



**HAL**  
open science

# Être bourgeois dans le vignoble du Jura au XIX<sup>e</sup> siècle

Olivier Borgeaud

► **To cite this version:**

Olivier Borgeaud. Être bourgeois dans le vignoble du Jura au XIX<sup>e</sup> siècle. Histoire. Université de Lyon, 2021. Français. NNT : 2021LYSE2062 . tel-03609531

**HAL Id: tel-03609531**

**<https://theses.hal.science/tel-03609531>**

Submitted on 15 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



N° d'ordre NNT : 2021LYSE2062

## THÈSE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

**École Doctorale : ED 483**

**Sciences sociales**

Discipline : Histoire

Soutenue publiquement le 10 juin 2021, par :

**Olivier BORGEAUD**

---

# **Être bourgeois dans le vignoble du Jura au XIXe siècle.**

---

Devant le jury composé de :

Sylvie APRILE, Professeure des universités, Université Paris Nanterre, Présidente

Bertrand GOUJON, Maître de conférences HDR, Université de Reims Champagne-Ardenne, Rapporteur

Yves SARFATI, Professeur des universités - Praticien Hospitalier, Université de Versailles

Saint-Quentin-en-Yvelines, Examineur

Claude Isabelle BRELOT, Professeure des universités émérite, Université Lumière Lyon 2, Examinatrice

Jean-Luc MAYAUD, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2, Directeur de thèse

# Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Université de Lyon (Lumière Lyon 2)  
École doctorale : Sciences sociales  
Laboratoire d'Études Rurales (EA 3728)

## **Être bourgeois dans le vignoble du Jura au XIX<sup>e</sup> siècle**

par **Olivier Borgeaud**

Thèse de doctorat en Histoire  
sous la direction de M. le Professeur Jean-Luc Mayaud,

présentée et soutenue publiquement le 10 juin 2021

### **Membres du jury :**

Mme Sylvie APRILE, Professeure d'histoire, Université Paris-Nanterre

Mme Claude-Isabelle BRELOT, Professeure émérite d'histoire, Université de Lyon (Lyon2)

M. Bertrand GOUJON, Maître de conférences HDR, Université de Reims Champagne-Ardenne

M. Jean-Luc MAYAUD, Professeur émérite d'histoire, Université de Lyon (Lyon2)

M. Yves SARFATI, Psychiatre-Psychanalyste, ancien Professeur des universités-Patricien hospitalier, Université Saint-Quentin-en-Yvelines



## Remerciements

Le 16 avril 2016, j'envoyais un message électronique au Professeur Claude Isabelle BreLOT en me recommandant de ma longue amitié pour Véronique et Catherine Gerbod, filles de l'historien Paul Gerbod. Souhaitant, à cinquante ans, réaliser un travail universitaire à partir d'un fonds d'archives privé découvert dans une maison de famille à Arlay, dans le Jura, je sonnais à plusieurs portes, à Paris puisque j'y réside, à Besançon et à Lyon. Celle du bureau de Madame BreLOT s'ouvrit sur ma démarche : notre premier entretien avenue Berthelot, suivi de nombreux autres avec le Professeur Jean-Luc Mayaud devenu mon directeur de mémoire puis de thèse, fut une révélation. Alors que mes lointaines études à l'Essec, mes différents postes diplomatiques d'attaché culturel à Berlin et à Londres, mes responsabilités pour des musées d'art contemporain à Turin et à Paris m'avaient définitivement éloigné de la communauté universitaire, tous deux ont d'emblée soutenu et encouragé mon projet : j'allais pouvoir aborder mon corpus privé sous un angle scientifique et apprendre à devenir historien sous l'égide des meilleurs spécialistes. Une fois mon mémoire de maîtrise soutenu, tous deux ont encore accepté ma proposition d'un doctorat et m'ont suivi avec leur habituelle rigueur, attention, confiance et bienveillance. Qu'ils en soient tous deux infiniment remerciés, cette thèse n'existerait pas sans eux.

Mon étude mêle les fonds publics et privés.

Je veux ici saluer les services des Archives départementales du Jura et leur directrice Patricia Guyard pour leur disponibilité sans faille, et exprimer mon immense gratitude à ceux qui m'ont donné accès à leurs archives personnelles et accueilli chez eux chaleureusement pour que je puisse photographier leurs documents, essentiels à mon travail. Anne et Alain de Laguiche m'ont laissé découvrir sans réserve les archives modernes du château d'Arlay ; Jean-Olivier Mottet de La Fontaine, présenté par Xavier Fernex de Mongex, m'a fait connaître les archives privées de la famille Abry d'Arcier ; Marie et Frédéric Jager m'ont maintes fois reçu au château de la Sauge pour consulter leurs papiers de famille ; Mademoiselle Dapples, décédée sans descendance, m'avait confié les archives de ses ancêtres notaires Vaudrit à Arlay ; Philippe Poulot m'a retrouvé plusieurs photographies et albums anciens ainsi que de nombreux documents légués par sa famille Crochet ; Jean-François Bourdy m'a accordé un entretien instructif. Je dois à chacun d'entre eux une extrême reconnaissance.

Mes relecteurs se sont révélés de solides interlocuteurs. Les corrections minutieuses de ma sœur Daphné Bichet, suivies de longues conversations au téléphone pour commenter tel ou tel passage ont transcendé mon texte. Françoise Bobin et Fanchette Gilly-Goetz m'ont relu chacune avec grand soin et apporté leur concours enthousiaste. Benoît Dusart a consciencieusement traqué les formules maladroites ou pauvres et les erreurs pour rehausser ma prose. Comme ils m'ont été précieux !

Interrogées sur des questions liées à la psychanalyse, Nelly Gelly-Cornillie et Carole Gourmelon ont elles-aussi été d'excellentes conseillères. Le petit groupe de travail informel avec d'autres doctorants en Géographie et en Histoire de l'Université Lumière Lyon 2, Gary Lardaux, Magali Chatelain, Elsa Neuville, a révélé les vertus des discussions orales de nos questionnements entre pairs, et m'ont concrètement orienté vers une approche géographique de la sociabilité dans ma quatrième partie.

Je voudrais mentionner dans ces remerciements mes parents défunts, leurs parents et les cousins de ces derniers, et en particulier Monique Marmonier, Solange Pépin, Marc et Michel Laferrère, lesquels par leurs abondants récits familiaux et leur conservation des traces du passé m'ont transmis dès l'adolescence le goût de l'histoire et laissé en héritage un XIX<sup>e</sup> siècle qui m'est proche.

Enfin c'est de tout mon cœur que je remercie Laurent Samama pour m'avoir constamment conforté dans mon choix de me lancer dans presque cinq années d'études universitaires, pour s'être passionné avec moi sur mon sujet, pour m'apporter quotidiennement son soutien sans faille.

# Table des matières

REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION GENERALE	15
1. Historiographie	15
2. Méthodologie	21
3. L'étude de correspondances	23
4. Présentation du corpus documentaire et des fonds mobilisés	28
4.1. Les correspondances retenues	28
4.2. Les autres sources	31
5. Perspective et plan	32
PREMIERE PARTIE : UNE POSITION	37
1. Typologie et critères	38
1.1. Langage et vocabulaire	39
1.1.1. La maîtrise du langage oral et écrit, un paramètre de distinction sociale	39
1.1.2. Diglossie ou polyglossie ?	42
1.1.3. Style et vocabulaire	45
1.1.4. Les codes bourgeois de la dénomination	50
1.1.5. Sémantique	53
1.2. Position et propriétaire	57
1.2.1. Notables, élite, classe moyenne ?	57
1.2.2. Une position	60
1.2.3. Une conscience de classe	64
1.2.4. Une position à risque ?	67
1.2.5. Une conscience de groupe ?	73
1.2.6. Propriétaires	78
2. Fortune : « Les pauvres riches »	83
2.1. L'être bourgeois et l'avoir bourgeois : patrimoine, revenus, dettes.	84
2.1.1. La composition des patrimoines	85
2.1.2. Les placements	92
2.1.3. Les revenus	94
2.1.4. Les dettes	98



2.2.	Argent : une perception bourgeoise.	104
2.2.1.	L'apparence	104
2.2.2.	Les économies parcimonieuses	108
<b>3.</b>	<b>Exercer une profession ?</b>	<b>117</b>
3.1.	Travailler ?	118
3.1.1.	Posture ou renoncement ?	119
3.1.2.	Trouver un travail	120
3.2.	Métiers d'hommes	124
3.2.1.	L'épée	124
3.2.2.	La robe	125
3.2.3.	La médecine	131
3.2.4.	Peu d'autres options	135
3.3.	Femme de métier	137
3.3.1.	La paysanne active	137
3.3.2.	Le métier de bourgeoise rurale	138
 <b>CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE</b>		 <b>145</b>
 <b>DEUXIEME PARTIE : EN PRISE AVEC LA RURALITE</b>		 <b>147</b>
<b>1.</b>	<b>La propriété terrienne</b>	<b>148</b>
1.1.	Culture de la terre	149
1.1.1.	Le cadastre	150
1.1.2.	Les stratégies bourgeoises	153
1.1.3.	La gestion du patrimoine foncier	158
1.1.4.	Les fermiers	162
1.2.	Fermages	168
1.2.1.	Sous seing privé	169
1.2.2.	Les devoirs des propriétaires	170
1.2.3.	Les paiements	171
1.2.4.	Les poursuites	175
1.2.5.	Le rendement	175
<b>2.</b>	<b>Vigne et éthylysme</b>	<b>181</b>
2.1.	La vigne	181
2.1.1.	Cépages et méthodes, signes de distinction ?	181
2.1.2.	Parcelles et anxiété	185
2.1.3.	Le métayage	186
2.1.4.	Les vigneron	189
2.1.5.	Le commerce	191
2.1.6.	Le désastre du phylloxéra	197
2.2.	L'éthylysme	202
2.2.1.	Le verre des maîtres	202
2.2.2.	Vertus et vices	207
2.2.3.	Travail et alcoolisme	209
2.2.4.	La boisson des domestiques	210
<b>3.</b>	<b>Bestiaire et foires</b>	<b>213</b>
3.1.	Les bovins	214
3.1.1.	Les bœufs	214
3.1.2.	Les vaches	215

3.2.	Les autres bêtes	219
3.3.	Les foires	220
3.4.	Les chiens : attributs bourgeois ?	222
<b>4.</b>	<b>La violence</b>	<b>229</b>
4.1.	Violence des corps	229
4.1.1.	Violence de classe	230
4.1.2.	Expérience bourgeoise	232
4.1.3.	Folie et marginalité	236
4.1.4.	Viol d'enfants et sémantique	238
4.2.	Violence des sens	244
4.2.1.	Sens auditif	245
4.2.2.	Sensation du froid	247
4.2.3.	Sens olfactif	250
<b>5.</b>	<b>Géographie et distance</b>	<b>259</b>
5.1.	Voyages et déplacements locaux.	259
5.1.1.	Le voyage	260
5.1.2.	Le cheval et la voiture	266
5.2.	La ville	275
5.2.1.	« En ville » et « la ville »	276
5.2.2.	Les citadins jugent les campagnards	278
5.2.3.	Les campagnards se jugent eux-mêmes	279
5.2.4.	L'expérience de la ville	280
5.2.5.	L'émigration	282
5.2.6.	La ville repoussoir	283
<b>6.</b>	<b>Une perception de la nature et du temps</b>	<b>287</b>
6.1.	Une perception de la nature	288
6.1.1.	Allégeance à la nature	289
6.1.2.	La nature maîtrisée	292
6.1.3.	Nature et art	301
6.2.	Une perception du temps	304
6.2.1.	Un découpage du temps binaire	305
6.2.2.	Le temps libre et maîtrisé	311
6.2.3.	Un temps de l'immédiateté	313
6.2.4.	La mesure du temps	315
6.2.5.	Le temps passé : un passe-temps bourgeois	318
<b>CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE</b>		<b>323</b>
<b>TROISIEME PARTIE : LA MAISON DE MAITRE</b>		<b>325</b>
<b>1.</b>	<b>Typologie extérieure et intérieure</b>	<b>326</b>
1.1.	Typologie et attachement	327
1.1.1.	Caractéristiques	328
1.1.2.	Fierté ou fardeau ?	344
1.2.	Mise en scène intérieure	348
1.2.1.	Le goût : de l'ancien	350
1.2.2.	Les pièces maîtresses	354
1.2.3.	Objets : Transmission et conservation	360
1.2.4.	Tableaux : de famille	363

<b>2. Les domestiques</b>	<b>369</b>
2.1. Désignation et nombre	370
2.1.1. Dénomination	370
2.1.2. Nombre	371
2.2. Le gîte et le couvert	372
2.2.1. Misérable gîte	372
2.2.2. Le couvert et les économies	373
2.3. Le marché	377
2.3.1. Les tarifs	377
2.3.2. Marché et compétences	379
2.3.3. Départs non contractuels	383
2.4. Une connexité	387
2.4.1. « Propre » : représentation de l'inconvenance	387
2.4.2. Proximité et distance sociale	390
<b>3. Sujets tabous ?</b>	<b>395</b>
3.1. L'eau et l'hygiène	396
3.1.1. L'eau, élément extérieur	396
3.1.2. L'eau, à l'intérieur	398
3.2. Les licences	401
3.2.1. Les grivoiseries	401
3.2.2. L'intimité ?	403
3.2.3. La sexualité	404
<b>4. Paraître</b>	<b>415</b>
4.1. Le corps : renié	416
4.2. Les atours	418
4.2.1. Le costume	418
4.2.2. Façon et tissus	420
4.2.3. Endimanché	422
4.2.4. Habillé	424
4.2.5. Les accessoires	425
4.3. Le recyclage	427
4.4. La représentation de soi	429
<b>5. La religion</b>	<b>435</b>
5.1. La pratique	436
5.1.1. Une pratique genrée	436
5.1.2. La pratique publique	439
5.1.3. La pratique privée	440
5.2. Le prêtre	442
5.2.1. La relation avec le curé du village	442
5.2.2. Le soutien bourgeois	444
5.3. La critique frontale	446
<b>6. Loisirs et divertissements</b>	<b>451</b>
6.1. Se distraire en plein air	452
6.1.1. Le sport	452
6.1.2. La chasse	453
6.1.3. Les autres divertissements	454
6.2. Se divertir chez soi	456
6.2.1. Les bals	456
6.2.2. La loterie et les jeux de hasard	458

6.2.3.	Les jeux de société	459
6.3.	La lecture	460
6.3.1.	Une habitude bourgeoise	460
6.3.2.	La lecture solitaire	462
6.3.3.	La lecture partagée	463
6.3.4.	Les dernières parutions	464
6.4.	La musique	466
6.4.1.	Un large éventail	466
6.4.2.	La musique classique	467
6.4.3.	La pratique : piano et chant	469
<b>7.</b>	<b>Stéréotypes de genre</b>	<b>475</b>
7.1.	Les normes du genre	476
7.1.1.	Les normes dominantes	476
7.1.2.	La prise de distance féminine	478
7.2.	L'injonction masculine déconstruite	479
7.2.1.	Un service militaire évité	480
7.2.2.	L'homme domestique	481
7.2.3.	Les genres mélangés	483
<b>8.</b>	<b>À table !</b>	<b>487</b>
8.1.	Les usages	488
8.1.1.	Le déjeuner	488
8.1.2.	Le dîner	489
8.1.3.	Le petit-déjeuner	489
8.2.	La cérémonie	491
8.2.1.	Les convives	491
8.2.2.	Le décorum	492
8.3.	La table bourgeoise	493
8.3.1.	L'élaboration	493
8.3.2.	Les prérogatives	494
8.4.	L'abondance	496
8.4.1.	L'excès	496
8.4.2.	La table paysanne	498
8.5.	L'échange	499
<b>9.</b>	<b>La politique</b>	<b>503</b>
9.1.	Jusqu'en 1870	504
9.1.1.	Un écho lointain	504
9.1.2.	Les deux occupations étrangères	506
9.1.3.	Une allégeance à l'ordre	507
9.1.4.	Les convictions politiques	508
9.2.	La III <sup>e</sup> République	511
9.2.1.	Toujours un notable à la mairie	511
9.2.2.	Une politisation	513
9.2.3.	La circulation des journaux	513
9.2.4.	Les femmes politisées	515
9.2.5.	Un crypto-légitimisme	517
9.2.6.	Le sens politique	518
	<b>CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE</b>	<b>521</b>

<b>QUATRIEME PARTIE : SOI, LES PROCHES ET LES AUTRES</b>	<b>523</b>
<b>1. De la naissance à l'âge adulte : affection et éducation</b>	<b>524</b>
1.1. La petite enfance	525
1.1.1. Le nouveau-né	525
1.1.2. L'enfant	527
1.2. Les garçons et les jeunes hommes	529
1.2.1. Les études secondaires	529
1.2.2. Les études universitaires	532
1.3. Les petites et jeunes filles	533
1.3.1. Une éducation à la maison...	533
1.3.2. ... puis au couvent	534
1.4. Une enfance prolongée	536
<b>2. Le mariage, pas le couple</b>	<b>539</b>
2.1. Les principes	540
2.1.1. L'endogamie	540
2.1.2. L'interdit du célibat	541
2.1.3. Un sujet épistolaire	543
2.2. Les modalités	544
2.2.1. Les facilitateurs	544
2.2.2. Les conditions exigées	546
2.3. Le désir ?	549
2.3.1. Se plaire	549
2.3.2. Précéder le mariage	550
2.3.3. Choisir personnellement	551
2.4. Les rites	553
2.5. Les séparations	555
<b>3. L'âge, la santé, la mort</b>	<b>559</b>
3.1. La vieillesse	560
3.1.1. La vieillesse bourgeoise	560
3.1.2. La vieillesse paysanne	561
3.2. La santé	562
3.2.1. Les maladies	562
3.2.2. Les épidémies	564
3.2.3. L'automédication	565
3.2.4. Les frais médicaux	567
3.3. La mort	568
3.3.1. Une acceptation	568
3.3.2. Foi et fatalité	571
<b>4. Pauvreté et richesse extrêmes au village</b>	<b>575</b>
4.1. La pauvreté extrême	576
4.1.1. La précarité	576
4.1.2. L'intervention communale	578
4.1.3. La générosité châtelaine	579
4.1.4. L'implication bourgeoise ?	580
4.1.5. Une charité calculée	584
4.2. La richesse extrême	585
4.2.1. Un modèle	585
4.2.2. Une interaction	586
4.2.3. Légitimation et fascination	587

<b>5. Sociabilité : une géographie sociale</b>	<b>591</b>
5.1. Espace vécu	592
5.1.1. Hétérogénéité au quotidien	592
5.1.2. Les espaces de sociabilité	595
5.1.3. La famille	599
5.2. Espace perçu	604
5.2.1. Un capital social	604
5.2.2. Les modalités	607
5.2.3. Relations ou amis ?	609
5.3. Espace conçu	610
5.3.1. Aisance sociale ?	611
5.3.2. Repli identitaire	612

<b>CONCLUSION DE LA QUATRIEME PARTIE</b>	<b>617</b>
--	------------

<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>619</b>
----------------------------	------------

<b>1. Une bourgeoisie figée ?</b>	<b>619</b>
1.1. Immobilisme ?	619
1.2. Déclin ?	621
<b>2. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle</b>	<b>622</b>
2.1. Destinée des familles étudiées	622
2.1.1. Peu de familles restent au village	622
2.1.2. Les plus jeunes s'installent en ville	623
2.2. Emergence de nouveaux notables ruraux	625
2.2.1. La propriété terrienne change de mains	625
2.2.2. Les nouveaux notables	627
2.3. Définition de la bourgeoisie rurale	631
2.4. Les correspondances comme sources	633

<b>ÉTAT DES SOURCES</b>	<b>637</b>
-------------------------	------------

<b>1. Archives publiques</b>	<b>637</b>
1.1. Archives nationales :	637
1.1.1. Base Léonore	637
1.1.2. Études notariales à Paris	637
1.1.3. Archives du Service Historique de la Défense, Vincennes	637
1.2. Archives départementales du Jura	637
1.2.1. Série E. Registres d'état civil, actes publics de notaires	637
1.2.2. Série J. Documents et fonds privés	643
1.2.3. Série M. Administration générale et économie générale du département 1800-1940	644
1.2.4. Série O. Administration et comptabilité communales 1800-1940	645
1.2.5. Série P. Finances, cadastre, postes 1800-1940	646
1.2.6. Série Q. Domaines, Enregistrement, Hypothèques	646
1.2.7. Série R. Affaires militaires	647
1.2.8. Série T. Enseignement, imprimerie, presse, affaires culturelles, sports	647
1.2.9. Série U. Justice	647
1.2.10. Série V. Culte	647
1.3. Autres archives municipales et départementales	647

<b>2. Fonds privés</b>	<b>649</b>
2.1. Archives et collections privées de la famille Vaudrit	649
2.2. Archives du château d'Arlay	649
2.2.1. Caisse IV, correspondances	649
2.2.2. Caisse V, correspondances	649
2.2.3. Registres de copies de correspondances	649
2.2.4. Autres registres et documents épars	650
2.3. Archives et collections privées de la famille Vannier	651
2.4. Archives de la famille Abry d'Arcier	651
2.5. Archives et collections privées du château de la Saugue	653
<b>3. Sources imprimées</b>	<b>654</b>
3.1. Sources imprimées : Presse et périodiques locaux au XIX <sup>e</sup> siècle	654
3.2. Poésie, romans, littérature	654
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>657</b>
<b>1. Histoire en France au XIX<sup>e</sup> siècle</b>	<b>657</b>
<b>2. Histoire économique au XIX<sup>e</sup> siècle</b>	<b>658</b>
<b>3. Société rurale</b>	<b>658</b>
<b>4. Bourgeoisie et élites</b>	<b>660</b>
<b>5. Noblesse</b>	<b>662</b>
<b>6. Histoire sociale, des mentalités, des sensibilités, de la vie quotidienne, de la culture</b>	<b>663</b>
<b>7. Histoire des femmes, histoire des masculinités, histoire du genre</b>	<b>667</b>
<b>8. Philologie, écriture, histoire de la correspondance, études sur la littérature</b>	<b>669</b>
<b>9. Sciences sociales, sociologie, ethnologie, psychologie, géographie, historiographie</b>	<b>671</b>
<b>10. Monographies</b>	<b>673</b>
<b>11. Études régionales, histoire de la Franche-Comté</b>	<b>674</b>
<b>12. Généralités et instruments de travail</b>	<b>676</b>
<b>ANNEXES, TABLES ET INDEX</b>	<b>677</b>
<b>1. Prosopographies</b>	<b>679</b>
1.1. Archives et collections privées de la famille Vaudrit	679
1.1.1. Jules Vaudrit	679
1.2. Archives privées du château d'Arlay	684
1.2.1. Prince Pierre d'Arenberg	684
1.2.2. Prince Auguste d'Arenberg	685
1.2.3. Antoine Vannier	685
1.2.4. Henry Vannier	686
1.2.5. César Clerc de Landresse	688
1.3. Archives et collections privées de la famille Vannier	689

1.3.1.	Le docteur Amédée Vannier	689
1.4.	Archives de la famille Abry d’Arcier	695
1.4.1.	Bonaventure Abry d’Arcier	695
1.4.2.	Évariste Maigrot	696
1.4.3.	Juliette Regaud, née Maigrot	697
1.4.4.	Amédée Regaud	698
1.4.5.	Marie Berthelet, née Regaud	699
1.4.6.	Charles Berthelet	710
1.4.7.	Paul Berthelet	711
1.5.	Archives et collections privées de la famille Loiseau	714
1.5.1.	Le général Jarry	714
1.5.2.	Jeannette Champereux, née Jarry	714
1.5.3.	Hélène Loiseau, née Champereux	715
1.5.4.	Théodule Loiseau	716
1.5.5.	Clémentine Loiseau	716
1.5.6.	Louise Loiseau	717
1.5.7.	Frédéric Loiseau	718
1.5.8.	Marie de Beaufort, née de Robernier	719
1.5.9.	Charles Loiseau	719
1.6.	Fonds Labordère, archives départementales du Jura, 51J	722
1.6.1.	Zénaïde Martin, née Ferrey	722
1.6.2.	Émilie Labordère, née Martin	722
1.6.3.	Jean Labordère	723
<b>2.</b>	<b>Nombre de lettres envoyées et reçues</b>	<b>725</b>
<b>3.</b>	<b>Annexe du chapitre « Typologie et attachement »</b>	<b>729</b>
3.1.	Les maisons bourgeoises à Arlay	730
3.2.	Maisons de voisins cultivateurs ou commerçants	736
3.3.	Les maisons bourgeoises et nobles	738
<b>4.</b>	<b>Annexe du chapitre « À table ! »</b>	<b>743</b>
<b>5.</b>	<b>Annexe du chapitre « Politique »</b>	<b>749</b>
<b>6.</b>	<b>Annexe des chapitres 5.1 et 5.2 « Sociabilité »</b>	<b>751</b>
6.1.	Visites chez les Berthelet, à la Chevance d’Or	751
6.2.	Visites de Marie Berthelet chez des amis	753
6.3.	Rencontres fortuites	754
6.4.	Relations évoquées dans une lettre	754
6.5.	Relation d’autres familles évoquées dans les lettres de Marie Berthelet	756
6.5.1.	Relations de la famille Vaudrit	756
6.5.2.	Relations de la famille Bachod	756
6.5.3.	Relations d’Hélène de Labarge, née Teste	757
6.5.4.	Relations du prince Auguste d’Arenberg	757
6.5.5.	Relations d’Henry Vannier	757
6.5.6.	Relations de la famille de Grivel	758
6.5.7.	Relations du docteur Clavier et de son cousin Félix Gorin	758
6.6.	Relations de Charles Berthelet évoquées dans les lettres de sa mère	758
6.7.	Relations de Paul Berthelet évoquées dans les lettres de sa mère	759
6.8.	Tableau des relations familiales Berthelet des années 1880	760
<b>7.</b>	<b>Portraits de quelques Jurassiens mentionnés dans cette étude</b>	<b>761</b>



TABLE DES ILLUSTRATIONS	767
TABLE DES GRAPHIQUES, TABLEAUX, CARTES ET PLANS	770
INDEX DES NOMS DE VILLES ET DE VILLAGES	771
INDEX DES NOMS DE FAMILLE	775

# Introduction générale

## 1. Historiographie

Dans *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie 1815-1914*, Félix Ponteil affirme la pluralité de la classe bourgeoise. Il énonce à son propos : « autant d'auteurs, autant de définitions. »<sup>1</sup> Depuis plus de deux siècles, philosophes, historiens, sociologues, ethnologues, économistes, journalistes se sont approprié la polysémie du mot « bourgeois » et en ont fait l'objet de leurs travaux. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Karl Marx le définit ainsi, sous l'angle du capitaliste : propriétaire des moyens de production. En 1913, Werner Sombart s'intéresse aux « vertus bourgeoises »<sup>2</sup> depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, et sort le bourgeois de sa définition marxiste, préférant étudier le « type humain plutôt que le représentant d'une classe sociale » et mettant en exergue le profil social des « natures bourgeoises »<sup>3</sup>. Edmond Goblot en 1925 propose dans *La barrière et le niveau* une approche sociologique de la bourgeoisie française. Dans *L'étrange défaite*, Marc Bloch s'interroge en 1946 sur le sens du mot « bourgeois » : « C'est un des mots à la fois usés par le temps et sujets à de perpétuelles déviations de sens, [qui] enferment dans des contours trop flous des réalités trop complexes »<sup>4</sup>. Adeline Daumard confirme, dans un de ses derniers ouvrages daté de 1987, que « la bourgeoisie est un groupe qu'on ne peut définir à priori sauf à admettre un postulat par essence indémontré et indémontrable »<sup>5</sup>. Dès le recueil d'articles *Mythologies* publié en 1957, Roland Barthes affirmait que c'est la bourgeoisie elle-même qui « ne veut pas être nommée » et évoque « la défection du nom. »<sup>6</sup> Pour l'ethnologue Béatrix Le Wita en 1990, « bourgeois ne voudrait pas dire bourgeois, comme si tout se ligait pour produire une perte de sens, un

---

<sup>1</sup>Ponteil, Félix, *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie 1815-1914*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 11. L'abréviation « p. » signifie « page », ou bien « pages ».

<sup>2</sup>Sombart, Werner, *Le bourgeois*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1966, p. 103.

<sup>3</sup>Sombart, Werner, *ibidem*, p. 187.

<sup>4</sup>Bloch, Marc, *L'étrange défaite*, Paris, Société des Éditions Franc-tireur, 1946, p. 180.

<sup>5</sup>Daumard, Adeline, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Aubier, 1987, p. 11.

<sup>6</sup>Barthes, Roland, *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1970, p. 225-228.

interdit de l'usage »<sup>7</sup>. Le bourgeois, écrit Bernard Groethuysen en 1927 dans ses *Origines de l'esprit bourgeois en France*, d'ordinaire « n'aime pas qu'on l'appelle par son nom [...], il tient à garder l'incognito. »<sup>8</sup>

À la multiplicité du sens du mot « bourgeois » s'ajoute en effet, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, une charge de connotations négatives. Flaubert n'écrit-il pas en 1867 à George Sand « Axiome : la haine du bourgeois est le début de toute vertu »<sup>9</sup>. Dans un article du *Figaro*, Zola vilipende en 1880 le critique littéraire Barbey d'Aurevilly et choisit comme titre injurieux : « un bourgeois ». Il résume son billet par la phrase assassine : « Bourgeois, et qui plus est, bourgeois de province ! »<sup>10</sup> Dans son ouvrage récent *The Myth of the French Bourgeoisie : An Essay on the Social Imaginary 1750-1850*, Sarah Maza<sup>11</sup> estime que la bourgeoisie française du XIX<sup>e</sup> siècle constitue toujours un repoussoir national alors même qu'elle fascine les chercheurs internationaux.

Dans ses *Ethnologies françaises, Cultures bourgeoises*<sup>12</sup>, Béatrix Le Wita énonce les cinq voies principales qui traversent l'aire sémantique des mots bourgeois et bourgeoisie à la fin du XX<sup>e</sup> siècle :

- une origine de la ville, du bourg ;
- une diversité des acceptions possibles, du riche marchand au rentier, en passant par la figure du bon père de famille, sans omettre le détenteur de moyens de productions ;
- un homme du milieu, ni noble, ni militaire, ni paysan, ni ouvrier ;
- le détour obligé par le sens péjoratif, le mépris ;
- une culture bourgeoise faite de discrétion, d'autarcie et de neutralité.

Ces multiples interprétations, aussi stigmatisantes et imprécises – la femme bourgeoise semble exclue de ces voies lexicales – que riches, n'ont cessé d'interpeller les chercheurs et ont accru le champ des possibles pour une étude de la bourgeoisie sous tous les angles. Les historiens dix-neuviémistes ont pu s'emparer de ce spectre à multiples facettes et explorer de nombreux biais, que ce soit, entre autres, celui de la place de la bourgeoisie entre la noblesse et le peuple, ses valeurs, sa fortune, ses domestiques, la famille, l'instruction, l'individualisme, la méritocratie, la perpétuation, l'oisiveté, le travail, le progrès, le paraître. Les apports des historiens et des sociologues des cinquante dernières années en la matière sont considérables et seront fréquemment cités dans cette thèse. Comme l'écrit Alain Plessis à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, « l'histoire des mentalités, qui, dans les années 1970, connaît un rapide développement en prenant le nom d'histoire culturelle, ouvre des perspectives séduisantes.

---

<sup>7</sup>Le Wita, Béatrix, Jean Cuisenier (dir.), *Ethnologies françaises, Cultures bourgeoises*, t. 2, Paris, Armand Colin, 1990, p. 5.

<sup>8</sup>Groethuysen, Bernard, *Origines de l'esprit bourgeois en France*, Paris, Gallimard, 1977 (rééd. 1927), p. VII.

<sup>9</sup>Flaubert, Gustave, *Correspondances, janvier 1859-décembre 1868*, t. 3, La Pléiade, Paris, Gallimard, 1881, 1727 p.

<sup>10</sup>Zola, Émile, *Le Figaro*, 1880 11 29, p. 1. Dans les notes de bas de pages, les dates (jour, mois, année) prendront généralement la forme : année, mois, jour.

<sup>11</sup>Maza, Sarah, *The Myth of the French Bourgeoisie: An Essay on the Social Imaginary 1750-1850*, Harvard University Press, 2005, 272 p.

<sup>12</sup>Le Wita, Béatrix, Jean Cuisenier (dir.), *Ethnologies françaises, Cultures bourgeoises*, t. 2, Paris, Armand Colin, 1990, p. 6.

Replacés dans ce nouveau champ historique, les bourgeois se définissent par des critères d'un autre ordre : la détention d'un capital culturel, distingué – à la suite des travaux de Pierre Bourdieu – du capital économique et du capital social, qui leur donne des compétences particulières et les porte à des pratiques spécifiques. La culture, considérée maintenant comme l'élément constitutif de la bourgeoisie, doit s'entendre de manière très large, à la façon dont l'entendent les anthropologues : elle rassemble tout ce qui est spécialement transmis et acquis à l'intérieur de cette formation sociale, et elle se traduit par certaines manières de penser et de vivre, par des représentations et des comportements collectifs. »<sup>13</sup> Dans un contexte de recherches historiques qui a délaissé depuis quelques années l'histoire sociale, cette thèse intitulée : « Être bourgeois dans le vignoble du Jura au XIX<sup>e</sup> siècle » se joue de l'antinomie des deux mots « bourgeois » et « campagne » et relance une nouvelle étude spécifique à la bourgeoisie rurale, et non plus exclusivement citadine, au XIX<sup>e</sup> siècle.

Être bourgeois au XIX<sup>e</sup> siècle a largement été interprété. Marc Bloch, tout en prévenant son lecteur qu'il use « du seul vocabulaire qu'un langage imparfait mette à notre disposition » appelle « bourgeois de chez nous, un Français qui ne doit pas ses ressources au travail de ses mains ; dont les revenus, quelle qu'en soit l'origine comme la très variable ampleur, lui permettent une aisance de moyens et lui procurent une sécurité, dans ce niveau, très supérieure aux hasardeuses possibilités du salariat ouvrier ; dont l'instruction, tantôt reçue dès l'enfance, si la famille est d'établissement ancien, tantôt acquise au cours d'une ascension sociale exceptionnelle dépasse la norme de culture tout à fait commune ; qui enfin se sent ou se croit appartenir à une classe vouée à tenir dans la nation un rôle directeur et par mille détails, du costume, de la langue, de la bienséance, marque plus ou moins instinctivement son attachement à cette originalité du groupe et à ce prestige collectif. »<sup>14</sup> Malgré leur hétérogénéité, les bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle forment un groupe. Ces « mille détails », ces « pratiques culturelles », comme le souligne Alain Plessis « ne sont pas le fruit du hasard, elles ont leur rationalité et leur utilité. Signes révélateurs des aspirations propres de ces bourgeois, elles leur servent à affirmer leur unité, à afficher leur distinction au sein de la population et à manifester autant qu'à perpétuer une supériorité sociale, même si celle-ci provient à l'origine largement du capital économique social détenu. »<sup>15</sup> Peter Gay dans *Une culture bourgeoise* y perçoit une « tapisserie historique », laquelle « révèle certains motifs, un ensemble d'opinions et d'attitudes qui transcendaient les frontières nationales et unissaient des groupes sociaux, qui permettaient aux bourgeois de se reconnaître à certains signes indubitables. »<sup>16</sup> Le travail qui a été effectué jusqu'à présent par l'ensemble des historiens et des sociologues des dernières décennies sur ce groupe qu'est la bourgeoisie offre un vaste panorama sur ce que c'est d'être bourgeois au XIX<sup>e</sup> siècle... mais seulement en ville. Régine Pernoud dans son *Histoire de la bourgeoisie de France* se réfère à Hegel et relaye que « l'antonyme du bourgeois

---

<sup>13</sup>Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 286-291.

<sup>14</sup>Bloch, Marc, *L'étrange défaite*, Paris, Société des Éditions Franc-tireur, 1946, p. 180.

<sup>15</sup>Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 293.

<sup>16</sup>Gay, Peter, *Une culture bourgeoise*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n° 113, 2005, p. 54.

ne serait pas l'aristocrate ou le prolétaire mais le citoyen. [...] Le terme même, comme celui de « citoyen », évoque le cadre urbain dans lequel ses normes se développent. Et nous avons vu comment le règne du bourgeois se traduit par la toute-puissance du commerçant (en premier lieu celui qui fait le commerce de l'argent) et du propriétaire (notamment celui qui détient l'argent) autour desquels gravitent le savant, l'universitaire, le politicien – avocat ou journaliste le plus souvent –, ainsi que ceux qui, par leur fonction, sont au service de la cité bourgeoise, les cadres de l'armée, de l'administration, de la police. »<sup>17</sup> Sylvie Aprile et Judith Lyon-Caen, dans l'introduction d'un ensemble d'articles sur *La bourgeoisie : mythes, identités et pratiques*, font un retour en 2007 sur l'historiographie de la bourgeoisie française au XX<sup>e</sup> siècle et citent l'héritage des travaux majeurs d'Adeline Daumard sur la bourgeoisie dans les années 1960 et 1970, qui « s'inscrivait dans le sillage d'Ernest Labrousse. [...] Le « tournant critique des années 1980 marque peut-être non un changement de cap radical mais un repli de l'investigation sur la bourgeoisie comme objet. [...] Les travaux proprement sociaux sur la bourgeoisie deviennent plus rares. [...] Dans les deux dernières décennies, le renouvellement est surtout venu de trois sources : tout d'abord, du développement d'une histoire comparative notamment autour des travaux de Jürgen Kocka [...] ; ensuite, de l'essor d'une histoire de la bourgeoisie britannique, qui, à la différence de la France, s'est développée en aval du *linguistic turn* ; enfin, de l'intérêt maintenu des historiens anglo-saxons pour l'histoire de la bourgeoisie française. »<sup>18</sup> Toutes ces recherches, des plus anciennes aux plus récentes, concernent les bourgeois des villes. Le bourgeois de province, s'il est inclus, vit certes en province, mais lui aussi dans des petites villes. Quant au bourgeois rural vivant dans une commune de moins de 2000 habitants, les sources historiographiques sont rares, voire inexistantes. *Les grands notables en France*<sup>19</sup> vivent en ville, la *France des notables*<sup>20</sup> ne s'intéresse guère aux notables des campagnes. Dans son travail sur *Le mode de vie des familles bourgeoises*<sup>21</sup> à partir de livres de comptes, Marguerite Perrot ne dispose que d'un très faible échantillon de bourgeois habitant les petites localités rurales, notaires, médecins ou commerçants : 11 sur 338 budgets étudiés, soit seulement 3%. Tous les autres bourgeois dont elle analyse la comptabilité vivent en ville. Les historiens des villages au XIX<sup>e</sup> siècle ne sont pas plus prolixes sur la bourgeoisie rurale. Jean Vidalenc dans son *Peuple des campagnes* n'évoque quasiment pas les classes dominantes des campagnes, sinon sous la forme de « notables qui, pour la plupart, même quand ils venaient sur leurs terres à la belle saison, ne se fréquentaient qu'entre eux et passaient la majeure partie de leur temps en ville. »<sup>22</sup> Les notables – encore un mot à la sémantique riche et variée – *prêtres, maires et instituteurs*<sup>23</sup>, de Barnett Singer ne sont pas nécessairement des bourgeois et Roger Thabault qui analyse le profond bouleversement des campagnes françaises au travers

---

<sup>17</sup>Pernoud, Régine, *Histoire de la bourgeoisie de France*, t. 2, *Les Temps modernes*, Paris, Le Seuil, 1962, p. 479.

<sup>18</sup>Aprile, Sylvie, Judith Lyon-Caen, introduction, dans Sylvie Aprile, Manuel Charpy, Judith Lyon-Caen (dir.), « La bourgeoisie : mythes, identités et pratiques », Paris, *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* n° 34, 2007/1, p. 8.

<sup>19</sup>Tudesq, André, *Les grands notables en France*, Paris, PUF, 1964, 1278 p.

<sup>20</sup>Jardin, André, Jean-André Tudesq, *La France des notables*, Paris, Le Seuil, 1973, 249 p.

<sup>21</sup>Perrot, Marguerite, *Le mode de vie des familles bourgeoises : 1873-1953*, Paris, P.F.S.N.P., 1982, p. 15.

<sup>22</sup>Vidalenc, Jean, *La société française de 1815 à 1848*, t. 1, *Le peuple des campagnes*, Paris, Rivière, 1970, p. 364.

<sup>23</sup>Singer, Barnett, *Village notables in nineteenth-century France, Priests, Mayors, Schoolmasters*, Albany, State University of New York Press, 1983, p. 1.

de Mazières-en-Gâtine, village de 200 habitants, passe rapidement sur les quelques notables qui y habitent aux environs de 1850 : trois propriétaires vivant du revenu de leurs terres, le maire, un noble, un médecin. « Le notaire, l'huissier, le greffier, étaient des notables de seconde zone. »<sup>24</sup> Les quatre auteurs du travail sur le village bourguignon de Minot citent « les « riches », les Messieurs, [...] représentés essentiellement par deux familles »<sup>25</sup> en constante rivalité entre 1820 et 1920, mais ne s'attardent pas à leur sujet.

Maurice Agulhon s'interrogeait cependant dès 1976, il y a presque 50 ans, sur cette lacune : « On oublie beaucoup plus souvent l'existence d'une autre couche de propriétaires fonciers non exploitants, nettement bourgeoise, beaucoup plus modeste et discrète, et non moins importante pourtant [...] Oui, là où il y a un village, il y a encore une bourgeoisie de village (si antinomique que la formule paraisse) [...] L'influence diffuse de cette bourgeoisie de bourgades et de villages n'en a pas moins été une force d'entraînement de la paysannerie [...] Aimés ou pas selon leurs qualités personnelles, ils sont dans la commune une aristocratie, sans doute, mais une aristocratie familiale, considérée comme faisant partie de plein droit du village et nullement comme un élément étranger. Fera-t-on quelque jour [son histoire] ? »<sup>26</sup> réclame-t-il légitimement.

Il est possible qu'on puisse faire remonter cette amnésie volontaire de la bourgeoisie des villages aux prémices de la III<sup>e</sup> République, lorsque le jeune Gaston Crémieux conspu les notables ruraux orléanistes et légitimistes vainqueurs des élections législatives du 8 février 1871 par son célèbre anathème : « Majorité rurale, honte de la France ! ». Le notable issu d'une commune rurale est définitivement campé comme réactionnaire et sera dès lors délibérément négligé. Pourtant, encore aujourd'hui, les traces de la bourgeoisie rurale au XIX<sup>e</sup> siècle ne peuvent échapper au flâneur attentif dans les villages aux permanences du passé. « À travers une claire-voie apparaît une maison blanche au-delà d'un rond de gazon que décore un Amour, le doigt posé sur la bouche ; deux vases en fonte sont à chaque bout du perron ; des panonceaux brillent à la porte ; c'est la maison du notaire, et la plus belle du pays. L'église est de l'autre côté de la rue, vingt pas plus loin, à l'entrée de la place »<sup>27</sup>, écrit Flaubert dans *Madame Bovary*. Il est probable que la même maison blanche, protégée par une grille à l'entrée, cachée sous une glycine, existe toujours 150 ans plus tard à l'ombre de l'église de maints villages de France. L'image est familière et façonne à la campagne la représentation d'une bourgeoisie séculaire. La lecture, au XXI<sup>e</sup> siècle, des romans du XIX<sup>e</sup> siècle entraîne une certaine connivence avec cette époque et offre une image romancée et fictive de la campagne au XIX<sup>e</sup> siècle : Roland Barthes a mis en garde les historiens dès 1968 sur les pièges de « l'effet du réel »<sup>28</sup> dans la documentation offerte par les sources littéraires. La littérature réaliste de cette époque est écrite par des citadins - pour un lectorat en majorité urbain - qui proposent

---

<sup>24</sup>Thabault, Roger, *Mon village, Ses hommes, ses routes, son école*, Paris, PFNSP, 1993, p. 52.

<sup>25</sup>Jolas, Tina, Marie-Claude Pingaud, Yvonne Verdier, Françoise Zonabend, *Une campagne voisine, Minot, un village bourguignon*, Paris, MSH, 1990, p. 38.

<sup>26</sup>Agulhon, Maurice, « Les classes sociales », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 90-91.

<sup>27</sup>Flaubert, Gustave, *Madame Bovary*, Paris, Conard, 1910, p. 97.

<sup>28</sup>Barthes, Roland, « L'Effet du réel », *Communications*, n° 11, 1968, p. 84-89.

leur propre vision de la campagne, plutôt pessimiste pour Balzac et optimiste pour George Sand comme le rappelle Maurice Agulhon<sup>29</sup>. Ce dernier estime que la grande romancière « ne s'est pas contentée, on le sait, de goûter la paix des champs et les charmes de la nature, elle a connu les paysans de plus près que ne le faisaient les bourgeois de son temps, [...] elle les a vus vivre, en reporter, sérieux et précis, des réalités dites aujourd'hui ethnographiques. »<sup>30</sup> Cette thèse montrera à quel point George Sand, bourgeoise rurale lorsqu'elle réside à Nohant, est totalement en phase avec « les bourgeois de son temps » qui tous connaissent de près le monde paysan, pour peu qu'ils soient des bourgeois ruraux. Ces derniers, vivant à plein temps à la campagne, n'ignorent pas pour autant la bourgeoisie citadine : par leurs études, leurs cercles de relations, leurs lectures, leurs voyages, ils fréquentent la ville et les bourgeois ruraux et urbains possèdent de nombreux points communs.

L'existence d'une bourgeoisie rurale, si elle n'est encore que perçue confusément au XXI<sup>e</sup> siècle, est une évidence incontournable dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle peuplée de campagnards. En 1846, les communes de moins de 2000 habitants agglomérés au chef-lieu comptent 75 % de la population française totale<sup>31</sup>. 44 % du revenu national provient de l'agriculture, 29 % seulement de l'industrie.<sup>32</sup> En 1906, les Français de la campagne représentent encore 66 % de l'ensemble de la population. Ainsi, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, une majorité écrasante de Français, entre trois-quarts et deux-tiers d'entre eux, n'appréhende la bourgeoisie que par le prisme du village. Dans l'univers mental collectif de 26,35 millions de Français sur les 33,6 millions d'habitants en 1831, la bourgeoisie rurale est presque toujours la seule connue. Le bourgeois de la ville et de l'industrie, objet principal des travaux des historiens dix-neuviémistes, est largement ignoré des populations paysannes. Le paysan Étienne Bertin, dont le récit traverse le siècle, ne connaît de bourgeois que le maître, le propriétaire des terres travaillées par les métayers : « M. Fauconnet venait chez nous tous les quinze jours à peu près, à cheval ou en voiture, selon l'état des chemins. [...] Il tutoyait tout le monde, jeunes et vieux, hommes et femmes »<sup>33</sup>, alors que ses enfants se font appeler « Monsieur » et « Mademoiselle » par la cuisinière ou le cocher<sup>34</sup>.

Pour le paysan, c'est-à-dire pour le Français type au XIX<sup>e</sup> siècle, le seul bourgeois qui existe, c'est le maître, c'est-à-dire le bourgeois rural.

---

<sup>29</sup>Agulhon, Maurice, « Répartition légale de la politique au village », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 160.

<sup>30</sup>Agulhon, Maurice, préface de Alain Pauquet, *La société et les relations sociales en Berry au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 7.

<sup>31</sup>Barjot, Dominique, Jean-Pierre Chaline, André Engrevé, *La France au XIX<sup>e</sup> siècle, 1814-1914*, Paris, PUF, 1995, p. 59.

<sup>32</sup>Barjot, Dominique, Jean-Pierre Chaline, André Engrevé, *ibid.*, p. 121. *Ibidem* sera abrégé en « *ibid.* » dans toutes les notes de bas de pages.

<sup>33</sup>Guillaumin, Émile, *La vie d'un simple*, Paris, Nelson, 1958, p. 73.

<sup>34</sup>Guillaumin, Émile, *ibid.*, p. 228.

## 2. Méthodologie

« Être bourgeois dans le vignoble du Jura au XIX<sup>e</sup> siècle » balaye un spectre large, parcourt une grande diversité de thématiques et articule de nombreux champs épistémologiques liés à l'histoire sociale tels que la philologie, les sciences économiques, la sociologie, l'ethnographie, l'anthropologie, l'analyse du genre, la psychologie, la géographie. La méthodologie mobilisée pour cette étude permet de circonscrire et de borner la recherche. L'étude du vignoble du Jura se focalise sur un village, Arlay, et quelques villages satellites moins importants quant à leur population mais du même modèle. Laboratoire idéal pour cette étude, Arlay est l'archétype de la commune rurale du vignoble du Jura. Lucien Febvre dans son *Histoire de Franche-Comté* vante le département du Jura : « de la Comté, la partie pittoresque, avec ses montagnes et ses forêts, ses vastes horizons et ses vieux châteaux, c'est le Jura ; c'en est la plus variée aussi, la plus digne d'intérêt ; et comme elle frappait davantage, les voyageurs s'y attardaient avec plus de complaisance. »<sup>35</sup> *L'Annuaire de la préfecture du Jura pour l'année 1808* retrace la topographie du vignoble : une bande en légère diagonale « de Salins à Saint-Amour, 7 myriamètres [70 kilomètres] en longueur du Nord au Sud, dans une largeur de 5 à 7 kilomètres tout au plus. [...] Toute cette partie est en culture active, il n'y a peut-être pas, sur toute sa surface 100 hectares de bois. [...] Les villages y sont considérables et très rapprochés. [...] Toutes les productions de la terre y sont d'une grande beauté et aussi savoureuses qu'abondantes. »<sup>36</sup> Arlay se situe au milieu du vignoble, bordé à l'ouest par la plaine de la Bresse aux étangs poissonneux et aux champs de maïs, et à l'est par le premier plateau du Jura mêlant les pâturages aux vastes forêts. Du canton de Bletterans, le chef-lieu, Richard Pyot en 1838 écrit qu'il « arrive au plus beau pays, à la plus riche contrée du Jura, où tout est en plein rapport, où les céréales de toute espèce, les légumes, les graines oléagineuses, les fruits, les vins, les volailles abondent comme sur le sol le plus fécond du royaume. Le canton de Bletterans est cette terre privilégiée, c'est le grenier de l'arrondissement. [...] La rivière Seille fertilise cette terre heureuse [...]. Les derniers coteaux du Jura [...] sont couverts de vignes, tels que Ruffey, Arlay et Quintigny ; là, l'industrie est paresseuse et ne dispute pas à l'agriculture les bras et le temps du vigneron-laboureur. [...] La position topographique d'Arlay est charmante, le sol de cette commune est varié. »<sup>37</sup> « L'industrie paresseuse » exclut de cette étude la proto industrialisation qui se développe dans le Haut-Jura tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, tout comme la bourgeoisie des maîtres de forges. Ces derniers vivent certes à la campagne, sont en relation avec les bourgeois ruraux leurs voisins bourgeois alentours, mais dirigent des usines et sont peu intégrés à la réalité rurale du « vigneron-laboureur ». Village à la fois agricole et vinicole, Arlay s'enorgueillit en outre d'un château, un des plus importants de

---

<sup>35</sup>Febvre, Lucien, *Histoire de Franche-Comté*, Paris, 1922, réimpression Marseille, Laffitte reprints, 1983, p. 262.

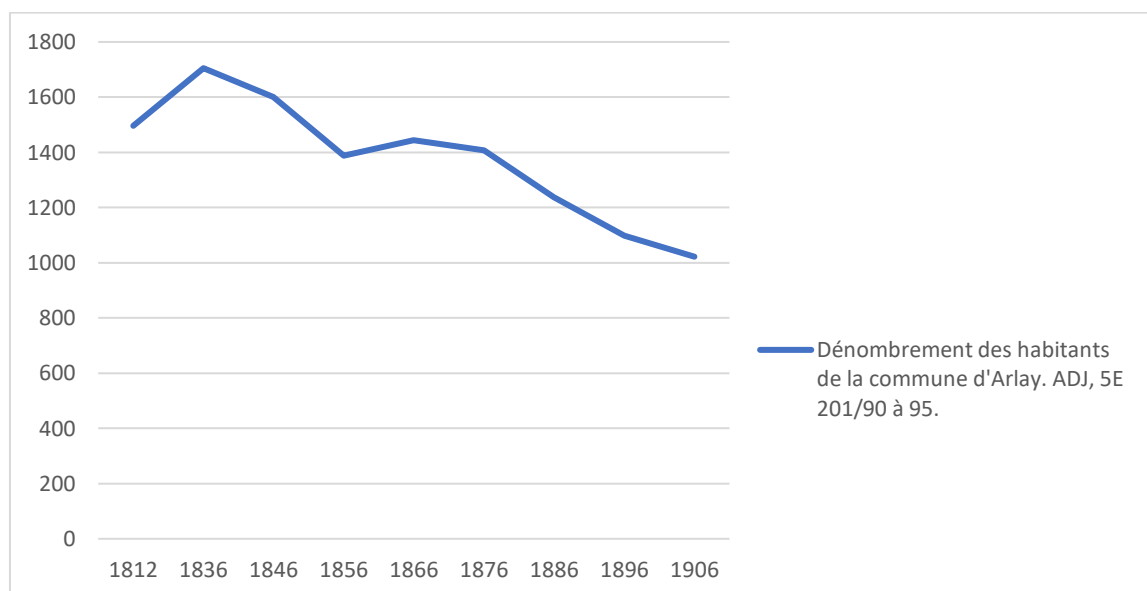
<sup>36</sup>*Annuaire de la préfecture du Jura pour l'année 1808*, Lons-le-Saunier, Delhorme, 1808, p. 85-87.

<sup>37</sup>Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 251-254. Voir la carte des villages environnant Arlay Tableau 11 p 272.



Franche-Comté, dont l'influence est déterminante depuis plusieurs siècles et en particulier au XIX<sup>e</sup> siècle. La dynastie d'aristocrates aux ramifications européennes qui le possède dynamise la commune et entraîne dans son sillage la bourgeoisie rurale, du régisseur des possessions princières au médecin et au notaire. La population d'Arlay varie tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, tout en restant en-deçà de la limite des 2000 habitants fixée pour définir un village. Elle atteint un pic maximal de 1705 habitants en 1836<sup>38</sup> pour redescendre jusqu'aux années 1850 et surtout à partir de 1875. Avec une moyenne de 1400 habitants environ, il est possible au chercheur de s'approprier les noms de la plupart des familles, des plus humbles aux plus puissantes, et de suivre leur évolution au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Tableau 1 : population à Arlay au XIX<sup>e</sup> siècle



Dans le cadre géographique prescrit du vignoble jurassien, le principe suivi a été d'éliminer toutes les sources ne concernant pas directement ou indirectement les bourgeois de village. Ainsi aucun bourgeois de la relativement petite ville viticole de Lons-le-Saunier - 11 391 habitants en 1876<sup>39</sup> - ni même des bourgades comme Arbois - 5027 habitants en 1876<sup>40</sup> - ou Poligny - 5010 habitants en 1876<sup>41</sup> - ne sont l'objet de cette étude. En revanche les bourgeois d'autres communes rurales du vignoble jurassien comme Plainoiseau - 495 habitants en 1876<sup>42</sup> - ou Saint-Lamain - 245 habitants en 1876<sup>43</sup> en font partie. Dans tous ces villages ruraux, certaines maisons et certains domaines ne sont que les résidences secondaires de bourgeois souvent originaires, eux-mêmes ou leurs familles, du village. Ces derniers habitent en ville, et ne reviennent sur leurs terres qu'à la belle saison. À Arlay, il s'agit des lédoniens

<sup>38</sup>Archives départementales du Jura (abrégé dans les notes de bas de page de cette étude par ADJ), 6M513, Recensement, résultats généraux, Lons-le-Saunier, 1876.

<sup>39</sup>ADJ, 6M555, Recensement, résultats généraux, Lons-le-Saunier, 1876.

<sup>40</sup>ADJ, 6M281, Recensement, résultats généraux, Arbois, 1876.

<sup>41</sup>ADJ, 6M718, Recensement, résultats généraux, Poligny, 1876.

<sup>42</sup>ADJ, 6M892, Recensement, résultats généraux, Plainoiseau, 1876.

<sup>43</sup>ADJ, 6M856, Recensement, résultats généraux, Saint-Lamain, 1876.

Jacquier notaires père et fils, du procureur Alphonse Bachod, des Verguet de Dole puis du marquis de Labarge, de la descendance de l'ancien maire Gustave Favier. Cette thèse privilégie les bourgeois ruraux qui n'ont pas d'appartement ou d'hôtel en ville et sont installés à demeure au village en bravant l'isolement des froids hivers. Dans un village comme Arlay, ces bourgeois ruraux comptent trois ou quatre familles, soit au maximum une vingtaine de personnes toutes générations confondues. Sur 1400 habitants, ils ne représentent pas plus de 1,5 % de la population du village, mais, comme nous le démontrerons, un segment influent et incontournable à la campagne. Comme l'écrit Jean-Pierre Jessenne dans *Les campagnes françaises entre mythe et histoire*, « si le XIX<sup>e</sup> siècle est bien le temps où les campagnes françaises font le plein des hommes, [...] la société rurale n'a jamais été réductible à la seule figure du paysan. [...] L'enjeu de l'histoire rurale devient donc de comprendre pourquoi celui-ci s'est imposé dans les représentations et quels ont été finalement les effets d'une hétérogénéité bien plus forte qu'on ne l'a prétendu. »<sup>44</sup>

### 3. L'étude de correspondances

Les bourgeois ruraux du XIX<sup>e</sup> siècle, parce qu'ils ont appris à communiquer par écrit et parce qu'eux-mêmes ou leurs proches se déplacent occasionnellement, laissent à l'historien du social de précieuses traces : des lettres, sur l'analyse desquelles cette étude s'est essentiellement construite. Jean Hébrard rappelle que « l'échange épistolaire reste rare dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », comme l'enquête postale de 1847 en témoigne, mais que « l'accélération [de la correspondance écrite devient] quasi géométrique dès 1850. La France des notables s'adonne volontiers à cette sociabilité à distance que permet l'échange de correspondance. Dans les collèges et les lycées, voire dans les pensions ou les couvents, elle s'est formée à la pratique assidue de l'art de composer dont la lettre est un chapitre obligé. »<sup>45</sup> L'art épistolaire est enseigné au cœur du cursus scolaire des jeunes bourgeois, lesquels le mettent consécutivement en pratique alors qu'ils sont encore pensionnaires au collège ou au couvent afin de correspondre avec leurs familles. Les classes paysannes, quant à elles, communiquent surtout par voie orale et ne se mettront à écrire timidement qu'à la faveur d'une alphabétisation généralisée, du désenclavement des campagnes, de la conscription, du mariage exogamique ou d'un travail en ville. « L'entretien d'une correspondance suppose qu'on y consacre plusieurs heures par jour »<sup>46</sup>, souligne Cécile Dauphin dans *Prête-moi ta*

---

<sup>44</sup>Jessenne, Jean-Pierre, *Les campagnes françaises entre mythe et histoire*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 78.

<sup>45</sup>Hébrard, Jean, « La lettre représentée », dans Robert Chartier (dir.), *La correspondance, les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1991, p. 279.

<sup>46</sup>Cécile Dauphin, *Prête-moi ta plume... : les manuels épistolaires au XIX<sup>e</sup> siècle*, Kimé, coll. « Le sens de l'histoire », Paris, 2000, p. 66.

*plume... : les manuels épistolaires au XIX<sup>e</sup> siècle*, une disponibilité qui n'est compatible qu'avec le mode de vie bourgeois. La lettre ne se démocratise qu'à partir du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. À Arlay le bureau de poste devient le centre névralgique du village. La commune, lorsqu'elle décide de doter le village d'un éclairage public en 1894, choisit « deux lanternes-réverbères », stratégiquement placées « l'une dans la partie haute du village, l'autre au bureau de poste, afin, pour cette dernière, d'éclairer par les soirées obscures d'hiver et les habitants qui auraient à venir à ce bureau, et le courrier qui y passe le soir à 6 heures et demi. Il [est] entendu en outre que la commune [fait] éclairer ces deux lanternes à ses frais. »<sup>47</sup>

Pour John E. Jackson, Juan Rigoli et Daniel Sangsue dans *Être et se connaître au XIX<sup>e</sup> siècle*, « le XIX<sup>e</sup> siècle est celui de la quête de soi »<sup>48</sup>, propice à l'écriture individuelle. Caroline Muller ajoute qu'« écrire un événement dans son journal permet de le resignifier, de se le réapproprier et de lui donner une autre valeur à distance du vécu immédiat. L'écriture de soi est une attention à soi »<sup>49</sup>. La lettre n'est pas tout à fait l'ego-document qu'est le journal intime, un document écrit pour soi, puisqu'elle est destinée à un autre. Elle serait un écrit du for privé, selon l'expression forgée par Madeleine Foisil<sup>50</sup>, au même titre que les livres de raison et les journaux intimes, mais dont l'objectif ne serait pas privé mais public, puisque la lettre est écrite pour être partagée au moins avec une autre personne, parfois davantage. Roger Chartier évoque dans *La correspondance, les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle* « les correspondances des écrivains, des artistes, des hommes politiques » qui sont depuis longtemps « l'objet d'éditions et d'études qui permettent d'entrer au plus profond de ce que l'œuvre ou l'action masque, ou déplace ». Il ajoute que « le sentiment d'effraction est, à l'évidence, plus fort lorsque les épistoliers rencontrés sont des hommes ou des femmes que la postérité n'a pas distingués, et que leurs lettres sont habitées par la banalité des travaux et des jours »<sup>51</sup>. Pour les auteures de *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, « c'est seulement dans la décennie 1980 que l'écriture émanant de personnes « sans qualités » au sens que Robert Musil a donné à cette expression, c'est-à-dire « sans ces qualités exceptionnelles [qui les] distinguent du commun », a brigué le droit à l'édition. [...] Portées par la problématique du privé et de l'attention accordée aux gestes quotidiens, les correspondances ordinaires sont entrées dans le cénacle de l'imprimé [...] et participent autant de la culture d'une époque que celles léguées par les grands dont les moindres gestes sont

---

<sup>47</sup>ADJ 20 p 938, dossiers d'Arlay en préfecture, lettre de Jules Vaudrit au directeur des postes, d'Arlay à Lons-le-Saunier, le 30 novembre 1897. Il s'offusque que la nouvelle municipalité n'éclaire plus la lanterne de la poste, malgré sa fonction essentielle, et qu'elle ait « décidé l'enlèvement qui repose sur une console fortement scellée dans le mur ».

<sup>48</sup>Jackson, John E., Juan Rigoli, Daniel Sangsue, *Être et se connaître au XIX<sup>e</sup> siècle*, Genève, Métropolis, 2006, p. 11.

<sup>49</sup>Muller, Caroline, « Je crois que je l'aimerai de tout mon cœur », dans Stéphane Gougelmann, Anne Verjus (dir.), *Écrire le mariage en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2016, p. 312.

<sup>50</sup>Foisil, Madeleine, « L'écriture du for privé », dans *Histoire de la vie privée*, t. 3, *De la Renaissance aux Lumières*, Philippe Arès, George Duby (dir.), Paris, Le Seuil, 1986, p. 331-369.

<sup>51</sup>Chartier, Roger, Jean Hébrard, conclusion, dans Roger Chartier (dir.), *La correspondance, les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1991, p.451.

aussi observés à la loupe. »<sup>52</sup> Cette étude s'appuie sur des « correspondances ordinaires », dont la vertu heuristique est multiple. Il s'agit pour l'historien du social d'entailler les strates sédimentaires, de mobiliser les représentations dans une lecture analytique et hypercritique. En surface, le scripteur délivre platement une information, dont l'intérêt brut n'est certes pas à négliger. Ensuite, à l'instar de François-Joseph Ruggiu, le chercheur se doit aussi « d'aller au-delà de la fonction illustrative à laquelle ces textes avaient souvent été réduits » et d'exhumer les « exemples destinés à s'insérer dans une argumentation construite en dehors d'eux »<sup>53</sup>. Il contextualise, met en situation les cas particuliers et les représentations à l'œuvre dans le contexte social et les pratiques culturelles d'une époque. Il « classe, découpe, ajuste et rapièce, suggère une nouvelle lecture, en partie soufflée par le questionnement historiographique du moment »<sup>54</sup>, il étudie la circulation des lettres et leur évolution. François-Joseph Ruggiu vante le travail sur les écrits du for privé, « particulièrement utiles à toutes les approches qui partent de l'individu et qui cherchent à comprendre la manière dont il s'inscrit dans un espace social, à étudier la gamme des comportements possibles qui s'offraient à lui dans une situation donnée et à reconstituer les chaînes qui le conduisent à un choix opéré au sein des différents systèmes de contraintes, qu'elles soient normatives, sexuées, économiques, socioculturelles ou conjoncturelles, qui l'enserraient. »<sup>55</sup> Il relève que ces documents, émanant des individus, ne peuvent pas avoir le même statut épistémologique que ceux à partir desquels les méthodes quantitatives de l'histoire sociale des années cinquante et soixante se sont déployées.<sup>56</sup> Le chercheur leur attribue cependant la valeur qui leur est due : « Le cas est plus et il est autre chose qu'un exemple »<sup>57</sup>, écrivent Jean-Claude Passeron, Jacques Revel et Yan Thomas. Il sait que les épistoliers sont, selon l'expression de Marc Bloch, les « témoins malgré eux »<sup>58</sup> de leur temps, qu'ils ne peuvent donner que leur version orientée du réel. « Les lettres, c'est le style à nu ; les livres, c'est le style habillé »<sup>59</sup>, écrit Lamartine à propos de la correspondance de Madame de Sévigné. La spontanéité de la lettre « supposée traduire avec une évidente

---

<sup>52</sup>Dauphin, Cécile, Pierrette Lebrun-Pézerat, Danièle Poublan, *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 23.

<sup>53</sup>Ruggiu, François-Joseph, « Les écrits du for privé : pertinence d'une notion historique », dans Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les Écrits du for privé en France*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Université Paris-Sorbonne, 2014, p. 14.

<sup>54</sup>Dauphin, Cécile, Pierrette Lebrun-Pézerat, Danièle Poublan, *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 20.

<sup>55</sup>Ruggiu, François-Joseph, « Les écrits du for privé : pertinence d'une notion historique », dans Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les Écrits du for privé en France*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Université Paris-Sorbonne, 2014, p.25.

<sup>56</sup>Ruggiu, François-Joseph, « Les écrits du for privé : pertinence d'une notion historique », dans Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les Écrits du for privé en France*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Université Paris-Sorbonne, 2014, p. 14.

<sup>57</sup>Passeron, Jean-Claude, Jacques Revel et Yan Thomas, *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005, p. 18.

<sup>58</sup>Bloch, Marc, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, (1e éd. 1949), Cahier des Annales, Paris, Librairie Armand Colin, 2e édition, 1952, p. 38.

<sup>59</sup>Lamartine, Alphonse de, *Cours familier de littérature*, « Entretien VII : Madame de Sévigné », Paris, chez l'auteur, 1856, t. 2, p.136.

transparence les pensées et les sentiments, les gestes et les actions »<sup>60</sup> est trompeuse. Elle fait d'autant plus illusion que l'art épistolaire exige l'aisance et le naturel, et qu'aucune des lettres sélectionnées pour cette étude n'a été écrite dans un but littéraire ou pour être conservées en vue d'une diffusion ou encore moins d'une impression. « L'imaginaire critique qui prévaut jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne cessera d'exalter dans la lettre les manifestations de ce naturel que la littérature est censée ignorer »<sup>61</sup>, écrit Brigitte Diaz dans *L'épistolaire ou la pensée nomade*. La lettre est pourtant bien le fruit d'une construction intellectuelle conditionnée, qui s'intègre à un système prédéfini de représentations et dépasse l'identité propre de son auteur. Dans *La pensée romanesque du langage*, Philippe Dufour analyse l'anthropologie du langage, « révélant que les groupes d'hommes utilisent les mots afin de configurer « leur » réalité. »<sup>62</sup> Les mots employés dans chacune des lettres sont représentatifs d'une identité sociale, choisis et adaptés à dessein pour être lus soit par la même strate sociale, soit par une autre. Aussi le champ lexical des épistoliers de cette étude, emblématique de la bourgeoisie rurale du vignoble jurassien, est-il mis en exergue en amont de chaque chapitre. Comme l'écrivent les frères Goncourt dans leurs *Portraits intimes du dix-huitième siècle*, les lettres sélectionnées pour cette étude rapprochent l'historien au plus près de l'« être bourgeois » : « Seule la lettre autographe fera toucher du doigt le jeu nerveux de l'être sous le choc des choses, la pesée de la vie, la tyrannie des sensations. Seule elle dira les penchants, les goûts, les inclinations, les instincts, le secret conseil où se règlent les actions des hommes. Seule elle dira le pourquoi et le comment de cette œuvre, de cette volonté devenue fait. [...] Seule elle montrera sur le vif cette santé de l'esprit : l'humeur. Seule la lettre autographe sera le confessionnal où vous entendrez le rêve de l'imagination de la créature, ses tristesses et ses gaietés, ses fatigues et ses retours, ses défaillances et ses orgueils, sa lamentation et son inguérissable espoir. »<sup>63</sup> La lettre est un document à la fois sociologique et humain. On y lit les émotions, les désirs, les frustrations, avec une éloquence qui se dissimule peu derrière les conventions, la pudeur ou l'euphémisme, un langage qui ose, se desserre des formes et obligations, peu bridé par les convenances. L'écriture quotidienne retenue dans cette étude se distingue de l'écriture rétrospective, dans laquelle le rapport au temps est celui du recul. Selon l'analyse de Krzysztof Pomian dans *L'ordre du temps*, la lettre quotidienne est une « découpe de la journée en plusieurs états de perception sélective de différents événements. [...] La discontinuité entre ces événements et les non-événements est révélatrice. »<sup>64</sup> L'exercice de l'écriture quotidienne peut être aussi commenté par les épistoliers eux-mêmes dans un métadiscours qui révèle le recul que peut avoir l'écrivain dans son rendez-vous quotidien avec son papier à lettres et sa façon d'écrire. Michelle Perrot, à propos de la correspondance d'une famille de Saumur

---

<sup>60</sup>Chartier, Roger, préface, dans Cécile Dauphin, Pierrette Lebrun-Pézerat, Danièle Pouban, *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 13.

<sup>61</sup>Diaz, Brigitte, *L'épistolaire ou la pensée nomade*, Paris, PUF, coll. « Écriture », 2002, p. 14.

<sup>62</sup>Dufour, Philippe, *La pensée romanesque du langage*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 15.

<sup>63</sup>Goncourt, Edmond et Jules de, Préface de la première édition des *Portraits intimes du dix-huitième siècle*, Paris, E. Dentu, 1856-1858, citée d'après Edmond et Jules de Goncourt, *Préfaces et manifestes littéraires*, Genève, Slatkine reprints, coll. « Ressources », 1980, p. 162-164.

<sup>64</sup>Pomian, Krzysztof, *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984, p. 16.

étudiée par Caroline Chotard-Lioret<sup>65</sup>, relève « l'intensité et le contenu des échanges épistolaires intrafamiliaux, des frontières du dicible et de l'indicible. L'indicible : l'argent, la mort, le sexe. Le dicible : la maladie, le détail quotidien, les enfants encore et toujours. »<sup>66</sup> La bourgeoisie rurale du Jura, dans ses lettres, repousse amplement les frontières de l'indicible. On le verra, le bourgeois de village, isolé, est plus éloigné qu'en ville du regard collectif d'une bourgeoisie à la morale et au conformisme conservateur n'admettant aucune originalité. Détaché de la censure quotidienne du groupe bourgeois, son discours est plus libre.

Face à sa bonne fortune d'avoir pu réunir un corpus important de lettres de bourgeois ruraux du vignoble du Jura, détenues pour la plupart entre des mains privées, et après son travail herméneutique, le chercheur se doit de rester lucide : il sait qu'elles ne représentent qu'une infime partie de la correspondance de chacun des épistoliers tout au long de sa vie. Les autres lettres peuvent être détruites, dispersées, perdues ou non disponibles à ce jour, les corpus sont tronqués. Ce qui est dit à un moment donné et a été conservé est peut-être contredit ultérieurement, ce qui engendre une certaine prudence dans les généralisations<sup>67</sup>. Une correspondance familiale est le résultat d'une construction faite de tris et d'archivages motivés par le hasard ou la volonté, dont l'historien peut parfois reconstruire les intentions qui ont conduit la famille à conserver ou à détruire les courriers au fil des générations.

Cette étude se fonde sur les lettres retrouvées d'un tout petit nombre de bourgeois ruraux, circonscrits dans quelques villages d'un territoire minuscule à l'échelle de la France, le vignoble du Jura. Est-elle généralisable à d'autres régions, à d'autres bourgeois ruraux ? Prenons un exemple franc-comtois au XIX<sup>e</sup> siècle de ce débat entre le singulier et l'universel, largement épilogué et conceptualisé depuis les années 1970 par les historiens de la microhistoire, dans le sillage de Carlo Ginzburg<sup>68</sup> : lors de l'exposition du tableau de Courbet *Un enterrement à Ornans* – tableau qui entre au Louvre en 1881 - le poète, romancier et critique Théophile Gautier, choqué par le format de la toile, aux proportions jusqu'alors réservées à la peinture d'histoire, écrit dans *La Presse* du 15 février 1851<sup>69</sup> : « Nous dirons à M. Courbet qu'en admettant ces proportions pour un sujet vulgaire, nous eussions désiré qu'il lui conservât un intérêt pour le général, et ne le circoncrivît pas dans une étroite localité. [Il] donne ainsi à un deuil obscur le développement d'une scène historique ayant marqué dans les annales de l'humanité. » Anne Martin-Fugier dans *La vie d'artiste au XIX<sup>e</sup> siècle* ajoute que les critiques de

---

<sup>65</sup>Chotard-Lioret, Caroline, *La socialité familiale en province : une correspondance privée entre 1870 et 1920*, thèse de doctorat sous la direction de Georges Balandier, Université Paris V Descartes, 1983.

<sup>66</sup>Perrot, Michelle, « La vie de famille », dans Philippe Ariès, Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 188.

<sup>67</sup>A titre d'exemple, Marie Berthelet cite en 1883 une correspondance de son fils Charles, compromettante vis-à-vis de sa future épouse, qu'ils décident de réunir et d'enfermer dans le tiroir d'un secrétaire de leur maison d'Arlay. Ces lettres, sans doute découvertes par la femme de Charles Berthelet et détruites, n'ont pas été retrouvées. Voir la citation de Marie Berthelet p. 29 accompagnée de sa note de bas de page n°75 et la prosopographie de Charles Berthelet p 710.

<sup>68</sup>Ginzburg, Carlo, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier frioulan du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1993, [1976], 220 p., et Ginzburg, Carlo et Carlo Ponti, « La microhistoire », *Le Débat*, 10, décembre 1981, p. 133-136.

<sup>69</sup>Schlesser, Thomas, « Hair Courbet », dans Yves Sarfati (éd.), *Transferts de Courbet*, Paris, Dijon, les Presses du réel, 2013, p. 189.

l'époque se gaussent que Courbet ait pu représenter dans son tableau « des gens que tous les Francs-Comtois du département peuvent reconnaître »<sup>70</sup> : la toile anecdotique ne pouvait, selon eux, acquérir un sens universel qui aurait motivé son étendue. Les épistoliers jurassiens de cette thèse, eux aussi bien connus de leurs contemporains dans leur étroite localité, auraient pu assister à l'enterrement s'il s'était déroulé à Arlay ou dans un des villages du vignoble. Ce sont les mêmes bourgeois ruraux qu'à Ornans, aussi obscurs et indignes d'un intérêt national, mais catalyseurs d'un travail les représentant sans les confiner dans les limites de leur terroir.

## 4. Présentation du corpus documentaire et des fonds mobilisés

### 4.1. Les correspondances retenues

Sur plus de dix-mille lettres du XIX<sup>e</sup> siècle parcourues, 1192 lettres envoyées et 1128 lettres reçues ont été exploitées pour étayer cette étude. 694 lettres actives ont été écrites d'Arlay, 878 ont été envoyées depuis le vignoble jurassien. 434 lettres passives sont reçues à Arlay. Alors que Anne-Marie Sohn relaye que « le journal intime et la lettre relèvent [...] au XIX<sup>e</sup> siècle de la sphère féminine »<sup>71</sup>, ici l'écriture féminine ne concerne que 53% du total des lettres, soit 633 lettres ; les lettres écrites à des correspondantes sont au nombre de 165, moins de 15% des lettres envoyées. L'épistolière la plus jeune a 14 ans, la plus âgée 82 ans ; chez les hommes, le plus jeune auteur de lettres a 16 ans, le plus âgé 79 ans. 719 lettres proviennent des archives privées de la famille Abry d'Arcier, dont une série de 509 lettres écrites chaque jour entre 1882 et 1885 par Marie Berthelet à son fils Paul, militaire, soit 60% du corpus de correspondances utilisé ; 294 lettres, soit 25%, sont issues des archives privées du château d'Arlay ; les archives privées de la famille Loiseau avec 59 lettres et du Fonds Labordère des Archives Départementales du Jura avec 55 lettres représentent approximativement deux fois 5% de la totalité des lettres analysées. Les 5% de courriers restants sont partagés entre les archives privées des familles Vannier et Vaudrit.

Les lettres, conçues comme des échanges, sont tronquées : une seule voix se fait entendre alors qu'une règle de bonne éducation impose une réponse à tout courrier arrivé et qu'à toute lettre correspond en théorie une autre lettre en retour. « La quantité de lettres archivées ne doit pas masquer toutes celles qui ont disparu, et dont les lettres existantes signalent

---

<sup>70</sup>Martin-Fugier, Anne, *La vie d'artiste au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pluriel, 2016, p. 163.

<sup>71</sup> Sohn, Anne-Marie, *La fabrique des garçons*, Paris, Textuel, 2015, p. 6.

l'existence »<sup>72</sup> : la signification de cette omniprésence de la lettre dans la lettre a été parfaitement étudiée par Cécile Dauphin, Pierrette Lebrun-Pézerat et Danièle Pouban dans *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, tout comme le rituel, le cérémonial, la banalité, la civilité des correspondances, dans une perspective autant anthropologique qu'historique.

Les échanges entre époux, entre mère et enfant, entre père et gendre, ou dans une même fratrie représentent 680 courriers envoyés, soit 57% des 1192 courriers analysés, en revanche les lettres entre membres d'une même famille au-delà du 3<sup>ème</sup> degré ne s'élèvent qu'à 36 lettres, soit 3% de la correspondance exploitée totale. Les lettres des cousins ou des oncles et tantes sont, au fil des temps, détruites alors que les lettres du nucléo familial sont mieux conservées. Les lettres des amis sont tout aussi rares dans les archives familiales, alors qu'on peut lire dans le texte de nombreux courriers à quel point la correspondance entre amis est constante et abondante. Elle n'est ici représentée que par quarante-neuf lettres, 4% des courriers retenus. 64% des courriers sont ainsi issus de la sphère familiale et amicale, tandis que 36 % sont des correspondances professionnelles. Un tableau récapitulatif du nombre de lettres utilisées pour cette étude, reçues et envoyées, classé par patronymes des épistoliers ou des destinataires, est présenté dans l'annexe 2 « Nombre de lettres envoyées et reçues » page 725.

« De grâce, brûlez ma lettre »<sup>73</sup>, écrit Adrienne de Grivel à sa correspondante, qui conserve pourtant la missive. Dans quel but certaines lettres reçues, ainsi que quelques copies de lettres écrites sont-elles parfois conservées ? Est-ce un hasard dû à une absence de tri, à la possibilité d'accumuler les vieux papiers dans les secrétaires, les placards, les soupentes et les greniers des grandes maisons bourgeoises de la campagne, dans des espaces qu'il est difficile d'obtenir en ville ? Est-ce de l'ordre de la collection afin, comme l'écrivent les auteures des *bonnes lettres* de « dénier à l'objet son rôle d'instrument, l'abstraire de son usage, lui assigner de nouvelles fonctions »<sup>74</sup> ? Marie Berthelet écrit à son fils cadet, militaire à Carcassonne : « Il est convenu avec Charles [le fils aîné] qu'il me rendra toutes nos lettres, et qu'il fera un paquet à ton adresse, on les mettra dans le bas de ton secrétaire [...]. Certaines lettres reflètent trop crûment la pensée de ton frère sur sa cousine [Isabelle de Lauzière, cousine et future épouse]. »<sup>75</sup> Charles Berthelet a écrit à sa mère, sans doute alors qu'il vivait étudiant à Paris,

---

<sup>72</sup> Dauphin, Cécile, Pierrette Lebrun-Pézerat, Danièle Pouban, *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 71.

<sup>73</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, lettre d'Adrienne de Grivel à Juliette Regaud, écrite au château de La Muye à Domblans vers 1843, expédiée à Arlay. Voir la prosopographie de Juliette Regaud née Maigrot p. 697.

<sup>74</sup> Dauphin, Cécile, Pierrette Lebrun-Pézerat, Danièle Pouban, *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 79.

<sup>75</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Voir les prosopographies de Marie Berthelet née Regaud p 699 et de Paul Berthelet p 711.

En notes de bas de pages, et afin de les contenir généralement sur une seule ligne, toutes les lettres mentionnées seront annotées sous la forme suivante : origine du fonds d'archives cité, année, mois et jour de l'écriture de la lettre, auteur et destinataire, lieu de rédaction et lieu de réception.

L'abréviation « *ibid.* » renverra à la note de bas de page immédiatement précédente quant à l'auteur de la lettre, le destinataire, les lieux d'expédition et de réception.



laquelle a conservé ses lettres et les lui a rendues à son retour chez eux à Arlay. La sémantique du mot « rendra » est intéressante : la lettre appartient au destinataire. Charles Berthelet rend « leurs » lettres à sa mère, mais, au risque de les compromettre tous les deux, ne les détruit pas et les cache dans le secrétaire d'une personne tierce, le jeune fils cadet. La valeur affective des échanges est plus forte que le danger d'altérer l'avenir. Ainsi une des activités récurrentes de la famille Berthelet est de ressortir d'anciens courriers et de les commenter. « Hier pour user mon après-dîner, j'ai relu des vieilles lettres, j'en ai retrouvées du pauvre papa et tes lettres de Dole »<sup>76</sup>, écrit Marie Berthelet en 1883. « Nous avons mis dans un panier, écrit-elle encore, divers papiers trouvés dans le pupitre de ma pauvre mère Juliette. En les passant en revue, nous avons mis la main sur deux lettres de Charles Nodier adressées à ton grand-père et deux lettres de Rouget de Lisle adressées à une de nos vieilles amies Fanny Tercy. Ces dernières n'étant pas de notre famille, si ton frère trouve un prix, il les vendra. »<sup>77</sup> Seules les lettres familiales devraient être préservées selon Marie Berthelet. En 1884, les Berthelet savourent les lettres, écrites sous l'Empire, des aïeux Abry d'Arcier et Maigrot<sup>78</sup>, « images d'années révolues, restituées hors de toute actualité », qui, par leur présence dans les archives familiales, assurent selon les auteures de *Ces bonnes lettres* « de la continuité du temps et des générations »<sup>79</sup>.

Les correspondances sélectionnées dans cette étude proviennent de six fonds archivistiques, dont cinq appartiennent à quatre propriétaires privés et le sixième est public, conservé aux Archives Départementales du Jura. Pour chacun de ces fonds, l'annexe 1 « Prosopographies » page 677 présentera, un à un, les principaux épistoliers retenus et il sera aisé de s'y référer pour distinguer les liens familiaux au sein des familles bourgeoises étudiées sur plusieurs générations. Chaque prosopographie a été réalisée à partir de l'état civil, de sites généalogiques tels que Geneanet ou Filae après vérification, de l'annuaire prosopographique du comité des travaux historiques et scientifiques – CTHS –, des délivrances de passeports à l'intérieur pour une succincte description physique<sup>80</sup>, des contrats de mariage, des contributions, des successions, ainsi que des différentes archives privées d'où proviennent une grande partie de la correspondance. Un échantillon de chacune des écritures des épistoliers sera ensuite proposé, légendé de sa transcription. Le cas échéant, un portrait peint, dessiné

---

<sup>76</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 18, *ibid.*

<sup>77</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 19, *ibid.* Charles Nodier (1780-1844) est écrivain, romancier et académicien. Il épouse Désirée Charve en 1808 et fréquente Évariste Maigrot - gendre de Bonaventure Abry d'Arcier - alors qu'il séjourne dans sa belle-famille à Quintigny dans les années 1810. Rouget de Lisle (1760-1836) est militaire, poète et musicien. Tous deux sont membres de la Société d'émulation du Jura, et font l'objet d'une fiche prosopographique à leurs noms rédigées pour le Cths (prosopographie de la France savante),

<https://cths.fr/an/savant.php?id=123448> et <https://cths.fr/an/savant.php?id=112206>.

Fanny Tercy (1782-1831), écrivaine, demi-sœur par alliance de Charles Nodier.

<sup>78</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 19, *ibid.*

<sup>79</sup> Dauphin, Cécile, Pierrette Lebrun-Pézerat, Danièle Poublan, *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 80.

<sup>80</sup> ADJ, 5E 201/106 et 5E 201/107, Arlay, passeports à l'intérieur.

ou photographié issu de collections particulières illustrera l'auteur des courriers et ses proches. Un tableau généalogique succinct complètera pour chacun des six fonds la description des générations successives d'épistoliers d'une même famille.

## 4.2. Les autres sources

Les Archives départementales du Jura ont fourni le principal complément d'informations nécessaire à l'élaboration de cette étude et les notes infrapaginales du texte précisent la référence exacte de chaque document utilisé : Les séries M pour les élections municipales et cantonales, ainsi que les collèges électoraux de la sous-série 3M, O pour les dons éventuels à la fabrique ou au bureau de bienfaisance des communes, P pour les documents fiscaux, R pour les affaires militaires, U pour les affaires judiciaires, V pour les relations des bourgeois ruraux avec l'Église. Le fonds 4E regroupant les actes et les répertoires des notaires est une source inépuisable pour un travail d'histoire sociale, que ce soit par le biais des contrats de mariage, des testaments, des inventaires après décès. Lons-le-Saunier, Bletterans possèdent plusieurs offices notariaux, de nombreux villages de moins de 2000 habitants en sont également pourvus. Celui d'Arlay travaille beaucoup : 280 actes pour François Vaudrit en 1828, 442 actes pour Alphée Chavant en 1884. La sous-série Q répertorie par bureaux les incontournables registres de l'Enregistrement d'actes civils publics, les mutations par décès, les tables et les déclarations de successions. Les archives communales de la sous-série 5E, en particulier celles d'Arlay, ont été amplement examinées et exploitées, notamment les registres de délibérations du conseil municipal, lus *in extenso* pour tout le XIX<sup>e</sup> siècle à Arlay, ainsi que les matrices cadastrales, les registres de contributions et les impositions diverses, les tableaux de population et les recensements - décennaux pour la commune d'Arlay -, les listes censitaires, les affaires militaires, les registres de police et de garde nationale, les listes électorales, les archives concernant les adductions d'eau, les travaux publics, le culte, le bureau de bienfaisance, la bibliothèque populaire, la musique municipale et les biens communaux. Enfin la série J contient de nombreux fonds privés entrés aux Archives départementales du Jura par achats, dons ou legs. Plusieurs de ces fonds ont été consultés et écartés de ce travail : les fonds Jobez 34J et Monnier 110J concernent les maîtres de forges et une bourgeoisie liée à l'industrie, le fonds Lajeunesse 149J est lié à la seule activité du moulin d'en haut à Arlay et n'a été exploitable que pour de rares facturations à des bourgeois ruraux, le fonds Bougaud-Sauthier 94J à Ruffey abonde en partages, de documents d'achats et de ventes de parcelles, de legs, de contrats de mariage, mais n'offre que de rares documents du for privé. Seul le fonds Labordère 51J s'est trouvé riche d'une correspondance importante écrite par des bourgeois ruraux du vignoble du Jura, à Plainoiseau.

L'état des sources sur lequel s'appuie cette thèse est recensé page 637.

Cette recherche n'aurait pu être réalisée sans une connaissance intime de plusieurs maisons bourgeoises du vignoble du Jura et de leurs architecture et décoration intérieure, habitées par les mêmes familles depuis parfois plus de trois cents ans et reflétant la permanence d'un XIX<sup>e</sup> siècle encore proche. Un accès souvent illimité aux collections privées, conservées dans ces maisons bourgeoises, d'objets, de meubles, de tableaux, dessins et gravures, d'instruments de musique, de partitions, de tissus, d'accessoires, de livres, de portraits peints ou photographiés ayant appartenu à l'un ou l'autre des épistoliers du XIX<sup>e</sup> siècle fut une source d'inspiration et un vecteur d'information inestimables.

## 5. Perspective et plan

Il a été possible, une fois les lettres sélectionnées et en partie transcrites, de classer par thèmes une grande quantité d'extraits de la narration épistolaire. Ainsi une ou plusieurs phrases, ou même simplement quelques mots – soit au total 3929 passages prélevés dans les correspondances - ont-ils été répertoriés en 114 éléments conceptuels aussi divers que l'intimité, les fermages, l'héritage, la charité, la violence, les dettes ou le genre. Les occurrences de chacune de ces thématiques sont intéressantes pour s'immiscer dans la pensée et les monomanies du bourgeois rural, au plus près des représentations de sa pensée. La position qu'il tient au sein de la société rurale le préoccupe autant que son travail et que sa fortune ou ses revenus, respectivement 157, 165 et 124 occurrences. La nature, la culture de la terre et de la vigne s'imposent en cumulant 415 occurrences. La maison 114 occurrences, les domestiques 200, les distractions 108, la musique 96, les activités genrées 88 sont des catégories récurrentes. Les relations du bourgeois rural avec ses proches, famille ou amis, 263 occurrences, sont prépondérantes au sein de son récit. Un nuage de mots illustre graphiquement la hiérarchie des occurrences.

Tableau 2 : nuage de mots

et occurrence des 114 thèmes exprimés dans les lettres des bourgeois ruraux.



Le choix des thématiques est naturellement biaisé par le chercheur qui assigne telle ou telle catégorie aux pensées bourgeoises et en délaisse d'autres, en fonction de l'intérêt de sa recherche. Cette classification, si séduisante et instructive qu'elle soit, ne saurait fournir de canevas pour cette étude : une petite occurrence peut aussi se révéler riche de sens et d'interprétation. Aussi le plan qui a été choisi reprend-il en partie les grands thèmes repérés dans les courriers des bourgeois ruraux, à leur tour analysés et remaniés.

Il se divise en quatre parties.

Une première partie définit la position du bourgeois au sein de la société rurale, dans un temps long et un ordre social en continuité avec le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le champ lexical qu'il manie et la sémantique qui en découle sont surprenants et méritent un premier développement. À titre d'exemple, n'est-il pas paradoxal que les mots « bourgeois » et « rural », sujets de cette étude, soient totalement absents du langage d'un bourgeois rural au XIX<sup>e</sup> siècle ? « Être bourgeois » implique avant tout un avoir bourgeois fait de patrimoine, de revenus et de dettes, et se confond souvent avec « être propriétaire ». Le bourgeois rural s'intéresse ouvertement à son argent et tient en équilibre l'abondance et le manque dans une parcimonie calculée et transmise. La notion de travail, essentielle dans la définition du bourgeois urbain, doit être plus nuancée pour le bourgeois rural dont l'éventail de professions à sa disposition au village est réduit. Cette dernière sous-partie inclut la perception qu'ont les femmes bourgeoises actives de leur propre « métier » qui n'est pas seulement domestique.

La deuxième partie met en exergue la singularité d'être bourgeois en milieu rural. La culture de la terre et les fermages régissent le quotidien. En pays vigneron, l'exploitation du raisin et la vente des vins issus des caves bourgeoises, mais aussi les fréquentations prohibées des cabarets mobilisent la bourgeoisie rurale. L'imbrication des bâtiments de ferme implique une proximité réelle avec les animaux ainsi qu'une attention aiguë pour les marchés et les foires locaux. Les bourgeois de la campagne savent gérer une certaine brutalité de l'univers rural qui

les entoure : les corps sont mis à l'épreuve, tout autant que les sens. Cette étude aborde l'histoire du ressenti dans la confrontation au bruit, aux odeurs, au froid. Vivre dans un village, avec ou sans cheval et voiture, entrave les rayonnements spatiaux mais le bourgeois rural sait voyager, et s'est construit une représentation de la ville qu'il fréquente épisodiquement. Enfin la présence constante d'une nature omniprésente qu'il s'agirait de maîtriser commande son comportement, tout autant que la mesure et l'emploi de son temps.

La maison, valeur refuge et de prestige de la bourgeoisie de village, sert de cadre à une troisième partie qui décrypte les usages bourgeois à l'intérieur et qui fait le pendant de la deuxième partie tournée vers l'extérieur. L'architecture de la demeure bourgeoise est plurielle. Symbole de son statut, le bourgeois en prend soin : il revendique son attachement à la maison de famille. La décoration intérieure, parfois décalée par rapport aux innovations citadines, est mise en scène pour refléter sa position et son ancrage héréditaire, et indique son mode de vie. Les domestiques y circulent librement sans la configuration haussmannienne des cuisines reléguées au fond des couloirs et desservies par des escaliers de service. Ils prennent une place considérable dans le fonctionnement quotidien et les maîtres en sont à la fois très proches et très distants. Le bourgeois et la bourgeoise à la campagne se distinguent-ils de leurs contemporains citadins lorsqu'ils évoquent sans tabou de nombreux sujets liés à l'hygiène, à l'intimité, à la sexualité, et ne dédaignent pas les grivoiseries ? L'apparence est un des signes distinctifs d'une bourgeoisie qui s'habille, se pare d'accessoires, accumule quitte à recycler, et élabore la représentation de soi jusque dans ses portraits photographiques. L'attitude du bourgeois rural vis-à-vis de la religion varie, quant à elle, selon l'individu, le sexe, l'époque et offre parfois une vraie réflexion personnelle. Une des caractéristiques de la bourgeoisie face à un monde rural au travail incessant, est qu'elle possède beaucoup de temps libre qu'elle organise en loisirs et divertissements. La lecture, souvent partagée, et la musique occupent une place de choix. L'étude des délassements des deux sexes à la campagne au XIX<sup>e</sup> siècle éloigne les stéréotypes genrés, en particulier au sein de la gente masculine dont les comportements ne semblent pas toujours conditionnés par les diktats du genre. Le bourgeois rural passe beaucoup de temps à table, en famille et avec ses amis, dans un rite codifié à l'extrême. Il reste discret quant à son engagement politique mais laisse entrevoir de grandes tendances.

La quatrième et dernière partie s'intéresse aux étapes de la vie du bourgeois rural et sa relation aux autres. Elle suit l'évolution de l'enfant bourgeois jusqu'à l'âge adulte, évoque le système éducatif et questionne l'affection au sein des familles. Le mariage est un élément clef du système bourgeois, union de deux familles plus que la fondation d'un couple. En vieillissant, les aléas de santé et les remèdes deviennent un vrai sujet de préoccupation, jusqu'à une mort bourgeoise scénographiée avec précision. Tout au long de sa vie, le bourgeois rural compose avec l'altérité. Dans son village, il interfère à sa façon avec la pauvreté la plus extrême et sait aussi gérer ses relations avec de grandes richesses bien supérieures à la sienne. Du fait de son relatif isolement à la campagne, une particularité que ne connaît pas le bourgeois urbain, sa sociabilité est large et dépasse grandement la parentèle ou le cercle bourgeois et s'oriente sur son voisinage rural. Cette étude s'attarde sur la psychologie du bourgeois dans son rapport à

l'autre. Parce qu'il est conditionné à être à l'aise dans la relation sociale, il est capable de manier et parfois même de mêler plusieurs strates de relations et se crée un écosystème qu'il saura transposer au gré d'un éventuel déplacement.

Ce travail se concentre sur le XIX<sup>e</sup> siècle est empiète à peine sur le XX<sup>e</sup> siècle. Ce choix est dicté par les courriers dépouillés, lesquels se raréfient à partir de 1895. Ce temps long de cent ans, de 1800 à 1900, est empreint de bouleversements politiques, de progrès scientifiques et techniques majeurs, de mutations d'habitudes et de mentalités d'un siècle en mouvement. Il a pourtant été délibérément choisi de traverser le siècle, de chapitre en chapitre, sans périodisation et d'étayer cette résolution en s'intéressant, tout en respectant la chronologie, à la permanence structurelle de la société bourgeoise rurale. La majeure partie des correspondances étudiées appartiennent à des familles bourgeoises qui sont installées dans un même village pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, sur trois ou quatre générations successives ; pendant cette longue période, peu ou pas de familles bourgeoises nouvelles s'investissent et s'établissent à Arlay. Il manquera à cette étude la bourgeoisie issue des professions judiciaires ou de l'éducation, les industriels, les négociants importants et tous les fonctionnaires : ils sont rares ou absents des villages de moins de 2000 habitants. Les bourgeois de la campagne dont le portrait est ici dressé ne sont guère ceux de Charles Morazé, ces *bourgeois conquérants* qui ont su « tirer parti des armes techniques que la science en progrès offrait aux hommes »<sup>81</sup>, mais un maillon essentiel de la chaîne qui lie toute la société rurale, c'est-à-dire une majorité de Français au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>81</sup>Morazé, Charles, *Les bourgeois conquérants, La montée en puissance, 1780-1848*, t. 1, Bruxelles, Complexe, 1985, p. 3.



## Première partie : Une position

Une première partie rythmée par trois sous-parties s'attachera à définir l'identité du bourgeois rural du vignoble jurassien au XIX<sup>e</sup> siècle et aux représentations qu'il propose de lui-même et de la société qui l'entoure, à travers ses correspondances. Il a semblé essentiel de s'intéresser de prime abord au vecteur de communication qu'est l'écriture bourgeoise à la campagne et sur laquelle s'est construit cette étude. L'analyse de l'expression écrite et parfois orale retranscrite dans les lettres permet une approche singulière de la bourgeoisie. Cette dernière ne s'identifie guère à une classe, ou à un groupe, mais revendique littéralement sa position au sein de la société rurale, encadrée par une paysannerie en évolution et une noblesse locale avec laquelle elle fraye aisément, tant par ses alliances que par son mode de vie. Cette position se défend sur des critères quantitatifs de fortune en patrimoine et en revenus et qualitatifs quant à l'image que le bourgeois rural sait construire autour de ses biens et de son aisance apparente. « D'une perversion de la relation des représentations, les formes de théâtralisation de la vie sociale dans la société d'Ancien Régime donnent l'exemple le plus manifeste. Toutes visent, en effet, à faire que la chose n'ait d'existence que dans l'image qui l'exhibe, que la représentation masque au lieu de désigner adéquatement ce qui est son référent. [...] La position « objective » de chaque individu [est] dépendante du crédit qu'accordent à la représentation qu'il donne de lui-même, ceux dont il attend la reconnaissance. »<sup>82</sup> La réflexion de Roger Chartier dans *Au bord de la falaise, l'histoire entre certitudes et inquiétudes*, s'applique à l'Ancien Régime mais perdure dans une campagne au XIX<sup>e</sup> siècle où l'ancien régime social est prégnant jusqu'aux années 1880. Enfin si la position du bourgeois rural peut être acquise ou confortée par sa profession, le choix est limité et cette dernière n'est pas une condition nécessaire au statut de bourgeois pour le propriétaire terrien.

---

<sup>82</sup> Chartier, Roger, *Au bord de la falaise, l'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 80.



## 1. Typologie et critères

La typologie de la bourgeoisie rurale passe par une approche linguistique qui englobe un examen lexicologique, stylistique et sémantique. Il a paru nécessaire afin de comprendre les particularismes de la langue bourgeoise et la perception des mots par les épistoliers. Le vocabulaire qu'ils emploient ou qu'ils évitent est signifiant et détermine la vision du monde dans lequel ils se trouvent. Eux-mêmes définissent les critères qui désignent leur groupe social. Ce groupe protéiforme nommé « bourgeoisie rurale » se reconnaît au sein d'un vaste nuancier, et s'identifie dans une réalité complexe. Il se sait détenteur d'une « position » qu'il cherche à préserver pour lui-même et pour les générations qui le suivent.

## 1.1. Langage et vocabulaire

"bougez pas ma princesse"

Champ lexical : grands termes, écorche, le parler, anciennes locutions, orthographe qui n'est plus de mode, comme du c... de Marc Antoine, tailler une bavette, être dans la dèche, en patois, sybarites, gueûler quemmun sou, bourgeois, madame Amédée...

Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron associent le langage au groupe social qui en use : « Les choix conscients d'un locuteur préoccupé de l'originalité de son expression, tous ces traits stylistiques trahissent toujours, dans le langage même, un rapport au langage qui est commun à toute une catégorie de locuteurs parce qu'il est le produit des conditions sociales d'acquisition et d'utilisation du langage ». <sup>83</sup> L'étude de la linguistique dans un corpus de correspondance des bourgeois ruraux du vignoble du Jura au XIX<sup>e</sup> siècle peut-elle mettre en évidence le rapport de la bourgeoisie rurale à la langue qu'elle écrit et parle ? Ce chapitre s'intéressera au vaste champ lexical qui permet aux bourgeois ruraux de s'exprimer, à l'écrit comme à l'oral, à leur perception de leur langage et de celui des sociétés qui les entourent. À l'instar de Peter Gay, « découvrir la franchise victorienne » dans sa langue naturelle « est l'une des récompenses les plus surprenantes de l'étude de la culture bourgeoise au XIX<sup>e</sup> siècle. » <sup>84</sup>

### 1.1.1. La maîtrise du langage oral et écrit, un paramètre de distinction sociale

Par leur éducation privilégiée, les classes possédantes accèdent à une maîtrise de la langue française orale et écrite qui les différencient de la majorité des Français. La bourgeoisie rurale, dans son usage de la langue, forme un ensemble sociolecte, se juge et se reconnaît entre pairs. À l'oral, une aisance dans l'éloquence, un choix de mots, une intonation démarquera le locuteur et l'assimilera à la classe supérieure. Au sein du groupe social, le bourgeois réussit à identifier son semblable littéralement les yeux fermés. Lorsque Marie

---

<sup>83</sup> Bourdieu, Pierre, Jean-Claude Passeron, *La reproduction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, p. 147.

<sup>84</sup> Gay, Peter, *Une culture bourgeoise 1815-1914*, Londres, Paris, Berlin. *Biographie d'une classe sociale*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n° 113, 2005, p. 58.

Berthelet se rend avec son fils aîné Charles en visite au couvent des Clarisses de Poligny, au parloir elle devine dans la mère supérieure une femme de son monde sans l'avoir vue, simplement au son de sa voix : « À Poligny, nous sommes allés prier aux Clarisses, et avons été reçus par la mère supérieure derrière la grille. Elle me paraît très distinguée, le son de sa voix, son accent, la facilité avec laquelle elle s'exprime, tout dénote une femme du monde »<sup>85</sup>. L'expression orale distingue le bourgeois ; George Bernard Shaw en fera le thème de sa pièce *Pygmalion*<sup>86</sup> en 1914 en portant sur scène le leurre d'un accent *upper class* d'une fleuriste des faubourgs de Londres. L'abbé Coulon, fils de chirurgien et frère d'un contrôleur des impôts d'Arbois, curé à Arlay de 1824 à 1837, écrit<sup>87</sup> parfaitement le français et s'exprime selon les codes requis de la bourgeoisie rurale. Bonaventure Abry d'Arcier est rassuré lorsque le prêtre est intronisé à Arlay : « Nous avons entendu le premier prêche du nouveau curé le jour de la St Vincent, il a fait un discours sublime. »<sup>88</sup>

À l'écrit, le bourgeois se doit de respecter des règles, plus contraignantes au XIX<sup>e</sup> siècle qu'au siècle précédent. La lettre<sup>89</sup> que Bonaventure Abry d'Arcier, étudiant en droit de vingt-et-un ans, rédige en 1771 à son père qui vient de vendre sa charge à Salins est truffée de fautes d'orthographe. L'écriture de sa cousine de Moncey en 1775 est phonétique : « Mon cher cousient, jai resus avec baucout de plaisir la lettre que vous mavex fait lhonneur de mescrire... jai lhonneur daitre avec un sainsere attachement, mon cher cosin, votre tres hunbles et tres aubisante servante »<sup>90</sup>. L'orthographe est encore mouvante au XVIII<sup>e</sup> siècle même pour les bourgeois, surtout les femmes. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'orthographe se fixe pour les scripteurs lettrés et n'admet plus de dérive ou de fantaisie. Ainsi Augustin Prost se doit de corriger un texte du même Abry d'Arcier car l'écriture et l'orthographe ont évolué : « Votre style qui peint votre caractère loyal et chevaleresque admet quelques incorrections légères justifiées par d'anciennes locutions et par une orthographe qui n'est plus de mode. Je vous assure que je les trouve d'une grâce qui sied à votre genre de connaissances. »<sup>91</sup> La génération de femmes de la bourgeoisie rurale nées au début XIX<sup>e</sup> siècle, contrairement à leurs mères, a

---

<sup>85</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 09, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>86</sup> Shaw, George Bernard, *Pygmalion*, Paris, l'Arche, 1995, 138 p.

<sup>87</sup> Archives privées G. Curtis : quinze lettres, sur une ou deux pages, écrites par l'abbé Coulon à son frère à Arbois, entre 1827 et 1829. L'abbé Pierre Charles Nicolas Coulon (1764-1839), membre de la Société d'émulation du Jura, fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Martine François, Claude-Isabelle Brelot et Rémy Gaudillier pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=120364>.

<sup>88</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1824 01 29, brouillon de lettre d'Abry d'Arcier à Nicod de Ronchaud, Arlay à Lons-le-Saunier. Voir la prosopographie de Bonaventure Abry d'Arcier p 695.

Alexis Nicod de Ronchaud (1781-1827) est secrétaire perpétuel de la Société d'émulation du Jura et fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=114462>.

<sup>89</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1771 11 24, Bonaventure Abry d'Arcier à son père, Besançon à Salins. « Mauditte vente de votre charge, c'est la lépauque de mon malheur, et qui es ce qui en est plus punit que moy même [sic]? »

<sup>90</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, non datée, vers 1775, la grand-mère de Bonaventure Abry d'Arcier est née Gouhennant de Moncey.

<sup>91</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1821 09 06, Augustin Prost à Bonaventure Abry d'Arcier, Frontenay à Arlay. Augustin Prost est mort en 1842 à Frontenay, à 77 ans. Son frère Adrien Prost avait épousé Faustine Maigrot, sœur aînée d'Évariste Maigrot.

reçu assez de cours de français écrit et connaît l'orthographe, à l'instar de Zoë Berthelet née Branche ou de Juliette Regaud née Maigrot<sup>92</sup>, toutes deux nées en 1801. En 1860, Labiche fait rire les français en s'attachant à une faute d'orthographe commise par M. Perrichon, bourgeois type qui monte à la mer de Glace et l'écrit mère de Glace<sup>93</sup>, et consacre une pièce entière à *La grammaire*<sup>94</sup> et à un homme qui aimerait devenir maire mais ne connaît pas l'orthographe. « Mer », « mère », « maire », l'homme bourgeois doit pouvoir prouver qu'il est instruit s'il veut être inclus dans le groupe social. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la faute d'orthographe dans une écriture bourgeoise féminine est également stigmatisée, et Marie Berthelet ne manque pas de faire remarquer à son fils les failles de sa belle-sœur : « J'ai aujourd'hui l'écriture de la tante Zoé avec ma plume qui meurt, pourvu qu'elle ne me procure pas ses fautes d'orthographe. »<sup>95</sup>

La parole est à la fois un produit et un instrument du pouvoir. Comme le développe Pierre Bourdieu dans *Langage et pouvoir symbolique*<sup>96</sup>, la double maîtrise de l'oral et de l'écrit confère aux individus un statut et une forme de pouvoir sur tous les autres groupes sociaux qui ne possèdent pas le même contrôle de la langue. Le villageois jurassien que côtoie chaque jour le bourgeois rural écrit, certes, mais mal. Arlay possède une école de garçons depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les habitants du vignoble savent signer les actes officiels d'état civil et lire et écrire de mieux en mieux au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais leur monde reste celui de l'oralité, et si la bourgeoisie fixe et détient les règles d'une orthographe unique, elle se démarque plus encore du peuple dont l'instruction reste basique et l'écriture rare. Dans la lettre qu'Emma Bovary reçoit de son père « sur un gros papier », dans l'imagination réaliste de Flaubert, « les fautes d'orthographe s'y enlaçaient les unes aux autres »<sup>97</sup>. Quelques écrits de cultivateurs sont conservés, mêlés aux papiers de famille des bourgeois. « Tu excuseras mon écriture parceque point d'ortografe, mai tu sé bien que je n'ai pas fait mé classe »<sup>98</sup> écrit en 1845 un paysan à son camarade étudiant en droit et futur notaire Jules Vaudrit, conscient de son infériorité linguistique. Le soldat Campy, dont le père est le fermier du domaine des Berthelet à Saint-Didier, réclame au capitaine Berthelet de remettre à son « pauvre père le peut d'argent que j'ait chez vous, il vous fera une quittance par la quele il aura ecut l'argant de vous. »<sup>99</sup> Les puissants s'accommodent volontiers de ce qui les différencie totalement des classes inférieures et renforce leur unicité. Ils ont d'ailleurs peu d'occasion de correspondre par écrit, les relations au village sont orales, sauf avec les fermiers des différents domaines qui sont loin de leur domicile et qui prennent la plume pour communiquer avec les propriétaires, comme le fermier des Loiseau à Mouchard : « Je respond à votre laitre qui date du 6 courans... je vous

---

<sup>92</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, janvier 1876, Zoë Berthelet, née en 1801, à sa bru Marie Berthelet, Mornay à Arlay. Carnet de Juliette Regaud, née en 1801, années 1825/1830.

<sup>93</sup> Labiche, Eugène, *Le voyage de M. Perrichon*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 684 et 699.

<sup>94</sup> Labiche, Eugène, *La grammaire*, Paris, Hatier, 2004, p.126.

<sup>95</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 16, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>96</sup> Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 423.

<sup>97</sup> Flaubert, Gustave, *Madame Bovary*, Paris, Gallimard, 1935, p. 229.

<sup>98</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, Alexandre Grappin à Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg. Voir la prosopographie de Jules Vaudrit p 679.

<sup>99</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1831 03 12, soldat Campy au capitaine Berthelet, Bardel à Gigny.

dires que si se las étai possibles se la nous ferais bien plaisires »<sup>100</sup>, ou l'agent-voyer à Salins, intermédiaire entre les fermiers et Héléna Loiseau : « Au fermier Pianet de Courvières qui était en fin de bail, je suis été obligé de diminuer le prix pour le renouveler »<sup>101</sup>.

Nouveauté du XIX<sup>e</sup> siècle, l'écriture n'est plus seulement un moyen de communication, elle classe et divise. Le groupe social bourgeois veille à ce que tous ses congénères respectent la règle, attribut obligatoire de la bourgeoisie. Marie Berthelet se plaint que sa jeune invitée « Nenette parle absolument comme sa grand-mère, cherche des grands termes qu'elle écorche ». À la fois appréciative d'un choix de mots et de tournures – Nenette « cherche des grands termes » -, et critique – Nenette « écorche » ces mêmes grands termes -, Marie Berthelet prône le juste milieu, à mi-chemin entre pédantisme et simplicité. Dans la même phrase, elle ajoute : « quelle singulière chose que la ressemblance. »<sup>102</sup> Le sociolecte bourgeois, miroir d'une communauté, subit d'innombrables variations de familles en familles. Proust évoque le rire du baron de Charlus, « qui lui venait probablement de quelque grand-mère bavarde ou lorraine, qui le tenait elle-même, tout identique, d'une aïeule, de sorte qu'il sonnait ainsi, inchangé, depuis pas mal de siècles »<sup>103</sup>. Les mécanismes de transmission des usages familiaux, y compris ceux de la langue, deviennent culturels et héréditaires pour les classes supérieures et enracinent le parler bourgeois dans une histoire familiale. Marie Berthelet retrouve dans des carnets de sa mère « des expressions qui ne sont plus guère en usage que dans les vieilles familles qui ne sont pas sorties de leur terre »<sup>104</sup>, dont elle se targue de faire partie.

### 1.1.2. Diglossie ou polyglossie ?

Au village, deux langues coexistent, mais chacune fait l'objet d'un emploi social distinct. L'usage par les bourgeois ruraux de la variété haute, acrolecte, leur confère un prestige linguistique, alors que la variété basse, basilecte, est considérée comme impropre à l'écriture et à certaines situations.

La toute petite frange bourgeoise de la société rurale est entourée d'individus qui s'expriment en patois mais ne l'écrivent pas. La *Statistique générale du Jura* témoigne en 1837 qu'il « n'est pas de villes, de cantons, de communes populeuses et anciennes qui n'aient leur langage, dialecte, patois comme on voudra le nommer [...]. L'usage de la langue française n'est inconnu sur aucun point du département ; on la comprend partout, partout on la parle plus ou moins

---

<sup>100</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1886 11 07, le fermier Grandperrin à Charles Loiseau, Mouchard à Paris. Voir la prosopographie de Charles Loiseau p 719.

<sup>101</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1879 06 25, l'agent voyer Crétin à Héléna Loiseau, Salins à Saint-Lamain. Voir la prosopographie d'Héléna Loiseau née Champereux p 715.

<sup>102</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 07, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne. Antoinette (dite Nenette) Depierres est une petite-fille d'Antoine Vannier, régisseur du prince Pierre d'Arenberg. Voir la prosopographie d'Antoine Vannier p 685 et du prince Pierre d'Arenberg p 684.

<sup>103</sup> Proust, Marcel, *A la recherche du temps perdu, Sodome et Gomorrhe II*, t. 10, Paris, Gallimard, 1923, p. 101.

<sup>104</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 02, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

correctement. Néanmoins les habitants entre eux ne parlent que le patois, ce langage s'est sensiblement adouci depuis la révolution. L'instruction en se propageant a contribué à ce progrès. »<sup>105</sup> Il y a en effet très peu de traces écrites du patois. Les Archives Départementales du Jura conservent une lettre datée du 25 février 1896 d'un jeune élève du petit séminaire de Vaux-sur-Poligny, Charles Baud, écrite à la famille Jules Baud : « É ne que du patouët, mais tant pis, è va atant que du français. »<sup>106</sup> Le jeune garçon est conscient que sa lettre n'est que du patois, qu'elle ne sera pas acceptée par le corps professoral, mais qu'elle vaut autant que du français pour communiquer avec sa famille. Alors « tant pis » pour la norme qu'on lui impose et qui n'est pas celle des siens, il écrit l'oral de son groupe social. La maîtrise des deux langues, le français et le patois, peut se transformer en atout. Le domestique d'Arlay qui sert à Lons-le-Saunier Madame Prost, sans doute l'épouse du banquier, manie les deux langues à ses fins et la bourgeoise Marie Berthelet à Arlay n'est pas dupe. « Elle est millionnaire, mais personne ne veut la servir. Elysée s'est fait à ses manières, il lui répond en patois, il est assez rusé... »<sup>107</sup>

Le patois n'est pas la seule forme de langage alternatif. Marie Berthelet mime le parler des paysans lorsqu'elle écrit à son fils à propos d'un cultivateur : « le Louis Berthaux veut se merier »<sup>108</sup>, désignant par la faute de prononciation paysanne la variation diastratique. Les bourgeois ruraux sont confrontés quotidiennement, avec leurs domestiques, à des locuteurs détenteurs d'un parler qui leur est propre. Marie Berthelet, en linguiste amatrice, par souci de véracité dans son récit, reproduit l'idiolecte de sa domestique Adine Lazare. Les bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle s'amuse des altérations d'une langue qu'ils maîtrisent. En citant la lettre du père d'Emma Bovary à sa fille, intégralement transcrite dans le roman, Philippe Dufour note qu'on « assiste çà et là dans le roman philologique à une valorisation de la maladresse d'expression qui devient signe de spontanéité et partant d'authenticité. »<sup>109</sup> Il est prévisible pour les spectateurs qu'Arsène, le domestique de Madame Champbaudet, écorche la grammaire : « le robinet de la fontaine s'a cassé. [...] Je vas guetter le fontainier »<sup>110</sup>. Enfin Proust, dans sa récurrente analyse du parler de sa bonne Françoise, perçoit l'idéalisation d'un français perdu, du mythe du génie de la langue française et des tournures grand siècle. Marie Berthelet souligne la prononciation de sa bonne Adine, dix-neuf ans, probablement illettrée, qui ne connaît la langue française qu'à l'oreille : « Adine est estomaquée de la voix de l'abbé Vincent et dit je compte qu'il se cré à l'ellise pour gueûler quemmun sou [Je pense qu'il se

---

<sup>105</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 375.

<sup>106</sup> ADJ 2J 19 photocopie d'une lettre recto-verso écrite par Charles Baud, qui évoque dans sa missive qu'il souhaite faire sa première communion, et qui cite une Ernestine qui pourrait être sa sœur. Sans doute s'agit-il de Charles Baud, né le 28 janvier 1885 à Châtillon, 11 ans, et de sa sœur Ernestine, 17 ans, enfants de Jules Baud et de Noémie née Verguet, cultivateurs à Châtillon, à 30 km au sud de Vaux-sur-Poligny.

<sup>107</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 28, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne. Clarisse Hyacinthe Marie Prost, née Lamy, épouse du banquier lédonien Camille Prost, membre de la Société d'émulation du Jura, qui fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot et Jean-Daniel Michel pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=112918>.

<sup>108</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 05, *ibid*.

<sup>109</sup> Dufour, Philippe, *La pensée romanesque du langage*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 196.

<sup>110</sup> Labiche, Eugène, *La station Champbaudet*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 5.

croit à l'église pour gueuler comme un sourd]. »<sup>111</sup> Elle reproduit les mots dans un langage parlé approximatif. Même un enfant de la classe bourgeoise sait reconnaître le langage propre à la domestique, s'en distancie, s'en empare et en joue : « Le petit Louis Passier a pris ses habitudes à la cuisine et parle le parler d'Adine et s'amuse beaucoup. »<sup>112</sup> Son sabir permet à Adine de communiquer mais la maintient automatiquement au plus bas de l'échelle sociale. Lorsque la princesse d'Arenberg rend visite à la Chevance d'Or, Adine ouvre la porte. « ... la princesse trouvait que j'avais des domestiques bien stylés. J'avais fait la leçon à Adine, qui lui a dit "bougez pas ma princesse" et l'a fait entrer au salon. »<sup>113</sup> En soulignant le possessif «ma », en répétant l'injonction inadéquate de la domestique, Marie Berthelet conforte l'idée d'une distance totale entre deux mondes, en bas et en haut de l'échelle. Ces deux univers culturels coexistent, cohabitent pourtant et communiquent.

Si le bourgeois transcrit dans ses lettres la langue parlée du peuple qui l'entoure, peut-on apprendre dans les textes comment lui-même s'exprime oralement ? Les linguistes du XIX<sup>e</sup> siècle se sont intéressés aux accents locaux et la Franche-Comté n'est pas en reste. « À Arbois », par exemple, « on prononcera longuement les premières syllabes d'un mot pour finir ce mot d'une manière brève et rapide, ârbois »<sup>114</sup>. À Paris, l'accent franc-comtois est stigmatisant. Alexandre Dumas s'en amuse et narre les dîners de l'Arsenal où « à six heures, la table était mise chez Nodier », bisontin d'origine, avec comme invité lui aussi né à Besançon « Francis Wey, que Nodier aimait comme son enfant et dont l'accent franc-comtois faisait le second dessus de celui de Nodier. »<sup>115</sup> Les bourgeois de la campagne jurassienne entendent cet accent tout autour d'eux mais affichent une certaine distance. Marie Berthelet ridiculise l'élocution de la buraliste d'Arlay en rapportant à son fils ses propos, avec une emphase sur son accent. Les syllabes « beaux » ou « vau » deviennent des ô sombres et très longs : « Titi a de bô traits, elle ressemble à Mr Vôdrit. »<sup>116</sup> Lorsqu'elle parodie sa bonne, elle accentue par un circonflexe le u de gueuler pour donner au lecteur l'intonation régionale. Les bourgeois de la grande ville de Besançon Nodier et Wey ont un accent remarqué à Paris. Dans le vignoble du Jura, les bourgeois parlent sans doute avec l'accent franc-comtois. Le corrigent-ils ou tentent-ils de l'atténuer ? Jules Vallès fait parler Gustave Courbet, bourgeois rural d'Ornans, dans une scène de *L'insurgé*, avec un accent caricatural : "Maî il ait tooquaî çait hôômme ! dit Courbet, qui fume dans un coin. Il parle de Peurrrouddhon ? moâ seul l'ai côônnu. N'y avait que nous deusse de praîts en Quarante-huit ! Haî ! pourquoua que vous criaî côômme çââ ?

---

<sup>111</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 02 01, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>112</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 10, *ibid.* Louis Passier, 8 ans, né le 6 octobre 1876 à Dijon, mort à Paris VI en 1910 médecin à Laënnec, fils d'Alphonse Passier, 48 ans, chef de bureau au Ministère de l'Instruction Publique, chevalier de la Légion d'honneur, veuf de Louise Passier (1847-1885 à Paris, mariage en 1872 à Savigny-sous-Beaune), fille de l'avocat et maire de Savigny Armand Passier et de Carole née Fourneret. Un des quatre témoins de leur mariage en 1872 est Gaspard Louis Henry, duc de Clermont Tonnerre. Alphonse et Louise Passier ont deux enfants, Marie et Louis. Alphonse Passier est un grand ami de Charles Berthelet.

<sup>113</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 17, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>114</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 375.

<sup>115</sup> Mennessier-Nodier, Marie, *Charles Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie*, Paris, Didier, 1867, p. 298.

<sup>116</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 23, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne. Jeanne Latapie, buraliste, décrit Mathilde Journet, 8 ans, petite-fille du notaire Jules Vaudrit.

nom d'un paitit bonhômme !"117 Les certitudes véhiculées sur un Courbet rustique et naïf ont été mises à mal par le travail de Petra Ten-Doesschate Chu118 sur sa correspondance. Sans doute Courbet jouait-il de son accent pour compléter son personnage. Accent ou pas, la bourgeoisie est pleinement consciente de sa façon de parler et saura moduler ses intonations selon les circonstances.

### 1.1.3. Style et vocabulaire

La langue écrite de la bourgeoisie à la campagne est en évolution tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Les épistoliers nés au XVIII<sup>e</sup> siècle écrivent encore la lettre « y » pour « i » dans certaines terminaisons, comme dans « selon moy », et « o » à la place de « a » dans « tu pensois », « il connoit ». Cette orthographe disparaît dans les années 1840. Le passé simple et l'imparfait du subjonctif, relativement fréquent auparavant, ne sont quasiment plus utilisés dès le troisième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. En décrivant le style de sa mère dans des carnets qu'elle retrouve, Marie Berthelet note que « le style est joli, il sent le vieux temps »119. Une langue moderne s'est développée. Le bourgeois lettré s'en empare sans réserve et choisit sa variation diaphasique : il s'exprimera différemment selon le contexte et la situation de communication devant laquelle il se trouve.

Le bourgeois rural d'Arlay dispose de quatre registres d'une richesse lexicale totale :

- Un premier registre châtié correspond à son éducation. La langue écrite des correspondances peut être soutenue, soignée, mais jamais pédante. On n'y trouve que très peu de locutions latines ou grecques, de métaphores bibliques ou mythologiques, alors que les garçons au collège sont nourris aux lettres classiques et les filles en pension aux livres pieux. Seules cinq lettres sur plusieurs milliers en contiennent : dans une première lettre, Abry d'Arcier vante les talents de sa nièce Reine Françoise d'Arçon, dite Ninon120, qui se pique de littérature : « J'ai dîné chez la Sapho du jura, ma nièce, le dîner a été égayé par les plaisanteries ordinaires. Pour le procès de son mari, c'est Ninon qui a fait le mémoire. Elle a voulu que je le lise, j'ay manqué d'en crever de rire, je n'en suis pas encore bien remis. Ce n'est plus Sapho, c'est Cujas mais bon dieu quel Cujas ! Elle a fait un gâchis de grec, de latin, de vers, de proverbes, de fables et de sarcasmes. Elle a été jusqu'au code russe de Catherine II. »121 Dans une seconde, il fait allusion à la création de la Société d'émulation du Jura en 1817 : « Vous me parlez du peu de goût des habitants de la capitale du Jura pour les recherches historiques. Je les connais fort

---

<sup>117</sup> Vallès, Jules, *Jacques Vingtras. L'insurgé*, Paris, Charpentier, 1908, p. 94.

<sup>118</sup> Ten-Doesschate Chu, Petra, *Correspondance de Courbet*, Paris, Flammarion, 1996, p. 635.

<sup>119</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 02, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>120</sup> Reine Françoise d'Arçon, née Breney, (1781-1843), épouse en 1802 de Louis François d'Arçon, femme de lettres et célébrité lédonienne, nièce de Laurence née Breney, épouse de Bonaventure Abry d'Arcier. Voir Bonjean, Jean-Michel, « Reine-Françoise Brenez d'Arçon. Les ultra-royalistes à Lons-le-Saunier pendant la Révolution » dans les *Travaux de la Société d'émulation du Jura*, Lons-le-Saunier, 1977 et 1978, p. 237-267. Portrait de Reine Françoise d'Arçon en miniature dans l'annexe 7 page 761.

<sup>121</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1811 03 13, Abry d'Arcier à son gendre Maigrot, Arlay à Paris.



bien. Mais j'espère que l'établissement de la nouvelle Athénée retirera ces sybarites de leur léthargie. »<sup>122</sup> *Quod abundat non viciat* rappelle<sup>123</sup> Évariste Maigrot, abondance de biens - ou de preuves, en droit - ne nuit pas. Marie Berthelet tente deux allusions bibliques : « les sept vaches maigres ont fait des génisses, il ne faut pas désespérer »<sup>124</sup> en référence au songe de pharaon, Genèse, 41, ce qui présuppose que son fils Paul connaît lui aussi ce passage du Pentateuque, et « Job était plus malheureux que moi, bien d'autres le sont sans aller voir dans l'antiquité<sup>125</sup> » où elle mélange les temps antiques et bibliques. Le style du corpus de correspondances est recherché, élaboré sans être pédant. D'ailleurs, les manuels destinés aux épistoliers conseillent le naturel.

- Le bourgeois rural dispose et use couramment d'un registre standard, non marqué, usuel, qui est parfaitement adapté à la conversation - par écrit - entre un beau-père et son gendre, entre deux amies, entre une mère et son fils et même entre le régisseur et son employeur prince d'Arenberg. Il permet la narration des faits quotidiens, sans emphase et avec précision, et se démarque du style recherché. Cette langue à mi-chemin entre l'oral et l'écrit est parfaitement adaptée aux correspondances à fréquences soutenues, telles que les lettres de quatre pages que peut écrire quotidiennement une mère à son fils. À haute voix, les phrases souvent courtes de ces lettres sonnent comme les répliques d'un dialogue parlé, comme si l'épistolier discutait avec le destinataire. Les sujets et les idées s'enchaînent spontanément, sans lien, comme dans un bavardage. En simulant sa présence, en lui parlant par écrit, l'écrivain se rapproche de son interlocuteur lointain.

- Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, Marie Berthelet se sert d'un troisième registre familial, relâché, ordinaire, souvent teinté d'ironie. Femme éduquée de cinquante-cinq ans, ses lettres, dans l'intimité d'une relation mère-fils, fourmillent de mots triviaux. Les auteurs de *Histoire de la langue française, 1880-1914*, remarquent précisément qu'à cette époque, dans les années 1880, certains romanciers mettent en scène des notables « émetteurs paradoxaux de langue parlée ». Chez ces auteurs considérés comme mineurs mais largement diffusés, tels Georges Ohnet, Paul Bourget, J.H. Rosny, Marcel Prévost, ou Gyp, « des vicomtes et des jeunes filles de bonne famille, avec une désinvolture de bon ton, usent d'un langage trivial, que fustigent, pour la bonne règle, les commentaires d'un aïeul. Y abondent les *chic, farce, quelle nature, je suis pincé, le gratin, potins, etc.* »<sup>126</sup> Dans les lettres de Marie Berthelet, qui est une lectrice occasionnelle de certains des auteurs précités, on trouve « m'a coupé le sifflet » « bras dessus, bras dessous » « potasser » « tailler une bavette » « être dans la dèche » « ce péteux d'Armand » « c'est à crever de rire » « envoyer paître » « elle était sur son 31 » « bête comme un cochon de quatre sous - c'est le terme consacré à Arlay » « bouffer » « boire comme des trous » « casser du sucre sur le dos de tout le monde ». « Quand il a fait des scènes à sa femme,

---

<sup>122</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1822 07 02, brouillon, Abry d'Arcier à Alexis Nicod de Ronchaud, Arlay à Lons-le-Saunier.

<sup>123</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 06 03, Maigrot à son beau-père, Paris à Arlay.

<sup>124</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 09 11, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>125</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 16, *ibid.*

<sup>126</sup> Antoine, Gerald, Robert Martin, *Histoire de la langue française, 1880-1914*, tome 14, Paris, Édition du CNRS, 1985.

il fait ensuite le zozo pour l'amuser »<sup>127</sup>, écrit-elle en 1884 à son cadet pour décrire son fils aîné Charles. La bourgeoise bien élevée dans son manoir d'Arley emploie avec aisance, à l'écrit et donc probablement à l'oral, un vocabulaire décontracté.

- Enfin le quatrième registre découvert sous la plume bourgeoise est résolument vulgaire, populaire, passé sans états d'âme de l'oral à l'écrit. « La gouaillerie, la gaillardise et la paillardise », selon Bourdieu et Passeron, sont « autant de manières d'être et de dire caractéristiques de classes auxquelles ne sont jamais complètement données les conditions sociales de la dissociation entre la dénotation objective et la connotation subjective, entre les choses vues et tout ce qu'elles doivent au point de vue à partir duquel elles sont vues. »<sup>128</sup> Les bourgeois ruraux saisissent, eux, sans doute fort bien la force des mots obscènes, comprennent leur sens, leur contenu expressif général, les différentes nuances et les distinctions qui doivent être faites pour les employer de manière appropriée, afin qu'ils aient un sens. Même si certains mots relèvent du tabou ou ne sont pas socialement acceptables, ils les écrivent.

Les mots grossiers font sans doute partie du quotidien du monde rural. Les puissants y sont habitués et les entendent chaque jour, sans chercher à les corriger ou à s'en offusquer. « Le langage qu'Honoré tenait dans la maison lui aurait attiré son congé ou sa retraite si j'avais pris au sérieux sa brutale et grossière expression »<sup>129</sup>, concède le prince d'Arenberg à son régisseur. Abry d'Arcier relate à son gendre Maigrot le dialogue de deux habitants d'Arley, Baty Barthaud et La Poussière, qui « ont eu une prise épouvantable à votre sujet. Le Diable l'a emporté, disoit Baty, je voudrais que le Diable l'eût emporté huit jours plus tôt. Mais, grand fainian, disoit La Poussière, tu devrais baisés au cul à Maigrot. Sans lui, aurais-tu tes doz viaux. Tu devrais te mettre à genoux pour le faire resté encore un bout avec nos »<sup>130</sup>. Soixante-douze ans plus tard, sa descendante Marie Berthelet conte à son fils les obscénités du voisinage un soir d'été : « De mon lit, j'entendais Bourdy qui chantait, ce n'était ni des cantiques, ni de la poésie sacrée. »<sup>131</sup> Évariste Maigrot, la trentaine, n'hésite pas, comme le monde rural qui l'entoure, à manier les termes vulgaires et à en parer ses courriers. On y trouve le mot « mâtin », « ce mâtin de magistrat de sureté »<sup>132</sup>, un terme d'injure populaire qui assimile l'homme à un chien, et le même fonctionnaire<sup>133</sup> est traité de « ce bougre de fou ». Dans ses *Remarques morales, philosophiques et grammaticales sur le Dictionnaire de l'Académie française*, datées de 1807, Gabriel Feydel estime que « ces phrases ne sont pas populaires, elles sont de la plus vile canaille » et encore en 1880, le Littré décrit « bougre » comme un « terme de mépris et d'injure, usité dans le langage populaire le plus trivial et le

---

<sup>127</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 21, Marie Berthelet à son fils, Arley à Carcassonne.

<sup>128</sup> Bourdieu, Pierre, Jean-Claude Passeron, *La reproduction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, p. 145.

<sup>129</sup> Archives privées du château d'Arley, Caisse IV, 1844 04 09, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Nice à Arley.

<sup>130</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1811 03 13, Abry d'Arcier à son gendre, Arley à Paris.

<sup>131</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 26, Marie Berthelet à son fils, Arley à Carcassonne.

<sup>132</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 04, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arley à Paris. Voir la prosopographie d'Évariste Maigrot p 696.

<sup>133</sup> Claude-Joseph Clerc (1757-1817) juge au tribunal de première instance de Lons-le-Saunier et magistrat de sureté en 1808, époux en 1786 à Lons-le-Saunier de Catherine Désirée Godefin (1760-1832).

plus grossier », qui ne constitue pas ici de métaphore sexuelle injurieuse, bougre étant à l'origine synonyme de sodomite. Les historiens se réfèrent au langage du journal révolutionnaire de Hébert diffusé quinze ans plus tôt, dans lequel Hébert affirme qu'il utilise ce langage à sonorités révolutionnaires contre le beau langage aristocrate. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on disait de quelqu'un qui a un langage ordurier « qu'il ne parle que par B et F » c'est-à-dire par « bougre » et « foutre ». Maigrot regrette « d'avoir échoué devant ce f...u b... »<sup>134</sup>, locution que son beau-père lira en entier sans les trois petits points, tout comme ce dernier décryptera immédiatement l'exclamation « Je me f... de tous ces gens-là comme du c... de Marc Antoine. »<sup>135</sup> Le c... peut également être écrit en toutes lettres « le général Lecourbe est mort la paille au cul »<sup>136</sup>, tout comme le f... se lit en entier dans la correspondance<sup>137</sup> de jeunes gens d'Arlay de vingt-deux ans, tous deux étudiants et futurs notaires : « Il avait foutre bien raison car je t'assure qu'on souffre beaucoup [de la petite vérole] » ... « le premier beau jour qu'il fera, je fous mon camp de ma chambre » ... « Si tu m'avais foutu plus tôt au nez ton admirable raisonnement... ». Ces lettres émaillées de mots grossiers ne sont adressées qu'à des hommes. Aucune femme du corpus de correspondances n'est la destinataire de lettres au vocabulaire outrancier.

Jusque-là, nous avons des exemples de lettres écrites par des hommes, jeunes dans leur vingtaine ou trentaine, et adressées à d'autres hommes, camarade ou membre de la famille plus âgé. Plus surprenant peut-être est de déceler le même vocabulaire fleuri dans la correspondance de Marie Berthelet, au milieu de la cinquantaine, adressée à son fils de vingt ans, sans souci de contrôle éducatif ou moral. Là encore, alors qu'elle sait déployer un champ lexical très complet, la mère s'adapte certainement, en parfaite écrivaine soucieuse d'être lue, au langage de son fils sous-officier. Peut-être est-ce aussi celui de son père militaire et de son mari rentier rural ? Nul doute que la conversation parlée en famille à la maison à Arlay doit être de la même teneur. Aux ambages hypocrites des initiales suivies de « ... », Marie Berthelet préfère les mots en toutes lettres : « Gorin a donné un sou sur le plat du curé pour les œuvres, le père Vaudrit lui a dit qu'il s'était foutu de lui et qu'il n'aurait pu rien donner du tout »<sup>138</sup>, qu'elle atténue dans « ficher le camp »<sup>139</sup>. Le mot « cul » ne lui fait pas peur dans l'expression « j'ai rencontré Vaudrit, il était rouge comme un cul fouetté »<sup>140</sup>. Ses « saligaux » s'écrivent aussi « saligots », une preuve que le mot à l'orthographe indécise ne lui a pas été appris au couvent et qu'elle ne le lit pas souvent. Elle l'utilise pour désigner l'ingrat dans : « à Menetou, les ouvriers ont offert au prince une grande manifestation, des cris de triomphe et des discours, le prince leur a offert un banquet. Nos saligauds d'Arlay n'auront pas la pensée d'en

---

<sup>134</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 29, Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>135</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 10 09, *ibid.* La beauté sculpturale du général romain Marc Antoine est restée légendaire dans l'expression italienne *un fisico da marcantonio*.

<sup>136</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 12 06, *ibid.* Le général Lecourbe est décédé depuis un mois et demi, le 22 octobre 1815.

<sup>137</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 05 19, cinq lettres de Jean-Claude Daille, futur notaire de Bletterans, à son ami Jules Vaudrit, futur notaire d'Arlay, Arlay à Strasbourg.

<sup>138</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 27, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>139</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 09, *ibid.*

<sup>140</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 21, *ibid.*

faire autant »<sup>141</sup>, comme le malhonnête conformément au dictionnaire publié par Delvau en 1866<sup>142</sup> dans : « j'ai fini Sapho, quelle ordure que cette créature et quel petit saligot que Mr Jean »<sup>143</sup>. Marie Berthelet a donné un surnom à ses voisins et proches connaissances car ils dînent plusieurs fois par mois ensemble, Jules Vaudrit, notaire, et son épouse : « les bâtons de m... »<sup>144</sup>, et raconte à son fils que la veuve du docteur Amédée Vannier, selon Adine, l'ancienne bonne de cette dernière, se qualifie elle-même de « trainée, p..., salope »<sup>145</sup>. Jules Vaudrit « a traité la mère d'andouille, grande fureur de sa part, le diable est aux vaches »<sup>146</sup>. Que ce soit chez les Vannier, les Vaudrit, les Berthelet, l'usage d'un vocabulaire imagé semble partagé entre toute la classe possédante, et d'ailleurs les bourgeois aux alentours d'Arlay ne semblent pas en reste : « Gagneur, en voiture devant nous, rencontre une vache et lui sangle un grand coup de fouet, le maître de la vache fait le poing à Gagneur qui se retourne comme un furibond en disant des sottises que je n'ai pas entendues, c'est dommage, elles devaient avoir un cachet particulier »<sup>147</sup>. George Sand qui écrit au masculin et transcrit une algarade entre un garçon d'écurie et le facteur de la diligence, se contente de périphrases allusives : « La réponse philosophique de l'autre prolétaire fut aussi énergique que la circonstance le comportait : n'était le sot usage qui ne permet plus, comme au temps de Dante et de Montaigne, d'écrire certains mots de la langue, je te le rapporterais, car l'obscénité du peuple est presque toujours empreinte de génie. »<sup>148</sup>

Point de telles fioritures dans la langue écrite et parlée des bourgeois ruraux du corpus d'étude : ils disent les mots grossiers et vulgaires et les écrivent. Les épistoliers bourgeois utilisent ces termes à l'écrit pour marquer qu'ils connaissent parfaitement les nuances de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit et qu'ils entendent en jouer à leur guise en récupérant les richesses d'un langage parlé qui se situe aux marges de la réprobation, comme l'analyse le sémiologue Pierre Guiraud dans ses *Gros Mots* : « le système de signes dont la grossièreté et l'injure tirent leur forme et leur fonction »<sup>149</sup> trouve bien sa place au sein de la société. En affirmant sa maîtrise du langage, le bourgeois rural s'inscrit dans sa caste. Bourdieu et Passeron affirment que les classes privilégiées sont « portées à faire du langage utilisé et de la manière de l'utiliser l'instrument d'une exclusion du vulgaire où s'affirme leur

---

<sup>141</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 15, *ibid*.

<sup>142</sup> Alfred Delvau, *Dictionnaire de la Langue verte*, Paris, E. Dentu, 1866, « personne malhonnête ».

<sup>143</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 06, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne. Roman d'Alphonse Daudet sorti en 1884 qui oppose la ville corruptrice, lieu de perdition, à la province, saine et simple.

<sup>144</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 19 et 1883 04 15, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>145</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 06, *ibid*. « Mon Dieu, dans neuf jours, je serai une trainée, une p..., une salope, puis elle allait se rouler sur son lit ». Voir la689 prosopographie du docteur Amédée Vannier et de son épouse p 689.

<sup>146</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 05, *ibid*.

<sup>147</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 04, *ibid*. Un membre non identifié de la famille Gagneur de Poligny, peut-être Wladimir Gagneur qui possède un domaine à Bréry non loin d'Arlay et fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Vincent Claustre pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=123507#>.

<sup>148</sup> Sand, George, *Lettres d'un voyageur*, Paris, Lévy frères, 1869, p. 281.

<sup>149</sup> Guiraud, Pierre, *Les gros mots*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1983, p. 6.

distinction. »<sup>150</sup> La bourgeoisie rurale ajoute le vulgaire à son capital linguistique et l'exploite pour s'assurer un profit de distinction. Ces frottements entre les usages du français sont symptomatiques du décloisonnement social caractéristique de la bourgeoisie rurale et mis en exergue dans le dernier chapitre de cette étude.

#### 1.1.4. Les codes bourgeois de la dénomination

La forme avec laquelle le bourgeois interpelle l'autre est immédiatement révélatrice d'un message et indicatrice d'un genre, d'une appartenance à un groupe social, d'une intimité, d'un âge. Cette forme est codifiée dans l'énonciation, qui, selon Siblot, délivre la représentation que l'énonciateur s'en fait. L'homme construit les représentations du monde qu'il verse au langage à partir de sa perception sensible et de son expérience pratique, autrement dit de sa praxis. La dénomination d'une personne dérive de la capitalisation de savoirs acquis. « Appeler quelqu'un par son nom de famille (Monsieur Dupont), par son prénom (Jean), par son surnom (Jeannot), par le sobriquet qu'on lui attribue (le bigleux), par sa fonction (Monsieur le directeur) ... est toujours signifiant d'une relation avec la personne, mais aussi du ton que l'on veut donner à son propos, d'un contexte. »<sup>151</sup> Dans le cas de la bourgeoisie, quelle est la valeur intrinsèque du nom de famille ? Elle est infime, et le nom de famille ne prend une signification, au XIX<sup>e</sup> siècle, que lorsqu'il est précédé par Monsieur ou Madame. Il est impossible de reconnaître un nom bourgeois. Il existe par exemple tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle des dizaines de familles portant le nom de famille Vannier qui cohabitent dans Arlay mais une seule famille Vannier bourgeoise. Le nom bourgeois n'a pas, comme le nom noble, de particule qui le distingue, et de nombreux bourgeois sont tentés d'ajouter à leur nom de famille celui d'une terre qu'ils possèdent. Certains noms de famille ont même des sonorités si étranges qu'on peut s'en amuser. « Il m'arrive », écrit Marie Berthelet à la suite de l'envoi du faire-part de mariage de son fils aîné « des cartes de visites avec de vrais noms de pignards : Tronchon, Du Vachu »<sup>152</sup>, le pignard étant littéralement un peigneur de chanvre itinérant. Seul l'usage du titre de civilité, abrégé en Mr, Mme ou Mde et Mlle, et rarement en toutes lettres, mettra en relief le nom de famille et le métamorphosera en nom bourgeois. Le titre de civilité n'est pas facultatif, mais bien obligatoire devant tous les prénoms ou les noms bourgeois, afin de les distinguer. « J'ai aussi à t'apprendre le mariage futur et même très

---

<sup>150</sup> Bourdieu, Pierre, Jean-Claude Passeron, *La reproduction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, p. 147.

<sup>151</sup> Siblot, Paul, « Langue, praxis et production de sens », *Langage* n° 127, Paris, Larousse, 1997, p. 38-55.

<sup>152</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier à Arlay, Marie Berthelet à son fils Paul, 1883 12 10. A l'occasion du mariage de son fils, le « général Zoé » est la mère de la mariée Zoë de Lauzière. Les « pignards » sont des journaliers, qui « vont de ferme en ferme offrir leur industrie. La malignité comtoise s'est exercée sur ces étrangers ». Charles Beauquier, « Vocabulaire étymologique des provincialismes usités dans le département du Doubs », dans *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, Besançon, Dodivers, 1881, p. 101.

avancé de Mlle Vernier à un Mr Larouë architecte à Poligny »<sup>153</sup> écrit le jeune Daille au jeune Vaudrit. L'écrivain bourgeois ne s'en dispense que dans les relations familiales immédiates, s'il a vu grandir des enfants, et parfois s'il a été en pension avec la personne. Marie Berthelet cite fréquemment les membres de la famille Vannier qu'elle a connus enfants : « Amélie » pour Amélie Vannier épouse Depierres, « Henry » pour Henry Vannier, mais aussi « Maria » pour Maria Journet née Vaudrit, fille du notaire, sans ajouter Mr ou Mme devant. Seules deux amies sont assez proches de Marie Berthelet pour qu'elle les nomme « Claire Muller » pour madame Claire Muller née Delort<sup>154</sup>, et « la vieille Isabelle » pour madame Isabelle de Calonne née de Savy<sup>155</sup>. Dans une relation proche du même groupe social bourgeois, pour désigner une femme mariée ou veuve, le prénom masculin l'emporte sur son nom de famille et sur ses prénoms féminins. Adèle Vannier née Petitjean, veuve d'Amédée Vannier est nommée « Madame Amédée ». Le prénom de l'homme peut désigner un couple s'il est au pluriel : « les Charles » pour le couple Charles et Isabelle Berthelet, « les Emmanuels » pour Emmanuel et Marie Regaud. Toutes les relations éloignées sont affublées de leur titre de civilité, même les plus amicales, les prénoms et les noms de famille étant bannis des formules d'appel des lettres. Juliette Regaud reçoit une lettre de l'épouse d'un camarade de son mari militaire en Algérie à la formule d'appel : « Madame et amie »<sup>156</sup>. Très fréquemment, Marie Berthelet fait précéder le nom de famille par « la mère ... » ou « le père ... » comme par exemple « la mère Bachod », « le père Rix ». Cet usage ne décèle aucune connotation péjorative ni affectueuse, ni un indice de classe sociale, ni même de procréation parentale : la marquise de Labarge, qui n'a pas d'enfants, est nommée « la mère de Labarge ». Courante au XIX<sup>e</sup> siècle, cette forme se retrouve dans des lettres de Courbet : « Je suis venu à Pontarlier... j'ai fait le portrait de *la mère Loiseau*. »<sup>157</sup>

Le vouvoiement est de mise tout au long du siècle avec les relations bourgeoises, et beaucoup moins présent en famille. Héritiers du tutoiement généralisé à la Révolution française, parents et enfants de la bourgeoisie rurale se tutoient tous pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En revanche, gendre et beau-père, et tous ceux qui ne sont pas du même sang se vouvoient. En ville, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie se vouvoit volontiers en famille. Madame Malingear, dans la pièce de Labiche écrite en 1861, implore son mari, alors qu'ils s'apprêtent à recevoir pour la première fois la mère de leur futur gendre : « -Surtout ne me tutoie pas devant cette dame. – Pourquoi ? – C'est commun... c'est bourgeois ! » et à sa fille

---

<sup>153</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 05 19, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg. Mariage de Laurence Vernier et de l'architecte polinois Wladimir Larouë (parfois orthographié Laroüe) à Arlay le 27 mai 1845.

<sup>154</sup> Claire Delort est une amie de couvent de Marie Berthelet née Regaud. Son père, Ozias Delort, époux de Juliette née Vaucheret, est un neveu du général du Premier Empire originaire d'Arbois, le baron Adrien Delort (1773-1846) qui fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot et Guy Scaggion pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=120384>. Claire Delort épouse à Arbois en 1849 le maître de forges Paul Muller.

<sup>155</sup> Isabelle Goyet de Savy s'est mariée à l'Étoile, en 1849 comme Marie Berthelet et Claire Delort, avec le militaire Ferdinand de Calonne. Ils habitent le château de Regheaud à Saint-Cernin (Cantal).

<sup>156</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1849 09 20, Léonie d'Aubignosc à Juliette Regaud, Paris à Arlay.

<sup>157</sup> Lettre de *Courbet à Félix Gaudry*, Salins, 8 déc. 1869. *Bulletin* n° 6, Paris, Amis de Gustave Courbet, 1947-1999, p. 13-14.

« Toi, mets-toi au piano, la tête en arrière, et fais des roulades. »<sup>158</sup> Zola fait vouvoyer les bonnes de Pot-Bouille par leurs maîtres en 1882 alors qu'à cette date Marie Berthelet, en province, les tutoie, comme elle tutoie ses fils qui lui répondent de même. Le vouvoiement en famille, entre parents et enfants, n'apparaît dans les correspondances rurales qu'à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, bien après un usage établi depuis longtemps parmi la bourgeoisie citadine.

Lorsque les prénoms et/ou les noms ne sont pas précédés d'un titre de civilité, il s'agira pour l'écrivain bourgeois d'une relation d'une classe sociale inférieure. Aucun cultivateur d'Arlay n'a droit à Monsieur devant son nom ou devant son prénom. L'épouse du cultivateur Joseph Berthaud n'est pas Madame Joseph mais Elisa Joseph : « Elisa Joseph m'a apporté voir sa fille. Ce poupon fait la joie de la maison. »<sup>159</sup>

Les noms de famille des classes inférieures sont, dans les lettres bourgeoises, soit précédés par le prénom, soit dépourvus de prénom, comme dans les deux cas suivants : « C'est l'Estelle Pantalon qui fait la bonne œuvre de venir chercher la soupe de Dubief. »<sup>160</sup> On remarquera l'article qui précède le prénom l'Estelle. Marie Berthelet le réserve aux personnes qui sont proches d'elle, en distance ou en affection, mais qui ne sont pas de sa classe sociale. Pour mieux le désigner, elle reflète en miroir le parler paysan, comme elle doit le dire à l'oral en parlant de tel ou tel cultivateur d'Arlay. Jamais, en revanche, ne lit-on dans sa correspondance « le Félix » ou « la Maria », attribués aux membres de la classe bourgeoise.

En ce qui concerne les domestiques, leur nom de famille disparaît tout simplement, remplacé par celui de leur employeur : « La Marie Gorin était dans toutes les joies parce que son maître... »<sup>161</sup>. Gorin est le nom de famille du maître, la domestique s'appelle en réalité Marie Roux<sup>162</sup>. Le prénom peut être aussi suivi par le nom de la propriété familiale, du château : après une entrevue avec un parent du domestique des Loiseau du château de la Sauge à Saint-Lamain, Marie Berthelet note : « Visite d'un jeune abbé neveu de Pierre de la Sauge, les dames Loiseau l'ont chargé de venir me faire leurs compliments. »<sup>163</sup> D'ailleurs Pierre, domestique de la famille Loiseau depuis 1854 a été surnommé Pierre par ses maîtres, mais s'appelle en réalité Joseph Fonvielle. Il a perdu et son nom de famille et son prénom, ce qui ne facilite pas le travail de l'historien qui tente de retrouver, sous un prénom de domestique, l'état civil de la personne employée à une date donnée par une famille bourgeoise.

Il n'est pas rare, à la campagne, de perdre totalement son prénom et même son nom de famille, voire les deux : un ou deux surnoms les supplantent définitivement. Dans « Jules

---

<sup>158</sup> Labiche, Eugène, *La poudre aux yeux*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 813.

<sup>159</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 03, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>160</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 29, *ibid*.

<sup>161</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 26, *ibid*. Marie est la domestique de Félix Gorin qui habite Arlay avec son cousin le docteur Clavier. Félix Gorin est le fils du pharmacien lédonien François Gorin, membre de la Société d'émulation du Jura qui fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot et Vincent Claustre pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=121889>.

<sup>162</sup> ADJ 5E 201/95, listes nominatives de la population d'Arlay, 1881 et 1886.

<sup>163</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 24, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

Caporal est mort, ce sera une petite perte pour le pays »<sup>164</sup> il faut lire le décès le 24 juin 1883 de Jules Vincent Vannier, 69 ans, voiturier aux Levées d'Arlay.

Le surnom devient le seul nom de référence de la personne à qui il est attribué : Alexandre Grappin est à vingt ans, pour ses camarades, Alexandre Bondieu. Quarante ans plus tard, pour Marie Berthelet, il est toujours « le père Bondieu ». Le prénom est tout aussi bien effacé au profit d'un surnom : « Je te finis l'histoire du mouchoir rouge dit Rosalie. C'est un nom qu'on lui a mit [sic] dans le quartier. »<sup>165</sup> L'attribution d'un surnom est une pratique courante, vérifiée sur les tableaux alphabétiques des conscrits d'Arlay où une colonne, certaines années<sup>166</sup>, dédouble l'identité officielle et fait apparaître les surnoms, par exemple six surnoms sur neuf noms de conscrits pour l'année 1809. Le surnom est classique également dans la bourgeoisie. Clémentine Loiseau se fait appeler Martine en société. « L'ethnologie des sociétés non européennes a depuis longtemps fait apparaître des discontinuités dans l'appellation de l'individu : à chaque changement d'état correspond une dénomination différente et toute la vie de l'individu est jalonnée d'identités où le nouveau nom donné chasse le précédent ; Il semble bien qu'on soit en présence ici d'un phénomène analogue [...] Devant de telles pratiques, il convient de se poser la question du rôle du prénom en tant qu'identifiant. »<sup>167</sup> Les prénoms inscrits à l'état-civil à la campagne sont toujours multiples au XIX<sup>e</sup> siècle chez les bourgeois, souvent uniques chez les plus pauvres. Marie Berthelet naît Marie Évariste Alexis Emmanuel Regaud. Mais le véritable identifiant de la bourgeoisie rurale est bien le titre de civilité. Ces « Messieurs », ces « Demoiselles » ne peuvent être que des bourgeois.

#### 1.1.5. Sémantique

Certains mots rencontrés dans les correspondances des bourgeois du vignoble jurassien ne prendront pas le même sens, pour leurs contemporains, à la campagne et en ville. D'autres évoluent entre le XIX<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui, et acquièrent une signification différente. Le sens du mot « dîner » ne peut être interprété que d'après le contexte dans lequel il est utilisé. Il signifie tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle à la campagne, pour les bourgeois ou les nobles locaux, le repas de la mi-journée : en 1843, Adrienne de Grivel reçoit « à dîner Mr et Mme Monnier, à midi »<sup>168</sup>. La nappe blanche de *L'après-dîner à Ornans*, peinte par Gustave Courbet en 1849, est éclairée par la lumière du jour. En 1878 dans le Bugey, on s'invite entre cousins

---

<sup>164</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 25, *ibid*.

<sup>165</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, Alexandre Grappin à son ami Vaudrit, Arlay à Strasbourg. L'auteur signe par son nom d'état civil, et non pas par son surnom que ses camarades utilisent.

<sup>166</sup> ADJ 5E 201/97, tableaux de recensement des classes de l'an IX-1845. Pour les années 1805, 1809, 1810, 1812, 1813, une colonne « surnom » est ajoutée aux prénoms et aux noms.

<sup>167</sup> Jolas, Tina, Marie-Claude Pingaud, Yvonne Verdier, Françoise Zonabend, *Une campagne voisine, Minot, un village bourguignon*, Paris, MSH, 1990, p. 259.

<sup>168</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, non daté, sans doute 1843, Adrienne de Grivel à Juliette Regaud, château de la Muyre à Domblans à Arlay.



bourgeois pour dîner à la mi-journée<sup>169</sup>, tout comme à Arlay où Marie Berthelet, dans les années 1880, distingue bien ses « dîners » des « soupers » du soir. Pourtant, à Paris et dans le monde aristocratique, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la désignation « dîner » s'est décalée dans la journée et évoque un repas pris en fin de journée. Les bourgeois d'Arlay le savent. L'abbé Coulon, invité au château d'Arlay, illustre cette règle citadine et mondaine : dans une même lettre, il note : « [...] bien que j'eusse dîné avant midi afin de me présenter après le déjeuner du château » et « les Altesses étaient seules avant leur dîner où l'on voulait me faire souper »<sup>170</sup>. L'abbé dîne en fin de matinée. Au château, à la même heure, on déjeune. Le soir, les Arenberg dînent alors que pour lui, c'est un souper ! Marie Berthelet, alors « qu'elle garde [une connaissance] à dîner sur le coup de midi »<sup>171</sup>, lorsqu'elle est invitée chez son voisin Henry Vannier, régisseur du prince d'Arenberg, elle écrit « nous déjeunons à 12 heures chez l'intendant »<sup>172</sup>. Son dîner est devenu déjeuner car Henry Vannier est l'employé du prince, et représente par ce truchement le groupe social des classes supérieures citadines au vocabulaire différent. L'intendant Vannier s'est adapté au parler du prince et Marie Berthelet se plie aux usages mondains qu'elle connaît. Si, au même moment en 1883 à Paris, Edmond de Goncourt note dans son *Journal* « ce soir, après dîner »<sup>173</sup>, elle-même garde pour son groupe social et sa famille son vocabulaire de bourgeoise rurale, résistant aux modes de la ville.

Le mot « paysan », largement adopté par les historiens du XX<sup>e</sup> siècle pour qualifier les travailleurs de la terre et qui est employé volontiers dans cet ouvrage, n'apparaît que deux fois dans l'ensemble du corpus de correspondances rurales. On y rencontre plutôt le terme « cultivateur » ou même « propriétaire ». Le qualificatif « paysan » est un sujet délicat<sup>174</sup>, George Sand l'observe dans *l'Histoire de [sa] vie* : « J'aurai à revenir souvent sur le chapitre des gens de campagne, comme ils s'intitulent eux-mêmes : car depuis la Révolution, l'épithète de paysan leur est devenue injurieuse, synonyme de butor et de malappris. »<sup>175</sup> Les bourgeois ruraux et la noblesse écrivent aussi « ouvrier », dans un sens non pas associé à l'industrie et aux usines, mais bien l'ouvrier agricole. Le valet de ferme est pour Marie Berthelet un ouvrier, tout comme Antoine Vannier signale au prince d'Arenberg les ouvriers dont on planifiera les travaux d'hiver dans la campagne. Le paysan est un ouvrier, celui qui œuvre, qui travaille et forme le groupe des masses laborieuses, à l'opposé du groupe des bourgeois ruraux.

Le mot « bourgeois » est plus controversé. Il triomphe dans tous les romans et les livres savants du XIX<sup>e</sup> siècle. Exemple parmi tant d'autres, dans le Jura, l'article sur Jules Grévy de *l'Annuaire du département* pour l'année 1878 débute par « M. Jules Grévy est né à Mont-sous-

---

<sup>169</sup> Lem, Jean, *Un bourgeois à Ceyzérieu au XIX<sup>e</sup> siècle*, Louis Chaley, 1791-1880, Le Bugey, 1956, n° 43, p. 8.

<sup>170</sup> Archives privées G. Curtis, 1829 10 17, abbé Coulon à Ferdinand Coulon, Arlay à Arbois.

<sup>171</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 24, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>172</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 23, *ibid.*

<sup>173</sup> Goncourt, Edmond de, *Journal des Goncourt : mémoires de la vie littéraire*, Paris, Charpentier, 1892, t. 8, p. 248.

<sup>174</sup> Barral, Pierre, « Note historique sur l'emploi du terme paysan », dans *Études rurales*, n° 21, Paris, EHESS, 1966, p. 72-80.

<sup>175</sup> Sand, George, *Histoire de ma vie*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 2004, p. 160.

Vaudrey, le 15 août 1807, de parents appartenant à la bourgeoisie. »<sup>176</sup> Pourtant le mot « bourgeois », alors que le corpus de cette étude est la correspondance d'un groupe de bourgeois ruraux qui s'écrivent à l'intérieur même de leur groupe, n'est énoncé qu'en deux occasions en cent ans. La première fois sous la plume d'Abry d'Arcier en 1820 qui décrit à son ami Dananche à Saint-Amour l'inauguration de l'église d'Arlay : « les arrivants ont été obligés de reflouer dans de mauvais cabarets, d'autres chez des bourgeois sans provision et peu usagers du monde. »<sup>177</sup> En utilisant ce terme « bourgeois », Abry d'Arcier ne fait pas référence au groupe social qui est aujourd'hui nommé la bourgeoisie rurale. Le bourgeois, dans l'acception actuelle du mot, posséderait des réserves de provisions, serait justement un « usager du monde » qui saurait recevoir à l'improviste ou pour une fête de village planifiée depuis longtemps. Le « bourgeois » d'Abry d'Arcier, peu enclin à offrir le gîte et le couvert, n'est pas le nôtre. Le mot « bourgeois » apparaît une deuxième fois, sous la forme de son substantif « bourgeoisie ». Le prince Pierre d'Arenberg se plaint à l'abbé et à la mère supérieure des Filles de la charité de Saint Vincent de Paul à Besançon, et leur demande le départ discret d'une des trois sœurs qui enseignent à l'école des filles à Arlay, qu'il accuse d'« indiscrétion, indépendance, légèreté et commérages » et qui « forme des liaisons avec des personnes qui fréquentent peu l'église ». Il s'inquiète « de graves résultats sur une population critique et une bourgeoisie peu religieuse. Les conséquences seraient funestes si ce qui vous est demandé aujourd'hui servait à échauffer les passions antireligieuses de la bourgeoisie et de quelques individus de cette paroisse, et c'est indubitablement ce qui arriverait si ce changement s'ébruitait. »<sup>178</sup> Les bourgeois, pour le prince d'Arenberg comme pour Abry d'Arcier, représentent justement toute une population considérée, dans un vocabulaire du XXI<sup>e</sup> siècle, comme non bourgeoise : des passionnés peu religieux ou anti-religieux, une classe moyenne, importante en nombre, de cultivateurs propriétaires et peut-être de commerçants. Béatrix Le Wita s'interroge : « Faudrait-il en conclure que les caractères propres de la bourgeoisie sont sa diversité, sa mobilité, sa variabilité dans le temps et dans l'espace et par là-même, son impossible nomination, son invisibilité sociologique ? »<sup>179</sup>. Au mot bourgeoisie, Béatrix Le Wita préfère des destinées bourgeoises, où tout se rejoue à chaque génération, d'où cette diversité et cette nécessaire mobilité.

---

<sup>176</sup> *Annuaire du département du Jura pour l'année 1878*, Damelet, Lons-le-Saunier, 1878.

<sup>177</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1820 02 23, brouillon, Abry d'Arcier à « son cher ami » Jean Philibert Alexis Gaillard de Dananche, Arlay à Saint-Amour. JPA Gaillard de Dananche, (1748-1821) est membre de la Société d'émulation du Jura et fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=119844>.

<sup>178</sup> Archives privées du château d'Arlay, Caisse IV, 1863 01 24, brouillon, prince Pierre d'Arenberg à l'abbé et à la mère supérieure des Filles de la charité de Saint Vincent de Paul à Besançon.

<sup>179</sup> Le Wita, Béatrix, *Ni vue ni connue, Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, MSH, 1988, p. 45.

Par le fait même d'écrire, de maîtriser la langue française, les bourgeois à la campagne se distinguent de la réalité sociale qui les entoure, et ces « Messieurs » affirment leur pouvoir sur les modes d'expression des classes inférieures avec lesquelles ils vivent. Les bourgeois en façade d'immeuble de *Pot-Bouille* découvrent, bouleversés, le monde prolétaire d'une domesticité d'arrière-cour : « Accoudées à la barre d'appui, la femme de chambre noire et une cuisinière grasse, une vieille débordante, se penchaient dans le puits étroit d'une cour intérieure, où s'éclairaient, face à face, les cuisines de chaque étage. Elles criaient ensemble, les reins tendus, pendant que, du fond de ce boyau, montaient des éclats de voix canailles, mêlés à des rires et à des jurons. C'était comme la déverse d'un égout : toute la domesticité de la maison était là, à se satisfaire. Octave se rappela la majesté bourgeoise du grand escalier. »<sup>180</sup> Les bourgeois ruraux expriment, dans le champ lexical riche et varié qu'ils possèdent, les strates de société qu'ils côtoient au quotidien. L'écrit conduit le lecteur vers l'oral, confine à la conversation. Si, comme l'indique Krzysztof Pomian, « pendant très longtemps, l'histoire savante a identifié son domaine à celui de l'écriture », l'histoire sociale se nourrit de ces dialogues sous forme de monologues écrits. La frontière « entre l'étude de l'écriture, celle de la culture matérielle et celle de l'oralité »<sup>181</sup>, jadis hermétique, s'efface. La langue de la bourgeoisie rurale, en contraste avec des habitudes citadines, conserve quelques caractéristiques qui lui sont propres. Marie Berthelet, dont les fautes de grammaire, d'orthographe, de syntaxe, sont rarissimes, voire inexistantes dans 857 lettres de quatre pages chacune, déroge systématiquement à une règle déjà en vigueur au XIX<sup>e</sup> siècle : « Quand le nom propre ne suit aucun prénom, n'est précédé d'aucun titre, et qu'il ne commence pas par une voyelle, la particule se retranche. »<sup>182</sup> Marie Berthelet laisse la particule devant les noms de famille nobles en toutes circonstances. Elle n'écrit pas, par exemple, « les Savy » pour parler de la famille de Savy, mais « les de Savy », « les de Grivel ». Adrienne de Grivel, lorsqu'elle écrit à Juliette Regaud dans les années 1850, connaît l'usage et cite bien « les Moulignon » en parlant des Dubois de Moulignon alliés aux Mottet de La Fontaine. Peut-on considérer que cette unique ignorance d'une règle de bienséance et d'un savoir-vivre mondain nobiliaire renforce l'ancrage de Marie Berthelet dans son milieu rural et bourgeois ? Ces deux derniers mots, nomenclature du XXI<sup>e</sup> siècle essentielle à cette thèse, ont une signification propre au XIX<sup>e</sup> siècle. On ne retrouve le mot « rural » que dans les titres d'ouvrages professionnels et les bourgeois du corpus de correspondances ne se considèrent pas bourgeois et nomment un tout autre groupe social sous cette appellation. Comment se définissent, au XIX<sup>e</sup> siècle, ceux que cette étude nomme aujourd'hui les « bourgeois » et quelle est leur « position » dans la société ?

---

<sup>180</sup> Zola, Émile, *Pot-Bouille*, Paris, Charpentier, 1883, p. 9.

<sup>181</sup> Pomian, Krzysztof, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, p. 5.

<sup>182</sup> Wey, Francis, *Remarques sur la langue française sur le style et la composition littéraire*, tome 1, Paris, Firmin Didot, 1845, p 381.

## 1.2. Position et propriétaire

« Notre position est bien changée »<sup>183</sup>

Champ lexical : position, personnes marquantes, distingué, cercles, bon ton, fumier, rang, effet, public, gêne, vapeurs, ennui, les gens d'ici, pour son propre compte, propriétaire.

Cette sous-partie a pour objet à la fois de confronter les critères qui permettent d'isoler le bourgeois au sein de la société rurale, mais aussi d'étudier la place qu'occupent les bourgeois ruraux sur l'échelle sociale, ou plutôt comment l'échantillon d'épistoliers, source principale de cette étude, à travers ses propres mots, se juge lui-même dans la société. Les pages précédentes ont montré que l'étiquette de « bourgeois » rural qu'on peut lui attribuer aujourd'hui ne lui convient guère. Comment se décrit-il ? S'estime-t-il notable, privilégié ? Quelle conscience a-t-il de sa classe sociale ? Croit-il appartenir à un groupe social et comment le définit-il ? Se sent-il solidaire de ce groupe ? Comment évolue son attachement à être propriétaire ?

### 1.2.1. Notables, élite, classe moyenne ?

Les bourgeois du vignoble jurassien étudiés à travers leur correspondance sont parfaitement identifiés à leur époque dans leurs villages par leurs contemporains. Peut-on pour autant les qualifier de notables ? Les listes de notables délivrées par l'administration fiscale française tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle en font-ils tous des bourgeois ruraux ? C'est une question qui s'est posée d'emblée lors de cette recherche, lorsqu'il s'est agi d'identifier les bourgeois du vignoble du Jura, en particulier à Arlay. L'approche traditionnelle de l'histoire sociale enjoignait de profiter des multiples classements administratifs à vocation fiscale dont la France du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas avare, à commencer par un examen des listes de notabilité du département du Jura, des imposés censitaires et des plus forts imposés de la commune choisie – Arlay –, régulièrement mis à jour sur injonction de circulaires préfectorales. À l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle, une « liste des notables du département du Jura, formée d'après les dispositions de la loi du 13 ventôse an 9 concernant la formation et le renouvellement des listes d'éligibilité

---

<sup>183</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

prescrites par la constitution »<sup>184</sup> met en exergue, pour le collège d'arrondissement du canton de Bletterans, cinq noms de notables à Arlay : les Jacquier père et fils, 64 ans et 34 ans, notaires, Claude Antoine Bonvent, 52 ans, vivant de ses rentes, un certain Joseph Jacquot, 63 ans, et Évariste Maigrot, 28 ans, faisant des études et vivant de ses rentes. En inscrivant la parole « notable » dans la loi, Napoléon donne une signification précise au mot qui trie les citoyens éligibles, par leurs moyens financiers, aux charges administratives et politiques. Les historiens du XX<sup>e</sup> siècle reprennent d'ailleurs volontiers ce terme, que ce soit Daniel Halévy avec *La fin des notables*<sup>185</sup>, ou André Jardin et Tudesq dans *La France des notables*<sup>186</sup>. Cette liste des notables de la commune se renouvelle chaque année, exigée par un suffrage censitaire, fixé à trois cents francs d'imposition de 1814 à 1830, puis diminué à deux cents francs de 1831 à 1848. Elle est relayée par les listes des plus imposés de la commune jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces listes ne distinguent chaque année, à Arlay, que quelques noms : sur plus ou moins mille cinq cents habitants à Arlay, cinq à dix personnes sont considérées par l'administration fiscale comme « notables ».

Mais deux constats s'imposent. Premièrement prenons à titre d'exemple la liste des électeurs censitaires imposés à Arlay, canton de Bletterans, en 1846<sup>187</sup> : ils sont au nombre de dix et se distinguent des autres habitants d'Arlay par leur taux d'imposition supérieur à 200 francs. « Pierre d'Alcantara, prince d'Arenberg, à Arlay : 13 795,20 francs. Victor Guillemain, propriétaire, à Arlay : 620,79. Clavelin, meunier à Arlay : 434, 34. François Vaudrit, notaire à Arlay : 434,10. Jacques Honoré Amédée Regaud, lieutenant-colonel : 426,54. Louis Gustave Catherine Favier, propriétaire à Arlay : 408,17. François Humbert, propriétaire à Arlay : 370,39. Amédée Vannier, docteur en médecine à Arlay : 268,24. Marie Antoine Vannier, avocat à Arlay : 243,64. Étienne Prudent, meunier à Arlay : 214,99. » Quatre des dix électeurs censitaires ne sont pas bourgeois : le premier imposé de la commune, le prince Pierre d'Arenberg, est le châtelain d'Arlay, dont la présence dans le village n'est qu'occasionnelle. Guillemain, qualifié de propriétaire, Clavelin et Prudent sont les trois meuniers des trois moulins à eau d'Arlay, fortement imposés. Soixante pour cent des noms de la liste de cette recherche doivent être écartés.

Deuxièmement, année après année, si certains noms de famille se répètent de listes en listes, beaucoup d'autres apparaissent ou disparaissent, et forment un ensemble d'une soixantaine de personnes qui ont marqué la population d'Arlay au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, parce qu'ils ont été perçus comme des notables au village.

Ces notables, en tant qu'individus, sont-ils tous éligibles à une étude sur la bourgeoisie rurale ? Il apparaît que le terme de « notable » ne s'applique qu'à un seul individu alors que la notion de bourgeoisie, comme il sera démontré tout au long de cette thèse, implique un temps long, qui dépasse l'échelle d'une seule vie et s'étend sur plusieurs générations. Alors qu'on évoque aisément « une famille bourgeoise », sémantiquement, on ne dit pas « une famille notable »,

---

<sup>184</sup> ADJ, M 3922, Collèges électoraux.

<sup>185</sup> Halévy, Daniel, *La fin des notables, La République des ducs*, t. 2, Paris, Grasset, coll. Pluriel, 1995.

<sup>186</sup> Jardin, André, Jean-André Tudesq, *La France des notables*, Paris, Le Seuil, 1973.

<sup>187</sup> Monnier, Désiré, *Annuaire du département du Jura pour l'année 1846*, Lons-le-Saunier, Gauthier, 1846, p. 86 et 91.

mais bien « une famille de notables », soit une famille composée de plusieurs individus notables. Aussi ne seront pas pris en compte, pour cette étude, les notabilités d'une seule génération au sein du village d'Arlay. Les trois maires d'Arlay Humbert, Favier et Daille en sont une parfaite illustration<sup>188</sup>. Xavier Humbert fut maire d'Arlay à trois reprises, sur un total de seize ans, de 1820 à 1830, de 1837 à 1840, et de 1852 à 1855 ; Gustave Favier pendant dix-sept ans, de 1830 à 1834, puis de 1855 à 1868 ; le médecin Jean-Louis Daille pendant douze ans, de 1840 à 1852. Tous les trois ont été d'éminents notables d'Arlay, avant, pendant et après leurs mandats de maires. Mais aucun de leurs descendants n'habite au village et les traces de leurs familles s'inscrivent ailleurs qu'à Arlay dès la deuxième génération. Individus notables, ils ne font pas partie du corpus d'étude qui s'étend sur un temps long, bien au-delà d'une seule génération. Le mot « notable » lui-même est, au XIX<sup>e</sup> siècle, prisé par l'administration et par la littérature. Lorsqu'en 1873, dans *29 degrés à l'ombre*<sup>189</sup>, Pomadour donne vingt francs à la souscription pour la construction d'une maison d'école, il se dit « propriétaire et notable ». L'est-il des bourgeois ruraux eux-mêmes pour se qualifier entre eux ? Cette épithète, « notable », ne fait aucunement partie de leur vocabulaire et n'est utilisée dans aucune lettre.

Les historiens qui ont travaillé sur la définition et la typologie des classes sociales au XIX<sup>e</sup> siècle, ont volontiers usé du mot « élite », et analysent l'émergence et le maintien des élites, toutes les élites n'étant pas forcément notables - élites ouvrières par exemple. Le mot « élite » n'apparaît qu'une seule fois dans les correspondances des bourgeois ruraux, affecté à l'aristocratie, pour décrire à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le public mélomane de Bayreuth, « l'élite de l'aristocratie allemande et du monde artistique »<sup>190</sup> : « élite » ne sera pas retenu dans cette étude.

Maurice Agulhon note<sup>191</sup> que dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie se définit elle-même sous les termes de « classe moyenne », distincte de la classe supérieure, noblesse ou aristocratie, et de la classe inférieure, le peuple, caractérisée par ces trois critères : la pauvreté, l'inculture et le lien au travail manuel. Cette locution « classe moyenne » n'apparaît pas dans les courriers. Le mot « classe » est en revanche utilisé par Bonaventure Abry d'Arcier qui dit de lui-même en 1785 : « Je me trouve placé dans cette classe de citoyens où, avec de l'éducation et de la décence, on peut aspirer à toute société honnête. »<sup>192</sup> Le mot est repris à plusieurs reprises sous la plume du prince d'Arenberg mais il désigne la classe inférieure, la « classe pauvre », la « classe ouvrière et malheureuse », et au pluriel les « classes laborieuses ». La « classe moyenne » ne fait pas partie du vocabulaire des épistoliers, et le mot seul, « classe », est peu usité.

---

<sup>188</sup> Le docteur Jean-Louis Daille, membre de la Société d'émulation du Jura, fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Jean Michel Bonjean et Vincent Claustre pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=121540>.

<sup>189</sup> Labiche, Eugène, *29 degrés à l'ombre*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 855.

<sup>190</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1889 12 18, Charles Loiseau à son épouse, sans mention de lieu.

<sup>191</sup> Agulhon, Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848*, Paris, Colin, 1977, p. 18.

<sup>192</sup> Extraits du procès contre le Sieur de Maignet, dans Berthelet, Charles, « Notice sur Pierre-Claude-Bonaventure Abry d'Arcier », *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, Lons-le-Saunier, Declume, 1880, p. 263.

Enfin le terme de « milieu » social n'est pas courant. Si Marie Berthelet s'en sert en 1882, c'est pour décrire l'environnement paysan de l'ami de son fils Joseph Berthaud, cultivateur à Arlay : « Si son père ne survit pas à son attaque, Joseph devra se réengager, il aura une forte prime et sera toujours plus heureux que dans le milieu où il se trouve<sup>193</sup>. »

### 1.2.2. Une position

Si les bourgeois ruraux ne se définissent pas comme des notables, ou une élite, une classe moyenne, un milieu, comment se nomment-ils ? Un mot voit le jour au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle employé par les bourgeois ruraux pour décrire leur place dans la société. Il apparaît en 1849 sous la plume du prince d'Arenberg : « Votre lettre du 9 mars me confirme dans l'espoir que j'ai de voir la tranquillité conservée dans notre province et particulièrement à Arlay. Certainement ce bon esprit est le résultat des bonnes influences de ceux dont la position commande le respect et la considération. »<sup>194</sup> Dès lors, ce terme de « position » s'impose dans les courriers jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Une position, c'est un rapport aux autres, un équilibre entre d'autres positions antagonistes et une indication qu'il existe d'autres positions, en dessous ou au-dessus, sur l'échelle sociale. Plutôt que d'être classé, englobé dans une rubrique générale, le bourgeois rural préfère choisir lui-même la manière dont il se place dans la société. Peu enclin à être catégorisé, il aime à croire qu'il se tient dans une certaine position dans son environnement social, un positionnement qui ne concerne que lui. Le bourgeois rural connaît sa propre position : « Quand je pense que toi aussi tu te marieras, notre position l'exige »<sup>195</sup>. Il juge aussi celle des autres : « Les positions moyennes sont les plus heureuses. »<sup>196</sup> Ce terme de « position » ne s'applique pas à la classe sociale inférieure, c'est-à-dire la classe paysanne pour les bourgeois ruraux, ou supérieure, la noblesse : ils sont en bas, ou en haut, mais justement pas dans une « position » intermédiaire.

Quelle est justement la position ressentie par le corpus d'épistoliers vis-à-vis des deux classes sociales auxquelles ils n'appartiennent pas ?

- La noblesse : il semble, à travers les correspondances, que le bourgeois rural soit relativement à l'aise vis-à-vis de la classe noble qu'il connaît et qu'il fréquente. La particule ne l'intimide pas.

Bien sûr, la classe noble reste une référence. « Pour affirmer leur prestige face à celui que conserve la noblesse, pour rendre incontestable leur domination aux yeux du peuple, [...] la plupart des bourgeois ont aspiré avant tout à égaler la noblesse »<sup>197</sup>. Évariste Maigrot, en 1808, se vante de l'acquisition de son père et affirme l'attrance pour la noblesse : « La

---

<sup>193</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>194</sup> Archives privées du Château d'Arlay, 1849 03 21, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Bruxelles à Arlay.

<sup>195</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>196</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>197</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 318.

superbe bibliothèque de Mr de la Bretennière vient d'être vendue à l'encan, mon père y a acheté le dictionnaire de la noblesse en douze volumes pour rien. »<sup>198</sup>

À la toute fin 1815, provocateur, il écrit pourtant à son beau-père à particule Abry d'Arcier : « S'il en est besoin, j'irai voir M de Grivel, mais, vous le savez, je n'aime pas les nobles, je n'ai jamais eu à m'en louer. »<sup>199</sup> Est-ce un mouvement d'humeur lié à une Restauration triomphante et arrogante ? Guillaume de Bertier de Sauvigny cite, dans son ouvrage de référence, *La Restauration*, le préfet de la Loire-Inférieure Barante qui écrit : « Qu'un gentilhomme de campagne qui a deux ou trois mille francs de rente, ne sait pas l'orthographe, n'est agréable en rien, et n'est même pas officier de l'armée, traite de haut en bas un propriétaire, un avocat, un médecin, c'est ce qui les révolte et leur inspire un effroyable sentiment de rage, quand ils sont de mauvais naturel. »<sup>200</sup> Alain Corbin dans *le village des cannibales*<sup>201</sup> ou Alain Plessis abondent dans le même sens : « Une partie de la bourgeoisie rurale poursuit les nobles d'une haine et d'une jalousie tenaces ; elle dénonce auprès des paysans leur morgue, leur insolence, leur volonté de maintenir ses distances. »<sup>202</sup>

Plutôt qu'un sentiment de rage de la bourgeoisie rurale envers les nobles, on constate à Arlay une cohabitation harmonieuse. À chaque génération, ou presque, un membre de la famille bourgeoise s'allie avec un noble, parfois d'apparence : dans la famille Abry d'Arcier-Breney, en cent ans, une demoiselle Regaud épouse un Buretel de Chassey, une Berthelet un Bernard de Lauzière, un Berthelet une Bernard de Lauzière, puis une Berthelet un Chivré. Chez les Vannier, un frère épouse une Clerc de Landresse, l'autre une Petitjean de La Noüe, puis une Vannier un Montgolfier. Une alliance avec la noblesse ne semble pas non plus un idéal à atteindre. Marie Berthelet raille la recherche désespérée du parti noble « le gendre noble et millionnaire qui devait les [les Goyet de Savy] sauver n'arrive pas »<sup>203</sup> et met même en doute, en parlant de sa bru née de Bernard de Lauzière, l'authenticité de ses origines : « une noblesse plus que douteuse du côté d'Isabelle »<sup>204</sup>. Nous verrons en quatrième partie à quel point les familles Abry d'Arcier et de Grivel, malgré la froideur d'Évariste Maigrot après la chute de l'Empire, sont liées d'amitié tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, et les relations amicales de Marie Berthelet née Regaud avec Isabelle de Calonne née Goyet de Savy. Les relations entre les bourgeois ruraux et la noblesse locale sont fluides, loin d'être catégorisées. La bourgeoisie rurale se confond mentalement, par son aspiration au mode de vie nobiliaire, à une noblesse souvent d'apparence. La bourgeoisie rurale se veut aux portes, plutôt qu'en marge, de la noblesse ; elle s'assimile à la noblesse - qu'elle soit d'apparence ou authentique locale - et contracte volontiers des alliances. Les mots « noble », ou « noblesse », apparaissent d'ailleurs très peu dans les missives étudiées - neuf occurrences seulement -, un indicateur du peu

---

<sup>198</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 05, Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>199</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 12 17, *ibid.*

<sup>200</sup> Bertier de Sauvigny, Guillaume de, *La Restauration*, Paris, Flammarion, 1963, p. 79.

<sup>201</sup> Corbin, Alain, *Le Village des cannibales*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Histoire », 1995, 204 p.

<sup>202</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 318.

<sup>203</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>204</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 26, *ibid.*



d'enjeu symbolique qui se joue autour de l'appartenance à cette élite issue de l'Ancien Régime et parce que ces bourgeois se jugent du même monde. Il atteste la persistance, au moins jusqu'à la crise de la rente foncière et la III<sup>ème</sup> République, d'une organisation sociale par ordres, plus que par classes. La réalité juridique est bien celle de la société post-révolutionnaire égalitariste et fluide, mais mentalement, et surtout à Arlay à l'ombre du prince d'Arenberg, l'ancien régime perdure jusqu'aux vingt dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

La famille aristocratique d'Arenberg du château d'Arlay fait l'objet d'une réelle fascination compréhensible, mais aussi d'une certaine proximité, soit par le biais des fonctions rémunérées de la bourgeoisie rurale au service des Arenberg - les Vannier régisseurs, médecin et même le notaire Vaudrit -, soit par une cordialité de circonstance lorsque la famille d'Arenberg séjourne à Arlay. Marie Berthelet n'hésite pas à se mettre à la place d'Auguste d'Arenberg et de son épouse, à tenter de les comprendre : « Ces gens-là ont tant de lourdes charges que je les crois parfois aussi gênés que nous. Puis l'encombrement de leurs titres, de leur dignité est un boulet lourd à traîner, ils n'ont pas de liberté. »<sup>205</sup> Elle organise même, en juillet 1884, une rencontre du prince à la Sauge, chez son amie Clémentine Loiseau : un chapitre sera consacré à la relation des bourgeois ruraux d'Arlay avec la famille princière d'Arenberg.

- À l'inverse, les références à la classe paysanne abondent - 87 occurrences des mots « cultures », « cultivateurs », « paysans » - témoins d'une proximité géographique et culturelle prégnante. Alors que la bourgeoisie - citadine il est vrai - a été volontiers étudiée par les historiens en regard d'une noblesse qu'elle tentait d'imiter, la bourgeoisie rurale se positionne, elle, clairement par rapport à la classe sociale inférieure paysanne qui l'entoure. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les bourgeois d'Arlay, tout en vivant dans la même réalité sociétale, cherchent à se distinguer de leur voisinage paysan. Lors du conflit important pour le choix de l'une ou de l'autre église aux deux extrémités d'Arlay, entre Saint-Vincent habité par les cultivateurs et le Bourg où résident les bourgeois - querelle résolue en 1818 par la construction d'une nouvelle église au centre du village - Évariste Maigrot, alors maire d'Arlay, décrit au préfet du Jura le 17 mai 1809 : « Les petites passions et l'orgueil des habitants voisins de l'église Saint-Vincent, tous cultivateurs, jaloux des habitants du Bourg qu'ils pouvaient croire au-dessus d'eux par leur fortune, leur considération ou leur état »<sup>206</sup>. Il résume le sentiment bourgeois, vivant en cohabitation avec une classe paysanne dont il se méfie, aux attitudes irrationnelles de « petites passions » non maîtrisées, à l'orgueil sans fondement, et qui jalouse la classe supérieure riche, honorée, établie. Soixante-quinze ans plus tard, sa petite fille Marie Berthelet évoque encore « la grossièreté de gens de Saint-Vincent »<sup>207</sup>, et lui donne un portrait peu amène du vigneron d'Arlay « en général ces pignards sont rampants, traitres et visqueux »<sup>208</sup> tout en constatant à quel point sa vie est mêlée à celle de ses gentilés de condition sociale inférieure à la sienne : « L'omnibus d'Arlay fonctionne très bien, la diversité

---

<sup>205</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>206</sup> ADJ, 20p 929, 1809 05 17, dossiers d'Arlay en préfecture, lettre d'Évariste Maigrot au préfet du Jura.

<sup>207</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 27, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>208</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 05, *ibid*.

des voyageurs donne occasion à des scènes fort drôles. »<sup>209</sup> Avec l'initiative du limonadier d'un char à banc qui fait le trajet Arlay Lons-le-Saunier deux fois par semaine, le transport en commun est, comme les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle l'ont remarqué en ville, un élément de mixité sociale. Michelle Perrot rappelle que Flaubert s'exclamait : « Depuis l'invention des omnibus, la bourgeoisie est morte ! » et que « les classes dominantes, qui ont la hantise de la foule bête et sale », vont jusqu'à s'aménager « dans les lieux publics des niches protectrices »<sup>210</sup>. Les relations entre les bourgeois et le monde paysan existent, parfois même amicales, comme cela sera développé au quatrième chapitre. Elles sont apaisées tant que la classe paysanne reste dans son rang. Si cette dernière dépasse les bornes de sa classe, elle sera immédiatement conspuée. Lorsqu'une fille de cultivateurs se marie avec le buraliste, la mise en scène d'un mariage à l'apparence bourgeoise révolte Marie Berthelet : « Mlle Fauterelle en soulier de satin blanc, nuage de mousseline et de découpures, enguirlandée de fleurs d'oranger. Au récit de cette somptueuse toilette, on ne peut s'empêcher de penser au fumier ! »<sup>211</sup> La menace que la classe inférieure s'assimile si bien à la classe bourgeoise qu'elle s'y confonde est réelle, les bourgeois ruraux réagissent à ce danger de perdre leurs signes distinctifs. La paysannerie leur sert de repoussoir, la noblesse de miroir.

Le bourgeois joue également un rôle social entre le noble et le paysan. « La vision nobiliaire du monde rural [...] est des plus sombres, à en croire les rares sources qui éclairent les rapports entre noblesse et paysannerie [...] même cette paysannerie dynamique est évoquée en termes péjoratifs »<sup>212</sup>, écrit Claude-Isabelle Brelot. « Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la noblesse provinciale surmonte difficilement la répulsion, voire la peur, que lui inspire la sauvagerie paysanne [...]. En marge du monde rural, le châtelain se refuse à l'identification villageoise ; régisseurs, bourgeois ruraux institués en fermiers principaux, domestiques et clergé médiatisent alors les relations entre le château et la communauté rurale. »<sup>213</sup> Le régisseur Antoine Vannier donne des détails sur le pillage du château de Courlans au prince Pierre d'Arenberg qui lui répond : « Votre langage est celui d'un homme juste et éclairé et vous appréciez bien cette fureur populaire qui ne demande que destruction, pillage et désordre ! »<sup>214</sup>. Le bourgeois est l'homme éclairé, qui connaît la classe inférieure et qui informe la classe noble. Marie Berthelet déplore que les villageois d'Arlay ne reconnaissent pas assez les bienfaits de la famille d'Arenberg et se place en observateur dans une position intermédiaire lorsqu'elle écrit abruptement qu'à « Menetou, les ouvriers ont offert au prince une grande manifestation, des cris de triomphe et des discours, le prince leur a offert un banquet. Nos saligauds d'Arlay n'auront pas la pensée d'en faire autant. »<sup>215</sup>

---

<sup>209</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 24, *ibid.*

<sup>210</sup> Perrot, Michelle, « Manières d'habiter », dans Philippe Ariès, Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 307.

<sup>211</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne, mariage Latapie/Fauterel à Arlay.

<sup>212</sup> Brelot, Claude-Isabelle, « Le Château face au vote paysan (1800-1882) », dans *Politix*, Paris, de Boeck Supérieur, 1991/3, p. 53-58.

<sup>213</sup> Brelot, Claude-Isabelle, *ibid.*

<sup>214</sup> Archives privées du Château d'Arlay, 1848 04 12, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

<sup>215</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

### 1.2.3. Une conscience de classe

Après avoir « positionné » les bourgeois ruraux entre noblesse et paysannerie, laissons-les décrire la conscience qu'ils ont eux-mêmes de leur position et de leur distinction. Les bourgeois ruraux ont intégré le fait qu'ils sortent du lot commun, de la masse. À trente-deux ans, Évariste Maigrot peut écrire : « Je ne suis pas fâché d'avoir autant d'ennemis, il n'y a que les gens obscurs qui n'en ont pas. »<sup>216</sup> « Nous sommes dans les privilégiés »<sup>217</sup>, affirme Marie Berthelet. Leur position dans la société leur semble naturelle : « Je suis flattée de me trouver placée tout naturellement dans les cercles les mieux composés », écrit Reine d'Arçon<sup>218</sup>, dictée par une conscience dominante de ses origines familiales sur laquelle nous reviendrons. Dans la même lettre, Reine d'Arçon, fille de la bourgeoisie de Lons-le-Saunier et mariée dans la noblesse, vante ainsi sa famille « irréprochable », qui « pendant plus de deux cents ans a jouit [sic] de l'estime publique », et les objets de famille qui forment l'univers mental des bourgeois confortent une position distinctive qu'ils étayent dans un passé familial. Lorsque Marie Berthelet écrit « Notre vieille cassette est bien rare, elle est surtout précieuse pour nous puisqu'elle nous vient de la famille »<sup>219</sup>, elle vante à la fois la rareté et la singularité de la possession bourgeoise, mais aussi l'héritage familial qui le renforce, métaphore de sa propre position dans le village, distinguée et inscrite par les générations qui l'ont précédée. La distinction officielle reconnue au niveau national n'est en aucun cas obligatoire. Un seul de représentant de l'échantillon d'épistoliers masculins obtient la Légion d'honneur. Amédée Regaud, militaire, est décoré chevalier le 30 août 1836, officier le 19 avril 1843, commandeur le 2 décembre 1850<sup>220</sup>. Son beau-père Évariste Maigrot, qui revendique son « titre d'électeur »<sup>221</sup>, songe à la solliciter en 1815<sup>222</sup>, mais n'aboutit pas. Au niveau régional, les bourgeois sont friands d'appartenance à la Société d'émulation du Jura, titre de noblesse culturelle à leurs yeux. Bonaventure Abry d'Arcier est membre dès la création de la Société en avril 1818, actif jusqu'à sa mort en 1824. Évariste Maigrot prend la suite de son beau-père de 1824 à 1854. Charles Berthelet, arrière-petit-fils du précédent, est membre de 1880 à sa mort en 1896, et également membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny alors qu'il est étudiant à Paris en 1875, membre de la Société des Antiquaires de France en 1885, et même d'une société savante de Toulouse comme l'indique sa mère à son frère cadet, peut-

---

<sup>216</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 04, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>217</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 22, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>218</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1818 08 15, Reine d'Arçon à Bonaventure Abry d'Arcier, Quintigny à Arlay.

<sup>219</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>220</sup> Voir la prosopographie d'Amédée Regaud p 698.

<sup>221</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 05 02, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>222</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 12 07, *ibid.*

être l'académie des sciences, inscriptions et belles-lettres : « ton frère est nommé membre honoraire d'une société scientifique de Toulouse, c'est Passier qui lui a procuré cet honneur »<sup>223</sup>. Aucun Vannier, aucun Vaudrit n'est membre de la Société d'émulation du Jura. Toutefois les quelques exemplaires des bulletins annuels conservés dans leurs bibliothèques laissent à penser qu'ils en suivaient certains travaux.

Avec ou sans reconnaissance officielle, le bourgeois n'hésite pas à réclamer certains privilèges, et sait à qui s'adresser pour faire valoir ses droits. Le notaire Jacquier tente sa chance auprès du maire d'Arlay pour que son père soit enterré dans l'église du Bourg, un privilège bourgeois de l'ancien régime. Juriste chevronné, il sait que ce serait un passe-droit illégal, que les anciennes règles établies dans sa caste ne s'accordent pas aux nouvelles règles de la société civile, qu'une ordonnance dès 1776 a interdit d'ensevelir sous les églises. Mais son statut bourgeois, sa vive conscience qu'il ne fait pas partie de la masse, qu'il est différent des autres, légitime sa demande. « Le fils Jacquier m'a déjà demandé la permission d'enterrer son père à l'agonie dans l'église, mais la dernière loi sur les sépultures s'y oppose formellement. »<sup>224</sup> Abry d'Arcier, voyant qu'il n'est pas entendu au niveau communal, s'adresse directement au préfet pour contraindre le maire d'Arlay à poser devant sa porte une borne en pierre qui lui plaise. Penaud, le maire, sous directive préfectorale, devra s'exécuter. « Monsieur le doyen du conseil de préfecture me mande que le pousse-roue que j'ai fait placer à l'angle de votre mur ne vous convient pas. Je vous propose de nous réunir pour en commander un qui vous convienne. Le Maire. »<sup>225</sup>

Ces deux exemples montrent la conscience aigüe que peut avoir le bourgeois rural de son statut et de la valeur de son opinion. Il l'exprime volontiers sur des sujets qui dépassent ses affaires privées et estime qu'il devrait être écouté lorsqu'il expose une « réclamation ». « Beau-père et gendre, communiens », Abry d'Arcier et Maigrot écrivent ensemble au préfet du Jura pour s'élever contre un projet de route d'Arlay à Bletterans qui passerait par les villages de Villevieux et de Ruffey au lieu de couper à travers champs : « Les exposants osent donc espérer, Monsieur le préfet, qu'après avoir vérifié leur réclamation, vous mettrez dans une juste balance les intérêts du canton en général et ceux de la commune d'Arlay en particulier, avec les prétentions exagérées de la commune de Ruffey. »<sup>226</sup>

Leur position leur confère le goût et les manières, dont les bourgeois ruraux sont parfaitement conscients et qu'ils apprécient entre pairs : ainsi le général Jarry, au château de la Sauge, demande à son ami Abry d'Arcier d'Arlay s'il peut lui envoyer « quelques plans ou dessins de plantation de bosquets pour ornement ainsi que quelque fleurs et graines, j'ai besoin du secours de bons voisins et surtout de leur bon goût »<sup>227</sup>. Marie Berthelet aime la compagnie

---

<sup>223</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>224</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 09 12, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Arlay à Paris. Décret impérial du 23 Prairial an XII (1804) sur les sépultures.

<sup>225</sup> ADJ, 20p 929, 1818 01 24, dossiers d'Arlay en préfecture, lettre du maire Jacquier à Abry d'Arcier.

<sup>226</sup> ADJ, 20p 929, 1817 08 26, Lettre au préfet cosignée par Abry d'Arcier et Maigrot, Arlay à Lons-le-Saunier.

<sup>227</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 02 04, Général Jarry à Abry d'Arcier, Saint-Lamain à Arlay. Voir la prosopographie du Général Jarry p 714.

de Madame de Grivel car elle « a le goût très sûr »<sup>228</sup>. Ils reconnaissent posséder une éducation, une culture différente transmise en famille : « Comme votre fille Marie [...] doit approcher la perfection, dirigée, dans son éducation, par une mère aussi éminemment distinguée ! »<sup>229</sup>

Les bourgeois possèdent les mêmes règles de savoir-vivre, et s'identifient à partir des codes qu'ils maîtrisent. Comme le signale Alain Plessis, « l'observance de ces mille règles du savoir-vivre permet à l'homme comme il faut de recevoir du monde une reconnaissance explicite de son appartenance à la bourgeoisie<sup>230</sup>. » La moindre règle la plus obscure est connue et obéie. « On a publié ton frère à l'église, je ne suis pas allée à la messe, ce n'est pas l'usage en pareil cas »<sup>231</sup> confie Marie Berthelet à Paul trois jours avant le mariage de son fils aîné. « On devient bourgeois lorsqu'on se comporte comme un bourgeois : et le savoir-vivre apparaît, au sein d'une société à la fois égalitaire et hiérarchisée, comme une « savonnette à vilains »<sup>232</sup>. Plusieurs centaines d'ouvrages consacrés plus ou moins au savoir-vivre seront publiés au XIX<sup>e</sup> siècle. Celui de la baronne Staffe, publié pour la première fois en 1889, en est déjà à sa 131<sup>e</sup> édition en 1899, dix ans après sa parution, sans pour autant saturer le marché<sup>233</sup>. Frédéric Rouvillon lie le succès de ce genre littéraire à un autre mouvement, la codification du droit. Il appelle le XIX<sup>e</sup> siècle l'âge d'or de ce savoir-vivre bourgeois, même si, à la campagne, on aime rappeler qu'on s'embarrasse de moins de règles qu'en ville : si on invite les Grivel, comte et comtesse à dîner, c'est « sans façon »<sup>234</sup>, si on se réunit à douze pour un pique-nique dans le parc fermé du château d'Arlay en l'absence du prince et sur l'invitation du régisseur Henry Vannier, c'est en « prêchant le sans-gêne »<sup>235</sup>. Le bourgeois rural connaît et respecte pourtant tous les usages en vigueur. Marie Berthelet s'assoit à la droite de Monsieur de Grivel lorsqu'elle est invitée au château de La Muyre<sup>236</sup>, et son fils, en lisant cette information, comprendra immédiatement qu'elle lui signale qu'elle était, en vertu de cette place à table, l'invitée d'honneur du dîner à dix-huit couverts. Elle sait qu'elle devra inviter ses hôtes à son tour dans les jours ou les mois à venir, pour se conformer à une tradition bourgeoise solidement établie : « Nous rendrons notre dîner quand les truffes seront arrivées, je ferai des pieds de cochon. J'aimerais mieux rester en paix mais il faut faire comme tout le monde. »<sup>237</sup> La carte de visite est autant cornée à la campagne qu'en ville lorsque, en visite, les

---

<sup>228</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>229</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1841 01 09, Général Bachelu à Juliette Regaud, Paris à Arlay. Il s'agit de Marie Regaud et de sa mère Juliette Regaud née Maigrot.

<sup>230</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière et Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 341.

<sup>231</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>232</sup> Rouvillois, Frédéric, *Histoire de la politesse de la Révolution à nos jours*, Paris, Flammarion, 2006, p. 65.

<sup>233</sup> Rouvillois, Frédéric, *Histoire de la politesse de la Révolution à nos jours*, Paris, Flammarion, 2006, p. 66.

<sup>234</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 27, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>235</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 04, *ibid.*, citant un poème composé pour l'occasion par l'ami Félix Gorin.

<sup>236</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 23, *ibid.*

<sup>237</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1881 10 17, *ibid.*

propriétaires ne sont pas chez eux<sup>238</sup>. On écrit dès le lendemain pour remercier de l'agréable moment passé lors d'une visite entre amis<sup>239</sup>, et on ne manque pas « une visite de digestion », la visite obligatoire dans la semaine qui suit une invitation à dîner, aux châteaux d'Arley ou de La Muyre, mais aussi entre voisins dans Arley même. On en fait même parfois trop. Ainsi Clémentine Loiseau qui invite la fiancée de son neveu Charles pour la première fois au château de la Sauge, « se met en frais pour [la] recevoir, elle affuble d'une livrée son domestique, pour la première fois de sa vie, car, à la Sauge, on avait jusqu'à présent des traditions de simplicité qui se passaient très bien de ces galons inutiles. »<sup>240</sup> Déroger à ces règles décline instantanément le bourgeois. Car dans l'alliance des deux mots « savoir-vivre », il y a « savoir ». Le bourgeois sait ce que qu'il doit faire dans la vie, les autres l'ignorent, le capital culturel assimilé est totalement excluant. La mère de Charles Loiseau méprise le manque de tact ou de savoir-vivre d'un correspondant « qui est grossier avec ses subalternes comme un vrai parvenu »<sup>241</sup>.

#### 1.2.4. Une position à risque ?

« La bourgeoisie n'a pas de prestige : on sait qu'elle sort des rangs du peuple. La « considération », qui tient lieu de prestige, est un avantage toujours disputé et qu'il faut constamment maintenir et renouveler. »<sup>242</sup> Edmond Goblot pointe avec justesse le souci de la considération des autres qui se retrouve dans les correspondances, même si la bourgeoisie rurale peut se parer d'une certaine ancienneté. « Ce que je préfère à tout, c'est l'affection des siens, la considération du public, et la simple honnêteté. »<sup>243</sup> Marie Berthelet se sait en représentation. Comme au théâtre, elle joue, sur scène et pour l'autre, à la bourgeoise. Ses « spectateurs » sont ses voisins, ses connaissances, tous ceux qui la connaissent et qui ne font pas partie de la sphère privée, intime. Ce terme de « public » qu'on lit à plusieurs reprises dans les lettres des années 1880 est aussi utilisé en 1815 par Évariste Maigrot, lorsqu'il demande à son beau-père, qui passe de long mois à Paris alors qu'il est censé occuper les fonctions de maire d'Arley, de « justifier mon retard vis-à-vis du public », c'est-à-dire vis-à-vis de ses concitoyens paysans d'Arley, son public. « Ainsi, répandez que je suis retenu depuis un mois par une maladie qui a fait des progrès inquiétants »<sup>244</sup>. Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, la

---

<sup>238</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 12, Marie Berthelet écrit à son fils Paul, Arley à Carcassonne, qu'elle a laissé sa carte cornée au château puisque le prince Auguste d'Arenberg était sorti. Voir la prosopographie du prince Auguste d'Arenberg p 685.

<sup>239</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1847 09 31, Hélène Loiseau à Juliette Regaud, la Sauge à Arley.

<sup>240</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1888 12 18, Marie de Beaufort à Charles Loiseau, Lons-le-Saunier à Dijon.

<sup>241</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1881 10 27, *ibid*.

<sup>242</sup> Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p. 4.

<sup>243</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 19, Marie Berthelet à son fils Paul, Arley à Carcassonne.

<sup>244</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 05 02, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Paris à Arley.

construction d'une image positive fait partie intégrante de la conscience bourgeoise selon un concept de « *soft power* » tel que l'a élaboré le politicien américain Joseph Nye dans les années 1990<sup>245</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, selon Nye, le pouvoir d'un pays se mesure moins à son *hard power*, c'est-à-dire sa puissance militaire, qu'à sa capacité à influencer la sphère publique mondiale en donnant une image positive de lui-même. Le pouvoir de la bourgeoisie d'Arlay dépend de l'image qu'elle projette en dehors de la sphère privée. Ainsi lorsque Madame Berthelet s'intéresse à une plante aperçue dans le jardin du curé de Domblans Henri de Saint-Léger<sup>246</sup>, elle souhaite en faire « venir plusieurs plans pour en faire un gros massif. Nous le mettrons pour qu'il puisse se voir depuis la rue, ça fera un effet superbe ! » Loin d'être indifférent à l'opinion du voisinage, le bourgeois recherche sa considération. L'effet superbe depuis la rue est stratégique. « Il ne faut pas que le public puisse se douter de notre ennui »<sup>247</sup> écrit Marie Berthelet : les paysans d'Arlay ne doivent pas percevoir de faille dans cette représentation d'une bourgeoisie sereine. « Il faut laisser les gens vous croire heureux, ceux qui vous plaignent sincèrement sont si rares qu'il ne faut pas tenter l'aventure. »<sup>248</sup> Les difficultés économiques sont soigneusement dissimulées, seule la réputation compte. « Je n'ai pas expliqué à M Rivière, parce que je n'ai pas voulu faire pauvre, que c'était par vous que je voulais faire emprunter »<sup>249</sup> explique Maigrot à son beau-père.

Les bourgeois qui abandonnent ce jeu de sérénité bourgeoise ostentatoire sont immédiatement sanctionnés par leurs pairs. Alors que les Berthelet fréquentent plusieurs familles du village voisin de Saint-Didier, dont les Goyet de Savy, les Gerrier, les Donzel, Marie Berthelet informe son fils qu'« à St Didier, il n'y a que la propriété Boulatignier qui ne sente pas la misère. »<sup>250</sup> Toute négligence à cette apparence de façade est épiée, et propice aux déductions : « Je crois les Savy aux abois. »<sup>251</sup>

Le jeu bourgeois est subtil. Surjouer sa bourgeoisie condamnera immédiatement l'acteur. « Il leur faudrait équipage, jardinier, maître d'hôtel, voyages, dentelles de première qualité »<sup>252</sup>

---

<sup>245</sup> Nye, Joseph, *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990.

<sup>246</sup> Henri Clerget de Saint-Léger est un des treize enfants de Louis Gaspard Clerget de Saint-Léger et d'Eugénie née Lacroix, lédoniens propriétaires à Plainoiseau.

<sup>247</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 17, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>248</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 12, *ibid*.

<sup>249</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 11 26, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>250</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Sébastien Boulatignier (1805-1895), conseiller d'Etat, commandeur de la Légion d'honneur, possède le "château de Pise" à l'Étoile. Il s'est marié le 25 juin 1851 à Paris 2e arrondissement, à la lédonienne Henriette Oudet (1816-1898) alliée aux Breney, Vauchier, de Sappel. Membre de la Société d'émulation du Jura, il fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot et Martine François pour le Cths (prosopographie de la France savante), <http://cths.fr/an/savant.php?id=123358>. Les photographies du couple Boulatignier sont reproduites dans l'annexe 7 page 761.

Gustave Gerrier, juge de paix, membre de la Société d'émulation du Jura, fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Jean-Michel Bonjean pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=123600>. Sa photographie est reproduite dans l'annexe 7 page 761.

<sup>251</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>252</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 09, *ibid*.

brocarde Marie Berthelet en invoquant les rêves déplacés de Françoise Donzel<sup>253</sup> à Saint-Didier, et déteste « la débauche d'écus » lors d'un enterrement et « toute cette ostentation de douleur »<sup>254</sup> qui lui semble déplacée sur l'échelle de la position bourgeoise. La dépense excessive est un désordre à bannir. Paul Mahon n'a pas de mots assez durs pour décrire les folies de décoration intérieure de l'épouse de son frère notaire à Lons-le-Saunier et « l'immense commisération que [lui] inspirent trois petites filles dont les dots ont été métamorphosées par la vanité, la plus odieuse pour [lui] des fées malignes, en fauteuils et sofas de soie rouge, glaces, flambeaux, lustres, pendules Louis XIV »<sup>255</sup>. Lorsque l'avocat du prince Pierre d'Arenberg, Clerc de Landresse, instruit le procès de l'ancien intendant du domaine Maraoux, il note dans son mémoire que les Maraoux « faisaient des dépenses très considérables dans leur ménage, vivaient dans un luxe au-dessus de leur condition »<sup>256</sup>. Gare à celui ou celle qui cherche à enfreindre à la hausse les limites tacites de sa position. Armand Jacquier, fils de notaire, est réputé, à Arlay, sans fortune. Parce qu'il donne l'apparence de vivre au-dessus de ses moyens, en allant chasser, alors qu'il peine à payer ses impôts, Marie Berthelet l'affuble du qualificatif de « péteux ». « Les Jacquier ne peuvent pas payer leur personnelle et les impôts de deux chiens. Cela n'empêche pas ce péteux d'Armand de prendre un permis de chasse pour huit jours qu'il va passer à Vincelles. »<sup>257</sup>

Toute perte irraisonnée d'argent est perçue comme un manque de contrôle et un danger sanctionné par la communauté bourgeoise. Alors que les petites cagnottes de jeux de cartes sont parfaitement acceptées, les jeux d'argent excessifs seront stigmatisés. Les pertes aux jeux de notables sont racontées de famille en famille. Zénaïde Martin informe sa fille qu'une connaissance, conservateur des Eaux-et-Forêts de trente-six ans, monsieur « Billecard, qui a épousé une des demoiselles Morel, n'est plus à Lons-le-Saunier après avoir perdu vingt-deux mille francs dans une seule nuit, c'est un enragé joueur, on lui a donné son changement, et non avantageux »<sup>258</sup>. Seuls seraient pardonnés les joueurs repentis, ce qui n'est pas le cas du beau-frère d'Évariste Maigrot, Jean-Jacques Chaalons, lequel « chassé depuis huit mois de son régiment de Berlin, n'a rien fait pour réparer les sottises et ses pertes »<sup>259</sup>. La caste lui aurait donné une deuxième chance, mais ne supporte pas le mauvais exemple à ses côtés, propagé par la rumeur. En 1811, Bonaventure Abry d'Arcier sait que Louis Furet, grand ami de son

---

<sup>253</sup> Anne Françoise Donzel, née Sassier (1823-1893) est la veuve du médecin militaire Edmond Donzel, mort à Rome en 1850. Ils sont parents de deux fils, Paul et Louis. Elle hérite de la maison des Masuyer à l'Étoile car son aïeul au quatrième degré, grand-père maternel de sa grand-mère paternel née Jeanne-Baptiste Donzel, Claude Masuyer, est le grand-père paternel du docteur Gabriel Masuyer, père de trois filles sans descendance grandes amies des Regaud/Berthelet. Il y a sept degrés entre les trois filles Masuyer et Anne Françoise Donzel née Sassier.

<sup>254</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 03, *ibid*.

<sup>255</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 02 04, abbé Paul Mahon à Marie Berthelet, Paris à Arlay. Paul Félix Mahon est le précepteur des fils Berthelet à Arlay dans les années 1860 sous le nom d'abbé Mahon (voir p. 532).

<sup>256</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1829, mémoire en date du 23 janvier 1829 à Arbois, p. 2.

<sup>257</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>258</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, correspondance privée reçue par Émilie Labordère, 1881 03 17, Zénaïde Martin à sa fille Émilie, Plainoiseau à Paris. Voir la prosopographie de Zénaïde Martin née Ferrey p 722.

<sup>259</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 24, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Poligny à Paris.



gendre, juge à Lons-le-Saunier, cousin germain des Vannier dont il partage un temps la maison de leurs aïeux à Arlay avant d'en être expulsé, fréquente à Paris les maisons de jeu : « On dit qu'il joue prodigieusement et qu'il n'est allé à Paris que pour jouer et que malgré qu'il ait beaucoup empoché d'argent, il se trouve déjà près de ses pièces. » Il lui reproche de ne pas s'amender, « qu'il refuse de se rendre près de son père [à Salins] qui lui offre de lui aider à réparer ses fautes »<sup>260</sup> et craint sa mauvaise influence sur son gendre. D'ailleurs il ajoute que « le bruit de la débâcle de Furet est parfaitement dévoilé dans la province, on commence à lui vendre ses biens ». Le 19 juillet 1813<sup>261</sup>, Louis Furet, demeurant à Paris, rue de Grenelle-Saint-Honoré, hôtel de Nîmes, vend à Claude François Berthelet, capitaine au 37<sup>e</sup> régiment de ligne et propriétaire à Gigny, son domaine de Saint-Didier provenant du chef de sa mère née Pagod, consistant en une maison neuve pour logement d'un fermier et un autre petit appartement pour maître, 108 ares de vignes en une seule pièce, 8 hectares 64 ares de terres labourables (ou 24 journaux), 4 hectares 68 ares de prés, pour une somme de 26 000 francs. Seize ans plus tard, en 1829, la déconfiture se poursuit, « le prince Pierre acquiert pour 4907 francs l'expropriation Furet »<sup>262</sup>. Lorsque Louis Furet meurt à Arlay le 30 janvier 1852, il ne laissera<sup>263</sup> que ses meubles vendus aux enchères pour 879,35 francs, et vingt francs d'une friche à Arlay. La faillite engendre l'opprobre et la radiation de la caste. Une amie de pension condamnée, en s'appuyant sur la religion, Maria Journet, née Vaudrit, dont l'époux vient de déposer son bilan à Lyon : « Je croyais que tu serais restée une honnête fille ! Le matin tu seras au pied du Bon Dieu et le soir dans les bras du diable »<sup>264</sup>. Évariste Maigrot raconte à son beau-père le cas extrême du suicide par poison, à Besançon, de Philippe Masson de la Bretennière, deuxième fils du marquis de Masson d'Autume, soixante-cinq ans. « Il a voyagé toute sa vie, il l'a fait constamment à grands frais, il avait partout des femmes entretenues. Il se trouve qu'il a mangé 80 000 qu'il avait reçu de sa belle-mère, 30 ou 40 000 qu'il avait touché depuis, qu'il avait de bien connu pour 80 000 de dettes, enfin qu'il était à la veille d'éprouver les plus grands désagréments, on pense qu'il a voulu prévenir le moment fatal où il se verrait trop violemment compromis vis-à-vis du public et de ses enfants. »<sup>265</sup> La violence d'une révélation au « public » de ses importantes pertes d'argent est telle que le personnage noble n'a d'autre choix que la mort, événement qui « fait la plus grande sensation dans la province ». Perte de la considération et perte des moyens financiers : le bourgeois dont la position est en péril est désavoué.

---

<sup>260</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1811 03 13, Abry d'Arcier à Maigrot, Arlay à Paris. Louis Furet (1781-1852 à Arlay) est avocat, juge au tribunal civil de Lons-le-Saunier. Son père Pierre François Furet est signalé à Salins comme un des notables du département du Jura (ADJ, M 3922), possédant une fortune de 40 000 francs plus 60 000 francs par sa femme née Pagod. Célibataire, ruiné à son décès, il est le cousin germain de Catherine Xavière Vannier, née Petitjean de Merlu, descendante Pagod, et mère d'Antoine, Zélie, Adine et Amédée Vannier.

<sup>261</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1813 07 19, acte reçu Ebrard à Lons-le-Saunier, grosse aux acheteurs Berthelet.

<sup>262</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1829 09 03, Frizon à Jacquier, Arlay à Lons-le-Saunier.

<sup>263</sup> ADJ, Qp 1139, 1853 11 23, Enregistrement, Bletterans, mutation par décès de Louis Furet, décédé à Arlay le 30 janvier 1852.

<sup>264</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>265</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 05 12, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Arlay à Paris. Décès de Philippe Thérèse Masson de la Bretennière le 30 avril 1808 à Besançon.

Si l'on « doit aux siens le rang que l'on tient des siens »<sup>266</sup> selon la formule de Ninon d'Arçon, la position bourgeoise, même si ses racines sont anciennes, est précaire, et les correspondances montrent à quel point maintenir leur position, toujours en équilibre, est une préoccupation constante des bourgeois. La situation est en effet parfois critique. Évariste Maigrot, parti à Paris chercher un emploi dans l'administration publique, s'y ruine : « Je suis à la misère, je reste chez moi par goût et par nécessité »<sup>267</sup>. Ses dettes le suffoquent : « manquer à l'honneur ! Oh ! J'aurai bien de la peine à m'y résoudre »<sup>268</sup> écrit-il habilement, en se ménageant une sortie radicale dans la direction noble de Monsieur de la Bretennière, ou, avec bien de la peine, un compromis bourgeois. Marie Berthelet rappelle à son fils que « les pauvres dames Masuyer se sont retrouvées réduites, à la chute de l'Empire, à leur seul domaine de l'Étoile »<sup>269</sup>, et lui lance : « Si tu savais ce que c'est que la gêne et le souci où nous vivons ! »<sup>270</sup> Gêne économique ? Nous analyserons dans un prochain chapitre le patrimoine financier de la bourgeoisie rurale à Arlay, réel et perçu par elle-même et par les autres.

Anxiété d'une classe sociale ? Jamais autant que dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle le pessimisme de la classe bourgeoise rurale ne s'est exprimé avec une telle force.

Déjà la décadence inquiétait, et le début du XIX<sup>e</sup> siècle se comparait volontiers à un XVIII<sup>e</sup> siècle fantasmé, surtout sous la plume de l'ultra-royaliste Reine d'Arçon prétendant que « depuis six générations, la dégradation est sensible », et que « si cela continue, ses petits-enfants seront portiers ou savetiers »<sup>271</sup>. Les poèmes que Juliette Regaud assemble dans son carnet dans les années 1830 n'exaltent que la mélancolie d'une époque romantique : « Toujours le malheureux t'appelle/ Ô nuit favorable aux chagrins/[...]Voile une douleur solitaire ... »<sup>272</sup>, le poème vante le sommeil et le refuge de l'oubli. En revanche les lettres de Marie Berthelet des années 1880 font état d'un malaise profond et sans solution qui frappe toute la bourgeoisie rurale : Clémentine Loiseau « est comme nous, elle est bien ennuyée »<sup>273</sup>, « les soucis ne lui manquent pas »<sup>274</sup>. « Notre punition est celle de tous les propriétaires »<sup>275</sup> : le rendement de la terre, source principale d'une grande majorité de bourgeois ruraux, est en baisse. S'ajoute à Arlay un phylloxéra grandissant. Gabriel Désert analyse dans *l'Histoire de la*

---

<sup>266</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1819 08 15, Reine d'Arçon à Abry d'Arcier, Quintigny à Arlay.

<sup>267</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 09 19, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>268</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 10 24, *ibid*.

<sup>269</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Les trois sœurs Masuyer sont les filles du docteur Gabriel Masuyer(1761-1849), membre de la Société d'émulation du Jura, qui fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Jean Michel Bonjean, Alexandre Wauthier et Vincent Claustre pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=123445>. Les photographies du docteur Masuyer et de sa fille Valérie Masuyer sont reproduites dans l'annexe 7 page 761.

<sup>270</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan. Paul Berthelet change de garnison de Carcassonne à Perpignan le 8 mai 1885.

<sup>271</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1818 08 15, Reine d'Arçon à Abry d'Arcier, Quintigny à Arlay.

<sup>272</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, années 1830, carnet écrit par Juliette Regaud, poème d'Évariste de Parny.

<sup>273</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>274</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 15, *ibid*.

<sup>275</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 29, *ibid*.

*France rurale* les deux phénomènes caractéristiques des campagnes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la baisse du revenu foncier et du capital foncier : « Le rentier du sol est d'autant plus victime de la dépression que la contraction de ses revenus nominaux est plus forte que celle du coût de la vie. Son revenu réel, par suite, régresse d'un quart à un tiers suivant les lieux. Le propriétaire non exploitant perd aussi sur son capital, car un autre effet de la dépression est une réduction de la valeur vénale du sol. »<sup>276</sup> Les bourgeois ruraux s'en rendent parfaitement compte, dans un contexte phylloxérique qui fera l'objet d'une analyse plus fine, mais n'ont aucune solution à y apporter. Leur capital est majoritairement placé en terres dont la valeur se déprécie. « Les propriétés baissent chaque jour, nous pouvons nous trouver dans la détresse et sans aucun moyen de s'en tirer. »<sup>277</sup> Gabriel Désert ajoute que « c'est entre 1880 et 1900 que, sans doute, se produisent les crises les plus graves, que se forment les fissures les plus définitives et que se dessinent les évolutions les plus durables sur le plan économique, social et démographique »<sup>278</sup>.

Théodore Zeldin consacre, dans son *Histoire des passions françaises*, de nombreuses pages<sup>279</sup> à cette angoisse sourde du XIX<sup>e</sup> siècle et Eugène Weber cite dans *Fin de siècle, La France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, le Docteur Grellety pour lequel « la neurasthénie [...] était la maladie du siècle. [...] La dégradation et la décrépitude de la société et de ses valeurs apparaissent incontestables »<sup>280</sup>. Pour Zeldin, « les assises traditionnelles du comportement s'affaiblissaient, les gens se retrouvaient face à face avec un monde élargi, une gamme de problèmes plus vaste, qu'ils n'arrivaient plus à aborder avec le même degré de certitude »<sup>281</sup>. Peter Gay insiste sur la « présence pesante de l'angoisse dans la vie bourgeoise au XIX<sup>e</sup> siècle » qui « s'inscrivait dans un contexte aussi essentiel qu'il semble banal, le changement »<sup>282</sup>. L'habitus bourgeois rural, soit l'ensemble de pratiques intégrées qui indiquent des manières d'être et de se comporter dans les situations sociales décrit par Bourdieu, reproduit socialement de génération en génération depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle est, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mis en danger car il n'est pas forcément adaptable à de nouvelles conditions d'existence.

L'anxiété qu'exprime Marie Berthelet va bien au-delà d'une éventuelle crainte de l'opinion du « public ». Elle vit dans la terreur d'un déclassement, elle a conscience d'une possible fin de son groupe social. Une Mathilde Jacquier, née Deleschaux, belle-fille du notaire lédonien Jacquier originaire d'Arlay, laquelle « n'a point de bonne et fait sa cuisine elle-même » lui projette en miroir le gouffre de la décadence : « Que tout cela doit lui sembler dure, elle est

---

<sup>276</sup> Désert, Gabriel, « La grande dépression de l'agriculture », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3, *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 402.

<sup>277</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>278</sup> Désert, Gabriel, « La grande dépression de l'agriculture », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 387.

<sup>279</sup> Zeldin, Théodore, *Histoire des passions françaises, 1848-1945, Anxiété et hypocrisie*, Paris, Recherches, 1979, p. 52-71.

<sup>280</sup> Weber, Eugen, *Fin de siècle, La France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1986, p. 20.

<sup>281</sup> Zeldin, Théodore, *Histoire des passions françaises, 1848-1945, Anxiété et hypocrisie*, Paris, Recherches, 1979, p. 71.

<sup>282</sup> Gay, Peter, *Une culture bourgeoise 1815-1914, Londres, Paris, Berlin. Biographie d'une classe sociale*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n° 113, 2005, p. 175.

vraiment bien malheureuse. »<sup>283</sup> Marie Berthelet lutte, avec ses moyens dérisoires : « Je raccommode toute la journée. Les propriétaires n'ayant plus les moyens d'avoir de vapeurs, je fais ce qu'il faut. »<sup>284</sup> Elle « s'habitue à vivre simplement », accepte les deux cailles de sa voisine épouse du notaire Chavant : « Ce sera le seul gibier que nous aurons eu dans l'année. »<sup>285</sup> Dans une même phrase, symptomatique de ses angoisses – argent, position –, elle constate que les relations qui l'entourent reconnaissent toujours – pour combien de temps ? - sa condition bourgeoise et sa position dans la société, alors que la détresse économique la tourmente : « Ce maudit argent a toujours fait notre malheur et pourtant combien de gens envient notre position. »<sup>286</sup> Marie Berthelet se rend pourtant à l'évidence : « Notre position est bien changée. »<sup>287</sup> Vincent de Gaulejac, dans *La névrose de classe*, évoque l'intrication systémique entre des conflits sociaux et des conflits psychiques qui peuvent provoquer une névrose, qui s'étaient les uns les autres dans le sens d'un renforcement mutuel. Il amorce une analyse des rapports entre la sociologie et la psychanalyse<sup>288</sup>. Il est vrai, comme le souligne Peter Gay, que Freud s'est intéressé justement aux névroses de la classe bourgeoise, en pleine mutation. « Les classes laborieuses avaient leurs soucis et des raisons d'inquiétude, mais elles étaient si péniblement occupées à gagner leur survie au jour le jour qu'elles ne pouvaient guère s'offrir le luxe de la neurasthénie. Quant à la noblesse, elle était au-dessus de passe-temps aussi bourgeois. »<sup>289</sup> Passe-temps ou obsession, les correspondances reflètent, jusque dans la campagne jurassienne, les mutations profondes de la société de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les interrogations qu'elles génèrent.

#### 1.2.5. Une conscience de groupe ?

Les bourgeois ruraux des villages autour d'Arlay partagent, au même moment qu'eux, les angoisses des Berthelet. Au château de la Sauge à Saint-Lamain, à l'Étoile, à Domblans où

---

<sup>283</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 01 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Mathilde née Deleschaux est la cousine germaine de Désiré Deleschaux, avocat, membre de la Société d'émulation du Jura, qui fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot et Jean Michel Bonjean pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=123253>.

<sup>284</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 01, *ibid*.

<sup>285</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 09, *ibid*. Alphée Chavant, né en 1848 à Villers sous Chalamont (Doubs), est le neveu par sa mère Caroline Contesse du médecin lédonien Alphée Contesse, membre de la Société d'émulation du Jura, qui fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante, <https://cths.fr/an/savant.php?id=120767>). Alphée Chavant épouse en 1874 à Montmorot Laure Cutteray, née en 1850, fille d'un tanneur. Ils ont trois fils, deux morts en bas-âge et Albert Chavant né en 1877 à Arlay, marié à Paris en 1929. Alphée Chavant est notaire à Arlay, en remplacement de Jules Vaudrit démissionnaire, de 1875 à 1885.

<sup>286</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>287</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 18, *ibid*.

<sup>288</sup> Gaulejac, Vincent de, *La névrose de classe*, Paris, Hommes et Groupes, 1987, p. 18.

<sup>289</sup> Gay, Peter, *Une culture bourgeoise 1815-1914, Londres, Paris, Berlin. Biographie d'une classe sociale*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n° 113, 2005, p. 174.

« les Robert n'ont pas l'air fiers et avouent que les propriétaires sont loin d'être heureux »<sup>290</sup>. Les bourgeois ruraux reçoivent une éducation, perçoivent les codes de leur caste, mènent un mode de vie similaire. Peut-on pour autant les définir en tant que groupe social ?

Il est certain qu'ils se reconnaissent dans un entre-soi parfaitement identifiable. Ainsi lorsqu'Évariste Maigrot évoque à son beau-père Abry d'Arcier une invitation lédonienne : « Il y avait hier un diner considérable des gens de Lons-le-Saunier chez Guerrin. »<sup>291</sup> Les « gens de Lons-le-Saunier », métonymie sociale sous une plume bourgeoise, ne représentent évidemment qu'une infime minorité des habitants de Lons-le-Saunier, et signifie la caste bourgeoise. Le vocabulaire est le même à la fin du siècle lorsque Marie Berthelet écrit son intention de donner à Arlay « un petit dîner aux gens d'ici »<sup>292</sup>, décodé en dîner aux bourgeois des alentours. Lorsqu'Antoine Vannier relate à son employeur le prince Pierre d'Arenberg « les troubles d'Arbois » en 1834, il fait état « d'une dizaine d'arrestations » mais ajoute : « On ne cite aucune personne marquante comme faisant partie de cette échauffourée, si ce n'est Mr Regnaud d'Épercy. »<sup>293</sup> Les personnes marquantes et remarquées dans l'univers mental Vannier font partie du microcosme bourgeois. L'appartenance au groupe va de soi. Si Jean Fenouillot, bisontin né à Salins et possédant une maison de campagne à Arlay, y organise une grande réception, madame Maigrot, mère d'Évariste, à Poligny, est d'emblée convaincue que Bonaventure Abry d'Arcier y est invité. « J'apprends avec plaisir la fête que va donner Mr Fenouillot, vous y figurez dans doute. »<sup>294</sup> De Lons-le-Saunier à Besançon, la classe bourgeoise se connaît dans toute la province, et même largement au-delà, grâce à un jeu de parentèles et d'interconnaissances qui lui semble naturel. « Pour moi qui ai le droit de choisir dans mes nombreux parents, tant du côté de mon père et mère que de celui de Monsieur d'Arçon, je sais que quand je suis à Paris, à Besançon, à Lyon, à Macon, à Dijon, à Châlons, à Salins, à Louhans, je suis flatté de me trouver placée tout naturellement dans les

---

<sup>290</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 11 17, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Henry Robert est l'époux à Domblans de Stéphanie Guérillot, fille de Paul Joseph Guérillot considéré comme l'un des plus grands propriétaires terriens du Jura. Fiche prosopographique à son nom rédigée par Vincent Claustre et Isabelle Champroux pour le Cths (prosopographie de la France savante), <http://cths.fr/an/savant.php?id=121877#>. Leur fils Paul Robert épousera en 1821 Marie Berthelet, la petite-fille et homonyme de Marie Berthelet née Regaud.

<sup>291</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 19, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>292</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>293</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1834 04 01, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris. Eugène Regnault d'Epercy est avocat, républicain démocrate.

<sup>294</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 08 13, Jeanne Baptise Maigrot née Letroublon (écrit également Lestroblon) à Bonaventure Abry d'Arcier, Poligny à Arlay. Jean Fenouillot (1748-1826), avocat à Besançon, publiciste royaliste du temps de la Révolution, il émigra en Suisse, devint un agent royaliste des plus actif. Rentré en France en 1802, il est avocat à Lyon, conseiller à la cour de Besançon. Il est propriétaire du domaine de Proby, hameau d'Arlay, composé de 37,5 hectares, d'une ferme et d'une maison de maître. Membre de la Société d'émulation du Jura, il fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot et Jean-Michel Bonjean pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=114647>.

Maison à Probit classe 2, Jean Fenouillot (de Falbaire ?), juge à Lons le S, en 1812  
28 fenêtres dont 1 cochère

cercles les mieux composés de ces différents lieux »<sup>295</sup> rappelle Reine d'Arçon à son oncle Abry d'Arcier. Les bourgeois exilés se recomposent un cercle bourgeois, à l'instar de Paul Berthelet, militaire à Carcassonne : « Je vois avec plaisir qu'il se fait dans ton régiment un noyau de jeunes gens de bonne famille avec lesquels tu peux avoir d'agréables relations. »<sup>296</sup> L'expérience de l'anonymat ne leur convient guère, les bourgeois allochtones déplorent ne pas être reconnus. Ainsi Maigrot projeté à Paris est mis en demeure de payer ses dettes, alors qu'en Franche-Comté, sa réputation aurait suffi à tempérer les exigences de ses créanciers : « Mes créanciers me font des difficultés parce qu'ils ne me connaissent pas. Les parisiens sont si durs et si défiants. »<sup>297</sup>

Maurice Halbwachs, dans *Les classes sociales*, argue que les bourgeois réussissent à créer un milieu social fermé où ne pénètrent pas les influences, « comme s'ils voulaient se persuader qu'ils sont seuls, ou presque, dans la société ». Ils pensent que leur classe est très étendue « parce que la vie sociale est constituée de telle manière que la classe bourgeoise est en quelque sorte repliée sur elle-même ». « Les classes restreintes et hautes [...] font en sorte que rien ne les distrait de la contemplation d'elles-mêmes »<sup>298</sup> : un constat excessif, peut-être dicté par l'analyse d'une bourgeoisie citadine et qui sera largement nuancé pour ce qui est de la bourgeoisie rurale en quatrième partie.

Les bourgeois ruraux sont-ils solidaires entre eux, prêts à s'entraider en faveur d'un intérêt général ?

Lorsqu'il s'agit de reproduire le modèle social dans son ensemble, le groupe peut en effet s'en mêler. Si Antoine Vannier adresse une demande de renseignement en vue du mariage d'une relation, son « vieil ami » Victor François Lubin, à Salins, lui conseille de ne pas donner suite : « sa famille n'est pas honorablement posée dans la société, son père est menuisier et sa mère couturière. »<sup>299</sup> Le groupe bourgeois est interdépendant pour sa sauvegarde. En revanche, on ne constate à travers les courriers qu'une rare tentative de mutualisation des dépenses, par exemple lorsque les Berthelet commandent une caisse de thé « pour plusieurs personnes, pour 118 francs »<sup>300</sup>, payée dix jours plus tard par monsieur de Chamberet pour sa tante la marquise de Labarge, née Teste, entre autres<sup>301</sup>. Lors d'une procession dans Arlay, Marie Berthelet sait qu'elle aurait dû soutenir sa voisine plus âgée du même groupe social ou supérieur, même si c'est un fardeau. « La mère de Labarge qui a tenu à épater la population

---

<sup>295</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1819 08 15, Reine d'Arçon à Abry d'Arcier, Quintigny à Arlay.

<sup>296</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>297</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 08 13, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>298</sup> Maurice Halbwachs, édition critique de Gilles Montigny, *Les classes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p. 183.

<sup>299</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1857 03 07, Victor François Lubin à Antoine Vannier, Salins à Arlay.

<sup>300</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>301</sup> Georges de Chamberet (1839-1892), époux d'Elisabeth Marie Labbé (1845-1905), est le propriétaire du château de Frontenay (Jura). Il est le fils d'Ernest Tyrbas de Chamberet et de Clémence Teste, née à Ornans en 1806 et sœur de la marquise Hélène de Labarge, née Teste. Ernest Tyrbas de Chamberet est membre de la Société d'émulation du Jura, et fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot et Michel Corriger pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=120652>.

s'est trouvé mal dans St-Vincent. Si j'avais été là, j'aurais été obligée de m'en occuper. »<sup>302</sup> Hormis ces maigres exemples de solidarité bourgeoise, la lecture des correspondances met plutôt en exergue à quel point chaque famille, au sein du même groupe bourgeois, se perçoit différente d'une autre. La sociologue Le Wita, dans son ouvrage *Ni vue ni connue, Approche ethnographique de la culture bourgeoise* à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, reconnaît que « l'hétérogénéité et la complexité de ce groupe social suggèrent en effet une mosaïque de comportements possibles »<sup>303</sup>. Ces différences sont subtiles et ne peuvent être révélées à l'historien du social que par l'intimité qui émane des écrits privés.

Comment l'historien qui ne travaille qu'à partir de sources administratives pourrait-il concevoir l'incompatibilité entre deux familles dont les apparences sociales concordent en tous points ? Sébastien Bourdon, marié en 1775 à Jeanne-Thérèse Bataillard, est conseiller assesseur au présidial de Lons-le-Saunier, conseiller de préfecture. La famille Bourdon habite Domblans, l'aîné Claude François Bourdon est docteur en médecine, la cadette a 19 ans en 1808. Hubert Goy est receveur de la ville de Lons-le-Saunier, fait partie des notables distingués sur la liste départementale de l'an IX, ce qui n'est pas le cas de Sébastien Bourdon, et il possède une fortune estimée à 25000 francs en 1803<sup>304</sup>. Il a deux fils, le cadet est avocat et un ami de Charles Nodier, l'aîné a 30 ans en 1808. Hubert Goy est le maire de Domblans, le docteur Bourdon son adjoint. Les deux enfants Charles Goy et Françoise Bourdon se marient le 10 août 1808 avec le consentement des pères. Le chercheur qui scrute l'état-civil aura simplement noté que leur premier enfant Charles Hubert Thérèse Goy naît le 16 mars 1809, 7 mois après le mariage des parents qui appartiennent, à première vue, au même groupe social. Une semaine avant le mariage Goy/Bourdon, Évariste Maigrot relate à son beau-père le scandale qui a secoué la famille amie de Domblans, les Bourdon, lorsque leur fille Fanchette a annoncé à son père qu'elle était enceinte et qu'elle allait épouser Charles François Goy. « Le cas est devenu pressant, Fanchette Bourdon est grosse de Mr Goy le sourd, il fallait bien faire éclater la bombe. Le père Bourdon est entré dans une fureur épouvantable. Et depuis quand, dit-il, les cochers montent-ils dans les voitures ? »<sup>305</sup>, signifiant par cette expression imagée combien les familles Goy et Bourdon diffèrent. Pour Sébastien Bourdon, le mariage de sa fille est une mésalliance. L'apparence du groupe social compact vole en éclats. Que dire de la fréquentation assidue des Berthelet et des Vaudrit, qui se rendent visite en voisins les uns et les autres plusieurs fois par semaine, dînent régulièrement ensemble, se connaissent depuis trois générations ? Dans le secret de ses missives à son fils, Marie Berthelet les qualifie inmanquablement de « bâtons de m... ». La bourgeoisie des capacités, par opposition à la bourgeoisie des héritiers, est, comme l'analyse Christophe Charle, au XIX<sup>e</sup> siècle, prise entre deux mondes : par leurs études, leur profession libérale, ces bourgeois forment une petite élite dans un pays encore dominé par l'ignorance, élite dans laquelle certains notables les

---

<sup>302</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>303</sup> Le Wita, Béatrix, *Ni vue ni connue, Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, MSH, 1988, p. 3.

<sup>304</sup> ADJ, M 3922, Collèges électoraux, notables distingués sur la liste départementale de l'an IX.

<sup>305</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 04 04, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

déprécient parce qu'ils sont des hommes sans qualité<sup>306</sup>. Que dire encore des deux branches Vannier issues d'Antoine et d'Amédée Vannier qui s'ignorent à partir de la fin des années 1860 ? Ou bien de la bourgeoisie plausible en apparence du couple Rix/Will qui achète en 1878 aux Buretel de Chassey leur maison de maître à Arlay et s'y installent en rentiers. « Rien ne ressemble plus à un homme comme il faut qu'un valet de bonne maison »<sup>307</sup> écrira Marie Berthelet à leur propos, Victor Rix était en effet valet de chambre et fils d'un cocher du prince Pierre d'Arenberg, Stéphanie Will femme de chambre, tous deux dans de grandes maisons aristocratiques.

Nous sommes ici confrontés à une aporie : comment faire la sociologie d'un groupe social qui réunit des individus extrêmement divers sous bien des rapports ? Maurice Halbwachs, dans sa leçon III des *classes sociales*, enseigne que « dans toute classe, il y a un niveau commun [...]. La hiérarchie repose sur des représentations collectives, qu'on peut appeler, si l'on veut, des consciences de classes. »<sup>308</sup> Il évoque des gradations en fonction du revenu, de la profession, de production de richesse, de dépense. Il annonce, dans sa leçon XII qu'il « est probable que tout état de conscience dans un groupe varie suivant l'étendue de ce groupe, c'est-à-dire suivant le nombre de personnes qui en font partie »<sup>309</sup>. À Arlay, et sur tout le territoire du vignoble jurassien, le bourgeois rural est pleinement conscient à la fois de son affiliation à un groupe social déterminé, mais aussi de la particularité de sa propre histoire familiale, de sa trajectoire individuelle et de celle des autres bourgeois. Les nuances entre bourgeois ruraux sont subtiles, les subdivisions au sein-même du groupe sont aussi infinies que le nombre de familles ou d'individus. Comme l'exprime Marie Berthelet à propos d'une relation fortunée, dont le nom de famille est connu de son jeune fils, peut-être l'épouse du banquier Camille Prost à Lons-le-Saunier : « Mme Prost grille d'envie de se lier avec nous. Il n'y a pas la réciprocité, les relations seront fraîches, rien n'est commun comme cette créature-là ! Les écus ne font pas tout. »<sup>310</sup> Les frottements sociaux entre bourgeois ruraux sont loin d'être circonscrits à un niveau de fortune. La distinction, marqueur important du groupe social, varie d'une famille à l'autre, d'un individu à l'autre, et même au sein de la famille. L'oncle maternel de Candide Berthelet se réjouit du contact de son neveu avec la famille de sa jeune épouse et écrit à cette dernière : « le contact journalier que va avoir votre mari avec vos parents dont les manières sont si distinguées ne pourront faire sur lui qu'un excellent effet, Candide pêche par ces choses dont votre famille possède à un si haut degré. »<sup>311</sup> Constatant que la bourgeoisie se compose d'une myriade de sous-catégories et ne cherche pas particulièrement à s'organiser en tant que classe, Halbwachs conclut que « l'individualisme prédomine »<sup>312</sup>. À

---

<sup>306</sup> Charle, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 50.

<sup>307</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>308</sup> Maurice Halbwachs, édition critique de Gilles Montigny, *Les classes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p. 47.

<sup>309</sup> Maurice Halbwachs, édition critique de Gilles Montigny, *Les classes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p. 181.

<sup>310</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 27, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>311</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1850 11 26, oncle Branche à Marie Berthelet, Nantua à Arlay.

<sup>312</sup> Maurice Halbwachs, édition critique de Gilles Montigny, *Les classes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p. 224



l'épreuve des crises, le groupe se fissure et disparaît. Le vignoble jurassien ayant été particulièrement touché par un gel des bourgeons fin avril 1884, Charles Berthelet « réclame de suite en préfecture [...], il faut le faire dans la quinzaine. [Il] ne dit rien à personne, il fait son affaire pour son propre compte. »<sup>313</sup> L'individu prime sur le collectif. Non seulement Charles Berthelet lance ses démarches pour son seul profit, mais il le cache à ses relations, propriétaires viticoles comme lui. Si les bourgeois ruraux se reconnaissent entre eux, se fréquentent, se jugent, se délestent de leurs éléments trop incongrus, ils ne forment pas pour autant un groupe cohérent.

#### 1.2.6. Propriétaires

Un mot, un état et une idéologie rassemblent - presque - tous les bourgeois ruraux : la propriété.

En 1826, la France comptabilise 10 296 693 cotes foncières, une cote rassemblant l'ensemble des biens d'un même propriétaire dans une même commune. Les administrateurs du temps admettaient que le rapport était de l'ordre de dix cotes à six propriétaires, et Maurice Agulhon<sup>314</sup> calcule qu'un peu plus de six millions de Français sont possesseurs de biens-fonds, soit presque tous les chefs de famille ruraux puisqu'il y a sept à huit millions d'adultes masculins sur les trente millions de Français. Chaque famille française est propriétaire d'au moins un petit lopin de terre, et la rigueur de l'administration fiscale française permet de distinguer les quelque 80 % des propriétaires qui payent moins de trente francs d'impôt et ne possèdent que 17% de la fortune nationale, de ceux qui payent de cent à trois cents francs d'impôts, lesquels ne représentent que 3,26 % des cotes, 0,55% des cotes pour ceux qui payent de trois cents à cinq cents francs d'impôts. Geneviève Gavignaud constate<sup>315</sup> que la hausse du nombre des cotes foncières caractérise le siècle : + 33 % de 1835 à 1881 avec des taux records entre 1851 et 1871. La terre se divise à chaque génération. En 1882, 125 millions de parcelles se répartissent entre 5,5 millions d'exploitations : l'indice de parcellement est de vingt-cinq ! La plus grande part des ruraux français du XIX<sup>e</sup> siècle travaille sur des très petites tenues, souvent insuffisantes comme le rappelle Jean-Luc Mayaud<sup>316</sup>, pour vivre du seul travail de la terre.

Les bourgeois ruraux du vignoble jurassien dont les correspondances sont analysées réussissent à rester propriétaires, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, de huit à cinquante hectares de terres dans une même commune. Ils font partie des imposés de cent à cinq cents francs, dont les cotes foncières représentent 3, 81% du total. Sur les actes d'état-civil parfois en lieu et place d'une profession, dans les listes de recensement, dans leurs courriers privés, ils se

---

<sup>313</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>314</sup> Agulhon, Maurice, « Répartition du sol », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 90.

<sup>315</sup> Gavignaud, Geneviève, *Les campagnes en France au XIX<sup>e</sup> siècle (1780-1914)*, Paris, Ophrys, 1990, p. 50.

<sup>316</sup> Mayaud, Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante. France. XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 14.

nomment « propriétaires » et entendent par là-même indiquer leur position dans la société. Depuis la rédaction du Code Civil, la propriété est en effet sacralisée comme un droit naturel et imprescriptible de l'homme, un fondement de la société nouvelle, « une propriété, alors essentiellement conçue sur des bases foncières, comme le montrent bien les enquêtes personnelles du Premier Empire, où l'estimation du revenu se fonde avant tout sur celui de la terre »<sup>317</sup>. Posséder la terre signifie maîtriser les moyens de production, et la réalité hiérarchique des possédants fonciers est fortement perçue par les ruraux. Pour Yves Lequin, « le contrôle du sol confère un triple pouvoir : économique, social et politique, surtout durant la période du suffrage censitaire »<sup>318</sup>. Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, Christophe Charle dans son *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle* démontre que « la définition par la qualité de propriétaire reste le principal critère d'appartenance à la classe dominante »<sup>319</sup>. L'usage du mot est symptomatique. La classe dominante ne se dit pas « propriétaire de » sa maison, de ses terres, de son chien, mais bien « propriétaire », dans l'absolu. Le prince d'Arenberg, lorsqu'il écrit à Antoine Vannier en décembre 1831 après « la révolte de Lyon » présume « que la misère est la première cause et qu'il est du devoir des propriétaires d'en prévenir les effets. Si j'habitais Arlay, je ferais profiter la classe ouvrière par des travaux qui cet hiver lui seraient de secours et d'utilité. » Le « propriétaire » est aussi bien l'aristocrate européen que le bourgeois rural.

Le sens de la propriété, inviolable et sacré, est aigu dans la société rurale, et toute effraction à ce droit absolu de jouir et de disposer de sa propriété est perçue comme une atteinte à une valeur fondamentale. Antoine Vannier est choqué par l'outrecuidance du curé de Seillières, lequel, sur les terres du prince d'Arenberg, « a fait étendre une pentière [un filet] pour prendre des bécasses, l'a oublié tendu, un chevreuil s'est pris dedans, pour éviter qu'il ne détruise son filet par ses bonds, il l'a tué ». « J'ai été surpris, pour ne rien dire de plus, par cette action inconvenante. »<sup>320</sup> Ces mots de surprise et d'inconvenance, litotes dictées par la déférence que le régisseur doit à son employeur aristocrate, laissent imaginer le trouble des convictions du propriétaire. Zénaïde Martin est si ébranlée par le prêche de son curé que, cinq jours plus tard, elle l'écrit à sa fille. « Le curé nous a fait dimanche dernier un sermon qui m'a paru bien maladroit, fâcheux, sur le septième commandement, le bien d'autrui ne prendras, etc. On peut dire qu'il a en quelque sorte autorisé les paysans et les domestiques à voler : selon lui, prendre des fruits dans un jardin pour les manger, ce n'est pas pêcher, prendre des choses de peu de valeur, ce n'est même pas un péché véniel. Cette morale relâchée n'est pas celle que je prêcherais aux paysans qui, sur ce chapitre, ont une conscience assez large. »<sup>321</sup> Les bourgeois ruraux s'opposent à la société rurale qui les entoure. Tout au long du siècle, l'intérêt particulier du propriétaire recule lentement devant l'intérêt général. La jurisprudence des communes en

---

<sup>317</sup> Barjot, Dominique, Jean-Pierre Chaline, André Engrevé, *La France au XIX<sup>e</sup> siècle, 1814-1914*, Paris, PUF, 1995, p. 26.

<sup>318</sup> Lequin, Yves, *Histoire des Français XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, La société, Paris, Armand Colin, 1983, p. 39.

<sup>319</sup> Charle, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 29.

<sup>320</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1833 03 14, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>321</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, correspondance privée reçue par Émilie Labordère, 1881 03 17, Zénaïde Martin à sa fille Émilie, Plainoiseau à Paris.

témoigne. Évariste Maigrot bataille pendant six ans pour le compte de sa fille Marie Regaud, afin d'interdire un droit de vaine pâture qui traverse un terrain lui appartenant au Mont-de-Chaze, à Arlay. « La situation de Mme Regaud est toute exceptionnelle, on ne peut lui opposer le système suranné de vaine pâture, si contraire au droit de la propriété et aux progrès de l'agriculture, système contre lequel se sont élevés des milliers de réclamations de toutes les parties de la France. »<sup>322</sup> Parce que son champ n'est pas clôturé, il est débouté<sup>323</sup> de ses prétentions pour l'intérêt général.

Yves Lequin associe une certaine marginalisation des notables traditionnels, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'industrialisation, et la difficulté de « demeurer un personnage en conservant son prestige et son autorité grâce à l'appui d'une clientèle, et préserver sa situation matérielle, fondement de sa puissance sociale »<sup>324</sup>. Les missives du vignoble jurassien étudiées font très peu état d'un développement industriel, pourtant existant à travers les maîtres de forges et la proto-industrialisation des plateaux du Jura qui ont fait l'objet de nombreuses études. En revanche cette notion de propriétaire, symbole de puissance sociale pendant les premiers deux tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, s'est dégradée dans les années 1880, en tout cas pour les possédants. Si, entre 1850 et 1880, époque de haute conjoncture et d'expansion économique, le propriétaire est, selon l'expression d'Yves Lequin, encore gagnant<sup>325</sup>, il ne l'est plus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Être propriétaire, et seulement propriétaire, ne suffit plus pour maintenir sa fortune. « Le père Guérillot n'a que des propriétés, et en est fort gêné, plus on en a, plus on est malheureux »<sup>326</sup> constate Marie Berthelet à propos de Paul Guérillot, membre fondateur de la Société d'Agriculture, sciences et art de Poligny, dont le fils Félix est un proche de Charles Berthelet. L'industrialisation et le capitalisme offrent de nouveaux canaux d'investissements plus rentables. Le bourgeois rural en est pleinement conscient, et se plaint d'être propriétaire, sans savoir vraiment comment en sortir. « Les pauvres propriétaires ont bien des tueries, les capitalistes en ont d'un autre genre, ceux qui ont des places craignent de les perdre. »<sup>327</sup> Le mot n'est d'ailleurs plus seulement utilisé comme un substantif, seul, mais appuyé sur un autre : « le métier de propriétaire ». Il a perdu de sa puissance et de son éloquence. Marie Berthelet formule un vœu pieux : « Le métier de propriétaire est [...] tout ce qu'il y a de plus assommant, de plus attristant et de plus abrutissant. Il faudrait que les propriétés reprennent un peu et que nous soyons délivrés de nos entraves. »<sup>328</sup> Les bourgeois ruraux ne savent plus comment continuer à gagner de l'argent, alors qu'ils pensent que « les propriétés sont au plus bas »<sup>329</sup>. Vendre pour investir ailleurs ? « Ce serait sage alors de nous débarrasser de la plus grande partie de nos terres pour nous faire de bonnes rentrées. La vie serait tout autre pour

---

<sup>322</sup> ADJ, 2Op 939, dossiers d'Arlay en préfecture, 1838 05 21, « pétition » d'Évariste Maigrot pour sa fille Marie Regaud née Maigrot.

<sup>323</sup> ADJ, 5E 201/70, 1844 03 17, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>324</sup> Lequin, Yves, *Histoire des Français XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, La société, Paris, Armand Colin, 1983, p. 45.

<sup>325</sup> Lequin, Yves, *Histoire des Français XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, La société, Paris, Armand Colin, 1983, p. 34.

<sup>326</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>327</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 12, *ibid.*

<sup>328</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 27, *ibid.*

<sup>329</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 12, *ibid.*

nous. »<sup>330</sup> « Si les affaires remontent, nous vendrons. »<sup>331</sup> Ce ne sera pas le cas. Changer de fermier ? « C'est bien ennuyeux que ce Goux cultive mal, ce serait peut-être difficile de le remplacer dans d'aussi mauvaises années que celles qui viennent de se succéder, et qui rendent le sort du cultivateur et peut-être surtout du propriétaire peu enviable »<sup>332</sup> écrit Émilie Labordère<sup>333</sup> à sa mère avec lucidité. Transformer un fermage qui rapporte de moins en moins en faire-valoir direct, avec ses propres valets de ferme ? « Nos garçons demandent à ce qu'on achète une paire de petits bœufs pour manger du vieux foin qui est dans les tours et une provision de paille que nous avons. Ce n'est pas mon métier de cultiver, mais il faut en passer par là, c'est fatal. »<sup>334</sup> Le propriétaire n'était pas censé remplacer le fermier, nous y reviendrons, et se rend compte que l'agriculture ne s'improvise pas. « Nous voulons vendre nos bœufs. Ernest et Louis Berthaud qui sont allés les acheter prévoient une baisse de trois cents francs. Ce n'est pas notre métier d'être agriculteur. »<sup>335</sup> Ces initiatives à très faible échelle sont autant de tâtonnements révélateurs de la crise profonde qui ébranle le propriétaire rural à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>330</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 27, *ibid.*

<sup>331</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 18, *ibid.*

<sup>332</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1879 11 30, Émilie Labordère à sa mère, Bourges à Plainoiseau.

<sup>333</sup> Émilie Labordère a épousé en 1867 à Paris Jean Alfred Ethelbert Labordère (1834-1902), avocat au conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, préfet de la Haute-Loire en 1876, du Cher et des Côtes-du-Nord (1877-1880), républicain modéré. Il est chevalier de la Légion d'honneur (1878), membre de la Société d'émulation du Jura en 1891, et fait l'objet d'une fiche prosopographique rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante), <http://cths.fr/an/savant.php?id=114093>. Voir les prosopographies d'Émilie et Jean Labordère p 722.

<sup>334</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 05, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>335</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 12, *ibid.*

La mutation accélérée de la France du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle en France qui permet des réussites souvent spectaculaires ne se reflète guère dans l'étude de quelques familles de la bourgeoisie rurale du vignoble jurassien, bien au contraire. Installées dans une position bourgeoise depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, parfois même depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les familles épistolaires auront, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, maintenu leur position. Aucun des bourgeois campagnards ne semble tourmenté par son ascension sociale, schéma classique des romans balzaciens, aucun n'aspire à un changement de condition pour s'élever. Les propriétaires préservent leur patrimoine foncier, les fils reprennent peu ou prou les métiers de leurs pères. Leur position est, dans l'ensemble, et pendant plus de cinquante ans de 1830 aux années 1880, totalement stable. L'historien qui déteste l'immobilisme saura y déceler variations et nuances, masquées par l'apparente ataraxie d'une bourgeoisie en représentation. S'ils sont immanquablement remarqués au sein de la société campagnarde, les bourgeois ruraux ne cherchent pas à se rendre remarquables. Constituant un groupe social aux nombreuses facettes, ils se reconnaissent comme propriétaires, et ambitionnent simplement de rester des bourgeois ruraux. Contraintes par la chute de la rente foncière du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les jeunes générations bourgeoises quittent le village et s'installent en ville. Avantagées par un héritage ou un mariage d'argent, elles réussissent à se fondre dans leur nouvelle position d'une bourgeoisie, cette fois, citadine, et s'éloigneront physiquement, si ce n'est mentalement, de leurs terres au XX<sup>e</sup> siècle, comme cette étude le démontrera dans sa conclusion générale.

## 2. Fortune : « Les pauvres riches »

L'oxymoron « les pauvres riches »<sup>336</sup>, appliqué par Marie Berthelet à sa classe sociale lorsqu'elle décrit dans la même phrase les difficultés financières des Guérillot, propriétaires terriens, « obligés de se chercher des positions », est révélateur. Les bourgeois ruraux, à l'échelle de leur village, se savent riches et se lamentent d'être pauvres. Ce paradoxe mérite une analyse plus fine. Jean-Pierre Chaline, à propos de la bourgeoisie, s'interroge : « Tout comme certains témoins du temps qui n'auront retenu que l'éclat de l'or, l'historien d'aujourd'hui n'est-il pas aveuglé par des sources avant tout fiscales qui pour regorger de données à caractère économique n'en sont pas moins partielles, ignorant tout un pan des réalités sociales ? »<sup>337</sup>. Le lien entre la bourgeoisie rurale et l'argent est complexe. Maurice Crubellier voyait dans l'esprit bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle une nouvelle échelle de valeurs : celles de l'*homo œconomicus*, selon la formule de Werner Sombart, « qui amasse, qui ordonne, qui domine le monde matériel, ou plus simplement : travail, profit, modération dans les désirs et vertus domestiques. »<sup>338</sup> Nous étudierons ici dans un premier chapitre quel est le « monde matériel » quantitatif et réel de la bourgeoisie d'un village du vignoble jurassien, de quoi est composé son patrimoine, et quel revenu il peut procurer. Comment l'avoir bourgeois lui assure-t-il la considération qu'il recherche, et le définit-il dans un système particulier de créances et de dettes ? Un deuxième chapitre s'intéressera à la place de l'argent et à son expression dans le vécu des bourgeois ruraux du corpus de cette étude, entre fascination et tabou, ainsi que les économies parcimonieuses et les renoncements qui façonnent l'austérité bourgeoise, en particulier dans le contexte, fin XIX<sup>e</sup>, de la gêne financière occasionnée par l'effondrement du revenu de la terre et par le coup de grâce de la crise du phylloxéra.

---

<sup>336</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>337</sup> Chaline, Jean-Pierre, « Les bourgeois et l'argent », dans *Romantisme, Revue du dix-neuvième siècle*, Paris, CDU-Cedes, 1983, p. 31-40.

<sup>338</sup> Crubellier, Maurice, *Histoire culturelle de la France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1974, p. 40.

## 2.1. L'être bourgeois et l'avoir bourgeois : patrimoine, revenus, dettes.

« Le jour où nous n'aurons plus de dettes, je ferai une grande réjouissance. »<sup>339</sup>

Champ lexical : fortune, banqueroute, rapporter du cinq ou du six pour cent, sur la paille, vivre tranquillement, rien donné, anéantit les bons souvenirs, héritage raté, besoin, écu à emprunter, embarras, rembourser.

Alain Plessis pose comme principe que « pour être bourgeois, il faut, en effet, en avoir les moyens, ce qui exige un minimum d'aisance »<sup>340</sup>, et exclut d'emblée les deux tiers des Français ne laissant à leur mort aucun patrimoine<sup>341</sup>. Dans un pays qui comporte au moins trente millions d'habitants, les bourgeois font partie des dix millions de Français qui payent un impôt<sup>342</sup>. De quels moyens dispose-t-on pour comptabiliser l'aisance financière de la bourgeoisie rurale ? Les sources de l'historien du social sont multiples. La consultation des registres de mutations par décès de l'Enregistrement est indispensable : l'administration fiscale énumère les biens fonciers ou mobiliers transmis par succession tels qu'ils ont été déclarés et chiffrés. Il y manque les donations entre vifs, à retrouver dans les minutes notariales ou dans les registres d'actes sous seings privés de l'Enregistrement et dont les chiffres, ces actes n'étant pas destinés à être connus du public, correspondent beaucoup plus à la réalité que les déclarations fiscales. L'étude des contrats de mariage des minutes notariales se révèle parfois instructive. Les dots sont révélatrices et le patrimoine des jeunes mariés, quand il est évalué, n'est pas amputé de donations futures comme au moment des successions. Il est vrai qu'il y manque les héritages à recevoir, des parents encore vivants notamment. Les listes d'électeurs censitaires ou même, dans les villages, les listes des plus forts imposés ne sont pas à négliger même si elles appellent à la circonspection. Sous Louis-Philippe, alors que le cens a été réduit de trois cents à deux cents francs pour l'électeur, les deux frères Vannier, l'un avocat et régisseur du prince d'Arenberg, l'autre médecin, tous deux incontestablement bourgeois payent un impôt qui frise les deux cents francs et ne sont pas électeurs chaque année. Selon les mots d'Edmond Goblot, « la limite que trace la feuille de

---

<sup>339</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 16, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>340</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 293.

<sup>341</sup> Barjot, Dominique, Jean-Pierre Chaline, André Engrevé, *La France au XIXe siècle, 1814-1914*, Paris, PUF, 1995, p. 366.

<sup>342</sup> Pernoud, Régine, *La bourgeoisie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1985, p. 14.

contributions entre le bourgeois-citoyen et la multitude dépourvue de droits civiques est placée très haut, beaucoup plus haut que la limite, qu'ignorent la Constitution et les lois, entre la classe bourgeoise et la classe populaire. On est un Monsieur sans être électeur. »<sup>343</sup> Quant aux veuves et aux femmes célibataires sans ascendants, elles n'entrent pas non plus dans le calcul des deux cent mille électeurs environ dont les votes déterminent la politique du pays, ces derniers n'étant d'ailleurs pas tous bourgeois. Certains rapports de préfecture signalent çà et là pour des raisons précises une évaluation de fortune, et la consultation du cadastre complète la recherche ainsi que les informations quantitatives glanées dans le corpus de correspondances.

### 2.1.1. La composition des patrimoines

La bourgeoisie rurale, avec d'infinies variations, pourrait être divisée en trois catégories : les familles qui vivent exclusivement du rendement de leurs biens fonciers, les rentiers de la terre, les familles qui possèdent des terres et qui exercent une activité professionnelle rémunérée, et les familles qui vivent principalement de leurs revenus professionnels. Trois familles d'Arlay, représentatives de cette classification, permettent une analyse de la composition de trois patrimoines bourgeois.

#### 2.1.1.a. Famille Abry d'Arcier

En apparence, le patrimoine de la famille Abry d'Arcier à Arlay varie peu du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, il est essentiellement foncier. La structure de ce patrimoine est significative sur le plan économique, mais aussi sur la construction mentale de la bourgeoisie rurale. La stabilité et la longévité sont bien les valeurs auxquelles s'attachent les générations qui se succèdent. Cette continuité contraste d'autant plus avec la chute, en valeur, dès le troisième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, du bien foncier au sein d'un patrimoine.

À Arlay, les Abry d'Arcier possèdent entre trente et quarante hectares, grande propriété en terres, prés et vignes dont le détail sera décrit au début de la deuxième partie.

Au décès de Bonaventure Darcier en 1824 – les variations de l'orthographe, Darcier ou d'Arcier, signalent l'appartenance de cette famille à la noblesse d'apparence - l'Enregistrement fait état d'effets mobiliers pour 5 000 francs et de près de 40 000 francs de capital, calculé en fonction du revenu fiscal de ses terres : ses quarante-huit parcelles sont censées lui rapporter, pour les impôts, près de 2 000 francs par an<sup>344</sup>. Il est pourtant imposé à 366 francs en 1816, ce qui impliquerait plutôt un revenu annuel de 3 600 francs, si l'on considère que dans le Jura, la taxe d'imposition est calculée à 10% environ des revenus, soit

---

<sup>343</sup> Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p. 8.

<sup>344</sup> ADJ, Qp 1124, Enregistrement, Bletterans, 1825 01 29, mutation par décès de Bonaventure Abry d'Arcier, décédé à Arlay le 30 juillet 1824.



un écart de 40% entre le patrimoine imposé et le patrimoine réel. Et lorsque sa petite-fille, Juliette Maigrot, seule héritière de son grand-père, se marie en 1826 avec un militaire, son futur mari doit produire un certificat de moralité. Sa fortune est certifiée par Xavier Humbert, maire d'Arlay, lequel déclare que la demoiselle « jouit personnellement et de son chef d'une fortune qui peut être évaluée à quatre-vingt mille francs, tant en meubles qu'immeubles et qu'elle a droit à la succession entière de son père avec lequel elle vit en communion. »<sup>345</sup> Le calcul du maire est simple, la famille Abry d'Arcier bénéficie d'un revenu annuel taxé de 3 600 francs. Le capital foncier rapporte entre 4 et 5%, donc leur patrimoine est évalué aux alentours de 80 000 francs. Le capital des Abry d'Arcier, tel qu'il est perçu par la communauté, est le double des chiffres officiels de l'Enregistrement. En réalité, dès les premières années de son mariage, en 1829, Juliette née Maigrot doit vendre<sup>346</sup> une dizaine d'hectares de terres pour faire face aux dettes importantes laissées par le grand-père d'Arcier et contractées par son père Évariste Maigrot, entre autres 36 000 francs à rembourser<sup>347</sup> au voisin du domaine de Proby, Pierre Denis Verguet. Comme Évariste Maigrot possède, de son côté, dix hectares de terres en seize parcelles à Arlay, soit un capital de 18 900 francs<sup>348</sup>, le domaine d'Arlay, diminué à vingt-trois hectares<sup>349</sup> côté Abry d'Arcier depuis les années 1830, garde en fait son ampleur initiale, son capital est estimé à 46 500 francs.

La fille unique de Juliette et Amédée Regaud, Marie née Regaud veuve Berthelet depuis peu, fait ses comptes le 22 octobre 1883, sous seing privé<sup>350</sup>, avec ses deux fils pour établir les valeurs mobilières qui leur appartiennent en propre ; les montants, échappant aux déclarations fiscales, paraissent réaliste. Elle estime à 12 000 francs la valeur de ses meubles meublants, 5 000 francs ses bijoux, 2 200 francs son argenterie ; s'y ajoutent d'autres biens de cave et d'agriculture estimés à 17 300 francs. Elle est toujours propriétaire de trente-trois hectares et ne possède que 7 500 francs placés chez Charles Lampe, 11, boulevard Montmartre à Paris, des actions au Crédit Foncier pour 450 francs et une obligation de la ville de Paris pour 510 francs. Les arriérés de fermage et les créances ne s'élèvent qu'à 1 200 francs. Son patrimoine est toujours foncier. Par manque de liquidités, sans doute, ni elle ni son mari n'ont quasiment pas investi dans les valeurs boursières, pourtant plébiscitées par la bourgeoisie depuis le Second Empire. En revanche la somme importante, presque 20 000 francs, qu'elle estime elle-même pour son mobilier ancien, ses vêtements, les bijoux dont elle se pare, l'argenterie qui sert à table démontre l'importance du paraître et du décor bourgeois. À son décès en 1894<sup>351</sup>, l'ensemble de son mobilier ne sera estimé qu'à deux mille francs, dix fois moins que sa valeur réelle, ce qui laisse planer un doute sur les chiffres de

---

<sup>345</sup> Archives du Service Historique de la Défense, Vincennes, 3YF82101, dossier d'Amédée Regaud, 1826 02 06.

<sup>346</sup> ADJ, 4E 43/158, actes reçus Vaudrit, notaire à Arlay, 1829 4, 7, 14, 16, 17, 19, 20 avril, 7, 10, 12, 20 mai.

<sup>347</sup> ADJ, 4E 43/158, acte reçu Vaudrit, notaire à Arlay, 1829 04 04.

<sup>348</sup> ADJ, Qp 1150, Enregistrement, Bletterans, 1864 02 06, mutation par décès d'Évariste Maigrot, décédé à Arlay le 16 août 1863.

<sup>349</sup> ADJ, Qp 1146, Enregistrement, Bletterans, 1861 07 27, mutation par décès de Juliette Regaud née Maigrot, décédée à Arlay le 7 février 1861.

<sup>350</sup> ADJ, Qp 1100, Enregistrement sous seing-privé, Bletterans, 8 novembre 1883.

<sup>351</sup> ADJ, Qp 1180, Enregistrement, Bletterans, 1895 02 26, mutation par décès de Marie Berthelet née Regaud, décédée à Arlay le 21 septembre 1894.

l'Enregistrement et illustre l'importance de la fraude fiscale, soulignée par Adeline Daumard dans *Les fortunes françaises*<sup>352</sup>. Trente hectares de terres et un intérieur bourgeois, ce sont les deux composantes essentielles du patrimoine de cette catégorie de bourgeoisie rurale au XIX<sup>e</sup> siècle.

À Arlay, son taux d'imposition place la descendance Abry d'Arcier parmi les familles les plus fortunées<sup>353</sup>. En 1826, les héritiers Abry d'Arcier sont situés en troisième position des « trente plus imposés » de la commune d'Arlay, pour un montant de contributions directes de 368,69 francs, auxquelles s'ajoutent les contributions d'Évariste Maigrot, dix-neuvième position, de 96,15 francs. En première position se trouvent les héritiers d'Arenberg, en partage avant que le château d'Arlay et les possessions franc-comtoises ne soient échues au prince Pierre d'Arenberg, pour un montant de contributions de 721,66 francs, en deuxième Pierre Denis Verguet, propriétaire du manoir et de la ferme de trente-sept hectares à Proby. En 1851, le prince Pierre d'Arenberg est toujours le plus fort imposé d'Arlay à 1 644,75 francs, en deuxième Léopold Delabarge dont l'épouse a hérité de son premier mari Verguet à Proby à 587,30, en troisième le meunier Jean-Pierre Lajeunesse à 409,34 et en quatrième position Amédée Regaud, époux de la petite fille d'Abry d'Arcier, à 365,05 francs. En 1881, Candide Berthelet, gendre du précédent, se retrouve en seconde position et paye 504,78 francs d'impôts, juste après le prince Auguste d'Arenberg à 1 789,18 francs.

Payer un impôt de plus au moins 400 francs, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, est l'indication d'une aisance certaine, mais n'est pas exceptionnel. Dans le canton de Bletterans, sur 47 censitaires, cinq autres propriétaires originaires des communes rurales de Quintigny, Coges, Ruffey et Desnes payent plus de 400 francs d'impôts en 1840. À Lons-le-Saunier, ce sont 62 des 146 censitaires qui dépassent les 400 francs d'imposition. Huit d'entre eux sont imposés à plus de 1000 francs – seul le prince d'Arenberg dépasse le seuil des 1000 francs d'impôts dans le canton de Bletterans - affichant en province une réelle opulence.<sup>354</sup>

Les rentiers dont les revenus sont principalement liés à la terre se plaignent, trente ans avant l'instauration de l'impôt sur le revenu, de l'injustice de la taxe foncière. Marie Berthelet en veut à Jules Vaudrit, ancien notaire et maire d'Arlay, lequel ne possède presque pas de terre mais dont les honoraires ont toujours été importants, de ne pas s'intéresser à une éventuelle diminution de l'impôt : « Les impôts d'ici sont énormes, l'illustre bâton ne demande pas de dégrèvement, il n'a presque pas de propriété. »<sup>355</sup> Les bourgeois ruraux, se comparant avec les bourgeois citadins, sont parfaitement conscients de l'injustice de l'impôt foncier. Bien que « les budgets de la bourgeoisie rurale [aient] une structure si différente qu'ils n'ont pu être inclus dans cette enquête »<sup>356</sup>, Marguerite Perrot, en traçant *le mode de vie des familles bourgeoises*, cite l'exemple d'une famille vivant à la campagne avec 15 000 francs de revenus

---

<sup>352</sup> Daumard, Adeline (dir.), *Les fortunes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris-La Haye, Mouton, 1973, 603 p.

<sup>353</sup> ADJ, 5E 201/88, rôle d'imposition des contributions directes à Arlay : 1826 02 06, 1851, 1881 07 27. Les états de section du premier cadastre à Arlay ne possèdent pas de pages récapitulatives et hiérarchiques des fortunes d'Arlay.

<sup>354</sup> Monnier, Désiré, *Annuaire du département du Jura*, Lons-le-Saunier, Gauthier, 1840, p. 471-478.

<sup>355</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 31, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>356</sup> Perrot, Marguerite, *Le mode de vie des familles bourgeoises : 1873-1953*, Paris, P.F.S.N.P., 1982, p. 76.

et qui paye 2 000 francs d'impôt, soit 13 % de son revenu. Elle estime que la médiane de l'imposition est à 2,5% en ville, soit une grande différence de fiscalité entre la cité et la campagne. L'impôt est une source de préoccupation pour les propriétaires et un sujet dans les courriers de famille. « Ton père, écrit Zénaïde Martin à sa fille, a payé le percepteur un acompte de 200 francs pour Plainoiseau, ainsi on n'aura pas le souci des impôts pour quelque temps. »<sup>357</sup>

La jeune génération, les deux fils Charles et Paul, qui ont en 1883 respectivement trente-et-un et vingt-deux ans, n'ont pas plus investi dans des actions boursières, mais ont déposé 15 000 francs chez le même Charles Lampe, et multiplient les créances de fermiers. Ils sont en effet propriétaires, de par leur héritage paternel Berthelet, leur mère née Regaud ayant renoncé à son quart d'usufruit prévu dans son contrat de mariage, de vingt-six hectares à Saint-Didier à quelques kilomètres d'Arlay, de cinquante-six hectares à Cuisia dans le sud du Jura et de soixante-treize hectares à Mornay dans l'Ain.

#### 2.1.1.b. Famille Vannier

Le patrimoine de la famille Vannier est moins linéaire, et par là-même moins lisible. En 1826, parmi les « trente plus imposés d'Arlay »<sup>358</sup>, deux tantes célibataires sont en onzième et treizième positions et sont imposées à 135,34 et 133,26 francs, leur belle-sœur et mère de quatre enfants se situe en sixième place, à 209,24 francs d'impôts directs, soit un total pour les Vannier de 477,74 francs : un impôt équivalent à celui de la famille Abry d'Arcier. Les Vannier possèdent en effet, dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, environ cinquante hectares de terres, réunis à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par quatre générations de cultivateurs aussi aisés qu'opiniâtres, par des acquisitions de biens nationaux de première et seconde origine, et par un mariage bourgeois en 1798. Les quatre enfants se divisent l'héritage de leur mère et de leurs tantes et possèdent chacun, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un peu plus de dix hectares. Lorsque l'aîné, Antoine Vannier, meurt en 1868, sa déclaration de succession<sup>359</sup> fait état de 1 300 francs de revenus de la terre, soit un capital foncier de 26 000 francs. Si son capital est totalement lié à la terre, s'il n'a pas investi en valeurs boursières et ne détenait que quelques créances, son épouse *Louise Adèle Vannier*, née Clerc, disposait<sup>360</sup> à son décès d'un portefeuille de vingt-deux obligations du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée, payables au porteur, pour 19 200 francs, soit les deux-tiers de la totalité des valeurs qui lui appartenaient personnellement.

Trois des quatre enfants du mariage bourgeois Vannier/Petitjean de Merlu en 1798 se marient entre 1829 et 1845 et auront une descendance.

Les enfants d'Adine Vannier épouse d'Adolphe Colin, tout comme les enfants d'Antoine Vannier vendent toutes les terres d'Arlay héritées de leurs parents entre 1864 et 1872, au bon

---

<sup>357</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 02 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plainoiseau à Paris.

<sup>358</sup> ADJ, 5E 201/88, 1826 02 06, rôle d'imposition des contributions directes à Arlay.

<sup>359</sup> ADJ, Qp 1157, Enregistrement, Bletterans, 1870 05 17, mutations par décès d'Antoine Vannier, décédé à Arlay le 27 novembre 1869.

<sup>360</sup> ADJ, 4E 12900, Acte reçu Vaudrit, notaire à Arlay, 8 janvier 1872.

moment. En 1875, les biens urbains maintiennent leur rendement de 5% (au denier vingt), mais les biens ruraux perdent de la rentabilité, ne rapportent plus que 4%, et parfois même seulement 3%<sup>361</sup>. Lors du contrat de mariage de sa fille Rosane en 1864<sup>362</sup>, Adolphe Colin la dote de 45 000 francs en « obligations de chemin de fer, rentes par l'État et autres créances ». Le capital foncier n'est plus le seul investissement patrimonial pour les bourgeois d'origine rurale qui imitent les bourgeois urbanisés : il y a plus de 660 000 porteurs de rentes en France en 1854, et près de 1 300 000 en 1870<sup>363</sup>.

Tous ces cousins quittent Arlay sauf Henry Vannier, lequel à son décès en 1892, n'a plus aucune terre en sa possession<sup>364</sup> et ne détient que dix obligations au porteur sur la ville de Barletta en Italie, pour 380 francs.

Seules les deux filles d'Amédée Vannier conservent toutes les terres héritées de leur père en 1881<sup>365</sup>, soit dix hectares quinze ares et cinquante-neuf centiares après la vente d'environ trois hectares dans les années 1870. Ces terres rapportent 1500 francs, ce qui se traduit, à 4 %, par un capital de 37 500 francs<sup>366</sup>. Amédée Vannier, comme son frère, n'avait pas investi en bourse et ne possédait en propre que de 1168 francs de rentes sur l'État français à 5% garantis. Une goutte d'eau au regard du patrimoine de son épouse, Adèle née Petitjean de La Noüe, qui hérite en 1880, de deux millions de francs. Sa sœur aînée avait épousé un voisin de Cuisery, parti travailler avec son oncle, patron d'une manufacture de draps d'Elbeuf et qui fit fortune en montant sa propre banque à Elbeuf et à Paris. Christophe Charle, dans son *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, évoque ces personnages entreprenants du Second Empire, relevant du niveau des classes moyennes ou de la petite bourgeoisie et qui « se retrouvent, en vingt ans ou moins, à la tête de plusieurs millions, donc de plain-pied avec la grande bourgeoisie ou l'aristocratie en termes de capital, tout en ayant conservé le comportement ascétique et les goûts vulgaires de l'homme sans qualité. »<sup>367</sup> Charle rappelle que Boucicaut, fils d'un chapelier, employé de commerce puis propriétaire du Bon Marché, laisse à sa mort, en 1877, 22 millions. Dix ans plus tard, en 1887, sa femme a doublé ce patrimoine<sup>368</sup>. Ils ne sont cependant pas si nombreux à atteindre un capital d'un million. Alain Plessis estime, à partir des déclarations de succession, « le nombre des Français millionnaires à 2 500 au milieu du siècle, à 4 500 à la fin du règne de Napoléon III. »<sup>369</sup> Posséder un million de capital est un fantasme de richesse absolue pour les Français de la fin du Second Empire et de la III<sup>e</sup> République naissante. Comme le souligne Alain Plessis, « ce pouvoir magique du million, qui

---

<sup>361</sup> Daumard, Adeline (dir.), *Les fortunes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris-La Haye, Mouton, 1973, p. 22.

<sup>362</sup> Archives départementales du Doubs, 3E 27/74, acte reçu M<sup>o</sup> Lancrenon, notaire à Besançon, 22 juin 1864.

<sup>363</sup> Reinhard, Marcel, André Armengaud et Jacques Dupaquier, *Histoire générale de la population mondiale*, Paris, Montchrestien, 1968, p. 354.

<sup>364</sup> ADJ, Qp 1177, Enregistrement, Bletterans, 1892 07 12, mutation par décès d'Henry Vannier, décédé à Arlay le 15 janvier 1892. Voir la prosopographie d'Henry Vannier p 686.

<sup>365</sup> ADJ, Qp 1168, Enregistrement, Bletterans, 1882 04 05, mutation par décès d'Amédée Vannier, décédé à Arlay le 19 octobre 1881.

<sup>366</sup> ADJ, Qp 1168, *ibid.*

<sup>367</sup> Charle, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 102.

<sup>368</sup> Charle, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 241.

<sup>369</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 297.

hante beaucoup de bourgeois, s'explique : être millionnaire, ou mieux être riche à millions, c'est disposer de 50 000 francs de rentes annuelles et donc appartenir à un monde à part, celui de l'opulence, de la richesse absolue, qui rend pleinement indépendant. »<sup>370</sup> Maupassant s'empare du thème dans son livre, *Le Million*<sup>371</sup>, attribuant aux héritiers potentiels cupidité, hypocrisie et cynisme. Cette nouvelle parue en 1882, deux ans après l'héritage d'Adèle Vannier, a peut-être circulé à Arlay, où Adèle Vannier est désormais surnommée par tous les villageois « la millionnaire ». Avec deux millions, elle peut compter sur quatre-vingt à cent mille livres de rentes par an. Flaubert, dans *L'Éducation sentimentale* fait hériter Frédéric Moreau en 1845 de son oncle de « vingt-sept mille livres de rente : et une joie frénétique le bouleversa »<sup>372</sup>, ce qui lui permet de vivre en grand bourgeois à Paris. Ce cas tout à fait exceptionnel contraste avec les patrimoines de bourgeois campagnards qui se tiennent, à Arlay, entre 30 000 et 80 000 francs tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### 2.1.1.c. Famille Vaudrit

Les Vaudrit sont notaires de père en fils depuis trois générations. Claude Vaudrit s'est installé à Bletterans à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sa fortune est estimée en 1802<sup>373</sup> à 20 000 francs. Lors de la déclaration de sa succession<sup>374</sup> en 1813, il ne possède que 9 300 francs d'immeubles. Son fils François Vaudrit se fixe à Arlay en 1820 en prenant la succession vacante du notaire Jacquier, parti à Lons-le-Saunier. En 1842, il est taxé<sup>375</sup> à hauteur de 410,84 francs pour les terres que son épouse lui a apportées en dot à Abergement, Lessard et Simard en Saône-et-Loire, mais localement, il n'a que très peu investi dans le foncier et ne paye que 40 francs d'impôt sur des parcelles de Ruffey, Sellières et Bletterans. La patente notariale n'est ni mentionnée ni taxée. Alors qu'il est notaire d'Arlay depuis vingt ans et voit passer dans son étude toutes les transactions foncières, il n'a rien acheté en terre à Arlay. Sa succession<sup>376</sup> en 1863 ne renseigne en rien sur son capital, des donations ont été réalisées au profit de ses deux enfants au moment et après leurs mariages, François Vaudrit ne possède plus rien en propre. Le contrat<sup>377</sup> de mariage de son fils en 1853 nous éclaire davantage sur le patrimoine Vaudrit. Jules Vaudrit possède l'office notarial mentionné dans l'acte « pour mémoire » et non chiffré, cédé par son père le 20 mai 1850 pour 22 000 francs<sup>378</sup>. Tel est le prix d'une étude notariale

---

<sup>370</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 295.

<sup>371</sup> Maupassant, Guy de, *Le Million*, Paris, Hatier, 2009, p. 95.

<sup>372</sup> Flaubert, Gustave, *L'Éducation sentimentale*, Paris, Charpentier 1891, p. 119.

<sup>373</sup> ADJ, M 3922, Collèges électoraux, listes de notabilités, 1802.

<sup>374</sup> ADJ, Qp 1120, Enregistrement, Bletterans, 1813 09 14, mutation par décès de Claude Vaudrit, décédé à Arlay le 16 mars 1813.

<sup>375</sup> ADJ, 5E 201/88, contributions directes à Arlay, liste des électeurs pour 1842.

<sup>376</sup> ADJ, Qp 1149, Enregistrement, Bletterans, 1863 11 27, mutation par décès de François Vaudrit, décédé à Arlay le 28 mai 1863.

<sup>377</sup> ADJ, 4E 43/223, 1853 05 25, reçu M<sup>o</sup> Daille, notaire à Bletterans.

<sup>378</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1851 01 31, 10 000 francs restant dus à Guillaume Guigue de Maisod.

de village dynamique au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>379</sup>. Lors du contrat<sup>380</sup> de son mariage avec Eugénie Vaudrit, sœur de Jules Vaudrit, en 1845, Jean Prosper Muller, également notaire, évalue son propre office à Bletterans à 20 000 francs. Jules Vaudrit ajoute à l'énumération de ses biens les diverses créances des clients de son étude pour 25 000 francs, ainsi que son mobilier prisé à hauteur de 7 624 francs, soit un patrimoine total de 52 624 francs. À son décès en 1902<sup>381</sup>, il laisse à sa veuve et à sa fille unique vingt-cinq créances pour 32 751,94 francs, ainsi que vingt hectares vingt ares hérités de sa mère en Saône-et-Loire, et seulement un hectare cinquante ares à Arlay, en vignes et pré, soit un capital de 23 700 francs. Son taux d'imposition, en vingt-cinquième position parmi les « trente plus imposés d'Arlay » en 1881, à 92,41 francs, n'est pas représentatif : au total, le capital d'un notaire de campagne depuis trois générations, à Arlay à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, s'élève à 72 912, 94 francs.

Jules Vaudrit est un des premiers bourgeois d'Arlay à avoir investi, modestement, dans la pierre. Il possède la maison qu'avait achetée son père en 1824 peu après son installation à Arlay pour y établir son office notarial, louée à l'administration des postes pour deux cents francs par an, deux maisons à Arlay louées cinquante et soixante francs, la maison qu'il a fait construire pour sa fille en 1885, au revenu de 530 francs selon « la personnelle », l'impôt théorique du loyer de l'habitation, et sa maison, construite par son père en 1829, évaluée à 260 francs, cinq maisons qui représentent un petit capital de 16 460 francs.

Tous les bourgeois à la campagne sont propriétaires de leurs maisons et des fermes qui se trouvent sur leurs terres. L'achat d'immobilier comme placement n'apparaît dans les correspondances que très tard dans le XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'immeubles en ville dont les rendements supposés, alternative intéressante aux placements boursiers aléatoires, font rêver la bourgeoisie. La mère de Charles Loiseau imagine gagner beaucoup plus qu'avec ses actions ou obligations en achetant un petit immeuble à Lons-le-Saunier. « Je vendrai des chemins de fer pour investir dans cette maison dont les loyers pourraient nous rapporter du cinq et même du six pour cent. »<sup>382</sup> Adèle Vannier, bi-millionnaire, investit 622 775 francs entre 1881 et 1883 dans deux immeubles à Lyon 6, Place Saint-Jean pour 164 000 francs et 7, rue des Archers pour 458 775 francs<sup>383</sup>, qui lui rapportent un peu plus de dix-huit mille francs nets par an soit un rapport de trois pour cent. Le placement immobilier est, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, plus rentable que le rendement de la terre.

---

<sup>379</sup> Chaffanel, Thomas, *Adaptations et professionnalisation du notariat. Histoire sociale des notaires dans le Rhône rural au XIX<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Luc Mayaud, Université Lumière Lyon 2, 2012.

<sup>380</sup> ADJ, 4E 17/76, 1845 04 05, contrat de mariage reçu M<sup>e</sup> Jeunet, notaire à Lons-le-Saunier.

<sup>381</sup> ADJ, 2Q 10282, Enregistrement, Bletterans, 1902 08 22, mutation par décès de Jules Vaudrit, décédé à Arlay le 24 février 1902.

<sup>382</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1886 05 22, Marie de Beaufort à son fils Charles Loiseau, de Lons-le-Saunier.

<sup>383</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1905 12 09, Relevé de fortune d'Adèle Vannier.

### 2.1.2. Les placements

Le placement boursier est peu tenté parmi les épistoliers de cette étude, alors que sous l'âge d'or du capitalisme, le Second Empire, comme Pierre Guiral le qualifie<sup>384</sup>, la conjoncture est plus que favorable à l'investissement boursier et les instruments de crédit se multiplient. Les bourgeois ruraux jurassiens semblent méfiants. Le notaire Jules Vaudrit ne possède à son décès aucune action ou obligation. Le régisseur Antoine Vannier craint les placements à risque, « surtout aujourd'hui où les capitaux s'engloutissent dans des actions industrielles dont on ne peut jamais prévoir l'issue. »<sup>385</sup> Il est suspicieux face à « cette fièvre d'enrichissement qui paraît tourmenter [les] administrateurs »<sup>386</sup> des forges de Franche-Comté dont le prince d'Arenberg est actionnaire. Marie Berthelet, à Arlay, évoque volontiers les placements boursiers de ses connaissances dans ses courriers, toujours négativement. « L'intendant vient de perdre quatre mille francs sur ses Suez », soit l'équivalent d'une année de revenu, qui « ont encore baissé de quatre-vingt francs »<sup>387</sup> le jour d'après, écrit-elle coup sur coup à son fils en 1883. Elle lui mentionne aussi que le voisin paysan Joseph Berthaud, jeune marié, « est venu demander à ton frère comment vendre des titres de rentes, il veut vendre ceux de sa femme pour acheter du pré. »<sup>388</sup> Elle est convaincue du bon sens du paysan, même si le rendement de la terre a chuté : « Les capitalistes ont d'autres ennuis, du jour au lendemain ils peuvent se mettre sur la paille. »<sup>389</sup>

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les bourgeois ruraux sont touchés de près et de loin par des faillites qui les éloignent de l'investissement capitaliste. Le droit des faillites du code de 1807 est d'une extrême sévérité, et donne à la faillite un caractère infamant. Ce n'est qu'à partir des années 1880 que la législation s'assouplit progressivement. La faillite au XIX<sup>e</sup> siècle est un mode d'élimination souvent définitif de l'entrepreneur-débiteur, souvent victime d'une mauvaise gestion que l'imperfection du système de crédit rend impardonnable<sup>390</sup>. Évariste Maigrot, communiquant avec son beau-père en voyage à Paris, lui signale « trois banqueroutes » qui retentissent dans le Jura : « Mr Javelot de Salins pour 400 000 francs, de Murrey de Bartreux [Mouret de Bartherans], réduit à 800 francs de rente au lieu de 30 000, de Depréville [Dorlodot de Prévillle ] de La Vieille-Loye pour 500 000 francs. »<sup>391</sup> Antoine Vannier consacre de nombreuses lignes à expliquer au prince d'Arenberg la faillite du banquier Cassabois à Lons-le-Saunier, « si subit, si imprévu de tout le monde que personne ne pouvait y croire. J'étais toujours en crainte, écrit-il, de sentir une forte somme dans les mains d'un seul individu dans

---

<sup>384</sup> Guiral, Pierre, *La vie quotidienne en France à l'âge d'or du capitalisme*, Paris, Hachette, 1976, p. 10.

<sup>385</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1854 08 25, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>386</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1856 05 22, *ibid.*

<sup>387</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 29, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>388</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 07, *ibid.*

<sup>389</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 29, *ibid.*

<sup>390</sup> Marco, Luc, Patrick Verley, « La montée des faillites en France au XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », dans *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 46<sup>e</sup> année, n° 4, 1991, p. 884-886.

<sup>391</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 03 29, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

un temps où tout croule, et où on ne peut plus compter sur rien. »<sup>392</sup> Il y cite plusieurs créanciers touchés, « le notaire Bailly qui y figure pour 40 000 francs, le notaire Jacquier pour 20 000, un autre de ses confrères pour 11 000, Mr Lorain pour 14 000, Deleschaux 12 000, Favier 8 000 et tant d'autres. » « Depuis les gros bonnets jusqu'à la servante », « tous sont de la ville », citadins de la ville Lons-le-Saunier : Antoine Vannier se félicite implicitement qu'aucun bourgeois de la campagne de sa connaissance n'ait placé son argent chez un particulier. Quant aux Berthelet, Marie Berthelet a placé 7 500 francs dans la banque Lampe, et ses fils 15 000 francs, qui fait faillite en février 1884. « Lampe suspend les paiements »<sup>393</sup>, « ce Lampe était un banquier qui jouait à la bourse et qui donnait de forts intérêts. Il inspirait la plus grande confiance. »<sup>394</sup>

En revanche, à la ville, les placements en actions ou en obligations sont, au début de la III<sup>ème</sup> République, à l'ordre du jour. Émilie Labordère, parisienne, correspond avec sa mère au village familial de Plainoiseau, et la conseille au sujet de ses investissements boursiers. « Si tu veux vendre tes obligations de chemin de fer espagnols, tu ferais bien de les envoyer immédiatement de peur de baisse »<sup>395</sup>, écrit-elle en 1872. L'information au sujet des valeurs boursières vient de la ville vers la campagne. Elle aimerait que son père soit plus attentif à ses titres, « le meilleur de ses revenus », et qu'il les transforme en titres nominatifs. « C'est ce que mon père ne veut pas comprendre »<sup>396</sup>, ajoute-t-elle, insinuant qu'il résiste aux nouveautés des offres boursières. Charles Loiseau, jeune avocat à Paris en 1886, se félicite auprès de sa mère : « mon optimisme me permet de trouver heureux que les Suez aient été achetées ces jours-ci car je crois qu'ils montent »<sup>397</sup>.

Systématiquement, dans les courriers, les mauvaises nouvelles des placements à risque sont écrites depuis la campagne et les bonnes nouvelles de l'investissement boursier sont communiquées, elles, depuis la ville. Deux mentalités s'affrontent, et expliquent la timidité des bourgeois ruraux jurassiens à l'encontre du capitalisme même si, ainsi que l'écrivent Georges Duby et Philippe Ariès, « se forme lentement un esprit capitaliste qui s'infiltré dans les conversations et les correspondances familiales, et qui modifie l'image que la famille se donne d'elle-même »<sup>398</sup> et les placements qui en découlent.

---

<sup>392</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1854 08 25, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris. Éloi Nicolas Cassabois, né en 1824 à Lons-le-Saunier, fils de banquier, épouse en 1848 à Lons-le-Saunier Émilie Benoit, fille de Joseph Benoit, commandant d'infanterie retraité, officier légion d'honneur, et d'Anne Émilie Pétetin. Son grand père Nicolas Cassabois, 45 ans en 1802, possédait une fortune personnelle de 30 000 francs (ADJ, M 3922, listes de notabilités).

<sup>393</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 15, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>394</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 19, *ibid.*

<sup>395</sup> ADJ, 51J 69, 1872 11 24, Fonds Labordère, Émilie Labordère à sa mère, Paris à Plainoiseau.

<sup>396</sup> ADJ, 51J 69, 1869 01 06, *ibid.*

<sup>397</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1886 09 03, Charles Loiseau à sa mère, Paris à Villevieux.

<sup>398</sup> Philippe Ariès, Georges Duby (dir.) Histoire de la vie privée, Paris, Le Seuil, 1999, p. 109.



### 2.1.3. Les revenus

Avec quel revenu vit-on en bourgeois à la campagne ? Comment l'évaluer ?

Les sources fiscales, là encore, offrent à l'historien du social une importante base de recherche. Il serait cependant illusoire de s'en contenter. Les chiffres des revenus fonciers de tel ou tel particulier glanés dans les registres de l'Enregistrement au moment des décès correspondent peu à la réalité. Chaque parcelle a été dotée, dès la constitution du cadastre au début du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une classe et d'un revenu imposable fixe. Ce dernier, en additionnant les revenus imposables de chaque parcelle, constitue la base du calcul du revenu foncier du propriétaire. Or ce revenu fiscal, immuable tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, est largement sous-estimé. En 1858 comme en 1861, un fonctionnaire zélé a inséré deux colonnes sur le registre de l'Enregistrement des mutations par décès d'Adine Colin née Vannier et de Juliette Regaud née Maigrot : dans la première colonne se trouve le revenu officiel, imposé fiscalement, dans la seconde le revenu réel des fermages que touchaient les défunt<sup>399</sup>. La différence est édifiante : les 14 parcelles de terres rapportaient à Adine Colin 42% de plus que ce qui est déclaré fiscalement, 555 francs alors que son revenu imposable n'est calculé qu'à 375 francs, les 19 parcelles de terres de Juliette Regaud lui assuraient un revenu de 1007 francs, 48% de plus que les 678 francs qu'elle devait déclarer. Les vignes sont sous-évaluées de 66 à 70 % : 7 parcelles rapportent à la première 186 francs alors qu'elle est imposée pour 109 francs, 7 parcelles à la seconde 240 francs pour une imposition sur 144 francs. Quant aux prés, ils sont tout à fait sous-évalués par l'administration fiscale : Adine Colin touchait 233 francs pour ses quatre prés, 130 % de plus que le revenu déclaré de 101 francs, et Juliette Regaud recevait de ses cultivateurs 525 francs pour ses deux prés – dont un, le pré de La Barre, de 4 hectares 69 – et n'était imposée que pour 265 francs, soit deux fois moins ! En moyenne, il faudra donc rajouter au revenu foncier officiel imposable, pour obtenir le revenu foncier réel du propriétaire, 45 % pour les terres labourables, 70 % pour les vignes et plus du double pour les prés.

De plus, l'impôt se concentre essentiellement sur le revenu de la terre. Il n'indique que le revenu patrimonial foncier et ne prendra en compte le revenu du travail, les salaires, les traitements, les honoraires qu'à partir de 1914, lesquels sont difficiles à évaluer car ils ne sont pas enregistrés administrativement, et rarement mentionnés dans le cadre privé des correspondances. Pourtant, même si la plupart des bourgeois ruraux possèdent de la terre, et

---

<sup>399</sup> ADJ, Qp 1143, Enregistrement, Bletterans, 1858 10 30, mutation par décès d'Adine Colin née Vannier, décédée à Pontarlier le 9 mars 1858,

ADJ, Qp 1146, Enregistrement, Bletterans, 1861 07 27, mutation par décès de Juliette Regaud née Maigrot décédée à Arlay le 7 février 1861.

Entre le 26 novembre 1856 et le 27 juillet 1861, moins d'une trentaine de déclaration de revenus des mutations par décès des registres Qp 1141 à Qp 1146 proposent soit un tableau des terres affermées en ajoutant les deux colonnes, revenus cadastraux et revenus réels, soit la mention « les immeubles sont affermés verbalement à la mort du décès de X moyennant le prix de X que les parties prennent comme base du revenu. »

qu'ils en sont fortement imposés, les chiffres indiqués par l'administration fiscale ne représentent souvent qu'une partie de leurs revenus réels.

Dans la famille Abry d'Arcier, le colonel Amédée Regaud, tout juste en retraite, est le seul homme, sur cinq générations, de Bonaventure Abry d'Arcier le grand-père de sa femme, à Charles Berthelet son petit-fils, à avoir exercé une activité professionnelle rémunérée et à cumuler un salaire à la rente foncière. « Tu as dû voir dans les journaux ma nomination au grade de colonel datée du 13 juin. Je prendrai au moins deux congés pendant les deux années qui me restent à faire pour avoir ma retraite. Elle sera de 3 000 francs, ce qui est bien joli, cette somme nous permettra de vivre tranquillement. »<sup>400</sup> Ses revenus imposés, fonciers, s'élèvent<sup>401</sup> dans les années 1850 à 4 000 francs. Il faut y ajouter sa retraite de colonel de 3 000 francs, et son traitement en qualité de commandeur de la Légion d'honneur à hauteur de 1 016 francs, soit un total d'environ 8 000 francs.

Antoine Vannier, en 1855, touche fiscalement 2 500 francs de revenus fonciers – 4 075 francs réels -, auxquels s'ajoutent son traitement de régisseur du prince d'Arenberg à hauteur de 2 400 francs<sup>402</sup>, soit un total autour de 6 500 francs. Son salaire culminera de 1863 à 1869 à 2 700 francs, celui de son fils Henry Vannier de 1872 à 1879 à 3 400 francs. Amédée Vannier, médecin, perçoit 4 400 francs de la location de ses terres, et il est difficile, sans aucune trace dans les archives, d'évaluer les revenus qu'il perçoit professionnellement. Jacques Léonard<sup>403</sup> estime qu'un médecin en ville peut gagner entre 2000 et 7000 francs par an, et à la campagne - comme Amédée Vannier - autour de 3 000 francs.

Quant au revenu d'un notaire à la campagne, le successeur de Jules Vaudrit à Arlay, Alphée Chavant, perçoit en 1880<sup>404</sup> 13 717,45 francs d'honoraires, sur lesquels il doit sans doute rembourser le coût de l'achat de l'étude Vaudrit.

Les revenus du bourgeois à la campagne sont fonciers – sauf pour le notaire - et, augmentés des retraites, honoraires et traitements professionnels, ils varient entre six mille et dix mille francs environ, assez pour « vivre tranquillement » selon la formule du colonel Regaud et assurer une bonne éducation à ses enfants. À titre de comparaison, Jules François Nabot, le facteur d'Arlay, émarge, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1881, à 570 francs par an<sup>405</sup>. Une famille de cultivateurs qui possède trois hectares vivra, selon le calcul théorique de l'imposition, avec la même somme, soit un écart d'un à dix, au minimum et même à vingt entre le prolétaire et le bourgeois au sein de la société rurale.

Les dots des épouses apportent un troisième complément de revenus importants, non imposable s'il ne s'agit pas de terres, qui sera étudié ultérieurement.

---

<sup>400</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1848 06 22, Amédée Regaud à son épouse Juliette née Maigrot, Antibes à Arlay.

<sup>401</sup> ADJ, 5E 201/88, Imposition des contributions directes à Arlay en 1850.

<sup>402</sup> Archives privées du château d'Arlay, comptes des frais d'administration.

<sup>403</sup> Léonard, Jacques, *La vie quotidienne du médecin des provinces au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1977, p.107.

<sup>404</sup> ADJ, Up 8444, Justice, affaires de notaires, 1885 04 04, État des produits de l'office du notaire Alphée Chavant pendant cinq ans.

<sup>405</sup> ADJ, P 197 Administration des postes, nominations 1881 à 1896, 1881 09 27, arrêté du préfet du Jura.

Peut-on considérer que l'héritage, grâce à un apport soudain de capital, soit envisagé comme un revenu dans la mentalité bourgeoise, puisqu'il y a toujours une redistribution par héritage dans les familles possédantes, à un moment ou à un autre, à chaque génération ? Pour Alain Plessis, un héritage bénéficie pour un bourgeois d'une considération incontestable. Alors qu'un enrichissement soudain serait suspect de spéculations ou d'agiotage, l'héritage flatte par son ancienneté<sup>406</sup>. Outre l'héritage d'une éducation, de valeurs, d'habitudes, de traits de personnalité relevés par Anne Gotman, le patrimoine hérité « n'en constitue pas moins un avantage significatif par ceux qui en bénéficient, a fortiori lorsqu'ils bénéficient de l'un et de l'autre, ce qui est le plus souvent le cas pour les bourgeois. »<sup>407</sup> Les bourgeois ruraux se définissent à travers leurs héritages, et comptent sur eux comme un revenu naturel et attendu : leurs « espérances » selon le terme consacré au XIX<sup>e</sup> siècle et largement répandu dans les contrats de mariage. La transmission directe, en famille, d'une génération à l'autre, est parfaitement intégrée. La donation en partage est recommandée aux personnes âgées pour esquiver les droits de succession et avantager une jeunesse qui construit sa vie. Josette Vannier fait en 1841, à 79 ans, une donation de tous ses biens à ses quatre neveux, « dans l'impossibilité en raison de son grand âge et de ses infirmités d'administrer ses biens à Arlay, Ruffey, Nance, Vincent, Lombard, Bréry, Le Villé, Saint-Germain les Arlay »<sup>408</sup>, en contrepartie d'une pension de 900 francs. En 1885, Marie Berthelet signale à son fils que sa « grand-mère [84 ans] veut qu'on fasse le partage avant sa mort »<sup>409</sup>. Tester, en cas de litige possible, est préconisé et « il ne faut pas attendre trop tard pour faire ses dispositions »<sup>410</sup>. Le testament se fait en secret ou en public. Le docteur Clavier, trente ans, fait son testament mystique juste avant de se faire opérer, « il avait six témoins pour le voir cacheter »<sup>411</sup>. Les montants des legs sont appréciés et quantifiés en société, que ce soit au sein de la famille ou pour des connaissances. Clémentine Loiseau apprend à sa belle-sœur que le fils de cette dernière, seul légataire de sa grand-tante Lucie de Mierre née Loiseau « a huit mille francs de rentes de son héritage »<sup>412</sup>, Marie Berthelet énumère<sup>413</sup> les héritages des différents membres de la famille du buraliste d'Arlay. Immuablement, les héritages privilégiés sont contestés par l'hoirie lésée : « Je pense », écrit le capitaine Regaud trois mois après la mort de la grand-tante de son épouse, Judith Chaalons née Maigrot, « que le cousin Maigrot aura fort à faire pour recueillir la succession de Mme Chaalons, il aura à combattre la mauvaise foi la plus insigne, toutes les

---

<sup>406</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 298.

<sup>407</sup> Gotman, Anne, *L'héritage*, Paris, PUF, 2006, p. 15.

<sup>408</sup> ADJ, 4E 43/171, Acte reçu Vaudrit, notaire à Arlay, donation du 1 février 1841

<sup>409</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 29, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>410</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 14, *ibid*.

<sup>411</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 21, *ibid*. Timothée Clavier est né en 1853 à Lons-le-Saunier, fils d'Alfred Clavier, propriétaire de vignes à Quintigny et de Marie Berger. Il est étudiant en médecine à Paris en 1878, et s'installe comme médecin à Arlay en 1881 après le décès du docteur Amédée Vannier. Il a deux demi-frères du remariage de son père, et héberge à Arlay en 1883 et 1884 son cousin lédonien Félix Gorin. Il se marie en 1889 à Valence avec Mathilde Claret de la Touche, belle-fille d'Albert Tyrbas de Chamberet, propriétaire du château de Frontenay (Jura), lequel épouse en seconde noce Marie Louise Cousin, veuve Claret de la Touche.

<sup>412</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1884 11 25, Marie de Beaufort à son fils Charles, Villevieux à Paris.

<sup>413</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 27, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

roueries inimaginables de Mr Ardant [un neveu par alliance] »<sup>414</sup>. Antoinette Depierres, lors de son voyage de Menetou à Arlay en 1884, est déléguée par sa mère pour rendre visite à un vieux parent à Arbois. Ce dernier s'est taillé une réputation d'opulence financière, à telle enseigne que le journal du Jura *La Liberté* en fait écho dans un entrefilet en 1881 « Nous lisons dans l'Abeille Jurassienne, d'Arbois : M Petitjean, notre concitoyen, dont la générosité est depuis longtemps bien connue de nos lecteurs, vient de verser encore cent francs entre les mains du receveur du Bureau de bienfaisance, comme il le fait chaque année. »<sup>415</sup> Adolphe Petitjean meurt le 10 mars 1885, ne laissant qu'une parenté collatérale. Son testament est ouvert et ses parents d'Arlay « sont furieux » et le font savoir immédiatement dans le village, avec les détails chiffrés : « Leur oncle le vieux Mr Petitjean d'Arbois, est mort, laisse de beaux legs à tous ses parents et ne leur a rien donné, ou si peu que c'est un affront plutôt qu'un cadeau : mille francs ; on devrait interdire de tester passé soixante-dix ans, il est évident qu'à cette époque le cerveau n'est pas en bon état. Cela blesse leur cœur et anéantit les bons souvenirs d'affection. »<sup>416</sup> D'une part le généalogiste aura peiné à retrouver la parenté d'Henry Vannier et de sa sœur Amélie Depierres née Vannier avec leur « oncle » Petitjean : le grand-père de leur grand-mère, né au XVII<sup>e</sup> siècle, était un frère d'une arrière-grand-mère d'Adolphe Petitjean. Neuf degrés de parenté les séparent, leur seul ancêtre commun remonte à plus de deux cents ans. L'oncle était veuf, ses enfants décédés avant lui, n'avait pas de neveux directs, et comptait d'autres « neveux » Coulon, à Arbois, enfants d'un cousin germain. D'autre part Marie Berthelet associe affection et montant du legs. Ne pas légitimer tel ou tel parent, c'est discréditer, par un message post-mortem, une demande de reconnaissance, c'est rompre le maintien et l'histoire des liens de famille. Le montant du legs mesure l'importance de l'affection du testateur. Puisqu'il n'a presque rien laissé, son souvenir sera effacé, « anéanti ». Si l'héritage sert à fabriquer un corps qui ne meurt jamais, une collectivité des morts et des vivants<sup>417</sup> comme l'écrit Anne Gotman, être déshérité est assimilé à la rupture d'un contrat tacite, un rejet sanctionné par un oubli définitif. Au-delà de la déception psychologique et de ses conséquences, c'est aussi un manque-à-gagner, un revenu sur lequel le bourgeois rural pouvait compter qui disparaît. Henry Vannier confie à Marie Berthelet son amertume, moins sur le plan affectif que financier : ce dernier « est navré de son héritage manqué, c'était sa dernière espérance. »<sup>418</sup> « L'oncle » Petitjean d'Arbois laisse 431 850,77 francs<sup>419</sup>, on comprend la déconvenue des Vannier. Il a choisi comme légataire universel Jean Ferdinand Alphège Coulon, juge d'instruction, son cousin au cinquième degré, lègue 20 000

---

<sup>414</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1846 12 05, Amédée Regaud à sa femme Juliette née Maigrot, Gegelly [Djidjelly] en Algérie à Arlay. Évariste Maigrot a deux sœurs : la cadette Judith Maigrot (1779-1846) a épousé Jean-Jacques Chaalons, lieutenant au premier régiment de chasseur à cheval. L'aînée, Faustine Maigrot (1769-1851), a épousé Jean Baptiste Adrien Prost. Ces derniers eurent une fille, Valérie Prost, mariée en 1831 à Poligny à Joseph Paul Ardant.

<sup>415</sup> *La Liberté, journal du Jura et de la Franche-Comté*, Lons-le-Saunier, Gauthier frères, 13 décembre 1881.

<sup>416</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 15, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>417</sup> Gotman, Anne, *L'héritage*, Paris, PUF, 2006, p. 31.

<sup>418</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 23, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>419</sup> ADJ, 2Q 11366, Enregistrement, Arbois, 1885 08 26, mutation au décès d'Adolphe Petitjean, décédé à Arbois le 10 mars 1885.

francs aux neuf cousins au cinquième degré, 10 000 aux trois cousins au sixième degré. Henry et Amélie Vannier « valent » moins, au sens propre comme au figuré, que la domestique qui reçoit 7 300 francs.

D'autres espérances sont mieux fondées et, au moment du décès d'une parentèle proche, ajoutent au patrimoine existant un complément de revenus déterminants. Pouvant compter sur un futur héritage, le bourgeois sera conforté, avant même de l'avoir touché, dans sa position dominante.

#### 2.1.4. Les dettes

Le bourgeois rural ambitionne de mettre la nécessité économique à distance. Comme l'analyse Pierre Bourdieu, il affirme ainsi son pouvoir sur une nécessité, devenue dominée<sup>420</sup>. Parfois, ses revenus patrimoniaux ne lui suffisent pas pour tenir son rang. Le bourgeois rural s'endette. Il emprunte pour préserver son statut au sein de la société qui l'entoure, et c'est justement parce qu'il donne toutes les apparences de la bourgeoisie que ses créanciers, confiants et sachant qu'ils peuvent compter sur l'hypothèque d'un patrimoine foncier, lui prêtent de l'argent.

Les dettes peuvent être contractées en famille avec intérêts. Amédée Regaud emprunte deux mille francs à sa sœur Olympe épouse Hiestand à Dijon en 1826. Cinq ans plus tard, il lui doit les intérêts qu'il n'a pas payés, et lors d'un passage à Lons-le-Saunier, sa sœur, qui « assure pourtant n'avoir rien dit d'inconvenant », « aurait eu des propos acerbes contre son frère »<sup>421</sup>. Les dettes enveniment les relations familiales. Adèle Vannier, en 1894, accepte de prêter quarante mille francs à son gendre de Montgolfier, « pour un taux d'intérêt de 3,50% », écrit son chargé d'affaires l'ancien notaire Jules Vaudrit, « égal à celui que Madame Vannier retire actuellement de ses valeurs mobilières »<sup>422</sup>.

La famille cautionne. Maigrot, à tel point endetté en 1814 à Paris qu'il ne trouve plus à emprunter, demande à son beau-père de garantir un nouvel emprunt : « Il s'agit de m'envoyer de suite afin de ne pas retarder mon retour, un certificat du montant des contributions de votre domaine ou du mien, plus le certificat de non inscription au bureau des hypothèques. Or j'ai déjà affecté mon domaine d'Arlay, et j'ai hypothéqué ma maison de Poligny pour deux emprunts. »<sup>423</sup> Et la famille hérite des dettes des générations précédentes. Bonaventure Abry d'Arcier doit verser chaque année au bureau de bienfaisances de Salins<sup>424</sup> les intérêts d'un

---

<sup>420</sup> Bourdieu, Pierre, *La distinction : critique du jugement social*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, p. 58.

<sup>421</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1831 11 20, Mathias Hiestand à son beau-frère Amédée Regaud, Dijon à Montmédy.

<sup>422</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1894 07 16, registre des copies de courriers écrits par Jules Vaudrit, chargé d'affaires d'Adèle Vannier à Arlay.

<sup>423</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 11 26, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>424</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1818 10 20, Coudre au bureau de bienfaisance de Salins à Bonaventure Abry d'Arcier à Arlay.

legs en principal offert par son père Pierre Abry d’Arcier dans son testament du 14 novembre 1772 en faveur des pauvres de Salins. Cent dix ans plus tard, cette dette n’est toujours pas remboursée et Marie Berthelet fait le vœu d’éteindre cette dette : « nos ancêtres étaient probablement plus riches que nous et pouvaient payer la rente de la charité qui nous provient des d’Arcier. Quand nous pourrons, nous rachèterons cette rente à 4% ». Les membres de la famille deviennent solidaires des dettes individuelles. Un certain Perçot, à Poligny, voudrait récupérer cinq mille francs que lui doit Évariste Maigrot en février 1815, sur un « effet échu depuis le 31 août dernier » : « Je vous avise que je suis dans le besoin de fonds, et vous invite à satisfaire à votre signature dans le plus bref délai. »<sup>425</sup> Le 15 mars 1815, Perçot fait intervenir le procureur de Lons-le-Saunier, pour « assigner Darcier et Maigrot », le beau-père est directement impliqué dans les dettes de son gendre.

Après s’être adressé à sa famille, le bourgeois emprunte à son cercle de relations proches. Pierre Charles Angélique Bataillard, à Paris, s’inquiète que son « cher ami »<sup>426</sup> Bonaventure Abry d’Arcier n’ait pas remis à sa sœur, mariée à Domblans avec Sébastien Bourdon, la somme de trois cents francs qu’il lui a empruntée lors de son séjour parisien. Maigrot, en quête de six mille francs, mise sur les fonds du général Jarry, au château de la Sauge et échange pas moins de six lettres avec son beau-père à ce sujet entre octobre et décembre 1814. « Vous êtes bien avec Jarry, et je ne vois que lui qui puisse nous trouver cela. S’il n’a pas d’argent lui-même comme il l’annonce, il pourra nous en procurer d’ailleurs. Vous feriez bien de lui en faire l’ouverture. »<sup>427</sup> Sollicité, le général Jarry décline poliment, argumentant une première fois que « depuis que je suis dans le Jura, mes fermiers ne me payent pas et ceux qui ont à moi quelques petits capitaux disent n’avoir pas le sol »<sup>428</sup>, et devant l’insistance de son ami Abry d’Arcier, il doit ajouter que « par surcroît de malheur mon beau-frère Champereux à Poligny vient d’être remplacé pour retard à payer son cautionnement de vingt mille francs. Tous les receveurs des droits réunis du Jura sont dans ce cas. »<sup>429</sup> Maigrot ne lâche pas l’affaire et lui fait redemander un emprunt un an après : « J’ai besoin de six mille francs, il n’y a que Jarry qui les ait. Il est plein de ressources. »<sup>430</sup> Le propriétaire du domaine de Proby à Arlay, Pierre Denis Verguet, est censitaire à cinq cents francs. En 1822, les trois générations solidaires, Bonaventure Abry d’Arcier, Évariste Maigrot et la jeune Juliette Maigrot - 21 ans -, lui empruntent vingt-quatre mille francs à 5%. Le domaine d’Arlay est déjà grevé de cinq hypothèques. Juste avant son mariage qui a lieu treize jours plus tard le 25 mars 1826 avec Amédée Regaud, Juliette Maigrot lui emprunte encore sept mille francs. Le couple lui rembourse, en avril 1829, 36 400 francs en vendant pour 36 890 francs de terres. Le riche voisin prête aussi à d’autres bourgeois ruraux d’Arlay, comme l’atteste Antoine Vannier à l’administrateur des domaines du prince d’Arenberg, Antoine Kiel, ancien magistrat, à Bruxelles : « Nous avons su que Mr Verguet a prêté à Mr Maraux [ancien régisseur à Arlay] les

---

<sup>425</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1815 02, Perçot à Évariste Maigrot, Poligny à Arlay.

<sup>426</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1809 01 03, Bataillard à Abry d’Arcier, Paris à Arlay.

<sup>427</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1814 10 09, Évariste Maigrot à Abry d’Arcier, Paris à Arlay.

<sup>428</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1814 12 04, Général Jarry à Abry d’Arcier, Saint-Lamain à Arlay.

<sup>429</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1814 12 22, *ibid.*

<sup>430</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1815 12 07, Évariste Maigrot à Abry d’Arcier, Paris à Arlay.

derniers dix mille francs qu'il a payé au Prince dans les premiers jours de janvier »<sup>431</sup>. Le fils de Pierre Denis Verguet épouse Hélène Teste en 1826 à Ornans. Au décès de son mari, elle hérite du domaine de Proby et épouse le marquis de Labarge, à qui Candide Berthelet, époux de Marie née Regaud, a emprunté douze mille francs non remboursés en 1874<sup>432</sup>. Ces emprunts entre voisins représentent des sommes importantes, pouvant aller jusqu'à cinq ans de revenus annuels.

Maigrot, en détresse financière à Paris, n'hésite pas à faire appel à toute la communauté franco-comtoise exilée dans la capitale. Il frappe aux portes sans succès : « J'ai bien à me plaindre de nos compatriotes, Mr Rivière m'a amusé pendant quinze jours, et j'ai retrouvé dans Rochelle auquel j'ai été réduit de m'adresser cette sécheresse d'âme qui tient presque de la cruauté »<sup>433</sup>. L'un est originaire de Bletterans, Philibert Henri Rivière de Lisle, maître de requêtes au Conseil d'État, immortalisé en 1806 par le peintre Ingres, l'autre, lédonien, Gaspard Roux de Rochelle, est diplomate, directeur au ministère des Affaires Étrangères et neveu de Bonaventure Abry d'Arcier<sup>434</sup>. Anonyme, il n'a aucun crédit dans la ville et, de Paris, avoue qu'il « ne trouve pas ici un écu à emprunter. »<sup>435</sup>

Localement, les bourgeois ruraux n'hésitent pas à emprunter aussi de toutes petites sommes et, s'ils sont débiteurs dans leur classe sociale, ils le sont aussi du monde paysan qui les entoure. Selon Geneviève Gavignaud, autant les couches populaires gardent des attitudes défensives face à l'endettement en période d'expansion, ce qui les prive à ce moment-là des avantages d'un prêt soutenu par une conjoncture favorable<sup>436</sup>, autant les bourgeois sont friands de ce mode de circulation de l'argent. En 1808<sup>437</sup>, un cultivateur de Mauffans, à sept kilomètres d'Arlay, exige les intérêts d'une rente non payée à Bonaventure Abry d'Arcier et réclame, comme c'est écrit, que le bourgeois se déplace jusqu'à lui pour le payer, et qu'il n'a pas à aller à Arlay. Être débiteur en argent inverse les positions de pouvoir, ce qui ne semble pas affecter les bourgeois, trop sûrs d'eux pour être déstabilisés par la classe inférieure. Cécile Andrau, née Bachod, prend la plume elle-même pour amadouer les meuniers Lajeunesse à Arlay et, en exposant sans complexe son « embarras », leur demander : « instamment, Messieurs, de vouloir bien nous rendre le service que mon mari vous demande [...] en raison de l'ancienneté de nos rapports et de la grande estime que j'ai toujours entendu professer à votre égard par mon père [...] d'accepter la combinaison que vous propose mon mari qui nous

---

<sup>431</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1827 05 09, Antoine Vannier à Antoine Kiel, Arlay à Bruxelles.

<sup>432</sup> ADJ, Qp 1172, Enregistrement, Bletterans, 1874 06 02, mutation par décès de Léopold Bonnard de Brosses de Labarge, décédé à Arlay le 5 juin 1873. Gabriel Bonnard de Brosse de Labarge fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot et Jean Michel Bonjean pour le Cths (prosopographie de la France savante), <http://cths.fr/an/savant.php?id=121656>.

<sup>433</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 05 02, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>434</sup> Tableau de Philibert Henri Rivière de Lisle peint par Ingres, collection du musée du Louvre, Paris. Gaspard Roux de Rochelle fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot, Martine François, Gérard Joly et Jean Michel Bonjean pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=108726>.

<sup>435</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 06 01, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>436</sup> Gavignaud, Geneviève, *Les campagnes en France au XIX<sup>e</sup> siècle (1780-1914)*, Paris, Ophrys, 1990, p. 50.

<sup>437</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 05 15, Bride, de Mauffans, à Abry d'Arcier d'Arlay.

tirera d'un grand embarras. »<sup>438</sup> Juliette Regaud emprunte<sup>439</sup> trois cents francs à Dausse, paysan d'Arlay, et lui paye 5% d'intérêt, quinze francs, chaque année.

Tout au long du siècle, les bourgeois ruraux prêtent eux aussi à leurs voisins paysans, que ce soit Claudinette Vannier, en 1821, qui passe un contrat devant notaire<sup>440</sup> et alloue sept cents francs à Fiacre Perrin, cultivateur, jusqu'à Jules Vaudrit à qui le couple Berthaud/Graveleuse emprunte quatre mille francs en 1887<sup>441</sup>. Les successions font état des multiples créances dues par la société paysanne à leurs voisins bourgeois. Le clientélisme bourgeois est complexe, rarement à sens unique. Le crédit fait partie de la vie de tous les jours, chacun acquitte ses dettes le plus tard possible, lorsqu'il a de l'argent, et tous attendent d'être payés. Le système d'emprunt et de prêt lie les villageois entre eux, bourgeois et paysans confondus.

Les commerces locaux font tous crédit. Zélie Vannier, sœur d'Antoine et Amédée, achète à crédit à Lons-le-Saunier et paye six ans après, le patron ménage sa cliente : « pour vous prouver que je veux faire pour le mieux, je ne vous contera [sic] les intérêts que depuis deux ans seulement jusqu'à ce jour... »<sup>442</sup>. L'aubergiste Noir à Arlay rend différents services à Marie Berthelet, qui le paye après neuf mois, selon son bon vouloir : « J'ai demandé la note de Noir, elle n'est pas énorme, depuis le mois de février, avec différents achats et deux voyages à Cuisia, elle se monte à cent quarante-sept francs. »<sup>443</sup> Lorsqu'un commerçant demande sa note avec trop d'insistance, il risque de perdre sa clientèle. Marie Berthelet juge le pharmacien Burdy aux abois parce qu'il veut être payé, et le quitte. « Burdy ne fait plus de remise, il fait payer ses médicaments très chers, je le crois mal dans ses affaires. Ton frère va payer la note et nous retournerons chez Bouillier »<sup>444</sup>. Les pièces et les billets ne circulent que rarement, et Jean Vidalenc rappelle que la moitié de la population du pays vit sous Louis-Philippe dans un système d'économie fermée, ne recourant qu'exceptionnellement à l'utilisation de la monnaie, selon un ensemble complexe de paiements en nature<sup>445</sup>.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, le bourgeois rural du XIX<sup>e</sup> siècle, dans son vocabulaire, ne confond pas ses « dettes », avec ses « comptes », ses « notes » qui ne revêtent pas la même importance. « Le jour où nous n'aurons plus de dettes, je ferai une grande réjouissance »<sup>446</sup>, écrit Marie Berthelet, qui emploie avec raison la première personne du pluriel, englobant dans son vœu pieu de débarrasser de ses emprunts toute sa famille endettée.

Dans la mentalité de la bourgeoisie rurale, une dette peut en effet être enfin soldée... par une autre. Elle sera remplacée par un autre emprunt, lequel repoussera pour un temps l'échéance

---

<sup>438</sup> ADJ, 149J, Fonds Lajeunesse Moulin d'en haut d'Arlay (1765-1896), 1896 11 15, lettre de Cécile Andrau Bachod aux minotiers Lajeunesse. Cécile Bachod, née en 1858, amie de Charles Berthelet, s'est mariée en 1893 avec son cousin au 6<sup>e</sup> degré Hyppolite Andrau Moral. Elle est la fille d'Alphonse Bachod (1817-1879), électeur censitaire pour 578,12 francs à Lons-le-Saunier en 1846, procureur impérial au Tribunal civil, propriétaire du domaine familial de 34 hectares à Juhans, hameau d'Arlay.

<sup>439</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1853 02 15, reçu signé par Dausse et Juliette Regaud.

<sup>440</sup> ADJ, 4E 43/161, acte reçu Vaudrit, notaire à Arlay, 1821 11 06.

<sup>441</sup> ADJ, 4E 12860, 1887 01 17, acte reçu M<sup>o</sup> Buffard, notaire à Arlay.

<sup>442</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1850, facture de 414, 15 francs du magasin Boyer de Lons-le-Saunier.

<sup>443</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 18, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>444</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 08, *ibid*.

<sup>445</sup> Vidalenc, Jean, *La société française de 1815 à 1848*, t. 1, *Le peuple des campagnes*, Paris, Rivière, 1970, p. 363.

<sup>446</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 16, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.



du remboursement définitif. Ainsi Évariste Maigrot lorgne un crédit pour le tirer d'affaire, et clame à son beau-père : « j'aurais facilement retrouvé dans l'année à rembourser cet emprunt par un autre emprunt. »<sup>447</sup> Sa petite-fille Marie Berthelet, soixante-dix ans plus tard, est heureuse d'annoncer à son fils qu'elle apure leurs emprunts : « Nous allons emprunter au Crédit Foncier pour rembourser toutes les dettes et comptes qui existent dans le pays, c'est très avantageux. »<sup>448</sup> Madame François Berthelet, née Branche, cède à Charles Berthelet, son petit-fils sa jouissance du domaine de Mornay, ce qui va lui permettre de l'hypothéquer et d'emprunter ainsi trente mille francs au Crédit Foncier<sup>449</sup>. La dette est davantage vécue comme une menace que comme une dépendance car elle semble inévitable, fait partie intégrante de l'univers bourgeois.

---

<sup>447</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 12 20, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>448</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 27, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>449</sup> ADJ, 4E 12955, 1885 09 15, acte reçu Chavant, notaire à Arlay.

Avec un revenu compris entre 6 000 et 10 000 francs par an, on peut vivre en bourgeois à la campagne tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Claude-Isabelle BreLOT rappelle que « plus de la moitié de la noblesse comtoise vit « aux limites de l'aisance bourgeoise, [...] d'un revenu variant entre 9 000 et 3 000 francs. »<sup>450</sup> Un patrimoine important en biens fonciers, plus que des placements boursiers, ajoute à la considération, et permet d'emprunter encore plus que de prêter. Les générations successives héritent de la fortune et des dettes de leurs parents, et reproduisent les mêmes schémas. « Chaque génération a eu ses misères, nous tenons les nôtres »<sup>451</sup>. Marie Berthelet a lu les lettres de ses aïeux à la fin de l'Empire<sup>452</sup>. Son grand-père, glaçant, avoue ne pouvoir quitter Paris en juin 1815 : « j'ai des dettes et je ne puis partir sans les payer. »<sup>453</sup> En plein mois de décembre, il partage sa désolation financière avec son beau-père : « je vous sais dans une gêne extrême. Moi je suis tout nu, sans linge ni chaussures, je ne mange pas mon saoul. Souvent je ne fais qu'un seul repas, et encore à crédit, et je n'ai pas le moyen d'aller déjeuner. J'ai une partie de mes effets en gage. Je suis ce qui s'appelle à la dernière misère. »<sup>454</sup> Elle se rappelle ce que lui racontait sa parente Valérie Masuyer, à l'Étoile, dont la famille était ruinée au début de la Restauration : « Je me suis souvenu de la pauvre Valérie qui a dépierré un pré en entier après la chute de l'Empire. Il s'en faut de beaucoup pour que je sois désespérée comme elle l'était à cette époque. »<sup>455</sup> La peur du manque d'argent est un atavisme prégnant dans la bourgeoisie rurale, et dicte un comportement caractéristique et irrationnel de cette classe sociale.

---

<sup>450</sup> BreLOT, Claude-Isabelle, *La noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*, t. 2, Paris, Les Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1992, p. 456.

<sup>451</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>452</sup> Comme elle l'écrit à son fils Paul, Marie Berthelet lit les lettres de son grand-père Maigrot et arrière-grand-père Abry d'Arcier les 19 et 20 février 1884.

<sup>453</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 06 20, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>454</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 12 07, *ibid.*

<sup>455</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

## 2.2. Argent : une perception bourgeoise.

« Quand nous en aurons les moyens nous en ferons autant. »<sup>456</sup>

Champ lexical : bas percés, bon marché, transcrire mes comptes, nous serrons, cours d'économie domestique, coûte plus cher, menus plaisirs, petite réserve, mesure d'économie, luxe, maudit argent, je me sacrifie.

### 2.2.1. L'apparence

« Rien n'est plus apparent que la richesse »<sup>457</sup> énonce Edmond Goblot dans *La barrière et le niveau*. Soucieux de sa « considération », dans les représentations collectives, comment le bourgeois négligerait-il, s'interroge Goblot, l'importance que donne à un homme la richesse, dans l'imagination d'autrui ? Comment le bourgeois rural conduit-il la mise en scène de sa fortune et de ses revenus, au regard de son groupe social, de la société rurale qui l'entoure, et de sa propre famille ?

#### 2.2.1.a. Désinhibition

L'argent sature la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle, trame essentielle des deux grandes fresques sociales, la *Comédie humaine* de Balzac, et les *Rougon-Macquart* de Zola, et s'impose comme le principe de propulsion d'une nouvelle ère et de tous les ambitieux. Qu'en est-il dans les familles de la bourgeoisie rurale, qui n'aspirent qu'à « vivre tranquillement » en se maintenant dans leurs positions, qui n'évoquent que rarement l'enrichissement et l'accroissement de leurs profits dans leurs correspondances, alors même que, selon Félix Ponteil, dans la bourgeoisie « les profits sont substitués aux valeurs morales » et que « tout

---

<sup>456</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 10, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>457</sup> Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p. 20.

se ramène à des valeurs matérielles. »<sup>458</sup> L'argent prend pourtant une place importante dans le système de valeur de la bourgeoisie rurale. À la campagne au XIX<sup>e</sup> siècle, parle-t-on de fortune, d'argent entre intimes ou en société ? Alain Plessis indique que dans les quelques onze mille lettres échangées entre 1860 et 1920 à l'intérieur d'une famille saumuroise, l'argent n'est jamais évoqué. Tout comme le sexe, il fait partie de l'indicible<sup>459</sup>. Stendhal atteste dans la *vie de Henry Brulard* que « l'argent était comme une triste nécessité de la vie et indispensable malheureusement comme les lieux d'aisance, mais dont il ne fallait jamais parler »<sup>460</sup>. La correspondance étudiée ici prouve l'inverse. Les références à l'argent abondent, signifiant une réelle proximité de l'argent, une possible âpreté au gain sur un modèle paysan, et l'éventualité d'un manque. Certes, les convenances dictent une certaine attitude à adopter face à l'argent. Marie Berthelet sait qu'une bourgeoise, hormis à sa propre famille, ne doit pas offrir de l'argent liquide en cadeau. Lorsqu'elle reçoit la visite de Gaston Depierres, jeune collégien de quinze ans pensionnaire à Dole, fils d'amis intimes puisque la mère du jeune homme, Amélie née Vannier, est la marraine de son fils Paul, elle lui offre de l'argent mais tient à s'expliquer dans sa lettre à son fils : « Gaston vient de me dire adieu, je n'avais aucune douceur à lui offrir et lui ai donné dix francs pour s'en acheter, je ne me gêne pas avec les enfants d'Amélie. »<sup>461</sup> Au-delà des règles de bon ton, l'argent serait-il donc un sujet tabou dont on ne peut parler en société ?<sup>462</sup>

Les bourgeois ruraux non seulement jaugent la fortune de leurs connaissances et s'y intéressent, mais ... en parlent abondamment ! En famille, des transactions financières à la rédaction du contrat de mariage, les patrimoines se pèsent. Évariste Maigrot s'en prend à son beau-père et le soupçonne de l'avoir floué en surestimant sa richesse : « Je ne soupçonnais pas que votre fortune fut compromise au point d'être ébranlée par un nouvel emprunt de six mille francs, vous m'avez donc bien caché l'état de vos affaires. »<sup>463</sup> Il lui détaille les pertes d'Augustin Trouillot, lequel « après avoir compté sur cinquante mille livres de rente au moins, se trouve à la mendicité avec six mille. » Il ajoute : « Je me contenterais bien d'un pareil débris »<sup>464</sup>. Quant à Gabriel Perrey, diplomate qui « vient d'arriver de son grand voyage de Vienne et de Naples ... il compte aujourd'hui, par les bienfaits du prince [Talleyrand de Bénévent dont il est le secrétaire] un revenu de vingt-trois mille francs tant en place qu'en

---

<sup>458</sup> Daumard, Adeline, préface, dans Félix Ponteil, *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie 1815-1914*, Paris, Albin Michel, 1989, p. IV.

<sup>459</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 297.

<sup>460</sup> Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, Arvensa Éditions, ebook, p. 80.

<sup>461</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 04, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne. Gabriel et Amélie Depierres ont trois enfants : Antoinette (1864-1923) mariée en 1889 et divorcée d'Henri Chanudet, Gaston né en 1868, industriel à Londres, 3 enfants, et Edith, née en 1873, mariée à Jules Dubouies, 2 enfants.

<sup>462</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 297.

<sup>463</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 12 24, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>464</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 04 16, *ibid.* Augustin Trouillot (1758-1835) est négociant et propriétaire de magasins à Port-au-Prince (Haïti) et en revient au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour se fixer d'abord à Maisons-Alfort, puis à Plainoiseau dont il devient maire.

pension. »<sup>465</sup> L'abbé Mahon, ancien précepteur des fils Berthelet, donne sans détour le montant de tous ses biens. À la mère, Marie Berthelet, il déclare : « J'ai prêté à mon frère toutes mes économies, soit vingt-deux mille francs, il y a quelques années. »<sup>466</sup> Il en parle aussi ouvertement au fils, Charles Berthelet, son ancien élève devenu étudiant à Paris, qui le répète à sa mère : « L'abbé espère avoir mille deux cents francs de rentes, c'est bien modeste. »<sup>467</sup> Le cousin germain de Marie Berthelet, Emmanuel Regaud, percepteur à Beaufort, est une précieuse source d'information peu étouffée par le devoir de réserve ; il « raconte »<sup>468</sup> à sa cousine que les Jacquier, voisins d'Arlay, n'ont plus les moyens de payer leurs impôts. Les informateurs ne manquent pas : « on me disait que les de Beaufort sont bien bas percés et qu'ils ne paient nulle part »<sup>469</sup>. Les biens des bourgeois du département sont posément évalués, ainsi que leurs dettes, comme ceux de l'architecte Larouë, de Poligny : « Alphonse Larouë a ses comptes et possède une centaine de mille francs. Avec des beaux-parents qui n'ont que des dettes, il n'ira pas loin »<sup>470</sup>.

Marie Berthelet s'intéresse aussi au patrimoine des classes inférieures et détaille l'héritage de la famille des buralistes d'Arlay, étonnée qu'ils se partagent autant d'argent : « l'héritage des Latapie est plus considérable que je ne pensais. La mère a eu trente mille francs, la Jeanne trente-cinq mille, Mr Louis cinquante mille et Cara Can quinze mille. Il va prochainement se marier avec la fille à Fautrel »<sup>471</sup>, tout comme elle suit les évolutions de fortune de la famille aristocratique du château d'Arlay, lors du décès sans descendance le 6 avril 1883 du duc Hélié Louis Roger de Talleyrand Périgord. Un mois après, alors que la famille princière est encore en pleine succession, informée sans doute par l'intendant Henry Vannier, elle annonce à son fils que « la part du prince dans l'héritage du prince de Chalais son oncle est de quinze millions »<sup>472</sup>. Nous voyons ici, contrairement à l'usage mondain et aux règles du bon ton, à quel point les bourgeois ruraux semblent désinhibés pour parler entre eux de l'argent des autres, bourgeois ou non, et se l'écrire. Sans tabou, l'argent fascine ces épistoliers.

Enfin aucun blocage n'empêche les Berthelet à chercher, dans Arlay, à obtenir la monnaie en plus petites coupures d'un billet de mille francs, pourtant rare. Ils le confient à leur ancien notaire Jules Vaudrit qui doit se rendre à Lons-le-Saunier. « Sur le soir, nous avons vu Vaudrit qui revenait de la ville avec la monnaie d'un billet de mille francs que nous n'avions pu trouver à changer ici. »<sup>473</sup> Le geste du billet de mille francs à changer participe-t-il d'une stratégie d'ostentation d'une bourgeoisie rurale anxieuse de reconnaissance ?

---

<sup>465</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 10 14, *ibid.*

<sup>466</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 01 07, Abbé Paul Mahon à Marie Berthelet, Paris à Arlay.

<sup>467</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>468</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 13, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>469</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 28, *ibid.* Deux frères David de Beaufort vivent à Lons-le-Saunier, l'un avec un domaine à l'Étoile, l'autre à Villevieux.

<sup>470</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 28, *ibid.*

<sup>471</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 02, *ibid.*

<sup>472</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 19, *ibid.*

<sup>473</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 06, *ibid.*

### 2.2.1.b. Dilemme

Le bourgeois rural se trouve confronté à un dilemme récurrent. Comment, par son argent ou la représentation qu'en a « le public », va-t-il sans cesse affirmer sa position de bourgeois, et comment peut-il se le permettre à l'aune de son patrimoine, de ses revenus et de ses dettes ?

Maurice Halbwachs retrouve, dans la représentation de classes, l'idée d'un ensemble de dépenses<sup>474</sup>. Ces dépenses, obligatoires, participent à la reconnaissance du bourgeois. Nous explorerons abondamment dans de prochains chapitres le train de vie bourgeois, de sa voiture à sa table, « le superflu indispensable pour tenir un certain rang social »<sup>475</sup> ainsi que l'écrit Pierre Sorlin. L'apparence est importante. Charles Berthelet, à Paris, dépense ses étrennes en colifichets utiles à son rang et répond à sa mère : « Avec l'argent que tu m'as donné, je me suis payé des jolis boutons de manche en or et de belles cravates, il y en avait d'admirables et du dernier goût au Bon Marché. »<sup>476</sup> Les propriétaires du château de Frontenay, neveux de la marquise de Labarge voisine à Arlay, ont fait imprimer un dessin du château en en-tête de leurs lettres. Marie Berthelet, consciente de l'effet mental que produit cette illustration et désireuse d'imiter la noblesse, verrait volontiers ses tourelles reproduites sur ses missives. « Les de Chamberet ont fait dessiner leur château de Frontenay au-dessus de leur papier à lettre, c'est charmant paraît-il. Quand nous en aurons les moyens nous en ferons autant. »<sup>477</sup> Son fils Charles lui propose qu'un artiste en vogue à Paris la peigne, sans doute en pied, contribuant à la mise en scène bourgeoise de soi pour les autres. « Maréchal le peintre veut faire mon portrait, il commencera à la fin du mois et terminera l'an prochain. Ton frère lui payera quatre cents francs, ces grandes toiles valent mille à Paris. »<sup>478</sup> Et si son fils Charles a « l'occasion de faire faire à Paris son médaillon », c'est « à très bon marché »<sup>479</sup>. Ce qui est « bon marché » séduit le consommateur bourgeois, concept parfaitement assimilé par le couple Boucicaut à Paris pour nommer leur grand magasin.

Dans ce théâtre bourgeois, les personnages qui jouent mal leur rôle, qui ne participent pas à la représentation collective, sont blâmés et montrés du doigt par la petite communauté de bourgeois ruraux. La dépense est une contrainte obligée, la mesquinerie mal placée une injure. « Le docteur [Clavier] a décliné le dîner chez la vieille Labarge, son avarice l'indigne, les vieux monstres à sous sont atroces »<sup>480</sup> : le groupe a désigné sa brebis galeuse qui ne se prête pas au jeu de l'apparence d'une opulence mesurée. Coûte que coûte, Marie Berthelet doit

---

<sup>474</sup> Maurice Halbwachs, édition critique de Gilles Montigny, *Les classes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p. 73.

<sup>475</sup> Sorlin, Pierre, *La société française*, t. 1, 1840-1914, Paris, Arthaud, 1969, p. 127.

<sup>476</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1877 12 31, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>477</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 10, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>478</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 06, *ibid.* Peut-être le peintre Charles-Raphaël Maréchal ?

<sup>479</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 23, *ibid.*

<sup>480</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 19, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

tenir son rang, même si « le public », référence obligée et contrainte obsessionnelle, « ne sait pas que de [son] bien personnel, [elle est] beaucoup plus pauvre qu'en [se] mariant »<sup>481</sup>.

Pour alimenter cet éclat bourgeois, les épistoliers de ce corpus calculent. Les bourgeois ruraux ne diffèrent pas en cela des bourgeois urbains, ils font leurs comptes. Comme l'écrit Alain Plessis, « la tenue astreignante des comptes a pour objet d'inciter continuellement à borner ses dépenses au raisonnable. Certes, le style de vie bourgeois implique un certain nombre de dépenses ostentatoires, mais il convient d'en proportionner l'importance au montant de ses revenus, de manière à toujours dégager quelque épargne. »<sup>482</sup>

## 2.2.2. Les économies parcimonieuses

### 2.2.2.a. Les comptes

Les historiens dix-neuviémistes dépeignent la femme bourgeoise le matin à son secrétaire, faisant les comptes et Marguerite Perrot propose même comme définition de la famille bourgeoise la tenue de ses comptes<sup>483</sup>. Les paysans vivent au jour le jour, ou dépensent leur revenu de semaine en semaine. Le maire d'Arley Xavier Humbert atteste « que les ouvriers qui reçoivent le dimanche le salaire de leur travail de la semaine ont la fâcheuse habitude d'en dépenser le produit dans les cabarets et autres lieux publics »<sup>484</sup>. Antoine Vannier envisage et propose à son employeur le prince d'Arenberg une aide aux miséreux d'Arley. « Mais le moment n'est pas venu d'organiser des secours. Il faut laisser épuiser les ressources du moment, car les dons d'aujourd'hui ne serviraient à rien pour plus tard, la plupart des gens dans le besoin profitent toujours largement du présent sans jamais songer à l'avenir. »<sup>485</sup>

Les habitudes de la bourgeoisie sont à l'opposé. Marie Vannier, fille du docteur Vannier, remplit trente-deux pages d'un livre de dépenses entre vingt et vingt-deux ans, exemple des obligations d'une jeune fille bourgeoise à la veille de son mariage<sup>486</sup>. Les mères reprennent le travail des comptes de la famille. Zénaïde Martin transcrit les écritures de sa fille Émilie : « Je viens de copier tout ce qui se trouve porté sur ton petit cahier de recettes et dépenses »<sup>487</sup>, Marie Berthelet profite de sa « solitude pour transcrire nos comptes, ce que je n'avais pas fait depuis fort longtemps »<sup>488</sup>. Marie Berthelet ajoute dans ses livres de comptes les dates clefs des travaux agricoles de son domaine ; dans la même matinée, elle aura écrit ses comptes et

---

<sup>481</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 04, *ibid*.

<sup>482</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 311.

<sup>483</sup> Perrot, Michelle, *Le mode de vie des familles bourgeoises 1873-1953*, Paris, A. Colin, 1961, p. 3.

<sup>484</sup> ADJ, 2Op 938, dossiers d'Arley en préfecture, arrêté municipal en date du 26 septembre 1839.

<sup>485</sup> Archives privées du château d'Arley, 1855 10 08, Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arley à Menetou.

<sup>486</sup> Archives privées de la famille Vannier, janvier 1867 à mai 1869, cahier de dépenses de Marie Vannier.

<sup>487</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1869 03 19, Zénaïde Martin à sa fille, de Plainoiseau.

<sup>488</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 12, Marie Berthelet à son fils, Arley à Carcassonne.

son courrier, à son fils en particulier : « On a fini de sombrer [labourer], l'année dernière cette besogne a été terminée cinq jours plus tard »<sup>489</sup>. Les matinées sont consacrées aux chiffres et Marie Berthelet utilise la première personne du singulier : « J'ai écrit jusqu'à près de midi et ai bien avancé à retranscrire mes comptes »<sup>490</sup>, ou, à plusieurs reprises, à la première personne du pluriel : « Notre matinée s'est passée comme de coutumes à écrire et à faire des comptes »<sup>491</sup>, impliquant la présence de plusieurs personnes attablées à faire leurs comptes. Le fils Charles Berthelet, jeune marié, en fait partie, ce que remarque sa mère. Les budgets ne sont pas maniés exclusivement par les femmes. « Hier, ton frère a écrit ses comptes, il a calculé les recettes et les dépenses. Nous serrons tant que nous pouvons. Il a calculé aussi comment nous pouvons faire en ne comptant ni sur la vigne, ni sur la grand-mère. »<sup>492</sup> Il semble aussi que dans une même famille, les comptes du couple puissent être séparés, mais aussi leurs recettes. Chacun calcule selon ses propres revenus. L'épouse, devant la loi, n'a aucun pouvoir sur ses propres biens, gérés par son époux. Dans la noblesse, les femmes reçoivent de leur mari une somme mensuelle pour la marche de la maison et n'en rendent pas compte de façon détaillée à leur époux. La femme se charge des dépenses du ménage et de la maison, le mari de la gestion générale. Dans le cas des époux Berthelet, il est possible que Marie Berthelet gouverne ses revenus propres. Son fils se rend compte « des charges énormes qui ont trop pesées sur [elle] ces temps-ci », ce qui implique que sa mère prend les dépenses sur son budget propre. « Je suis bien content que papa t'ait donné quelque chose »<sup>493</sup>, ajoute-t-il, démontrant que ses deux parents fonctionnent sur deux budgets séparés. D'ailleurs, il est en comptes avec son père : « Quand mon père m'aura remboursé, je commanderai à mon tailleur quelque chose »<sup>494</sup>, mais lorsqu'il doit régler une précédente note du tailleur, il demande à sa mère de lui envoyer « 327 francs sur [s]on argent ». Début janvier 1878, il reçoit quatre cents francs d'étrennes de la part de sa mère, et cinq cents de son père<sup>495</sup>.

Il est possible qu'il y ait, au sein de ce couple de la bourgeoisie rurale, une totale indépendance financière, avec des budgets séparés. L'épouse tire ses revenus de ses terres à Arlay, le mari de son domaine de Cuisia hérité en 1835 de son père François Berthelet. Ce contre-exemple à l'injonction, dans le domaine financier, de la femme sous la mainmise de son mari au XIX<sup>e</sup> siècle, est peut-être une caractéristique de la bourgeoisie rurale. À la campagne, le revenu qui n'est pas tiré d'une activité professionnelle n'est pas une prérogative masculine. Les relations homme-femme au sein du couple de la bourgeoisie rurale pourraient s'en ressentir.

#### 2.2.2.b. Les économies

---

<sup>489</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 19, *ibid.*

<sup>490</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 02, *ibid.*

<sup>491</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 14, *ibid.*

<sup>492</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 10 24, *ibid.*

<sup>493</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 01 06, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>494</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 02 28, *ibid.*

<sup>495</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 01 02, *ibid.*



« Je fais toutes sortes d'économies, écrit George Sand en janvier 1849. Je me lève sans feu, je fume du tabac de la régie, et je me suis fait faire de grosses chemises de percale. Je n'use pas de chaussures. Je passe l'hiver en sabots. »<sup>496</sup> La bourgeoisie à la campagne connaît la valeur de l'argent et hommes et femmes savent ce que c'est qu'une économie. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, Bonaventure Abry d'Arcier invite son gendre à plus d'économie : « Vous me parlez de plans d'économie. Quel genre d'économie pourrait nous faire payer nos dettes ? »<sup>497</sup> Ce mot « économie » ne revient pas moins de vingt-sept fois sous la plume de Marie Berthelet, et Pierre Guiral confirme qu'à l'âge d'or du *capitalisme*, « l'économie restait le style de vie des classes populaires et des classes bourgeoises. »<sup>498</sup> Le beau-père et le gendre parlent d'économie en 1814, tout comme la mère et le fils en 1884. Charles Berthelet assène à sa mère un « sermon ridicule à propos d'économies. »<sup>499</sup> Elle apprécie peu ses remontrances : « Ton frère me fait un cours d'économie domestique qui mérite d'être imprimé, si jamais il a cette chance, je sais bien où je le mettrai. »<sup>500</sup> Marie Berthelet connaît la valeur de l'argent, des petites aux grosses sommes. Si elle achète « soixante-quinze écrevisses à cinquante-deux sous », elle écrit à son fils que « c'est assez cher », et lorsque les Berthelet se résolvent à vendre leurs deux bœufs à perte, elle fait ses calculs : « Nous avons moins perdu sur les bœufs, ils ont coûté 870 et nous les avons vendus 825 francs. »<sup>501</sup> Chaque dépense est mesurée. Quand le bourgeois rural voyage, même pour se rendre à Mirebel à vingt-cinq kilomètres, il sait que c'est « une grosse dépense »<sup>502</sup>. « Arbois est une chose dans nos moyens »<sup>503</sup> mais pas Bourg-en-Bresse, soixante-quinze kilomètres où Charles et Isabelle Berthelet sont invités à la « soirée des cousins d'Isabelle », mais n'iront pas « pour éviter la dépense »<sup>504</sup>, et encore moins la Normandie où les Hébert invitent les Berthelet à les retrouver : « ce serait un projet bien charmant mais... »<sup>505</sup>. Quant à Saint-Lamain, douze kilomètres, Marie Berthelet hésite : « Martine voudrait que j'aille la voir, je n'ai pas d'argent à semer sur les routes. »<sup>506</sup> Même retenue avec les distractions. Si le bourgeois rural est en ville et va au théâtre, à l'opéra, il ne s'assoit pas à la corbeille. À Paris, « les Charles [Charles et Isabelle Berthelet] sont allés entendre les Huguenots dans des places à trois francs, je vois avec plaisir qu'ils tirent à l'économie. »<sup>507</sup> Les loges de face de l'Opéra, dont les Huguenots sont au répertoire, sont à quinze francs, les quatrièmes loges à quatre francs<sup>508</sup>. Lorsque le jeune couple s'est rendu à Genève « pour voir jouer Hériodade », un nouvel opéra de

<sup>496</sup> Perrot, Michelle, *George Sand à Nohant, Une maison d'artiste*, Paris, Le Seuil, 2018, p. 208.

<sup>497</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 12 24, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>498</sup> Guiral, Pierre, *La vie quotidienne en France à l'âge d'or du capitalisme*, Paris, Hachette, 1976, p. 263.

<sup>499</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 02, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>500</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 11, *ibid.*

<sup>501</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 04, *ibid.*

<sup>502</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 23, *ibid.*

<sup>503</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 05, *ibid.* Arbois est à trente kilomètres d'Arlay.

<sup>504</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 03, *ibid.*

<sup>505</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 01, *ibid.* Les Hébert habitent Honfleur, voir la note 3503.

<sup>506</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 05, *ibid.* Clémentine Loiseau, au château de la Sauge, se fait appeler Martine, voir sa prosopographie p 716.

<sup>507</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 12, *ibid.*

<sup>508</sup> Baedeker, Karl, *Paris et ses environs, Manuel du voyageur*, Paris, Ollendorff, 1884, p. 20 des renseignements.

Massenet, « ils ont acheté des billets de troisième classe, et porté des provisions pour ne rien dépenser au restaurant. »<sup>509</sup> En voyage de noces à Paris en décembre 1883, le couple descend à l'hôtel Voltaire, « quai Voltaire, 19 près du pont des Saints-Pères »<sup>510</sup>. Les prix des chambres d'hôtels à Paris varient entre 35 francs pour le Grand-Hôtel boulevard des Capucines et un hôtel modeste à deux francs. Les chambres de l'hôtel Voltaire commencent à trois francs. L'économie est une vertu bourgeoise, un dogme absolu partagé par toute une classe sociale. Au début des années 1850, le destinataire d'une lettre paye encore, en général, les frais de l'acheminement. Pourtant depuis le 1er janvier 1849 a été instaurée une taxe fixe et uniforme de vingt centimes pour toute lettre dont le poids n'excède pas sept grammes<sup>511</sup> mais sa mise en place est lente. Une lettre sur quatre est pourvue de timbres entre 1854 et 1858, malgré la surtaxe de dix centimes qui frappe les lettres non affranchies au départ <sup>512</sup>. Les Champereux/Loiseau à Saint-Lamain et les Berthelet à Arlay économisent la taxe ou le timbre en demandant au poissonnier ambulant de porter les lettres. Jeannette Champereux aurait voulu « que le poissonnier prenne [sa] lettre, mais il n'est pas passé, et [elle] doit confier la lettre à la poste qui lui coûte plus cher »<sup>513</sup>. Deux mois plus tard, elle regrette que sa lettre fût déjà « cachetée lorsque le poissonnier »<sup>514</sup> lui délivra celle de Juliette Regaud. Le papier est encore cher, le palimpseste est de règle. L'enveloppe n'existe pas avant les années 1860, le même feuillet, plié plusieurs fois, sert à la fois de lettre et d'enveloppe. La lettre est tournée d'un quart de tour pour en prolonger l'écriture dans la marge<sup>515</sup>. Marie Berthelet économise son papier : « ma feuille de papier est toute barbouillée, tant pis, je m'en sers quand même. »<sup>516</sup> Rien ne se jette, Marie Berthelet recycle ses objets en cadeaux à ses amis, et s'en vante à son fils comme une vertu éducative d'économie : « Je viens d'arranger une de mes boîtes en laque et une en porcelaine bleue, l'une pour la mère Vernier, l'autre pour la mère Loiseau, il ne faut pas oublier ses vieilles amies, ni que l'argent est rare. »<sup>517</sup> Elle voudrait d'ailleurs être plus généreuse avec lui et doit « calculer ce qu'[elle] pourrait lui donner pour [sa] pension de menus plaisirs ». « Je ferai pour le mieux »<sup>518</sup>, dit-elle, et le lendemain elle lui annonce qu'elle lui donnera deux francs par jour. Les étrennes du jour de l'an, depuis qu'elle est veuve, s'élèvent à cinquante francs. Les plaisirs sont acceptés s'ils restent « menus ». Quand l'économie bourgeoise confine à la mesquinerie, le groupe social s'en moque gentiment. Charles Loiseau est sur le point de se marier, sa famille est curieuse de sa future épouse. Il écrit à sa fiancée : « Nous avons une vieille tante de 86 ans, doyenne de la famille,

---

<sup>509</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 07, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>510</sup> Baedeker, Karl, *Paris et ses environs, Manuel du voyageur*, Paris, Ollendorff, 1884, p. 6 des renseignements.

<sup>511</sup> Chartier, Robert (dir.), *La correspondance, les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1991, p. 17.

<sup>512</sup> Pouban, Danièle, « Affaires et passions : des lettres parisiennes au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », dans Robert Chartier (dir.), *La correspondance, les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1991, p.374.

<sup>513</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1849 10 12, Jeannette Champereux à Juliette Regaud, Saint-Lamain à Arlay. Voir la prosopographie de Jeannette Champereux, née Loiseau, p 714.

<sup>514</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1850 01 03, *ibid*.

<sup>515</sup> Pouban, Danièle, « Affaires et passions : des lettres parisiennes au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », dans Robert Chartier (dir.), *La correspondance, les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1991, p.374.

<sup>516</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 19, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>517</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 28, *ibid*.

<sup>518</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 05, *ibid*.

qui témoigne le désir d'avoir ta photographie. La tante Clémentine la lui envoie, avec un petit billet ainsi conçu : « ma chère tante, voici la photographie de la future de Charles. Mais vous conviendrez qu'elle est trop jolie pour que je vous l'envoie pour rien. J'ai à habiller un petit pauvre ces jours-ci. Veuillez me donner dix francs pour le pantalon. » Hein ! quel toupet ! Et la pauvre vieille tante s'est exécuté : elle a payé dix francs pour voir ta photographie. J'ai pensé que cette histoire te ferait rire. »<sup>519</sup>

### 2.2.2.c. L'épargne et les renoncements

La formule de Guizot des années 1840, « enrichissez-vous par le travail et par l'épargne », peut-être apocryphe, s'applique peu à la bourgeoisie rurale du corpus étudié. L'épargne n'est quasiment jamais mentionnée dans les courriers, elle n'apparaît que dans certains inventaires des minutes de notaire, sous la forme de pièces d'or et d'argent rangées dans un tiroir, et lorsque Marie Berthelet déclare : « C'est avec tristesse que j'entame ma petite réserve, c'était un point de sécurité pour moi. »<sup>520</sup> Mettre de côté pour l'avenir ne paraît pas être une valeur du groupe bourgeois rural, en tout cas à révéler dans un courrier. En revanche le renoncement est parfaitement subit, intégré et exacerbé pendant les deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, une période qui mêle à la crise de la rente de la terre la destruction totale de la vigne par le phylloxéra. Quand le notaire Chavant résilie son abonnement au Figaro parce que « c'est trop cher »<sup>521</sup>, ses voisins qui n'en profiteront plus en prennent acte. Marie Berthelet, quant à elle, ne se réabonnera pas « au Petit Moniteur par mesure d'économie »<sup>522</sup>. Elle se prive des douceurs de la table : elle renonce au café : « Si nous avions du bon café, j'en prendrais »<sup>523</sup>, et aux fruits fin novembre : « Nous n'aurons point de fruit pour notre dessert. Notre devoir nous force aux grandes économies. » Les Berthelet ne mangent certains mets rares que chez les voisins : « Charles regrette de ne pas être riche pour manger souvent du pâté de bécasses d'Henry Vannier. »<sup>524</sup> Tout en respectant le paraître, ils rognent sur les vêtements. Charles, étudiant à Paris, ne porte en hiver pour son « dimanche qu'un seul et unique vêtement d'été qu'[il a] fait faire au mois de juillet dernier. L'étoffe étant excellente, il est toujours présentable, mais les doublures sont bien malades. »<sup>525</sup> Marié, il renonce à aller « chanter pour un concert de charité dans un couvent car il lui faudrait dépenser de l'argent et il n'a même pas le moyen de s'acheter une veste. »<sup>526</sup>

La bourgeoisie rurale compte, mesure et se résigne, surtout à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, malgré les tentations qui se multiplient dans les balbutiements d'une nouvelle et exponentielle société

---

<sup>519</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1889 12 18, Charles Loiseau à Eugénie Christine Voïnovitch Uzicé.

<sup>520</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 17, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>521</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 16, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>522</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 02, *ibid.*

<sup>523</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 13, *ibid.*

<sup>524</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 21, *ibid.*

<sup>525</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 02 28, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>526</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 21, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

de consommation : « Ce matin, nous avons été inondés de prospectus, ils ne savent plus qu'inventer pour tirer sur cette pauvre bourse. »<sup>527</sup>

#### 2.2.2.d. Austérité

Le sentiment d'être juste à la limite du seuil d'un bien-être bourgeois concédé par la richesse, contrebalancé par d'importants sacrifices, est partagé par toute cette classe sociale, et récurrente à plusieurs périodes du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1815, Outhier - sans doute Jean-François Outhier, originaire de Poligny et chef de bureau à la direction des contributions directes de Lons-le-Saunier – écrit à Abry d'Arcier : « j'ai fait partir ma lettre à Maigrot tout en y ajoutant les motifs qui me déterminaient à conserver votre somme, tant à raison de l'état de gêne où vous vous trouvez que pour lui faire cette réserve pour son retour »<sup>528</sup> En 1830, Juliette Regaud, née Maigrot, fait vendre des meubles aux enchères à son domicile, dont une vieille voiture assortie pour 31 francs.<sup>529</sup> Antoine Vannier rend compte, en 1855, d'une réunion extraordinaire du conseil municipal d'Arlay, dans laquelle les conseillers et le maire, sur demande du préfet du Jura, réfléchissent « aux moyens de venir en aide aux classes laborieuses et atténuer autant que possible les effets de la cherté momentanée des subsistances », impact de la très grave crise économique du milieu du siècle. Le conseil aurait aimé que les six cents francs votés dans ce but soient financés par « les plus forts imposés de la commune », c'est-à-dire les bourgeois d'Arlay, mais cet impôt extraordinaire est rejeté pour la raison « qu'on frapperait par là des gens qui sans être dans la classe de ceux qu'on voudrait secourir, n'étant pas non plus dans la position de faire la charité, n'ayant pour eux que le strict nécessaire. »<sup>530</sup> Les bourgeois ruraux font savoir qu'ils vivent chichement avec « le strict nécessaire », que chaque dépense est calculée. Les frais superflus les intimident. Le terme de luxe n'entre qu'à peine dans leur vocabulaire. Marie Berthelet reçoit la facture d'un artisan pour une réparation : « c'est raisonnable, mais il y a des moments où être raisonnable, c'est encore du luxe. » Toute prodigalité est prohibée. « Il faut s'habituer à se voir sans la moindre cérémonie, le temps des galas est passé. »<sup>531</sup> La mère loue l'austérité de son fils étudiant en médecine à Paris : « Il n'y a pas de jeune homme plus rangé, pas un écart, pas une dépense superflue. »<sup>532</sup> Seules les années 1860 semblent épargnées par les soucis d'argent, les lettres du corpus de cette étude, à part celles d'un prince Pierre d'Arenberg qui s'inquiète de la production viticole, ne mentionnent ni manque, ni surplus.

Bien entendu, il y a les rêves d'argent qui reviennent, cycliques, de génération en génération. Évariste Maigrot se monte la tête et adresse un délire de chiffres à son beau-père à Paris : je

---

<sup>527</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 11, *ibid.*

<sup>528</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 08 07, Outhier à Abry d'Arcier, à Arlay.

<sup>529</sup> ADJ, 4E 43/159, acte reçu M<sup>o</sup> Vaudrit, Arlay, 10 novembre 1830.

<sup>530</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1855 11 12, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>531</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 08, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>532</sup> ADJ, 51J 77, fonds Labordère, 1863 12 25, Zénaïde Martin à sa mère Marie Julie Ferrey, Paris à Saint-Laurent-en-Grandvaux.

rêve « que vous reveniez avec ma nomination de préfet du mont Blanc de quarante mille d'appointements, la vôtre à une inspection générale des eaux et forêts de douze mille, et une place à St Cyr pour Juliette d'où elle sortira avec une pension de trois mille et le Cordon Bleu ! »<sup>533</sup>, mêlant revenus et élévation aristocratique. Dans deux lettres à son fils Paul, Marie Berthelet commence sa phrase par « Pour en revenir à la phrase mainte fois répétée, quand nous serons riches ... »<sup>534</sup> et « Quand je serai riche »<sup>535</sup>, et dans une autre<sup>536</sup> « Si j'avais de l'argent », dans un rêve récurrent de richesse que seul un miracle pourrait exaucer : « Ton frère s'achète un peu d'espérance en prenant six billets à la loterie des arts décoratifs. »<sup>537</sup>

Les lettres dressent un portrait d'une bourgeoisie rurale en équilibre financier instable, convaincue d'être « désargentée » comme l'écrit<sup>538</sup> Charles à sa mère. Quand le cousin germain de Marie Berthelet, Auguste Buretel de Chassey et son épouse Philomène, née de Balathier-Lantage, s'appêtent à envoyer leur fils Henry de Mirebel « à Paris pour se préparer à Saint-Cyr, c'est un énorme sacrifice que ces pauvres gens vont s'imposer. »<sup>539</sup> Leur patrimoine est pourtant évalué, au décès d'Auguste Buretel de Chassey<sup>540</sup>, à 95 615 francs. La noblesse locale qui cousine avec la bourgeoisie et vit de la rente de la terre est dans une position relativement égale à celle de la bourgeoisie rurale.

« Pauvres riches » ou « pauvres gens », sanctifiés par les sacrifices qu'ils endurent : les bourgeois ruraux, dont l'analyse précédente a montré le vaste patrimoine foncier et les capitaux et qui représentent la référence de grande fortune pour tous les habitants du village se sentent, en périodes de crises et de transitions, et en particulier avec la crise phylloxérique à partir des années 1880, dans une « grande gêne, [...] la cause de bien des ennuis »<sup>541</sup>. À deux reprises<sup>542</sup>, Marie Berthelet assemble les deux mots « maudit argent ». L'argent, nécessaire à sa condition de bourgeoise, ce dont elle est pleinement consciente, lui joue des tours maléfiques en disparaissant. Alors qu'elle sait être économe, valeur phare de sa classe sociale, l'argent manque : « il faut se serrer et ça n'est jamais assez. »<sup>543</sup> La peur de manquer d'argent altère au quotidien le plaisir de « vivre tranquillement », bourgeoisement. Chacun des plaisirs est subordonné à l'argent. Si elle achète de la dentelle espagnole à Antoinette Depierres, « ce qui lui fait le plus de plaisir », c'est parce que « c'est dans les prix abordables »<sup>544</sup>. Son plaisir est aliéné par cette tension financière qui la frustre. Ses désirs, ses rêves d'argent sont

---

<sup>533</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 06 31, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>534</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 13, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>535</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 15, *ibid.*

<sup>536</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 02, *ibid.*

<sup>537</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 28, *ibid.*

<sup>538</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>539</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 15, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>540</sup> ADJ, Qp 2920, Enregistrement, Dole, 1894 08 10, mutation par décès d'Auguste Buretel de Chassey, décédé à Dole le 23 février 1894.

<sup>541</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 02, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>542</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 30 et 1884 01 18, *ibid.*

<sup>543</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 12, *ibid.*

<sup>544</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 07, *ibid.*

irrecevables et son angoisse palpable tout au long de sa correspondance de 1882-1885. Ni Marie Berthelet ni son fils Charles ne semblent trouver de solution à leur malaise. Ils sont figés dans un canevas ancestral de rentiers de la terre et ne savent comment modifier les contraintes d'un environnement qui leur échappe, ni ne veulent opérer une mutation intérieure. Charles Berthelet, la trentaine, n'envisage pas de travailler pour apporter une nouvelle source de revenus à la famille. Il reproduit le schéma familial et se marie pour faire entrer un nouvel apport financier. « Charles me dit une triste vérité : "Tu t'es mal mariée pour sortir tes parents de la peine. Je me sacrifie pour la même raison. Avec la dot d'Isabelle nous aurons de belles espérances, et son argent nous permettra de vivre en paix pendant quelques années et de jouir de la vie de famille. »<sup>545</sup> Chaque génération s'est sacrifiée en se mariant, Charles Berthelet en 1883, comme sa mère en 1849, don suprême à l'autel de l'équilibre financier bourgeois rural, qui perdure grâce à l'addition de patrimoines.

Riche ou pauvre ? Le bourgeois rural s'interroge et passe d'un extrême à l'autre. Propriétaire d'un domaine foncier important, figure bourgeoise au village, Marie Berthelet élève d'un côté des poules parce qu'« à deux sous l'œuf, elles méritent des égards »<sup>546</sup>, mais de l'autre, si elle vend un veau, ce sera pour « acheter un chapeau avec l'argent. »<sup>547</sup> L'économie parcimonieuse et la dépense superflue sont les deux composantes, opposées et complémentaires, de la psychologie du bourgeois rural par rapport à l'argent.

---

<sup>545</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 29, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>546</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 09, *ibid.*

<sup>547</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 18, *ibid.*

« Dans tous les milieux de la bourgeoisie, on perçoit des signes d'une vive sensibilité aux problèmes d'argent. »<sup>548</sup> Il semble que dans la bourgeoisie rurale, l'argent soit la figure matricielle dont l'ubiquité structure les mentalités en violents contrastes. L'argent fascine, on en parle sans tabou. L'avoir bourgeois le définit, un traitement propre à ce milieu social, ainsi que le remarque Jean-Pierre Chaline. L'aristocrate, même s'il est ruiné, restera un noble, « crédit de vertus de race qu'on refuse au roturier riche, et, a fortiori, déchu. »<sup>549</sup>

Les patrimoines, bien que parfaitement identifiés, sont moins un objet de discussion et d'écriture que les revenus. Le bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il évoque une fortune, la décrit volontiers en milliers de livres de rentes, locution familière des lecteurs des romans de Balzac ou Zola. Évariste Maigrot exhorte son beau-père en voyage à Paris à rendre visite à un parent, parce que les « cinq mille livres de rente qui lui restent [lui] trottent dans la tête et vaillent bien la peine que l'on fasse quelques démarches. »<sup>550</sup> L'expression est si bien consacrée qu'en 1878 encore, le jeune Charles Berthelet, à vingt-six ans, écrit lui aussi le mot « rentes » plutôt que « francs » : « Laurence Chevillard se marie avec vingt-cinq mille livres de rentes »<sup>551</sup>. C'est bien le revenu qui magnétise le bourgeois, plus encore que le patrimoine, élément tellement indispensable à la bourgeoisie qu'il en est presque banal. Les revenus d'une même famille ne sont jamais constants au cours des décennies. Les bourgeois ruraux en sont pleinement conscients : leur comportement atavique face à l'argent passe d'une extrême à l'autre, l'économie restant une vertu cardinale qui les caractérise.

Les finances, domaine réputé masculin au XIX<sup>e</sup> siècle, sont en effet gérées par les hommes, du père de famille Évariste Maigrot au jeune étudiant Charles Berthelet. Les femmes de la bourgeoisie rurale du vignoble du Jura, parfaitement éduquées selon les codes féminins en vigueur vis-à-vis de l'argent, ne sont pourtant pas en reste et s'expriment dans les courriers à l'égal des hommes. Nous aurons lu la veuve Marie Berthelet ou Adèle Vannier, l'épouse Marie Berthelet encore, Marie de Beaufort ou Émilie Labordère, la jeune fille Marie Vannier non seulement faire leurs comptes mais gérer leurs patrimoines. Elles utilisent alternativement la première personne du pluriel quand elles parlent de l'ensemble de leur famille, et du singulier lorsqu'elles soulignent que l'argent ou le patrimoine leur appartient et qu'elles décident de son usage. Leurs budgets de dépenses et de recettes sont identifiés et distribués selon leurs désirs. Elles réfléchissent à leurs placements et à ceux des leurs, conseillent même leur père. L'argent, dans la bourgeoisie rurale, n'est pas genré.

---

<sup>548</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 296.

<sup>549</sup> Chaline, Jean-Pierre, « Les bourgeois et l'argent », dans *Romantisme, Revue du dix-neuvième siècle*, Paris, CDU-Cedes, 1983, p. 31-40.

<sup>550</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 03 29, Évariste Maigrot à son beau-père, Arlay à Paris.

<sup>551</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay. Laurence Chevillard épouse le 27 février 1878 Louis Alexandre Cosson, 37 ans, propriétaire à Versailles. Ses sœurs ont épousé l'une Ernest de Sappel, l'autre Albert Delamarche. Leur père Léon Chevillard (1803-1879) est propriétaire à l'Étoile (Jura), petit-fils du juge Jean Joseph Chevillard, doté d'une fortune personnelle estimée à 160 000 francs en 1802 (ADJ, M 3922, listes de notabilités). Un des témoins du mariage de 1878 est Stanislas Joseph Boulatignier, commandeur de la Légion d'honneur, ancien président au Conseil d'Etat, domicilié à Paris et propriétaire du château de Pise à l'Étoile.

### 3. Exercer une profession ?

« Il m'est impossible de vivre plus longtemps sans emploi. »<sup>552</sup>

Champ lexical : un emploi quelconque, cherche sa place, il faudrait être plus riche, protections magnifiques, la cape ou l'épée, un long avenir de contentement, faillite, déconfiture, diablerie, je compte gagner, métier de dame, le goût du travail, abrutissant, métier de maîtresse de maison, à causer et à travailler.

Les bourgeois exaltent le travail qui est célébré, comme le rappelle Alain Plessis, dès le plus jeune âge, dans les livres destinés aux enfants, et jusque dans de nombreux romans<sup>553</sup>. Ce dogme du travail si résolument prêché au XIX<sup>e</sup> siècle est un idéal presque exclusivement bourgeois : il ne concerne ni les nobles, ni les classes laborieuses pour qui le travail est une obligation. Ces mêmes élites qui, comme le rappelle Halbwachs<sup>554</sup>, sous un angle économique, pour Marx et Engels, sont des capitalistes qui vivent du travail des autres et qui exploitent le travail de l'ouvrier, ont créé le culte du travail et le valorisent. Dans *La poudre aux yeux* en 1861, Ratinois explique à sa femme qu'il a obtenu une dot de cent mille francs de sa future bru. Elle trouve la somme très faible au regard du luxe que les parents Malingear déploient :

« Madame Ratinois : C'est d'une mesquinerie !... Cent mille francs !

Ratinois : « Mais je ne donne pas plus, moi.

Madame Ratinois : Quelle différence ! Notre fils a une profession... il est avocat ! »<sup>555</sup>

Le travail fait la différence, il donne à l'homme le moyen de s'accomplir. Il permet même à l'homme d'accéder, s'il possède les connaissances nécessaires et qu'il travaille abondamment, à la caste bourgeoise. Les bourgeois ruraux de notre corpus d'étude font-ils du travail leur raison d'être ? Comment, à travers leurs correspondances, perçoivent-ils le travail ?

---

<sup>552</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1811 06 23, Maigrot à son beau-père Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>553</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 308.

<sup>554</sup> Halbwachs, Maurice, édition critique de Gilles Montigny, *Les classes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p. 150

<sup>555</sup> Labiche, Eugène, *La poudre aux yeux*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 839.



### 3.1. Travailler ?

Pourquoi travailler ? C'est une vraie question qui se pose à l'historien de la bourgeoisie rurale au XIX<sup>e</sup> siècle. Si Charles Berthelet, à court de revenus, se marie, c'est, comme l'écrit sa mère, pour « vivre en paix » et « jouir de la vie de famille »<sup>556</sup> grâce à la dot et aux espérances de sa femme. L'option qu'il puisse travailler pour gagner de l'argent n'est pas prise en compte. Dans cette famille emblématique de la bourgeoisie rurale du vignoble, sur cinq générations de propriétaires terriens couvrant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, un seul, le militaire Amédée Regaud, gagne un revenu autre que la rente du sol qu'il possède par héritage. Tous les autres, Bonaventure Abry d'Arcier, Évariste Maigrot, Candide Berthelet et, à la fin du siècle, Charles Berthelet, n'ont eu d'autre profession que celle de propriétaire. D'ailleurs, le travail ne les qualifie pas en tant qu'hommes de la bourgeoisie rurale. Sur les lettres que Bonaventure Abry d'Arcier reçoit à Arlay, à une époque où l'enveloppe n'existe pas et où le nom du destinataire, sa qualité et son adresse sont écrites en quatrième page des missives, pliées ensuite en quatre et cachetées, ses correspondants s'adressent à lui en ajoutant après son nom de famille, le plus souvent, « propriétaire », mais aussi « en sa campagne », « en son château », « en son hôtel », « en sa terre », « homme de lettres et propriétaire » ; jamais « homme de loi », alors que Bonaventure Abry d'Arcier a suivi des études de droit, comme son père Pierre Abry d'Arcier diplômé en 1754 à Salins. Abry d'Arcier s'apparente à la noblesse, tant grâce à son nom à particule que dans des valeurs partagées, et le travail n'est en aucun cas obligatoire au statut de bourgeois à la campagne. Lorsque Jean-Jacques Fernier décrit les amis de Courbet à Ornans, il cite « Urbain Cuénot et son frère Théodore, dilettantes ; Alphonse Promayet, futur violoniste [...] ; le poète Max Buchon [...] ; Alphonse Bon, cultivateur-rentier ; Adolphe Marlet, avocat nonchalant, parfois accompagné de son frère Tony, également rentier », et compte, en ajoutant Gustave Courbet, « huit compères, aisés, désœuvrés, célibataires »<sup>557</sup>. La bourgeoisie rurale possède une certaine indépendance financière liée à la terre, et peut donc choisir de ne pas travailler. Elle sera alors rentière de la terre qu'elle possède. Ce cas de figure est présent dans les villages du Jura et contraste d'autant plus avec une population locale harassée de travail et une bourgeoisie des villes qui idéalise le travail. Et même si le bourgeois rural possède un emploi, il sait qu'il pourrait y renoncer et se rabattre sur les revenus de ses terres. Frédéric Loiseau, jeune marié, militaire en garnison à Lyon, le suggère à sa mère lorsqu'il lui déclare qu'il n'est « pas fait pour la vie militaire. Marie et moi serions enchantés d'être tes fermiers ou ceux de la tante de Mierre à Mouchard. C'est une manière de parler... mais il y a beaucoup de vrai »<sup>558</sup>. Frédéric Loiseau n'a que dix ans de carrière militaire derrière lui et voudrait revenir habiter le château de la Sauge et y vivre en bourgeois rural occupé du rendement de la terre. Il prépare d'ailleurs sa mère à cette éventualité et lui écrit sans état

---

<sup>556</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>557</sup> Fernier, Jean-Jacques, « Liaison dangereuse », dans Jean-Jacques Fernier, Jean-Luc Mayaud, Patrick Le Nouène, *Courbet et Ornans*, Paris, Herscher, 1979, p. 18.

<sup>558</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1860 10 20, Frédéric Loiseau à sa mère Hélène, Lyon à Saint-Lamain. Voir la prosopographie de Frédéric Loiseau p 718.

d'âme que sa « myopie pourrait bien [lui] jouer de vilains tours, le général Walsin d'Esterhazy menace les myopes de non-activité pour infirmité, ce qui rend incapable de servir. Ce qui est vrai. Mr Beugnot, le fils du comte Beugnot qui occupe une position très élevée à Paris, malgré ses vingt-trois ans, son nom et sa belle mine, a été menacé d'être mis en non-activité parce que son cordon de l'ordonnance dépassait et qu'il a donné comme excuse sa myopie. »<sup>559</sup> Selon William Serman, dans sa thèse sur *Le corps des officiers français sous la II<sup>e</sup> République et le Second Empire*, pour les officiers, le métier militaire n'est qu'une « vocation momentanée »<sup>560</sup>. Le travail ne serait qu'une possibilité, un choix et non une nécessité pour les bourgeois ruraux.

### 3.1.1. Posture ou renoncement ?

Du début à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les bourgeois ruraux sans emploi, qui offrent à l'œil non averti une distance et une vraie nonchalance vis-à-vis du travail, seraient pourtant désireux de travailler. Évariste Maigrot fait trois longs séjours de plusieurs mois à Paris pour y chercher un travail rémunéré et écrit en 1811 au même Bonaventure Abry d'Arcier qui n'a jamais travaillé : « Il m'est impossible de vivre plus longtemps sans emploi. »<sup>561</sup> Il brigue un poste de fonctionnaire d'État : « je demande un emploi de sous-inspecteur ou de contrôleur des finances dans l'un des arrondissements de Lons-le-Saunier ou de Poligny. » Dès le tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, à vingt-huit ans, il recherche n'importe quelle profession. « Je ne vous cache pas qu'au chagrin d'avoir échoué devant ce f...u b..., je joins l'ambition d'avoir un emploi quelconque. Une fois que j'aurai le pied dans la finance, je me flatte de bien faire mon chemin. »<sup>562</sup> La finance, c'est-à-dire les postes de l'administration de l'impôt, lui semble l'option idéale et il classe les différentes alternatives : « 1 Une recette principale dans les droits réunis, celle du Jura de préférence 2 Une recette d'arrondissement, un peu rapprochée de nous s'il était possible 3 Un contrôle principal dans les droits réunis 4 Une inspection dans l'administration forestière ou l'équivalent 5 Un emploi dans notre canton mais un emploi de cette nature n'avancerait pas de beaucoup ma fortune. »<sup>563</sup> Il ausculte tous les postes administratifs du Jura et les places prises ou qui se libéreraient, sans distinction. « Je m'étais occupé de la place de Mr Béchet (magistrat). Je suis déterminé de demander la place de juge de paix pour Mr Gagneur de Poligny »<sup>564</sup>. Juge de paix, officier de police judiciaire de canton, ses ambitions, à 39 ans, toujours sans emploi, s'amenuisent. « Vous aviez chargé du Rognon de chercher à me faire présenter à Lons-le-Saunier pour le service de paix de Bletterans, Mr Vuillermoz a été à même de me présenter comme officier de la police judiciaire. »<sup>565</sup> Évariste Maigrot renoncera à trouver un emploi et vivra des rentes des terres familiales

---

<sup>559</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1861 11 19, Frédéric Loiseau à sa mère Héléna, Sathonay à Saint-Lamain.

<sup>560</sup> Serman, Serge William, *Le corps des officiers français sous la II<sup>e</sup> République et le Second Empire*, tome 1, Thèse de doctorat, Université de Lille III, 1978, p. 507.

<sup>561</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1811 06 23, Maigrot à son beau-père Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>562</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 29, *ibid.*

<sup>563</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 02 25, Maigrot à son beau-père Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>564</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 12 07, Maigrot à son beau-père Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>565</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 12 18, *ibid.*

jusqu'en 1863. Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les correspondances des bourgeois ruraux font apparaître les mêmes velléités de travail, pour des bourgeois qui justement ne travaillent pas. Alors qu'au début du siècle, les compétences d'Évariste Maigrot ne sont jamais mises en question et qu'il s'imagine, de par son instruction bourgeoise, pouvoir correspondre à un « emploi quelconque », les mentalités ont évolué. Le travail est lié aux études et aux diplômes, le mythe méritocratique de la République est patent. L'innéité des compétences, qualité spécifique de la noblesse et de ses imitateurs, est remise en question, le diplôme remplace le jeu des recommandations qui seront évoquées dans le paragraphe suivant. Marie Berthelet remarque que « le fils de tante Julie passe son brevet supérieur, tout le monde pense à l'avenir et cherche sa place »<sup>566</sup>. Guérillot, fils de famille sans formation universitaire, ni même bachelier, a des difficultés à trouver un emploi : « il a parlé d'une partie dans les finances pour laquelle il n'est pas nécessaire d'être bachelier, avec une grande latitude d'âge et une belle position. »<sup>567</sup> Marie Berthelet découvre que le système a évolué et que la formation universitaire est désormais requise pour les professions libérales. Veuve de Candide Berthelet, bourgeois rural sans emploi, mère de Charles, sans emploi, elle écrit même à son fils cadet militaire en 1882 qu'il « est bon d'avoir un métier par ces temps de révolution car on ne sait pas ce que l'avenir réserve. »<sup>568</sup> Le métier de fonctionnaire n'est plus la panacée du début du siècle, « à une époque bien troublée, bien incertaine, où les fonctionnaires de tous genres, mais surtout les plus hauts placés, ont fort à faire et à souffrir, sans être jamais sûrs d'un lendemain. Il me semble, écrit Zénaïde Martin à sa fille, que cela ne peut durer, et si nous ne rentrons pas dans la stabilité, c'en est fait pour la bonne administration, la justice, toutes choses en un mot. »<sup>569</sup> Mais, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, vivre sans métier, de la seule rente de la terre, même à la campagne, semble anachronique.

### 3.1.2. Trouver un travail

#### 3.1.2.a. Cautionnement

Les places de l'administration sont, au début du XIX<sup>e</sup> siècle comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, achetées ou tout au moins soumises à un cautionnement payé par l'employé. Avant de toucher de l'argent de l'État grâce à son travail, il faut pouvoir en déboursier. Ce système réserve les postes de travail à la seule caste bourgeoise, à condition qu'elle soit capable de prouver sa richesse. Un receveur des droits réunis du Jura devra déboursier vingt-mille francs de cautionnement, selon le général Jarry qui écrit à Abry d'Arcier en 1814 que son « beau-frère Champereux à Poligny vient d'être remplacé pour retard à payer son cautionnement de vingt mille francs. Tous les receveurs des droits réunis du Jura sont dans ce cas. »<sup>570</sup> Aussi

---

<sup>566</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>567</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 26, *ibid.*

<sup>568</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 07, *ibid.*

<sup>569</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 03 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plainoiseau à Paris.

<sup>570</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 12 12, Général Jarry à Abry d'Arcier, Saint-Lamain à Arlay.

Évariste Maigrot, dans sa recherche d'emploi parisienne, est-il extrêmement sensible à la réputation de richesse et aux réserves pécuniaires dont lui et son beau-père Abry d'Arcier disposent. Comme il l'écrit lui-même, « mes vues s'étant toujours portées vers la finance, alors je ne devrai qu'une garantie pécuniaire. Si la première liste des six cents plus imposés doit subsister, j'y ai été porté. Dans le cas où on la referait et où il faudrait être plus riche, j'accepterai votre offre de mettre vos contributions sous mon nom. »<sup>571</sup> Lorsqu'un emploi se présente, il s'inquiète : « Je m'épouvante, dans le cas où je réussirais, des six mille francs qu'il me faudra trouver. »<sup>572</sup> Il renonce aux emplois hors de portée de sa bourse, en particulier hors du Jura « dans un département quelconque, une place où il aurait fallu s'expatrier, se transporter à grands frais, former un établissement, et avant tout se procurer un cautionnement considérable et chargé de gros intérêts, de dix-huit à vingt mille francs. »<sup>573</sup> En revanche, il se félicite auprès de son beau-père que « Verneti [ait] paru apprendre avec intérêt que vous étiez riche »<sup>574</sup>, Pierre Jean Baptiste Dominique de Vernety étant le directeur des droits réunis à Lons-le-Saunier et un pourvoyeur de postes convoités.

### 3.1.2.b. Népotisme

La clef de la recherche d'emploi, et pas seulement au début du XIX<sup>e</sup> siècle, semble être, pour les bourgeois ruraux, la seule recommandation. Alors qu'Évariste Maigrot se plaint qu'après dix ans de recherche active, il est toujours sans emploi, il constate qu'il avait « des protections magnifiques mais tout s'est évanoui »<sup>575</sup>. N'a-t-il pas tenté d'approcher Jean Baptiste Gilbert du Courthial de la Suchette, receveur principal à la direction des droits réunis à Lons-le-Saunier<sup>576</sup>, par le biais des Vaucher, vieille famille de Lons-le-Saunier - la mère veuve, la fille épouse de Désiré Louis Deleschaux - puisque « Mr Delassuchette est lié avec la maison Vaucher où il b... la mère et la fille (Mme Toto Deleschaux). »<sup>577</sup> Chaque candidature fait l'objet d'intrigues : « le Préfet s'est engagé à présenter exclusivement Mr de Chassey, protégé à toute outrance par Mr Royer. [...] Mr Rivière est trop habile dans l'art de l'intrigue pour devoir se décourager de semblable difficulté. »<sup>578</sup> C'est tout un système de protections et de recommandations qui est évoqué à travers les correspondances du corpus étudié. La compétence n'est jamais mentionnée, sauf pour en signaler la carence : « les emplois auxquels mes très petites connaissances pourraient me faire prétendre ne sont pas de ceux qui exigent un étalage de fortune. »<sup>579</sup> La sollicitation est une étape obligée dans la recherche d'emploi.

---

<sup>571</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 29, Maigrot à son beau-père Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>572</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 10 16, Maigrot à son beau-père Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>573</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1811 07 16, Jean-Baptiste Roux de Rochelle à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>574</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 05 11, Maigrot à son beau-père Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>575</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 10 28, Maigrot à son beau-père Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>576</sup> *Annuaire de la préfecture du Jura pour l'année 1808*, Lons-le-Saunier, Delhorme, 1808.

<sup>577</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 11 02, Maigrot à son beau-père Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>578</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 05, *ibid.*

<sup>579</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 29, *ibid.*

« Depuis huit jours, écrit Maigrot, je fais constamment antichambre chez mon protecteur ou mon avocat et chez le Ministre sans pouvoir l'aborder. »<sup>580</sup> Dans la même lettre, il explique avoir « dîné hier chez Mr Vernier à sa maison de campagne de Meudon. Il y a réuni tous les comtois qui se trouvent actuellement à Paris, nous étions vingt-cinq au moins, tous solliciteurs et ayant bon appétit. » Il y obtient une recommandation du sénateur Vernier, qu'il cumule avec une autre : « Ma pétition est déjà revêtue de l'apostille de Mr Vernier, j'y joindrai celle du général Lecourbe. »<sup>581</sup> Son voisin de Bletterans, le docteur Robbe, lui demande d'intercéder, puisqu'il est sur place à Paris, auprès de son beau-frère Rivière de Lisle pour placer son fils dans une carrière militaire : « Je vous prie de vos bons offices auprès de mon beau-frère. Soyez mon avocat auprès de son épouse, les femmes sont les meilleurs solliciteurs que l'on puisse employer. »<sup>582</sup> Roux de Rochelle avoue volontiers que sa nomination de « chef de bataillon, c'est-à-dire sous-lieutenant au corps impérial du Génie », est liée à « l'intérêt que le prince et la princesse de Bénévent ont bien voulu prendre à ma demande », ce qui a « beaucoup contribué au succès. »<sup>583</sup> De même l'abbé Coulon, à Arlay, profite d'un séjour du prince d'Arenberg pour demander en faveur de son frère arboisien, contrôleur des contributions directes, une promotion professionnelle : « le prince m'a promis tout zèle et intérêt quant à vos affaires. »<sup>584</sup>

Les exemples de recommandations se poursuivent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Les femmes font intervenir leurs maris. Léonie d'Aubignosc<sup>585</sup>, sollicitée par Juliette Regaud, s'adresse à son mari lieutenant-colonel et camarade d'Amédée Regaud, lequel « s'est empressé d'écrire pour [son] jeune protégé »<sup>586</sup> Frédéric Loiseau, jeune officier en 1849. La grand-mère de ce dernier demande dans le même temps à Juliette Regaud de tirer parti de son mari Amédée : « Il reste à prier Mr Regaud d'écrire de suite à Montpellier pour recommander Frédéric à ses chefs »<sup>587</sup>. Hélène Loiseau, la mère, agite tous ses réseaux en faveur des promotions de son fils Frédéric. Monseigneur Césaire Mathieu, cardinal archevêque de Besançon répond à sa requête : « La demande de Mr votre fils pour la garde impériale est difficile, je verrai à y faire ce que je pourrai sans oser en répondre du succès. »<sup>588</sup> Les cousins s'entraident : « Le cousin de Guelle se fait fort d'obtenir à Emmanuel [Regaud, dont la mère est née de Guelle] la perception de Pont de Veyle qui vaut onze mille francs. »<sup>589</sup> En 1883, Marie Berthelet sollicite

---

<sup>580</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 16, Maigrot à son beau-père Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>581</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 29, *ibid.* Théodore Vernier (1731-1818), comte de Montorient, est un juriste et homme politique français, né à Lons-le-Saunier, dont l'activité s'exerça pendant la période de la Révolution, du Directoire et du Consulat. Le général Lecourbe s'illustre brillamment avec l'armée du Rhin mais sa fidélité au général Moreau le fait exiler en 1805 par Napoléon sur ses terres de Ruffey-sur-Seille.

<sup>582</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 09, dr Robbe à Évariste Maigrot, Bletterans à Paris.

<sup>583</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1812 08 02, de Rochelle à Abry d'Arcier, Lons-le-Saunier à Arlay.

<sup>584</sup> Archives privées G. Curtis, 1829 09 20, abbé Coulon à Ferdinand Coulon, Arlay à Arbois.

<sup>585</sup> Léonie Brun d'Aubignosc, née Gaspard-Michel, (1820-), épouse en 1830 Frédéric Brun d'Aubignosc, lieutenant-colonel du 25<sup>e</sup> régiment de Ligne en Algérie, camarade d'Amédée Regaud.

<sup>586</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1849 03 29, Léonie d'Aubignosc à Juliette Regaud, Vierzon à Arlay.

<sup>587</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1849 10 12, Jeannette Champereux à Juliette Regaud, Saint-Lamain à Arlay.

<sup>588</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1854 05 12, Msg Mathieu à Hélène Loiseau, Besançon à Saint-Lamain.

<sup>589</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

elle-même le supérieur de son fils au 17<sup>ème</sup> régiment de dragons en garnison à Carcassonne : « J'ai écrit à ton colonel vendredi. J'espère qu'il n'abandonnera pas ses protégés. Ne te tourmente pas »<sup>590</sup>, et le rassure le lendemain : « nous te chercherons des protecteurs. Ne perds pas courage, je saurai me remuer et faire le nécessaire. »<sup>591</sup> Lorsque Paul Berthelet devient sous-officier, sa mère va jusqu'à écrire<sup>592</sup> à son général pour le remercier.

Le jeu recommandant-recommandé est toujours double. Amédée Regaud monte en grade par l'entremise des généraux Bachelu et Castellane, comme s'en vante Gilbert Bachelu<sup>593</sup> auprès de Juliette Regaud : « J'ai vu le général de Castellane, il m'a dit que par esprit de justice autant que pour ma recommandation, il avait donné les notes les plus favorables et que par suite votre mari se trouvait placé un des premiers sur le tableau d'avancement »<sup>594</sup>. Briguant le grade de colonel, il a l'occasion de rencontrer le duc d'Aumale en poste en Algérie et écrit à son épouse : « j'ai dîné hier avec le duc d'Aumale qui a été on ne peut mieux avec moi, il est probable que dans le courant de 1843 je serai nommé lieutenant-colonel, pourvu que ce ne soit pas de l'eau bénite de cour »<sup>595</sup>.

La bourgeoisie rurale multiplie les recommandations pour soi-même, pour sa famille et pour ses amis. Charles Berthelet intervient<sup>596</sup> auprès de son ami Alphonse Passier, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, pour faire obtenir à Viennet [professeur de dessin au collège d'Arbois] la place au lycée de Lons-le-Saunier. Ce dernier sera finalement nommé à « Clermont-Ferrand, c'est une belle place qu'il doit à Passier qui l'avait recommandé. »<sup>597</sup> Le népotisme est généralisé. Il fonctionne entre bourgeois, lesquels usent parfois aussi de leurs influences pour favoriser la classe sociale inférieure, ou même supérieure. Amédée Regaud aidera le frère d'une domestique de sa fille, qui veut entrer dans la logistique de l'armée : « Je ne connais personne au train des équipages pour recommander le frère de la nouvelle soubrette de Marie, je ferai en sorte de trouver quelqu'un qui expédie la demande de ce jeune homme. »<sup>598</sup> Paul Berthelet prendra dans sa troupe un paysan et suit les recommandations de sa mère : « Le vigneron est arrivé auprès de toi et tu fais bien d'en prendre soin, c'est un devoir de charité. »<sup>599</sup> Madame de Montrichard, propriétaire du château de Frontenay, demande de

---

<sup>590</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 05, *ibid.*

<sup>591</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 06, *ibid.*

<sup>592</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 21, *ibid.*

<sup>593</sup> Gilbert Bachelu, (1777-1849), fils de Claude Bachelu, avocat, conseiller-maître à la Cour des Comptes de Dôle, seigneur de Montirey-La-Ville, et d'Anne-Josèphe Perrey ; marié à Victoire-Baptistine Muraire, divorcée du comte Jean-Baptiste-Henri Collin de Sussy, puis séparé. Général de la Révolution et de l'Empire. Baron d'Empire, Député du Jura en 1830, réélu en 1837, Député de Saône-et-Loire de 1838 à 1842. Ami d'Amédée et Juliette Regaud à Arlay.

<sup>594</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1840 03 13, Général Bachelu à Juliette Regaud, Paris à Arlay.

<sup>595</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1842 12 16, Amédée Regaud à son épouse Juliette, Miliana à Arlay.

<sup>596</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 31, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>597</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Jules Viennet, peintre, sculpteur, professeur de dessin, est membre de la Société d'émulation du Jura et fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot et Marie-Paule Renaud pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=121792>.

<sup>598</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1857 08 08, Amédée Regaud à son épouse Juliette, Bourbonne-les-Bains à Arlay.

<sup>599</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 05, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

l'aide à Bonaventure Abry d'Arcier pour aider son fils Gabriel à rejoindre son oncle à l'île de la Trinité, Charles Alexandre de Montrichard, né à Frontenay 1774, mort à La Trinidad en 1820. Il aurait besoin « d'une permission du ministre des affaires étrangères, via Rochelle qui est attaché au ministère. »<sup>600</sup> En 1858, Antoine Vannier assure au prince d'Arenberg qu'il fera en sorte que le conseil de révision libère les deux jumeaux d'Arenberg, conscrits de vingt ans : « Mr Daguien, mon ancien camarade, dirigera l'opération de tirage au sort »<sup>601</sup>, avec succès.

## 3.2. Métiers d'hommes

Tout en usant de son influence, la bourgeoisie rurale forme ses fils à plusieurs types d'emplois.

### 3.2.1. L'épée

« Ton grand-père avait raison, la carrière militaire est la plus belle qu'un homme puisse embrasser. »<sup>602</sup> Dans la famille de Marie Berthelet qui écrit cette phrase à son fils brigadier-fourrier au 17<sup>ème</sup> régiment des dragons, comme dans la famille de son époux Candide Berthelet dont le père mort en 1835 était capitaine, la seule profession exercée, le cas échéant, est celle de militaire. Son père Amédée Regaud est élève de Saint-Cyr dès l'âge de seize ans en 1812. Son mari Candide Berthelet se candidate comme capitaine de la Garde nationale mobile en 1869<sup>603</sup>. Son fils cadet Paul Berthelet s'engage comme volontaire à dix-neuf ans, en 1881, un an avant d'être appelé sous les drapeaux l'année de ses vingt ans. Depuis 1873, le service militaire de cinq ans est obligatoire. Théodore Zeldin note que l'engagement volontaire, prisé par ceux qui devançaient l'appel et qui ne faisaient à ce moment qu'une seule année, « revenait à un privilège de classe, puisque le volontaire devait payer mille cinq cents francs pour couvrir le coût de son uniforme et de son équipement. »<sup>604</sup> Paul Berthelet ne fait pas ses classes à Saint-Cyr comme son grand-père. « Ce fut dans la décennie qui suivit la défaite que St-Cyr se transforma en une école prisant de plus en plus les valeurs de l'esprit [...] La difficulté des épreuves rendait le concours difficilement accessible à celui qui n'avait pas obtenu une éducation secondaire complète. »<sup>605</sup> Marie Berthelet évoque l'entrée du cousin issu-de-germain Henry de Chassey en 1883 dans une école à Paris pour préparer Saint-Cyr où il sera admis en 1884, et du jeune Simon de Broissia, connaissance de la famille à Blandans-Domblans, également élève de Saint-Cyr à partir de 1884. La carrière militaire était compatible, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, avec une bourgeoisie rurale aux portes de la noblesse de province. Les hommes sont à la guerre, comme Amédée Regaud en Algérie, ou en mission.

---

<sup>600</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 09 04, de Montrichard à Abry d'Arcier, Frontenay à Arlay.

<sup>601</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1858 02 11, Antoine Vannier au prince P. d'Arenberg, Arlay à Venise.

<sup>602</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 27, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>603</sup> ADJ, R 310, candidats officiers et sous-officiers à la Garde nationale mobile en 1869.

<sup>604</sup> Zeldin, Théodore, *Histoire des passions françaises, 1848-1945, Anxiété et hypocrisie*, Paris, Recherches, 1979, 140 p.

<sup>605</sup> Hélie, Jérôme, « Les armes », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. 3, *Les France*, vol. 2, *Traditions*, Paris, Gallimard, 1992, p. 251.

Ils reviennent tous les deux ou trois ans en permission pour de longs mois, et gèrent par intermittence leur domaine foncier, laissé aux mains de leurs épouses et d'un fermier-régisseur : Hélène Loiseau note dans ses carnets que son fils Frédéric, en 1857 « est venu passer trois mois ici » et de nouveau, en 1859 « il a passé six mois avec moi, Clémentine étant à l'hôpital à Besançon. »<sup>606</sup> La figure du militaire en retraite, retiré sur ses terres, est un classique de la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle. Amédée Regaud revient définitivement à Arlay à cinquante-quatre ans, où il mourra en 1863 à soixante-sept ans. Jérôme Hélie rappelle que l'aristocratie n'était pas forcément la première à envisager la carrière des armes, et que sa part ne cessa de décliner jusqu'à la guerre de 1870. Il n'y avait alors guère plus de 7% de nobles, avant tout dans la cavalerie, parmi les officiers de l'armée de terre<sup>607</sup>. L'imitation bourgeoise, à la campagne, qui se donne l'apparence de la noblesse, prise cependant les valeurs de la traditionnelle noblesse d'épée de l'Ancien Régime. En détournant le classique « noblesse de robe ou d'épée », Marie Berthelet l'affirme en déclarant : « Si j'étais du sexe fort, je serais assurément militaire, la cape ou l'épée, je ne vois pas autre chose. »<sup>608</sup>

### 3.2.2. La robe

Michelle Perrot note que « les professions libérales jouissent de beaucoup d'estime<sup>609</sup> » et les études de droit sont, au XIX<sup>e</sup> siècle, un apprentissage classique du fils de bourgeois, qu'il veuille en faire un métier ou non. Puisqu'il n'y a pas d'université à la campagne, les fils de famille sont envoyés à la ville, à l'exemple de Gustave Courbet qui arrive à Paris à la fin de 1839 sous le prétexte de faire des études de droit<sup>610</sup>. Cézanne, bachelier en 1858, commence son droit l'année suivante et ce n'est qu'en 1861 que son père consent à le laisser travailler la peinture. Marcel Ordinaire, venu de Maizières à Paris pour étudier le droit, s'est davantage installé dans l'atelier de Courbet où il fait les préparations de tableaux qu'à la Faculté.<sup>611</sup> Charles Berthelet, sur la feuille de l'Enregistrement du décès de son père le 10 octobre 1881, se déclare étudiant en droit à Paris. Il a quand même vingt-neuf ans, et est plus assidu aux cours de chant lyrique de la capitale qu'à la Faculté de droit où il n'obtiendra aucun diplôme. Être étudiant en droit, pour un jeune homme de la bourgeoisie rurale, signifie prendre son temps pour choisir, ou non, un métier. Pourtant certains étudiants en droit finissent par se diplômer et rentrent au pays. Au village, comment exercer une profession en rapport avec ses études ? L'avocat est vite appelé à travailler en ville. César Clerc de Landresse, avocat, stagiaire à Lyon du procureur général Courvoisier, débute sa carrière à Arbois et très

---

<sup>606</sup> Archives privées de la famille Loiseau, notes d'Hélène Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>607</sup> Hélie, Jérôme, « Les armes », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. 3, *Les France*, vol. 2, *Traditions*, Paris, Gallimard, 1992, p. 250.

<sup>608</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>609</sup> Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Philippe Ariès, Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 137

<sup>610</sup> Martin-Fugier, Anne, *La vie d'artiste au XIXe siècle*, Paris, Pluriel, 2016, p. 23 et 38.

<sup>611</sup> Fernier, Jean-Jacques, « Liaison dangereuse », dans Jean-Jacques Fernier, Jean-Luc Mayaud, Patrick Le Nouène, *Courbet et Ornans*, Paris, Herscher, 1979, p. 30.



vite trouve sa place à Besançon. Le choix des professions libérales à pratiquer dans les communes rurales est limité.

### 3.2.2.a. Régisseur

Après des études secondaires au collège de Poligny, Antoine Vannier est « avocat » en 1827 lorsqu'il entre au service du prince Pierre d'Arenberg comme régisseur des terres d'Arlay. En septembre 1831, à la mort de Frizon, il devient l'administrateur général des biens de Pierre d'Arenberg en Franche-Comté<sup>612</sup>.

Pour Balzac, « de toutes les places de confiance, il n'en est pas qui demande à la fois plus de connaissances acquises ni plus d'activité que celle de régisseur d'une grande terre [...] Un régisseur doit savoir l'arpentage, les usages du pays, ses modes de vente et d'exploitation, un peu de chicane pour défendre les intérêts qui lui sont confiés, la comptabilité commerciale, et se trouver doué d'une excellente santé, d'un goût particulier pour le mouvement et l'équitation. Chargé de représenter le maître, et toujours en relation avec lui, le régisseur ne saurait être un homme du peuple. Comme il est peu de régisseurs appointés à mille écus, ce problème paraît insoluble. »<sup>613</sup> Antoine Vannier possède une double culture, agricole par son grand-père et ses tantes paternelles Vannier, avec un vernis culturel, une aisance qui lui vient de sa mère née Petitjean de Merlu. Il possède lui-même dix hectares de terres qu'il a donnés en partie en fermage et en partie à mi-fruits pour la vigne, maîtrise un maillage relationnel local précieux entre paysans et bourgeois. Il est capable d' « exercer sa surveillance à l'égard des travaux dans des lieux éloignés de sa résidence, leur donner la direction, suivre le détail des ventes, recevoir et payer, et surtout saisir le moment où les fermiers faisaient de l'argent dans les foires ou marchés pour réclamer d'eux ce qu'ils pouvaient devoir afin d'éviter la nécessité de diriger contre eux des poursuites qui auraient mis obstacle aux rentrées »<sup>614</sup>, comme l'écrit très concrètement Jean-Baptiste Maraux, le régisseur précédent au château d'Arlay.

Le régisseur Gaubertin de Balzac est « exclusivement occupé de sa fortune »<sup>615</sup>. Or la qualité d'un bon administrateur, selon les mots mêmes d'Antoine Vannier dans un plaidoyer pro domo, doit être « honnêteté et capacité. Les gens d'affaires capables ne manquent pas dans le temps où nous vivons, plus rarement trouve-t-on l'autre qualité. »<sup>616</sup> Il avait remplacé Jean-Baptiste Maraux, régisseur à Arlay pendant vingt-six ans, lequel est renvoyé en 1827 parce qu'il « affiche un luxe au-dessus de sa position » et « passe sa vie au cabaret, à boire et à jouer de fortes sommes »<sup>617</sup>. Loin d'être appointé à mille écus, 5 000 francs, avancés par Balzac peu

---

<sup>612</sup> Goujon, Bertrand, *Les Arenberg, Le gotha à l'heure des nations 1820-1919*, Paris, PUF, 1917, p. 278. Alexandre Jean Marie Frizon (1787-1831 à Arlay), administrateur général des biens du prince d'Arenberg, fils d'Antoine Frizon et Geneviève Thuillier, est l'époux Héroïse Montandon-Clerc.

<sup>613</sup> Balzac, Honoré de, *Scènes de la vie de campagne, les Paysans*, Paris, Houssiaux, 1855, p. 308.

<sup>614</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1828 08 21, mémoire du procès de Jean-Baptiste Maraux.

<sup>615</sup> Balzac, Honoré de, *Scènes de la vie de campagne, les Paysans*, Paris, Houssiaux, 1855, p. 315.

<sup>616</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1850 0 11, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>617</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1829, mémoire en date du 23 janvier 1829 à Arbois, p. 2.

au fait des tarifs pratiqués à la campagne, Antoine Vannier est embauché à 800 francs par an, dispose d'un cheval de selle, est logé au château et nourri « le tout provisoirement, à arrêter »<sup>618</sup>. Dix ans plus tard, en 1843, ses appointements sont montés à 2 000 francs par an, à 2 400 francs en 1855, et à 2 700 francs de 1863 à son décès en 1869<sup>619</sup>.

Son fils Henry Vannier, diplômé en droit après trois années passées à Paris à la fin des années 1850, commence à travailler avec son père, à l'essai. Le prince d'Arenberg lui écrit en 1863 : « À votre âge, je me rappelle votre père suivant les mêmes travaux qui vous occupent. Je suis heureux de voir que vous suivez la marche et les traces de votre père qui par ses bons services a gagné mon estime et mon attachement. »<sup>620</sup> « Henry est initié aux affaires »<sup>621</sup>, écrit-il au père trois mois plus tard. Henry écrit des rapports. En 1862, « Il faut qu'[il] refasse le rapport succinct avec une page par vigne avec 1 Configuration 2 Grandeur 3 Tracé des canaux 4 Essence de raisin 5 Travaux nécessaires 6 Produit année par année. »<sup>622</sup> En 1867, « Henry travaille sur un rapport sur la nouvelle plantation de pins à Fontain »<sup>623</sup>, et en 1869 sur le « rapport sur la réunion des actionnaires de la société des forges de Franche-Comté »<sup>624</sup>. Dans la même décennie 1860, le gendre d'Antoine Vannier, beau-frère d'Henry, Gabriel Depierres, juriste à Vesoul, marié le 13 décembre 1863 à Amélie Vannier, devient lui aussi régisseur du prince d'Arenberg à Menetou pour ses terres du Cher. Pierre d'Arenberg s'en félicite auprès d'Antoine Vannier : « J'ai été bien aise d'apprendre par mon fils que votre gendre Mr DePierres fait bien à Menetou, et que Mad Amélie jouit de sa maison et de son établissement »<sup>625</sup> et espère que la « belle et bonne installation promet à Mr et Mme Depierres un long avenir de contentement »<sup>626</sup>. Les bons régisseurs sont rares et les princes d'Arenberg père et fils, Pierre et Auguste, entendent bien les conserver longtemps. Dans son article sur *l'Histoire du Bourg d'Arlay par Abry d'Arcier* dans *La Liberté* du 20 mars 1884, l'abbé Mahon fait l'éloge discret d'Henry Vannier et de ce que représente le régisseur d'une grande famille aristocratique en province : « Une fille de la comtesse de Lauraguais épousa le prince d'Arenberg, dont les descendants n'ont conservé de leurs privilèges seigneuriaux que celui de faire du bien à la commune. Ils viennent rarement au château et sont représentés par un régisseur, animé de leur esprit. »<sup>627</sup>

---

<sup>618</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1829 09 01, liste du personnel du château, caisse VI.

<sup>619</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1843-1850, registres de comptabilité.

<sup>620</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1863 05 17, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Jarowitz à Arlay.

<sup>621</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1863 08 03, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Paperbach à Arlay.

<sup>622</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1862 05 19, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Jarowitz à Arlay.

<sup>623</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 08 25, Morel Poulet à Antoine Vannier, Lallaing à Arlay.

<sup>624</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1868 05 31, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Paperbach à Arlay.

<sup>625</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1866 03 20, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Vienne à Arlay. Gabriel Depierres (1830 Luxeuil–1910 Port-sur-Saône) et Amélie Vannier (1838 Arlay–1922 Port-sur-Saône) sont liés par des relations familiales : un cousin germain de Gabriel Depierres Adolphe Canot, est le beau-frère de César Clerc de Landresse, oncle d'Amélie Vannier. Gabriel Depierres n'a qu'un frère, Adolphe Depierres, percepteur et maire de Vesoul de 1892 à sa mort en 1897. Voir la prosopographie de César Clerc de Landresse p 688.

<sup>626</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1866 05 28, *ibid.*

<sup>627</sup> *La Liberté, Journal du Jura et de la Franche-Comté*, Lons-le-Saunier, 20 mars et 25 mars 1884.

De 1860 à 1867, Henry Vannier reçoit 1 500 francs par an, et à partir de 1867 2 700 francs, comme son père. « J'ai réglé et fixé la position de votre fils Henry, écrit le prince d'Arenberg à Antoine Vannier. J'ai cru ne pas faire mieux que de lui allouer le traitement dont vous avez vous-même joui. J'y ai ajouté le logement de la maison Bobilier. »<sup>628</sup> En 1872, Henry Vannier passera à 3 400 francs par an, salaire qu'il gardera jusqu'à sa mort en 1891. Entre 1831 et 1891, le salaire de régisseur est passé de 2 000 à 3 400 francs, une augmentation de soixante-dix pour cent. Morel est totalement irréaliste lorsque, devant le baron de Charlus, il fait prétendre au narrateur que son père était un « intendant » qui gagnait trente-mille francs par an de fixe, avait une voiture et nombre de majordomes subalternes, de jardiniers, de régisseurs et de fermiers sous ses ordres. »<sup>629</sup>

Henry Vannier se fait bien appeler « intendant » par ses connaissances d'Arlay parmi lesquelles Marie Berthelet, et se présente comme le fondé de pouvoir de S.A.S. le prince d'Arenberg.<sup>630</sup> Le métier est relativement indépendant : les deux générations de princes d'Arenberg, Pierre puis Auguste, ne viennent à Arlay qu'une fois par an pendant environ deux semaines, à l'automne au moment de la chasse, ou en juin. « Le prince arrive le cinq du mois prochain, Henry est dans ses petits souliers »<sup>631</sup>, écrit Marie Berthelet en mai 1883, alertée par Henry Vannier de la visite annuelle du prince Auguste. Les intendants sont au service du propriétaire terrien, la formule de politesse à la fin de la missive écrite en 1869 après la mort de son père par Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg ne laisse place à aucune ambiguïté et renforce le caractère Ancien Régime d'une bourgeoisie rurale à l'ombre du château princier d'Arlay : « Le Prince peut être sûr que je ne négligerai rien pour remplir dignement le mandat qui m'est confié. J'ai l'honneur d'être, mon Prince, avec la plus haute considération et le plus profond respect, de votre Altesse Sérénissime, le très humble et très dévoué serviteur. »<sup>632</sup>

### 3.2.2.b. Notaire

La deuxième option pour un homme ayant suivi des études de droit est le notariat, très présent dans les campagnes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle. Arlay, village d'environ mille-cinq-cents habitants, possède une étude depuis plusieurs siècles, sans doute depuis le XV<sup>e</sup> siècle<sup>633</sup>. François Vaudrit est bachelier à Dijon le 30 juillet 1811 et licencié en droit le 23 janvier 1815, également à Dijon. Son fils Jules Vaudrit poursuit ses études de droit à Strasbourg où il présente sa thèse le 13 avril 1848<sup>634</sup>. Il n'est cependant pas nécessaire d'être licencié en droit pour exercer la profession de notaire, à l'exemple d'Alphée Chavant, clerc de notaire à Lons-le-Saunier avant son mariage en 1874, puis notaire successeur de Jules Vaudrit à Arlay, qui

---

<sup>628</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1866 11 06, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Jarowitz à Arlay.

<sup>629</sup> Proust, Marcel, *A la recherche du temps perdu. Sodome et Gomorrhe*, Paris, Gallimard, 1988, p. 419.

<sup>630</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1890 12 04, Henry Vannier à « monsieur le Conservateur », d'Arlay.

<sup>631</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>632</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1869 12 16, registre papier pelure, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

<sup>633</sup> Abry d'Arcier, Bonaventure, *Histoire du Bourg d'Arlay*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1881, p. 307.

<sup>634</sup> Archives privées de la famille Vaudrit : deux diplômes de François Vaudrit et thèse de Jules Vaudrit.

n'est que bachelier-es-lettres<sup>635</sup>. Les achats d'études notariales sont rares. Un notaire peut y travailler trente ans et transmettre son étude à un fils ou à un gendre. À Arlay, les Jacquier père et fils se sont transmis l'étude de 1766 à 1820. François Vaudrit la rachète le 13 mars 1820, la conserve trente ans avant de la léguer à son fils Jules en 1850, qui la garde jusqu'en 1874 : cinquante-quatre ans aussi bien pour les Jacquier père et fils que pour les Vaudrit père et fils. Alphée Chavant, successeur de Jules Vaudrit, ne tient sa charge que dix ans, de 1875 à 1885, puis Étienne Buffard quatre ans. Apollinaire Clavelin sera notaire d'Arlay de 1889 à 1923, trente-quatre ans, et transmet l'étude à son fils Paul Marie Robert Clavelin pour douze ans. En 1935, l'étude notariale d'Arlay ferme définitivement.

Dans les communes rurales, le notaire est essentiel. Il travaille particulièrement les jours de marché, comme le soulignent en 1829 l'abbé Coulon : « Mr Vaudrit qui va chaque mardi à Bletterans [le mardi est le jour de marché à Bletterans] »<sup>636</sup> ou bien en 1880, Zénaïde Martin : « à cause du marché, je serai bien sûr de trouver dans leurs études les deux notaires de Lons-le-Saunier »<sup>637</sup>. Les notaires ruraux sont proches de leurs clients qu'ils côtoient chaque jour. Se plaignant de Charles Édouard Clerc, notaire à Besançon, frère de César Clerc de Landresse, un certain Vergues (signature illisible) écrit à Vaudrit père : « Vous autres braves et dignes notaires des cantons ruraux, vous donnez audience immédiatement aux personnes qui s'adressent à vous, vous vous occupez tout de suite de leur affaire, et si elle exige quelques renseignements, quelques explications, c'est tout au plus l'espace de vingt-quatre heures. Mais MM. les notaires de la ville ne songent guère à vous ressembler sous ce rapport : ils font les importants et ce n'est qu'après nombre démarches qu'on est admis à leur parler. »<sup>638</sup> Le contact visuel et verbal prime à la campagne. En 1882, le notaire Chavant signe 402 actes, plus d'un par jour sans les dimanches. Même si sa discrétion est son atout majeur, il connaît tout du village, à tel point que les bourgeois qui en ont le choix et qui souhaitent réaliser certaines transactions notariales délicates vont en ville. Évariste Maigrot demande à son beau-père de s'adresser « au notaire Jeunet de Lons-le-Saunier qui est discret, je ne veux pas que Jacquier connaisse nos affaires. »<sup>639</sup> Dans son *Dictionnaire des idées reçues*, Flaubert déclare : « Notaires : maintenant, ne pas s'y fier. »<sup>640</sup> La suspicion est confortée par le double rôle que peuvent jouer les notaires qui, tout en menant à bien les transactions de leur profession, prêtent et font crédit, jouent aux banquiers et risquent la faillite. Le notaire de Lons-le-Saunier, Benjamin Mahon, successeur d'Emmanuel Jacquier en 1860, est soupçonné d'une faillite prochaine en 1883. « Le notaire Mahon pourrait faire faillite. Mr Champereux, Julie de Laclos, les Boulatignier y ont leur capital, ce serait affreux, l'abbé a toute sa fortune chez son frère. L'époque est pleine de désastres de toutes sortes »<sup>641</sup>, écrit Marie Berthelet. Maître

---

<sup>635</sup> ADJ, Up 8444, Justice, affaires de notaires, dossier Chavant.

<sup>636</sup> Archives privées G. Curtis, 1829 03 12, abbé Coulon à Ferdinand Coulon, Arlay à Arbois.

<sup>637</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 03 17, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>638</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1849 02 16, Vergues ? à François Vaudrit, Besançon à Arlay.

<sup>639</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 11 26, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>640</sup> Flaubert, Gustave, *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Le livre de Poche, 1997, 256 p.

<sup>641</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Julie Choderlos de Laclos, née Roux de Rochelle, est l'épouse de l'officier Maurice Choderlos de Laclos. Elle vit

Mahon reste cependant notaire jusqu'en 1898. En revanche, le tribunal de Lons-le-Saunier condamne le 13 avril 1895 à six mois de suspension et aux dépens Alphée Chavant, notaire à Saint-Amour après son départ d'Arlay en 1885, parce qu'il « ne s'est pas conformé aux prescriptions des décrets des 30 janvier et 2 février 1890 relatifs à la comptabilité notariale » et que ses « comptes irrégulièrement tenus et ses nombreuses irrégularités semblent dissimuler une situation d'affaires embarrassée. »<sup>642</sup> « J'ai appris avant-hier à Lons-le-Saunier que ce que l'on prévoyait depuis longtemps, la déconfiture de Mr Chavant, venait de se produire. Il paraît que le Parquet l'aurait contraint à vendre son étude et que l'état de ses affaires serait loin d'être brillant »<sup>643</sup> avertit Jules Vaudrit, signalant par ailleurs que « Mr Chavant vend toutes les propriétés qu'il possède sur Arlay, Ruffey et Quintigny et lieux circonvoisins, par Maître Clavelin le 18 août prochain. »<sup>644</sup> Six mois plus tard, Alphée Chavant se fonde dans l'anonymat parisien : « On m'a dit dernièrement que Chavant avait quitté définitivement Saint-Amour et qu'il habitait Paris, rue Furtado Heine 12. »<sup>645</sup>

Si Jules Vaudrit estimait l'étude de son père à 22 000 francs en 1853, Alphée Chavant a acheté le 25 juin 1887 son office de Saint-Amour au prix de 35 000 francs, le montant de son cautionnement étant de 19 000 francs. Il avait revendu l'office notarial d'Arlay à Maître Clavelin le 17 septembre 1888 pour 54 000 francs, payables par quart sur cinq ans avec intérêts à cinq pour cent, incluant 15 000 francs formant l'importance des recouvrements et créances à opérer sur ses clients<sup>646</sup>. Le notaire de campagne a la réputation de bien gagner sa vie. Le jeune Marcellin Daille écrit à son camarade Jules Vaudrit, étudiant en droit à Strasbourg : « Ton papa, qui est très occupé en ce moment, t'écrira aussitôt qu'il le pourra. Je t'assure qu'il fait de bonnes affaires et t'amasse des écus comme si tu n'en avais pas assez. »<sup>647</sup> Pendant les cinq années de 1880 à 1884 à Arlay, le montant des honoraires d'Alphée Chavant est de 15 118,59 francs en moyenne, soit 36,60 francs d'honoraires par acte, nets des droits d'enregistrement dus à l'État, alors que les dépenses annuelles de l'étude notariale ne s'élèvent qu'à 1 736,55 francs, le loyer de 200 francs, l'appointement des clercs pour 1400 francs, les menus dépenses pour 100 francs, et une patente qui ne coûte que 36,55 francs<sup>648</sup>.

---

chez sa belle-sœur Catherine née Füller, veuve de Jules Victor Emmanuel Roux de Rochelle, et à la belle saison à Bletterans. Elle est peintre amateur. Les Boulatignier sont propriétaires du château de Pise à l'Étoile.

<sup>642</sup> ADJ, Up 8444, Justice, affaires de notaires, dossier Chavant.

<sup>643</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1895 06 08, registre des copies de courriers écrits par Jules Vaudrit, chargé d'affaires d'Adèle Vannier à Arlay, Jules Vaudrit à Jean-Baptiste Laferrère, Arlay à Lyon.

<sup>644</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1895 07 19, registre des copies de courriers écrits par Jules Vaudrit, chargé d'affaires d'Adèle Vannier à Arlay, Jules Vaudrit à Jérôme Gauthier, Arlay à Lons-le-Saunier.

<sup>645</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1896 02 06, *ibid.*

<sup>646</sup> ADJ, 4E 40/316, contrat de mariage Clavelin-Gindre reçu M<sup>o</sup> Chauvin à Arbois le 2 septembre 1890.

<sup>647</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>648</sup> ADJ, Up 8444, Justice, affaires de notaires, 1885 04 04, État des produits de l'office du notaire Alphée Chavant pendant cinq ans.

### 3.2.3. La médecine

Jean-Paul Aron analyse finement la propension des bourgeois à pousser leurs fils dans des études de droit ou de médecine, « les facultés de médecine et de droit répondant aux besoins de sauvegarde - santé et patrimoine - des familles »<sup>649</sup>. De nombreux villages ont un officier de santé, trois ans d'études, ou un docteur en médecine, cinq années de faculté, à domicile. Arlay possède un médecin tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, et même deux dans les années 1830 à 1850, tous deux originaires d'Arlay. Le docteur Daille a soutenu sa thèse de médecine à Strasbourg en 1820, le docteur Vannier à Paris en 1830. Selon Christophe Charle, les années 1840 sont justement celles de l'encombrement des carrières libérales, notamment en médecine, celles de la surproduction des diplômés<sup>650</sup>. En 1830, le département du Jura compte<sup>651</sup> 52 docteurs en médecine, dont six à Lons-le-Saunier, et 80 officiers de santé ; en 1850<sup>652</sup>, 97 docteurs en médecine, dont 12 à Lons-le-Saunier, et 69 officiers de santé. Le médecin est, comme le notaire, par ses études, les plus longues qui existent pour apprendre un métier, et par ses connaissances, un bourgeois. Mais s'il n'est pas aussi propriétaire de terres et héritier de famille bourgeoise, il ne sera pas nécessairement choisi par le groupe social élitiste. En janvier 1825, le prince Pierre d'Arenberg écrit en urgence un mot au docteur Berthet, à Toulouse-le-Château, à dix kilomètres. Il envoie sa voiture, à huit heures du soir, pour ramener le docteur à Arlay, pour consulter une pauvre femme qui vient de s'adresser à lui. « Si vous voulez profiter de la voiture qui vient vous chercher, vous la trouverez à vos ordres pour votre retour. » Le Prince ne demande pas cette consultation au docteur Daille, alors que ce dernier est sur place, médecin d'Arlay, fils d'agriculteur, marié avec la nièce du général Lecourbe de Ruffey. Le Prince d'Arenberg ajoute dans sa note griffonnée « je ne puis avoir plus de confiance dans les lumières d'aucun médecin de mes environs qu'en vous. »<sup>653</sup> Le docteur Daille est bien en 1829 le médecin qui veille à la santé des domestiques du château d'Arlay. Il a soigné le jardinier Laurent Courvoisier, jardinier, pour cinquante-quatre francs et cinquante centimes. Il fait une visite à la princesse d'Arenberg et deux à sa femme de chambre<sup>654</sup>. En 1830, le docteur Daille soumet de nouveau ses services au prince, cette fois moyennant deux cents francs annuels, pour "traiter les gens de sa maison". Il propose également au prince de « ranger sa bibliothèque et ses collections, de distribuer ses livres par ordre de matière, de dates ou de genres d'écrits, de visiter ses herbiers, de remplacer ses sujets avariés, d'apporter un ordre méthodique dans ses collections d'histoire naturelle, de minéraux, animaux, oiseaux, etc., et de classer et de rassembler des antiques. »<sup>655</sup> Alexandre Jean Marie Frizon, régisseur à Arlay par intérim, note dans la marge qu'il ne donne pas de suite favorable à cette requête. Le docteur Daille, en revanche, est proche des habitants d'Arlay. Il

---

<sup>649</sup> Aron, Jean-Paul, *Le Mangeur du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2013, p. 241.

<sup>650</sup> Charle, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 48.

<sup>651</sup> *Annuaire du département du Jura pour l'année de grâce 1830*, Lons-le-Saunier, Escalle aîné, 1830, p. 159.

<sup>652</sup> *Annuaire du département du Jura pour l'année 1850*, Lons-le-Saunier, Gauthier, 1850, p. 317.

<sup>653</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1825 01 20, prince P. d'Arenberg au docteur Berthet, Arlay à Toulouse.

<sup>654</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1829 11 29, Frizon au docteur Daille, Arlay à Arlay.

<sup>655</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1830 07 26, *ibid.*

est nommé dans la liste de 1830 des docteurs en médecine et officiers de santé qui ont concouru à procurer les vaccinations contre la variole, avec l'indication du nombre d'enfants inoculés de la vaccine. Trente-six médecins du département du Jura participent à cette campagne en faveur de 7657 enfants, dont le docteur Daille, qui vaccine 101 enfants à Arlay<sup>656</sup>. C'est le 27 avril 1830 qu'Amédée Vannier soutient sa thèse à la Faculté de Paris. Frère du régisseur du prince d'Arenberg, héritier de terres et de vignes, le docteur Vannier devient le médecin officiel du château d'Arlay, domestiques et propriétaires, pendant trente-six ans, de 1839 à 1875. Il est parfois appelé par le prince Pierre d'Arenberg à Saint-Aignan : « Remerciez encore le docteur de sa complaisance pour le voyage »<sup>657</sup>, et à Menetou : « Je profite du retour de Mr votre frère qui a passé son temps ici sans que sa science ait été mise à contribution. »<sup>658</sup>

Les visites au château du docteur Vannier lui rapportent le prestige de travailler pour une grande maison, mais peu d'argent. En deux ans, en 1853 et 1854, il gagne 142 francs et cinquante centimes<sup>659</sup>. Les deux années suivantes 326 francs. En 1857, 23 francs ! Le prince lui fait remettre un bon de 300 francs en juillet 1865 et 100 francs en septembre. Aucune année jusqu'en 1875 ne dépasse les 65 francs. De 1880 à 1883, c'est le docteur Emmanuel Coras, de Montain, qui vient au château moyennant la somme de 300 francs par an, et après lui de 1885 à 1889, le docteur Thimothée Clavier, qui habite sur place à Arlay, pour 400 francs par an.

Même avec un fixe proposé par une famille châtelaine, les honoraires du médecin de campagne ne lui permettent pas de vivre de sa seule médecine. Selon Christophe Charle, il existe un « écart entre la situation rêvée pour laquelle on a consenti des sacrifices financiers, et la position finale qui, même si elle constitue une promotion, n'est pas aussi bonne pour la plupart [...] Ainsi, à Grenoble, en 1848-1850, 38,9% des membres de professions libérales décédés ne laissent aucun capital [...] En province, l'exercice d'une profession libérale n'assure pas un niveau suffisant. »<sup>660</sup> La situation se dégrade tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la séance du conseil municipal d'Arlay du 16 novembre 1899, « considérant que le crédit de la somme de 600 francs inscrit dans le budget additionnel de 1899 pour gratification à un médecin établi dans la commune est insuffisant pour qu'un docteur en médecine vienne s'y établir, ce qui est d'une grande utilité »<sup>661</sup>, le maire fait voter un fixe de 400 francs en plus des 600 francs, soit 1 000 francs de gratification au futur médecin d'Arlay, l'arménien Dertad Essayan. Charles Desbiez, médecin à Bletterans à partir de 1900, ne gagne en 1914 que 3600 francs par an, et se plaint qu'il a peu à faire, que sa clientèle ne l'appelle qu'au dernier moment, que les paysans sont durs<sup>662</sup>. Dans sa *Statistique générale du Jura*, Richard Pyot constate que « les jeunes filles,

---

<sup>656</sup> Annuaire du département du Jura pour l'année de grâce 1830, Lons-le-Saunier, Escalle aîné, 1830, p. 162.

<sup>657</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1839 10 04, prince d'Arenberg à Antoine Vannier, Saint-Aignan à Arlay.

<sup>658</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1841 09 26, prince d'Arenberg à Antoine Vannier, Menetou à Arlay.

<sup>659</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1855 à 1890, registres de dépenses de la régie du château d'Arlay.

<sup>660</sup> Charle, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 48.

<sup>661</sup> ADJ, 5E 201/76, 1899 11 16, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>662</sup> Desbiez, Françoise, *Des familles comtoises, Desbiez, Reverchon, Gerrier, Lecourbe, Versailles, Engoulevant*, 2014, p. 43.

comme les petits enfants, occupent fort peu les parents dans leurs maladies. Les chefs de familles, pour eux, pour leurs fils et leurs femmes, réclament avec plus d'empressement les secours de l'art, afin de retourner plus vite à leurs travaux<sup>663</sup> ». Il résume la pratique du médecin à la campagne : « En général, chez le pauvre comme chez le riche, au village, l'artiste vétérinaire est plus activement appelé que le médecin. Lorsqu'on est malade, avant de se mettre au lit, on lutte pendant deux ou trois jours avec le mal qu'on aggrave, alors on s'habille comme aux jours de repos, on se gorge de substances stimulantes, on perd son temps à consulter des commères ou des empiriques qui ordonnent de provoquer des sueurs excessives. Enfin, on se décide à appeler un homme de l'art, que malheureusement on n'attache pas à la famille par une confiance éclairée et soutenue, et qu'on congédie souvent à sa première visite, pour en faire venir un autre quelques jours après, ou pour ne plus faire de frais de traitement. »<sup>664</sup>

Le médecin doit lutter contre les charlatans de la médecine. Sceptique, Évariste Maigrot narre à son beau-père qu'« il est chez le curé Blondeau à Lons-le-Saunier un homme qui fait un bruit prodigieux dans le département, c'est un nommé frère Ange, ci-devant trappiste, qui fait des miracles en médecine. Il guérit les sourds, les borgnes, les aveugles, les crochus, etc., tous les incurables y courent comme au feu. Bataillard de Paris l'a vu et consulté à Poligny, sûrement il vous en parlera. »<sup>665</sup> Un mois après, « le fameux frère Ange qui demeure à Arbois fait plus de bruit que jamais : on vient de cinquante lieux à la ronde se mettre entre les mains de cet adroit fripon. »<sup>666</sup> Jacques-Olivier Boudon rappelle une réalité assez répandue au XIX<sup>e</sup> siècle, l'usage de la médecine par le clergé, ou avec l'absolution du clergé<sup>667</sup>. Il s'agit d'un exercice illégal de la médecine qui doit conduire les prêtres devant les tribunaux. Émile Guillaumin dans *La vie d'un simple* évoque lui aussi le « guérisseur campagnard pour se faire barrer le mal de dents ou se faire dire la prière à l'occasion d'une entorse ou d'une foulure »<sup>668</sup>. À Arlay en 1882, Marie Berthelet raconte une scène de charlatanisme chez une femme éduquée en présence d'un prêtre et d'une bourgeoise. « La mère Vernier voulait se faire opérer par Besson pour mieux marcher. L'opération de Besson consiste à faire avec l'orteil le signe de la croix à l'envers en prononçant quelques paroles cabalistiques. Le curé qui était là en visite, avec Mme Spitz, disait que c'était de la diablerie. La mère Vernier lui a répondu : le diable, je ne connais pas cet homme-là. »<sup>669</sup>

La présence de familles bourgeoises dans un village ne garantit même pas que le médecin local bénéficie d'une patientèle captive. Les Berthelet font appel au médecin local, leur ami le

---

<sup>663</sup> Richard Pyot, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 349.

<sup>664</sup> Richard Pyot, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 359.

<sup>665</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 06 22, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>666</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 22, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>667</sup> Boudon, Jacques-Olivier, *Le plancher de Joachim*, Paris, Belin, 2017, p. 184.

<sup>668</sup> Guillaumin, Émile, *La vie d'un simple*, Paris, Nelson, 1958, p. 170.

<sup>669</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Nathalie Spitz, née Heydt à Fribourg-en-Brisgau, est l'épouse de Jacques Adolphe Spitz (1824-1888), de Weyersheim, employé des contributions indirectes à Lunéville. Ils achètent la maison des notaires Jacquier à Arlay en 1881 et s'y installent. Leur fils Henri de Spitz (1859-1949) est lieutenant de vaisseau, commandeur de la Légion d'honneur, marié en 1893 à Lorient avec Anne Thaïs Marie Joseph Benoist-Desvalettes.



docteur Clavier, pour des maladies bénignes. Charles Berthelet attend sa visite, mais il « n'est pas encore venu ce matin. On l'a appelé au milieu de la nuit. Le métier n'est pas commode. »<sup>670</sup> En revanche les maladies graves sont confiées aux médecins des villes. Héléna Loiseau découvre en juillet 1861 que son fils Frédéric lui est « revenu avec une maladie de la moëlle épinière et du cerveau. De suite je suis allée à Paris avec lui consulter »<sup>671</sup>. Henry Vannier ne consulte pas son oncle, à Arlay, mais s'adresse au docteur Passaquay, chirurgien en chef de l'hôpital de Lons-le-Saunier, qui lui a « ordonné les eaux des Pyrénées »<sup>672</sup> et, alors qu'il croit sa mère mourante, attend « un médecin de Besançon qui doit s'entendre avec monsieur Passaquay, je crains bien que la science ne soit impuissante et que si cet état dure encore, ma mère ne succombe. »<sup>673</sup> Paul Charles Joseph Guérillot meurt chez lui à Lons-le-Saunier le 6 juin 1885, mais Marie Berthelet observe dès mars que « le père Guérillot est à la mort, il a la gangrène sénile, son sang se décompose, il est soigné à Lyon »<sup>674</sup>.

Les consultations à distance sont fréquentes. Un médecin répond à Bonaventure Abry d'Arcier en 1815 après avoir lu dans un courrier la description de sa maladie : des rhumatismes aux reins qui l'empêchent de se lever et lui rappellent une précédente crise il y a dix ans, contre laquelle il avait lutté avec des tisanes de racines de bardane et de l'eau de poulet. Le médecin lui conseille de « continuer de l'eau de poulet en ajoutant de la racine de capillaire. Un demi lavement avec deux gros de térébenthine dissous à la faveur d'un jaune d'œuf, on verse sur cette solution une suffisante quantité de graine de lin pour un lavement qui peut se réitérer le soir en ajoutant à cette décoction une tête de pavot blanc du poids de deux gros. Bassinez votre lit et couchez vos reins sur des feuilles de verne torréfiées ou séchées au four quand on a tiré le pain. »<sup>675</sup> Pour son jeune fils de quatre ans Henry, Antoine Vannier fait confirmer à distance un diagnostic local de son frère Amédée, sur une proposition du prince d'Arenberg, qui lui écrit : « Je vous envoie sous ce pli la consultation de Mr Lacournère [célèbre médecin de Napoléon, 1762-1849] sur la santé de votre gentil petit Henry. Dites à Mr Amédée que ces messieurs de Paris ont été très satisfaits de la manière dont la consultation était rédigée. Elle confirme entièrement mon opinion sur son bon esprit et ses connaissances dans son état. »<sup>676</sup> Lorsque Juliette Regaud revient de Paris en 1851 avec un avis médical très pessimiste, son cousin germain le docteur Paul Maigrot résidant à Honfleur, à qui elle raconte son état de santé, lui répond en lui donnant des encouragements et des remèdes : « régime alimentaire tonique, vin rouge trempé car le vin blanc agacerait peut-être le système nerveux. Distraction, exercice journalier. Flanelle sur toute l'habitude du corps. Emplâtre de savon et de cigüe sur la partie douloureuse. Bains iodurés, frictions stimulantes générales ; à l'intérieur, pilules de cigües. Quelques tasses d'une tisane amère, du houblon par exemple. Point de compression préconisé par plusieurs chirurgiens de notre époque. Vous défendre du froid humide,

---

<sup>670</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 06, *ibid.*

<sup>671</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1861 07 16, notes d'Héléna Loiseau.

<sup>672</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1870 07 09, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

<sup>673</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1870 08 05, *ibid.*

<sup>674</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 22, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>675</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 08 14, un médecin à Bonaventure Abry d'Arcier à Arlay.

<sup>676</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1835 01 02, prince d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

rechercher le froid sec chaudement vêtue »<sup>677</sup>. Vu l'importance du nombre de médecins issus de familles bourgeoises, les bourgeois ruraux ont tous un parent médecin à qui ils peuvent s'adresser directement. Gaspard Roux de Rochelle, de Salins, décrit sa maladie sur quatre pages à son oncle le docteur Loiseau, médecin à Besançon, pour lui décrire ses symptômes et les prescriptions qu'il a obtenu d'autres médecins. « Daignez m'accorder la continuation de vos conseils »<sup>678</sup>. La famille, toujours par courrier interposé, n'hésite pas à jouer le rôle de médecin. Alors qu'Adèle Vannier est mariée au médecin d'Arlay, son père, depuis Cuisery, lui envoie trois pages de conseils extraits d'un ouvrage<sup>679</sup> du docteur parisien Louis-Victor Benech, sur la *supériorité de la médecine naturelle*. Il s'agit en l'occurrence d'un régime gras, « composé de soupes grasses, de viandes de bœuf rôties, ou bifteck, à la mode, de gigot, de côtelettes de mouton et de porc, de gibier et de légumes, tels que salsifis, navets, la chicorée, les artichauts cuits, les pommes de terre en gras. Mais surtout les viandes. »<sup>680</sup> La vie de médecin de campagne, concurrencé jusque dans sa propre famille, n'est pas une sinécure.

#### 3.2.4. Peu d'autres options

Militaire, régisseur, notaire, médecin. La vie active professionnelle à la campagne offre peu de possibilités aux bourgeois qui y résident. La profession d'ingénieur jouit d'un prestige immense. On constate l'omniprésence de l'ingénieur dans le roman populaire de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et dans les romans de Jules Verne des années 1860/70. La montée en puissance des ingénieurs est la conséquence directe de la technicité croissante des nouveaux secteurs. Mais le jeune homme qui aura choisi des études d'ingénieur à l'Ecole polytechnique et ses écoles d'application, ou à l'Ecole centrale pour les niveaux supérieurs d'encadrement, ou encore aux Arts et Métiers formant des cadres moyens, ne vivra plus au village. Jean-Baptiste Laferrère et son épouse Marie née Vannier, la fille aînée du docteur Vannier, habite à Lyon. Un camarade de Charles Berthelet, René Louis Denis, diplômé de l'Ecole centrale en 1878, revient de « Colombie, il était parti pour faire fortune comme ingénieur. Le pays est superbe mais un nid de fièvres, on y meurt comme des mouches. L'isthme de Panama n'est pas près d'être terminé. Voilà un garçon sorti de l'école Centrale et qui est sur le pavé. À présent, ce n'est plus la peine de se ruiner pour des éducations » conclue Marie Berthelet, pessimiste quant aux débouchés professionnels bourgeois, vus de sa campagne. Les bourgeois ruraux du vignoble jurassien semblent coupés du monde de l'industrie. Ils ne s'en approchent indirectement que par leurs connaissances propriétaires et maîtres de forges dans le département. Le négoce et les affaires ne peuvent se faire qu'en ville. Le notaire Jules Vaudrit

---

<sup>677</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1851 12 16, Paul Maigrot à Juliette Regaud, Honfleur à Arlay. Paul Maigrot (1804 à Cousances, Jura- 1872 à Equinville, Eure), chirurgien des armées, fils de Jean-Baptiste Maigrot et Victoire Hernandez de la Martillière, neveu d'Évariste Maigrot.

<sup>678</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1830 06 17, de Rochelle au docteur Loiseau, Salins à Besançon.

<sup>679</sup> Benech, Louis-Victor, *Supériorité de la médecine naturelle, prouvée par des milliers de cures inconnues jusqu'à ce jour, surtout dans les maladies chroniques*, Paris, L'auteur, 1849, p. 31.

<sup>680</sup> Archives privées de la famille Vannier, manuscrit non daté de la main d'Hubert Petitjean, père d'Adèle épouse Vannier à Arlay.

a marié sa fille Maria à Ernest Journet, de Bletterans, lequel rejoint son oncle Élysée Camus à Lyon pour une affaire qui fait faillite fin 1883 : « Journet est caché chez des amis, la faillite est considérable, il y a des personnes complètement ruinées, c'est une clameur abominable sur la place de Lyon. »<sup>681</sup> La banque et le service de l'État exigeraient un emménagement dans la ville préfectorale. Charles Berthelet est tenté par une carrière artistique. Il prend des cours de chant à Paris alors qu'il est censé étudier son droit, pendant de longues années, sans jamais aboutir : « Si j'étais prêt, je serais engagé aux italiens. Le bon Dieu m'a donné une voix dont l'espèce devient rare. »<sup>682</sup> Christophe Charle reconnaît que si les artistes sont identifiés « dans l'imaginaire social à la vie d'artiste, à la bohème, à l'errance, à l'incertitude, au travail improductif, bref à l'opposé de l'image tout aussi stéréotypée du « bourgeois » et de la vie bourgeoise, acteurs et actrices ont peu à peu obtenu tous les indices de reconnaissance qui leur manquaient »<sup>683</sup>, en particulier parce que ceux qui réussissent gagnent beaucoup d'argent. Charles Berthelet rêve de devenir un ténor réputé et riche : « je compte gagner mille-cinq-cents francs par mois, atteindre la célébrité, et relever notre maison. »<sup>684</sup> Même après la mort de son père en 1881, il persiste, mais rentre à Arlay en 1883, à trente-et-un ans, dépit et sans un sou. Marie Berthelet s'en plaint à son fils cadet : « Charles a voulu sortir des sentiers battus pour gagner de l'argent. Après la mort de ton pauvre père, il aurait dû rester auprès de moi, l'argent qu'il a dépensé à Paris serait là. »<sup>685</sup> La vie d'artiste reste, en province et à la campagne, tout à fait effrayante. Hélène et sa fille Clémentine Loiseau, au château de la Sauge, s'inquiètent pour Charles Berthelet. Quand il se marie et qu'il renonce, « ces dames qui appréhendaient de le voir monter sur les planches [sont] bien contentes. »<sup>686</sup> Charles Berthelet n'aurait pu exercer son talent à Arlay, il aurait dû s'installer en ville près d'un théâtre. Zénaïde Martin s'interroge : « C'est fort triste d'être mis à la retraite avant l'âge, comme Mr Barbin, l'ex juge de paix à Arbois, qui revient ici. À la campagne, que faire ? »<sup>687</sup> D'autres métiers existent au village, les bourgeois les côtoient mais n'ont ni le besoin, ni l'envie, ni l'idée de s'en rapprocher. Edmond Goblot atteste qu'« il y a une limite au-dessus de laquelle la profession est libérale et bourgeoise, tandis qu'au-dessous elle est populaire. »<sup>688</sup> L'enseignant est une connaissance tout au plus, son niveau de vie n'est pas comparable ni compatible avec la vie bourgeoise au XIX<sup>e</sup> siècle, même à la campagne. On lui concède son instruction, mais les correspondances le mentionnent à peine. Jules Vaudrit, ancien notaire solidaire des compétences intellectuelles de l'instituteur, ira fêter ses trente ans de services : « le père Carrez reçoit la médaille d'argent comme instituteur, ce qui augmente sa retraite [...], le vieux reptile y est allé »<sup>689</sup> écrit Marie Berthelet. Sa retraite sera fixée en 1887 à

---

<sup>681</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>682</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 01 05, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>683</sup> Charle, Christophe, « Des artistes en bourgeoisie », dans Sylvie Aprile, Manuel Charpy, Judith Lyon-Caen (dir.), « La bourgeoisie : mythes, identités et pratiques », Paris, *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* n° 34, 2007/1, p. 71.

<sup>684</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 01 05, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>685</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>686</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 09, *ibid.*

<sup>687</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 02 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>688</sup> Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p.37.

<sup>689</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

1 298 francs, après trente-trois ans de service. Son traitement avoisinait 2 000 francs par an<sup>690</sup>, une somme importante en province mais qui ne le hissait pas au rang des bourgeois. Alfred Bert, malade, doit interrompre son travail de brigadier de gendarmerie à trente-six ans. Sa retraite à Arlay sera de moins de mille francs : « Alfred Bert est revenu en convalescence de trois mois, il est anémié, toujours gelé, il aura une retraite de huit à neuf cents francs »<sup>691</sup>. Les paysans qui accèdent à un minimum d'éducation voient dans la fonction publique locale un débouché possible et une échappatoire à leur destinée de cultivateur en monoactivité : « Crochet voudrait entrer dans la gendarmerie, sa femme voudrait rester à travailler la terre, il devrait bien respecter une pareille rareté. »<sup>692</sup> Louis Crochet cumulera les deux emplois, avec son épouse née Marie Graveleuse, gendarme et paysan, exemple de la pluralité des activités à la campagne, par nécessité ou, dans le cas présent, par choix, analysé par Jean-Luc Mayaud<sup>693</sup>. Les bourgeois ruraux résistent la fonctionnarisation qui signifierait, à leur niveau, de quitter leur campagne pour s'installer en ville.

### 3.3. Femme de métier

Les professions libérales ou militaires mentionnées précédemment ne concernent qu'une seule moitié de la population de la bourgeoisie rurale : les hommes. Une femme ne peut, au XIX<sup>e</sup> siècle, passer un diplôme universitaire et devenir ingénieure, avocate, régisseuse, docteure en médecine. Mais reprenons le cas, fréquent dans les campagnes du XIX<sup>e</sup> siècle et prégnant dans notre étude, d'une bourgeoisie rurale sans autre métier que celui de propriétaire d'une terre dont elle tire ses seuls revenus. L'homme et la femme, dans ce cas-là, n'ont pas de profession. Ils n'auraient donc pas de travail. Est-ce vraiment le ressenti de la femme ? Se sent-elle productive ? Active ?

#### 3.3.1. La paysanne active

Les historiens des élites au XIX<sup>e</sup> siècle sont formels. « On ne conçoit guère, dans les milieux aisés, qu'une femme puisse travailler. »<sup>694</sup> Est-ce vrai à la campagne ? La question ne se pose pas dans le monde paysan que le bourgeois rural fréquente au pas de sa porte. La femme travaille aux côtés de l'homme. Certes l'homme se chargera des tâches qui réclament une force physique. Comme le constate Martine Segalen<sup>695</sup>, les tâches masculines

---

<sup>690</sup> Bulletin des lois n° 1873, décret n° 25374.

<sup>691</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Alfred Bert est un des 7 enfants de Jean-Marie Bert, meunier-mécanicien membre de la Société d'émulation du Jura, fiche prosopographique à son nom rédigée par Marie-France Romand et Bernard Bichon pour le Cths (prosopographie de la France savante). <http://cths.fr/an/savant.php?id=120930>.

<sup>692</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 23, *ibid*.

<sup>693</sup> Mayaud, Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante. France. XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 75.

Voir le portrait de Louis Crochet et de son épouse Marie née Graveleuse dans l'annexe 7 page 761.

<sup>694</sup> Barjot, Dominique, Jean-Pierre Chaline, André Engrevé, *La France au XIX<sup>e</sup> siècle, 1814-1914*, Paris, PUF, 1995, p. 358.

<sup>695</sup> Segalen, Martine, *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1980, p. 105.

consommaient, en l'état de la technique du XIX<sup>e</sup> siècle, une énergie physique considérable. Elle dresse un parallèle entre fatigue physique masculine qui épuise le corps et l'esprit, et le travail incessant de la femme, tout en insistant sur l'interchangeabilité des tâches et la coopération. Martine Segalen estime que même « l'ouverture des femmes sur le monde extérieur au XIX<sup>e</sup> siècle a peut-être été sous-estimée »<sup>696</sup>. La campagne, pour de nombreux travaux des champs et de la vigne, est mixte. Alexandre Grappin, jeune paysan qui écrit à son ami Jules Vaudrit étudiant en droit à Strasbourg, raconte les aventures amoureuses de « mouchoir rouge » : « Elle travaillait pré de moi la sur le soir quand sa mère fut partie. Voila que Jean Claude qui vient vert elle. Il sait assit devant. En à tendent que le monde qui était pré d'eux soit partit. Elle a quitté sont travaille elle a été s'abillé. [...] aussitôt qu'elle a eu fini de metre son abit, il on regardé si personne ne les voye il se sont couché par terre (sic). »<sup>697</sup> C'est la mi-juin, les jeunes cultivatrices et leurs mères sont au champ, sans doute à faucher en famille dans une parcelle exiguë que borde la parcelle voisine, en tenue légère de labeur ; les sexes sont indifférenciés dans le travail paysan à l'extérieur, réparti selon la force physique.

### 3.3.2. Le métier de bourgeoise rurale

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les trois femmes célibataires de la famille Vannier, tantes et sœur de l'avocat et du médecin Vannier, plantent elles-mêmes leurs pommes-de-terre, vont au marché à Bletterans acheter leur vache ou vendre une chèvre, passent au moulin avec des mesures de blé pour le faire moudre, surveillent le chanvre qui pousse dans la cour devant chez elles<sup>698</sup>. Elles pourraient, vu leurs revenus fonciers et les positions de leurs neveux et frères, se permettre de ne pas travailler elles-mêmes la terre mais elles semblent attachées à leurs activités rurales. Après 1860, dans le corpus de correspondances étudié, il semble que les bourgeoises rurales ne participent plus physiquement aux travaux des champs ou du jardin. Elles gardent en revanche, nous le verrons dans le chapitre suivant, une relation fusionnelle avec l'activité agricole sur les terres qu'elles possèdent, qui pourrait, lorsqu'elles sont veuves ou séparées ou encore célibataires, être qualifiée de travail.

Qu'en est-il du travail de la bourgeoise rurale chez elle, à l'intérieur de sa maison ?

Dans les années 1880, dans la famille Abry d'Arcier, les Berthelet père et fils, orgueilleux de leur statut social, prônent volontiers qu'ils sont « propriétaires », et qu'ils ne travaillent pas. Marie Berthelet, femme et mère, à rebours des injonctions requises pour les femmes des milieux aisés, clame, tout au long de sa correspondance ... son « métier de dame » : « Ce soir, je ferai le planton à la cuisine pour activer Adine, ce métier de dame n'est guère agréable. Je dois faire la chose de bonne grâce pour ne pas perdre le peu de mérite qui y est attaché. »<sup>699</sup>

---

<sup>696</sup> Segalen, Martine, *Mari et femme...*, *ibid.*, p. 163.

<sup>697</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, Alexandre Grappin à son ami Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>698</sup> Archives privées de la famille Vannier, trois cahiers de comptes écrits par de nombreux membres de la famille Vannier entre 1770 et 1866.

<sup>699</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 19, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

Marie Berthelet n'est pas dupe. Son travail n'est pas valorisé. D'une part, comme le rappellent Leonore Davidoff et Catherine Hall, les savoir-faire des femmes – la cuisine, la couture ou le soin aux enfants – étaient systématiquement considérés comme des attributs généraux et quasiment naturels de la féminité, et cela bien qu'ils dussent être enseignés aux petites filles par les femmes adultes. »<sup>700</sup> Elle est une femme, donc elle est naturellement encline aux activités ménagères. Et d'autre part ces activités ménagères ne sont pas considérées comme un travail productif, et sont dénuées de toute valeur économique. Joan Scott souligne que le premier recensement en Angleterre, en 1881, exclut les occupations ménagères des femmes des catégories de travail : « la vie domestique et la productivité furent présentées comme antithétiques. Cette reclassification ne reflétait pas tant les changements dans les conditions d'emploi qu'une interprétation sociale de la différence entre les sexes. »<sup>701</sup> Pourtant Marie Berthelet est convaincue qu'elle travaille. Edmond Goblot distingue les deux mots : la profession (bourgeoise) et le métier (artisan). « La langue enregistre cette séparation »<sup>702</sup> analyse-t-il dans *La barrière et le niveau*. Le mot « profession » n'apparaît dans aucune lettre du corpus étudié, alors que « métier » est écrit à douze reprises, une fois par Évariste Maigrot, et onze fois par sa petite-fille Marie Berthelet. Certes, dans la définition classique, la bourgeoisie est protégée de l'ignominie du travail manuel, le métier de l'artisan. C'est une lecture masculine du travail. Le travail de la femme, qui a peu accès au travail intellectuel au XIX<sup>e</sup> siècle, est toujours manuel. « Ne voulant pas me coucher à huit heures, j'ai travaillé un peu »<sup>703</sup>. La bourgeoisie rurale illustre cette antinomie.

Dès l'enfance, la petite fille doit apprendre à manier un ouvrage de couture. Zénaïde Martin rapporte que « Mme Liégeard [née Labbé, fille d'un maître de forges] regrette de n'avoir point été exercée jeune aux ouvrages de couture parce qu'elle pourrait utiliser son temps pour les pauvres. »<sup>704</sup> La couture est omniprésente dans la journée d'une femme. La dame travaille pour ses pauvres, et pour elle-même et sa maison. Une obligation morale l'oblige à passer du temps pour ses œuvres, et suscite l'admiration de ses amies : « Martine [Clémentine est surnommée Martine] Loiseau est incroyablement douée en ouvrages et en bonnes œuvres »<sup>705</sup>. Zénaïde Martin travaille lorsqu'elle en a le temps pour ses pauvres « j'aurai bientôt fini mes raccommodages, il m'en tarde parce que j'ai beaucoup à travailler pour les pauvres »<sup>706</sup> tandis que Marie Berthelet ne mentionne aucun de ses ouvrages destinés aux pauvres. En revanche, elle « raccommode toute la journée. »<sup>707</sup>

Son travail se fait parfois en groupe. Les femmes de la bourgeoisie rurale qui se rendent visites viennent avec leurs ouvrages, parfois se donnent des conseils : « Mme Rix et Mlle Sauvage

---

<sup>700</sup> Davidoff, Leonore, Catherine Hall, *Family Fortunes, Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise 1780-1850*, Paris, La Dispute, coll. « le genre du monde », 2014, p. 46.

<sup>701</sup> Scott, Joan W., « La travailleuse », Geneviève Fraisse, Michèle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident, le XIX<sup>e</sup> siècle*, t. XIV, Paris, Plon, 1991, p. 511.

<sup>702</sup> Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p. 27.

<sup>703</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>704</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1869 02 18, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plainoiseau à Amiens.

<sup>705</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>706</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 11 01, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>707</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

m'ont aidé à raccommo­der une vieille jupe »<sup>708</sup>. La postière Marie Sauvage, Maria Vaudrit comme la comtesse de Grivel, toutes, lorsqu'elles se rendent chez Marie Berthelet, passent « l'après-dî­ner à causer et à travailler »<sup>709</sup>. L'obligation sociale de ces travaux est telle qu'elle gagne jusqu'à la noblesse.<sup>710</sup> Lorsqu'une dame vient sans son ouvrage, l'exception est mentionnée dans une lettre : « La mère Bachod est venue hier et est restée jusqu'à 7h, en m'empêchant de travailler car elle n'avait pas pris son ouvrage. »<sup>711</sup> L'ouvrage permet aux dames de passer de longues heures ensemble, sans forcément bavarder : « Il a fallu faire la conversation à Mme Spitz sans travailler, elle n'avait pas apporté d'ouvrage. »<sup>712</sup>

Le travail de couture peut être aussi réalisé seule : « le temps humide et sombre qui pourtant ne m'empêche pas de travailler »<sup>713</sup>. Il est censé faire passer le temps. Zénaïde Martin s'amuse d'une commande de sa fille : « Tu cherches à me trouver une occupation récréative, je vois cela, ma chère fille, à ton insinuation pour recouvrir en tapisserie ton grand fauteuil. »<sup>714</sup> Alain Corbin voit dans le maniement du fil et de la toile un mode d'attester et d'exorciser tout à la fois l'inutilité du temps féminin<sup>715</sup>. « Depuis sa seconde attaque, la pauvre dame Loiseau ne peut plus travailler », observe Marie Berthelet, « combien ses journées doivent lui paraître longues »<sup>716</sup>. Les travaux d'aiguille sont un moyen de conjurer l'ennui et l'oisiveté considérés comme des facteurs de risques pour les jeunes femmes bourgeoises. Elles doivent croire en leur travail, en être fières. À l'intérieur d'une boîte destinée à son fils unique Charles, Marie de Beaufort lègue un trésor domestique : « J'ai mis six ans à broder, dans ce que j'appelle mes récréations, les carrés de guipure renfermés dans cette boîte. Ils ne peuvent être qu'à mon fils et sont destinés à faire des stores, ou rideaux de salon montés avec des bandes d'étoffe. Ce sera un souvenir de sa pauvre mère. Marie de Robernier de Beaufort. »<sup>717</sup> Marie Berthelet se sent moralement coupable lorsqu'elle avoue à son fils, dans une formule qui doit être la réminiscence d'un manuel éducatif : « j'ai perdu le goût du travail, j'use les heures au lieu de les employer. »<sup>718</sup> Anne Martin-Fugier affirme d'ailleurs que « les raisons d'efficacité pratique sont toujours mêlées de raisons morales, pour que la ménagère se fabrique un emploi du temps et le respecte »<sup>719</sup>.

Bonnie Smith atteste que *les bourgeoises du Nord* « n'ont jamais les mains inoccupées. Elles ne se séparent pratiquement pas de leur ouvrage... On peut se demander pourquoi [la

---

<sup>708</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 20, *ibid.*

<sup>709</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 13, *ibid.*

<sup>710</sup> Charpy, Manuel, *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914*, Thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais, 2010, p. 396.

<sup>711</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>712</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 08, *ibid.*

<sup>713</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 13, *ibid.*

<sup>714</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 10 17, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>715</sup> Corbin, Alain, *Le temps, le désir et l'horreur*, Paris, Aubier, 1991, p. 51.

<sup>716</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 19, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>717</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1885 06 25, note écrite de la main de Marie de Beaufort dont on peut lire la prosopographie p 719.

<sup>718</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>719</sup> Martin-Fugier, Anne, « La maîtresse de maison », dans Jean-Paul Aron (dir.), *Misérable et glorieuse, la femme du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1980, p. 124.

bourgeoise] accomplit une tâche que n'importe laquelle de ses dix servantes aurait pu exécuter à sa place. Dans un sens, elle fait des économies symboliques mais, surtout, elle exprime son attachement à sa condition de femme. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le symbolisme domestique est le seul impératif qui sous-tend ces activités : l'usine et l'atelier produisent des vêtements que les bourgeoises du Nord peuvent facilement s'offrir et la plupart d'entre elles sont aidées par des armées de domestiques. »<sup>720</sup> Le travail que mentionne Marie Berthelet, bourgeoise rurale beaucoup moins fortunée, dans des dizaines de lettres, serait-il juste un passe-temps social, une expression de sa féminité ? Inlassablement, Marie Berthelet coud, reprise, tricote, raccommode. Elle le fait pour son fils militaire, à qui elle tricote toutes les chaussettes avec orgueil : « Je t'envoie la paire de chaussettes que je t'ai tricotée, elles sont très solides et assez jolies, on les croirait en fil. »<sup>721</sup> Tous ses caleçons sont découpés, assemblés, cousus à Arlay et expédiés à Carcassonne, « j'ai enfin trouvé de la toile convenable, on va s'y mettre sans s'arrêter »<sup>722</sup>, ses mouchoirs marqués : « la grosse lettre est longue à broder »<sup>723</sup>, tout comme ses flanelles et ses chemises. Le « on » qui alterne avec le « je » fait penser à un travail collectif avec la domestique. Marie Berthelet travaille également pour elle-même : « j'ai repris des bas »<sup>724</sup>, « je raccommode mes guenilles »<sup>725</sup>, et pour les amis : « je vais demander à Passier l'âge de son fils, si tu veux lui tricoter quelque chose, je suis sûr que ce procédé touchera énormément ces pauvres gens qui sont tout cœur »<sup>726</sup>, demande son fils Charles. Marie Berthelet se sert d'une machine à coudre qu'elle possède depuis seize ans, instrument d'émancipation et d'esclavage tout à la fois : « Hier en attendant le diner je me suis mise à ma machine pour coudre une taie d'oreillers. La courroie a cassé, je l'ai remise en ordre. Ensuite c'était l'aiguille, qui durait depuis l'achat de ma machine en 1868. »<sup>727</sup> Comme l'écrit Manuel Charpy <sup>728</sup>, les travaux d'aiguille témoignent d'une bonne économie domestique, aussi dérisoire soit-elle.

Tout ce travail est chronophage et, loin d'être un seul passe-temps bourgeois, contraint. « Je ne lis plus guère, ma vie se passe en raccommodages ce qui est abrutissant au possible »<sup>729</sup> réalise Marie Berthelet. Son travail domestique ne se résume pas à la couture et se prolonge à la cuisine. Rares sont les témoignages de la présence bourgeoise en cuisine, éloignée par Haussmann dans les immeubles parisiens tout au bout d'un long couloir. Armée de quatre domestiques, comme nous le verrons dans un prochain chapitre, « [son] métier de cuisinière, d'accompagnatrice [lui] prend bien du temps. »<sup>730</sup> D'ailleurs, elle aimerait s'affranchir de son

---

<sup>720</sup> Smith, Bonnie G., *Les bourgeoises du Nord 1850-1914*, Paris, Perrin, 1981, p. 63.

<sup>721</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>722</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 13 13, *ibid.*

<sup>723</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 08, *ibid.*

<sup>724</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 10 31, *ibid.*

<sup>725</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan.

<sup>726</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>727</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>728</sup> Charpy, Manuel, *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914*, Thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais, 2010, p. 396.

<sup>729</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>730</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 29, *ibid.*



travail : « Quand je serai riche, j'aurai une bonne cuisinière et ne mettrai jamais la main à la pâte, c'est tout ce que je déteste le plus. »<sup>731</sup> La bourgeoise rurale participe à la confection des dîners, et pas seulement pour dicter un menu et ordonner les courses. « Je vais à la cuisine pour aider Adine à éplucher les pommes de terre »<sup>732</sup>, écrit Marie Berthelet, ou encore « hier après-dîné, j'ai écosé des pois jusqu'à trois heures »<sup>733</sup>. Ce travail n'est pas secret. Il est parfaitement assimilé par la communauté des dames qui ont le temps de se rendre visite les après-midis. « Comme toujours quand je me mets en cuisine, les visites ont abondé. Mlle Sauvage, Mme Rix et Mme Spitz en visite m'ont demandé la permission de me regarder travailler en cuisine. Pas moyen de refuser, elles ont regardé attentivement comment on farcissait les pieds de cochon, elles étaient contentes d'apprendre. »<sup>734</sup> Marie Berthelet montre à la jeune Antoinette Depierres « comment faire un gâteau de biscuit »<sup>735</sup>, prépare avec sa bru Isabelle née de Lauzière « quinze bouteilles de soupe aux cerises »<sup>736</sup>, grille le café. Elle est tout à fait consciente que ces activités sont contraires à l'image que veut refléter la bourgeoise idéale, transmise par les manuels de savoir-vivre et une vision masculine de la femme enfermée dans son corset, « appareil constricteur, force d'improduction, qui façonne, selon Philippe Perrot, une femme objet érotique et prestigieux »<sup>737</sup>. La réalité, dans la bourgeoisie rurale, est plus terre-à-terre. « La visite de Mme Spitz m'a fait rater mon pâté, on ne peut pas faire la dame et la cuisine en même temps »<sup>738</sup>, raisonne Marie Berthelet. Écartée entre ces deux extrêmes, elle affirme, en choisissant encore une fois le mot « métier » : « Le métier de maitresse de maison n'est pas commode. »<sup>739</sup>

Cuisine, couture, rien de nouveau. Ce modèle achevé de domesticité, comme l'écrit Michelle Perrot, « teinté d'un angélisme que le culte de la Vierge Marie empêche d'être tout à fait victorien, on le retrouve à des degrés divers dans toutes les couches de la bourgeoisie. Il varie selon les niveaux de fortune, mesurée au nombre de domestiques et au statut de l'habitat, les croyances et les systèmes de valeurs. »<sup>740</sup> La situation est paradoxale : aux côtés d'un mari et d'un fils qui ne travaillent pas, la bourgeoise rurale Marie Berthelet, elle, travaille, parfois sans plaisir, et le fait savoir. Madame Louise d'Alq (1840-1901), directrice de revue féminine, vendit dix mille exemplaires de son guide sur l'art de vivre dans les années 1880. Elle avertissait ses lectrices qu'« elle avait été contrainte d'écrire à la suite de « revers de fortune », mais qu'elle en avait fait sa devise : le travail est la clé de l'indépendance »<sup>741</sup>. Marie Berthelet est, chez

---

<sup>731</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 24, *ibid.*

<sup>732</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 12, *ibid.*

<sup>733</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 13, *ibid.*

<sup>734</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 25, *ibid.*

<sup>735</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 07, *ibid.*

<sup>736</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 03, *ibid.*

<sup>737</sup> Perrot, Philippe, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, une histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Complexe, 1984, p. 271.

<sup>738</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>739</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 24, *ibid.*

<sup>740</sup> Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Philippe Ariès, Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 141.

<sup>741</sup> Zeldin, Théodore, *Histoire des passions françaises, 1848-1945, goût et corruption*, Paris, Recherches, 1979, p. 363.

elle, une femme active, indépendante, lucide sur son rôle. Nous verrons plus loin la place et le rôle de l'homme bourgeois rural sans emploi, dans une « société qui valorise à l'extrême le travail productif pour les hommes et le discrédite pour l'autre moitié de ses membres, pour les femmes qui veulent, et qui peuvent, rester femmes »<sup>742</sup> selon les termes de Maurice Crubellier. Anne Martin-Fugier énumère les termes employés pour désigner la femme épouse-mère-maîtresse de maison : « Maîtresse de maison, femme de ménage, femme d'intérieur, ministre de l'intérieur. Elle ne travaille pas pour gagner sa vie, et pourtant sa vie est occupée, et même surchargée. Femme sans profession ? Oui. Femme oisive ? Sûrement pas. »<sup>743</sup>

La bourgeoise rurale est certes sans profession, mais elle a pour métier d'être une femme, non rémunérée, à l'intérieur de sa maison, auquel s'ajoute son rôle à l'extérieur dans la direction d'une exploitation agricole.

---

<sup>742</sup> Crubellier, Maurice, *L'enfance et la jeunesse dans la société française 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1979, p. 277.

<sup>743</sup> Martin-Fugier, Anne, « La maîtresse de maison », dans Jean-Paul Aron (dir.), *Misérable et glorieuse, la femme du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1980, p. 118

Maurice Agulhon constatait que « vers 1850 comme sous l’Ancien Régime, le médecin, le notaire, l’avocat ou nos propriétaires oisifs, constituaient bien le même milieu, les mêmes familles, le même type de culture et de fortune. »<sup>744</sup> Au village, ces états sont les seules options possibles pour le bourgeois rural qui y vit tout au long de l’année, et se prolongent jusque dans les années 1880. Dans chaque famille, sans doute à cause de l’étroitesse des choix envisagés et des possibilités, les schémas se reproduisent de génération en génération : tel père, tel fils. Les Vannier sont régisseurs de père en fils aîné et en gendre, pendant soixante-cinq ans de 1827 à 1892. L’étude notariale Vaudrit père et fils se maintient à Arlay pendant cinquante-cinq ans, de 1820 à 1875. On pourrait ajouter : telle mère, telle fille. La famille Abry d’Arcier, quant à elle, donne l’exemple des propriétaires oisifs. Est-ce vraiment un choix ? Aux marges de la noblesse, évoluant peu tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, cette classe sociale mise encore sur ses relations, son entregent, et laisse peu de place à la méritocratie triomphante sous la III<sup>ème</sup> République. Dans sa préface au livre de Félix Ponteil sur *Les classes bourgeoises et l’avènement de la démocratie*, Adeline Daumard relève que la profession revêt alors un rôle nouveau dans la société « et c’est là un trait caractéristique sur lequel Félix Ponteil insiste à juste titre. Alors qu’elle avait longtemps été en rapports étroits avec les privilèges de la naissance et le rang de la famille, la profession est devenue au XIX<sup>e</sup> siècle une fonction et un attribut de la personne... L’individualisme fut un élément moteur de l’histoire des classes bourgeoises et d’une époque où chacun devait s’imposer par son « intelligence » et sa « valeur » personnelles. »<sup>745</sup> Les bourgeois ruraux du corpus étudié ne sont dénués ni de talent ni d’intelligence, mais ils n’ont pas à l’imposer par le biais de leur travail pour appartenir à la classe bourgeoise. Leur histoire se lit moins par individu que dans un contexte familial, sur un temps long et sur plusieurs générations. La famille se transmet les charges, les emplois, dans une logique qui rappelle fortement l’Ancien Régime. Certains propriétaires restent oisifs, jusqu’à ce que l’effondrement de la rente de la terre, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ne les remette en question.

---

<sup>744</sup> Agulhon, Maurice, « Les classes sociales », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 91.

<sup>745</sup> Daumard, Adeline, préface, dans Félix Ponteil, *Les classes bourgeoises et l’avènement de la démocratie 1815-1914*, Paris, Albin Michel, 1989, p. IV.

## Conclusion de la première partie

La méthodologie appliquée à l'ensemble de cette étude, fondée sur l'examen des correspondances écrites par les bourgeois ruraux au XIX<sup>e</sup> siècle, n'exclut pas, bien au contraire, l'apport essentiel des sources publiques en matière d'évaluation des fortunes, des revenus, des biens immobiliers et des transactions financières. L'administration française, au plus près de son système d'imposition, a su laisser de nombreuses traces qui sont autant de pistes que le chercheur doit prendre en compte dans sa tentative d'attribuer à la bourgeoisie rurale des critères quantitatifs. La lecture attentive des courriers apporte cependant un nouvel éclairage. Aucun bourgeois rural au XIX<sup>e</sup> siècle ne se serait imputé à lui-même le nom de « bourgeois » ou son qualificatif « rural ». Seule sa position dans la société prévaut, à la fois fluctuante et subtile. Les familles de la bourgeoisie rurale se positionnent aussi l'une envers l'autre avec d'infinies nuances, et celles d'Arlay auraient probablement été bien étonnées qu'un travail les regroupe dans une même entité collective. Elles possèdent pourtant de nombreux points communs à commencer par l'aisance qui les distingue radicalement des autres habitants de leurs villages et par leur intérêt pour la rentabilité de la terre. Le crédit, au moyen d'une structure compliquée de dettes et d'emprunts ricochant à chaque génération, fait partie de leur quotidien. Lors de périodes économiques tendues, lorsque les revenus sont en baisse, les familles bourgeoises des villages tiennent à préserver leur réputation. Elles jouent alors avec aplomb la comédie de leur condition devant leur « public » - terme consacré aux gentils -, tout en se contraignant par des économies parcimonieuses. Entre bourgeois à la campagne, l'argent est un sujet abordé sans ambages ni interdits. L'important est de tenir son rang, de ne pas déchoir. Quant à gagner de l'argent en travaillant, une référence pour la bourgeoisie urbaine au XIX<sup>e</sup> siècle, les choix des professions bourgeoises au village sont limités. Les propriétaires se contentaient d'hériter de leurs parents – au sens large – d'une terre censée leur rapporter un revenu et, après la crise foncière, appréhendent mal que la rente de la terre puisse s'effondrer et qu'ils soient tenus de travailler. Leurs épouses, leurs mères, en revanche, écrivent volontiers qu'être une femme bourgeoise, c'est avoir un métier qu'elles exercent manuellement avec conscience au sein de la maison. Le paradoxe de l'homme propriétaire de sexe masculin qui n'exerce pas de profession et de la femme bourgeoise active dans son métier journalier contrecarre les stéréotypes des rôles assignés aux hommes et aux femmes bourgeois au XIX<sup>e</sup> siècle, qui voudraient que l'homme se réalise par son travail et que la femme échappe à tout travail par son statut de bourgeoise. Est-ce une singularité du bourgeois rural propriétaire ? Ce phénomène pourrait, en ville, s'appliquer aux hommes bourgeois rentiers ; en ce qui concerne les femmes de la bourgeoisie urbaine, elles exercent elles-aussi assurément le même « métier » que les bourgeoises rurales.



## Deuxième partie : En prise avec la ruralité

Comme le rappelle Roger Charrier dans *Au bord de la falaise*<sup>746</sup>, pour la géographie humaine de l'école de Vidal de La Blache, la région constitue le seul espace légitime où concevoir l'articulation entre les sollicitations du milieu naturel et l'action volontaire des groupes humains. Dès la création des *Annales de Géographie*<sup>747</sup> en 1891, Paul Vidal de la Blache apprend à observer l'échelle d'un territoire et à identifier les interactions entre le milieu physique et l'action passée ou présente des hommes. Ainsi l'histoire sociale peut-elle être abordée sous l'égide de la géographie, en particulier lorsque le sujet est enclos dans un périmètre géographique déterminé et circonscrit comme le vignoble du Jura. En quoi la situation géographique a-t-elle une conséquence sur les phénomènes sociaux et impacte-t-elle la bourgeoisie locale ? À partir des correspondances des bourgeois ruraux du vignoble jurassien au XIX<sup>e</sup> siècle, le chercheur a pu explorer plusieurs directions : d'une part le terroir, sa culture, sa production, l'importance de la vigne, la localisation dans une région particulière représentent un mode de lecture déterminant pour cette étude - l'enracinement local, l'unité topographique aident à comprendre les organisations sociales - ; d'autre part, c'est aussi par la ruralité même, le fait d'habiter à la campagne dans un environnement en contact permanent avec la nature que se définit le bourgeois rural. Les connections entre les conditions géographiques et les faits observés dépassent la description régionale. Le bourgeois étudié dans cette thèse est en prise avec la ruralité et, bien qu'il cherche à la dominer, est parfois sous son emprise. Dans son contexte agreste, le bourgeois rural est confronté à une réalité qui influence son comportement et requiert son adaptation. Sa proximité avec les composants de la ferme, la violence tant physique que sensorielle qui émane d'une nature polymorphe avec laquelle il vit, sa perception même de cette nature omniprésente et son désir d'en échapper sont autant de pistes qui seront abordées et qui offrent autant de caractéristiques de la bourgeoisie rurale. En reprenant les théories du disciple vidalien Maximilien dit Max. Sorre dans les *Rencontres de la géographie et de la sociologie*<sup>748</sup>, Roger Charrier affirme que « la définition d'un cadre d'étude restreint n'est [dans Sorre] nullement contradictoire avec la généralisation des constats qu'elle permet : au contraire, elle en est la condition même. »<sup>749</sup> Le travail d'histoire social effectué dans un cadre limité sur le bourgeois du vignoble du Jura au XIX<sup>e</sup> siècle permet d'appréhender le quotidien du bourgeois rural en France au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>746</sup>Charrier, Roger, *Au bord de la falaise, l'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 218.

<sup>747</sup>Vidal de La Blache, Paul, et Marcel Dubois (dir.), *Annales de géographie*, Paris, Armand Colin, 1891. Revue bimensuelle puis annuelle.

<sup>748</sup>Sorre, Max., *Rencontres de la géographie et de la sociologie*, Paris, Marcel Rivière, 1957, 213 p.

<sup>749</sup>Charrier, Roger, *Au bord de la falaise*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 226.

## 1. La propriété terrienne

Dans *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie*, Félix Ponteil énonce qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, « le morcellement des biens d'Église et des biens nobles fortifie la paysannerie et forge la classe bourgeoise rurale, donne des assises terriennes aux bourgeois, grands et petits, pour qui la terre était le fondement de la force sociale, de la dignité. »<sup>750</sup> Quelle relation physique, mentale et économique le bourgeois rural peut-il avoir avec la terre qu'il possède, lorsqu'il vit sur sa propriété ? Comment vit-il, au jour le jour, les activités agricoles qui l'entourent, et qui sont censées lui procurer le revenu sur lequel il va vivre ? Comment gère-t-il son bien foncier et quel revenu en tire-t-il ?

---

<sup>750</sup> Ponteil, Félix, *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie 1815-1914*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 64.

## 1.1. Culture de la terre

« Si c'est une perte pour eux, c'en est aussi une pour nous »<sup>751</sup>

Champ lexical : établissement d'agriculture, essai, embouche, abondance effrayante, valeurs, faucheurs, faneuses, amertume, fruitière, fumier chaud, les fermiers mes prédécesseurs, la présence d'un maître.

Le propriétaire de la terre jouit à la campagne d'un prestige absolu. Forme traditionnelle de notabilité, la propriété est une source séculairement reconnue de richesse, comme l'a montré la première partie de cette étude, richesse que reflète le nombre de documents ayant trait à l'acquisition de parcelles et à leur mise en valeur conservés dans les archives familiales. Que fait le bourgeois rural de ses hectares de terres ? Comment les gère-t-il dans le vignoble jurassien ? Quelle proximité a-t-il avec les biens de la nature qu'il récolte ou fait récolter ? Comment s'implique-t-il dans la production agricole ? C'est à ces questions que ce chapitre est consacré. La commune d'Arlay se trouve au cœur du « bon pays » franc-comtois. Elle n'a pas la spécificité d'un grenier à blé comme en Haute-Saône, ou des pâturages du Haut-Jura, des forêts de résineux de la montagne qui approvisionnent en combustibles les maîtres de forge et les chantiers navals, ou de la géographie caractéristique des reculées entourées de hauts escarpements calcaires, si bien immortalisées dans la peinture de Gustave Courbet<sup>752</sup>. Au pied de la première colline dominant la plaine de la Bresse, Arlay, traversée par une rivière riche en truites et en écrevisses, se vante au XIX<sup>e</sup> siècle de concentrer toutes les richesses agricoles du Jura complétées par un vignoble de renom. « La terre, physiquement, est la première de toutes les archives »<sup>753</sup>, rappelle Armand Frémont et les habitants d'Arlay, qu'ils soient paysans ou bourgeois, connaissent chaque repli de leur terroir, chaque lieu-dit au nom tangible ou mystérieux.

---

<sup>751</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>752</sup> Mayaud, Jean-Luc, « Courbet à découvert », dans Jean-Jacques Fernier, Jean-Luc Mayaud, Patrick Le Nouëne, *Courbet et Ornans*, Paris, Herscher, 1979, p. 81.

<sup>753</sup> Frémont, Armand, « La terre », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. 3, *Les France*, vol. 2, *Traditions*, Paris, Gallimard, 1992, p. 33.



### 1.1.1. Le cadastre

Marc Bloch qualifiait le plan cadastral « d'image la plus immédiatement sensible de réalités sociales profondes »<sup>754</sup>, assertion parfaitement fondée dans une commune rurale. Le cadastre d'Arlay<sup>755</sup> a été exécuté en 1811. Sa surface est de 1410 hectares que possèdent 590 propriétaires, dont 107 forains. Quelle est l'emprise de la propriété bourgeoise sur le sol, à Arlay ?

La commune d'Arlay possède en propre 470 hectares, soit au total un tiers des ressources. Les routes, les constructions et les édifices publics représentent 71 hectares. À la fin des années 1820, le prince d'Arenberg possède 43 hectares, il est le plus grand propriétaire privé de la commune. Il reste 826 hectares divisibles en 588 propriétaires. Quatre familles résidentes à Arlay détiennent 148 hectares de ce territoire exploitable. Les biens des Abry d'Arcier et des Vannier se montent à 41 hectares chacun, ceux des Verguet du domaine de Proby à 37 hectares, et ceux de Bachod, résidant à Lons-le-Saunier et propriétaires à Juhans, toujours sur la commune d'Arlay, à 19 hectares. Trois autres notables sont également propriétaires de plus de dix hectares dans la commune : le juge lédonien André Bobilier<sup>756</sup>, 15 hectares, le maire de Ruffey Philibert Thiboudet, 13 hectares, le rentier Étienne-Henry Bonvent, 12 hectares. Un quart du terroir, près de deux cents hectares sur 826, relève de la gestion bourgeoise de sept familles. Les autres 581 propriétaires se divisent 628 hectares, soit à peine plus d'un hectare par propriétaire, la petite propriété étant le modèle dominant dans le Jura. Si cette emprise bourgeoise et nobiliaire sur la structure agraire à Arlay est importante, elle est cependant moins prégnante que dans la moyenne du département du Jura. Jean BreLOT estimait que vers 1840, seulement « un tiers du sol environ appartenait aux paysans eux-mêmes, le reste étant la propriété des collectivités (État et communes) et des quelque 12 000 bourgeois qui vivaient à la ville de leurs revenus. »<sup>757</sup>

Le cadastre, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, fait apparaître à Arlay un territoire profondément parcellisé. Les 1410 hectares de territoire sont divisés en 3801 parcelles, dont la superficie moyenne n'est que de 37 ares, ce qui correspond à la moyenne départementale qui est de 36 ares en 1866<sup>758</sup>. Les patrimoines fonciers bourgeois n'échappent pas à la règle. Les 41 hectares de Bonaventure Abry d'Arcier et Évariste Maigrot sont fractionnés en 95 parcelles, ceux des Vannier en 108. Une des terres cultivées des Vannier, située au Noyer Fourchier dans la plaine

---

<sup>754</sup> Bloch, Marc, *Les plans parcellaires*, Annales d'Histoire économique et sociale, vol. I, 1929, p. 62.

<sup>755</sup> ADJ, 5E 201/82 et 83, Matrices cadastrales d'Arlay, 1815 à 1865.

<sup>756</sup> André Bobilier, (1753-1831), magistrat, est signalé sur la liste des notables du département de l'an IX - ADJ M3922, 64 ans, vivant à Lons-le-Saunier, marié, trois enfants, et sa fortune personnelle est estimée à 45 000 francs. Sa veuve vend en partie au prince Pierre d'Arenberg le domaine à Arlay incluant la maison du Bourg en 1832. Leur fils Joseph Bobilier, ancien officier de cavalerie, est électeur censitaire dans le canton de Lons-le-Saunier en 1846 pour 226,18 francs. Leur autre fils Étienne Bobilier est professeur de mathématiques, fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle BreLOT pour le Cths (prosopographie de la France savante). <http://cths.fr/an/savant.php?id=123378>.

<sup>757</sup> BreLOT, Jean, *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1953, p. 62.

<sup>758</sup> BreLOT, Jean, *Enquête ...*, *ibid.*, p. 63.

en direction de Ruffey, mesure, selon un bornage effectué le 18 décembre 1817<sup>759</sup>, 535,6 mètres de long sur ... 6,40 mètres de large d'un côté et 7,50 mètres de l'autre. « Le spectacle de ces longues et étroites lanières où les couleurs changeantes du blé, du maïs, des betteraves et des pommes de terre souligne l'extraordinaire division du sol et la dispersion du travail »<sup>760</sup>, écrit Michel Laferrère pour décrire la plaine d'Arlay avant le remembrement des années 1970.

Tableau 3 : plan cadastré des propriétés Vannier vers 1900.

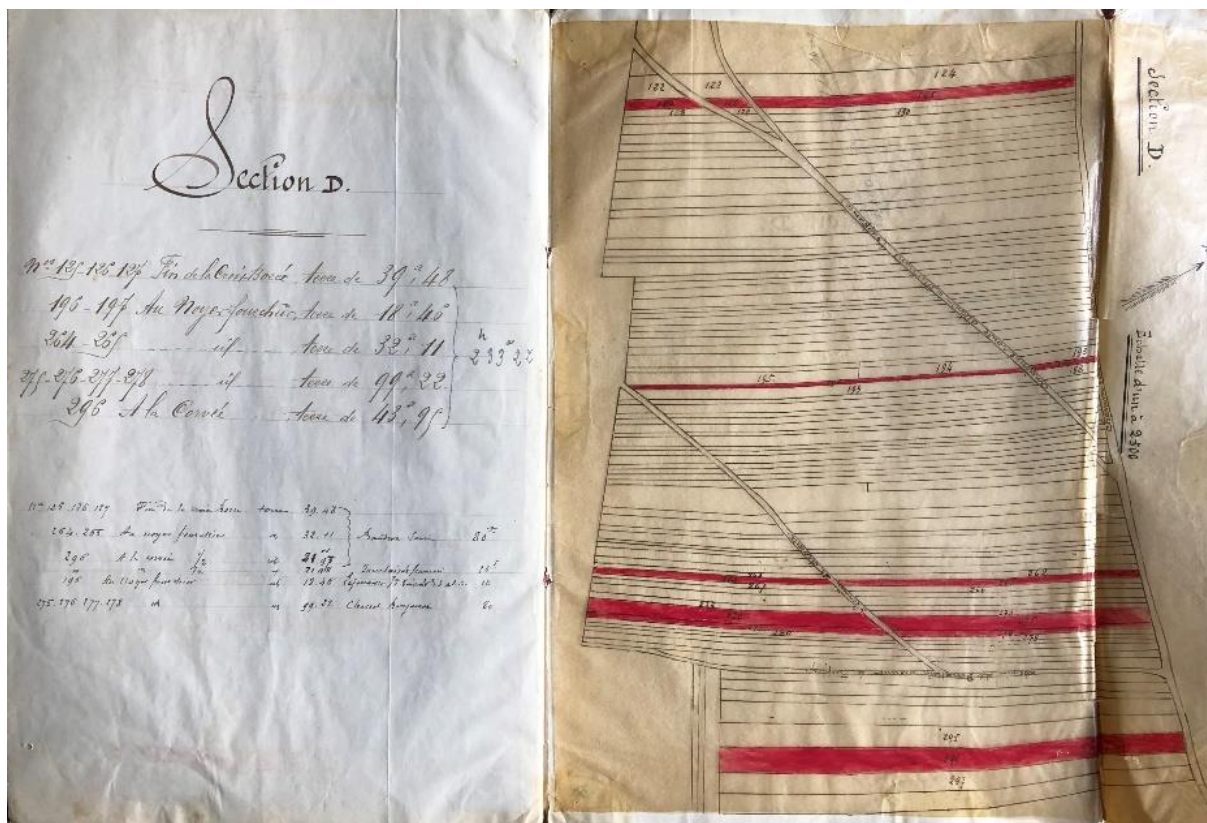
Cahier dessiné à l'encre, 20x30 cm. Archives de la famille Vannier.



..  
7

<sup>760</sup> Laferrère, Michel, « Quelques aspects de la vie rurale d'Arlay », dans *Revue de géographie de Lyon*, Allix, André (dir.), vol. XXVIII, Lyon, Davout, 1953, p. 192.

Tableau 4 : plan cadastré des propriétés Vannier vers 1900, détail.  
Cinq parcelles : « Fin de la Croix Borée », « Au Noyer fourchier », « A la Corvée ». Cahier dessiné à l'encre, 45x30 cm. Archives de la famille Vannier.



La superficie moyenne des parcelles est identique que le propriétaire soit paysan ou bourgeois. En revanche, le foncier bourgeois se caractérise par la propriété de quelques parcelles, rares dans le paysage rural, dont la superficie fait plus d'un hectare. Le pré du moulin des Vannier mesure 1,68 hectare, le pré de la Barre des Abry d'Arcier, de l'autre côté de la rivière Seille, 4,68 hectares d'un seul tenant, lesquels possèdent aussi une terre de 3,01 hectares en Corvée et une autre de 4,74 aux Enseignes, ainsi que deux vignes d'1,05 hectare au mont de Chase et d'1,95 hectare en Treize Vents.

Selon leur valeur respective, les terres, dans chaque commune, sont estimées et classées pour obtenir une plus juste répartition de l'impôt... Dans le département du Jura, les terres arables de la plus grande valeur, d'après l'estimation qui a suivi le cadastre parcellaire, sont situées à Moirons et à Arbois où les propriétaires dans ces communes sont redevables de 17 francs d'imposition par hectare. À Arlay, l'impôt foncier est fixé à 13,72 francs. Il est de 11,76 francs à Ruffey, commune pourtant voisine. Dans la montagne, l'impôt du meilleur fonds atteint à peine 7 francs<sup>761</sup>. L'impôt foncier est calculé selon la nature du bien foncier et ce qu'il devrait pouvoir rapporter en revenus. C'est le pré, en 1815 qui est censé rapporter le plus d'argent au

<sup>761</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 391.

propriétaire. Selon son classement, de 1 à 3, en fonction de sa position géographique, de son irrigation, de la qualité de sa terre, le fisc a fixé son rendement à l'hectare de 150 à 63 francs. Le jardin potager arrive en deuxième position, les légumes vendus produisent entre 130 et 93 francs. Vient ensuite le verger, de 127 à 27 francs de revenus, puis la vigne, en quatrième position, bien après le pré, qui peut rapporter entre 110 et 22 francs par hectare selon sa classe d'une à cinq. Les terres sont également divisées en cinq classes et, en cinquième position, assurent selon l'impôt un revenu allant de 93 francs à 14 francs. En 1882, le pré est toujours autant valorisé surtout le long des rivières, car l'eau les fertilise à l'aide de nombreux canaux d'irrigation : les prairies du vignoble « sont bien les plus belles et les plus riches du département. »<sup>762</sup> Adèle Vannier devra déboursier 6 500 francs pour racheter<sup>763</sup> la part de ses neveux Henry et Amélie Vannier, 78 ares de pré, et réunir les deux moitiés du pré du Moulin, orgueil de la famille Vannier depuis son achat comme bien national en 1795. Posséder un pré de bonne qualité et d'une grande superficie est, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, un apanage bourgeois, presque un symbole : Adèle Vannier, devenue milliardaire, le paye au moins trois fois sa valeur réelle. Jean-Luc Mayaud rappelle que la spécialisation pastorale et fromagère, attestée sur les plateaux du Haut-Doubs et du Haut-Jura depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, devient conquérante au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à atteindre le bas-pays : « Le développement des voies de communication qui rend moins nécessaire les cultures céréalières, et la progression des superficies en herbe modifient les paysages et marquent le triomphe de la Franche-Comté verte. »<sup>764</sup>

### 1.1.2. Les stratégies bourgeoises

Peut-on déceler à travers l'étude du cadastre et des archives privées du corpus de cette étude une stratégie bourgeoise vis-à-vis de son bien foncier ?

#### 1.1.2.a. Expériences agricoles

Le prince Pierre d'Arenberg réalise 238 transactions en Franche-Comté de 1820 à 1875 et ajoute à ses propriétés 156 hectares. À Arlay, la famille d'Arenberg passe en cent ans de 43 hectares en 1820 à 72 hectares et le vignoble d'Arlay voit sa superficie tripler ; elle est portée à 39 hectares<sup>765</sup>. Les historiens ont analysé le capitalisme foncier de certains grands et moyens propriétaires qui s'intéressent au progrès agricole. Patrick de Gmeline rappelle que les membres du « Cercle agricole » fondé sous Louis-Philippe sont des propriétaires terriens, de l'aristocratie parisienne aux gentilshommes de province : « Élités ouvertes, car, à l'Agricole, la

---

<sup>762</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 408.

<sup>763</sup> ADJ, 4E 12939, Acte reçu Chavant, notaire à Arlay, 12 mars 1882.

<sup>764</sup> Mayaud, Jean-Luc, « Courbet à découvert », dans Jean-Jacques Fernier, Jean-Luc Mayaud, Patrick Le Nouène, *Courbet et Ornans*, Paris, Herscher, 1979, p. 81.

<sup>765</sup> BreLOT, Claude-Isabelle, « Pierre d'Alcantara-Charles-Marie, prince d'Arenberg (1790-1877) : un fondateur en butte aux aléas de son temps », dans Claude-Isabelle BreLOT et Bertrand Goujon (dir.), *La Maison d'Arenberg en France*, t. 1, Enghien, Fondation d'Arenberg, 2018, p. 124 et 126.

naissance n'est rien si elle ne s'appuie pas sur des compétences (journalistes, scientifiques, économistes...) »<sup>766</sup>. La propriété foncière n'est pas incompatible avec la croissance économique, et jusque dans les années 1880, on ne saurait opposer une fausse inertie de la propriété au dynamisme de la richesse mobilière et de l'entreprise. La bourgeoisie industrielle et la propriété foncière sont d'ailleurs souvent en osmose. Les familles bourgeoises d'Arlay, malgré les ventes nécessaires des années 1830 pour faire face aux dettes dans la famille Abry d'Arcier, maintiennent leur patrimoine foncier sans jamais l'augmenter. Participent-ils à cette « agromanie » illustrée par Homais dans *Madame Bovary* ? Font-ils des études d'agronomie, comme le nouveau régisseur pour lequel Étienne Bertin, dans *La vie d'un simple*, travaille, qui « avait fait des études dans une école d'agriculture »<sup>767</sup> et qui renouvelle tout le cheptel, sans succès ? Lors de l'inventaire<sup>768</sup> réalisé au décès de François Berthelet dans ses terres de Gigny au sud du département du Jura, le 24 avril 1835, le lot 18 fait mention des « livraisons actuellement parues de la Maison rustique du XIX<sup>e</sup> siècle », prisées dix francs avec d'autres ouvrages, nom d'une série de quatre tomes d'une « encyclopédie pratique » dédiée à l'agriculture et à la vie de la ferme, qui rencontra un grand succès national. Évariste Maigrot, dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, rénove entièrement le domaine de son beau-père Abry d'Arcier à Arlay. « Maigrot a mis tout en mouvement dans la maison, fruitière, charrues, mûrs de clôture, redressement du lit de la rivière, réparation de vignes, défrichement de prés, prairie artificielle, acquisition de bétail »<sup>769</sup> écrit Bonaventure Abry d'Arcier à sa cousine veuve Breney. Lorsque Jousserandot demande le 8 juin 1822 le remboursement d'une dette parce qu'il vient de perdre son frère, et qu'il a été « obligé de faire des dépenses extraordinaires », Abry d'Arcier lui répond qu'il ne pourra pas avant un an, le 1er juillet 1823, « car mon gendre a fait un établissement d'agriculture qui a coûté plus que je ne le pensais »<sup>770</sup>. Maigrot aurait, selon le docteur Guyétant dans son *Essai sur l'état actuel de l'agriculture dans le Jura*, « fait venir à ses frais des taureaux de race suisse, pour régénérer le bétail de sa commune où il a établi une fruitière d'association. [...] Il cultive, avec de grands avantages, la betterave champêtre, le pavot, le trèfle, la luzerne et le sainfoin, dirige en personne les diverses opérations aratoires, entretient parfaitement ses prairies »<sup>771</sup>. Il est membre de la Société d'émulation du Jura pendant trente ans, à partir de 1824, dans la section « agriculture ». Son secrétaire le docteur Guyétant, invite le prince Pierre d'Arenberg à la séance du 17 novembre 1829 qui va permettre de « décerner des médailles d'encouragement à quelques agriculteurs qui se sont livrés à d'heureuses innovations »<sup>772</sup>. Associations privées animées par les notables

---

<sup>766</sup> Gmeline, Patrick de, « Le nouveau cercle de l'Union ou 175 ans d'élites sociétales », Jean-Pierre Chaline (dir.), *Élites et sociabilité en France*, actes du colloque, Paris, Perrin, 2003, p. 45.

<sup>767</sup> Guillaumin, Émile, *La vie d'un simple*, Paris, Nelson, 1958, p. 225.

<sup>768</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1835 04 24, grosse de l'inventaire reçu M<sup>e</sup> Jeunet à Lons-le-Saunier.

<sup>769</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1819 04 13, brouillon, Abry d'Arcier à la veuve Breney, d'Arlay.

<sup>770</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1822 06 08, lettre et brouillon de réponse, Jousserandot à Abry d'Arcier, Macornay à Arlay.

<sup>771</sup> Guyétant, Sébastien, *Essai sur l'état actuel de l'agriculture dans le Jura*, Lons-le-Saunier, Gauthier, 1822, p. 338.

<sup>772</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1829 11 12, dr Guyétant au prince d'Arenberg, Lons-le-Saunier à Arlay. Le docteur Sébastien Guyétant, membre de la Société d'émulation du Jura, fait l'objet d'une fiche prosopographique

ruraux, les comices prennent leur essor à partir de 1836 et organisent des concours auxquels participent les paysans. Les ressources proviennent des cotisations des membres et de subventions. Henry Vannier assiste aux comices de Dole en 1884 et les raconte<sup>773</sup> à son retour à ses amis Berthelet. Les comices et les concours départementaux et régionaux sont autant d'occasions d'exercer une pédagogie de l'exemple en direction des spectateurs<sup>774</sup> et des amateurs. À Arlay, le prince d'Arenberg est intéressé, en tant que chef d'entreprise de ses propriétés foncières, aux performances et aux tentatives qui résulteraient d'un meilleur rendement agricole. Il obéit à une logique économique de marché. Ses vastes propriétés en Europe lui permettent de comparer les expériences, et son régisseur Antoine Vannier est chargé de les réaliser dans le Jura : « Je fais remettre à la diligence des graines de légumes de Bruxelles. Celles de maïs viennent d'Amérique, il faudra les semer l'an prochain. »<sup>775</sup> Antoine Vannier, en complément du traditionnel fumier, achète dès 1850<sup>776</sup> des engrais à un fabricant de Châlons-sur-Saône. Son fils Henry, toujours pour le compte de la famille d'Arenberg achète pour 147,60 francs d'engrais chimiques en 1890<sup>777</sup>, un mélange de kainite et de sulfate de fer. Antoine Vannier procure au prince Pierre, à sa demande, de quoi semer à Menetou : « Je vais m'occuper de trouver la graine d'esparcette [sainfoin] que votre Altesse désire pour Menetou. » Les expériences agricoles dépassent largement le cadre rural d'Arlay grâce à l'emprise foncière européenne de la famille Arenberg. Ces expérimentations agricoles sont imitées par les bourgeois d'Arlay. En avril 1884, Henry Vannier, régisseur après son père du prince Auguste d'Arenberg, se lance, en accord avec son employeur dans une expérience nouvelle : engraisser des bœufs à l'embouche en les laissant dans un pré. C'est un concept totalement inédit à Arlay où les bœufs sont des animaux de trait, utiles justement surtout en début de printemps pour les labours, pour ne devenir de la viande qu'à la réforme. Madame Berthelet observe cette nouveauté, et réfléchit à l'imiter : « Henry Vannier a mis ses bœufs en embouche, il en parle très bien. Si la chose réussit, notre pré de la Barre prendra beaucoup de valeur »<sup>778</sup>. Le pré de la Barre est d'un seul tenant, entièrement plat et parfaitement irrigué. Son foin est un des meilleurs d'Arlay. C'est là surtout sa taille qui représente un avantage unique. Seuls le prince d'Arenberg et les Vannier possèdent des prés d'une superficie suffisante pour imaginer l'embouche de bœufs. Aucun paysan d'Arlay ne pourrait se le permettre, la petite taille de chaque parcelle étant un obstacle à toute modernisation. Fin mai, Marie Berthelet a toujours bien en tête de réaliser elle aussi cette expérience, sans sacrifier le pré de la Barre : « On fauche le verger, quand le regain aura un peu poussé, on y mettra toutes nos bêtes, ce sera un essai d'embouche. »<sup>779</sup> Début juillet, elle n'y croit plus, les messages d'Henry Vannier sont contradictoires : « Henry retire ses bêtes de l'embouche, elles crèvent

---

à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=114666>.

<sup>773</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>774</sup> *Mayaud, Jean-Luc, La petite exploitation rurale triomphante. France. XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 102.

<sup>775</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1834 06 12, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

<sup>776</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1850 05 08, Antoine Vannier à Blanc, Arlay à Châlons-sur-Saône.

<sup>777</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1890 12 01, comptes de régie 1880-1890 d'Henry Vannier.

<sup>778</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>779</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 27, *ibid*.

de faim, il voudrait notre pré de la Barre »<sup>780</sup> mais fin juillet, le régisseur du prince d'Arenberg triomphe, après quatre mois d'essais. « Henry Vannier a gagné neuf cents francs en vendant à la foire ses bœufs d'embouche. Peut-être pourrions-nous commencer nous-même au pré de la Barre avec une vingtaine de bœufs. »<sup>781</sup> Ces expériences, typiques de l'amélioration du cheptel, ne concernent pas seulement les bœufs gras. La vache, dans le Jura, double presque de taille de 350 à 600 kg entre 1852 et 1949. Elle produisait 1 500 litres de lait par tête en 1852, et 2 700 en 1949<sup>782</sup>.

D'ailleurs le comte de Grivel, propriétaire du château de La Muyre voisin, à Domblans, n'hésite pas à parler de la production du lait de ses vaches à Charles Berthelet, et des ruses qu'il emploie : Marie Berthelet relate à son fils cadet qu'il « a conseillé à Charles de ne pas mettre à la fruitière, que vu la quantité de nos vaches nous y perdons beaucoup. Le lait gras pèse beaucoup moins que l'autre, comme on mesure au poids, nous perdons au moins deux litres sur huit. J'aurais meilleur temps de faire du beurre et de vendre le lait écrémé. »<sup>783</sup> À Arlay, les bourgeois profitent des nouveautés agricoles expérimentées par les d'Arenberg et écoutent les conseils de la noblesse locale.

#### 1.1.2.b. La spéculation

La bourgeoisie d'Arlay possède de vastes espaces de stockage. Elle vit moins au jour le jour que les petits paysans qui l'entourent et peut se permettre une stratégie de vente de ses produits agricoles en fonction d'une fluctuation forte des prix selon les mois et les années. Jusqu'aux années 1860, le marché fonctionne à circuit fermé, les ventes et les achats sont locaux. Le nombre de foires et de marchés ne cesse d'augmenter. En 1830, Arlay manque de ressources. Le maire relève que « la situation, par rapport aux subsistances en général de la présente année, est d'un quart en moins qu'il n'en faudrait pour la consommation. On pense qu'il serait difficile de trouver dans cette commune des personnes qui aient des grains à vendre ». Il ajoute cependant : « Mais nous sommes entourés de marchés pour y subvenir. »<sup>784</sup> Jean Brelot comptabilise quarante-deux foires dans le Jura pour le seul mois de juin 1859<sup>785</sup>. Les cours varient en fonction des récoltes, et peuvent passer du simple au double. « Depuis 1797, dit Richard Pyot, les années d'abondance qui donnèrent les denrées céréales à meilleur marché furent 1799, 1809, 1822 et 1834, le froment coûta seulement autour de 15 francs l'hectolitre. Les années de disette furent 1812, 1816, 1817 où le froment se vendit 33, 32 et 26 francs l'hectolitre. Le terme moyen fut régulièrement de 21 francs l'hectolitre de blé marchand. »<sup>786</sup> L'instabilité des prix déstabilise la classe inférieure et la contraint dans un

---

<sup>780</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 05, *ibid.*

<sup>781</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 31, *ibid.*

<sup>782</sup> Brelot, Jean, *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1953, p. 77.

<sup>783</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>784</sup> ADJ, 5E 201/68, 1830 11 06, registres de délibérations du conseil municipal, Arlay.

<sup>785</sup> Brelot, Jean, *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1953, p. 80.

<sup>786</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 505.

sentiment d'insécurité. Le prince Pierre d'Arenberg fait écho à son régisseur Antoine Vannier lorsqu'il évoque les inondations et la crue de la Seille à Arlay en octobre 1841. Il énumère la « perte des blés ensemencés, l'enlèvement des engrais dans les champs et même d'une partie du sol dans certaines localités, malheur d'autant plus grand qu'il pèse sur la classe pauvre. »<sup>787</sup> En février 1847, « L'hectolitre de blé à 45 francs [trois fois plus qu'en 1834] est un prix énorme. La misère sera encore bien plus grande quand les provisions des ménages seront épuisées. J'espère que la tranquillité ne sera pas troublée mais dans un semblable état de chose, on ne peut rien garantir. »<sup>788</sup> Le prince Pierre d'Arenberg perçoit les équilibres ébranlés par la crise agricole de 1846-1847 décrite par Jean-Luc Mayaud dans *les Paysans du Doubs au temps de Courbet*<sup>789</sup>, le manque de numéraire, la mévente et l'aggravation de l'endettement paysan, tout comme les répercussions politiques imminentes en 1848.

Les variations importantes de prix offrent à l'inverse aux bourgeois la possibilité d'en tirer profit.

Parfois l'abondance est telle que le marché s'effondre. « Jamais les fruits de la terre ne se sont montrés en si grande abondance, tout a diminué tout d'un coup »<sup>790</sup>, se plaint en 1804 Abry d'Arcier à son gendre. Le bourgeois spéculé et garde ses stocks pour ne les vendre qu'au bon moment : « Je n'ai encore pu me résoudre à mener le bled [froment ou seigle] au marché, le prix est trop bas, je veux attendre encore. »<sup>791</sup> Le plus souvent, les catastrophes climatiques naturelles haussent les prix du marché, au bonheur des bourgeois qui ont pu stocker des denrées. Évariste Maigrot relate un mois de juillet 1808 calamiteux de grêle, de brouillards et de pluie. « Tout le monde s'en afflige et je m'en réjouis, l'abondance qui s'annonçait était vraiment effrayante, on la mettait au-dessus de celle de 1804. »<sup>792</sup> « Abondance » « effrayante », ces deux mots accolés sont symptomatiques d'une vision bourgeoise de l'économie agraire. Maigrot loue les prés de son beau-père pour la fauche, en juin. Il est très content de son affaire : « Tous vos prés sont amodiés et même très chers car il y a beaucoup moins de foin qu'on ne croyait. »<sup>793</sup> D'ailleurs « les foins ont manqué tout autour de nous. Dans la Bourgogne et dans le Lyonnais, ils seront encore horriblement chers cette année. »<sup>794</sup> Il va gagner sur les deux tableaux : le fermage en liquidités car il a loué ses prés chers, et en nature car il va vendre son foin, rare cette année, à bon prix. Le prince d'Arenberg, évalue, lui, en 1862, la production agricole à l'échelle non pas locale mais mondiale. « Les céréales ont souffert, une maladie inconnue jusqu'à ce jour s'est montrée sur les froments, cela fera sans doute hausser les prix, surtout les arrivages d'Amérique étant nuls. »<sup>795</sup> Il calcule ses ventes en fonction du marché, comme pour l'achat de ses bois de la Haute-Joux par les maîtres de forges : « Ne cédon pas de suite, viendra un moment où peut-être les valeurs remonteront

---

<sup>787</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1841 10 27, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Menetou à Arlay.

<sup>788</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1847 02 18, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

<sup>789</sup> Mayaud, Jean-Luc, *Les Paysans du Doubs au temps de Courbet*, Paris, Les Belles Lettres, 1979, p. 138-142.

<sup>790</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 06 08, Abry d'Arcier à Évariste Maigrot, Arlay à Paris.

<sup>791</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 05 12, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>792</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 05, *ibid.*

<sup>793</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 06 22, *ibid.*

<sup>794</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 05, *ibid.*

<sup>795</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1862 07 14, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Mulhof à Arlay.



un peu. »<sup>796</sup> Lui aussi s'inquiète de ses ventes en période faste de production : « Dites-moi si vous avez vendu du vin et si les prix se conservent bien. Vu le bon marché du blé et de tous les produits, j'en doute. »<sup>797</sup> La noblesse et le bourgeois rural interprètent le marché et en jouent. Ils ne sont durement affectés que lorsque la France est frappée par la grande dépression agricole de la fin du siècle. Pendant tout le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les prix sont en baisse année après année. « L'Amérique est devenue une grande productrice de blé, et il faudra recourir à des mesures protectionnistes pour combattre une concurrence ruineuse. »<sup>798</sup>

### 1.1.3. La gestion du patrimoine foncier

Fermage, métayage, faire-valoir direct : comment les bourgeois gèrent-ils leur domaine ?

« La Statistique de 1852 nous apprend qu'il existait à cette date 24 740 exploitations en faire-valoir direct, alors que 6 071 étaient soumises au fermage et 8 944 au métayage. »<sup>799</sup> Il s'avère que les bourgeois d'Arlay sont totalement polyvalents dans les modes d'exploitation de leurs propriétés. Alors que le domaine de Proby fonctionne comme les châteaux, avec une maison de maître/manoir et une ferme éloignée de quelques centaines de mètres, ni les Vannier, ni les Abry d'Arcier ne possèdent de bâtiments de ferme, lesquels extérioriseraient toute la production agricole. Leurs maisons sont directement équipées en granges, caves et greniers qui servent à stocker le matériel et les denrées. « Il n'est pas de cultivateur aisé sans une ample provision de toutes les substances végétales qui doivent servir à nourrir son bétail pendant la saison du repos », écrit Richard Pyot dans sa *Statistique générale du Jura* destinée à être lue par les bourgeois ruraux qui s'y retrouvent. « On est dans l'usage de compter pour l'hivernage d'une tête de bétail jusqu'à deux mille kilos de paille, foin ou regain en montagne ... Sept espèces de paille sont employées dans les étables, soit comme aliment, soit comme litière. Ce sont, en suivant l'ordre de leur valeur alimentaire, celles de maïs, de seigle, de lentilles, de pois, de fèves, d'avoine, d'orge, de froment et de vesces. Mais comme propres à faire de l'engrais, celles qui fournissent à la terre une substance plus fécondante sont celles de vesces, de fèves, de lentilles, de pois, d'orge, de froment et d'avoine... Le foin se paye, année commune, à raison de six francs le quintal métrique, la paille quatre francs. »<sup>800</sup>

Chaque jour, ces familles bourgeoises sont confrontées visuellement à la production agricole de leurs terres, qui se divisent en pré, verger, jardin, vigne et terres labourables. La vigne, qui fera l'objet d'une analyse dans un prochain chapitre, se récolte « à mi-fruit », métayage au sens propre du mot puisque le paysan qui aura travaillé la vigne garde pour lui la moitié de la vendange et donne l'autre moitié au propriétaire. Pour le reste, le bourgeois rural est-il un

---

<sup>796</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1850 09 07, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

<sup>797</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1866 03 20, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Vienne à Arlay.

<sup>798</sup> Pernoud, Régine, *Histoire de la bourgeoisie de France*, t. 2, *Les Temps modernes*, Paris, Le Seuil, 1962, p. 459.

<sup>799</sup> BreLOT, Jean, *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1953, p. 64.

<sup>800</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, P. 429.

chef d'entreprise qui exploite directement ses terres, en les distribuant à des ouvriers agricoles ? Reçoit-il une part des biens cultivés en nature ? Est-il impliqué dans la vente de ses denrées ? Préfère-t-il louer sa terre à un fermier et recevoir chaque année une somme fixée à l'avance indépendamment de la récolte ? Cette étude fait apparaître, dans le vignoble du Jura, un imbroglio total de statuts et de situations dans la gestion foncière de la bourgeoisie rurale. Le fermier et le propriétaire se distinguent et se confondent, entre le tout petit propriétaire, le locataire et le propriétaire exploitant, à tel point que Marie Berthelet s'interrogera : est-ce son « métier de cultiver » ?<sup>801</sup> Son grand-père Évariste Maigrot, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, exploite une partie de sa terre directement, il embauche lui-même les ouvriers agricoles, hommes et femmes confondus, qui partent faucher ses champs. « C'est moi qui ai choisi mes faucheurs et mes faneuses, je n'ai voulu que des gens tranquilles »<sup>802</sup>, dit-il à son beau-père. Dix jours plus tard, Maigrot est heureux du résultat : « J'ai fini les foins, je n'ai éprouvé d'ennui ni de la part de vos chevaux qui ont divinement fait leur service, ni de la part des ouvriers. »<sup>803</sup> Marie Berthelet, dans les années 1880, dirige et surveille, elle aussi, ses fauches de foin. Lors de la deuxième coupe de septembre, elle écrit : « Les ouvriers qui ont du regain à rentrer ont tant trainé que nous en avons à terre. Si c'est une perte pour eux, c'en est aussi une pour nous »<sup>804</sup>, attestant l'interdépendance entre bourgeoisie rurale et paysannerie et le faire-valoir en métayage des prés. D'ailleurs elle vend la coupe aux enchères pour 1890 francs, et se plaint que son fermier lui dissimule sa part, un classique du métayage : « C'est la plus mauvaise. Il y a longtemps que Campy nous vole. »<sup>805</sup> Richard Pyot indique que « le chanvre est une plante textile qu'on cultive dans la plaine avec un grand avantage. On réserve pour cette culture un emplacement, nommé chènevière, dans un lieu choisi et ordinairement fort rapproché de la maison. Le chanvre veut de l'engrais, de la chaleur et de l'eau... le soin est obligatoire pour tout le monde et le produit indispensable à l'entretien du linge et des vêtements. »<sup>806</sup> Évariste Maigrot s'en occupe personnellement : en mai, « j'ai fait semer aujourd'hui les trois chènevières »<sup>807</sup> ; en juin, le chanvre « commence à bien sortir »<sup>808</sup> ; en août : « On arrache actuellement nos trois chènevières. Lundi, je ferai faucher le regain du verger pour étendre le chanvre. »<sup>809</sup> Il obtient début novembre « trois voitures de chanvre pour les trois chènevières. J'aurai bien cent livres d'œuvres. Celui de l'an passé est depuis longtemps réalisé en sacs et draps de cuisine, vous voyez que je ne néglige rien. »<sup>810</sup> Les maîtres dorment sans doute dans des draps de lin, plutôt que dans le tissu en chanvre rêche et épais réservé à la cuisine. L'ouverture des marchés et l'accès à la toile de coton des années 1840 mettra fin à la production de chanvre. Zélie Vannier cite sa chènevière dans son

---

<sup>801</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 05, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>802</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 05, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>803</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 15, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>804</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>805</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 30, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>806</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 404.

<sup>807</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 05 12, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>808</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 06 01, *ibid.*

<sup>809</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 19, *ibid.*

<sup>810</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 11 02, *ibid.*

testament du 2 décembre 1863<sup>811</sup> en faveur de son frère médecin Amédée Vannier, ce qui souligne son importance dans la représentation rurale de toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le testament est, pour reprendre les termes de Manuel Charpy, « une forme d'autobiographie de fin de vie. Volonté de conjurer la mort, il en avive à l'évidence la conscience. Le désir de voir la perpétuation de soi « dans le souvenir » comme le dit l'expression partout gravée sur les pierres tombales du XIX<sup>e</sup> siècle, appelle un travail d'écriture minutieux. »<sup>812</sup>

Le jardin potager fait l'objet de soins attentifs de la part des bourgeois vivant à la campagne. Maigrot sème « des choux-fleurs, des concombres et des capucines »<sup>813</sup>, « les artichauts marquent et promettent beaucoup »<sup>814</sup>, « nos melons vont mal, [...] les asperges ont beaucoup donné »<sup>815</sup>. Finalement, « nos melons commencent seulement à prendre tournure, j'espère en manger dans huit jours. Nous avons beaucoup de fruits, quelques arbres en cassent. Je fais sécher beaucoup de poires et de prunes. »<sup>816</sup> Les femmes cuisinent des confitures. La tante de Juliette Regaud la remercie « pour les confitures, rivales de Bonote à Lons, il faudrait bien que j'eusse une mise de fonds dans notre société confiturière si je m'y associe, et me laisser mettre en caisse quelques quintaux de sucre. »<sup>817</sup> Quant à Marie Berthelet, elle s'intéresse comme les autres bourgeois ruraux à son jardin potager : « Nous ferons un coin pour les salades, maintenant que nous avons du fumier chaud. »<sup>818</sup> Les Berthelet viennent de racheter un cheval, « le fumier de cheval, signale Marcel Lachiver, est plus riche que celui des bovins. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on estime qu'un bétail bien nourri, disposant d'une litière suffisante, donne annuellement : bovin adulte 10 à 13 tonnes. Cheval 7 à 11 tonnes. Une fumure, l'engrais d'un champ par le fumier, c'est 25 à 30 tonnes par hectare tous les trois ans, c'est presque impossible à tenir. Le fermier n'a jamais assez de fumier pour fumer. Au cours d'un bail de neuf ans, on ne fumait qu'une ou deux fois, deux fois à coup sûr quand on espérait le renouvellement du bail. »<sup>819</sup> Le fumier est un bien précieux à la campagne, prisé dans les inventaires du début du XIX<sup>e</sup> siècle au prix d'une vache ou d'une riche literie<sup>820</sup>.

Exploitants directs ou semi-directs, intéressés par le résultat des récoltes, les bourgeois, tout comme les paysans, scrutent le ciel. Maigrot craint pour ses expériences agricoles : « C'est aujourd'hui saint Médard, quand il se lève de mauvaise humeur, il y en a pour quarante jours. Il a plu la nuit dernière et si ce temps dure seulement huit jours, toutes les expériences vont

---

<sup>811</sup> ADJ, 4E 43/194, 1863 12 02, Acte reçu M<sup>e</sup> Vaudrit à Arlay.

<sup>812</sup> Charpy, Manuel, *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914*, Thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais, 2010, p. 484.

<sup>813</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 05 12, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>814</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 06 01, *ibid.*

<sup>815</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 06 22, *ibid.*

<sup>816</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 19, *ibid.*

<sup>817</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, vers 1835, Judith Chaalons née Maigrot à Juliette Regaud, Poligny à Arlay.

<sup>818</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>819</sup> Lachiver, Marcel, *Dictionnaire du monde rural, Les mots du passé*, Paris, Fayard, 1997, 1766 p.

<sup>820</sup> ADJ, Qp 1219, Enregistrement, Bletterans, succession d'Antoine Vannier le 4 thermidor an XIII (23 juillet 1805).

se tourner en amertume.»<sup>821</sup> Antoine Vannier donne régulièrement le bulletin météorologique au prince Pierre d'Arenberg. C'est souvent pour s'en plaindre : printemps piteux : « la saison a rétrogradé vers l'hiver, les arbres fruitiers ont souffert et les pêchers et les abricotiers sont perdus »<sup>822</sup> ; climat médiocre en 1856, récoltes nulles pour les vignes, les prairies et les céréales ; mauvais hiver en 1858 : « L'hiver très sec que nous venons d'avoir a été aussi très rigoureux, pendant une quinzaine, la température est descendue jusqu'à treize degrés aussi la rivière était gelée partout. »<sup>823</sup> Parfois pour s'en féliciter : « comme dans le pays habité par Votre altesse, nous sommes privés de neige depuis deux ou trois ans. À peine si l'on en voit pendant quelques jours sur le premier plateau du Jura. »<sup>824</sup> Le prince lui-même reprend les adages populaires dans les campagnes : « il est à croire que l'hiver n'est pas fini. À la chandeleur les grandes douleurs, j'ai rarement vu le proverbe mentir »<sup>825</sup> et trois mois plus tard « L'année s'annonce devoir être bonne, nous ne sommes pas encore hors des petites gelées, mais la saison avance et la lune rousse est sur son déclin. »<sup>826</sup> Les conditions climatiques déterminent la production agricole, et le monde rural, du noble au paysan en passant par le bourgeois à la campagne s'y intéresse et les appréhende. « Il pleut, on craint les inondations et le regain du pré de la Barre va être perdu »<sup>827</sup> écrit concrètement Marie Berthelet, dont l'exploitation directe et semi-directe de ses propriétés, sur les traces de son grand-père Évariste Maigrot, profite ou pâtit de la météorologie.

Ce dernier ajoute même une composante au mode d'exploitation du propriétaire rural bourgeois : il devient fermier lui-même, en amodiant des terres qui ne sont pas à lui et qu'il fait travailler en les sous-amodiant. Le 10 juin 1821, Évariste Maigrot prend à bail reconductible le domaine de l'Hôpital, idéalement situé en face de chez lui de l'autre côté de la route qui traverse Arlay, pour neuf ans. Le prince d'Arenberg achète ce domaine en 1827, et Maigrot devient le fermier du prince. Fin 1829, Maigrot écrit<sup>828</sup> à Antoine Vannier pour se désister de son bail et donne dans sa lettre une note des fonds sous-amodiés et le prix annuel de la sous-amodiation, ainsi que le prix d'amodiation de la maison de l'Hôpital. Il plaide que s'il a cessé de cultiver la vigne de la Taupe aux Loups, c'est que « cette partie du domaine a toujours été regardée par les fermiers mes prédécesseurs comme une charge onéreuse plutôt que comme une source de bénéfices. À mon entrée en jouissance, je confiai la vigne à un vigneron qui bientôt se lassa de travailler sans résultat, je fus donc obligé de la faire cultiver moi-même. Mais je ne fus pas plus heureux sur ces entrefaites, il y a environ quatre ans, j'étais chez Son Altesse Sérénissime et j'eus l'occasion de lui parler de cette propriété que je lui présentai comme indigne de culture et destinée à subir le même sort qu'une grande pièce de vigne possédée autrefois par la famille Pagod et qui, abandonnée par les cultivateurs, était

---

<sup>821</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 06 08, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>822</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1849 05 20, Antoine Vannier au prince d'Arenberg, Arlay à Bruxelles.

<sup>823</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1858 02 11, Antoine Vannier au prince d'Arenberg, Arlay à Venise.

<sup>824</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1866 06 05, *ibid.*

<sup>825</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 01 13, prince d'Arenberg à Antoine Vannier, Vienne à Arlay.

<sup>826</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 04 24, *ibid.*

<sup>827</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 09 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>828</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1829 12 27, Évariste Maigrot à Antoine Vannier, Arlay à Arlay.

devenue un bois. Son Altesse Sérénissime me parut alors partager mon opinion sur l'inutilité de continuer à cultiver en pure perte un sol aussi ingrat, et je me crus par là-même autorisé à l'abandonner. »<sup>829</sup> Propriétaire de plus de quarante hectares, Évariste Maigrot se sait également fermier : il écrit le mot qu'il s'applique à lui-même. Il connaît aussi les devoirs du fermier qui a l'obligation, faute de l'accord du propriétaire, de maintenir les parcelles louées dans l'état de culture dans lesquelles il les a trouvées.

Enfin les bourgeois ruraux sont souvent propriétaires, par alliances et héritages, de terres qui ne sont pas situées dans les alentours de leur habitation. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les descendants d'Abry d'Arcier ont laissé les domaines de Saint-Didier et de Cuisia (Jura) et de Charon – Champagne-en-Valromey (Ain), en fermages en numéraire.

#### 1.1.4. Les fermiers

La terre de propriété bourgeoise est louée à un paysan, un « fermier », en « bail à ferme ». L'assolement triennal est la règle au XIX<sup>e</sup> siècle dans le Jura<sup>830</sup>. La première année, le paysan cultive le froment et le seigle et laisse le bétail pâturer après la moisson. La deuxième année il se concentre sur la culture de printemps : orge, avoine, maïs, plante oléagineuse. La troisième année, il laisse la terre en jachère appelée « sommard », la terre se repose. À Arlay, chez les Vannier, cette location des terres familiales ne se fait pas en bloc, mais bien parcelle par parcelle. Le cadastre ne permet pas d'entrer dans le détail des locations de parcelles, mais quelques états des fonds des archives privées autorisent une analyse plus fine. En 1826, madame veuve Vannier, mère des futurs régisseur et médecin Antoine et Amédée Vannier, possède 18,48 hectares divisés en 58 parcelles de 31 ares en moyenne. Un « état des fonds appartenant à Mde veuve Vannier conformément à la matrice cadastrale d'Arlay pages 841, 671 et 725 »<sup>831</sup> fait apparaître le nom de ses dix fermiers. Au premier, François Doncieux, elle laisse dix parcelles : cinq de terres, trois de prés, une vigne et une friche, pour un total de 2,98 hectares. Aucune de ces parcelles ne se situe dans une même zone géographique. Au deuxième, Philibert Doncieux, elle loue quatre parcelles, deux terres et deux vignes, pour un total de 1,99 hectare. Il aura à cultiver à la Fin du Carouge et en Corcelles, sur des parcelles proches de parcelles cultivées par François Doncieux. Le troisième fermier, François Bernard dit Cavalier s'occupe de sept parcelles, quatre terres et trois vignes, pour un total de 1,90 hectare. Lui aussi œuvrera à la Fin du Carouge. Les six parcelles gérées par Jean-Claude Demougeot, sur un total de 1,87 hectare, trois terres et trois vignes, se trouvent en partie à la Fin du Mitan, là où travaillera François Bernard. Les six autres travailleront moins d'un hectare divisé entre quatre et une seule parcelle.

Plusieurs constats s'imposent : tout d'abord, les fermiers ne sont aucunement spécialisés. Le vigneron et le cultivateur sont bien une seule personne, qui connaît tous les métiers et qui est

---

<sup>829</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1830 04 19, Antoine Vannier à AJM Frizon, Arlay à Arlay, en référence à un courrier récent d'Évariste Maigrot.

<sup>830</sup> BreLOT, Jean, *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1953, p. 65.

<sup>831</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1826, État des fonds de Xavière Vannier née Petitjean de Merlu.

capable de prendre à bail tant la vigne que la terre ou le pré. Ensuite, le propriétaire ne tente pas d'affecter un fermier sur une seule zone, afin de lui éviter les inévitables pertes de temps et d'énergie en déplacements à pied. Enfin chaque paysan doit trouver d'autres contrats pour survivre car la quantité de travail d'un seul employeur, en plus de l'exploitation de sa propre terre, ne suffira pas à lui assurer un revenu décent. Le morcellement des tâches, pour le paysan, est mental, manuel et géographique et demande une gymnastique intellectuelle et physique complexe. Pourquoi le propriétaire ne s'adresse-t-il pas à un seul fermier ? Est-ce par calcul, pour ne pas subir le joug d'un mauvais fermier et parce que les défauts et les qualités de l'un ou de l'autre des paysans finissent par s'équilibrer ? Est-ce par nécessité parce que le fermier, en ne prenant pas à sa charge une trop grande superficie à cultiver, se garde ainsi du temps pour lui et pour sa propre propriété, et assure ainsi son autosubsistance ? Et pourquoi les faire travailler tour à tour dans une même zone géographique ? Est-ce aussi parce que les succès des uns pallieront les échecs agronomiques des autres ?

Dans la colonne « nom des cultivateurs » de cet état des fonds appartenant à Xavière Vannier apparaît en dernier ... « Mde vve Vannier » elle-même. Son domaine est géré pour les deux tiers par ses dix fermiers, mais elle s'est gardé six hectares, vingt parcelles sur quinze lieux-dits qu'elle cultive elle-même. Six d'entre elles, sur près d'un hectare, sont à l'état d'abandon, qualifiées de « friches ». Les cinq autres hectares sont divisés majoritairement en prés, dont un d'un hectare en Bel, et en vignes. Xavière Vannier, née Petitjean de Merlu, ne gère aucune terre labourable elle-même. Comme Évariste Maigrot, elle choisit ses ouvriers agricoles au coup par coup, les faneuses de ses prés, les vendangeurs de ses vignes. Là encore, on ne voit aucune logique de regroupement de parcelles, c'est donc un choix délibéré de la part de la propriétaire.

En 1843, sa fille Adine, mariée à Adolphe Colin, possède<sup>832</sup> 9,21 hectares à Arlay, par héritage familial. Elle habite Montpellier et a donné ses vingt-huit parcelles à onze cultivateurs, dont deux femmes, deux veuves qui continuent sans doute le travail qu'effectuait le couple lorsque leur mari était vivant : la veuve Royer, 43 ares de pré, et la veuve Graveleuse, pour 81 ares de terres en deux parcelles. Les femmes ne sont pas seulement des faucheuses mais aussi des cultivatrices.

Amédée Vannier, quatrième enfant du couple Vannier/Petitjean de Merlu est aussi propriétaire<sup>833</sup> de 9,28 hectares en 1880, éparpillés sur vingt-six lieux-dits de la commune d'Arlay. Les trente-six parcelles sont données, toujours dans ce qui s'apparente à un désordre et au hasard et qui, en revanche, suit une logique paysanne précise, à onze cultivateurs. Deux terres de 42 ares et 99 ares, sont données non pas à un seul mais à deux fermiers à la fois : l'une à Maxime Vannier et Étienne Simonot, l'autre à Vincent Berthaud et Alexandre Cusin. Une femme, la veuve d'Elysée Grappin, s'occupe de 39,48 ares de terre à la fin de la Croix Borée, d'un verger de 20 ares au champ châtelain, d'un pré de 8 ares en Surville, d'une terre et d'une vigne de 45 ares en Corcelles, et d'une vigne en Surville. La paysanne est aussi

---

<sup>832</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1843, « État des fonds appartenant à Mr Colin, Adolphe, conformément à la matrice cadastrale folio 870 ».

<sup>833</sup> Archives privées de la famille Vannier, vers 1880, « État des propriétés appartenant à M. Vannier Amédée ».

vigneronne. Amédée Vannier s'est gardé en gestion directe deux parcelles de vignes de 16 ares derrière l'Hôpital, derrière sa maison, et de quatre ares en Montausson, toute petite parcelle mais qui doit lui assurer son vin de table de qualité.

La veuve d'Amédée Vannier, née Adèle Petitjean, possède toujours 9,58 hectares en septembre 1900<sup>834</sup>, divisés en vingt-neuf parcelles, qu'elle loue à quinze fermiers. Certains noms se retrouvent dans la liste précédente, confirmant que les baux se transmettent dans une même famille. Ainsi François Jouclair et a remplacé son beau-père Alexandre Cusin pour cultiver les deux terres de 49 ares à la Corvée et en Curtil de Lye. Jean Vincent Lajeunesse a pris les trois terres en Sous-bois, à la suite de Gabriel Lajeunesse en 1880. Alexandre Vannier, sacristain et sonneur depuis 1880, est le fermier d'une terre de 27 ares. L'épicier et le garde-forestier sont aussi fermiers d'une ou deux parcelles, confirmant l'extraordinaire agilité du monde paysan dans sa pluriactivité. La vigne n'est plus cultivée, elle a été détruite par le phylloxéra. 2,36 hectares ne sont pas loués, soit dix parcelles dont « huit de vignes arrachées, qui vont être reconstruites ». Le revenu du fermage des 7,22 hectares rapportent à Adèle Vannier 858 francs, soit environ 120 francs par hectare.

Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, les propriétés Vannier ont été gérées de la même façon, en ayant recours à une multitude de fermiers sur une multitude de parcelles. Antoine Vannier, pour le compte du prince Pierre d'Arenberg, propose la même gestion des propriétés princières à Arlay<sup>835</sup>. Pour l'année 1855, il emploie cinquante-six fermiers pour travailler 43 hectares, dont deux femmes, la veuve Dubief à qui il confie un champ de 20 ares censé lui rapporter 23 francs, et la veuve Jannez dont le champ de 68 ares est loué 41 francs. Le bail de cette dernière, sous seing privé comme tous les autres baux, date du 11 novembre<sup>836</sup> 1827, date à laquelle Antoine Vannier a été nommé régisseur pour la terre d'Arlay. Sept des cinquante-six paysans ont signé leur bail en 1827, et travailleront toujours les mêmes parcelles pour le compte du prince d'Arenberg presque trente ans plus tard. La plus grande surface cultivée par un seul fermier est de 8,48 hectares, divisés en douze parcelles disséminées partout sur la commune d'Arlay. Elle est confiée à Fortuné Chapelan et devrait rapporter 600 francs par an. La plus petite ne fait que 15 ares et rapporte 10 francs. On retrouve dans la liste Alexandre Cusin qui s'occupe de deux parcelles d'un total de 50 ares, et Élysée Grappin 71 ares en deux parcelles également. Tous deux travaillent aussi pour les Vannier. L'ancien maire d'Arlay, Mr François Xavier Humbert, le seul dans la liste à avoir droit à l'abréviation Mr devant son nom, a lui aussi contracté un bail le 1er janvier 1846, sous seing privé, et cultive le pré Curé d'1,07 hectare, pour 150 francs. Lui aussi est un bourgeois-fermier comme pouvait l'être Évariste Maigrot.

---

<sup>834</sup> Archives privées de la famille Vannier, septembre 1900, « État des propriétés de Madame veuve Vannier et de ses enfants ».

<sup>835</sup> Archives privées du château d'Arlay, registre de la Régie d'Arlay, compte général fait et rendu à S.A.S. le prince Pierre d'Arenberg par son Receveur Mr Marie Antoine Vannier. Exercice 1855.

<sup>836</sup> Les baux de location de la famille Vannier continuent à être signés les 11 novembre au XX<sup>e</sup> siècle, au moins jusqu'en 1942, date du dernier état mentionnant les dates des débuts de baux archivé.

Trois contrats de location des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle font apparaître une évolution significative. En 1908<sup>837</sup>, Adèle Vannier loue 10,89 hectares à quatorze fermiers. À l'un deux, Louis Baudron, elle confie quatorze parcelles à la fois, sur cinq hectares, soit presque la moitié de ses propriétés. Cette location lui rapporte 390 francs, sur un total de 923 : 42% de ses revenus lui sont payés par un seul fermier. Le domaine de Proby a été vendu peu de temps après le décès de la marquise de Labarge, née Teste à Ornans, le 17 avril 1889, par ses neveux Tyrbas de Chamberet. Théodore Sydney Bentall, demeurant à Saint-Raphaël dans le Var, s'en porte acquéreur. Un régisseur, Osias Regard, est en charge de la propriété de 30 hectares, et donne en 1910 à bail à ferme<sup>838</sup> pour trois, six ou neuf ans 7,12 hectares, à un seul fermier, le couple Henri Roy et son épouse Marie Billoud, pour 570 francs. Les treize parcelles ne sont que des terres et des prés, pas de vignes. Adèle Vannier, avec la même superficie, gagne en 1900 un tiers de plus, en multipliant les fermages. Est-ce la raison pour laquelle le fermage pluriel est privilégié ? La veuve de Charles Berthelet, née Isabelle de Bernard de Lauzière, donne en 1917 à bail<sup>839</sup> à moitié-fruits 16,94 hectares de terres et prés, en treize parcelles, à un seul fermier, Antoine Carrel, arrivant de Torny-le-Grand, canton de Fribourg en Suisse, lequel exploitera directement la propriété avec l'aide de main d'œuvre. Dans la clause dix du contrat, il est stipulé que « le preneur ne pourra louer ni cultiver d'autres immeubles que ceux présentement affermés. » Un bâtiment de ferme a été acheté à Arlay, là où vivra le fermier, sa famille « et ses domestiques s'il en a » ; la maison principale n'est plus un lieu de production agricole, qui est externalisée. Une alternative au modèle économique dominant dans les campagnes se dessine<sup>840</sup>.

---

<sup>837</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1908 11 11, « État des locations des propriétés de Madame veuve Vannier et de ses enfants, à partir du 11 novembre 1908 ».

<sup>838</sup> ADJ, 4E 16912, 31 janvier 1910, acte reçu M<sup>o</sup> Clavelin à Arlay.

<sup>839</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1917 12 14, acte reçu par M<sup>o</sup> Louis Appolinaire Clavelin à Arlay.

<sup>840</sup> Les Vannier-Laferrère gardent cependant ce système de locations multiples jusqu'au remembrement des années 1970. Un tableau des locations de 10,71 hectares daté de 1942 fait apparaître quatorze fermiers, pour un revenu total de 15 580 francs, dont un seul gère 2,5 hectares divisés en six parcelles. Dans un autre daté de 1954, les 10,71 hectares sont loués à seize fermiers, dont trois veuves, pour 101 365 francs. 2,5 hectares en 4 parcelles sont loués à un seul fermier.



Maurice Halbwachs, dans sa cinquième leçon, oppose le travail des paysans sur la nature organique, et celui des ouvriers sur une nature matérielle ou inerte<sup>841</sup>. En 1866, les travailleurs de la terre représentent la moitié de la population active, à l'époque d'un « âge d'or de la paysannerie » comme le rappelle Christophe Charle en évoquant la situation du secteur rural sous le Second Empire<sup>842</sup>. Les bourgeois ruraux ressentent, comme les paysans et bien qu'exempts d'efforts corporels, cette proximité physique avec la nature. Hommes et femmes se sentent concernés et, comme l'écrit Zénaïde Martin à sa mère, les travaux de la terre sont une priorité : « Lorsque Stéphen est arrivé, nous étions dans un moment de récoltes qui réclame la présence d'un maître et je n'ai pu aller vous voir. »<sup>843</sup> Ils tentent de perfectionner leurs rendements, spéculent avec leur production, veillent sur les récoltes et participent à toute la chaîne d'élaboration. Propriétaires de petites et de grandes parcelles, ils alternent fermage, métayage et faire-valoir direct selon les parcelles et les années. Exploitants moyens d'un territoire morcelé, jamais spécialisés, ils font écho à la diversité de la paysannerie dans ses modes de travail, dont le mythe de l'uniformité, vision officielle du monde rural et conception politique, a largement été érodé par les travaux de Jean-Luc Mayaud sur la paysannerie du Doubs<sup>844</sup>.

---

<sup>841</sup> Halbwachs, Maurice, édition critique de Gilles Montigny, *Les classes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p. 88.

<sup>842</sup> Charle, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 29.

<sup>843</sup> ADJ, 51J 77, Fonds Labordère, 1863 12 25, Zénaïde Martin à sa mère Marie Julie Ferrey, Paris à Saint-Laurent-en-Grandvaux.

<sup>844</sup> Mayaud, Jean-Luc, *Les Paysans du Doubs au temps de Courbet*, Paris, Les Belles Lettres, 1979, p. 155.



Figure 1 : *La leçon d'agriculture*, François-André Vincent.

Lavis brun sur traits de sanguine, 35,5x38 cm, 1796. Collection Prat, avec l'aimable autorisation de Louis-Antoine Prat. Photographie de l'auteur. Un jeune fils de famille de la bourgeoisie rurale apprend à manier la charrue tirée par deux bœufs. Les parents, vêtus élégamment, sont venus sans prévention accompagnés de leur petite fille jusqu'au milieu de leur champ pour observer et participer à la leçon. La famille bourgeoise composée de deux enfants devient un schéma classique au XIX<sup>e</sup> siècle. Le paysan, ridé et plus âgé, les épaules et les bras musclés par le travail physique et découverts par une chemise sans forme et sans manches, marche nu-pieds. Le jeune bourgeois, chaussé, porte une courte veste très ajustée qui laisse dépasser sa chemise froncée : il apprend mais ne fera pas de grands efforts. La scène illustre l'intérêt concret de la bourgeoisie dans la culture de ses terres, inculqué dès le plus jeune âge.

## 1.2. Fermages

« Nous sommes si peu habitués à voir l'argent de nos terres que ces petites sommes nous font l'effet d'un cadeau »<sup>845</sup>

Champ lexical : attendre quinze jours, payé leur terme, rentrées, se lamentent, réduction, diminution, pouvoir payer, arriérés.

À partir des années 1860 la main d'œuvre se raréfie dans les campagnes françaises. Les salaires augmentent. Alors que les prix agricoles s'étaient effondrés entre 1848 et 1851, ils sont stationnaires et même en hausse au moins jusque dans les années 1870. Gabriel Désert évoque même « une prospérité de l'agriculture »<sup>846</sup>. Les chemins de fer, en transportant les grains dans tout le pays, régulent le marché et empêchent les disettes et les ruptures de stock. « Les fermiers, quelle que soit leur activité, ont vu leur situation s'améliorer plus fortement que celle des propriétaires-exploitants. »<sup>847</sup> Leur profit a parfois doublé. Comment les propriétaires bourgeois à Arlay gèrent-ils leurs fermages tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle ? Font-ils un bon calcul en louant leurs terres et en mobilisant leur capital qui aurait pu être placé différemment ?

---

<sup>845</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>846</sup> Désert, Gabriel, « Prospérité de l'agriculture », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 221.

<sup>847</sup> Désert, Gabriel, « Prospérité de l'agriculture », *ibid.*, p. 231.

### 1.2.1. Sous seing privé

Les contrats de locations en fermage se font, à la campagne, souvent à l'oral. Le tope là et le serrement de main paysan sont fréquents. Une grande organisation comme la Régie d'Arlay pour le compte du prince d'Arenberg propose non pas des contrats de baux notariés, mais sous seing privé. Sur les cinquante-six cultivateurs des parcelles princières à Arlay en 1855, un seul, Claude Louis Félix, a signé un bail notarié, reçu par maître Vaudrit neuf ans plus tôt « en 1846 ». Tous les autres baux sont contractés sous seing privé. Antoine Vannier applique cette méthode depuis le premier jour où il a été embauché au château d'Arlay, en 1827. Il s'en explique à son employeur le prince Pierre d'Arenberg en 1850, lequel aurait aimé qu'un acte notarié fût rédigé pour un nouveau bail avec le cultivateur Rameaux. « Tous les baux ont été sous seing privé, et sans caution avec hypothèque qu'impliquerait le bail notarié, juste la caution solidaire de sa femme »<sup>848</sup>. Le bail sous seing privé, éphémère et peu présent dans les archives départementales et nationales, reste un contrat élaboré. Les archives de la famille Vannier en possèdent un exemplaire complet, sauf le prix du fermage et la signature du fermier potentiel qui sont restés en blanc, soit parce que le contrat n'a pas abouti, soit parce que l'une ou l'autre des parties a préféré un accord verbal et non écrit. Il s'agit d'un contrat de « bail à ferme pour six années consécutives » de quatre pages écrites<sup>849</sup> par Adolphe Colin, signataire, demeurant à Morteau, époux d'Adine née Vannier, propriétaire de 1,20 hectare en trois parcelles cultivées en terre qu'il souhaite louer à Vincent Lajeunesse. Il est rédigé en huit clauses :

- Les trois parcelles louées le sont « sans garantie de contenance exacte ».
- « Les fonds cédés étant en bon état, le preneur doit les rendre de même à la sortie ».
- « Le preneur devra engraisser convenablement les terres sans pouvoir ne les surcharger ni changer l'ordre des assolements... en bon père de famille... sans pouvoir jamais réclamer aucune indemnité pour cause prétendue d'amélioration. » Cette clause ne motivera pas le cultivateur à amender son travail.
- « Le preneur ne pourra sous-louer », ce que faisait Évariste Maigrot lorsqu'il était fermier du prince d'Arenberg.
- « Le preneur étant vigneron du bailleur, il ne doit pas cesser de cultiver la vigne ». Le danger du cultivateur « multitâche » est bien connu des propriétaires. Il risque d'abandonner une activité plus difficile pour une autre, plus lucrative par exemple, ou plus dans ses goûts. Cette clause pointe la limite du monde paysan contraint à la multi-activité. « Dans le cas où il cesserait de cultiver la vigne, soit parce qu'il l'abandonnerait, soit parce qu'elle lui serait retirée pour défaut de bonne culture, le présent bail serait résilié de plein droit. »
- Le preneur est « tenu de contributions et charges, et, sans aucune diminution du prix de bail, tenu de tous cas fortuits prévus ou imprévus, ordinaires ou extraordinaires. » L'impôt est payé par le cultivateur.

---

<sup>848</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1850 01 11, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>849</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1841 02 15, contrat de bail à ferme sous seing privé.

- « Le prix du présent bail est de la somme de [blanc] payable chaque année au onze novembre au domicile de madame veuve Vannier. » Un paiement à la date de la Saint-Martin est en accord avec les rythmes de la campagne. En novembre, les récoltes de l'année sont terminées, elles ont été vendues au marché et le locataire possède de l'argent frais. Tous les premiers contrats de baux que signe Antoine Vannier, jeune régisseur au château, sont à cette date. C'est au locataire de se déplacer, à la date contractée, au domicile du propriétaire, comme pour les échéances des dettes et des intérêts.

- « En cas de contestation sur l'exécution des présentes, les frais de timbre et d'enregistrement seront à la charge du preneur ». Le conflit ne pourra germer que de la part du preneur.

À titre de comparaison, un bail à ferme notarié de 1910<sup>850</sup> contient vingt-deux clauses et entre dans de nombreux détails, qui sont sans doute tacites dans le bail sous seing privé et relèvent du droit coutumier, comme le soin aux haies et aux rigoles, l'éradication des ronces et des mauvaises herbes ou encore la clause dix : « Les preneurs devront livrer chaque année au bailleur, en son domicile, la moitié de la récolte qu'ils feront sur les arbres fruitiers se trouvant dans les biens affermés. » Un autre en 1917<sup>851</sup> comprend trente-quatre clauses. Le fermage n'est pas en numéraire mais à mi-fruits, et le bail prend en compte un cheptel. La clause vingt-quatre prévoit que « le preneur devra fournir chaque jour à la bailleuse deux litres de lait de la traite du soir qu'il fera apporter à la maison de celle-ci dans rétribution » et la clause vingt-sept qu'il « est interdit au preneur de travailler sur les propriétés de la ferme les dimanches et jours de fêtes catholiques ».

### 1.2.2. Les devoirs des propriétaires

Le contrat sous seing privé que propose Adolphe Colin au cultivateur Vincent Lajeunesse en 1841 ne s'intéresse qu'aux devoirs du locataire. Il semblerait que les obligations du propriétaire ne concernent que l'entretien des bâtiments, dans le cas où la ferme est identifiée en tant que telle. Antoine Vannier doit effectuer des réparations sur le toit d'une ferme située à Nozeroy, sur les propriétés du prince d'Arenberg, « pour empêcher la neige de s'insinuer sur les greniers et d'endommager les récoltes »<sup>852</sup> et demande un devis. Il hésite à garder le toit « en lave en partie basse et la tuile comme supplément », mais le régisseur de Vers-en-Montagne le lui déconseille : « Il n'existe dans la localité aucune carrière de lave, on serait obligé de la faire venir de très loin ce qui deviendrait très dispendieux. Aussi je pense que nous devons abandonner ce système et employer la tuile exclusivement. ». La grand-mère paternelle de Charles Berthelet est originaire de Mornay, dans l'Ain, où elle possède 73 hectares de biens fonciers, avec un bâtiment de ferme. « Les Mathieu prétendent que la ferme leur tombe sur le dos. Nous avons cent jours pour envoyer un architecte »<sup>853</sup>, écrit Marie

---

<sup>850</sup> ADJ, 4E 16912, 31 janvier 1910, acte reçu M<sup>e</sup> Clavelin à Arlay, bail proposé par Osias Regard, régisseur à Proby.

<sup>851</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1917 12 14, acte reçu par M<sup>e</sup> Louis Appolinaire Clavelin à Arlay.

<sup>852</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1840 09 18, Alexis Aimé Comte à Antoine Vannier, Vers-en-Montagne à Paris.

<sup>853</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 07 31, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

Berthelet en 1883, la famille ne peut plus reculer devant les réparations demandées par le fermier.

### 1.2.3. Les paiements

Claude-Isabelle BreLOT remarque qu'au Deschaux, à vingt-cinq kilomètres d'Arlay, « tout se passe comme si ce grand propriétaire [marquis de Vaulchier] consentait, un siècle durant, au rôle permanent d'institution de crédit gratuit. »<sup>854</sup> Les bourgeois ruraux, comme les nobles, sont confrontés à la réalité de la campagne : les fermiers payent mal et en retard. Les déclarations de mutation par décès illustrent, au prorata temporis, l'importance des arriérés de fermages. Candide Berthelet, décédé à Arlay le 22 avril 1881<sup>855</sup>, attendait en créances 1 992 francs de la part de dix-neuf fermiers à Arlay.

Les paiements au moment attendu sont si rares que les bourgeois ruraux en font écho dans leurs courriers. Zénaïde Martin s'en amuse : « Charles Henry, de Villevieux, est venu apporter son terme, s'excusant beaucoup de l'avoir fait attendre quinze jours », et rajoute « cela irait bien si tous les fermiers étaient aussi exacts à payer que lui. »<sup>856</sup> Marie Berthelet ironise : « Un homme nous a apporté quatre-vingt francs d'amodiation, nous sommes si peu habitués à voir l'argent de nos terres que ces petites sommes nous font l'effet d'un cadeau »<sup>857</sup>. Elle s'étonne également de l'exactitude des Mathieu : « Le curé de Mornay nous a envoyé quatre cents francs. Les Mathieu à notre grande surprise ont payé leurs termes »<sup>858</sup> et, six mois plus tard, ils ont « payé sans difficulté tout ce qu'ils devaient, fermage, cheptel et assurance. »<sup>859</sup> Cela lui paraît si inhabituel, de la part de fermiers, qu'elle essaye d'y trouver une explication et se perd en conjectures : « Les Mathieu ont payé leur terme. En vérité, je crois que les francs-maçons leur fournissent de l'argent. Le principal est que l'argent nous arrive. »<sup>860</sup>

Tous les comptes bourgeois doivent intégrer ces retards : ainsi Évariste Maigrot calcule : « Je dois avoir mes denrées de 1814 et 1815, principalement mon foin du pré de la Barre. Lajeunesse aurait dû payer deux termes de mon prel [sic. = pré<sup>861</sup>] de Baccot, ce qui ferait huit

---

<sup>854</sup> BreLOT, Claude-Isabelle, « une politique traditionnelle de gestion du patrimoine foncier en Franche-Comté au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Les noblesses européennes au XIX<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque de l'école française de Rome*, novembre 1985, Rome, École française de Rome/Université de Milan, 1988, p. 221-254, extrait de Mayaud, Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante. France. XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 97.

Louis de Vaulchier, marquis du Deschaux, est membre de la Société d'émulation du Jura et fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle BreLOT pour le Cths (prosopographie de la France savante). <https://cths.fr/an/savant.php?id=123466>.

<sup>855</sup> ADJ, Qp 1168, Enregistrement, Bletterans, 1881 10 10, mutation par décès de Candide Berthelet, décédé à Arlay le 22 avril 1881.

<sup>856</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1878 12 06, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>857</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>858</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 18, *ibid.*

<sup>859</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 04, *ibid.*

<sup>860</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>861</sup> « prel » est une forme ancienne du mot « pré », attestée dès le XVI<sup>e</sup> siècle selon Paul Delsalle, *Lexique pour l'étude de la Franche-Comté à l'époque des Habsbourg (1493-1674)*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2004, p. 227.

louis [= 160 francs]. »<sup>862</sup> Lui-même, lorsqu'il est fermier du prince d'Arenberg, paye en retard : Antoine Vannier lui écrit pour la deuxième fois en 1832 ; il n'a rien déboursé depuis trois ans et se fait désirer : « J'ai eu l'honneur de vous écrire il y a quelque temps pour vous prévenir que vous étiez débiteur envers le Prince d'Arenberg de neuf cent quarante francs pour amodiation du domaine de l'Hôpital, vos fermages sont échus depuis 1829. »<sup>863</sup>

Antoine Vannier, à ses débuts au château d'Arlay, doit rendre des comptes à l'administrateur des domaines du prince d'Arenberg, Frizon : « Je suis surpris, Monsieur, de l'étonnement que vous me témoignez de ne pas voir les rentrées s'effectuer aussi promptement que l'année dernière. Vous n'êtes pas là sans connaître le malaise général. La misère est extrême, les fermiers n'ont aucun moyen de faire de l'argent, les riches comme les pauvres, tous sont en retard. »<sup>864</sup> En 1854, il correspond directement avec le prince Pierre d'Arenberg : « Jamais je n'ai éprouvé autant de difficultés pour les rentrées. Tous les fermiers sont dans la plus grande gêne, même ceux qui payaient le mieux les autres fois. Partout je n'entends que plaintes et demandes en réduction, rien de plus triste et de plus décourageant que de faire des affaires à présent. »<sup>865</sup> Qu'y faire ? Alexis Aimé Comte, à Vers-en-montagne, expose les difficultés du fermier Liégon, dont le fermage est fixé à 2 500 francs par an, plus 400 francs d'impôts, 44 francs d'assurances et un fromage pour le château. Pour faire face à ces charges, il fabrique trois mille kilos de fromage annuellement, qu'il vend 100 francs les cent kilos. Mais en 1848, il n'a trouvé acheteur qu'à 47 francs le kilo. Comte demande à Antoine Vannier quelle doit être la stratégie du propriétaire si le fermier continue à vendre à mauvais prix et comment lui accorder un rabais ou un délai<sup>866</sup>.

Le délai est totalement accepté dans cette relation entremêlée du propriétaire et du cultivateur. Il est d'ailleurs courant pour le remboursement des dettes, souvent différé dans la vie courante et dans les magasins. La bourgeoise rurale Zélie Vannier doit, en 1850, au magasin de nouveautés Boyer de Lons-le-Saunier, 414,15 francs, soit six ans de retard de paiement. Un an plus tard, elle est toujours redevable de 303,95 francs, tout en ayant réglé les intérêts des sept précédentes années<sup>867</sup>. Quant au paysan, il attend en général des rentrées d'argent pour payer son dû. Ainsi Antoine Vannier rapporte à Frizon en 1831 que, parmi ses fermiers d'Arlay, « plusieurs m'ont demandé pour dernier délai le six avril, jour de la foire de Bletterans. »<sup>868</sup> En 1880, les jours de foire sont bien toujours les moments où le fermier remplit son portefeuille et peut le vider pour son propriétaire : Zénaïde Martin apprend à sa fille Émilie que son « père est allé à Villevieux voir Gouy qui lui a promis d'apporter l'argent le

---

<sup>862</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 12 18, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>863</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1832 01 23, Antoine Vannier à Évariste Maigrot, Arlay à Arlay.

<sup>864</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1831 04 02, Antoine Vannier à Frizon, Arlay à Bruxelles.

<sup>865</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1854 07 02, Antoine Vannier au prince d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>866</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1849 03 30, Alexis Aimé Comte à Antoine Vannier, Vers-en-Montagne à Paris.

<sup>867</sup> Archives privées de la famille Vannier : avril 1850 à février 1851, facture de Boyer à Lons-le-Saunier et Olivier Borgeaud, *Approche sociale d'une famille du vignoble jurassien au XIX<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Luc Mayaud, Université de Lyon 2, 2017, p. 90.

<sup>868</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1831 04 02, Antoine Vannier à Frizon, Arlay à Bruxelles.

lendemain de la foire d'Arlay où il doit vendre des porcs. »<sup>869</sup> Le paiement des fermages ne peut se faire qu'après les ventes des denrées ou du cheptel : Alfred Labordère reste hypothétique : « J'espère voir le fermier et toucher le fermage. Il a vendu deux bœufs hier »<sup>870</sup>. Le propriétaire est également contraint d'accepter les pertes.

Zénaïde Martin est compréhensive : « Savin est venu aujourd'hui, il a apporté trois cent quarante francs, et n'a pu faire mieux, même en vendant un bœuf. Les ouvriers et le battoir ont mangé l'argent du blé. Lui et sa femme se lamentent. »<sup>871</sup> Le « battoir » cité par la bourgeoise de Plainoiseau en 1878 est peut-être une de ces batteuses à vapeur qui apparaissent en Bresse dès 1840, selon l'étude d'André Boulmier<sup>872</sup>, et qui est facturée à l'heure ou à la journée par l'entreprise qui la loue. Savin sous-traite à une main d'œuvre agricole de petits paysans qui coexiste, non sans réticence, avec la machine industrielle : le progrès technique sera, dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, accusé d'être le fossoyeur du prolétariat agricole. La batteuse à vapeur est encore rare avant les années 1880 et ne prend son essor qu'à la fin du siècle<sup>873</sup>. Elle coûte cher, l'exploitant agricole doit mettre en balance sa rentabilité et le coût salarial de sa main d'œuvre. Zénaïde Martin vit au jour le jour entourée des familles des mêmes paysans qui travaillent sa terre, discute de leurs difficultés avec son voisin de Montain, Monsieur Coras, et les comprend : « L'année sera bien dure pour les pauvres vigneron qui ont récolté peu de vin et presque pas de blé. Les propriétaires s'en sentiront, ils doivent, comme dit M Coras, s'attendre, non à recevoir de l'argent, mais à en avancer pour leur acheter du blé. »<sup>874</sup> Le prince d'Arenberg est plus mitigé face aux retards de paiements et met en doute les arguments des fermiers de Fontain, commune du Doubs : « Il faut toujours être méfiant des décisions que les paysans peuvent prendre dans leur intérêt. Je veux bien croire qu'ils n'ont pas beaucoup gagné dans leur ferme du communal, mais qu'ils aient autant souffert qu'ils le disent me semble fort de café [sic]. »<sup>875</sup> Il doit, un mois plus tard, s'y résigner, et tente de limiter les déficits. « Je suis disposé, écrit le prince d'Arenberg, à accorder aux fermiers de Fontain une partie de ce qu'ils réclament. La perte essuyée doit être partagée, elle ne peut pas être supportée par le propriétaire en entier. S'il leur arrivait une bonne année, aurai-je le droit de leur réclamer la moindre compensation de leurs bénéfices ? »<sup>876</sup> Ce raisonnement est un classique de l'argumentaire du propriétaire vis-à-vis de son fermier. Tiennon Bertin, métayer de *La vie d'un simple*, reçoit la même réponse de son propriétaire : « Une réduction... Mais tu n'y penses pas ! Quand tu ne gagnes rien, moi je ne gagne rien non plus, vieux farceur. Et quand ça va bien, est-ce que je t'augmente ? »<sup>877</sup>

---

<sup>869</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 02 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plainoiseau à Paris.

<sup>870</sup> ADJ, 51J 43, Fonds Labordère, 1885 05 09, Alfred Labordère à son épouse Émilie, Vescles à Plainoiseau.

<sup>871</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1878 09 29, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>872</sup> Boulmier, André, « L'outillage des champs dans le département de Saône-et-Loire », dans *Revue de géographie de Lyon*, volume 26, n° 1, 1951, p. 1-32.

<sup>873</sup> Gratier de Saint-Louis, Renaud, « Du fléau à la batteuse : battre le blé dans les campagnes lyonnaises (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) », *Ruralia*, juin 2000.

<sup>874</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1876 03 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plainoiseau à Paris.

<sup>875</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1863 03 16, prince Pierre d'Arenberg à Henry Vannier, Vienne à Arlay.

<sup>876</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 04 24, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Vienne à Arlay.

<sup>877</sup> Guillaumin, Émile, *La vie d'un simple*, Paris, Nelson, 1958, p. 74.



Antoine Vannier se fait l'avocat des cultivateurs auprès de son employeur pour certaines réductions de baux, « considérant la position difficile de deux fermiers »<sup>878</sup>. Il appuie une demande de réduction de leurs fermages.

Les renouvellements de baux sont particulièrement hasardeux pour les propriétaires. Même le prince Pierre d'Arenberg, depuis sa résidence belge, envoie un mot à son régisseur pour le féliciter de la prolongation d'un contrat : « Je suis fort content que vous ayez renouvelé le bail de Rameaux, dans les circonstances actuelles, les prétextes de diminution des baux ne manquent pas. »<sup>879</sup> La crise agricole du troisième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, avec une main d'œuvre désireuse de voir le salaire de cultivateur augmenter et attirée par l'émigration en ville, favorise les négociations au profit du paysan. Les demandes de réduction du prix des fermages sont parfois écrites, lorsque la ferme se trouve loin du propriétaire. Ainsi la famille Loiseau, du château de la Sauge à Saint-Lamain, possède des terres dans le Doubs. Le fermier de la Maindru, Jouffroy, prend la plume pour réclamer une diminution du bail (orthographe respectée) : « Août serait un peu tard pour faire un nouveau bail, parceque si toutefois on ne s'arrangeait pas dans les conditions. Vous comprenez que quand on a de grosse famille à occuper pour gagner sa vie, on a plus de souci que le propriétaire. Comme vous le savez que les temps ne sont pas bons et que nos produits diminuent de jour en jour et les charges augmentent. Il serait imprudent à mon avis de faire une continuation de bail. Je craindrais de ne pouvoir en remplir les conditions. Enfin Mr Loiseau voudras bien me dire s'il consentirais à une diminution de cent cinquante par an. Vous me laisseriez pour mille six cent cinquante francs, avec l'imposition à deux cent trente francs, le beurre à quatre-vingt, le parcours sur la commune à cent, soit un total de deux mille soixante, par les temps qui courent, il ne faut point perdre pour pouvoir payer. »<sup>880</sup> Dans une autre ferme appartenant aux Loiseau près de Salins, l'agent-voyer Créatin, intermédiaire qui sert de régisseur à Hélène Loiseau, lui écrit qu'au « fermier Pianet de Courvières qui était en fin de bail, je suis été [sic] obligé de diminuer le prix pour le renouveler. »<sup>881</sup> Les gros fermiers, lointains, à qui les propriétaires ont confié plusieurs hectares sont mieux armés pour négocier. Les petits fermiers, souvent issus des familles voisines qui travaillent la terre des propriétaires depuis des lustres, sont encore tous un peu en concurrence. Les réductions des baux sont sans doute rares, elles n'apparaissent dans aucune lettre du corpus d'étude, disert lorsqu'il s'agit de se plaindre des retards de paiements. Peut-on y voir une des raisons pour lesquelles les bourgeois ruraux préfèrent confier leur bien foncier à une multitude de tout petits fermiers plutôt qu'à un seul ? Afin d'être certain, dans le lot, de percevoir une partie des fermages, même avec les retards intégrés et acceptés ?

---

<sup>878</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1849 08 07, Antoine Vannier au prince d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>879</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1840 10 24, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Menetou à Arlay.

<sup>880</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1889 05 18, Jouffroy à Charles Loiseau, La Maindru à Paris.

<sup>881</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1879 06 25, Créatin à Hélène Loiseau, Salins à la Sauge, Saint-Lamain.

#### 1.2.4. Les poursuites

La marge de manœuvre des propriétaires vis-à-vis des cultivateurs, en cas de litige pour non-paiement, est mince : comme l'explique Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, « en cas de poursuites contre des gens qui, dans les circonstances actuelles, seraient dans l'impossibilité de payer, le juge leur accorderait sans doute les délais que vous voudriez leur refuser ; ce serait sans résultat créer des ennemis à Son Altesse Sérénissime. »<sup>882</sup> Il sait que la main d'œuvre locale n'est pas extensive à l'infinie, que les bons cultivateurs, propriétaires ou journaliers, doivent être ménagés et qu'un propriétaire, localement, ne peut se permettre de se mettre à dos la classe paysanne. La menace de la justice est pourtant parfois brandie. En parlant des fermiers de Beaufort, au sud de Lons-le-Saunier, Antoine Vannier est irrité. Il en fait part au notaire Roux, sur place, afin qu'il leur transmette le message : « Il est une autre chose aussi qu'ils (les fermiers de Beaufort) perdent de vue complètement, c'est le paiement de leurs fermages qui sont très arriérés. Veuillez, je vous prie, avoir l'obligeance de leur rappeler car je ne veux pas attendre plus longtemps, et tout nouvel ajournement pour se libérer les exposerait à des poursuites que je suis très décidé à diriger contre eux s'ils ne répondent pas à cette invitation. »<sup>883</sup> Les poursuites judiciaires sont cependant soumises à une vraie réflexion. Quatre mois après le terme d'un fermage non payé, Émilie Labordère écrit à sa mère Zénaïde Martin : « Alfred [Labordère, mari d'Émilie née Martin] désirerait beaucoup que mon père profitât d'un jour de beau temps pour faire un voyage à Villevieux où il verrait Canoz, qui s'était engagé en octobre dernier à nous payer au moins un acompte. Alfred voudrait savoir si mon père est d'avis d'aller devant le juge de paix en conciliation »<sup>884</sup>. Cette démarche de faire intervenir le juge de paix ne doit survenir qu'en cas de nécessité absolue. En 1829, Josette Vannier n'a pas hésité à réclamer au cultivateur Nicolas Mignot, en lui mandant un huissier, son « bail à ferme verbal » de 248 francs et quatre double décalitres de blé froment<sup>885</sup>, mais ces actions en justice sont rares et ont laissé peu de traces dans les archives familiales et même judiciaires lorsqu'il s'agit de sommes minimales. À quoi pourraient d'ailleurs prétendre les propriétaires qui emploient de tout petits cultivateurs, à peine solvables ?

#### 1.2.5. Le rendement

Quel est le rendement réel des terres données en location numéraire, dans le vignoble du Jura ?

Selon Richard Pyot, en 1838, « lorsque la ferme se paye en argent, elle est bonne si elle rend le quatre pour cent »<sup>886</sup>. Alphonse Rousset, en 1853, est moins optimiste : « le revenu réel des

---

<sup>882</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1831 04 02, Antoine Vannier à Frizon, Arlay à Bruxelles.

<sup>883</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1855 03 07, Antoine Vannier à M<sup>o</sup> Roux, Arlay à Beaufort.

<sup>884</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1875 02 07, Émilie Labordère à sa mère, Paris à Plaineoiseau.

<sup>885</sup> Archives privées de la famille Vannier : 1829 10 21, Commandement pour Josette Vannier contre Nicolas Mignot.

<sup>886</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 391.

propriétés est de trois pour cent »<sup>887</sup>. Dans le contrat de mariage<sup>888</sup> de Frédéric Loiseau avec Jeanne Marie Maiffredy de Robernier, en 1860, le père du marié lui donne en usufruit la ferme de Champagny, canton de Salins. La superficie de cette propriété est de quatorze hectares, elle rapporte, selon les déclarations du père au notaire, 1 400 francs par an. 100 francs l'hectare, est-ce un rapport habituel pour des terres jurassiennes au mitan du XIX<sup>e</sup> siècle ?

Six feuilles de calcul issues du corpus d'archives privées de la famille Vannier, correspondant au cadastre, permettent d'observer le prix de location de la terre et du pré à Arlay entre 1830 et 1900. Zélie Vannier, en 1830, et sa sœur cadette Adine Colin née Vannier, en 1843, ont récapitulé sous forme d'un tableau les revenus déclarés fiscalement de chacune des parcelles qui leur appartiennent. Leur frère Amédée Vannier réalise le même tableau en 1833 et en 1869. Entre ces deux dates, il a hérité quelques nouvelles parcelles de sa sœur aînée décédée de. La veuve d'Amédée Vannier fait réaliser la liste de tous ses fermages en 1900. Enfin il a semblé intéressant d'y ajouter les comptes qu'Antoine Vannier a écrit à l'intention de son employeur le prince d'Arenberg en 1855, détaillant les revenus réels des cinquante-six fermages des terres princières d'Arlay<sup>889</sup>. Une fois tous ces tarifs de locations de parcelles ramenés à l'hectare, une première remarque s'impose : le prix de location d'une parcelle, selon la qualité de la terre, son exposition, sa proximité du centre du village, sa taille, son rendement, peut varier du simple au septuple. Ainsi, dans les comptes de la famille Vannier, on trouve une parcelle louée par Amédée Vannier en 1860 à 13 francs l'hectare, et une autre à 92 francs (prix fiscaux). En 1900, Adèle Vannier loue un pré à 62 francs l'hectare, un autre à 150 francs (prix réels). Ces variations sont d'ailleurs répercutées dans la grille d'impôt qui classe les terres par numéros de un à cinq.

Une deuxième remarque invite, ainsi que le chapitre de la première partie sur la fortune des bourgeois ruraux l'a démontré, à ne pas confondre le revenu foncier prescrit par l'administration fiscale et le revenu foncier réel, ce que les cultivateurs payent comme fermages aux propriétaires. Ainsi faut-il réajuster le revenu fiscal des terres labourables de 45 %, et augmenter du double celui des prés, pour obtenir un fermage réaliste.

Enfin il est probable que les baux verbaux contractés avec les paysans incluèrent aussi une rétribution en nature qui n'est pas comptabilisée en numéraire et qui n'est pas révélée dans ces comptes.

Le schéma ci-dessous expose le revenu réel moyen, en francs par hectare, de la location de terre et de pré à Arlay entre 1830 et 1900, selon les parcelles qui composent le patrimoine foncier de différents propriétaires.

---

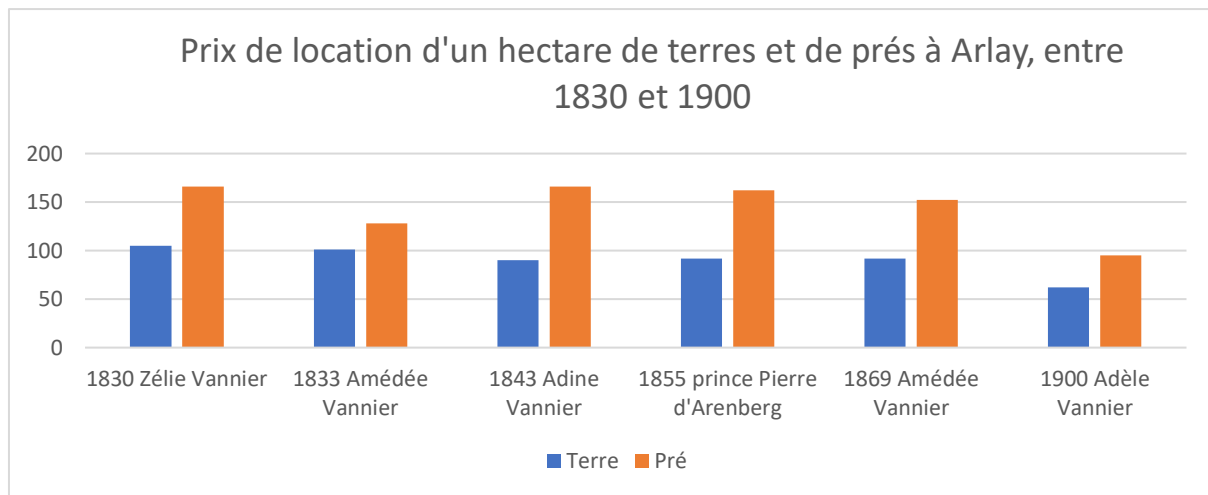
<sup>887</sup> Rousset, Alphonse, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté*, département du Jura, Besançon, Bintot, 1853, « Arlay », p. 74.

<sup>888</sup> ADJ, 4E 58/69, 1862 02 18, contrat de mariage reçu M<sup>o</sup> Crézéguet à Seillières.

<sup>889</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1856 10 01, « Compte général fait et rendu à S.A.S. le prince Pierre d'Arenberg par son Receveur M Marie Antoine Vannier, exercice 1855 ».

Tableau 5 : prix moyen, en francs, de la location d'un hectare de terre et de pré à Arlay entre 1830 et 1900.

Les fermages obtenus sur des bases fiscales ont été réajustés pour obtenir des fermages réalistes.



Entre 1830 et 1869, les fermages des terres louées varient peu d'un propriétaire à l'autre, entre 105 et 90 francs l'hectare. La location des prés est plus lucrative que celle de la terre labourable et s'étale de 128 à 166 francs l'hectare, soit une variation de 30 % selon la qualité du pré. Le prince d'Arenberg, qui pratique les mêmes tarifs de location que les bourgeois d'Arlay, va jusqu'à louer un de ses prés les plus fertiles 260 francs l'hectare, alors que le prix maximum de sa terre la plus chère est de 115 francs l'hectare. Cette tendance à la valorisation des prés par rapport aux terres labourables ne se démentira pas : l'industrie laitière du Jura descend peu à peu de la montagne au vignoble et y prend une place croissante.

En 1900, le revenu foncier s'est effondré. Il passe à 62 francs l'hectare pour les terres, 95 francs pour les prés, soit 40 % de moins que 30 ans auparavant.

Il aurait été intéressant de calculer le revenu foncier d'un même bien appartenant à un même propriétaire pendant toute la période. Hélas, les sources fiscales répètent tout au long du siècle les mêmes revenus fiscaux – sous-évalués et fixes - attribués aux mêmes parcelles, et le chercheur manque de sources privées indiquant les fluctuations des revenus réels d'une parcelle au cours du siècle, de générations en générations de propriétaires. Dans la famille Vannier, les seules listes des revenus réels des terres sont dressées pour Adine Colin née Vannier en 1858<sup>890</sup> et pour Adèle Vannier en 1900<sup>891</sup>. Or ce sont deux belles-sœurs, lesquelles gèrent un patrimoine foncier entièrement distinct ; aucune parcelle ne correspond. Dans la famille Abry d'Arcier, aucun point de comparaison n'est possible car on ne connaît les revenus fonciers réels, sur la période étudiée, que de Juliette Regaud<sup>892</sup> mais ni de son ascendance, ni de sa descendance qui possèdent pourtant le même domaine.

<sup>890</sup> ADJ, Qp 1143, Enregistrement, Bletterans, 1858 10 30, mutation par décès d'Adine Colin née Vannier, décédée à Pontarlier le 9 mars 1858.

<sup>891</sup> Archives privées de la famille Vannier, tableau des fermages reçus par Adèle Vannier en 1900.

<sup>892</sup> ADJ, Qp 1146, Enregistrement, Bletterans, 1861 07 27, mutation par décès de Juliette Regaud née Maigrot décédée à Arlay le 7 février 1861.

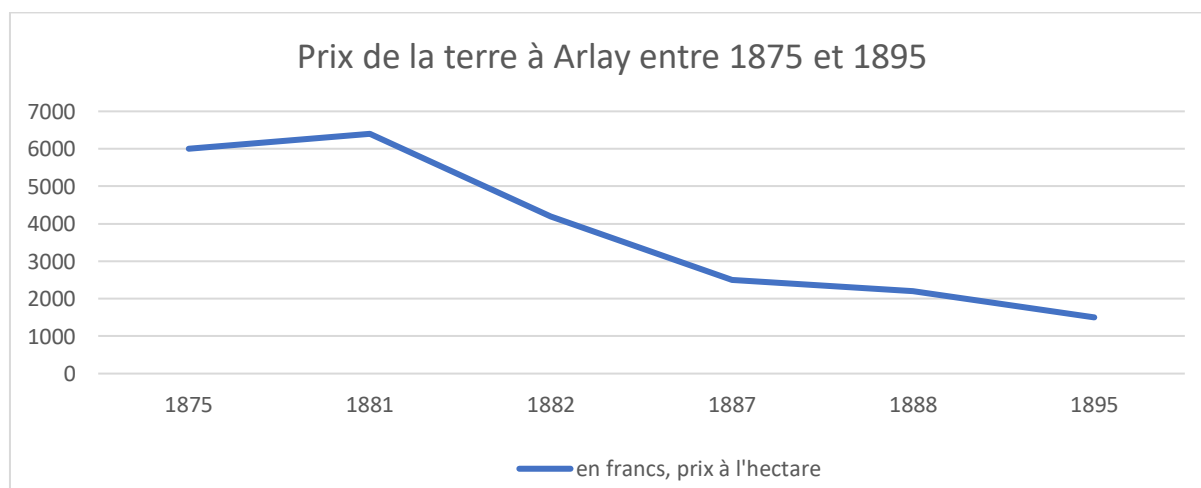
La terre est-elle un bon placement ?

Quand Théodule Loiseau meurt en 1868, sa veuve Hélène née Champereux charge un cousin germain Alfred Loiseau, avocat, de démêler une succession compliquée. Ce dernier estime le domaine de Sainte-Anne dans le Doubs à 119 000 francs<sup>893</sup>, et donne le chiffre de son amodiation : 3 570 francs<sup>894</sup>. Ces chiffres, en famille, sont souvent plus fiables que les chiffres des déclarations de successions dont nous avons constaté dans un précédent chapitre une certaine fantaisie à la baisse par rapport à la réalité. Ils peuvent cependant être aussi exagérés pour d'autres raisons, personnelles cette fois et non fiscales. Le rendement du domaine de Sainte-Anne est jugé par le cousin Alfred Loiseau à 4 %.

Pour connaître le rendement de la terre à Arlay, il faut s'intéresser à son prix à l'achat. Les bourgeois d'Arlay achètent ou vendent peu tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, mais il suffit d'explorer les archives notariales de la commune pour retrouver de nombreuses transactions immobilières. Sur un échantillon de vingt transactions de ventes de terrains à Arlay entre 1827 et 1895, les écarts de prix à l'hectare s'échelonnent de 950 francs pour un pré en 1843, à 8 300 francs pour un autre pré en 1882, dans un rapport de un à huit ! L'année 1829, un champ peut coûter dans un acte notarié de maître François Vaudrit moins de 1000 francs à l'hectare, et dans un autre plus de 4 000 francs. La courbe de la variation des prix de vente des terres à Arlay entre 1829 et 1875 n'est pas représentative, elle ne montre que des dents de scie illisibles.

À partir de 1880, la décroissance reflète la perte de la valeur de la terre dans la France entière, et particulièrement dans les vignobles ruinés par le phylloxéra. Le sursaut de l'achat du pré du Moulin pour la somme pharamineuse de 8 300 francs à l'hectare en 1882 par Adèle Vannier n'est dû qu'à son désir personnel de réunir une parcelle historique au domaine familial, et à son immense fortune récemment héritée, en 1880, et bien connue des vendeurs ses neveux. En vingt ans, la terre, à Arlay, a perdu quatre fois sa valeur.

Tableau 6 : prix de la terre à Arlay entre 1875 et 1895



<sup>893</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1868 12 11, Alfred Loiseau à Hélène Loiseau née Champereux, Dijon à la Sauge, Saint-Lamain. Voir la prosopographie de Théodule Loiseau p 716.

<sup>894</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1868 07 14, *ibid.*

Jusque dans les années 1880, la terre coûte cher. Prenons un prix d'achat de 5 000 francs l'hectare, pour une terre d'excellente qualité. Travaillée par un fermier, elle va rapporter environ 110 francs par an en numéraire. Le propriétaire ne gagnera que 2,2 %. Pour une terre de qualité médiocre à 1 000 francs l'hectare, le fermage pourrait être de seulement 13 francs, soit 1,3 % de rendement. Eugen Weber indique que l'appétit pour la propriété foncière soutenait les prix : vers la fin du Second Empire, la terre atteignait des prix si élevés que, même avec le meilleur rendement, elle ne rapportait pas plus de 2 ou 3 %<sup>895</sup>. À partir de 1880, le prix de vente de la terre est en baisse constante, mais, à Arlay, les fermages en numéraire se maintiennent encore jusqu'en 1900. Avec l'exode rural et une concurrence de moins en moins forte, au temps de la grande dépression de l'agriculture selon la formule de Gabriel Désert<sup>896</sup>, la pression des fermiers se fera de plus en plus forte pour que les propriétaires baissent les coûts des fermages.

---

<sup>895</sup> Weber, Eugen, *La fin des terroirs, la modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Pluriel, 2011, p. 291.

<sup>896</sup> Désert, Gabriel, « La grande dépression de l'agriculture », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3, *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 402.

Les chiffres des fermages révélés par les archives publiques et privées sont sans doute partiels : n'y apparaissent aucun des accords verbaux entre propriétaires et paysans pour ce qui est des rémunérations en nature. Il semble cependant qu'à Arlay, l'amodiation de la terre et du pré ne soit pas un placement rentable. Il atteint tout juste les 2 %, alors que sous le Second Empire naissent et se propagent de nouveaux investissements financiers qui atteignent des rendements de plus de 5 %. La question se pose de savoir pourquoi les bourgeois ruraux sont restés autant attachés à leurs propriétés foncières alors même que les rendements de la terre étaient bien inférieurs à d'autres. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : l'une d'elles pourrait être le prestige accordé à la possession de la terre à la campagne. Le bourgeois prend de la place au sein du village, et les hectares qu'il possède en sont la preuve concrète. Une autre hypothèse serait celle du manque de curiosité et de la peur des placements inconnus. Une troisième encore, celle d'une dépendance affective liée à l'héritage tant moral que matériel. Les bourgeois du corpus d'étude n'ont pas acheté la terre, ils en ont hérité et ont une obligation morale de la maintenir en état, en tout cas quand ils continuent à habiter sur place, au village. Seuls les enfants Colin et Depierres, dont les mères Adine et Amélie nées Vannier quittent Arlay à leurs mariages pour aller habiter Pontarlier et Menetou, vendent les terres de leurs aïeux lointains en génération et en distance géographique. Tous les autres gardent leur propriété foncière coûte que coûte, alors même qu'elle leur rapporte peu pour ce qui est des fermages de terres cultivées ou de prés. Ils adoptent, en matière de gestion et de patrimoine foncier, la même attitude que la noblesse locale décrite par Claude-Isabelle Brelot dans *La noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870* : stabilité des propriétés, acceptation d'un profit limité et tolérance relative vis-à-vis des fermiers<sup>897</sup>. La bourgeoisie rurale apparaît inféodée à la noblesse locale - l'attitude ambitieuse et la fermeté du prince Pierre d'Arenberg à Arlay en fait un cas particulier<sup>898</sup> - ou simplement imitatrice dans sa relation affective et patrimoniale avec la terre.

Qu'en est-il du métayage des terres cultivées en vigne ?

---

<sup>897</sup> Brelot, Claude-Isabelle, *La noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*, t. 2, Paris, Les Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1992, p. 274, 228-230.

<sup>898</sup> Brelot, Claude-Isabelle, *ibid.*, p. 290-300. « Maintenance : la politique foncière de la maison d'Arenberg ».

## 2. Vigne et éthylisme

« Je ne puis penser ni parler d'autres choses. »<sup>899</sup>

Champ lexical : vigne en ligne, extrême rareté, je ne vis pas tellement je suis inquiète, tranches perpétuelles, contrôler, épamprer, rebiner, laborieux, assommants vigneron, voler, ressource, second vin, mêler à la vendange, sucrer fortement, courage, arracher, miracle, sacrifices.

### 2.1. La vigne

Une spécificité de cette étude, comme il est précisé dans son titre, résulte de sa zone géographique : le vignoble jurassien. La France est paysanne au XIX<sup>e</sup> siècle, et volontiers viticole, mais certaines zones ont une production plus dense, à l'exemple du vignoble du Jura. Il s'agit d'une bande de terrain qui s'étend du nord-est au sud-ouest entre les 46<sup>e</sup> et 47<sup>e</sup> degrés de latitude nord et les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés de longitude Est. Très étroite, cette bande longue de quatre-vingts kilomètres ne dépasse pas dix kilomètres aux endroits les plus larges. Arlay, Plainoiseau, Saint-Lamain s'y trouvent à peu près au centre, au sud du vignoble d'Arbois et en contre-bas de Château-Chalon. Contrairement à la terre ou aux prés qui sont loués en fermages, la vigne y est louée en métayage. Et plus encore que pour les denrées et les foins qui sont consommés sur place, le raisin fait l'objet, pour les bourgeois ruraux du vignoble, d'une véritable industrie, d'un processus de création renouvelé chaque année au sein même de leurs habitations. La culture de la vigne est sous toutes les plumes du corpus de correspondants, les mots « vin » et « vignes » se retrouvent cent quatre-vingt-onze fois, et méritent un chapitre à part.

#### 2.1.1. Cépages et méthodes, signes de distinction ?

Loin de l'apparence d'un vignoble géométriquement aligné, les plantations de vignes se font, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, « en foule ». À partir du cep existant, le vigneron marcotte à moins d'un mètre une jeune pousse pour qu'elle prenne racine et forme un nouveau cep.

---

<sup>899</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1874 05 13, Émilie Labordère à sa mère Zénaïde Martin, Paris à Plainoiseau, dans les affres d'un gel possible dans les vignes à Plainoiseau.



Une même vigne se régénère pour des durées presque illimitées et cette méthode évite toute dépense en plants de vigne, qui s'échangent et s'achètent au village : « Gaga Carrez nous a promis des plans de vigne qu'il faudra lui réclamer »<sup>900</sup>. Un réel avantage de cette plantation en foule, selon Marcel Lachiver<sup>901</sup>, est qu'elle retient beaucoup mieux la terre qu'une vigne en ligne où l'eau de pluie torrentielle ravine davantage et déplace la terre vers le bas. En revanche, comme le décrit Gilbert Garrier, « l'animal de trait ne pénétrait pas dans ces vignes où tout le travail se faisait à bras. »<sup>902</sup> Les plans des vignes en foule sont non seulement relativement serrés, mais totalement entremêlés. Seuls l'homme ou la femme peuvent y travailler, avec comme seul outil une pioche ou un bigot à deux fourchons, dans un modèle économique qui s'essouffle à partir du troisième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, quand la main d'œuvre se raréfie et coûte plus cher. En 1887, Victor Pulliat exhorte ses lecteurs de *l'Almanach du comice agricole de Lons-le-Saunier* à passer à la vigne en ligne dans un tiers au moins du vignoble du Jura, soit plus de six-mille hectares. Ces vignes pourraient enfin être cultivées à la charrue, et réduiraient les coûts. « Mais cette transformation demandera une certaine mise de fonds »<sup>903</sup>, ajoute-t-il. Si le phylloxéra imposera, à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle à Arlay, de nouvelles normes viticoles et de nouvelles plantations rigoureusement en ligne, les Berthelet, plus riches que les petits vigneron indépendants, ont tenté l'expérience de la vigne en ligne à Arlay parmi les premiers. En 1882, Marie Berthelet écrit à son fils : « Il nous reste encore à vendanger la vigne en ligne, puis ajouter Surville et Essarts »<sup>904</sup>. Il est sous-entendu que cette vigne en ligne a été plantée il y a plusieurs années. Elle n'est pas nommée car c'est sans doute la seule à avoir été plantée en ligne : Berthelet fils sait bien où elle se trouve. Dans une lettre de 1883, Marie Berthelet précise que « la vigne en ligne des Treize vents va être labourée ce soir par Louis Berthaud »<sup>905</sup>; la parcelle de vignes de Treize vents s'étend sur presque deux hectares. La difficulté est de trouver le vigneron adéquat qui sait travailler cette configuration rare : « Chapuis [sans doute le vétérinaire Chapuis] nous a parlé d'un fermier qui fait très bien la vigne en ligne »<sup>906</sup>, écrit-elle, partageant avec son fils la prospection qu'elle a réalisée dans le village en vue de trouver le vigneron idéal. Et puisque tout le travail se fait au bras, personne dans Arlay ne possède non plus de charrue utilisable dans une vigne en ligne : « Nous sommes allés à Mauffans [hameau de Mantry, 5 km d'Arlay] chercher la charrue des vignes. »<sup>907</sup> De l'avis d'Évariste Maigrot, « les vins d'Arlay sont généralement bons. Ceux surtout des cantons de Treizevent et des Essarts peuvent être comptés parmi les meilleurs du département »<sup>908</sup> : il y possède deux grandes parcelles. « Les différents plants de vigne cultivés

---

<sup>900</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 09 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>901</sup> Lachiver, Marcel, *Par les champs et par les vignes*, Paris, Fayard, 1988, p. 100.

<sup>902</sup> Garrier, Gilbert, *Le phylloxéra, Une guerre de trente ans, 1870-1900*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 7.

<sup>903</sup> Pulliat, Victor, *Almanach du comice agricole de Lons-le-Saunier*, Lons-le-Saunier, Declume, 1887, p. 39.

<sup>904</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>905</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 25, *ibid.*

<sup>906</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 21, *ibid.*

<sup>907</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 06, *ibid.*

<sup>908</sup> ADJ 1J66, vers 1805, *Notes historiques sur Arlay*, manuscrit non daté, non signé, dont les écritures d'Évariste Maigrot, maire d'Arlay de 1804 à 1816, et de Bonaventure Abry d'Arcier en marge et bas de page, peuvent être identifiées, p. 59.

dans le Jura sont, pour les raisins noirs, le pouslard, le savagnin ou noirin, le gamet, le petit béclan, le marguillin, le tresseau, le farineux, le maldoux, le geuche ou foirard. Pour les raisins blancs, le savagnin jaune et vert, le fauvé, le tokay [...], le mourlan appelé chasselas dans d'autres vignobles, le melon, le pouslard blanc, le geuche ou foirard blanc, etc. »<sup>909</sup> Richard Pyot cite dix-huit cépages en 1838 et Charles Rouget, en 1897, n'en recense pas moins de quarante pour le vignoble du Jura<sup>910</sup>. Il n'y a pas un vin du Jura mais des centaines : chaque producteur a sa méthode de vinification, chaque production est unique, faite d'un seul cépage ou de plusieurs cépages mélangés. Les bourgeois ruraux cherchent la rentabilité et sont ouverts à l'expérience, comme à celle de la vigne en ligne dès les années 1870. Évariste Maigrot introduit le pinot noir bourguignon à Arlay, qu'il nomme le noirin. Le docteur Guyétant dit de lui qu'il « a l'avantage de posséder, dans une bonne exposition, une vigne plantée en pineau de Bourgogne, qu'il cultive suivant les vrais principes et où il recueille un vin très supérieur à celui du pays. »<sup>911</sup> Ce cépage fait l'objet de toutes ses attentions : « J'imagine que vous êtes bien prêts des vendanges, recommandez bien à Antoine de me faire du vin de noirin »<sup>912</sup>, et ses espoirs : « Le peu qu'il me reste de mon bon noirin, je suis bien aise de le conserver pour le temps où je serai riche, ou pour le vendre très cher à Paris si je suis pauvre. »<sup>913</sup> Il est cultivé par ses descendants en 1878 et se garde trente ans pour être bu en 1908 lors du mariage Berthelet/de Chivré<sup>914</sup>. Marie Berthelet le cite dans trois de ses lettres en 1882, ce vin rouge fait la fierté de la famille. Les bourgeois du vignoble tentent la qualité et l'unicité d'un cépage, au milieu d'une production mélangée, alors que tous les vigneron complantent rouge et blanc dans les mêmes espaces. Pyot indique que le tokay « a été essayé avec succès à l'Étoile par [son] respectable ami le professeur Masuyer »<sup>915</sup>, médecin, parent des Abry d'Arcier. Abry d'Arcier et son gendre s'essayaient au « clairnet »<sup>916</sup>, un mélange alliant le « pouslard noir, le savagnin noir et le savagnin vert, recueillis à la rosée, égrappés et pressurés, puis déposés dans des tonneaux bien pleins, soutirés fréquemment pendant la fermentation. On laisse passer le temps des froids pour soutirer encore, et dès le mois de mars ce vin est fort agréable à boire », écrit Richard Pyot. Le vin de paille est produit par Bonaventure Abry d'Arcier à Arlay au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il en envoie plusieurs bouteilles à Paris à son ami Nicod qui le remercie « de la forte caisse du bon vin de paille. »<sup>917</sup> Le processus de vinification du vin de paille est décrit par Richard Pyot : « Le vin de paille se fait avec du raisin choisi et conservé pendant quelques mois dans un lieu sec et à l'abri de la gelée, soit suspendu, soit étendu sur de la paille. Après en avoir détaché les grains pourris, il est soumis au pressoir et rend une liqueur très sucrée, qui a besoin d'être soutirée plusieurs fois et gardée

---

<sup>909</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 445.

<sup>910</sup> Rouget, Charles, *Les vignobles du Jura et de la Franche-Comté*, Lyon, Cote, 1897, tableau p. 1.

<sup>911</sup> Guyétant, Sébastien, *Essai sur l'état actuel de l'agriculture dans le Jura*, Lons-le-Saunier, Gauthier, 1822, p. 338.

<sup>912</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 09 24, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>913</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 10 06, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>914</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1908 04 09, menu du mariage à Arlay d'Urbain de Chivré et Colette Berthelet.

<sup>915</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 445.

<sup>916</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 19, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>917</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1809 06 26, Aimé (?) Nicod à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

pendant quelques années pour perdre sa viscosité et devenir plus ferme, plus légère et plus claire. »<sup>918</sup> Il est produit à Poligny en 1800 par le père d'Évariste Maigrot qui en propose à Abry d'Arcier à Arlay<sup>919</sup>, et en 1818 à Arlay. Les bouteilles de vin de paille de ce millésime seront ressorties quatre-vingt-dix ans plus tard lors du mariage de 1908. Il est apprécié par le prince Pierre d'Arenberg le quel, lorsqu'il réclame du vin à Antoine Vannier en 1869, le prince en « voudrait des deux espèces de qualité, château-Chalon et vin de paille. »<sup>920</sup> Le château-Chalon, vanté au début du XIX<sup>e</sup> siècle par Maigrot pour « sa chaleur et son amertume »<sup>921</sup>, est toujours le vin le plus prisé du Jura, affectionné et produit par sa petite-fille Marie Berthelet sous le nom de vin jaune. Le raisin blanc n'est vendangé que très tard, aux premières gelées. Le cépage savagnin sera élevé en cuves de longues années, en toutes petites quantités, pour donner du vin jaune. Marie Berthelet s'intéresse à sa mise en bouteille en 1882 dans les clavelins spécifiques à ce type de vin : « « Nous avons une certaine quantité de vin jaune que nous allons mettre en bouteille, il est temps. Comme il nous manque des bouteilles, nous en avons commandé, et moyennant deux francs de plus pour cent, nous aurons écrit dessus Berthelet, Arlay. »<sup>922</sup> Elle estime qu'à la vendange de 1883, qui ne commence que le 23 octobre pour le vin blanc, « on en aura un peu plus que l'année dernière »<sup>923</sup>. C'est un beau cadeau à offrir en famille ou entre amis. Lorsque le cousin Emmanuel Regaud repart d'Arlay avec « une caisse de quatorze bouteilles de vin jaune, il ne peut dissimuler sa joie »<sup>924</sup>. Marie Berthelet, après l'embouteillage de son vin jaune, en donne dix bouteilles le jour même à ses voisins immédiats, le retraité Rix et le notaire Chavant<sup>925</sup>, qui ne sont pas producteurs. Quant au macvin, issu de l'assemblage d'un moût frais de raisins blancs et d'une eau-de-vie de marc, Marie Berthelet en donne la recette au docteur Clavier en 1883. L'eau-de-vie distillée à partir du marc de raisin « devient de plus en plus rare »<sup>926</sup>. Elle possède une eau-de-vie produite en 1822 dans les vignes de Cuisia : « Ta tante nous apporte notre part de Cuisia de vieille eau-de-vie de 1822, soixante ans de tonneau, c'est d'une extrême rareté, nous en avons dix-huit litres. »<sup>927</sup> Les bourgeois propriétaires de vignes dans le Jura sont attentifs à la qualité de leurs vins, qu'ils produisent pour les vendre sur un marché restreint de connaisseurs ou qu'ils gardent de longues années dans leurs caves. Ils se distinguent du petit vigneron qui privilégiera les cépages mélangés qui produisent abondamment, au détriment de la qualité.

---

<sup>918</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 445.

<sup>919</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1800 06 07, Joseph Maigrot à Abry d'Arcier, Poligny à Arlay.

<sup>920</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1869 10 31, Morel Poulet à Antoine Vannier, Lallaing à Arlay.

<sup>921</sup> ADJ 1J66, vers 1805, *Notes historiques sur Arlay*, non daté, non signé, écrit par Évariste Maigrot, p. 59.

<sup>922</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 30, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>923</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 27, *ibid.*

<sup>924</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 13, *ibid.*

<sup>925</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 20, *ibid.*

<sup>926</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>927</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 19, *ibid.*

### 2.1.2. Parcelles et anxiété

En 1860, période d'extension maximale du vignoble d'Arlay, la vigne représente une superficie totale de 233 hectares. La France a connu entre 1800 et 1854 une croissance encore hésitante, selon les mots de Gilbert Garrier<sup>928</sup>. Les vigneron ont beaucoup planté après la rapide victoire sur l'oïdium par le soufrage au début des années 1850. Les superficies en vigne atteignent les 2,3 millions d'hectares en 1862 et se rapprochent du seuil de 2,5 millions d'hectares. Les qualités elles-mêmes sont jugées meilleures, car la vinification est plus soignée, le titrage en alcool plus élevé, ce qui assure une plus longue conservation. La double décennie 1855-1875 peut être considérée comme l'âge d'or de la vigne, « qui se clôt sur la récolte exceptionnelle de 1875, laquelle, avec 84,5 millions d'hectolitres, constitue un record absolu. »<sup>929</sup> À Arlay, le château a doublé sa surface de vigne de 1825 à 1835, passant à plus de vingt hectares, et l'augmente encore d'un tiers jusqu'en 1858. Il dépasse les trente hectares dans les années 1860 et couvre presque trente-sept hectares en 1875, atteignant ainsi, comme l'écrit Claude-Isabelle Brelot, « la taille d'une très grande propriété viticole »<sup>930</sup>. Les bourgeois d'Arlay possèdent des surfaces bien inférieures mais qui restent importantes. Les marquis de Labarge, au domaine de Proby, exploitent 11,4 hectares de vignes, dont une de plus de cinq hectares d'un seul tenant au Champ de feu, et les Bachod, résidant l'hiver à Lons-le-Saunier, possèdent 11,46 hectares de vignes à Juhans. La famille Abry d'Arcier jouit de 5 hectares de vigne, dont la belle parcelle de catégorie trois en Treize Vent, sur les pentes de la colline à l'ouest des ruines du château, de presque 2 hectares. Les Vannier totalisent plus de 8 hectares. Cinq autres propriétaires à Arlay, dont les Rameaux et les Germain, possèdent plus de 2 hectares de vignes. Ces dix ou onze propriétaires forment une élite viticole qui fabrique le vin pour le vendre et se démarque des deux-cent-cinquante familles vigneronnes d'Arlay qui se partagent les 150 hectares restants, soit environ 60 ares de vigne par famille.

Les parcelles cultivées en vigne sont, dans un même domaine, tout aussi éloignées les unes des autres que les parcelles de cultures agraires ou les prés. Jean Brelot y voit un vrai avantage : ces parcelles isolées pourront éventuellement échapper partiellement à la gelée, à la grêle, tous d'effets localisés<sup>931</sup>. Un brouillard de quelques heures sur une micro surface pourra maintenir une température tout juste positive et sauver une parcelle du gel alors qu'une autre sera condamnée. Il est vrai que ce que craint le plus le producteur de vin, ce sont les terribles gelées nocturnes et matinales au moment où la vigne « débourre », où les bourgeons laissent apparaître leurs bourres, après la dormance de l'hiver, en mars, avril et jusqu'en mai. À tel point qu'Émilie Labordère écrit à sa mère le 13 mai 1874 : « Je ne vis pas, tellement je suis inquiète ! Pourquoi faut-il que la chaleur de la semaine dernière ait fait

---

<sup>928</sup> Garrier, Gilbert, *Le phylloxéra, Une guerre de trente ans, 1870-1900*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 7.

<sup>929</sup> Garrier, Gilbert, *Histoire sociale et culturelle du vin*, Paris, Bordas Cultures, 1995, p. 153.

<sup>930</sup> Brelot, Claude-Isabelle, « L'héritage Lauraguais. Les propriétés comtoises : un ancrage historique », dans Claude-Isabelle Brelot, Bertrand Goujon (dir.), *La Maison d'Arenberg en France*, t. 2, Enghien, Fondation d'Arenberg, 2018, p. 413.

<sup>931</sup> Brelot, Jean, *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1953, p. 123.

avancer la vigne pour ensuite détruire peut-être cette belle assurance de récolte avec le gel. Je ne puis penser ni parler d'autres choses. »<sup>932</sup> Les notes d'Hélène Loiseau pour toute l'année 1854 ne tiennent qu'en quatre lignes, qui comprennent ces faits traumatisants pour toute l'année : « les vignes ont gelé les 25 et 26 avril, ainsi que tous les arbres fruitiers. »<sup>933</sup> Quant à Marie Berthelet, elle écrit le 15 avril 1884 : « Il fait un froid atroce, toute la nuit j'ai été voir si le ciel s'éclaircissait mais heureusement il a plu, sans cela tout était perdu. »<sup>934</sup> Six jours plus tard, le baromètre tombe encore dans des températures négatives. « Nous sommes dans des transes perpétuelles avec nos vignes. La gelée d'hier a fait bien du mal dans les vignes. »<sup>935</sup> Ces trois femmes sont totalement impliquées dans l'activité viticole de leurs domaines.

### 2.1.3. Le métayage

Le docteur Guyétant indique en 1822 que « le bail à moitié-fruits est généralement en usage dans tout le vignoble »<sup>936</sup>. Comme pour les terres et les prés, les vignes sont cultivées par les mêmes paysans choisis pour une parcelle particulière, lesquels deviennent pour la vigne des viticulteurs. Cette fois, le propriétaire ne leur propose pas de bail à ferme, mais à mi-fruits, c'est-à-dire que le paysan devra déposer devant la cave du propriétaire, ou la partager sur place dans les vignes, la moitié de sa vendange de raisins. Il se gardera l'autre moitié pour la vinifier lui-même et la vendre afin de s'assurer un revenu. « Les vignobles ne sont pas des fermes dont on touche le revenu à échéances fixes »<sup>937</sup>, déclare Zénaïde Martin à sa fille en 1876, et pourtant, non seulement le métayer-paysan-vigneron doit la moitié de sa récolte au propriétaire de la vigne qu'il travaille, mais il doit aussi lui payer un loyer. Selon les sources fiscales, Zélie Vannier loue ses parcelles en vigne en moyenne 44 francs l'hectare en 1830, mais Amédée Vannier, trois ans plus tard en 1833, les loue 64 francs. Comme il a été démontré au chapitre sur les fortunes bourgeoises, il faudrait ajouter 70 % au revenu fiscal pour obtenir le prix réel de location des parcelles de vignes, soit respectivement 74,8 francs et 108 francs. Dix ans après, leur sœur Adine Colin en 1843 loue ses vignes sur trois hectares à 48 francs l'hectare – au tarif fiscal, soit 81,6 francs réels, et sur d'autres comptes fiscaux d'Amédée Vannier dans les années 1860, la location de la parcelle de vigne se fait à 36 francs l'hectare, soit 61,2 francs de revenus réels. À part pendant le pic locatif de 1833, le paysan devra déboursier en moyenne un peu plus de 70 francs l'hectare pour s'occuper entièrement de la vigne d'un propriétaire, la vendanger et lui apporter la moitié du raisin récolté. Le travail dans la vigne demande beaucoup de présence et d'énergie, mais dégage une forte rentabilité pour une faible surface, à l'inverse du pré. Les bonnes années, la location d'une parcelle de

---

<sup>932</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1874 05 13, Émilie Labordère à sa mère Zénaïde Martin, Paris à Plainoiseau.

<sup>933</sup> Archives privées de la famille Loiseau, notes d'Hélène Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>934</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>935</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 21, *ibid.*

<sup>936</sup> Guyétant, Sébastien, *Essai sur l'état actuel de l'agriculture dans le Jura*, Lons-le-Saunier, Gauthier, 1822, p. 260.

<sup>937</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1876 03 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plainoiseau à Paris.

vigne peut s'avérer très lucrative. Victor Pulliat considère qu'en raison de la situation climatique du vignoble du Jura, « elle ne donne qu'une récolte sur deux. Et encore, si une mauvaise année était toujours suivie d'une bonne ! » ajoute-t-il. « Comme cette culture se fait à bras d'homme et qu'elle est des plus pénibles et fort longue, rarement et seulement alors que la surface cultivée est très réduite, elle peut être faite convenablement et en temps opportun. »<sup>938</sup> Ce modèle économique n'est viable qu'à une échelle de micro-territoires et avec un coût de la main d'œuvre minimal. Le métayage et la présence tangible, visuelle et odorante de masses de raisins, chaque année à l'automne, dans des caves situées juste en-dessous de la maison principale, induisent un comportement particulier du bourgeois rural du vignoble. Comme le décèle Pierre Goujon dans les vignobles du Beaujolais et du Mâconnais, « il implique la présence constante, active et intéressée du propriétaire, qui doit organiser et surveiller le travail de la vigne, contrôler la vinification et commercialiser sa part de récolte »<sup>939</sup>.

Les lettres de Marie Berthelet à son fils égrènent mois par mois le cycle calendaire de l'activité viticole sur ses terres. Avec le mois de mars vient l'époque des soutirages, où le vin qui a fermenté depuis octobre est transféré d'une cuve à l'autre en laissant dans la première cuve les particules déposées au fond, et oxygéné. Pour les Berthelet, l'opération se fait à Arlay dans leur cave mais aussi dans leur maison de Cuisia au sud de Beaufort. Leur domestique Henry Grappin s'en occupe et voyage à Cuisia en 1883 comme en 1884 : « Henry part à Cuisia pour faire les soutirages »<sup>940</sup>. Mars est aussi le mois où le vigneron plante ses tuteurs pour tenir la vigne qui va s'y accrocher. C'est au propriétaire de les fournir. En 1883, ils sont commandés et arrivent par le train à la gare de Voiteur. L'investissement est important : « Les échelas sont arrivés à Voiteur, Henry est allé ce matin les chercher et payer cent douze francs »<sup>941</sup>. Parfois, le vigneron en réclame davantage : « Nous ne sommes pas allés à Poligny mais en ville [à Lons-le-Saunier] chercher des échelas qui nous manquent. Nous ne devons pas nous en plaindre, c'est la preuve qu'il y a du bois aux vignes »<sup>942</sup>. Avril est consacré à « sombrer », il s'agit du premier labour de la terre. Marie Berthelet va elle-même un après-midi surveiller le travail du paysan dans une parcelle proche au nord de la route entre chez elle et l'église. « Hier après-dîner, je suis allée à la vigne de l'hôpital pour contrôler si Dausse avait labouré le bas de ma vigne. On commence à sombrer la vigne, c'est l'époque. »<sup>943</sup> Après les angoisses des gelées vient l'espoir, en mai : ainsi, en 1885, « il y a quelques raisins dans les vignes, le temps est très favorable depuis deux jours, puisse-t-il continuer »<sup>944</sup>, et quelques jours après : « Les vignes sont belles, le raisin pousse, puisse le Bon Dieu nous amener un peu de vin dans nos caves. »<sup>945</sup> Fin mai commence l'épamprage qui permet d'éliminer les rameaux non fructifères et de

---

<sup>938</sup> Pulliat, Victor, *Almanach du comice agricole de Lons-le-Saunier*, Lons-le-Saunier, Declume, 1887, p. 39.

<sup>939</sup> Goujon, Pierre, « Le maire, propriétaire en son village (Beaujolais-Mâconnais), dans Maurice Augulhon (dir.), *Les maires en France du consulat à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, p. 319.

<sup>940</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>941</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 21, *ibid.*

<sup>942</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 09, *ibid.*

<sup>943</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 09, *ibid.*

<sup>944</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan.

<sup>945</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 30, *ibid.*

contrôler la vigueur de la vigne, d'en limiter l'encombrement. « Le raisin est abondant, ton frère va épamprer, la culture est très intéressante mais il faut être encouragé », déclare Marie Berthelet, rassérénée par la bonne santé apparente de ses vignes. Charles Berthelet, son fils aîné, va-t-il épamprer lui-même à l'aide d'un sécateur, aux côtés du paysan ? C'est possible. L'épamprage ne demande pas de force physique, il est d'ailleurs souvent fait par les cultivatrices. Fin mai et début juin, on sarcle, on « sombre » de nouveau en langage paysan et bourgeois rural. Ce travail épuisant se fait toujours au bigot à deux dents dans la vigne en foule, surtout quand « la terre est dure comme de la pierre »<sup>946</sup>. « Comme il ne pleut pas, remarque Marie Berthelet en 1883, les gens travaillent, ce qui est tombé d'eau est loin de suffire, la terre est très dure. »<sup>947</sup> Elle tient un carnet dans lequel elle note les grands événements du cycle viticole chaque année et quand, le 19 juin 1883, « on a fini de sombrer », elle sait que « l'année dernière cette besogne a été terminée cinq jours plus tard ». Avec un nous de majesté incluant les efforts physiques de ses domestiques vigneron et son propre soutien psychologique, elle écrit : « Nous avons eu bien des peines pour en venir à bout, il a fallu de la persistance et du sacrifice »<sup>948</sup>, signifiant peut-être à son fils cadet que ces journées de peine payées aux ouvriers des vignes lui ont coûté cher, qu'elles ont valu bien des sacrifices. La fin de ces longues journées de juin est fêtée dans Arlay l'avant-veille de la Saint-Jean : « Hier nos gens ont fait le "cul d'chin" du sombrage, ils ont bien ri et bien chanté. Ils ont grisé le père Fabrerant, l'ont promené dans le village couronné de fleurs »<sup>949</sup> mais en même temps, le même jour, le propriétaire veille : « On commence le rebinage par les vignes où l'herbe a repoussé ». En juillet, les grains de raisins sont formés : « Les raisins [en 1883] sont peu nombreux, mais très beaux »<sup>950</sup>, mais en août il a fait trop chaud : « La vigne est grillée et la récolte sera loin de réaliser nos espérances »<sup>951</sup>. Répondant à son fils qui lui décrit les paysages de l'Aude desséchés par l'été, Marie Berthelet écrit : « Ici les prés sont verts, mais les vignes sont jaunes. Pauvres vignes, le raisin commence à varier, le peu qu'il en reste sera bon. »<sup>952</sup> Il est déjà tard en saison pour relever les rameaux de l'année en les palissant à la verticale pour aérer les grappes : « Nous ne voulons pas continuer le relevage de nos vignes »<sup>953</sup>. Arrivent les mois de septembre et octobre, et le temps de la vendange : « Les raisins ne sont pas encore mûrs. On va récolter le peu de noirin qu'il y a, c'est toujours autant. »<sup>954</sup> Les grappes vendangées s'entassent. Elles se comptent comme un liquide et encore, dans les années 1880 à Arlay, en « barreaux », ou « barraux », une ancienne mesure qui varie d'un canton à l'autre. Le barral n'a pas la même valeur à Poligny, Arbois, Dole ou Lons-le-Saunier, où il est « de 46 pintes et la pinte de 56 pouces cubes »<sup>955</sup>. Une pinte est égale à 1,27 litre et

<sup>946</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 27, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>947</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 02, *ibid.*

<sup>948</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 19, *ibid.*

<sup>949</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 20, *ibid.*

<sup>950</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 07 01, *ibid.*

<sup>951</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 04, *ibid.*

<sup>952</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 31, *ibid.*

<sup>953</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 09, *ibid.*

<sup>954</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 09 18, *ibid.*

<sup>955</sup> *Annuaire du département du Jura*, Lons-le-Saunier, Gautier, 1850, p. 251.

un barral à 58,4 litres. « On vendange à la Toupe aux Loups et sous les sapins. On en a eu dix barreaux de vendanges. En comptant le noirin et le poulard, nous avons encaissé vingt barreaux. [...] Aujourd'hui on vendange les Treize vents et l'Hôpital, malheureusement, tout sera bientôt terminé »<sup>956</sup>. Marie Berthelet espère vingt barreaux de plus en Surville, Nenesse et Semaille. Elle comptabilise le 10 octobre 1882 cinquante-cinq barreaux en tout auxquels s'ajoutent les trente barreaux de la vendange du domaine de Saint-Didier. Le 24 octobre, la vendange est terminée pour l'année 1882 : « En comptant tout, nous aurons cent barreaux, ce n'est guère pour trois domaines, mais comparativement aux autres années, nous ne devons pas nous plaindre. »<sup>957</sup> Elle y ajoute « la vendange de Cuisia [qui] est très belle pour l'année, quatre-vingt barreaux, on ne trouve pas à la vendre sur place et on va l'amener ici »<sup>958</sup>, une production totale en 1882 d'environ 10 500 litres<sup>959</sup> pour la moitié des vendanges, l'autre moitié étant conservée par les vigneronns en bail à mi-fruits. La vendange du raisin blanc peut se prolonger jusqu'en novembre selon les années. En 1883, les grands froids arrivent début octobre. « À St Didier, tous les raisins sont gelés, nous avons renoncé à faire un peu de vin blanc »<sup>960</sup>, mais à Arlay, ce n'est que le 23 octobre que débute la vendange du blanc. Trois jours après, Marie Berthelet est optimiste : « Notre vendange blanche sera bonne, nous allons recommencer à faire un peu de vin jaune. Tout compte fait, nous aurons un peu plus que l'année dernière. »<sup>961</sup> En 1829, la vendange du blanc s'est faite après le 10 novembre : « La gelée d'aujourd'hui hâtera sans doute la vendange des vignes de blanc »<sup>962</sup>. Il faut imaginer ; en ces temps de vendanges, les allers et retours incessants à la cave, au pressoir, les émanations fermentées et éthyliques qui envahissent la maison et se dégagent d'ailleurs de toutes les caves d'Arlay, toute une activité intense que les bourgeois ruraux vivent dans l'instant, intensément.

#### 2.1.4. Les vigneronns

« Nos trainards de vigneronns d'ici n'ont pas encore vendangé, c'est pour avoir le temps de mieux voler. »<sup>963</sup> La relation avec les vigneronns qui travaillent la terre des bourgeois ruraux n'est pas simple. L'abbé Mahon, locataire des Berthelet à Saint-Didier, trace le portrait idéal du vigneron qu'il aimerait placer : « C'est un ouvrier intelligent, très actif et très laborieux, d'un caractère franc et serviable, je n'ai jamais ouï dire qu'il se soit mis en ribote ou querellé

---

<sup>956</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>957</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 24, *ibid.*

<sup>958</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 12, *ibid.*

<sup>959</sup> Une production moyenne aujourd'hui dans le Jura serait de 5000 à 6000 litres par hectare.

<sup>960</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>961</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 27, *ibid.*

<sup>962</sup> Archives privées G. Curtis, 1829 07 24, abbé Coulon à Ferdinand Coulon, Arlay à Arbois.

<sup>963</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 14, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.



avec ses voisins. C'est un laboureur habile et industriel, il fait de bonnes récoltes, élève des cochons et va à la fruitière, l'an dernier il a fait huit cent francs de son lait. Il faisait les vignes de Mme de Savy à moitié, ne demandait jamais d'avance à son patron, et payait régulièrement. »<sup>964</sup> Le vigneron-paysan-éleveur semble fiable et travailleur. Est-il honnête ? Donne-t-il réellement la moitié de sa récolte au propriétaire, sans se garder pour lui les plus beaux raisins ? Vole-t-il, comme l'insinue Marie Berthelet ? Les propriétaires se plaignent volontiers de leur main d'œuvre vigneronne. Émilie Labordère dialogue avec sa mère à ce sujet et lui répond : « Quels assommants personnages que les vigneron qui se croient tout permis et qui abusent de la difficulté qu'on éprouve à faire cultiver ! »<sup>965</sup> Le propriétaire pense qu'il est toujours trop généreux avec le vigneron : « Nous avons beaucoup fait pour la famille Burtin et, ce qu'il y a de triste, c'est qu'il ne faut s'attendre qu'à la plus noire ingratitude. Ce sont des gens dont il faut se méfier, ils disent qu'ils partiront aussitôt après la première ou la deuxième bonne année. »<sup>966</sup> Mais Lucide : « Il faut bien savoir, ce qui forcément rend plus coulant, que ce ne sont pas les vigneron qui cherchent des maitres, mais les maitres qui cherchent des vigneron et n'en trouvent pas toujours. »<sup>967</sup> Dans les années 1870, la concurrence de la main d'œuvre viticole, dépeuplée par une émigration massive en ville, se fait sentir. Marie Berthelet choisit ses vigneron parmi ses connaissances. Elle opte pour un voisin paysan, ami et contemporain de son fils : « Louis Crochet a demandé à être occupé dans nos vignes, nous le prenons pour sombrer avec son frère de préférence à tout autre. Ils ont besoin de quelques sous de poche. »<sup>968</sup> L'honnêteté et la capacité de travail du candidat sont les deux arguments qui comptent pour Zénaïde Martin : « Tous les renseignements pris sur ce vigneron s'accordent à le montrer très honnête et très bon cultivateur. Pauvre, cela va sans dire. Mais, du moins, il a bœufs, vaches et sa récolte de froment. »<sup>969</sup> Richard Pyot distingue « le vigneron propriétaire de vignes du vigneron qui les cultive seulement, soit pour en partager la récolte, soit à titre de fermier. Ce dernier est ordinairement très pauvre. Humble dans sa misère, il devient présomptueux lorsque ses tonneaux sont pleins. Mais le retour d'une mauvaise saison le ramène à son état normal. »<sup>970</sup> Que se passe-t-il en cas de « mauvaise saison » ? « Vincent a eu ses vignes dévastées par la grêle et le voilà sans ressources pour payer sa location et pour vivre l'année prochaine »<sup>971</sup>, déplore Zénaïde Martin. Quant à Marie Berthelet, elle retrouve dans les archives de la maison une lettre de Claudine Marie Thérèse Roux de Grandfontaine, veuve de Claude Joseph Chaillet de Verges, décédé à Lons-le-Saunier le 5 octobre 1807, et en fait part à son fils : « dans une lettre de l'arrière-grand-mère de ton colonel<sup>972</sup>, une dame de

---

<sup>964</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 02 26, abbé Mahon à Charles Berthelet, Saint-Didier à Paris.

<sup>965</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1867 07 07, Émilie Labordère à sa mère Zénaïde Martin, Paris à Plainoiseau.

<sup>966</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1874 05 03, Émilie Labordère à sa mère Zénaïde Martin, Le Puy à Plainoiseau.

<sup>967</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1876 03 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie, Plainoiseau à Paris.

<sup>968</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>969</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1879 07 25, Zénaïde Martin à sa fille Émilie, de Plainoiseau.

<sup>970</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 505.

<sup>971</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1879 07 25, Zénaïde Martin à sa fille Émilie, de Plainoiseau.

<sup>972</sup> Le colonel Louis Marie Gaston de Chomereau de Saint-André (1826 à Arbois, 1905 à Dijon), arrière-petit-fils de Verges, commande le 17<sup>e</sup> régiment des dragons à Carcassonne. Il fait l'objet d'une fiche prosopographique à

Verges née Roux de Rochelle, elle prie le grand-père d'Arcier de se faire payer d'un vigneron dont elle ne pouvait rien tirer : c'est toujours la même histoire d'un siècle à l'autre. »<sup>973</sup>  
Amédée Vannier, en 1856, n'hésitera pas à assigner en justice<sup>974</sup> Jean Gay, qui entretient sa vigne aux Essarts et n'a pas payé en nature sa dernière récolte. Le bourgeois rural gagne son procès, le vigneron est condamné à lui payer soixante litres de vin, soit vingt francs. Françoise Gay, veuve Bernard, sœur du précédent, tente aussi de le flouer juste après sa vendange de 1861, en ne lui fournissant pas très exactement la moitié de la récolte : elle devra lui payer deux hectolitres estimés par le juge à cinquante francs<sup>975</sup>. Une autre solution, si le vigneron ne paye pas la location de sa vigne, est de lui confisquer sa moitié de recettes en raisins. Le prince Pierre d'Arenberg en donne l'exemple, sans doute reproduit aussi par les bourgeois ruraux. Il écrit à son régisseur Vannier : « Votre lettre du 30 dernier me rend compte des abondantes vendanges recueillies et rentrées à Arlay. Je ne trouve pas que les prix soient aussi bas que nous ne les avons vus dans d'anciennes années d'abondance. Vous avez du reste bien fait d'avoir pris la vendange des vignerons qui devaient des fermages. Le vin est préférable à une dette, et si le vin a les qualités nécessaires à sa conservation, on en tirera partie, tôt ou tard. »<sup>976</sup>

## 2.1.5. Le commerce

### 2.1.5.a. Les prix

Une enquête agricole sur quatre années entre 1857 et 1860<sup>977</sup>, à Arlay, permet de comparer la courbe du prix du vin en francs par hectolitre et celle du rendement moyen à l'hectare, en hectolitres. Le prix du vin varie du simple au double, entre 18 et 33 francs l'hectolitre. Dans les bonnes années, comme en 1858, la production se monte en moyenne à 50 hectolitres par hectare. Dans les mauvaises comme en 1857, les vignes produisent 18 hectolitres par hectare, « année très médiocre ». Là encore, la production fluctue en montagnes russes. Un rendement de 30 hectolitres par hectare est une moyenne et ne signifie

---

son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot et Guy Scaggion pour le Cths (prosopographie de la France savante). <http://cths.fr/an/savant.php?id=113870>.

<sup>973</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>974</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1856 10 25, minutes du procès.

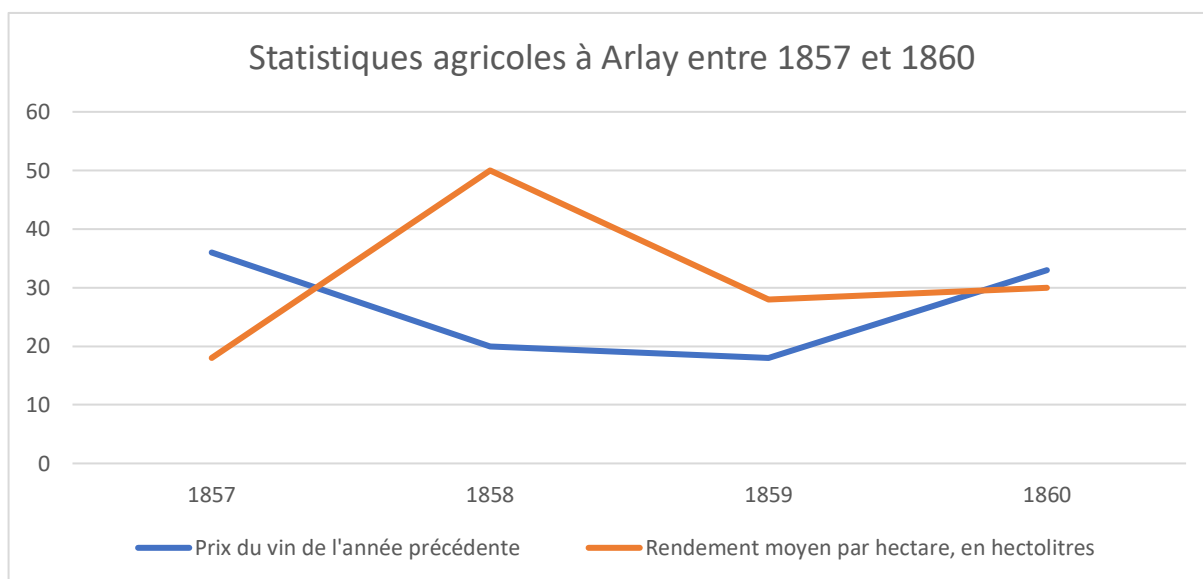
<sup>975</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1861 10 26, minutes du procès.

<sup>976</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1866 11 06, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Jarowitz à Arlay.

<sup>977</sup> ADJ, 5E 201/153, Statistiques agricoles, registre des renseignements statistiques de 1857 à 1866 de la commune d'Arlay.

pas 30 hectolitres de vin. Le prince d'Arenberg le rappelle lorsqu'il écrit en 1863 que « mille hectolitres de vendange donne un bon nombre d'hectolitres de vin. »<sup>978</sup>

Tableau 7 : prix du vin et rendement



1859 est un millésime « médiocre pour la quantité, bon pour la qualité », il se vend, selon la statistique officielle, à 33 francs l'hectolitre en 1860.

Le prix de vente du vin à l'hectolitre dépend de l'abondance de l'offre sur le marché local et, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, de l'offre nationale et de la qualité du vin. La moyenne des prix de vente de vin évoqués par le corpus de correspondants est beaucoup plus basse que la moyenne des statistiques officielles. En 1804, Évariste Maigrot négocie les réserves de son beau-père Abry d'Arcier, et atteint 21 francs à l'hectolitre pour le blanc : « votre marchand de vin est arrivé, il a enlevé hier cinq muids [un muid = huit barreaux] de votre vin rouge et trois barreaux de vin blanc à vingt et un francs ce dernier. »<sup>979</sup> Antoine Vannier rapporte avoir vendu quinze muids du vin de la récolte de 1847, à seulement 21 francs le muid. Le muid mesure huit barreaux, donc 464 litres. Le vin de 1847 ne se vend qu'à 4,50 francs l'hectolitre, « prix très modique mais pour une qualité médiocre. »<sup>980</sup> En 1851, tous les vins du château de la Sauge de 1848 et 1849 sont vendus aux marchands de vin bisontins Lavets frères, soit 240 hectolitres à 13 francs l'hectolitre<sup>981</sup>. Ce sont des années de crise économique et agricole où les propriétaires ont besoin d'argent parce que les fermages ne rentrent pas. En revanche en 1857, Antoine Vannier espère « que les vins se maintiennent au-

<sup>978</sup> Archives privées du château d'Arley, 1863 11, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, à Arlay.

<sup>979</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 05 11, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>980</sup> Archives privées du château d'Arley, 1849 07 14, Antoine Vannier au prince d'Arenberg, d'Arley.

<sup>981</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1851 10 01, facture des frères Lavets à Besançon.

dessus de cent francs le muid »<sup>982</sup>, soit à 21 francs l'hectolitre. En 1883, le vin du Jura a légèrement augmenté : « Je vends mon vin à vingt-cinq francs l'hectolitre, c'est le prix courant », dit Marie Berthelet. Il peut aller jusqu'à 27 francs l'hectolitre : « Élisée, son gendre et le domestique des Prost sont venus chercher du second vin, je leur en ai vendu 440 litres à 27 francs l'hectolitre, en ajoutant du vin Lauzière [de sa bru Isabelle née de Lauzière]. »<sup>983</sup>

Le vin jaune, toute petite production, se vend quarante fois plus cher : « Charles a vendu cent litres de vin jaune à cinq francs le litre. [...] Si notre cave était remplie comme autrefois, nous en trouverions bien, de l'argent. »<sup>984</sup> Le vin jaune était coté à 6 francs en 1829 lors de l'inventaire au château d'Arlay à la veille du mariage du prince Pierre d'Arenberg : « 6 francs le litre pour le vin de garde de Château-Chalon »<sup>985</sup>.

Le rendement de la vigne motive toute l'énergie du propriétaire. Quel est-il, que rapporte la vigne en moyenne à l'hectare ? Les achats de vignes à Arlay par le prince d'Arenberg sont subordonnés aux emplacements des parcelles et à leurs rendements. Quand, en 1855, la veuve Gallier de l'Étoile veut vendre sa vigne placée sur les bonnes terres à vignes des Treize vents, elle en demande 250 francs l'ouvrée. Le prince d'Arenberg lui en propose 225 francs l'ouvrée<sup>986</sup>. L'ouvrée valant 4,45 ares<sup>987</sup>, le prix que paye le prince à l'hectare sera de 5 080 francs. La vigne toute proche de madame Humbert, selon les comptes d'Antoine Vannier en 1854, produit par « année commune, deux muids de vin par journal »<sup>988</sup>. Un journal est l'équivalent d'un tiers d'hectare environ, deux muids sont 828 litres, soit un rendement, année moyenne, de 28 hectolitres par hectare. En vendant en moyenne à 20 francs l'hectolitre, un hectare rapporte 560 francs en raisins. Partagé en deux avec le vigneron, puisque le bail est à mi-fruits, il reste dans la poche du propriétaire, en ajoutant le loyer d'environ 70 francs qu'il touche annuellement, 350 francs. Puisque le prix de vente d'un hectare de vigne se négocie à 5 000 francs, le rendement de la vigne est de 7 %, beaucoup plus que les gains assurés par les terres arables ou les prés. Ce taux exceptionnel explique l'importance de la production viticole dans l'univers mental des bourgeois du vignoble et leur implication, tout comme le labeur éreintant des vignerons.

---

<sup>982</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1857 10 12, Antoine Vannier au prince d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>983</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>984</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 09, *ibid.*

<sup>985</sup> BreLOT, Claude-Isabelle, « L'héritage Lauraguais. Les propriétés comtoises : un ancrage historique », dans Claude-Isabelle BreLOT, Bertrand Goujon (dir.), *La Maison d'Arenberg en France*, t. 2, Enghien, Fondation d'Arenberg, 2018, p. 413.

<sup>986</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1855 03 25, Antoine Vannier au prince P. d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>987</sup> L'ouvrée ou œuvrée est une unité de mesure qui s'utilise encore à Arlay en 1908. Dans la marge de « l'état des locations des propriétés de madame Vannier et de ses enfants, à partir du 11 novembre 1908 », les parcelles en ares des vignes cultivées à moitié-fruits sont converties en œuvrées ; l'usage est de louer à 16 francs l'œuvrée. La vigne en Chaumale de 18,91 ares est divisée par 4,45 = 4,25 œuvrées, à 16 francs = 68 francs de location.

<sup>988</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1854 07 02, Antoine Vannier au prince P. d'Arenberg, Arlay à Paris.

### 2.1.5.b. La spéculation

Les ressources du prix de vente du vin sont essentielles à l'équilibre financier des bourgeois ruraux du vignoble jurassien. « J'espère placer mes vins à Paris pour m'aider à payer mes dettes »<sup>989</sup>, dit Évariste Maigrot en 1815, en ajoutant, toujours en s'adressant à son beau-père : « J'imagine que vous êtes bien prêt des vendanges, recommandez bien à Antoine de me faire du vin de noirin. J'ai besoin de me faire de l'argent, le vin est une ressource sur laquelle je compte pouvoir réparer mes pertes. »<sup>990</sup> Les caves immenses des maisons bourgeoises du vignoble ont été conçues assez grandes pour pouvoir non seulement produire le vin, mais aussi stocker la production. Dans l'état des biens de la succession<sup>991</sup> de Juliette Regaud, née Maigrot, en 1861, sur 8 400 francs d'objets et valeurs mobilières inventoriés dans sa maison, le priseur compte 1800 francs de « tonneaux cuves, sapines et autres meubles de cave », et 2 000 francs de « vins, eaux de vie, grains, fourrages et denrées, bois de chauffage et de service », soit 45 % du total. Au décès de son époux Amédée Regaud en 1863, la cave représente<sup>992</sup> 30 % du total inventorié dans la maison, soit 1 566 francs sur 5 373 francs. L'inventaire au décès de leur petit-fils Charles Berthelet en 1896 totalise<sup>993</sup> 2 164 francs dans la cave, sur 7 372,50 francs « d'objets mobiliers, meubles meublants, voiture, bétail, denrées et vins », soit également 30%. Ces grandes caves permettent de spéculer sur les fluctuations des prix du vin. Maigrot sait bien que les mauvaises vendanges engendrent un accroissement du prix du vin : « nous ne nous apercevons pas encore des dommages encourus par les vignes, le vin cependant doit nécessairement augmenter. »<sup>994</sup> Lors des invasions autrichiennes de 1815 dans le Jura, il préconise l'attente d'une flambée des prix : « J'imagine que vous avez constamment caché la clef du caveau, je me réjouirai que vous n'ayez point fait de vente si l'ennemi ne doit pas entrer chez nous comme je me plais à l'espérer. »<sup>995</sup> Le prince Pierre donne régulièrement des conseils à Antoine Vannier. En 1861 : « Vendez du vin, faites-en la conversion en numéraire aujourd'hui que vous en trouvez de bons prix. »<sup>996</sup> En 1862 : « L'état des vignes est menaçant. Vendez tout ce que vous avez de vieux, ne demandant pas à gagner un fort intérêt. La spéculation de l'an dernier où la vendange était chère peut devenir moins bonne cette année. »<sup>997</sup> Un mois plus tard : « Il me semble que la vigne promet dans tous pays de bonnes récoltes, nous devons nous attendre à une baisse de prix. »<sup>998</sup> En 1867, « si vous avez de la place pour loger la récolte prochaine, c'est ce qu'il faut. Je crois que le vin de l'an

---

<sup>989</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 06 20, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>990</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 09 24, *ibid.*

<sup>991</sup> ADJ, 4E 43/192, 1861 07 26, acte reçu M° Vaudrit à Arlay.

<sup>992</sup> ADJ, 4E 43/194, 1863 07 29, *ibid.*

<sup>993</sup> ADJ, 4E 12998, 1896 01 10, acte reçu M° Clavelin à Arlay.

<sup>994</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 29, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>995</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 06 20, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>996</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1861 12 23, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Venise à Arlay.

<sup>997</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1862 05 19, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Jarowitz à Arlay.

<sup>998</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1862 06 16, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Mulhof à Arlay.

passé sera de bonne garde. Mon avis est aussi d'attendre si on ne trouve pas 40 ou 45 francs le muid. »<sup>999</sup>

#### 2.1.5.c. Le marchand de vin

Chaque bourgeois rural possède ses propres circuits de distribution. Selon Gilbert Garrier, « la vente de vin se fait individuellement, presque secrètement, aux négociants, et on n'imagine pas de tonneaux sur une place publique. »<sup>1000</sup> Ceux-ci circulent dans les villages du Jura et les négociations sont de mise. Émilie Labordère se désole de « ces diables de marchands de vin qui, quand ils daignent acheter, n'offrent que des prix si minimes ! »<sup>1001</sup>. Les accords sont parfois houleux : « Cette méchante affaire avec ce marchand de vin est enfin heureusement terminée »<sup>1002</sup>, et longs : « Samedi, M Goy viendra charger le vin blanc, ce ne sera pas, probablement, l'affaire d'un seul jour. »<sup>1003</sup> La vente sans intermédiaire, par relations, est préférable, les marges seront plus élevées : « Le notaire de Bellevesvre [en Saône-et-Loire, à 20 km] nous a acheté pour 102,50 francs de vin, ce notaire fait les affaires de Georges Passier »<sup>1004</sup>, ce dernier étant un très proche ami parisien de Charles Berthelet. Marie Berthelet vend également son vin à la famille Prost à Lons-le-Saunier, dont le domestique Élysée est originaire d'Arlay : « Cet après-dîner Elysée est venu chercher du vin »<sup>1005</sup>. Les marchands de vin se prennent en effet des commissions importantes. Selon Didier Nourrisson, l'hectolitre de vin, acheté les très bonnes années à 30 francs à Arlay, s'échangeait en moyenne à 51,50 francs à Paris dans les années 1860. Dans les années 1880-1895, le cours grimpe à 77,80 francs.<sup>1006</sup>

#### 2.1.5.d. Vins trafiqués

La vente de vins trafiqués semble être une pratique courante. La famille Vannier possède un petit fascicule édité une première fois en 1847 et réédité en 1859<sup>1007</sup> par un ancien marchand de vin de Lons-le-Saunier. On y trouve les recettes « pour rétablir les vins tournés dans toute la comté » page 32, pour masquer « le goût d'amer » et « le goût de relent ou de pourri » page 33, « le goût de moisi » page 36, « le goût de piqué » page 37, et un « procédé pour ôter au vin le goût de dur et vert » page 38, un autre pour donner « des couleurs aux

---

<sup>999</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 08 10, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Vienne à Arlay.

<sup>1000</sup> Garrier, Gilbert, *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais, 1800-1970*, Grenoble, Presse Universitaire de Grenoble, 1973, 2 volumes, p. 226-227, extrait de *Mayaud*, Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante. France. XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 72.

<sup>1001</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1876 07 07, Émilie Labordère à sa mère Zénaïde Martin, Le Puy à Plainoiseau.

<sup>1002</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1872 11 24, Émilie Labordère à sa mère Zénaïde Martin, Paris à Plainoiseau.

<sup>1003</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1876 03 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie, Plainoiseau à Paris.

<sup>1004</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1005</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 17, *ibid*.

<sup>1006</sup> Nourrisson, Didier, *Le Buveur du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1990, p. 29.

<sup>1007</sup> Vuillot, ancien marchand de vin, *L'art de préparer et guérir toutes sortes de vins, d'enlever les mauvais goûts aux vins et eaux-de vie*, Lons-le-Saunier, Courbet, 1859, p. 68.

vins » page 41, un troisième « pour faire vieillir de plusieurs années les vins de paille » page 54.

Marie Berthelet, dans le secret de ses lettres à son fils Paul, confie des méthodes de fabrication peu orthodoxes sans doute pratiquées dans tout le vignoble. Elle commence par doubler toute sa vinification par du « second vin ». Auguste Desvignes, propriétaire vigneron à Saint-Lamain, en a publié la méthode en 1873<sup>1008</sup>. Cette piquette, ou vin de repasse, adjonction d'eau sur des marcs secs, se vend très bien localement. En 1882, Marie Berthelet déclare que pour cent barreaux de raisins récoltés, « nous allons faire la même quantité de second vin, ce qui nous permettra d'en vendre une partie. »<sup>1009</sup> Le reste sera la boisson quotidienne des domestiques, des paysans et vigneron, comme nous le verrons dans un prochain chapitre. La pratique est avantageuse : « Avec tous nos vins réunis, nous ferons beaucoup d'eau de vie et de second vin, la chose sera plus profitable que d'avoir quelques barreaux de vin de ci de là. »<sup>1010</sup> Évidemment la piquette est très claire, mais puisque ce « second vin, dit Marie Berthelet, est très bon, il s'agit de le foncer, on s'en occupe »<sup>1011</sup>. Foncer son vin est une pratique courante, et pas seulement sur le second vin. Puisque « le vin est très pâle, mais a bon goût, nous y mettrons un peu de colorant pour le vendre »<sup>1012</sup>. Le fils de Marie Berthelet est parfaitement au courant des pratiques de la maison viticole : « Le vin est un peu pâle, il faudra y ajouter du vin du Roussillon pour qu'il soit présentable. Tous ces achats diminuent le prix de la récolte, il n'y a pas moyen de faire autrement. »<sup>1013</sup> Le problème est que le vin du Roussillon acheté est lui-même frelaté ! « Tu te souviens, nous avons un reste de vin de Roussillon que nous avons mis dans un baril. Le vin nous avait été vendu comme pur. On vient de le regarder, il était complètement décoloré, ce qui prouve qu'il a été falsifié. Ce n'est pas la peine d'acheter du vin du midi pour colorer les nôtres, autant mettre de la brimbelle. Sans rien en dire, nous faisons sur une petite quantité un essai avec de la betterave rouge, nous obtenons un colorant superbe. »<sup>1014</sup> La brimbelle est la myrtille sauvage de Franche-Comté, et, comme la betterave, elle donnera un beau rouge au vin trop clair. Toutes les solutions sont bienvenues : « Notre vin est d'une couleur inespérée grâce au marc de vin de noirin qu'on y a ajouté, il ne sera pas mauvais du tout. »<sup>1015</sup> Les mélanges de vignobles sont aussi envisagés, afin que l'acheteur soit dupé sur la couleur du rouge : « Le vin de Cuisia est assez sombre, il aidera à colorer le nôtre. »<sup>1016</sup> Le vin trafiqué n'est pas une exclusivité des familles vigneronnes d'Arlay. Zénaïde Martin avoue à sa fille faire comme tout le monde en ajoutant, au moment de la vendange, des raisins secs à sa récolte de raisins : « J'ai acheté des raisins d'Espagne pour mêler à la vendange afin

---

<sup>1008</sup> Desvignes, Auguste, *Nouveau traité sur le moyen de faire un second vin*, Lons-le-Saunier, Damelet, 1873, p. 96.

<sup>1009</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1010</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 12, *ibid.*

<sup>1011</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 09, *ibid.*

<sup>1012</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 22, *ibid.*

<sup>1013</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 19, *ibid.*

<sup>1014</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 28, *ibid.*

<sup>1015</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 09, *ibid.*

<sup>1016</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 24, *ibid.*

de doubler avec de l'eau la quantité, presque tout le monde à Plainoiseau en fait autant. »<sup>1017</sup> Un autre problème des vins vendus par les Berthelet est leur faible degré d'alcool. Pour y remédier, « Henry est allé cet après dîner en ville pour chercher du sucre pour notre vin, on va le sucrer fortement, il en a besoin. Le sucre n'est pas perdu, il se retrouve dans l'eau de vie. »<sup>1018</sup> L'investissement est important, mais doit être rentable : « On a rapporté de la ville 500 francs de sucre, à 94 francs les 100 kg. À Lyon, il coûte 110 francs les 100 kg. »<sup>1019</sup> Avec 17 grammes de sucre par litre, on peut faire prendre un degré de plus au vin. Une circulaire d'avril 1880 libère la fabrication de vin de tout contrôle et, la même année, un avisé négociant marseillais, Joseph Audibert, publie un *Art de faire le vin avec des raisins secs*. Selon Audibert, cent kilos de raisins de Corinthe émiétés et mis à tremper dans 300 litres d'eau tiède pendant dix jours permettent de fabriquer trois cents litres d'un vin qui est ensuite coloré<sup>1020</sup>. Marie Berthelet s'y essaie dès 1883 : « Il y a un vent affreux, on se dépêche de vendanger ce qui se perd. Ernest est allé en ville acheter des raisins secs, nous allons fabriquer du vin pour l'usage et pour la vente. »<sup>1021</sup> Marcel Lachiver confirme que la fraude est effroyable<sup>1022</sup>.

#### 2.1.6. Le désastre du phylloxéra

Le mot « phylloxéra » n'apparaît dans aucune lettre du corpus étudié, mais est évoqué en périphrases dès les années 1880, en particulier après les très mauvaises récoltes de 1880 et 1883<sup>1023</sup>. Il n'arrive en effet que très tard dans le Jura, alors qu'il a été identifié en juillet 1868 par le professeur Jules-Émile Planchon, de Montpellier. Un historien local d'*Arlay depuis la préhistoire*<sup>1024</sup> arrête la dernière récolte des vignes d'Arlay en 1892, mais la toute dernière vendange, étonnement abondante, date de 1895. Les Berthelet produisent encore du vin jaune en 1893 et du vin de noirin de la parcelle de la Toupe aux loups en 1895<sup>1025</sup>. La superficie en vigne dans le Jura, plus ou moins constante depuis 1837 avec ses 21 000 hectares<sup>1026</sup>, se réduit brutalement à 8 000 hectares en 1900<sup>1027</sup>. À Arlay, alors que le vignoble s'épanouissait sur 250 hectares en 1855, il passe en 1901<sup>1028</sup> à 55 hectares, et 20 hectares non encore en production. La longue *guerre de trente ans*<sup>1029</sup> phylloxérique, pour reprendre l'expression de Gilbert Garrier, débute dans le sud de la France dès les années 1860. Le Languedoc, premier

<sup>1017</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 10 17, Zénaïde Martin à sa fille Émilie, de Plainoiseau.

<sup>1018</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1019</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 18, *ibid*.

<sup>1020</sup> Garrier, Gilbert, *Histoire sociale et culturelle du vin*, Paris, Bordas Cultures, 1995, p. 158.

<sup>1021</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1022</sup> Lachiver, Marcel, *Par les champs et par les vignes*, Paris, Fayard, 1988, p.176.

<sup>1023</sup> Rouget, Charles, *Les vignobles du Jura et de la Franche-Comté*, Lyon, Cote, 1897, p. 161.

<sup>1024</sup> Boudart, Paul, *Arlay depuis la préhistoire à l'après-guerre*, chez l'auteur, 1923, p. 76.

<sup>1025</sup> ADJ, 4E 17307, 1919 07 28, acte reçu M° Clavelin à Arlay, partage entre les deux filles nées Berthelet et leur mère née Isabelle de Lauzière.

<sup>1026</sup> BreLOT, Jean, *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1953, p. 76.

<sup>1027</sup> Mayaud, Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante. France. XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 154.

<sup>1028</sup> ADJ, 5E 201/153, Statistiques agricoles, registre des renseignements statistiques de 1857 à 1866 de la commune d'Arlay.

<sup>1029</sup> Garrier, Gilbert, *Le phylloxéra, Une guerre de trente ans, 1870-1900*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 9.



touché et premier guéri, accentue sa prééminence dans la production totale<sup>1030</sup>, aux dépens des producteurs jurassiens concurrencés par un marché abondant de vins peu onéreux. Marie Berthelet conspue à plusieurs reprises « les gens du midi » : « La prospérité des gens du midi m'a souvent exaspérée ! C'est dans une extrême sérénité que j'apprends que leur vigne est malade et mangée par les escargots »<sup>1031</sup>, circonlocution pour ne pas nommer le phylloxéra. Ailleurs, elle s'exclame : « les gens du midi ont toutes les chances »<sup>1032</sup> et encore « Les gens du midi ont bien des chances pendant que nous nous débattons. »<sup>1033</sup> Alors que les prix du vin sont encore élevés jusqu'au début des années 1880, ils fléchissent lorsqu'affluent les vins du vignoble languedocien reconstitué, sur un marché déjà suralimenté par les vins d'importation et les « vins de sucre » fabriqués par et pour le grand négoce<sup>1034</sup>. Les propriétaires du vignoble jurassien voient leurs rendements chuter, avant de disparaître lorsque le phylloxéra, dix ans plus tard, après 1890, donne l'estocade à une vigne malade. Les bourgeois ruraux du vignoble voient la maladie des vignes progresser en direction du Jura, et se demandent comment réagir : en 1884, « ces messieurs sont allés voir nos vignes à Treize Vents qui sont relativement belles. On craint pourtant à une maladie sur la vigne. On se creuse la cervelle pour imaginer comment on pourra faire. »<sup>1035</sup> Les Berthelet profitent qu'ils possèdent une vigne en ligne labourée à la charrue pour y ajouter d'autres cultures que la vigne : « on plante force pommes de terre dans la vigne en ligne, tout au moins le terrain sera utilisé »<sup>1036</sup>. La culture de pommes de terre et de haricots n'est pas rare au milieu des vignes. Les vendanges sont, années après années, toujours plus décevantes, les vigneron arrachent des parcelles entières de vignes moribondes, et pourtant tout espoir n'est pas perdu. Clémentine Loiseau écrit à son neveu Charles en 1886 : « Croirais-tu qu'on reprend courage pour les vignes et qu'on hésite pour les arracher ? Que faire ? »<sup>1037</sup> En mars 1890, Henry Vannier a fait arracher les parcelles de la Combe et de l'Hôpital qu'il fait labourer, passer la bêcheuse et la herse<sup>1038</sup> mais le prince Auguste d'Arenberg, prêt à tout, espère encore une récolte en septembre : « Nous reparlerons de la vigne quand elle sera dans les cuves car jusqu'à ce moment-là, les craintes sont permises et j'ai été trop souvent trompé pour être rassuré avant de connaître le résultat final. J'approuve en tous les cas de supprimer quatre-vingt ouvrées qui nous coûtent très cher depuis dix ans et qui ne nous rapportent pas un sou. »<sup>1039</sup> La parcelle en Corcelle, d'une superficie de 45 ares, cultivée en vigne en 1869 qui rapportait fiscalement 24 francs par an, soit un revenu réel de 48 francs environ, est déclassée en terre labourable et ne rapporte plus que 10 francs en 1900<sup>1040</sup>.

---

<sup>1030</sup> Charle, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 159.

<sup>1031</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1032</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1033</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 26, *ibid*.

<sup>1034</sup> Garrier, Gilbert, *Le phylloxéra, Une guerre de trente ans, 1870-1900*, Paris, Albin Michel, 1989, p.51.

<sup>1035</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1036</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 10, *ibid*.

<sup>1037</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1886 12 28, Clémentine Loiseau à Charles, Saint-Lamain à Paris.

<sup>1038</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1890 03 31, livre de comptes d'Henry Vannier.

<sup>1039</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1890 09 15, prince A. d'Arenberg à Henry Vannier, Menetou à Arlay.

<sup>1040</sup> Archives privées de la famille Vannier, listes des revenus fonciers d'Amédée Vannier en 1869 et de sa veuve Adèle Vannier en 1900.

Les vignobles du Midi ont testé depuis longtemps, avec succès, le cépage américain pour remplacer toute la vigne française. Les vigneronns peuvent choisir le plant américain comme producteur direct. Dans le Jura, selon Victor Pulliat, « le meilleur cépage serait, pour nous, à première vue celui qui débourrerait le plus tard et mûrirait le plus tôt. Le Senasqua remplit ces indications, il débourre tard, le 25 avril à Montpellier, et mûrit tôt, du 22 au 28 août. [...] Dans les sols jouissant dans le Jura d'une certaine réputation, il est clair qu'on conservera les cépages français en les greffant. »<sup>1041</sup> Émilie Labordère se lance dans la reconstruction de ses parcelles arrachées et, dès l'année 1900, son époux l'en félicite : « J'ai lu avec plaisir que vous étiez satisfaite de l'apparence de la récolte des vignes, il faut que vos travaux aient parfaitement réussi car il me semble qu'ordinairement les fruits se font attendre plus longtemps. Si vous avez encore du terrain à planter, ce résultat vous encouragera. »<sup>1042</sup> Comme l'écrit Michel Laferrère dans ses *Quelques aspects de la vie rurale d'Arlay*, « l'effort de reconstitution fut magnifique dans tout le Jura, atteignant près de 8 000 hectares en 1900. Il semble avoir été moins soutenu à Arlay, où en 1902 l'on déclare 20 hectares de plantations, contre 58 à Ruffey et 122 à Quintigny. »<sup>1043</sup> Adèle Vannier, alors qu'elle possédait 2,56 hectares en vignes sur dix parcelles en 1880, n'en a fait replanter que 59,25 ares sur quatre parcelles en 1908<sup>1044</sup>, soit moins d'un quart. Nous reviendrons dans la conclusion de cette étude sur la fin brutale d'un modèle économique et social, qui précipite parfois sans anticipation la bourgeoisie rurale ancienne vers le XX<sup>e</sup> siècle et en crée une nouvelle.

---

<sup>1041</sup> Pulliat, Victor, *Almanach du comice agricole de Lons-le-Saunier*, Lons-le-Saunier, Declume, 1887, p. 39.

<sup>1042</sup> ADJ 51J27, Fonds Labordère, 1900 07 07, Alfred Labordère à son épouse Émilie, Montdidier à Plainoiseau.

<sup>1043</sup> Laferrère, Michel, « Quelques aspects de la vie rurale d'Arlay », dans *Revue de géographie de Lyon*, Allix, André (dir.), vol. XXVIII, Lyon, Davout, 1953, p. 184.

<sup>1044</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1908 11 11, « État des locations des propriétés de Madame veuve Vannier et de ses enfants, à partir du 11 novembre 1908 ».

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la vigne est une richesse pour les bourgeois ruraux propriétaires. Elle fait l'objet de tous leurs soins et d'une recherche constante d'optimisation. Les récoltes sont en dents de scie, soumises aux aléas du climat jurassien et des maladies. Les résultats des prés naturels sont beaucoup plus stables. De 1857 à 1860<sup>1045</sup>, le produit moyen par hectare, regain compris, est de 20 quintaux métriques pour une année médiocre, et seulement de 24 quintaux métriques pour une bonne année. Le prix moyen du quintal ne varie quasiment pas, de 8 à 10 francs. Le revenu d'un pré s'évalue à 200 francs l'hectare, soit 40% en moins que le revenu de la vigne, un placement beaucoup plus lucratif mais aussi plus risqué. Moins imposée que les prés et les terres arables, la vigne est un bien précieux, recherché par les riches investisseurs comme le prince d'Arenberg et conservé avec soin par plusieurs générations de bourgeois ruraux du vignoble. Dans les années 1880, le rendement est en baisse, mais la volonté de préserver les vignes coûte que coûte, fierté des propriétaires du vignoble, est tangible : « Il faudrait des miracles pour que je sois remerciée de tous les sacrifices que j'ai fait pour ces pauvres vignes »<sup>1046</sup>, s'exclame Marie Berthelet en 1884. Victor Pulliat bouscule irrémédiablement l'attachement des propriétaires et des vigneronns à leurs vendanges en annonçant trois ans plus tard : « Je dis qu'un mauvais pré et une mauvaise terre valent mieux qu'une mauvaise vigne. »<sup>1047</sup> Le phylloxéra rampant dans le Jura depuis les années 1880 et triomphant dans les années 1890 met fin définitivement à la vigne du XIX<sup>e</sup> siècle. Une nouvelle ère d'un vignoble jurassien reconstitué, en ligne, planté dans les meilleures parcelles d'un nombre réduit de cépages, commence à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle.

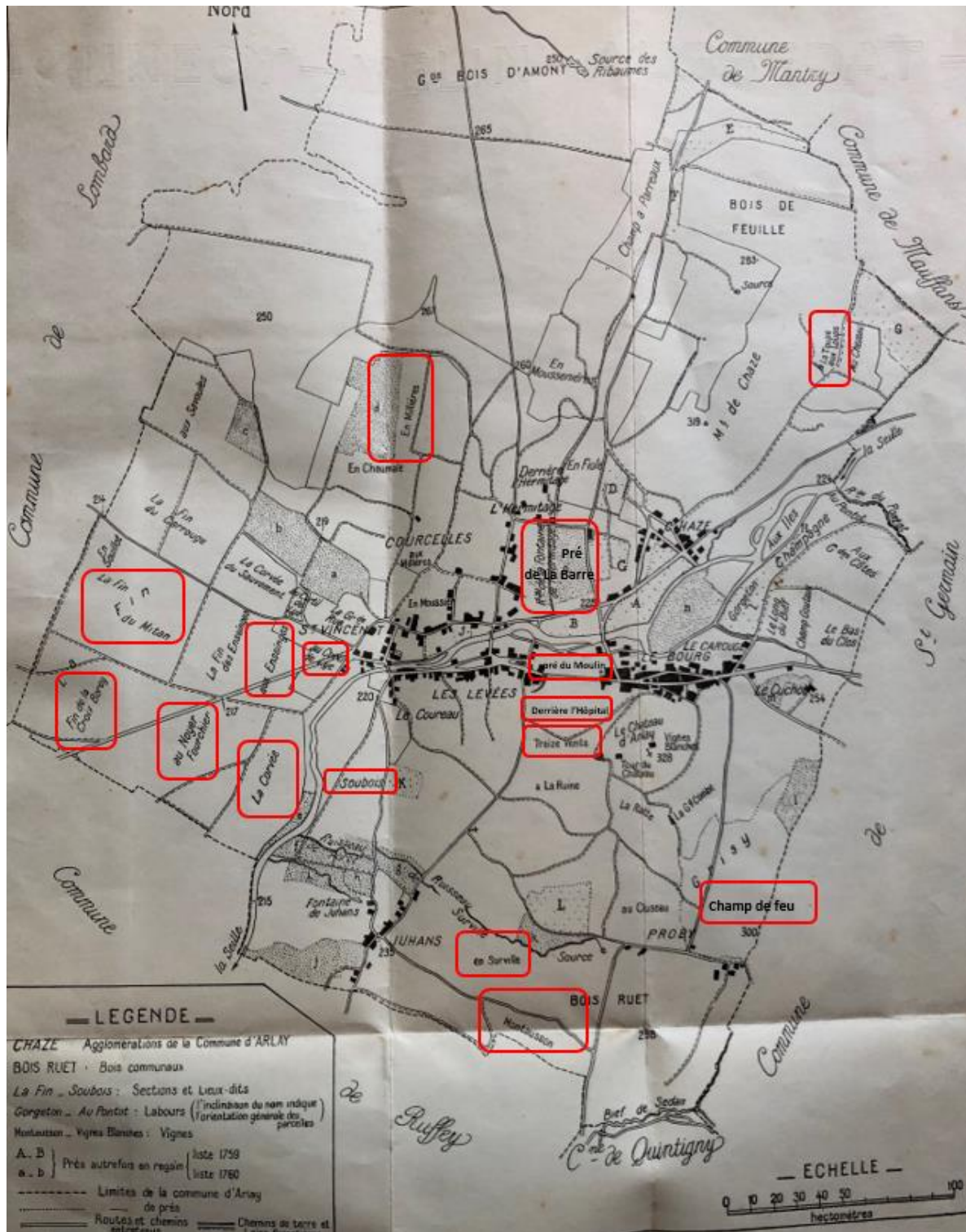
---

<sup>1045</sup> ADJ, 5E 201/153, Statistiques agricoles, registre des renseignements statistiques de 1857 à 1866 de la commune d'Arlay.

<sup>1046</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1047</sup> Pulliat, Victor, *Almanach du comice agricole de Lons-le-Saunier*, Lons-le-Saunier, Declume, 1887, p. 39.

Tableau 8 : cartographie des lieux-dits d'Arlay au XIX<sup>e</sup> siècle. Carte extraite de l'article de Michel Laferrère, « Quelques aspects de la vie rurale d'Arlay », p. 192, et augmentée de noms de lieux-dits. Les parcelles citées dans les chapitres 1.1.1, 1.1.2 et 1.2.1 sont entourées de rouge.



## 2.2. L'éthylisme

« Ils ont bien bu, ri, dansé. »<sup>1048</sup>

Champ lexical : bon vin, boisson, vin très mauvais, culotée, cuite, ivrognerie, café, cabaret, dégriser, on boira, vieux soulard, gosier de vigneron, donner du vin.

Dans une étude circonscrite au vignoble du Jura se pose la question de la consommation de vin par les bourgeois ruraux qui le produisent. Le vin est omniprésent, tant dans les caves que sur les tables. Mais peut-on, à travers les correspondances du corpus traité, analyser quel type de vin est bu au XIX<sup>e</sup> siècle dans les dîners jurassiens, et en quelle quantité ? Quels sont les abus inévitables en pays viticole et comment sont-ils contrôlés ? Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les premières données statistiques régulières exploitées par Didier Nourrisson montrent que la consommation reste encore, globalement, très raisonnable : entre 1830 et 1860, la consommation annuelle moyenne de chaque Français s'élève à quatre-vingt-un litres de vin, soit moins d'un quart de litre par jour... En dehors des régions viticoles, la consommation du vin est une réalité essentiellement urbaine : en 1826, chaque habitant des 130 plus grandes villes de France en a bu quelque cent-vingt-trois litres<sup>1049</sup>. La deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle voit un nouvel engouement pour le vin grâce à l'avalancement des prix, l'allégement de la fiscalité – les droits d'octroi des villes – et la révolution du transport : chemin de fer, voie d'eau, cabotage et voie maritime pour le vin d'Algérie qui apparaît sur le marché français à partir de 1880. Dans le vignoble du Jura, le vin ne manque pas. Y est-il bu ?

### 2.2.1. Le verre des maîtres

Quand le prince Auguste d'Arenberg invite les bourgeois d'Arlay à dîner en 1884, il leur fait servir des vins de garde datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, marque d'un prestige absolu qui les éblouit à tel point que Marie Berthelet, dont le fils aîné Charles a été invité à ce « dîner » à l'heure du déjeuner, le relate à son fils cadet Paul : « Lors du dîner de Charles chez le Prince, les vins étaient du siècle dernier »<sup>1050</sup>, soit de plus de quatre-vingts ans. Le prince Pierre d'Arenberg,

---

<sup>1048</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1049</sup> Nourrisson, Didier, *Le Buveur du XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1990, p. 15.

<sup>1050</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

père d'Auguste, est connaisseur et a bien garni la cave. En 1859, son régisseur le prévient d'une vente prochaine de vins anciens : « le fils Gagneur de Poligny veut vendre différents lots de vin de Château-Chalon provenant du caveau de son grand-père à SAS, et dont le Prince connaît, me disait-il, la réputation. Je lui ai demandé de suite de me faire connaître l'importance de ces lots et le prix. »<sup>1051</sup> Il n'y a qu'à l'occasion d'un mariage que les bourgeois ruraux sortent de leurs caves les vieux vins de garde. Le vin de paille servi en 1908 à Arlay aux noces Berthelet/de Chivré<sup>1052</sup> est conservé dans la cave depuis 90 ans. Le château-Chalon 1861 se boit en entrée, les vins rouges fronsac et noirin d'Arlay 1878 avec les cinq plats successifs, le vin de paille 1818 avec du champagne frappé pour le dessert. Les propriétaires de vignes se targuent de leurs belles caves dont la température, dans le Jura, varie d'au moins dix degrés entre l'hiver et l'été, mais lentement et de façon constante. Les vins s'y conservent longtemps. En 1919, lors du partage<sup>1053</sup> des deux filles nées Berthelet avec leur mère née Isabelle de Lauzière, la cave Berthelet contient de nombreuses bouteilles de Château-Chalon millésimées 1832, 1843, 1861 (bu au mariage en 1908), 1863, 1868, 1875 et 1893. Il reste du vin de paille de 1822, du macvin de 1840, de l'eau de vie de 1822, 1824 et 1888. Les bouteilles de noirin d'Arlay datent de 1868, plus de cinquante ans de cave pour du vin rouge du Jura. Les autres bouteilles de rouge proviennent de l'année extraordinaire 1895, dont un « grand ordinaire », la dernière et abondante vendange avant la destruction totale par le phylloxéra. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on consomme à Arlay des vins locaux. L'abbé Coulon, le prêtre d'Arlay originaire d'Arbois où il juge les vins supérieurs, apprécie peu le vin local et écrit à son frère que « les vins sont de ce côté-ci sans valeur »<sup>1054</sup>. Il se fait envoyer du vin blanc des vignobles arboisiens : « J'ai goûté et plus que goûté l'échantillon de vin blanc sec. Il servira à la messe et à dîner. »<sup>1055</sup> Dès qu'il fait asseoir des visiteurs à sa table, il se doit de leur servir du vin. Hébergeant quelques jours ses neveux arboisiens à la cure d'Arlay, « [son] régime à l'eau ne serait pas louable en si bonne compagnie »<sup>1056</sup>. Les curés d'Arlay qui n'ont pas d'attaches dans d'autres zones viticoles consomment volontiers le vin d'Arlay. En 1870, Henry Vannier suggère que le prince Pierre d'Arenberg offre le vin du château au prêtre Hyppolite Gréa : « Monsieur le curé prend son vin au château et le paye. Si le prince trouve la chose convenable, je lui en ferai conduire à son insu trois ou quatre hectolitres. »<sup>1057</sup> Marie Berthelet sert du vin de sa production à table lorsqu'elle a des invités qui n'appartiennent pas au cercle de la bourgeoisie. En 1882, lors d'un dîner chez les Berthelet avec le vétérinaire d'Arlay Chapuis et un maquignon de Menétru, ce dernier « a été surpris par la qualité de nos vins qui valent ceux de Menétru ». La concurrence entre les villages est rude, chacun pêche

---

<sup>1051</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1859 11 30, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Venise.

<sup>1052</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1908 04 09, menu du mariage à Arlay d'Urbain de Chivré et Colette Berthelet.

<sup>1053</sup> ADJ, 4E 17307, 1919 07 28, acte reçu M<sup>o</sup> Clavelin à Arlay, partage entre les deux filles nées Berthelet et leur mère née Isabelle de Lauzière.

<sup>1054</sup> Archives privées G. Curtis, 1829 07 24, abbé Coulon à Ferdinand Coulon, Arlay à Arbois.

<sup>1055</sup> Archives privées G. Curtis, 1829 03 12, *ibid.*

<sup>1056</sup> Archives privées G. Curtis, 1829 10 17, *ibid.*

<sup>1057</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1870 05 26, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

pour son clocher et sa production ultra locale. Les vins de Menétru-le-Vignoble, géographiquement très proche de Château-Chalon, sont réputés.

Le degré d'alcool est fondamental dans la définition légale du vin. Mais il l'était beaucoup moins au XIX<sup>e</sup> siècle, quand on ne savait pas mesurer ce degré. Plus que sa teneur en alcool, l'essentiel résidait alors dans la couleur et l'âpreté de la boisson<sup>1058</sup>. Les vins courants du Jura au XIX<sup>e</sup> siècle, quand ils ne sont pas frelatés, sont faibles en alcool, dépassent rarement 9 degrés, et se stabilisent autour de 7-8 degrés. Est-ce la raison pour laquelle les quantités de vin retrouvées dans quelques rares contrats d'usufruit semblent aujourd'hui démesurées ? En 1882, Augustin Chevassus, ancien menuisier de 61 ans, veuf, vivant seul, reçoit de ses trois enfants, par contrat<sup>1059</sup>, 720 litres de vin rouge de la récolte de l'année, chaque année en novembre au moment des entonnaisons, soit presque deux litres par jour. Plus curieuse encore est la consommation de vin prévue pour Clémentine Loiseau et son neveu Charles Loiseau lors du bail sous seing privé signé en 1890 au château de la Sauge : à l'article 7, il est stipulé que « les provisions personnelles de vin et d'eau-de-vie pour l'année courante ser[ont] prélevée[s], avant tout partage et aussitôt après la récolte, par chacune des deux parties. La consommation annuelle du ménage de Mlle Loiseau est évaluée à douze hectolitres de vin et vingt-cinq litres d'eau-de-vie. Celle du ménage de Mr Loiseau à la même quantité, toutefois Mlle Loiseau aura seule droit à la boisson qui sera annuellement fabriquée pour les domestiques. »<sup>1060</sup> L'un et l'autre sont célibataires – Charles Loiseau se marie la même année le 14 avril 1890. Clémentine Loiseau a 64 ans, elle prévoit de disposer, comme son neveu Charles, plus de trois litres de vin par jour et de 25 litres d'eau-de-vie par an, produits sur la propriété.

Le vin est consommé depuis le plus jeune âge. Quand Marie Berthelet reçoit la visite de Maria Journet née Vaudrit avec ses deux petites filles Marguerite, 10 ans, et Mathilde, 7 ans, elle leur « donne un peu de Jiclet [sic] »<sup>1061</sup>, le giclet étant un type de cépage Chasselas cultivé en Suisse et en Savoie. Elle offre la même chose aux gamins venus frapper aux portes des maisons pendant mardi-gras en 1884 : « on va sucrer notre Jiclet, les masques l'on trouvé bien bon sans cela »<sup>1062</sup>. Le giclet n'est pas encore sucré, son taux d'alcoolémie est encore faible. Marie Berthelet propose aussi aux enfants « des gaufres, du vin rouge, du blanc et de l'eau-de-vie »<sup>1063</sup>. « Les masques étaient bien beaux, tous les gamins du Bourg étaient en bleu, rouge, avec des grands chapeaux pointus, des ornements en feuilles de lierre. L'un d'eux jouait de la flûte. Ils ont bien bu, ri, dansé. »<sup>1064</sup> À dix-sept ans, les pensionnaires du séminaire de Vaux-les-Poligny reçoivent du mauvais vin à table, Charles Loiseau qui s'y prépare au baccalauréat-

---

<sup>1058</sup> Flandrin, Jean-Louis, « L'alimentation paysanne en économie de subsistance », dans Jean-Louis Flandrin, Massimo Montanari (dir.), *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 1996, p. 617.

<sup>1059</sup> ADJ, 4E 60/11, 1882 12 25, acte reçu M<sup>o</sup> Mahon à Lons-le-Saunier.

<sup>1060</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1890 03 24, Clémentine Loiseau, usufruitière du domaine de la Sauge à Saint-Lamain, le donne en bail à moitié-fruits à son neveu Charles Loiseau, nu-propiétaire.

<sup>1061</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 17, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1062</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 04, *ibid.*

<sup>1063</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 02, *ibid.*

<sup>1064</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 03, *ibid.*

es-lettres se plaint à sa mère : « Rien de nouveau ici, j'ai trouvé mon lit très dur et le vin très mauvais. »<sup>1065</sup>

Les bourgeois jurassiens, avec le développement des transports ferroviaires dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ne boivent pas uniquement leur production locale de vins du Jura. Sans doute réservent-ils à leurs hôtes de marque des vins achetés en majorité dans les grands vignobles bordelais. À Dole, au décès de Théodule Loiseau en 1868, on peut lire dans une lettre<sup>1066</sup> du commissaire-priseur Charles Gaudard que le défunt renfermait dans le placard de sa chambre à coucher du Bordeaux rouge, du Bordeaux blanc de Bergerac, du tokai et du muscat de Frontignan, sans oublier du Château-Chalon. La cave Berthelet contient en 1919 des sauternes : château Filhot (Barsac) 1888, château Pernaud (Barsac) 1890, du sancerre château Rieusec 1891, du sables saint-Émilion 1888, du médoc Listrac 1888, du Candelys de Fronsac 1890, du château Vilmaurine (Saint-Émilion) 1891, du vin italien Lacryma Christi 1874 et des vins d'Espagne, du Portugal, du madère et de la fine Champagne de 1865. Les deux grands absents de cette cave sont les vins de Bourgogne et du Beaujolais, régions pourtant limitrophes de la Franche-Comté et peu distantes d'Arlay. Madame Berthelet, née Brange, grand-mère de Charles et Paul Berthelet et belle-mère de Marie Berthelet, « achète du vin de Bordeaux et [lui] en donne six bouteilles »<sup>1067</sup> en 1883. Adèle Vannier dans les années 1890 se fait aussi servir à Arlay du vin de Bordeaux. Jules Vaudrit lui en procure : « Je suis allé hier à Lons-le-Saunier chercher des vins de Bordeaux pour madame Vannier. J'en ai trouvé qui est au moins aussi bon que celui que nous avons pris à l'hôtel de Genève et même meilleur et qui coûte beaucoup moins cher puisqu'on me l'a laissé à deux francs cinquante la bouteille au lieu de six francs »<sup>1068</sup>. Comme l'écrit Didier Nourrisson, « La boisson consommée révèle la distribution sociale ; sa qualité classe le consommateur »<sup>1069</sup>, surtout en société lorsque les bourgeois propriétaires viticoles reçoivent les membres de leur classe sociale avec un vin qu'ils ont acheté et non produit sur place.

La poly-consommation de différents types d'alcool, chez soi, est une marque bourgeoise. Même au cœur du vignoble jurassien, la bière se boit dans les cabarets dès 1845. Jean-Claude Daille ne va au cabaret « que le dimanche, à de rares exceptions près, et encore ces jours-là, dit-il, m'emplis-je de bière depuis midi jusqu'au soir faute de pouvoir faire mieux ». Antoine Vannier prend la commande<sup>1070</sup> du prince Pierre d'Arenberg en voyage à Strasbourg et lui procure à Arlay de la bière de Thann. Trente ans plus tard, son fils Auguste d'Arenberg en réclame « de Strasbourg ou de Thann »<sup>1071</sup> à Henry Vannier qui devrait pouvoir se la procurer

---

<sup>1065</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1878 03, Charles Loiseau à sa mère Marie de Beaufort, Vaux à Villevieux.

<sup>1066</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1868 07 14, Charles Gaudart à Héléna Loiseau, Dole à Saint-Lamain.

<sup>1067</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1068</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1894 03 06, registre des copies de courriers écrits par Jules Vaudrit, chargé d'affaires d'Adèle Vannier à Arlay, Jules Vaudrit à JB Laferrère, Arlay à Lyon.

<sup>1069</sup> Nourrisson, Didier, *Le Buveur du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1990, p. 17.

<sup>1070</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1862 08 18, Antoine Vannier au prince P. d'Arenberg, Arlay à l'hôtel de Paris à Strasbourg.

<sup>1071</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1882 08 08, prince Auguste d'Arenberg à Henry Vannier, Mulhof à Arlay.



à Lons-le-Saunier. Chez les Berthelet dans les années 1880, on boit volontiers de la bière, qu'on fait venir de Bâle<sup>1072</sup>. Elle accompagne les jeux de cartes<sup>1073</sup>, les après-midis de musique<sup>1074</sup> et se boit dans des pots en grès<sup>1075</sup>. La bière est aussi bue chez Henry Vannier<sup>1076</sup>, chez le notaire Alphée Chavant<sup>1077</sup>. Hommes et femmes en consomment : Maria Vaudrit avec Charles Berthelet, Félix Gorin et Marie Berthelet, les Grivel au goûter ou Mesdames Spitz et Laroüe en visite un après-midi.

Le champagne est servi aux grandes occasions. Le couple Bovary n'a jamais bu de champagne avant d'être invité chez le marquis d'Andervilliers<sup>1078</sup>. Charles Berthelet, étudiant, raconte émerveillé à sa mère, lors d'une réception du ministre de l'Instruction publique où l'a convié son ami Alphonse Passier, les buffets des fêtes parisiennes, « où nous prenions du champagne frappé, du café glacé à la crème, des orangeades, des sirops de toutes sortes, du punch chaud ou glacé au rhum, tous les gâteaux et les bonbons imaginables. »<sup>1079</sup> Le champagne n'est pas si fréquent à Arlay et les Berthelet n'en ont pas en réserve dans leur cave puisqu'une commande arrive après une des permissions de Paul qui n'aura du coup pas l'occasion d'en boire : « Le vin de champagne est arrivé trop tard pour toi ». <sup>1080</sup> Il est servi frappé au mariage de 1908.

L'eau-de-vie est fabriquée sur place. Le château en produit 4 000 litres en 1869<sup>1081</sup>. Les Berthelet possèdent un alambic<sup>1082</sup>, font chez eux de l'eau-de-vie de marc<sup>1083</sup>, avec ou sans fruits : « Nous avons une énorme quantité de coings. Ils ne se vendent rien, on les mangera et on mettra le reste à l'eau-de-vie »<sup>1084</sup>. Le XIX<sup>e</sup> siècle constate l'envol de la consommation des alcools forts : aux premiers temps de la Monarchie de Juillet, elle s'établit à 1,23 litre (en alcool pur à 100°) par habitant en moyenne annuelle. À la fin du siècle, elle atteint – record historique – 4,53 litres<sup>1085</sup>. Dans les vergers d'Arlay sont plantés des arbres fruitiers dont les fruits ne poussent pas pour être mangés crus mais serviront à fabriquer des alcools. Ainsi sur la liste des vingt-huit variétés d'arbres fruitiers plantés par François Vaudrit devant sa nouvelle maison et son office notarial d'Arlay en 1827<sup>1086</sup>, la prune « Damassine » ou mirabelle rouge,

---

<sup>1072</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1073</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 05, *ibid.*

<sup>1074</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 13, *ibid.*

<sup>1075</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 10, *ibid.*

<sup>1076</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 03, *ibid.*

<sup>1077</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 18, *ibid.*

<sup>1078</sup> Garrier, Gilbert, *Histoire sociale et culturelle du vin*, Paris, Bordas Cultures, 1995, p. 174.

<sup>1079</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>1080</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1081</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1869 12 16, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

<sup>1082</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, dans la cuverie, article 76, 120 francs, inventaire du 29 juillet 1863 au décès du colonel Regaud, et mentionné le 24 novembre 1882, lettre de Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1083</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 12, 1882 10 16, 1882 11 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1084</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 12, *ibid.*

<sup>1085</sup> Nourrisson, Didier, *Le Buveur du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1990, p. 63.

<sup>1086</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, plan du verger avec le nom des variétés, planté en 1827 et 1829.

tout comme la poire « Martin sec » sont destinées à la distillation. L'eau-de-vie et les liqueurs sont appréciées des deux sexes. Marie Berthelet en boit en visite chez Stéphanie Rix, née Will, avec le café et en sert lorsqu'elle reçoit la visite de la postière Marie Sauvage. Tous apprécient l'anisette comme l'eau-de-vie. Les 18 litres d'eau-de-vie de Cuisia millésimée 1822 font l'orgueil des Berthelet dans les années 1880 qui la font goûter à Louis de Savy<sup>1087</sup> en visite, comme au fils de l'instituteur Carrez<sup>1088</sup>. Il en restera encore en 1919. Le rhum est versé dans les desserts ou bu par les Berthelet<sup>1089</sup>, Félix Gorin, Alphée Chavant<sup>1090</sup>. L'alcoolisation des bourgeois, même en pleine région viticole, est polymorphe.

### 2.2.2. Vertus et vices

Le vin est gratifié au XIX<sup>e</sup> siècle de nombreuses qualités. Il assure un rôle médicinal important. Le précieux vin jaune possède des vertus curatives, exploitées pendant tout le siècle : en 1800, Joseph Maigrot, le père d'Évariste, écrit au futur beau-père de ce dernier : « Le vin de paille que j'ai à vous faire boire vous fera davantage de bien que mes pastilles et achèvera de cuire votre rhume. »<sup>1091</sup> En 1883, Marie Berthelet se soigne au « lait et vin jaune contre le mal de gorge »<sup>1092</sup>. Zénaïde Martin exhorte sa fille à continuer à donner du vin à des voisins paysans malades pour les guérir : « Stéphanie se remet plus vite que ses cousins Saugon, encore quelques bouteilles de vin, puisque tu as la bonté de les donner, fera grand plaisir, grand bien. C'est vraiment une charité, les maladies ont amené une grande gêne dans les deux maisons. »<sup>1093</sup> Gilbert Garrier<sup>1094</sup> confirme que, selon les convictions au XIX<sup>e</sup> siècle, le vrai vin, le vin pur, donne la force. Les bienfaits du vin naturel sur le travailleur de force sont reconnus. Lors des travaux sur la route de Juhans pour franchir un ruisseau appartenant à la famille Bachod/de Verges, « Monsieur de Verges en signe de satisfaction envoya du vin aux ouvriers », signe assez inhabituel pour être consigné dans les registres de délibération du conseil municipal<sup>1095</sup>. Le vin a valeur d'aliment. Marie Berthelet prend pitié de la cuisinière des Humbert à l'article de la mort : « La vieille Ada est à ses derniers moments, depuis bien des jours elle réclamait Adine [cuisinière des Berthelet], on le lui a fait dire hier et je lui ai envoyée de suite avec de la confiture et du bon vin. »<sup>1096</sup> Adélaïde Bassard meurt deux jours après, le 25 octobre 1882.

Synonyme de fête, de force régénératrice, de cadeau, de goût, le vin est honoré. En pays vigneron, où l'accès à l'alcool est plus facile qu'ailleurs, les débordements sont fréquents.

---

<sup>1087</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1088</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 24, *ibid.*

<sup>1089</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 24, *ibid.*

<sup>1090</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 25, *ibid.*

<sup>1091</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1800 06 07, Joseph Maigrot à Abry d'Arcier, Poligny à Arlay.

<sup>1092</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1093</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1882 12 17, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>1094</sup> Garrier, Gilbert, *Histoire sociale et culturelle du vin*, Paris, Bordas Cultures, 1995, p. 225.

<sup>1095</sup> ADJ, 5E 201/68, 1817 07 20, registre des délibérations du conseil municipal, plainte de Jacques Bachod.

<sup>1096</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

L'ivrognerie est omniprésente au village. Rite de passage obligé pour les jeunes gens, toute fête qui se respecte est assortie d'éthylisme. Les retrouvailles de Jean-Claude Daille et de son camarade Jules Vaudrit, étudiant en droit à Strasbourg, seront alcoolisées : « Lorsque tu seras de retour, je pense bien que je redeviendrai joyeux, je te promets de me foutre une bonne culottée le premier jour de ton arrivée pour commencer. »<sup>1097</sup> Les foires sont l'occasion de beuveries : Félix Gorin, lédonien de 31 ans, fils de pharmacien, qui vit à Arlay chez son cousin le docteur Clavier, en profite : « c'est aujourd'hui la foire, un âne boit et Gorin aussi. »<sup>1098</sup> Le dérèglement temporaire de jeunes bourgeois est toléré, l'abus d'alcool de l'homme accepté : « Mme Rix part pour dix jours à Genève en voyage d'agrément, son mari ne dégriser pas », explique sans jugement Marie Berthelet<sup>1099</sup>.

Les grands événements politiques sont souvent vécus avec forces libations. Peu de temps avant la date du plébiscite impérial du 8 mai 1870, le prince d'Arenberg interroge Henry Vannier à Arlay : « je serai bien aise d'apprendre comment s'est passé le plébiscite le 8 mai. Ce sera une journée chaude, dans laquelle on boira, j'espère qu'on ne s'y livrera pas à des voyes [sic] de fait, cela arrivera peut-être quelque part ! »<sup>1100</sup> Comptabilisant un cafetier et sept aubergistes en 1846<sup>1101</sup>, la municipalité, par souci de moralité, applique la loi qui veut, depuis 1880, que les établissements vendant de l'alcool se tiennent à une distance raisonnable des enfants et de la religion. « Vu la loi du 17 juillet 1880, considérant que l'installation d'établissements de cette nature à une trop grande proximité des écoles primaires, de l'Église et du cimetière peut entraîner de graves inconvénients et que notamment il n'est pas convenable que ces établissements, du voisinage desquels peuvent avoir à souffrir la tranquillité et la moralité des élèves. Cette distance ne pourra être moindre de cinquante mètres. »<sup>1102</sup> Vin et violence sont associés. Après avoir lutté contre un incendie « toute la nuit », les pompiers d'Arlay se délassent : « on leur sert du vin, ils sont à hurler et à se battre dans les cafés. »<sup>1103</sup> Marie Berthelet utilise des mots plus durs pour condamner l'ivrognerie. L'abbé Mahon, ancien précepteur des fils Berthelet et locataire à Saint-Didier est traité de « vieux soulard »<sup>1104</sup>, tout comme la veuve du sabotier qui meurt à 61 ans à Arlay : « On sonne pour la Claudinette Marey, c'est une soularde de moins. »<sup>1105</sup> Marie Berthelet ne déborde pas de sympathie pour la dame de compagnie de la grand-mère Berthelet, à Lons-le-Saunier, Stéphanie Boussaud : « La Boussaud s'est flanquée d'une telle cuite qu'elle n'a pas pu se lever le lendemain. Quand je pense que cette soularde est l'oracle de ces dames [la belle-mère et

---

<sup>1097</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>1098</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1099</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 31, *ibid.*

<sup>1100</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1870 04 25, prince Pierre d'Arenberg à Henry Vannier, Vienne à Arlay.

<sup>1101</sup> Rousset, Alphonse, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté*, département du Jura, Besançon, Bintot, 1853, p. 75.

<sup>1102</sup> ADJ, 5E 201/75, 1887 01 14, registre des délibérations du conseil municipal.

<sup>1103</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 14, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1104</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 09, *ibid.*

<sup>1105</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 11, *ibid.*

la belle-sœur de Marie Berthelet], il doit y avoir des secrets là-dessous. »<sup>1106</sup> L'alcool « mondain », en compagnie, est apprécié, l'alcoolisme, seul, est proscrit. Le mot alcoolisme est nouveau après 1850, indique Georges Vigarello. Il définit une maladie, celle qui ajoute à l'ivrognerie séculaire un ensemble de symptômes très circonscrits.<sup>1107</sup> Marie Berthelet préfère au mot « alcoolique » celui de « souldard ».

### 2.2.3. Travail et alcoolisme

Les classes supérieures supportent les excès de boisson en terrain extérieur, au cabaret et dans les fêtes. Lorsque l'excédent d'alcool gêne le travail de leurs employés, elles se révèlent beaucoup moins tolérantes. « Hier, c'était la foire, Coco nous a planté là pour aller boire, nous ne l'avons pas revu ce matin et il a encore des pommes à cueillir, ces ivrognes sont terribles »<sup>1108</sup>, se lamente Marie Berthelet. Le prince d'Arenberg traque le penchant pour la boisson de ses domestiques : « Avez-vous du contentement de la conduite de Strabaux ? J'espère qu'il ne s'adonne pas à l'ivrognerie »<sup>1109</sup>, demande-t-il à son régisseur. Denis Henry Strabaux a 42 ans, il est chef jardinier au château. « Quand le château n'est pas habité, le concierge est souvent sans occupation, et dans un pays d'auberges comme Arlay, où le vin est bon marché, la mauvaise habitude d'abus de la boisson peut naître facilement. En le surveillant, en prenant des informations sur ses habitudes, vous pourrez vous en rendre compte »<sup>1110</sup>, écrit le prince en 1867. Il réclame à Antoine Vannier la plus grande attention aux habitudes des domestiques vis-à-vis de l'alcool : « Je vous engage à surveiller les gens du château, parmi eux le concierge est nouveau. Je redoute pour lui le penchant de la boisson, vous devez m'informer de suite de la moindre faute sur cela. Le désœuvrement et la facilité du vin est grande à Arlay. »<sup>1111</sup> Le prince étend son intransigeance concernant les dangers de l'alcool et du cabaret aux relations de ses domestiques d'Arlay : « Je vous engage à tenir la main à ce que les relations de Mr Vionnet ne se montrent plus au cabaret et ne les fréquentent pas. Dites-lui que vous avez les pleins pouvoirs pour le congédier s'il ne se soumet pas. »<sup>1112</sup> Victor-Joseph Vionnet est un jeune commis de 31 ans, employé du prince depuis au moins quatre ans<sup>1113</sup>. Hélas, les injonctions princières ne suffisent pas. En 1870, « le malheureux concierge Valtrin vient de payer de la vie son fâcheux penchant pour la boisson. Il a été pris d'un délire violent et même furieux provenant de l'excès de vin et des spiritueux, et a succombé au Tétanos. » Henry Vannier reconnaît son échec en tant qu'intendant et

---

<sup>1106</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 18, *ibid.* Stéphanie Boussaud (1821-1884), fille de Pierre Louis Boussaud, tailleur de pierres, est la dame de compagnie de la grand-mère Berthelet.

<sup>1107</sup> Vigarello, Georges, *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 224.

<sup>1108</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1109</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1848 04 08, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Bruxelles à Arlay.

<sup>1110</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 06 25, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Jarowitz à Arlay.

<sup>1111</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1869 07 14, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Jarowitz à Arlay.

<sup>1112</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1840 10 24, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Menetou à Arlay.

<sup>1113</sup> ADJ, 5E 201/95, listes nominatives de la population d'Arlay, Vionnet employé en 1836, mais plus en 1846.

responsable de la domesticité du château d'Arlay : « Cette dure leçon servira j'espère à ceux qui auraient voulu l'imiter et sera pour moi l'occasion de réprimer plus sévèrement encore les excès de ce genre qui pourraient se glisser parmi les gens de la maison. »<sup>1114</sup> Chez les bourgeois ruraux, c'est moins l'alcool consommé que le temps perdu au café des domestiques, plutôt que de travailler pour la maison, qui sera sanctionné. Henry Grappin, 30 ans, est domestique et valet de ferme des Berthelet. Sa fréquentation du café lui est fatale : « Les séances d'Henry au café exaspèrent ton frère, ce pauvre diable sera bien attrapé de ne plus avoir sa douce place. »<sup>1115</sup> Quinze jours après, « le pauvre Henry est condamné, il a bien fait ce qu'il fallait car le café prend la plus grande partie de son temps. »<sup>1116</sup> Le domestique n'est pas censé avoir du temps dont il pourrait disposer à sa guise, encore moins pour aller au cabaret. En engageant un domestique pour le remplacer, Charles Berthelet « a mis pour condition du nouveau qu'il ne mettra pas les pieds au café. »<sup>1117</sup>

#### 2.2.4. La boisson des domestiques

Les domestiques boivent. Les concierges du château d'Arlay sont gratifiés, par contrat en 1866<sup>1118</sup>, d'un litre de vin par jour. La sœur d'Henry Grappin, Marie Adèle Grappin, décide de quitter les Berthelet pour tenter sa chance comme domestique à Paris : « La Marie a trouvé une place, on lui donne quarante francs par mois et pas de vin ! Pour elle qui a un gosier de vigneron, ce sera dur ou cher. »<sup>1119</sup> Mais, dans ce village où « la facilité de vin » est grande, pour reprendre la formule du prince Pierre d'Arenberg, boivent-ils vraiment du vin ? Le contrat signé en 1890 entre Clémentine Loiseau et son neveu Charles a le mérite de la franchise : autant eux-mêmes se partagent pour leur consommation personnelle vin et eau-de-vie, autant les domestiques auront, eux, droit à la « boisson » qui est fabriquée. Sans doute s'agit-il de la piquette résultant de la fermentation provoquée sur le marc de raisin épuisé de sa partie vineuse par de violents pressurages, délayé, infusé longuement dans de l'eau froide, au fond d'une cuve ou à l'air libre<sup>1120</sup>. Ce succédané de vin tourne aux premières chaleurs du printemps, mais vaut souvent mieux que l'eau des fontaines d'Arlay. En 1828, les habitants du Bourg se plaignent<sup>1121</sup> de l'eau viciée de l'unique fontaine : « le filet d'eau qui forme le jet est constamment rempli de matières putréfiées » attribuées à la malpropreté d'une cour pleine d'immondices en amont. Le propriétaire de cette cour est très surpris de cette plainte puisqu'il

---

<sup>1114</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1870 01 07, Henry Vannier au prince P. d'Arenberg, Arlay à Menetou.

<sup>1115</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1116</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 21, *ibid.*

<sup>1117</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 20, *ibid.*

<sup>1118</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1866 06 15, Antoine Vannier à Morel Poulet, Arlay à Lallaing, gage des nouveaux concierges Pierre Vatrín 35 ans et sa femme 25 ans: 1000 francs par an, logés, chauffés, éclairés, blanchis, un litre de vin par jour, des légumes pour leur besoin à prendre au potager. »

<sup>1119</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1120</sup> Garrier, Gilbert, *Histoire sociale et culturelle du vin*, Paris, Bordas Cultures, 1995, p. 223.

<sup>1121</sup> ADJ, 5E 201/69, 1828 05 10, registre des délibérations du conseil municipal.

lui semble « qu'il est le maître chez lui ». Maigrot se plaint de l'eau qu'il a pu boire à Paris, et repasse au vin pour des raisons sanitaires : « Mon dévoiement a cessé depuis que je me suis mis au vin, au lieu d'eau et de bière dont je faisais usage au commencement par économie. »<sup>1122</sup> L'eau est fade, parfois viciée, peu appréciée surtout en pays vigneron. Les bourgeois ruraux réservent à leur main d'œuvre l'alcool qu'ils ne boiront pas. « L'eau de vie de prunes est délicieuse, celle de pommes est moins bonne, ce sera pour les ouvriers »<sup>1123</sup>, déclare Marie Berthelet. Elle ne donne du vin à ses domestiques que lors de grandes occasions, et c'est assez rare pour qu'elle le mentionne dans ses lettres. En 1883, ce sera deux fois, pour toute l'année. « Avant de descendre chez les Vaudrit, j'ai donné du vin à nos gens pour fêter Pâques », dit-elle en mars 1883. Généreuse, à l'occasion du mariage de son fils aîné et de la promotion militaire de son fils cadet, elle « donne à la cuisine deux bouteilles, une pour la noce et une pour tes galons. Nos gens ont bu à vos santés. »<sup>1124</sup>

---

<sup>1122</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 11 26, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1123</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1124</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 29, *ibid.*

Les bourgeois ruraux du vignoble jurassien ont l'embarras du choix. Ils consomment en grande quantité l'alcool de leur production et achètent volontiers d'autres boissons alcoolisées, que ce soit du vin, de l'anisette ou du rhum. Les correspondances du corpus étudié ne font apparaître aucune différence entre les hommes et les femmes. Si les pompiers et les bourgeois joueurs de cartes représentent la gent masculine, les amies qui se réunissent les après-midis ou la demoiselle âgée du château de la Sauge ne sont pas en reste. Le type de boisson consommé révèle la classe sociale. Même au bon pays viticole d'Arlay, l'accès au vin, dont les plus humbles qui le produisent en vendent chaque goutte pour obtenir un revenu, et que les plus riches propriétaires se gardent jalousement, n'est pas à la portée de tous. Les domestiques doivent se contenter au mieux de second vin. L'alcoolisme, comme la consommation sociable, n'a pas de sexe. Parmi ses « soulards », Marie Berthelet nomme un homme et deux femmes. Stéphanie Boussaud, la camériste de Lons-le-Saunier, meurt à 62 ans deux mois après avoir reçu ce qualificatif de soularde, peut-être, comme le domestique du château Valtrin, « du fâcheux penchant pour la boisson ». Le sujet de l'alcool, factuel, n'est en aucun cas un tabou pour la bourgeoisie rurale du vignoble.

### 3. Bestiaire et foires

« La jeune vache ne mange pas, elle est malade, on va lui faire du thé »<sup>1125</sup>

Champ lexical : embouche, foin, fromage, étrennes, bel homme, crier, accoucher, sensé, faire la folle, odeur, sottises, foire monstre, les hommes jurent, se bûcher, camarade d'enfance, mariage, déshabillé, Jérusalem et Salve Maria, martyriser, haine.

Le bétail et les animaux de ferme sont-ils un sujet pour une étude sur la bourgeoisie rurale ? Tout comme la relation des bourgeois des villages avec leurs terres, leurs prés, leurs vignes, le lien avec l'animal est très présent dans les correspondances du corpus analysé. Au XIX<sup>e</sup> siècle, « la promiscuité avec les animaux domestiques reste une évidence dans les campagnes »<sup>1126</sup>, rappelle Damien Baldin dans son *Histoire des animaux domestiques*. Certes, les bourgeois ruraux ne vivent pas dans la même pièce que le bétail, à peine séparés d'une cloison, comme le font de nombreuses familles paysannes, et habitent de très grandes maisons. Mais la promiscuité est sensorielle : olfactive, auditive, tactile, visuelle dans les rues de village, sur les places, autour des fontaines, dans leurs propres champs et l'hiver dans l'écurie qui jouxte la maison. À chaque instant, le bourgeois rural est confronté aux animaux d'élevage et de culture : « Ce sont les comices agricoles de Bletterans, il passe des bêtes en quantité »<sup>1127</sup>, remarque par exemple Marie Berthelet en 1884. Le bétail est au centre d'un processus économique, un élément majeur de l'écosystème campagnard, et au XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre et l'importance économique des animaux domestiques sont « sans commune mesure avec les siècles précédents »<sup>1128</sup>.

---

<sup>1125</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1126</sup> Baldin, Damien, *Histoire des animaux domestiques*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 29.

<sup>1127</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1128</sup> Baldin, Damien, *Histoire des animaux domestiques*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 17.



### 3.1. Les bovins

#### 3.1.1. Les bœufs

Dans le Jura, les animaux « que le cultivateur associe à ses travaux sont les bœufs et les chevaux. Dans le nord du département, les chevaux sont plus en usage que les bœufs. Dans la partie méridionale, le contraire a lieu. »<sup>1129</sup> Les peintres de la campagne de Franche-Comté associent volontiers la race bovine au travail des champs, que ce soit Courbet quand il peint la campagne des Ordinaire à Maizières en aval d'Ornans, au sud de Besançon dans la *Sieste pendant la saison des foins* en 1867-1868, et encore en 1932 Jules-Émile Zingg avec *Les bœufs* à Amondans également dans le Doubs. À Arlay, ce sont des bœufs qui sont attelés dans la plaine fertile. Les Berthelet ne possèdent des bœufs que par intermittence dans les années 1880. Ils stockent du foin au grenier et en novembre 1882, ils ont l'idée d'acheter « une paire de petits bœufs pour manger du vieux foin qui est dans les tours et une provision de paille »<sup>1130</sup>. Deux petits bœufs coûtent à la foire de Lons-le-Saunier 435 francs<sup>1131</sup>. C'est assez inhabituel pour les Berthelet de spéculer sur le bœuf. « Les bœufs mangent le foin vieux et invendable qui est resté dans les tours. »<sup>1132</sup> Ils les vendent à la fin d'un hiver passé à l'étable, après les labours et l'épandage, en avril 1883, pour 560 francs<sup>1133</sup>, avec un bénéfice exceptionnel de 23% et quasiment aucune dépense en nourriture. Lorsque la vigne en ligne des Treize vents est labourée par le paysan Louis Berthaud le 25 mai 1883, les Berthelet n'ont plus de bœufs. Il doit apporter les siens et il a « tant crié, tapé ses bœufs qu'il en est venu à bout à près de 9 heures du soir. »<sup>1134</sup> Les bœufs, achetés malgré tout en paire pour être attelés, sont, pour les Berthelet, davantage un investissement spéculatif qu'un instrument de travail au quotidien. En septembre de la même année, les Berthelet mère et fils aîné Charles rachètent deux gros bœufs, toujours la paire, pour 880 francs « en comptant la dépense de la foire »<sup>1135</sup>. Les bœufs pourront servir à rapporter le foin coupé en juin et le regain de septembre, tout comme la vendange : « Nos gros bœufs mènent des voitures énormes, ils sont très doux, et faciles à conduire. »<sup>1136</sup> Ils les gardent tout l'hiver et les revendent 825 francs en avril 1884<sup>1137</sup>, cette fois avec une perte importante. Il semble qu'ils n'aient pas réitéré l'opération pour l'hiver 1884-1885, sinon Marie Berthelet l'aurait signalé dans ses lettres à son fils cadet. Le régisseur du château d'Arlay Henry Vannier achète en 1882 deux bœufs à 715 francs « pour le service de la maison »<sup>1138</sup>. En avril 1884, il acquiert trois bœufs, cette fois

---

<sup>1129</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 405.

<sup>1130</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 05, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1131</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 08, *ibid.*

<sup>1132</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 24, *ibid.*

<sup>1133</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 07, *ibid.*

<sup>1134</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 26, *ibid.*

<sup>1135</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 07, *ibid.*

<sup>1136</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 11, *ibid.*

<sup>1137</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 04, *ibid.*

<sup>1138</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1882 12 30, livre de comptes d'Henry Vannier 1880-1890.

« destinés au pâturage », pour 1452 francs, soit 484 francs le bœuf<sup>1139</sup>. Il les revend fin juillet 1884, il a « gagné 900 francs en vendant à la foire ses bœufs d'embouche »<sup>1140</sup>, écrit Marie Berthelet, tentée d'imiter son exemple au pré de la Barre. Il en rachète sept, à la même foire de Lons-le-Saunier, au prix de 1 955 francs, soit 280 francs par bœuf. Les prix des bœufs varient en fonction de la race, de la taille et du marché de l'offre et de la demande. Jean-Luc Mayaud a décrit les différentes races bovines du Jura dans *La petite exploitation rurale triomphante*<sup>1141</sup> : la femeline de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la montbéliarde ou la charolaise pour l'embouche. Ces bœufs sont acquis pour être engraisés « de blé, fèves, maïs et farine » pendant tout l'hiver, soit une dépense de 101 francs. Le 24 janvier 1885, Henry Vannier dévoile ses intentions à Marie Berthelet : « L'intendant va mener ses bœufs gras à Paris, ce sont des montagnes de chair, le difficile sera de les conduire à pied jusqu'à Domblans. »<sup>1142</sup> Le transport des deux bêtes pour le « concours de Paris » est onéreux : Henry Vannier débourse 180 francs pour le séjour à Paris, la nourriture et les étrennes du conducteur, plus 283 francs pour le chemin de fer et 206 francs de frais de transport des bœufs. L'opération semble concluante puisqu'en avril 1885, il achète douze bœufs destinés au pâturage pour 3 230 francs, à 270 francs par tête, et en avril 1886 cette fois quatorze bœufs pour 4 280 francs, à 306 francs l'un<sup>1143</sup>. Le régisseur investit dans le bœuf gras et détourne l'usage commun paysan des bœufs utilisés pour la culture et l'engrais.

### 3.1.2. Les vaches

Si le bœuf n'est présent dans l'étable bourgeoise que pour certaines périodes, la vache est une constante tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1808-1809, Bonaventure Abry d'Arcier et son gendre Évariste Maigrot possèdent trois vaches<sup>1144</sup>, les Vannier une vache blanche estimée 60 francs et une génisse prisée 36 francs<sup>1145</sup>. Ils cultivent la vesce pour le fourrage, semée avec l'avoine. Zélie Vannier achète deux vaches en 1846, Amédée Vannier en a une seule. Jules Vaudrit déclare, le jour de son mariage en 1853, une vache et une petite génisse dans son écurie pour 140 francs<sup>1146</sup>. En 1863, l'inventaire au décès du colonel Regaud recense, dans l'écurie, une vache de l'âge de sept ans au sous-poil blanc, prisée 140 francs<sup>1147</sup>. La vache au poil roux « dans l'écurie du château ouvrant sur la cour » vaut 200 francs lors de l'inventaire au décès de Charles Berthelet en 1896<sup>1148</sup>. Dans les années 1880, chez les Berthelet, l'écurie

<sup>1139</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1884 04 29, *ibid.*

<sup>1140</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 31, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1141</sup> Mayaud, Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante. France. XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 152.

<sup>1142</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1143</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1885 02 18, 1885 04 03, 1886 04 30, livre de comptes d'Henry Vannier 1880-1890.

<sup>1144</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 09, Évariste Maigrot à son beau-père, Arlay à Paris.

<sup>1145</sup> ADJ, 4E 43/140, 1809 05 12, Acte reçu M<sup>o</sup> Jacquier à Arlay, partage de la succession d'Antoine Vannier entre les sœurs Claudine et Josette Vannier et leurs quatre neveux Vannier.

<sup>1146</sup> ADJ, 4E 43/223, 1853 05 25, reçu M<sup>o</sup> Daille à Bletterans, contrat de mariage Vaudrit/Chapuis. Le mot « étable » pour les vaches n'est jamais usité dans le Jura au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>1147</sup> ADJ, 4E 43/194, 1863 07 29, acte reçu M<sup>o</sup> Vaudrit à Arlay.

<sup>1148</sup> ADJ, 4E 12998, 1896 01 10, acte reçu M<sup>o</sup> Clavelin à Arlay.

contient deux ou trois vaches. Persistance de la polyvalence, comme le remarque Damien Baldin, dans une même exploitation, une vache sera non seulement utilisée pour le fumier, les labours, mais aussi pour le lait<sup>1149</sup>. Les années 1850 sont décisives pour l'industrie laitière. Le chalet de la fruitière d'Arlay a été construit en 1851 et 1852 pour une dépense communale de 8 000 francs, avec un emprunt à M. Favier de 6 000 francs, remboursé intégralement vingt-deux ans plus tard par le conseil municipal, assorti des meilleures intentions : « l'on doit chercher à faciliter une industrie qui, comme la fabrication des fromages, est une source de prospérité pour une commune »<sup>1150</sup>. Le prince Pierre d'Arenberg est sociétaire de la fromagerie par l'intermédiaire d'Antoine Vannier. Auparavant, une fruitière ambulante s'arrêtait de ferme en ferme à Arlay. Zélie Vannier, la sœur du régisseur, en obtient deux fromages en 1847 qu'elle a pu vendre 26 francs. Elle évoque la fruitière dans ses comptes de 1845 : « j'ai mis à la fitière [sic], reçu le premier fromage le 8 avril »<sup>1151</sup>. L'industrie fromagère des plateaux herbeux du Haut-Doubs et du Haut-Jura descend vers la plaine aux prés généreux. Jean-Luc Mayaud explique dans *La petite exploitation rurale triomphante*<sup>1152</sup> comment le fromage de gruyère peut se garder de longs mois grâce au sel incorporé à la pâte. Mais il faut une demi-tonne de lait pour fabriquer une meule de fromage façon gruyère, avec la technique journalière de caillage artificiel de lait frais, que seul un grand troupeau de vaches pourrait fournir. Bien que chaque propriétaire n'ait en majorité qu'une seule vache dans son écurie, en mettant le lait de sa vache en commun avec celui de son voisin, tout un village peut fournir assez de lait pour réaliser un fromage quotidien. Chaque matin et chaque soir après la traite, le propriétaire porte son lait à la fruitière idéalement placée au centre du village en face de l'église, et, proportionnellement à la quantité de lait qu'il a versée, il recevra à tour de rôle un fromage. Chez les Berthelet, ce sera deux fois par an, en juin 1884, puis en novembre, puis de nouveau en mai 1885 : « Nous avons le fromage demain, ils sont énormes et nous ne l'avons que rarement. »<sup>1153</sup> À Arlay, la production de gruyère passe de cinq tonnes en 1849 à quinze tonnes l'année suivante et à vingt tonnes en 1853. La vache laitière se développe et le fruitier Bouveret gère au mieux le chalet<sup>1154</sup>. Antoine Vannier contrôle la production de fromages des nombreuses exploitations du prince Pierre d'Arenberg en Franche-Comté. En 1848, « le commerce en montagne comme partout est presque nul. Les fromages, leur principale industrie, se vendent difficilement quoique leur prix en soit réduit de plus du tiers. »<sup>1155</sup> En 1871, « la peste bovine fait de grands ravages, les gens de la montagne surtout sont désolés en pensant aux conséquences de ce nouveau fléau. »<sup>1156</sup> La vigne ne pousse pas en montagne et le fromage de gruyère est le principal revenu des fermes. Le prince d'Arenberg

---

<sup>1149</sup> Baldin, Damien, *Histoire des animaux domestiques*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 25.

<sup>1150</sup> ADJ, 5E 201/73, 1874 03 15, registre de délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>1151</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1845 03 27, trois cahiers de comptes de 1770 à 1866.

<sup>1152</sup> Mayaud, Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante. France. XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 129.

<sup>1153</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 19, 1884 11 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne et 1885 05 31, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan.

<sup>1154</sup> Boudart, Paul, *Arlay depuis la préhistoire à l'après-guerre*, chez l'auteur, 1923, p. 69.

<sup>1155</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1848 08 05, Antoine Vannier à l'intendant général Parmentier, Arlay à Lallaing.

<sup>1156</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1871 04 21, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

possède des vaches à Arlay et fait envoyer deux fois dans la même année 1855 du fromage d'Arlay à son cousin le duc d'Ursel : « je me suis occupé du fromage destiné à Mr le duc d'Ursel et aujourd'hui il en a été remis aux Messageries, correspondant avec les chemins de fer, une pièce du poids de 24 kilos », écrit Antoine Vannier en mars, et en décembre : « je fais remettre demain au chemin de fer un fromage pour Mr le duc d'Ursel à Bruxelles, pour un coût de 39 francs. »<sup>1157</sup> Le chemin de fer n'est atteignable, en partant d'Arlay, qu'à Dole, qui se trouve à 50 kilomètres et où la gare est inaugurée en juin 1855. La gare de Lons-le-Saunier n'ouvre qu'en 1862.

Les vaches coûtent le même prix qu'un bœuf dans les années 1880. Marie Berthelet n'a pas vendu sa vache rouge à la foire d'avril, elle en voulait 350 francs et n'a pas trouvé acheteur. Au cours de la foire de Lons-le-Saunier du 1er mai 1884, les bœufs de première qualité valent 70 à 75 francs les 100 kilos et les vaches de première qualité entre 230 et 235 francs la tête<sup>1158</sup>. En revanche elle y a vendu son veau 150 francs : « c'est joli pour un veau de treize mois »<sup>1159</sup>. Les vaches, outre leur capacité d'animaux de traits et de production laitière sont potentiellement des promesses de revenus supplémentaires à la naissance d'un veau. « On a amené ce matin un beau galant noir pour notre vieille vache, je cherche à foncer la race »<sup>1160</sup>, écrit Marie Berthelet en mars 1883. Un an et trois mois plus tard, « on mène la vieille vache en route auprès d'un beau taureau noir. »<sup>1161</sup> Chaque année ou année et demie, les vaches font des veaux ou des génisses qui seront revendues.

« La généralisation de la petite exploitation agricole organisée autour de la famille et de la petite propriété a grandement favorisé et intensifié les relations individuelles entre les bêtes et les paysans »<sup>1162</sup>, écrit Damien Baldin ; il faut ici ajouter : « entre les bêtes et les bourgeois ruraux ». Les lettres de Marie Berthelet laissent entrevoir une intimité qui n'est pas créée par la gestuelle des soins quotidiens, dévolus aux domestiques de la maison, mais par cette imbrication d'intérêts matériels et de sentiments qui hissent l'animal vers une relation humaine. Les liens que tisse Marie Berthelet avec ses vaches sont personnels : « Ma vieille vache m'a donné pour mes étrennes [début janvier 1882] une belle génisse bigarrée »<sup>1163</sup>. « Ma vache », « mes étrennes », les deux possessifs renforcent l'idée d'un cadeau personnel d'une vieille vache fidèle à sa maîtresse pour fêter la nouvelle année. Les trois vaches de l'écurie sont appelées par leurs prénoms, Marguerite pour la vieille vache, Houlette et Fanchette pour les deux autres<sup>1164</sup>. Les bœufs éphémères de l'hiver 1883-1884 avaient été surnommés Trapet et Dzayet<sup>1165</sup>. Les épithètes qualificatives fusent : « on les dit jolis » pour

---

<sup>1157</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1855 03 01 et 1855 12 26, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>1158</sup> La Liberté, journal du Jura et de la Franche-Comté, 1884 04 26.

<sup>1159</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 17, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1160</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 22, *ibid.*

<sup>1161</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 19, *ibid.*

<sup>1162</sup> Baldin, Damien, *Histoire des animaux domestiques*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 25.

<sup>1163</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 01 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1164</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 01 02, 1883 08 08 et 1884 05 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1165</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

les bœufs, « un beau veau jaune »<sup>1166</sup> pour le veau de Fanchette. Zénaïde Martin se vante auprès de sa fille que « la petite vache a fait une grosse et charmante génisse »<sup>1167</sup>. En revanche « hier la vache a fait son veau, il n'est pas bel homme, une vraie ficelle. »<sup>1168</sup> « Bel homme » ? Marie Berthelet conçoit la vie de ses animaux sous un prisme anthropomorphique. Le vocabulaire qu'elle utilise est celui des relations humaines : « On sèvre Pierrot qui a crié toute la nuit, sa mère et sa grand-mère lui répondaient, il n'y avait pas moyen de dormir »<sup>1169</sup>, dit-elle. Sa maîtrise de la langue française laisse penser que c'est à dessein qu'elle n'utilise pas le mot « meugler », tout comme le mot « vêler » : « Notre jeune vache n'est pas encore accouchée, la cérémonie sera sans doute pour aujourd'hui. »<sup>1170</sup>

Comme l'a analysé Éric Baratay dans le *Point de vue animal* « l'histoire crée aussi des moments et des situations où l'animal est pris et traité comme un vivant sensible, plus ou moins respecté, voire comme un individu, une « personne » avec qui s'établit un rapport privilégié, quelquefois d'égal à égal »<sup>1171</sup>. Marie Berthelet vit les sentiments de ses vaches comme ceux d'êtres proches auxquels elle peut même s'identifier : « Les pauvres vaches se désolent du départ de leur veau, je comprends trop bien leur douleur, elles me donnent envie de pleurer »<sup>1172</sup>. Éric Baratay évoque le chagrin du sevrage<sup>1173</sup> ; Marie Berthelet reconnaît l'importante dimension psychologique de l'allaitement, puis de l'éloignement de l'enfant. En l'écrivant à son fils cadet, elle dévoile ses sentiments en miroir de ceux de ses vaches, sans complexe ou inhibition. Parler de l'animal de ferme comme d'un ami ou d'un enfant est parfaitement accepté. Marie Berthelet traite ses animaux comme des êtres humains, désarmée lorsque leur santé est chancelante : « La jeune vache ne mange pas, elle est malade, on va lui faire du thé »<sup>1174</sup>, ce qui lui réussit car deux jours après « le thé lui a fait du bien ». Quand les vaches vèlent, si « c'est le premier, il y a toujours à craindre. »<sup>1175</sup> La génisse nouveau-née souffre, « se plaint en concert depuis ce matin », Marie Berthelet espère la sauver<sup>1176</sup>. Mme Berthelet pense au vécu des animaux et le compare au vécu humain. Le 24 août 1883, « l'événement de la journée a été pour l'écurie, on a sorti ces dames les vaches pour la première fois de l'année au verger, avec leurs enfants. Ceux-ci étaient bien étonnés. Pierrot a été le plus sensé, il s'est laissé conduire et s'est mis à brouter de suite. La Marguerite a fait la folle, la dinde, et s'est fait fouetter. »<sup>1177</sup> Marie Berthelet reproche à Marguerite de « faire la folle », sa vache est-elle donc douée de raison ? « Il faut penser les animaux, écrit Éric Baratay, comme semblables à l'homme, pour ne pas retrancher au préalable, pour quêter

---

<sup>1166</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 11, *ibid.*

<sup>1167</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1869 02 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau à Amiens.

<sup>1168</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 19, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1169</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 16, *ibid.*

<sup>1170</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 11, *ibid.*

<sup>1171</sup> Baratay, Éric, *Le point de vue animal*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 249

<sup>1172</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1173</sup> Baratay, Éric, *Le point de vue animal*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 140.

<sup>1174</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1175</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 21, *ibid.*

<sup>1176</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 06, *ibid.*

<sup>1177</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 24, *ibid.*

tous azimuts, et différents, pour montrer les spécificités de chacun. »<sup>1178</sup> La vache est comme l'homme, elle peut être sensée ou follette. Et donc, estime Mme Berthelet, comme l'homme ou l'enfant, elle peut apprendre, être éduquée en étant corrigée, fouettée. L'anthropomorphisme – dames, enfants – va-t-il trop loin ? Il est manifeste que dans la bourgeoisie rurale au XIX<sup>e</sup> siècle, incarnée en l'occurrence par Marie Berthelet, l'animal n'est pas considéré comme une machine, mais bien comme un acteur, un vivant. En accord avec d'autres textes découverts par Éric Baratay qui « montrent beaucoup d'attention envers les vaches à l'époque de la conversion laitière ou/et lorsqu'il n'y en a qu'une dans la famille et qu'elle constitue alors un véritable trésor<sup>1179</sup> », les lettres de Marie Berthelet laissent entrevoir la proximité de la bourgeoisie de la campagne avec ses vaches.

### 3.2. Les autres bêtes

Le cochon, élevé sur place, tué et salé, prend peu de place dans la correspondance de Marie Berthelet, sauf lorsqu'en février ou mars les jambons sont fumés, « la fumée s'étendant à la salle à manger, tout est au genièvre, cette odeur est très saine »<sup>1180</sup>.

Les chats ne sont jamais cités dans les lettres des bourgeois ruraux du corpus étudié. Le chat n'a pas bonne presse au XIX<sup>e</sup> siècle, sauf pour chasser les souris. Damien Baldin cite l'historienne américaine Kathleen Kete, qui analyse la sexualité débridée du chat et ses sentiments peu maternels, « deux raisons qui expliquent que le chat ne fasse pas partie du bestiaire bourgeois des animaux de compagnie durant le siècle. »<sup>1181</sup> Ils existent à Arlay puisqu'Antoine Vannier, régisseur du château, stipule dans ses instructions aux nouveaux concierges en 1860 qu'ils ne doivent pas posséder de chats « qui ne servent qu'à salir et infecter le château. Les poules sont également d'une pauvre ressource, elles dépensent plus qu'elles rapportent et de plus gâtent toutes fleurs des corbeilles »<sup>1182</sup>.

Les poules font partie du paysage des belles maisons bourgeoises. Les « cocottes offertes par l'oncle Emmanuel mangent l'herbe de la cour »<sup>1183</sup> des Berthelet et « font cent sottises »<sup>1184</sup>. Émilie Martin, jeune fille, les élève à Plainoiseau : « mes poules blanches me donnent immensément d'œufs, j'en ai déjà vendu deux douzaines, chacune à treize sous ! »<sup>1185</sup> Les poules rapportent quelques sous aux propriétaires : « Les poulets sont hors de prix et comme le prix du grain n'a pas augmenté, nous avons tout bénéfice à en élever »<sup>1186</sup>, sauf quand « il y a une maladie sur la volaille. Une poule est morte et deux poulets que j'engraissais vont m'en

---

<sup>1178</sup> Baratay, Éric, *Le point de vue animal*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 63.

<sup>1179</sup> Baratay, Éric, *Le point de vue animal*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 252.

<sup>1180</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1181</sup> Baldin, Damien, *Histoire des animaux domestiques*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 61.

<sup>1182</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1860 05 12, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>1183</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1184</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 04, *ibid*.

<sup>1185</sup> ADJ, 51J 35, Fonds Labordère, vers 1856, lettre non datée, Émilie Martin à sa mère Zénaïde Martin, de Plainoiseau.

<sup>1186</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

faire autant. Une véritable perte car ils sont forts chers. »<sup>1187</sup> Il n'y a pas de petites économies chez les Berthelet ; les œufs que produisent les poules seront autant d'œufs que Marie Berthelet n'aura pas à acheter. En six semaines, elle n'en a acheté que dix-huit, à deux sous l'œuf, tous les autres proviennent du poulailler<sup>1188</sup>.

L'élevage de moutons est rare dans le vignoble du Jura, inexistant à Arlay. La terre y est trop riche – prés, vignes, champs – et trop morcelée pour l'envisager.

### 3.3. Les foires

Les foires qui rythment le calendrier agricole à la campagne au XIX<sup>e</sup> siècle sont essentielles aux paysans et intéressent également les bourgeois ruraux. Les *annuaires du Jura* chaque année inscrivent, souvent dès les premières pages, la liste des foires de chaque village du Jura. Le tableau se lit sur onze pages en 1857, et signale<sup>1189</sup> quatre foires à Arlay en avril, juillet, septembre et novembre. En 1904, le conseil municipal d'Arlay conclut que la création d'une seconde foire bimensuelle à Lons-le-Saunier « n'a rien de gênant pour les six foires qui se tiennent annuellement à Arlay »<sup>1190</sup>. Devant l'abondance de denrées nouvelles et de bétail liée à la révolution des transports de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les foires se sont multipliées. Marie Berthelet signale en juin 1883 « une nouvelle foire qu'on a instituée »<sup>1191</sup>. Les bourgeois ruraux, parfois acheteurs ou vendeurs, profitent des foires, à l'égal des paysans, pour leurs transactions. Évariste Maigrot hésite à vendre une de ses vaches à la foire qui se tient le 30 juillet 1808 à Arlay<sup>1192</sup>. Zélie Vannier se déplace à la foire à Bletterans pour y acheter une grosse vache et une petite vache en 1847 et y vendre une chèvre pour 31 francs<sup>1193</sup>. La foire à Lons-le-Saunier est un pôle d'attraction qui surpasse les foires de village. Antoine Vannier y vend 55 francs un vieux cheval pour le compte du prince Pierre d'Arenberg en 1834<sup>1194</sup>, Marie Berthelet y fait conduire deux bœufs à vendre en avril 1883 et en rachète deux en septembre de la même année<sup>1195</sup>, toujours à Lons-le-Saunier. Il y a pourtant, de l'observation même de Marie Berthelet, « beaucoup de bétail » à la foire d'Arlay du 9 septembre 1883. Il y a même des foires qui se maintiennent à Arlay alors qu'elles ont été officiellement abandonnées : « C'est aujourd'hui la foire, elle avait été abolie mais on n'a pas cessé d'y venir. »<sup>1196</sup> Mais la foire de Lons-le-Saunier brasse toujours plus de vendeurs et de

---

<sup>1187</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 13, *ibid*.

<sup>1188</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 09, *ibid*.

<sup>1189</sup> Monnier, Désiré, *Annuaire du département du Jura 1857*, Lons-le-Saunier, Gauthier, 1857, p. 3 à 14.

<sup>1190</sup> ADJ 5E 201/76, 1904 07 10, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>1191</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 19, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1192</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 29, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>1193</sup> Archives privées de la famille Vannier, trois cahiers de comptes de 1770 à 1866.

<sup>1194</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1834 03 14, A. Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>1195</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 05 et 1883 09 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1196</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 13, *ibid*.

clients. Marie Berthelet reconnaît qu'à Arlay, « c'est une petite foirette, nous achetons des seaux de cave, un panier à bouteille. »<sup>1197</sup>

Le jour de foire est à chaque fois un jour d'intense agitation dans le village et dans les maisons. La journée commence aux premières lueurs du jour, les paysans ont marché de nuit, « tout le monde est levé depuis longtemps »<sup>1198</sup>, et la foire dure « toute la matinée »<sup>1199</sup>. « Il y a énormément de monde, la sonnette n'a pas cessé d'être en branle. »<sup>1200</sup> Marie Berthelet, qui écrit le matin, se plaint des interruptions de ses domestiques lesquels, vraisemblablement, lui proposent telle ou telle denrée vendue à la porte : « C'est un va-et-vient continu autour de moi, on m'a déjà dérangée six fois depuis que j'ai commencé cette lettre. »<sup>1201</sup> Au village, la foire est l'occasion de rares représentations de troupes ambulantes, peu suivies : « de pauvres saltimbanques avaient élevé un théâtre, faisaient de la réclame, personne ne s'est présenté, ils ont rangé leur bataclan. »<sup>1202</sup>

Les bourgeois sont certes impliqués dans les foires comme tous les habitants du village, mais avec un certain recul. Leur intérêt, comme nous l'avons déjà évoqué, réside moins dans la vente de leurs produits que dans les mouvements d'argent, rares à la campagne, qui y sont générés. Marie Berthelet ne se fait pas d'illusion. Si la foire est bonne, les paysans locataires de certaines parcelles pourront les payer. Dans le cas contraire : « C'est aujourd'hui la foire, mon cher enfant, la pluie n'empêche pas les gens d'arriver, le bétail est à rien ; nous ne sommes pas prêts de voir la couleur de l'argent de nos gens d'Arlay. »<sup>1203</sup> Les bourgeois ruraux ne se sentent pas tout à fait à l'aise au sein de la dynamique paysanne des foires, et le reconnaissent. Marie Berthelet est satisfaite que le fermier de Charon dans l'Ain lui ait payé le cheptel : « C'est une bien bonne affaire car s'il avait fallu courir les foires pour vendre le bétail, on ne sait combien on aurait perdu. »<sup>1204</sup> Les bourgeois ruraux ne connaissent pas tous les codes paysans et savent qu'ils manœuvrent mal dans un écosystème qui n'est pas tout à fait le leur. Les jeunes bourgeois Daille et Vaudrit, étudiants en droit et futurs notaires en 1845, se désolidarisent des paysans du même âge qui les entourent. L'un, à Strasbourg, raille « une foire monstre sous tous les rapports et où on aurait pu faire des études de mœurs et même de médecine », et l'autre une foire à Arlay « qui n'a pas été monstre. J'y ai fait deux ou trois tours, et m'y suis passablement ennuyé. »<sup>1205</sup> Pour Marie Berthelet, en 1883, « les foires d'à présent n'ont plus la physionomie d'autrefois, on y arrive tard, au lieu des bressannes avec leur pittoresque costume, on y voit que des dames à chapeaux. Les cochons voyagent en voitures suspendues. Où est le temps où on voyait les Nourins [nourrains = porcelets de lait en Bresse] harnachés avec de la tresse, leur maitresse attentive égrenant de la turquié [du

---

<sup>1197</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 09 14, *ibid.*

<sup>1198</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 16, *ibid.*

<sup>1199</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 18, *ibid.*

<sup>1200</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 16, *ibid.*

<sup>1201</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 23, *ibid.*

<sup>1202</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 18, *ibid.*

<sup>1203</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 23, *ibid.*

<sup>1204</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 04, *ibid.*

<sup>1205</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 08 04, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.



maïs] devant eux pour les faire avancer, sans compter de douces paroles avec un son de voix tout exprès ? »<sup>1206</sup> Pour les bourgeois ruraux, les foires sont ou devraient être folkloriques. Dissociées de leur fonction commerciale, elles demeurent associées à une paysannerie de patois (les deux mots *nourins* et *turquié* sont soulignés dans le texte original), d'accents, de costumes locaux, de coiffes, de déplacements à pied et non en voiture. Le bourgeois rural se distancie d'un monde qu'il aimerait figé, à sa place, où les paysannes n'auraient pas la prétention de devenir des dames à chapeaux.

Le monde de la foire constitue d'ailleurs un monde à part. « Les cochons crient, les hommes jurent »<sup>1207</sup>, « deux hommes se querellent sur le poil d'une vache »<sup>1208</sup>. Si les foires se terminent en fin de matinée, elles sont un prétexte de beuveries qui durent toute la journée et se prolongent tard dans la nuit. Les bourgeois ruraux observent les altercations qui, « comme toujours », ne manquent pas d'éclater : « Hier, c'était la foire. Il y a eu comme toujours des batailles. Les gendarmes se sont promenés toute la soirée et toute la nuit. Baratte a donné des coups de couteau à je ne sais qui. »<sup>1209</sup> Le jeune Daille, loin d'adhérer aux démonstrations viriles de ses contemporains, déplore « ce foutu pays où il n'y a aucun amusement et où on est exposé à se bûcher à chaque instant. »<sup>1210</sup> La violence qui entoure les foires de village est palpable.

### 3.4. Les chiens : attributs bourgeois ?

Le tour du bestiaire bourgeois à la campagne ne serait pas complet sans une étude relative aux chiens de compagnie. Éric Baratay rappelle que la lente intégration du chien comme animal de compagnie « a été diffusée depuis les élites sociales. [...] La prépondérance des sentiments dans le rousseauisme puis le mouvement romantique forge une nouvelle représentation du chien entre le second XVIII<sup>e</sup> siècle et le premier XIX<sup>e</sup> siècle dans l'aristocratie et la bourgeoisie, mettant l'accent sur la qualité de compagnon, d'ami, de confident, de fidèle dévoué, généreux, attentionné, notamment auprès des enfants. Ce portrait est propagé au XIX<sup>e</sup> siècle dans les bourgeoisies à mesure que s'imposent les valeurs d'une famille resserrée, et le nombre de chiens de compagnie augmente tandis que leur condition est améliorée. »<sup>1211</sup> Nous verrons dans un prochain chapitre l'attirance des bourgeois ruraux pour la chasse. Le chien est primordial pour la chasse à la bécasse en sous-bois ou pour le petit gibier comme le lapin, le lièvre ou le renard. Le chasseur doit observer attentivement son chien lors de sa quête, une confiance et une familiarité s'instaurent. Il y a pour Damien Baldin une « filiation

---

<sup>1206</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1207</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 09 14, *ibid.*

<sup>1208</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 09, *ibid.*

<sup>1209</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 18, *ibid.*

<sup>1210</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 08 04, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>1211</sup> Baratay, Éric, *Le point de vue animal*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 39.

évidente entre le chien de chasse et le chien animal de compagnie. Le dressage exigeant des premiers a renforcé la proximité du maître et de son animal. »<sup>1212</sup>

Une taxe canine est adoptée le 2 mai 1855. Elle vise à « limiter la propriété des chiens à ceux qui en avaient la nécessité pour vivre (bergers, aveugles, etc.), ainsi qu'à ceux qui avaient les moyens de prendre soin correctement d'un animal de compagnie »<sup>1213</sup>, et d'éliminer les chiens inutiles qui diffusent la rage dans les campagnes. En 1883 il manque un an à Pasteur pour découvrir le vaccin antirabique et Marie Berthelet signale à son fils comme un événement important qu'on « a tué un chien enragé à Quintigny. »<sup>1214</sup> Cette loi fiscale distingue les chiens de première catégorie, dits « d'agrément ou servant à la chasse », et de deuxième catégorie « servant à guider les aveugles, à garder les troupeaux, les habitations, les magasins, ateliers, etc. ». Le tarif de la taxe est fixé par le conseil municipal. En 1865, « le conseil général émet le vœu qu'il soit établi indistinctement sur tous les chiens, sans distinction entre les chiens véritablement utiles et les chiens de luxe, une taxe unique dont la quotité serait fixée à 3 francs, ceux servant les aveugles exceptés. »<sup>1215</sup> À Arlay, en 1866, la commune taxe 1 francs la seconde catégorie et 5 francs la première.

Les archives communales ayant conservé les listes des imposés sur la propriété d'un chien mettent en lumière le fait que très peu de familles possèdent des chiens au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans *La vie d'un simple*, Étienne Bertin, né en janvier 1823, relate qu'au cours de son enfance le chien Médor est misérable, « bien excusable de se montrer vorace quand le hasard lui fournissait un supplément de nourriture. [...] On les jugeait capables de vivre de leur chasse. »<sup>1216</sup> Le chien lui sert à rassembler les animaux. Mais à Arlay, il n'y a quasiment pas d'ovins. Les vaches sont isolées, rarement en troupeaux. La première année de la taxe, à laquelle les villageois d'Arlay scrutés par leur voisinage peuvent difficilement échapper, il n'y a que vingt-deux propriétaires de chiens sur quatre-cent-quarante-huit ménages, soit 5 %. Un seul propriétaire, le marquis de Labarge, possède deux chiens de seconde catégorie, chiens de garde pour son habitation car il passe ses hivers à Lons-le-Saunier. Les trois meuniers ont tous les trois des chiens de garde ainsi que le garde champêtre, le docteur Daille, et quatre autres à Arlay. Sur les douze propriétaires de chiens de première catégorie, on retrouve sans surprise les noms bourgeois du notaire Jules Vaudrit, de l'ex-maire François-Xavier Humbert et du maire Gustave Favier, de Zélie Vannier, d'Évariste Maigrot et de son gendre le colonel Regaud, et celui d'Henry Strabaux, jardinier du château d'Arlay, sans doute pour le compte du prince Pierre d'Arenberg son employeur. En 1868 ne sont recensés que 18 propriétaires de chiens dont 5 seulement possèdent des chiens de première catégorie : Zélie Vannier, son frère Antoine Vannier régisseur avec trois chiens, Candide Berthelet, le marquis de Labarge et le meunier Guillemain.

La taxe foncière conforte les bourgeois dans l'idée qu'avoir chez soi un chien, dit de compagnie et de luxe, est un privilège. La fiscalisation, selon les termes de Damien Baldin, lui confère une

---

<sup>1212</sup> Baldin, Damien, *Histoire des animaux domestiques*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 91.

<sup>1213</sup> Baldin, Damien, *Histoire des animaux domestiques*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 17.

<sup>1214</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1215</sup> *Annuaire du département du Jura pour l'année 1865*, Lons-le-Saunier, Damelet, 1865.

<sup>1216</sup> Guillaumin, Émile, *La vie d'un simple*, Paris, Nelson, 1958, p. 17.

valeur patrimoniale<sup>1217</sup>. Marie Berthelet n'associe-t-elle pas le déclassement financier de la famille Jacquier au fait qu'ils « ne peuvent pas payer leur personnel et les impôts de deux chiens »<sup>1218</sup> ? Les chiens qui apparaissent sur les tableaux de famille ou sur les photographies en extérieur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle doivent être lus, même à la campagne, comme un attribut bourgeois distinctif. Le chien assoupi sous une chaise de l'*Après-dîner à Ornans* ne fait pas que de la figuration, il est signifiant d'un univers bourgeois. Quand les *Demoiselles de village*, sœurs de Courbet, font la charité dans la campagne près d'Ornans dans les années 1851-1852, elles sont accompagnées par leur chien. Amédée Regaud pose devant le photographe avec son chien sur les genoux et si les familles Vannier-Laferrère et Vaudrit-Journet se font photographier ensemble dans le jardin Journet à Arlay en 1894, c'est avec un petit chien. Les Loiseau font figurer leur chien Alma en bonne place dans l'album de photographies de famille, et prennent le soin d'identifier l'animal mais non le personnage qui l'accompagne, peut-être une domestique.



Figure 3 : cliché d'Amédée Regaud fin 1850, studio A. Cloz à Lons-le-Saunier, 6,5x10,5 cm, détail. Collection particulière.



Figure 2 : *Les demoiselles de village*, Gustave Courbet. Huile sur toile, 194,9x261 cm, Metropolitan Museum of Art, New York, Etats-Unis.

<sup>1217</sup> Baldin, Damien, *Histoire des animaux domestiques*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 271.

<sup>1218</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.



Figure 4 : familles Vannier-Laferrère et Vaudrit à Arlay, 1894.

Cliché amateur, auteur non identifié, 21x14cm. Collection de la famille Vannier. (de gauche à droite, debout, Marguerite Journet, Alexandrine Vaudrit, Maria Journet, Marie Laferrère, assis, Adèle, Jean, Marguerite Laferrère, Mathilde Journet, un petit chien.)



Figure 5 : « Alma », et une personne non identifiée, vers 1860.

Auteur inconnu, 6,5 x10,5 cm, détail. Album de photographies de la famille Loiseau.

Selon Michelle Perrot, « le sentiment qui s'attache aux animaux familiers grandit au cours du siècle, comme la sensibilité écologique à leur endroit dans la sphère publique. Les animaux appartiennent à la famille, on en parle comme de vieux compagnons. »<sup>1219</sup> Dans son travail sur *George Sand à Nohant*, elle énonce la liste des chiens de George Sand, tous connus, décrits, aimés<sup>1220</sup>. Hélène Loiseau note la date d'arrivée d'Alma, le 9 février 1855 à l'âge de deux mois. Sa « pauvre Alma a péri le 13 mai 1864, après de vives souffrances » ; un nouveau « petit chien âgé de dix jours »<sup>1221</sup> est accueilli moins d'un an après, le 9 mars 1865, et sera prénommé Alma. Les chiens sont donnés par des amis : Alma I par « Mr Paul Muller », maître de forges à Champagnole, Alma II par « l'abbé Mottet », Irénée Mottet, enseignant de Charles Loiseau au petit séminaire de Vaux-les-Poligny. À l'achat, les chiens valent cher. Antoine Vannier note qu'il a dépensé 103 francs. Aux générations des descendants Abry d'Arcier correspondent des générations de chiens fidèles. Bonaventure Abry d'Arcier possède un « gros chien », dont se plaignent ses concitoyens parce qu'il a « attaqué plusieurs personnes en différentes fois, dont le citoyen Boisson, ce qui l'avoit [sic] mis par terre ». « Cette manière d'agir de la part de votre chien devient fort dangereuse [...] en conséquence je vous invite à tenir votre chien fermé » lui écrit le greffier du « conseil général de la commune d'Arlay, ce 20 vendémiaire an IV

<sup>1219</sup> Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Philippe Ariès, Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 178.

<sup>1220</sup> Perrot, Michelle, *George Sand à Nohant, Une maison d'artiste*, Paris, Le Seuil, 2018, p. 186.

<sup>1221</sup> Archives privées de la famille Loiseau, notes d'Hélène Loiseau entre 1852 et 1868.

Républicaine »<sup>1222</sup>. Marie Berthelet raconte à son fils que sa « grand-mère Valérie d'Arcier [Marie Reine Pierrette Bonaventure, dite Valérie, épouse Maignot] avait aussi un superbe caniche noir qui se nommait Telasko, camarade d'enfance de ma pauvre mère »<sup>1223</sup>, fille unique dans les années 1810. Dans les années 1860 et 1870, c'est le chien Perdreau qui est le compagnon des deux enfants Charles et Paul Berthelet. Il a marqué leur précepteur qui s'en souvient encore en 1877 : « pauvre bon chien, je pense souvent à lui. »<sup>1224</sup> Elle écrit même en 1884 lors d'une visite chez les Berthelet : « Comme d'habitude, on a apporté un tribut de louanges aux mânes de ce bon Perdreau, le meilleur des chiens, le chien unique. On a passé en revue ses nombreuses qualités, son amour pour la galette, ses affectueuses démonstrations, sa rare intelligence. »<sup>1225</sup> Dans les années 1880, Dyk, un fox-terrier, et Toto, un carlin, vivent chez les Berthelet. « Les chiens, écrit Éric Baratay, sont soumis à des modes qui s'accroissent peu à peu pour permettre aux propriétaires de reconnaître ou de se différencier par bêtes interposées : les carlins sont demandés sous l'Empire, après les bichons et les barbets au XVIIIe siècle, les épagneuls et les caniches sous la Restauration, les lévriers durant Juillet, les pékinois et les chows-chows ensuite. Dans la seconde moitié du siècle, des races reviennent, comme les carlins ou les dalmatiens dans les années 1880-1890. »<sup>1226</sup> Prenant le *Point de vue animal*, Éric Baratay note que le chien de compagnie peut avoir « des comportements propres, des sentiments et des expressions activés par sa situation particulière et par le contact permanent avec son maître. »<sup>1227</sup> Dans la sémantique que Marie Berthelet choisit dans ses lettres à son fils Paul, le chien Toto est traité comme un être humain. En mars 1883, Toto « a été demandé en mariage par une demoiselle de Blois qui appartient à un ancien camarade de régiment d'Henry. Cette jeune personne a la même robe que toto, plus petite, plus basse sur patte, elle montre toutes ses dents du bas et a le nez fendu jusqu'au front. »<sup>1228</sup> Marie Berthelet lui achète un nouveau collier, « le sien ne tient plus, quand il n'en a pas, il est tout déshabillé »<sup>1229</sup>. « Grand artiste »<sup>1230</sup>, Toto « boit toujours son café »<sup>1231</sup>. Les deux chiens sont des membres de la famille. Quand Charles « s'achète un peu d'espérance en prenant six billets à la loterie des arts décoratifs », il en achète un pour lui, un pour Paul, un pour sa femme Isabelle, un pour sa mère et un pour Dyck et le dernier pour Toto. »<sup>1232</sup> Les deux chiens meurent début 1885, l'un le 28 janvier, l'autre le 25 mars : « Hier a été une triste journée, le pauvre Toto a souffert horriblement, on lui a tiré un coup de pistolet dans l'oreille pour le délivrer ». Marie Berthelet, dans sa douleur, mêle, sous l'égide d'une religiosité catholique dépourvue de componction, les souvenirs de deux défunts, Toto et Louise Passier,

<sup>1222</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1795 10 12, lettre du conseil communal à B. Abry d'Arcier.

<sup>1223</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1224</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1877 12 24, Julien Feuvrier à Marie Berthelet, St-Claude à Arlay.

<sup>1225</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1226</sup> Baratay, Éric, *Le point de vue animal*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 281.

<sup>1227</sup> Baratay, Éric, *Le point de vue animal*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 283.

<sup>1228</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 22, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1229</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 09, *ibid.*

<sup>1230</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 09, *ibid.*

<sup>1231</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 24, *ibid.*

<sup>1232</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 28, *ibid.*

la jeune épouse du meilleur ami de Charles Berthelet morte à Paris le même jour à trente-sept ans : « toutes les fois qu'on entendra les morceaux de Jérusalem et Salve Maria, cette musique se trouvera liée au souvenir de la pauvre Louise et de Toto. » Très peiné par la mort de Toto, « toute la journée, [Charles] a eu le cœur serré et a souvent été en meilleure position pour chanter à la messe. »<sup>1233</sup> Au panthéon des défunts qui peuplent les souvenirs des bourgeois ruraux au XIX<sup>e</sup> siècle, il faut compter de nombreux chiens et peut-être même quelques vaches.

---

<sup>1233</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 26, *ibid.*

Si, au XIX<sup>e</sup> siècle, « la domestication des animaux est une fécondation de la nature, matière brute donnée à l'homme pour la transformer, l'améliorer par son savoir et son intelligence »<sup>1234</sup>, les bourgeois ruraux perçoivent en miroir dans les animaux un savoir et une intelligence qu'ils respectent et apprécient, tout en les éduquant. Leur relation au bétail qui fait partie, mentalement plus que physiquement, de leur vie quotidienne est à la fois économique et empathique. Dans les foires qu'ils fréquentent ou qu'ils observent, une certaine distance avec un monde paysan brut se lit à travers les lignes. Quant aux chiens bourgeois, ils personnifient, le mot est juste, leurs maîtres. Par ce truchement, ils sont parfois la cible d'attaques violentes qui atteignent à la fois l'animal et le propriétaire. Antoine Vannier constate que « le chien venant de Bully est mort empoisonné de la même manière que Médor, car les symptômes sont pareils. Une chose même plus extraordinaire est que ce premier n'est jamais sorti de l'enceinte du parc, tandis que l'autre courrait dans le village. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu découvrir qui puisse me mettre sur les traces de l'auteur d'une action aussi noire. »<sup>1235</sup> Marie Berthelet comprend Félix Gorin qui est « dans toutes ses fureurs (et il avait raison). On a fait une entaille sur la tête de son vieux chien qui a le cou fendu d'une oreille à l'autre. C'est atrocement méchant. Il doit voir combien c'est agréable de voir martyriser ses bêtes. Je me souvenais des pierres qu'il jetait à Dyk qui pourtant n'est pas cause que son chien n'a plus de dents pour mordre. »<sup>1236</sup> Jean Laferrère envoie à sa grand-mère Vannier en 1907 une carte postale de chien Saint-Bernard accompagnée de ce mot : « Ma chère Grand-mère, je vous envoie cette photographie pour vous consoler de la perte du fidèle gardien dont vous êtes privée par la haine stupide de sauvages vêtus en gens civilisés. Nous conserverons le procès-verbal de l'autopsie. »<sup>1237</sup> Que le chien soit le gardien de la propriété, un droit inviolable et un fondement de la pensée au XIX<sup>e</sup> siècle ou un animal de compagnie, la violence perpétrée est une atteinte directe aux fondamentaux bourgeois et aux bourgeois eux-mêmes représentés par leur chien. Le bien-être animal fait partie des débats du siècle. La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, selon Maurice Agulhon<sup>1238</sup>, voit d'ailleurs se développer la protection des animaux comme une réponse à la violence, présente dans les campagnes, à Arlay comme ailleurs.

---

<sup>1234</sup> Baldin, Damien, *Histoire des animaux domestiques*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 84.

<sup>1235</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1835 01 07, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>1236</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1237</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1907 04 12, Jean Laferrère à Adèle Vannier, Grenoble à Arlay.

<sup>1238</sup> Agulhon, Maurice, *Histoire Vagabonde*, tome 1, Paris, Gallimard, 1988, p. 255.

## 4. La violence

### 4.1. Violence des corps

« Gorin a encore battu sa bonne »<sup>1239</sup>

Champ lexical : taloches, mêlée, coup de poings, voleurs, se battre, zinzin, hurler, mâtin, bougre, dégourdir, corrupteur, dépuceleur, bordée, délinquants.

Daniel Fabre et Jacques Lacroix, dans *La vie quotidienne des paysans du Languedoc au XIX<sup>e</sup> siècle*, s'intéressent aux conflits, aux résistances, aux sanctions collectives qui agitent sans cesse cette société à la campagne prétendue immobile. « En effet, il est trop simple de croire que la paix sociale se trouble et s'inverse en violence sous le simple effet d'une crise frumentaire et d'une accentuation de la charge fiscale. [...] Une violence régulière est incluse comme partout ailleurs dans les rapports sociaux. »<sup>1240</sup> Cette étude s'intéresse au regard des bourgeois ruraux sur la violence, à sa trace dans leurs correspondances. La violence n'est connue que si elle est reconnue et exprimée. La trace, selon Jean-Claude Caron à propos de *l'école de la violence*, « agit à la fois comme agent de représentation de la violence au sens le plus matériel – elle force à la mémorisation par le souvenir de la douleur – et comme agent de représentation au sens symbolique – elle est identifiée comme l'exercice normal de tout pouvoir, constitue une image qui agit comme un agent de contrôle sur le comportement de l'individu. »<sup>1241</sup> Par quel type de violence les bourgeois ruraux sont-ils frappés pour qu'ils la relatent dans leurs courriers, et comment s'expriment-ils à son égard ?

---

<sup>1239</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 31, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1240</sup> Fabre, Daniel, Jacques Lacroix, *La vie quotidienne des paysans du Languedoc au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1973, p. 405.

<sup>1241</sup> Caron, Jean-Claude, *A l'école de la violence*, Paris, Aubier, 1999, p. 53.



#### 4.1.1. Violence de classe

Dans une large première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à Arlay, les ordonnances municipales qui tentent de régler les « désordres » publics se succèdent. Étienne Bertin, dans *La vie d'un simple* relate l'antagonisme violent et les batailles entre les habitants du bourg de Saint-Menoux, les « faiseurs d'embarras », contre les garçons des fermes alentours, les « laboureux », « bounhoummes » ou « porchers »<sup>1242</sup>. Le maire d'Arlay Favier pointe du doigt en 1833 « le grand nombre d'ouvriers étrangers occupés dans cette commune [ce qui] donne lieu à des rixes fréquentes. »<sup>1243</sup> Une abondante main d'œuvre de journaliers, requise pour le travail des vignes ou l'exploitation de la carrière de pierres située au hameau de Chase, séjourne à Arlay et entre en conflit avec les habitants réguliers. Ils logent « dans les grandes bâtisses du Bourg ou les petites maisons sans granges de Saint-Vincent, de Chaze, ou de Juhans », et « représentent l'élément le plus actif et le plus turbulent du pays »<sup>1244</sup>. Le maire Humbert demande en 1839 à tous les habitants « de fermer immédiatement à la chute du jour et tenir close durant la nuit leur porte d'entrée », « éviter que les perturbateurs, criards de nuit, continuent leurs désordres, sûr qu'ils sont de se soustraire à la vigilance de la police en s'introduisant pour l'éviter dans les entrées de maisons où la porte sert à plusieurs habitations »<sup>1245</sup>. La seule porte d'entrée de la grande maison des frères Vannier au Bourg, par exemple, dessert leurs appartements respectifs et plusieurs autres logements. Pour Jean-Claude Caron, les rixes internes ou externes des villages prennent à l'occasion la forme de violences rituelles et fabriquent de la cohésion, de l'identité face à « l'autre »<sup>1246</sup>. Les habitants du Bourg d'Arlay sont totalement solidaires face à ceux du hameau de Saint-Vincent dans la querelle des deux clochers qui fait rage au début du XIX<sup>e</sup> siècle : « Les esprits s'échauffent. Ceux du Bourg voient les St Vincent si bien écrasés qu'ils se permettent de les plaisanter, et ils rentrent dans une fureur épouvantable. »<sup>1247</sup> La division se prolonge tout au long du siècle, alors qu'une église remplaçant les deux anciens lieux de culte a été érigée au centre du village depuis 1819. En 1883, « ils sont deux bandes, celle de la ville en gants blancs et celle de la campagne [Bourg et Saint-Vincent], j'engage ceux de la ville à être prudents, ils sont en petit nombre. Sur le tantôt, il y aura bien quelques coups de poings, les pans d'habits serviront à faire des chaussures. »<sup>1248</sup> Les affrontements éclatent à l'intérieur même des bandes : « Hier soir, grand ramage au Bourg, mêlée générale, Henry [domestique des Berthelet] a eu sa part de taloches, c'est bien fait, il aurait dû rester à la maison. »<sup>1249</sup> Les tirages au sort des conscrits,

---

<sup>1242</sup> Guillaumin, Émile, *La vie d'un simple*, Paris, Nelson, 1958, p. 109-113.

<sup>1243</sup> ADJ, 5E 201/69, 1833 05 27, registre de délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>1244</sup> Laferrère, Michel, « Quelques aspects de la vie rurale d'Arlay », dans *Revue de géographie de Lyon*, Allix, André (dir.), vol. XXVIII, Lyon, Davout, 1953, p. 190.

<sup>1245</sup> ADJ, 5E 201/70, 1839 02 17, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>1246</sup> Caron, Jean-Claude, *A l'école de la violence*, Paris, Aubier, 1999, p.25.

<sup>1247</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 29, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>1248</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1249</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 11, *ibid*.

chaque année, sont tout autant l'occasion de s'affronter. « Les conscrits se sont bien amusés et bien battus »<sup>1250</sup>, relate le jeune Daille à son camarade Vaudrit en 1845. « Jeannin a eu un œil poché à la sauce noire et rouge, l'affaire a été portée en police correctionnelle par le père de Jeannin et Cot a été condamné aux frais et à six jours de prison. »<sup>1251</sup> Les conscrits sont les plus dissolus. En 1883, « Les conscrits ne s'entendent pas pour la Saint-Nicolas, hier soir ils se sont rossés comme des chiens, c'est le Julien Bert, Charles son frère et Chaillet qui mettent la bisbille, ce sont les plus bêtes de la bande. »<sup>1252</sup> Nous avons évoqué les taux d'alcoolémie qui provoquent des batailles à l'occasion des foires et des fêtes, occasions qui ne manquent pas à Arlay. Au moment des vendanges exceptionnelles de l'automne 1866, le prince exprime son regret « de ne pas être témoin de la fête de Bacchus qui se célèbre en ce moment à Arlay. La satisfaction d'un pays est communicative, et si je n'y ai pas vu de semblable abondance, j'en ai connu d'autres qui remplissaient de joie les pauvres cultivateurs ! »<sup>1253</sup> La municipalité, quant à elle, déplore au matin du nouvel an 1823, « la licence qui a lieu à presque toutes les noces et fêtes que les jeunes gens se donnent », et déclare qu'il « est défendu de tirer des coups de pistolet et pièces d'artifices »<sup>1254</sup>. Trente ans plus tard, le maire Humbert dénonce « un usage toléré qui est devenu abusif », celui « de tirer de jour comme de nuit dans l'intérieur de la commune, soit à l'occasion de noces ou de fêtes, ou pour toute autre cause, des coups de fusil, pistolets, pièce d'artifice ce qui pourrait occasionner des accidents. »<sup>1255</sup> Les bourgeois ruraux ne peuvent échapper à ces débordements bruyants qui animent les campagnes. En 1814 comme en 1885, le bruit est le complice de la fête : la petite Juliette Maigrot note dans sa lettre à son grand-père « les boîtes » remplies de poudre de mine qui sont tirées à Poligny lors d'une parade militaire<sup>1256</sup> ; sa fille Marie Berthelet les entend toujours le 14 juillet 1885 tirées au village pendant qu'un feu d'artifice illumine les hauteurs d'Arlay de l'autre côté de la Seille, à l'Hermitage<sup>1257</sup>. Les débordements impétueux du village sont somme toute assez peu commentés dans les lettres du corpus étudié. Les bourgeois ruraux ne sont pas acteurs de cette violence, qui, de leur point de vue, émane d'un corps social qui n'est pas le leur. Son expression populaire leur permet à la fois de s'en démarquer et de les conforter dans un système social perpétué.

---

<sup>1250</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 03 11, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>1251</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 04 21, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>1252</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1253</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1866 10 28, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Jarowitz à Arlay.

<sup>1254</sup> ADJ, 5E 201/68, 1823 01 01, registre des délibérations du conseil municipal, Arlay.

<sup>1255</sup> ADJ, 5E 201/71, 1852 12 14, *ibid.*

<sup>1256</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 10 01, Juliette Maigrot à son grand-père Abry d'Arcier, Poligny à Arlay.

<sup>1257</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 07 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

#### 4.1.2. Expérience bourgeoise

La classe bourgeoise n'est pas exempte de violence en son sein. Dès leur plus jeune âge, les garçons sont confrontés *À l'école de la violence*, selon la formule de Jean-Claude Caron<sup>1258</sup>, « conservatoire des relations sociales périmées et violentogènes » à des degrés qu'on ne tolère plus dans une société qui privilégie, au sein des familles, un adoucissement du système éducatif. Les châtiments corporels déclinent dans les écoles et les collèges mais l'usage de la violence physique se maintient. Marie Berthelet relate que Félix « Gorin a raconté ses souvenirs d'enfance en pension, avec le docteur [son cousin germain le docteur Clavier], qui ne savait pas mentir et qui les faisait rosser. Dans ses souvenirs, les coups de poing dominant. »<sup>1259</sup> Les instituteurs, d'extraction paysanne, emploient les méthodes populaires. Si l'usage du fouet pour les enfants, selon Alain Corbin, décline tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1260</sup>, Marie Berthelet en connaît l'usage et lors d'une visite du voisin notaire, note : « Le fils Chavant [6 ans et demi] était abominable, je frémissais d'envie de le fouetter »<sup>1261</sup>. La classe bourgeoise est témoin de la violence domestique conjugale de la classe inférieure : « Gorin se promenait sous les fenêtres de Nabot le facteur. Sa femme l'admirait, si absorbée dans cette douce occupation qu'elle n'a pas entendu arriver son mari qui l'a régalée d'un coup de pied dans le derrière et d'une paire de gifles. »<sup>1262</sup> Le rapport dominant-dominé se poursuit dans la classe bourgeoise envers les domestiques. En théorie, la norme bourgeoise n'accepte plus, dans les années 1880, les violences infligées aux gens de maison. Si Marie Berthelet signale à son fils que « Gorin a encore battu sa bonne », elle ajoute « il est décidément fou ! »<sup>1263</sup> : les règles du savoir-vivre prohibent de brutaliser les domestiques. D'autant que dans le cas présent, si Gorin bat sa bonne, ce n'est pas dans un exceptionnel excès de colère, mais à répétition. Gorin ne s'en cache pas, il s'en vante même auprès de ses amis. C'est un sujet de conversation, sans dissimulation, parmi les bourgeois d'Arlay, pendant plusieurs jours : « J'ai demandé à Gorin s'il avait donné un coup de pied au derrière de sa bonne pour ses étrennes, il m'a dit que non. »<sup>1264</sup> La violence physique sur les domestiques est devenue moralement inacceptable, mais, dans la pratique, demeure acceptable. Une seule allusion dans le corpus de correspondances étudié fait allusion à un acte de violence domestique au sein d'une intimité bourgeoise. Le conseiller assesseur au tribunal de Lons-le-Saunier Sébastien Bourdon frappe sa fille qui est tombée enceinte : « Fanchette tomba morte à la première bordée du père Bourdon qui fut terrible, mais revenant à elle et séchant ses larmes... »<sup>1265</sup>, écrit Évariste Maigrot en 1808. Celui-ci ne fait qu'illustrer la toute-puissance du père vis-à-vis de ses enfants,

---

<sup>1258</sup> Caron, Jean-Claude, *A l'école de la violence*, Paris, Aubier, 1999, p. 9.

<sup>1259</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1260</sup> Corbin, Alain (dir.), *Histoire de la virilité*, tome 2, *Le triomphe de la virilité*, Paris, Le Seuil, 2011, p 44.

<sup>1261</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1262</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 14, *ibid.*

<sup>1263</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 31, *ibid.*

<sup>1264</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 02, *ibid.*

<sup>1265</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 04 04, Évariste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

légitimée par un très récent Code civil, et un usage de la violence dans la classe bourgeoise qui ne suscite pas plus de commentaires dans un échange entre un gendre et son beau-père.

#### 4.1.2.a. Attentat au bien-être bourgeois

Si les bourgeois ruraux se dissocient volontiers de la violence populaire publique au village, en revanche, toute menace potentielle qui pourrait les toucher directement est vivement signalée. Grands propriétaires à l'échelle de leur village, les bourgeois d'Arlay ont, nous l'avons vu, un sens de la propriété exacerbé, partagé par ailleurs par l'ensemble de la société au XIX<sup>e</sup> siècle. « Produit social, le crime ne se définit qu'en fonction des règles, des valeurs et des sentiments collectifs que se donne une société. »<sup>1266</sup> Ce qu'écrit Dominique Kalifa dans *Crime et culture au XIXe siècle* est applicable au vol. La campagne est terrorisée par le vol. En 1819, « considérant que la messe de minuit est souvent une occasion ou prétexte aux voleurs de commettre des désordres », la municipalité propose « d'établir des hommes de garde dans chaque quartier »<sup>1267</sup>. Depuis sa résidence viennoise, le prince Pierre d'Arenberg engage son régisseur d'Arlay « à mettre le bois de chêne en sureté, car c'est tentant, tout en ayant une bonne opinion de la moralité du pays, je crois qu'il est prudent de le mettre sous clef. »<sup>1268</sup> Henry Vannier le rassure un mois après le début de la guerre de 1870 : « Le pays, quoique dans une grande anxiété et dans une grande incertitude, est calme mais résolu à se défendre contre ces coureurs et ces pillards qui ont désolé tant de pays. »<sup>1269</sup> Régulièrement, les rumeurs accusent des bandes organisées, comme en 1884 : « La campagne est traversée par une bande de brigands, ils sont cinquante mais ne se déplacent que par cinq. »<sup>1270</sup> Marie Berthelet signale un vol tous les ans à Arlay entre 1883 et 1885. En 1883 : « les voleurs sont entrés chez le père Tournier, il faut espérer que sa cagnotte était en sûreté ». En 1884 : « cette nuit on a volé chez le commis, on est entré et pris le tiroir. On est entré aussi à la fruitière. Le gendarme est ici. » En 1885 : « Cette nuit, ou plutôt hier soir car il était entre huit et neuf heures, il s'est commis un vol à Saint-Vincent chez la vieille Chevillarde, elle était allée veiller chez des voisins, en rentrant, elle a trouvé son buffet facturé et ses quatre cents francs envolés. »<sup>1271</sup> Ces effractions sont peu fréquentes mais graves, et se retrouvent même dans le journal : « Tandis que les époux Rosier, de la commune de Desnes, étaient allés faire la veillée chez un de leurs voisins, un voleur s'est introduit chez eux et leur a enlevé plusieurs poules et le miel contenu dans huit ruches. »<sup>1272</sup> Les bourgeois sont beaucoup plus marqués par ce qui pourrait aussi leur arriver. Ils se méfient des paysans avec qui ils vivent dans leur village : « Nous avons beaucoup de pêches dans nos vignes, elles ne sont sûrement pas

---

<sup>1266</sup> Kalifa, Dominique, *Crime et culture au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2005, p. 11.

<sup>1267</sup> ADJ, 5E 201/68, 1819 12 24, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>1268</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 03 16, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Vienne à Arlay.

<sup>1269</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1870 08 30, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

<sup>1270</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 1, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1271</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 25, 1884 09 07 et 1885 03 08, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1272</sup> *La Liberté, Journal du Jura et de la Franche-Comté*, 1884 01 15, Lons-le-Saunier, Gauthier frères.

bonnes, sinon on nous les aurait volées »<sup>1273</sup>. Ils n'ont pas plus confiance en les services de l'État : « Je suis rassurée que tu aies reçu ton argent, il se fait tant de détournements dans les bureaux de poste »<sup>1274</sup>, qu'en la justice : Évariste Maigrot, maire d'Arlay, consacre deux pages à s'épancher auprès de son beau-père Abry d'Arcier car il vient « d'éprouver encore un gros déboire de la part de ce mâtin de magistrat de sureté », en l'occurrence Claude Joseph Clerc (1757 à Lect-1817 à Lons-le-Saunier), juge au tribunal de première instance de Lons-le-Saunier. Le samedi précédent, jour de foire d'Arlay, il arrête un homme qui « a volé six louis à un marchand de bœufs », « sur l'assertion de quatre témoins et d'autres renseignements sur la moralité du voleur. » Deux jours après, Clerc lui « ordonne de rendre la liberté » au voleur qui avait tenté entre-temps de s'évader de la prison d'Arlay. Maigrot s'emporte : « Dans l'instant, j'en instruis Mr Clerc et ne résiste pas à lui témoigner mon indignation dans les termes les plus énergiques, mais au lieu de me répondre à cette lettre, il remet à mon express la lettre qu'il m'avait déjà écrite dans laquelle il improuvait fortement ma conduite et m'invitait à relâcher le voleur. Je vous réponds que si je ne craignais pas de m'attirer une célébrité qui, dans un pays comme le nôtre, tournerait seule contre moi, je me plaindrais au grand Juge et apprendrais à cet indigne fonctionnaire que je connais mieux mon métier que lui, j'aurais à rappeler la conduite qu'il a tenue constamment par rapport à moi. »<sup>1275</sup> Tout premier citoyen et membre d'une prééminente famille bourgeoise qu'il est, Maigrot est contredit par un juge et mesure agacé les limites de sa puissance. Voleurs, volés, témoins, maires, juges et grands juges : l'enquête, pour Dominique Kalifa est « l'œuvre d'un nombre croissant d'acteurs différenciés qui obéissent chacun à des contraintes et des motivations spécifiques. [Elle] constitue un processus éminemment culturel. »<sup>1276</sup> Ce dernier voit dans les dispositions juridiques un écheveau presque irréductible des motivations sociales, économiques ou psychologiques, auquel doit aussi se plier le bourgeois rural, dont le jugement face à la violence est remis en cause. Le bourgeois rural, déstabilisé par l'insécurité de la présence d'un voleur dans sa commune, est de plus fragilisé dans son discernement.

#### 4.1.2.b. Identification bourgeoise

Si les bourgeois ruraux sont peu sensibles aux démonstrations de force et aux affrontements habituels des villageois et déçus par un système judiciaire qui ne privilégie pas leurs appréciations, ils s'intéressent à des combats qui mettent en scène l'honneur et reprennent des valeurs aristocratiques anciennes. Celles-ci intègrent, George Mosse le souligne dans *L'image de l'homme, L'invention de la virilité moderne*, les qualités de courage, de sang-froid et d'orgueil ainsi que le sens de la justice<sup>1277</sup>. Comme l'écrit François Guillet, l'usage du duel bénéficie du militarisme d'une Troisième République marquée par la défaite de 1870. L'escrime devient une activité très prisée des représentants mâles de la haute

---

<sup>1273</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1274</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 10, *ibid*.

<sup>1275</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 04, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>1276</sup> Kalifa, Dominique, *Crime et culture au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2005, p. 12.

<sup>1277</sup> Mosse, George L., *L'image de l'homme, L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997, p. 28.

société. C'est surtout chez les journalistes et les hommes politiques que cette forme de règlement des conflits devient un caractère distinctif. Après une éclipse, sous le Second Empire, due au déclin de la vie parlementaire, la pratique du duel s'épanouit sous la Troisième République, perdant en même temps une grande partie de sa dangerosité puisque neuf fois sur dix un duel se termine sans dommage sérieux<sup>1278</sup>. Le 29 mars 1884, Léon Boulerot<sup>1279</sup>, sous le pseudonyme de E. Vlan, écrit dans *La Liberté, Journal du Jura et de la Franche-Comté*, un article à charge contre le journal *l'Union Républicaine*. Intitulé « Aux trois magots », l'article reproche aux républicains leur soutien au gouvernement dans sa politique coloniale et celle sur l'éducation. Le rédacteur en chef de *l'Union* Charles Mascot riposte le 2 avril par un article au titre de « Lâcheté et cynisme » dans lequel il fustige « la bande de jésuites qui s'abrite derrière cette feuille bien-pensante [*La Liberté*] » qui discrédite *l'Union* laquelle « défend la laïcisation des écoles ». Il relève la « couardise » de l'auteur anonyme qui « reste dans l'ombre ». Le 3 avril 1884, Léon Boulerot répond : « soutenu par l'opinion publique, par la corporation de tous les honnêtes gens qui, eux, n'insultent pas les femmes, je ne céderai ni devant les diversions jésuitiques de mes adversaires, ni devant les insultes de plumitifs qui bavent lorsqu'ils ont tort. [...] Quant au signataire de l'article de l'Union, qui a parlé de couardise, de lâcheté et de cynisme, je suis à sa disposition, comme à celle de M. Lelièvre, s'ils se croient offensés par mes deux articles. » Boulerot demande réparation par un duel organisé le 4 avril à six heures du soir, au pistolet de tir ; la distance entre les adversaires sera de 25 mètres, échange de deux balles, feu au commandement et sans avoir visé au préalable<sup>1280</sup>. Les témoins de Léon Boulerot sont Léon Racine et Auguste Chavet. Georges Mosse indique que le duel, destiné à défendre l'honneur, est très ritualisé : l'insulte, la provocation, le rendez-vous formel, la désignation des seconds et des témoins, l'ordre du combat et enfin, le choix des armes – épée ou pistolet.<sup>1281</sup> Marie Berthelet raconte l'affaire à son fils Paul, militaire. « Boulerot, de la société de gymnastique, a été insulté par un article de journal, il s'est battu en duel, Chavet et Racine étaient ses témoins. Au pistolet, 25 pas de distance et au premier feu. Ils se sont ratés tous les deux. »<sup>1282</sup> À Arlay, elle a lu dans *La Liberté* qu'ils se battaient en duel, mais a su ensuite, par le bouche-à-oreille car le journal ne le signale pas, qu'aucun des deux n'a été blessé. Léon Boulerot est le champion des Berthelet : il incarne une bourgeoisie de province bien-pensante comme son journal. Cousin du banquier lédonien Prost, il est le frère de la comtesse de Grivel, à Domblans, une relation de Marie Berthelet. Fonder l'idéal masculin sur une série de critères définissant la conformation du corps est nouveau<sup>1283</sup> :

<sup>1278</sup> Guillet, François, dans Sylvie Aprile, Manuel Charpy, Judith Lyon-Caen (dir.), « La bourgeoisie : mythes, identités et pratiques », Paris, *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* n° 34, 2007/1, p. 64.

<sup>1279</sup> Léon Boulerot (1840-1891) est le beau-frère de Céline Boulerot, épouse en 1866 du comte de Grivel à La Muyre (Domblans). Fiche prosopographique à son nom rédigée par Jean-Michel Bonjean pour le Cths (prosopographie de la France savante). <http://cths.fr/an/savant.php?id=121499>.

<sup>1280</sup> *La Liberté, journal du Jura et de la Franche-Comté*, Lons-le-Saunier, Gauthier frères, 1884 04 03. Adolphe Lelièvre fonde vers 1880 *l'Union Républicaine*. Il est membre de la Société d'émulation du Jura, et fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=118643#>.

<sup>1281</sup> Mosse, George L., *L'image de l'homme, L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997, p. 25.

<sup>1282</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 08, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1283</sup> Mosse, George L., *L'image de l'homme, L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997, p. 33.

Boulerot s'investit dans la Société de gymnastique de Lons-le-Saunier en bourgeois. Ces sociétés de gymnastique fleurissent en France après la défaite de 1870 pour développer les forces du corps masculin. On y enseigne la préparation militaire et des techniques de combat comme la savate ou le chausson. Ces dernières se démarquent des empoignades paysannes en public, apprennent à maîtriser le sang-froid et imposent un rituel entre les combattants dont le duel est une parfaite illustration et un marqueur social ostentatoire. Le duel au pistolet Boulerot/Mascot ne suffit pas à apaiser l'offense. Le lecteur de *La Liberté* en date du jeudi 17 avril 1884 apprend que « M Lelièvre, se considérant comme offensé par un article et un entrefilet parus dans le journal « *La liberté* », article et entrefilet dont M. Boulerot accepte la responsabilité, a prié deux de ses amis, MM Viette et Lamy, de demander une réparation à M. Boulerot ». Celui-ci choisit comme témoins MM. Léon Bourgeois et J. Racine. Le duel, indique François Guillet, est un tremplin pour les journalistes et les hommes politiques.<sup>1284</sup> Adolphe Lelièvre est député de l'arrondissement de Lons-le-Saunier et fondateur du journal *l'Union Républicaine*. La rencontre a lieu « sur la côte de l'Hermitage à six heures du matin » le 15 avril 1884. L'arme retenue pour ce second duel est l'épée de combat. « Les deux combattants se sont rencontrés avec une extrême vivacité et ont fait preuve d'un courage qui ne s'est point démenti un seul instant. » Boulerot a reçu « un léger coup d'épée sous la clavicule », Lelièvre est « tombé à la suite d'un faux pas », « le combat a duré environ huit minutes. Les témoins ont jugé l'honneur satisfait et ont déclaré l'affaire terminée. » Marie Berthelet suit les péripéties de Boulerot sans avoir à lire le journal et écrit dès le lendemain du combat : « Louis Boulerot a dû se battre hier contre Lelièvre en personne, à l'épée. »<sup>1285</sup> L'épée, le duel, l'honneur, apanages de la noblesse, sont devenus une affaire bourgeoise, de caractère privé mais au retentissement public.

#### 4.1.3. Folie et marginalité

Dans cette société campagnarde loin d'être imperturbable, les marginaux, selon Patrice Peveri qui a travaillé sur le voisinage et le contrôle social au XVIII<sup>e</sup> siècle, s'intègrent aux relations sociales. À l'intérieur d'une société, ils assurent la mise en perspective des normes du plus grand nombre. Les paysans les acceptent : les différences, loin de constituer une remise en cause, assurent au contraire la pérennité de la société traditionnelle<sup>1286</sup>. Les bourgeois ruraux, détenteurs de l'ordre, sont moins amènes. Dans sa lettre au « procureur impérial près le tribunal de première instance de l'arrondissement de Lons-le-Saunier », Évariste Maigrot accable le jeune Lazare Bouillon, de seize ans, surnommé l'Infortuné Lazare

---

<sup>1284</sup> Guillet, François, « L'honneur en partage. Les duels et les classes bourgeoises en France au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Sylvie Aprile, Manuel Charpy, Judith Lyon-Caen (dir.), « La bourgeoisie : mythes, identités et pratiques », Paris, *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* n° 34, 2007/1, p. 67.

<sup>1285</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1286</sup> Peveri, Patrice, « Voisinage et contrôle social au XVIII<sup>e</sup> siècle », Frédéric Chavaud, Maurice Agulhon (dir.), *Les marginaux et les autres*, Paris, Mentalités, IMAGO, 1990, p. 123.

car il a été trouvé dans une cuverie, abandonné par sa mère : « Il n'a eu jusqu'à ce jour qu'une existence errante et oisive. Il est paresseux, mauvais sujet, décidément enclin au vol, ne fréquentant que des gens mal famés qui favorisent ses sottises et en profitent. Ce garçon est sans domicile, ni moyen de subsistance, il est surtout sans état. Il est donc dans un état de vagabondage bien avéré et tel que l'indique l'article 270 du code pénal. Il serait souhaitable qu'on le plaçât dans un dépôt de mendicité, ou qu'on lui assignât un domicile où sa conduite peut être soigneusement surveillée. »<sup>1287</sup> Dans la société bien ordonnée des villages où chacun doit tenir sa position, ne pas avoir un état à seize ans, âge où tous les jeunes paysans travaillent depuis longtemps, est inconcevable. Le garçon devrait être banni de la communauté. L'insanité mentale, présente dans tous les villages, est mal perçue par la famille Abry d'Arcier. Évariste Maigrot décrit « la Claudine Royer [qui] a prodigieusement augmenté de folie, elle hurle et chante jour et nuit, insulte tout le monde. Ses propos et ses gestes sont de la dernière lubricité. Il paraît que cette femme a eu autrefois beaucoup de tempérament. »<sup>1288</sup> En déroulant sa pensée, tout en ajoutant subrepticement un lien de cause à effet entre tempérament et lubricité, Évariste Maigrot condamne la dérangée pour son inconduite sociale et sexuelle, aux antipodes de la composition bourgeoise. Lorsque Marie Berthelet prévient son fils que « la sœur idiote qu'avait Mme d'Hauteville vient de mourir », elle ajoute : « c'est une grande délivrance pour la famille »<sup>1289</sup>. Guy Thuillier dans *L'imaginaire quotidien au XIX<sup>e</sup> siècle* fait une brève incursion dans l'histoire de l'idiotie<sup>1290</sup> et rappelle son caractère quasi clandestin, caché par les familles, tout en évoquant les idiots et les simplettes qui se trouvent dans chaque village. Le médecin Amédée Vannier et son épouse Adèle ont un fils, Louis, faible d'esprit. Dans tous les actes officiels où il se fait représenter, Louis ne signe jamais, mais plutôt que d'avouer qu'il ne sait pas écrire, le notaire Vaudrit, à chaque occasion, écrit que « sa main est prise d'un tremblement nerveux ». Les Vannier le gardent chez eux, Louis ne sort jamais de la maison mais tout le village sait qu'il existe. En 1883, Louis a 34 ans. Antoinette Depierres, qui habite à Menetou où son père est régisseur du prince Auguste d'Arenberg, est en vacances à Arlay. Elle raconte à Marie Berthelet qu'en « rentrant de la messe [elle] avait entendu un vacarme abominable sous les fenêtres de Mme Amédée, elle s'est arrêtée pour écouter, il y avait des piétinements, des hurlements, des juréments, c'était le baromètre au zinzin qui descendait. »<sup>1291</sup> Que Louis, retardé, soit un cousin germain de sa mère, ne l'attendrit pas, et moins encore la narratrice qui répète les paroles d'Antoinette Depierres dans une lettre à son fils, à qui elle écrit quelques mois plus tard : « on l'entend hurler depuis chez eux »<sup>1292</sup>. Louis Vannier vivra 64 ans, jusqu'en 1915, reclus dans la maison du docteur Vannier, où les bonnes d'Arlay se succèdent pour prendre soin de lui, mais sans

---

<sup>1287</sup> ADJ, 2Op 938, dossiers d'Arlay en préfecture, 1812 05 28, Évariste Maigrot, Arlay à Lons-le-Saunier. Lazare Bouillon, manœuvre, meurt du choléra le 1 septembre 1854 à Arlay.

<sup>1288</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 06 01, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris. Il s'agit sans doute de Claudine Royer (1757-1820), 51 ans en 1808.

<sup>1289</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1290</sup> Thuillier, Guy, *L'imaginaire quotidien au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 1985, p. 109-117.

<sup>1291</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1292</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 06, *ibid*.



avoir connu les sordides maisons d'aliénés. Tout autant caché et sans mystère au village, le faible d'esprit est à la fois rejeté et accepté par la classe bourgeoise.

#### 4.1.4. Viol d'enfants et sémantique

Ce chapitre se construit autour des trois mots : « dégourdir », « corrupteur », et « dépuceleur ». Le 4 août 1808, Évariste Maigrot communique à son beau-père qu'en tant que maire d'Arlay, « [il s']occupe d'instruire contre un nommé Jean Torchon La Caste »<sup>1293</sup>. Jean Torchon, surnommé La Caste, a 52 ans. Il est cultivateur, marié depuis 3 ans à Marie Laurent, 45 ans, originaire de Ruffey. Il est accusé « d'attentat aux bonnes mœurs et d'outrage à la pudeur de jeunes filles ». Maigrot apprend que « sa dernière victime est un des enfants de Jean Claude Lacroix de St Vincent. » Prétendre à un procès pour viol d'enfant est rare au tout début d'un XIX<sup>e</sup> siècle qui voit émerger lentement le droit de l'enfant. Anne-Claude Ambroise-Rendu intitule le premier chapitre de son *Histoire de la pédophilie XIX<sup>e</sup> -XXI<sup>e</sup> siècles*<sup>1294</sup> : « 1810-1832 : le temps du déni ? ». Maigrot s'inquiète, lors de l'envoi de son procès-verbal, que le juge du tribunal de première instance de Lons-le-Saunier ne soit « pas tenté de le jeter dans la boîte [sic] aux oubliés »<sup>1295</sup>. Le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle ne sait rien de l'abus sexuel sur mineur. Les enfants sont encore rudement traités et aucune loi spécifique ne les protège contre la cupidité, l'exploitation ou la cruauté des adultes. Précocement livrés à eux-mêmes, ils sont des proies faciles que personne ne songe à prévenir contre les dangers qui les guettent. Par ailleurs, quelle mère, se demande l'auteure, voudrait exposer sa fille au déshonneur, à la honte, à la suspicion et peut-être même à l'opprobre en révélant publiquement la perte de sa virginité ? À Arlay, les langues se sont déliées. Et pourtant, de l'aveu même de Maigrot, « depuis que j'ai envoyé mon procès-verbal de plainte, il s'est formé à Saint-Vincent un parti pour me faire échouer dans cette affaire. On suborne, on intimide tous les témoins que l'on présume que j'ai pu indiquer. Dans quel pays sommes-nous, grands Dieux ! »<sup>1296</sup> Car ce ne sont pas moins de neuf victimes dont il s'agit lors du procès<sup>1297</sup> qui se tiendra le 3 décembre 1808 à Lons-le-Saunier. Jean Torchon nie sans réserve, et « dépose que non qu'il ne les attira pas chez lui, qu'elles y viennent bien toutes seules, qu'il n'a jamais provoqué de jeunes filles, qu'il ne s'est permis aucun attouchement sur elles, ne s'est pas découvert devant elles, que les reproches qu'on lui fait sont l'effet d'une animosité dont il ignore la cause ». Les plaignants sont venus d'Arlay avec leurs fillettes qui témoignent une à une.

- Claudine Bouillon, 8 ans : « il lui a pris la main et a déboutonné sa culotte, après l'avoir attirée du signe du doigt dans sa grange dont il ferme sa porte. »

<sup>1293</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 04, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>1294</sup> Ambroise-Rendu, Anne-Claude, *Histoire de la pédophilie XIX<sup>e</sup> -XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 2014, p. 10-21.

<sup>1295</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 09, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>1296</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 09, *ibid.*

<sup>1297</sup> ADJ, Up 868, Police correctionnelle, 1808 12 03, procès contre Jean Torchon d'Arlay.

- Claudine Berthaud, 11 ans : « étant en champs dans une commune voisine, lui derrière un buisson, il s'est découvert devant elle. »
- Marie Claudine Mathieu, 14 ans, « alors qu'elle passait devant son jardin, il se découvrit devant elle. »
- Jeanne Bonin, 12 ans, « en allant en classe et en passant devant chez lui, il s'est découvert et a voulu l'emporter dans sa grange. »
- Jeanne Marie Baudron, 12 ans, « en passant devant chez lui pour aller à l'école, il se découvrit devant elle. »
- Claudine Bonin, 10 ans, « un jour qu'elle gardait son blé, un autre jour à la rivière, il se découvrit devant elle. »
- Marguerite Berthaud, 14 ans, vigneronne, « Torchon se découvrit devant elle alors qu'elle revenait de sa vigne, la mit par terre et la troussa ; une autre fois, tenant sa culotte à la main, il voulut l'attaquer mais elle se sauva. » Joseph Lacroix, âgé de 10 ans, fils du cordonnier, dépose qu'« il était au champ avec la Marguerite Berthaud quand Torchon la prit, la jetât par terre, se mit sur elle. On dit qu'il venait quelquefois pour qu'il s'ôtât. »
- Jeannette Truchot femme de Guillaume Cretin, bouchère, atteste que « se trouvant à Saint-Vincent, elle rencontra Lacroix qui tenait sa fille par la main, qui lui dit que sa fille venait de la grange de Torchon, que celui-ci l'avait couchée par terre, s'était mis sur elle. »
- Jean Claude Lacroix, âgé de 31 ans, cordonnier demeurant à St Vincent, dépose que « sur les quatre heures du soir des deux ou trois août dernier, sa tante veuve Grappin vient lui dire que sa fille était chez Torchon, qu'il alla la chercher et la fustigea, que s'étant sauvée chez son oncle, il alla la reprendre pour la questionner, qu'elle lui dit que Torchon l'avait couchée par terre en lui disant « il faut quiner nous deux », qu'elle a répété ce propos devant plusieurs personnes et que son linge était tâché. »
- Jeannette Lacroix, 8 ans, fille du cordonnier, dépose qu'« en allant à l'école, Torchon la prit par la main, la mena dans sa grange, la mit par terre, se coucha sur elle, lui dit qu'il ne fallait pas le dire, que son père les tuerait tous les deux. »

Jean Torchon est jugé pour exhibitionnisme, tentative de viol et viol de mineures de 8 à 14 ans. Ses victimes sont les enfants de ses voisins, tous paysans, rencontrés chaque jour. À 14 ans, la plus âgée a commencé sa vie active, elle est déjà vigneronne à part entière. Quatre de ces victimes habitent dans le quartier des travailleurs cultivateurs et vigneronnes de Saint-Vincent<sup>1298</sup>, dans des maisons humbles classées par le fisc<sup>1299</sup> en sixième et septième position sur huit. La maison de Jean Torchon, classée 7 sur 8, située en face du troisième moulin d'Arlay, dit du bas ou de Saint-Vincent, et à proximité de l'ancienne église de Saint-Vincent qui sera rasée pour y créer un cimetière, a une porte et quatre fenêtres. Elle est au centre de l'éventail de ses agressions sexuelles. Les maisons de Claudine Bouillon, 8 ans, de Claudine Berthaud, 11 ans, de Claudine Bonin, 10 ans, n'ont que deux fenêtres en plus de la porte, celle du cordonnier et de sa fille de 8 ans a trois fenêtres. Les lieux d'agression à l'extérieur sont furtifs, il y a toujours du monde qui travaille à la campagne, et puisque Jean Torchon partage

---

<sup>1298</sup> ADJ, 3P 300, Plan d'Arlay de 1811, État de section, éléments n° 129 à 131.

<sup>1299</sup> ADJ, 5E 201/82, matrice cadastrale d'Arlay, 1815.

sa maison avec son épouse, sa grange est un des seuls endroits solitaires où il peut attirer ses victimes.

Tableau 9 : cartographie des maisons des enfants victimes de Jean Torchon en 1808.  
ADJ, 3Pplan204, 1811, Plan d'Arlay, et ADJ, 3P/300, 1812, Cadastre, propriétés bâties.



Si le réquisitoire du procureur impérial pense qu'il est « inutile d'entrer dans aucun détail », ce n'est sans doute pas par un excès de prudence. La loi de 1791 ne prend en compte rien d'autre que le viol. Il faut attendre 1810, et nous sommes ici en 1808, pour que l'article 331 introduit dans le Code civil incrimine les gestes « exercés avec violence sur une personne avec l'intention d'offenser sa pudeur », comme l'exhibitionnisme ou la tentative de viol. Avant 1810, les mots manquent, autant dans le Code civil que pour le procureur impérial. L'absence de définition du viol et de l'attentat à la pudeur permet d'ailleurs de confondre l'un et l'autre, rappelle Anne-Claude Ambroise-Rendu, pour le plus grand bénéfice de l'accusé dans la quasi-totalité des cas<sup>1300</sup>. Aucun médecin n'est requis pour examiner la perte éventuelle de virginité des petites filles. Anne-Claude Ambroise-Rendu pense que, même dans ce cas, cela ne suffirait pas à convaincre les jurés de se prononcer sur le viol : la doxa médicale au début du XIX<sup>e</sup> siècle répugne à admettre le viol sur les enfants en raison de la disproportion des organes entre l'agresseur et la petite victime<sup>1301</sup>. Le procureur conclut « à ce que le dit Jean Torchon soit déclaré convaincu d'avoir depuis cinq à six ans et notamment dans les trois dernières années

<sup>1300</sup> Ambroise-Rendu, Anne-Claude, *Histoire de la pédophilie XIX<sup>e</sup> -XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 2014, p. 10-21.

<sup>1301</sup> Ambroise-Rendu, Anne-Claude, *Histoire de la pédophilie ...*, *ibid.*, p. 10-21.

attenté à la pudeur et à l'innocence de plusieurs jeunes filles. » Jean Torchon agit depuis années, aucun parent n'avait réagi avant que le cordonnier Lacroix ne signale le viol de sa fille au maire, ce qui a certainement entraîné, malgré les pressions citées par Maigrot, d'autres parents à se manifester. La dignité paysanne imposait sa chape de silence. Le tribunal tranche, sans jamais convoquer le mot viol, « qu'il est clairement prouvé que le prévenu s'est livré à des excès indécents envers des jeunes filles, que cet attentat aux bonnes mœurs est entièrement répréhensible, qu'une simple dénégation de sa part ne peut détruire les preuves de la déclaration des témoins. » « Excès indécents » : l'indécence n'est-elle pas toujours excessive ou peut-elle être acceptable pour un tribunal au début du XIX<sup>e</sup> siècle ? De plus, l'utilisation de l'euphémisme « jeunes filles » pour des enfants de huit ans est révélatrice d'une société où l'enfance pauvre est niée, et où la sortie de l'enfance tôt et brutalement, dans les classes défavorisées, ne choque pas. L'usage du terme d'attentat aux bonnes mœurs pour les crimes sur enfants entretient en revanche la conviction, pour reprendre les propos de Georges Vigarello, que ces crimes sont plus ou moins avortés, gestes inclassables, graves bien sûr, mais en partie déjoués.<sup>1302</sup>

Comment interpréter le vocabulaire qu'utilise Maigrot dans les trois lettres où il évoque à son beau-père l'affaire Torchon ? Dans la première, il écrit que Torchon est « accusé par la clameur publique de dégourdir les petites filles de six à sept ans. »<sup>1303</sup> « Dégourdir », signifie bien au début du XIX<sup>e</sup> siècle, figurément et familièrement comme l'atteste le dictionnaire de 1799<sup>1304</sup>, « façonner, polir par le commerce du monde. » Dans une deuxième lettre, il rappelle à son beau-père : « Je vous ai parlé l'autre jour du procès que j'allais instruire contre Jean Torchon La Caste comme corrupteur de petites filles de six à sept ans. » Dans le même dictionnaire, le corrupteur est « celui ou celle qui corrompt l'esprit, les mœurs, le goût ». Corrompre veut dire « gâter, altérer, changer en mal ». Enfin dans la troisième lettre, Maigrot signale à son beau-père que « le procès du dépuceleur La Caste va commencer ». Dépuceleur ne nécessite aucune glose lexicale. Dégourdir, corrupteur, dépuceleur : Maigrot, pourtant père d'une petite fille unique de sept ans, utilise, en conversant avec le grand-père de Juliette, un vocabulaire qui, semble-t-il, est acceptable pour des hommes de la bourgeoisie rurale du XIX<sup>e</sup> siècle naissant. On peut y voir une barrière mentale de classe. Maigrot ne peut comparer sa fille aux petites paysannes de Saint-Vincent. Bien qu'il vive à Arlay, il est imprégné des théories alors en cours d'un archaïsme rural, véhiculées par les romanciers comme Balzac, « car les gens de ce pays-ci vivent vraiment comme des bêtes »<sup>1305</sup>. Un abîme sépare la classe inférieure des deux hommes Maigrot et Abry d'Arcier, éduqués, ayant voyagé, tous les deux pères de filles uniques. Maigrot instruit le procès-verbal : il réalise sans doute la gravité de faits qu'il sait répétés – petites filles est bien au pluriel sous sa plume, et il cède à la pression de « la clameur publique ». Dans le même temps il emploie un ton badin et chargé de sens, et induit, en privé, que le criminel n'est qu'un instructeur des choses du sexe, un peu en avance. Il nie

---

<sup>1302</sup> Vigarello, Georges, *Histoire du viol, XVI<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1998, p. 116.

<sup>1303</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 04, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>1304</sup> *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Smits, an VII.

<sup>1305</sup> Balzac, Honoré de, *Les Paysans*, Paris, Houssiaux, 1855, p. 362.

le temps de l'enfance des petites filles de Saint-Vincent et les voit comme des jeunes filles, prêtes, en étant « dépuçelées », à être féminisées, selon une affirmation qui s'accorde au discours des médecins depuis le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1306</sup>. Pire, une fois corrompues, altérées, changées en mal, les petites filles deviennent des femmes. Ce sont les regards masculins d'un bourgeois rural et de son complice sur la sexualité, l'enfance, les femmes et la violence.

Le tribunal de première instance de Lons-le-Saunier déclare Jean Torchon « convaincu d'avoir dans le cours des trois années dernières outragé la pudeur et corrompu diverses jeunes filles dans la commune d'Arlay » et le « condamne à une année d'emprisonnement et à la somme de cinq cents francs d'amener », l'équivalent de près de deux ans de salaire pour un journalier. Un an auparavant, en 1807, Étienne Thiévent vole deux mesures de froment et un drap de lin dans une maison d'Arlay. Il est condamné à dix ans de bagne et porte le numéro 8804 de la chiourme du port de Toulon<sup>1307</sup>. Le Code de 1791 punit de six ans de fers le viol en général (art. 29), mais la peine est doublée si la victime a moins de quatorze ans (art. 30). Le viol, dans le procès Torchon, n'est pas reconnu. Ce n'est qu'à partir de 1832 que l'attentat avec ou sans violence est passible d'une peine de réclusion et le viol est puni de travaux forcés. Le Code est transformé, créant l'attentat à la pudeur sans violence sur les moins de onze ans, âge qui sera relevé en 1863 à treize ans. La parole se libère, Georges Vigarello signale, pour la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un accroissement de plaintes à caractère sexuel sans équivalent : les plus nombreuses concernent les actes contre les enfants<sup>1308</sup>. Les sanctions évoluent lentement. En 1884, le journal *La Liberté* informe qu'un homme d'Arinthod, âgé de 56 ans, est jugé à huis-clos pour attentat à la pudeur sur une jeune enfant de 8 ans. Il est condamné à 15 mois de prison<sup>1309</sup>.

Jean Torchon meurt le 25 mars 1814 à Arlay, sa veuve a 48 ans. Pas tout à fait indigente, elle paye 6,97 francs d'impôts en 1817. Jeannette Lacroix meurt à 14 ans, Claudine Berthaud à 16 ans. Claudine Bouillon se marie à 26 ans à Jean-Baptiste Lajeunesse, Claudine Bonin épouse à 24 ans Claude Étienne Cassabois, Jeanne Marie Baudron à 21 ans Alexis Simonot, Marguerite Berthaud à 21 ans également Guillaume Canard. Marie Claudine Mathieu meurt à 76 ans en 1891, elle a eu un enfant en 1833, célibataire. Toutes sont cultivatrices ou journalières.

---

<sup>1306</sup> Bertaud, Jean-Paul, « La virilité militaire », dans Alain Corbin (dir.), *Histoire de la virilité*, tome 2, *Le triomphe de la virilité*, Paris, Le Seuil, 2011, p 128.

<sup>1307</sup> ADJ, 5E 201/110, Police à Arlay.

<sup>1308</sup> Vigarello, Georges, *Histoire du viol, XVI<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1998, p. 116.

<sup>1309</sup> *La Liberté, Journal du Jura et de Franche-Comté*, Lons-le-Saunier, Gauthier frères, 12 mars 1884.

Eugen Weber souligne que la criminalité, dans les années 1880 et 1890, est deux fois plus importante dans les villes qu'à la campagne<sup>1310</sup>. La presse populaire relaye la décadence, la corruption, les excès à portée de main, les maladies, les débauches de la ville. La campagne n'est pas en reste, une certaine forme de violence y demeure attachée. Dans la transparence inhérente à la société campagnarde où tout se vit ensemble, cette violence est perçue très différemment par la classe bourgeoise qui y habite. Les débordements de la classe paysanne forment un quotidien sonore devenu banal et les bourgeois locaux y assistent passivement, tout en prenant leurs distances ; la violence policée et mise en scène lors des duels convient mieux à leurs codes, bien qu'ils soient rarement impliqués directement. Ils sont beaucoup plus vigilants lorsque leurs propres intérêts sont menacés et jugent le vol comme un crime. Le crime de sang est d'ailleurs rare à Arlay. Une seule fois, Marie Berthelet signale que « le soir de la foire d'Arlay, un gros boucher de Poligny qui partait assez tard a été assassiné et dépouillé dans les bois. »<sup>1311</sup> Garants d'une société d'ordre, ils supportent mal les marginaux et les fous. Confrontés au début du XIX<sup>e</sup> siècle au viol sur des enfants, un autre crime de sang – « le linge était tâché » -, la réaction de deux hommes de la bourgeoisie rurale est symptomatique de leur représentation d'une féminité souvent suspecte, même si elle est très jeune, et presque d'une négation de l'enfance pour les classes inférieures.

---

<sup>1310</sup> Weber, Eugen, *Fin de siècle, La France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1986, p. 58.

<sup>1311</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

## 4.2. Violence des sens

« Charles m'a parlé de son ménage, franchement et sans aigreur, comme on parle d'une fosse à purin dont on ne peut se débarrasser et dont l'odeur vous incommode. »<sup>1312</sup>

Champ lexical : sabbat, gueulé, défiger, dégeler, feu éteint, me griller, froid atroce, infester, empestée, le sentir, indispensables, chocolatière, mal au cœur, poser culotte, cabinets, chaises percées, humiliantes exigences de dame nature, se soulager tout fort, porte-bonheur, crotte.

Est-il possible, à travers le corpus de correspondances étudié, de percevoir la sensibilité de la bourgeoisie rurale aux bruits, aux odeurs, à la sensation de froid ou de chaud qui l'entourent, au cœur même des villages ? Deux constats s'imposent. Le premier, c'est que le sujet n'est jamais abordé dans les courriers sporadiques. Pour qu'il le soit, il faut non seulement un certain degré d'intimité entre le rédacteur de la lettre et son lecteur, mais aussi une « conversation » dense et régulière, à l'instar des courriers envoyés chaque jour par Marie Berthelet à son fils : ce chapitre s'appuie largement sur ces courriers intimes. Le deuxième constat, c'est que l'épistolier développe sa propre disponibilité auditive et olfactive. Elle est le fruit de son habitus culturel. Les aphorismes de Marie Berthelet n'expriment qu'un seuil de tolérance d'une bourgeoise d'un village du Jura dans les années 1880. Ils permettent cependant d'évaluer la prise de conscience d'un individu issu de cette classe sociale au cœur d'un système de perceptions vécu par le village.

---

<sup>1312</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 14, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

#### 4.2.1. Sens auditif

Si Marie Berthelet détaille à son fils Paul les bruits de la campagne, des bêtes et des hommes qu'elle entend de chez elle, c'est à la fois pour l'associer à cet univers sonore qu'il a quitté depuis peu pour s'engager dans l'armée, mais aussi parce qu'elle souhaite entretenir ce ton de conversation orale qu'elle donne à ses lettres quotidiennes. Elle lui aurait dit, s'il avait été en face d'elle au déjeuner en personne plutôt qu'en pensée, au milieu de l'hiver 1885 : « Il fait huit degrés de froid, tout grince, les sabots, les voitures, ce bruit vous agace comme de mordre dans une pomme verte »<sup>1313</sup>. Le bruit franchit largement les fenêtres aux vitres anciennes, irrégulières et bullées : de son lit, Marie Berthelet entend « Burdy qui chantait »<sup>1314</sup>, des pompiers qui viennent d'éteindre un incendie et qui « sont à hurler »<sup>1315</sup> dans les débits de boisson du Bourg d'Arlay, ses « poulets [qui] prennent la lune pour l'aurore »<sup>1316</sup>. Si « la chienne des Chavant a hurlé toute la nuit, il ne [lui] a pas été possible de fermer l'œil »<sup>1317</sup>. Ces détails, loin d'être insignifiants, dévoilent que la bourgeoisie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est sensible aux bruits qui viennent troubler l'univers fermé de son chez soi et qu'elle pourrait, aimerait revendiquer un droit au silence, en particulier lorsqu'elle dort. Marie Berthelet connaît la ville et les usages du monde : il s'est créé une véritable différence entre la campagne et les appartements bourgeois des villes, de plus en plus chargés de tentures. Les bourgeois citadins qui lui sont contemporains idéalisent le confinement d'un sanctuaire insonore. Le sommeil doit être protégé, bien dormir est un luxe que devrait pouvoir s'accorder le bourgeois qui possède sa chambre particulière, mais qui ne va pas de soi au village, même à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au début du siècle, si Maigrot et Abry d'Arcier entendent des bruits dans la nuit, ils ne se plaignent pas du niveau sonore mais simplement qu'ils sont dérangés. Ce n'est pas leur sommeil qui est remis en cause mais une activité nocturne inhabituelle qui leur évoque une industrie locale de faux-monnayeurs : « J'ai fait part à Rochelle de nos doutes sur les bruits nocturnes dont nous sommes si intrigués. Il partage notre opinion à cet égard et veut absolument que j'en confère avec le directeur de la Monnaie »<sup>1318</sup>, mais il ne donne pas de suite. Si les bruits extérieurs agacent Marie Berthelet, c'est à l'intérieur même de la maison qu'elle se sent souvent agressée : elle n'a « pas assez dormi à cause du bruit de l'écurie et des domestiques dans la cour »<sup>1319</sup> et se plaint à son fils à la fois du vocabulaire des gens de maison et de leur sonorité. Quand le veau est sevré et qu'il meugle toute la nuit, les domestiques s'affairent : « Il n'y avait pas moyen de dormir, j'essayais de prier Dieu mais les jurons d'Ernest mettaient mes bonnes intentions en déroute »<sup>1320</sup>. Elle est « réveillée de grand matin par le

---

<sup>1313</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 15, *ibid.*

<sup>1314</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 08 26, *ibid.*

<sup>1315</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 14, *ibid.*

<sup>1316</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 07, *ibid.*

<sup>1317</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 25, *ibid.*

<sup>1318</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 17, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1319</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1320</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 16, *ibid.*



sabbat d'Ernest »<sup>1321</sup>. Le niveau sonore de la domesticité l'incommoder, mais Marie Berthelet n'écrit pas à son fils qu'elle va agir en conséquence en exigeant de parler plus bas. Il lui semble assez naturel que la classe inférieure ignore que l'éducation, à laquelle elle n'a pas eu accès, déconseille de parler à voix forte en société. En revanche, quand elle écrit à son fils que le jeune Félix Gorin, tout juste trente ans, « gueule par le corridor : quand on ne le voit pas, on l'entend »<sup>1322</sup>, en sus de sa contrariété, elle indique que c'est assez inhabituel pour un bourgeois de parler fort. La seule fois où Charles et Isabelle Berthelet décident de monter le ton, que « le jeune ménage a fait une gueulée auprès des domestiques », Marie Berthelet ajoute qu'ils « ne sont pas habitués, c'est pour eux une chose très étrange. »<sup>1323</sup> « Le domestique de Charles ne vient pas, j'en suis bien aise, il venait trop tôt et je m'effrayais de ce conflit et de cette quantité de gueulé »<sup>1324</sup>. Si elle souligne le mot, c'est à la fois pour se faire pardonner d'inventer un mot à sa façon, mais aussi pour insister sur son aversion au tapage et aux disputes tonitruantes. Le bruit à la campagne est une composante immanquable chez soi ou au-dehors, où à tout moment « le bruit des petits cochons [m'] assourdit »<sup>1325</sup>, les paysans crient et tapent leurs bœufs quand ils labourent<sup>1326</sup>. Dans une société campagnarde qui privilégie largement l'oral à l'écrit et où les distances d'une parcelle ou d'une habitation à l'autre sont importantes, les voix sont sonores, timbrées pour être entendues, et l'acuité auditive sans doute affermie.

À quatre kilomètres de distance, alors que « le vent du sud persiste, il [nous] apporte le carillon des cloches de Ruffey. »<sup>1327</sup> Marie Berthelet évoque à plusieurs reprises le son et le langage des cloches, soit parce qu'elles la convoquent à la messe<sup>1328</sup>, soit parce qu'elles annoncent et accompagnent un défunt<sup>1329</sup>. « Je ne sais qui est mort dans les environs, on entend toutes les cloches sonner, l'air est très léger. »<sup>1330</sup> Le rayon auditif et la perception des sons lointains dessinent les frontières mentales du territoire local. La cloche est le son le plus puissant des campagnes et les affaires de cloches, comme le souligne Alain Corbin, sont nombreuses au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1331</sup>. Évariste Maigrot, maire d'Arlay, sommé de choisir une seule église pour le village d'Arlay et non plus les deux en fonction au XVIII<sup>e</sup> siècle, a réussi à déplacer la cloche de l'église du quartier de Saint-Vincent dans le clocher du Bourg. « Enfin la cloche de Saint-Vincent est au Bourg »<sup>1332</sup>, écrit-il à son beau-père en 1808. « La cloche a été montée ce matin en place, ce soir elle pourra être sonnée à la volée »<sup>1333</sup>, ce qui provoque des tensions au sein du village entre les deux quartiers. Déplacer la sonnerie bouleverse les modalités de

---

<sup>1321</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 19, *ibid.*

<sup>1322</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 05, *ibid.*

<sup>1323</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 28, *ibid.*

<sup>1324</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 24, *ibid.*

<sup>1325</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 05, *ibid.*

<sup>1326</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 26, *ibid.*

<sup>1327</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 12, *ibid.*

<sup>1328</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 27, 1884 06 08, 1884 11 02, *ibid.*

<sup>1329</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 11, *ibid.*

<sup>1330</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 09, *ibid.*

<sup>1331</sup> Corbin, Alain, *Le temps, le désir et l'horreur*, Paris, Aubier, 1991, p. 99.

<sup>1332</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 06 22, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1333</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 22, *ibid.*

l'évocation, affecte la mémoire sensorielle des signaux et donc la manière d'éprouver l'espace environnant et les rythmes temporels<sup>1334</sup>. « Ceux du Bourg voient les St Vincent si bien écrasés qu'ils se permettent de les plaisanter et ils rentrent dans une fureur épouvantable. »<sup>1335</sup> Maîtriser la voix – puissante, sonore, récurrente - de l'autorité irradiant du centre du territoire, constitue une forme de domination ardemment convoitée<sup>1336</sup>. La cloche ancienne de 1808, fêlée, est remplacée en 1840 : « La refonte de la cloche d'Arlay est impérieusement commandée par sa casse, qui, depuis l'époque où elle est survenue, prive les habitants d'entendre les heures de la célébration des offices du culte de l'Église, ainsi que de pouvoir sonner le tocsin en cas d'incendies. »<sup>1337</sup> Elle est moulée aux frais de la commune<sup>1338</sup> et baptisée « Marie-Alix » par les propriétaires du château, comme le précise son inscription en bas-relief, surmontée d'une couronne ducale : « J'ai pour parrain Mr Pierre d'Alcantara Marie-Charles prince d'Arenberg, et pour marraine dame Alix Marie-Charlotte de Talleyrand-Périgord princesse d'Arenberg. » Sur la cloche de 1887 consacrée par Monseigneur Marpot, évêque du diocèse de Saint-Claude, l'inscription est en latin : « *Michaeli archangelo voborunt me Augustus Ludovicus Alberticus princeps et dux d'Arenberg ejus uxor Juanna Maria Ludovica Greffulhe* », soit en français : Auguste Louis Albert prince et duc d'Arenberg et son épouse Jeanne Marie Louise Greffulhe m'ont vouée à l'archange Michel. Henry Vannier note dans ses comptes que le château a dépensé 117 francs pour l'installation de la cloche<sup>1339</sup>. Les schèmes de l'Ancien Régime sont encore vivaces à Arlay tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, même sous la Troisième République et malgré les clivages politiques nationaux ; la toute-puissance de la cloche reste orchestrée par la commune et par la famille aristocratique Arenberg. Cloche, son des voix humaines et animales, la perception auditive est aiguisée à la campagne, alors qu'à la même époque de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie des villes se capitonne chez elle sous plusieurs couches de tissus et de rideaux devant les portes et les fenêtres, censées absorber tous les bruits extérieurs.

#### 4.2.2. Sensation du froid

Les grandes maisons bourgeoises à la campagne ont éloigné des pièces à vivre la source de chaleur naturelle dégagée par les bêtes. L'écurie n'est pas loin, mais pas derrière la cloison, et le froid est un sujet récurrent des lettres de Marie Berthelet à son fils pendant les mois rigoureux d'octobre à mars. À Nohant, le froid est « l'ennemi personnel » de George Sand. Le premier étage de la maison est glacial : « ma chambre ne peut arriver à 12 degrés et, dans nos jours de grande gelée, ce n'est pas suffisant pour rester assis à écrire 5 ou 6 heures de

<sup>1334</sup> Corbin, Alain, *Le temps, le désir et l'horreur*, Paris, Aubier, 1991, p.61.

<sup>1335</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 06 22, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1336</sup> Corbin, Alain, *Les cloches de la terre*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 13.

<sup>1337</sup> ADJ, 2Op 938, dossiers d'Arlay en préfecture, 1840 05 25, indications de la préfecture du Jura.

<sup>1338</sup> ADJ, 5E 201/70, 1840 01 05, registre de délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>1339</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1887 05 30, livres de comptes d'Henry Vannier.

suite »<sup>1340</sup>. À Arlay, chez les Berthelet, le même leitmotiv est repris, mélangé à la théorie de l'évolution de Darwin qui a fait grand débat dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : « Ton frère prétend que ce n'est pas pour rien que nous sommes de la race des nègres et que le froid est notre plus grand ennemi »<sup>1341</sup>. Il semble que l'hiver, les pièces de réception ne soient pas plus chauffées que les chambres. Marie Berthelet se plaint en décembre 1882 que, dans son salon, « il fait si froid que je n'ai pas joué de piano, l'huile de la lampe s'est figée »<sup>1342</sup>. Que l'huile de la lampe se fige signifie qu'il fait moins de quatre degrés Celsius dans le salon. Trois jours après, Marie Berthelet constate que « l'huile de la lampe a défigé, il y a du progrès »<sup>1343</sup>. En janvier 1885, « les vitres commencent à peine à dégeler »<sup>1344</sup>. Il y a des cheminées dans plusieurs pièces de la maison mais, même pendant les mois froids, elles ne sont pas forcément allumées. Ainsi, fin octobre, Marie Berthelet n'exige pas encore de chauffage dans sa chambre alors qu'elle y écrit sa correspondance : « Je t'écris de ma chambre sans feu, mais j'ai une bouillotte sous les pieds »<sup>1345</sup>. En novembre, « on a lu des saynètes, des vers, à côté d'un feu éteint »<sup>1346</sup>. Et en janvier, Marie Berthelet avoue que c'est pour économiser du bois qu'elle ne chauffe pas du tout sa chambre : « Il ne faudrait plus que je fasse l'économie d'un morceau de bois pour écrire dans ma chambre »<sup>1347</sup>. Son idéal serait de faire du feu dans la cheminée de sa chambre pour y écrire ses lettres, et elle espère toujours que ses moyens lui permettront un jour d'y allumer des feux en hiver : « Si nous avons une bonne récolte, je me tiendrai l'hiver prochain dans ma chambre pour écrire, où je ferai du feu »<sup>1348</sup>. Ironie des vastes demeures, la salle à manger devient l'hiver l'unique pièce à vivre, la seule chauffée de la maison avec la cuisine attenante. Dès novembre, Marie Berthelet s'y installe pour écrire sa correspondance : « on a apporté [m]on pupitre à la salle à manger pour profiter du feu »<sup>1349</sup>. Les Berthelet font plusieurs essais pour tenter d'allier la technique moderne, le prix du combustible et le confort de la chaleur. Ils transforment, au début des années 1880, le traditionnel poêle de faïence en un poêle en fonte : « Notre fourneau de fonte fait très bien dans la salle à manger, et chauffe beaucoup mieux l'appartement que ce misérable poêle de faïence. Avec un grand plat d'eau qui est sous la grille, on ne sent pas du tout le fer chauffé »<sup>1350</sup>. Les deux poêles cohabitent l'hiver 1882/1883 et en août 1883, Marie Berthelet « fait démolir le vieux fourneau de faïence, c'est un grand débarras »<sup>1351</sup>. Ce nouveau poêle en fonte fonctionne avec du charbon de bois. En octobre 1883, « on est allé chercher le lignite, ce sera une forte économie, nous en avons cinq tonnes pour 70 francs, le combustible est très propre, ne salit pas les doigts, ne fait pas

---

<sup>1340</sup> Perrot, Michelle, *George Sand à Nohant, Une maison d'artiste*, Paris, Le Seuil, 2018, p. 208.

<sup>1341</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1342</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 10, *ibid.*

<sup>1343</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 13, *ibid.*

<sup>1344</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 15, *ibid.*

<sup>1345</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 24, *ibid.*

<sup>1346</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 22, *ibid.*

<sup>1347</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 21, *ibid.*

<sup>1348</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 17, *ibid.*

<sup>1349</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 10, *ibid.*

<sup>1350</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 16, *ibid.*

<sup>1351</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 16, *ibid.*

de fumée, et brûle seul ou avec du bois »<sup>1352</sup>. Type de charbon de rang inférieur, le lignite possède un faible pouvoir calorifique. L'année suivante, les Berthelet essayeront la houille : « Nous attendons un wagon de houille que Charles fait venir directement de Saint-Étienne sur l'indication de l'oncle Emmanuel »<sup>1353</sup>. Profitant de son absence, un essai sera fait aussi dans la chambre de Paul au premier étage, pour transformer sa cheminée en poêle prussien, une nette amélioration par rapport aux cheminées ouvertes : le foyer est fermé, et l'air chaud de la pièce n'en sort pas lorsque la cheminée est éteinte : « Il y a moyen d'arranger ta cheminée à la prussienne, pour que tu ne sentes pas le tuyau »<sup>1354</sup>.

Les bourgeois ruraux ont froid chez eux mais sont résistants et se vantent presque de leur capacité à endurer les températures extrêmes. Marie Berthelet renonce rarement à la messe et égrène durant les mois d'hiver à son fils le bulletin de la température ambiante dans l'église : « Il n'y faisait pas chaud »<sup>1355</sup>, « Je vais déjeuner et me griller pour faire provision de chaleur pour la messe »<sup>1356</sup>. C'est dans l'église d'Arlay que se déroule le concert de la Saint-Vincent autour du 22 janvier. L'Harmonie de Ruffey-sur-Seille est la formation reconnue des environs, elle donne régulièrement des concerts à Lons-le-Saunier et en fait la publicité dans le journal *La Liberté* : « Grand Concert Vocal et Instrumental donné par l'Harmonie de Ruffey, Lyre villageoise. »<sup>1357</sup> Marie Berthelet y relate la qualité du concert, mais aussi le froid intense infligé aux auditeurs stoïques : « À six heures et demi nous sommes allés au concert, la musique de Ruffey s'est distinguée. Il faisait un froid atroce, six degrés »<sup>1358</sup>. Dès l'enfance, le froid fait partie de l'environnement sensoriel. En pension à Vaux-les-Poligny, le jeune Charles Loiseau, 16 ans, écrit à sa mère en novembre que « c'est un vrai temps d'hiver et bien entendu on ne nous fait pas de feu »<sup>1359</sup>. Vivre à la dure est un principe d'éducation qui reste ancré toute la vie. Marie Berthelet s'étonne dès que la température est excessive. En voyage de noces à Paris, « Charles écrit qu'on étouffe dans les salles de concert et les théâtres. »<sup>1360</sup> Venant d'Arlay où les concerts sont donnés par six degrés de température ambiante, il y a de quoi étouffer. Elle juge tout aussi sévèrement les efforts de l'ancien notaire Vaudrit et de sa femme qui les reçoivent à dîner à Arlay en octobre « dans une salle à manger six fois trop chaude »<sup>1361</sup>. L'austérité saisonnière et la juste mesure sont de rigueur, une jouissance excessive de la chaleur en plein hiver est suspecte.

---

<sup>1352</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 22, *ibid.*

<sup>1353</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 17, *ibid.*

<sup>1354</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 20, *ibid.*

<sup>1355</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 19, *ibid.*

<sup>1356</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 25, *ibid.*

<sup>1357</sup> *La Liberté, journal du Jura et de la Franche-Comté*, Lons-le-Saunier, Gauthier frères, 4 novembre 1884.

<sup>1358</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1359</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1877 11 16, Charles Loiseau à sa mère Marie de Beaufort, Vaux-les-Poligny à Villeveux.

<sup>1360</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1361</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 23, *ibid.*

### 4.2.3. Sens olfactif

La *France bourgeoise*, écrit Alain Plessis, « a entrepris de lutter contre les mauvaises odeurs, de désodoriser et de parfumer les corps. [...] Cette bataille devient tout à la fois un instrument de différenciation sociale, l'expression d'un souci de moralisation et la conséquence d'une préoccupation croissante pour l'hygiène »<sup>1362</sup>. Les odeurs prennent une place très importante dans la correspondance de Marie Berthelet, rarement cependant pour y évoquer de bonnes odeurs auxquelles elle est pourtant sensible. L'hiver, le fumage des jambons amène dans la maison une odeur très saine<sup>1363</sup>. Au printemps, « nous n'avons plus de fleurs odorantes, le réséda n'est pas près d'être en fleur, le jasmin viendra auparavant »<sup>1364</sup>. En juin, « le tilleul embaume »<sup>1365</sup>, en juillet, « j'espère que demain nos foins seront rentrés, ce sera un bon débarras, ils sont de très bonne qualité et embaument la maison »<sup>1366</sup>. La bonne odeur de la campagne à l'intérieur de la maison a son importance, nous verrons combien la fabrication de bouquets ou les envois de fleurs font partie des habitudes culturelles de la bourgeoisie rurale féminine et masculine. Pour Alain Corbin, « la délicatesse de l'atmosphère individuelle et la sensibilité de l'odorat attestent le raffinement de la personne et prouvent l'ignorance de la sueur laborieuse »<sup>1367</sup>. Certes Marie Berthelet intègre le fait qu'elle ne doit pas exsuder d'odeurs corporelles, que son haleine ne doit rien exhaler, et pourtant elle avoue à son fils dans une lettre qu'« hier tout le monde a mangé de l'ail avec les grenouilles, je dois infester mais je ne me sens pas ! »<sup>1368</sup> Infester, dit-elle, car la gestion bourgeoise de l'odorat et la construction d'un système de schèmes de perception sont fondées, selon Alain Corbin dans *Le miasme et la jonquille*, sur le primat de la suavité<sup>1369</sup>. Marie Berthelet, en mangeant consciemment ses grenouilles à l'ail, est à mi-chemin entre cette délicatesse nouvelle qui lui impose une maîtrise de ses messages corporels, et un environnement qui ne l'incite guère à s'y tenir. En effet elle est entourée de gens à odeurs. Comme pour la gradation du bruit, sa domesticité n'a pas les mêmes exigences olfactives : « Je suis empestée, Adine a croqué des gousses d'ail avant de venir me parler, elle aurait pu se dispenser de cette attention »<sup>1370</sup>. La nourriture préparée en cuisine sent dans toute la maison et si Marie Berthelet ne perçoit rien, elle s'inquiète : « Je vais voir si Adine s'occupe de son dîner, je ne sens rien »<sup>1371</sup>. L'odorat permet d'ailleurs de vérifier si les denrées, difficilement conservées sans réfrigération, sont ou non périmées. Lors d'un dîner chez le voisin notaire Chavant, un des plats se constituait

---

<sup>1362</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 339.

<sup>1363</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1364</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 11, *ibid.*

<sup>1365</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 28, *ibid.*

<sup>1366</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 02, *ibid.*

<sup>1367</sup> Corbin, Alain, *Le temps, le désir et l'horreur*, Paris, Aubier, 1991, p. 277.

<sup>1368</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1369</sup> Corbin, Alain, *Le miasme et la jonquille*, Paris, Aubier, 1982, p. 207.

<sup>1370</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1371</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 16, *ibid.*

« d'une grosse saucisse fumée qui était faisandée, c'était horrible, Mme Chavant qui n'a pas de sentir ne s'en est pas aperçu »<sup>1372</sup>. Avoir du « sentir » expose le récipiendaire à la brutalité des odeurs qui émanent du village.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la saleté des rues d'Arlay est une antienne répétée du conseil municipal. En 1828, la « disposition des rues du Bourg, leur peu de largeur et l'élévation des maisons sont autant de causes de la malpropreté de ce quartier, joint à ce que ni l'air, ni le soleil ne peuvent dessécher la boue qui s'y forme en grande quantité et y séjourne fort longtemps, surtout en hiver, à raison de ce que les particuliers ne s'empressent pas de l'enlever, ce qui contribue beaucoup à l'insalubrité. En obligeant à balayer deux fois par semaine la rue et la tenir propre de tout immondice et pierres roulantes et les enlever et même de ne laisser séjourner dans l'enceinte des propriétés aucune chose qui soit dans le cas d'arriver à putréfaction serait le fait d'une bonne police... Il est expressément défendu de faire des amas de terrées, fumier, herbes pourries même sur la propriété particulière, dans l'enceinte du Bourg, à raison de l'agglomération des maisons qui le composent »<sup>1373</sup>. Six mois plus tard, le conseil municipal constate que « par une tolérance blâmable et dangereuse les particuliers font des dépôts de fumier le plus près qu'ils peuvent de leurs portes et toujours sur la voie publique ou joignant la voie publique »<sup>1374</sup>. Plus de cinquante ans après, chaque angle de maison est propice à la dépose d'immondices. Ainsi la portion d'une écurie de madame Adèle Vannier fait saillie sur la rue, « et en même temps qu'elle obstrue une partie du champ de foire, elle est une cause de malpropreté, en raison des saletés et des ordures qui sont constamment déposées dans l'angle qu'elle forme avec le mur de clôture du jardin de Madame Vannier, et il serait à tous égards convenable et utile de la faire disparaître ». Sa démolition « fera disparaître la cause de la malpropreté dont se plaignent depuis longtemps les habitants du quartier du Bourg »<sup>1375</sup>. Les habitants eux-mêmes, face à un possible retour d'une épidémie de choléra, en juillet 1884, se tournent vers la municipalité pour demander à ce que les rues soient nettoyées, en rédigeant une pétition. « Dans un moment d'épidémie comme celui qui nous menace, il est urgent que le Conseil prenne des mesures afin d'éviter tout ce qui pourrait attirer et nous dirons même augmenter l'intensité du fléau, car une quantité de débris de fumier et d'eaux croupies séjournent dans le voisinage, et engendrent des quantités de miasmes [...] dans les diverses parties du village ». Le docteur Clavier ajoute de sa main qu'il « doit être absolument interdit de jeter sur la voie publique les excréments »<sup>1376</sup>. Pourtant le conseil municipal conclut qu'il « n'y a pas lieu de donner suite à la demande dans un pays exclusivement agricole »<sup>1377</sup>. Le tas de fumier, le long des portes d'écurie, à mi-terrain entre la propriété privée et la voie publique, fait partie intégrante de la vie rurale, l'indispensable engrais fait la fierté du paysan. Tout au long des inventaires notariés,

---

<sup>1372</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 10, *ibid*.

<sup>1373</sup> ADJ 5E 201/69, 1828 05 10, registre de délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>1374</sup> ADJ 5E 201/69, 1829 01 20, registre de délibérations du conseil municipal d'Arlay.

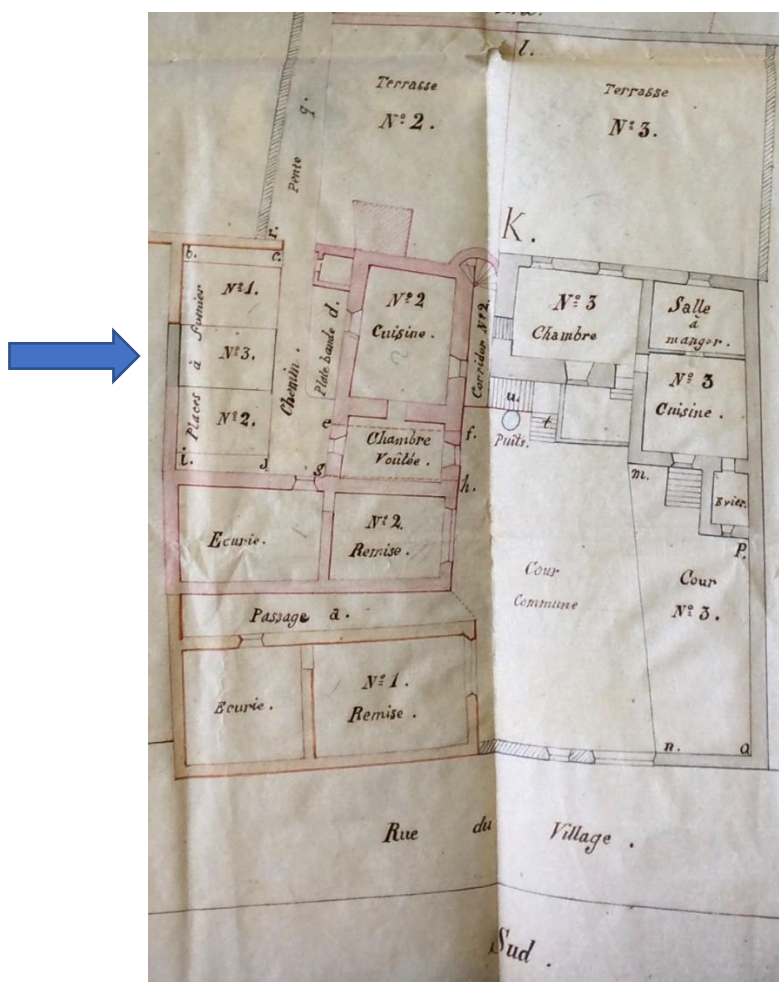
<sup>1375</sup> ADJ, 5E 201/74, 1882 11 09, registre de délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>1376</sup> ADJ, 5E 201/108, 1884 07 05, mesures d'hygiène, notes du docteur Clavier au maire d'Arlay.

<sup>1377</sup> ADJ 5E 201/74, 1884 07 19, registre de délibérations du conseil municipal d'Arlay.

le fumier est un article important. Chez les Vannier, en 1805, il est estimé 80 francs<sup>1378</sup>, autant que la vache rouge ou que le lit garni à tombeau avec rideaux assortis, un des plus beaux meubles de la maison. Dans le contrat de mariage d'Henriette Cusin avec Sosthène Rameaux en 1849, ses 13 mètres cube de fumier sont prisés 67,60 francs<sup>1379</sup>. Le fumier est dans les rues et dans les habitations. Dans la maison des héritiers du docteur Daille, les trois places à fumier se trouvent situées directement devant la cuisine, derrière une des écuries<sup>1380</sup>.

Tableau 10 : plan de la maison du docteur Daille à Arlay. Places à fumier.  
ADJ, 4E 43/197, 1867 05 23, acte reçu M° Vaudrit à Arlay.



Marie Berthelet vit, comme tout le monde, entourée de fumier. Elle essaye de cacher le tas malodorant qu'elle a sous les yeux chez elle : « les lilas qu'on a plantés dans la cour ont bien repris, ils masqueront le fumier »<sup>1381</sup>, et qui est transféré régulièrement pour l'épandage :

<sup>1378</sup> Archives privées de la famille Vannier : inventaire 10 fructidor an XIII, 28 août au 3 septembre 1805, reçu maître Jacquier notaire Arlay.

<sup>1379</sup> ADJ, 4E 43/179, 1849 06 04, acte reçu M° Vaudrit à Arlay.

<sup>1380</sup> ADJ, 4E 43/197, 1867 05 23, acte reçu M° Vaudrit à Arlay.

<sup>1381</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

« Coco cueille les pommes pour les vendre, la Ratte charge le fumier »<sup>1382</sup>. « Nous menons le fumier, il en faudra trente voitures pour couvrir le pré qui en vaudra le double »<sup>1383</sup>. L'odeur âcre du fumier fait partie de sa vie quotidienne, elle n'y peut rien, à tel point qu'elle l'utilise comme comparaison pour évoquer les vicissitudes du mariage récent de son fils aîné : « Charles m'a parlé de son ménage, franchement et sans aigreur, comme on parle d'une fosse à purin dont on ne peut se débarrasser et dont l'odeur vous incommode. »<sup>1384</sup> Vivre avec le fumier est une composante de la ruralité, qu'elle soit paysanne ou bourgeoise.

Loin d'être un sujet tabou, la déjection, qu'elle soit animale ou humaine, germe tout au long des missives de Marie Berthelet à son fils Paul, et cette dernière relate volontiers à la fois sa propre sensibilité au sujet scatologique que les expériences des uns et des autres, ce qui implique que le thème est débattu lors des conversations entre amis bourgeois à Arlay, et abondamment relayé. La frontière entre le privé et le public est floue ; les fonctions naturelles, au vu et au su du voisinage, sont commentées. Alors que selon Roger-Henri Guerrand dans *Les Lieux, Histoire des commodités*, le mépris des nécessités physiologiques caractérise la bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1385</sup>, qui a la terreur de tout ce qui est naturel<sup>1386</sup>, les cabinets des uns et des autres font à la campagne l'objet de gloses. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il est fréquent dans le monde paysan que le tas de fumier serve aux déjections humaines, l'engrais humain, relevé par Zola dans *La Terre*<sup>1387</sup>, étant aussi précieux que celui des bêtes. Les écoliers connaissent les cabanes dans la cour de l'école. Lorsque le docteur Daille, maire d'Arlay, signe le bail pour la future école de filles, « il devra être établi des lieux ou latrines composés d'un seul cabinet couvert et fermé, dans la partie du jardin loué qui sera désignée par le preneur »<sup>1388</sup>. Les bourgeois, comme les autres, utilisent des pots de chambre parfois insérés dans des chaises percées chez eux et des cabinets fermés en bois ou en pierre à l'extérieur de leurs maisons. Chez les Vannier, il s'agit d'une petite extension en murs de pierre spacieuse de quatre mètres carrés, surmontée d'un toit en tuiles plates, située derrière l'écurie et surnommée « les châteaux verts ». La porte en bois ouvre sur le banc percé d'un trou. Chez les Vaudrit, dans les cabinets extérieurs placés dans l'arrière-cour de la cuisine, ce sont deux bancs qui se font face, un plus haut et un plus bas pour les enfants. Chez les Berthelet, un cabinet est installé à l'intérieur même de la maison, ce qui représente une rareté à la campagne. Il n'y a pas d'eau courante dans les maisons et il ne s'agit sans doute que d'une garde-robe avec une chaise percée. La multitude des termes employés par Marie Berthelet pour nommer les « lieux », sans fixation sur un seul terme, signale peut-être comme le suggèrent Monique Éleb-Vidal et Anne Debarre-Blanchard dans leur *Architectures de la vie privée*, un phénomène de pudeur, de gêne, d'angoisse<sup>1389</sup>. Jean-Claude Bologne analyse lui aussi la peur des mots dans son

---

<sup>1382</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 13, *ibid.*

<sup>1383</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 12, *ibid.*

<sup>1384</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 14, *ibid.*

<sup>1385</sup> Guerrand, Roger-Henri, *Les Lieux, Histoire des commodités*, Paris, La Découverte-Poche, 2009, p. 7.

<sup>1386</sup> Guerrand, Roger-Henri, *Les Lieux, Histoire des commodités*, Paris, La Découverte-Poche, 2009, p. 203.

<sup>1387</sup> Zola, Émile, *La Terre*, Paris, Charpentier, 1895, p. 123.

<sup>1388</sup> ADJ, 2Op 938, dossiers d'Arlay en préfecture, 1844 10 13, administration communale.

<sup>1389</sup> Éleb-Vidal Monique, Anne Debarre-Blanchard, *Architectures de la vie privée, Maisons et mentalités, XVIIe-XIXe siècles*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, 1989, p. 214.



*Histoire de la pudeur*<sup>1390</sup>. Marie Berthelet exprime pourtant directement les faits, certes avec la gamme de vocabulaire qui caractérise sa prose, mais sans entrave liée à une culture bourgeoise. Lors de la construction d'une maison neuve par Jules Vaudrit pour sa fille Maria épouse Journet, dans les années 1880, l'architecte n'imagine pas de cabinets à l'intérieur de la maison, mais les place dans la cour, tout contre le mur de la buraliste, qui s'en plaint à Marie Berthelet : « La mère Latapie est furieuse car les indispensables de Maria se trouvent justement placés de son côté. Vaudrit prendra modèle sur Mme Amédée qui fait pleurer des saules sur la chocolatière des Berthaud »<sup>1391</sup>. Sans complexe, Marie Berthelet livre à son fils deux informations quant aux arrangements entre voisins à propos des cabinets mitoyens que chacun voit de chez soi. La veuve du docteur Amédée Vannier a fait planter un saule pleureur pour masquer les cabinets extérieurs de ses voisins Auguste, Louis et Joseph Berthaud. D'ailleurs Marie Berthelet ne s'effraye pas de la fonction naturelle des habitants d'Arlay, et l'écrit simplement à son fils : « Comme je passais devant chez Berthaud, Louis est sorti de dessous les saules pleureurs et s'est précipité en mettant sa culotte en ordre pour me demander de tes nouvelles. »<sup>1392</sup> Henry Vannier, régisseur du prince Auguste d'Arenberg, dont la discrétion quant aux exigences de ses employeurs devrait être inhérente à ses fonctions, ne peut s'empêcher de commenter les toilettes commandées par la famille princière pour Arlay : « On envoie [pour le château] des chaises percées nouveau modèle pour le château, Henry en fait une description qui fait venir l'eau à la bouche : il y en a une notable quantité, c'est à croire que le Prince arrive ici uniquement pour poser culotte. [... La princesse croit] que l'air d'Arlay donne mal au cœur. [...] tout cela est bien peu poétique ! »<sup>1393</sup> Le sujet est trivial, Marie Berthelet et toute la société bourgeoise d'Arlay le savent parfaitement, mais à toute occasion, l'acte de déféquer prête à un possible développement potache par oral, puis consigné par écrit : Félix « Gorin a tué un chevreuil dont il nous a donné un cuissot. L'adroit chasseur était en train de satisfaire aux humiliantes exigences de dame nature, quand la bête s'est présentée à lui. Il corne pour célébrer son triomphe, sans songer à sa drôle de tenue. Henry Vannier arrive le premier et l'engueule pour lui demander s'il l'a corné pour lui montrer ce qu'il venait de faire, il n'avait pas aperçu la bête. Voilà la blague dont nous avons été régalez. »<sup>1394</sup> Selon un récit d'Antoinette Depierres, 18 ans, le même Antoine Vannier son oncle, sentant chez les concierges du château « depuis le bas de l'avenue » « un fumet d'andouille de Bayonne barbotant dans une purée de pois si prononcé », qu'il arrive « comme un furibond en demandant pourquoi on raclait les cabinets sans son ordre. »<sup>1395</sup> Lorsque la pluie s'abat sur Arlay, « saint Médard a trouvé son cabinet, il pleut à torrent. »<sup>1396</sup> Les enfants sont inclus dans ce déferlement de scatologie : si Marie Berthelet offre des cacahuètes à une des deux petites filles de Maria Journet, « elle a compris que je lui donnais du caca de

---

<sup>1390</sup> Bologne, Jean Claude, *Histoire de la pudeur*, Paris, Olivier Orban, 1886, p. 249

<sup>1391</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 04 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1392</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 24, *ibid.*

<sup>1393</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 21, *ibid.*

<sup>1394</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 01 20, *ibid.*

<sup>1395</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 01, *ibid.*

<sup>1396</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 08, *ibid.*

chouette »<sup>1397</sup>. Quant au jeune Gaston Depierres, 14 ans, il est chahuté par son oncle Henry Vannier alors qu'ils rendent visite à la marquise de Labarge au manoir de Proby : « Ces messieurs ont prétendu que Gaston s'était soulagé tout fort dans le salon de la vieille Labarge. Ils en ont dit de toutes les couleurs à ce pauvre enfant, qu'il allait s'aguiller sur la barrière des Spitz pour poser culotte. »<sup>1398</sup> Les flatulences sont tout autant un sujet que Marie Berthelet couche par écrit. Elle les note pour sa lingère à la journée : « Eugénie court dans le corridor, elle chante et se soulage en même temps, elle ne se doute guère que j'assiste au concert, elle a un beau talent dont je ne lui fais pas compliment »<sup>1399</sup>, comme pour son ami Henry Vannier qui « s'est encore fait faire des photographies à Besançon. Elles sont superbes. Il y en a une qui le représente assis, son fusil à la main, un chien d'un côté et un lévrier de l'autre avec un air un peu penché. Il a subi les plaisanteries de ces Messieurs qui ont prétendu qu'il se soulageait. »<sup>1400</sup> Même les dérèglements de l'estomac sont cités : « le lait, les prunes et le vin jaune ont fait mauvais ménage chez Gorin qui a eu d'affreuses coliques et d'abondants résultats »<sup>1401</sup>.

L'écart entre la ville et la campagne s'est creusé : Roger-Henri Guerrand divise en trois les espaces de l'appartement de type haussmannien, un espace public de représentation, salon, salle à manger, un espace privé d'intimité familiale, les chambres, et un espace de rejet, la cuisine et les lieux d'aisance.<sup>1402</sup> Ne pas être vu, ne pas être entendu, ne pas être senti pendant les fonctions naturelles, ces trois règles érigées en obligation absolues pour la bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle sont encore totalement ignorées à la fin du siècle à Arlay. L'excrément ne fait pas peur : la confusion visuelle, acoustique, olfactive, est totale. Si le notaire Chavant apporte des journaux souillés, les Berthelet les liront : « Chavant sort d'ici, il a apporté des journaux, avec lesquels il a eu la précaution de se laisser tomber dans la crotte. Ils ont une drôle de couleur. »<sup>1403</sup> Le papier hygiéniste a été inventé aux USA en 1857 par Joseph Gayetty<sup>1404</sup>, mais c'est bien le papier journal qui, découpé en petites feuilles, est voué aux cabinets. Marie Berthelet raconte sans s'en émouvoir davantage que le chien Toto se « précipite dans mes jupons, je me plains d'une mauvaise odeur et prétends qu'on a laissé ouverte la porte des cabinets. Charles entre et me dit de faire attention que Toto n'a pas pu achever sa besogne commencée et s'est sauvé pour en faire profiter ma robe. J'avais recommandé à Adine la toilette de Toto, elle m'a répondu qu'elle avait regardé à la chandelle que c'était bien propre. »<sup>1405</sup>. Quelle est la réaction de sa bru, Isabelle ? Est-elle choquée, dégoûtée ? Non, « Isabelle a bien ri ! ». La belle-mère éreinte le choix vestimentaire de sa bru, une tournure à faux-cul qui accentue la chute des reins et la finesse de la taille, à grand renfort de métaphore excrémentielle : « Ta belle-sœur a une robe à la dernière mode, et un derrière tout

---

<sup>1397</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 23, *ibid.*

<sup>1398</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 13, *ibid.* « s'aguiller » : se jucher, se percher en genevois.

<sup>1399</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 14, *ibid.*

<sup>1400</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 02, *ibid.*

<sup>1401</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 13 25, *ibid.*

<sup>1402</sup> Guerrand, Roger-Henri, *Les Lieux, Histoire des commodités*, Paris, La Découverte-Poche, 2009, p. 104.

<sup>1403</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1404</sup> Guerrand, Roger-Henri, *Les Lieux, Histoire des commodités*, Paris, La Découverte-Poche, 2009, p. 136.

<sup>1405</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 24, *ibid.*

à fait pittoresque : les ornements étaient arrangés de telle sorte - une espèce de rond s'élargissant, et du milieu de ce rond sortait un petit feuillé serré - qu'on aurait dit le derrière d'une vache et une bouse sortant »<sup>1406</sup>.

---

<sup>1406</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 18, *ibid.*

Selon Eugen Weber, dans sa *France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle* « la perception des odeurs semble avoir été particulièrement vive au tournant du siècle, au moment où les exigences nouvelles se heurtaient aux habitudes traditionnelles »<sup>1407</sup>. Les seuils de sensibilité, de tolérance aux bruits, au froid et aux odeurs s'élèvent au XIX<sup>e</sup> siècle en ville, mais pas à la campagne. Les sens y sont exacerbés et loin d'être rejetés ou proscrits. L'excrétion, produit irréfutable de la physiologie que le bourgeois des villes s'efforce de nier, y est, même à la fin du siècle, un sujet récurrent et presque obsédant. Peter Gay juge que le caractère bourgeois repose largement sur les interdictions, sur ce qu'il convient de ne pas faire et de ne pas dire. « Mais si la règle du bourgeois est l'abnégation, ce n'est pas parce que ses passions sont faibles mais parce qu'il les domine – les « raffine » dirait Freud, d'une manière dont le paysan et l'ouvrier grossiers sont incapables »<sup>1408</sup>. Dans les lettres de Marie Berthelet et d'après ses récits, le sujet scatologique n'est ni interdit ni dominé, que ce soit pour elle-même ou pour tous les bourgeois d'Arlay en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle pré-psychanalytique. Il est étonnant que le seul souvenir du simple d'esprit Louis Vannier, passé de génération en génération dans la famille voisine Vaudrit – appelés, rappelons-le, par Marie Berthelet « les bâtons de merde », fût qu'il demandait à voix haute après avoir déféqué « s'il avait fini »<sup>1409</sup>. La parole, telle qu'elle est couchée sur papier lors des conversations monologues de la mère à son fils, dans une totale intimité, pendant sans doute plus d'une demi-heure par jour, est libre. Elle pourrait, dans le cadre d'un autre travail, faire l'objet d'une analyse. À l'époque de l'écriture des lettres de Marie Berthelet, 1882-1885, le stade anal n'a pas encore été théorisé par Sigmund Freud, mais tous les ingrédients du rapport aux exigences pulsionnelles se retrouvent dans les missives. L'écriture préfreudienne différencierait-elle, dans un contexte identique, d'une écriture postfreudienne ? Est-elle plus libre, moins conditionnée par les découvertes de la psychanalyse qui vont influencer toutes les générations à venir ? Marie Berthelet relate à son fils cadet un rêve que son fils aîné vient de lui raconter au petit déjeuner, nouvel indice d'une communauté de pensées non censurées : « Ton frère a rêvé toute la nuit qu'il était habillé en satin de couleur claire, que nous étions avec lui tous également vêtus à la Louis XV. Nous étions entourés de porte-bonheur [NDLA : merde] il y en avait partout. Et nous ne nous crottions pas ! Ce rêve doit avoir une signification ! Si c'est du profit, il arrivera en temps propice. »<sup>1410</sup> Le rêve de Charles Berthelet, la trentaine, projette dans un passé sublimé de l'Ancien Régime, mêle l'immaculé et l'impur, distingue la distance raffinée du groupe bourgeois dans un environnement souillé, mais attirant dans sa signification. L'excrément est partout, et c'est un bon signe car le rêve de déjection, tel que l'interprète Marie Berthelet, signifie l'obtention d'argent. « Ce rêve doit avoir une signification », affirme-t-elle, quinze ans avant la publication par Freud de *L'interprétation du rêve*<sup>1411</sup>, lequel écrira en 1911 dans ses *Rêves dans le folklore* : « Dans les rêves de folklore, l'or est connu de la façon la plus univoque comme symbole des

<sup>1407</sup> Weber, Eugen, *Fin de siècle, La France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1986, p. 83.

<sup>1408</sup> Gay, Peter, *Une culture bourgeoise 1815-1914*, Londres, Paris, Berlin. *Biographie d'une classe sociale*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n° 113, 2005, p. 48.

<sup>1409</sup> Conversations entre l'auteur et l'arrière-petite-fille de Jules Vaudrit, Marie-Hélène Dapples, 2007-2010.

<sup>1410</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1411</sup> Freud, Sigmund, *L'interprétation du rêves*, Paris, Le Seuil, 2010.

excréments. »<sup>1412</sup> Dans la théorie psychanalytique, par un mécanisme de déplacement, l'argent est en quelque sorte le devenir, la forme métaphorisée de l'excrément. Obsession de l'excrément et obsession bourgeoise de l'argent sont ici réunis dans un même rêve, reflets inconscients d'une réalité pour la bourgeoisie rurale d'Arlay à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1412</sup> Freud, Sigmund, *Rêves dans le folklore, Résultats, idées, problèmes* (1911), I, Paris, PUF, 1984, p. 153.

## 5. Géographie et distance

Les bourgeois ruraux du vignoble jurassien sont ancrés dans leur environnement campagnard et rustique. Ils expriment cependant aussi dans leurs correspondances leur perception de la distance géographique et le rapport particulier qu'ils tissent avec le mouvement, le déplacement, l'ailleurs. Le voyage est-il une de leurs aspirations ? Quelles occasions et quels moyens ont-ils de s'évader de leur village, de sortir de leurs zones de confort ? Quand on vit à la campagne au XIX<sup>e</sup> siècle, comment, quand et pourquoi se déplace-t-on ? Enfin quels sentiments les bourgeois ruraux nourrissent-ils vis-à-vis de la ville, et comment la vie à la campagne, en miroir, est-elle dépréciée ou magnifiée ?

### 5.1. Voyages et déplacements locaux.

« Que ne sommes-nous plus près l'une de l'autre ! »<sup>1413</sup>

Champ lexical : voyage charmant, étrangers de six lieues à la ronde, grand village, les eaux, beau ciel de la Provence, Paris que je redoute, providence, voyage coûteux et pénible, route à pied, partie de plaisir, grosse voiture, voiture découverte, cheval effrayé, jument fait la sotté, manque de cheval et de voiture, punis.

Sarga Moussa et Sylvain Venayre, dans *Le voyage et la mémoire au XIX<sup>e</sup> siècle*, rappellent que le récit de voyage connaît un formidable succès au XIX<sup>e</sup> siècle : « Tout voyage s'effectue dans un monde en train de disparaître, dont il est essentiel de conserver la mémoire, une idée exprimée par les conceptions savantes du voyage »<sup>1414</sup>. Le touriste « part moins pour voyager que pour avoir voyagé, pour se souvenir des émotions plus que pour les vivre »<sup>1415</sup>. Dans la bourgeoisie rurale que nous étudions, il est peu question de tourisme. Dans une de ses lettres, Marie Berthelet évoque le voyage d'agrément de ses voisins : « le docteur

---

<sup>1413</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, non daté, sans doute 1843, Adrienne de Grivel à Juliette Regaud, château de la Muye à Domblans à Arlay.

<sup>1414</sup> Moussa, Sarga, et Sylvain Venayre (dir.), *Le voyage et la mémoire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Créaphis, 2011, p. 20.

<sup>1415</sup> Moussa, Sarga, et Sylvain Venayre (dir.), *Le voyage ...*, *ibid.*, p. 30.

[Clavier] et Gorin [ils sont cousins germains] ont raconté leur excursion en Suisse et leur retour par Aix en Savoie »<sup>1416</sup>, et Héléna Loiseau note dans ses carnets « un voyage charmant »<sup>1417</sup> avec ses filles en partant de chez les cousins Loiseau de Pontarlier, et un autre en Suisse au mois d'août. Le tourisme est d'ailleurs une pratique essentiellement aristocratique et concerne peu la bourgeoisie rurale. En revanche, le bourgeois des correspondances étudiées voyage, se déplace, sort de son village. C'est un privilège, ses concitoyens paysans n'ont souvent pour seul horizon qu'un rayon limité par les contraintes de la marche à pied. À la campagne, voyager est l'apanage de la toute petite caste qui fait l'objet de cette recherche.

### 5.1.1. Le voyage

Guillaume de Bertier de Sauvigny, dans *La Restauration*, consacre de nombreuses pages au formidable élan de création de routes royales, départementales et vicinales qui eut lieu dans les cinquante premières années du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1418</sup>. L'abondante documentation conservée par la municipalité d'Arlay témoigne de l'insuffisance des routes jusqu'alors. Il faut attendre 1837<sup>1419</sup> pour qu'une route qui coupe droit à travers la plaine soit établie pour communiquer jusqu'à Bletterans, chef-lieu de canton. Roger Thabault voit dans la construction des routes autour de Mazières-en-Gâtine l'illustration d'une évolution économique et sociale<sup>1420</sup>. Les petites routes qui relient les villages restent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle difficilement praticables : en 1884, Marie Berthelet relate le retour à Arlay d'une visite chez les Loiseau au château de la Sauge. « Nous sommes revenus de la Sauge par Frontenay, le chemin est parfois difficile »<sup>1421</sup>. Dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, les nouvelles énergies, la vapeur appliquée à la marine, à la circulation fluviale et surtout au chemin de fer révolutionnent les moyens de communication. S'il n'y a que 3010 kilomètres de voies ferrées en 1850, trois fois plus sont inaugurées dix ans plus tard, et on compte 17 733 kilomètres de voies en 1870.<sup>1422</sup> La gare de Lons-le-Saunier est construite fin 1862 pour accueillir la ligne arrivant de Mouchard. Arlay reste en dehors des axes ferroviaires, et comme pour beaucoup d'autres villages, le centre de gravité du canton s'est déplacé : Domblans, petite gare intermédiaire entre Mouchard et Lons-le-Saunier, est à six kilomètres, et les habitants d'Arlay s'y rendent régulièrement, soit pour récupérer des marchandises arrivées par le train et stockées à la gare, soit pour y prendre le train. Malgré le progrès des voies de communication tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, le déplacement reste rare pour les bourgeois

---

<sup>1416</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1417</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1865 08 09, notes d'Héléna Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>1418</sup> Bertier de Sauvigny, Guillaume de, *La Restauration*, Paris, Flammarion, 1963, p. 200-211.

<sup>1419</sup> ADJ, 5E 201/70, 1837 08 28, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>1420</sup> Thabault, Roger, *Mon village, Ses hommes, ses routes, son école*, Paris, PFNSP, 1993, p. 89.

<sup>1421</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1422</sup> *Annuaire statistique de la France*, Paris, Imprimerie Nationale, 1910, p. 56.

ruraux du corpus d'étude. La notion de distance est entièrement subordonnée à la difficulté de se déplacer, contrainte d'ailleurs propice à des échanges de courriers. « Que ne sommes-nous plus près l'une de l'autre ! »<sup>1423</sup>, écrit Adrienne de Grivel à son amie Juliette Regaud, du château de La Muyre à Arlay, à quatre kilomètres. À la génération suivante, alors que les familles sont amies et correspondent depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, Marie Berthelet, invitée à dîner par le comte et la comtesse Ernest de Grivel, réalise qu'elle n'est « pas retournée à La Muyre depuis trente-quatre ans [et qu'elle va] y trouver du changement »<sup>1424</sup>. Quatre kilomètres représentent une réelle distance. Abry d'Arcier s'étonnait en 1820 qu'à l'inauguration de l'église d'Arlay, « il est venu des étrangers de six lieues à la ronde : le curé et le maire ont voulu attirer les étrangers et inviter tous les curés voisins et le préfet. »<sup>1425</sup> Vingt-quatre kilomètres, six lieues, lui semblent une frontière géographique lointaine et peuplée d'étrangers. Plus de soixante ans plus tard, son arrière-petite-fille Marie Berthelet raconte qu'elle ne retourne à Poligny, à 22 kilomètres, qu'après s'y être rendue en 1864, vingt ans auparavant<sup>1426</sup>. Elle relate aussi ses retrouvailles avec Claire, née Delort à Arbois. Les deux amies ont épousé leur mari la même année 1849, mademoiselle Delort le maître de forges Paul Antoine Abraham Muller, à Champagnole, à 43 kilomètres d'Arlay : « J'ai eu la visite de Claire Muller, ma vieille amie, nous ne nous étions pas vues depuis vingt-trois ans »<sup>1427</sup>.

Au fil des lettres, en dépouillant les passeports de l'intérieur émis par la commune d'Arlay entre l'an VIII et 1857<sup>1428</sup>, en scrutant les études secondaires des garçons, il se confirme pourtant que les bourgeois ruraux voyagent ou ont voyagé sporadiquement, certains plus que d'autres, une prérogative liée à leur classe sociale.

Abry d'Arcier et Évariste Maigrot se rendent plusieurs fois à Paris sous l'Empire, pour plusieurs mois. Bonaventure Abry d'Arcier demande un passeport de l'intérieur le 10 février 1808 et réside à Paris de février à novembre 1808. Il a 57 ans. Quant à Évariste Maigrot, « je vous annonce mon arrivée heureuse dans le grand village »<sup>1429</sup>, écrit le gendre à son beau-père fin mars 1804. La formulation intéressante « grand village » révèle la construction mentale du bourgeois rural assortie d'un bon sens de l'ironie. Alors qu'il avait prévu de revenir fin mai, il séjourne à Paris pendant cinq mois jusqu'en août 1804, date à laquelle il retourne à Arlay en passant par Poligny : « Je suis dans ma famille depuis deux jours après m'y être fait attendre pendant trois mois. »<sup>1430</sup> Il repart à Paris pour quatre mois de mars à juillet 1811 avec un passeport daté du 29 janvier 1811, et pour plus d'un an d'octobre 1814 à décembre 1815. Sa fille Juliette, épouse Regaud, connaît la capitale. Le général Bachelu, baron d'Empire originaire

---

<sup>1423</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, non daté, sans doute 1843, Adrienne de Grivel à Juliette Regaud, château de la Muyre à Domblans à Arlay.

<sup>1424</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 07 14, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1425</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1820 02 23, Abry d'Arcier à Alexis Gaillard de Dananche, Arlay à St Amour, brouillon.

<sup>1426</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1427</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 09, *ibid*.

<sup>1428</sup> ADJ, 5E 201/106 et 5E 201/107, souches des passeports à l'intérieur délivrés à Arlay, an VIII-1857.

<sup>1429</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 03 28, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1430</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 08 24, *ibid*.



de Dole, lui demande en décembre 1837 si elle renonce « à Paris pour cet hiver »<sup>1431</sup>, et en janvier 1839 « pense bien souvent aux charmes de nos causeries pendant votre trop courte apparition dans la grande ville. »<sup>1432</sup> Il est possible qu'elle soit allée en villégiature au bord de la Méditerranée, en laissant son père âgé à Arlay : « Si vous ne me donniez pas un motif aussi respectable que les joies de la piété filiale, j'aurais à vous reprocher d'avoir préféré endurer la rigueur de l'hiver dans le Jura plutôt que d'aller jouir du beau ciel de la Provence. »<sup>1433</sup> En revanche sa fille Marie Berthelet n'a jamais vu la mer : « Si tu savais combien je désire connaître les pays chauds et voir la mer ! »<sup>1434</sup> écrit-elle à son fils à 56 ans. Zénaïde Martin, de treize ans plus âgée que Marie Berthelet, n'a pas non plus cette chance, sa fille Émilie Labordère aurait aimé l'emmener en vacances : « J'aurais été si heureuse de te faire faire la connaissance de la mer, ce serait une bien petite dépense si utile. »<sup>1435</sup>

Chez les Vannier, Antoine Vannier se rend pour la première fois à Lyon avec sa mère le 25 décembre 1817, sans doute pour y suivre ses études de droit ; il a 19 ans. Il y retourne en 1828 et en 1853 et se rend fréquemment à Besançon, sans doute pour le compte de son employeur le prince Pierre d'Arenberg. Son fils Henry Vannier, étudiant en droit à Paris au tout début des années 1860, est initié à ses futures fonctions de régisseur en remplaçant son père lors d'un grand voyage européen sur les terres Arenberg, en passant par Vienne, Jarowitz en Moravie (possession de la seconde épouse du prince Pierre d'Arenberg), la Hongrie, la Styrie, Trieste, la Vénétie où se trouvent les propriétés princières de Bagnoli, Menetou dans le Berry et Paris<sup>1436</sup>. Il demande un congé au prince, en 1870, pour aller se soigner aux eaux des Pyrénées, et fréquente chaque année Aix-les-Bains dans les années 1880. En 1890, le prince Auguste d'Arenberg lui accorde son « congé habituel au mois de juillet et espère que les eaux [lui] feront du bien »<sup>1437</sup>. Partir prendre les eaux est fréquent dans la famille Loiseau. Hélène Loiseau note en 1856 qu'à la « fin de juillet, nous avons fait un voyage aux eaux de Veissenbourg [canton de Bern] pour y rejoindre Louise qui y était avec mère Godin, supérieure de Neuchâtel »<sup>1438</sup>. Le Grand Hôtel de Weissenburgbad a été inauguré en 1849. Elle envoie en cure sa fille Clémentine, âgée de quarante ans, en 1865 : « Les médecins avaient envoyée aux eaux de St Gervais [en Haute-Savoie] Clémentine, ce voyage l'a un peu distraite mais elle n'est pas revenue mieux portante. »<sup>1439</sup>

Le docteur Amédée Vannier, frère d'Antoine, emmène son épouse aux eaux d'Aix-les-Bains dès 1850. Il obtient un passeport le 7 juin 1850 et réside trois semaines à l'auberge Lacroix, pour revenir à Arlay par le col des Rousses le 30 juin. Ce dernier a fait ses études de médecine à Paris entre 1824 et 1830, s'est déplacé en 1828 et 1834 à Toulon et à Avignon où réside une

---

<sup>1431</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1837 12 09, Gilbert Bachelu à Juliette Regaud, Paris à Arlay.

<sup>1432</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1839 01 12, *ibid.*

<sup>1433</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1841 01 09, *ibid.*

<sup>1434</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1435</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1873 07 04, Émilie Labordère à sa mère, Paris à Plainoiseau.

<sup>1436</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1868 12 08, Henry Vannier à Jules Vaudrit, Jarowitz à Arlay.

<sup>1437</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1890 06 20, prince Auguste d'Arenberg à Henry Vannier, Paris à Arlay.

<sup>1438</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1856 07 30, notes d'Hélène Loiseau entre 1852 et 1868. Voir la prosopographie de Louise Loiseau p. 717.

<sup>1439</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1865 07 01, *ibid.*

tante Petitjean de Merlu, retourne à Paris en 1842, part retrouver sa sœur Adine épouse Colin à Montpellier en 1844. Le couple Amédée et Adèle Vannier se rend l'hiver sur la côte d'Azur au début des années 1860<sup>1440</sup>.

Jules Vaudrit fait ses études de droit à Strasbourg entre 1844 et 1848. Il obtient trois passeports pendant cette période, ce qui signifie qu'il est revenu trois fois à Arlay, et voyage à Montbéliard en 1850, à Besançon en 1852, à Lyon en 1856. Il suit quelques affaires notariales en Franche-Comté. Beaucoup plus tard, alors qu'il a 70 ans et qu'il est le mandataire d'Adèle Vannier pour ses affaires financières, il appréhende le voyage que lui demande le gendre de madame Vannier, Gaston de Montgolfier : « Il est certain que si j'avais pensé être appelé aussi souvent au dehors et surtout à Paris que je redoute, j'aurais prié M. de Montgolfier de porter ses choix sur un autre que sur moi. »<sup>1441</sup> Depuis qu'il travaille pour Adèle Vannier, il se rend plusieurs fois à Lyon.

Hommes et femmes de la bourgeoisie rurale ont le privilège, plusieurs fois au cours de leur vie, de pouvoir sortir de leur village. Les hommes résident quelques années en ville en y faisant leurs études. Ils sont amenés à se déplacer pour leur travail, tels les régisseurs des princes d'Arenberg père et fils, ou pour leur plaisir. Dans les années 1880, Henry Vannier organise des parties de chasse sur le domaine de Tarsul, nouvelle acquisition d'Auguste d'Arenberg près de Dijon, avec ses voisins et amis le notaire Chavant, Félix Gorin et le docteur Clavier. Les femmes voyagent également, parfois avec leurs maris comme le couple Amédée et Adèle Vannier, parfois seules. Elles se rendent en pèlerinage dans les hauts lieux de la religion catholique pas trop éloignés du Jura. « Dans le temps, écrit Marie Berthelet, j'ai rapporté d'un pèlerinage à Bar-le-Duc [280 kilomètres d'Arlay] une médaille de cette Notre-Dame que j'invoque chaque jour depuis cette époque. »<sup>1442</sup> Héléna Loiseau et ses filles avaient, en 1857, « fait un petit voyage à Lyon et à Ars [180 et 140 kilomètres de Saint-Lamain], nous avons été bénites par le Saint curé »<sup>1443</sup>. En 1860, « fin mai, Clé et moi sommes allées à Lyon visiter la supérieure des Ursulines qui a élevé Marie [de Robernier, épouse de Frédéric Loiseau] »<sup>1444</sup>, et en 1865 « Nous sommes allées à Notre-Dame-de-Mièges [45 km] avec Mr le curé de Frontenay, nous avons couché à Champagnole chez Mr Muller. Le lendemain, Mr et Mme Paul Muller et les trois demoiselles Morel sont venus avec nous à Mièges, et sommes revenus par Nozeroy, patrie de mon bon père qui l'aimait. »<sup>1445</sup>

À l'échelle d'une vie, ces voyages restent cependant rares.

Plusieurs raisons limitent les grands voyages. Le temps perdu dans les transports est important, le confort y est minimal. En 1833, une diligence malle-poste va de Lons-le-Saunier

---

<sup>1440</sup> Archives privées de la famille Vannier, photographies d'Amédée, Adèle et leur fils Louis Vannier réalisées par le photographe « Schemboche, rue Chauvain, 5, à Nice », qui y partage un atelier entre 1863 et 1865.

<sup>1441</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1894 02 22, cahier de brouillons des lettres envoyées par Jules Vaudrit pour le compte d'Adèle Vannier.

<sup>1442</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1443</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1857, notes d'Héléna Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>1444</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1860 05, notes d'Héléna Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>1445</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1865 10, *ibid.* Paul Muller, maître de forges avec son père Etienne Muller, s'est marié en 1849 avec Claire Delort. Sa sœur Sophie Muller a épousé en 1841 Gustave Morel, polytechnicien.

à Lyon tous les jours à six heures du matin ; elle n'arrive à Lyon, 150 kilomètres, qu'à sept heures du soir, treize heures après. De Lons-le-Saunier à Besançon, 90 kilomètres, elle part à huit heures du soir et n'arrive qu'à cinq heures du matin, après neuf heures de voiture<sup>1446</sup>. Pierre François Colin<sup>1447</sup>, ancien magistrat, procureur général, explique en 1847 à sa nièce Zénaïde Martin, qu'il repousse son voyage à Plainoiseau : « Je ne voudrais aller à Plainoiseau que pour le besoin des affaires. Nous essayerons d'abord la malle-poste de Genève jusqu'à Poligny où on arrive en vingt-six heures, le reste sera remis à la providence. »<sup>1448</sup> L'issue d'un voyage n'est jamais certaine. Ces années charnières voient le temps de transport diminuer de beaucoup grâce au réseau ferroviaire qui se construit. Le prince d'Arenberg, aristocrate européen, comprend ce bouleversement. Il écrit à son régisseur en 1848 : « Je viens vous annoncer que je marie ma fille au comte Charles de Mérode. C'est un jeune homme de vingt-cinq ans, de bons principes, bien élevé, et qui jouit d'une belle fortune. Il n'est pas français, habite Bruxelles, mais le chemin de fer rapproche cette ville de Paris de manière à ne pas voir d'obstacle dans cette distance. »<sup>1449</sup> La ligne Paris-Bruxelles est ouverte depuis juin 1846. À son tour, Antoine Vannier explique à son employeur le prince d'Arenberg en 1852 qu'une fois arrivé de Paris à Châlons-sur-Saône, « deux départs tous les jours correspondants avec les chemins de fer, le premier qui fait le service des dépêches a lieu à cinq heures du matin et arrive à Lons-le-Saunier à neuf heures, le second part à neuf heures et arrive à Lons à trois heures. Les deux passent par Bletterans. »<sup>1450</sup> Il ajoute cependant que le confort est sommaire : « Sans être bonnes, les voitures de Châlons à Lons sont supportables ». Trente ans plus tard, les trains de Paris arrivent jusqu'à Lons-le-Saunier avec un changement à Mouchard, mais les horaires sont peu pratiques : « Le train quitte Lons-le-Saunier à 5h35, une demi-heure plus tôt que l'année dernière, ce qui est loin d'être commode. Il pourrait fort bien arriver de rester endormi le matin ! »<sup>1451</sup> Il faut y ajouter, de très bon matin, le temps de transport entre Plainoiseau et Lons-le-Saunier. Quand le train roule la nuit, en sens inverse venant de Paris, « Nenette [Antoinette Depierres] avait passé la nuit précédente en chemin de fer et n'avait pu fermer l'œil »<sup>1452</sup>.

Tout périple, même local, est exceptionnel. La principale raison, maintes fois évoquée tout au long des correspondances, est le coût de chaque voyage, que ce soit une promenade à la journée ou un long périple. Évariste Maigrot explique à son père, à Poligny, qu'il a demandé à son beau-père Abry d'Arcier de lui envoyer la voiture de la maison le récupérer à Châlons-sur-Saône, alors qu'il arrivera après cinq jours de voyage depuis Paris : « c'est par économie que

<sup>1446</sup> *Annuaire du département du Jura pour l'année de grâce 1830*, Lons-le-Saunier, Escalle aîné, 1833, p. 183

<sup>1447</sup> Pierre François Colin (1777-1858 à Quintigny), magistrat, est procureur impérial à Lons-le-Saunier, puis à Saint-Flour en 1828, avocat général à Riom puis à Dijon en 1829. Il est procureur général à Dijon en 1830. Il est député du Jura pendant les Cent-Jours, puis de 1831 à 1839, siégeant dans la majorité soutenant la Monarchie de Juillet. Il ne se représente pas en 1839 et devient premier président de la cour d'appel de Douai. Il fait l'objet d'une fiche prosopographique rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante), <http://cths.fr/an/savant.php?id=114688>.

<sup>1448</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1847 06 27, Pierre-François Colin à sa nièce Zénaïde Martin, Paris à Plainoiseau.

<sup>1449</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1848 08 27, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

<sup>1450</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1852 06 16, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>1451</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 12 17, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>1452</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

je n'ai pas pris la diligence »<sup>1453</sup>. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le train coûte cher. Antoine Vannier note dans ses registres que le voyage de M. Étienne et de sa femme en 1855, employés du château, en train cette fois de Paris à Châlons-sur-Saône, coûte à la maison princière 107,15 francs. Quant au voyage des époux Olivier de Menetou (Cher) à Paris, puis de Paris à Arlay, en 1859, il coûte 266,45 francs y compris le port de leurs bagages<sup>1454</sup>. En 1876, Zénaïde Martin déconseille à sa fille de venir à Plainoiseau : « Je ne voudrais pas que tu fasses un voyage pénible et coûteux en cette saison, fort désagréable encore à la campagne, où vous n'arriveriez que pour vous enrhummer dans des chambres vraiment glaciales. »<sup>1455</sup> Quant à Marie Berthelet, elle calcule ses déplacements : « Arbois [30 kilomètres] est une chose dans nos moyens ». Les Berthelet y vont en train, direct de Domblans à Arbois : « Allés par le train de onze heures, revenus par celui de cinq heures, nous avons payé notre chemin de fer 3,50 francs chacun. »<sup>1456</sup> Lorsque son fils Charles envisage de se rendre à Mirebel, chez les cousins Buretel de Chassey, à 25 kilomètres, « comme un voyage à Mirebel est une grosse dépense, [elle] pense accompagner Charles lundi. »<sup>1457</sup> Les bourgeois ruraux associent pourtant le voyage au plaisir, mais il est extrêmement mesuré. « Quand je serai riche, écrit Marie Berthelet, je ferai aussi un petit voyage, mes parties de plaisir cette année se sont bornées à aller à l'enterrement et au conseil de famille. »<sup>1458</sup> Les seuls voyages de Marie Berthelet en 1883 consistent à se rendre à Mirebel deux fois, juste après le décès de son cousin germain Abel de Chassey le 23 juillet 1883 pour son enterrement et le 27 août 1883, pour le conseil de famille qui va décider de donner la tutelle des enfants de Chassey mineurs à Emmanuel Regaud<sup>1459</sup>.

Localement, se déplacer nécessite un moyen de transport. La marche à pied est encore envisagée au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le beau-frère d'Évariste Maigrot, militaire, ne rentre-t-il pas de Berlin sous l'Empire à pied ? Il raconte à son beau-père qu'ils « ont trouvé à Dole Mr Chaalons [sic] tout guenilleux et fatigué d'une route de quatre cents lieux [1600 kilomètres] qu'il venait de faire à pieds. »<sup>1460</sup> En 1815, Maigrot lui-même, ruiné à Paris, veut rentrer à Arlay : « Je me mettrai en route, coûte que coûte, dussé-je faire la route à pied. Mes moyens m'en feront d'ailleurs une loi »<sup>1461</sup>, écrit-il par bravade, en demandant à son beau-père de lui financer son voyage de retour. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, marcher est toujours une activité masculine : « pendant ce temps, de Grivel [Ernest de Grivel, 51 ans] est arrivé à pied, trempé comme un canard »<sup>1462</sup>, après ses quatre kilomètres depuis La Muyre. C'est une gageure pour

---

<sup>1453</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1811 07 14, Évariste Maigrot à son père Claude Joseph, Paris à Poligny.

<sup>1454</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1855 à 1879, registres de dépenses de la régie du château d'Arlay.

<sup>1455</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1876 03 24, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plainoiseau à Paris.

<sup>1456</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 05, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1457</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 23, *ibid.*

<sup>1458</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 15, *ibid.*

<sup>1459</sup> Abel de Chassey, propriétaire à Mirebel, fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante). <http://cths.fr/an/savant.php?id=121544>.

<sup>1460</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 30, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>1461</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 09 24, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1462</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

les femmes corsetées. De moins en moins acceptée, la marche reste une option : Zénaïde Martin, 55 ans, de la vieille école, envisage de parcourir à pied 12 kilomètres, ce qui représente trois heures de marche, mais sa fille Émilie Labordère, 24 ans, la met en garde : « permets-moi d'abord de te dire que j'espère bien que tu ne feras pas l'imprudance de faire à pied le trajet de Vescles à Arinthod »<sup>1463</sup>. Marie Berthelet envisage d'aller rendre visite à son cousin Emmanuel Regaud et son épouse à Beaufort : « J'aime à voir ces bons Emmanuels, mais le voyage de la gare à Beaufort m'effraye »<sup>1464</sup>. Elle y va tout de même, mais se plaint d'avoir dû aller de la gare de Cousance à Beaufort à pied, soit 6 kilomètres : « Il m'a fallu faire le trajet de la gare à Beaufort à pied, l'omnibus va toujours en ville le jeudi »<sup>1465</sup>.

### 5.1.2. Le cheval et la voiture

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la clef de tout déplacement local est liée à la possession d'un cheval et d'une voiture. Même pour la classe sociale supérieure qui fait l'objet de cette étude, nantie à la campagne d'écuries et de prés, acquérir une jument et l'entretenir est un luxe que les bourgeois ruraux redoutent de ne pas toujours pouvoir se permettre. En France, le cheval est partout. Damien Baldin rappelle qu'en ville, dans les champs et les mines, les chevaux sont essentiels au transport, au labour. On compte deux millions de chevaux à la veille de la Révolution et trois millions vers 1840<sup>1466</sup>. Dans le Jura, il est plus rare. Richard Pyot en 1838 indique que « les animaux que le cultivateur associe à ses travaux sont, dans tout le Jura, les bœufs et les chevaux. Dans le nord du département, les chevaux sont plus en usage que les bœufs. Dans la partie méridionale, le contraire a lieu. La race de ces chevaux est petite, mais elle a de l'ardeur et n'est pas difficile à élever. [...] Trois de ces animaux remplacent quatre bœufs<sup>1467</sup>. » Le poids moyen du cheval passera de 450 kilos en 1840 à 700 en 1949<sup>1468</sup>. À Arlay, en plaine, le cheval est rare, le cultivateur préfère travailler la terre avec des bœufs ou des vaches attelés à la charrue. Dans la vigne en foule, seule la main de l'homme peut travailler. En 1796, alors qu'il y a 227 bœufs recensés, 239 vaches et 157 veaux, on ne trouve que 20 chevaux<sup>1469</sup>. En 1857, selon la statistique agricole imposée par la préfecture<sup>1470</sup>, la commune d'Arlay dénombre 235 bœufs, 22 taureaux, 296 vaches et seulement 17 chevaux et 13 juments. Le nombre de chevaux augmente peu à peu dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle ; leur possession reste un privilège et un signe de distinction. En 1874, 47 propriétaires possèdent 58 chevaux dans Arlay. Il y en a deux au château. Les

---

<sup>1463</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1869 05 14, Émilie Labordère à sa mère, Paris à Plainoiseau.

<sup>1464</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1465</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 29, *ibid*.

<sup>1466</sup> Baldin, Damien, *Histoire des animaux domestiques*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 17.

<sup>1467</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 405.

<sup>1468</sup> Brelot, Jean, *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1953, p. 70.

<sup>1469</sup> ADJ 5E 201/153, 16 pluviôse an IV, 1796 02 05, agriculture. Recensement des animaux à Arlay.

<sup>1470</sup> ADJ 5E 201/153, 1857, agriculture, statistiques agricoles à Arlay.

familles Bachod, Berthelet, de Chassey, Favier (ancien maire), Jacquier (fils de l'ancien notaire d'Arlay), de Labarge, le docteur Vannier, Jules Vaudrit possèdent tous une jument ou un hongre. Le riche cultivateur et vigneron Sosthène Rameaux est propriétaire de trois hongres et d'une jument. Marie Berthelet, toujours condescendante vis-à-vis des paysans, trouve déplacé que les Berthaud achètent un cheval, en 1884, pour 200 francs. « Louis Berthaud avec son beau cheval neuf a failli assommer Bertrand, il a mal pris le tournant pour aller à Juhans, le cheval s'est écorché sur le mur de Tissot. C'est bien de l'argent dans des mains inexpérimentées, j'ai peur qu'il arrive malheur »<sup>1471</sup>. Dans cette zone viticole où le cheval est peu utilisé par le monde paysan, elle préférerait qu'il reste un apanage bourgeois. Le souvenir du Maître à cheval est vif dans la mémoire du métayer Étienne Bertin : « Une fois en selle ou en voiture, fier de son cheval bien pensé et bon trotteur, de ses harnais brillants, il redevenait l'homme public – Fauconnet, le fermier riche, conscient de sa puissance, envié de tous, respecté des marchands, salué bas par les travailleurs. »<sup>1472</sup> Il semble, à travers la lecture des correspondances, qu'aucune des femmes du corpus ne monte à cheval, contrairement à George Sand par exemple, qui monte à cheval au moins jusqu'en 1862 alors qu'elle a 58 ans, ou aux femmes de la noblesse comtoise<sup>1473</sup>. Les hommes de la bourgeoisie rurale sont en revanche des cavaliers. En 1813, le général Jarry, 49 ans, écrit à Bonaventure Abry d'Arcier : « Je monterai jeudi à cheval pour voisiner, je vous prie de m'accorder réciprocité. »<sup>1474</sup> Il propose dans un autre courrier à son voisin d'Arlay, 65 ans, de venir le retrouver à Lons-le-Saunier, sans qu'Abry d'Arcier ait à se soucier où il laissera son cheval en ville : « Je vais après-demain à Lons le Saunier et si vos affaires vous y appellent, je serai flatté de vous recevoir, j'ai pour vous et votre cheval place, venez en bon voisin »<sup>1475</sup>. Le prince Pierre d'Arenberg munit son régisseur Antoine Vannier d'un cheval de fonction<sup>1476</sup> et lui écrit en 1837 : « Je consens à ce que vous achetiez un cheval de selle pour l'usage de la maison. »<sup>1477</sup> Si Félix Guérillot, 26 ans, rend visite aux Berthelet un après-midi, il monte à cheval de Lons-le-Saunier à Arlay : « nous avons eu la visite de Félix Guérillot après dîner qui est venu à cheval »<sup>1478</sup>. La possession d'une voiture à quatre roues, en 1875, est plus rare encore que celle d'un cheval<sup>1479</sup>. On en compte trente-neuf dans Arlay. Il y en a cinq au château et trois au manoir de Proby chez la marquise de Labarge, deux chez les Berthelet, les Chassey, les Favier et les Jacquier, une voiture chez le docteur Vannier et une autre chez le notaire Vaudrit. Les onze autres voitures à cheval de la commune appartiennent aux meuniers, artisans et commerçants

---

<sup>1471</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 22, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1472</sup> Guillaumin, Émile, *La vie d'un simple*, Paris, Nelson, 1958, p. 161.

<sup>1473</sup> Brelot, Claude-Isabelle, *La noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*, t. 2, Paris, Les Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1992, p. 693-694.

<sup>1474</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1813 12 05, Gédéon Jarry à Abry d'Arcier, Saint-Lamain à Arlay.

<sup>1475</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 181502 19, *ibid*.

<sup>1476</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1829 09 01, liste du personnel du château, caisse VI/B/3.

<sup>1477</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1837 07 22, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

<sup>1478</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Félix Guérillot, né en 1857 à Thionville, fils de l'inspecteur des forêts polinois Joseph Guérillot et d'Éléonore Regnault, est avocat, poursuit une carrière de militaire, est nommé chevalier de la légion d'honneur en 1914.

<sup>1479</sup> ADJ 5E 201/89, 1875, impôts à Arlay, taxe sur les voitures à quatre roues.

– le maçon, deux bouchers, le buraliste – ainsi qu’aux riches agriculteurs Sosthène Rameaux, Vincent Daille, Claude Dausse, Claude Grappin, Jean-Pierre Faivre dit Jules.

Les générations successives de la famille Abry d’Arcier ont à l’écurie un ou plusieurs chevaux, et dans la grange leurs voitures. Maigrot vante ses chevaux en 1808 : « je suis content de vos nouveaux domestiques, le garçon est laborieux et docile, il a un talent rare pour soigner et conduire les chevaux, les nôtres sont superbes à voir »<sup>1480</sup>, et demande à son beau-père : « n’oubliez pas de m’acheter des verres pour les lanternes de mon cabriolet »<sup>1481</sup>. L’inventaire au décès d’Amédée Regaud recense dans la liste de ses objets personnels, sous le numéro 66, une voiture pour cheval complètement assortie prisee 160 francs<sup>1482</sup>. En 1896<sup>1483</sup>, à la Chevance d’Or, Isabelle veuve Berthelet possède dans la sellerie un traineau prisé 10 francs, un break, voiture ouverte avec un siège de cocher et quatre petites places en vis-à-vis à l’arrière, avec entrée sur le côté par une petite portière prisé 200 francs, et une calèche fermée prisee 200 francs. Le prix d’une voiture neuve coûte dix fois plus cher. Zénaïde Martin se décide à acheter une voiture, aidée par ses amis Stéphane Liégeard et Mathilde, née Labbé, propriétaires à Brochon près de Dijon : « Apprenant mon intention d’acheter une voiture, ils [les Liégeard] m’ont mené chez un bon carrossier de Dijon qui travaille pour eux et pour beaucoup de bonnes maisons. On me laisse une Victoria qui semble convenir pour 1 650 francs. Le carrossier André avait mieux, mais à 2 500 francs »<sup>1484</sup>. Les Berthelet préfèrent restaurer leurs vieilles voitures. En octobre 1883, Marie Berthelet signale à son fils : « Nous avons un devis de Pauly pour mettre en marche la grosse voiture »<sup>1485</sup>. Pauly est un carrossier qui vend, échange et répare les voitures à Lons-le-Saunier. En novembre, « le carrossier Pauly est venu me consulter pour la voiture, l’ancienne étoffe ne va pas avec la nouvelle. »<sup>1486</sup> La calèche revient trois mois après, en janvier 1884<sup>1487</sup>. Les Berthelet ont profité du travail de Pauly pour « rechanger »<sup>1488</sup> les ressorts du break, la voiture découverte, plus légère. Les voitures demandent un grand entretien. Le docteur Clavier, pour lequel sa voiture est un outil de travail, est bien embarrassé lorsqu’elle lui fait défaut et demande de l’aide à sa voisine : « Nous avons mené le docteur en ville, sa voiture est en raccommodage et il ne peut monter qu’à cheval ce qui le fatigue »<sup>1489</sup>. Jacques Léonard dans son étude sur *La vie quotidienne d’un médecin de province au XIX<sup>e</sup> siècle*, décrit la voiture du médecin comme une enseigne

---

<sup>1480</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1808 06 22, Évariste Maigrot à Abry d’Arcier, Arlay à Paris.

<sup>1481</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1808 05 12, Évariste Maigrot à Abry d’Arcier, Arlay à Paris.

<sup>1482</sup> ADJ, 4E 43/194, 1863 07 29, acte reçu M° Vaudrit à Arlay, inventaire après décès d’Amédée Regaud à Arlay le 2 mai 1863.

<sup>1483</sup> ADJ, 4E 12998, 1896 01 10, acte reçu M° Clavelin à Arlay, inventaire après décès de Charles Berthelet à Arlay le 6 décembre 1895.

<sup>1484</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1879 06 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau. Stéphane Liégeard (1830-1925) est un avocat, écrivain, haut fonctionnaire et homme politique dijonnais. En 1879, officier de la Légion d’honneur, il partage son temps entre son hôtel particulier à Dijon, son appartement à Paris, son domaine de Brochon où il se fera construire un château néo-Renaissance à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une villa à Cannes dont son épouse a hérité.

<sup>1485</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 10 22, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1486</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 11 17, *ibid.*

<sup>1487</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1884 01 19, *ibid.*

<sup>1488</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1884 03 04, *ibid.*

<sup>1489</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1884 06 12, *ibid.*

publicitaire qui met en valeur ses talents et son statut social<sup>1490</sup>. Les vieilles calèches des aïeux ne sont pas non plus toujours adaptées au cheval qui se trouve à l'écurie. Pour aller à Poligny, « nous prendrons, dit Marie Berthelet, la voiture découverte car la calèche est un peu lourde pour notre bête. »<sup>1491</sup> Par tous les temps, malgré le froid ou la pluie, ces voitures à capote de cuir en demi-lune, prisées par les bourgeois ruraux car plus maniables que les voitures fermées, circulent sur les routes de village en village. De l'Étoile à Arlay, « nous avons eu la visite des de Savy, le père la mère et Fernande transpercée de froid en voiture découverte. »<sup>1492</sup> Lorsque « le docteur, remarque Marie Berthelet, se rend au spectacle à Lons, il y a trop de pluie et de vent pour qu'il puisse mettre la capote de la voiture, ou tenir un parapluie. »<sup>1493</sup> Il y va quand même, bien entendu, les éléments font partie des aléas du voyage en voiture. Marie Berthelet est ravie d'être revenue tôt de Lons-le-Saunier : « bien m'en a pris, à peine rentrée il s'est mis à pleuvoir. »<sup>1494</sup> S'il fait trop mauvais, elle prend la voiture fermée pour aller à Lons-le-Saunier : « Il fait une bise atroce, aussi je prends la grosse voiture pour aller en ville »<sup>1495</sup>. Le temps qui change provoque quelques improvisations. Alors que les Berthelet vont déjeuner chez les Grivel au château de La Muyre, « nous avons demandé de revenir nous chercher à cinq heures. Sous la pluie battante, Mr de Grivel a fait dételer, remiser la voiture et nous a gardé avec Gustave à souper. »<sup>1496</sup>

Pour que la voiture se meuve, il faut l'atteler et la conduire. Certains bourgeois ruraux conduisent eux-mêmes, mais Marie Berthelet trouve la pratique étrange puisqu'elle le signale à son fils : « Nous avons rencontré le coupé de Mr Gagneur sur la route, conduit par son gendre, ainsi que les de Grivel et de Savy qui n'avaient pas de cocher. »<sup>1497</sup> Le médecin Clavier rend visite à ses patients en conduisant sa voiture : « Le docteur a cassé sa voiture dans les chemins de Desnes et a eu toutes sortes de misères pour la ramener. »<sup>1498</sup> Marie Berthelet confie les rênes à un de ses deux garçons d'écurie, non sans maugréer : « Hier, nous sommes allés nous promener jusqu'à Seillières, Auguste conduit comme un petit cochon. »<sup>1499</sup> Elle-même ne conduit pas sa voiture. Rien n'est moins prévisible qu'un cheval. « Nous sommes allés à St Didier, la jument a fait la sottie, Isabelle [sa bru] a hurlé de terreur et pris la migraine »<sup>1500</sup>. Les accidents sont fréquents. « L'autre jour, un cheval nouveau [qu'Henry Vannier] a acheté leur a fait toutes sortes de misères en allant à la gare, et a failli casser la jambe du cocher, le pantalon a été déchiré et la jambe éraflée. Henry n'achète que des sales bêtes. »<sup>1501</sup> Marie Berthelet relate que « le cheval de Louis de Savy a abîmé un autre cheval à

---

<sup>1490</sup> Léonard, Jacques, *La vie quotidienne d'un médecin de province au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1977, p. 44.

<sup>1491</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1492</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 26, *ibid.*

<sup>1493</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 07, *ibid.*

<sup>1494</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 25, *ibid.*

<sup>1495</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 07, *ibid.*

<sup>1496</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 23, *ibid.*

<sup>1497</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 03, *ibid.*

<sup>1498</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 15, *ibid.*

<sup>1499</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan.

<sup>1500</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 09, *ibid.*

<sup>1501</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.



l'hôtel où il logeait, il va être obligé de le payer. »<sup>1502</sup> Le prince Pierre d'Arenberg signale de Vienne qu'il est tombé de cheval, en 1861 : « j'ai fait il y a 15 jours une chute de cheval sur la tête qui a été douloureuse et aurait pu être grave. Heureusement que le cerveau n'a éprouvé qu'un ébranlement momentané. »<sup>1503</sup> La même année, c'est son fils Auguste d'Arenberg, 24 ans, qui fait une chute à cheval : « À Menetou mon fils se promenait à cheval, le cheval s'est abattu, et tombé sur sa jambe qui est cassée au-dessus de la cheville. Jugez mon saisissement ! »<sup>1504</sup> Les tribulations de voitures sont tout aussi courantes : « En revenant de diner chez la marquise, les de Chambrette de Frontenay ont rencontré un vélocipède conduit par un abbé précepteur des enfants. Le cheval effrayé, la voiture a roulé sur le talus, Madame a été jetée dans le pré, elle est couchée en attendant les secours, la cheville cassée, la cuisse abimée. »<sup>1505</sup> Il s'agit d'Elisabeth Marie née Labbé, épouse de Georges de Chamberet que Marie Berthelet surnomme de Chambrette. Empêchée d'aller en visite chez les Monnier, cette dernière conclut, philosophe : « l'homme propose, le cheval dispose. Le nôtre s'est trouvé défermé, nous ne sommes pas allés à Baudin. »<sup>1506</sup>

Le pas du cheval décide de la vitesse du voyage. Zénaïde Martin écrit à son époux Théophile : « Nous sommes arrivés à neuf heures et demie à Orgelet, repartis à midi, et étions à deux heures et demi à Lons-le-Saunier et à quatre heures à Plainoiseau. »<sup>1507</sup> Deux heures et demie de voiture pour parcourir les 21 kilomètres entre Orgelet et Lons-le-Saunier, puis une heure trente pour aller de Lons à Plainoiseau, à 11 kilomètres, font une moyenne de 8 kilomètres par heure. Marie Berthelet aime aussi à préciser les performances de son cheval : « Il était onze heures précises quand nous sommes partis, l'angelus sonnait, nous sommes arrivés à une heure et demie à Poligny, ce qui prouve que notre bête a bien marché. »<sup>1508</sup> 10 kilomètres par heure, la voiture a été tirée principalement au trot. Elle exulte, et exagère sans doute, quand « la Bichette nous a ramené de Larnaud dans une demi-heure »<sup>1509</sup>. Il est en effet improbable que les 11 kilomètres entre Larnaud et Arlay aient été fait au galop tout du long pour atteindre la vitesse de 22 kilomètres-heure. Dans une seule journée, en comptant le temps de repos du cheval, il sera difficile d'aller et de revenir en voiture au-delà de vingt-cinq kilomètres à la ronde. D'Arlay, Champagnole où habite l'amie d'enfance de Marie Berthelet, Claire Muller née Delort, à plus de quarante kilomètres, ne peut être rejoint aller et retour en une seule journée. Marie Berthelet prend grand soin de sa Biche, sa Bichette -les chevaux ont tous des noms - demande à natter sa crinière, lui met du miel sur le pied parce qu'elle boite, s'inquiète parce qu'elle « tousse de plus en plus »<sup>1510</sup>. Elle dit de sa jument : « Je crois qu'elle

---

<sup>1502</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 20, *ibid*.

<sup>1503</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1861 07 21, Morel Poulet à Antoine Vannier, Lallaing à Arlay, qui lui donne un extrait d'une lettre du prince Pierre d'Arenberg datée du 18 juillet 1861 à Vienne.

<sup>1504</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1861 12 07, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Vienne à Arlay.

<sup>1505</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1506</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 29, *ibid*.

<sup>1507</sup> ADJ, 51J 68, Fonds Labordère, 1875 09 02, Zénaïde Martin à son époux Théophile, Plainoiseau à Vescles.

<sup>1508</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1509</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 19, *ibid*.

<sup>1510</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 11, 1884 04 29, 1884 07 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

a beaucoup d'esprit et songe plus qu'une bête ordinaire. »<sup>1511</sup> Acheter un cheval représente un véritable investissement. César Clerc de Landresse s'en plaint à son beau-frère Antoine Vannier : « Tu sais que je suis en deuil de mon cheval, [...] plaie d'argent n'est pas mortelle mais ça gêne. »<sup>1512</sup> Les prix varient. « Pour cinq cents francs, dit le prince Pierre d'Arenberg, vous pouvez avoir un bon cheval du Morvent. »<sup>1513</sup> Hélène Loiseau achète la jument « Roulotte » pour 370 francs en 1853<sup>1514</sup>. Antoine Vannier prend deux chevaux qui « trottent bien et sont fort doux » à l'essai, « on en veut 1 400 francs. »<sup>1515</sup> En revanche le pur-sang de robe isabelle, à la crinière entièrement blanche, âgé de 6 ans, de taille 4 pieds 6 pouces, arrivant d'Afrique, coûterait au prince d'Arenberg 1 100 francs<sup>1516</sup>. Pour le bourgeois rural, il faut un cheval qui puisse à la fois être monté et être attelé. « J'ai appris qu'on allait vendre un cheval de gendarme encore jeune sans tare aucune et allant parfaitement à la selle et à la voiture, dit Henry Vannier. J'espère l'avoir pour 750 francs. »<sup>1517</sup> La difficulté est de choisir le bon cheval. « On a essayé, écrit Marie Berthelet en 1884, le cheval que nous propose le vétérinaire, il ne convient pas du tout, il en veut un prix fou, 1 050 francs. Noir [aubergiste à Arlay] veut vendre sa Bichette, nous allons la prendre jusqu'à ce qu'on trouve un cheval qui nous plaira. C'est si facile de s'attraper, il vaut mieux un cheval de connaissance. »<sup>1518</sup> Au coût d'achat, il faut ajouter l'alimentation du cheval. « Notre bête ne mange que deux litres d'avoine par jour, c'est un tout petit entretien »<sup>1519</sup>, se réjouit Marie Berthelet. C'est une petite jument, sa taille est d'1,48 mètre au garrot<sup>1520</sup>. Damien Baldin estime qu'en 1900, un cheval consomme plutôt en moyenne deux tonnes d'avoine par an<sup>1521</sup>, soit plus de 5 litres par jour. À la campagne, la nourriture est produite sur place : « Nous moissonnons notre avoine tant à Saint-Didier qu'ici, nous aurons tout ce qu'il faudra pour notre biche »<sup>1522</sup>. Achat et entretien d'un cheval représentent un budget non négligeable pour le bourgeois rural.

---

<sup>1511</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 14, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1512</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1833 12 07 et 1833 12 12, César Clerc de Landresse à Antoine Vannier, Arbois à Arlay.

<sup>1513</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1837 07 22, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

<sup>1514</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1853 06 08, notes d'Hélène Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>1515</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1834 05 20, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>1516</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1839 09 17, Boulliaux, maquignon, à Antoine Vannier, Lons-le-Saunier à Arlay.

<sup>1517</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1870 04 21, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

<sup>1518</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1519</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 12, *ibid.*

<sup>1520</sup> ADJ, 5E 201/99, États des chevaux, mulets et voitures au 1 décembre 1884 à Arlay.

<sup>1521</sup> Baldin, Damien, *Histoire des animaux domestiques*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 23

<sup>1522</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

Tableau 11 : *Atlas National Illustré*, département du Jura  
 Par Victor Levasseur, Paris, Combette, 1831, p. 38. Détail. Le village d'Arlay est encadré en bleu. Les lieux cités dans cette étude et visités en voiture à cheval, aller et retour dans la journée, sont soulignés en bleu.

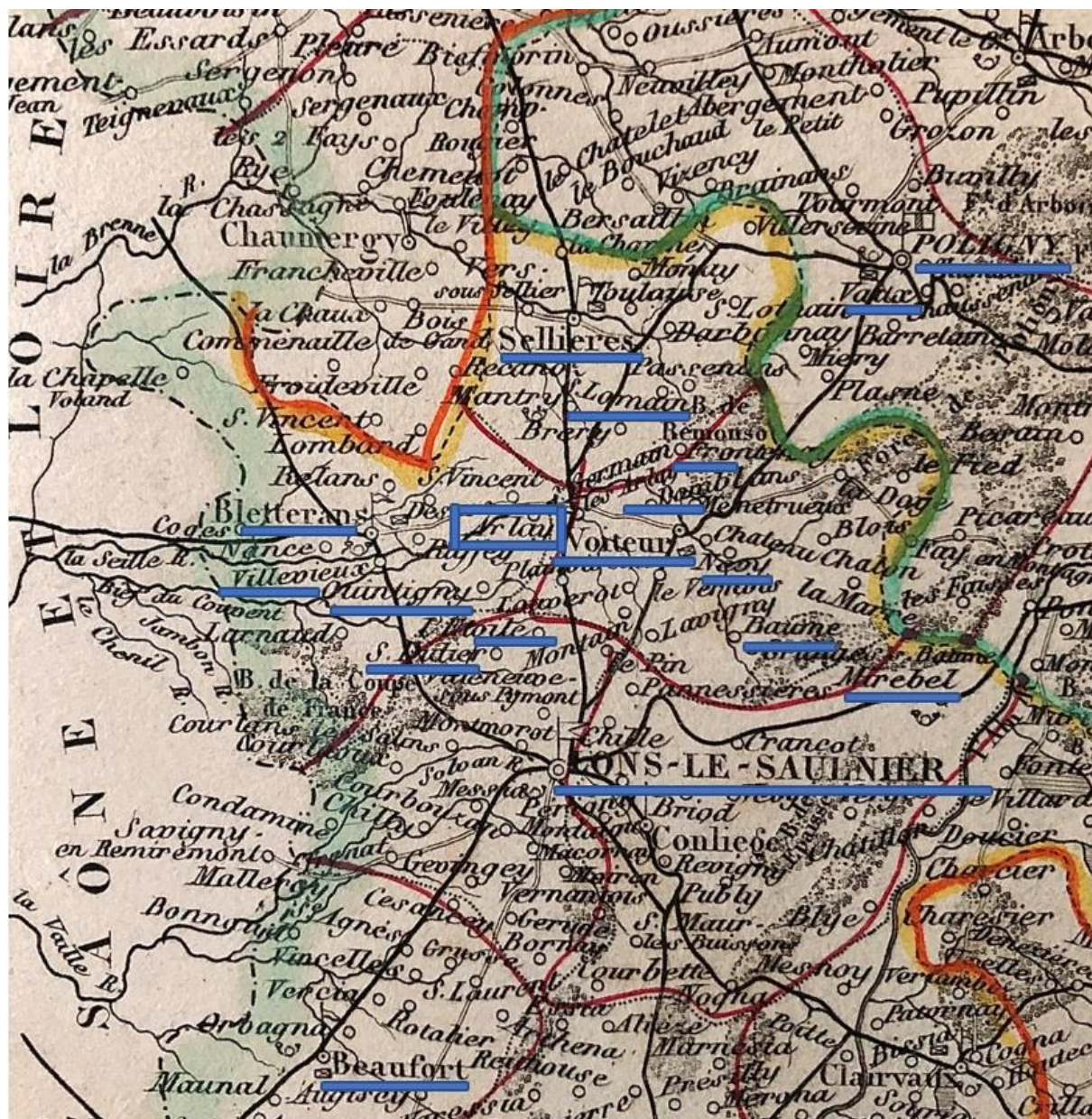
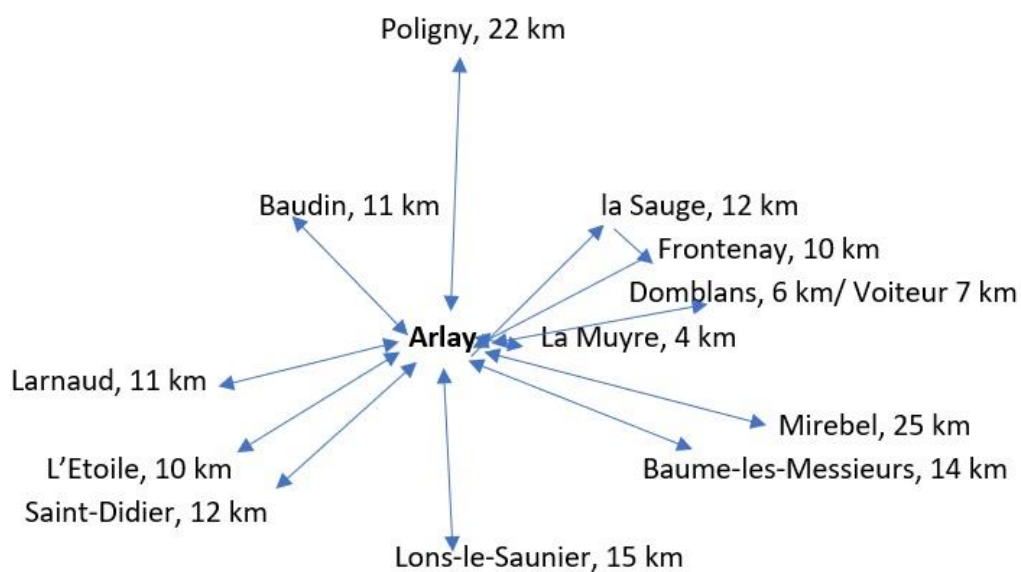


Tableau 12 : distance en km des déplacements de Marie Berthelet en voiture à partir d'Arlay, entre 1882 et 1885.



Le voyage, apanage de la classe supérieure, est bien connu des bourgeois ruraux du corpus d'étude, mais peu pratiqué. Malgré les innovations technologiques qui caractérisent le XIX<sup>e</sup> siècle et révolutionnent les modes de transport, se déplacer loin – et la notion de distance est toute relative - reste cher, peu confortable, et exceptionnel. Cheval et voiture sont essentiels à la vie sociale locale du bourgeois rural et sont emblématiques de leur statut social. La menace plane, en période de récession, d'être obligé de s'en séparer. Gustave Flaubert fait comprendre à ses lecteurs contemporains de *L'Éducation sentimentale* à quel point il était temps que Frédéric Moreau héritât de son oncle en leur donnant un seul indice : « ils n'étaient pas aussi riches que l'on croyait ; la terre rapportait peu ; les fermiers payaient mal ; [Madame Moreau] avait même été contrainte de vendre sa voiture. »<sup>1523</sup> Vendre sa voiture après avoir vendu son cheval induit un réel marasme financier. Maigrot, ruiné à Paris, supplie son beau-père de résister : « Vous parlez de la vente de mes chevaux. Vous sentez qu'il m'en faut absolument et que vous m'exposeriez à en racheter un dans un moment où je n'aurai pas d'argent. »<sup>1524</sup> Entre 1882 et début 1884, les Berthelet à Arlay n'ont pas de cheval ni de voiture en état de marche, et ce n'est pas un choix, mais une nécessité économique. « La vie d'ici n'est pas agréable, le manque de cheval et de voiture en ordre se fait rudement sentir. »<sup>1525</sup> Ne bénéficier d'aucun cheval signifie une grande difficulté pour sortir du village. « Je veux aller à

<sup>1523</sup> Flaubert, Gustave, *L'Éducation sentimentale*, Paris, Charpentier 1891, p. 109.

<sup>1524</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 11 14, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1525</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 17, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

la ville, mais comment ? »<sup>1526</sup> Les Berthelet en sont réduits à profiter de la voiture d'amis ou à payer l'aubergiste Auguste Noir pour les conduire avec le cheval et la voiture de l'auberge. Avec Antoinette Depierres, nièce du régisseur Henry Vannier, Marie Berthelet peut compter sur « la voiture du château, un autre jour, nous prendrons Noir. »<sup>1527</sup> « Je suis bien contente d'aller me promener, c'est tout ce qui me fait le plus grand bien, tant au physique qu'au moral. Nous avons été joliment punis de ne pas avoir de cheval. Nous n'aurions jamais dû acheter des bœufs et avoir un cheval à la place. »<sup>1528</sup> Les bœufs sont utiles au labour, mais le sacrifice du cheval constitue un véritable handicap pour Marie Berthelet, et une humiliation. Elle en est réduite à songer à emprunter le cheval d'un paysan pour faire plaisir à son fils Paul en permission à Arlay : « Joseph [Berthaud] a un superbe cheval qu'il pourra te louer avec la selle lorsque tu reviendras de permission. »<sup>1529</sup> Cette situation perdure jusqu'au mariage de son fils aîné avec sa cousine Isabelle de Lauzière ; la dot de la mariée soulage les Berthelet de leurs préoccupations financières. Mariés fin novembre 1883, ils achètent la Bichette début février 1884 et font réparer les voitures. Cheval et voiture sont un luxe. Le bourgeois rural devra le sacrifier en cas de difficulté financière, mais aspire à le retrouver dès qu'il est de nouveau stable économiquement. L'automobile n'apparaîtra qu'au tournant du siècle, mais à des prix qui n'ont rien de comparable avec celui cumulé d'un cheval et d'une voiture hippomobile, déjà coûteux pour les bourgeois de la campagne. Marguerite Perrot, dans *Le mode de vie des familles bourgeoises : 1873-1953*, estime l'achat d'une automobile avant 1914 entre 16 000 et 40 000 francs !<sup>1530</sup>

---

<sup>1526</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 28, *ibid.*

<sup>1527</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 27, *ibid.*

<sup>1528</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 19, *ibid.*

<sup>1529</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 30, *ibid.*

<sup>1530</sup> Perrot, Marguerite, *Le mode de vie des familles bourgeoises : 1873-1953*, Paris, P.F.S.N.P., 1982, p. 101.

## 5.2. La ville

« Paris est un redoutable séducteur. »<sup>1531</sup>

Champ lexical : en ville, omnibus, isolée, indignes d'apprécier, chocolats convenables, point de parure, sans façons, au milieu des bois et des fleurs, cherté, grandes dépenses, jeu d'un provincial, altérer ma santé, se placer à Paris, une rage, l'air de Paris, hôpital, séducteur, en reviennent.

Yves Lequin, dans *l'Histoire des Français, XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècles*, spécifie que les « ruraux perçoivent la réalité urbaine, la déforment et la recréent pour s'en faire une représentation originale » et que les « rapports fort complexes entre la ville et la campagne doivent donc s'analyser davantage en termes d'interdépendance que d'opposition. Bien plus que juxtaposition, il y a interpénétration. »<sup>1532</sup> Qu'en est-il pour les épistoliers du corpus d'étude ? Comment perçoivent-ils la ville et quelle ville ? Est-elle pour eux un lieu de travail, de distractions, de culture, de liberté et d'anonymat, d'instruction, de contacts sociaux ? Sont-ils attirés ou rebutés par la ville ? Et, en miroir dans ce que reflètent les citadins, comment vivent-ils leur isolement à la campagne ?

---

<sup>1531</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, vers 1872, lettre non datée, Émilie Labordère à sa mère, Plainoiseau à Vescles.

<sup>1532</sup> Lequin, Yves, *Histoire des Français, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. La société*, Paris, Armand Colin, 1983, p. 60.

### 5.2.1. « En ville » et « la ville »

« En ville », pour Marie Berthelet, c'est à Lons-le-Saunier où elle va régulièrement pour faire des achats ou rendre visite à sa belle-mère, dans une bourgade de 12 373 habitants<sup>1533</sup>. Elle a le choix entre trois moyens de transports : voiture, train ou omnibus. Elle utilise tout d'abord sa propre voiture, les bonnes années où les Berthelet possèdent un cheval et ont entretenu leurs deux voitures hippomobiles. C'est le cas en 1884 : Marie Berthelet se rend neuf fois en tout « en ville » : deux fois en mars, deux en avril, une fois en mai, deux en juin et deux en juillet. Elle mettra environ une heure quarante-cinq d'Arlay à Lons-le-Saunier, et comme elle se lève tôt, elle peut faire l'aller-retour en une matinée : « Je suis déjà allée en ville et j'ai dîné [déjeuné], il est une heure »<sup>1534</sup>. Elle peut aussi se faire conduire à la gare de Domblans située à six kilomètres en trois-quarts d'heure et prendre un train pour Lons-le-Saunier, mais le prix du billet est prohibitif. Lors de l'inauguration de la ligne de chemin de fer à Lons-le-Saunier en 1863, le prix du billet de Domblans à Lons-le-Saunier en première classe coûte 2,10 francs, en deuxième classe 1,60 et en troisième classe 1,20.<sup>1535</sup> Elle peut aussi profiter à la fin de l'année 1884 d'une nouveauté, une navette qui transporte les voyageurs entre Arlay et Lons-le-Saunier : « L'omnibus de Favier, attelé de deux chevaux, pour huit personnes et une de plus sur le siège, va en ville le jeudi et le samedi. Il part à 7h pour revenir à 6, l'aller-retour coûte 1,50 francs, c'est une véritable ressource, un ancien omnibus d'hôtel »<sup>1536</sup>. Elle prendra l'omnibus en janvier 1885 comme elle le raconte à son fils<sup>1537</sup>. La petite ville proche est nécessaire aux bourgeois ruraux. « Vous allez être étonnée de recevoir une lettre de moi datée à La Grange dans cette saison. J'y étais appelé pour affaire »<sup>1538</sup>, écrit le général Bachelu de sa maison de campagne de La Grange-Perrey, située au milieu d'un domaine forestier au nord d'Arbois, à Juliette Regaud fin mars 1843, un mois incongru pour un bourgeois de la ville pour vivre à la campagne. Les familles bourgeoises originaires d'Arlay Bobilier, Jacquier, et Bachod ont quitté la campagne pour s'installer en ville et ne retournent sur leurs terres qu'à la belle saison, jamais l'hiver. Les bourgeois ruraux du corpus d'étude, eux, vivent toute l'année à la campagne, et ont une relation forte avec les petites villes qui les entourent.

Genève, à cent-trente kilomètres du vignoble jurassien par le col des Rousses, est passée de 38 000 habitants en 1850 à 60 000 en 1870, mais elle ne semble pas jouer le rôle de ville proche attractive, même si la voisine des Berthelet, Madame Rix, y part dix jours en voyage d'agrément<sup>1539</sup> et que la ville offre une programmation culturelle intéressante. Charles et

---

<sup>1533</sup> Melcot, Adrien, *Le Jura, Dictionnaire historique, géographique et statistique du département*, deuxième édition, Lons-le-Saunier, Declume frères, 1885, p. 156.

<sup>1534</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1535</sup> Damelet, Henri, *Annuaire du département du Jura pour l'année 1863*, Lons-le-Saunier, Damelet, 1863.

<sup>1536</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1537</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 24, *ibid.*

<sup>1538</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1843 03 30, Gilbert Bachelu à Juliette Regaud, La Grange à Arlay.

<sup>1539</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 31, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

Isabelle Berthelet y vont écouter un opéra contemporain de Massenet, Hériodade<sup>1540</sup>. Genève est considérée comme une ville bon marché malgré les frais de douane, dans laquelle on passe sans s'y attarder. « Les Charles [Charles et Isabelle Berthelet] feront un court séjour à Genève, on y trouve des choses très bon marché comme du thé, du chocolat, tout ce qu'il y a de plus fin. »<sup>1541</sup>

La grande ville de Lyon, à moins de deux-cents kilomètres, dont la population, celles de Croix-Rousse, Vaise et Guillotière comprises, passe de 241 000 habitants en 1846 à 459 000 en 1901, est tout aussi rarement citée dans les courriers que s'adressent les bourgeois ruraux du vignoble. Tout au long du siècle, elle ne représente, pour les épistoliers de cette étude, que la ville des urgences médicales que l'on ne peut soigner à Lons-le-Saunier. En 1842, Amédée Regaud, militaire en Algérie, enjoint son épouse à y amener leur fille Marie, 15 ans, à Lyon : « Si tu n'as pas pu faire le voyage à Lyon pour les dents de Marie, fais-le aussitôt que tu le pourras. »<sup>1542</sup> Hélène Loiseau y conduit sa fille en 1865 : « Louise étant malade, je l'ai conduite à Lyon pour consulter. »<sup>1543</sup> En 1883, « les demoiselles de Prudhomme, rencontrées à la Sauge, arrivaient de Lyon pour une opération à l'œil »<sup>1544</sup>, et quand, en 1885, « Le père Guérillot est à la mort, il a la gangrène sénile, son sang se décompose, il est soigné à Lyon »<sup>1545</sup>. Une seule fois, la ville de Lyon est évoquée comme pourvoyeuse potentielle de marchandises, mais l'idée est abandonnée : « Le voyage de Lyon pour des achats est supprimé, il n'y a plus que le voyage de noce qui persiste »<sup>1546</sup>, écrit Marie Berthelet à son cadet à deux semaines du mariage de l'aîné, qui part en voyage de nocces... à Paris. En 1845, l'architecte de Poligny Larouë emmenait déjà son épouse, née Vernier à Arlay, « passer la lune de miel à Paris. »<sup>1547</sup> Si aller « en ville », c'est se rendre à Lons-le-Saunier, « la ville », en revanche, pour tous les Jurassiens du corpus d'étude, c'est Paris.

Lorsqu'on ouvre l'annuaire du Jura en 1874<sup>1548</sup>, la première double page intérieure est consacrée à trois publicités, toutes trois à des adresses parisiennes : « Le Grand-Hôtel, 12 boulevard des Capucines » « À la redingote grise, 43 rue de Rivoli » « Maladie des femmes, Mme Lachapelle, maîtresse sage-femme, rue Monthabor, 27 ». La population de Paris comptait 600 000 habitants en 1807, 1 000 000 en 1851, et elle passe de 1 800 000 à 2 200 000 habitants entre 1871 et 1879<sup>1549</sup>. Les références à Paris dans les correspondances étudiées

---

<sup>1540</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 07, *ibid.*

<sup>1541</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 20, *ibid.*

<sup>1542</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1842 12 27, Amédée Regaud à son épouse Juliette, Méliamak en Algérie à Arlay.

<sup>1543</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1865 04 30, notes d'Hélène Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>1544</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Désiré de Prudhomme, chef de bataillon, officier de la légion d'honneur, s'est marié en 1863 à Arras avec Pauline Marie de Gantes, ils ont quatre filles : Thérèse, Isabelle, Florence, et Marie.

<sup>1545</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 22, *ibid.* Paul Charles Joseph Guérillot meurt à Lons-le-Saunier quinze jours plus tard, le 6 juin 1885.

<sup>1546</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 11, *ibid.*

<sup>1547</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>1548</sup> *Annuaire du département du Jura pour l'année 1874*, Lons-le-Saunier, Damelet, 1874.

<sup>1549</sup> Pernoud, Régine, *Histoire de la bourgeoisie de France*, t. 2, *Les Temps modernes*, Paris, Le Seuil, 1962, p. 460.



sont constantes tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. La plupart des bourgeois ruraux de cette étude y sont allés au moins une fois, de quelques jours à quelques mois.

### 5.2.2. Les citadins jugent les campagnards

La ville, comme l'écrit Patrice Péveri, impose peu à peu ses valeurs, ses modes de vie et se présente comme un modèle, un miroir. Les campagnes impressionnent par leur masse mais elles sont présentées comme une eau stagnante.<sup>1550</sup> Les romanciers du XIX<sup>e</sup> siècle soulignent cette sensation de décalage entre la campagne et la ville. Quelques auteurs développent bien le genre rustique, comme George Sand au regard sur le monde rural bienveillant, ou certains auteurs allemands et suisses avec des nouvelles et romans qui, comme le rappelle Peter Gay dans *Une culture bourgeoise 1815-1914, Londres, Paris, Berlin* exaltent la saine simplicité des campagnards, leur communion avec la terre, sans parler de leur foi sincère en Dieu, mais ils opposent cette ruralité à l'affectation et au matérialisme des citadins.<sup>1551</sup> Selon Jacques Dubois, dans *Les romanciers du réel, de Balzac à Simenon*, le romancier, provincial monté à Paris, est sensible au fossé qui se creuse entre un centre intense et une énorme périphérie assoupie. Il tient donc la province française pour le lieu de tous les enfermements et de tous les archaïsmes<sup>1552</sup>. Dès 1866, Théodore Banville dans *Les parisiennes de Paris* se moque de Balzac « en voyant avec quelle insistance ce grand historien a fait de Paris et de la Province deux mondes absolument divers, aussi différents et aussi éloignés l'un de l'autre que Jupiter et la Lune »<sup>1553</sup>. Évariste Maigrot qui vit depuis plusieurs mois à Paris, s'inquiète de l'isolement de sa jeune fille adolescente à Arlay, et aurait préféré la voir grandir dans sa famille à Poligny, dans une petite ville. Il le reproche à son beau-père en 1816 : « Je suis désolé que vous ayez ramené Juliette à Arlay. Elle y est mal, selon moi. Non seulement elle y néglige le peu d'instruction qu'on lui donnait à Poligny, mais elle est aujourd'hui trop avancée au physique et trop reculée au moral pour que je ne tremble pas de la sentir isolée ou livrée aux soins des domestiques. »<sup>1554</sup> Mariée, la même Juliette épouse Regaud, reçoit une lettre de son amie Léonie d'Aubignosc, épouse du colonel Alfred Brun d'Aubignosc qui participe avec Amédée Regaud à l'expédition en Algérie : « Je vous plains bien sincèrement de passer votre vie à Arlay, vous si bien faite pour être admirée dans le monde, en pensant au charme de votre esprit que ces gens qui vous entourent sont si indignes d'apprécier »<sup>1555</sup>. Le confinement à la campagne, vu de la ville, n'est pas le seul désavantage. Les Parisiens qui ont

---

<sup>1550</sup> Patrice Péveri, « Voisinage et contrôle social au XVIII<sup>e</sup> siècle », Frédéric Chavaud, Maurice Agulhon (dir.), *Les marginaux et les autres*, Paris, Mentalités, IMAGO, 1990, p. 127.

<sup>1551</sup> Gay, Peter, *Une culture bourgeoise 1815-1914, Londres, Paris, Berlin. Biographie d'une classe sociale*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n° 113, 2005, p. 223.

<sup>1552</sup> Dubois, Jacques, *Les romanciers du réel, de Balzac à Simenon*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 176.

<sup>1553</sup> Théodore Banville, *Les parisiennes de Paris*, Paris, Michel Lévy frères, 1866, p. 24.

<sup>1554</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1816 06 20, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1555</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1849 03 29, Léonie d'Aubignosc à Juliette Regaud, Vesoul à Arlay. Alfred Brun d'Aubignosc est admis à l'école militaire de Saint-Cyr (1822-1824). Il participe à l'expédition en Algérie comme lieutenant du 17<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval puis atteint le grade de lieutenant-colonel au 25<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne.

quitté la campagne se montrent souvent péremptoires, voire méprisants. L'ancien précepteur des enfants Berthelet, l'abbé Mahon, revient début janvier dans le Jura depuis Paris et écrit à son retour à son ancien élève : « Je n'ai trouvé à St Didier qu'eau et boue. La campagne est affreuse dans cette saison. »<sup>1556</sup> Quant à la néo-parisienne Émilie Labordère, elle écrit à sa mère : « Sais-tu si tu trouveras des chocolats convenables à Lons le Saunier ou faudra-t-il que je t'en envoie ? »<sup>1557</sup> ; et dans un autre courrier deux ans plus tard : « Il me semble que tu pourras te servir de la robe dont tu parles pour tous les jours [pour venir la voir], quoiqu'elle ne soit certainement pas très belle »<sup>1558</sup>. Dans son article « Paris-Province » des *Lieux de mémoire*, Alain Corbin note que, vu de Paris, la province ne peut que souffrir de la perception d'une carence, d'un éloignement, d'une privation.<sup>1559</sup>

### 5.2.3. Les campagnards se jugent eux-mêmes

Eux qui connaissent la ville, comment les bourgeois ruraux vivent-ils la réclusion dans laquelle les enferment les citadins ? À la campagne, comme l'écrit Évariste Maigrot à son beau-père, « tout le monde y vit comme en retraite, la vie est à bon marché, point de parure, la plus grande liberté dans la manière de vivre »<sup>1560</sup>. Dans plusieurs courriers, sa petite-fille Marie Berthelet vante les rencontres d'amis à la campagne « sans façons », alors que les usages bourgeois de la sociabilité sont, à la ville, tellement codifiés. Non pas que les bourgeois ruraux ne connaissent pas les règles mondaines, mais ils les adaptent plus librement. La veuve Zénaïde Martin, avant de partir en voyage à Paris, signale à sa fille : « Malgré l'usage qui veut qu'on s'abstienne de faire des visites pendant la première année de deuil, je ne quitterai pas Plainoiseau sans aller voir Mlles de St Léger qui ont été très bonnes pour moi, et Mlle Hélène qui est toujours malade. »<sup>1561</sup> La campagne se révèle un endroit idéal pour élever ses jeunes enfants, et Léonie d'Aubignosc qui plaignait son amie de vivre à Arlay lui envoie quelques mois plus tard un autre courrier de Paris dans lequel elle vante ingénument l'installation des jeunes époux Marie et Candide Berthelet à Saint-Didier, un village proche d'Arlay : « Comme Marie est heureuse de pouvoir élever ses futurs enfants dans une jolie maison au milieu des bois et des fleurs, c'est mon rêve pour l'avenir. »<sup>1562</sup> La campagne est saine et revigorante. Morel Poulet, administrateur général des domaines du prince Pierre d'Arenberg au château de Lallaing (Nord), se félicite du bon air d'Arlay sur Henry Vannier, étudiant en droit à Paris : « M Henry se dédommage sans doute à Arlay du manque d'air de Paris, et les lièvres ainsi que les perdrix doivent s'apercevoir de sa présence. J'espère qu'il a retrouvé ses couleurs d'autrefois et que s'il a pâli sur ses livres, il retrouve le carmin sur vos montagnes. »<sup>1563</sup> Lorsque la famille

---

<sup>1556</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 01, abbé Mahon à Charles Berthelet, Paris à Paris.

<sup>1557</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1874 05 30, Émilie Labordère à sa mère, Paris à Plainoiseau.

<sup>1558</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1876 07 07, Émilie Labordère à sa mère, Paris à Plainoiseau.

<sup>1559</sup> Corbin, Alain, « Paris-province » dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. 3, *Les France*, vol. I, *Conflits et partages*, Paris, Gallimard, 1992, p. 777.

<sup>1560</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 30, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>1561</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 12 17, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>1562</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1849 09 20, Léonie d'Aubignosc à Juliette Regaud, Paris à Arlay.

<sup>1563</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1875 07 09, Morel Poulet à Antoine Vannier, Lallaing à Arlay.

Auguste d'Arenberg, parisienne, profite de son château d'Arlay en mai 1883, Marie Berthelet note que « le pauvre petit prince reprend des couleurs à Arlay »<sup>1564</sup> et quand les amis de Charles, les Passier, viennent pour un mois de Paris à Arlay, ils « se fortifient à la campagne, l'air leur fait un bien immense, Louis renaît, Mlle Marie rajeunit. »<sup>1565</sup> Certains produits frais ne se trouvent qu'à la campagne. Émilie Labordère, parisienne depuis peu, regrette « notre provision habituelle de capucines et d'herbes pour la soupe »<sup>1566</sup> et Charles Berthelet, étudiant à Paris, écrit : « je ne fais pas toujours des bons repas comme chez nous. »<sup>1567</sup> La tendance dans le troisième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, est de valoriser la campagne vis-à-vis des attaques incessantes de la ville. Zénaïde Martin vient de lire un article du journal jurassien *La Sentinelle* et le transcrit à sa fille : « Un élève du Lycée, le fils d'un employé du chemin de fer, vient d'être reçu en même temps à l'école normale et à l'école polytechnique dans un très bon rang. Et la Sentinelle, qui donne cette nouvelle, ajoute : on ne comprend pas les parents qui ôtent leurs enfants de notre lycée pour les envoyer à Paris finir leurs études, ou se préparer à entrer dans les écoles. Les élèves qui travaillent y sont aussi sûrs du succès que partout ailleurs. »<sup>1568</sup> La campagne, en apparence, offre un refuge face aux contraintes de la ville, un havre de vie tonique et simple, où la nature est mise en exergue.

#### 5.2.4. L'expérience de la ville

Pendant de longs mois, sous l'Empire, Évariste Maigrot tente par trois fois de percer dans la capitale. Il sait que s'il veut un bon poste et un bon salaire, même dans le Jura, c'est à Paris qu'il lui faut intriguer. D'ailleurs, selon lui, « on fait tout pour attirer les présences dans la capitale »<sup>1569</sup>. Lorsque son gendre, le colonel Amédée Regaud, est menacé de retraite forcée, lui aussi part à Paris en septembre 1850 et vise au plus haut de l'État pour demander à entrer dans l'état-major des places : « je viens de voir le prince président, j'en ai été accueilli avec bonté, il m'a dit : vous êtes le parent de Mlle Valérie Masuyer [ancienne dame d'honneur de la Reine Hortense, elle avait connu Napoléon III enfant]. »<sup>1570</sup> Sa démarche n'aboutira pas : le colonel Regaud prend sa retraite à Arlay. Ces séjours forcés dans la capitale ne font pas l'objet de descriptions enthousiastes. Tous se lamentent du coût de la vie à Paris. « Nous n'avons pu obtenir, avec Clerc monté à Dole, qu'une mansarde, deux petites chambres nous coûtent 60f par mois. Vous pouvez juger par-là de la rareté et de la cherté des appartements. »<sup>1571</sup> Les deux amis habitent à l'hôtel du Helder, 18 boulevards des Italiens vis-à-vis des bains chinois. À la fin du siècle, Zénaïde Martin écrit à sa fille : « cela doit te paraître

---

<sup>1564</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 17, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1565</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 25, *ibid.*

<sup>1566</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1876 07 07, Émilie Labordère à sa mère, Paris à Plaineoiseau.

<sup>1567</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>1568</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 10 10, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plaineoiseau.

<sup>1569</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 29, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1570</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1850 09 25, Amédée Regaud à son épouse, Paris à Arlay.

<sup>1571</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 03 28, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

étrange de te retrouver à Paris, petitement logée »<sup>1572</sup> ; vivre un temps à Paris signifie perdre en qualité de vie. Amédée Regaud avoue à son épouse qu'il s'y « ennuie furieusement puis j'y fais d'assez grandes dépenses bien que j'adopte la plus grande économie dans tout. »<sup>1573</sup> Certes, la ville offre tout ce que la campagne ne possède pas, restaurants, spectacles, achalandages de marchandises. Mais le bourgeois rural n'en a pas toujours les moyens ou l'envie. « Je n'ai pas encore mis les pieds aux spectacles, je flâne toute la journée et rentre le soir de très bonne heure »<sup>1574</sup>, écrit le colonel Regaud. Charles Berthelet, étudiant ou en voyage de noces à Paris, profite des concerts et de l'opéra, mais avec des places à budget limité. Il aimerait que sa mère vienne à la troisième Exposition qui sera inaugurée en mai 1878<sup>1575</sup>, mais les avantages culturels de la capitale sont peu cités. Aucune lettre, du début à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ne mentionne non plus des marchandises de prix, convoitées à Paris. Certes, « ici [à Arlay], les douceurs de la vie sont difficiles à se procurer »<sup>1576</sup>, reconnaît Marie Berthelet, mais les propositions de la ville, par leur coût, sont irrecevables pour le bourgeois rural.

Le bourgeois rural ne se sent pas déplacé en ville. Comme l'écrit Évariste Maigrot, « malgré que j'aie l'air et le jeu d'un provincial, je me trouve ici moins étranger que beaucoup d'autres. »<sup>1577</sup> Tout au long du siècle, les récits et pièces de théâtre sur le provincial en goguette à Paris se multiplient. Labiche en fait son fonds de commerce : il faut être aussi arriérés que les joueurs de bouillotte de La Ferté-sous-Jouarre dans *La Cagnotte*<sup>1578</sup>, par exemple, pour tolérer les tracas des lampes à huile ou à pétrole alors que dans les appartements parisiens, comme dans les théâtres, triomphe l'éclairage au gaz. Ces railleries ne trouvent pas d'écho dans les correspondances jurassiennes étudiées, jamais n'apparaît un éventuel complexe d'infériorité des campagnards bourgeois. L'interpénétration des deux sociétés, rurale et urbaine, n'est pas la simple domination de celle-là par celle-ci comme l'analyse Placide Rambaud dans *Société rurale et urbanisation*<sup>1579</sup>. La vie citadine temporaire est, pour le bourgeois rural, un échec et un gouffre. Maigrot, en 1811 comme en 1815, en fait l'amère expérience : « Je ne pourrais rester plus longtemps à Paris, la vie m'y est devenue insupportable et je sens que le découragement et l'ennui auxquels je suis en proie finiraient par altérer ma santé. »<sup>1580</sup> Charles Berthelet cite un ami à lui, monté à Paris pour ses études, dont « tout le monde dans le Jura croit qu'il est licencié. Il a fait bien mieux, il a mangé depuis trois ans tous ses frais d'inscription, d'examens et de thèse et n'a rien fait de tout cela ! »<sup>1581</sup> Frustré dans ses attentes professionnelles, contraint face au coût de la vie citadine, perverti

<sup>1572</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 10 17, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>1573</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1850 09 25, Amédée Regaud à son épouse, Paris à Arlay.

<sup>1574</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1850 09 25, *ibid.*

<sup>1575</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>1576</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1577</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 03 28, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1578</sup> Labiche, Eugène, *La cagnotte* Paris, Robert Laffont, 1991, p. 232.

<sup>1579</sup> Rambaud, Placide, *Société rurale et urbanisation*, Paris, Le Seuil, 1968, p. 36.

<sup>1580</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1811 06 22, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1581</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 01 06, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

dans ses aspirations, le bourgeois rural pourtant relativement à l'aise dans un environnement citadin, fait souvent une expérience négative de la ville.

### 5.2.5. L'émigration

Marie Berthelet est choquée de constater qu'il « part des masses de gens pour Paris, c'est une rage, une folie, on ne les plaindra pas s'ils sont malheureux »<sup>1582</sup>. Tout autour d'elle, à Arlay, les jeunes et les moins jeunes tentent leur chance à Paris : « Hier la Nana Chapuis, la femme à Simonot, et une vieille femme sœur d'Hugon, sont parties pour Paris, c'est une rage. La femme de Simonot y passera l'hiver, et assistera aux couches de la Marie, la pauvre Marie, avec ses contours, ne sera pas bien recherchée. »<sup>1583</sup> Jacques Dupâquier et Denis Kessler consacrent quelques pages, dans *La société française au XIX<sup>e</sup> siècle*, sur les excédents de population qui ont alimenté l'exode rural au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. « Nos campagnes étaient surpeuplées, comme en témoigne l'extension outrancière des surfaces cultivées ; elles ont envoyé massivement leurs garçons et leurs filles dans les villes. [...] La société française apparaît comme beaucoup plus mobile qu'on ne l'imagine généralement. »<sup>1584</sup> Jean Brelot, dans son *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, datée de 1953, divise le XIX<sup>e</sup> siècle en cinq périodes de dépopulation<sup>1585</sup> : après une ère d'accroissement de la population entre 1806 et 1846, le Jura connaît une première chute de population de 1846 à 1856 suivie d'une période de stabilisation entre 1856 et 1860, puis, une nouvelle chute accélérée par la guerre entre 1866 et 1871, une autre période de stabilisation entre 1872 et 1881, puis un long exode rapide de 1881 à 1921. Il cite le docteur Chevrot qui énumère et commente seize causes générales<sup>1586</sup> et en retient quatre majeures : « l'infériorité des salaires des domestiques ruraux, l'insuffisance du gain annuel des journaliers agricoles, la destruction du vignoble par le phylloxéra, la mévente des produits agricoles. » Comme le constate Michel Laferrère, à Arlay la population a diminué de moitié en moins d'un siècle, elle est passée de 1 444 habitants en 1866 à 704 en 1946. « Les départs sont surtout le fait de ceux qui ne possédaient pas de terres ; ouvriers agricoles, très nombreux pour le travail de la vigne ou des carrières de pierre, artisans »<sup>1587</sup>, ainsi que domestiques ou gens de service, ce qui frappe Marie Berthelet, car elle perd ses employés les uns après les autres : « Le Bon Marché me demande des renseignements sur Armand Gras, je viens d'envoyer les meilleures références. Armand aurait aimé rester chez nous, il était timide et n'a pas osé le demander. »<sup>1588</sup> Marie Berthelet est

---

<sup>1582</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 09 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1583</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 12, *ibid.*

<sup>1584</sup> Dupâquier, Jacques, Denis Kessler (dir.), *La société française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1992, p. 18.

<sup>1585</sup> Brelot, Jean, *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1953, p. 20.

<sup>1586</sup> Chevrot, François, *Recherches sur la dépopulation des campagnes, moyens pour la combattre. Rapport présenté au Conseil général par le Dr. Chevrot Conseiller général*, Lons-le-Saunier, Declume, 1906.

<sup>1587</sup> Laferrère, Michel, « Quelques aspects de la vie rurale d'Arlay », dans *Revue de géographie de Lyon*, André Allix (dir.), vol. XXVIII, Lyon, Davout, 1953, p. 183.

<sup>1588</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 30, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

moins amène avec sa lingère à la journée ou son valet de ferme, qui partent ou cherchent à partir à Paris et qui entraînent leurs proches, en quelques semaines d'août à septembre 1884 : « Cette folle d'Eugénie part pour Paris »<sup>1589</sup> ; « Ernest cherche à se placer à Paris, il a l'orgueil d'un fou, la grossièreté des gens de St Vincent et l'effronterie d'un bressan »<sup>1590</sup> ; « la sœur d'Ernest va partir pour Paris »<sup>1591</sup> ; « la bonne des Chavant [notaire d'Arlay] veut aussi partir pour Paris avec Ernest »<sup>1592</sup>. Marie Berthelet est aussi entourée d'enfants de bourgeois d'Arlay ou des alentours qui quittent le Jura pour s'installer en ville. Chez le docteur Amédée Vannier, ses deux filles habitent l'une à Lyon, l'autre à Paris. Chez les Vaudrit, leur fille unique Maria épouse Journet vit à Lyon. « Nous avons vu Gorin, il cherche à se placer comme avoué à Lons, s'il ne réussit pas, il ira à Paris »<sup>1593</sup>, écrit Marie Berthelet à propos du jeune Félix Gorin, constatant combien l'émigration en ville touche toutes les strates de la société rurale.

#### 5.2.6. La ville repoussoir

Pierre Pierrard, dans son *Histoire des curés de campagne de 1789 à nos jours*, rappelle les mots de l'abbé Auguste Devoille, un curé jurassien, qui écrit son roman *Les Travailleurs* en 1856, juste après la première vague d'émigration des Jurassiens : « Je voudrais avoir une voix retentissante pour crier aux habitants des campagnes : restez chez vous, mariez-vous chez vous... Ô habitants des campagnes, vous ne sauriez trop apprécier votre sort... Tandis que l'ouvrier des villes est exposé à la tentation de tomber dans la pauvreté par le vice, dans le vice par la pauvreté et dans le gouffre révolutionnaire par les deux, vous, vous pouvez rester vertueux et pauvres, c'est-à-dire tirer des maux d'ici-bas le meilleur parti possible pour l'éternité. »<sup>1594</sup> Ce thème est largement repris tout au long de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, comme le confirme Éric Mension-Rigau dans *Le donjon et le clocher, Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, en particulier dans l'Œuvre des campagnes, fondée en 1857. Celle-ci oppose la dégénérescence physique et le dérèglement des mœurs induits par la vie urbaine à de grandes envolées bucoliques stéréotypées dans une campagne enchantée et, ajoute Éric Mension-Rigau, sans fondements dans une campagne misérable<sup>1595</sup>. Les bourgeois ruraux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, forts de leur vie saine à la campagne, voient tout d'abord la ville comme un danger pour la santé, à cause de la pollution de l'air et des maladies qui y circulent. Zénaïde Martin s'inquiète de l'emménagement de sa fille à Paris : « Je me demande sans cesse comment vos santés vont se trouver avec l'air de Paris »<sup>1596</sup>. Si Charles Berthelet entend

---

<sup>1589</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 22, *ibid.*

<sup>1590</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 27, *ibid.*

<sup>1591</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 20, *ibid.*

<sup>1592</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 17, *ibid.*

<sup>1593</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 07, *ibid.*

<sup>1594</sup> Pierrard, Pierre, *Histoire des curés de campagne de 1789 à nos jours*, Paris, Plon, 1986, p. 114.

<sup>1595</sup> Mension-Rigau, Éric, *Le donjon et le clocher, Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, 2003, p. 136.

<sup>1596</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 11 01, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

repartir à la capitale y continuer ses cours de chant lyrique, son ami « Passier [lui] dit de ne pas retourner à Paris en ce moment, l'état sanitaire y est affreux »<sup>1597</sup>. Selon les informations de Marie Berthelet, en 1882, à Paris, « la fièvre typhoïde règne toujours, les hôpitaux ne suffisent plus, il a fallu construire des baraques pour mettre les malades. »<sup>1598</sup> Elle se montre pessimiste sur le sort de son ancienne bonne, Marie Adèle Grappin, qu'elle avait surnommée la Chaugne, montée récemment à Paris chercher un emploi : « La Chaugne n'a encore point de place, heureusement que la maitresse d'Eugénie l'occupe en attendant. Avec les malades qui règnent à Paris en ce moment, elle pourrait bien trouver une place dans un hôpital. »<sup>1599</sup> L'air vicié circule d'ailleurs dans toutes les grandes villes, pas seulement à Paris. Si « Maria [Journet, née Vaudrit] a une angine », c'est parce que « cette maladie règne à Lyon à cause du mauvais air »<sup>1600</sup>. La ville néfaste à la santé fait aussi perdre tous ses repères : « La Marie a écrit à Eugénie la couturière, elle est toujours perdue, heureusement que dans le quartier où elle habite il y a le gardien de la paix Jeannin qui la rapatrie. »<sup>1601</sup> Jeannin est originaire d'Arlay ; les émigrés en ville ont tendance à se regrouper à leur arrivée. Malgré les sirènes urbaines prometteuses d'une vie meilleure, leur sort est loin d'être assuré. « Cette pauvre petite Joséphine me fait pitié », écrit Émilie Labordère à sa mère. « La tristesse de sa vie la fait donc maigrir à vue d'œil ? Elle a la nostalgie de son pays natal. Paris est un redoutable séducteur »<sup>1602</sup> : avec la ville de Paris au masculin, Émilie Labordère induit le pouvoir de la capitale à séduire et à débaucher les jeunes filles. Marie Berthelet dresse un tableau tragique de la ville, dans toutes les strates sociales : « Gorin nous a raconté les misères de Paris, des hommes parfaitement mis demandant du pain. Nous sommes à la veille de terribles événements, les banquiers de Paris s'attendent à une banqueroute, ils licencient leurs employés. »<sup>1603</sup> Pour les classes inférieures, elle reste pessimiste. « On dit que Jeannin l'ancien garde revient de Paris où il crève de faim. Il en reviendra plus d'un. »<sup>1604</sup> Offusquée que nombre de ses anciens employés soient partis tenter leur chance à Paris, aient préféré la vie en ville à la vie à la campagne, la Cassandre Marie Berthelet les voit tous échouer et revenir à Arlay. « Auguste Berthaud, notre ancien domestique, était parti à Paris il y a une quinzaine de jours, il est déjà revenu. Il en reviendra bien d'autres. C'est bien fait ! Je suis contente d'apprendre qu'ils regrettent le temps passé. Il viendra un temps où les ouvriers ne seront plus rares, et de là, pas chers. »<sup>1605</sup> Marie Berthelet est réaliste, l'hémorragie de la main d'œuvre locale due à l'émigration fait monter les salaires des journaliers restés sur place. Même les domestiques employés à Arlay font écho à leurs patrons et prêchent pour leur destin immuable à la campagne : « Adine [la cuisinière des Berthelet] répond à Eugénie Rix

---

<sup>1597</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 19, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1598</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 24, *ibid.*

<sup>1599</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 19, *ibid.*

<sup>1600</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 07, *ibid.*

<sup>1601</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 28, *ibid.*

<sup>1602</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, vers 1872, lettre non datée, Émilie Labordère à sa mère, Plaineoiseau à Vescles.

<sup>1603</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1604</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 24, *ibid.*

<sup>1605</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 30, *ibid.*

que beaucoup de personnes qui sont parties pour Paris en reviennent. »<sup>1606</sup> Les rumeurs contradictoires circulent dans Arlay parmi la classe laborieuse, celles qui détournent les paysans d'un avenir sombre à Paris sont relayées par Marie Berthelet : « Le vigneron de madame Bachod devait partir pour Paris, il a été prévenu par une de ses tantes qu'il y avait des quantités de gens sur le pavé et qu'elle lui défendait de partir, il a été tout heureux de retrouver les vignes et les champs qu'il avait dédaignés. Les parisiennes Eugénie et Marie écrivent que Paris est le paradis sur terre, qui croire ? »<sup>1607</sup> Marie Adèle Grappin, ancienne domestique des Berthelet surnommée Marie ou La Chaugne, émigrée d'Arlay à Paris en 1882 à 28 ans, s'y installe en effet comme cuisinière et épouse le 9 mars 1889 Felix Alexandre Gonthier à Montreuil.

---

<sup>1606</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 13, *ibid.*

<sup>1607</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 10, *ibid.*



La province de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à grands renforts de récits d'expériences ratées, de misère, de dangers et d'influence néfaste de la ville, se bat pour endiguer une émigration forte. Le journal *La Liberté* du 12 mars 1884 relate l'acquittement et la remise en liberté immédiate d'une couturière des Rousses jugée pour infanticide après être revenue enceinte en juin 1883 d'un séjour de plus de deux années à Paris. L'article « montre à nos robustes filles des montagnes ce qu'elles ont à perdre en quittant leurs hameaux où règnent la paix et l'abondance pour se jeter dans le gouffre parisien, qui promet tout, ne tient rien et qui paie en déception les folles qui s'y précipitent. [...] Si l'accusée est revenue déflorée de la capitale, c'est peut-être moins sa faute que celle de la corruption constitutionnelle de cette effroyable Babylone : les filles s'y compromettent et quant à nos villageois, ils s'y entassent dans la misère noire créée par une concurrence inévitable, puisque maintenant trop d'entre eux dédaignent les champs, l'air pur, la liberté du plein ciel en leur préférant les taudis humides, les comptoirs de zinc et l'alimentation falsifiée, sauf à se mettre plus tard en grève. »<sup>1608</sup> Les bourgeois ruraux connaissent bien la ville. Ils en ont fait l'expérience, souvent négative, et ne développent aucun des complexes ou des tares provinciales dont les citadins les affublent. Face à l'émigration massive qu'ils constatent autour d'eux, non seulement parmi leurs employés et journaliers, mais aussi parmi les leurs avec la nouvelle génération de bourgeois ruraux qui s'installe volontiers en ville, ils se persuadent que leur vie à la campagne est la meilleure et s'en font les apologistes. La ville devient, en miroir de leur vie saine et simple, un piège dangereux dans lequel ne tombent que les insensés, un repoussoir qui menace la santé. Face à l'abandon des villages, à *La Terre qui meurt*<sup>1609</sup> et à *La fin des terroirs*<sup>1610</sup>, les bourgeois ruraux s'élèvent en agrariens, « une force sociale profonde, celle des agriculteurs luttant pour défendre leur place dans la société industrielle »<sup>1611</sup> selon la définition de Pierre Barral et le travail de Pierre Cornu et Jean-Luc Mayaud sur *Agrarisme et agrariens, en France et en Europe, du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours*<sup>1612</sup>. Par leurs lectures assidues de la presse locale – un chapitre y sera consacré –, leur expérience agricole avec les paysans, leur ruralité intrinsèque mais aussi leur confort égocentré, ils sont solidaires du monde rural persévérant dont ils revendiquent l'identité propre, et n'hésitent pas à s'en faire les chantres.

---

<sup>1608</sup> *La Liberté, Journal du Jura et de la Franche-Comté*, 12 mars 1884.

<sup>1609</sup> Bazin, René, *La Terre qui meurt*, Paris, Calman Lévy, 1899, 336 p.

<sup>1610</sup> Weber, Eugen, *La fin des terroirs, la modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Pluriel, 2011, 717 p.

<sup>1611</sup> Barral, Pierre, *Les agrariens français de Méline à Pisani*, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 164, Paris, Armand Colin, 1968, p. 13.

<sup>1612</sup> Cornu, Pierre, Jean-Luc Mayaud (dir.), *Au nom de la terre, agrarisme et agrariens en France et en Europe du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2007, p. 126.

## 6. Une perception de la nature et du temps

Le bourgeois rural doit se soumettre aux forces de la nature et au temps qui passe. Il est révélateur que, dans la langue française dérivée du latin, le même mot désigne le temps qui passe et le temps qu'il fait. Selon le *Dictionnaire étymologique latin*<sup>1613</sup> : « Le sens primitif de *tempus* a dû être « température, chaleur ». D'un bon ou d'un mauvais temps découle l'idée abstraite de la durée. Le temps qu'il fait, la nature et le temps chronologique sont par essence incontrôlables. Pourtant tenter de les maîtriser demeure une constante bourgeoise.

---

<sup>1613</sup> Bréal, Michel, Anatole Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, Hachette, Paris, 1885, 463 p.

## 6.1. Une perception de la nature

« Le tems [sic] et la saison nous commandent »<sup>1614</sup>

Champ lexical : temps qui surprend, baromètre, sécheresse, pluie, air, lune, soleil, jardins merveilleux, bouquet, fleur, mur, porte cochère, jardin, graines, pépinières, plantations, orangers, verger, parc, contempler, paysage, limpidité.

Le XIX<sup>e</sup> siècle est le siècle du progrès, de l'industrialisation, de la croissance exponentielle des villes, de la rationalisation scientifique. La perception de la nature en est profondément modifiée, tout en devenant un thème majeur pour les artistes, à commencer par les poètes romantiques, qui voient dans la nature l'incarnation du divin dans toute sa grandeur, le symbole de la vie et de la mort, le lieu de recueillement et d'oubli. La peinture sur le motif est glorifiée par l'école de Barbizon dans les années 1830, suivie par le mouvement des impressionnistes, inconditionnels du plein air. Monnet, en extase devant le paysage de la Seine et du village de Vétheuil qui s'offre à lui depuis sa maison de Giverny, explique à un journaliste : « Voilà mon atelier à moi ! »<sup>1615</sup> Les bourgeois ruraux sont en contact constant avec la nature. Cultivée, récoltée par d'autres qu'eux-mêmes, elle garantit leur survie en leur apportant un revenu. Ils la savent irrationnelle, et, selon les bonnes ou les mauvaises années, traître et généreuse à la fois. Propension bourgeoise, ils aimeraient cependant pouvoir la contrôler, la comprendre, la maîtriser. Michelle Perrot, dans *George Sand à Nohant, Une maison d'artiste*, relève que la romancière est obsédée, à la campagne, par la météorologie et par ses conséquences sur ses plantations<sup>1616</sup>. Les bourgeois ruraux, à la fois humbles et ambitieux, pourront-ils modifier les lois de la nature et s'approprier cette dernière ?

---

<sup>1614</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 01 13, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Vienne à Arlay.

<sup>1615</sup> Martin-Fugier, Anne, *La vie d'artiste au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pluriel, 2016, p. 106 et 115.

<sup>1616</sup> Perrot, Michelle, *George Sand à Nohant, Une maison d'artiste*, Paris, Le Seuil, 2018, p. 293.

### 6.1.1. Allégeance à la nature

Les courriers analysés pour cette étude sont jalonnés, à l'échelle locale, de catastrophes naturelles provoquant un état de tension permanent chez les bourgeois ruraux. Ils sont, à chaque fois, « surpris » et vivent comme une trahison les imprévus de la nature, leur partenaire économique. « Vous êtes surpris comme nous », écrit Jeannette Champereux du château de la Saugue à Juliette Regaud à Arlay, « de cet épouvantable temps qui surprend nos vendanges et les perd. »<sup>1617</sup>

La neige annihile toute activité, mais ne tombe pas systématiquement tous les hivers dans le vignoble jurassien. En 1866, Antoine Vannier rapporte à son employeur qu'il n'y a pas eu de neige à Arlay depuis deux ou trois ans<sup>1618</sup>, et Marie Berthelet ne l'évoque qu'une seule fois en cinq ans, le 14 décembre 1883, alors qu'elle cueille des violettes sous la neige. Il y a quelques traîneaux dans les inventaires du vignoble jurassien, mais pour charrier du matériel plus que des hommes ou des femmes. « Et cette neige qui nous sépare », conclut Jeannette Champereux, née Jarry et sœur du général Jarry, 73 ans, dans sa lettre de réponse du château de la Saugue aux vœux de bonne année envoyés par Juliette Regaud d'Arlay. Hélène Loiseau, née Champereux, ne se rend pas au mariage de son fils à Villevieux en 1860, à 17 kilomètres, alors que l'évêque de Saint-Claude a réussi à se déplacer : « Frédéric a épousé le 20 février Mlle Marie de Robinier. Le mariage a été célébré à Villevieux et béni par Mgr de St Claude. Alfred Loiseau a seul représenté la famille, un temps de neige affreux avait empêché une réunion plus complète. »<sup>1619</sup> Neige ou grands froids, l'hiver n'est pas propice aux visites entre voisins. Comme l'écrit Laure de Franqueville, née Masuyer à L'Étoile, à Marie Berthelet, peu de mois avant son décès à 80 ans en 1880, « ce temps affreux et ce froid rigoureux me prévient même du plaisir de voir la bonne amie qui comme toi et les tiens n'abandonnent pas la pauvre vieille désolée. »<sup>1620</sup> Les années à neige empêchent toute sociabilité et tous labeurs à l'extérieur, comme en 1855 : « Depuis le mois de janvier seulement, c'est-à-dire depuis le froid et la neige, [...] il n'y a pas de travaux possibles »<sup>1621</sup>, indique Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg.

Le baromètre, présent dans tous les inventaires bourgeois dépouillés pour cette étude, apparaît comme un objet de vénération, oracle prêt à provoquer ou à dissiper les angoisses. Zénaïde Martin aimerait de meilleures nouvelles du sien, mais « en attendant, le baromètre est loin de remonter. »<sup>1622</sup> Marie Berthelet le contrôle chaque jour. « Le baromètre descend, le temps se couvre, une pluie pas trop longue serait une grande bénédiction »<sup>1623</sup>, écrit-elle

---

<sup>1617</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1849 10 12, Jeannette Champereux à Juliette Regaud, Saint-Lamain à Arlay.

<sup>1618</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1866 06 05, Antoine Vannier au prince d'Arenberg, Arlay à Vienne.

<sup>1619</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1860 02 20, notes d'Hélène Loiseau.

<sup>1620</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1879 12 06, Laure de Franqueville à Marie Berthelet, L'Étoile à Arlay.

<sup>1621</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1855 01 26, Antoine Vannier au prince d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>1622</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1876, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>1623</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 25, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

en mai, déçue deux jours plus tard parce qu'il n'a pas encore plu : « Le baromètre baisse. S'il ne pleut pas, tous les légumes de Châlons vont sécher et nous les payerons fort cher. »<sup>1624</sup> En septembre, « il ne pleut plus, mais le baromètre entre pluie et tempête ne promet rien de bon »<sup>1625</sup>. La foi dans le baromètre à mercure, à système de Torricelli comme chez les Vannier où le baromètre « par Maurice, opticien à Paris, 1768 » traverse les siècles, est inébranlable. Sidérée, elle écrit à son fils : « Il se passe quelque chose d'inouï, le baromètre est à tempête et il fait un temps splendide ! »<sup>1626</sup>

Il y a toujours trop d'eau ou pas assez d'eau et, comme des paysans, les bourgeois ruraux s'en font écho dans leurs échanges épistolaires. Le plus souvent, le cultivateur manque d'eau. En juin, Henry Vannier écrit au prince Pierre d'Arenberg qu'en cette année 1870 « la sécheresse continue, plus forte que jamais, et devient une véritable calamité. C'est une grande misère qui se prépare. »<sup>1627</sup> En août 1829, l'abbé Coulon maugréait : « La chaleur dévore mon jardin »<sup>1628</sup>. En novembre 1884, « de mémoire d'homme on a vu pareille sécheresse, les hommes de St Vincent traversent la rivière à pied, les fontaines se tarissent. »<sup>1629</sup> Fin décembre 1882, au contraire, la rivière en crue débordait. Dans le quartier des Levées et autour des trois moulins d'Arlay, certaines maisons risquaient d'être inondées. Marie Berthelet écrit à son fils : « Hier soir la Seille était tellement haute qu'on voyait de tous côtés courir des gens avec des lanternes, on sortait les bêtes des écuries. »<sup>1630</sup> Les intempéries, en pénétrant dans les écuries comme dans les maisons, bouleversent les notions d'extérieur/intérieur. « Au moment de souper, il est tombé une telle averse qu'il pleuvait sur ma table à ouvrage à la salle à manger, l'eau entraîtrait partout. Avec des balais, les ouvriers la faisaient passer par l'escalier du jardin, c'était un torrent. »<sup>1631</sup> Les fenêtres mal jointes, même dans les maisons bourgeoises, ne résistent pas à la force de la nature. La table à ouvrage est sans surprise au plus près de la fenêtre, car il faut la lumière du jour pour réussir à enfiler le fil dans le chas de l'aiguille. La pluie tant attendue par le paysan provoque aussi un temps d'arrêt qui le bloque à l'intérieur de la maison, lui dont toute l'activité se déroule à l'extérieur. Le futur notaire Vaudrit, étudiant à Strasbourg en 1845, demande, par l'intermédiaire de son camarade Jean-Claude Daille, futur notaire également mais resté à Arlay, une lettre de leur ami paysan Alexandre Grappin, dit BonDieu : un long message mal orthographié lui arrive à l'intérieur d'une des missives de Jean-Claude Daille, mais « il a fallu pour qu'il pût t'écrire qu'il fît un jour de pluie. »<sup>1632</sup> En juin, par beau temps, il serait impensable à un paysan dans la force de l'âge requis à l'extérieur de prendre le temps d'écrire. Le soir, il s'endort sans doute après sa soupe car les levers sont, en juin, très matinaux. La forte pluie permet le repli à l'intérieur, peut-être un temps de pause

---

<sup>1624</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 27, *ibid.*

<sup>1625</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 09 14, *ibid.*

<sup>1626</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 02 08, *ibid.*

<sup>1627</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1870 06 19, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

<sup>1628</sup> Archives privées G. Curtis, 1829 08 13, abbé Coulon à Ferdinand Coulon, Arlay à Arbois.

<sup>1629</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 17, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1630</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 28, *ibid.*

<sup>1631</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 07, *ibid.*

<sup>1632</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

apprécié par le paysan enfin désœuvré. Quand le temps est vraiment trop mauvais, les cultivateurs renoncent. « Il a fait un temps horrible, les moissonneurs sont rentrés »<sup>1633</sup>, affirme Marie Berthelet en août 1883. En revanche, elle qui n'a pas les mêmes obligations d'aller chaque jour travailler à l'extérieur, apprécie peu d'être immobilisée à l'intérieur par temps de pluie. La vie au grand air, au milieu des éléments qui finissent même par s'infiltrer à l'intérieur de la maison, est une particularité de la bourgeoisie rurale, qu'elle revendique : « Il pleut, Henry de Chassey a un parapluie, ton frère l'autre, me voilà en prison. »<sup>1634</sup> Être empêché de répondre à l'appel de la nature, c'est être enfermé. Un vif contraste oppose le diktat victorien d'une bourgeoisie citadine calfeutrée chez elle sous un foisonnement de lourds tissus et les habitudes de la bourgeoisie rurale. D'un côté, les Verdurin se moquent du narrateur de la *Recherche* qui aime le grand air : « Je vois que vous aimez les courants d'air, me dirent-ils, avec une ironie fort marquée »<sup>1635</sup>, et de l'autre Marie Berthelet raconte une nuit d'averse à Arlay : « La pluie entrainait par ma fenêtre mal jointe. Tout ce qui est air me plaît, même quand il entre en intrus. »<sup>1636</sup> Madame Berthelet souligne le mot « air » : le plein air l'attire et convient à sa situation campagnarde, une hérésie pour la bourgeoisie citadine. Elle aime la lumière, cachée par des triples rideaux en ville : « Ce matin on a détruit le bâtiment en face de ma chambre, j'aurai bien plus de jour quand ce petit coin hospitalier aura disparu, c'est beaucoup mieux pour la lumière. »<sup>1637</sup> Adèle Vannier change de pièce pour ses déjeuners. Alors qu'elle prenait habituellement ses repas dans une petite pièce « qui manque d'air »<sup>1638</sup>, elle perd l'appétit et sa fille lui conseille d'utiliser sa salle à manger. Comme le souligne Alain Corbin dans *Le miasme et la jonquille*, les hygiénistes des villes tenteront d'inverser la tendance bourgeoise des villes à « l'espace confiné et à l'odeur de renfermé »<sup>1639</sup> qui ne concerne en rien la bourgeoisie rurale, bien distincte en ce domaine de la bourgeoisie citadine.

La nature dicte l'humeur de tous les habitants de la campagne, bourgeois compris : « Je crois que nous allons passer un mois très pénible à cause des travaux de la campagne, de la difficulté de travailler les vignes et de rentrer les foins »<sup>1640</sup>, écrit Marie Berthelet en juin 1883. Dix jours plus tard, elle sait que « nos sombrages [labours] avancent, je serai bien contente lorsque tout sera débarrassé. »<sup>1641</sup> La lune a une grande influence, et sur les récoltes, et sur l'état d'âme. D'ailleurs, selon Geneviève Gavignaud dans *Les campagnes en France au XIX<sup>e</sup> siècle (1780-1914)*, beaucoup de paysans préfèrent se référer à la lune qu'à la science<sup>1642</sup>, en déphasage avec la science rationnelle du XIX<sup>e</sup> siècle. « L'intendant [Henry Vannier] a lu dans son journal qu'il y a deux pleines lunes au mois de mars, c'est un signe de grande abondance, que Dieu

---

<sup>1633</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 10, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1634</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 11, *ibid.*

<sup>1635</sup> Proust, Marcel, *Sodome et Gomorrhe*, Paris, Gallimard, 1922, p. 944.

<sup>1636</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 10 27, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1637</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 13, *ibid.*

<sup>1638</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1894 05 17, Marie Laferrère à Jules Vaudrit, Lyon à Arlay.

<sup>1639</sup> Corbin, Alain, *Le miasme et la jonquille*, Paris, Aubier, 1982, p. 239.

<sup>1640</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 07, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1641</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 16, *ibid.*

<sup>1642</sup> Gavignaud, Geneviève, *Les campagnes en France au XIX<sup>e</sup> siècle (1780-1914)*, Paris, Ophrys, 1990, p. 63.

l'entende ! »<sup>1643</sup>, déclare Marie Berthelet fin janvier 1885. Le cycle lunaire semble aussi posséder quelques pouvoirs sur son tempérament, « la chute de la lune [lui] ayant détendu les nerfs. »<sup>1644</sup> Lorsque Louise Loiseau, religieuse à Besançon, formule des vœux de bonne année pour sa mère au château de la Sauge, elle lui écrit : « Je te souhaite [...] de belles récoltes que tu verras rentrer de ton balcon par un soleil splendide ».<sup>1645</sup>

La seule réponse aux impératifs prescrits par la nature est la résignation. Comme l'écrit le prince Pierre d'Arenberg, « les travaux des vignes ne dépendent pas entièrement de nous. Le tems [sic] et la saison nous commandent à cet égard. Profiter du moment opportun est la chose principale »<sup>1646</sup>. Parfois le moment opportun se fait trop attendre, et même dans les travaux domestiques, il faut composer avec les aléas de la nature : « Toutes les dames d'Arlay lancent la lessive mais la rivière est très troublée, leur linge ne sera pas blanc »<sup>1647</sup>. L'eau qui coule dans le lavoir qui borde le canal de la Seille charrie la boue des dernières pluies. S'il y a trop de vent, Marie Berthelet n'allumera pas son four : « Je voulais faire des meringues mais par ce grand vent, je crains de faire chauffer le four, les étincelles volent trop facilement. »<sup>1648</sup> Si la vache entame son cycle de tarissement, les Berthelet ne mangent plus de pâtisserie : « Les matériaux vont nous manquer pour les gâteaux, la vache est à sec »<sup>1649</sup>. Attendre le bon vouloir de la nature est inévitable. Un colis arrive par le train à la gare de Domblans, mais personne n'ira le chercher : « Les truffes sont à la gare, par cette pluie elles se trouvent fort loin de chez nous, on s'en passera. »<sup>1650</sup> À une nature qui commande dehors et s'insinue dans les maisons, la seule réponse est-elle la soumission ?

### 6.1.2. La nature maîtrisée

La nature ne se réduit pas à l'oppression et au commandement. Elle devient, quand elle est maîtrisée, une source de contentement. « La campagne est belle, écrit Marie Berthelet en juin 1884, elle rappelle les bonnes années d'autrefois, les visages sont plus épanouis. »<sup>1651</sup> Dès avril, « le jardin et la basse-cour sont propres et jolis »<sup>1652</sup>. À l'intérieur d'un périmètre bien défini qui entoure la maison bourgeoise, parc, jardin d'agrément, jardin potager, basse-cour et verger, le propriétaire mettra tout en œuvre pour dompter une nature qui va le combler. Le printemps apporte de grandes satisfactions au bourgeois rural qui voit ses plantations s'épanouir. « Les arbres du verger sont admirables, c'est un véritable plaisir de les

---

<sup>1643</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 30, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1644</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 09, *ibid.*

<sup>1645</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1872 12 31, Sœur Louise Loiseau à sa mère, Besançon à Saint-Lamain.

<sup>1646</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 01 13, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Vienne à Arlay.

<sup>1647</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 15, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1648</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 04, *ibid.*

<sup>1649</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 13, *ibid.*

<sup>1650</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 26, *ibid.*

<sup>1651</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 26, *ibid.*

<sup>1652</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 06, *ibid.*

regarder », écrit Marie Berthelet un premier mai, alors que ses arbres fruitiers sont chargés de fleurs blanches et roses selon les espèces. Parce qu'un verger est planté pour produire des fruits, elle ajoute : « si le bon Dieu nous conserve tout ce qu'ils nous promettent. »<sup>1653</sup> D'ultimes gelées nocturnes, possibles au mois de mai, brûleraient les fleurs et anéantiraient la production. L'allégresse bourgeoise devant le foisonnement de la nature se focalise volontiers sur les fleurs. « Quand nous serons riches, j'aurai des serres et des jardins merveilleux, des collections de fleurs et de fruits et j'en ferai part au public »<sup>1654</sup>, écrit Marie Berthelet. Son rêve serait d'avoir des serres, symboles d'une nature assujettie et indépendante du climat, des jardins qu'elle se rengorgerait d'ouvrir à ses amis – le public, et des variétés étonnantes de plantes et d'arbres fruitiers qui les distingueraient des espèces communes. En attendant, Marie Berthelet tient son fils au courant des floraisons du jardin, classiques mais plaisantes. En mars, elle transplante : « Je vais planter les tulipes du salon au jardin »<sup>1655</sup>. Début mai, « les lilas sont en fleurs, les fraises sont en fleurs, [...] un massif dans le carré des asperges et un autre près de la haie de groseillers »<sup>1656</sup>. En juin « Le jasmin est superbe. »<sup>1657</sup> La fleur est cultivée pour être coupée et mise en bouquets. Marie Berthelet s'enorgueillit de celui de mi-mai 1883, « une rareté, un myosotis blanc, la dernière jonquille, et la première fleur de musc »<sup>1658</sup>, qu'elle remplace huit jours plus tard : « J'ai mis sur ma table un bouquet de roses Dubief, plus un bouquet de muguet mélangé à du sainfoin, que c'est charmant, c'est l'Ambroise Rameau qui me l'a vendu pour 2 sous. »<sup>1659</sup> Le bouquet se compose avec les fleurs du jardin, s'achète ou s'offre ; Marie Berthelet en reçoit de ses voisins chaque année pour sa fête le 15 août. La fleur s'envoie aussi par courrier. À l'automne 1844, Désiré Monnier, à Domblans, glisse quelques petites fleurs dans une lettre adressée à Juliette Regaud. Pas encore séchées, elles laisseront leur empreinte sur le papier à lettre. « Je viens de cueillir dans notre petit jardinet trois belles pensées pour vous faire un bouquet, s'il peut entrer dans une lettre. »<sup>1660</sup> Cette coutume se poursuit dans les années 1880. En 1883, Marie Berthelet indique que « la Nenette [Antoinette Depierres, à Menetou] m'envoie sa première violette de parme et son dernier réséda et un fichu qu'elle m'a tricoté »<sup>1661</sup>. Elle-même envoie des fleurs à son fils Paul, militaire : « on a trouvé quelques violettes sous la neige, je te les envoie<sup>1662</sup> », lequel, lui aussi, participe à cette intense communion autour de la nature, par courrier : « Je te remercie de ta branche de thym et regrette que la fleur de pommier sauvage soit restée sur ta selle. »<sup>1663</sup> Cette communication grâce au langage des fleurs de la campagne

---

<sup>1653</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 01, *ibid.*

<sup>1654</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 13, *ibid.*

<sup>1655</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 05, *ibid.*

<sup>1656</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 08, *ibid.*

<sup>1657</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 11, *ibid.*

<sup>1658</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 17, *ibid.*

<sup>1659</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 25, *ibid.*

<sup>1660</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1844 11 22, Désiré Monnier à Juliette Regaud, Domblans à Arlay.

<sup>1661</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 23, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1662</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 14, *ibid.*

<sup>1663</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 14, *ibid.*



est devenue un rite social sophistiqué. La nature est ici domestiquée, pliée en quatre dans la missive, offerte en don et contre-don.

#### 6.1.2.a. Délimiter l'espace bourgeois

Cette aspiration à soigner ses alentours, à se préserver un environnement maîtrisé entraîne la volonté de marquer son espace bourgeois pour le distinguer de la terre paysanne productive. La ségrégation spatiale se renforce à la campagne par la création de lieux protégés tout autour des maisons bourgeoises. Le mur en pierre, érigé autour des vergers, des parcs et des jardins bourgeois, est le signe matériel de la frontière qu'il délimite. Certes, les barrières et les murs servent à se protéger des intrus dans l'espace privé. « Aussitôt que Philippe aura le temps, écrit Zénaïde Martin, il faudra acheter des échelas pour faire des barrières. De cette façon, bêtes et gens n'entreront plus dans le verger de la petite maison. »<sup>1664</sup> Les murs des Berthelet ne s'élèvent pas assez haut et Marie Berthelet élabore des stratégies contre les voleurs de pommes : « Hier un gamin s'est coupé le doigt sur notre mur, on va encore mettre du verre dans le petit bosquet, c'est l'endroit le plus commode pour les maraudeurs. »<sup>1665</sup> Le mur en pierre est le signifiant d'une intention déclarée, un vecteur d'information : l'espace clos révèle une propriété privée, bourgeoise. Zélie Vannier, sœur du régisseur des Arenberg et du médecin d'Arlay, fait construire « un mur de clôture de cour avec porte cochère, en avant et au nord de sa cour et de son jardin »<sup>1666</sup>, le portail est encadré de deux hauts pilastres surmontés d'une boule de pierre ornementale. Ainsi maquillée en propriété bourgeoise, l'ancienne maison de vigneron du quartier des Levées, achetée par les ancêtres Vannier en 1686, change de catégorie aux yeux des gentils d'Arlay. La porte cochère, parce qu'elle suppose cheval et voiture, parce qu'elle ne constitue pas une simple barrière mais bien une porte posée entre deux espaces extérieurs, parce qu'elle délimite un extérieur commun d'un extérieur privé, le sauvage de l'apprivoisé, est un marqueur de classe sociale. On la compte d'ailleurs à part dans le système d'imposition des portes et fenêtres du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle prend la forme d'une grille, ouverte ou ajourée comme chez les Vannier ou les Vaudrit, ou d'une porte en bois plein chez la famille Abry d'Arcier, sur le modèle des portes cochères des hôtels particuliers des villes, entre la rue et la cour.

#### 6.1.2.b. Le potager

Derrière leurs murs d'enceinte, les bourgeois ruraux divisent leurs espaces privés en plusieurs catégories. Le mot « jardin » signifie dans le langage populaire le jardin potager. Les bourgeois distinguent le potager du jardin d'ornementation. Chez les Abry d'Arcier, « le jardin est superbe, le potager plus que beau »<sup>1667</sup>, selon la formule d'Évariste Maigrot en juin 1808.

---

<sup>1664</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, vers 1870, non datée, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>1665</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 10, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1666</sup> ADJ, 5E 201/70, 1843 12 03, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>1667</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 06 01, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

Le potager existe dans chaque maison ; chez les bourgeois, même s'ils y participent, il est cultivé par les domestiques : Maigrot « fait semer »<sup>1668</sup> des choux-fleurs et des concombres. En parlant de ses plantations de fraises, Marie Berthelet explique à son fils militaire que « la petite Adine les a bien travaillées »<sup>1669</sup>. Elle se contente de les récolter : « Hier, écrit-elle, nous avons cueilli des fraises ton frère et moi, il y en a des quantités, si j'étais près d'une ville, j'en vendrais une partie. »<sup>1670</sup> En revanche, les bourgeois ruraux choisissent avec soin les espèces à cultiver et les commandent jusqu'à Paris. Les Abry d'Arcier possèdent le catalogue « des graines et plantes potagères qui se trouvent chez Vilmorin-Andrieux, marchand-grainier, fleuriste et pépiniériste à Paris, quai de la Mégisserie, dit de la Féraille, n° 29 »<sup>1671</sup> daté de 1804. En 1811, Abry d'Arcier profite du voyage de son gendre à Paris pour lui demander de lui acheter des « graines de jardin : choux-fleurs, une once, deux onces de choux de Milan, courge ou gros potiron jaune, [...] vous me les enverrez le plus tôt, par les messageries Borel ou Bailly.»<sup>1672</sup>

### 6.1.2.c. Le jardin d'agrément

Ce qui retient toute l'attention et fait la fierté de la bourgeoisie rurale, c'est son jardin d'agrément. Autant le bourgeois rural se distingue du paysan parce qu'il ne travaille jamais de ses mains la terre et la vigne, autant chez lui, il participe activement à ses plantations. George Sand « jardine avec fureur ». Elle veut « des fleurs en quantité et toute l'année autour de la maison »<sup>1673</sup>. Marie Berthelet se souvient des « jonquilles du jardin de [son] grand-père Regaud »<sup>1674</sup> et remarque que son fils et sa belle-fille travaillent au jardin : « les Charles ont jardiné »<sup>1675</sup>. Elle-même n'hésite pas à mettre les mains dans la terre : en trois jours, elle « plante des noyaux de pêche »<sup>1676</sup> et va « arracher l'herbe des massifs », en avouant qu'il « y a de quoi s'occuper »<sup>1677</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Évariste Maigrot et son beau-père Bonaventure Abry d'Arcier se taillent une belle réputation d'amateurs. Le général Jarry demande à ce dernier, pour son jardin du château de la Sauge, « si vous aviez quelque plans ou dessins de plantation de bosquets pour ornement ainsi que quelques fleurs et graines, j'ai besoin du secours de bons voisins et surtout de leur bon goût. »<sup>1678</sup>

---

<sup>1668</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 05 12, *ibid.*

<sup>1669</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 08, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1670</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 12, *ibid.*

<sup>1671</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804, catalogue de Vilmorin à Paris.

<sup>1672</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1811 03 13, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1673</sup> Perrot, Michelle, *George Sand à Nohant, Une maison d'artiste*, Paris, Le Seuil, 2018, p. 234.

<sup>1674</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 09, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1675</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 03, *ibid.*

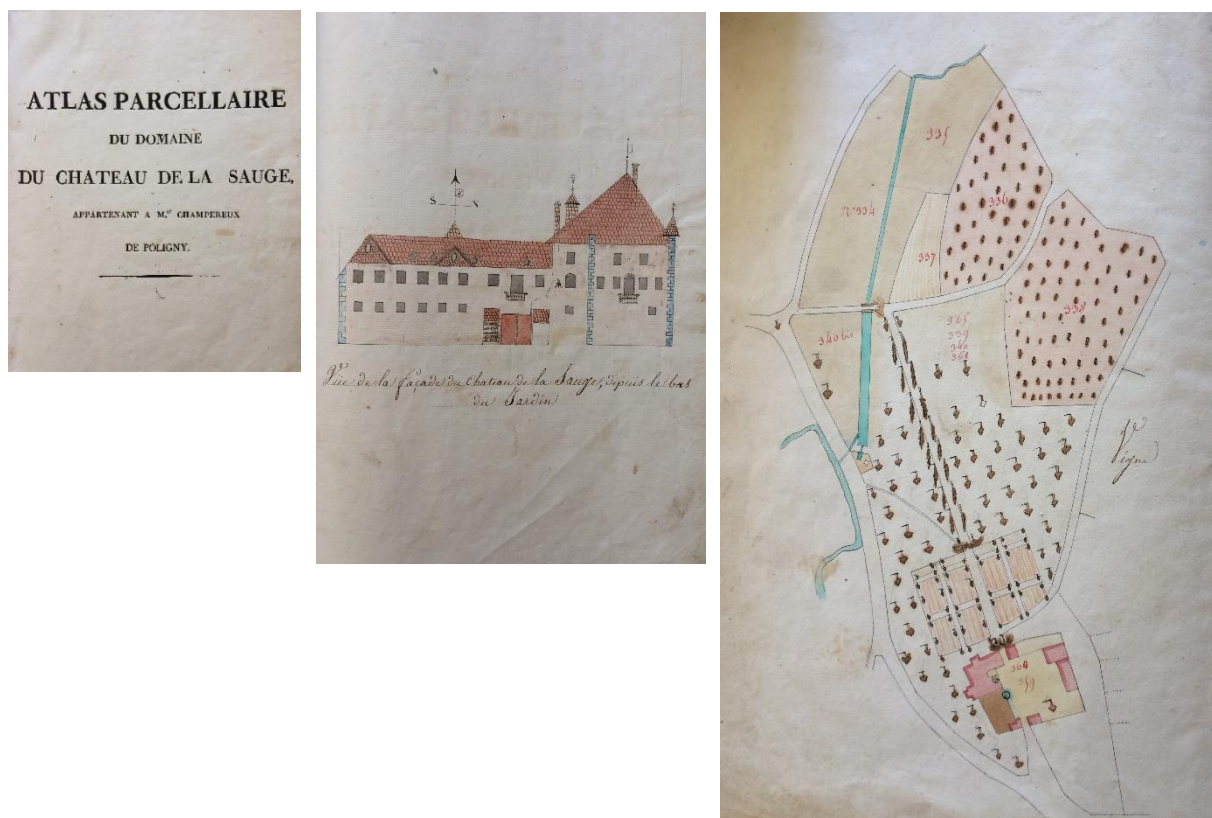
<sup>1676</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 21, *ibid.*

<sup>1677</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 18, *ibid.*

<sup>1678</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1815 02 04, Gédéon Jarry à Abry d'Arcier, Saint-Lamain à Arlay.

Tableau 13 : atlas parcellaire du domaine de la Sauge, 42x34 cm, vers 1820.

Page de couverture, page 2, page 4 : jardin, verger, allée. Collection du château de la Sauge.



Maigrot achète à Paris des graines pour sa famille à Poligny : « mon père m'a chargé de meubler son parterre et je vais lui faire un envoi ». Il promet à son beau-père « de visiter des jardins et des pépinières, de prendre les adresses et de les [lui] adresser. »<sup>1679</sup> Ce dernier lui commande des graines de « Belle de nuit, reine marguerite, rose d'inde, œillet d'inde, pieds d'alouette, oculus christi, gros pavots rouges »<sup>1680</sup>. Hélène Loiseau, à la Sauge, réinvestit dans son jardin en 1853 par des « plantation de massifs et les réparations faites à l'allée nouvelle »<sup>1681</sup>. Amédée Vannier, en 1871, fait pousser des melons et possède au fond de son jardin, en limite de propriété litigieuse avec les frères Dubief<sup>1682</sup>, des rosiers, des violettes, un pied de jasmin, des pieds de vigne palissadés. Il a planté des noisetiers, un figuier et un pistachier, arbuste méditerranéenne aimant les climats chauds, ce qui confirme à quel point le bourgeois rural tentera, dans son univers à l'abri de son mur, de défier et soumettre la nature. La serre est une alliée majeure pour développer de nouvelles espèces, et abriter l'hiver les plantes qui vivent habituellement sous d'autres climats que celui du Jura, rigoureux. Tout au long du siècle, les bourgeois d'Arlay exhibent leurs orangers. Bonaventure Abry d'Arcier parle

<sup>1679</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 29, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1680</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1811 03 13, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>1681</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1853, notes d'Hélène Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>1682</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1871 07 19, rapport d'expert de M<sup>e</sup> Chavériat à Lons-le-Saunier dans le litige sur les limites de propriétés des deux voisins.

à sa petite-fille de « [ses] orangers et [ses] lauriers roses »<sup>1683</sup>, Candide Berthelet achète à la vente aux enchères qui suit le décès de l'ancien maire François Xavier Humbert en 1857 le lot 304, deux orangers myrte, pour 7 francs<sup>1684</sup>, le docteur Daille possédait en 1866 quatre orangers en caisse prisés 6 francs<sup>1685</sup>, et Marie Berthelet, en mai 1883, écrit à son fils que « les orangers sont sortis depuis ce matin, j'espère que le froid ne va pas les saisir. »<sup>1686</sup> Ils sont abrités tout l'hiver à partir de la mi-novembre « dans la petite cave où ils sont en face d'une fenêtre qui leur donner du jour. »<sup>1687</sup> L'exotisme de l'oranger, arbre et fruit rare dont il faut prendre soin, permet au bourgeois jurassien de se démarquer. Les Vannier, après la mort du docteur Vannier et la vente du cheval, placent leurs orangers en pot en ostentation juste devant la grille ajourée – porte cochère qui n'a pas vocation à être ouverte puisqu'il existe une autre petite porte qui permet de sortir à pied dans la rue. Le « public » peut les voir, les admirer, le portail fermé leur rappelle la frontière qui sépare deux classes sociales distinctes.



Figure 6 : détail d'une photographie de la maison Vannier à Arlay.  
Non datée, après 1881. Cliché amateur, auteur non identifié, 15,5x11 cm.  
Collection de la famille Vannier.

En 1883, c'est toujours vers Paris que les bourgeois du vignoble jurassien se tournent pour commander leurs espèces rares. « Ton frère, dit Marie Berthelet, a commandé trois clématites perpétuelles qui viennent de chez Thibaut-Legendre, marchand-grainier à Paris, et qu'il plantera. Monsieur de Saint-Léger prétend que Villemorin est un attrapeur, c'est bien possible. »<sup>1688</sup> En 1884, « Isabelle [Berthelet, jeune épouse de Charles] fait de grands embellissements dans le jardin, des massifs, on plante des rosiers. Tout cela se fait sur sa

<sup>1683</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1813 01 09, Bonaventure Abry d'Arcier à sa petite-fille Juliette Regaud, Arlay à Poligny.

<sup>1684</sup> ADJ, 4E 43/188, 1857 06 14 au 18, acte reçu M° Vaudrit à Arlay, vente aux enchères de la succession de FX Humbert, décédé le 14 juin 1857.

<sup>1685</sup> ADJ, 4E 43/352, 1866 03 16 et 17, acte reçu M° Vaudrit à Arlay, inventaire après le décès du docteur Jean-Louis Daille à Arlay le 26 février 1866.

<sup>1686</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 04, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1687</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 17, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1688</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 08, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

bourse. »<sup>1689</sup> Le jardin représente une valeur ajoutée importante pour la propriété bourgeoise. Lorsque les Chassey, cousins des Regaud/Berthelet, vendent la maison qu'ils occupent à Arlay de 1861 à 1878, Charles Berthelet précise à sa mère que cette « maison a l'aspect d'une résidence agréable pour des rentiers qui pourraient apprécier un fort joli jardin. »<sup>1690</sup> Au fond de son jardin, le docteur Vannier jouit d'une buvette recouverte en paille, d'un banc rustique couvert de mousse. À l'époque de son mariage, il a fait construire un kiosque couvert, bâti par Auguste Chapelan entre 1842 et 1848<sup>1691</sup>. Chaque famille bourgeoise dispose dans son jardin, à l'ombre d'une charmille et avec une jolie vue sur la maison, des bancs et tables en pierre souvent moussus.

#### 6.1.2.d. Plants et exotisme

À l'époque classique, rappelle Régine Pernoud dans son *Histoire de la bourgeoisie de France*, on bannira au nom du bon goût tout ce qui peut être d'utilité pratique, les arbres fruitiers, les légumes.<sup>1692</sup> L'article « Les temps modernes » écrit par Jean-Louis Flandrin montre qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, « les vergers se développent dans les maisons de campagne et deviennent – bien plus que les jardins potagers qui se multiplient aussi – l'orgueil et la passion de nombreux maîtres de maison, nobles ou bourgeois. »<sup>1693</sup> Le verger prolonge en général le jardin et fait partie intégrante de l'enclos. Dès avril, Abry d'Arcier pense aux arbres fruitiers qu'il mettra en terre en novembre, mois idéal pour les plantations d'arbres. Il écrit à son gendre qui passe plusieurs mois à Paris : « Vous me ferez plaisir de vous informer de la meilleure pépinière, de vous y aller promener et d'en prendre l'adresse pour faire venir en automne des pêcheurs »<sup>1694</sup>, et les fait « venir de Vitry » en utilisant le transporteur des messageries Bailly<sup>1695</sup>. Richard Pyot dans sa *Statistique générale du Jura* reconnaît en 1838 que « les pépinières sont rares dans les campagnes. [...] Dole, Salins, Arbois, Marnoz sont les lieux les mieux fournis pour cette industrie »<sup>1696</sup>. Dès que François Vaudrit s'installe comme notaire à Arlay en 1820, il songe à planter un beau verger rectiligne de trente-huit arbres entre sa maison et le canal du moulin du milieu. Les vingt premiers arbres sont plantés le 17 avril 1827, « par Pétament qui a fourni les arbres à 0,75 francs l'un, ils viennent de Salins ou de Marnoz. Les arbres mi-vent ont été plantés au milieu de mars 1829, ils viennent de Dijon et ont coûté 11,50 francs et 3,15 francs de port. »<sup>1697</sup> Les Vaudrit choisissent vingt-huit variétés

---

<sup>1689</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 31, *ibid.*

<sup>1690</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans date, juste après la vente de la maison au 19 octobre 1878, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>1691</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1871 07 19, rapport d'expert de M<sup>o</sup> Chavériat à Lons-le-Saunier dans le litige sur les limites de propriétés des deux voisins.

<sup>1692</sup> Pernoud, Régine, *Histoire de la bourgeoisie de France*, t. 2, *Les Temps modernes*, Paris, Le Seuil, 1962, p. 13.

<sup>1693</sup> Flandrin, Jean-Louis, « Les temps modernes », dans Jean-Louis Flandrin, Massimo Montanari (dir.), *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 1996, p. 563.

<sup>1694</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 19, Abry d'Arcier à Évariste Maignot, Arlay à Paris.

<sup>1695</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1811 03 13, *ibid.*

<sup>1696</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838.

<sup>1697</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, vers 1829, plan du verger avec les variétés plantées, et annotations.

dont quatorze poiriers, huit pommiers et six pruniers, tous différents. Parmi les pommes, quatre sortes de reinettes : dorée, franche, du Canada, verte. Les poiriers « Bon chrétien d'automne » et « Saint-Germain » sont plantés quatre à la fois. À la fin du siècle, les pépiniéristes se sont multipliés en Franche-Comté, et les Berthelet possèdent un prospectus des « Pépinières Vaillant à Paroy (sur Saulx), Haute-Marne »<sup>1698</sup>, daté de 1885. Les abricotiers, là encore plutôt cultivés au sud de Valence, sont expérimentés dans le Jura, avec difficulté. Antoine Vannier se plaint qu'après les grands froids du mois de mai 1849, les pêcheurs et les abricotiers aient gelé<sup>1699</sup>. À l'inverse, l'hiver 1869 est des plus doux. « N'est-ce pas désolant de voir la végétation marcher comme elle le fait et n'être encore qu'au milieu de février, demande Zénaïde Martin ? Voilà les abricotiers en fleurs, et j'ai peur qu'il faille dire adieu aux abricots. »<sup>1700</sup> Les abricotiers poussent cependant dans le Jura puisque Marie Berthelet mange quatre abricots du château offerts par le régisseur en juin 1883<sup>1701</sup>.

#### 6.1.2.e. Le parc et les arbres

Plus encore que le jardin d'agrément ou le verger, c'est le parc bourgeois, enserré dans les limites de propriété jouxtant la maison, sur le modèle châtelain, qui frappe le quidam à la campagne au XIX<sup>e</sup> siècle. Les arbres sont en général plantés pour être vendus plusieurs décennies plus tard. Abry d'Arcier cherche à vendre ses peupliers en 1815 : « Avez-vous des nouvelles de votre sabotier et combien avez-vous vendu vos peupliers, ces arbres pour sabots ? »<sup>1702</sup>, lui demande le général Jarry. Zélie Vannier pose une affiche dans les années 1850 : « À Vendre, dix pieds de peuplier situés au pré du moulin, s'adresser à Mlle Vannier »<sup>1703</sup>. Le bois sert surtout au chauffage et la commune d'Arlay possède 498,42 hectares de bois, une « richesse très enviée »<sup>1704</sup>, pour reprendre la formule du géographe Michel Laferrère dans son étude sur Arlay des années 1950. Un système d'affouage permet à chaque foyer de répondre chaque année aux besoins du chauffage et de la cuisson des aliments. La répartition est faite « par feu » « depuis un temps immémorial »<sup>1705</sup>. Les bourgeois d'Arlay en profitent comme les autres et Amédée Vannier est même débouté par la commune en 1840 dans ses réclamations d'obtenir deux affouages, l'un à titre personnel pour son cabinet de médecin et l'autre pour sa mère avec laquelle il vit. On accorde l'affouage par feu et non par tête, et Amédée Vannier vit en communauté avec sa mère sous un seul toit. Les Berthelet possèdent un bois qui provient de l'héritage de Candide Berthelet à Saint-Didier et qu'ils laissent en gestion au paysan Campy : « Campy laisse dévaliser le bois, dit Marie Berthelet, il est grand temps de nous occuper de ce malheureux domaine, je vais envoyer nos

---

<sup>1698</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885, prospectus.

<sup>1699</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1849 05 20, Antoine Vannier au prince d'Arenberg, Arlay à Bruxelles.

<sup>1700</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1869 02 18, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plainoiseau à Amiens.

<sup>1701</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 10, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1702</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1815 02 04, Gédéon Jarry à Abry d'Arcier, Saint-Lamain à Arlay.

<sup>1703</sup> Archives privées de la famille Vannier, sans date, affiche manuscrite de la main de Zélie Vannier.

<sup>1704</sup> Laferrère, Michel, « Quelques aspects de la vie rurale d'Arlay », dans *Revue de géographie de Lyon*, Allix, André (dir.), vol. XXVIII, Lyon, Davout, 1953, p. 184.

<sup>1705</sup> ADJ, 5E 201/70, 1840 12 27, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

garçons visiter le bois. »<sup>1706</sup> Seul le prince d'Arenberg possède des forêts et des grands arbres à vendre au moment où, comme l'écrit un correspondant d'Antoine Vannier en 1861, « le bois de chêne a atteint des prix exorbitants à cause des travaux de la ligne de voies ferrées qui se font actuellement dans le pays. »<sup>1707</sup> Hélène Loiseau se contente de vendre à très bon prix, cette année-là, des terres sur lesquelles passera la voie ferrée : « On travaille au chemin de fer. J'ai vendu 5 journaux et demi de terrain pour la somme de 15 500 francs, plus à la commune de Passenans quatre ouvrées de vigne, dite La Loiviat, pour 2000 francs. »<sup>1708</sup> La commune de Saint-Lamain lui paye 8450 francs l'hectare, et celle de Passenans 12 000 francs l'hectare, des sommes inédites pour des terres et des vignes qu'Hélène Loiseau note soigneusement.

À Arlay comme ailleurs, posséder un parc l'obsession d'une visée lucrative, sans autre but que de jouir de beaux arbres, demeure l'apanage de quelques privilégiés. D'une part, le parc est idéalement situé, en général au milieu du village, et il prend la place d'une culture utile. De plus, il faut se représenter une campagne, autour des villages dans les zones cultivées, presque sans arbres. « Le centre du vignoble, à l'exception de quelques localités, est presque entièrement privé d'arbres et d'une nudité qui souvent afflige l'œil »<sup>1709</sup>, nous renseigne Sébastien Guyétant dans son *Essai sur l'état actuel de l'agriculture dans le Jura* de 1822. Le parc, dont la canopée touffue émerge des murs, sera d'autant plus visible. Le prince Pierre d'Arenberg cherche à étoffer le parc de son château en 1843, avec la même application à expérimenter des espèces rares : « je fais remettre à la diligence de Lons le Saunier deux caisses de glands de chênes d'Amérique *Quercus Palustris* et *Quercus Discolor* et des graines de *Cornus Florida*, des boutures de peuplier de la Caroline à placer dans un terrain un peu humide. Je veux faire l'expérience d'acclimatation dans le Jura d'espèces d'arbres qui y sont inconnus. »<sup>1710</sup> Lorsque l'abbé Fusier rédige son compte-rendu de la journée du 24 mai 1882 qui voit venir à Arlay l'évêque de Saint-Claude, César Joseph Marpot, pour consacrer l'église qui avait seulement été bénite en 1818 et ouverte au culte l'année suivante en septembre 1819, il précise : « L'arrivée du prélat est annoncée au loin par quatre coups de canon qu'une excellente dame fait tirer dans son parc (Mme Berthelet) »<sup>1711</sup>. Le « parc » des Berthelet longe la route qui aboutit à l'église d'Arlay, la population le reconnaît comme tel. Toute maison bourgeoise se doit de posséder son parc ; la maison neuve offerte par Jules Vaudrit à sa fille ne fait pas exception. Les bourgeois d'Arlay s'intéressent au projet, proposent, commentent. Marie Berthelet s'en fait l'écho : « Henry Vannier a dessiné le parc de Maria, le père Vaudrit n'était pas content et a déchiré les projets. Il est grognon, il venait de prendre un bain de mauvaise humeur chez les bâtons de m... »<sup>1712</sup>. Sans parc, sans arbre « inutile » et beau, la

---

<sup>1706</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 05, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1707</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1861 01 31, Perrard à Antoine Vannier, Arbois à Arlay.

<sup>1708</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1861, notes d'Hélène Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>1709</sup> Guyétant, Sébastien, *Essai sur l'état actuel de l'agriculture dans le Jura*, Lons-le-Saunier, Gauthier, 1822, p. 367.

<sup>1710</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1834 03 09, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

<sup>1711</sup> Registres paroissiaux, cure d'Arlay.

<sup>1712</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 15, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

légitimité de la classe supérieure à la campagne serait presque remise en question. Marie Berthelet est choquée qu'au château de Persanges, à l'Étoile, chez les Savy, on ait coupé les arbres du parc, peut-être trop vieux et dangereux : « Persanges est tout à fait dénudé, il n'y a pas un arbre autour, on dirait que la guerre y est passé. »<sup>1713</sup> La paix, l'harmonie bourgeoise requièrent un environnement d'une nature choisie et maîtrisée.

### 6.1.3. Nature et art

« Nature : Que c'est beau la nature ! À dire chaque fois qu'on se trouve à la campagne »<sup>1714</sup>. Dans son *Dictionnaire des idées reçues*, Gustave Flaubert dicte la réaction du citadin face à la nature. Dans sa recherche sur la *Comédie humaine*, Philippe Berthier observe que l'image de la campagne renvoyée par les romans est celle du paradis terrestre, « mythe sotériologique plus que réalité sociologique »<sup>1715</sup>. Ainsi Honoré de Balzac, dans ses *Paysans des Scènes de la vie de campagne*, fait écrire au « Parisien stupéfait » qui s'installe à la campagne au château des Aigues en 1823 : « J'ai enfin joui d'une campagne où l'Art se trouve mêlé à la Nature, sans que l'un soit gâté par l'autre, où l'Art semble naturel, où la Nature est artiste. »<sup>1716</sup> Le XIX<sup>e</sup> siècle romantique se montre propice à l'alliance de l'art et de la nature. Lecteurs de poésie, de romans, de livres d'art avec des reproductions de tableaux, les bourgeois ruraux savent reconnaître dans la nature qui les entoure les références culturelles forgées par leur éducation. Ils peuvent se distancier de la nature et jouir, eux aussi, intellectuellement, du spectacle qu'elle leur offre. Bonaventure Abry d'Arcier et Évariste Maigrot fréquentent<sup>1717</sup> et lisent le poète Charles Nodier lorsqu'il séjourne à Quintigny dans les deux premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Voient-ils ce village du vignoble voisin d'Arlay, « O riant Quintigny », comme un « vallon rempli de grâces »<sup>1718</sup> ? Les collégiens qui étudient les poèmes romantiques comprennent que la nature peut être « contemplée », alors qu'elle leur est interdite dans leurs pensionnats verrouillés : « Je crois que la monotonie de la pension m'exalte, surtout quand je me mets à contempler poétiquement la nature, à travers les prosaïques barreaux de la salle d'étude ! »<sup>1719</sup> Quand Zénaïde Martin écrit, en italien, à sa fille, en décembre sous une bourrasque, elle s'appuie sur la littérature anglaise qu'elles connaissent toutes deux pour décrire la nature tourmentée : « Il vento soffia, remorreggia come nei racconti d'Anna Radcliff »<sup>1720</sup>, le vent souffle, bruisse comme dans les romans d'Ann Radcliff (1764-1823), romancière britannique et pionnière du roman gothique. Quelques

---

<sup>1713</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 26, *ibid.*

<sup>1714</sup> Flaubert, Gustave, *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Le livre de Poche, 1997, 256 p.

<sup>1715</sup> Berthier, Philippe, *La Vie quotidienne dans La Comédie humaine de Balzac*, Paris, Hachette, 1998, p. 29.

<sup>1716</sup> Balzac, Honoré de, *Scènes de la vie de campagne. Les Paysans*, Paris, Houssiaux, 1855, p. 221.

<sup>1717</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 09, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1718</sup> Nodier, Charles, *Œuvres complètes de Charles Nodier, contes*, vol. IX, Paris, Renduel, 1837, p. 421.

<sup>1719</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1877 03 19, Charles Loiseau à sa mère, Vaux-les-Poligny à Villevieux.

<sup>1720</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1867 12 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plainoiseau à Amiens.



années plus tard, la fille écrit à la mère pendant l'hiver 1876 : « Voici cette fois un vrai paysage d'hiver comme on les représente dans les tableaux. »<sup>1721</sup> Qu'est-ce qu'un faux paysage d'hiver ? Peut-être fait-elle référence à un paysage de neige de Bruegel ou des récents impressionnistes reproduit dans un livre ou une revue d'art ? La réalité de l'hiver est grise, humide, sans lumière et la nature, quand elle ressemble « cette fois » à l'art, mérite d'être admirée. L'art donne aux bourgeois ruraux, cultivés grâce à leurs lectures et aux images de tableaux qu'ils connaissent, une autre vision d'eux-mêmes. Marie Berthelet s'amuse à comparer une scène domestique, chez elle, à un tableau hollandais : son fils aîné, Charles, s'est « fait servir de la bière dans un de ses brocs de grès et buvait dans une petite chope également en grès. Le gros Charles était en pajatte [patois ou écriture illisible], sa chemise sortait par-dessus son pantalon, et un certain chapeau bleu en feutre que tu connais était posé à côté de lui. Le tout, dans cette vieille salle à manger, faisait un intérieur flamand très réussi, on aurait cherché qu'on aurait moins bien trouvé. »<sup>1722</sup> Le bourgeois à la campagne s'approprie la perception de la nature codifiée par les artistes et la magnifie. Marie Berthelet, en voyage en calèche à Mirebel, passe par la reculée de Baume-les-Messieurs, un des sites remarquables du Jura : « Le soleil levant éclairait toutes les gorges dont on voyait les moindres détails, c'était bien beau. »<sup>1723</sup> Se promener dans la campagne est un plaisir que le bourgeois rural s'accorde, attentif à son environnement naturel. Marie Berthelet marche au-delà du hameau de Chaze : « Je suis allée aux Essards, à la Toupe aux Loups, le ciel était d'une grande limpidité ». Le notaire Chavant peint des paysages<sup>1724</sup>, Charles Berthelet dessine dehors, « au bord de la rivière »<sup>1725</sup>, Jean-Baptiste Laferrère, époux de Marie née Vannier, gendre du docteur Vannier, puis leur fille Anne dessinent et peignent lorsqu'ils viennent de Lyon à Arlay la campagne en plein-air, les vaches, les arbres, les maisons du vignoble jurassien et d'Arlay<sup>1726</sup>. La nature, sublimée, offre sa beauté aux bourgeois ruraux qui savent l'apprécier.

---

<sup>1721</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1876, Émilie Labordère à sa mère, Le Puy à Plainoiseau.

<sup>1722</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 25, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1723</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 28, *ibid.*

<sup>1724</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 04, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1725</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 30, *ibid.*

<sup>1726</sup> Tableaux sur toile et cartons, feuilles et carnets de dessins, collections particulières de la famille Vannier.

Les bourgeois ruraux entretiennent un rapport ambigu avec la nature. Ils vivent des revenus financiers des produits des récoltes, ils se font humbles devant une nature toute puissante, mais ils essayent de s'en détacher et de reprendre le contrôle. Cultivés, ils savent la transcender et savourer sa beauté, en symbiose avec les artistes du XIX<sup>e</sup> siècle qui inscrivent une nouvelle vision de la nature. En s'ingéniant à la maîtriser, alors qu'elle est par essence incontrôlable, ils la transforment en valeur ajoutée. Point commun avec la bourgeoisie des villes, ils se protègent par des sas. En ville, comme le soulignent les sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans *Les ghettos du gotha*, ils s'agrègent en de beaux quartiers dans une recherche effrénée de l'entre-soi et se protègent ainsi des classes inférieures dans un espace clos.<sup>1727</sup> À la campagne, un mur d'enceinte protège la propriété bourgeoise, ouverte ou fermée par une porte cochère. À l'intérieur de cet enclos, le parc planté d'arbres non-indigènes est l'étendard de leur classe sociale. Les bourgeois ruraux ont parfaitement intégré qu'on ne plante pas un arbre pour soi-même mais pour les générations futures, confiants dans leur dynastie à venir. L'arbre aura acquis sa plénitude dans 30 à 50 ans, les petits-enfants en profiteront et celui qui l'aura planté sera peut-être décédé. L'arbre séculaire, l'allée de tilleuls, le buis à la croissance si lente, la nature ordonnée depuis longtemps proclament la pérennité de propriétaires sur plusieurs générations mieux encore que l'arbre généalogique sur papier. Le haut mur en pierre, la porte cochère et les cimes d'un parc incarnent les hérauts de la classe supérieure à la campagne.

---

<sup>1727</sup> Pinçon, Michel, Monique Pinçon-Charlot, *Les ghettos du gotha*, Paris, Le Seuil, 2007, p. 24.

## 6.2. Une perception du temps

« Voilà ce qui rend le chemin de fer insupportable, c'est l'heure juste ! »<sup>1728</sup>

Champ lexical : journée de travail, nuit et aventure, pas eu le temps, bousculé, surprise, sonner, heure juste, nos montres ne sont jamais d'accord, lundi de Pentecôte, vacances, passe-temps, heures indues, autrefois, souvenir...

La pratique de l'écriture, pour reprendre l'analyse de Cécile Dauphin, Pierrette Lebrun-Pézerat et Danièle Pouban dans *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, est une « mise en scène en récit des instants traversés » dans une « triple dimension des choses du passé mémorisées, des choses du présent visionnées, et des choses à venir attendues. Temps et récit, ces deux termes qui entrecroisent l'histoire et la fiction, se déploient avec force dans les correspondances familiales. »<sup>1729</sup> La lecture des lettres des bourgeois ruraux du vignoble jurassien laisse percevoir l'appréhension qu'ils peuvent avoir du temps qui passe. Krzysztof Pomian, dans *L'ordre du temps*, distingue le temps qualitatif, psychologique, solaire, liturgique et politique, du temps quantitatif usuel des horloges et de la science<sup>1730</sup>. Pour le monde paysan, le temps est souvent binaire : le jour et la nuit, l'été et l'hiver, la bonne et la mauvaise saison. Au printemps, puisque « les récoltes s'annoncent bien », le prince d'Arenberg suppose que « les souffrances causées par la cherté des subsistances vont cesser »<sup>1731</sup>. Pour les bourgeois ruraux, le temps est à la fois qualitatif et quantitatif, la subordination du qualitatif au quantitatif est parfois difficile. Comme dans ses rapports avec la nature, la classe supérieure à la campagne tente de s'affranchir aussi du temps chronologique en s'adaptant sans se soumettre, et en le maîtrisant dans la mesure du possible.

---

<sup>1728</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 27, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1729</sup> Dauphin, Cécile, Pierrette Lebrun-Pézerat, Danièle Pouban, *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 25.

<sup>1730</sup> Pomian, Krzysztof, *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984, p. 349.

<sup>1731</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1868 05 31, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Paperbach à Arlay.

## 6.2.1. Un découpage du temps binaire

### 6.2.1.a. Le temps du jour

Qu'est-ce que le jour pour le monde rural, bourgeois ruraux compris ? Au XIX<sup>e</sup> siècle s'affrontent la perception du temps et un découpage scientifique implacable qui s'impose peu à peu. Lucien Febvre, en 1922, raconte son *Histoire de Franche-Comté* et évoque le siècle qui le précède : « C'était le temps où, couché à sept heures, un chef de famille était debout dès les minuit. Sa lanterne allumée, dans la belle saison il partait au labour avec son petit valet ; dans la mauvaise, il gagnait la grange où se battait le grain. À sept heures, on déjeunait et s'il y avait lieu, on envoyait les bêtes champoyer ; ceci fait, on se remettait à la besogne ».<sup>1732</sup> Marie Berthelet confirme qu'en juin, « depuis trois heures du matin, tout le monde est levé, on fauche les prés »<sup>1733</sup>. Le jour à la campagne commence tôt, avant même le lever du soleil pour se tenir prêt au travail dès l'aube quand la lumière réapparaît. Est-elle levée elle aussi, elle qui n'a aucune obligation de travail ? Il semble qu'on puisse répondre par l'affirmative. En avril 1885, elle écrit à son fils militaire au petit matin d'un jour de foire à Arlay : « il y a déjà beaucoup de monde. [...] Tout le monde est levé depuis longtemps ». Tout le monde, même elle, sans doute. Le temps du jour est plus long l'été que l'hiver, c'est une évidence rurale. La réflexion d'Évariste Maigrot sur la « journée de travail » en date du 5 décembre 1824 est symptomatique de la dichotomie de la notion de jour, de la journée : un temps ancestral basé sur le jour et la nuit d'un côté et un temps cartésien, métrique de l'autre. Ironique, il écrit<sup>1734</sup> au préfet du Jura le comte Ferdinand Marie Louis de Waters son incompréhension totale d'une division du temps imposée par la loi et relayée par le maire d'Arlay François Xavier Humbert. Tout habitant d'Arlay est tenu, pour la réparation des chemins vicinaux, à une prestation mesurée en journée de travail. « Le bulletin de M. le Maire porte que les journées de travail seront de dix heures. Et c'est le 1<sup>er</sup> décembre et à dater de ce jour, et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier prochain terme des travaux, qu'on exige de nous dix heures de travail par jour, à une époque où il est reconnu que le soleil ne parcourt notre horizon que huit heures au plus par jour. L'individu appelé s'est rendu sur les lieux, il n'a pu arriver qu'à huit heures du matin, il s'est reposé ainsi que son bétail pendant une heure à midi, il est reparti à quatre heures du soir. Il a cru avoir fait une journée de travail. Et bien, il s'est trompé, il n'a fait que sept heures [...] En telle sorte que l'habitant imposé à douze journées aura à justifier cent vingt heures de travail, auxquelles il lui aura fallu consacrer dix-sept à dix-huit journées. Le sens de la loi n'est-il pas ici un peu forcé ? Dans ce pays, et je crois dans tous les autres, la journée de travail s'entend de l'intervalle qui existe, dans toutes les saisons, entre le lever et le coucher du soleil. » Les tarifs en vigueur des rémunérations d'ouvriers agricoles donnent raison à Évariste Maigrot : « Une journée de travail, en été, sans nourriture, 1 francs 50 centimes. Avec la nourriture, 1

---

<sup>1732</sup> Febvre, Lucien, *Histoire de Franche-Comté*, Paris, 1922, réimpression Marseille, Laffitte reprints, 1983, p. 258.

<sup>1733</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1734</sup> ADJ 5E 201/142 travaux dans les chemins d'Arlay.

francs. Une journée de travail en hiver, 1 francs ; Avec la nourriture, 60 centimes. »<sup>1735</sup> Il aurait pu ajouter que dans « journée » de travail, il y a « jour », à l'opposé de nuit. Ce débat montre le décalage entre les économistes et un monde rural qui vit en symbiose avec la nature, et pour qui le jour et la nuit sont deux entités opposées.

#### 6.2.1.b. Le temps de la nuit

Honoré de Balzac se moque de la cousine Bette, dans le roman éponyme de 1846, et de son « habitude villageoise qu'elle avait conservée de se coucher et de se lever avec le soleil, ce qui procure aux gens de la campagne de notables économies sur l'éclairage et le chauffage »<sup>1736</sup>. Le temps de la nuit, à la campagne -et cela marque une grande différence avec la ville- est un temps invisible, absent, celui du silence et du sommeil. Les comptes-rendus des arrêtés municipaux d'Arlay de la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle sont sans équivoque : la nuit doit être respectée comme telle. En 1818, « vu le carillon et les désordres commis dans les rues de ce bourg la nuit des trente et trente-un juillet et dans la nuit des précédents dimanches par des jeunes du pays et des villages voisins, [...] tout cabaret, café, maison de jeux et lieux de rassemblements publics seront fermés à neuf heures du soir »<sup>1737</sup>. Fin mars 1833, parce que « quelques jeunes gens se permettent également de chanter et de faire du tapage dans les rues à des heures indues, [...] feignent d'ignorer l'heure qu'il est, et retardent même quelquefois leurs montres ou horloges, [...] la cloche qui annonce l'heure de la retraite sera sonnée les dimanches, jours de fête et jours de foire et plus souvent ensemble si cela est nécessaire, à neuf heures du soir dès le 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai suivant, et à dix heures dès le 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre. »<sup>1738</sup> Dès le mois de mai de la même année 1833, « un grand nombre de pères de famille se plaignent de l'heure tardive (dix heures du soir) à laquelle est fixée pendant l'été la fermeture des auberges, cafés et autres lieux publics » et la municipalité impose le couvre-feu à neuf heures du soir comme en hiver<sup>1739</sup>. L'heure d'ouverture des lieux publics dérape de nouveau vers la nuit et, en 1839, puisque « les ouvriers qui reçoivent le dimanche le salaire de leur travail de la semaine ont la fâcheuse habitude d'en dépenser le produit dans les cabarets et autres lieux publics d'où il n'est pas toujours possible de les faire sortir à l'heure prescrite, [...] il est fait injonction à tous cabaretier, cafetier, maître de billard de fermer leur maison à neuf heures du soir. »<sup>1740</sup> Tout citoyen d'Arlay doit fermer sa porte à clef à la chute du jour et la tenir close durant toute la nuit.<sup>1741</sup> La nuit, personne n'est censé sortir de chez lui. Simone Delattre raconte dans *Les douze heures noires, La nuit à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle*, le Paris nocturne avant l'éclairage au gaz des années 1830-1840 : « L'excursion nocturne est alors assimilée à une conquête presque héroïque, à une sorte d'épopée dont on

---

<sup>1735</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 505.

<sup>1736</sup> Balzac, Honoré de, *La Cousine Bette*, Paris, Gallimard, Coll. Pléiade, 1977, p. 101.

<sup>1737</sup> ADJ, 5E 201/68, 1818 07 31, registre des délibérations du conseil municipal, Arlay.

<sup>1738</sup> ADJ, 5E 201/69, 1833 03 31, *ibid.*

<sup>1739</sup> ADJ, 5E 201/69, 1833 05 27, *ibid.*

<sup>1740</sup> ADJ, 5E 201/70, 1839 09 26, registre des délibérations du conseil municipal, Arlay.

<sup>1741</sup> ADJ, 5E 201/70, 1839 02 17, *ibid.*

ne sortirait que miraculeusement indemne. »<sup>1742</sup> Les jeunes gens d'Arlay aiment à transgresser l'interdit de la nuit et Marie Berthelet, au 2 janvier 1882, s'étonne que « la nuit du nouvel an [ait] été peu bruyante. »<sup>1743</sup> La nuit, pour la bourgeoisie rurale, se passe exclusivement chez soi. Les mentions d'activités nocturnes, dans les lettres étudiées pour cette recherche, restent rares et indiquent le caractère exceptionnel de l'événement nocturne. En février 1883, alors que la nuit tombe tôt, la maisonnée s'inquiète : « Ton frère est rentré tard de Saint-Didier, nous étions en souci, il a été obligé d'emprunter une lanterne à Pise pour le chariot. »<sup>1744</sup> Ne pas être revenu à la maison à la nuit est une source d'angoisse. Le notaire Chavant, parrain d'un bébé dans la commune limitrophe de Vincent, « est rentré par les chemins la nuit, cette aventure lui donne de l'importance »<sup>1745</sup>, voyager de nuit demeure exceptionnel. Quand Charles, 31 ans, ressort de la maison « à la nuit » pour aller jouer aux cartes avec ses amis voisins à 100 mètres, sa mère le note : « Charles est retourné jouer à la nuit avec ces messieurs Chavant et Vannier. »<sup>1746</sup> Travailler la nuit, pour un paysan, est tout aussi rare. Louis Berthaud laboure un soir de mai une vigne, et en vient « à bout à près de 9 heures du soir »<sup>1747</sup>. Il y a 135 ans, sans tenir compte de la précession des équinoxes, le soleil se couche à environ 6h30 du soir, puisque le décalage GMT + 2 de l'heure d'été actuelle n'existe pas. À « 9 h du soir », soit 11h du soir à l'heure actuelle, il fait nuit noire à Arlay et Marie Berthelet rapporte l'incongruité de la situation. « La nuit est aussi noire que l'âme du diable »<sup>1748</sup>, assène-t-elle, ce qui motive peu à se promener dehors la nuit.

Les bourgeois ruraux savent bien que l'éclairage public, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, illumine les rues de ville la nuit. On installe les premiers éclairages au gaz à Paris dans les années 1820. Puis en 1829 sur la rive droite, la rue de la Paix, la place Vendôme, la rue de Castiglione et la place du Palais-Royal, et sur la rive gauche le carrefour de l'Odéon sont illuminés au gaz la nuit. Abry d'Arcier et Maigrot sous l'Empire n'ont connu à Paris que l'éclairage à huile qui produisait une faible lueur. Amédée Vannier, étudiant à la faculté de médecine jusqu'en 1830, revient à Arlay en ayant perçu la lumière la nuit. En 1878 Charles Berthelet est officiellement étudiant en droit à Paris et raconte à sa mère que s'il part à 7 heures pour traverser Paris prendre ses cours de chant, « la ville est morte à cette heure, le gaz n'est cependant pas éteint, et on voit les ouvriers qui se rendent à leur travail »<sup>1749</sup>. Charles Berthelet commente à sa mère une lumière nocturne, oxymore encore impensable à Arlay : « Le gaz n'est cependant pas éteint », et de surcroît ne sert à personne : « la ville est morte à cette heure ». La ville est morte dans son schéma de pensée, car il est le seul bourgeois à pied à cette heure matinale. Il avoue pourtant qu'il est entouré de monde puisqu' « on voit les ouvriers qui se rendent à leur travail », mais il s'agit du peuple, lui est un étudiant bourgeois.

---

<sup>1742</sup> Delattre, Simone, *Les douze heures noires, La nuit à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 68.

<sup>1743</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 01 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1744</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 02 13, *ibid.*

<sup>1745</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 11, *ibid.*

<sup>1746</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 18, *ibid.*

<sup>1747</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 26, *ibid.*

<sup>1748</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 25, *ibid.*

<sup>1749</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

Sa mère a la même réflexion à propos des habitants du village de l'Étoile, déserté en décembre 1882 par la famille bourgeoise amie en villégiature dans le midi : « Les Boulatignier sont partis pour Nice, l'Étoile est un véritable désert »<sup>1750</sup>. Rien n'éclaire Arlay la nuit avant la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut attendre 1892, « dans le but de prévenir les accidents qui, la nuit et par suite de l'obscurité, pourraient se produire, et aussi pour faciliter au public et au courrier chargé du service des dépêches l'accès au bureau de poste, et aux voyageurs et surtout aux voituriers le passage à la jonction de la rue haute et de la rue basse du Bourg, en face de la maison Chapuis »<sup>1751</sup>, le conseil municipal décide l'établissement de deux lanternes réverbères. Il ajoute deux autres lanternes à Saint-Vincent dans sa séance du 24 mai 1897. La nuit n'est encore parcourue que de voyageurs, de routiers et de la poste, il n'est pas fait mention d'éventuels promeneurs nocturnes. La lanterne réverbère, allumée quotidiennement, fonctionne à l'huile de pétrole qu'il faut nettoyer, remplir, entretenir.



Figure 7 : lanterne du bureau de poste d'Arlay en 1895.

Cliché dédicacé au dos « Hommage du photographe au propriétaire, Juhans le 16/11/95 », signé « AM » pour Hyppolite Andrau-Moral, offert à Jules Vaudrit propriétaire de la maison louée aux Postes et Télégraphes de 1894 à 1907, 16x22 cm, détail.

Collection de la famille Vannier.

<sup>1750</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1751</sup> ADJ, 5E 201/76, 1892, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

Comment les bourgeois ruraux s'éclairent-ils chez eux ? Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, indique Anne Martin-Fugier dans son article sur « Les rites de la vie privée bourgeoise », les gens aisés s'éclairent à la bougie – chère en comparaison de la chandelle de suif -, ou avec des lampes à huile. Ils adoptent la lampe inventée par Carcel en 1800 qui permet de faire monter l'huile régulièrement au niveau de la flamme.<sup>1752</sup>

À Nohant en 1826, Aurore Dudevant commande des bougies, des chandelles et de l'huile à quinquet. En 1871, elle vante les mérites du pétrole.<sup>1753</sup> Au cœur de la campagne tourangelle, Arlette Schweitz, dans l'étude des inventaires notariés de *L'espace domestique en Touraine septentrionale*, date le passage des combustibles solides aux combustibles liquides, pour l'éclairage, aux années 1880, avec l'introduction de l'huile de noix et, dix ans plus tard, de l'essence et du pétrole.<sup>1754</sup> La bougie et les diverses lampes à huile à mécanisme perfectionné au cours du XIX<sup>e</sup> siècle sont réservées à la classe aisée. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les Vannier, d'après l'inventaire détaillé réalisé lors du partage au profit des héritiers d'Antoine Vannier<sup>1755</sup>, fabriquent eux-mêmes et utilisent des chandelles : ils possèdent huit moules à chandelles, ainsi que quatre lampes et dix chandeliers dont deux en cuivre, avec trois mouchettes et un porte-mouchettes pour éteindre les mèches. Le notaire Vaudrit énumère en 1853 pour son contrat de mariage<sup>1756</sup>, une « grande lanterne avec sa lampe, un bougeoir en cuivre et une lampe astrale » dont le réservoir plat en forme d'anneau entoure le brûleur, entreposés dans la cuisine, ainsi que dans son étude une « lampe modérateur » avec une molette pour monter ou descendre la mèche ; pas de lumière dans sa salle à manger, une « lampe en cuivre à pied » et deux chandeliers dans une des quatre chambres du haut. Le docteur Daille, selon l'inventaire réalisé à son décès en 1866<sup>1757</sup>, s'éclaire à l'aide de plusieurs lampes à huile à mécanisme : une « lampe-modérateur », deux « lampes à bascule », petites lampes portatives rendues mobiles autour d'un axe horizontal porté par un étrier, de manière à les empêcher de se renverser, et six chandeliers en cuivre jaune, le tout prisé 16 francs. L'huile de la lampe provient, à Arlay, de la culture de la navette<sup>1758</sup> dont la graine donne 30 à 35% d'huile. Tous ces éclairages sont portatifs. Il n'y a pas de lampe dans chaque pièce de la maison, on porte la lumière avec soi d'un endroit à l'autre pour s'éclairer. Dans la vente aux enchères qui suit le décès d'Henry Vannier en 1892<sup>1759</sup> apparaissent les « suspensions », dans

---

<sup>1752</sup> Martin-Fugier, Anne, « Les rites de la vie privée bourgeoise », dans Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 209.

<sup>1753</sup> Perrot, Michelle, *George Sand à Nohant, Une maison d'artiste*, Paris, Le Seuil, 2018, p. 210.

<sup>1754</sup> Schweitz, Arlette, *L'espace domestique en Touraine septentrionale (1850-1930)*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 1984, p. 135.

<sup>1755</sup> ADJ, 4E 43/137, 1806 02 28, acte reçu M° Jacquier à Arlay, partage entre les héritiers Vannier.

<sup>1756</sup> ADJ, 4E 43/223, 1853 05 25, reçu M° Daille à Bletterans, contrat de mariage Vaudrit/Chapuis.

<sup>1757</sup> ADJ, 4E 43/352, 1866 03 16 et 17, acte reçu M° Vaudrit à Arlay, inventaire après le décès du docteur Jean-Louis Daille à Arlay le 26 février 1866.

<sup>1758</sup> Archives privées de la famille Vannier, livre de comptes de Zélie Vannier, 1841 à 1859.

<sup>1759</sup> ADJ, 4E 12978, 1892 06 18 et 19, acte reçu M° Clavelin à Arlay, inventaire après le décès d'Henry Vannier le 15 janvier 1892.



sa cuisine et son salon, fixées au plafond, vendues 10 et 28 francs. Deux pièces de la maison ont une lumière permanente. Chez les Berthelet, en 1896<sup>1760</sup>, les lampes ou supports d'éclairages inventoriés sont très peu nombreux. Aucun éclairage dans la salle-à-manger et seulement deux candélabres au salon, alors que Marie Berthelet se plaignait en décembre 1882 de ne pas pouvoir y jouer du piano parce que sa lampe à huile avait gelé. Il s'agissait sans doute d'une lampe portative. Il y a en revanche deux lampes à pétrole posées dans la cuisine et deux autres « petites lampes dans le vestibule du rez-de-chaussée. Dans la chambre de l'institutrice, un bougeoir. À l'étage, sur dix pièces, trois possèdent de la lumière : dans la chambre bleue, deux chandeliers et un bougeoir, dans la rose deux chandeliers, dans celle de Madame Berthelet quatre chandeliers en cuivre et deux appliques. La « liseuse » mentionnée dans la bibliothèque n'est pas une lampe mais, selon le dictionnaire<sup>1761</sup>, un couteau marque-page ou une petite table à étages : il n'y a pas d'éclairage dans cette pièce.

« Après un dîner rituellement pris vers six heures, la soirée bourgeoise est réputée courte et confinée »<sup>1762</sup>, écrit Simone Delattre. Tout ce qui doit être fait l'est préférablement à la lumière du jour. « Je vais arranger mon dessert pour ne pas avoir à trimer avec des bougies ce soir »<sup>1763</sup> écrit pendant la journée Marie Berthelet à son fils. Elle décrit une soirée à la maison de nuit, en février, alors que le jour est court, avec son fils aîné et sa belle-fille. « Quand on a apporté les lampes », écrit-elle à son fils cadet, confirmant que les lampes sont mobiles, et qu'elles sont apportées par la domestique depuis la cuisine qui ne reste éclairée que par le feu et peut-être par des chandelles, « Charles s'est occupé de dessiner des Marie-Antoinette pour broder au coin du coussin qu'Isabelle destine à son amie. Après, ta belle-sœur a voulu chanter, la réussite n'a pas été complète, mes oreilles se seraient bien passées de ce régal »<sup>1764</sup>. Le bourgeois rural, comme le paysan, n'est sans doute pas exclusivement diurne, mais ses soirées, peu et mal éclairées, font l'objet de peu de détails dans ses lettres. À deux reprises, il est invité à des événements nocturnes à l'extérieur, rares traces d'une vie en dehors de chez soi ou de visites chez des voisins après le coucher du soleil : la société de musique de Lons-le-Saunier lance une invitation pour le 6 décembre 1814, signée par le Prieur de Sainte Cécile, « Budine » : « Les amateurs de musique de cette ville prient Mlle et Monsieur Mégrot de leur faire l'honneur d'assister au concert suivi de Bal [sic], qu'ils donneront à cinq heures dans les salles de la chevalerie »<sup>1765</sup>. Juliette Maigrot a 13 ans, elle fait ses débuts dans le monde et dansera peut-être, si son père la conduit à Lons-le-Saunier et la ramène à Arlay en pleine nuit, puisqu'à cinq heures il fait déjà nuit en décembre. Toujours pour de la musique, Marie Berthelet se rend en janvier au concert à six heures et demi, de nuit, écouter l'harmonie de Ruffey. Toute extension spatiale ou temporelle de la lumière est une victoire sur les ténèbres,

---

<sup>1760</sup> ADJ, 4E 12978, 1896 01 10 et 11, acte reçu M° Clavelin à Arlay, inventaire après le décès de Charles Berthelet à Arlay le 6 décembre 1895.

<sup>1761</sup> Larousse, Pierre, Claude Augé, *Nouveau Larousse illustré*, tome V, Paris, Labrousse, 1898, p. 709.

<sup>1762</sup> Delattre, Simone, *Les douze heures noires, La nuit à Paris au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 129.

<sup>1763</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1764</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 02 22, *ibid.*

<sup>1765</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 12 06, invitation imprimée, et manuscrite pour les noms des invités, de la Société de Musique de Lons-le-Saunier.

mais la campagne semble bien loin des avancées et des habitudes citadines dans ce domaine. L'électricité n'apparaît à Arlay qu'au XX<sup>e</sup> siècle, juste avant 1914. En 1911, les frères Daillet, meuniers à Tortelet, proposent de fournir du courant à la commune qui leur avance 8500 francs après deux années d'hésitation. La distribution de l'énergie électrique est souvent remise en cause par la consommation excessive du moulin, par la baisse des eaux et par la distance du point d'arrivée par rapport au réseau de distribution.<sup>1766</sup> Elle reste chaotique jusque dans les années 1920 pour quelques maigres heures seulement chaque soir, une seule pièce de la maison bénéficie en général de la lumière électrique.

### 6.2.2. Le temps libre et maîtrisé

La société rurale identifie le temps au travail ; la notion recouvre et le temps météorologique et le temps calendaire, tous deux dans un « cycle sans fin » selon les mots d'Yves Lequin dans *l'Histoire des Français, XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*.<sup>1767</sup> Le monde rural obéit à la pression temporelle, sans jamais découper en deux un temps de travail et un temps de non-travail minutieusement mesurés. Le temps de travail de la société paysanne est d'ailleurs extensif, commence très tôt dans l'enfance et se prolonge très tard dans la sénescence. « Dans le Jura on est laborieux, écrit Richard Pyot en 1838, hommes, femmes et enfants, tous connaissent le prix du temps, tout le monde s'occupe. Et si l'on y recherche les commodités et les agréments de la vie, on sait du moins se les procurer par le travail et l'industrie »<sup>1768</sup>. Les bourgeois ruraux s'affranchissent autant qu'ils le peuvent du temps imposé par la nature, par leur environnement, par la météorologie. Ils se différencient ainsi des classes inférieures, comme par exemple le jeune ami cultivateur qui lui, ne peut écrire sa lettre que par temps de pluie<sup>1769</sup>.

Le mot « vacances », une notion inimaginable et impossible pour les classes inférieures, quand bien même elle serait liée au rythme des saisons, apparaît dans plusieurs lettres en dehors de vacances scolaires d'enfants. Le prince d'Arenberg encourage son employé Antoine Vannier à partir à Arbois pour ses vacances : « Voici venues les vacances de Pâques, voyez si pendant ce temps, une course auprès de votre beau-frère Mr Clerc ne serait pas opportune »<sup>1770</sup>. César Clerc de Landresse écrit à Antoine Vannier juste « avant [son] départ pour les vacances »<sup>1771</sup> de Pâques 1844, mais évoque aussi, en mai 1840, des vacances qui ne semblent pas liées au calendrier religieux : « N'oublie pas mes chiens, je serais vexé si je n'avais pas recruté

---

<sup>1766</sup> Boudart, Paul, *Arlay depuis la préhistoire à l'après-guerre*, chez l'auteur, 1923, p. 76.

<sup>1767</sup> Lequin, Yves, *Histoire des Français, XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles, La société*, Paris, Armand Colin, 1983, p. 14.

<sup>1768</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 356.

<sup>1769</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>1770</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1836 03 25, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay. Pâques est une semaine plus tard, le 3 avril 1836.

<sup>1771</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1844 04 04, Clerc de Landresse à Antoine Vannier, Besançon à Arlay. Pâques est trois jours plus tard, le 7 avril 1844.

convenablement pour les vacances »<sup>1772</sup>. Pâques tombait le 19 avril 1840. Les bourgeois prennent donc des vacances à d'autres moments de l'année.

Se libérer du temps apparaît comme une quête constante au fil des courriers étudiés. Les bourgeois ruraux qui ne travaillent pas se perçoivent très occupés. Marie Berthelet se plaint vivement de son manque de temps : « mes heures des matinées sont si bien comptées qu'on me fait grand tort quand on me les prend »<sup>1773</sup>, écrit-elle en 1883. Alors que les citadins qui y ont des maisons se réinstallent à la campagne à partir de mai pour y passer la belle saison comme les Bachod, les Jacquier, les Favier, elle appréhende la cohue des visites : « Arlay va se retrouver très habitée, un peu trop à mon goût, les visites me font perdre mon temps. »<sup>1774</sup> Il n'y a que le dimanche que Marie Berthelet trouve du temps pour elle, et elle ne sait plus utiliser son temps libre : « Hier pour tromper les longues heures des dimanches, j'ai lu dans un petit agenda où ma pauvre mère recueillait les pensées qui lui plaisaient dans ses lectures, et aussi ses propres pensées, que je reconnais à leur profonde tristesse... Isabelle a passé une partie de son après-dîner avec moi, elle s'y trouvait encore mieux que de regarder dormir son mari », Charles, 32 ans, qui fait sans doute la sieste.

Se libérer de la dictature du temps, fixer soi-même son propre temps, voilà l'idéal. « Les gens pressés m'horripilent »<sup>1775</sup>, écrit Marie Berthelet, ils précipitent le temps sans le maîtriser. « Le calme que j'aime tant n'est jamais dans cette maison »<sup>1776</sup>, proteste-t-elle, « nous avons eu beaucoup de visites. C'est la vie de la campagne d'être sans cesse bousculés. »<sup>1777</sup> Elle aimerait choisir le temps qui passe, en disposer à sa guise. Elle est heureuse lorsqu'elle a du temps libre devant elle. Gabriel Depierres s'intéresse à la généalogie de sa femme, née Amélie Vannier, arrière-arrière-petite-fille d'une dame Pagod qui maria ses trois filles à un M. Furet de Salins, un M. Boisson d'Arlay et un M. Petitjean de Merlu de Lons-le-Saunier. Bonaventure Abry d'Arcier, dans ses recherches d'historien érudit, a travaillé sur ces familles et sa descendante Marie Berthelet se propose de retrouver ses manuscrits parmi une grande quantité d'archives : « Ton frère a promis au père Depierres de lui prêter les généalogies des Furet et des Boisson, mais nous n'avons pas encore mis la main dessus, nous aurons le temps de les chercher à loisir. »<sup>1778</sup> Le temps judicieusement employé l'enchanté : « Avec ma pauvre mère, on n'avait jamais un moment d'ennui, j'ai été gâtée par elle et par les bonnes tantes de l'Étoile [les sœurs Masuyer] »<sup>1779</sup>, d'autant qu'elle abhorre le désœuvrement, source de tous les vices et ennemi ensorceleur des femmes bourgeoises. « Je vais aller commander la lessive, il y a de quoi m'occuper. Il est bon d'être pressé par l'ouvrage, on n'a pas le temps de s'ennuyer »<sup>1780</sup>, affirme-t-elle à son fils. Alors qu'elle déplore avoir perdu le goût du travail,

---

<sup>1772</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1840 05 12, *ibid.*

<sup>1773</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1774</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 09, *ibid.*

<sup>1775</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 22, *ibid.*

<sup>1776</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 25, *ibid.*

<sup>1777</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 20, *ibid.*

<sup>1778</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 28, *ibid.*

<sup>1779</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 04, *ibid.*

<sup>1780</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 10 18, *ibid.*

elle se reprend : « J'espère qu'une fois cette crise passée, je reviendrai à mes anciennes habitudes. »<sup>1781</sup>

L'illusion de la maîtrise du temps est consolidée par le temps social, qui, dans les codes de la bourgeoisie, scande les heures de la journée. Alain Corbin dans *Le temps, le désir et l'horreur* oppose au temps de l'instinct des paysans tenus de s'associer au rythme de la nature, celui de la sociabilité et de l'otium de la bourgeoisie. « Ici, c'est le rite social qui règle la pratique des heures. »<sup>1782</sup> L'écriture et les comptes se font de préférence le matin. Les visites se donnent ou se rendent l'après-midi seulement. Entre les deux, les repas doivent être pris à heure fixe, au moins en apparence : « Quand le prince sera là, il faut de toute nécessité s'il vient qu'il ne nous trouve pas à la maison à table à des heures indues. »<sup>1783</sup> Ce serait un manque de savoir-vivre que de se trouver à table lors d'une visite et, dans l'expectative d'une visite impromptue du prince Auguste d'Arenberg qui séjourne dans son château d'Arlay, Marie Berthelet ne veut pas prendre de risque : « J'attends la visite du prince et je me fais servir à dîner dans ma chambre pour être certaine de ne pas être prise à table. Le prince fait ses visites après déjeuner avant de partir en courses avec Henry. »<sup>1784</sup> Les règles bourgeoises suivies à la campagne comme à la ville donnent un rythme au temps.

### 6.2.3. Un temps de l'immédiateté

Tout en bas de l'échelle sociale, la vie se déploie au jour le jour, avec très peu de capacité à anticiper les mois ou les années à venir. Quant aux bourgeois ruraux, ils thésaurisent, font des projets, mais les grands événements qu'ils prévoient et qu'ils relatent dans leurs courriers semblent tous être organisés à très court terme. Comme le révèle un courrier d'Henry Vannier, la date du mariage de sa sœur Amélie avec Gabriel Depierres n'est fixée que trois semaines avant les noces : « Toute ma famille a été vivement touchée des choses gracieuses que Votre Altesse a daigné lui écrire relativement au mariage de ma sœur qui vient d'être fixé au 14 décembre prochain. La princesse elle-même n'a pas voulu rester étrangère à notre bonheur en nous envoyant ses félicitations. »<sup>1785</sup> Trois semaines semblent la règle pour lancer des invitations à un mariage. 22 jours avant la date choisie pour le mariage de Charles et Isabelle Berthelet, Marie Berthelet écrit à son fils cadet qu'on « ne sait toujours pas la date de la noce »<sup>1786</sup>. Chez les cultivateurs, les achats se font six jours avant la noce, un mardi 20 novembre 1883 pour une noce le 26 novembre. « Ton camarade Crochet se marie avec la petite Marie des pigeons, ils sont allés hier faire leurs achats de noce »<sup>1787</sup>. Les

---

<sup>1781</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 06, *ibid.*

<sup>1782</sup> Corbin, Alain, *Le temps, le désir et l'horreur*, Paris, Aubier, 1991, p. 11.

<sup>1783</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 08, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1784</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 13, *ibid.*

<sup>1785</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1863 11 22, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Vienne.

<sup>1786</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Le mariage se fera le 28 novembre 1883.

<sup>1787</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 06, *ibid.* Lucien Crochet épouse Marie Graveleuse le 26 novembre 1883.

invitations se lancent au plus tôt trois jours avant, souvent le jour même et, entre voisins, quelques heures avant. Pour le mariage de Charles Berthelet, son témoin Auguste Favier est invité trois jours auparavant : « Charles invite à la noce Auguste Favier, il n'est pas certain que Gorin ira ou pas »<sup>1788</sup>. Les amis voisins s'invitent à dîner le jour même, une ou deux heures avant : « À cinq heures, le docteur est passé en voiture et a dit que toute la bande voudrait souper. Nous nous sommes vite mis en œuvre. »<sup>1789</sup>

Dans l'univers bourgeois, il existe peu de différences entre les jours de la semaine qui se ressemblent tous. Il y a rarement un quotidien et un extra-quotidien, selon la formule de Pierre Bourdieu dans *La distinction : critique du jugement social*, associé, pour les classes populaires, au fait de s'endimancher.<sup>1790</sup> Marie Berthelet qui écrit chaque jour se trompe parfois de date en en-tête de sa lettre, répète la date de la veille ou saute un jour et le rattrape le lendemain<sup>1791</sup>. C'est un temps long à peine interrompu par des dimanches plus oisifs que les autres jours. Des événements spontanés le ponctuent cependant, à commencer par les visites. Marie Berthelet, un après-midi, reçoit « toutes les visites à la fois, Mme Rix, Mlle Sauvage, Mme Spitz, Maria, le docteur. » Rien n'est prévu et elle goûte évidemment mieux les visites lorsqu'elles s'enchaînent mais comment prévoir ? « On allait me mettre à cuire deux œufs pour mon second déjeuner quand ton oncle Auguste est arrivé. Rien n'était plus froid que le cramail [mot local qui signifie la crémaillère et par extension la marmite et la cuisine]. Omelette, veau froid, maigre festin »<sup>1792</sup>. Le cousin Auguste de Chassey arrive de Mirebel à l'improviste, il n'a pas prévu de sa visite, rien de plus normal. Auguste d'Arenberg se rend à pied de son château d'Arlay chez les Berthelet : « Au moment où on l'attendait le moins, le prince est venu nous faire sa visite, après dîné, il est resté longtemps à parler de bien des choses. »<sup>1793</sup> Juste après cette visite, Marie Berthelet prévient tout de même ses amis Loiseau d'une probable excursion du prince au château de la Sauge dans les prochains jours, après l'envoi d'une miniature très appréciée. « Le prince doit aller à la Sauge pour remercier Clémentine, nous avons envoyé une dépêche pour qu'elle ne soit pas surprise. »<sup>1794</sup> Comme les visites ne sont jamais programmées, elles se révèlent un succès ou ratent parfois. « Nous étions hier en visite à Persanges, nous avons trouvé ces dames [de Savy]. »<sup>1795</sup> À Blandans, « nous n'avons trouvé personne, les de Broissia avaient fait comme nous, ils étaient partis en visite. »<sup>1796</sup>

Le temps bourgeois a tendance à s'étendre sans contrainte. S'il pleut trop à la suite d'un déjeuner chez les Grivel à La Muyre, ces derniers gardent les Berthelet à dîner. Si les visites

---

<sup>1788</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 25, *ibid.*

<sup>1789</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 13, *ibid.*

<sup>1790</sup> Bourdieu, Pierre, *La distinction : critique du jugement social*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, p. 218.

<sup>1791</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 28 et 1884 04 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Par deux fois, deux lettres sont datées du même jour mais sont en réalité écrites à un jour d'intervalle.

<sup>1792</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 18, *ibid.*

<sup>1793</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 20, *ibid.*

<sup>1794</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 20, *ibid.*

<sup>1795</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 15, *ibid.*

<sup>1796</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 25, *ibid.*

tardent dans l'après-midi, comme celle de « la mère Bachod », les Berthelet lui proposent de « rester souper »<sup>1797</sup>. Quand les jeunes époux Berthelet partent en voyage de nocces à Paris, c'est « pour 15 ou 20 jours, peut-être plus »<sup>1798</sup>, et quand Charles Passier arrive de Paris avec ses deux enfants à Arlay, ou Antoinette Depierres de Menetou, personne ne sait quand ils repartiront. Ils séjournent tous deux chez les Berthelet plus d'un mois.

Si par hasard un événement est prévu dans un temps proche, l'incertitude sur le moment exact, au XIX<sup>e</sup> siècle, fait partie du quotidien. « Louis est arrivé samedi au train de 11h, la dépêche ne lui était parvenue que jeudi, ton beau-père est allé l'attendre nuit et jour à 14 trains ! »<sup>1799</sup> s'exclame Marie de Beaufort en relatant à son fils l'attente de son mari pour l'arrivée d'un neveu en gare de Lons-le-Saunier. Les Clerc de Landresse à Arbois s'attendent à recevoir la visite des Vannier d'Arlay, qui peuvent arriver dans l'instant, plus tard ou pas du tout : « Vous nous aviez fait espérer que vous viendriez passer quelques jours avec nous. C'était pour nous l'espérance d'une véritable fête, mais vous n'arrivez pas et vous n'écrivez même pas. »<sup>1800</sup> Avant le développement de la dépêche, la lettre et sa réponse demandent au moins deux jours de délai, l'improvisation est de rigueur.

#### 6.2.4. La mesure du temps

Les bourgeois ruraux de cette étude, par un mécanisme psychologique intéressant, accumulent, chez eux, les instruments qui leur permettront de s'imaginer qu'ils maîtrisent minute par minute le temps qui passe. Montres, pendules de cheminées, horloges, signes ostentatoires de richesse, s'égrènent au fil des inventaires. Fin XVIII<sup>e</sup>, début XIX<sup>e</sup>, les Vannier possèdent deux horloges avec leurs caisses, alors que seuls 6% des inventaires étudiés par Michel Vernus dans la région lédonienne au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1801</sup> mentionnent une horloge. L'horloge comtoise est le plus souvent placée dans la cuisine ou devant l'escalier. Antoine Vannier lit l'heure sur sa montre en or. Chez les Vaudrit en 1853<sup>1802</sup>, il y a une horloge et sa caisse, et dans la chambre une pendule. Chez les descendants Abry d'Arcier, au décès du colonel Amédée Regaud, ses objets personnels comprennent l'horloge avec sa caisse et une pendule en albâtre. Lors de l'inventaire chez les Berthelet de 1896, le notaire note la pendule de la salle à manger, « pendule antique cuivre doré avec son socle style Louis XV » qui émerveille les invités : « Mr de Chambrette [Georges de Chamberet] [est] en admiration

---

<sup>1797</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 24, *ibid.*

<sup>1798</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 01, *ibid.*

<sup>1799</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1888 08 22, Marie de Beaufort à Charles Loiseau, Lons-le-Saunier à Paris.

<sup>1800</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1833 12 19, Clerc de Landresse à Antoine Vannier, Arbois à Arlay.

<sup>1801</sup> Vernus, Michel, *La vie matérielle dans la région lédonienne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, 1981, p. 294.

<sup>1802</sup> ADJ, 4E 43/223, 1853 05 25, reçu M<sup>o</sup> Daille à Bletterans, contrat de mariage Vaudrit/Chapuis.

devant notre pendule de salle à manger »<sup>1803</sup>, dit Marie Berthelet, qui la montre aussi avec fierté au peintre Émile Regnault de Maulmin, de Nevy-sur-Seille<sup>1804</sup>. Il s'agit sans doute du « grand cartel ancien Louis XV et son socle le tout réhaussé de bronzes ciselés et dorés signé : Ch Dutertre à Paris »<sup>1805</sup> signalé en 1919 lors du partage entre Isabelle Berthelet et ses filles. Dans le salon la pendule est Louis XVI, « ancienne, marbre blanc, bronze doré et ciselé, têtes de lions, corbeille fleurs, signée Hoquet à Paris »<sup>1806</sup> ; dans les chambres, une pendule borne, une pendule surmontée de sujet en bronze « ange gardien », deux pendules avec leurs globes, une pendule Louis XVI. Il y a aussi deux horloges, l'une dans la cuisine, l'autre en haut de l'escalier. Les montres de poche ou en pendentifs ne sont pas mentionnées. L'heure est accessible visuellement et sonne dans la plupart des pièces de la maison, en beaucoup plus grand nombre que les luminaires. Marie Berthelet se moque de ceux qui n'ont pas cette obsession de la maîtrise du temps. À l'occasion du mariage de Charles et Isabelle Berthelet, où l'on échange des cadeaux en famille, elle écrit à son fils cadet : « Ta tante [Zoë de Lauzière] veut une pendule, on saura enfin l'heure à Charon [dans l'Ain]. »<sup>1807</sup> Toutes ces pendules domestiques ainsi que les horloges, qu'il faut remonter régulièrement à la main sans les brusquer avec des petites clefs, prennent du retard ou de l'avance, se détraquent sans cesse, les rouages se grippent. Antoine Vannier, dans ses comptes, note plusieurs passages de l'horloger pour réparer les horloges du château<sup>1808</sup>. Dans une même maison, les carillons se succèdent de pièces en pièces, souvent décalés. L'heure n'est plus la même au bout de quelques semaines au sein d'un même foyer, elle l'est encore moins d'une maison à l'autre. Qui a l'heure juste ? Qui peut donner l'heure ? L'heure de chaque maison, de chaque pendule et horloge dans une même maison, de chaque individu sonne et carillonne à des moments différents ! Le curé a sa propre heure réglée sur sa montre : « Notre bon curé m'avait promis la messe pour 7h, je me suis levée de grand matin pour y assister, je n'étais pas tout à fait prête quand j'ai entendu sonner. Il était 6h et demi. J'ai dû y renoncer, la petite Adine y a couru. Une autre fois, je me souviendrai que la montre du pasteur avance. »<sup>1809</sup> L'heure du curé domine le village car il a la maîtrise, via son sonneur, des cloches. Certes, le clocher affiche dès 1832 quatre « cadrans qui indiquent les heures des quatre côtés »<sup>1810</sup>, et l'heure est scandée par les cloches au moins à partir de 1858. À cette date en effet Pierre Dyonis Morel, fabricant de grosses horloges habitant à Morez, est missionné par la commune pour « arranger [l'horloge du clocher] de manière à ce que le mouvement marche huit jours sans remonter, et la sonnerie quarante-huit heures seulement, qu'elle sonne les heures et les

---

<sup>1803</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Émile Regnault de Maulmin, peintre orientaliste, est membre de la Société d'émulation du Jura et fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Pascale de Maulmin pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=118645>. Un autoportrait est reproduit dans l'annexe 7 page 761.

<sup>1804</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 01, *ibid.*

<sup>1805</sup> ADJ, 4E 17307, 1919 07 28, acte reçu M° Clavelin à Arlay, partage entre les deux filles nées Berthelet et leur mère née Isabelle de Lauzière.

<sup>1806</sup> ADJ, 4E 17307, 1919 07 28, acte reçu M° Clavelin à Arlay, *ibid.*

<sup>1807</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1808</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1855 à 1890, registres de dépenses de la régie du château d'Arlay.

<sup>1809</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 27, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1810</sup> ADJ, 5E 201/69, 1832 08 09, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

demies avec répétition pour les heures seulement. »<sup>1811</sup> En 1884, la commune entreprend de nouvelles réparations au « jeu régulier de la sonnerie tant des heures que des demi-heures » car « il importe que cette horloge fonctionne régulièrement, surtout au moment où les habitants vont se livrer aux travaux de la campagne »<sup>1812</sup>. À Arlay, la mairie qui date de 1857 n'a pas d'horloge communale avec sa cloche. Celle de l'église sur la même place suffit. Une seule heure est scandée dans le village : celle de l'Église. Ce monopole clérical ne sera perdu qu'en 1884, date à partir de laquelle le maire peut posséder un double des clefs pour accéder au clocher.<sup>1813</sup> Le clocher sonne les heures, les demi-heures, mais aussi l'Angelus du matin, de midi, et du soir, les temps de prière, au début et à la fin, le temps liturgique, le temps cérémoniel ou événementiel, les mariages, les baptêmes, les incendies, les injonctions de rassemblement, à la discrétion du curé et à son heure. « La messe a sonné à 6 heures, notre bon curé est toujours pressé mais 6 heures est vraiment impraticable »<sup>1814</sup>, se plaint Marie Berthelet. Malgré toutes ses pendules, ne pouvant s'y fier, elle est contrainte d'écouter l'heure divine décidée par le curé. « Le second coup sonne, il faut que je me dépêche d'avalier mon bouillon et que je me prépare »<sup>1815</sup> : la cloche demeure le signal auditif qui scande le temps au village et pour Marie Berthelet en ce dimanche 8 juin 1884. L'heure juste demeure une notion floue ainsi qu'une affaire personnelle. Marie Berthelet regrette que l'horaire de gare de Domblans ne soit pas calé sur ses horloges et sur sa montre : « J'ai attendu un bon quart d'heure à la gare, nos montres ne sont jamais d'accord. »<sup>1816</sup> L'arrivée du chemin de fer, dans les années 1860, a provoqué un bouleversement dans les habitudes, mais qui n'est pas encore totalement intégré dans les années 1880. D'ailleurs, si l'heure diffère entre la gare, l'église, la maison, elle n'est pas la même non plus d'une région à l'autre de la France : les heures locales varient encore d'un point géographique à un autre, comme le mentionne Jacques Gapaillard dans son *Histoire de l'heure en France*<sup>1817</sup>. Pour la régularité du service des trains, les chemins de fer prennent l'heure d'origine des réseaux français, c'est-à-dire celle de Paris, mais, pour favoriser les voyageurs non ponctuels, on décide que l'heure du chemin de fer affichera un retard de cinq minutes sur l'heure de Paris. L'uniformisation de l'heure sur l'ensemble du territoire national n'est imposée que par la loi du 14 mars 1891 qui fixe l'heure légale en France métropolitaine. Selon Krzysztof Pomian dans *L'ordre du temps*, « à Nevers, la synchronisation des horloges n'est devenue possible qu'à partir de 1925, par l'intermédiaire de l'heure de la radio ; auparavant les conducteurs des voitures postales réglèrent chaque matin leur montre à la gare et donnaient l'heure au sacristain et aux facteurs qui la distribuaient dans les maisons<sup>1818</sup>. Les bourgeois, clients occasionnels des chemins de fer, s'adaptent mal à cette contrainte d'un temps commun qui leur est imposé : « Voilà ce qui rend

---

<sup>1811</sup> ADJ, 5E 201/72, 1858 12 22, *ibid.*

<sup>1812</sup> ADJ, 5E 201/74, 1884 02 09, *ibid.*

<sup>1813</sup> Corbin, Alain, *Le temps, le désir et l'horreur*, Paris, Aubier, 1991, p. 205.

<sup>1814</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1815</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 08, *ibid.*

<sup>1816</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 04, *ibid.*

<sup>1817</sup> Gapaillard, Jacques, *Histoire de l'heure en France*, Paris, Vuibert-Adapt, 2011, 314 p.

<sup>1818</sup> Pomian, Krzysztof, *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984, p. 271.



le chemin de fer insupportable, c'est l'heure juste ! »<sup>1819</sup>, s'exclame sans ironie Marie Berthelet. La mesure universelle pénètre les mentalités très lentement, et pas seulement pour l'heure. Le système métrique est encore en concurrence avec les mesures anciennes tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Si Bonaventure Abry d'Arcier écrit d'une main tremblante en 1823, quelques mois avant son décès, les équivalences des antiques mesures d'Arlay dans le tout nouveau système métrique, il a conscience que ces mesures, spécifiques à chaque région de France, chaque bourgade, et presque chaque village risquent de disparaître et prend soin de les noter dans un but mémoriel. En réalité, seul l'architecte de la commune d'Arlay, Larouë, en 1858, mesure et facture son aller-retour de Poligny à Arlay en myriamètres, à 4,50 francs l'un, soit pour 20 km par trajet, 18 francs<sup>1820</sup>. Toises, arpents, barreaux, pintes, lieux et pieds restent couramment utilisés par les locuteurs de cette étude. Le colonel Amédée Regaud se réveille en 1849 dans son camp en Algérie, à Tlemcen, avec « six pouces de pouce de neige », et en aurait trouvé non pas un mètre mais « trois pieds, au col. »<sup>1821</sup> Sa fille Marie Berthelet, en 1883, vante des glaces biseautées Louis XV « d'un pied de haut »<sup>1822</sup>. Le bourgeois rural résiste au changement qui le perturbe.

#### 6.2.5. Le temps passé : un passe-temps bourgeois

« Rien ne vaut la patine de l'ancienneté et du temps écoulé pour asseoir une réputation, consolider une fortune et assurer une position sociale éminente »<sup>1823</sup>, assurent Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans *Les ghettos du gotha* au XX<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les bourgeois ruraux de cette étude aiment à entretenir la mémoire de leurs ancêtres, à se souvenir du temps qui passe, à regarder en arrière. Les commémorations des morts abondent dans les lettres de Marie Berthelet. Le 2 mai 1883, elle rappelle à son fils cadet : « Il y a vingt ans que mon père [le colonel Regaud] est mort. »<sup>1824</sup> « Il y a 34 ans, une petite fille est venue au monde et partie. Je remercie le Bon Dieu qui en a fait un de ses anges plutôt qu'une misérable femme »<sup>1825</sup>, écrit Marie Berthelet désabusée. Cette petite fille morte à la naissance n'est déclarée dans les registres de décès de l'état-civil ni à Saint-Didier où le jeune couple Berthelet habite en 1850, ni à Arlay où habitent les parents de la jeune mère, ni à Gigny où vit sa belle-mère. Marie Berthelet accouche en 1852 de son fils aîné Charles. Les commémorations ne sont pas seulement familiales, elles s'étendent aux amis proches. Marie Berthelet écrit chaque année depuis sept ans, chaque 2 septembre, à la mère d'Alphonse Jacquier, étudiant décédé à Arlay à l'âge de 21 ans, en 1876. « La mère Jacquier m'a écrit une

---

<sup>1819</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 27, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1820</sup> ADJ, 2Op 938, dossiers d'Arlay en préfecture, 1858 12 22, lettre de Wladimir Larouë au maire d'Arlay.

<sup>1821</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1849 03 14, Amédée Regaud à son épouse, Tlemcen à Arlay.

<sup>1822</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1823</sup> Pinçon, Michel et Monique Pinçon-Charlot, *Les ghettos du gotha*, Paris, Le Seuil, 2007, p 240.

<sup>1824</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1825</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 07, *ibid*.

longue lettre en réponse à la mienne pour l'anniversaire d'Alphonse »<sup>1826</sup>. Charles Morazé dans *Les bourgeois conquérants, La montée en puissance, 1780-1848*, date des années 1830 le goût du passé inclus dans la passion romantique : « l'homme de 1830 a découvert l'histoire, et que cette sensibilité nouvelle est celle du temps. »<sup>1827</sup> La mémoire du passé se rencontre fréquemment dans les lettres de Marie Berthelet. Elle vit dans une maison qui lui a été léguée par ses aïeux qu'elle aime à se remémorer, entourée d'objets qui ont une histoire et qui lui donnent une assise. « Grâce aux cahiers de ta grand-mère, nous revivons depuis deux jours avec ceux qui ne sont plus. Nous passons en revue les vieux mobiliers de nos familles, à notre grand regret, beaucoup de choses curieuses ont été vendues à l'encan. »<sup>1828</sup> Charles et sa mère, Marie Berthelet, énumèrent les objets et les meubles de famille, et, tout en regrettant ce qui a été vendu, se construisent ainsi une représentation de leur histoire familiale. Le temps est ainsi figé, prescrit non par soi-même mais par fidélité au passé. Marie Berthelet a la nostalgie des mondes enfouis, des civilisations disparues, comme elle le souligne lorsqu'elle regrette « les foires d'à présent [qui] n'ont plus la physionomie d'autrefois »<sup>1829</sup>. Le folklore disparaît, et, comme le note Maurice Agulhon, tandis que s'achève le folklore traditionnel, on lui voit naître deux successeurs : un « folklore » de restauration et un néo-folklore républicain<sup>1830</sup>. Marie Berthelet est nostalgique de ce temps perdu et qu'elle pourrait, elle aussi, oublier : « Quand j'étais petite, ma mère me chantait une chanson en patois du midi, qui lui avait été apprise par la grand'mère des Humbert qui était de Saint-Vallier [Drôme]. La terminaison en ou dominait, je ne me souviens plus que de l'air. »<sup>1831</sup> La quête du passé est essentielle, elle constitue un passe-temps familial du milieu bourgeois. Gabriel Depierres, féru de généalogie, se passionne pour *l'Histoire du Bourg d'Arlay* que vient de publier Charles Berthelet, pour la Société d'émulation du Jura, à partir des manuscrits de son ancêtre Abry d'Arcier : « Le vieux Gaby dévore l'Histoire d'Arlay, il y cherche des renseignements pour ses généalogies. »<sup>1832</sup> La généalogie Vannier est ancrée dans le Jura et à Arlay, et certains noms de famille d'aïeux tels que Pagod, Vuillemenot de Nanc, Pélissonnier, Duc du Larderet, Tissot, Raffin, Petitjean, Furet ou Boisson apparaissent en effet dans *l'Histoire du Bourg d'Arlay* qui apporte quelques précieux renseignements sur leurs états ou leurs fonctions aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le bourgeois cherche ses lettres de bourgeoisie au fil de ses ancêtres en imitant la noblesse, pour consolider sa position. Les Berthelet se plongent avec délectation dans les papiers anciens de la famille. Marie Berthelet retrouve les « vieilles lettres de Dole »<sup>1833</sup> de son fils Paul militaire lorsqu'il était collégien et pensionnaire à Dole, relit « des lettres de [son]

<sup>1826</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 19, *ibid.*

<sup>1827</sup> Morazé, Charles, *Les bourgeois conquérants, La montée en puissance, 1780-1848*, t. 1, Bruxelles, Complexe, 1985, p. 157.

<sup>1828</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 30, *ibid.*

<sup>1829</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 23, *ibid.*

<sup>1830</sup> Agulhon, Maurice, « La culture », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 355.

<sup>1831</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 14, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Louis François Humbert s'était marié en 1816 à Arlay avec Marie-Eugénie Coindet, née en 1799 à Saint-Vallier, voisine et amie de Juliette née Maigrot.

<sup>1832</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 28, *ibid.*

<sup>1833</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 18, *ibid.*

papa pendant la guerre »<sup>1834</sup>. « J'ai lu des lettres, écrit-elle, que le grand-père d'Arcier écrivait au grand-père Maigrot depuis Paris, c'était en 1808, le grand-père d'Arcier y était allé pour faire des démarches en vue d'établir une place à son gendre. C'était au beau moment du Premier Empire. »<sup>1835</sup> Ces lettres fournissent une abondante matière à cette étude, en parfait accord avec les certitudes de Marie Berthelet en 1884 : « Les lettres du grand-père d'Arcier, par leurs détails sur l'époque à laquelle elles ont été écrites, méritent d'être publiées. »<sup>1836</sup> Cette présence constante des ancêtres rattache les familles non seulement à leur seule trajectoire lignagère, comme le remarque Vincent Gourdon dans *l'Histoire des grands-parents*, mais à l'histoire collective<sup>1837</sup>, qui est perçue avant tout par le prisme de l'histoire familiale. Le temps passé, magnifié, est un capital transmis qui prend une importance primordiale dans la construction de la bourgeoisie et lui permet de s'affirmer dans une « longue durée » selon la formule de Fernand Braudel<sup>1838</sup>.

---

<sup>1834</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 12, *ibid.*

<sup>1835</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 18, *ibid.*

<sup>1836</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 20, *ibid.*

<sup>1837</sup> Gourdon, Vincent, *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, 2012, p. 225.

<sup>1838</sup> Braudel, Fernand, « La longue durée », *Annales : Économies, Sociétés, Civilisations*, 13<sup>e</sup> année, n° 4, Armand Colin, Paris, oct.-déc. 1958, p. 725-753.

Krzysztof Pomian dans *L'ordre du temps* glose sur le temps qualitatif et le temps quantitatif qui s'impose au XIX<sup>e</sup> siècle et s'incarne dans de puissantes institutions. « L'organisation temporelle des comportements somatiques des individus – mais aussi de la vie sociale – reproduit un trait essentiel de l'histoire du temps, la discontinuité entre le qualitatif et le quantitatif, qu'elle projette dans le cadre d'une vie, d'une année, d'une journée, tout en la matérialisant par diverses frontières dans l'espace. [...] Il n'est pas exagéré de dire que l'histoire s'inscrit littéralement dans la texture la plus intime des individus humains, en modulant les données de la biologie de façon à coordonner la marche de ces horloges vivantes que nous sommes avec les rythmes artificiels de notre environnement technicisé. »<sup>1839</sup> La bourgeoisie rurale au XIX<sup>e</sup> siècle se soumet difficilement à la normalisation du temps. La société paysanne vit dans l'immédiateté et dans les contraintes du temps qu'il fait. La classe supérieure à la campagne vit ce temps aussi fluctuant que le paiement des fermages qui ne sont jamais exacts, ni pour la somme, ni pour le jour fixé. Toute anticipation paraît difficile et l'improvisation est souvent requise. Elle sait pourtant s'adapter et tente de canaliser le temps, d'en fixer les règles. La bourgeoisie rurale aspire à rationaliser son temps, à le dominer, parfois avec des moyens aussi dérisoires que la multiplication des tic-tac de ses pendules et horloges qui finissent tout de même par se dérégler. Elle s'efforce surtout de se libérer du temps : contrairement aux paysans pour qui le temps, par nécessité économique, doit être productif, la bourgeoisie rurale jouit du luxe de disposer d'un temps libre qu'elle se plaira à employer pour se distraire, comme nous le développerons dans la troisième partie. Lorsque le temps lui échappe, le bourgeois rural aurait tendance à se réfugier dans le passé pour recréer à sa convenance un temps perdu et fantasmé, un temps long qui reflète et inscrit la stabilité et l'ancrage de sa famille.

---

<sup>1839</sup> Pomian, Krzysztof, *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984, p. 327.



## Conclusion de la deuxième partie

Le mot « rural » ne prend de l'ampleur qu'aux prémices de la III<sup>e</sup> République. « Au départ », écrit Raymond Huard dans son article consacré à l'épithète<sup>1840</sup>, « il a le sens, bien délimité, d'élu des paysans et s'identifie donc à passiste et réactionnaire » : les conservateurs revendiquent leur ruralité et sont stigmatisés par les Républicains témoins de la première séance publique de l'Assemblée le 13 février 1871. Zola écrit dans *La Cloche* le 15 février 1871 : « Imaginez tous les hobereaux du temps de Charles X et de Louis Philippe, soigneusement conservés, bien qu'un peu couverts de poussière. Ce sont surtout les chapeaux qui sont incroyables. Il y en a de toutes les formes. Braves gens qui ont vécu dans leurs terres depuis la chute de la Monarchie et qui viennent de quitter leurs fermiers pour assister à la curie de la République. »<sup>1841</sup> Comme le rappelle Annie Bleton-Riget<sup>1842</sup>, Léon Gambetta, conscient du poids du vote des campagnes, réintroduit dans son discours du 26 juin 1871 le mot « ruralité », mais cette fois en le réhabilitant dans la volonté de « relever et d'instruire » les paysans : « Les mots, que les partis ont échangés, de ruralité, de Chambre rurale, il faut les relever et ne pas en faire une injure. » Les bourgeois de cette étude, n'étant pas des paysans, n'auraient pas été offusqués d'être affublés de l'épithète de « ruraux » en 1871 et nous avons voulu dans cette deuxième partie démontrer à quel point la ruralité modèle le bourgeois des champs. Exploitant direct ou semi-direct, il s'intéresse de près à la mise en valeur de ses terres et aux cultivateurs qui travaillent pour lui. Les fermages irréguliers qu'il perçoit suivent les courbes des bonnes et des mauvaises années des récoltes et le rattachent à un rythme paysan dont il dépend et avec lequel il vit en symbiose. Sa vigne dont il prend le plus grand soin est cultivée en métayage et le bourgeois du vignoble jurassien, aux vendanges, reçoit la moitié des raisins : il presse, stocke et vend son propre vin. Il le boit avec fierté mais surveille, au sein de la population rurale et auprès de ses propres domestiques, les excès de boisson possibles en pays viticole. Les bourgeois ruraux entretiennent une proximité substantielle avec les animaux de ferme, éléments économiques de première importance à la campagne ; les chiens de compagnie,

---

<sup>1840</sup>Huard, Raymond, « 'Rural'. La promotion d'une épithète et sa signification politique et sociale, des années 1860 aux lendemains de la Commune », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 45/4, Paris, Belin, 1998, p. 789-806.

<sup>1841</sup>*La Cloche*, 1871 02 20, dans Émile Zola, *La République en marche. Chroniques parlementaires*, Paris, Fasquelle, 1956, p. 19. Article écrit le 15 février 1871.

<sup>1842</sup>Bleton-Riget, Annie, « Gambetta et la République des paysans (1871-1879) » dans Pierre Cornu et Jean-Luc Mayaud (dir.), *Au nom de la terre, agrarisme et agrariens en France et en Europe du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2007, p. 53-54.

quant à eux, appartiennent au premier cercle des familiers de la maison et relèvent d'un privilège bourgeois. En vivant toute l'année dans leur village rural, les bourgeois sont quotidiennement confrontés à une certaine rudesse : ils ne peuvent échapper aux comportements brutaux de leur voisinage. Leurs sens en éveil et sans cesse agressés par les sons, les odeurs, la sensation du froid, sont mis à l'épreuve. Les bourgeois ruraux font preuve d'une résistance et d'une aptitude à la dérision élevées, mais aussi d'une vraie adaptation. Contraints à un réel isolement, compte tenu des moyens de transports et de l'état des routes locales, en particulier dans les deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les bourgeois ruraux voyagent peu et sortent rarement d'un rayon n'excédant guère les 25 kilomètres. Parce qu'ils y ont fait des études ou qu'ils y ont séjourné au cours de leur vie adulte, ils connaissent la capitale, Paris, mais la seule ville qu'ils fréquentent régulièrement est la petite cité de Lons-le-Saunier. Leurs relations à la grande ville sont ambivalentes, mêlées d'attraction et d'aversion lorsque cette dernière remet en question leur mode de vie campagnard. Les bourgeois ruraux savent en effet apprécier le paysage qu'ils se sont construit à partir d'une nature rebelle qu'ils tentent de maîtriser. Même leurs rythmes de vie et leurs temporalités sont spécifiques et ils y demeurent attachés. En définitive, c'est le contact permanent avec la nature qui crée le bourgeois rural tel qu'il est, en réaction ou en accord avec son environnement.

## Troisième partie : La maison de maître

Pour Michelle Perrot, dans son article « Manières d’habiter », la maison est un « élément de fixation ». Morale et politique, la maison est « affaire de famille, son lieu d’existence et son point de rassemblement ». Elle est aussi « propriété, objet d’investissement et de placement »<sup>1843</sup>. La maison bourgeoise au sein d’un village représente beaucoup plus que la simple habitation. Par son aspect extérieur, elle affirme visuellement pouvoir et légitimité. Elle désigne à la fois le bâtiment mais aussi la famille, les domestiques et même les animaux, regroupés dans la langue italienne sous le nom de « casale », dérivé du nom de la maison « casa ». La maison de famille, « il casato » en italien, identifie la bourgeoisie rurale plus encore que le patronyme : Le nom de famille bourgeois, celui sans particule, n’offre pas de signification intuitive. Il y a par exemple plusieurs familles qui portent le nom de « Vannier » à Arlay au XIX<sup>e</sup> siècle. Maigrot, Loiseau, Berthelet, Vaudrit sont des noms de famille répandus d’un village à l’autre du Jura, dans toutes les classes sociales. Certes le paysan d’Arlay au XIX<sup>e</sup> siècle saura immédiatement identifier un Vannier d’un autre Vannier, le sonneur de cloches Vannier ou le caporal Vannier de l’intendant Vannier, d’autant qu’il ajoutera par automatisme Monsieur, Madame ou Mademoiselle devant le nom de famille bourgeois. Mais même dans le temps long d’une bourgeoisie installée, séculaire, le nom de famille, surtout lorsqu’il est relativement commun, n’a pas toujours de portée intrinsèque. En revanche, c’est bien la maison bourgeoise qui tient lieu de patronyme, de nom du père, et qui se substitue au nom de famille. La démonstration est patente dans les cas où le nom de famille change de génération en génération, comme dans la famille Abry d’Arcier/Maigrot/Regaud/Berthelet : la maison, transmise de mère en fille, supplée au patronyme perdu. « *Nomen est omen* », le nom est présage, dit le proverbe latin, mais c’est la maison de maître, distincte des autres, qui connote le bourgeois rural et toutes ses richesses, matérielles et immatérielles, plus encore que son nom de famille. La maison bourgeoise fait office, à la campagne, de particule nobiliaire et, en se transmettant de génération en génération, adoube le lignage en affirmant son identité. La sociologue Béatrix Le Wita affirme que les maisons de famille sont vécues comme la marque par excellence du privilège<sup>1844</sup>, et les bourgeois ruraux du XIX<sup>e</sup> siècle en ont parfaitement conscience.

---

<sup>1843</sup>Perrot, Michelle, « Manières d’habiter », dans Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 308-309.

<sup>1844</sup>Le Wita, Béatrix, « Comment en sortir ? », dans Jean Cuisenier (dir.), *Ethnologies françaises, Cultures bourgeoises*, tome 2, Paris, Armand Colin, 1990, p. 8.



## 1. Typologie extérieure et intérieure

Que leurs maisons aient une valeur économique ou non, les bourgeois ruraux tendent au XIX<sup>e</sup> siècle, à valoriser la transmission de leurs « vieilles pierres ». Dans leurs processus de diversification du patrimoine, les bourgeois du vignoble jurassien témoignent d'un réel attachement à préserver la maison de famille pendant plusieurs générations. Les maisons des bourgeois ruraux peuvent être au centre d'une exploitation de la terre avec les bâtiments, granges et écuries adéquats, abriter une activité professionnelle de médecin ou de notaire ou encore n'avoir aucune fonction économique et être purement résidentielles. Certaines sont récentes, d'autres très anciennes. Leurs architectures sont hétérogènes. Elles révèlent toutefois plusieurs points communs.

## 1.1. Typologie et attachement

« Rien ne m'agace comme de voir bâtir »<sup>1845</sup>

Champ lexical : poêle dans sa cuisine, Chevance d'Or, balcon, petite maison, distributions, cloisons, demeure, vieille habitation, manoir, hôtel, parente, relever, fidèles, aïeux, délabrer, consolider, réparations.

Une étude de la vie bourgeoise ne serait pas complète sans faire une part à son support matériel, la maison. Vincent Thébault reconnaît que « par sa fortune, sa culture, son influence, ses relations, [le bourgeois rural] se situe en position de médiation entre l'« en-groupe », ou société rurale et l'« hors-groupe », ou société globale. Sa maison traduit donc cette position intermédiaire, empruntant ses caractéristiques à la maison traditionnelle rurale, tout en s'en distinguant par son emplacement et par des éléments architecturaux ou environnementaux d'inspiration urbaine »<sup>1846</sup> ou châtelaine. À Arlay, les maisons des bourgeois propriétaires de terres et de vignes reflètent cette dualité ; elles ont une double fonction économique car elles sont au centre d'une exploitation, et à ce titre sont équipées de caves, de granges et d'étables, mais aussi résidentielle. Toutes différentes selon une variété de données sociales, historiques, matérielles et artistiques, elles se distinguent des maisons des classes moins aisées par leurs toits en tuile, leurs ouvertures et leurs dimensions. Elles représentent une charge, tant morale que financière, entretenue affectivement par les dynasties.

---

<sup>1845</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 01, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1846</sup> Thébault, Vincent, « La maison bourgeoise en milieu rural », dans Annie Antoine (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé*, Rennes, PUR, 1999, p. 63-73.

### 1.1.1. Caractéristiques

#### 1.1.1.a. Tuile ou chaume ?

Les toits des maisons bourgeoises se repèrent aisément : ils sont couverts de tuiles plates alors que la plupart des maisons, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, sont couvertes de chaume. Michel Vernus, dans *La vie matérielle dans la région lédonienne au XVIII<sup>e</sup> siècle* estime qu'en 1790 70% des toitures sont couvertes « à paille » dans le vignoble jurassien, 30% « à tuiles »<sup>1847</sup>. En 1852, le maire d'Arlay Humbert indique que « plus de la moitié des maisons rurales sont couvertes en chaume » et fustige les « personnes fumant avec des pipes sans couvercles, qui se font voir de loin par les étincelles qui s'en échappent »<sup>1848</sup>. Le précédent maire Favier avait pourtant, après l'incendie le 22 août 1832 de sept maisons couvertes à paille à Chaze, « interdit la couverture des bâtiments de matières combustibles telle que paille, bardeaux, etc. »<sup>1849</sup> L'incendie peut se déclencher à tout moment. En 1820, « j'ai remarqué avec peine, écrit le maire, que peu de ménages étaient munis de lanternes, beaucoup en manquoient et visitoient leur bétail avec une lumière placée dans un vase, ou simplement à la main, ce qui est au moins imprudent dans des écuries malpropres et toutes tapissées de toile d'araignées. »<sup>1850</sup> Les fours domestiques sont potentiellement dangereux et régulièrement contrôlés : « Une dépense forcée est la reconstruction de ton four. À la dernière visite, il a été reconnu en mauvais état, et si on ne l'a pas interdit, c'est qu'on connaît notre prudence »<sup>1851</sup>, écrit Zénaïde Martin à sa fille en 1876, et Marie Berthelet n'allume pas son four par grand vent en 1882<sup>1852</sup>. Le foin des granges ou des remises, autant que les toits en chaume, représente un risque permanent : si Marie Berthelet fait manger à ses bœufs son vieux foin stocké dans les tours, « c'est d'être débarrassé de cette matière combustible qui [la] console de cet achat. »<sup>1853</sup> Peu à peu les toits de chaume disparaissent à Arlay, les tarifs prohibitifs des compagnies d'assurances ayant un effet indéniable sur la fin de son emploi, mais cela n'empêche pas les incendies. Marie Berthelet cite ceux « dans une maison pourtant couverte à tuiles »<sup>1854</sup>, « d'une maison de Lons où une femme et deux enfants sont morts »<sup>1855</sup>, « à Mauffans, six raings<sup>1856</sup> de maisons ont brûlé côté Mantry. »<sup>1857</sup> « Hier le feu du ciel a brûlé

---

<sup>1847</sup> M. Vernus, *La vie matérielle dans la région lédonienne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 425 inventaires entre 1760 et 1790 dans le vignoble jurassien, Société d'émulation du Jura, 1981, p. 279.

<sup>1848</sup> ADJ, 5E 201/71, 1852 12 14, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>1849</sup> ADJ, 5E 201/69, 1833 03 12, *ibid.*

<sup>1850</sup> ADJ, 2Op 938, dossiers d'Arlay en préfecture, 1820 12 18, lettre du maire Humbert au préfet.

<sup>1851</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1876 03 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plainoiseau à Paris.

<sup>1852</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 04, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1853</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 24, *ibid.*

<sup>1854</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 04, *ibid.*

<sup>1855</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 13, *ibid.*

<sup>1856</sup> Un raing de maison, ou rain, est une partie de maison sous une même charpente.

<sup>1857</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 18, *ibid.*

la maison d'un créancier de ta grand-mère, il faudra être les premiers pour la compagnie d'assurance »<sup>1858</sup>, écrit-elle encore. La société rurale vit dans la psychose de l'incendie destructeur. Honoré Chapuis, peintre et professeur à Besançon, originaire d'Arlay où il est né en 1817, fait don en avril 1890 d'un grand tableau à la commune d'Arlay ayant pour sujet : « Une famille fuyant l'incendie ». Une femme, accompagnée de quatre enfants éplorés, un bébé à moitié nu dans les bras, fuit sa maison en flammes, dont le toit semble couvert de tuiles en arrière-plan. Le thème est toujours d'actualité. Marie Berthelet sait que sa « chère maison a échappé deux fois au feu, lors du feu du Bourg et lorsque le tonnerre est tombé près du fil télégraphique. »<sup>1859</sup> Par « feu du Bourg », elle rappelle les guerres entre la France et la Franche-Comté et l'incendie destructeur du Bourg d'Arlay par les troupes d'Henri IV en 1595. « On rénove la chapelle, on y voit encore des traces de l'incendie allumé par Henri IV »<sup>1860</sup>. Trois siècles plus tard, la mémoire de l'incendie est encore vive.

#### 1.1.1.b. Maisons paysannes ou bourgeoises

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la maison bourgeoise au village est une maison d'exception. Roger-Henri Guerrand rapporte que « le prolétaire des champs, confiné avec ses bêtes dans une pièce unique, vit dans l'insalubrité que ne compense pas le « bon air » dont il se garde. [...] Tous les essais de topographie médicale, genre si pratiqué au XIX<sup>e</sup> siècle, se répètent, sans aucune variante, au sujet de l'insalubrité de l'habitation paysanne. »<sup>1861</sup> Jean Vidalenc décrit dans *La société française de 1815 à 1848* une maison de paysans, souvent misérable.<sup>1862</sup> L'annuaire du Jura pour 1808 affirme pourtant que, autour des vignes du Jura, « la misère a disparu. L'habitant du vignoble a bâti en pierres de solides maisons à la place des chaumières, il a échangé les haillons de toiles grossières contre des habits de bons draps. »<sup>1863</sup> Certes, les maisons sont en pierre extraites de la carrière de Chaze, un des hameaux d'Arlay, mais restent très modestes. Henry Vannier parle de « mesure » située juste sous le château : « Pierre Thievant demeure dans cette mesure au bas de l'avenue. »<sup>1864</sup> La majorité des maisons n'a qu'un rez-de-chaussée. La pièce dans laquelle on entre de l'extérieur sert de cuisine, de couchage pour les anciens, de pièce de réception. Lorsque Marie Berthelet fait une visite au curé d'Arlay et qu'il n'est pas là, elle relève qu'elle l'attend dans la cuisine de la cure – une

---

<sup>1858</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 14, *ibid.*

<sup>1859</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 18, *ibid.*

<sup>1860</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 26, *ibid.*

<sup>1861</sup> Guerrand, Roger-Henri, « Espaces privés », dans Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 353.

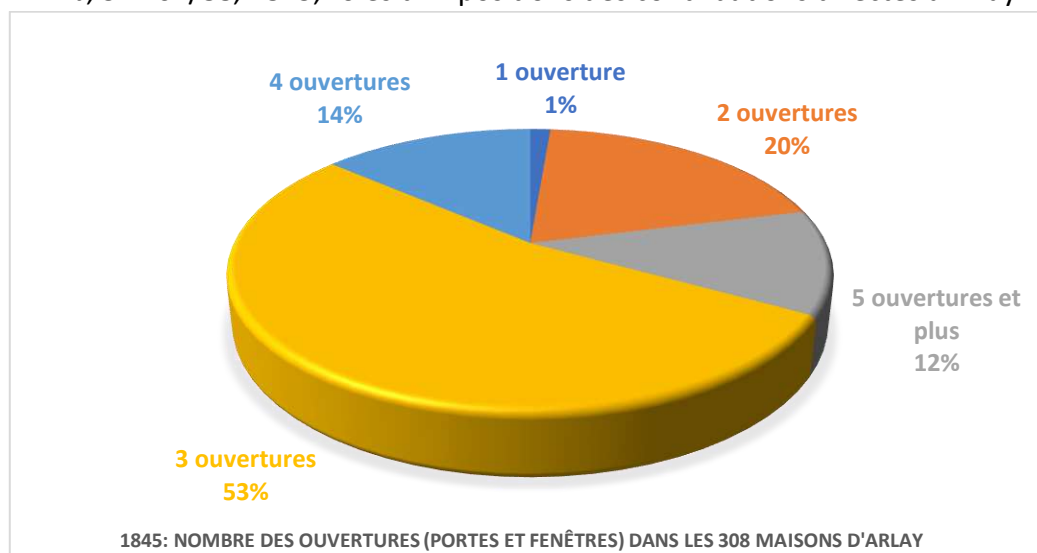
<sup>1862</sup> Vidalenc, Jean, *La société française de 1815 à 1848*, t. 1, *Le peuple des campagnes*, Paris, Rivière, 1970, p. 361.

<sup>1863</sup> *Annuaire de la préfecture du Jura pour l'année 1808*, Lons-le-Saunier, Delhorme, 1809.

<sup>1864</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1874 02 07, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

ancienne maison paysanne mitoyenne derrière l'église -, non pas dans un salon attenant car il n'y en a sans doute pas : « J'ai attendu le curé longtemps, en causant avec sa mère et sa sœur auprès du poêle dans sa cuisine. »<sup>1865</sup> Une autre pièce prolonge en général la cuisine, dite « chambre », ou « poêle » lorsqu'elle est chauffée. « Le poêle, ou seconde pièce », tel que la décrit Richard Pyot, « est celle où se retire la famille pendant l'hiver, c'est là qu'elle dort quelque nombreuse qu'elle soit. On y trouve plusieurs couches contigües et à demeure, des armoires que plusieurs générations se sont successivement léguées, et dont les corniches sont surchargées d'outils, de filasse ou de chaussures. »<sup>1866</sup> Le principe d'organisation de l'espace n'y est pas matérialisé de façon durable, n'est pas ressenti comme nécessaire. Tant les espaces de vie diurnes et nocturnes que les lieux dédiés aux différentes générations vivant sous le même toit sont totalement indistincts. Arlette Schweitz qui a étudié *L'espace domestique en Touraine septentrionale (1850-1930)*, date vers 1870-1880 la disparition du logement exigu composé d'une pièce unique, la salle commune, au profit du logement à deux pièces, la salle commune et la chambre. »<sup>1867</sup> En 1845<sup>1868</sup>, d'après les chiffres de l'imposition sur les portes et fenêtres, un quart des maisons d'Arlay n'ont qu'une porte et une seule fenêtre, la moitié n'ont que trois ouvertures, la porte et deux fenêtres. Sur les 308 maisons du village, seules 25 % possèdent plus de deux fenêtres. Les maisons bourgeoises sont comprises dans les 12% des maisons qui ont plus de cinq ouvertures ; nous verrons qu'elles en comportent dix au minimum, souvent beaucoup plus.

Tableau 14 : nombre d'ouvertures dans les 308 maisons d'Arlay, en pourcentage.  
ADJ, 5E 201/88, 1845, rôles d'impositions des contributions directes à Arlay.



<sup>1865</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1866</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 338.

<sup>1867</sup> Schweitz, Arlette, *L'espace domestique en Touraine septentrionale (1850-1930)*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 1984, p. 210.

<sup>1868</sup> ADJ, 5E 201/88, 1845, rôles d'impositions des contributions directes à Arlay.

Nombre de ces maisons de la classe laborieuse sont contigües les unes aux autres. Le mur de l'une servira d'appui pour la maison d'à côté et formera un raing, selon le terme consacré dans le vignoble jurassien. Dix à quinze maisons peuvent se serrer l'une contre l'autre le long d'une rue, comme au Bourg d'Arlay ou dans les quartiers de Saint-Vincent ou des Levées.

Le contraste est vif avec les maisons bourgeoises. Aucune des maisons bourgeoises des auteurs des correspondances étudiées n'est mitoyenne. « La meilleure distinction, écrit Edmond Goblot, la plus sûre et la plus claire, c'est la séparation matérielle ; l'esprit de la bourgeoisie est, en effet, d'éviter autant que possible la promiscuité, même le voisinage trop proche »<sup>1869</sup>. Toutes les maisons bourgeoises d'Arlay ont un étage, voire deux. Comme le relève Yves Lequin dans *l'Histoire des Français, XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècles*, la maison à deux étages « symbolise aux yeux des paysans la demeure des couches privilégiées de la population, témoin privilégié de l'évolution sociale, avec des étapes successives d'aspects changeants et d'aspects persistants des genres de vie qui s'incarnent dans des formes bâties. »<sup>1870</sup> Pour ce qui est d'entrer ou pas directement dans la pièce à vivre, sans un vestibule ou un couloir d'entrée qui formerait un sas, le cas de la maison Vannier illustre un processus historique de transformation d'une maison encore rurale en maison bourgeoise, une logique spatiale et sociale acquise. Philippe Bonnin a travaillé, dans « La maison rurale et les structures de l'habiter », sur le signifié de la structure spatiale. « La structure topologique définie par l'espace de la maison rurale écrit une société sur le mode de la métaphore, ou plus précisément de la métonymie, se donnant pour cause quand elle n'est que l'effet, donnant à voir le signe concret du contenant quand il s'agit du sens abstrait contenu, par la substitution analogique de la séparation, des distinctions. »<sup>1871</sup> L'historien de l'art Erwin Panofsky estime que les concepteurs d'espaces cherchent en effet à « rendre palpables et explicites l'ordre et la logique de leur pensée »<sup>1872</sup>, et en l'occurrence il s'agit pour la bourgeoisie, tout comme elle a érigé des murs symboliques autour de sa propriété, de maintenir la coupure d'avec l'extérieur à l'intérieur-même de sa maison, dès l'entrée. Jusqu'en 1880, dans la maison Vannier du quartier des Levées, on pénètre, après avoir monté les dix marches du haut perron qui surplombe l'entrée de la cave voûtée, directement de l'extérieur dans la cuisine. Le docteur Amédée Vannier, fort de l'héritage de sa femme, transforme la maison de vigneron en maison bourgeoise, fait ajouter un pan de maison côté nord sur deux étages, et demande un couloir devant sa porte d'entrée afin de créer ce sas nécessaire au sentiment bourgeois d'habiter un espace privé, protégé de l'extérieur. L'entrée dans la maison est ainsi mise en scène. Le couloir ouvre à gauche sur le salon – la grande cheminée de cuisine d'origine est remplacée par une petite cheminée de marbre à la mode surmontée d'un trumeau -, à droite sur une chambre dans la partie de maison récemment ajoutée. Dans son prolongement se suivent en enfilade deux pièces qu'il ne réaménage pas : le « poêle », ou antichambre qui devient une salle à manger, et une chambre avec sa cheminée et son alcôve de la fin XVIII<sup>e</sup>

---

<sup>1869</sup> Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p. 41.

<sup>1870</sup> Lequin, Yves, *Histoire des Français XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècles*, La société, Paris, Armand Colin, 1983, p. 26.

<sup>1871</sup> Bonnin, Philippe, « La maison rurale et les structures de l'habiter », *Études rurales*, n° 125-126, Paris, EHESS, 1992, p. 153-166.

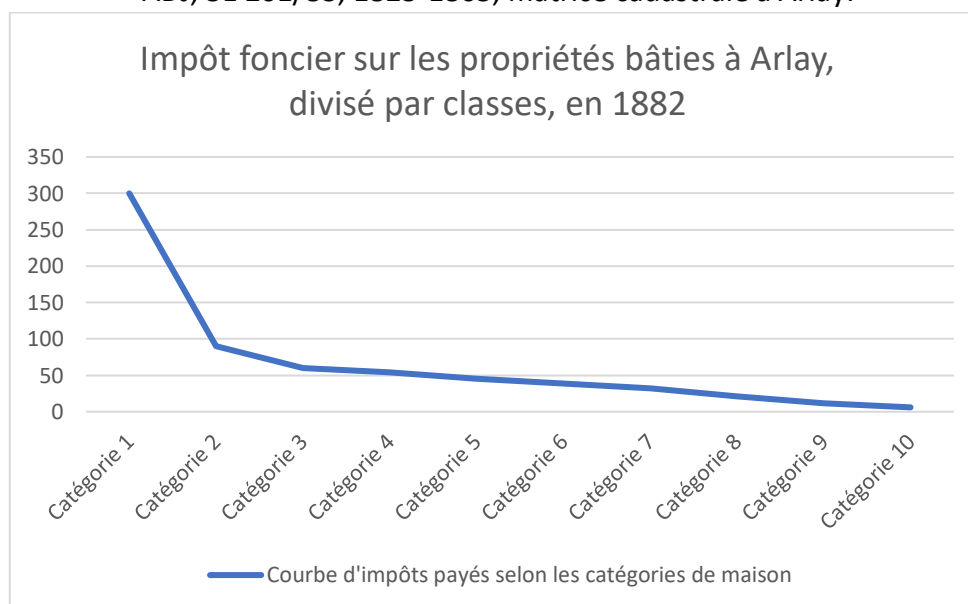
<sup>1872</sup> Panofsky, Erwin, *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris, Éditions de Minuit, 1967, p. 95.

siècle. La cuisine, gérée par les domestiques, est reléguée au rez-de-chaussée au niveau de la cave à peine enterrée.

#### 1.1.1.c. Classement fiscal

Héritées d'aïeux aux fortunes diverses, construites à différentes périodes, les maisons bourgeoises d'Arly offrent une architecture hétéroclite. Comme la maison paysanne, elle n'est pas seulement un logis d'habitation mais souvent aussi un lieu de production, de commerce, de stockage. La plupart possèdent une grange, une écurie et une très grande cave de propriétaire viticole. L'administration fiscale les a cependant bien distinguées des maisons paysannes en leur attribuant les catégories supérieures dans son classement de calcul de l'impôt sur les propriétés bâties, fondé sur la valeur locative de la maison. Inscrites dans le cadastre<sup>1873</sup>, les catégories de maisons s'échelonnent de 1 à 10. La maison de classe 1, la plus prestigieuse, est censée pouvoir être louée 300 francs par an, la maison classée en deuxième catégorie vaudrait 90 francs à la location, jusqu'à la classe 10, maison prolétaire dont la valeur locative ne dépasserait pas 6 francs.

Tableau 15 : impôt foncier divisé en 10 catégories.  
ADJ, 5E 201/83, 1823-1865, matrice cadastrale à Arly.



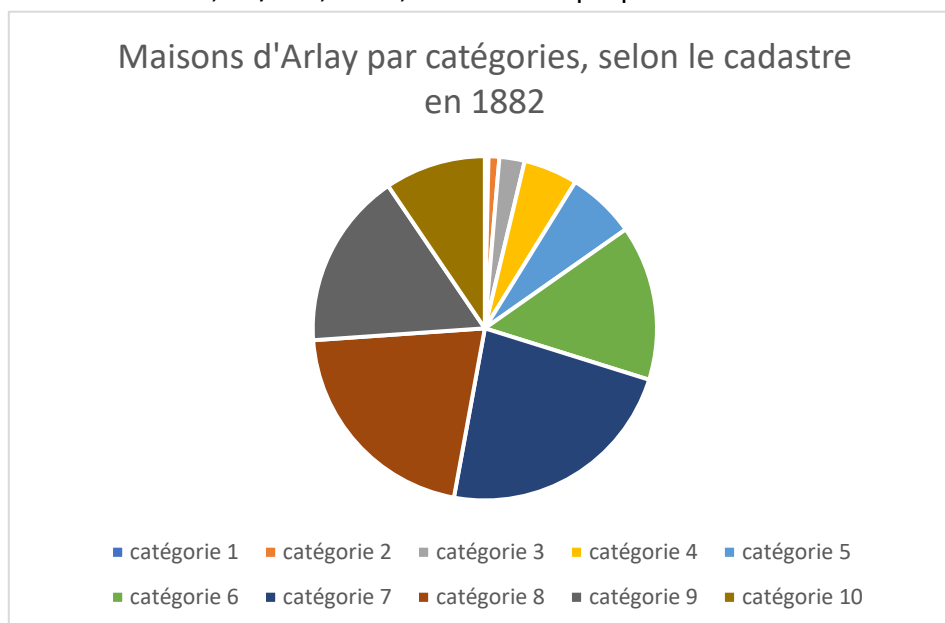
En 1882<sup>1874</sup>, à Arly, seuls 11 propriétaires possèdent des maisons qui entrent dans les trois premières catégories, ils ne représentent que 3,7% de la population. Une très grande majorité

<sup>1873</sup> ADJ, 5E 201/83, 1823-1865, matrice cadastrale à Arly.

<sup>1874</sup> ADJ, 3P 306, 1882, matrice des propriétés bâties à Arly.

de maisons, 207 sur les 295 maisons d'Arlay, plus de 70 %, entrent dans les quatre dernières catégories et ont une valeur locative estimée à moins de 32 francs par an.

Tableau 16 : maisons d'Arlay classées en 10 catégories.  
ADJ, 3P/306, 1882, matrice des propriétés bâties.



#### 1.1.1.d. Les maisons bourgeoises d'Arlay dans les années 1880

Attardons-nous sur les maisons bourgeoises que connaissent les Berthelet dans les années 1880, à Arlay, à commencer par la leur, ainsi que celles des familles Vannier et Vaudrit.

##### Maison Berthelet

Marie Berthelet semble découvrir, après les publications de son fils des recherches de son aïeul Bonaventure Abry d'Arcier, que leur maison porte un nom, la Chevance d'Or. « As-tu lu dans l'Histoire d'Arlay que notre vieille maison s'appelait la Chevance d'Or ? Le nom est bien joli mais rien ne le confirme »<sup>1875</sup>, ajoute-t-elle avec honnêteté, si joli qu'il sera dès lors attribué à la maison, tout autant que « maison noble » et « château », appellations entérinées par de hautes tours aux toits pointus et une chapelle privée. La Chevance d'Or a été achetée en 1772 par Pierre Abry d'Arcier, ancien juge visiteur des Salines à Salins et père de Bonaventure Abry d'Arcier, à la famille de Vaulchier du Deschaux<sup>1876</sup>. La demeure aurait été construite en 1516 pour le notaire J. de Vaulchier et la chapelle daterait de 1542. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on ménage plusieurs ouvertures côté nord ainsi qu'un grand balcon-terrasse, une

<sup>1875</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Une chevance est, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, un bien, un domaine, et par extension une maison.

<sup>1876</sup> ADJ, 4E 2452, 1772 04 05, acte d'achat du domaine pour 53 000 livre reçu M<sup>e</sup> Guichard à Lons-le-Saunier.



rareté à Arlay où très peu de maisons possèdent un balcon. Situé sur la façade nord, jamais ensoleillé, la famille l'utilise l'été. « J'ai donné hier soir à souper sur le balcon au curé et sa nièce de St Maurice jeune et assez jolie personne »<sup>1877</sup>, écrit Évariste Maigrot à son beau-père en juillet 1808. Ses descendants les Berthelet, toujours en juillet, boivent « après le souper » « des bières et des liqueurs sur le balcon »<sup>1878</sup>. Bonaventure Abry d'Arcier avait profité de la destruction de l'église Saint-Claude du Bourg d'Arlay dans les années 1810, dans laquelle sa famille possédait une chapelle, pour insérer de nombreux éléments architecturaux récupérés, par exemple sur sa façade méridionale de part et d'autre de son porche. La dot d'Isabelle de Lauzière, épouse de Charles Berthelet permet de nombreuses restaurations dans les années 1880.



Figure 8 : dessin de la Chevance d'Or par Viennet.  
Extrait de *l'Histoire du Bourg d'Arlay*, p. 196, 8,5x11,5 cm. Côté jardin.

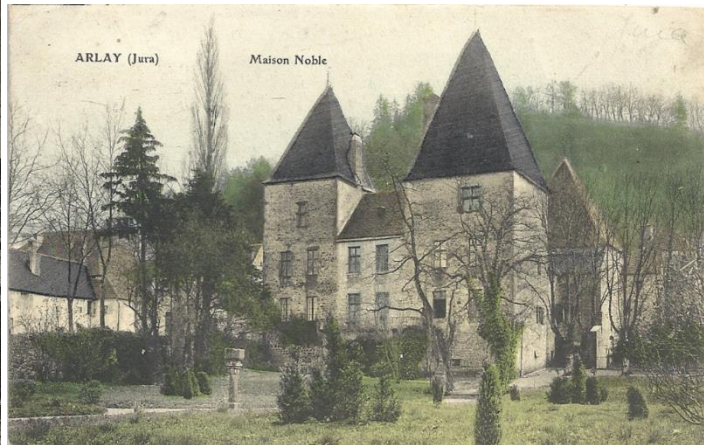


Figure 9 : carte postale de la Chevance d'Or, 14x9 cm, vers 1900.  
Collection particulière. Côté rue.

Philippe Berthier, dans *La Vie quotidienne dans La Comédie humaine de Balzac*, rappelle la description par Balzac de la demeure de Rose Cormon à Alençon, dans *La vieille Fille*, « bâtie sous Henri IV, l'absolu du cossu hors des modes ». « Quelle paix ! quel calme ! rien de pompeux, mais rien de transitoire : là, tout semble éternel. » Il estime que Balzac, en « donnant explicitement à cette demeure une fonction d'« archétype » de maisons bourgeoises d'une grande partie de la France, illustre un modèle de vie qui, plongeant ses racines dans une sagesse d'autrefois, semble avoir su préserver un secret de prospérité et d'équilibre, qu'aucune convulsion politique ou sociale ne saurait altérer.<sup>1879</sup> La Chevance d'Or

<sup>1877</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 15, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>1878</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1879</sup> Berthier, Philippe, *La Vie quotidienne dans La Comédie humaine de Balzac*, Paris, Hachette, 1998, p. 41.

possède le même ancrage. Classée en catégorie 2 par l'administration fiscale, la Chevance d'Or dénombre 34 portes et fenêtres sur trois étages. Le village se targue de posséder deux châteaux, celui des princes d'Arenberg et la Chevance d'Or.

### Maison Vannier au Bourg

Les frères Vannier, tant Antoine, régisseur, qu'Amédée, médecin, ont grandi et vécu avec leurs familles dans la maison héritée de leur grand-mère maternelle que les ancêtres Pagod avaient rachetée en 1681 aux Chalon-Landreville<sup>1880</sup>. Cette maison, détruite dans les années 1950 pour faciliter un trafic routier grandissant, fermait le Bourg d'Arlay presque hermétiquement. Construite sur deux étages, la maison Pagod possédait 33 portes et fenêtres.



Figure 11 : photographie de la maison Pagod côté jardin.  
Cliché amateur, probablement par Michel Laferrère, 5x8,5 cm, vers 1950. Collection de la famille Vannier.



Figure 10 : photographie de la maison Pagod côté rue.  
Cliché amateur, auteur inconnu, 8x12cm, vers 1950. Collection de la famille Vannier.

Après qu'ils en ont hérité de leur mère Catherine Xavière Vannier née Petitjean de Merlu en 1840, les deux frères Antoine Vannier et Amédée Vannier se divisent la demeure en deux parties distinctes. Classée par l'administration fiscale en catégorie 3 et 4, elle est vendue en

---

<sup>1880</sup> Abry d'Arcier, Bonaventure, *Histoire du Bourg d'Arlay*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1881, p. 338.

1879<sup>1881</sup> et 1883<sup>1882</sup> par leurs héritiers respectifs, en partie au notaire Alphée Chavant qui y habite. Ce dernier y reçoit ses clients dans l'office notarial qui est sans doute l'ancien cabinet médical du précédent propriétaire, le docteur Amédée Vannier. « La maison des Amédée est vendue, c'est Louis Tiennat [Louis Chapuis] qui l'a achetée pour 5 000 francs. Il en a remis une partie à Chavant, le côté habité par les Gras plus tout le jardin. Il aura tout le jardin du bas, de cette façon Louis n'aura à payer que 2 000 et quelques francs »<sup>1883</sup>, écrit Marie Berthelet en 1882, anticipant de six mois la vente effective. Côté Antoine Vannier, le notaire dénombre six chambres, une salle à manger, une cuisine avec évier, de vastes greniers au-dessus. Une des pièces est louée comme bureau de poste et le prix de vente s'élève à 9 300 francs. Côté Amédée Vannier, on compte cinq chambres supplémentaires qui sont vendues pour 5 000 francs. Le prix de cette vente ne sera acquitté par le notaire Chavant, en faillite, qu'en 1895 lorsque ce dernier revend les « douze pièces d'habitation et galerie sur trois caves voûtées, une autre plafonnée, grange, écurie, chambre à la suite, chambre à fruitier, séchoirs et vastes greniers, avec cours, jardin anglais, potager et verger »<sup>1884</sup> au rabais et avec une partie en argent liquide puisqu'il sait que le revenu de la vente officielle sera saisi pour payer ses créanciers, pour 6400 francs à Auguste Dausse, maître d'hôtel. Les deux maisons, Chevance d'Or et Pagod se font face et ne sont séparées que par la rue nord-sud du Champ de foire.

#### Maison Vannier aux Levées

Zélie Vannier, sœur célibataire du régisseur et du médecin, a hérité de leur père de la maison Vannier du quartier des Levées, au chevet de la nouvelle église construite en 1818. Cette maison vigneronne, indépendante, construite sur une longue cave voûtée avec grange et écurie attenante, a été achetée au notaire Boisson en 1686 par le laboureur Jean Vannier. Un pignon à redents indiquerait l'existence ancienne d'une couverture de chaume mais l'acte d'achat précise que le toit est couvert à tuiles. Zélie Vannier embourgeoise la demeure en ajoutant une porte cochère et le mur d'enceinte de sa cour, et la lègue à son frère médecin, Amédée Vannier, qui s'y installe après 1868 et y réalise pour 1 600 francs de travaux en 1880<sup>1885</sup>, passant de 11 à 13 fenêtres et de la catégorie 4 à la catégorie 3. Sa riche veuve est tentée de faire rajouter par son gendre ingénieur deux tourelles à sa façade Est mais y renonce ; la maison garde son aspect rural, sur deux étages cependant, ce qui la distingue des autres maisons vigneronnes d'Arlay. Dans les années 1880, Adèle veuve Vannier y vit avec son fils Louis faible d'esprit, et sa cadette Alice qui se marie en 1886 avec le parisien Gaston de Montgolfier. Le pré du Moulin de la famille Vannier est séparé par un haut mur du verger de la Chevance d'Or, la parcelle de l'Hôpital cultivée en vigne au sud de la route sépare la maison

---

<sup>1881</sup> ADJ, 4E 56/220, 1879 12 09, acte de vente reçu M° Guibaudet à Chapelle-Voland par Henry Vannier et Amélie Depierres, née Vannier, enfants d'Antoine Vannier.

<sup>1882</sup> ADJ, 4E 56/226, 1883 04 24, acte de vente reçu M° Guibaudet à Chapelle-Voland par Adèle Vannier née Petitjean, veuve du docteur Amédée Vannier.

<sup>1883</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 07, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1884</sup> ADJ, 4E 12995, 1895 08 02, acte de vente reçu M° Clavelin à Arlay.

<sup>1885</sup> ADJ, Qp 1168, Enregistrement, Bletterans, 1882 04 05, mutation par décès d'Amédée Vannier, décédé à Arlay le 19 octobre 1881.

Vannier de la Chevance d'Or et du Bourg d'Arlay. La maison du notaire Vaudrit se situe à l'ouest du pré du Moulin, dans le quartier de l'Église.



Figure 13 : cliché de la maison Vannier côté rue. Photographie amateur, auteur non identifié, 18x15cm, vers 1880. Collection de la famille Vannier.



Figure 12 : croquis de la maison Vannier avec tourelles par Jean-Baptiste Laferrère, 18x12 cm, vers 1885. Vue depuis le jardin. Collection de la famille Vannier.

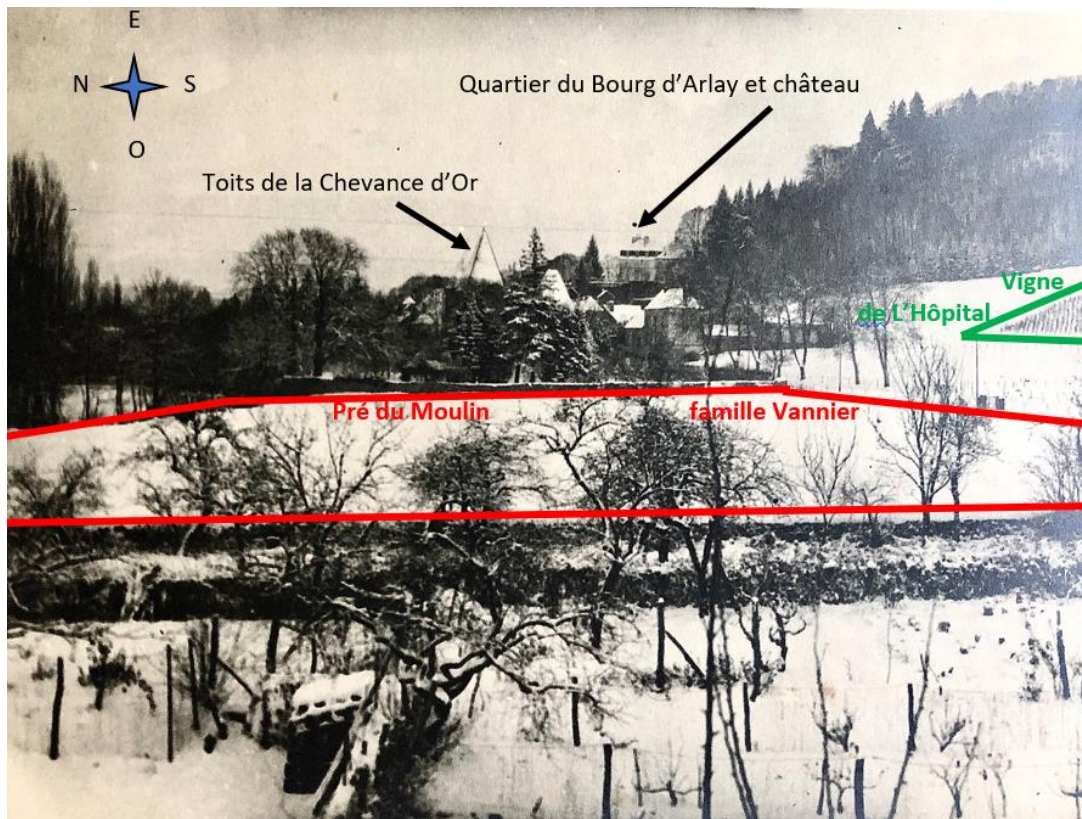


Figure 14 : cliché depuis la fenêtre du grenier de la maison Vaudrit. photographié par Léon Dapples, gendre du notaire Jules Vaudrit, 16,5x12 cm, vers 1930. On y reconnaît sous la neige le pré du Moulin appartenant à la famille Vannier qui fait la jonction entre le quartier du Bourg et le quartier de l'Église dit « des Levées ». À l'est du pré du Moulin, la Chevance d'Or, le Bourg et le château. Au sud, le champ de l'Hôpital cultivé en vigne appartenant à la famille Berthelet. Dans l'angle sud-ouest, hors champ, la maison du docteur

Amédée Vannier. À l'ouest du pré du Moulin, au premier plan, les jardins et vergers des familles Berthaud et Crochet que surplombe la maison des notaires François et Jules Vaudrit père et fils.

Les deux maisons de François Vaudrit et de sa petite-fille Maria Journet née Vaudrit présentent un certain intérêt. Il s'agit de maisons neuves, construites pour leurs propriétaires selon leurs propres représentations de leur statut social, de leur confort et de leur goût.

#### Maison Vaudrit aux Levées

François Vaudrit rachète l'étude notariale de François Joseph Jacquier à Arlay en 1820 et acquiert derrière l'église une maison vigneronne ancienne dont il retrouve les précédents propriétaires depuis 1677<sup>1886</sup>, avec un grand terrain attenant délimité par le canal du moulin du Milieu. Arrivant de Bletterans, étranger à l'histoire séculaire d'Arlay, il perçoit que le cœur du village se déplacera avec le temps du Bourg au quartier de l'Église, récemment consacrée. La construction, sur la place de l'Église, du chalet de la fromagerie en 1851 et de la mairie école entérinera ce choix stratégique. Cette dernière est édifiée en plusieurs étapes dans les années 1860, sur les plans de l'architecte de Poligny Wladimir Larouë, neveu de Gustave Favier, maire d'Arlay de 1855 à 1868. Peu de temps après son installation, en 1828, François Vaudrit décide de faire construire la maison idéale, à la fois pour son étude et pour sa famille. Alors que la précédente était mitoyenne, la nouvelle maison s'élèvera indépendante, avec son étage surmonté d'un toit pentu à tuiles dans le style du pays.



Figure 16 : photographie de la maison Vaudrit. Vers 1900, façade méridionale. Cliché amateur, auteur non identifié, 8x12 cm. Collection particulière.



Figure 15 : photographie de la maison Vaudrit. Vers 1920, côté jardin, 10x15cm. Cliché amateur, auteur non identifié. Collection particulière.

L'entrée se fait directement dans une grande pièce, la cuisine. Jules Vaudrit, en 1883<sup>1887</sup>, ajoute un appentis pour y reléguer la cuisine et la séparer de cette grande pièce d'entrée, là

<sup>1886</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, vers 1820, deux pages manuscrites de maître François Vaudrit.

<sup>1887</sup> ADJ, 3P 306, 1882, matrice des propriétés bâties à Arlay.

encore pour s'adapter aux nouvelles normes bourgeoises, mais sans créer de couloir à l'entrée. Le visiteur passe de l'extérieur à l'intérieur sans ce sas, cette intimité nécessaire aux mentalités bourgeoises. Même à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie notariale, plus proche des classes inférieures, se différencie de la bourgeoisie terrienne. Dans la cuisine, en 1828, les Vaudrit font construire un four à pain qui ne sera pas enlevé lors des travaux de 1883 ; sans doute sert-il, encore bien qu'un boulanger soit actif à Arlay<sup>1888</sup>. L'étude notariale se trouve à gauche, les clients attendent dans la cuisine familiale : la polyvalence entre espace privé et professionnel est patente. Au fond, côté jardin se trouve le poêle, décrit en 1853 comme une salle à manger. Il n'y a point de salon. Pour François Vaudrit en 1828 comme pour son fils Jules Vaudrit, la cuisine demeure la pièce à vivre, jusqu'à ce que ce dernier prenne sa retraite en 1874 et que l'étude, avec sa cheminée, devienne le salon. Comme Amédée Vannier, avec ses travaux d'extension, Jules Vaudrit fait passer sa maison de la classe 4 à la classe 3, et de 9 à 11 ouvertures.

### Maison Journet aux Levées

Jules Vaudrit achète les parcelles et fait construire une maison neuve en 1883 pour sa fille Maria, 30 ans, son époux Ernest Journet et leurs deux petites filles, installés à Lyon. La maison sera inaugurée en 1884 : « Sans pendre la crémaillère à cause du deuil de Mme d'Hautefeuille, Maria veut réunir les gens d'Arlay l'an prochain »<sup>1889</sup>, écrit Marie Berthelet. Alors que la maison de 1828 respectait les traditions architecturales du vignoble jurassien, la nouvelle maison est construite sur un modèle bourgeois de catalogue, classique carré d'un étage surmonté d'un toit en ardoise – le seul à Arlay –, identique sur ses deux façades, à l'avant comme à l'arrière. La porte d'entrée, surmontée d'une marquise et surélevée de trois marches, ouvre sur un couloir en carreaux de ciment noirs et blancs qui dessert quatre pièces : Les deux pièces de réception se font face en entrant, à droite une salle à manger, à gauche un salon, tous deux plein nord et donnant sur la rue. Côté sud, devant le parc se trouvent à gauche un petit salon familial et à droite une lingerie et une cuisine avec sa porte indépendante, réservée au service, donnant dans la cour. La présence d'une grande cuisine, aérée et ensoleillée avec une porte à l'ouest et une fenêtre au sud, dans le prolongement de la salle à manger, manifeste une grande modernité. Un escalier central quart-tournant monte au premier étage consacré à la vie de famille. Le portail d'entrée sera modifié plus tard par une grille en fer forgé encadrée de deux pilastres en pierres de taille surmontés de grands pignons de pin. Monique Éleb et Anne Debarre évoquent la période 1880-1914 comme des années de prémices de la modernité pour l'architecture introduisant le modèle tripartite classique de la bourgeoisie, avec une séparation absolue des trois parties principales : réception, appartements, service.<sup>1890</sup> La maison que les Boulatignier, propriétaires à Saint-Didier, ont achetée à Nice suit ce schéma classique : « Nous sommes revenus de Lons par Pise [hameau

---

<sup>1888</sup> ADJ, 4E 12939, 1882 01 19, acte reçu M° Chavant à Arlay, inventaire après le décès à Arlay de l'épouse de Claude Guillot, boulanger.

<sup>1889</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 19, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1890</sup> Éleb, Monique, Anne Debarre, *L'Invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914*, Paris, Hazan, 1995, p. 6.

de Saint-Didier], Madame Boulatignier nous a montré une photographie de leur maison de Nice, un beau jardin, un rez-de-chaussée avec cuisines et dépendances, une salle à manger, deux salons, quatre chambres à coucher à l'étage.<sup>1891</sup> Dans la construction de la maison de Maria Journet, l'indifférence au caractère régional est volontaire : la nouvelle bourgeoisie des professions libérales, notaire pour Jules Vaudrit et affaires à Lyon pour Ernest Journet, veut montrer qu'elle n'est pas attachée au terroir, à une terre toujours moins rentable, mais qu'elle est transrégionale et appartient à un groupe social uni et cohérent. Dans une diagonale dont le milieu serait le transept de l'église d'Arlay, les deux maisons Vaudrit et Journet confirment leur position centrale et affirment le pouvoir d'une bourgeoisie qui se bâtit sur des bases neuves, à l'image de leurs enseignes, leurs maisons. Alors que Jules Vaudrit avait fait construire<sup>1892</sup>, en face de chez lui, une grange au toit de chaume remplacée plus tard par des tuiles, il s'en affranchit totalement pour sa fille. Peut-être cette absence de bâtiments d'exploitation diminue-t-elle sa valeur vénale pour l'administration communale et fiscale ? Avec ses 16 portes et fenêtres, elle sera classée en catégorie 4, une « petite maison » comme l'écrit Marie Berthelet, de tout de même 150 mètres carrés au sol sur deux étages. « Journet est en faillite, son associé Boisson l'a volé comme dans un bois. Tout va être vendu, il ne reste pas un sou. Heureusement que la petite maison de Maria est au nom du père Vaudrit. »<sup>1893</sup>



Figure 18 : maison Journet côté rue vers 1885, cliché amateur, auteur non identifié, 14x9 cm. Collection particulière.



Figure 17 : maison Journet côté jardin tout juste planté vers 1885, cliché amateur, auteur non identifié, 12x8,5cm. Collection particulière.

<sup>1891</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 01, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1892</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1849 12 02, acte de vente d'une parcelle reçu M° Langue à Voiteur par François Xavier Gruet à Jules Vaudrit. 1853 05 22, Échange entre François Vaudrit et son fils Jules reçu M° Jean Claude Marcelin Daille à Bletterans, « bâtiment de grangeage couvert en chaume » est mentionné.

<sup>1893</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 15, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

Après la faillite, « Maria est comme assommée, elle se tient dans sa petite maison et ne va chez ses parents que pour prendre ses repas. »<sup>1894</sup> Marie Berthelet accorde que « la maison de Maria » que « nous sommes allés visiter avec Vaudrit, est beaucoup plus grande qu'elle ne le paraît du dehors. Dommage que les ouvertures ne soient pas plus grandes »<sup>1895</sup>, ajoute-t-elle, elle qui aime que le grand air entre dans sa maison.

#### Autres maisons bourgeoises à Arlay

Les relations de Marie Berthelet, déjà rencontrées au cours de cette étude, vivent toutes dans des maisons de catégorie 2 et 3, rarement 4<sup>1896</sup>.

- À Arlay, seul le château avec ses 181 portes et fenêtres et ses 5 portes cochères, est classé en catégorie 1. En deuxième catégorie, avec la Chevance d'Or, l'administration fiscale a classé le manoir de Proby aux 25 ouvertures et 3 portes cochères, isolé à plus d'un kilomètre du centre d'Arlay, propriété de la marquise de Labarge, ainsi que la maison qu'occupe l'intendant Henry Vannier et comprise comme logement de fonction dans son contrat de travail. Le régisseur des *Paysans* de Balzac habite « un pavillon bâti par Bouret, pour faire point de vue »<sup>1897</sup> ; celui d'Arlay est un joli pavillon à la grille du château avec 18 ouvertures, appelé « Tourne-Bride ». « En ce qui concerne la maison ci-devant Tourne-Bride, je consentirai à la donner à votre fils Henry comme habitation. Il y aura je pense quelques distributions à changer, des cloisons à établir »<sup>1898</sup>, écrit le prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, voulant rendre sa maison digne du jeune régisseur bourgeois. La valeur locative, selon l'impôt et la catégorie 2, est censée s'élever à 90 francs par an. Or dès les années 1820, la maison est louée 122 francs par an, un quart plus cher que les estimations fiscales toujours inférieures à la valeur marchande. Antoine Vannier en réclame le prix au docteur Daille, mauvais payeur depuis 18 ans, qui s'y était installé comme médecin en 1822 : « Déjà plusieurs fois je vous ai réclamé une somme de 122 f que vous devez au prince d'Arenberg pour un ancien loyer de la maison du Tourne-Bride. Cette créance date de 18 ans au moins. »<sup>1899</sup> Sept maisons sont classées en troisième catégorie, dont celles du notaire Chavant - ancienne maison des Vannier - et celle de Jules Vaudrit.

- La marquise de Labarge possède, à côté de son manoir, une grande maison de catégorie 3 comprenant 13 ouvertures au « Champ de Feu ».

- Le docteur Clavier, qui héberge son cousin germain Félix Gorin, a racheté la maison des Humbert/Coindet au Bourg, avec sa tourelle du XVI<sup>e</sup> siècle et ses 17 ouvertures. François Xavier Coindet l'avait acquise avec son domaine viticole pour 13 000 livres en 1801 : « maison couverte à tuiles composée d'une cuisine, trois chambres, un logement pour vigneron dans la

---

<sup>1894</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 11, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1895</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 07, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1896</sup> L'annexe 3 page 729 propose un spectre visuel non exhaustif des maisons fréquentées par la famille Berthelet dans les années 1880.

<sup>1897</sup> Balzac, Honoré de, *Scènes de la vie de campagne, les Paysans*, Paris, Club de l'Honnête homme, 1959, p. 598.

<sup>1898</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 06 25, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Jarowitz à Arlay.

<sup>1899</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1840 06 17, Antoine Vannier au docteur Daille, Arlay à Arlay.



même cour, grenier dessus et cave dessous lesdits bâtiments, une grange et deux écuries et un petit jardin, le tout contigu. »<sup>1900</sup>

- Laure Vernier, née Favier, belle-mère de l'architecte Larouë habite à l'entrée d'Arlay une maison à 10 ouvertures et une porte cochère.

- Au Carouge, au pied du château, les Spitz ont acheté pour 15 000 francs en 1881 la « maison de campagne »<sup>1901</sup> de la famille de notaires Jacquier, installés à Lons-le-Saunier en 1820, maison aux 21 fenêtres et une porte cochère. Le maire d'Arlay Favier écrit en 1831 : « La maison de Mr Jacquier bâtie aux environs de l'année 1780 par un Mr de Maigret fut possédée alternativement par celui-ci et par Mr Boisson de Ronchaux, son beau-frère qui a administré la commune jusqu'à la Révolution en qualité de premier échevin, [...] jusqu'en 1809 époque à laquelle M. Jacquier a acquis cette maison des héritiers de M. de Ronchaux. »<sup>1902</sup> Elle sera revendue par les Spitz à Eugène Fondet de Montussaint au prix de 17 000 francs, « maison de maître où sont trois grandes caves voûtées, rez-de-chaussée au couchant et étage sur la cour avec balcon, comprenant cuisine, évier, salle à manger avec deux alcôves, salon, quatre chambres à coucher, chambres mansardées et grenier dessus. »<sup>1903</sup> Le balcon, dont la balustrade en fer forgé enlace les deux J Jacquier-Jobin mariés en 1802, suggère l'oisiveté et la contemplation, il n'y en a que deux autres à Arlay, au château et à la Chevance d'Or.

- Le couple Rix, retraité, a racheté en 1878 aux cousins des Berthelet, Buretel de Chassey, une maison du XVII<sup>e</sup> siècle avec 13 ouvertures et un beau jardin, voisine de la maison Pagod. « Les de Chassey ont vendu leur maison », écrit Charles Berthelet à sa mère, « je ne crois pas que c'est une marchandise très courante à l'heure présente »<sup>1904</sup>, reflétant peut-être le goût des bourgeois du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle pour des habitations plus modernes. De 1840 jusqu'en 1900, elle passe de main en main cinq fois et offre au chercheur le prix réel moyen d'une maison bourgeoise de catégorie 3 à Arlay au XIX<sup>e</sup> siècle. En 1840, la veuve de François Joseph Febvre, ancien magistrat et propriétaire à Saint-Germain les Arlay, l'achète aux indivis Goyet de Savy et Pétetin-Lamarche, pour 10 000 francs<sup>1905</sup>. Auguste de Buretel de Chassey débourse 10 500 francs en 1861 et s'y installe en famille<sup>1906</sup>. Les Rix l'acquièrent au même prix en 1878<sup>1907</sup> ; la veuve Rix la revend 9000 francs en 1894 à un épicier parisien et son épouse, les Simonot : « maison de maître élevée sur deux caves voûtées et une autre plafonnée, construite en pierres, couverte de tuiles, comprenant sept pièces d'habitation au rez-de-

---

<sup>1900</sup> ADJ, 4E 43/133, 6 Messidor an IX, acte de vente reçu M° Jacquier à Arlay.

<sup>1901</sup> ADJ, 4E 60/5, 1881 05 15, acte de vente reçu M° Mahon à Lons-le-Saunier.

<sup>1902</sup> ADJ, 5E 201/68, 1831 04 28, registre des délibérations du conseil municipal, Arlay.

<sup>1903</sup> ADJ, 4E 69/19, 1896 07 27, acte de vente reçu M° Mahon à Lons-le-Saunier. Eugène Fondet (1851-1907), ancien directeur des écoles Françaises à Moscou, est chevalier de Sainte-Anne et commandeur des ordres de Saint-Stanislas. Il se marie à Arbois en 1881 avec Antoinette Griffond, ils ont huit enfants. Membre de la Société d'émulation du Jura, fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Martine François et Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=114238>.

<sup>1904</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans date, juste après la vente de la maison au 19 octobre 1878, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>1905</sup> ADJ, 4E 17/66, 1840 02 17, acte de vente reçu M° Jeunet à Lons-le-Saunier.

<sup>1906</sup> ADJ, 4E 22/167, 1861 08 19, acte de vente reçu M° Mahon à Lons-le-Saunier.

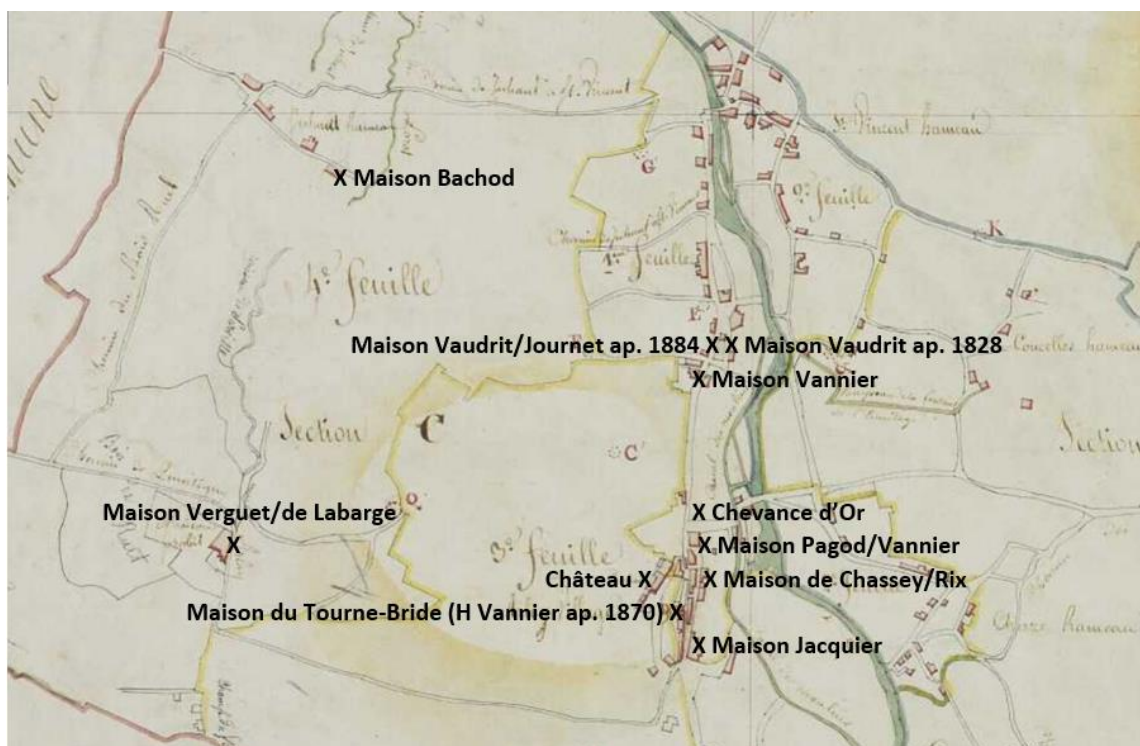
<sup>1907</sup> ADJ, 4E 12926, 1878 10 19, acte de vente reçu M° Chavant à Arlay.

chaussée sur les caves, deux mansardes, séchoirs et greniers dessus »<sup>1908</sup>, environ 200 mètres carrés au sol sur trois grandes caves voûtées. Les Simonot la revendent deux ans après à un fabricant de pipes de Saint-Claude, Louis Aimé Secrétant, une fois et demi son prix d'achat, pour 15 000 francs<sup>1909</sup>. La maison bourgeoise du vignoble jurassien vaut entre 10 et 15 000 francs au XIX<sup>e</sup> siècle.

- La maison où Cécile Bachod et sa mère, veuve de François Alphonse Guillaume Bachod, ancien procureur impérial, passent la saison d'été à Juhans, hameau d'Arlay, est restée rurale et classée en catégorie 4 avec ses 8 porte et fenêtres.

Toutes ces maisons bourgeoises de deuxième et troisième catégorie s'égrènent le long de la route qui traverse Arlay, de part et d'autre, la proximité de la voie publique constitue un atout majeur que les privilégiés choisissent. Le manoir de Proby, conçu comme une résidence occasionnelle pour des bourgeois des villes, tout comme la maison Bachod, sont les seuls éloignés de l'axe névralgique. Aucun bourgeois n'habite dans le quartier de Saint-Vincent à l'ouest, de l'autre côté de la Seille, réputé plébéien.

Tableau 17 : cartographie des maisons bourgeoises à Arlay sur fond du tableau d'assemblage du géomètre Girardet, 1811, ADJ, 3Pplan200, détail.



En dehors d'Arlay, jouxtant l'église de Plainoiseau, la maison en U des Martin-Labordère, aux 22 ouvertures, est considérée de catégorie 3. La maison de Saint-Didier de la famille Berthelet, qui comprend 11 fenêtres et deux portes cochères, est classée de catégorie 2. Celle des tantes

<sup>1908</sup> ADJ, 4E 12988, 1894 05 09, acte de vente reçu M° Clavelin à Arlay.

<sup>1909</sup> ADJ, 4E 13000, 1896 10 02, acte de vente reçu M° Clavelin à Arlay.

Masuyer à l'Étoile - 19 fenêtres et une porte cochère - est classée de catégorie 2 également. Le château de La Muyre, propriété d'Ernest de Grivel à Domblans, avec 40 ouvertures entre dans la première catégorie, tout comme le château de la Sauge à Saint-Lamain, qui appartient aux chères amies Hélène et sa fille Clémentine Loiseau, avec ses 55 fenêtres et 2 portes cochères. « J'ai parcouru cette vieille demeure de la Sauge avec grand plaisir, elle est remplie pour moi de bons souvenirs, puis elle est intéressante, elle ne ressemble à aucune autre. »<sup>1910</sup> L'originalité d'une maison est un critère pour Marie Berthelet, tout comme son ancienneté : « j'ai parcouru la vieille habitation »<sup>1911</sup>, écrit-elle dans une autre lettre à propos de la Sauge ; la profondeur d'une mémoire familiale se refléchit dans la patine de sa maison. Marie Berthelet n'excuse pas même un prince, peut-être moins encore, de construire à neuf un château. « Le prince va bâtir un palais à Menetou, c'est de l'argent à gâcher, rien ne m'agace comme de voir bâtir »<sup>1912</sup>, dit-elle à propos des projets ambitieux du prince Auguste d'Arenberg pour ériger un nouveau château à la place de l'ancien à Menetou.

### 1.1.2. Fierté ou fardeau ?

#### 1.1.2.a. Charge affective

La Chevance d'Or est l'objet de toutes les attentions des Berthelet. « Je trouve qu'il n'est pas raisonnable de laisser la maison seule pendant deux jours »<sup>1913</sup>, déclare Marie Berthelet, sans raison objective connue. Plusieurs correspondants octroient à la « maison » des qualificatifs plus éloquents. En s'adressant à Juliette Regaud, un cousin Maigrot termine sa lettre par « recevez, pour tous les habitants du vieux manoir, l'assurance ... »<sup>1914</sup> Après un séjour chez les Regaud en 1854, Amédée Morin envoie un poème en guise de lettre de château, et qualifie la maison d'"antique demeure" et de "vieux et noble manoir" <sup>1915</sup>. Marie Berthelet utilise un terme qui correspond à sa maison entre cour et jardin : après cette visite, « nous avons regagné notre hôtel »<sup>1916</sup>. Le petit château bâti sous François 1<sup>er</sup> fait la fierté de ses propriétaires, qui songent à commander une esquisse de leur Chevance d'Or dessinée sur le papier épais qui sert aux artistes pour leurs aquarelles - « Charles demande à Paris combien coûterait du beau papier anglais ayant dans le milieu notre maison dessinée à la plume »<sup>1917</sup> - et à imiter les Chamberet du château de Frontenay qui ont « fait dessiner leur château » en entête de leur papier à lettre<sup>1918</sup>. La maison fera partie du message envoyé, les destinataires comprendront l'association intime et identitaire de leur correspondant avec sa demeure. Une maison de famille implique aussi une lourde charge affective, partagée par plusieurs

---

<sup>1910</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 09, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1911</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 03, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1912</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 01, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1913</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 27, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1914</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1847 07 18, cousin Maigrot à Juliette Regaud, Paris à Arlay.

<sup>1915</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1854 01 06, Amédée Morin à Juliette Regaud, poème manuscrit.

<sup>1916</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 09, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1917</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 24, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1918</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 10, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

générations. À 26 ans, Charles Berthelet écrit de Paris à sa mère : « Si j'ai le bonheur de réussir dans mes projets, non seulement je ne lui coûterai plus rien, mais je pourrai vous aider à contribuer à orner notre vieille maison qui est pour moi comme une parente. Si je la voyais passer dans des mains étrangères, ce serait pour moi un véritable deuil. C'est là que je viendrai à l'abri de toute crainte déposer ma tête et mourir. »<sup>1919</sup> Lyrique comme les cours de chant qu'il suit pour développer sa voix de ténor et faire carrière à l'opéra, il compte sur la maison matricielle, « une parente », pour abriter ses vieux jours, en suivant un schéma identique à celui de ses aïeux. La maison de famille est un refuge que le bourgeois rural se doit de maintenir. « Si j'étais prêt », écrit Charles Berthelet trois jours après, « je serais engagé aux Italiens. Le bon Dieu m'a donné une voix dont l'espèce devient rare, et je compte gagner 1 500 f par mois, atteindre la célébrité, et relever notre maison. »<sup>1920</sup> Jeune homme à la conquête de Paris, ses rêves d'investissements se cantonnent à la restauration de la Chevance d'Or à Arlay, qui en a sans doute besoin : « Nous ne pouvons laisser ce pauvre Arlay en ruine »<sup>1921</sup>, proclame Marie Berthelet, engageant aussi bien elle-même que ses deux fils. La pression se perpétue de génération en génération. Lors du mariage de la fille de Charles Berthelet, Juliette, à Urbain de Chivré le 9 avril 1908, la comtesse Ernest de Grivel, née Anne Céline Boulerot, fait imprimer un sonnet de quatre strophes illustré d'une photographie en médaillon de la Chevance d'Or et des armoiries Abry d'Arcier, qui se termine par :

« Dans la vieille maison les souvenirs se pressent  
Enfant, pour vous toucher... des âmes vous caressent ;  
Elles vous ont aimée et chérissent ces lieux...

Votre jeune bonheur va fleurir auprès d'elles :  
En les continuant, tous deux restez fidèles  
À la Chevance d'or, où dorment les aïeux. »<sup>1922</sup>

« Restez fidèles à la Chevance d'Or où dorment les aïeux » est une injonction entendue par le bourgeois depuis son plus jeune âge, une obligation morale vis-à-vis des ancêtres qui ont légué la maison transmise par la famille et par la société qui l'entoure.

#### 1.1.2.b. Charge financière

La maison familiale est, par essence, l'inverse d'une maison neuve, et le rapiéçage continuellement de rigueur. Les travaux d'entretien et de rénovation s'imposent cycliquement, et les bourgeois ne réparent pas eux-mêmes mais recourent à des ouvriers

---

<sup>1919</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 01 02, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>1920</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 01 05, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>1921</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 24, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1922</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1908 04 09, Marie Laferrère et/ou Alice de Montgolfier, nées Vannier, sont peut-être invitées au mariage et conservent le carton imprimé.

spécialisés : « En même temps que tu feras refaire le four de la petite maison, il sera bon de faire refaire les réparations urgentes, telles que le four de la grande maison, retenir les toitures et vérifier les cheminées en mauvais état »<sup>1923</sup>, écrit Émilie Labordère à sa mère. Les fenêtres de la maison sont mal jointes, l'eau entre pendant les orages, à chaque avanie Marie Berthelet tremble : « pourvu que notre illustre hôtel ne soit pas endommagé ! »<sup>1924</sup> Les cache-misère sur la façade sont parfois bienvenus : « on continue à déshabiller la tour de son vêtement de verdure, je le regrette, on y voit dessous bien des dégradations »<sup>1925</sup>, dit-elle alors qu'on enlève le lierre ou la vigne vierge des murs. Les restaurations sont sans cesse nécessaires, les travaux qui resteraient à faire sans limites. « Peu à peu, avec quelques réparations, on donnera à cette maison un aspect moins délabré »<sup>1926</sup>, espère Marie Berthelet. Les liquidités qu'Isabelle de Lauzière, épouse de Charles Berthelet, apporte en dot permettent à la famille de se lancer dans de grandes réparations : « Charles surveille les maçons, ils ont consolidé le portail. »<sup>1927</sup> « On travaille à la chapelle pour la consolider, on prend de la pierre à la vieille maison du pré de La Barre, elle sera mieux assortie que de la neuve »<sup>1928</sup> ; la pierre de récupération a la patine nécessaire, rien de ce qui est neuf ne conviendrait. Les artisans locaux sont régulièrement embauchés, les bourgeois sont de bons clients et participent à l'économie locale. En octobre 1895, alors que « par suite d'un affaissement du sol qui s'est produit il y a quelques jours, le jambage du portail de grange de [la maison Vannier] voisin de l'escalier a été fortement lézardé, et [que] l'escalier dont la fondation paraît-il n'est pas suffisamment assise s'écarte du mur contre lequel il est appuyé », Adèle, veuve Vannier, « fait appeler Dumalamède qui est le maçon qui travaille habituellement pour elle. » Comme « les réparations sont assez considérables, [...] ce travail important ne peut être fait qu'au printemps. »<sup>1929</sup> Jules Vaudrit s'en occupe et écrit en mars 1896 : « À mon prochain voyage à Lons le Saunier, je chargerai la maison Arcelin de faire venir les poutrelles en fer qui doivent servir au portail de la grange. Je vais aussi commander la taille à Hugon. »<sup>1930</sup> Les artisans transformeront le portail de la grange, à l'origine cintré et moins haut, en portail droit surmonté d'une poutrelle en fonte. La charge financière de l'entretien d'une maison de famille est importante et s'ajoute à la charge affective.

---

<sup>1923</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1869 05 14, Émilie Labordère à sa mère, Paris à Plainoiseau.

<sup>1924</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 07, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne, à la suite d'un violent orage la veille.

<sup>1925</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 09, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1926</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 05, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1927</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 03, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1928</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 24, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1929</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1895 10 25, registre des copies de courriers écrits par Jules Vaudrit, chargé d'affaires d'Adèle Vannier à Arlay, Jules Vaudrit à Jean-Baptiste Laferrère, Arlay à Lyon.

<sup>1930</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1896 03 18, *ibid.*

L'ampleur des dimensions caractérise les maisons bourgeoises, avec au minimum 11 ouvertures. Si l'on estime qu'il n'y a fréquemment qu'une seule fenêtre par pièce, et sans compter les portes qui sont comprises comme ouvertures, les bourgeois habitent des maisons de huit pièces au moins, quatre en bas et quatre en haut, et souvent beaucoup plus. Ils s'y plaisent à y arranger les meubles dont ils héritent et qu'ils complètent avec quelques objets de leur choix, et profitent de leurs vastes espaces, des recoins de leurs maisons pour stocker. Ils gardent meubles, objets et papiers de famille, utiles et inutiles, ce qui confère à leurs maisons à la campagne un sens d'accumulation et de conservation du passé. Ces maisons ne se vident, parfois seulement partiellement, qu'en cas de vente en général après un décès ou après le déménagement de la famille, alors qu'en ville, changer d'appartement au cours d'une vie ou d'une génération à l'autre est probable. C'est la chance de l'historien du social qui travaille sur la société rurale et peut ainsi avoir accès aux quelques maisons bourgeoises et paysannes qui sont restées dans les mêmes familles depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, parfois depuis plus de deux cents ans. Elles conservent les traces de leur passé, à commencer par leurs archives, en particulier les correspondances familiales. Certaines de ces maisons sont devenues au fil des décennies des résidences secondaires, souvent en indivision, ou sont de nouveau habitées par des héritiers retraités. D'autres ont été vendues depuis longtemps ou, à l'inverse, depuis le commencement de cette étude<sup>1931</sup>.

---

<sup>1931</sup> La maison de Maria Journet passe à sa petite-fille de Marie-Claire Goyet de Savy, sans descendance à son décès en 1985, et sera vendue par ses cousins Dapples peu après. L'arrière-petite-fille de Jules Vaudrit, Marie-Hélène Dapples, hérite de la maison Vaudrit, vendue en 2019 après son décès. Mlle Dapples m'ouvre sa maison et partage ses archives. La maison Vannier reste en indivision de 1919, au décès d'Adèle veuve du docteur Amédée Vannier, à 1976, date à laquelle Solange, épouse Pépin, a racheté toutes les parts de ses cousins et lutté pour que les parcelles éparpillées soient remembrées tout autour de l'habitation dans laquelle elle s'installe. Elle y décède en 2007 et lègue la maison à l'auteur. L'indivision pendant plus de cinquante ans aura eu le mérite, pour l'historien, de geler les investissements trop lourds car les cohéritiers étaient rarement d'accord, et de maintenir en grande partie la maison dans son état d'origine. La Chevanche d'Or appartient toujours, en indivision, à deux descendants de Bonaventure Abry d'Arcier. La maison du paysan-gendarme Louis Crochet et son épouse, née Graveleuse, aux Levées d'Arlay, est habitée par son arrière-petit-fils. Les descendants des Loiseau habitent toujours le château de la Sauge, tout comme les descendants des princes d'Arenberg le château d'Arlay.

## 1.2. Mise en scène intérieure

« Julie de Laclos veut nous donner des tableaux, je ne saurais pas où les fourrer. Nos vieux parents sont bien là où ils sont, je ne voudrais pas les déplacer. »<sup>1932</sup>

Champ lexical : beaucoup de goût, visiter, dernier goût, faux Louis XIV, vieux meubles, grand salon, argenterie, lit blanc Louis XVI admirable, chambre verte, famille, bibelots, clef du garde-manger, copier, tableaux.

Maurice Agulhon, dans sa contribution à *l'Histoire de la France rurale*, estime que l'habitat est un élément parmi les plus lents à évoluer dans le monde rural. « Le paysan de 1900 diffère sans doute bien davantage de celui de 1830 par ses vêtements, sa nourriture, ses distractions (ne parlons même pas de ses idées) que par sa maison. »<sup>1933</sup> Qu'en est-il dans les maisons des bourgeois ? Ces derniers aiment à faire visiter leurs maisons, bannières de leur identité. Clémentine Loiseau propose à Marie Berthelet de voir « les appartements du haut », car les pièces du château de la Saugé se développent sur plusieurs niveaux. « En visitant les appartements du haut, j'ai vu une miniature du vicomte de Gand donnée par lui au Général Jarry. Martine [surnom de Clémentine] me l'a donnée pour que je la remette de sa part au prince. »<sup>1934</sup> Chez les dames Vermot, au château de Domblans, Marie Berthelet ne connaît que le salon : « Il y a de belles choses chez ces dames, j'aimerais visiter la maison »<sup>1935</sup> ; en revanche les Regnault de Maulmin, de Nevy-sur-Seille, lui font la visite de leur grande maison derrière l'église : « Ils ont une très jolie habitation, très soignée et arrangée avec beaucoup de goût. Émile Regnault est peintre orientaliste. »<sup>1936</sup> Elle-même fait visiter la Chevance d'Or au prince d'Arenberg, et, sans distinction, laisse le chef de musique d'Arlay, Ponsard, s'y promener : « il a été enchanté de tout ce qu'il y a vu. »<sup>1937</sup> La mise en scène commence dès la cour. À la Chevance d'Or, après être passé sous un porche aux sculptures de lions érodées par le temps, le visiteur entre dans une cour minérale. Au soleil, il est ébloui par la façade pleine

---

<sup>1932</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1933</sup> Agulhon, Maurice, « Le cadre matériel », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3, *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 321.

<sup>1934</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 20, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>1935</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 26, *ibid.* Le château de Domblans appartient à Hélène Marie Catherine Vermot (1858-1901), veuve de Charles Arthur Vermot, maître de forges.

<sup>1936</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 21, *ibid.*

<sup>1937</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 19, *ibid.*

sud, encadrée des communs et de la chapelle surmontés de hautes tours pointues. Les Vannier misent sur le charme de leur parterre de fleurs et d'arbustes composés dans une cour à graviers, et sur la végétation qui grimpe sur la maison. Les Vaudrit laissent apercevoir à travers leur grille ajourée leur grand jardin soigné. Entrons dans les maisons de la bourgeoisie rurale au XIX<sup>e</sup> siècle.



### 1.2.1. Le goût : de l'ancien

« Le mot confort devient plus fréquent sous la plume des architectes autour de 1830 »<sup>1938</sup>, relève Georges Vigarello dans *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, mais ne figure dans aucune des correspondances exploitées pour cette étude. Comme le constate Manuel Charpy dans sa thèse sur *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise*, « toutes les études sur le confort se sont consacrées à l'observation des équipements techniques et sanitaires. Le confort est ainsi défini comme un ensemble de commodités – chauffage, éclairage, sanitaires – qui se mesure avant tout par la diffusion de dispositifs qui permettent d'alléger les tâches quotidiennes. Or, dans un espace où les domestiques ont en charge l'essentiel de ces tâches, le confort bourgeois se mesure sur d'autres critères, nécessairement relatifs et changeants. »<sup>1939</sup> Ces critères demeurent liés au goût, à l'éducation, à la représentation que les bourgeois se font d'eux-mêmes et désirent communiquer à autrui, ainsi qu'aux conditions de l'époque. Comment expliquer le grand nombre de petits tabourets repose-pieds sans comprendre le froid intense qui arrive du sol l'hiver et la nécessité de surélever les pieds, voire d'y insérer des chaufferettes, récipients en cuivre qu'on peut remplir d'eau chaude et qui servent de bouillottes. « On demande ainsi aux décors et objets de fonctionner comme autant de miroirs des individus et de la famille »<sup>1940</sup>, ajoute Manuel Charpy. Le bon goût est apprécié aussi bien par les hommes que par les femmes. Le « bon goût »<sup>1941</sup> de Bonaventure Abry d'Arcier est envié par le général Jarry qui lui demande conseil ; Charles Berthelet choisit lui-même bijoux et accessoires : « Avec l'argent que tu m'as donné, écrit-il à sa mère, je me suis payé des jolis boutons de manche en or et de belles cravates, il y en avait d'admirables et du dernier goût au Bon Marché. »<sup>1942</sup> Quant à Marie Berthelet, elle juge ses connaissances à leur « goût très sûr »<sup>1943</sup>. Le goût, selon Théodore Zeldin dans *Histoire des passions françaises, 1848-1945, goût et corruption*, « c'est l'affirmation de l'individu, mais aussi l'acceptation des normes »<sup>1944</sup>, un « indice d'un statut social qu'on recherchait à travers le mobilier. »<sup>1945</sup> Le meuble possède les qualités inhérentes à la propriété : la permanence, la valeur d'investissement, la transmission, qu'il soit ancien ou faux-ancien. Il est l'objet de soins attentifs, le bois est ciré, la tapisserie des fauteuils régulièrement changée grâce au travail des dames bourgeoises qui tapissent au point de croix pour orner leur mobilier. « Tu cherches à me trouver une occupation récréative, je vois cela,

---

<sup>1938</sup> Vigarello, Georges, *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 211.

<sup>1939</sup> Charpy, Manuel, *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914*, Thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais, 2010, p. 143.

<sup>1940</sup> Charpy, Manuel, *Le théâtre des objets, ibid.*, p. 349.

<sup>1941</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 02 04, Général Jarry à Abry d'Arcier, Saint-Lamain à Arlay.

<sup>1942</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1877 12 31, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>1943</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1944</sup> Zeldin, Théodore, *Histoire des passions françaises, 1848-1945, goût et corruption*, Paris, Recherches, 1979, p. 6.

<sup>1945</sup> Zeldin, Théodore, *Histoire des passions françaises, ibid.*, p. 96.

ma chère fille, à ton insinuation pour recouvrir en tapisserie ton grand fauteuil »<sup>1946</sup>, écrit Zénaïde Martin à Émilie Labordère. Les fauteuils sont systématiquement recouverts de housses de protection, Labiche s'en moque en 1861 dans *La poudre aux yeux*<sup>1947</sup> qui met en scène les domestiques se précipitant pour déhouser les sièges à chaque visite impromptue. En dépit des modes et de l'évolution des goûts, le mobilier est conservé pendant des décennies, voire des siècles, sans doute aussi parce que le meuble, à l'achat, est d'excellente facture et façonné par un bon ébéniste tout en restant simple, avec peu d'ornements, de marqueteries ou de dorures. Le secrétaire en noyer d'époque Directoire qui se transmet de génération en génération dans la famille Vannier porte l'étiquette « Oléry, Ébéniste », actif à Lons-le-Saunier de 1780 à 1805, celui de la famille Vaudrit en acajou flammé à colonnes détachées, d'époque Empire tout comme la commode assortie, est estampillé « J H Kiesling », ébéniste lyonnais d'origine alsacienne.



Figure 20 : secrétaire en noyer  
époque Directoire.  
Cliché de l'auteur.  
Collection de la famille Vannier.



Figure 19 : secrétaire en acajou  
époque Empire.  
Cliché de l'auteur.  
Propriété des notaires Vaudrit au XIX<sup>e</sup>  
siècle. Collection de la famille Vannier.

<sup>1946</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 10 17, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plaineoiseau à Paris.

<sup>1947</sup> Labiche, Eugène, *La poudre aux yeux*, Paris, Robert Laffont, 1991.



Figure 22 : marque de fabrique du secrétaire en noyer.  
Cliché de l'auteur. Etiquette de l'ébéniste Oléry. Collection de la famille Vannier.



Figure 21 : estampille du secrétaire en acajou.  
Cliché de l'auteur.  
J.H. Kiesling. Collection de la famille Vannier.

Entouré de meubles de toutes époques hérités et conservés, le bourgeois entretient la confusion en achetant non pas des meubles ou des objets de style contemporain mais plutôt de style ancien. Les cadeaux offerts en famille lors du mariage de Charles Berthelet avec Isabelle de Bernard de Lauzière en novembre 1883 sont révélateurs. Les Chassey et les Meyrignac à Besançon envoient « de magnifiques appliques en glace biseautées avec trois candélabres Louis XV »<sup>1948</sup>, « Lucie [de Chassey] envoie [à Charles] des chandeliers Louis XV. »<sup>1949</sup> Charles offre à son frère Paul « un petit plat en argent pour manger [ses] œufs, avec [son] chiffre, faux Louis XIV. » Les siècles précédents, surtout le XVIII<sup>e</sup>, fascinent. Le grand bureau à cylindre fin XVIII<sup>e</sup> en bois verni, surmonté d'une galerie supérieure fermée par deux panneaux et garnie de deux séries de petits tiroirs adaptés au rangement des archives, trône dans l'office notarial des Vaudrit ; Jules Vaudrit l'utilise à des fins professionnelles et personnelles et étiquète de sa main l'un des 18 tiroirs de la partie haute : « quittances d'impôts et d'assurances ».

<sup>1948</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1949</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 07, *ibid.*



Figure 23 : bureau à cylindre fermé.

Bureau à cylindre ayant appartenu aux notaires Vaudrit au XIX<sup>e</sup> siècle. Cliché de l'auteur. Collection de la famille Vannier.



Figure 24 : bureau à cylindre ouvert.

Frédéric Loiseau achète au château de Sathonay, où il est en garnison en 1861 avec son épouse Marie, des vieilles porcelaines de Sèvres et de Saxe pour 600 francs et un bahut ancien avec des mosaïques à 300 francs<sup>1950</sup>. Pour Michelle Perrot, « la bourgeoisie n'a conquis que tardivement la légitimité du goût, et son décor idéal demeure celui des salons et des châteaux du XVIII<sup>e</sup> siècle, celui de la « douceur de vivre ». »<sup>1951</sup> Par le truchement du faux et du vrai mélangés, le bourgeois finit par tout confondre dans une apparence d'ancienneté revendiquée. Les meubles et les objets anciens vrais ou faux contribuent à la collection d'antiquités de la maison et à l'image du passé immémorial de la famille. À la manière Renaissance, « ton frère veut faire arranger ta fenêtre avec des vitraux en plomb »<sup>1952</sup>, écrit Marie Berthelet à Paul ; la mode bourgeoise dans la société rurale, pour la décoration intérieure, n'est pas à la nouveauté. Dans toutes les lettres étudiées, une seule mentionne un intérieur contemporain avec sympathie : Madame Bronardel « a des meubles noirs avec des incrustations d'ivoire qui sont très beaux »<sup>1953</sup>, écrit sous le Second Empire la néo-citadine Émilie Labordère qui se fonde dans le goût parisien pour le moderne.

<sup>1950</sup> Archives privées du château de la Saugue, 1861 11 19, Frédéric Loiseau à sa mère, Sathonay à Saint-Lamain.

<sup>1951</sup> Perrot, Michelle, « Manières d'habiter », dans Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 310.

<sup>1952</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 31, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1953</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1872 11 24, Émilie Labordère à sa mère, Paris à Plaineoiseau.

## 1.2.2. Les pièces maîtresses

### 1.2.2.a. Le salon

Débuter la visite de la maison bourgeoise par le salon est convenu, mais sans doute anachronique. Ce n'est que dans les toutes dernières vingt années du XIX<sup>e</sup> siècle que le salon, dans sa fonction unique de réception, devient un élément obligé de l'aménagement intérieur de la maison bourgeoise rurale. Amédée Vannier crée son salon à l'entrée du couloir en 1880 dans ce qui était précédemment la grande cuisine/entrée/pièce de réception sur le modèle paysan en vigueur dans le vignoble du Jura. Jules Vaudrit prend sa retraite en 1874 et l'office notarial est alors transformé en salon. Le mot « salon », apparaît, dans les correspondances étudiées et pour les maisons bourgeoises, à la Chevance d'Or, en 1854, sous la plume d'Amédée Morin qui se souvient "du grand salon gothique et du vaste foyer"<sup>1954</sup> et l'inventaire après le décès de François Joseph Jacquier, réalisé par un notaire de Lons-le-Saunier, mentionne un salon dans sa maison d'Arlay<sup>1955</sup>. Il ne réapparaîtra que dans les années 1880, de nombreuses fois, dans les lettres de Marie Berthelet. Marguerite Perrot dans *Le mode de vie des familles bourgeoises* évoque l'importance symbolique du « salon » dans son étude qui commence en 1873, lequel implique une résidence confortable, des relations mondaines et des loisirs.<sup>1956</sup> À la campagne, sauf exception, pendant la plus grande part du XIX<sup>e</sup> siècle, la pièce de réception est bien la cuisine dès l'entrée, ou le « poêle » pour les intimes, un terme encore utilisé en 1876 par Zénaïde Martin pour désigner la pièce qui prolonge la cuisine<sup>1957</sup>. Le « poêle » de la maison Vannier en 1809<sup>1958</sup> contient plusieurs lits et des sacs de gaudes – farine de maïs - et de fèves. En 1868<sup>1959</sup>, chez la demoiselle Zélie Vannier, il ressemble plus à un salon : un lit de repos en frêne, une table et un petit guéridon, deux fauteuils et trois chaises, un vieux secrétaire en noyer, mais il faut toujours traverser la première pièce, la cuisine, pour y accéder. Douze ans plus tard, Amédée Vannier, par ses travaux, isole le salon et en fait la pièce d'apparat dès l'entrée. L'importance du salon, progressive tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, s'impose à la toute fin du siècle. Le mélange des genres cuisine/salon dégoûte Marie Berthelet qui s'exclame, à propos de l'abbé Mahon, ancien précepteur des enfants et locataire de sa maison de Saint-Didier : « nous sommes restés médusés par la saleté de la maison de St Didier. On fait à présent la cuisine au salon »<sup>1960</sup>. Marie Berthelet est orgueilleuse de son salon où elle reçoit ses visites les après-midis, et qu'elle « met en ordre en attendant

---

<sup>1954</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1854 01 06, Amédée Morin à Juliette Regaud, poème manuscrit

<sup>1955</sup> ADJ, 4E 17/99, 1854 12 26, acte reçu M<sup>o</sup> Poupon à Lons-le-Saunier, inventaire « en la maison de campagne » après le décès de François Joseph Jacquier le 23 octobre 1854.

<sup>1956</sup> Perrot, Marguerite, *Le mode de vie des familles bourgeoises : 1873-1953*, Paris, P.F.S.N.P., 1982, p. 3.

<sup>1957</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1876, Zénaïde Martin à son mari, Plainoiseau à Vescles.

<sup>1958</sup> ADJ, 4 E 43/140, 1809 05 12, acte reçu M<sup>o</sup> Jacquier à Arlay, partage des héritiers Vannier.

<sup>1959</sup> ADJ, 4E 43/198, 1868 07 13 au 29, acte reçu M<sup>o</sup> Vaudrit à Arlay, inventaire partiel après le décès de Zélie Vannier le 25 mai 1868.

<sup>1960</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 27, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

son Altesse. »<sup>1961</sup> « La princesse [d'Arenberg, née Greffulhe] est venue, on ne peut plus gracieuse. Nos vieux meubles l'intéressent beaucoup, j'ai bien vu que le prince lui en avait parlé. »<sup>1962</sup> Dans l'inventaire dressé après la mort de Charles Berthelet en 1896<sup>1963</sup>, le salon comprend une console Louis XVI, une pendule Louis XVI, une glace Louis XVI, un guéridon dessus marbre, trois tables à jeu et un trictrac Louis XVI, un piano à queue, une glace Louis XV et deux chandeliers Louis XVI, un canapé Louis XIII, six chaises et sept fauteuils style Louis XV « le tout recouverts de moquette grenat », un petit tabouret Louis XIII. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, hétéroclite, prédomine. Les prisées d'inventaires doivent toujours être lues par le prisme du priseur, en général le notaire du village qui possède ses propres particularités sociologiques et psychologiques. Dans cet inventaire de 1896, l'expert choisi par les parties, « qui a promis de s'acquitter de sa mission en son âme et conscience » et de priser meubles et objets « à leur juste valeur, d'après le cours actuel et sans crue », sera Gabriel de Chassey, propriétaire demeurant à Mirebel, cousin issu de germains et culturellement très proche du défunt. Marie Berthelet s'installe volontiers seule dans son salon, été comme hiver, comme en décembre 1883 : « Dans ma solitude, je ne me crois pas plus entourée d'esprits que de coutume. Je pense tant et tant à nos chères affections disparues que mon souvenir persistant rappelle leurs âmes auprès de moi. Je ressens une quiétude et une paix dans ce grand salon qui ne me viennent assurément pas des vivants. »<sup>1964</sup> Elle puise son équilibre dans une communion avec ses morts toujours représentés par les meubles dont ils se sont servis et qu'ils lui ont légués. Le salon ne reflète pas tant son image que celle des dynasties qui la précèdent, et c'est dans cet environnement qu'elle souhaite que ses visiteurs la voient.

#### 1.2.2.b. La salle à manger

Pour Monique Éleb et Anne Debarre, dans *L'Invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914*, la salle à manger, lieu de réception et familial, « tend à devenir la rivale du salon. »<sup>1965</sup> Dans la maison Vannier après 1880 comme dans la maison Vaudrit dès les années 1850<sup>1966</sup>, c'est la deuxième pièce en enfilade, le « poêle », qui devient la salle à manger, tout en gardant d'ailleurs un poêle et pas de cheminée. À la Chevance d'Or, la salle à manger est aussi la seule pièce chauffée par un poêle : elle devient le point central de la maison. Marie Berthelet y écrit sa correspondance et ses comptes le matin, l'hiver comme l'été. En juillet, « mon pupitre, dit-elle, est placé entre une soupe aux herbes et un bol de crème, nous déjeunons [petit-déjeuner]. »<sup>1967</sup> En 1863, la table était de forme ovale en chêne avec une rallonge, les chaises couvertes en paille. En 1896, la grande table est carrée, les treize chaises

---

<sup>1961</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 26, *ibid.*

<sup>1962</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 17, *ibid.*

<sup>1963</sup> ADJ, 4E 12978, 1896 01 10 et 11, acte reçu M<sup>o</sup> Clavelin à Arlay, inventaire après le décès de Charles Berthelet à Arlay le 6 décembre 1895.

<sup>1964</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1965</sup> Éleb, Monique, Anne Debarre, *L'Invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914*, Paris, Hazan, 1995, p. 105.

<sup>1966</sup> ADJ, 4E 43/223, 1853 05 25, reçu M<sup>o</sup> Daille à Bletterans, contrat de mariage Vaudrit/Chapuis.

<sup>1967</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 05, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

- chiffre incongru puisqu'on ne doit pas s'asseoir treize à la même table - sont de style Louis XIII, la vitrine « avec divers objets de vaisselle et bibelots anciens » est Louis XV. Alors que dans le salon ne sont signalés que deux petits médaillons Louis XVI en biscuit, plusieurs tableaux, des faïences anciennes et des portraits décorent les murs : « Le médaillon de ton frère ne tardera pas à arriver, on le mettra dans la salle à manger avec les vieilles assiettes »<sup>1968</sup>, écrit Marie Berthelet. Le rôle ostentatoire de la salle à manger se dévoile, réservé aux convives plus intimes qui en passent le seuil après avoir séjourné dans le décor plus austère du salon. La salle à manger, plus encore que le salon ou les chambres, est le lieu d'apparat des richesses bourgeoises. Le nombre de chaises et de rallonges est un des signes de la générosité potentielle des repas. En 1853, les Vaudrit possèdent une table ronde à coulisse et quinze chaises couvertes en jonc, Eugénie Humbert née Coindet en 1872 « une table en noyer avec rallonge à 24 couverts »<sup>1969</sup>, Henry Vannier en 1892 une « table ovale avec quatre rallonges »<sup>1970</sup>. Gaston de Montgolfier fait miroiter à sa fiancée Alice Vannier le « ravissant petit appartement » qu'il a trouvé à Paris composé d'un salon, une salle à manger, trois chambres de maîtres, une salle de bain, une cuisine, trois chambres de domestiques et des caves, pour 3 000 francs par an « seulement ». « Il y a un inconvénient, ajoute-t-il, c'est que les pièces sont petites et c'est à peine si nous pourrions tenir 12 à 14 au plus à table. »<sup>1971</sup> La grande table est un gage de bourgeoisie, tout comme les services d'assiettes et de verres qui s'accumulent au cours des héritages. Amédée Regaud possède huit douzaines d'assiettes en porcelaine blanc et or et un service de quatre verres taillés pour dix-huit personnes, avec six carafons et six carafes, qui s'ajoutent à ceux des Abry d'Arcier/Maigrot<sup>1972</sup>. Si les bourgeois ruraux sont armés pour recevoir beaucoup de monde à table, leur sociabilité effective sera traitée ultérieurement. L'argenterie fait partie du quotidien bourgeois depuis le plus jeune âge. Les collégiens partent en pension avec leurs couverts et timbale à leurs chiffres, initiales ou numéro imposé au collège, et les conservent toute leur scolarité. Si Zélie Vannier ne possède, en 1868, que six services d'argent, les Jacquier gardent 4,309 kg d'argenterie dans leur maison de campagne d'Arlay en 1854, et à la Chevance d'Or, les Berthelet ont le choix entre 10 kg de couverts dont dix-huit services armoriés ; les plats, les cafetières et le sucrier sont en argent. « Toujours très présente et prisée à part, au poids, lors des faillites comme des inventaires après décès, l'argenterie conserve sur toute la période son caractère de capital familial, écrit Manuel Charpy. Des années 1830 à la Grande guerre, les conseils ne varient pas : l'entretien de l'argenterie doit être le premier souci des domestiques. Il convient de réserver un jour par semaine, à en croire les manuels de domestiques, au « cuivre », soit l'argenterie

---

<sup>1968</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1969</sup> ADJ, 4E 12900, 1872 01 24, acte reçu M° Vaudrit à Arlay, inventaire après le décès d'Eugénie Humbert à Arlay le 9 janvier 1872.

<sup>1970</sup> ADJ, 4E 12978, 1892 06 18 et 19, acte reçu M° Clavelin à Arlay, inventaire après le décès d'Henry Vannier à Arlay le 15 janvier 1892.

<sup>1971</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1886 11 28, Gaston de Montgolfier à Alice Vannier, Paris à Lyon.

<sup>1972</sup> ADJ, 4E 43/194, 1863 07 29, acte reçu M° Vaudrit à Arlay, inventaire après le décès d'Amédée Regaud à Arlay le 2 mai 1863.

et à tous les cuivres et bronzes. »<sup>1973</sup> L'argenterie fait l'objet de toutes les convoitises lors des successions litigieuses. En 1886<sup>1974</sup>, Clémentine Loiseau adresse à son neveu Charles, héritier de sa tante de Mierre, une liste complète des couverts et casseroles en argent accaparés par des cousins. Marie Berthelet fulmine contre sa belle-sœur qui lui demande des couverts en argent en plus pour le déjeuner des noces de sa fille avec son cousin germain Charles Berthelet, à Charron dans l'Ain : « Ta tante me demande de lui prêter mon argenterie pour la noce, quelle singulière idée, ma complaisance est mise à rude épreuve. »<sup>1975</sup> Les couverts sont disposés sur la nappe selon un ordre précis et utilisés selon des codes qui s'apprennent jeune : savoir bien se tenir à table sera déterminant en société. « La salle à manger, nous le voyons à travers la lecture des traités de savoir-vivre, très nombreux pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, est d'abord le lieu de l'éducation, de la transmission aux enfants des règles de bienséance, de l'apprentissage des bonnes manières. »<sup>1976</sup> La présence d'un lit, jusqu'aux dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les salles à manger de plusieurs bourgeois de cette étude, se révèle une curiosité instructive. La grande valeur et l'importance du lit fermé par des rideaux, pièce maîtresse de la maison, est bien connue des chercheurs s'intéressant aux dots campagnardes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ainsi qu'aux testaments et inventaires après décès du XIX<sup>e</sup> siècle. La nièce poétesse de Bonaventure Abry d'Arcier aime à recevoir couchée : « vous savez que je reçois au lit »<sup>1977</sup>, lui écrit-elle en 1817. Le lit est un meuble qu'on affiche, auquel on pense même en voyage : « Faites-moi le plaisir, pendant que je suis encore ici, de faire rebattre les matelas de mon lit » - ouvrir, faire gonfler le crin et la laine des matelas superposés sur le lit - demande Maigrot à son beau-père alors qu'il séjourne à Paris. On trouve des lits dans les « poêles », dans les cuisines, dans les offices de notaire. Dans la maison Vannier, le lit est attesté dans la cuisine/pièce d'entrée et de réception dès l'inventaire de 1806, et Zélie Vannier a toujours en 1868 dans la même cuisine un lit en bois de chêne avec son matelas en crin et laine, deux draps et une couverture en coton rouge. Dans la maison Vaudrit, le notaire Jules Vaudrit reçoit ses clients dans la pièce réservée à son office notarial en 1853, avec un bois de lit en chêne, une cache-paille, un matelas en crin et laine, une courtepointe et une paire de rideaux en coton jaune pâle. Les lits meublent aussi les salles à manger. Chez les Jacquier, en 1854, on dîne avec une salle-à-manger à deux alcôves avec deux bois de lits et leurs deux matelas. Chez Eugénie Coindet en 1872, le priseur note le bois de lit et sa garniture. À la Chevance d'Or, la salle à manger ouvre sur une alcôve attenante, où se trouve un lit « avec toute sa garniture » en 1863 comme en 1896, archaïsme qui ne semble en aucun cas gêner les propriétaires. Les rideaux d'alcôves sont-ils fermés lors des dîners entre amis ? Le lit s'expose-t-il comme un précieux objet d'art et d'antiquité ? Marie Berthelet qui stocke pour

---

<sup>1973</sup> Charpy, Manuel, *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914*, Thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais, 2010, p. 338.

<sup>1974</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1886 10 15, Clémentine Loiseau à son neveu Charles, Saint-Lamain à Paris.

<sup>1975</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1976</sup> Éleb-Vidal Monique, Anne Debarre-Blanchard, *Architectures de la vie privée, Maisons et mentalités, XVIIe-XIXe siècles*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, 1989, p. 188.

<sup>1977</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1817 09, Reine Françoise d'Arçon, née Breney, à son oncle Abry d'Arcier, Lons-le-Saunier à Arlay.



un temps dans sa maison quelques meubles d'un ami de son fils Charles vante la beauté du lit : « nous avons accueilli les meubles de Dijon des Passier, 15 caisses, lit blanc Louis XVI admirable. »<sup>1978</sup> La présence incongrue de ces lits dans les salles à manger, pièces chauffées l'hiver par des poêles, est évidemment à mettre en rapport avec le climat jurassien. Les alcôves fermées de rideaux restent très prisées, malgré la lutte menée par les hygiénistes depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1979</sup>. Un encart publicitaire dans *l'Union Républicaine* du 2 avril 1884 propose à Lons-le-Saunier : « À louer de suite, 34, rue des Salines, un appartement de trois pièces, avec alcôves ; S'adresser au bureau du Journal »<sup>1980</sup>. L'annonce ne mentionne pas la cuisine mais l'alcôve semble un argument de choix. Les mentalités évoluent cependant : entre son achat de la maison Jacquier en 1896<sup>1981</sup> et son décès en 1907<sup>1982</sup>, Eugène Fondet de Montussaint a fait détruire les deux alcôves de la salle à manger et poser au sol un linoléum hygiénique. Le seul lit qui subsiste en dehors des chambres à coucher se trouve dans la cuisine, pour la bonne. Les lits disparaissent des salles à manger bourgeoises rurales au XX<sup>e</sup> siècle. Dans les salons, les anciens « poêles », des avatars de lits viennent remplacer les lits qui existaient précédemment : « lit de repos » - inventaires Coindet de 1872 et Vannier en 1868 -, « délassante plaquée acajou bourrée de crin couverte de soie vieille » - inventaire Jacquier 1852. La position couchée ou semi-couchée et la chaleur des couvertures résistent à la campagne aux injonctions d'une bourgeoisie citadine assise, à table ou au salon sans que le dos ne vienne jamais ne serait-ce qu'effleurer le dossier.

### 1.2.2.c. Les chambres

Les chambres, nombreuses, permettent un isolement que la société rurale ne connaît pas, n'ayant souvent que la possibilité de tirer les rideaux du lit, le cas échéant, dans des pièces partagées. Il y a cinq chambres dans la maison Vannier après les travaux de 1880, quatre à l'étage dans la maison Vaudrit et dix à la Chevance d'Or, deux en bas et huit en haut. « Tu feras bien de prendre la chambre bleue qui est très indépendante »<sup>1983</sup>, écrit Marie Berthelet à son fils, insistant sur la possibilité de solitude qu'offre une chambre indépendante. Les codes de couleur sont un classique bourgeois pour désigner l'une ou l'autre des nombreuses chambres, bleue, blanche, brune, rose chez les Berthelet. « Il sera bon de donner à Marcel la chambre verte, plus calme »<sup>1984</sup>, conseille Alfred Labordère à son épouse. Les chambres sont si nombreuses que certaines demeurent fermées depuis des années : « Je n'étais pas entrée dans la chambre bleue depuis la mort de ton pauvre papa, il m'en a bien coûté »<sup>1985</sup>, dit Marie

<sup>1978</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1979</sup> Éleb, Monique, Anne Debarre, *L'Invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914*, Paris, Hazan, 1995, p. 153.

<sup>1980</sup> *L'Union Républicaine du Jura : journal politique, littéraire et agricole*, Lons-le-Saunier, 1884.

<sup>1981</sup> ADJ, 4E 69/19, 1896 07 27, acte reçu M° Mahon à Lons-le-Saunier, contrat de vente Spitz/Fondet.

<sup>1982</sup> ADJ, 1907 06 11, acte reçu M° Clavelin à Arlay, inventaire des biens au décès d'Eugène Fondet de Montussaint le 12 mars 1907.

<sup>1983</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1984</sup> ADJ, 51J 43, Fonds Labordère, 1893 09 09, Alfred Labordère à son épouse Émilie, de Lons-le-Saunier.

<sup>1985</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

Berthelet deux ans après le décès de son mari. Dans sa pièce de théâtre *Un garçon de chez Véry*, en 1850, Eugène Labiche fait répondre Madame Galimard à son mari qui lui reproche de ne pas dormir dans la même chambre : « C'est de bon ton, c'est l'usage chez les gens comme il faut. »<sup>1986</sup> Pascal Dibie dans *l'Ethnologie de la chambre à coucher* invoque « la répulsion croissante pour les émanations de l'autre, érigée en principe d'individuation, après la victoire du lit individuel, contribua à promouvoir, au départ chez les plus riches, la chambre individuelle. »<sup>1987</sup> Le couple formé par Marie et Candide Berthelet ne partage sans doute pas la même chambre. Après le décès de son mari, Marie Berthelet transforme la « chambre du pauvre papa »<sup>1988</sup> en bibliothèque au premier étage, sa propre chambre se situant au rez-de-chaussée. Si, d'après Monique Éleb et Anne Debarre, « dans les classes possédantes, les femmes continuent à avoir leur domaine propre (une chambre au moins et des annexes), la diffusion, dans les autres milieux, de la chambre conjugale, que l'on pourrait considérer comme liée à l'amour dans le mariage, est concrètement associée à une perte de territoire personnel. C'est au moment où la sphère du privé se confond avec la figure du féminin que, paradoxalement, la femme aisée perd ses prérogatives sur son espace privé. On lui accorde toute la maison, mais pas d'espace personnel. »<sup>1989</sup> Dans les grandes maisons bourgeoises, il y a assez de chambres pour que les couples puissent faire leur choix du lit conjugal ou de deux chambres séparées. La femme, à la campagne beaucoup plus qu'à la ville, bénéficie d'une chambre à soi, pour reprendre le titre de l'essai de Virginia Woolf daté de 1929<sup>1990</sup>, dans laquelle elle peut écrire sans être dérangée si elle le souhaite.

Quel est le mobilier de ces chambres bourgeoises ? Le colonel Amédée Regaud avait sa chambre à l'étage avec un lit en bois de noyer et sa garniture composée d'un sommier élastique et d'un matelas en crin et laine, une « coète », un traversin, un oreiller en plume, une couverture en coton. La paire de rideaux de lit et la paire de rideaux de fenêtre sont assortis en laine damassée bleu azur. Le priseur<sup>1991</sup> y recense aussi six chaises en paille et un fauteuil, il est possible qu'Amédée Regaud reçoive volontiers dans sa chambre. À son fils Paul, militaire, Marie Berthelet propose de changer de chambre : « Je te donne la chambre bleue, avec ta toilette, ton secrétaire, ta glace, tes armes, tes livres sur tes étagères, la très belle commode. Tous ces meubles sont ta propriété et n'entreront pas dans les partages. »<sup>1992</sup> La commode est Louis XVI avec dessus en marbre, les armes se composent de cinq épées, huit sabres, deux pistolets, un poignard et un casque<sup>1993</sup>. La chambre de Marie Berthelet telle

---

<sup>1986</sup> Labiche, Eugène, *Un garçon de chez Véry*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 103.

<sup>1987</sup> Dibie, Pascal, *Ethnologie de la chambre à coucher*, Paris, Grasset, 1987, p. 142.

<sup>1988</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1989</sup> Éleb, Monique, Anne Debarre, *L'Invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914*, Paris, Hazan, 1995, p. 142.

<sup>1990</sup> Wolf, Virginia, *Une chambre à soi*, Paris, 10/18, 2001, p. 176.

<sup>1991</sup> ADJ, 4E 43/194, 1863 07 29, acte reçu M° Vaudrit à Arlay, inventaire après le décès d'Amédée Regaud à Arlay le 2 mai 1863.

<sup>1992</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>1993</sup> ADJ, 4E 12978, 1896 01 10 et 11, acte reçu M° Clavelin à Arlay, inventaire après le décès de Charles Berthelet à Arlay le 6 décembre 1895.

qu'elle est décrite en 1896<sup>1994</sup>, deux ans après son décès se compose d'un lit Louis XVI, une commode Louis XIV, un chiffonnier Louis XVI, une table Louis XV, une glace Louis XIV, une glace Louis XV, un canapé et trois chaises Louis XIII, une pendule. Les alcôves dans les chambres ne sont pas mentionnées dans les inventaires, sans doute trop évidentes. Chez Zélie Vannier par exemple, dans sa chambre contigüe au « poêle », le bois de lit et sa garniture sont signalés ainsi que le cabinet attenant<sup>1995</sup>, mais pas l'alcôve qui existe pourtant depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, avec sa petite porte au bout de la ruelle le long du mur permettant d'entrer dans le cabinet sans ouvrir les rideaux de l'alcôve et sans sortir dans la chambre.

### 1.2.3. Objets : Transmission et conservation

Les objets de la bourgeoisie sont souvent porteurs de récit, susceptibles de transmettre des souvenirs intimes et familiaux et d'établir l'identité bourgeoise. Objets sémiophores chers à Krzysztof Pomian dans *Sur l'histoire*, ils sont « bifaces, à la fois physiques et sémiotiques », « reconnus dans une société donnée en tant que porteurs de significations et partant fabriqués ou exposés de manière à s'adresser au regard soit exclusivement, soit tout en gardant une fonction utilitaire. »<sup>1996</sup> Ils témoignent du rang de ceux qui les reçoivent en héritage, à condition que ceux-ci conservent l'objet porteur de valeur familiale et gardent en mémoire et se transmettent, de génération en génération, son origine. L'exemple de la « robe de Madame de Montaignu » est éloquent. Lors du partage de 1919 entre Madame Berthelet, née de Lauzière, et ses deux filles majeures<sup>1997</sup>, apparaît dans la rubrique « tapisseries et soies anciennes » du lot 2, n° 347, une « robe ancienne du XVII<sup>e</sup> siècle, « robe de Madame de Montaignu » en très beau brocart, soie brodée » prisée 500 francs. Isabelle Berthelet identifie une robe conservée dans la famille de son défunt mari depuis 250 ans malgré la fragilité des tissus, et sait sans doute que la grand-mère maternelle de Bonaventure Abry d'Arcier<sup>1998</sup> était Claude-Thérèse de Raicle, fille de Jean-Baptiste de Raicle, baron de Montaignu, et de Marie-Charlotte d'Andlau, d'Alsace, sans doute propriétaire de cette robe. Depuis sept générations, cette robe est soigneusement protégée des mites et des injures du temps et son origine racontée au fil des siècles. Le partage concerne les deux filles Berthelet, l'une née en 1888, mariée en 1908 à Urbain de Chivré, l'autre née en 1894, future épouse de Paul Robert. Au décès de leur père, en 1895, elles ont respectivement sept ans et un an. Leur grand-mère paternelle est morte en 1894. Ni leur père ni leur grand-mère n'ont pu leur transmettre la connaissance de la provenance de tous les objets accumulés à la Chevance d'Or. C'est donc leur mère, « pièce rapportée », mariée pendant seulement douze ans, de 22

---

<sup>1994</sup> *Ibid.*

<sup>1995</sup> ADJ, 4E 43/198, 1868 07 13 au 29, acte reçu M° Vaudrit à Arlay, inventaire partiel après le décès de Zélie Vannier le 25 mai 1868.

<sup>1996</sup> Pomian, Krzysztof, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, p. 167.

<sup>1997</sup> ADJ, 4E 17307, 1919 07 28, acte reçu M° Clavelin à Arlay, partage entre les deux filles nées Berthelet et leur mère née Isabelle de Lauzière.

<sup>1998</sup> Berthelet, Charles, « Notice sur Pierre-Claude-Bonaventure Abry d'Arcier », *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, Lons-le-Saunier, Declume, 1880, p. 264 et 265.

à 34 ans, qui a entendu de son mari, de sa belle-mère, l'histoire de chacun des objets possédés par l'un ou l'autre des aïeux de sa belle-famille. C'est dire l'importance que Charles Berthelet et sa mère née Regaud y attachaient, et à quel point la jeune épouse était elle aussi conditionnée par une éducation similaire pour entendre et retenir, en très peu d'années, les leçons des traces palpables des générations précédentes de la Chevance d'Or. Une autre rupture aurait pu mettre en danger cette histoire familiale : Juliette Maigrot perd sa mère alors qu'elle n'a qu'un an, est élevée en partie par son père et sa grand-mère à Poligny, en partie à la Chevance d'Or par son grand-père maternel, Bonaventure Abry d'Arcier, veuf. Elle n'a que 23 ans lorsqu'il meurt en 1824, mais elle a enregistré l'identification des objets de famille de la Chevance d'Or qu'il est le seul à pouvoir lui transmettre, et qu'elle répercutera de vive-voix à sa fille unique. Juliette épouse Regaud aura même soin de consigner dans ses carnets, à l'intention de sa postérité, ses « souvenirs » qui sont « ceux de ma famille, ceux de mon bon grand-père ». Charles Berthelet a ces écrits en main lorsqu'il écrit une notice sur son trisaïeul Abry d'Arcier en 1880 pour la Société d'émulation du Jura et qu'il emprunte « quelques lignes aux mémoires de Madame J. R., petite-fille d'Abry d'Arcier, qui passa avec lui les premières années de sa vie »<sup>1999</sup>. Le partage de 1919 énumère de nombreux autres objets, verres en argent « aux armes des d'Arcier », couverts « marqués A.R. », « J.M. », « M. R. »<sup>2000</sup>, « aux armes Montaigu et Montcey »<sup>2001</sup>, « aux armes Montcey d'Arcier », « aux armes des Maigrot ». Le priseur ajoute dans le lot 2 au n° 327 un couvert à filets, fourchette et cuillère en argent « aux armes inconnues », ce qui signifie bien que toutes les autres armoiries sont parfaitement identifiées et assimilées par les deux dernières descendantes de la famille et leur mère. Faire graver son chiffre permet à la fois de s'assimiler à la noblesse mais aussi d'ajouter un récit de plus à la mémoire « familiale ». Les draps, les nappes et les serviettes brodées aux deux initiales entrelacées racontent les couples et les trousseaux, chaque membre de la dynastie bourgeoise apprend dès son enfance la dimension narrative des objets qui l'entourent. Les objets, pour citer Jean-Pierre Warnier dans *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*, « sont mobilisés à la fois dans la fabrication de l'individu, dans sa dimension anthropologique comme dans sa vie sociale. »<sup>2002</sup> Pour Marie Berthelet, au-delà de la valeur vénale des objets et des meubles exceptionnels qu'elle possède, c'est leur valeur familiale qui en fait le prix. « Notre vieille cassette est bien rare, elle est surtout précieuse pour nous puisqu'elle nous vient de la famille »<sup>2003</sup>, écrit-elle à Paul en 1884. Le partage de 1919 décrit au n° 195 du premier lot « une cassette ancienne du XVI<sup>e</sup> siècle en ébène, intérieur douze tiroirs, représentant un ordre d'architecture, garni de petites statues

---

<sup>1999</sup> Berthelet, Charles, « Notice sur Pierre-Claude-Bonaventure Abry d'Arcier », *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, Lons-le-Saunier, Declume, 1880, p. 271.

<sup>2000</sup> A.R. : peut-être d'Arçon/Regaud, parents du colonel Amédée Regaud/ J.M. : Juliette Maigrot/ M. R. : Marie Regaud.

<sup>2001</sup> La mère d'Abry d'Arcier est née « Anne-Angélique de Montcey, fille de Pierre Gouhennant, seigneur de Montcey, officier de cavalerie », dans Charles Berthelet, « Notice sur Pierre-Claude-Bonaventure Abry d'Arcier », *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, Lons-le-Saunier, Declume, 1880, p. 264 et 265.

<sup>2002</sup> Warnier, Jean-Pierre, *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*, Paris, PUF, 1999, p. 190.

<sup>2003</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

d'or et d'argent ciselé et de perles, rubis et émeraudes, le dedans des tiroirs garnis de velours, la porte se ferme au moyen d'une toute petite serrure et sur le dessus se trouve une anse pour la porter estimée 15 000 francs ». C'est l'objet le plus important du partage, aucun autre objet estimé à plus de 1 000 francs ne dépasse les 3 000 francs. Il s'agit aussi du trésor monétaire et affectif de Marie Berthelet qui, sans nouvelles depuis deux jours de son fils, lui clame avec emphase : « Je donnerais ma cassette pour quelques lignes de toi »<sup>2004</sup>. La cassette est exposée dans la bibliothèque et montrée aux visiteurs de passage, même s'ils ne sont pas des intimes, comme aux Regnault de Maulmin<sup>2005</sup>, ou à Sandret<sup>2006</sup>, archiviste au château d'Arlay. Montrer ses collections, ses objets de prix fait partie de la visite des maisons. Du fait de la décontextualisation et de l'exposition, selon Krzysztof Pomian, « tout objet, quel qu'il soit, se voit investi de signification, et ses propriétés visibles deviennent des signes. »<sup>2007</sup> Le curé de Domblans, Henri de Saint-Léger, à qui Marie Berthelet a rendu visite, lui a « montré ses bibelots, ses fleurs, ses livres, ses tableaux et son chat »<sup>2008</sup>, et lorsque ce dernier rend la visite à Arlay : « le curé de Domblans a visité les bibelots, il trouve la miniature du grand-père d'Arcier admirable. »<sup>2009</sup> Le bourgeois, écrit Rémy Saisselin dans *Le bourgeois et le bibelot*, avait besoin des bibelots comme signe de réussite sociale et financière. « Ils n'appartenaient pas, à l'origine, au monde bourgeois mais ils conféraient une distinction que l'activité bourgeoise, en tant que telle, n'avait pas. Ils suggéraient une autre notion distinctive : la culture. »<sup>2010</sup> Les correspondances étudiées ne font aucune mention d'éventuelles visite au musée, alors même que le musée selon Philippe Hamon dans *Imageries, littérature et image au XIX<sup>e</sup> siècle*, nourrit tant de pages littéraires<sup>2011</sup>. Les intérieurs bourgeois, avec leurs « bibelots » rares et leurs antiquités, surtout en province où l'accès au musée citoyen est impossible, font office de musées, et les gravures et peintures qui ornent les murs offrent des variantes des lieux à images que sont l'atelier et le musée. D'ailleurs chaque vitrine, chaque tiroir, chaque abattant de meuble, chacun conçu avec une multitude de petites serrures, de même que toutes les armoires, les placards muraux et la plupart des portes de la cave au grenier sont fermés à clef. Comme au musée où il est interdit de toucher, où les œuvres sont surveillées et protégées, la maison bourgeoise se regarde seulement, et cette distance à l'objet renforce la haute valeur dont celui-ci est investi. Au sein de la maisonnée, seule la maîtresse de maison possède les clefs, attribut essentiellement féminin, et ouvre et ferme à

---

<sup>2004</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 27, *ibid.*

<sup>2005</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 01, *ibid.* « visite des Regnault de Nevy, on leur a montré les peintures de nature morte au-dessus des portes qu'ils ont trouvé très belles, elles ont de la valeur, la pendule de la salle à manger, la cassette. »

<sup>2006</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 11, *ibid.* « Le père Cendret est venu, ils sont montés avec ton frère à la bibliothèque, il y a trouvé des choses intéressantes et la cassette admirable ». Sans doute s'agit-il de l'archiviste au service du prince Auguste d'Arenberg, Louis Armand Couillard, dit Sandret, dont Patricia Guyard décrit le travail dans son article « Les archives du château d'Arlay », dans Claude-Isabelle Brelot et Bertrand Goujon (dir.), *La Maison d'Arenberg en France*, t. 2, Enghien, Fondation d'Arenberg, 2018, p. 593-595.

<sup>2007</sup> Pomian, Krzysztof, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, p. 213.

<sup>2008</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2009</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 08, *ibid.*

<sup>2010</sup> Saisselin, Rémy G., *Le bourgeois et le bibelot*, Paris, Albin Michel, 1990, p. 97.

<sup>2011</sup> Hamon, Philippe, *Imageries, littérature et image au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, José Corti, 2001, p. 95.

la demande. Pressée par une visite, Marie Berthelet remarque : « C'est à peine si j'ai eu le temps de fermer mes armoires. »<sup>2012</sup> Son fils Charles lui « demande la clef de l'armoire du garde-manger pour grignoter de la galette aux prunes »<sup>2013</sup>. Un jour où elle assiste à la messe, avec ses clefs, Charles et ses amis sont contraints de boire de l'eau car la cave est fermée à double tour : « J'étais aux vêpres et comme j'avais les clefs, ton frère n'a pu offrir à Chavant et Gorin que du bagna [eau en franco-provençal]. »<sup>2014</sup> Quelques meubles demeurent la propriété exclusive des fils Berthelet, le sens du privé est assez aiguisé pour que leur contenu soit inviolable. Le secrétaire de Paul Berthelet est décrit comme un cabinet « où personne n'y a le droit d'y mettre le nez. »<sup>2015</sup>

#### 1.2.4. Tableaux : de famille

« La maison de Maria est très jolie, elle le sera encore davantage quand les murailles seront couvertes de tableaux »<sup>2016</sup>, écrit Marie Berthelet après avoir visité la maison neuve de Maria Journet devant l'église d'Arlay. Les murs sont en général décorés de papiers peints et comme l'écrit Michelle Perrot à propos de la maison de *George Sand à Nohant*, « les nouveaux papiers peints étaient la plupart du temps collés sur les anciens. Leur superposition transformait les murs de Nohant en témoins géologiques de l'évolution des goûts... La chambre de Marie-Aurore de Saxe, au rez-de-chaussée, a révélé neuf couches superposées, dont la première datant de 1771. »<sup>2017</sup> Le papier peint que fait poser Amédée Vannier en 1880, rouge pompéien incrusté de motifs aux tons dorés aux murs, blanc cassé à dessins géométriques au plafond, recouvre un papier peint plus ancien dans les tons bleu pâle parsemé de ruines romantiques, sans doute passé de mode. Ces murs de papiers peints ou de boiseries se doivent donc, selon Marie Berthelet, d'être « couverts de tableaux ». Que voient les bourgeois ruraux aux murs de leurs maisons ? Comme le rappelle Manuel Charpy<sup>2018</sup>, les notaires ne présentent pas les tableaux de famille et les souvenirs de famille, pas plus que les ouvrages des dames. Lorsqu'ils les citent dans leurs inventaires, ils ajoutent « m. » ou « mémoire », et en donnent rarement une description complète. La présence ou non de tableaux de famille, leur nombre et leur date d'apparition dans une famille est pourtant révélatrice. La famille Vannier possède des portraits de ses ancêtres depuis le tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle en effet le riche cultivateur Antoine Vannier a épousé à Arlay Catherine Xavière Petitjean de Merlu et est entré dans la société bourgeoise du village. Ils sont tous deux peints en miniatures autour de 1805. Selon Gisèle Freund dans *Photographie et société*, « les portraits miniatures, à la mode dans les milieux artistiques et qui faisaient valoir

---

<sup>2012</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2013</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 29, *ibid.*

<sup>2014</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 02, *ibid.*

<sup>2015</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 13, *ibid.*

<sup>2016</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 26, *ibid.*

<sup>2017</sup> Perrot, Michelle, *George Sand à Nohant, Une maison d'artiste*, Paris, Le Seuil, 2018, p. 216.

<sup>2018</sup> Charpy, Manuel, « L'ordre des choses. Sur quelques traits de la culture matérielle bourgeoise parisienne. 1930-1814 » dans Sylvie Aprile, Manuel Charpy, Judith Lyon-Caen (dir.), « La bourgeoisie : mythes, identités et pratiques », Paris, *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* n° 34, 2007/1, p. 109.

le charme de la personnalité, furent une des premières formes de portrait adoptées par la couche ascendante de la bourgeoisie. »<sup>2019</sup> Dans la famille Vaudrit, de bourgeoisie plus récente, il faut attendre les années 1870 pour trouver les premières photographies des aïeux dans les albums familiaux, et le premier portrait de famille, celui d’Alexandrine, née Chapuis, épouse du notaire Jules Vaudrit, ne date que de 1885<sup>2020</sup>. Les Abry d’Arcier s’enorgueillissent quant à eux de leurs tableaux de famille depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. L’inventaire de 1896 mentionne quarante tableaux et miniatures confondues, vingt-sept gravures et trois trumeaux. Le partage de 1919, enrichi sans doute de la succession de Lauzière, donne le détail de cinquante-et-un tableaux et miniatures, cinq trumeaux et quarante-cinq gravures. Madame de Montaigu est peinte en pied dans les années 1680, avec deux filles et un fils à ses côtés, ses armoiries en haut à gauche, dans un « grand cadre de bois doré XVII<sup>e</sup> », prisé 400 francs en 1919. Les pastels XVIII<sup>e</sup> abondent : « Mde de La Roche cadre Louis XVI », « Mr d’Arcier père cadre médaillon en bois sculpté et doré », « Madame d’Arcier cadre médaillon doré », « Éléonore Maigrot cadre bois doré », « M. Maigrot petit cadre de bois doré », « Mlle Valérie Masuyer », ce dernier un des plus chers prisés à 500 francs en 1919. Le récent « pastel moderne, Monsieur Berthelet cadre moderne » n’est prisé que 50 francs. Le prince Auguste d’Arenberg, en visite chez Marie Berthelet dans les années 1880, se dit « fort intéressé » par « le portrait du père Masuyer [qui] l’a frappé, il le trouve très beau »<sup>2021</sup>, dans son « cadre Empire doré, prisé 500 francs ». Tous les propriétaires successifs de la Chevance d’Or au XIX<sup>e</sup> siècle sont portraiturés et accrochés aux murs : Bonaventure Abry d’Arcier à la gouache et en gravure, son épouse à la gouache, leur fille Valérie, leur gendre Évariste Maigrot deux fois, Juliette Maigrot une fois enfant, une fois épouse d’Amédée Regaud lui-même peint trois fois, Marie Berthelet née Regaud deux fois jeune, avec son mari Candide Berthelet et ses enfants Paul et Charles. Peut-être un des deux portraits de Marie Berthelet est-il celui qu’a reçu son père militaire à Oran et qui vaut à son épouse Juliette Regaud une réponse peu amène pour un père éloigné de sa petite fille de neuf ans : « je te remercie du portrait de Marie, je trouve qu’elle n’est pas flattée mais il y a de la ressemblance »<sup>2022</sup>. En tout, ce sont vingt-huit tableaux d’ancêtres et alliés que les descendants croisent dans la maison de famille et qui leur permettent de visualiser leur lignée. Comme l’écrit Michelle Perrot, ces représentations « sont aussi les moyens d’une mémoire dont le souci s’intensifie au cours d’un siècle évolutionniste qui inscrit sa durée dans l’enchaînement des générations. »<sup>2023</sup> La généalogie est mémorisée au jour le jour par la vue quotidienne des ancêtres, et les meubles et les objets sont mis en relation avec leur premier propriétaire. Les portraits se raréfient à partir des années 1880, remplacés par la photographie, sauf dans la famille Vaudrit avec le portrait d’Alexandrine Vaudrit en 1885, puis le tableau, réalisé en 1905 à titre posthume trois ans après sa mort, du notaire Jules Vaudrit à partir d’une photographie. On accroche le portrait dans le salon pour souligner l’importance

---

<sup>2019</sup> Freund, Gisèle, *Photographie et société*, Paris, Le Seuil, 1974, p. 12.

<sup>2020</sup> Voir les miniatures et les portraits dans la prosopographie des épistoliers, annexe 1 page 679.

<sup>2021</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 06 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2022</sup> Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1836 05 17, Amédée Regaud à son épouse, Oran à Arlay.

<sup>2023</sup> Michelle Perrot, « La vie de famille », dans Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 189.

d'une figure familiale et faire valoir quelques tableaux de famille, en sus des albums de photographies qui s'étoffent à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Si plus de la moitié des tableaux à la Chevance d'Or représentent des membres de la famille, quelles sont les autres œuvres accrochées aux murs des maisons bourgeoises du vignoble jurassien ? La gravure est en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle. Chez les Vaudrit en 1853, la seule ornementation de la salle-à-manger se compose de quatre gravures. Dans la succession du docteur Daille en 1866, le notaire Vaudrit décompte quinze gravures et seulement deux tableaux, d'un chalet suisse et d'une partie de campagne. Chez Zélie Vannier, en 1868, dans les trois pièces du bas qui sont les seules inventoriées, on ne dénombre pas de tableaux mais huit gravures encadrées et deux miniatures – celles de ses parents sans doute – accrochées dans sa chambre. Les Berthelet en 1919 se partagent quarante-cinq gravures, autant que les tableaux, et les estimations atteignent des prix élevés. La « gravure ancienne en couleur, avec applications en soie, « Le duc d'Anjou » cadre ancien Louis XIV doré » est prisée 250 francs. Les deux gravures du XVIII<sup>e</sup> siècle « anciennes, « L'Education et le Petit Prédicateur [probablement sur deux dessins de Fragonard] », « cadre bois doré » sont à 150 francs. Les gravures sont à la mode, comme l'atteste Anne Martin-Fugier dans *La vie d'artiste au XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>2024</sup>, et les bourgeois de la campagne qui possèdent peu de moyens et peu d'accès à la peinture à l'huile ornent leurs murs de gravures plus ou moins anciennes. Pour ce qui est des œuvres peintes sur toile, hormis les tableaux de famille, les artistes sont rarement identifiés ou identifiables à partir des descriptions d'inventaires et même de partages. Les deux grands tableaux sur toile de la salle à manger « ruines d'Italie » restent anonymes, les deux sont prisés à 15 francs en 1896 alors qu'en 1919, sous le nom de « tableau ancien, cadre bois sculpté et doré « ruines et moutons » et « peinture ancienne « ruines et bateaux » cadre ancien doré Louis XIV », ils sont estimés 650 francs l'un ; l'inflation entre 1900 et 1919 multiplie les prix par trois, non pas par cent : la sous-évaluation de l'inventaire notariée est flagrante. En avril 1885, Theo Van Gogh achète à Monet « L'Église de Vétheuil » 680 francs<sup>2025</sup>. Il est difficile aussi de savoir qui, dans les familles, connaît et achète de la peinture ancienne ou moderne et enrichit ainsi les collections familiales. Bonaventure Abry d'Arcier apprécie la peinture et écrit en 1809 à son parent Gabriel Perrey, chef du secrétariat au bureau des chancelleries et secrétaire de Talleyrand depuis 1806 : « Vous aurez sûrement complété à Vienne votre médailler et votre galerie de tableaux, que ne suis-je à la rue du Bac lors du déballement ! »<sup>2026</sup> De nombreux tableaux ont une facture familiale, les jeunes bourgeois recevant souvent une solide éducation artistique qui leur permet de dessiner et de peindre, parfois en copiant les maîtres anciens. Les jeunes filles s'inspirent des tableaux des maisons amies et les empruntent pour les copier. La mère de Claire Delort écrit à la mère de Marie Regaud. Les deux filles sont amies et viennent de se marier toutes deux, l'une avec Paul Muller à Champagnole, l'autre avec Candide Berthelet à Arlay. Elle la remercie pour le tableau confié à sa fille, « un tableau précieux qu'elle espérait toujours vouloir copier. Depuis son mariage, c'est devenu chose impossible. Souvent je me le

---

<sup>2024</sup> Martin-Fugier, Anne, *La vie d'artiste au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pluriel, 2016, p. 242.

<sup>2025</sup> Martin-Fugier, Anne, *La vie d'artiste ...*, *ibid.*, p. 215.

<sup>2026</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1809 12 19, brouillon, B. Abry d'Arcier à G. Perrey, Arlay à Paris.



suis reproché mais je n'osais charger un messenger ni une diligence de votre belle Sainte Magdeleine »<sup>2027</sup>. Le tableau reviendra, sans avoir été copié, d'Arbois à Arlay puisqu'il est prisé comme « peinture ancienne sur toile « Sainte Madeleine » dans un cadre redoré », estimé 150 francs. Marie Berthelet, lorsqu'elle rêve d'une vie opulente, fantasme sur l'achat d'une collection de tableaux, sans doute des toiles de maîtres anciens : « Quand nous serons riches, nous achèterons des tableaux et toute sorte de belles choses. Il nous faut faire une liste pour qu'elle soit toute prête quand le moment arrivera. »<sup>2028</sup>

Seules quelques rares peintures anciennes appartenant aux bourgeois ruraux du vignoble possèdent une valeur artistique muséale. Dans son testament daté du 10 novembre 1836, François Verguet, mort le 25 mars 1838 au manoir de Proby à Arlay, « lègue à la ville de Dole [ses] deux grands tableaux peints à l'huile »<sup>2029</sup>. Il ne cite pas le musée des Beaux-Arts encore tout jeune, créé en 1821, et ne donne pas plus de précisions sur ses tableaux, il n'a sur ses murs que deux tableaux de grandes dimensions, pas plus, immédiatement identifiables. L'un date du XVII<sup>e</sup> siècle, mesure 1,06x1,72 m et représente, d'après Adriaen Pietersz van de Venne, une « Comparution satirique du gouvernement du duc d'Albe » - la révolte des Pays-Bas. L'autre, peint d'après Le Corrège, est une « Allégorie de la vertu », qui date de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et mesure 1,52x1 m. Théodule Loiseau, à Dole, possède deux tableaux XVIII<sup>e</sup> attribués à Nicolas Lancret, « les quatre coins » et « le menuet » et adjugés à Héléna Loiseau au château de la Sauge pour 300 francs<sup>2030</sup>. Très peu de toiles accrochées aux murs des maisons bourgeoises à la campagne proviennent d'artistes contemporains. Les bourgeois ruraux ne sont pas des découvreurs de talents et préfèrent l'ancien au neuf. Comme l'écrit Marie Berthelet à propos des œuvres d'une parente : « Julie de Laclos veut nous donner des tableaux, je ne saurais pas où les fourrer. Nos vieux parents sont bien là où ils sont, je ne voudrais pas les déplacer. »<sup>2031</sup> Seules les relations des Berthelet avec le peintre orientaliste Regnault de Maulmin les poussent à lui demander de peindre « la façade nord du château », une toile estimée 3 francs en 1896 et sous le nom de « tableau moderne sur toile « Arlay » cadre chêne », 40 francs en 1919, l'unique peinture contemporaine accrochée à la Chevance d'Or. Les Loiseau, tout comme les Berthelet, ont cependant sans doute eu l'occasion de se confronter à la peinture de Gustave Courbet. Héléna Loiseau et ses filles fréquentent leurs cousins Alfred Loiseau, magistrat à Dijon et natif de Pontarlier, tuteur de Charles Loiseau enfant, et son épouse Suzanne, née Favre-Gilly<sup>2032</sup>. Cette dernière a été portraiturée par Courbet à Pontarlier en 1869 dans l'atelier de son ami Charles Joliclerc : « Je suis venu à Pontarlier. J'ai trouvé Joliclerc avec un érépél [sic], j'ai fait le portrait de la mère Loiseau »,

---

<sup>2027</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1850 01 14, Juliette veuve Delort, née Vaucheret, à Juliette Regaud, Arbois à Arlay.

<sup>2028</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2029</sup> Extrait du testament, inventaire 222 et 237, archives du musée des Beaux-Arts à Dole.

<sup>2030</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1868 08 10, Charles Gaudard, commissaire-priseur à Héléna Loiseau, Dole à Saint-Lamain.

<sup>2031</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2032</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1865 08 09, notes d'Héléna Loiseau entre 1852 et 1868, voyage à Pontarlier et en Suisse.

écrit-il à Félix Gaudy à Salins, le 8 décembre 1869<sup>2033</sup>. Courbet, en villégiature à Trouville en 1865, écrit Anne Martin-Fugier, peignait les dames de la bonne société pour 1 500 francs<sup>2034</sup>. Avec ses séries « La vague » et « La falaise d'Etretat », Courbet atteint en 1869 le sommet de sa notoriété, et n'endosse pas encore la réputation du communard qui a déboulonné la colonne Vendôme le 16 mai 1871. Les Berthelet d'Arlay, lors de leurs visites au château de La Muyre chez les Grivel après 1865, ont peut-être pris place au salon avec une toile de Courbet accrochée au mur. Dans son contrat de mariage avec le comte Ernest de Grivel en date du 1866, Céline Boulerot apporte en dot à l'article 6, « outre ses effets et bijoux, dentelles, son piano et sa musique, une peinture par Courbet et quelques autres petits tableaux non estimés parce qu'ils seront repris en nature par Mademoiselle future épouse qui s'en réserve la propriété. »<sup>2035</sup> Céline Boulerot a 22 ans, elle est orpheline de père et de mère depuis deux ans, sœur de Léon Boulerot journaliste bretteur et nièce du banquier lédonien Benjamin Prost, riche de 72 095 francs de dot et d'une maison 18, place Lecourbe [de la Liberté] à Lons-le-Saunier. Or en 1865, Gustave Courbet, par l'entremise de Lydie Joliclerc qui lui cherche une franc-comtoise comme épouse, est intéressé par une mystérieuse Céline vivant à Lons-le-Saunier, peintre de fleurs. Il est probable que cette Céline encore non identifiée soit Céline Boulerot, excellent parti lédonien dans les années 1865/1866. À Lons-le-Saunier, seules sept jeunes femmes portant le prénom « Céline » ou « Célinie » se marient entre 1865 et 1872<sup>2036</sup> : une marchande, deux couturières, une cultivatrice, une bouchère et Célinie Jarry, 19 ans qui épouse le 8 mai 1869 Fernand Baille, fils de négociant, banquier à Lons. Elle est orpheline de père d'un militaire officier de la Légion d'Honneur, aurait le profil de la Céline inconnue de Courbet, mais n'apporte aucun tableau de Courbet dans son contrat de mariage du 6 mai 1869<sup>2037</sup>. La seule Céline de Lons-le-Saunier possible, probable flamme éphémère de Gustave Courbet, détentrice d'un tableau du Maître à 22 ans, est bien Céline comtesse de Grivel au château de La Muyre, née Boulerot.

---

<sup>2033</sup> Fernier, Robert, *catalogue raisonné, la vie et l'œuvre de Gustave Courbet*, Paris, Bibliothèque des arts, 1978, n° 662, " A M Alfred Loiseau" Toile. H. 0,72 X L. 0.58. Signé en bas à droite : « G. Courbet. ».

<sup>2034</sup> Martin-Fugier, Anne, *La vie d'artiste au XIXe siècle*, Paris, Pluriel, 2016, p. 364.

<sup>2035</sup> ADJ, 4E 35/22, 1866 10 16, acte reçu M° Bailly à Lons-le-Saunier, contrat de mariage Boulerot/de Grivel.

<sup>2036</sup> ADJ, 3E 1229, table décennale à Lons-le-Saunier entre 1863 et 1872.

<sup>2037</sup> ADJ, 4E 38/64, 1869 05 06, acte reçu M° Bidot à Lons-le-Saunier, contrat de mariage Jarry/Baille.

Aucune des correspondances étudiées ne mentionne la salle de billard, une pièce plus châtelaine que bourgeoise, même si on joue au billard dans plusieurs maisons d'Arlay : les Jacquier possèdent, selon l'inventaire de 1854, une « chambre à billard », le marquis de Labarge et Henry Vannier, tout comme le châtelain d'Arlay, payent chacun la taxe « sur les billards publics et privés » à partir de 1871 pour leurs billards personnels. Ce chapitre n'évoque pas non plus la bibliothèque qui sera traitée ultérieurement ou la cuisine alors que nous savons que les bourgeoises rurales y passent du temps, et beaucoup d'autres pièces des grandes maisons à la campagne, par manque de description sous forme épistolaire de leur mobilier et de leur aménagement. Tout le décor de la maison bourgeoise du vignoble jurassien tend à valoriser le capital d'ancienneté des familles. Nathalie Heinich cite dans *La sociologie de Norbert Élias* le travail de Norbert Élias sur la question de l'espace relationnel : « l'ancienneté comme facteur d'excellence permet de donner toute sa place au rôle de l'imaginaire – et non plus seulement du réel – dans le processus de discrimination. »<sup>2038</sup> L'objet, le meuble, le tableau n'a pas, dans l'univers bourgeois, qu'une valeur fonctionnelle, économique ou culturelle. Il permet, selon le sociologue Norbert Élias, d'élaborer une image, parfois fantasmatique, « de son propre groupe, de ses ancêtres, de l'idéal collectif qui soude les membres d'un réseau de vieilles familles. » Comme l'écrit Manuel Charpy, par son « désir de capter ainsi le prestige culturel et l'histoire longue de l'aristocratie, la bourgeoisie se construit un nouveau rapport au passé »<sup>2039</sup>. La bourgeoisie du vignoble jurassien se plaît dans un décor à la fois suranné, conservateur et rassurant sur sa légitimité familiale et historique au sein de la société rurale. Elle illustre une certaine *discordance du temps* telle que la conçoit Christophe Charle, qui se demande si les nouvelles perceptions, les nouvelles conceptions, si nombreuses entre 1850 et 1914, pénètrent ou non « en profondeur les esprits pour leur faire partager le sentiment de contemporanéité et de concordance des temps. »<sup>2040</sup>

---

<sup>2038</sup> Heinich, Nathalie, *La sociologie de Norbert Élias*, Paris, La Découverte, 1997, p. 80.

<sup>2039</sup> Charpy, Manuel, « L'ordre des choses. Sur quelques traits de la culture matérielle bourgeoise parisienne. 1930-1814 » dans Sylvie Aprile, Manuel Charpy, Judith Lyon-Caen (dir.), « La bourgeoisie : mythes, identités et pratiques », Paris, *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* n° 34, 2007/1, p. 110.

<sup>2040</sup> Charle, Christophe, *Discordance des temps, une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 251.

## 2. Les domestiques

« Elle avait l'air de nous servir par charité »<sup>2041</sup>

Champ lexical : nos gens, Marie, exploitation, fricot, danser l'anse du panier, étrennes, vieille figure, qualité et quantité, homme de confiance, d'ordre, laborieux, docile, honnête, commander, détraquer, insupportables, propre, « sâle », liaison intime, torchon, sacrifice, valetaille, cadeau, jappe, bon cœur.

Anne Martin-Fugier, dans *La place des bonnes, La domesticité féminine à Paris en 1900*<sup>2042</sup>, détaille les conditions de vie des bonnes débarquant de la province pour se placer à Paris, leur parcours et leur ressenti. Il s'agit plutôt d'évoquer ici la domesticité à la campagne, ceux et celles qui ne sont pas – encore - « montés » à la ville et qui servent dans les maisons bourgeoises du vignoble jurassien. Frédéric Rouvillois, dans son *Histoire de la politesse de la Révolution à nos jours* reprend la formule de la baronne Staffe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : « Les serviteurs font partie de notre existence, quoi qu'on puisse dire. »<sup>2043</sup> Attributs d'une classe sociale, le ou les domestiques sont présents quotidiennement dans les vies bourgeoises. Dans une hypocrisie que dénonce la baronne Staffe, la distance sociale et le bon ton prôné par les manuels de savoir-vivre exigeraient qu'on les ignore dans les conversations. Ce n'est pas le cas des causeries épistolaires des bourgeois ruraux de cette étude : dans les courriers qu'ils s'échangent, ils citent de nombreuses fois leurs domestiques, éléments essentiels et indispensables de la maison de maître.

---

<sup>2041</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2042</sup>Anne Martin-Fugier, *La place des bonnes, La domesticité féminine à Paris en 1900*, Paris, Perrin, collection Tempus n° 58, 1979 puis 2004, 377 pages.

<sup>2043</sup>Rouvillois, Frédéric, *Histoire de la politesse de la Révolution à nos jours*, Paris, Flammarion, 2006, p. 121.

## 2.1. Désignation et nombre

### 2.1.1. Dénomination

Si les lettres des bourgeois ruraux abondent d'allusions aux domestiques, ce n'est jamais au cours de la première page des missives ; sans doute serait-ce leur accorder une trop grande importance. En revanche, dès la deuxième page, les faits et gestes des gens de service sont observés, transcrits, analysés. La désignation et la fonction des serviteurs évoluent tout au long du siècle sous la plume des bourgeois ruraux. « Nos gens »<sup>2044</sup>, écrit Bonaventure Abry d'Arcier à sa petite-fille en 1813, qui lui répond, avec son orthographe de jeune fille de treize ans « Mille chause et a nos jant »<sup>2045</sup>. « Mes gens » dit encore George Sand en 1830, avec cet article possessif qui évoque le propriétaire d'un bien plus encore que le maître. En 1862, Victor Hugo se moque des salons ultras où l'on pouvait rencontrer « une digne vieille marquise émigrée et ruinée, n'ayant plus qu'une bonne, [qui] continuait de dire : *Mes gens*. »<sup>2046</sup> La tournure perdure longtemps en province puisque Marie Berthelet l'emploie toujours lorsqu'elle écrit à son fils de 1882 à 1885, tout en utilisant aussi « ouvrier » plus factuel, « domestique » plus moderne et « servante » encore plus archaïque que « nos gens », parfois « cocher » et « cuisinière ». Le terme « valet » n'apparaît jamais dans les correspondances analysées, sauf lorsque Marie Berthelet évoque « un valet de bonne maison »<sup>2047</sup>, faisant référence aux valets de pied des grands hôtels particuliers parisiens ou des princes d'Arenberg, et non des maisons bourgeoises à la campagne. Dans les années 1850, Amédée Regaud évoque la nouvelle « soubrette »<sup>2048</sup> de sa fille, puis en 1869 apparaît le mot « bonne » sous la plume de Zénaïde Martin à Plainoiseau : « la nouvelle bonne s'habitue à son service »<sup>2049</sup>, diminutif de bonne-à-tout-faire qui s'imposera à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle. « J'ai remis hier aux bonnes une somme de 10 francs »<sup>2050</sup>, écrit Jules Vaudrit après avoir donné des étrennes aux bonnes de la part de sa commanditaire Adèle Vannier. Nous avons vu dans un précédent chapitre que les domestiques n'existent que par leur prénom ou leur surnom et perdent toujours leur nom de famille, remplacé par celui de leur employeur, ce qui ne facilite pas les identifications dans les lettres étudiées, pas plus que les prénoms imposés par les maîtres, « Marie » ou « Pierre » - et la multitude d'homonymes « Marie » et « Adine » rencontrés. Lors d'un pique-nique en 1884, « Henry nous a servi, aidé par la Marie Gorin et l'Adine Chavant »<sup>2051</sup>, écrit Marie Berthelet. Henry Grappin sert chez les Berthelet, Marie s'appelle Roux de nom de famille mais comme elle est la domestique de Félix Gorin, elle devient Marie Gorin ; et Adine, sans doute de son vrai nom Marie Joséphine Hugonnet, est la

---

<sup>2044</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1813 01 08, B. Abry d'Arcier à sa petite-fille, Arlay à Poligny.

<sup>2045</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 10 01, Juliette Maigrot à son grand-père, Poligny à Arlay.

<sup>2046</sup>Hugo, Victor, *Les Misérables*, Paris, NRF, coll. Pléiades, 1956, p. 660.

<sup>2047</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2048</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1857 08 08, Amédée Regaud à son épouse, La Bourbonne à Arlay.

<sup>2049</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1869 02 18, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plainoiseau à Amiens.

<sup>2050</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1893 12 31, registre des copies de courriers écrits par Jules Vaudrit, chargé d'affaires d'Adèle Vannier à Arlay, Jules Vaudrit à Jean-Baptiste Laferrère, Arlay à Lyon.

<sup>2051</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

domestique des Chavant. Il est possible aussi que Marie Berthelet, par facilité de lecture pour son fils, écrive Marie Gorin pour Marie, la bonne de Gorin. Les surnoms ajoutent à la difficulté de reconnaître tel ou tel domestique : Jeanne Théotisle Magnenoz est surnommée « la Dusse » mais rebaptisée pour le service « Marie » par ses maîtres. Marie Adèle Grappin, domestique des Berthelet est surnommée « la Chaugne », son frère Henry « Bon Dieu », le même surnom que portait son père dans les années 1840.

### 2.1.2. Nombre

En 1806<sup>2052</sup>, sur les 1402 habitants de la commune, 36 sont recensés sous la dénomination « domestique », soit 2,5 %. En 1841, en excluant les 19 domestiques du prince d'Arenberg au château d'Arlay qui fausseraient la statistique, on recense 36 domestiques à Arlay, soit 2,2% d'une population de 1 638 habitants. En 1881, il y a 33 domestiques pour 1 230 habitants, soit 2,7%, sans inclure les domestiques du château qui d'ailleurs ne sont plus que 4 à demeure. Le décompte inclut les valets de ferme, un berger de 14 ans, les domestiques de meuniers et d'aubergistes. En France, selon Dominique Barjot, Jean-Pierre Chaline et André Engrevé dans *La France au XIX<sup>e</sup> siècle, 1814-1914*, ils seraient 1 156 000 en 1881 et représenteraient 6,5 % de la population active sous le Second Empire<sup>2053</sup>, pourcentage que l'on retrouve à Arlay. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre de domestiques proportionnel aux habitants de la commune est stable, entre 2 et 3% de la population totale. Cependant moins de la moitié, une quinzaine, servent dans des maisons bourgeoises. Michelle Perrot, dans *George Sand à Nohant, Une maison d'artiste*, relève la domesticité de George Sand en 1844 lorsqu'elle écrit à une amie : « J'ai onze personnes, seulement comme domestiques, à loger, sans compter les ouvriers et les ouvrières allant et venant »<sup>2054</sup>. Hélène Loiseau dispose de quatre domestiques au château de la Sauge en 1851, deux hommes et deux femmes<sup>2055</sup>. La famille Abry d'Arcier emploie et loge, de 1806 à 1901, entre trois et quatre serviteurs, hommes et femmes en proportion variable selon les recensements. Ce sont ceux qui habitent sur place, auxquels viennent s'ajouter les employés à la journée aussi bien pour l'intérieur de la maison que pour le travail de la terre en exploitation directe, parfois nombreux : « Aujourd'hui il fait assez beau, nous avons une lessive, des hommes à la vigne, nous sommes 14 de ménage »<sup>2056</sup>, écrit Marie Berthelet. En plus de ses quatre domestiques à demeure, elle se fait aider : « Une fois tout en ordre, nous n'aurons pas besoin d'avoir tous les jours une femme de journée »<sup>2057</sup>, dit-elle. Les Vannier Antoine et Amédée ont chacun deux domestiques homme et femme, sauf lorsque leurs enfants sont petits dans les années 1830 et 1840 et qu'ils emploient en plus une

---

<sup>2052</sup>ADJ, 5E 201/90, 1806, tableaux nominatifs. 5E 201/90, 1841, et 5E 201/95, 1881, listes nominatives. Seuls les domestiques vivant sous le toit de leurs maîtres sont repérables. Ceux qui vivent au village et viennent à la journée, comme la lingère Eugénie chez les Berthelet, ne sont pas comptés dans ces recensements.

<sup>2053</sup>Barjot, Dominique, Jean-Pierre Chaline, André Engrevé, *La France au XIX<sup>e</sup> siècle, 1814-1914*, Paris, PUF, 1995, p. 374.

<sup>2054</sup>Perrot, Michelle, *George Sand à Nohant, Une maison d'artiste*, Paris, Le Seuil, 2018, p. 151.

<sup>2055</sup>ADJ 5E 249/40, contributions à Saint-Lamain en 1851.

<sup>2056</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 17, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2057</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 22, *ibid.*

bonne d'enfant. Zélie Vannier ou ses tantes Josette et Claudinette Vannier n'ont qu'une seule domestique, toujours une femme. Adèle Vannier, riche veuve à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, fait travailler chez elle quatre, parfois cinq domestiques, avec toujours la même mixité. Les Vaudrit auront un ou deux domestiques selon les périodes, dont au minimum une cuisinière. Miroirs de la vie bourgeoise, le nombre de domestiques reflète la position de leurs maîtres au village. Une seule bourgeoise est citée sans domestique dans l'ensemble des courriers étudiés. Il s'agit, en 1883, de Louise Mathilde Jacquier, née Deleschaux, belle-fille de François Joseph Jacquier, ancien notaire et maire de Lons-le-Saunier. Les Jacquier employaient pourtant deux domestiques à Arlay dans le recensement de 1876. « La mère Jacquier me dit être souffrante et sans domestique, que tout cela doit lui sembler dur, elle est vraiment bien malheureuse »<sup>2058</sup>, écrit Marie Berthelet à son fils en janvier. Cela ne semble pas être un problème passager car, en septembre, « [...] elle n'a point de bonne et fait sa cuisine elle-même ce qui la fatigue beaucoup. »<sup>2059</sup> Bien que Marie Berthelet participe à la cuisine ponctuellement, ce qui lui pèse, elle n'envisage pas de faire la cuisine elle-même. Charles Loiseau se moque de sa tante Clémentine qui doit à nouveau changer de domestiques : « elle m'a fait demander des livres de cuisine. Je la vois d'ici se débrouiller dans cette littérature qui lui est complètement étrangère. »<sup>2060</sup>

## 2.2. Le gîte et le couvert

### 2.2.1. Misérable gîte

Les domestiques à la campagne ne sont pas mieux logés dans la bourgeoisie riche que dans la bourgeoisie plus modeste. Les domestiques hommes ont leur lit dans l'écurie, en 1806 chez les Vannier aux Levées d'Arlay<sup>2061</sup>, en 1853 chez les Vaudrit<sup>2062</sup>, en 1863 à la Chevance d'Or où le lit garni à l'écurie vaut 26 francs<sup>2063</sup>. En 1882, Marie Berthelet loge toujours les « garçons » à l'écurie, mais se lance dans des travaux : « Nous allons arranger le bûcher pour faire une chambre de domestiques, l'écurie est trop humide. On a fait une ouverture pour communiquer dans l'écurie et on bouche la porte du bûcher dont on fait une fenêtre. »<sup>2064</sup> Dans l'inventaire de 1896, on trouve en effet entre l'écurie et le fenil la chambre « du » domestique, au singulier cette fois, avec 12 francs de mobilier : « un bois de lit avec cache-

---

<sup>2058</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 01 07, *ibid.*

<sup>2059</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 11, *ibid.*

<sup>2060</sup>Archives privées de la famille Loiseau, vers 1885, lettre non datée, Charles Loiseau à sa mère Marie de Beaufort, Paris à Villevieux.

<sup>2061</sup>ADJ, 4E 43/137, 1806 02 28, acte reçu M° Jacquier à Arlay, partage entre les héritiers Vannier, lit d'écurie prisé 11 francs.

<sup>2062</sup>ADJ, 4E 43/223, 1853 05 25, acte reçu M° Daille à Bletterans, mariage Vaudrit/Chapuis.

<sup>2063</sup>ADJ, 4E 43/194, 1863 07 29, acte reçu M° Vaudrit à Arlay, inventaire après le décès d'Amédée Regaud à Arlay le 2 mai 1863.

<sup>2064</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 17, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

paille, matelas, couverture et traversin estimé dix francs, une vieille commode prisée un franc, une chaise prisée un franc. »<sup>2065</sup> Les autres lits de domestiques sont disposés dans diverses pièces de la maison. À la Chevance d'Or en 1896, au premier étage dans une « petite chambre à la suite de l'antichambre des cabinets » se trouve « un lit de domestique avec paille, matelas, traversin et couverture piquée » estimé 10 francs : la paille est posée par terre sans bois de lit. L'institutrice des filles Berthelet loge dans une chambre à côté de la cuisine, son mobilier s'élève à 44,75 francs incluant un fauteuil, une glace et un fourneau de chambre d'un autre standing. La cuisine est propice aux lits de domestiques. C'est le cas chez Jules Vaudrit à son mariage en 1853. Amédée Vannier, après avoir transformé la cuisine en salon dans ses travaux de 1880, laisse pourtant le lit en fer dans lequel peuvent se serrer deux bonnes dans la soupenne sous l'escalier. La seule différence est qu'il masque le réduit derrière des panneaux de bois dissimulés par les papiers peints : les domestiques, selon les codes bourgeois qui évoluent, doivent être de moins en moins visibles. En ville, ils sont relégués dans les appartements au fond des cuisines avec un escalier de service qui les conduira à leur chambre de bonne sous les toits. Quand la maison sera électrifiée de la cave au grenier au XX<sup>e</sup> siècle, la chambre de bonne de la maison Vannier sera oubliée, sans doute les maîtres ne jugent-ils pas utile une lumière électrique dans ce cagibi sans fenêtre, avec quatre grands clous au mur pour y accrocher quelques hardes. Alors que les maîtres font faire des travaux dans leurs maisons, au cours des années 1880, à la Chevance d'Or, dans la maison Vannier ou chez les Vaudrit avec la création d'une pièce-cuisine séparée, leurs domestiques en bénéficient par ricochet. Les greniers sont également propices au logement des domestiques : une chambre y est aménagée dans la maison Vaudrit, avec un « lit de sangle »<sup>2066</sup> et cette fois une fenêtre, sans doute occupée par les clerks de notaire successifs. En 1881, les deux clerks du notaire Chavant, Pierre François Moureaux de 24 ans et Pierre Lucien Charles Prudent de 18 ans, sont recensés sous la dénomination « domestiques ». Zénaïde Martin, rendant visite à son époux à Vescles, se plaint à son retour des puces qui l'ont attaquée. « Certainement, dit-elle, le lit dans lequel couche la domestique doit en être un foyer. Il faudrait profiter d'un jour de beau temps pour mettre le matelas et les couvertures à l'air, vider la paille, la battre et la secouer de manière à faire sortir les puces, et ne plus laisser pénétrer les chiens. »<sup>2067</sup> La quiétude nocturne des domestiques n'est pas un sujet dans la bourgeoisie rurale.

### 2.2.2. Le couvert et les économies

La maîtresse de maison dispose des clefs du garde-manger et ne donne à sa cuisinière que ce qui est nécessaire à la confection des repas servis à la salle à manger. Les domestiques, en cuisine, ont leur piquette et leur nourriture, il n'est pas certain qu'ils aient droit aux restes des patrons. Paul Chabot dans *Jean et Yvonne, domestiques en 1900* rappelle qu'Yvonne n'a

---

<sup>2065</sup>ADJ, 4E 12978, 1896 01 10 et 11, acte reçu M<sup>o</sup> Clavelin à Arlay, inventaire après le décès de Charles Berthelet à Arlay le 6 décembre 1895.

<sup>2066</sup>ADJ, 4E 43/223, 1853 05 25, acte reçu M<sup>o</sup> Daille à Bletterans, mariage Vaudrit/Chapuis.

<sup>2067</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1875 09 02, Zénaïde Martin à son mari, Plainoiseau à Vescles.



pas droit au café des maîtres mais à de la chicorée<sup>2068</sup>. Exceptionnellement Marie Berthelet autorise sa cuisinière, parce qu'elle a mal à la tête depuis la veille, à se préparer du café : « je lui ai dit de prendre une bonne tasse de café, cette ordonnance a paru lui être agréable. »<sup>2069</sup> Le thé, le rhum sont des denrées qu'ils ont peu l'occasion de goûter. Lors de la Saint-Nicolas, joyeusement fêtée à Arlay, Marie Berthelet signale à son fils qu'elle a donné à ses domestiques « du thé et du rhum pour mettre dedans. »<sup>2070</sup> Bonaventure Abry d'Arcier, le 6 janvier 1813 pour fêter les rois mages, proposait à « ses gens » du fricot, un festin de ragoût de viande : « Nos gens ont tiré les roys vendredy entre eux. Après avoir tiré pour le Bon Dieu, ils ont tiré pour moy, et c'est moy comme tu penses qui suis devenu le roy. Je leur ai promis le Royaume de carotte aujourd'hui avec du fricot. »<sup>2071</sup> La consommation de vin, quant à elle, demeure rare, sauf lors de réjouissances comme le mariage de Charles et la promotion militaire de Paul : « Hier, dit Marie Berthelet, j'ai donné à la cuisine deux bouteilles, une pour la noce et une pour tes galons. Nos gens ont bu à vos santés ». <sup>2072</sup> Avec le gîte et le couvert, souvent une paire de sabots comme avantages en nature, les domestiques peuvent faire quelques économies. « La Chaugne », embauchée 10 jours après son arrivée à Paris en octobre 1882, réussit à envoyer, un mois après, 30 francs à ses parents<sup>2073</sup>, qui répandent la bonne nouvelle au village. Dans une lettre aux siens, « elle raconte son service et les leçons que la Gène [sic. Eugénine] lui donne pour faire danser l'anse du panier »<sup>2074</sup>, et faire payer plus cher à ses maîtres les denrées qu'elle achète pour eux. Chaque 1<sup>er</sup> janvier, les maîtres donnent des étrennes à leurs domestiques, quelques francs : « Nous avons donné nos étrennes habituelles aux domestiques »<sup>2075</sup>, écrit Marie Berthelet au jour de l'an. Ces libéralités dépendent cependant de l'humeur des patrons : « Mme Amédée [Vannier] est plus folle que jamais. Elle a diminué de moitié les étrennes de ses domestiques. »<sup>2076</sup> À chaque service exceptionnel, le domestique s'attend à une obole. « L'intendant [Henry Vannier] a envoyé des poires, il a fallu donner des étrennes à sa bonne, j'aurais mieux aimé qu'on ne me donne rien »<sup>2077</sup>, écrit Marie Berthelet. Les visiteurs qui séjournent dans les maisons bourgeoises se doivent de laisser quelques pièces aux domestiques. Après sa visite chez sa grand-mère aux vacances de Pâques, Hubert Laferrère oublie Félicie Delabella dans sa distribution et sa mère écrit à Jules Vaudrit pour réparer la maladresse : « Puisque je ne crains pas d'abuser de votre complaisance, je vous demanderai de vouloir bien remettre deux francs à Félicie de la part d'Hubert qui l'a oubliée en donnant ses petites étrennes aux autres domestiques et je craindrais qu'elle ne se formalise de cet oubli. À première occasion je vous rembourserai de cette petite somme. »<sup>2078</sup>

---

<sup>2068</sup>Chabot, Paul, *Jean et Yvonne, domestiques en 1900*, Paris, Tema-Éditions, 1977, p. 160.

<sup>2069</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2070</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 11, *ibid.*

<sup>2071</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1813 01 08, Abry d'Arcier à sa petite-fille Juliette, Arlay à Poligny.

<sup>2072</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2073</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 17, *ibid.*

<sup>2074</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 23, *ibid.*

<sup>2075</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 01, *ibid.*

<sup>2076</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 06, *ibid.*

<sup>2077</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 31, *ibid.*

<sup>2078</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1894 05 17, Marie Laferrère à Jules Vaudrit, Lyon à Arlay.

La bonne fortune du domestique est d'être couché sur le testament de son maître. François Verguet laisse 1 000 francs à son domestique Vuillard en 1838<sup>2079</sup>. Sa veuve se remarie avec le marquis de Labarge, qui laisse à son décès en 1867 3 000 francs à son fidèle domestique depuis 25 ans Jean Joseph Berthaud, né en 1816 à Arlay<sup>2080</sup>. La marquise de Labarge, quand elle décède en 1889, laisse de nouveau 3 000 francs à Jean Joseph Berthaud, au service du manoir de Proby depuis presque 50 ans, 2 000 à son épouse comme aux deux autres domestiques<sup>2081</sup>. Seuls les nobles argentés et les grands bourgeois lèguent de telles sommes à leurs domestiques. Aucun des descendants Vannier, Vaudrit ou Abry d'Arcier ne couche un domestique sur son testament. De tous les testaments bourgeois dépouillés pour la commune d'Arlay, seul celui de l'ancien maire François Xavier Humbert prévoit un legs à sa domestique Marie-Claudine Mathieu : « en reconnaissance des bons soins et services que j'en ai reçu, la toute propriété d'un lit garni de son choix, la rente ou pension annuelle ou viagère dont suit le détail : dix-huit doubles décalitres de blé froment, quatre doubles décalitres de gaudes en maïs sec en grains, un double décalitre de navette, deux cent quarante litres de vin rouge récolté dans l'année et une somme en espèce de 60 francs. Je charge en outre mon légataire de loger à ses frais ladite Mathieu dans une chambre à feu et de lui payer la somme de six cents francs que je reconnais lui devoir pour gages arriérés. »<sup>2082</sup> Le legs est plus modeste mais il a le mérite d'exister. Le curé d'Arlay Hyppolite Gréa, en 1878, lègue à sa domestique Marie Euphrasie Millet un lit et trois paires de draps estimés à 60 francs. Il ne la payait que 100 francs par an<sup>2083</sup>. L'ascension sociale de Victor Rix, fils d'un paysan cocher éphémère du prince d'Arenberg de 1824 à 1831, est exceptionnelle et n'a pas valeur d'exemple pour les domestiques des maisons bourgeoises à la campagne. « Monté » à Paris, valet de chambre dans un prestigieux hôtel particulier, l'hôtel de Poulpry, il se marie en 1866 avec une femme de chambre d'origine allemande, peut-être une de ces « majestueuses femmes de chambre de grande maison, comme l'écrit Marcel Proust, enflées d'orgueil et qui disent « nous » en parlant des duchesses. »<sup>2084</sup> Ils se disent rentiers en 1878, à 46 et 42 ans, et achètent pour y prendre leur retraite la maison des Buretel de Chassey pour 10 550 francs<sup>2085</sup>. À leur tour, dans l'appropriation des valeurs et des comportements des dominants, ils emploient une cuisinière, Eugénie Degaud, 35 ans en 1881, et possèdent une belle vaisselle : « les Rix servaient de l'huile dans une petite tasse de rêve dont Charles a voulu voir la marque »<sup>2086</sup>, écrit Marie Berthelet. Les domestiques qui restent à Arlay ne sont pas aussi prospères. Alexandre Bigot, caviste du prince d'Arenberg, « enfant de la maison » dit Pierre d'Arenberg car il est le fils de deux

---

<sup>2079</sup>ADJ, 4O 142, 1840 06 21, dons et legs, extrait du testament de François Verguet décédé le 25 mars 1838.

<sup>2080</sup>ADJ, Qp 1160, 1874 06 02, Enregistrement, Bletterans, mutation par décès de Léopold de Labarge, décédé à Arlay le 5 juin 1872.

<sup>2081</sup>ADJ, Qp 1174, 1889 10 15, Enregistrement, Bletterans, mutation par décès d'Hélène de Labarge, née Teste de Sagey, décédée à Arlay le 17 avril 1889.

<sup>2082</sup>ADJ, 4E 43/188, 1857 06 06 au 12, acte reçu M<sup>e</sup> Vaudrit à Arlay, succession de François Xavier Humbert, décédé le 16 mai 1857.

<sup>2083</sup>ADJ, Qp 1160, Enregistrement, Bletterans, mutation par décès d'Hyppolite Gréa, décédé à Arlay le 28 février 1878.

<sup>2084</sup>Proust, Marcel, *A la recherche du temps perdu, Sodome et Gomorrhe*, Paris, Gallimard, 1988, p. 120.

<sup>2085</sup>ADJ, 4E 12926, 1878 10 19, acte de vente reçu M<sup>e</sup> Chavant à Arlay.

<sup>2086</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

serviteurs du château, possède à son mariage en 1866, à 33 ans, une vigne achetée depuis deux ans 600 francs aux enfants Colin/Vannier de Pontarlier et qu'il n'a pas encore payée. Son épouse Marie Amélie Grappin apporte en dot un trousseau d'une valeur de 300 francs<sup>2087</sup>. Adine Brocard, cuisinière des Berthelet, épouse le journalier Gabriel Favier à 47 ans en 1887 ; « La future épouse se constitue de ses économies : trois obligations des chemins de fer Lombards 918,75 et une obligation du canal maritime de Suez pour 585 francs, soit un total de 1503,75 francs, et un lit garni estimé cent francs. »<sup>2088</sup> Quant à Henry Grappin, ancien domestique des Berthelet, il possède à 35 ans 300 francs qui constituent son trousseau à son mariage en 1887. À supposer qu'il ait commencé à travailler à 15 ans, il a mis de côté 300 francs en 20 ans, Alexandre Bigot un peu plus. En trente et quelques années, Adine Brocard a fait 1 600 francs d'économies. Adélaïde Bassard, cuisinière chez les Berthelet en 1866 puis chez la veuve Humbert meurt en 1882, à 55 ans. « On a porté le Bon Dieu à la vieille Ada, la vieille est enflée depuis longtemps »<sup>2089</sup>, écrit Marie Berthelet. Elle ne laisse par testament qu'« une somme de soixante francs par an pour l'entretien et l'éducation de chacun de ses deux neveux jusqu'à ce qu'ils aient atteints leur seizième année. »<sup>2090</sup>. L'épargne des domestiques d'Arlay est dérisoire, et s'ils n'ont pas de famille, ils doivent travailler jusqu'à leur mort. Pierre Rouge est resté cocher des Berthelet jusqu'à sa mort en 1877, à 74 ans. « Que Dieu ait l'âme du pauvre Pierre qui a bien fini ! », écrit Charles Berthelet à sa mère. « Malgré tous ses défauts, nous aurons bien du mal à trouver son équivalent, il avait un bien bon cœur mais la cervelle légère. Quoi qu'il en soit, je le regrette beaucoup, c'était une vieille figure qui cadrait très bien avec notre vieille maison. Il était trop vieux pour servir une autre maison que la nôtre, tu as bien fait de bien le traiter, je suis sûr que ce pauvre vieux t'en était reconnaissant. »<sup>2091</sup> Seul le prince d'Arenberg se soucie de la retraite des veuves de ses employés et leur fait verser des sommes variables selon les gages de leurs maris défunts. Après le décès de son époux, « le chiffre de la pension de Mme Rolland est supérieur à la proportion d'usage, en considération des services si exceptionnellement longs rendus par les concierges d'Arlay »<sup>2092</sup> : elle recevra 250 francs par an à partir de 1859. Même la veuve du régisseur Antoine Vannier a droit à sa pension de veuve, de 2 000 francs par an<sup>2093</sup>. Ce paternalisme aristocratique n'est pas d'usage dans les maisons bourgeoises du vignoble jurassien.

---

<sup>2087</sup>ADJ, 4E 43/352, 1866, 05 22, acte reçu M° Vaudrit à Arlay, contrat de mariage Bigot/Grappin.

<sup>2088</sup>ADJ, 4E 12960, 1887 02 14, acte reçu M° Buffard à Arlay, contrat de mariage Favier/Brocard.

<sup>2089</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 14, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Adélaïde Bassard meurt à Arlay le 25 octobre 1882.

<sup>2090</sup>ADJ, Qp 1169, Enregistrement, Bletterans, mutation par décès d'Adélaïde Bassard, décédée à Arlay le 25 octobre 1882.

<sup>2091</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, décembre 1877, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay. Pierre Rouge meurt à Arlay le 18 décembre 1877.

<sup>2092</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1860 01 05, Morel Poulet à Antoine Vannier, Arras à Arlay.

<sup>2093</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1855 à 1871, registres des comptes des régisseurs Antoine et Henry Vannier.

## 2.3. Le marché

### 2.3.1. Les tarifs

En ville, employer un domestique homme devient un luxe dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1861, Eugène Labiche dans sa pièce de théâtre *La poudre aux yeux*<sup>2094</sup> fait demander Madame Malingear à son mari pour impressionner leurs invités : « Est-ce que vous avez envoyé le valet de chambre en course ? », lequel répond, à part au public « nous n'avons jamais eu de domestique mâle ! ». À la campagne, en revanche, et à Arlay en particulier, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle le domestique homme est majoritaire dans les recensements : sa force physique est nécessaire aux travaux extérieurs. Chez les bourgeois, s'ils n'emploient qu'un seul domestique, ce sera une femme. Étienne Gaudry, née en 1801, entre en 1824 au service des sœurs Vannier et n'en part que 27 ans plus tard en 1851<sup>2095</sup>, à la mort de la vieille demoiselle Josette Vannier. Les Vaudrit ont un seul domestique en 1856, c'est une femme, Adélaïde Bassard, 28 ans. Quand ils engagent deux domestiques, c'est toujours un homme et une femme, le panachage se vérifie à partir de trois ou quatre domestiques. « J'ai pris au mois l'Adine Zélinier<sup>2096</sup>, ce sera meilleur marché qu'un ouvrier »<sup>2097</sup>, écrit Marie Berthelet en 1883. Les gages révèlent des différences notables entre les hommes et les femmes. Aucun courrier n'évoque les gages des enfants alors que par exemple, Zélie Vannier emploie en 1856 la petite voisine, Marie-Joseph Glassot de 12 ans, Amédée Vannier engage une bonne d'enfants de 14 ans en 1851, et en 1876 une mère de 48 ans et sa fille de 11 ans. En 1804, Abry d'Arcier propose une paye de 225 francs à un domestique et l'écrit à son gendre : « Il a environ 33 ans, connaît la cave et le jardin, je lui ai promis 45 écus [un écu = 5 francs]. »<sup>2098</sup> Quatre ans plus tard, son gendre embauche « une fille de trente ans et plus. [Il] lui [a] promis 24 écus [120 francs] et une paire de sabots. »<sup>2099</sup> Au même âge, une femme domestique gagne presque moitié moins qu'un homme. Le tarif de 24 écus, à la Chevance d'Or, paraît assez bas, il s'agit sans doute d'une femme de service. Une cuisinière à Poligny coûte 30 écus de gage<sup>2100</sup>. Les gages payés au château d'Arlay en 1829<sup>2101</sup> sont sensiblement équivalents. Si le jardinier gagne 400 francs par an, le cocher a pour gages 200 francs, le caviste 150. Les tarifs augmentent tout au long du siècle. Le couple de concierges du château recevait 600 francs en 1829, le prince d'Arenberg leur propose 1000 en 1866 : Pierre Vatrín, 35 ans et sa femme, 25 ans auront « 1000 francs par an, logés, chauffés, éclairés, blanchis, un litre de vin par jour, des légumes pour leur besoin

---

<sup>2094</sup>Labiche, Eugène, *La poudre aux yeux*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 813.

<sup>2095</sup>ADJ, 5E 201/90 à 95, listes nominatives et recensements à Arlay au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>2096</sup>Adine Zélinier, sans doute Adine Lazare, 19 ans, née le 2 février 1865 à Arlay fille de journalier.

<sup>2097</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2098</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 05 31, Abry d'Arcier à Évariste Maigrot, Arlay à Paris.

<sup>2099</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 02 25, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>2100</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1810 11 10, Madame Maigrot née Letroublon, mère d'Évariste Maigrot, à Abry d'Arcier, Poligny à Arlay : « je n'ai pas besoin ici d'une fille à 30 écus de gage comme ma cuisinière. »

<sup>2101</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1829 09 01 et 1830 01 01, personnel du château, liste des gens de service.

à prendre au potager. »<sup>2102</sup> En 1882, sur le départ pour tenter sa chance à Paris, Marie Adèle Grappin, 26 ans, connaît les prix : « Marie est partie hier soir, mieux munie d'espérance que d'argent. Elle espère gagner 600 francs mais n'a pas de place assurée et va seulement se présenter. »<sup>2103</sup> Son ancienne patronne d'Arley trouve ce tarif bien cher et improbable. Selon les calculs de Jacqueline Martin-Huan dans *La longue marche des domestiques en France du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, le salaire moyen s'élèverait, en 1884, à 430 francs pour les hommes et 330 pour les femmes<sup>2104</sup>. Pour Dominique Barjot, Jean-Pierre Chaline et André Engrevé dans *La France au XIX<sup>e</sup> siècle*, les domestiques gagnent en moyenne 500 francs par an en province, un peu plus à Paris ou à la fin du siècle.<sup>2105</sup> À Arley, les femmes sont payées toujours moitié moins que les hommes. La même année 1883, Claude Alexandre Bigot, au château, obtient 1 250 francs par an, avec un habillement d'été qui coûte 72 francs tous les trois ans et un habillement d'hiver de 96 francs tous les trois ans également. Le cocher du château gagne 900 francs par an<sup>2106</sup>, les domestiques ne sont plus payés à l'année mais au trimestre. Jules Vaudrit se scandalise des abus d'une des domestiques à la journée d'Adèle Vannier, qui profite de sa fortune : « La veuve Delabella est venue ce matin chercher les 300 francs que lui avait promis Madame Vannier et que je lui ai remis. Je lui ai payé en outre 64,80 pour la moitié de son cochon lequel, d'après ce qu'elle m'a déclaré, pèse 60 kg, soit 54 francs les 50 kilos. J'avais donné précédemment à la veuve Delabella depuis qu'elle soigne Madame Vannier 687,35 francs. En y ajoutant les 300 remis ce matin, on arrive ainsi à 938,35. Depuis 17 mois que l'accident est arrivé à Madame Vannier, elle lui donne 55,10 francs par mois. Voyez, par ces chiffres, combien cette veuve Delabella abuse de cette dernière, c'est là de l'exploitation au premier chef. À partir du 8 du courant, il sera payé à cette femme 35 francs par mois, mais elle a bien eu soin de me donner à entendre que Madame Vannier lui avait fait espérer qu'elle lui donnerait chose en outre de cette somme. »<sup>2107</sup> Payer une domestique 938,35 francs par an à Arley à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est déraisonnable. À rebours, le Républicain Jules Vaudrit reprend le terme « exploitation » de la théorie marxiste : lui aussi emploie une bonne et ce renversement de situation d'une possible exploitation des classes supérieures lui paraît insupportable. 420 francs représentent des gages convenables, moins de la moitié des gages d'un homme ; Joseph Perraud, domestique d'Adèle Vannier, gagne 940 francs par an<sup>2108</sup>. Les chiffres parisiens sont beaucoup plus élevés, plus du double selon Anne Martin-Fugier : un maître d'hôtel y est payé 150 à 200 francs par mois, une cuisinière ou une femme de chambre

---

<sup>2102</sup>Archives privées du château d'Arley, 1866 06 15, Henry Vannier à Morel Poulet, Arley à Lallaing.

<sup>2103</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arley à Carcassonne.

<sup>2104</sup>Martin-Huan, Jacqueline, *La longue marche des domestiques en France du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Nantes, Opéra, 1997, p. 47.

<sup>2105</sup>Barjot, Dominique, Jean-Pierre Chaline, André Engrevé, *La France au XIX<sup>e</sup> siècle, 1814-1914*, Paris, PUF, 1995, p. 374.

<sup>2106</sup>Archives privées du château d'Arley, 1880 à 1890, registres d'Henry Vannier, gages et habillements des gens.

<sup>2107</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1895 04 03, registre des copies de courriers écrits par Jules Vaudrit, chargé d'affaires d'Adèle Vannier à Arley, Jules Vaudrit à Jean-Baptiste Laferrère, Arley à Lyon.

<sup>2108</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1894 11 27, *ibid.*

50 à 100 francs<sup>2109</sup>. Les gages totalisent en ville environ 6% du budget d'une famille bourgeoise pendant la période 1873-1914, selon Marguerite Perrot dans *Le mode de vie des familles bourgeoises : 1873-1953*<sup>2110</sup>. Avec des revenus compris entre 5 000 et 10 000 francs par an, le bourgeois rural qui dépense 400 francs pour sa bonne grève son budget annuel de 4 à 8%. S'il emploie deux domestiques, un homme à 800 francs et une femme à 400 francs, soit une dépense de 1200 francs, il consacre 12 à 24% de ses revenus à sa domesticité, un réel investissement qui montre à quel point le serviteur est essentiel au statut bourgeois et au fonctionnement de sa maison. À ces gages s'ajoutent la mise à disposition du couchage, dans les conditions que nous savons, et la nourriture.

### 2.3.2. Marché et compétences

Le marché de la domesticité fluctue et s'amenuise avec l'émigration massive de la classe laborieuse des campagnes vers les villes. À 18 ans, Charles Loiseau, élève en pension, fait des comparaisons peu délicates qui renseignent sur la considération des bourgeois pour les gens de service : « Si nous n'avons pas été heureux sur la qualité des domestiques, du moins la quantité n'a jamais fait défaut. C'est comme les pruneaux qu'on me donne au réfectoire ; ils ne valent rien mais il y en a beaucoup. C'est une compensation immense. »<sup>2111</sup> En 1883, quatre ans plus tard, Marie Berthelet ne partage pas de cet avis : « Auguste Berthaud<sup>2112</sup>, notre ancien domestique, était parti à Paris il y a une quinzaine de jours, il est déjà revenu. Il en reviendra bien d'autres. C'est bien fait ! Je suis contente d'apprendre qu'ils regrettent le temps passé. Il viendra un temps où les ouvriers ne seront plus rares, et de là, pas chers. »<sup>2113</sup> Le recrutement est essentiellement local. Il se fait par recommandation, les courriers circulent entre maisons bourgeoises pour repérer la perle rare qui vient de quitter une famille et en cherche une autre à servir. « Votre papa m'avait envoyé un domestique qui n'avait pu me convenir. Je viens d'en engager un autre qui nous conviendra mieux. Il sort de chez Madame Guérillot où il a servi dix ans »<sup>2114</sup>, écrit Abry d'Arcier à son gendre en 1804. Cette autre domestique en 1808 « a servi cinq ans chez Pierre Louis Berthaud de St Vincent qui la regrette beaucoup »<sup>2115</sup>. L'information circule du château de la Sauge à la Chevance d'Or : « Je pense que vous êtes en ce moment pourvue de domestiques. S'il en était autrement, dites-le-moi, j'en connais une qui pourrait vous aller, mais ne perdez pas de temps

---

<sup>2109</sup>Martin-Fugier, Anne, « La bonne », dans Jean-Paul Aron (dir.), *Misérable et glorieuse, la femme du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1980, p. 27.

<sup>2110</sup>Perrot, Marguerite, *Le mode de vie des familles bourgeoises : 1873-1953*, Paris, P.F.S.N.P., 1982, p. 76.

<sup>2111</sup>Archives privées du château de la Sauge, 1879 05 19, Charles Loiseau à sa mère, Vaux à Villeveux.

<sup>2112</sup>Jean dit Auguste Berthaud, né à Arlay en 1836, veuf première noce Hélène Grappin, cultivateur à Juhans, remarié le 20 octobre 1886 à Arlay à Adélaïde Bouillon, née 1836, veuve Murtin, fille Bouillon/Doncieux.

<sup>2113</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 30, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2114</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 05 31, Abry d'Arcier à Évariste Maigrot, Arlay à Paris.

<sup>2115</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 02 25, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

à me le dire. »<sup>2116</sup> Les domestiques passent de maison en maison. Constant Jouclair, d'Arlay, travaille à 16 ans pour François Joseph Jacquier à Lons-le-Saunier. Deux mois après le décès de ce dernier, il est passé « domestique chez M. Émile Chevillard »<sup>2117</sup>. François Poilevey est domestique à la Chevance d'Or de 1836 à 1841. Il entre au service de Madame Faivre, à 30 mètres, de 1842 à 1860. Adine (Marie-Claudine) Perraud est cuisinière chez les Vaudrit en 1881 et se retrouve chez les Berthelet en 1896. Tous sont originaires d'Arlay ou des environs, fils et filles de cultivateurs et de journaliers.

Dans l'analyse de Pierre Guiral à travers les romans du XIX<sup>e</sup> siècle, la stabilité domestique tend à disparaître au cours du siècle<sup>2118</sup>. À chacun des sept recensements entre 1846 et 1876, de nouveaux domestiques apparaissent et disparaissent chez les frères Antoine et Amédée Vannier, régisseur et médecin. Deux ans après l'avoir embauchée, Marie Berthelet est « à la recherche d'un petit torchon pour remplacer Adine. »<sup>2119</sup> L'assimilation de la petite bonne au torchon de cuisine est révélatrice. Tous les domestiques sont originaires du Jura, en général des communes avoisinantes et souvent d'Arlay même ; tous sauf les domestiques, généralement des femmes, choisies par les épouses des bourgeois ruraux. Le mariage bourgeois, nous le verrons, est inter-régional. En général, sauf à la Chevance d'Or qui attire les époux sur trois générations successives, la mariée quitte sa région d'origine et s'installe dans la maison de son mari. Sans doute nostalgique de ses racines, des bribes de son patois local, de recettes de cuisine, elle aime à faire venir de sa bourgade une domestique, laquelle, dépaysée, sans contacts ni appuis, sera plus facile à manier. Peu de temps après le mariage de son fils avec Isabelle, originaire de Charon dans l'Ain, Marie Berthelet annonce : « une ancienne bonne de Charon sera la femme de chambre d'isabelle, et Auguste remplacera Henry »<sup>2120</sup>. Auguste Barral, 34 ans, est cocher à Charon. « Nos gens sont effrayés de l'influence de la belle dame »<sup>2121</sup>, avoue la belle-mère qui s'associe volontiers à cette appréhension. Adèle Vannier fait venir de Cuisery, son lieu de naissance, deux bonnes en 1876. Charles Loiseau, dans un récit écrit le 7 août 1943, évoque les premières années de sa fille tout récemment décédée, qui était née en 1885. Dès le 3<sup>e</sup> paragraphe il écrit : « Nous avons alors à notre service une brave fille de Salins, qui donnait de temps en temps des soins à l'enfant, et la fidèle Mare Veselitch, [prénom et nom croates], originaire des environs de Raguse, que ma femme avait fait venir et qui avait gardé son costume national »<sup>2122</sup>. De même, quand les jeunes bourgeoises du vignoble du Jura partent rejoindre leurs maris dans ce qui devient leur nouvelle résidence, elles recrutent volontiers des Jurassiennes de leur village pour les servir. Ainsi Amélie Depierres, née Vannier, emploie à Menetou depuis au moins 1872<sup>2123</sup> Théotisle

---

<sup>2116</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1849 10 12, Jeannette Champereux à Juliette Regaud, St-Lamain à Arlay.

<sup>2117</sup>ADJ, 4E 17/99, 1854 12 26, acte reçu M<sup>o</sup> Poupon à Lons-le-Saunier, inventaire « en la maison de campagne » après le décès de François Joseph Jacquier le 23 octobre 1854.

<sup>2118</sup>Guiral, Pierre (dir.), *La société Française vue par les romanciers*, Paris, Armand Colin, 1968, p. 19.

<sup>2119</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2120</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 23, *ibid*.

<sup>2121</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan.

<sup>2122</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1943 08 07, hommage de Charles Loiseau à sa fille Marie-Hélène.

<sup>2123</sup>Archives départementales du Cher, 6M 0077, 1872, recensement à Menetou-Salon.

Magnenoz, originaire d'Arlay. En 1883 Marie Berthelet écrit : « Nenette [Antoinette Depierres] a obtenu de la Dusse qu'elle fasse son testament, le père Depierres lui avait bien recommandé. Les Dusse voudraient la voir revenir à Arlay pour la plumer à leur aise, ce serait une véritable calamité pour Amélie si cette fille la quittait. »<sup>2124</sup> Jeanne Théotisle Magnenoz, « dite Marie » selon son acte de décès, meurt à Port-sur-Saône le 29 mars 1904. Elle a 71 ans, travaille toujours comme cuisinière chez les Depierres et était née à Arlay le 17 août 1832. Marie Laferrère, née Vannier, fait travailler à Lyon au 22 quai Tilsitt, Adèle Chapelan, née à Arlay, en 1881. De 1921 à 1936, elle a comme domestique Alix Baudron, née le 13 avril 1864 à Arlay, secondée à partir de 1931 par Marie Petitperrin, née le 4 juin 1895 à Arlay, fille du meunier. Les liens quotidiens avec le village natal se prolongent chez les femmes bourgeoises grâce à la présence de domestiques de la même origine territoriale. Le recrutement est toujours local, mais délocalisé. Un seul exemple montre un domestique d'une autre région qui vient s'installer pour le travail dans le vignoble jurassien. Un soldat méridional est repéré en 1854 par Frédéric Loiseau, militaire, et envoyé à la Sauge à Saint-Lamain pour y être employé comme domestique. Joseph Fonvielle écrit sa lettre de motivation à sa future patronne, Hélène Loiseau, soulignant ses atouts de cocher, de vigneron et de laboureur, sans occulter que le service à l'intérieur d'une maison bourgeoise lui est encore étranger. « Je suis très disposé, écrit-il, à être pour vous un bon et fidèle serviteur. Je n'ai pas encore été placé dans ce qu'on appelle une grande maison et pourrai vous paraître un peu novice pour le service intérieur. La conduite de la voiture ne sera pas une difficulté pour moi car j'en ai conduite une avant mon départ pour le service. J'ai toujours été avec des Propriétaires qui faisaient du vin, le soin de votre cave ne m'inquiète pas davantage. Je sais travailler la terre comme on le fait dans mon pays, mais je n'ai jamais travaillé avec des jardiniers. J'aurai besoin de votre indulgence et de l'assistance d'un homme entendu pour m'apprendre à faire les semis nécessaires et à planter et soigner. J'habiterai la campagne avec autant de plaisir que la ville. Ma route la plus courte sera Montpellier, Nîmes, Lyon et Bourg en Bresse. Veuillez m'indiquer la route que j'aurai à suivre pour arriver de Bourg à Sellières que je n'ai pu trouver sur une carte de France. Croyez Madame au plaisir que j'aurai de devenir l'homme de confiance de mon lieutenant. »<sup>2125</sup> Joseph Fonvielle, rebaptisé Pierre par ses employeurs, restera plus de 30 ans.

La polyvalence des hommes domestiques à la campagne est totale. Ils sont requis à la fois aux champs, aux vignes, à l'écurie, à la grange, à la cave, à la voiture et au service de la maison. Lorsque les Robert de Voiteur viennent en visite à la Sauge, Marie Berthelet remarque que « leur domestique piétinait, il était pressé de rentrer pour soigner ses vaches. J'ai vu avec plaisir que c'était chez eux comme chez nous. »<sup>2126</sup> Si les femmes bourgeoises ne montent pas à cheval et ne conduisent pas elles-mêmes les voitures, les domestiques femmes, polyvalentes, sont parfois requises pour ces tâches : un jour, alors qu'elle roule en calèche, Marie Berthelet est « dépassée par Mme de Grivel, sa vieille Hélène la conduisait »<sup>2127</sup>. Les

---

<sup>2124</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 19, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2125</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1854 05 21, Pierre Fonvielle à Hélène Loiseau, Réalmont à la Sauge.

<sup>2126</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2127</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 22, *ibid*.



bonnes sont employées dans la maison comme à l'extérieur : « La jeune Adine est gentille, elle fait ce qu'on veut, elle n'est pas paresseuse. Elle sarcle au jardin, et n'a pas peur de se noircir les mains »<sup>2128</sup>, écrit Marie Berthelet. Un mois après : « les lilas sont en fleurs, les fraises sont en fleurs, la petite Adine les a bien travaillés, un massif dans le carré des asperges et un autre près de la haie de groseilliers. »<sup>2129</sup> Évariste Maigrot vantait les qualités de la nouvelle domestique, « robuste, qui n'a jamais servi qu'à la campagne et chez des laboureurs. »<sup>2130</sup> Pour Évariste Maigrot, le domestique homme idéal est « laborieux et docile »<sup>2131</sup>. Il faut qu'il soit « de mœurs douces », qu'il serve « avec zèle et aptitude » et que sa fidélité soit « à toute épreuve »<sup>2132</sup> et c'est le cas du cocher Jean Rix dans le certificat que le château d'Arley lui remet à son départ en 1831. Antoine Vannier estime qu'un « bon serviteur » comme Alexandre Bigot est « un garçon d'ordre et de travail »<sup>2133</sup>. Les qualités de fond requises pour un bon domestique sont sa loyauté, son application au travail, sa malléabilité. Il doit pouvoir être façonné et modelé par ses maîtres, jusque dans ses idées et ses opinions politiques. Quand il s'agit de voter pour le maire de tendance républicaine, Marie Berthelet ne les encourage pas : « En sortant de la messe, Charles est allé voter, Vaudrit était en grand émoi car il n'avait pas encore vu nos domestiques. Tu penses bien que nous ne leur avons pas fait une obligation expresse de leur devoir de bon citoyen. »<sup>2134</sup> En revanche, quand ils passent du temps avec le chef de musique Ponsard, elle « aime à leur voir des relations avec des gens à bonnes idées, ils ne peuvent qu'y gagner »<sup>2135</sup>. L'honnêteté est essentielle. « Henry est très honnête mais le reste laisse à désirer »<sup>2136</sup>, écrit Marie Berthelet qui rappelle à son fils le larcin de « Gaga Chapelain, celui qui a volé chez Eugène et que par lâcheté il n'a pas fait punir. Ce sont des choses impardonnables, l'indulgence est inutile pour ces natures gangrenées. »<sup>2137</sup> Son maître met en danger la caste bourgeoise en donnant le mauvais exemple du pardon vis-à-vis du domestique voleur. L'aspect physique n'est pas négligé : quand Henry Vannier propose au prince d'Arenberg un nouveau concierge pour remplacer Valtrin, il commence par : « il a un physique agréable »<sup>2138</sup>. Aux domestiques femmes, on demande les mêmes qualités, mais les plaintes se font vives lorsque la bonne n'est pas « douce » et « respectueuse »<sup>2139</sup>. « Je suis contente d'être délivrée de ce petit bougon auquel on ne peut rien commander et qui faisait sa besogne avec tant de négligence. Elle avait l'air de nous servir par charité »<sup>2140</sup>, s'offusque Marie Berthelet à propos de Marie Adèle Grappin. Cinq mois plus tard, « il paraît qu'elle est

---

<sup>2128</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 07, *ibid.*

<sup>2129</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 08, *ibid.*

<sup>2130</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 02 25, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arley à Paris.

<sup>2131</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 06 22, *ibid.*

<sup>2132</sup>Archives privées du château d'Arley, 1831 07 11, Certificat pour le départ de Jean Rix écrit par Frizon.

<sup>2133</sup>Archives privées du château d'Arley, 1856 01 08, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arley à Paris.

<sup>2134</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arley à Carcassonne

<sup>2135</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 17, *ibid.*

<sup>2136</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 13, *ibid.*

<sup>2137</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 19, *ibid.*

<sup>2138</sup>Archives privées du château d'Arley, 1870 01 25, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arley.

<sup>2139</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1869 02 18, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>2140</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arley à Carcassonne.

aussi insolente et boudeuse pour ses maîtres de Paris qu'elle l'a été pour moi. »<sup>2141</sup> « Ce n'est pas une petite affaire de mettre en ordre les exigences de la Chaugne. La vie de Paris ne lui donnera pas le goût du travail, quand sa paresse est aux abois, elle pleure. »<sup>2142</sup> Les maîtres ne supportent pas le travail négligé ou en retard. Si la cuisinière n'est pas prête dans la préparation du repas, elle devient « cette vieille sottise d'Adine [qui] ne voulait pas nous donner à souper alors que nous étions morts de faim »<sup>2143</sup>. Ne plaisent que les domestiques obéissants et travailleurs : « Je suis très content de la seconde fille, la petite Adine, très active et on ose lui commander »<sup>2144</sup>, conclut Marie Berthelet. Même si les cas de maltraitance envers leurs domestiques sont rarement évoqués dans les courriers des bourgeois, on peut cependant s'interroger lorsqu'on lit : « La Marie Gorin [bonne de Félix Gorin] pleure toutes les larmes de son corps. Son maître qui lui-même est très ennuyé et la traite de vieille connasse, de vieille folle, et la menace de coups de pieds quelque part. Ces aménités sont loin de tarir ses larmes. »

### 2.3.3. Départs non contractuels

Les domestiques partent d'eux-mêmes, changent de patrons ou de métiers. Adine Lazare, 20 ans, faute d'un salaire décent, retourne travailler la terre avec ses parents journaliers : « Adine nous quitte, ses parents la demandent et elle gagne bien peu à la maison. Je regrette, elle est gentille et travailleuse, et n'a été désagréable que quand Ernest l'a détraquée. »<sup>2145</sup> Ses gages lui suffisaient à peine pour se vêtir, quand bien même une certaine solidarité entre domestiques tâchait d'y remédier : « la vieille Adine [la cuisinière] lui donne de ses nippes, elle a pitié de sa pauvreté »<sup>2146</sup>. D'autres tentent le service en ville, mieux payé. « La Marie part pour Paris, écrit Marie Berthelet, il faut qu'elle s'y trouve jeudi à midi. C'est une chose à laquelle je m'attendais, mais le moment est mal choisi. Les vendanges étant à peu près terminées, on s'en tirera quand même. »<sup>2147</sup> Marie Adèle Grappin travaillait aussi à la vendange, au pressoir, à la cave, ce qui confirme la pluralité des fonctions des domestiques hommes et femmes. L'émigration à Paris fait des émules parmi les domestiques des maisons bourgeoises d'Arly, au désespoir des maîtres : « La bonne des Chavant veut aussi partir pour Paris avec Ernest qui la détraque. Cette race de domestiques est cruelle. »<sup>2148</sup> Les domestiques rêvent d'un monde meilleur à tout âge. Joseph Perraud et Philomène Bady, 62 et 49 ans, veuve pour sa part depuis deux ans, cherchent à quitter le service d'Adèle Vannier et à se faire embaucher à Lyon. Vaudrait écrit au gendre d'Adèle Vannier, à Lyon : « Je ne sais si Perraud et Philomène ont toujours l'intention d'aller à Lyon, mais je ne tarderai pas à être fixé à cet égard car c'est le 19 de ce mois que finit l'année de Perraud. Il faut reconnaître que ces deux êtres

---

<sup>2141</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 18, *ibid.*

<sup>2142</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 21, *ibid.*

<sup>2143</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 20, *ibid.*

<sup>2144</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 13, *ibid.*

<sup>2145</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 21, *ibid.*

<sup>2146</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 20, *ibid.*

<sup>2147</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 10, *ibid.*

<sup>2148</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 17, *ibid.*

seraient fous de quitter une situation semblable pour la misère. »<sup>2149</sup> Ils sont toujours au service d'Adèle Vannier en 1911 ; il a 78 ans, elle 66 ans.



Figure 25 : photographie des domestiques d'Adèle Vannier vers 1910.

Cliché amateur, sans doute réalisé par Victor Marmonier, 14x9 cm. Collection de la famille Crochet-Poulot.

Les quatre domestiques d'Adèle Vannier posent dans la cour de la maison. On distingue au fond à gauche le portail qui donne sur la rue. Joseph Perraud, à gauche, a 77 ans. Si le recensement de 1906 le gratifie du titre affecté et peu adapté de « valet de pied », il porte autour du cou et à ses pieds les attributs de ses fonctions principalement à l'extérieur : instruments agraires, binette et hache, et sabots. Son lit se trouve dans l'écurie. Philomène Bady a 65 ans. Elle est cuisinière et porte un bonnet traditionnel noué et un grand tablier blanc, et semble être en chaussons. Son lit est dans le réduit sous l'escalier. Paul et Berthe Crochet sont cousins germains, ils ont respectivement 25 et 21 ans. Elle ne porte plus le bonnet mais s'est coiffée en brioche, à la mode, ils sont chaussés de souliers et travaillent surtout à l'intérieur de la maison. La livrée des domestiques des grandes maisons est ignorée à la campagne, ou introduite ponctuellement. Juste avant que sa future femme ne vienne rencontrer sa famille au château de la Sauge, Charles Loiseau la prévient : « La tante Clémentine se met en frais pour te recevoir, elle affuble d'une livrée son domestique, pour la première fois de sa vie, car, à la Sauge, on avait jusqu'à présent des traditions de simplicité qui se passaient très bien de ces galons inutiles. »<sup>2150</sup> Paul Crochet habite de l'autre côté de la rue, il se mariera avec sa cousine Berthe en 1911, puis tous deux quitteront le service. Derrière eux,

<sup>2149</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1894 03 11, registre des copies de courriers écrits par Jules Vaudrit, chargé d'affaires d'Adèle Vannier à Arlay, Jules Vaudrit à Jean-Baptiste Laferrère, Arlay à Lyon.

<sup>2150</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1889 12 18, Charles Loiseau à Eugénie Christine Voïnovitch Uzicé.

on aperçoit l'automobile de Victor Marmonier immatriculée S 7, fabriquée à Lyon. Fils d'un industriel inventeur d'un système de presseur à vis au succès international et passionné d'innovations automobiles, il a épousé une petite-fille d'Adèle Vannier, Marguerite Laferrère. La famille Marmonier est en vacances à Arlay, il est sans doute le photographe.

Une deuxième photographie montre un autre groupe de domestiques d'Adèle Vannier à Arlay entre 1911 et 1921, non identifiés. Les recensements décennaux ne permettent pas d'affiner les recherches des noms des domestiques qui se sont succédé en 10 ans. Les deux dames aux tabliers semblent assez âgées et sont coiffées d'un même bonnet blanc, le jeune homme porte une redingote au-dessus de son grand tablier et des petites moustaches à la mode et mérite son appellation probable de « valet de pied », la jeune fille a revêtu sa tenue du dimanche. Aucun n'a de sabot, la domesticité paysanne du XX<sup>e</sup> siècle évolue tout comme les exigences vestimentaires qu'on lui impose. Les mains sont croisées pour la pose devant ou dans le dos : elles sont peu habituées à ne pas être en mouvement et à servir.



Figure 26 : photographie des domestiques d'Adèle Vannier vers 1915.  
Cliché amateur, auteur non identifié, vers 1915. Collection de la famille Vannier.

La photographie de domestiques seuls est plus rare que celle, classique, des domestiques en compagnie de la famille devant la maison ou le château, signe ostentatoire du statut social. « L'intendant, écrit Marie Berthelet, m'a apporté de la part d'Amélie une photographie de

Menetou, le devant de la maison. Dans la cour, d'un côté Gabriel [Depierres] et Gaston [14 ans], de l'autre Nenette [Antoinette, 19 ans] arrosant des fleurs, devant la porte Amélie ayant à ses côtés Edith [10 ans] assise sur une chaise et tenant sa poupée sur ses genoux. Sur un coussin est couché le toutou de Nenette, à l'une des fenêtres de la maison la vieille Dusse qui domine le tableau »<sup>2151</sup>, antithèse recherchée par l'auteur qui constate avec amusement que Dusse la domestique domine le maître – dominus -. La photographie devenue carte postale devant la maison de Maria Journet, avec ses deux filles mariées et leurs enfants en bas-âge, met en scène vers 1915 les domestiques qui posent dans leurs fonctions de bonnes d'enfants. Un des deux gendres, Charles Goyet de Savy, 50 ans, domine cette fois la scène depuis la fenêtre à l'étage.



Figure 27 : carte postale de la maison Journet 10,5x6,5 cm, vers 1915, devant la maison de Maria Journet au centre, avec ses filles épouses Dapples et Goyet de Savy, les petits-enfants et les deux bonnes en tabliers blancs.

Les domestiques, dont les rares contrats restent souvent oraux, souffrent toujours d'une situation précaire et peuvent se faire renvoyer pour leur négligence, leur incompetence, leur ivrognerie, le vol étant si grave qu'il est rarement évoqué. Marie Berthelet estime devoir conter les maladresses des domestiques à son fils. « Ils m'ont perdu 6 couteaux à lames d'argent ! »<sup>2152</sup>, s'exclame-t-elle ; « la Chaugne a perdu la clef de la pendule de la salle à manger »<sup>2153</sup> ; « Hier en fermant les persiennes, Adine a cassé une belle potiche sur pied doré

<sup>2151</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. La photographie que cite Marie Berthelet de la maison Depierres à Menetou n'a pas été retrouvée à ce jour.

<sup>2152</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 10 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2153</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 23, *ibid.*

dans laquelle je mettais mon jasmin, j'en ai grand regret. »<sup>2154</sup> Henry Grappin est renvoyé en 1885 parce qu'il fréquente le café du Bourg d'Arlay, qui lui « prend la plus grande partie de son temps »<sup>2155</sup>. Charles charge sa mère de lui donner son congé : les femmes bourgeoises sont les maîtresses des domestiques, hommes et femmes. Elles recrutent, surveillent, licencient. « Il s'agit à présent de faire le compliment à Henry, c'est une chose peu amusante, [Charles] m'en charge. Je vais guetter le moment où il fera une scène ridicule à la cuisine à propos de la nourriture »<sup>2156</sup> ; les « scènes » entre domestiques et maîtres sont assez récurrentes à propos de la nourriture. Pour les bourgeois, à chaque fois qu'un domestique quitte, de gré ou de force, la maison, c'est un traumatisme. « Je sais bien que nos vieux domestiques sont insupportables, mais à mon âge, il est pénible de voir de nouveaux visages »<sup>2157</sup>, écrit Marie Berthelet. Charles Loiseau narre à sa mère qu'« à la suite d'accidents trop fréquents, elle [sa tante Clémentine] est obligée de mettre à la porte Pierre et Joséphine [après 24 ans de service]. Tu juges du bouleversement ! »<sup>2158</sup>, ajoute-t-il. Dans une dialectique du maître et de l'esclave, le domestique a fini par prendre de l'autorité sur le maître, qui n'a pas d'autre choix pour rétablir sa position bourgeoise que de le renvoyer. Marie Berthelet, alors qu'elle jouait à quatre mains au piano avec son amie Clémentine Loiseau, avait remarqué que le domestique de la Sauge, « Pierre, qui voulait partir, l'a interrompu dans cette occupation à laquelle elle prenait grand plaisir. »<sup>2159</sup> Joseph Fonvielle, renommé « Pierre » par ses maîtres, et son épouse Joséphine sont effectivement renvoyés en 1885.

## 2.4. Une connexité

### 2.4.1. « Propre » : représentation de l'inconvenance

Un des critères de recrutement et de licenciement est la propreté. Le mot « propre » revient fréquemment dans les qualités imposées aux domestiques. Le domestique que promeut Henry Vannier auprès du prince est « d'une très grande propreté »<sup>2160</sup>, la nouvelle bonne paraît « fort propre »<sup>2161</sup>. Les domestiques, nous l'avons évoqué, sentent parfois l'ail, « se soulagent », sont aussi propres - ou sales - que leurs maîtres. Il s'agit ici d'interpréter le mot « propre » dans une acceptation de qualité morale plus que physique. Comme l'écrit Philippe Perrot dans *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, une histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, « par la correspondance établie entre « physique » et « moral », on associe, dans

<sup>2154</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 15, *ibid.*

<sup>2155</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 21, *ibid.* À son mariage à Perrigny en 1887 avec Marie-Louise Coulon, femme de chambre à Lons-le-Saunier, Henry Grappin s'y déclare « gérant ». Surnommé « Bondieu » comme son père, il réapparaît à Arlay en 1900 sur la liste des cultivateurs d'Adèle veuve Vannier.

<sup>2156</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 20, *ibid.*

<sup>2157</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 21, *ibid.*

<sup>2158</sup>Archives privées de la famille Loiseau, vers 1885, Charles Loiseau à Marie de Beaufort, Paris à Villeveux.

<sup>2159</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 04, *ibid.*

<sup>2160</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1870 01 25, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

<sup>2161</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1869 02 18, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

une sorte de physiognomie spontanée, les indices de propreté corporelle à des propriétés psychologiques et morales. »<sup>2162</sup> Dans *Pot-Bouille*, Octave le nouveau locataire reçoit pour instruction de l'architecte Campardon de ne pas amener de femme chez lui, sinon, « nous serions propres tous les deux ! »<sup>2163</sup> Zola attribue bien au mot « propre » une connotation morale : « nous pouvons dire que ce n'est guère propre. Une femme qui a dépassé la cinquantaine et qui ne reçoit que des jeunes gens ! »<sup>2164</sup> La sexualité des domestiques, et même des domestiques avec leurs maîtres transparait sans fard dans les courriers des bourgeois ruraux, qu'ils s'écrivent entre hommes, d'un homme à une femme ou l'inverse. La scène maintes fois reprise du maître qui trousse sa bonne n'est pas occultée. En parlant d'une nouvelle domestique, Maigrot plaisante avec son beau-père : « elle est fort laide, par conséquent sage, voilà le revers de la médaille comme dit Fenouillot [propriétaire à Proby]. »<sup>2165</sup> Alfred Loiseau, tuteur de Charles Loiseau, écrit à la mère de ce dernier à propos de la succession de son grand-père Théodule Loiseau : « La domestique de Théodule, Sophie Ménétrier, est devenue enceinte étant à son service et pour ce fait a été renvoyée. Elle n'a jamais prétendu que cette grossesse fût l'œuvre de son maître. Ainsi pas d'inquiétude à avoir de ce côté. »<sup>2166</sup> On peut renvoyer une domestique pour le seul motif qu'elle est enceinte jusqu'en 1914. « Porteuse d'une sensualité débridée, initiatrice de tous les vices : telle est, dans l'imaginaire bourgeois, la seconde image de la bonne »<sup>2167</sup> rappelle Anne Martin-Fugier ; le rôle corrupteur des serviteurs et des maîtres permute dans l'espace social. Pour Alfred Loiseau comme pour son interlocutrice, l'évidence s'impose qu'une domestique enceinte dans une maison est presque toujours l'œuvre du maître ; celle-là demeure une exception et ils s'en félicitent de concert car cela aurait compliqué la succession. Tomber enceinte est tout sauf une sinécure pour trouver du travail. Les patrons ne veulent pas de femme enceinte à leur service. Marie Berthelet le confirme : « Hier la Nana Chapuis, la femme à Simonot, et une vieille femme sœur d'Hugon, sont parties pour Paris, c'est une rage. La femme de Simonot y passera l'hiver, et assistera aux couches de la Marie, la pauvre Marie, avec ses contours, ne sera pas bien recherchée. »<sup>2168</sup> La sexualité des gens de service est exposée, détaillée, commentée. Marie Berthelet, mère, éducatrice, se plaît à envoyer des détails à son fils Paul militaire : « La servante à Perraud qui fait le bonheur de tous les polissons du village, est tombée du deuxième étage. Pour la forcer à être vertueuse, son maître l'enferme le soir à double tour. Bataillon a appliqué une échelle au mur, trop courte, la folle a fait culbuter le galant, l'un s'est cassé la cuisse, l'autre le bras »<sup>2169</sup>, se moque-t-elle. Elle surveille un dénommé Ernest, non identifié, qui pervertit les bonnes d'Arley. « Ernest est en liaison intime avec la petite Adèle, en prend soin, et lui

---

<sup>2162</sup>Perrot, Philippe, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, une histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Complexe, 1984, p. 230.

<sup>2163</sup>Zola, Émile, *Pot-Bouille*, Paris, Charpentier, 1883, p. 7.

<sup>2164</sup>Zola, Émile, *Pot-Bouille*, Paris, Charpentier, 1883, p. 27.

<sup>2165</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 02 25, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>2166</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1868 07 08, Alfred Loiseau à Marie de Beaufort, Dijon à Arlay.

<sup>2167</sup> Anne Martin-Fugier, « La bonne », dans Jean-Paul Aron (dir.), *Misérable et glorieuse, la femme du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1980, p. 34.

<sup>2168</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2169</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

recommande de ne pas travailler. »<sup>2170</sup> Selon Marie Berthelet, la sœur d'Ernest ne vaut pas mieux, « elle détraque les bonnes de Mme Chavant. Dans le pauvre Arlay, on est encanaillé jusqu'au cou. »<sup>2171</sup> La sociabilité des domestiques entre eux, souvent du même village, parfois frères et sœurs ou cousins, est importante. « Ce matin, dit Marie Berthelet, il y avait querelle de cuisine. Tout doucement je me suis levée et ai écouté. Brocard [fils de la cuisinière] et Henry rentraient de la fête, le frère de cette petite salope les attendait avec un gourdin, et lui a reproché de faire manquer sa sœur. On ne peut plus la tenir, le sâle [sic] Ernest l'a détraquée. C'était une bonne domestique avant. »<sup>2172</sup> Les bonnes domestiques ne sont pas détraquées par les mâles, et Ernest est sâle, par opposition à « propre ». L'accent circonflexe renforce l'accent franc-comtois et lui confère plus d'importance. L'inconvenance, la sexualité non contrôlée semblent être, pour les bourgeois, la norme dans la caste domestique. Embaucher une cuisinière dont on sait qu'elle a eu un enfant hors mariage est volontiers accepté. Adine Brocard, la cuisinière des Berthelet, accouche seule, à 17 ans, d'un garçon en 1866. Elle l'envoie sans doute en nourrice pour se placer, car aucun maître n'accepterait une domestique avec un enfant. « Adine m'a demandé très humblement de revoir son scorpion, on ne peut refuser à une mère de revoir un enfant depuis 5 ans d'absence. Cet acte de bonté est pour moi un véritable sacrifice »<sup>2173</sup>, écrit Marie Berthelet à son fils, illustrant à quel point la société bourgeoise refuse à ses domestiques toute vie personnelle qui pourrait gêner le service, ne serait-ce que pour quelques heures, et rejette totalement l'idée que les domestiques puissent mener une vie de famille. Anne Martin-Fugier rappelle que « s'il ne lui est pas interdit de se marier et d'avoir des enfants, il ne lui sera pas possible, en revanche, de jouir d'un bonheur conjugal ou maternel... A-t-elle un enfant ? Elle est obligée de le mettre en nourrice dès sa naissance et de payer fort cher, tous les mois, 30 francs environ »<sup>2174</sup>, soit une grande partie de ses propres gages. Le mariage des domestiques est presque toujours synonyme d'une perte d'emploi s'il est suivi par des naissances d'enfants. Pour Jean Claude Bologne dans *Histoire du célibat et des célibataires*, servir est un engagement total et le célibat en devient la condition nécessaire<sup>2175</sup>. Si un couple de concierges légitimement mariés se présente pour travailler au château avec sa petite fille, Henry Vannier prévient le prince d'Arenberg que « la petite fille serait en demi-pension chez les sœurs, et en pension pendant le temps que Vos Altesses passeraient au château »<sup>2176</sup> : quelle incongruité pour un maître que de risquer d'apercevoir un enfant de domestique dans la loge du concierge au bout de son allée ! En ville, à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sur le modèle des immeubles construits par Haussmann, les domestiques disposent de leur escalier de service qui ouvre à chaque étage sur des cuisines à l'extrémité des appartements bourgeois, séparés de leurs maîtres par un long couloir. Zola

---

<sup>2170</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 21, *ibid.*

<sup>2171</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 20, *ibid.*

<sup>2172</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 04, *ibid.*

<sup>2173</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 29, *ibid.*

<sup>2174</sup>Martin-Fugier, Anne, « La bonne », dans Jean-Paul Aron (dir.), *Misérable et glorieuse, la femme du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1980, p. 35.

<sup>2175</sup>Bologne, Jean Claude, *Histoire du célibat et des célibataires*, Paris, Fayard, 2004, p. 227

<sup>2176</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1870 01 25, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.



décrit la surprise de la jeune fille bourgeoise lorsqu'elle entrevoit pour la première fois la vie des domestiques de l'immeuble : « Berthe, immobile, effarée, recevait au visage la vidure des cuisines, n'ayant jamais soupçonné cet égout, surprenant pour la première fois le linge sale de la domesticité, à l'heure où les maîtres se débarbouillent. »<sup>2177</sup> À la campagne, les domestiques vivent « parmi » plutôt qu'« avec » leurs maîtres, les cuisines jouxtent les salles à manger, les secrets des uns et des autres sont perméables.

#### 2.4.2. Proximité et distance sociale

Si les maîtres connaissent les habitudes les plus secrètes de leurs domestiques, ceux-ci sont une véritable source d'informations. La cohabitation entraîne les discussions et les confidences : « On va en faire de ces racontages sur les princes », se réjouit Marie Berthelet : « Grâce à leur nombreuse valetaille, la vie de ces gens-là est à jour. »<sup>2178</sup> Dans *La poudre aux yeux* d'Eugène Labiche, le mari dit à sa femme : « j'ai fait causer tes domestiques ! Quand je veux savoir, je cause avec les domestiques. C'est mon système ! »<sup>2179</sup> Les maîtres conversent volontiers avec les domestiques, les leurs et les autres, sans complexe de supériorité. Devant toute la communauté, Marie Berthelet s'attarde « à la sortie de la messe » pour parler avec « la servante d'Henry » Vannier, qui est « parti à Doucier pour du poisson à envoyer au Prince. »<sup>2180</sup> Elle interpelle Élysée pour qu'il lui parle de son service à Lons-le-Saunier : « Hier Élysée est venu chercher du vin pour les Prost. Il a parlé de sa maîtresse et dit qu'elle chante comme une vieille chèvre, c'est très flatteur ! »<sup>2181</sup>. Le domestique se fait tour à tour informateur et confident : « Ne me répondez pas aujourd'hui car j'ai bien recommandé au domestique de ne pas parler de la petite commission que je lui donnais en vous envoyant cette lettre »<sup>2182</sup>, s'exclame Adrienne de Grivel, 24 ans, en écrivant à sa conseillère conjugale secrète Juliette Regaud. Tout en maintenant les distances sociales, une vraie intimité se crée, le maître raconte aussi sa vie à son serviteur. « Je souhaite, dit Marie Berthelet, qu'Adine reste, elle est la seule à qui je peux parler de mes parents, de notre enfance, de nos souvenirs. »<sup>2183</sup> Si la cuisinière s'est méchamment coupé le doigt, Marie Berthelet fait venir le docteur Clavier<sup>2184</sup>, la laisse se reposer, trouve une solution alternative : « Adine va un peu mieux. Son mal a rendu la semaine difficile, nous avons dû prendre une femme pour laver. »<sup>2185</sup> Elle déclare deux mois plus tard, alors que le doigt ne va pas mieux : « Je ferai mon possible pour garder Adine, même si son doigt ne guérit pas. »<sup>2186</sup> Domestiques et maîtres se font des cadeaux réciproques. « Hier

---

<sup>2177</sup>Zola, Émile, *Pot-Bouille*, Paris, Charpentier, 1883, p. 321.

<sup>2178</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2179</sup>Labiche, Eugène, *La poudre aux yeux*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 853.

<sup>2180</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 03, *ibid.*

<sup>2181</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 21, *ibid.*

<sup>2182</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, non daté, sans doute 1843, Adrienne de Grivel à Juliette Regaud, château de la Muye à Domblans à Arlay.

<sup>2183</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2184</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 12, *ibid.*

<sup>2185</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 10, *ibid.*

<sup>2186</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 26, *ibid.*

à Lons, écrit Marie Berthelet, j'ai acheté les œufs de Pâques de nos gens, ils sont bien contents, les garçons ont chacun un pantalon de coutil bleu et un gilet de coton de couleur. Adine a en cadeau un joli costume, la vieille Adèle un cotillon, Eugénie un tablier en laine de moire. »<sup>2187</sup> À l'occasion du mariage de Charles, sa mère offre quelques cadeaux à la domesticité : « Henry a eu un caleçon retravaillé pour sa foire, Ernest a eu des chaussettes et des chemises, les filles des camisoles de dessous. Chacun a été servi selon ses besoins. »<sup>2188</sup> Les domestiques, eux aussi, se cotisent pour offrir des cadeaux à leurs maîtres et connaissent parfaitement leurs goûts : « les garçons voulaient racheter à Ponsard une fontaine en terre très ancienne pour l'offrir à ton frère. »<sup>2189</sup> Si aux étrennes du premier janvier, la tradition veut que le maître donne la pièce au domestique, le fidèle domestique, celui qui sert dans la maison depuis longtemps, se fend à son tour d'un cadeau : « Adine vient de me donner nos étrennes, je suis fâchée qu'elle se soit mise en dépenses, elle était si heureuse de m'offrir son cadeau que je n'ai pas eu le courage de la gronder. Le cadeau consiste à une bouillotte dans un tabouret, ce me sera très utile, je l'utilise déjà. »<sup>2190</sup> L'année d'après, en 1885, la cuisinière Adine achètera une tasse à thé<sup>2191</sup>. Paul, de Carcassonne, envoie chaque année un mot aux domestiques de la maison pour leur souhaiter une bonne année. « Nos gens ont été sensibles à ta carte, ils me prient de te remercier. »<sup>2192</sup> Juliette Regaud, en 1808, envoie « mille chause » à ses gens de la Chevance d'Or. Son grand-père lui répond : « Nos gens flattés que tu penses à eux veulent que je te remercie et que je te souhaite une bonne année de leur part. »<sup>2193</sup> Dans les années 1910, les arrière-petits-enfants d'Adèle Vannier ne manquent pas de saluer Berthe dans leurs cartes postales destinées à Arlay.

Certes, les domestiques font partie de la famille, en sont même la représentation. Au coup de sonnette du visiteur, dans cette entrée soigneusement mise en scène, c'est une bonne qui ouvre la porte, prend les manteaux et les chapeaux, dit les premiers mots, donne le ton de la maison. Marie Berthelet ne manque pas de relater l'effet désastreux de sa jeune Adine qui dit à la princesse d'Arenberg en visite : « Bougez-pas, ma princesse »<sup>2194</sup>, sans utiliser la troisième personne du singulier obligatoire et dans une familiarité inconvenante. Les maîtres aimeraient que les domestiques soient un prolongement d'eux-mêmes, calqués sur leur modèle et à leur service. Ils sont leur propriété, leur bien, et la familiarité renforce le sentiment d'appartenance, univoque bien entendu. Les formules utilisées dans les documents étudiés pour évoquer les domestiques tendent à les assimiler aux animaux domestiques si chers aux bourgeois ruraux, à leur petit chien. Julien Feuvrier<sup>2195</sup>, ancien précepteur des fils Berthelet, conclut sa lettre par

---

<sup>2187</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 08, *ibid.*

<sup>2188</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 17, *ibid.*

<sup>2189</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 15, *ibid.*

<sup>2190</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 28, *ibid.*

<sup>2191</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 01, *ibid.*

<sup>2192</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 02, *ibid.*

<sup>2193</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1813 01 08, Abry d'Arcier à sa petite-fille Juliette, Arlay à Poligny.

<sup>2194</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 17, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>2195</sup> Feuvrier, Julien, (1851-1936), précepteur des fils Berthelet après le départ de l'abbé Mahon dans les années 1870, professeur de mathématiques au collège de l'Arc à Dole, historien, conservateur du musée d'archéologie qu'il crée et qu'il installe dans une chapelle du collège de l'Arc en 1899. Il se marie en 1883 à Marie Adrienne

« un bonjour à Adine, à Pauline, au vieux Pierre et à Perdreaux »<sup>2196</sup>, incluant avec les trois domestiques le chien Perdreaux. « Mon sommeil, dit Marie Berthelet, a été interrompu par le jappe d'Adine qui a causé dans la cour jusqu'à je ne sais quelle heure. »<sup>2197</sup> Félix Gorin fait dormir son chien dans la couche de sa bonne, sans doute aussi pleine de puces que celle de Zénaïde Martin : « Son joli petit chien est malade et fait pipi au lit, il tient quand même à le faire coucher avec sa Marie. »<sup>2198</sup> Michelle Perrot dans *George Sand à Nohant* note que la romancière compare aussi ses domestiques à des animaux familiers, le contact physique en moins, et souligne l'altérité de la condition domestique.<sup>2199</sup> Ils sont moi, mon image, mon bien et ils sont autres. Alain Corbin cite Geneviève Fraisse laquelle, au travers de la description de la vie quotidienne de la domestique, révèle les affres de la maîtresse partagée entre le désir de communication et la phobie du contact tactile. Cette attitude, dit-il, ne fait que refléter le déchirement intérieur de l'épouse soumise et de la bourgeoise autoritaire.<sup>2200</sup> Aux domestiques les émotions fortes, la sexualité débridée, les corps qui se lâchent, les querelles bruyantes, les larmes, les rires. Félix Gorin surprend sa bonne « se regardant pleurer dans une glace »<sup>2201</sup>, la cuisinière Adine est « très absente, très égarée toute la journée, et a eu une explosion de larmes »<sup>2202</sup>, verse des « torrents de larmes »<sup>2203</sup> à la mort du chien Toto. La même Adine, alors qu'elle nourrit « un chantier de vendangeuses », « fait de l'esprit et on rit beaucoup à la cuisine. »<sup>2204</sup> Les bourgeois, tout en retenue, vivent le pathos à travers leurs domestiques, leurs doubles.

---

Alexandrine Élie Puffeney, veuve d'un ancien professeur de mathématiques Mathieu qu'elle avait épousé en 1856 à Poligny. Membre de la Société d'émulation du Jura, il fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=123511>.

<sup>2196</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1877 12 24, Julien Feuvrier à Marie Berthelet, St-Claude à Arlay.

<sup>2197</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 26, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>2198</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 21, *ibid*.

<sup>2199</sup>Perrot, Michelle, *George Sand à Nohant, Une maison d'artiste*, Paris, Le Seuil, 2018, p. 172.

<sup>2200</sup>Corbin, Alain, *Le temps, le désir et l'horreur*, Paris, Aubier, 1991, p. 88.

<sup>2201</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 21, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.

<sup>2202</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 14, *ibid*.

<sup>2203</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 26, *ibid*.

<sup>2204</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 06, *ibid*.

« Si elle est un peu folle, tout au moins, elle a bon cœur »<sup>2205</sup>, écrit Marie Berthelet de sa cuisinière Adine. Les maîtres entretiennent toujours l'ambivalence avec leurs domestiques et alternent à leur égard les épithètes antonymes : « torchon » et « gentille », « vieille sotte » et « pauvre Adine ». Figures familières, ils sont « quasi » membres de la famille, tout comme le petit chien, mais les mots ne trompent pas. Quand Amélie Depierres « envoie des images de la première communion d'Edith, il y en a une pour Isabelle, pour moi et même une petite pour Adine. »<sup>2206</sup> Adine est simultanément incluse parmi les femmes de la maison, mais la formule « et même une petite » l'en exclut irrémédiablement. Les vies des bourgeois et des domestiques se croisent, intenses pendant un laps de temps plus ou moins long, de quelques mois à plus de trente ans. La relation est faussée dès le départ. Que croire quand Marie Berthelet écrit à son fils militaire, alors qu'elle vient d'annoncer en cuisine à la fois le prochain mariage de Charles et les galons de Paul : « Adine dit qu'elle aime encore mieux le grade que la noce »<sup>2207</sup>. La cuisinière n'a-t-elle pas parfaitement cerné sa patronne qui réproouve le mariage de l'aîné et adule le cadet militaire ? Ne joue-t-elle pas une partition obligatoire, tout comme sa patronne un jeu de dupes, dans cette accointance artificielle entre le maître et le domestique, à la fois très proches et très distants à la campagne ?

---

<sup>2205</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 04, *ibid.*

<sup>2206</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 22, *ibid.*

<sup>2207</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 27, *ibid.*



### 3. Sujets tabous ?

« Louis cède sa fiancée à Ernest Grebod, bien léchée,  
ce qui ne veut pas dire qu'elle soit bien propre »<sup>2208</sup>

Champ lexical : brillante compagnie, bien propre, polissonne, aller en maraude, gaulois, émoustille, irrégulière, bardée, affreuse salope, dissipation, la feuille à l'envers, sensualisme, bâtard, gaudriole, mise à mal, galanterie, carte du tendre, cancans, drôlesse, fredaines, dégoûtant, bonheur, plaisir.

La relation à l'eau, le fait de se laver, l'intimité et plus encore la sexualité : autant de sujets tabous que la bourgeoisie refoulerait au XIX<sup>e</sup> siècle et que la bonne éducation interdirait d'évoquer en public. La censure bourgeoise confinerait à l'extrême, la pruderie serait la norme. « La pudeur – et une censure extérieure – raréfie à l'extrême les témoignages directs émanant de femmes. [...] L'écriture féminine demeure très prude, jusque dans la fiction »<sup>2209</sup>, écrit Alain Corbin. Pourtant les lettres de la bourgeoisie rurale échangées dans le vignoble jurassien regorgent de sujets que l'on pourrait qualifier de tabous. On y lit le bain, la toilette, les éponges, les grivoiseries, l'intimité contrariée, les amours illicites et même la prostitution. Aucun de ces sujets n'est généré, il est écrit par des hommes ou par des femmes, et s'applique aux deux sexes. Est-ce une particularité de la bourgeoisie rurale ? Peut-être, car elle est façonnée par ses frottements quotidiens avec la nature et la société paysanne. Prenant appui sur le *rapport médico-légal sur l'état mental de Charles-Joseph Jouy* établi en 1867, « un des meilleurs exemples de la représentation des mœurs sexuelles rurales », Jean-Claude Caron dans *À l'école de la violence* relève que loin d'être cachées, les pratiques immorales se font au vu et au su de tout le monde<sup>2210</sup>. La hardiesse et la franchise de la bourgeoisie rurale perçues dans les courriers étudiés, limitées par une réelle solidarité au sein du groupe social bourgeois, offrent un nouveau prisme pour appréhender la morale bourgeoise au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>2208</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2209</sup>Corbin, Alain, « La rencontre des corps », dans Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, tome 2, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le Seuil, 2005, p 179.

<sup>2210</sup>Caron, Jean-Claude, *A l'école de la violence*, Paris, Aubier, 1999, p.204.

### 3.1. L'eau et l'hygiène

#### 3.1.1. L'eau, élément extérieur

Joseph Pinchon et Jacqueline Rivière, auteurs de la bande dessinée *Bécassine*, imaginent leur héroïne issue de la campagne bretonne confrontée pour la première fois de sa vie à une fontaine publique : « Soudain, Bécassine tomba en arrêt devant une pompe où des ménagères emplissent des brocs. C'est un objet inconnu à Clocher-les-Bécasses, où l'on ne peut s'alimenter d'eau qu'à une source en dehors du village. »<sup>2211</sup> Les petits lecteurs du début du XX<sup>e</sup> siècle rient de son ignorance, mais cette vignette reflète une réalité. L'accès à l'eau se développe lentement tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. L'eau des sources ou de la rivière est progressivement canalisée pour alimenter des fontaines sur les places publiques puis entre à l'intérieur des maisons et des appartements en ville. Des quatre éléments, l'eau, l'air, la terre, le feu, seuls les deux derniers sont vraiment conquis par l'homme. L'eau reste un élément extérieur, fait peur. Hélène Loiseau raconte à quel point sa tante est terrorisée à l'idée d'une excursion en barque sur un lac : « Le conducteur nous a trouvé une barque pour visiter les bassins du Doubs, tante Sophie a fait un grand effort pour se décider à cette promenade sur l'eau, étant fort effrayée. »<sup>2212</sup> Le XIX<sup>e</sup> siècle marque un tournant, l'eau, peu à peu domestiquée, devient un atout indispensable au sein même des maisons.

Le village d'Arlay est traversé dans toute sa longueur par une rivière jamais à sec et alimentée au bas de ses collines par quelques sources naturelles. Pourtant, comme dans toutes les campagnes françaises, « l'eau « populaire » demeure pour beaucoup une eau rare »<sup>2213</sup>, selon les termes de Richard Holt et Georges Vigarello. Les points d'eau sont peu nombreux au début du XIX<sup>e</sup> siècle : Cosette, dans *Les Misérables* de Victor Hugo, parcourt de nuit un sentier hostile pour remplir son gros seau à la rivière. Arlay n'est pas dépourvu de fontaines, il en existe dans les quartiers du Bourg, de Saint-Vincent et des Levées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, éloignées les unes des autres de plusieurs centaines de mètres. Celle des Levées devant l'église, en 1843, « abreuvait tout le quartier, elle était ombragée de saules ».<sup>2214</sup> Celle du Bourg manque de fiabilité : en 1824, les habitants se plaignent « que les eaux diminuaient sensiblement de volume à la seule et unique fontaine qui a subvenu jusqu'à présent à leurs besoins »<sup>2215</sup>, alors que leur pétition est écrite en mai et que les sécheresses de l'été sont encore à venir. Cette même fontaine en 1828 est souillée par la malpropreté d'une cour sous laquelle passe le filet

---

<sup>2211</sup>Pinchon, Joseph, Jacqueline Rivière, *L'enfance de Bécassine*, Paris, Gautier, 1913, p. 43.

<sup>2212</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1865 08 12, notes d'Hélène Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>2213</sup>Holt, Richard, Georges Vigarello, « Le corps travaillé, Gymnastes et sportifs au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, tome 2, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 309.

<sup>2214</sup>ADJ 5E 201/70, 1843 03 19, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay, Contestation contre une plantation d'arbres devant sa maison par Xavier Humbert.

<sup>2215</sup>ADJ, 5E 201/68, 1824 05 02, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

d'eau, une cour « constamment remplie de matière putréfiées, immondices, fumiers et malpropétés », que les propriétaires sont invités à nettoyer et à tenir propre « comme ils feraient d'une chambre »<sup>2216</sup>. L'eau n'est pas uniquement puisée à la rivière mais arrive, sporadiquement et sans davantage de garantie d'hygiène, à la fontaine. La population jette encore à la rivière ses fosses d'aisance en 1884, à tel point que le docteur Clavier, lors d'un été particulièrement chaud, propose à la municipalité de nouvelles règles d'hygiène à suivre : interdiction de jeter sur la voie publique les « excréments, ordures de toutes espèces, animaux morts »<sup>2217</sup>, de déverser dans la rivière les résidus de ces fosses d'aisances, obligation de nettoyer « les voisinages des puits, sources, fontaines qui doivent absolument être surveillées ». Ceci renseigne sur les pratiques courantes en temps non exceptionnel. La fontaine sur la place du village pourra, si elle est assez abondante, servir d'abreuvoir aux animaux de trait de retour des champs et des vignes ; sa construction et son utilisation, rappelle Maurice Agulhon dans son *Histoire Vagabonde* sont en pleine expansion au XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>2218</sup> L'architecte polinois Larouë, époux d'une Arlésienne, recense en 1853<sup>2219</sup> les différentes sources susceptibles d'alimenter avec un débit fiable les fontaines du quartier des Levées. Le choix se porte sur la source de la Doye, située à Corcelle, de l'autre côté de la rivière, qui appartient à la petite-fille d'Abry d'Arcier, Juliette Regaud. Le propriétaire de la terre l'est aussi de l'eau, la famille Abry d'Arcier conserve les minutes d'un procès « pour le cours d'eau du ruisseau de la Doye »<sup>2220</sup>, gagné en 1805 devant le tribunal d'appel de Besançon. Les maires Gustave Favier et Jules Vaudrit réussissent à persuader Juliette Regaud que l'eau qui coule depuis sa source serait assez abondante à la fois pour irriguer son pré de La Barre, mais aussi pour alimenter la fontaine des Levées. Si, pour Maurice Agulhon, « l'eau est un des principaux aspects de l'évergétisme »<sup>2221</sup> et les notables font profiter leurs concitoyens de leur richesse, l'argument du maire d'Arley et sa menace vis-à-vis de la propriétaire de la source « du droit évident de la commune de faire rechercher les eaux de cette source en amont, et de s'en servir comme elle l'entendra sans se préoccuper du droit des tiers »<sup>2222</sup> sont entendus. La source de la Doye sera canalisée jusqu'à la fontaine des Levées, où sera érigée une fontaine monumentale de quatre jets. La commune établira également un lavoir en aval de la source, espace de sociabilité comme l'écrit Christophe Charle dans son *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle* et un contre-pouvoir de contrôle des femmes par l'échange de ragots sur l'ensemble de la population<sup>2223</sup>. Un cinquième jet viendra, aux Levées, alimenter le chalet de la fromagerie, tout récemment construit, consommateur de grandes quantités d'eau. L'eau entre directement dans ou devant un bâtiment à Arley, pour la première fois. Il s'agit d'un bâtiment d'artisanat mais l'idée fait graduellement son chemin. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>2216</sup>ADJ, 2 Op 929, 1828 05 10, dossiers d'Arley en préfecture, arrêté municipal par Humbert, maire d'Arley.

<sup>2217</sup>ADJ, 5E 201/131, 1884 07 05, Adduction d'eau, lettre du docteur Clavier au maire d'Arley.

<sup>2218</sup>Agulhon, Maurice, *Histoire Vagabonde*, tome 1, Paris, Gallimard, 1988, p. 121.

<sup>2219</sup>ADJ, 2 Op 929, 1853 07 30, dossiers d'Arley en préfecture, plan de l'architecte Larouë.

<sup>2220</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1805 04, pièces du procès Barthelon/Abry d'Arcier.

<sup>2221</sup>Agulhon, Maurice, « Le cadre matériel », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 318.

<sup>2222</sup>ADJ 5E 201/70, 1856 04 20, registre des délibérations du conseil municipal d'Arley.

<sup>2223</sup>Charle, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 95.



les communes rurales font aménager un système complexe d'abreuvoirs, de citernes, d'auges, de lavoirs et de fontaines, dont témoigne une nouvelle architecture aquatique. La maîtrise de l'eau n'en reste pas moins toujours extérieure à la maison. Dans toutes les maisons bourgeoises d'Arlay on trouve des puits, par exemple dans la cour pour les maisons Vannier et Vernier, côté jardin chez les Vaudrit, à l'intérieur même de la maison dans la cave chez les Rix ; en revanche aucune des deux maisons qui font face à la maison Vannier, occupées par des cultivateurs, ne possède de puits. Ces puits sont équipés de pompes à bras en fonte qui se généralisent à la fin du siècle. À la Chevance d'Or, l'eau est aussi tirée sur place : « Camusson a réarrangé la pompe mais il faudra un mouvement neuf au printemps »<sup>2224</sup>, dit Marie Berthelet à son fils. Posséder de l'eau devant chez soi, dans son propre puits, est un privilège qui procure une sécurité par rapport à l'eau des fontaines communales et un gain de temps considérable aux domestiques chargés d'apporter l'eau à l'intérieur. Le lien entre différentes maladies qui sévissent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier le choléra mortifère qui apparaît par intermittence, et la propreté de l'eau que l'on boit est bien connu de la bourgeoisie qui tente, à la campagne comme en ville, de contrôler son eau de table. Marie Berthelet s'offusque du manque d'hygiène de la dame de compagnie de sa belle-mère à Lons-le-Saunier. C'est moins l'eau qui est incriminée que la saleté des mains de la domestique, mais la réflexion de la bru révèle sa sensibilité à la qualité de l'eau potable : « La Baussard a servi à ta grand-mère et à moi un verre d'eau dans lequel elle pressait un citron qui lui lavait les mains et troublait l'eau, j'ai tout bu car j'avais soif. »<sup>2225</sup>

### 3.1.2. L'eau, à l'intérieur

De la source d'eau dans sa cour ou son jardin, tirée grâce à une pompe, à l'eau courante chez soi tout comme elle coule à l'intérieur du bâtiment industriel de la fruitière, l'idée fait son chemin, toujours à rythme lent. Trente ans après l'édification de la fontaine à quatre jets aux Levées et de celui de la fromagerie, un sixième jet ayant depuis été ajouté derrière l'église, la municipalité reçoit du maire en fonction, le notaire honoraire Jules Vaudrit, cette requête : « prendre à la fontaine des Levées l'eau nécessaire à la consommation de son ménage et que je vais en ce moment prendre à la borne fontaine placée au chevet de l'église. » C'est la première fois qu'à Arlay en 1881, un particulier demande à avoir un jet d'eau continu chez lui. Jules Vaudrit rappelle dans sa missive que son père et lui, ayant dû faire « personnellement des sacrifices de toutes sortes », avaient été les principaux instigateurs du projet de la construction des fontaines dans le quartier des Levées dans les années 1853-1856, et déclare qu'à l'époque de la transaction, « M et Mme Regaud m'ont offert gracieusement, indépendamment de la quantité d'eau qui avait été abandonnée à la commune, de me laisser prendre celle nécessaire pour les besoins et l'usage de ma maison, au moyen d'un jet que je

---

<sup>2224</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2225</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 30, *ibid.*

placerais chez moi. » Jules Vaudrit ajoute : « Je n'ai pas cru devoir alors accepter cette offre », l'eau courante à la maison demeurerait encore une nouveauté à la ville, et l'eau restait cet élément extérieur. Marie Berthelet, héritière de la source de la Doye par sa mère Juliette Regaud, accepte le projet Vaudrit et consent non seulement à ce que « son » eau aille jusque dans la maison Vaudrit, mais aussi à ce que la commune bénéficie d'un jet plus abondant dans ses fontaines des Levées. Devant cette offre généreuse, et cédant au dernier argument de Jules Vaudrit : que « les personnels de ma maison devaient plus rarement prendre de l'eau à cette borne publique, l'accès en sera plus libre », la municipalité, comprenant « qu'il n'y aura pas une dépense d'eau plus grande que si M. Vaudrit allait la chercher à la borne », accepte qu'un seul robinet soit placé sur l'évier, et qu'il ne soit ouvert que pour prendre l'eau nécessaire à la maison<sup>2226</sup>. Vaudrit est un bourgeois des affaires qui n'est pas issu de la bourgeoisie terrienne des campagnes ; il innove à Arlay et obtient l'eau courante au sein de sa maison. La relation à l'eau, séculaire, comme un bien rare et peu disponible s'en voit bouleversée. Son abondance invariable ne peut que modifier les habitudes de lavage de la maison, des linges et du corps. La plus grande bourgeoisie, propriétaire de terres et de sources, accepte la nouveauté comme elle a accepté l'ascension à la bourgeoisie plus récente des Vaudrit, mais continue à faire pomper l'eau du puits par ses employés.

L'eau circule pourtant bien avant 1881 dans les maisons bourgeoises d'Arlay, d'autant plus facilement qu'aucun membre de la famille n'est chargé de la porter ou de l'évacuer. Si Évariste Maigrot évoque les bains qu'il prend à Paris au début du XIX<sup>e</sup> siècle, « ma santé est meilleure, je le dois aux bains et au régime, je ne tarderai pas à me purger »<sup>2227</sup>, c'est sans doute les bains d'un établissement comme celui qui fait face à son hôtel Helder, « les Bains Chinois ». On prend son bain chez un baigneur, un lit y est prévu pour se reposer en sortant du bain, on y donne ses rendez-vous, on en parle dans ses lettres. La baignoire, chez soi, est encore un objet rare. Dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la baignoire en tant qu'objet est connue et utilisée à la campagne par les bourgeois d'Arlay : Jules Vaudrit inscrit sa baignoire dans son contrat de mariage en 1853<sup>2228</sup> et un premier inventaire la mentionne en 1854<sup>2229</sup>, dans la maison de l'ancien notaire Jacquier, sous la désignation de « vieille baignoire », épithète qui laisse imaginer que la baignoire date des années 1830 ou 1840. Il y en a une à la Chevance d'Or en 1863<sup>2230</sup> prise 15 francs, puis deux en 1896<sup>2231</sup>, une autre chez Henry Vannier en 1892<sup>2232</sup>. La particularité de tous ces inventaires réside dans le fait que la baignoire est toujours rangée au grenier. Ce n'est en aucun cas un objet fixe, posé dans une pièce de la maison. La baignoire ne

---

<sup>2226</sup>ADJ, 5E 201/74, 1881 04 14, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>2227</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 16, Évariste Maigrot à son beau-père, Paris à Arlay.

<sup>2228</sup>ADJ, 4E 43/223, 1853 05 25, reçu M<sup>o</sup> Daille à Bletterans, contrat de mariage Vaudrit/Chapuis.

<sup>2229</sup>ADJ, 4E 17/99, 1854 12 26, acte reçu M<sup>o</sup> Poupon à Lons-le-Saunier, inventaire « en la maison de campagne » après le décès de François Joseph Jacquier le 23 octobre 1854.

<sup>2230</sup>ADJ, 4E 43/194, 1863 07 29, acte reçu M<sup>o</sup> Vaudrit à Arlay, inventaire après le décès d'Amédée Regaud à Arlay le 2 mai 1863.

<sup>2231</sup>ADJ, 4E 12978, 1896 01 10 et 11, acte reçu M<sup>o</sup> Clavelin à Arlay, inventaire après le décès de Charles Berthelet à Arlay le 6 décembre 1895.

<sup>2232</sup>ADJ, 4E 12978, 1892 06 18 et 19, acte reçu M<sup>o</sup> Clavelin à Arlay, inventaire après le décès d'Henry Vannier à Arlay le 15 janvier 1892.

sert pas à se laver, elle est un objet médical, les bains sont prescrits par le médecin et la baignoire descendue du grenier sur ordonnance, pour les hommes comme pour les femmes. La comtesse de Pange, née Pauline de Broglie, raconte dans *Comment j'ai vu 1900* qu'en 1898, alors qu'elle-même vivait dans un milieu aisé, un bain, prescrit après une maladie, mit toute la famille en ébullition. « Personne de ma famille ne prenait de bain ! On se lavait dans des tubs avec 5 cm d'eau »<sup>2233</sup> Elles sont en fer-blanc à poignées, assez légères pour être montées et descendues du grenier. Le bain exige une grande quantité d'eau, chauffée, versée puis déversée, et de nombreux allers-retours pour les domestiques, probablement une femme à qui est dévolue la corvée d'eau, de la pompe à eau à la chambre dans laquelle on prendra le bain. « Madame Vannier de laquelle j'ai pris des nouvelles ce matin », écrit Jules Vaudrit à propos d'Adèle Vannier en 1894, « n'a pas dormi. Son eczéma continue à faire des progrès, j'ai recommandé que, jusqu'à l'arrivée de madame Laferrère [fille d'Adèle Vannier], on suspende les bains qu'elle ne prenait, du reste, que vers le soir. Mr de Montgolfier [gendre d'Adèle Vannier] est d'avis que les bains doivent être plutôt contraires. »<sup>2234</sup> Le bain médical ne fait pas l'unanimité mais le médecin se montre implacable : une semaine plus tard, « M. Chevrot a de nouveau prescrit des bains à Mde Vannier et ordonné de les reprendre après demain. »<sup>2235</sup> Pourtant une lettre de Marie Berthelet à son fils, écrite un dimanche de juillet 1884, laisse entrevoir une évolution des pratiques du bain dans la campagne jurassienne : « Isabelle a passé une partie de son après-dîner avec moi, elle s'y trouvait encore mieux que de regarder dormir son mari. Puis elle est allée au bain », dit-elle, évoquant sans mention de maladie et de cure médicale le bain de sa bru, peut-être hebdomadaire les dimanches. Le bain peut servir à se laver, c'est une nouveauté. Quand Gaston et Alice de Montgolfier, née Vannier, s'installent à Paris en 1886, dans un appartement à 3000 francs locatifs par an, ils bénéficient d'une salle de bain, une pièce spécifiquement conçue pour les ablutions et les bains. C'est encore une rareté, comme le souligne une note du Journal de Jules Renard en 1896 sur le beau cabinet de toilette, baignoire, bidet et lavabo que s'offre Edmond Rostand.<sup>2236</sup> La salle de bain en tant que pièce d'eau définie, se diffuse dans la bourgeoisie citadine et peu à peu à la campagne. Lorsque Charles Loiseau, après ses études d'avocat à Paris, décide d'aller habiter au château de la Sauge, un contrat de location est passé avec sa tante Clémentine dans lequel « elle se réserve la jouissance commune de la chambre à lessive et de l'étendoir, et celle de la salle de bain qui pourra être créée par le locataire. »<sup>2237</sup> Le Parisien de retour à la campagne apporte les commodités urbaines et, précurseur, crée la première salle de bain du château. À Arlay, l'inventaire de 1907 dans la maison des Jacquier acquise par Eugène Fondet de Montussaint fait apparaître la modernité citadine, une pièce dédiée au bain, fixe : « dans un bâtiment

---

<sup>2233</sup>Dans Monique Éleb et Anne Debarre, *L'Invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914*, Paris, Hazan, 1995, p. 223.

<sup>2234</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1894 03 28, registre des copies de courriers écrits par Jules Vaudrit, chargé d'affaires d'Adèle Vannier à Arlay, Jules Vaudrit à Jean-Baptiste Laferrère, Arlay à Lyon.

<sup>2235</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1894 04 03, *ibid.*

<sup>2236</sup>Dans Georges Vigarello, *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 267.

<sup>2237</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1890 05 14, convention de bail sous seing privé.

formant dépendance, à la salle de bain, une baignoire et une chaise percée prisées deux francs. » La salle de bain existe dans les maisons bourgeoises du Jura à partir du tout début du XX<sup>e</sup> siècle. Le sujet des ablutions est abordé sans fard par Charles ou Marie Berthelet. Étudiant à Paris, il lui écrit, se levant tôt, il est « obligé d'avoir de la lumière pour faire [sa] toilette »<sup>2238</sup>, sans qu'on sache en quoi consiste cette toilette d'un jour de semaine. D'Arlay, sa mère écrit à Paul : « Il est 11 heures, je me dépêche d'écrire pendant que Charles se lave et il se rase. »<sup>2239</sup> Pourtant, selon Jean Claude Bologne dans son *Histoire de la pudeur*, « changer de chemise, prendre un bain, s'essuyer, se lever deviennent des opérations terribles », entourées d'un luxe de précautions pour les mener à bien sans être vu. « Le génie du XIX<sup>e</sup> siècle aura été, dit-il, de susciter une pudeur individuelle, libérée du regard de l'autre, de la crainte du châtiment ou de la réprobation publique. On est nu à son propre regard. C'est soi-même que l'on offense en attendant à sa pudeur, même seul, même inconsciemment. »<sup>2240</sup> Point de pudeur excessive au sein de la bourgeoisie rurale. Marie Berthelet et son fils déballet des caisses d'un déménagement d'Alphonse Passier, ami parisien de Charles, qui entrepose quelques temps des meubles et des objets à la Chevance d'Or, provenant d'une succession de son épouse à Dijon. « Dans les caisses de Passier venant de Dijon, dit Marie Berthelet, on a même trouvé des éponges, que Charles appelle éponges numéro 4, il prétend même avoir trouvé des preuves à l'appui. Passier doit trouver sa famille [famille de sa femme] bien dégoûtante. »<sup>2241</sup> La mère et le fils se gaussent de cette découverte intime et la partagent. Sans avoir élucidé ce que peut représenter l'éponge numéro 4 tachée, l'éponge numéro 1 étant sans doute celle du visage, le numéro deux celle du corps, il est remarquable de lire dans une lettre de la bourgeoisie une telle absence de prudence en famille.

## 3.2. Les licences

### 3.2.1. Les grivoiseries

Les sujets graveleux ne sont pas réservés à la famille Berthelet, ni même aux hommes entre eux. Félix « Gorin me raconte sa vie intime, ça l'émoustille, le grise », écrit Marie Berthelet à son fils. À la campagne, un jeune homme de 30 ans d'un milieu bourgeois peut discuter avec sa voisine bourgeoise de 56 ans de sujets lestes, sans gêne. Quand les Berthelet reçoivent Félix Gorin, ils savent qu'ils vont s'amuser par son ton licencieux : « Gorin a beaucoup blagué, mais un peu plus proprement que de coutume ». « Proprement » est à comprendre

---

<sup>2238</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 01 06, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>2239</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2240</sup>Bologne, Jean Claude, *Histoire de la pudeur*, Paris, Olivier Orban, 1886, p. 323.

<sup>2241</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

sous le sens moral que les bourgeois lui ont attribué. L'exemple de ces conversations à Arlay se retrouve au château de La Muyre chez les Grivel : « Gustave Favier raconte son souper à la Muyre, la comtesse ne dédaigne pas la gaudriole, ils en ont débité jusqu'à minuit passé »<sup>2242</sup>, relate Marie Berthelet. Quand Zola reprend ce terme de gaudriole, il l'associe aux « couplets obscènes » et aux estaminets louches : « Les voix lointaines se faisaient plaintives, les gaudrioles, les couplets obscènes, écorchés par des gosiers que l'absinthe avait brûlés, flottaient doucement, avec des tendresses et des mélancolies pénétrantes. »<sup>2243</sup> La gaudriole n'est pas réservée, à la campagne, aux bas-fonds et aux cercles exclusivement masculins. « Déjeuner des garçons : exige des huîtres, du vin blanc et des gaudrioles »<sup>2244</sup>, écrit Flaubert dans son *Dictionnaire*. Hommes et femmes de la noblesse de province et de la bourgeoisie rurale réagissent de façon équivalente, ils se révèlent particulièrement libres dans leurs propos. Les femmes bourgeoises seules et entre elles n'affectent aucune pruderie. « Les volumes de Paul de Kok m'ont fait bien rire, c'est tout à fait gaulois », accorde Marie Berthelet à son fils. Quant à mesdames Rix et Chavant, elles « cherchaient des gaudrioles dans le livre de Gustave Droz [Les étangs, 1875] » et sont déçues parce qu'on trouve à la place une perle de sentiments »<sup>2245</sup> ; avec Marie Berthelet, ces trois femmes discutent des licences potentielles d'un livre, les recherchent même. En mars 1885, Charles Berthelet lit à son épouse et à sa mère un article qui précède la sortie en feuilleton dans le journal *Gil Blas* de *Germinal*. « Ton frère nous a fait la lecture, l'analyse d'un nouvel ouvrage de Zola. Une émeutière retousse ses jupes et montre son derrière à un bourgeois. Puis on parle de la physionomie de ce derrière, tout cela promet »<sup>2246</sup>, dit Marie Berthelet en faisant allusion à ces lignes de Zola : « Au premier rang, la Mouquette s'étranglait de fureur, en pensant que des soldats voulaient trouer la peau à des femmes. Elle leur avait craché tous ses gros mots, elle ne trouvait pas d'injure assez basse, lorsque, brusquement, n'ayant plus que cette mortelle offense à bombarder au nez de la troupe, elle montra son cul. Des deux mains, elle relevait ses jupes, tendait les reins, élargissait la rondeur énorme. »<sup>2247</sup> Le seul élément de la critique du roman que retiennent les bourgeois d'Arlay n'est pas la lutte des classes, la vie misérable des ouvriers mineurs, mais « l'étalage de sensualité et de bestialité », comme l'écrivait *Le Figaro* le 14 mars 1885. « Tout cela promet », nul doute qu'ils parlent de la scène incriminée à leurs voisins bourgeois et qu'ils achèteront le livre, ils ont déjà lu Zola dans *Au Bonheur des Dames*. L'immoralité attire les lecteurs bourgeois, les critiques insistent sur les détails indécentes pour faire vendre : « J'ai commencé Salambô de Gustave Flaubert, c'est magnifique d'érudition, les descriptions sont merveilleuses. Il faut l'avoir lu, bien que les critiques lors de son apparition disaient que Flaubert voulait nous faire voir le sale en beau. »<sup>2248</sup>

<sup>2242</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 11, *ibid*.

<sup>2243</sup>Zola, Émile, *Madeleine Féral*, Paris, Flammarion, 1978, p. 293.

<sup>2244</sup>Flaubert, Gustave, *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Le livre de Poche, 1997, 256 p.

<sup>2245</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2246</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 02 02, *ibid*.

<sup>2247</sup>Zola, Émile, *Germinal*, Paris, Bernouard, 1927, p. 446.

<sup>2248</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

### 3.2.2. L'intimité ?

Les sous-vêtements que Marie Berthelet confectionne pour Paul ne sont, ni dans les lettres, ni avec le voisinage, un sujet tabou. Dans onze lettres, la mère parle à son fils de ses caleçons à faire, finis, envoyés, de ses chaussettes dans dix lettres, sept fois de ses chemises et de ses fonds de culottes à reprendre. « Mme Rix m'a aidé pour tes caleçons »<sup>2249</sup>, lui dit-elle, sans complexe de faire participer la voisine aux travaux des sous-vêtements. « Tes caleçons te vont-ils bien ? »<sup>2250</sup> lui demande-t-elle, sans vouloir forcer son intimité. Malgré les pièces nombreuses de la maison, les chambres individuelles, les nouvelles distributions et les cloisons, l'intimité ne s'acquiert que lentement dans les mentalités de la bourgeoisie rurale. « Quand pourrons-nous nous voir un peu, mais seules », demande Adrienne de Grivel à sa confidente Juliette Regaud. « Cela est impossible de longtemps à moins qu'on nous laisse aller seule avec une femme de chambre à Lons pour tirer la loterie. »<sup>2251</sup> « On » désigne les parents de la jeune demoiselle de Grivel, 24 ans, qui n'est pas censée se déplacer seule. Toute intimité est contrariée ou doit rester secrète. « Hier, en racontant à Maman notre voyage et ma visite aux dames Roland, j'ai dit aussi que je vous y avais trouvée, pensant que le domestique vous ayant vu, je ne pouvais pas en faire un mystère », avoue Adrienne de Grivel qui sait que les domestiques parlent à leurs maîtres et que toute la famille, y compris les domestiques, se surveille en permanence. Voici la description du programme d'Émilie Martin qui, âgée de 18 ans, parfait son éducation pendant un an à Paris, sous le regard vigilant de sa mère qui la chaperonne et laisse peu de place aux improvisations et à son intimité : « Le dimanche est à nous, le mardi aussi. Le lundi, nous allons à l'atelier de dessin, le mercredi nous devons être à 10 heures précises rue de Moncey, plus loin que l'église de Notre Dame de Lorette pour la leçon de chant, par bonheur l'omnibus de l'odéon nous conduit, après la leçon de chant, nous reviendrons à l'atelier de dessin. Le jeudi à 11 heures nous allons prendre la leçon de piano rue de Verneuil, qui n'est pas à une grande distance de nous, et nous rapproche de la rue St Honoré où nous allons au cours de M. Rémi sans rentrer chez nous. Le vendredi nous allons à l'atelier de dessin, et le samedi à midi au cours d'histoire naturelle et de botanique, que nous quittons pour aller rue de Moncey prendre la seconde leçon de chant. »<sup>2252</sup>

---

<sup>2249</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 21, *ibid.*

<sup>2250</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 28, *ibid.*

<sup>2251</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1843, lettre non datée, Adrienne de Grivel à Juliette Regaud, Domblans à Arlay.

<sup>2252</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1863 11 30, Zénaïde Martin à son mari, Paris à Vescles.

### 3.2.3. La sexualité

#### 3.2.3.a. Sexualité des jeunes hommes

Sur les quelques onze mille lettres échangées entre 1860 et 1920 à l'intérieur d'une famille saumuroise<sup>2253</sup>, Alain Plessis rappelle que « l'argent n'est jamais évoqué, tout comme le sexe, il fait partie de l'indicible. »<sup>2254</sup> Pour Edmond Goblot dans *La barrière et le niveau*, « la bonne société » réproouve « si sévèrement toute immoralité sexuelle qu'elle ne supporte pas qu'on en parle, fût-ce par allusion et à mots couverts, du moins en présence des dames. »<sup>2255</sup> Dans les correspondances de la bourgeoisie rurale, la sexualité est largement abordée, si ce n'est la sienne propre, au moins celle des autres. Si plusieurs lettres d'hommes sont réservées à une lecture masculine, le dimorphisme sexuel est battu en brèche par les lettres de la mère à son fils et les récits de son voisinage sur le sujet. « La vie paysanne est imprégnée de sexualité et l'éducation, en ce domaine, ne fait pas problème »<sup>2256</sup>, déclare Martine Segalen dans *Mari et femme dans la société paysanne*. La société bourgeoise, mâtinée de paysannerie par son environnement, n'est pas en reste. Évariste Maigrot est confronté au début du XIX<sup>e</sup> siècle aux propos lubriques d'une paysanne d'Arlay, Claudine Royer<sup>2257</sup>. Sa petite-fille Marie Berthelet multiplie les évocations de la nature et raconte le « beau galant pour notre vieille vache »<sup>2258</sup>, la « vache en route auprès d'un beau taureau noir »<sup>2259</sup>, la « couvée dont les œufs étaient clairs, nous avons mis le coq en pénitence mais le mal est fait »<sup>2260</sup>. Les bourgeois ruraux, par leurs écrits, se révèlent de bons observateurs de la vie sexuelle de la société paysanne qui les entoure et qui ne laisse que de rares traces écrites. La correspondance bourgeoise à la campagne dévoile volontiers la vie paysanne et ajoute une source historique de plus aux études démographiques, statistiques, ecclésiastiques, médicales ou juridiques. Alain Corbin rappelle qu'en milieu rural, « nonobstant ce que les ethnologues ont décrit des raffinements de la courtisane et de la surveillance exercée par les communautés juvéniles, le corps des filles semble plus accessible qu'à la ville. [...] Les lieux de séduction et des étreintes furtives, hors mariage, sont dispersées dans l'espace : les champs, la grange, l'écurie, la meule de foin, l'escalier. Les relations illicites et furtives répertoriées par Anne-Marie Sohn se déroulent debout, sur une chaise, sur une table. »<sup>2261</sup> Dans la lettre que le cultivateur Alexandre Grappin dit Bondieu, 21 ans, rédige un jour de pluie à son ami Jules Vaudrit, étudiant en droit, il raconte

---

<sup>2253</sup>Dauphin, Cécile, Pierrette Lebrun-Pézerat, Danièle Poublan, *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1995.

<sup>2254</sup>Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 297.

<sup>2255</sup>Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p. 70.

<sup>2256</sup>Segalen, Martine, *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1980, p. 141.

<sup>2257</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 06 01, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>2258</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 22, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2259</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 19, *ibid.*

<sup>2260</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 11, *ibid.*

<sup>2261</sup>Corbin, Alain, « La rencontre des corps », dans Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, tome 2, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le Seuil, 2005, p 187.

la rencontre furtive de deux jeunes d'Arley dans un pré : « il on regardé si personne ne les voye il se sont couché par terre et tu pense bien comme sa marchait il on resté plus de 30 minutes. [sic] ». Il existe à peine plus d'intimité à l'air libre que dans les maisons à pièce unique ou à deux pièces, car les villageois, dispersés dans tous les champs en permanence, exercent un réel contrôle. « En quelque endroit que vous soyez à la campagne, et quand vous vous croyez seul, vous êtes le point de mire de deux yeux couverts d'un bonnet de coton »<sup>2262</sup>, écrit Balzac dans ses *Scènes de la vie de campagne*. Pour Pascal Dibie, « les lieux d'amour sont dans les champs, dans les bois, dans les meules ou, pendant les heures de la sieste, dans les greniers où les couples peuvent se rejoindre et s'aimer discrètement. »<sup>2263</sup> L'expression qu'utilise le futur notaire Jean Claude Marcellin Daille dans sa lettre à son camarade Jules Vaudrit ne laisse pas de doute sur l'extérieur préféré au toit familial : « Voici la saison des amours, il fera bon faire voir à ces demoiselles la feuille à l'envers et je crois que le gazon de la côte [sur la colline entourée des ruines médiévales] sera souvent le terrain de joyeux ébats. »<sup>2264</sup> La discrétion est difficile au village, et Alexandre Grappin rajoute, en parlant de la jeune fille, qu'à « Saint-Vincent tous le monde du quartier croye qu'on la bique tous les jours.[sic] »<sup>2265</sup> Alors que, selon Maurice Crubellier dans *L'enfance et la jeunesse dans la société française 1800-1950*, le nombre de naissances illégitimes reste très bas dans toutes les campagnes, autour de 3% et que, pour l'enquête TRA sur 3000 familles entre 1803 et 1902, la fréquence des naissances hors mariage dans la décennie 1841-1850 est de 7,2%, le pourcentage monte à 11 % à Arlay. En 1845, sur trente-six naissances, quatre enfants naissent sans qu'un père ne les reconnaisse. « Nous avons déjà eu cette année trois bâtards qui ont vu le jour, je vais t'en signaler un quatrième qui est à peu près à moitié de sa course. Je parie que tu ne te doutes guère de l'individuse [sic], c'est l'Anne Vannier, fille du bedeau, sœur du marguillier, qui est enceinte de Louis Simonot, fils du garde.»<sup>2266</sup> En écrivant sa lettre en mai, l'étudiant en droit est bien informé en effet, ou très observateur, la fille d'Anne Vannier naît 4 mois plus tard le 19 septembre. « Je crois que le muguet en fera pousser bien d'autres qui paraîtront plus tard », prophétise-t-il. La première naissance illégitime de 1846 aura lieu le 10 février 1846. En 1845, en comptant l'enfant qui naîtra avant le neuvième mois de l'union de ses parents, près de 15 % des enfants sont, à Arlay, conçus avant le mariage<sup>2267</sup>. Le jeune homme d'éducation bourgeoise décrit ces situations sans mépris, sans anathème, mais plutôt comme un phénomène naturel à la campagne. Parlant d'une ancienne bonne des Vaudrit, il campe la « soubrette [qui] marche très difficilement en écartant les cuisses, elle a une rotondité très prononcée, le parrain et la

---

<sup>2262</sup>Balzac, Honoré de, *Scènes de la vie de campagne, Les Paysans*, Paris, Club de l'Honnête homme, p. 509.

<sup>2263</sup>Dibie, Pascal, *Ethnologie de la chambre à coucher*, Paris, Grasset, 1987, p. 165.

<sup>2264</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 03 11, Jean Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>2265</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, Alexandre Grappin à son ami Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>2266</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, Jean Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>2267</sup>17 mars 1845, Irénée Élysée fils de Louise-Adélaïde Grappin 19 ans, cultivatrice/ 19 mars 1845 Joseph Hyppolite fils de Jeanne-Françoise Louvet, 37 ans, blanchisseuse/ 3 avril 1845 Edouard, fils d'Adélaïde Marchand 26 ans cultivatrice/ et 19 septembre 1845 Marie Victorine Vannier, fille d'Anne Vannier, 30 ans. Une naissance après seulement 5 mois de mariage le 2 juin 1845, Marie Joséphine Murin.



marraine sont tout prêts, tout choisis, c'est je crois t'en dire assez. »<sup>2268</sup> À la naissance du fils naturel de Jeanne-Françoise Louvet, 37 ans, blanchisseuse, veuve d'Antoine Delabella depuis 1840, tout le village sait qui est le père : « Élysée est père d'un gros et beau garçon et la soubrette se trouve depuis un mois débarrassée, jusqu'à nouvel ordre, d'un fardeau qui rendait sa marche si difficile. »<sup>2269</sup> Jules Vaudrit, avant de partir à Strasbourg faire ses études de droit, semble avoir connu quelques aventures paysannes. Alexandre « te maudit souvent de ce que tu l'as entraîné dans la voie de la débauche »<sup>2270</sup>, lui écrit son camarade. « Tu vas jusqu'à faire la morale, ce qui, je te l'avoue, me surprend beaucoup de ta part. [...] je suis presque tenté de te croire amoureux. En tout cas ce ne serait pas un amour comme celui de Paul »<sup>2271</sup>, l'apôtre Paul prônant l'amour platonique et menaçant de l'enfer les malheureux qui tombent dans l'amour charnel. Le jeune Daille, auteur des lettres, dit lui-même qu'il n'est « assez sentimental pour ne filer que le Platonique », et qu'il préférerait « l'heureuse alliance du sensualisme et du Platonique. »<sup>2272</sup> Rodomontades de jeunes gens ? Apprentissage de la double morale pour les garçons, plutôt, cité par Anne-Marie Sohn dans *La fabrique des garçons*<sup>2273</sup>. Pour les jeunes hommes, la société se montre indulgente envers leurs écarts sexuels à la morale, tant qu'il n'y a pas procréation. Alexandre Grappin préfère se séparer de sa conquête qui lui est infidèle dans la crainte d'être piégé. La demoiselle a pris un deuxième amant qui a « fait ses preuves » de paternité ailleurs et pourrait la mettre enceinte alors même qu'il serait acculé à prendre ses responsabilités : « Jean-Claude Reverchon, que tu connais bien, est un bon mâle (il a déjà fait ses preuves) et Alexandre, qui craint quelque petit cadeau dans le genre de celui d'Élysée, le laisse complètement maître du champ de bataille. » Les jeunes hommes, bourgeois et paysans, partagent la même sexualité avec les jeunes filles paysannes, souvent libres mais toujours en grand danger de tomber enceintes. « On comprendrait mal, dit Alain Corbin, la sexualité féminine de ce temps sans prendre en compte le prix accordé à la préservation de l'hymen dans les perspectives du salut comme de la réussite matrimoniale. »<sup>2274</sup> Jules Vaudrit, notaire, se marie, le 26 mai 1853, avec Alexandrine Chapuis, la fille du maréchal-ferrant. Ses parents ne signent pas l'acte de mariage, ils sont « non comparants » et sans doute mécontents du choix de leur fils qui ne profite pas de sa situation professionnelle pour assurer l'ascension sociale de la famille Vaudrit. Les témoins du mariage civil sont cultivateurs. Moins de quatre mois plus tard naît Maria Vaudrit, le 8 septembre 1853. Elle est baptisée le 15, son parrain Anastase Nicolas Berzier, directeur du mont-de-piété à Besançon, et sa marraine Sophie Clavier, épouse de François-Philbert Mignerot, propriétaire-exploitant à Desnes, futur maire de son village, sont de bons bourgeois qui acceptent parfaitement la naissance prématurée. À la campagne, la conception hors mariage se produit

---

<sup>2268</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 03 11, Jean Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>2269</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 04 21, *ibid.*

<sup>2270</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, *ibid.*

<sup>2271</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 03 21, *ibid.*

<sup>2272</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, *ibid.*

<sup>2273</sup>Sohn, Anne-Marie, *La fabrique des garçons*, Paris, Textuel, 2015, p. 34.

<sup>2274</sup>Corbin, Alain, « La rencontre des corps », dans Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, tome 2, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le Seuil, 2005, p 185.

trop fréquemment pour être blâmée. Jean-Louis Flandrin en suivant la courbe des conceptions et des mariages dans *Les Amours Paysannes* du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, fait l'hypothèse d'une fréquentation plus libre au XIX<sup>e</sup> siècle des filles et moins contrôlée par les parents, en assimilant amour, attrait sexuel réciproque et relations sexuelles<sup>2275</sup>. Comme l'écrivent abruptement Leonore Davidoff et Catherine Hall dans *Family Fortunes, Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise 1780-1850*, « le fait dominant était que l'acte sexuel menait à la conception. Le problème n'était pas le sexe, mais la pénétration et la grossesse. »<sup>2276</sup> Au mariage du régisseur du domaine de Saint-Didier, Marie Berthelet relève simplement qu'il « n'a pas fait de noce. » Il « s'est marié, malgré ses parents et malgré les parents de sa femme qu'il a mise à mal »<sup>2277</sup> et qui accouchera 7 mois plus tard. La seule explication plausible pour la bourgeoise Marie Berthelet, qui ne le juge pas négativement, ne le renvoie certainement pas, c'est qu'« avec toutes ses entreprises, Louis Campy n'avait plus le temps d'aller en maraude, voilà pourquoi il s'est marié. »<sup>2278</sup> La maraude sexuelle vue par les bourgeois observateurs de la société paysanne, est consentie jusqu'au mariage. « Louis cède sa fiancée à Ernest Grebod, bien léchée, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit bien propre »<sup>2279</sup>, écrit Marie Berthelet qui ajoute, deux mois plus tard, « les Moutons [Montains? Nom de famille illisible] ont fait redemander le Louis, il les a envoyés paître. Ils ne savent pas que faire de leur fille, qui est un peu polissonne. »<sup>2280</sup> Alphée Chavant, notaire, accepte de devenir parrain d'un enfant né 5 mois après le mariage de ses parents. « Voilà le parrain Chavant qui revient avec des dragées, sa commère était une vieille bressanne. Comme le poupon est arrivé trop tôt, le curé de Vincent n'a pas voulu le baptiser de jour, Chavant est rentré par les chemins la nuit, cette aventure lui donne de l'importance »<sup>2281</sup>, écrit Marie Berthelet sans sourciller. Elle raconte encore qu'« on a publié Crochet, et un garçon qui a fait cadeau d'un poupon à une des filles Benoit »<sup>2282</sup>, sans être choquée. Elle regrette qu'il pleuve le jour de la foire de novembre, ce qui ne facilitera pas les flirts : « Les belles ne pourront pas se promener avec leurs galants en mangeant des marrons ». La bourgeoisie rurale, toujours terre-à-terre, prend acte de la

---

<sup>2275</sup>Flandrin, Jean-Louis, *Les Amours Paysannes, XVI<sup>e</sup> -XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1975, 256 p.

<sup>2276</sup>Davidoff, Leonore, Catherine Hall, *Family Fortunes, Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise 1780-1850*, Paris, La Dispute, coll. « le genre du monde », 2014, p. 44.

<sup>2277</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Mariage le 26 avril 1883 à Saint-Didier de Louis Arsène Campy, 37 ans, cultivateur, et Marie Octavie Durannot, 22 ans, couturière. Émilie Campy naît le 30 décembre 1883.

<sup>2278</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 26, *ibid.*

<sup>2279</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 18, *ibid.*

<sup>2280</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 26, *ibid.*

<sup>2281</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 11, *ibid.* Naissance de Charles Albert Gravier le 3 avril 1883, à Vincent, fils de Joseph Amédée Gravier, 39 ans, tisserand, et de Marie Françoise Greboz, cultivatrice, mariés à Vincent le 9 novembre 1882, la mère est enceinte de 4 mois. Contrat de mariage reçu Chavant le 7 novembre 1882, dans lequel les parents reconnaissent un enfant né le 27 mai 1877, Louis Émile Gravier, ex Greboz.

<sup>2282</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Mariage le 26 novembre 1883 de Louis Lucien Crochet, 26 ans, cultivateur, et Marie-Méline Graveleuse, cultivatrice. Mariage le 29 novembre 1883 de Joseph Degros, 29 ans, cultivateur à Domblans et Marie Henriette Grappin, employée de commerce, 24 ans, d'Arlay. Le 12 novembre 1883 est née dans la maison du père non marié une fille déclarée Marguerite Constance Henriette Grappin, renommée Degros après le mariage de ses parents.

sexualité des jeunes gens de la campagne et choisit de relayer l'information dans ses courriers comme étant digne de développement. Pleinement consciente de la réprobation à la fois de l'Église et de la bourgeoisie normée, elle s'en amuse et en émaille ses lettres avec détachement, tant que cela ne la concerne pas directement et ne bouleverse pas son propre équilibre bourgeois.

### 3.2.3.b. Sexualité des jeunes femmes

Si les expériences sexuelles des paysans et des jeunes bourgeois ruraux se dessinent à travers les correspondances étudiées, qu'en est-il des amours des jeunes filles bourgeoises ? Peu de lettres évoquent leurs relations amoureuses et sexuelles, sauf les missives qu'envoie d'Arlay Évariste Maigrot à son beau-père Abry d'Arcier en 1808. Les familles Abry d'Arcier et Bourdon, de Domblans, sont amies. Le 4 août 1808, Évariste Maigrot écrit à son beau-père que la jeune fille de la famille Bourdon, 19 ans, « est grosse ». Dans sa lettre du 19 août, quinze jours plus tard, il donne des détails : « Fanchette tomba morte à la première bordée du père Bourdon qui fut terrible. Mais revenant à elle et séchant ses larmes, elle lui dit "Je ne vous reconnais plus pour mon père et j'ai pris mon parti, d'ailleurs Mr Goy est déjà mon époux. Il t'a donc baisé ? répond le père Bourdon, oui papa, dit Fanchette ! » La séquence est sans doute inventée par Maigrot, mais le vocabulaire probablement respecté donne le ton d'une algarade entre la jeune bourgeoise mineure et son père à l'autorité bafouée au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'expérience sexuelle de la jeune fille avant son mariage se présente comme un fait accompli et la réaction du rapporteur est singulière : « J'ai ri comme un fou de tous les détails de la scène, quoique je sois au fond très affligé de l'aventure. »<sup>2283</sup> Le vaudeville bourgeois l'amuse, mais il regrette qu'il s'applique à une famille amie, et il aurait sans doute aimé que les étapes traditionnelles fussent respectées car la jeune femme se place d'emblée hors du groupe bourgeois. Évariste Maigrot n'a pas un mot pour condamner la jeune fille, il décrit plutôt une femme de caractère, sûre d'elle, en aucun cas repentante et qui se relève après les coups. Jeune bourgeois de 28 ans, veuf depuis deux ans, il comprend la transgression. 47 ans plus tard, Herminie Daille, la fille du docteur Daille d'Arlay, 31 ans, accouche célibataire d'un fils, à Beaufort à 16 km au sud de Lons-le-Saunier<sup>2284</sup>. Rare jeune fille éduquée à prendre un métier, fille de médecin, elle est d'abord institutrice à Arlay, puis directrice des postes à Beaufort. Il n'est pas certain que sa grossesse et son accouchement soient connus à Arlay, car elle met son enfant en nourrice à La Loye, dans le canton de Montbarrey, à 60 km au nord de Lons-le-Saunier. La nourrice et son époux ont huit enfants entre 1841 et 1860, un seul survit au-delà de l'âge de 5 ans, le fils Daille meurt 5 mois après sa naissance. Il n'existe aucune trace de l'impact émotionnel de la mort du bébé sur sa mère contrainte de l'abandonner dans une

---

<sup>2283</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 19, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris. Mariage de Charles Goy, 30 ans, et Françoise Bourdon, 19 ans, le 10 août 1808. Un fils naît le 16 mars 1809, sept mois après leur mariage.

<sup>2284</sup>Naissance de Gustave Alexandre Auguste Daille le 17 avril 1855 à Beaufort, mort le 22 septembre 1855 à La Loye.

maison aux conditions sanitaires manifestement nocives. On ne peut qu'imaginer le traumatisme. Deux ans après, en 1857, Herminie Daille est partie à Paris et épouse un employé au Comptoir d'Escompte qui habite dans son immeuble, 34 avenue des Ternes à Neuilly<sup>2285</sup>. La sœur du peintre Gustave Courbet, Zoé, gouvernante à Paris issue de la bourgeoisie rurale d'Ornans, accouche seule en 1858, à 34 ans, d'un premier garçon, puis en 1860 d'un deuxième ; le futur mari Jean-Baptiste Reverdy les reconnaît après leur mariage en 1868. Les jeunes filles de la bourgeoisie rurale ont pu, comme leurs frères, connaître une vie sexuelle avant le mariage, moins documentée dans le corpus des lettres étudiées.

### 3.2.3.c. Sexualité des adultes, mariés ou non

Il était peu probable de découvrir parmi les lettres échangées par les bourgeois ruraux mariés des précisions sur leurs relations sexuelles. Seules les statistiques du nombre des naissances de couples bourgeois pourraient indiquer le malthusianisme pratiqué pour en limiter le nombre. Une lettre, toutefois, donne l'opinion d'une mère sur l'appétence sexuelle de son fils : « Charles, le soir de ses nocés, a été d'une galanterie à mille autres pareils. Ils ont pris un train à 7h du soir, il a dormi jusqu'à Ambérieu et d'Ambérieu à Bourg. Il ne faut pas qu'Isabelle s'attende à visiter les coins et les recoins de la carte du tendre. »<sup>2286</sup> Charles et Isabelle Berthelet se sont mariés à Champagne-en-Valromey, dans l'Ain, le 28 novembre 1883. Ils sont rentrés à Arlay en train immédiatement après le grand déjeuner de nocés et sont repartis le 2 décembre pour leur voyage de nocés à Paris. Pourquoi la mère écrit-elle le 4 décembre à son fils cadet Paul ces détails sur l'apathie du fils aîné le soir de ses nocés ? Quelle conversation a-t-elle eu avec Charles ou avec sa bru, au retour de leurs nocés, pour obtenir cette information et n'était-elle pas engagée à la discrétion ? Comment peut-on traiter d'un sujet aussi intime en famille sur deux générations, entre une mère et ses fils, même sur un ton badin ? Le fait que le jeune couple n'ait son premier enfant que 5 ans après leur mariage, inhabituel pour les couples mariés au XIX<sup>e</sup> siècle, pourrait donner raison à la mère mais n'explique pas l'absence de retenue au sein d'une famille de la bourgeoisie rurale.

Les aventures extraconjugales de la bourgeoisie rurale sont vite repérées au village. Que penser de cette assertion de Marie Berthelet, sur un récit de sa petite bonne qui a aussi travaillé pour Adèle Vannier auparavant : « La petite Adine a raconté une des prières de son ancienne maîtresse. Mme Amédée se mettait à genoux devant son crucifix, marmottait longtemps et finissait par dire : Mon Dieu, dans neuf jours, je serai une trénée [sic, traînée], une p..., une salope, puis elle allait se rouler sur son lit. »<sup>2287</sup> Salope ne peut être lu autrement que porteur d'une connotation sexuelle. Dans *Pot-Bouille*, Auguste Vabre renvoie Berthe, qui l'a trompé, à ses parents : « En tout cas, reprit le gendre après un silence, je ne veux pas de salope dans mon ménage... Gardez votre argent et gardez votre fille. »<sup>2288</sup> En janvier 1884,

---

<sup>2285</sup>Mariage d'Herminie Daille et Jules Hyppolite Portebois le 17 septembre 1857 à Neuilly-sur-Seine.

<sup>2286</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2287</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 06, *ibid.*

<sup>2288</sup>Zola, Émile, *Pot-Bouille*, Paris, Charpentier, 1883, p. 422.

Adèle Vannier a exactement le même âge que Marie Berthelet, 56 ans, elle est veuve d'Amédée Vannier depuis 1881. En mai 1884, Félix « Gorin, écrit Marie Berthelet, a écrit une chanson sur les amours de la Jeanne et du vieux Jules, il y a longtemps que je connais la chose ; Ils se sont tant champé de cous d'oeilles [sic] que tout s'est découvert. Il y a au fond du jardin de Maria une ruche où se rencontrent la Jeanne et le père Vaudrit. Gorin me prend pour un vieux camarade, il m'en raconte de toutes les couleurs. »<sup>2289</sup> Jules Vaudrit, 59 ans, père de Maria Journet, est réputé avoir une aventure avec Jeanne Latapie, la sœur du buraliste d'Arlay, 37 ans. L'affaire suscite des commérages tout l'été. En septembre, « Maria est bouleversée des cancans sur son père et la Jeanne. »<sup>2290</sup> « Peu m'importe qu'on se moque du père Vaudrit, dit Marie Berthelet, je suis fâchée que la pauvre Maria se fasse du chagrin pour si peu ». « Pour si peu », la morale de la bourgeoisie rurale est-elle si permissive ?

Elle ne l'est pas en ce qui concerne les frasques du régisseur Henry Vannier, célibataire endurci de 47 ans. Marie Berthelet, entre septembre 1883 et novembre 1884, consacre treize lettres à ce sujet. Henry est un habitué du demi-monde. Alors qu'il réside à Paris en juin 1883 avec sa sœur Amélie et sa nièce Antoinette, il leur fait croire qu'il part à Arlay, mais c'est pour amener une de ses conquêtes aux courses, et par manque de chance il rencontre sa famille aux courses. « Henry Vannier avait dit à sa sœur et à sa nièce qu'il partirait samedi. C'était pour être plus libre d'assister aux courses le dimanche. Elles y sont allées de leur côté et ont rencontré Henry en très brillante compagnie. Ils n'ont pas eu l'air de se connaître. »<sup>2291</sup> Dans *Nana*, Zola dépeint en juin 1880 les équipages de demi-mondaines qui se pressent à l'hippodrome de Longchamp pour le Grand Prix, entourées de leurs prétendants<sup>2292</sup>. Marie Berthelet ne se formalise guère de la prostitution, très répandue et allant presque de soi pour les célibataires. Pour Alain Corbin, « le recours à la prostituée était quasi général de la part des hommes du XIX<sup>e</sup> siècle. »<sup>2293</sup> De retour à Arlay après leur voyage de noces à Paris, afin de lui envoyer un faire-part, « Charles cherche l'adresse d'un ami qui l'a rencontré dans la rue et l'a salué de loin, d'un air dégagé, croyant qu'il se promenait avec une cocotte. Isabelle est indignée et veut détromper ce Monsieur à tout prix. »<sup>2294</sup> Marie Berthelet écrit à Paul que finalement « Charles n'a pas trouvé l'adresse de l'ami pour lui envoyer un faire-part, qui est donc resté convaincu qu'Isabelle était une irrégulière, et ton frère était en bardée. »<sup>2295</sup> Rien de plus naturel que l'habitude de la prostitution, Marie Berthelet suppose implicitement que ses fils, l'un quand il vivait à Paris, l'autre militaire à Carcassonne, en profitent et n'y voit qu'une habitude de son temps. Ce n'est donc pas en soi les relations d'Henry Vannier qui gênent Marie Berthelet, mais le scandale social – et la dépense qui y est attachée – qu'il va introduire dans

---

<sup>2289</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2290</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 20, *ibid.* Jeanne Latapie (1847 à Caunes-1912 Collobrières). La famille Crochet-Poulot conserve sa photographie dans un album regroupant famille et amis, reproduite dans l'annexe 7 page 761.

<sup>2291</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 09, *ibid.*

<sup>2292</sup>Zola, Émile, *Nana*, Paris, Charpentier, 1880.

<sup>2293</sup>Corbin, Alain, « La rencontre des corps », dans Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, tome 2, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le Seuil, 2005, p 186.

<sup>2294</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2295</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 19, *ibid.*

le vignoble jurassien. À Ornans, une aventurière Mathilde Montaigne, fausse comtesse Carly de Swazzena, devient l'amante de Courbet et le fait chanter sur les lettres enflammées et sensuelles qu'ils se sont échangées, rapporte Jean-Jacques Fernier dans son article « Liaison dangereuse »<sup>2296</sup> : les gourgandines courent aussi la campagne. À Arlay, Henry Vannier débarque un jour de 1884 avec une italienne qui se dit princesse Maria Ferrari. L'histoire, détaillée par le menu par Marie Berthelet décidément sans entrave avec son jeune fils en ce qui concerne les amours d'autrui, commence en cure thermale en septembre 1883, où Henry Vannier se soigne pendant tout l'automne. « L'intendant est à Aix avec une italienne, la drôlesse joue un jeu d'enfer et perd souvent, quand elle n'a plus rien, elle prend dans les poches d'Henry qu'elle désigne par "le vieux". Cette année, ils se sont quittés, remis. Cet imbécile ne se gêne pas assez. »<sup>2297</sup> Et en 1883, « la belle italienne de l'intendant fait grand bruit par ses toilettes et ses bijoux, joue un jeu d'enfer, puise dans les poches de "son vieux", le pauvre Henry serait peu flatté s'il savait comment le bon public le traite. »<sup>2298</sup> Marie Berthelet s'inclut dans le « bon public », et ses informations proviennent sans doute des lettres qu'a pu écrire Henry Vannier à ses amis Chavant, Clavier, Gorin à Arlay. L'argent dépensé outrageusement dans la prostitution révolte Marie Berthelet, beaucoup plus que l'acte lui-même. « Un homme qui se lance dans le cotillon est perdu et sa fortune aussi. Cette italienne lui a déjà englouti des sommes folles. Tout le monde se demande où il a pu prendre cet argent. »<sup>2299</sup> Henry Vannier revoit sa conquête en juillet 1884. En août, « de retour d'Aix, Henry fait le récit à Maria [Vaudrit] de ses fredaines et à moi de sa visite à la Grande Chartreuse »<sup>2300</sup>, écrit Marie Berthelet qui ne se laisse pas berner, son amie Maria lui racontant les confidences. Si la personnalité de Marie Berthelet l'autorise à prendre une certaine distance vis-à-vis de la morale, quand le groupe bourgeois dans son entier condamne un membre déviant de la communauté, son opinion se conforme au regard social de son groupe. Tant que l'affaire ne se déroulait pas sous ses yeux, elle ne déplorait que la dépense d'argent. Dès lors qu'Henry Vannier fait venir son amante dans le Jura en septembre 1884, la société bourgeoise est confrontée aux faits et ne peut que les fustiger. « La princesse romaine, grande et grasse à proportion, est superbe. Ils se retrouvent à Voiteur, à l'hôtel Coulon. Mimi Vermot l'a vue. »<sup>2301</sup> Très vite, toutes les maisons bourgeoises des environs sont au courant. En visite à Baudin, chez le maître de forge Monnier, deux jours après, « la conversation a roulé sur le dégoûtant Vannier, qui scandalise tout le monde, son toupet passe la permission. »<sup>2302</sup> « Tout le monde » revient deux fois dans une autre lettre de Marie Berthelet, signalant que le monde, c'est-à-dire le monde bourgeois, fait bloc pour défendre sa morale qu'il veut sans faille et dominante. « La marquise se nomme Maria Ferrari, Henry lui a fait la visite du château. Cette marquise est une

---

<sup>2296</sup> Fernier, Jean-Jacques, « Liaison dangereuse », dans Jean-Jacques Fernier, Jean-Luc Mayaud, Patrick Le Nouène, *Courbet et Ornans*, Paris, Herscher, 1979, p. 29.

<sup>2297</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2298</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 11, *ibid.*

<sup>2299</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 28, *ibid.*

<sup>2300</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 29, *ibid.*

<sup>2301</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 11, *ibid.*

<sup>2302</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 13, *ibid.*

affreuse salope que tout le monde peut s'offrir même à bon compte. Il est facile d'avoir des renseignements sur elle vu sa haute taille. Vannier va se faire mettre à la porte, le prince est bien indulgent mais il est impossible qu'il ne soit pas instruit de tout cela. »<sup>2303</sup> Lorsque l'italienne se trouve à sa porte, à Arlay, Marie Berthelet se fait plus virulente encore, son devoir envers la communauté lui assigne une charge. « Cet animal a fait mettre le cocher en grande livrée pour promener la drôlesse. C'est se moquer du prince et de tout le monde. »<sup>2304</sup> L'affaire dure jusqu'en novembre, peut-être après une intervention du prince Auguste d'Arenberg qui rappelle son intendant à sa charge de travail et à la morale qu'il se doit de respecter comme représentant de la maison princière. « L'intendant a rompu avec sa dame. Il a reçu du Prince un sermon à tout casser, la chose était bien méritée. »<sup>2305</sup> Le scandale social passé, Marie Berthelet revient sur sa monomanie d'économie bourgeoise et note, pensive : « Les boucles d'oreille de la belle italienne lui ont coûté 5000 francs, cette somme représente bien des péchés mortels. »<sup>2306</sup> Dix ans plus tard, Henry Vannier meurt à peu près ruiné, peut-être en connaissons-nous la raison. Il conserve toute l'amitié de Marie Berthelet, ils se rendent visite régulièrement et s'invitent à déjeuner. Deux phrases encore du long récit des amours d'Henry Vannier méritent d'être soulignées. Marie Berthelet écrit « le bonheur de l'intendant lui coûte cher »<sup>2307</sup>, et « Henry a quitté très vite sa sœur (Amélie) pour aller à son plaisir. »<sup>2308</sup> Les mots « bonheur » et « plaisir », ou même « péchés mortels » dévoilent que, pour une bourgeoise au XIX<sup>e</sup> siècle, le sexe n'est pas lié à la procréation. La morale bourgeoise est implacable, mais la morale des bourgeois ruraux de cette étude en tant qu'individus se révèle beaucoup plus complaisante.

---

<sup>2303</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 16, *ibid.*

<sup>2304</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 16, *ibid.*

<sup>2305</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 22, *ibid.*

<sup>2306</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 25, *ibid.*

<sup>2307</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 21, *ibid.*

<sup>2308</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 10 27, *ibid.*

Le sociologue Norbert Élias, dans *La civilisation des mœurs*, s'intéresse au clivage de comportements et aux interdictions renforcées par des actions sociales imposées à l'individu sous forme d'autocontraintes. « Le refoulement obligatoire des manifestations pulsionnelles, la pudeur qui les entoure s'intègrent à ce point aux habitudes que l'homme ne peut s'en défendre, même quand il est seul, même quand il se trouve dans l'enceinte « intime ». Une lutte se déroule dans son moi entre les manifestations pulsionnelles prometteuses de plaisir et les interdictions et restrictions lourdes de menaces, les sentiments de pudeur et d'inconfort d'origine sociale. C'est là l'état des choses que Freud a tenté d'appréhender par les concepts de « surmoi » et d'« inconscient ». Mais quel que soit le terme qu'on emploie, le code de comportement social s'inscrit si profondément dans la nature humaine, qu'il devient en quelque sorte un élément constitutif du moi individuel. »<sup>2309</sup> Les lettres que nous étudions illustrent l'interaction entre la structure de la société et la structure du « moi » individuel. La morale bourgeoise du XIX<sup>e</sup> siècle est une entité souvent brandie pour expliquer les comportements d'une classe sociale. A contrario, les lettres écrites par des individus expriment les manifestations pulsionnelles dans les rapports humains interdites par le groupe social. Intimité, relation avec le corps, sexualité sont des thèmes bien présents dans les courriers des bourgeois ruraux. Ils font émerger une autre bourgeoisie panachée de norme prescrite et d'acculturation selon le terme de sociologie, et d'une vraie réflexion individuelle.

---

<sup>2309</sup>Élias, Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, coll. Agora, 1973, p 417.





## 4. Paraître

« Un gros capital dont l'intérêt ne rapporte pas la beauté. »<sup>2310</sup>

Champ lexical : gros, laide, chiffons, caprice, simplicité, robe de chambre, toile, échantillon, noir, parée, velours, soir, queue d'hirondelle, chapeau, Fez, prospectus, cadeau.

En 1883, Maupassant imagine Julien de Lamarre, dans son château de la campagne normande : « ayant revêtu lui-même des allures de fermier gentilhomme, il avait perdu son vernis et son élégance de fiancé. Il ne quittait plus, bien qu'il fût tigré de taches, un vieil habit de chasse en velours, garni de boutons de cuivre, retrouvé dans sa garde-robe de jeune homme. »<sup>2311</sup> Qu'en est-il dans la campagne jurassienne ? Comment les bourgeois ruraux s'habillent-ils et en quoi différent-ils de leurs homologues citadins ? Philippe Perrot, dans *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, une histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, souligne l'importance accordée au rôle signifiant du vêtement par rapport au rôle fonctionnel.<sup>2312</sup> Edmond Goblot, dans *La barrière et le niveau*, affirme que le costume bourgeois est plus qu'un signe : il est un caractère constitutif. « C'est l'apparence qui fait ici presque toute la réalité. Aussi sa fonction distinctive dépasse-t-elle de beaucoup en importance sa fonction esthétique.<sup>2313</sup> » Quelle apparence se donne le bourgeois et quels moyens déploie-t-il à la campagne pour parfaire cette apparence ? Comment consomme-t-il, du tissu à l'accessoire et à l'objet, en quoi s'affirme-t-il en bourgeois ?

---

<sup>2310</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 19, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2311</sup>Maupassant, Guy de, *Une vie*, Paris, Ollendorff, 1903, p. 111.

<sup>2312</sup>Perrot, Philippe, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, une histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Complexe, 1984, p. 17.

<sup>2313</sup>Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p. 48.

## 4.1. Le corps : renié

Alain Charraud et Hélène Valdelièvre, dans leur article sur « La taille et le poids des Français », rappellent que la taille moyenne du conscrit de 1850, à 20 ans, est d'1,62 m, en 1880 d'1,65 m. À Arlay, en 1844, sur les vingt-cinq conscrits mesurés sur les vingt-sept recensés, cinq dépassent 1,70 m dont un qui mesure 1,81 m ; ces 20% de jeunes hommes de plus d'1,70 m sont considérés comme des hommes grands. En 1883 la moyenne nationale n'a pas tellement augmenté, mais on remarque à Arlay que sur les onze conscrits mesurés sur les dix-neuf recensés, cinq font plus d'1,70 m, et deux moins d'1,60 m.<sup>2314</sup> Les bourgeois d'Arlay sont presque toujours plus grands que la moyenne, atavisme peut-être dû à une meilleure alimentation depuis plusieurs générations ? Bonaventure Abry d'Arcier mesure 1,67 m, son gendre Maigrot 1,76 m, la même taille que François Humbert, le maire d'Arlay. Antoine Vannier mesure 1,73 m et son frère Amédée 1,70 m. Jules Vaudrit 1,72 m, comme son père François Vaudrit<sup>2315</sup>. Les signes extérieurs sont soigneusement consignés sur les passeports, avec les caractéristiques du visage pour permettre de reconnaître les voyageurs, ainsi que sur les registres des conscrits pour savoir pourquoi ils sont exemptés de service militaire : « gravé de petite vérole », « varices volumineuses », « déformation physique », « taie sur la paupière », « santé douteuse » ... Le bourgeois rural se distingue par l'absence de signes particuliers ; à peine si Évariste Maigrot porte « une verrue à côté droit du nez »<sup>2316</sup>. À partir des années 1860, la photographie remplace la description écrite et quelques portraits, presque toujours en pied, reflètent l'aspect physique des bourgeois de cette étude : on retrouve celles d'Amédée et Adèle Vannier ainsi que celles de leurs descendants, du régisseur Henry Vannier, de Jules et Alexandrine Vaudrit et de leur fille. En revanche la famille Abry d'Arcier/Maigrot/Regaud/Berthelet est peu documentée et le chercheur se contente, sauf exception comme nous le verrons à la fin de ce chapitre, des rares descriptions des courriers échangés. « Dans la montée de Baume à Crançot, le gros Charles est monté à pied »<sup>2317</sup>, dit Marie Berthelet de son fils qui descend de voiture alors qu'ils se rendent à Mirebel, que la pente est trop raide et que le cheval peine. Charles a 31 ans, toujours célibataire. Quelques mois plus tard, en visite chez Laurence Laroüe-Vernier, la mère relate à son fils militaire : « La Laure a dit à Charles : "ce ventre ! il faut que ce ventre disparaisse." »<sup>2318</sup> Georges Vigarello, dans *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, note que pour une part de l'élite, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, « les valeurs de santé sont déjà mêlées à un affinement de la silhouette, combien l'image valorisée de l'entretien du corps tient à celle d'un travail conduit

---

<sup>2314</sup>ADJ 5E 201/97-98, tableaux de recensement des classes de l'an IX-1845, et de 1846-1911. La taille des conscrits n'est plus que rarement indiquée à partir des années 1860.

<sup>2315</sup>ADJ 5E 201/106-107, Registre des passeports délivrés, an VIII-1806 et 1807-1857.

<sup>2316</sup>ADJ 5E 201/107, 1811 01 29, Registre des passeports délivrés, Évariste Maigrot va d'Arlay à Paris.

<sup>2317</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2318</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 28, *ibid.* Voir la photographie de Charles Berthelet : Annexe 1 p. 710.

entre soi et soi. »<sup>2319</sup> Peut-être Laure Laroüe, contemporaine de Marie Berthelet, est-elle sensible à ce canon de beauté masculine ? Le colonel Regaud, gratifié « d'un beau physique » par son maréchal de camp en 1838 alors qu'il a 42 ans<sup>2320</sup>, est décrit en 1850 dans un rapport au Ministère de la Guerre « tout aussi peu alerte que par le passé et obèse à l'excès, se meut difficilement à pied et ne se maintient plus à cheval, et complètement hors d'état de rester à la tête d'un régiment en Afrique. »<sup>2321</sup> « Obèse », « gros » stigmatisent les hommes mais une femme « grasse et grande en proportion » est « superbe »<sup>2322</sup>, écrit Marie Berthelet. Cette dernière ne détaille pas en quoi elle trouve sa belle-sœur si « laide » : « Ta tante a été très aimable. Si tu savais comme elle est laide ! Passier [ami de Charles] la regardait avec épouvante, il m'a dit ensuite, à cœur ouvert, qu'il n'avait jamais rien vu de plus répulsif. »<sup>2323</sup> Hormis ces rares mentions, l'absence de description physique dans l'ensemble des lettres étudiées est symptomatique de la transparence des corps des femmes comme des hommes pour les bourgeois ruraux du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils n'existent que par ce qu'ils portent sur eux, ne laissant d'ailleurs à l'air libre que leurs mains, mais souvent gantées, et leur visage, qui n'intéresse pas plus les épistoliers : aucune trace de couleur d'yeux, de fard, de lunettes ou même d'expression faciale. Seuls quelques poils de barbe ou de moustaches trop voyants échappent à cette censure auto-intégrée, et une ou deux coupes de cheveux, ces derniers demeurant, à l'extérieur, tout aussi cachés que le reste du corps sous des chapeaux. « Félix Guérillot a d'énormes moustaches, on dirait qu'elles sont postiches tant elles sont ébouriffées »<sup>2324</sup>, dit Marie Berthelet. Félix fait référence en la matière : le paysan Joseph Berthaud porte des « moustaches à la Guérillot »<sup>2325</sup>, son frère Louis Berthaud « a toute sa barbe et ressemble à un sauvage. »<sup>2326</sup> La mode masculine est aux moustaches et à la barbe dans les années 1880 : Marie Berthelet écrit à Paul que « Charles est allé faire sa barbe »<sup>2327</sup> et « ton frère frise ses moustaches ». Elle ajoute dans la même phrase : « les miennes frisent toutes seules »<sup>2328</sup>, improbable assertion d'une femme de 55 ans ménopausée qui manifestement, attache peu d'importance à l'aspect physique et à une pilosité faciale intempestive, ou qui fait un trait d'humour en employant la métaphore : elle se frise la moustache, se régale de la situation. Les coupes de cheveux sont à peine mieux documentées, Maigrot signale à son beau-père : « Il y a huit jours que je suis allé après diner à Lons le Saunier avec Juliette pour nous faire couper les cheveux », indiquant qu'en 1808, le père et la fille de 7 ans vont jusqu'à Lons-le-Saunier pour trouver un coiffeur adéquat. 76 ans plus tard, belle-fille et belle-mère discutent de la santé de leur chevelure, « Isabelle attend pour que je lui

---

<sup>2319</sup>Vigarelo, Georges, *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 217.

<sup>2320</sup>Archives du Service Historique de la Défense, Vincennes, 3YF82101, 1838 02 12, dossier d'Amédée Regaud.

<sup>2321</sup>Archives du Service Historique de la Défense, Vincennes, 3YF82101, 1850 10, *ibid.*

<sup>2322</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2323</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 02, *ibid.*

<sup>2324</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 17, *ibid.*

<sup>2325</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 19, *ibid.*

<sup>2326</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 23, *ibid.*

<sup>2327</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 22, *ibid.*

<sup>2328</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 03, *ibid.* Voir la photographie de Marie Berthelet : Annexe 1 p. 699.

arrange les cheveux, ils tombent et il faut les soigner. »<sup>2329</sup> Les femmes portent leurs cheveux jusqu'aux hanches et les nettoient au peigne de plomb très fin. Marie de Beaufort charge son fils de lui acheter à Paris une lotion qui est importée jusque dans le Jura mais qui y coûte le double : « si tu passes devant le Louvre, [achète] un flacon d'eau de Syrènes à 2,90 francs pour les cheveux, ici on le vend à 5f. »<sup>2330</sup> Les cheveux, écrit Manuel Charpy dans sa thèse sur *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise à Paris, 1830-1914*, prennent une place considérable dans la culture des apparences au XIX<sup>e</sup> siècle, alors que le port de la perruque disparaît. « Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les publicités dans la presse au milieu du siècle ou les dépôts de dessins et modèles. »<sup>2331</sup> Au sein de la bourgeoisie rurale jurassienne, qui reçoit et conserve cette presse féminine aux nombreux conseils capillaires, ils ne sont pas un sujet. Si tout ce qui se rapporte au corps est éludé, en revanche tout ce qui enveloppe le corps est largement commenté.

## 4.2. Les atours

### 4.2.1. Le costume

Le vêtement individualise, et en même temps révèle le groupe social auquel on appartient ou auquel on souhaite s'identifier. « L'habit délivre, au-delà des mots, une instruction très forte : il dit le corps, ses devoirs, son destin »<sup>2332</sup>, écrit Yvonne Knibiehler. Les excentricités de la classe bourgeoise sont rares à la campagne ; lorsque le peintre et professeur de dessin lédonien Achille Billot, membre fidèle de la Société d'émulation du Jura<sup>2333</sup>, sonne à la porte des Berthelet, il est mal reçu par la domestique : « Adine a pris Achille Billot pour un vieux pauvre et ne voulait pas le laisser entrer. Il avait un sac sur le dos, un grand bâton, un vieux chapeau. »<sup>2334</sup> C'est l'été, l'artiste arrive peut-être à pied de Lons-le-Saunier à travers la campagne, il n'a pas l'allure des visiteurs habituels de la Chevance d'Or, on pourrait lui refuser l'entrée.

« Les chiffons ne m'intéressent pas plus pour les autres que pour moi »<sup>2335</sup>, déclare Marie Berthelet, contredite par ses lettres, en particulier celles dans lesquelles elle juge

---

<sup>2329</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 13, *ibid*.

<sup>2330</sup>Archives privée de la famille Loiseau, 1884 11 25, Marie de Beaufort à son fils Charles, Villevieux à Paris.

<sup>2331</sup>Charpy, Manuel, *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914*, Thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais, 2010, p. 465.

<sup>2332</sup>Knibiehler, Yvonne, « Corps et cœurs », dans Geneviève Fraisse, Michèle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident, le XIX<sup>e</sup> siècle*, t. XIV, Paris, Plon, 1991, p. 395.

<sup>2333</sup> Achille Billot, (1834-1921), professeur de dessin au lycée de Lons-le-Saunier à partir de 1868. Membre de la Société d'émulation du Jura, il fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot et Jean-Michel Bonjean pour la Société d'émulation du Jura, <http://cths.fr/an/savant.php?id=113133>. Voir sa photographie dans l'annexe 7 page 761.

<sup>2334</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2335</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 04, *ibid*.

négativement tout excès dans la tenue vestimentaire. N'écrit-elle pas de sa bru Isabelle « folle de toilette et de chiffons », que « c'est le caprice incarné »<sup>2336</sup> ? Cette dernière se fait faire des robes « à la dernière mode »<sup>2337</sup> dont se moque Marie Berthelet : « Les modes d'à présent ne me font pas regretter d'être vieille, au contraire ! »<sup>2338</sup> Les formes, les mots, les tissus évoluent rapidement. Comprend-on encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la langue du XVIII<sup>e</sup> siècle pratiquée par Juliette Maignot, 13 ans, qui écrit à son grand-père : « Tu diras à la Claudine de prendre mon busque qui est dans ma chambre et mon jupon bleu et deux guimpes qui sont au sale, et de chercher mon manteau de lévantine et de laine noire »<sup>2339</sup> ? Marie Berthelet se montre sévère devant les outrances de sa belle-sœur Zoë de Lauzière « couverte de satin, de jais, de passementeries, de plumes. Un gros capital dont l'intérêt ne rapporte pas la beauté. »<sup>2340</sup> La beauté, selon Marie Berthelet, réside dans la simplicité, principe de la bienséance et dogme à la campagne en opposition avec la prodigalité citadine. « C'était tout à fait sans façon, » dit Marie Berthelet d'une invitation à dîner, « je suis bien contente que les manières simples reviennent, sans cela en mauvaises années, nous ne pourrions recevoir personne. »<sup>2341</sup> Le vêtement doit montrer une distance à l'acquis, une désinvolture envers la possession, note Philippe Perrot dans *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, une histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle*.<sup>2342</sup> « Nous n'avons guère d'argent à mettre dans la toilette, dit Marie Berthelet, Charles donne toujours à Isabelle la simplicité de la princesse comme exemple. »<sup>2343</sup> Frédéric Rouvillois dans son *Histoire de la politesse de la Révolution à nos jours* rappelle la déclaration de madame d'Alq au début de la III<sup>e</sup> République : « Parmi tous les usages du savoir-vivre, l'ignorance de ceux qui concernent la toilette dénote le plus la vulgarité. »<sup>2344</sup> Dans une société bourgeoise émaillée de codes, la faute de goût attendue, par manque de sobriété, est critiquée par avance. Charles et Paul Berthelet sont invités au bal d'un mariage d'amis. « Il manque de danseurs, on bat le ban et l'arrière-ban », dit leur mère, « il y aura là une belle collection de vieilles filles, entre autres Mlle Édith Daille qui y ira couverte de dentelles et de diamants »<sup>2345</sup>, oubliant par vanité que les diamants et les dentelles sont réservés aux femmes mariées et interdits aux jeunes femmes célibataires, comme le souligne Isabelle Bricard dans *Saintes ou pouliches, L'éducation des jeunes filles au XIX<sup>e</sup> siècle*.<sup>2346</sup> D'ailleurs la mise ne sert pas, selon Marie Berthelet, à mettre en valeur mais seulement à signifier son appartenance à sa classe

<sup>2336</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 17, *ibid.*

<sup>2337</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 18, *ibid.*

<sup>2338</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 06, *ibid.*

<sup>2339</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 10 08, Juliette Maignot à son grand-père Abry d'Arcier, Poligny à Arlay.

<sup>2340</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 19, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2341</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 22, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2342</sup>Perrot, Philippe, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, une histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Complexe, 1984, p. 234.

<sup>2343</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2344</sup>Rouvillois, Frédéric, *Histoire de la politesse de la Révolution à nos jours*, Paris, Flammarion, 2006, p. 71.

<sup>2345</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2346</sup>Bricard, Isabelle, *Saintes ou pouliches, L'éducation des jeunes filles au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1985, p. 208.

sociale. À l'Étoile, « Mme Boulatignier n'attendait pas de visite, elle nous a quittés pour faire un brin de toilette, elle n'était pas plus belle au retour pour autant »<sup>2347</sup>, dit-elle.

Quel est cet habit qui désigne le bourgeois rural dans sa classe sociale ? Les citadins du XIX<sup>e</sup> siècle s'y sont trompés devant les tableaux de Courbet dont les modèles, pour sa peinture comtoise, sont choisis parmi sa famille et ses proches. Revenant de la foire dans les années 1850, son père Régis Courbet, un des plus grands propriétaires fonciers exploitants du Doubs avec 68 hectares de terres et de bois<sup>2348</sup>, est représenté dans « Les Paysans de Flagey revenant de la foire » en blouse bleue de maquignon, coiffé d'un haut-de-forme. Ses sœurs sont en robe du dimanche dans les « Demoiselles de village », mais peut-être pas déguisées dans leurs habits de campagne de « Cribleuses de blé ». Dans *Courbet, l'Enterrement à Ornans : un tombeau pour la République*, Jean-Luc Mayaud réalise à partir du tableau éponyme une étude sociologique du groupe et identifie les notables et amis du peintre, propriétaires, bourgeois ruraux comme sa famille<sup>2349</sup>. Toutes ces représentations de la bourgeoisie rurale en Franche-Comté laissent entrevoir les types d'habits des hommes et des femmes bourgeois à la campagne, un composite de traces paysannes et de vêtements de ville peut-être pas de la « dernière mode ». En 1838, Richard Pyot dans sa *Statistique générale du Jura* stipule : « Je n'ai rien à dire du costume de l'habitant des cités et du bourgeois-campagnard, il est dans le Jura, le même que dans les villes principales du royaume où s'improvisent les modes. »<sup>2350</sup> Le costume du bourgeois-campagnard est surtout diversifié selon les heures de la journée et le contexte.

#### 4.2.2. Façon et tissus

Chez soi le matin - et, contrairement à la société paysanne, le bourgeois est beaucoup chez lui le matin - on ne s'habille pas en représentation. À Lons-le-Saunier, Maigrot en visite a « trouvé Perrey dans son négligé ordinaire et faisant son courrier. »<sup>2351</sup> Sa petite-fille Marie Berthelet ne s'habille pas le matin avant que cela soit nécessaire, ou avant que sa domestique ne puisse trouver le temps de l'aider : « Adine est après ses ouvriers, il faut que j'attende pour qu'elle vienne m'aider à m'habiller. »<sup>2352</sup> Les robes des femmes sont boutonnées dans le dos et impossibles à fermer sans aide. Quand elle écrit : « J'ai eu toutes les visites à la fois, Mmes Rix, Sauvage, Spitz, Maria, et le docteur. Heureusement que je m'étais habillée le matin, sans cela je n'aurais pas eu le temps de le faire », elle signifie qu'elle s'habille parfois au moment

---

<sup>2347</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2348</sup>Mayaud, Jean-Luc, *Des notables ruraux du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle en Franche-Comté : la famille de Gustave Courbet*, dans Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 1979, p. 15-28.

<sup>2349</sup>Mayaud, Jean-Luc, *Courbet, l'Enterrement à Ornans : un tombeau pour la République*, Paris, La Boutique de l'histoire éditions, 1999, p. 183.

<sup>2350</sup>Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 339.

<sup>2351</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 09, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>2352</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

du déjeuner, « c'est-à-dire que j'aurai quitté ma robe de chambre »<sup>2353</sup>. La robe de chambre est un élément important de la garde-robe, sans doute assez sophistiqué pour que les dames Berthelet ne la cousent pas elles-mêmes : « nous irons en ville chercher une robe de chambre à Isabelle »<sup>2354</sup>. Les corsets imposés sont si contraignants que les femmes reculent le moment de les porter et attendent avec impatience de pouvoir les retirer. « Isabelle est allée après-dîner [après le déjeuner] dans sa chambre, ses belles tailles ajustées lui font souffrir le martyr »<sup>2355</sup>, écrit la belle-mère. La bru profite de la solitude dans sa chambre pour se dégrafer et délayer son corset et reprendre son souffle. Marie Berthelet accepte pourtant le décontracté : en août, « Gorin parcourait la maison en savates et en bras de chemise. »<sup>2356</sup> Quand une voisine s'habille de façon trop précieuse, Marie Berthelet le note : « Nous avons eu la visite de Mme Spitz qui était sur son trente-et-un »<sup>2357</sup>, ce qui est rare pour une visite d'après-midi à la campagne. Autant les femmes tricotent les chaussettes, confectionnent les sous-vêtements et les chemises, autant elles commandent leurs robes à Lons-le-Saunier. « Me trouvant à Lons le Saunier », écrit Zénaïde Martin à sa fille, « je suis entrée chez ta couturière, elle m'a dit t'avoir envoyé ton corsage de modèle avec ta robe. Elle m'a paru très gracieuse, très convenable. Elle m'a demandé ma pratique, petite pratique, j'y suis toute disposée. »<sup>2358</sup> La façon est peu chère mais les matières premières sont coûteuses et rares, en tout cas à la campagne, malgré la révolution industrielle du textile et l'essor des linges de corps, de table, de maison. Pour coudre des caleçons à son fils Paul, Marie Berthelet dit avoir « enfin trouvé de la toile convenable, on va s'y mettre sans s'arrêter. »<sup>2359</sup> Hommes et femmes transforment les vêtements au gré de la mode ou de leur taille. Charles, étudiant à Paris, envoie à sa mère la note de Liguana, tailleur au 24 rue de la Grange Batelière, pour son travail sur un vieux pardessus dont il a démonté les manches, le col, les côtés, les épaulettes, raccourci et rétréci à la mesure pour 14 francs. Le coût d'une jaquette anglaise rayée, un gilet et un pantalon gris est dix fois plus cher, 140 francs<sup>2360</sup>. Il a d'ailleurs très peu de vêtements et s'en plaint à sa mère : « Quand mon père m'aura remboursé, je commanderai à mon tailleur quelque chose car je n'ai pour mon dimanche qu'un seul et unique vêtement d'été que j'ai fait faire au mois de juillet dernier. L'étoffe étant excellente, il est toujours présentable, mais les doublures sont bien malades. »<sup>2361</sup> Les habits se gardent toute une vie et connaissent différents avatars. « J'ai rangé mes robes pour faire de la place pour Isabelle, j'en ai d'anciennes qui sont vraiment superbes »<sup>2362</sup>, dit Marie Berthelet. Émilie Labordère se fait faire une robe de velours pour avoir « pendant longtemps une toilette aussi distinguée qu'élégante. J'ajouterai au mariage un

---

<sup>2353</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 27, *ibid.*

<sup>2354</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 17, *ibid.*

<sup>2355</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 18, *ibid.*

<sup>2356</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 25, *ibid.*

<sup>2357</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 25, *ibid.*

<sup>2358</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 10 17, Zénaïde Martin à sa fille Émilie, Plainoiseau à Paris.

<sup>2359</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2360</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1874 05 21, note du tailleur de Charles Berthelet à Paris.

<sup>2361</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 02 28, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>2362</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 08, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.



pouf en dentelle noire et une ceinture en moire. »<sup>2363</sup> En revenant de Lons-le-Saunier, Marie Berthelet écrit à son fils : « Je me suis acheté une robe, j'espère qu'elle ne me coûtera pas trop cher »<sup>2364</sup>, écrit Marie Berthelet. Acheter et ignorer le prix n'est pas, pour la confection d'une robe, contradictoire : elle a acquis le tissu et le patron et l'a donné à la couturière qui ne lui a pas dit le prix de la façon car elle va compter ses heures de travail, et la fait attendre : 16 jours après, « ma robe n'était pas prête à essayer »<sup>2365</sup> et un mois plus tard Marie Berthelet doit retourner « en ville essayer cette malheureuse robe qui n'est jamais prête. »<sup>2366</sup> La robe est sans doute noire, elle fait peur au nouveau-né de Joseph et Élisabeth Berthaud : « Ma toilette toute noire n'a pas eu le don de lui plaire. »<sup>2367</sup> Marie Berthelet, veuve depuis trois ans, pourrait aborder la couleur, dans les tons sombres obligatoires. Comme l'écrit Philippe Perrot, l'abandon du faste et des couleurs vives constitue pour le bourgeois l'expression vestimentaire de sa justification idéologique et de sa légitimité sociale. « Par lui s'affirment les notions de décence, d'effort, de correction, de sérieux, de sobriété, de retenue, de self-contrôle, à la base de toute sa respectabilité. »<sup>2368</sup> Si le noir est largement porté par la population bourgeoise masculine et féminine, les touches de couleurs sont remarquées et commentées. « Le père Bœuf nous a présenté ses quatre filles, toutes habillées de vert »<sup>2369</sup>, sans doute un coupon de tissu a-t-il fourni matière à quatre robes. Marie Berthelet note aussi la possibilité pour les hommes à la campagne de porter des vêtements de couleur, en opposition avec le costume bourgeois des villes strictement noir ou sombre. Charles Berthelet possède à Arlay des chemises roses et grises qu'il voudrait qu'on lui envoie à Paris<sup>2370</sup>. « Henry Vannier porte un pantalon bleu, des petits escarpins découverts et des bas bleus de ciel »<sup>2371</sup>, une recherche vestimentaire qui ne passe pas inaperçue. Le régisseur est d'ailleurs un homme réputé de goût pour le choix des étoffes et des couleurs : « Nous avons montré à l'intendant des échantillons de soie pour une robe qu'Isabelle veut s'acheter, il en était très flatté. »<sup>2372</sup> Deux femmes discutent chiffons avec un homme de 48 ans, la parure n'est pas genrée à la campagne en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### 4.2.3. Endimanché

---

<sup>2363</sup>ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1872 11 24, Émilie Labordère à sa mère, Paris à Plaineoiseau.

<sup>2364</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2365</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 27, *ibid.*

<sup>2366</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 03, *ibid.*

<sup>2367</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 19, *ibid.*

<sup>2368</sup>Perrot, Philippe, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, une histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Complexe, 1984, p. 59.

<sup>2369</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2370</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 02 28, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>2371</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 07 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2372</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 09, *ibid.*

Les bourgeois ruraux distinguent-ils, comme la société paysanne, leur vêtement de semaine et celui du dimanche ? En 1829, l'abbé Coulon conseille à son neveu arboisien qui veut rencontrer à Arlay le prince Pierre d'Arenberg de songer à apporter le vêtement qui convient : « Jules ferait bien d'apporter son habit des dimanches si une présentation se verrait convenable avec le Prince. »<sup>2373</sup> À Paris en 1874, Charles Berthelet étudiant de 22 ans affirme se réserver un costume du dimanche, jour du regard des autres. Pourtant les bourgeois ruraux, libres de toute activité physique ou salissante, dont les dimanches ne se distinguent des autres jours de la semaine que par une messe matinale obligatoire, ne doivent pas posséder une garde-robe aussi contrastée que les paysans, dont l'habit du dimanche tranche avec celui de la semaine. « Hier en sortant de la messe, j'ai aperçu Joseph [Berthaud] avec sa femme, il avait mis son pardessus café au lait, il était absolument habillé comme un mannequin. Sa femme avait un chapeau garni de myosotis »<sup>2374</sup>, écrit Marie Berthelet, admirative et surprise de la transformation du monde paysan, elle qui déplore le « pittoresque costume » des Bressanes remplacé par des « dames à chapeaux »<sup>2375</sup> et qui sait, pour avoir discuté avec lui à la cuisine, que « Joseph a fait venir des habits de pékin des Phares de la Bastille car il n'avait plus rien. » « Aux Phares de la Bastille » est un grand magasin de nouveautés très à la mode ouvert en 1875, et le « pékin » est en 1883 synonyme de bourgeois<sup>2376</sup>. Marie Berthelet croise Joseph le jour où elle suppose qu'il va faire sa demande en mariage chez ses futurs beaux-parents et décrit le paysan ainsi : « chapeau plat à large bord, blouse bleue très luisante et gants blancs. Si on ne le trouve pas joli, ce sera bien difficile. »<sup>2377</sup> En 1838, selon Richard Pyot, les Jurassiens « portent presque tous la veste ou habit écourté, le pantalon et les guêtres de toile bleue rayée et le chapeau rond le jour de dimanche ». Dans les années 1880, le paysan du dimanche se fera remarquer par sa recherche vestimentaire, les temps évoluent pour les cultivateurs les plus aisés ; à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les matières nouvelles se démocratisent et favorisent l'imitation sociale. Jusqu'alors, le vêtement coûtait cher et peu de paysans pouvaient aller au-delà de leur double garde-robe, celle des jours de semaine et celle du dimanche. À la tête d'une brigade de 32 gardes, le lieutenant des sapeurs-pompiers détient un grade envié à Arlay. Le régisseur Antoine Vannier est élu à la tête de la compagnie de pompiers d'Arlay en 1846, puis Sosthène Rameaux en 1850, mais en 1858, Simonot renonce : « je ne peut faire le sacrifice d'un habillement vu que mes moyens ne le permette pas [sic] »<sup>2378</sup>, écrit-il au maire. Les plus pauvres de la société rurale peinent à se vêtir. La petite bonne Adine, démunie, sera bien heureuse si la cuisinière lui donne quelques-uns de ses vieux vêtements.<sup>2379</sup> Le cadeau idéal de la maîtresse à ses domestiques consiste en habits, pantalons pour les hommes, costume, cotillon, tablier pour les femmes<sup>2380</sup>. « Félicie Delabella est venue vendre du turquí [maïs]

<sup>2373</sup>Archives privées G. Curtis, 1829 10 27, abbé Coulon à son frère Ferdinand Coulon, Arlay à Arbois. Jules, 30 ans, est le fils de Ferdinand Coulon.

<sup>2374</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2375</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2376</sup>Littré, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Littré, 1883, p. 1052.

<sup>2377</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 19, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2378</sup>ADJ, 5E 201/103, garde nationale à Arlay.

<sup>2379</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 20, *ibid.*

<sup>2380</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 08, *ibid.*

que je lui ai acheté. Je lui ai donné une de mes robes pour porter le deuil de son mari »<sup>2381</sup>, dit Marie Berthelet. Elle ajoute : « Comme elle est beaucoup plus petite que moi, elle pourra facilement enlever les trous », la robe noire a des accrocs ou est mangée par les mites, le cadeau reste mesuré. Quant à « l'Estelle Pantalon », « on ne peut s'empêcher de rire quand on voit cette pauvre créature. À sa tournure naturelle s'ajoute un projet de poupon, et une culotte de velours qui tombe sur ses sabots ; c'est quelque chose d'inouï »<sup>2382</sup>. Les plus pauvres s'habillent mal, avec ce qu'ils trouvent.

#### 4.2.4. Habillé

Si le bourgeois rural distingue peu le dimanche des autres jours de la semaine, il a à sa disposition des « costumes habillés », selon la formule qu'utilise Marie Berthelet à propos des robes dans lesquelles Mademoiselle Jeanne ne pouvait plus se glisser après s'être « appliquée à manger beaucoup de gigot et de chocolat »<sup>2383</sup>. Marie Berthelet « s'habille » dès qu'elle sort de chez elle, que ce soit « pour aller voir la mère Vernier et les dames Bouvenot »<sup>2384</sup> ou pour sa « visite au château »<sup>2385</sup>. « Pour le dîner de l'intendant [Henry Vannier], dit-elle, je serai toute parée »<sup>2386</sup>. À Paris, l'étudiant Charles Berthelet découvre les grandes réceptions et les raconte à sa mère : celle « du ministre de l'instruction publique était magnifique. Les dames étaient décolletées jusqu'au nombril, couvertes de diamants avec des robes à traîne qui n'en finissaient plus. »<sup>2387</sup> Dans le Jura, lors des invitations à déjeuner au château de La Muyre, « Isabelle avait sa robe de velours, son bijou ancien au cou, une toilette très distinguée. Charles avait sa redingote. »<sup>2388</sup> Isabelle Berthelet n'a qu'une seule robe de velours, elle la revêt pour les invitations à déjeuner du voisinage, chez les Vaudrit par exemple : « Isabelle a mis sa robe de velours, mais elle a eu un peu froid »<sup>2389</sup>. La soie et le velours ne sont portés que par la classe bourgeoise féminine. Les hommes sont en redingote pour les déjeuners entre amis, parfois en habit s'ils sont invités à dîner au château : « Ces messieurs avaient le projet de lâcher la queue d'hirondelle pour aller hier soir passer la soirée au château en visite. »<sup>2390</sup> Henry Vannier possède neuf vestes de chasse et de ville, une jaquette et un habit noir à la française<sup>2391</sup>. Les vêtements d'hommes sont confectionnés ou achetés à Paris ou à Lyon. Le

---

<sup>2381</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 21, *ibid.* Joseph Delabella, cultivateur, est mort le 14 janvier 1884. La veuve Delabella sera domestique chez Adèle Vannier dans les années 1890.

<sup>2382</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 29, *ibid.*

<sup>2383</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 09 09, *ibid.*

<sup>2384</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 13, *ibid.*

<sup>2385</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 12, *ibid.*

<sup>2386</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 27, *ibid.*

<sup>2387</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>2388</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2389</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 03, *ibid.*

<sup>2390</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 25, *ibid.*

<sup>2391</sup>ADJ, 4E 12978, 1892 06 18 et 19, acte reçu M° Clavelin à Arlay, inventaire après le décès d'Henry Vannier à Arlay le 15 janvier 1892.

colonel Amédée Regaud, à 62 ans, porte des paletots dans les années 1850 et les commande à son tailleur parisien, avec gilets en soie et en moire « à châle », suivant le diktat de la mode, « expédiés par le chemin de fer »<sup>2392</sup>. Quinze ans après, son petit-fils Charles Berthelet est client de Ligauna à Paris<sup>2393</sup>. Frédéric Loiseau souhaite un « manteau en caoutchouc, qui devrait être acheté à Lyon, il y a manteau et manteau »<sup>2394</sup>, soulignant la différence entre une coupe faite à la campagne et l'expertise citadine. Aucune facture de vêtement pour femme n'a été retrouvée dans le corpus d'archives étudié, les femmes de la bourgeoisie rurale se contentent sans doute de leur couturière provinciale, alors que les hommes s'adressent à leur tailleur citadin.

#### 4.2.5. Les accessoires

Les accessoires sont importants, tant pour les hommes que pour les femmes, élément de coquetterie mais aussi de distinction. La main gantée, au même titre que le corset féminin, démontre à la campagne qu'elle n'est pas faite pour saisir un outil de travail, mais seulement une ombrelle. Les femmes sortent en chapeau et portent des gants, qu'elles enlèvent systématiquement dès qu'elles rentrent chez elles. Zénaïde se presse d'arriver à Plainoiseau pour ouvrir un courrier de sa fille : « En rentrant hier à la maison, mon premier souci a été de demander à ton père s'il était arrivé une lettre de Bourges, de me la faire donner et de la lire sans même prendre le temps d'ôter ni gants, ni chapeau. Ce simple acte dit beaucoup. »<sup>2395</sup> Dans la vente aux enchères des meubles et objets qui suit le décès d'Henry Vannier, six lots de paires de gants sont mis à l'encan ainsi que dix-sept cannes différentes exposées sur un meuble-présentoir en éventail « porte-canne »<sup>2396</sup>. Là encore, pour les hommes comme pour les femmes, le chapeau autorise la fantaisie. Charles Nodier à Quintigny, en 1805, admire le couvre-chef en paille d'Évariste Maigrot : « mon bon ami, écrit-il, n'oubliez pas mon chapeau de paille, je tiens à être coiffé de votre façon, quoiqu'il soit impossible que je sois plus coiffé que vous. »<sup>2397</sup> « J'ai cru reconnaître non loin de votre castel Monsieur Maigrot couvert d'un bolivar en paille »<sup>2398</sup>, écrit Ninon Breney d'Arçon à son oncle Abry d'Arcier. Marie Berthelet en

---

<sup>2392</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1858 11 22, facture du tailleur Auguste et Bertier, Paris 18 rue Saint-Marc, à Amédée Regaud, « un paletot à taille en édreton bleu foncé 100 francs, un pantalon à grand pont 40 francs, un gilet en soie matelassée broché bleu 28 francs, un gilet en moire noire à châle 22 francs ». 1859 10 18, « un paletot en édreton brun à paille 105 francs et un pantalon brun diagonales 42 francs, expédiés par le chemin de fer ».

<sup>2393</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1874 01 25, facture du tailleur Lagauna, Paris, 24, rue de la Grange Batelière « Pardessus retouché 14 francs, jaquette anglaise rayée, gilet et pantalon gris 140 francs, jaquette diagonale noire et gilet croisé 87 francs ».

<sup>2394</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1861 12 19, Frédéric Loiseau à sa mère, Sathonay à Saint-Lamain.

<sup>2395</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1879 06 26, Zénaïde Martin à sa fille Émilie, Plainoiseau à Bourges.

<sup>2396</sup>ADJ, 4E 12978, 1892 06 19, acte reçu M<sup>e</sup> Clavelin à Arlay, enchères de 295 meubles et objets après le décès d'Henry Vannier le 15 janvier 1892.

<sup>2397</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1805, Charles Nodier à Évariste Maigrot, Quintigny à Arlay.

<sup>2398</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1819 09 18, N. Breney d'Arçon à Abry d'Arcier, Quintigny à Arlay

donne l'origine : « j'ai retrouvé une lettre de Nodier signée « le piéton de Quintigny » qui demande à mon grand-père de lui commander un chapeau de paille à un vieux bossu qui en avait la spécialité et habitait une petite porte ronde sous la classe des sœurs, en face de la croix. Dans mon enfance, le Prince d'Arenberg en portait un de la sorte quand il venait à Arlay, en paille non tressée retenue avec du gros fil. »<sup>2399</sup> Noblesse et bourgeoisie se coiffent du chapeau de paille, Eugène Labiche s'en divertit et crée en 1851 sa pièce de théâtre *Un chapeau de paille d'Italie*<sup>2400</sup>, mangé par un cheval, le couvre-chef entraîne toute une série de quiproquos. Le chapeau de paille est immanquable à la campagne tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1884, « Isabelle a garni un chapeau en jonc de quatre-vingt-dix ans avec de la soie bleue et en a tiré un très bon parti »<sup>2401</sup>. La date exacte de 1794 relève peut-être de la fiction à moins qu'elle n'ait été écrite à l'intérieur du chapeau ! Les hommes des années 1880 se font remarquer par leur originalité pour se couvrir la tête : « Gorin et le docteur se promènent avec en guise de chapeau un caffkan sur la tête »<sup>2402</sup>, écrit Marie Berthelet, qui note également qu'elle a « rencontré le coupé de Mr Gagneur sur la route, conduit par son gendre en redingote verte avec un chapeau gris mis sur l'oreille, habituellement ce chapeau gris est remplacé par un Fez rouge. »<sup>2403</sup> La mode est à l'orientalisme, les hommes font preuve de moins de mesure que les femmes. Antoinette Depierres « craignait que son oncle ne lui fit venir un chapeau de Paris, il lui en a donné un l'année dernière qu'elle ne peut mettre car elle lui trouve un drôle d'air. »<sup>2404</sup>

Les bijoux d'homme existent mais n'apparaissent jamais dans les lettres étudiées, pas plus que dans les inventaires officiels ; les bijoux de femme, hérités de mère en fille, sont rarement cités, sauf s'ils sont exceptionnels et récemment acquis, comme ceux qu'Henry Vannier offre à sa maîtresse<sup>2405</sup> ou ceux portés au mariage Chevassus à Paris auquel Charles Berthelet est invité : « La belle mère de Leo Delibes avait aux oreilles des solitaires de 20 000 francs pièce »<sup>2406</sup>. Le bijou de fantaisie existe, en petite quantité. Frédéric Loiseau suggère à sa mère un cadeau pour les étrennes de son épouse, qui n'a qu'une seule paire de boucles d'oreille « ordinaires » : « Marie désirerait une paire de boucles d'oreilles, elle n'a que ses toutes belles et les ordinaires sont affreuses. »<sup>2407</sup> Tous ces accessoires issus du commerce font l'objet de cadeaux, dans les limites du code très strict du savoir-vivre. « On offre des gants sans boîte. Mais non des boîtes à gants sans gants »<sup>2408</sup>, lit-on dans un manuel recopié par Marie, fille d'Amédée et Adèle Vannier vers 1865.

---

<sup>2399</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2400</sup>Labiche, Eugène, *Un chapeau de paille d'Italie*, Paris, Michel Lévy, 1851, p. 23.

<sup>2401</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2402</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 13, *ibid.*

<sup>2403</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 03, *ibid.*

<sup>2404</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 16, *ibid.*

<sup>2405</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 25, *ibid.* « Les boucles d'oreille de la belle italienne lui ont coûté 5000 francs, cette somme représente bien des péchés mortels. »

<sup>2406</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2407</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1861 12 19, Frédéric Loiseau à sa mère, Sathonay à Saint-Lamain.

<sup>2408</sup>Archives privées de la famille Vannier, vers 1865, Manuel de savoir-vivre recopié par Marie Vannier, 18 ans.

### 4.3. Le recyclage

Aucune lettre étudiée ne porte la trace d'un vêtement acheté prêt-à-porter, sauf la commande de Joseph Berthaud aux Phares de la Bastille. Les femmes cousent ou font coudre, préservent les chutes des tissus et les moindres rubans, aucun textile n'est jeté avant qu'on ne puisse en tirer une quelconque utilisation. La taille des maisons aux nombreuses pièces encourage l'accumulation. La conservation obsessionnelle va de pair avec la transformation ingénieuse. Rien ne se perd, le recyclage est un usage ancré qui va jusqu'à la peau du chien tant aimé : « Dyck est condamné, malgré la dépense de tannage, nous en ferons un tapis de selle. »<sup>2409</sup> Les pierres d'anciens bâtiments sont immédiatement récupérées et réutilisées. Adèle Vannier s'engage auprès de la mairie à faire détruite une portion d'écurie qui fait saillie sur la rue, et les matériaux provenant de la démolition sont employés à la construction de la maisonnette dans laquelle est installée la balance romaine de la bascule publique en 1883<sup>2410</sup>. Les objets passent de mains en mains, en famille et entre amis. Marie Berthelet puise dans ses réserves pour ses cadeaux : « C'est demain la sainte Isabelle, je lui fais un cadeau de dentelles pour ses manches », écrit-elle. Pour l'anniversaire de naissance de sa bru, elle lui offre « un de [ses] mouchoirs garni de dentelles, [qu'elle a] depuis 27 ans tout neuf »<sup>2411</sup>, datant toujours l'arrivée du moindre de ses objets avec une précision maniaque, ici 1858, comme si l'objet neuf était d'une telle rareté qu'elle se souvenait de son arrivée chez elle. L'achat d'un objet ne vient qu'en dernier recours car les ressources d'une maison bourgeoise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne manquent pas. « C'est l'anniversaire de la naissance de ton frère, je n'ai rien à lui donner. J'ai deux médailles en or, une de Ste Anne d'Auray, souvenir de Frédéric Loiseau, et une de Notre dame de Grâce qui vient de ton oncle, je te garde cette dernière et donnerai l'autre à ton frère. »<sup>2412</sup> Par souci d'économie et par commodité puisque les bourgeois ruraux ne disposent pas de boutiques achalandées à proximité, quelques-uns des nombreux petits objets et bibelots sont nettoyés et offerts : « Je viens d'arranger une de mes boîtes en laque et une en porcelaine bleue, l'une pour la mère Vernier, l'autre pour la mère Loiseau, il ne faut pas oublier ses vieilles amies, ni que l'argent est rare. »<sup>2413</sup> Parfois même, un cadeau tout juste reçu est donné aussitôt : lors d'une visite à sa belle-mère fin décembre, Marie Berthelet lui offre les bonbons qu'elle a reçus des Loiseau : « Je lui ai donné la boîte d'Angéliques de la mère Loiseau pour ses étrennes, je m'en tire à bon compte. »<sup>2414</sup> Les objets connaissent souvent plusieurs vies, au sein d'une même famille sur plusieurs générations. Parfois, on les met en vente aux enchères, souvent à l'occasion d'un décès. La vente s'organise dans le village-même, arbitrée

---

<sup>2409</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2410</sup>ADJ SE 201/74, 1882 11 09, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>2411</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2412</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan.

<sup>2413</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2414</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 28, *ibid.*

par le notaire. « Beaucoup de choses curieuses ont par le passé été vendues à l'encan »<sup>2415</sup>, écrit Marie Berthelet, sans que l'on sache si elle fait référence à l'unique vente aux enchères de la famille Abry d'Arcier au XIX<sup>e</sup> siècle, organisée par le jeune couple Regaud pour ses parents le 10 novembre 1830, dont seul le vieux jeu de tric-trac pourrait être perçu comme « curiosité » au milieu des culottes de peaux, des chaises et des faïences, et qui n'avait rapporté que 137,15 francs<sup>2416</sup>. Les bourgeois eux-mêmes achètent à ces ventes aux enchères de villages d'autres bourgeois, tout comme les bourgeois parisiens se pressent à l'hôtel Drouot. Manuel Charpy affirme que l'engouement pour les bibelots de collection et les objets du passé fait naître un nouveau marché. « On va à Drouot comme on va au musée »<sup>2417</sup>. En 1857, les Regaud et les Berthelet, Antoine Vannier, Armand Jacquier se pressent à la vente<sup>2418</sup> qui suit le décès de l'ancien maire d'Arlay François Xavier Humbert et achètent quelques objets. En 1861, Marie Berthelet, François Vaudrit, Auguste de Chassey, Zélie Vannier, Antoine Vannier renchérissent pour acquérir des verres, des plats, une console ou une table à jeu lors de la vente aux enchères<sup>2419</sup> des meubles de feu Madame Febvre dans la maison que vient d'acquérir la famille Buretel de Chassey à Arlay. Les enchères oscillent de 1,25 francs pour deux marmites à 60 francs pour deux encoignures, le total rapporte aux héritiers 2880 francs. Lors de la vente aux enchères des meubles et objets d'Henry Vannier<sup>2420</sup>, Charles Berthelet, Félix Gorin, le docteur Irénée Clavier, Xavier Colin neveu d'Antoine et d'Amédée Vannier sont présents, aux côtés de la sœur du défunt, Amélie Depierres. Celle-ci achète de nombreux objets et tableaux et presque tous les vêtements de son frère, sans doute pour les faire retoucher pour son mari ou pour son fils. La vente se solde à 2078,2 francs. Avec peu de tentations dans une campagne où les seuls commerces de proximité sont utilitaires, l'achat du neuf, contrebalancé par l'achat d'occasion, se fait aussi dans les années 1880 sur catalogue, aussi bien pour les paysans que pour les bourgeois. Joseph Berthaud fait venir ses vêtements du grand magasin de la Bastille, les Berthelet une caisse de parfumerie du Bon Marché<sup>2421</sup>. Les catalogues arrivent par la poste et se multiplient en novembre pour les achats de cadeaux d'étrennes : « Nous commençons à recevoir les prospectus pour les livres d'étrennes, voilà les tentations, plus que jamais il faut y résister »<sup>2422</sup>, écrit Marie Berthelet.

---

<sup>2415</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 30, *ibid*.

<sup>2416</sup>ADJ, 4E 43/159, 1830 11 10, acte reçu M<sup>o</sup> Vaudrit à Arlay, vente aux enchères Regaud/Maigrot.

<sup>2417</sup>Charpy, Manuel, « L'ordre des choses. Sur quelques traits de la culture matérielle bourgeoise parisienne, 1930-1914 », dans Sylvie Aprile, Manuel Charpy, Judith Lyon-Caen (dir.), « La bourgeoisie : mythes, identités et pratiques », Paris, *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* n° 34, 2007/1, p. 120.

<sup>2418</sup>ADJ 4E 43/188, 1857 12 11, acte reçu M<sup>o</sup> Vaudrit à Arlay, vente aux enchères après le décès de Humbert le 16 mars 1857.

<sup>2419</sup>ADJ 4E 22/167, 1861 09 01, acte reçu M<sup>o</sup> Mahon à Lons-le-Saunier, vente aux enchères après le décès de Thérèse Febvre, née Seysériat, le 21 juin 1855.

<sup>2420</sup>ADJ, 4E 12978, 1892 06 19, acte reçu M<sup>o</sup> Clavelin à Arlay, enchères de 295 meubles et objets après le décès d'Henry Vannier le 15 janvier 1892.

<sup>2421</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2422</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 16, *ibid*.

#### 4.4. La représentation de soi

L'image que l'on donne de soi est une grande préoccupation de la société bourgeoise, dans laquelle une éducation choisie a distillé des manières, des goûts, un maintien pour chaque occasion. La maîtrise de soi s'étend jusque dans l'écriture. Dans l'ensemble des lettres étudiées, on ne repère aucun lapsus, de mot écrit à la place d'un autre, de manque ou d'oubli, à peine quelques débordements dans un langage parfois excessif et coloré. En privé, Marie Berthelet remarque combien les paysans, sa bru, Henry Vannier, peuvent être momentanément « grognons »<sup>2423</sup>, ou la marquise de Labarge « grognon comme trois chiens galeux »<sup>2424</sup>. En public, dissimuler ses émotions négatives et contrôler sa propre réputation et celle de sa famille est impératif. À propos du mariage de Charles, Marie Berthelet se compose un personnage : « il ne faut pas que le bon public et personne au monde ne se doute de mon chagrin »<sup>2425</sup>. La légende familiale est entretenue et, si besoin, censurée : « Ton frère lit les carnets de ta grand-mère pour en extraire ce qui peut se livrer à la publicité. »<sup>2426</sup> La peinture permet certes de fixer les traits, mais son coût reste prohibitif et les bourgeois ruraux, s'ils franchissaient le pas, ne passent que de rares commandes. Par ailleurs son unicité limite la représentation aux membres de la famille, sans toucher habituellement un plus large public. « Joséphine a fait faire son portrait par son cousin Honoré, j'ai presque envie de lui dire de te l'envoyer »<sup>2427</sup>, dit le camarade Daille à Jules Vaudrit, amoureux de Joséphine. La photographie en plusieurs exemplaires, à partir des années 1850, permet de répandre son image autour de soi, dans un cadre beaucoup plus large que le simple cercle familial. Le daguerréotype et la plaque de verre ont fait leur apparition depuis plus de dix ans, mais Disdéri, comme le rappelle Gisèle Freund, dans *Photographie et société*, invente en 1854 la technique consistant à faire un cliché et à livrer une douzaine de tirages pour le cinquième du prix habituel. « Disdéri demandait vingt francs pour douze photographies alors que jusqu'à là, on avait payé de cinquante à cent francs pour une épreuve unique. »<sup>2428</sup> La bourgeoisie se fait photgraphier, le maintien et le *self-control* se lisent dans les vêtements portés et les poses adoptées. « Avec la photographie, la bourgeoisie trouve et fabrique son image, installant définitivement le regard au centre des relations sociales »<sup>2429</sup>, écrit Manuel Charpy. Tous les membres de la famille se font photgraphier, de sœur Louise Loiseau, religieuse hospitalière qui prend place

---

<sup>2423</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 04, 1883 04 15, 1883 05 27, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2424</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 10, *ibid.*

<sup>2425</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 23, *ibid.*

<sup>2426</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 29, *ibid.*

<sup>2427</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 04 21, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg. Joséphine Chapuis, se marie le 27 juillet 1847 à Bertrand Ranveau, notaire de Frangy. Elle est la cousine germaine du peintre bisontin Honoré Chapuis, né à Arlay en 1817.

<sup>2428</sup>Freund, Gisèle, *Photographie et société*, Paris, Le Seuil, 1974, p. 60.

<sup>2429</sup>Charpy, Manuel, « L'ordre des choses. Sur quelques traits de la culture matérielle bourgeoise parisienne, 1930-1914 », dans Sylvie Aprile, Manuel Charpy, Judith Lyon-Caen (dir.), « La bourgeoisie : mythes, identités et pratiques », Paris, *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* n° 34, 2007/1, p. 159.



dans l'album familial<sup>2430</sup> au tous petits : Alfred Labordère comprend le « mécontentement [de son épouse] de n'avoir pas reçu la photographie de Bébé »<sup>2431</sup>.



Figure 29 : cliché de Marie Vannier.  
Studio A. Cloz à Lons-le-Saunier,  
10,5x6,5 cm, vers 1863.  
Collection de la famille Vannier.



Figure 28 : cliché de Charles Berthelet.  
Studio A. Cloz à Lons-le-Saunier,  
10,5x6,5 cm 1864. Collection du  
château de la Sauge.

Dès son ouverture au début des années 1860, le studio de photographie d'Auguste Cloz<sup>2432</sup> à Lons-le-Saunier voit défilier les bourgeois jurassiens. Les parents des familles d'Arlay cèdent à l'engouement général et font le voyage en ville pour obtenir le portrait de leur progéniture, habillés des vêtements qui témoignent de leur position. Charles Berthelet n'a que 12 ans lorsqu'il est photographié mais il entre dans le monde adulte de son groupe social. Il porte un habit à la veste courte dont le bord orné d'une tresse de soie manifeste l'intervention d'un tailleur, un gilet, une cravate blanche, des bottines en cuir. Le large ourlet de son pantalon lui permettra de conserver quelques années sa tenue de cérémonie. Marie Vannier à peine adolescente revêt une robe de qualité mais dont la coupe ronde de la jupe, les deux volants du bas, les manches courtes volantées et prolongées par de la lingerie étaient à la mode dix

<sup>2430</sup>Archives privées de la famille Loiseau, album de photographies familiales partiellement annoté.

<sup>2431</sup>ADJ, 51J 43, Fonds Labordère, 1872 07 10, Alfred Labordère à son épouse, Paris à Plainoiseau. Leur fils Marcel Labordère a 3 ans.

<sup>2432</sup> Auguste Cloz est membre de la Société d'émulation du Jura et fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante), <http://cths.fr/an/savant.php?id=123912#>.

ou quinze ans auparavant, à la fin des années 1840. Sa mère lui a sans-doute donné une ancienne tenue de ses vingt ans, sans égards pour d'éventuelles velléités pour la nouveauté vu le jeune âge de l'intéressée et le parti pris bourgeois de conserver, de recycler et d'économiser érigé en principe éducatif. Seuls le chignon bas couvert d'une résille et le chapeau à la plume d'autruche dénotent une attention à la mode contemporaine ainsi que la présence d'une cage de crinoline qui se devine sous la jupe et qui a remplacé dans les années 1860 les lourds jupons de crin des années 1840 et 1850.

À la génération suivante, Marie Vannier épouse Laferrère fait elle aussi photographier ses filles et s'inquiète de l'envoi des clichés à leur grand-mère Adèle Vannier à Arlay<sup>2433</sup>. Enfant ou adulte, dès qu'on est loin des siens, on fait parvenir sa photographie aux vieux parents : « Au mois d'août dernier, en passant à Paris, j'ai fait faire ma photographie, on vient de m'envoyer les exemplaires et je vous fais parvenir mon portrait »<sup>2434</sup> annonce Alfred Labordère à son beau-père. Les jeunes gens entraînent les plus âgés à se faire photographier : « Antoinette [Antoinette Depierres, 18 ans] enrage pour me faire faire ma photographie et je pense lui faire sortir cette idée de la tête à pieds joints. »<sup>2435</sup> Certains se font tirer le portrait à répétition : « Henry s'est encore fait faire des photographies à Besançon »<sup>2436</sup>, écrit Marie Berthelet. La peinture n'a pas disparu pour autant, peut-être un léger snobisme motive certains bourgeois à commander ce support de portrait, souvent à partir d'une photographie. « Hier Vienet [professeur de dessin à Arbois] m'a coupé le sifflet, il est venu pour apporter à Mlle Sauvage le portrait de son frère fait d'après une photographie. [...] Je lui ai donné une photographie de Marie Coutterey qu'il a emportée et qu'il rapportera avec le portrait à son prochain voyage à Arlay. »<sup>2437</sup> Charles commande l'exécution de son médaillon à Paris<sup>2438</sup> et propose à sa mère de se faire peindre par « Maréchal »<sup>2439</sup>. Dans les années 1880, comme une large part de la population a maintenant accès à la photographie, la nouveauté réside dans la photographie de sa maison, que l'on montre comme un portrait à son image, une représentation de soi. « L'intendant est venu, il m'a apporté une grande photographie représentant le devant de sa maison. »<sup>2440</sup> Les Boulatignier montrent la photographie de leur propriété à Nice<sup>2441</sup>, les Depierres se font photographier à Menetou devant leur maison<sup>2442</sup>. La photographie en extérieur coûte cher, seuls les bourgeois peuvent se la commander. Henry Vannier note dans ses comptes de régisseur que les douze vues du château de Tarsul, récemment acquis par le prince Auguste d'Arenberg pour sa forêt, s'élèvent à 48 francs<sup>2443</sup>.

---

<sup>2433</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1894 03 27, Jean-Baptiste Laferrère à Jules Vaudrit, Lyon à Arlay.

<sup>2434</sup>ADJ, 51J 43, Fonds Labordère, 1877 10 11, Alfred Labordère à son beau-père Martin, Plainoiseau à Vesclès.

<sup>2435</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2436</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 02, *ibid.*

<sup>2437</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 03, *ibid.*

<sup>2438</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 23, *ibid.*

<sup>2439</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 06, *ibid.*

<sup>2440</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 28, *ibid.*

<sup>2441</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 01, *ibid.*

<sup>2442</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 18, *ibid.*

<sup>2443</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1880 07 08, registres 1880-1890 des comptes d'Henry Vannier.

Dans nombre de familles il existe plusieurs albums, relève Manuel Charpy : « l'un sert l'histoire familiale, d'autres rassemblent photographies du propriétaire, des êtres aimés, des amis et des célébrités dont on s'est entiché. »<sup>2444</sup> Les Berthelet ont un ou plusieurs albums réunissant les photographies d'amis et de voisins. « Le curé de Domblans [St Léger] nous a donné la photographie de son père, je l'ai mise dans l'album à la place de Jacquier, il n'y avait plus de place »<sup>2445</sup>, dit Marie Berthelet. Aux amis très proches, un album peut être dédié : « Nenette [Antoinette Depierers] m'a envoyé une photographie de Gaby [Gabriel Depierres, père d'Antoinette] très réussie. Je vais acheter un petit album et mettre dedans toute la famille Vannier, j'ai de quoi le remplir »<sup>2446</sup>, écrit encore Marie Berthelet. « La photographie inaugure un nouveau type de livre, écrit Philippe Hamon dans *Imageries, littérature et image au XIX<sup>e</sup> siècle*, « l'album photographique de portraits, objet domestique et familial qui se répand au XIX<sup>e</sup> siècle, type de livre qui lui-même inaugure peut-être un nouveau type de lecteur et de lecture. »<sup>2447</sup> Lorsque l'on pose chez le photographe, on lui demande de nombreux tirages pour pouvoir les donner à tous les proches qui vont remplir leur album de photographies « amis ». « Je réponds d'abord à l'article photographie », écrit Marie Berthelet à son fils militaire à Carcassonne. « Tu te feras faire debout avec ton casque à côté de toi. Nous comptons qu'il en faudra dix-huit, tu tâcheras vu le nombre de les avoir à bon compte. »<sup>2448</sup> « Dix-huit » pour remplir l'album familial et celui des cousins et des amis de la famille et de l'intéressé, Paul. C'est ainsi que le chercheur a pu retrouver la photographie de Paul Berthelet dans son uniforme de brigadier-fourrier du 17<sup>e</sup> régiment des dragons en garnison à Carcassonne, debout avec son casque à côté de lui selon les instructions de sa mère, dans l'atelier du photographe Malbret qui utilise le même bureau pour toutes ses photos-cartes, avec des livres plus ou moins nombreux sous le coude droit, dans une pose identique. Une des dix-huit photographies a été offerte au camarade d'enfance de Paul Berthelet, Louis Crochet, à la fois paysan et gendarme et glissée dans un album de photographies contenant les portraits de la famille Crochet/Graveleuse, quelques amis et quelques clichés de photographes de renom. Conservé jusqu'à ce jour à Arlay dans la famille Crochet/Poulot, l'album révèle un indice de la diffusion interclasse sociale des albums photographiques dès les années 1880 et de la proximité des deux amis. Une photographie du régisseur Henry Vannier réalisée à Besançon, dédicacée au dos « À mon ami J. Vaudrit, Souvenir de la campagne de 1870 » est, quant à elle, glissée dans l'album que possède la famille Vaudrit. On retrouve dans un album de photographies de la famille Loiseau au château de la Sauge les photographies des amis d'Arlay, Juliette et Amédée Regaud.

---

<sup>2444</sup>Charpy, Manuel, « L'ordre des choses. Sur quelques traits de la culture matérielle bourgeoise parisienne, 1930-1914 », dans Sylvie Aprile, Manuel Charpy, Judith Lyon-Caen (dir.), « La bourgeoisie : mythes, identités et pratiques », Paris, *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* n° 34, 2007/1, p. 158.

<sup>2445</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2446</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 25, *ibid*.

<sup>2447</sup>Hamon, Philippe, *Imageries, littérature et image au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, José Corti, 2001, p. 42.

<sup>2448</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

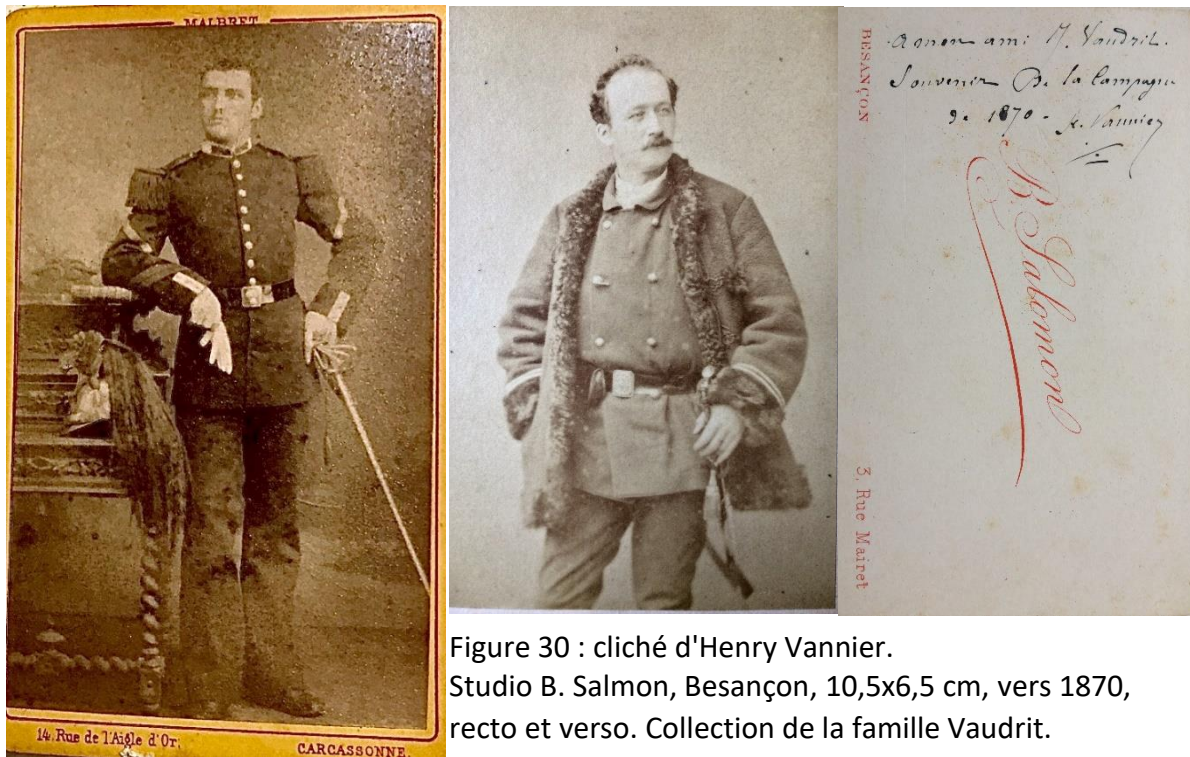


Figure 30 : cliché d'Henry Vannier.  
 Studio B. Salmon, Besançon, 10,5x6,5 cm, vers 1870,  
 recto et verso. Collection de la famille Vaudrit.

Figure 31 : cliché de Paul Berthelet.  
 Studio Malbret, Carcassonne, 10,5x6,5 cm, vers 1882. Collection de la famille Crochet-Poulot.  
 « Tes photographies sont bien, mais je les trouve un peu fumées, n'est-ce pas aussi ton avis, mon cher enfant ? » demande Marie Berthelet à son fils Paul le 12 décembre 1882. « Il vaudra mieux si nous en voulons davantage poser de nouveau au printemps, le soleil sera plus propice. »

Le produit acheté fini, tout comme le prêt-à-porter ne fait son apparition, à travers les lettres étudiées, que timidement dans les années 1880. La bourgeoisie rurale privilégie la transformation d'un coupon de tissu en robe, d'une ancienne boîte en cadeau nouveau. Pour Jean-Pierre Warnier, dans *Construire la culture matérielle*, les classes dominantes ne se soumettent que partiellement à l'impératif de la compétition distinctive par la mode. « Comme l'observe Bourdieu, les dominants s'inscrivent dans la durée et la permanence – privilège qu'il est impossible en principe de se procurer par l'achat – et qui nie en partie la fonction distinctive de la mode. »<sup>2449</sup> À l'inverse du meuble, que le bourgeois admire pour son ancienneté et son invariabilité, le vêtement est soumis à des changements permanents, quasiment tous les ans. Alors le bourgeois, en particulier le bourgeois rural qui a moins accès à l'achat immédiat que le bourgeois de la ville, fidèle à ses habitudes de conservation et de valorisation du passé et de l'usé, compose et se fait inventif. Il passe, à la campagne, du paletot à la queue de pie, et sait s'adapter aux multiples situations qui se présentent en permanence devant lui : un dîner au château sur une invitation du prince, un aller-retour dans une vigne, une visite de dames les après-midis, un travail en cuisine ou dans le jardin. Vivre à la campagne impose sa loi. Charles Nodier, en 1810, y chausse des sabots : « Il y a d'ici à Lons-le-Saunier une boue très épaisse de laquelle je ne tire pas facilement mes sabots. Il y a deux mois que je n'y suis allé. »<sup>2450</sup> En arrivant chez son voisin de Quintigny : « j'ôtai mes sabots selon le cérémonial du lieu, et je chauffais mes pieds au feu clair et brillant. »<sup>2451</sup> En décembre 1883, la boue couvre toujours les chemins d'Arlay. Madame Spitz, si élégante avec sa tournure à la mode qui a remplacé la crinoline, porte elle aussi des sabots : « sans s'en douter, écrit Marie Berthelet, elle m'a donné envie de rire. Elle avait laissé ses sabots au corridor, quand elle les a mis pour partir, il fallait resserrer les brides, elle avait le nez sur ses pieds. »<sup>2452</sup> Crinoline et sabots, un assortiment emblématique de la bourgeoisie rurale.

---

<sup>2449</sup>Warnier, Jean-Pierre, *Construire la culture matérielle*, Paris, PUF, 1999, p. 122.

<sup>2450</sup>Nodier, Charles, *Correspondance inédite 1796-1844*, publié par Estignard, Paris, Petiau, 1877, 283 p. Lettre de Nodier à Weiss du 9 décembre 1810, de Quintigny à Besançon.

<sup>2451</sup>Thuriet, Charles, *Charles Nodier, écrivain franc-comtois*, dans Mémoires de la Société d'émulation du Jura, quatrième volume, 1888, Lons-le-Saunier, Declume, 1889.

<sup>2452</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

## 5. La religion

« Quand je pense qu'on veut laïciser les hôpitaux !  
Ces horreurs n'auront qu'un temps, il faut l'espérer. »<sup>2453</sup>

Champ lexical : manque de foi, laïciser, un monde inouï, suivre les exercices, confession, consolation religieuse, j'ai prié, en règle avec le Bon Dieu, augmenter son casuel, manquez à tous vos devoirs envers Dieu, un sacrement (le pire de tous), niaiseries perpétuelles, croyant...

Caroline Muller, dans sa thèse sur *La direction de conscience au XIX<sup>e</sup> siècle (France, 1850-1914)*, s'intéresse à l'intimité et à l'écriture du soi chez les femmes catholiques.<sup>2454</sup> À partir de correspondances entre des femmes de la bonne société, bourgeoises ou nobles, et les ecclésiastiques chargés de guider leur vie spirituelle, elle réussit à analyser les pratiques de dévotion féminines et le rôle libérateur de la confession. Les lettres livrent de nombreux indices sur la pratique religieuse, masculine et féminine, de la bourgeoisie rurale dans le vignoble jurassien, et sur sa relation avec le prêtre de la paroisse ou l'évêque du diocèse. Comme pour d'autres thèmes abordés dans ce travail, il faut un certain degré d'intimité et une relation épistolaire suivie pour aborder le sujet de la religion, souvent au détour d'une ligne. Peter Gay rappelle, dans *Une culture bourgeoise*, que la fréquentation de l'église ou la célébration de rites sacrés ne garantit aucunement une piété sincère<sup>2455</sup>, mais les écrits du for privé sont précieux pour appréhender à la fois la pratique publique et la sensibilité personnelle. Ils émanent majoritairement de femmes dans les correspondances étudiées : Alain Plessis constate que, dans la bourgeoisie comme vraisemblablement dans l'ensemble de la société, les femmes montrent plus d'attachement à l'Église que les hommes<sup>2456</sup>.

---

<sup>2453</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2454</sup>Muller, Caroline, *La direction de conscience au XIX<sup>e</sup> siècle (France, 1850-1914). Contribution à l'histoire du genre et du fait religieux*, thèse de doctorat en Histoire sous la direction de Bruno Dumons, Université Lumière Lyon 2, 2017.

<sup>2455</sup>Gay, Peter, *Une culture bourgeoise*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n° 113, 2005, p. 224.

<sup>2456</sup>Plessis, Alain, « Une France bourgeoise », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 359.

## 5.1. La pratique

### 5.1.1. Une pratique genrée

La religion est omniprésente au XIX<sup>e</sup> siècle dans le quotidien des bourgeois ruraux d'Arlay. Les Vannier sont confrontés chaque jour aux dizaines de petits livres à thème religieux légués à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par Antoine Raffin et Pierre François Vannier, oncle et neveu, originaires d'Arlay et prêtres à Nance. Zélie Vannier puis Amédée Vannier, petits-neveux du père Vannier, habitent d'un côté du clocher de l'église d'Arlay érigée en 1818, les Vaudrit de l'autre. La Chevance d'Or dispose d'une chapelle privée dont l'usage, très variable au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, est symptomatique d'une approche de la religion au sein d'une même famille sur plusieurs générations. « Dans une ancienne maison du Bourg, appartenant à Mr Darcier, est une chapelle castrale fondée en 1542 par Jean et Pierre Vaulchier son fils et sa femme Claire Legoux. Elle fut sacrée en 1586 par le cardinal Ferdinand de Rie, archevêque de Besançon »<sup>2457</sup>, écrit Évariste Maigrot sous l'Empire alors qu'il est maire d'Arlay. Son beau-père Bonaventure Abry d'Arcier y a enterré secrètement les dépouilles de sa femme et sa fille en 1800 et 1802. Évariste Maigrot, jeune homme sous la Révolution, n'a reçu une éducation religieuse qu'enfant et, après la mort de son beau-père en 1824, se désintéresse de la chapelle qu'il utilise comme entrepôt de meubles mis au rebut. Juliette Regaud, sa fille, est pieuse et cherche, son père vieillissant, à rétablir la chapelle dans ses fonctions dans les années 1850 et la pare d'ornements<sup>2458</sup>. Dans les années 1880, Charles et Isabelle Berthelet y entreprennent des travaux de restauration. En 1896, à la Chevance d'Or, une statue en marbre de la Vierge, posée sur une colonne en pierre, accueille le visiteur dans le vestibule du rez-de-chaussée. Dans l'escalier qui monte à l'étage, une encoignure supporte une statue de la Vierge en bois. Dans le couloir à l'étage est accroché un tableau de la Sainte Famille aux armes des Berthelet. Dans une chambre, on trouve un prie-Dieu style Louis XII – peut-être le cadeau de mariage « d'Oncle Emmanuel et tante Marie »<sup>2459</sup> - avec une peinture « Jésus au maillot et fronton sculpté », dans une autre un « Christ en ivoire sur fond de velours, cadre et fronton bois doré, Louis XIV, ancien », et dans la chambre d'Isabelle Berthelet, deux reliquaires, une toile de Sainte-Madeleine et une de la Descente de la Croix<sup>2460</sup>. Chez soi, la religion s'expose.

Cette évolution reflète une tendance nationale. Éric Mension-Rigau, dans *Le donjon et le clocher, Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, décrit une bourgeoisie méfiante à

---

<sup>2457</sup>ADJ, 1J66, *Notes historiques sur Arlay*, manuscrit non daté, non signé. Je reconnais l'écriture d'Évariste Maigrot, maire d'Arlay de 1804 à 1816, et de B. Abry d'Arcier, son beau-père, en marge et bas de page, p. 59.

<sup>2458</sup>Transmission orale par entretien avec un des descendants de la famille Abry d'Arcier, à partir de notes de Juliette Regaud que l'auteur n'a pu consulter.

<sup>2459</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. « Oncle Emmanuel et tante Marie [Regaud, née de Guelle] ont choisi un prie Dieu comme cadeau à Isabelle. »

<sup>2460</sup>ADJ, 4E 12978, 1896 01 10 et 11, acte reçu M<sup>o</sup> Clavelin à Arlay, inventaire après le décès de Charles Berthelet à Arlay le 6 décembre 1895.

l'égard des dogmes imposés qui se rapproche, après 1848, d'une Église « qui demande à chaque homme de travailler honnêtement et de respecter la discipline sociale »<sup>2461</sup>. Maurice Agulhon, dans son *Histoire Vagabonde*, rappelle le contraste classique, « partout dénoncé après 1848, mais ignoré vers 1830, entre l'homme déchristianisé et la femme restée dévote ou au moins pratiquante. De Flaubert à Michelet, tous les grands témoins du dernier siècle ont contribué à évoquer le couple bourgeois moralement dissocié par le contraste entre le voltairianisme de l'homme et la fidélité dévote de la femme. »<sup>2462</sup> On ne sait rien de la pratique religieuse dans les années 1850-1870 de Candide Berthelet, époux de Marie Berthelet, mais leur contemporain Frédéric Loiseau, âgé de 30 ans alors qu'il vient de se marier religieusement, affirme à sa mère en 1860 son « manque de foi provenant de la vue de choses laides, d'actions mauvaises commises par les trois-quarts des hommes. »<sup>2463</sup> La discussion religieuse est donc franche et ouverte en famille, avec des extrêmes entre un frère non-croyant, une sœur Louise religieuse à Besançon et une mère pratiquante et une autre sœur dévote. La mère, Héléna Loiseau, note dans son carnet deux seuls événements marquants pour son année 1858, qu'elle a fait drainer le pré du Chêne pour un coût de 355 francs et : « Nous avons fait un petit voyage à Lyon et à Ars. Nous avons été bénites par le Saint Curé. »<sup>2464</sup> Lorsqu'elle retourne à Lyon en avril 1865, elle monte « à Fourvière [à la chapelle Saint-Thomas, la basilique n'étant construite qu'à partir de 1872] prier pour la conversion de [son] mari »<sup>2465</sup> ; Théodule Loiseau, malgré son prénom, est aussi athée ou agnostique que l'était leur fils Frédéric défunt. Dans les années 1880, Marie Berthelet se loue d'avoir deux fils jeunes adultes pratiquants, une rareté selon elle : « À Poligny, nous sommes allés prier aux Clarisses, reçus par la mère supérieure derrière la grille. La visite de ton frère lui a fait plaisir, à l'époque actuelle, les messieurs n'abondent pas dans le pauvre parloir »<sup>2466</sup>. On peut penser, écrit Adeline Daumard dans *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815* « que les femmes ont joué un rôle décisif dans le renouveau du catholicisme qui s'amorça parmi les jeunes gens de la bonne bourgeoisie autour de 1870 et gagna plus tard une partie des élites cultivées. L'influence féminine a sûrement contribué à maintenir la foi catholique. Resterait à savoir si cette foi féminine, souvent appuyée dans la bonne bourgeoisie sur une lecture assidue et réfléchie des Évangiles et des grands ouvrages de piété traditionnels, n'a pas accentué l'orientation conservatrice de la bourgeoisie catholique. »<sup>2467</sup> Charles Loiseau, jeune adulte de 24 ans, suit la doctrine chrétienne, comme le lui demande sa mère : « J'ai fait mes Pâques, tu peux être tranquille. »<sup>2468</sup> Pour les jeunes hommes de la bourgeoisie jurassienne étudiée, on assiste à un net regain d'intérêt pour la pratique religieuse à partir des années 1880. Tous les hommes ne sont cependant pas croyants. En 1883 à Arlay, lors d'une grave maladie du docteur

---

<sup>2461</sup>Mension-Rigau, Éric, *Le donjon et le clocher, Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, 2003, p. 13.

<sup>2462</sup>Maurice Agulhon, *Histoire Vagabonde*, tome 1, Paris, Gallimard, 1988, p. 50.

<sup>2463</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1860 10 20, F. Loiseau à sa mère H. Loiseau, Lapalisse à Saint-Lamain.

<sup>2464</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1858, notes d'Héléna Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>2465</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1865 04 30, notes d'Héléna Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>2466</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2467</sup>Daumard, Adeline, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Flammarion, 1991, p. 125.

<sup>2468</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1885 04, F. Loiseau à sa mère H. Loiseau, Paris à Saint-Lamain.



Irénée Clavier, 30 ans, Marie Berthelet écrit à son fils qu'elle « demande au Bon Dieu [...] même si ce n'est pas sa volonté de lui donner la foi et une fin chrétienne »<sup>2469</sup>. « Le frère de Clavier [mange] du saucisson au restaurant à Bletterans le vendredi saint par bravade. »<sup>2470</sup> Les femmes prient pour les hommes sceptiques en matière de religion, ce qui ne passe pas inaperçu. Le notaire Jules Vaudrit, maire d'Arlay à deux reprises, est un républicain anticlérical convaincu. Ses convictions concordent avec l'analyse de Barnett Singer dans son chapitre de *Village notables in nineteenth-century France, Priests, Mayors, Schoolmasters* intitulé « Mayors versus Priests : The Extension of Local Anticlericalism »<sup>2471</sup> et celle de Maurice Agulhon dans *La République au village*<sup>2472</sup>. Les conseils municipaux se tiennent les dimanches matin, en concurrence avec la messe dans l'église en face de la mairie : « Ton frère était au conseil municipal à 8h, il m'a rejointe au Gloria »<sup>2473</sup>, écrit Marie Berthelet, qui tonne contre les audaces antireligieuses du gouvernement dans les années 1880. « Je suis étonnée qu'on n'ait pas encore ordonné à la troupe de faire gras le vendredi saint. L'illustre Thibaudin [Ministre de la Guerre] nous le mitonne pour l'année prochaine ! Le règne des vilénies n'est pas encore fini. »<sup>2474</sup> Elle s'insurge contre la laïcisation des hôpitaux, engagée depuis peu, 1878, et timidement à Paris. Le débat est très récent et peu médiatisé, mais Marie Berthelet, alors que son fils Paul séjourne à l'hôpital, se montre particulièrement sensible à la question et bien informée. « Je suis très touchée par les bontés dont t'ont entouré les bonnes sœurs. Combien tu serais à plaindre si tu étais entre les mains des infirmiers. Quand je pense qu'on veut laïciser les hôpitaux ! Ces horreurs n'auront qu'un temps, il faut l'espérer. »<sup>2475</sup> Le mot laïque apparaît ici pour la première et unique fois dans les courriers étudiés, non pas à propos du thème attendu de l'éducation, mais de la santé. « Comment font ceux qui se passent du Bon Dieu, qui ne veulent pas le reconnaître ? » s'interroge Marie Berthelet. « Ils font ce que notre affreux gouvernement fait, des horreurs, des injustices qui attirent la malédiction du ciel sur notre pauvre France ! »<sup>2476</sup> La religion catholique, pour les femmes bourgeoises beaucoup plus que pour les hommes, est incontournable et nécessaire. Tout au long des courriers étudiés, l'écriture féminine domine dans la narration de la pratique religieuse au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>2469</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2470</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 29, *ibid.*

<sup>2471</sup>Singer, Barnett, *Village notables in nineteenth-century France, Priests, Mayors, Schoolmasters*, Albany, State University of New York Press, 1983, p. 67. « Maires contre prêtres : le développement d'un anticléricalisme local. »

<sup>2472</sup>Agulhon, Maurice, *La République au village*, Paris, Pion, 1970, 543 p.

<sup>2473</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 10 27, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2474</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 24, *ibid.*

<sup>2475</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 28, *ibid.*

<sup>2476</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 01, *ibid.*

### 5.1.2. La pratique publique

La messe est une habitude qui n'est pas réservée qu'aux dimanches. Marie Berthelet s'y rend en semaine tôt le matin : un mardi matin le curé sonne pour une messe à 7 heures, un jeudi matin pour 6 heures 30<sup>2477</sup>. Son fils Charles et sa bru Isabelle assistent aux offices en semaine assez exceptionnellement pour que Marie Berthelet le signale un mardi matin : « Les Charles se sont levés de bonne heure pour assister à la messe. »<sup>2478</sup> Cette dernière va aussi volontiers prier aux vêpres dites chaque jour<sup>2479</sup>, avec ou sans sa belle-fille qui s'y rend un mardi après-midi avec Adine, la cuisinière. « Rien n'est prêt »<sup>2480</sup>, maugrée la maîtresse de maison. Domestiques et maîtres se rencontrent à la messe, et ne s'ignorent pas. Marie Berthelet discute avec la « servante » d'Henry Vannier pour en avoir des nouvelles « à la sortie de la messe »<sup>2481</sup> dominicale d'Arley. Dans les années 1860 et 1870, le prince d'Arenberg paye son banc à l'année 60 francs, et les deux bancs « des gens », moins bien placés dans l'église, lui coûtent 32 francs<sup>2482</sup>. En 1874, la concession des bancs rapporte au curé 1 168 francs, on peut supposer qu'une quinzaine de familles loue son banc à l'année à Arley, dont certainement les familles bourgeoises avec leurs noms gravés sur une plaque de cuivre cloutée sur le banc à l'appui.

Les fêtes carillonnées commencent par une messe. Pour le dimanche des Rameaux : « Je suis allée me confesser hier au soir, et ce matin à la messe de 7h, j'ai communié. »<sup>2483</sup> Le jour de Pâques, Marie Berthelet écrit « à la hâte avant d'aller à la messe. »<sup>2484</sup> À la Toussaint : « j'ai été à la messe hier soir, et j'y suis retournée communier ce matin, il y avait beaucoup de monde »<sup>2485</sup>. Si Marie Berthelet remarque qu'il « y avait beaucoup de monde », c'est sans doute que l'église n'est pas aussi remplie les jours ordinaires.

Les processions sont nombreuses à Arley. À cette occasion, les rues « seront nettoyées et débarrassées d'une manière convenable, les maisons ornées de verdure ou tapissées décemment et qui répondent à la solennité de la cérémonie »<sup>2486</sup>, ordonne le maire d'Arley en 1825 ; en 1884 encore, « pour la procession, on arrange des branches devant la porte »<sup>2487</sup> de la Chevance d'Or. Il y a la procession de l'Assomption, qui va de l'église « jusqu'à la bonne vierge de Juhans »<sup>2488</sup>, et celles des différents quartiers d'Arley. « C'est demain matin que la procession du Bourg a lieu, il faudra se lever de bonne heure », dit Marie Berthelet en commençant sa lettre la veille au soir et en la terminant par : « J'arrive de la procession, je suis

---

<sup>2477</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 27 et 1884 09 18, *ibid.*

<sup>2478</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 04, *ibid.*

<sup>2479</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 16 et 1883 08 18 *ibid.*

<sup>2480</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 04, *ibid.*

<sup>2481</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 01, *ibid.*

<sup>2482</sup>Archives privées de la famille du château d'Arley, 1855 à 1875, registres des régisseurs Antoine et Henry Vannier.

<sup>2483</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arley à Carcassonne.

<sup>2484</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 25, *ibid.*

<sup>2485</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 01, *ibid.*

<sup>2486</sup>ADJ, 2 Op 929, 1825 06 02, dossiers d'Arley en préfecture, Humbert, maire d'Arley.

<sup>2487</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 22, Marie Berthelet à son fils Paul, Arley à Carcassonne.

<sup>2488</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 16, *ibid.*

très fatiguée. Le reposoir du château est très joli. Henry avait mis des fauteuils dans sa cave, la Marquise en a profité. »<sup>2489</sup> La procession, fin mai, passe devant la Chevance d'Or, traverse le Bourg d'Arlay en passant sous la maison d'Henry Vannier au niveau de sa cave en rez-de-chaussée, et monte sur la colline du château. La marquise de Labarge, à presque 80 ans, y participe. Pour la procession du quartier de Saint-Vincent début juin, « le temps est tellement lourd que la mère de Labarge qui a tenu à épater les populations s'est trouvée mal dans St Vincent. Si j'avais été là, j'aurais été obligée de m'en occuper »<sup>2490</sup>, écrit Marie Berthelet qui ne fraye pas avec la populace des vigneron de Saint-Vincent alors que la marquise de Labarge est de toutes les sorties religieuses. Selon Peter Gay dans *Une culture bourgeoise*, « pèlerinages et processions, si populaires dans les religions catholiques, soulevaient des interrogations embarrassantes parmi le clergé. C'était désormais des manifestations laïques, souvent immorales, occasions de bals, de beuveries, et de tout ce qui accompagne les festivités de ce genre. »<sup>2491</sup> Certains pèlerinages sont suivis de loin, comme celui de Frontenay, très couru par la société nobiliaire du Jura. « Cécile [Bachod, d'Arlay], y va avec ses bonnes »<sup>2492</sup>, « il y avait un monde inouï »<sup>2493</sup>, « toute la noblesse y était »<sup>2494</sup>. À Lons-le-Saunier, la procession de Pâques monte à l'Hermitage, Zénaïde Martin suivra la foule : « J'irai demain matin à Lons le Saunier, de bonne heure, avant qu'on se rende en foule à l'Hermitage, selon l'antique usage d'y fêter le lundi de Pâques. »<sup>2495</sup> En plein hiver, les Berthelet vont jusqu'à Poligny, 22 kilomètres : « Le 6 [mars], c'est la Sainte Colette, nous partirons à Poligny avec la jument après le déjeuner, retour à la tombée de la nuit » pour profiter de « la châsse qui est exposée pour huit jours »<sup>2496</sup>.

### 5.1.3. La pratique privée

Plus encore que dans une pratique occasionnelle et publique de la religion, le bourgeois porte en lui, sur lui sa relation à Dieu. Marie Berthelet félicite son fils de s'être « fait rapporter des scapulaires de Lourdes par un camarade »<sup>2497</sup>, scapulaires de dévotion qu'il va sans doute attacher à son cou sous son uniforme militaire ou suspendre près de son lit dans la chambrée. Elle-même a « rapporté d'un pèlerinage à Bar-le-Duc une médaille de cette Notre-Dame [qu'elle] invoque chaque jour depuis cette époque. »<sup>2498</sup> « Le Bon Dieu » de Marie Berthelet,

<sup>2489</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 27, *ibid*.

<sup>2490</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2491</sup>Gay, Peter, *Une culture bourgeoise*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n° 113, 2005, p. 224.

<sup>2492</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2493</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 23, *ibid*. « Cécile m'a apporté la relation du pèlerinage de Frontenay, il y avait un monde inouï et un temps splendide ».

<sup>2494</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 03, *ibid*.

<sup>2495</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 03 28, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>2496</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 27, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2497</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 19, *ibid*.

<sup>2498</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 20, *ibid*.

souvent invoqué dans ses lettres à son fils Paul, est omniprésent et omniscient : « Le Bon Dieu a ses vues en nous frappant. »<sup>2499</sup> Il peut à tout moment intercéder pour les autres et pour soi-même : « Ce que je demande au Bon Dieu en première ligne, mon bien cher enfant, c'est qu'il te protège, et te donne une bonne part de bonheur en ce monde, sans préjuger pour l'autre. »<sup>2500</sup> La croyance dans la vie éternelle est un des ressorts de la foi. On peut prier dans le silence de sa chambre avant et après la nuit. Le soir : « j'ai prié et je me suis couchée à 9 heures »<sup>2501</sup> et le matin après le petit-déjeuner : « Je vais boire mon thé, faire mes prières et activer Adine. »<sup>2502</sup> « Chaque matin, dit-elle, je me fais une lecture des âmes du purgatoire, c'est très intéressant, très attachant. »<sup>2503</sup> Les livres religieux circulent entre amies bourgeoises. « Cécile m'a prêté la vie de Sainte-Marie-Madeleine par le père Lacordaire, c'est admirablement écrit. »<sup>2504</sup> Cet ouvrage publié en 1860 et son auteur connaissent un grand succès, la religion est à la fois une affaire intime, la lecture se fait seule, et partagée car ce livre circule de mains en mains bourgeoises. La pratique de la confession est un acte privé et tout à fait public, admis, raconté. Adrienne de Grivel écrit à Juliette Regaud en 1843 : « samedi nous sommes allées nous confesser toutes trois »<sup>2505</sup>, les trois sœurs ensemble. « N'oublie pas tes Pâques, c'est une sécurité pour moi de savoir que tu es en règle avec le Bon Dieu »<sup>2506</sup>, écrit la mère à son fils Paul, l'engageant à respecter la confession obligatoire qui précède l'eucharistie du jour de Pâques. Accéder à la communion présume qu'on soit en « état de grâce », absout de tous ses péchés, et à jeun depuis la confession la veille au soir. Si Marie Berthelet exhorte son fils à une pratique stricte, c'est qu'elle n'est pas une évidence et que la règle pourrait être détournée. La confession se fait volontiers en famille : « Demain nous ferons nos Pâques et nous irons nous confesser. »<sup>2507</sup> Cette pratique collective peut-elle générer des soupçons lorsqu'elle devient trop intime ? Pourquoi Marie Berthelet, en parlant de sa bru, raconte-t-elle à son fils qu'« Isabelle est allée à la messe hier soir pour se confesser, elle y retourne ce matin à sept heures et demi, seule » ? Ce « seule » précédé d'une virgule, et cette insistance de la belle-mère à narrer un acte de confession, suivi le lendemain à jeun d'une messe pour recevoir l'Eucharistie, relativement banal, offre un doute au lecteur. Isabelle est-elle scrutée par le truchement de ses confessions impulsives ou urgentes ? « Ce matin, Isabelle est allée déposer le poids de sa misère aux pieds du bon Dieu »<sup>2508</sup>, écrit encore sa belle-mère qui tient le compte des confessions de sa bru. Les pratiques de la religion en privé et en public s'entremêlent sans réelle frontière.

---

<sup>2499</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 29, *ibid.*

<sup>2500</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 03, *ibid.*

<sup>2501</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 01, *ibid.*

<sup>2502</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 15, *ibid.*

<sup>2503</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 13, *ibid.*

<sup>2504</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 12, *ibid.*

<sup>2505</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1843, lettre non datée, Adrienne de Grivel à Juliette Regaud, La Muyre à Arlay.

<sup>2506</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2507</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 01, *ibid.*

<sup>2508</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 05, *ibid.*

## 5.2. Le prêtre

### 5.2.1. La relation avec le curé du village

Quelle relation les bourgeois ruraux peuvent-ils entretenir avec les curés de leurs petites paroisses de campagne ? Hélène Loiseau, dans une série d'échanges épistolaires avec l'archevêque de Besançon Mathieu, se plaint de ne jamais avoir d'interlocuteur de bon niveau, près de son château de la Sauge, pour sa pratique religieuse. « Je suis privée depuis que j'habite à la campagne de tout espèce de consolation religieuse, je suis livrée tout à fait à ma conscience. »<sup>2509</sup> L'importance numérique des prêtres d'origine rurale, amorcée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, est massive dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, écrit Éric Mension-Rigau<sup>2510</sup>. À l'orée du XVIII<sup>e</sup> siècle, François Pagod était resté quarante-cinq ans curé d'Arlay, entre 1674 et 1719. Il avait fait venir un frère notaire d'Augea, les Pagod s'établirent à Arlay et comptèrent parmi les familles bourgeoises d'Arlay alliées aux Vuillemenot de Nanc, Petitjean de Merlu et Vannier. Trois prêtres seulement lui succèdent pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, dont Alexis Bailly pendant 48 ans, de 1739 à 1787. Au XIX<sup>e</sup> siècle, huit prêtres se suivent à Arlay, en moyenne tous les dix ans et demi, le plus long ministère, celui de l'abbé Gréa, durera dix-huit ans, de 1860 à 1878. Le prêtre d'origine bourgeoise se raréfie avec le siècle qui avance. En 1823, « Mr l'abbé Girod a de l'éducation qu'il tient de ses parents d'une famille ancienne de Nozeroy. Il a beaucoup d'instruction et une belle bibliothèque. Je parle de son éducation, je la crois nécessaire à Arlay. [...] Le curé Voisard avait su par son bon ton, s'attirer la considération et même la prévenance de Mme d'Arenberg dans son dernier voyage. »<sup>2511</sup> La femme de lettres Ninon Breney d'Arçon demandait à son oncle Abry d'Arcier : « ne m'oubliez pas auprès de votre très distingué curé »<sup>2512</sup>. En 1830, l'abbé Coulon a un frère contrôleur des contributions directes à Arbois, il est fils de chirurgien et donne des dîners aux bourgeois d'Arlay : « J'ai à dîner lundi le colonel Simonin, ses deux frères et M et Mde Antoine Vannier »<sup>2513</sup>. Le curé, s'il est d'origine bourgeoise, puise dans ses réserves financières pour s'assurer un train de vie conforme à son ascendance. La prébende des desservants varie et augmente tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et se fixe autour de 800 francs par an de la part du gouvernement. Avec 500 à 600 francs de casuel, dénombre Pierre Pierrard dans son *Histoire des curés de campagne de 1789 à nos jours*, le traitement se révèle tout-à-fait insuffisant<sup>2514</sup>. Même si, comme l'écrit

---

<sup>2509</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1854 02 11, brouillon, Hélène Loiseau à Msg Mathieu, Saint-Lamain à Besançon.

<sup>2510</sup>Mension-Rigau, Éric, *Le donjon et le clocher, Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, 2003, p. 151.

<sup>2511</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1823 08 28, brouillon, Bonaventure Abry d'Arcier à Gacon, chanoine à Plasne, en appuyant la candidature d'un curé pour remplacer le prêtre Voisard.

<sup>2512</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1817 09, Ninon d'Arçon à Abry d'Arcier, Lons-le-Saunier à Arlay.

<sup>2513</sup>Archives privées G. Curtis, 1830 08 31, abbé Coulon à Ferdinand Coulon, Arlay à Arbois. Claude Louis Simonin, né à Mantry en 1766, chevalier légion d'honneur 1806 et officier 1813, colonel d'état-major.

<sup>2514</sup>Pierrard, Pierre, *Histoire des curés de campagne de 1789 à nos jours*, Paris, Plon, 1986, p. 103.

Christophe Charle dans *l'Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, sont exclus les ruraux les plus démunis, sous Napoléon III, « la hiérarchie ecclésiastique favorise le recrutement au sein de la petite bourgeoisie rurale ou artisanale, faute de vocations suffisantes dans la bourgeoisie ou la noblesse. »<sup>2515</sup> Philippe Boutry signale les propos du père Caussette, en 1879 : « dès l'instant que le curé dit adieu à sa bibliothèque, il devient vulgaire dans son langage, borné dans ses idées, bas dans ses manières, et quelquefois, en certains diocèses plus déshérités de culture, une sorte de paysan en soutane qui, au milieu de son troupeau de paysans, a l'avantage d'une certaine couleur locale, mais très peu celui de se faire respecter. »<sup>2516</sup> Le bourgeois rural ne semble pas très proche du prêtre de sa paroisse. En 1871, Henry Vannier écrit au prince Pierre d'Arenberg : « Je sais depuis longtemps que monsieur le curé Gréa a la plume facile et comme on dit que le style est le reflet du cœur, sa correspondance ne respire pas toujours la charité chrétienne. La première des vertus recommandées à un prêtre, c'est l'indulgence et l'impartialité qui convient au représentant de Dieu. Élevé dans des principes religieux que je conserve, le Prince ne supposera pas que c'est la passion ni l'entraînement qui me font agir. Mr Gréa est né à Grailles, petit village de la montagne, [fils de cultivateurs] et a toujours passé dans son pays natal comme un homme très difficile à vivre et d'un caractère insupportable. À Grozon, les habitants lui ont témoigné leur sympathie à coup de fusil. »<sup>2517</sup> Zénaïde Martin critique son curé de Plainoiseau qui prêche « une morale relâchée » aux paysans et qu'elle trouve trop laxiste vis-à-vis des vols de fruits dans les jardins<sup>2518</sup>. Le notaire Alphée Chavant se moque de l'anathème du curé de la paroisse de Vincent, en Bresse jurassienne, qui ne baptise un enfant conçu avant le mariage que la nuit et accepte de devenir parrain du nouveau-né<sup>2519</sup>. Marie Berthelet et Émilie Vernier se permettent même de blasphémer en imaginant les préférences physiques qui attirent le curé de Saint-Didier : « J'ai revu à l'église la statue de la Sainte Vierge donnée à l'occasion de la naissance de ton frère, elle est un peu trapue. La mère Vernier dit que le curé n'aimait que les femmes à gros cul. »<sup>2520</sup> Que demande le bourgeois à son curé de village ?

- D'être un bon orateur. Pour Abry d'Arcier, le prêche du nouveau curé, l'abbé Coulon, le jour de la St Vincent en 1824, était heureusement un « discours sublime »<sup>2521</sup>. Pierre Pierrard rappelle que le « mariage avec une paroisse » est haut en couleur, un événement considérable pour le village, une fête chatoyante en musique<sup>2522</sup>.

- Une vivacité intellectuelle. « M Coulon s'est beaucoup occupé de recherches sur les antiquités de notre Franche-Comté... Toute sa carrière a été surtout consacrée à la mission apostolique qu'il a remplie pendant quarante-neuf ans, sur les soixante-quatorze qu'il a vécus.

<sup>2515</sup>Charle, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 85.

<sup>2516</sup>Pierrard, Pierre, *Histoire des curés de campagne de 1789 à nos jours*, Paris, Plon, 1986, p. 137, extrait de : R.P. Caussette, *Manrèze du prêtre*, Palmé, 1879.

<sup>2517</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1871 06 24, Henry Vannier au prince P. d'Arenberg, d'Arlay.

<sup>2518</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1881 03 17, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>2519</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2520</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan.

<sup>2521</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1824 01 29, brouillon, Abry d'Arcier à Nicod de Ronchaud, Arlay à Lons-le-Saunier.

<sup>2522</sup>Pierrard, Pierre, *Histoire des curés de campagne de 1789 à nos jours*, Paris, Plon, 1986, p. 125.

Il était curé d'Arlay depuis 1823, et précédemment vicaire à Arbois où il avait toujours voulu rester. Il n'était pas que savant, il était un bon prêtre, prêchant et exerçant la bienfaisance. Il avait de nombreux amis, était bon, franc, loyal et spirituel »<sup>2523</sup>.

- Des arrangements à la carte : « Je vais te rassurer au sujet des austérités du carême », écrit Émilie Labordère à sa mère, « j'ai supprimé le maigre aux déjeuners des lundis, mardis, et jeudis, et j'ai demandé la permission de faire gras le samedi toutes les fois que j'en sentirai le besoin. Je voudrais bien recevoir de toi semblable assurance. »<sup>2524</sup> À Arlay, Marie Berthelet a « demandé la permission de faire gras les samedis de carême, Monsieur le curé [lui] a accordé. »<sup>2525</sup> Elle renonce parfois à la messe du dimanche : « je ne suis pas allée à la messe par ce temps affreux, tu vas dire que je suis bien sage, pendant que je fais la douillette et la paresseuse. »<sup>2526</sup>

- Une grande influence morale sur la population : « Tout se prépare pour la St Vincent, il y aura quatre bals, notre pauvre ami curé s'en serait contenté à moins »<sup>2527</sup>, écrit Marie Berthelet. Le curé, selon Pierre Pierrard, se montre le farouche ennemi du bal et du cabaret depuis la Restauration, et s'appuie sur la loi du 18 novembre 1814 relative à la célébration des fêtes et aux interdictions des dimanches<sup>2528</sup>.

- Enfin le bourgeois aimerait que son curé soit l'un des leurs, qu'il sache se tenir à table et converser, qu'il soit en confiance parmi ses pairs et qu'une intimité puisse se créer. Le prince Pierre d'Arenberg, dans ses correspondances professionnelles avec son régisseur Antoine Vannier, termine nombre de ses lettres par « rappelez-moi à Mr le curé d'Arlay et à votre famille ». Marie Berthelet aime à se souvenir de cette anecdote : « Dans le temps, Maman m'a raconté qu'on avait trouvé dans le cimetière de Saint-Vincent le corps d'une femme admirablement conservé, intact. Cette femme était une Perraud, le curé n'a pas voulu en parler dans la crainte d'enorgueillir la famille. »<sup>2529</sup> La famille Perraud, qui habite le quartier de Saint-Vincent, est vigneronne, paysanne. Le curé d'origine bourgeoise, sans doute Voisard ou Coulon, n'a confié son histoire qu'à sa caste et pas à la classe inférieure.

### 5.2.2. Le soutien bourgeois

La présence de bourgeois dans sa paroisse est essentielle au curé de campagne et à son église, en termes de revenus tout d'abord. Évariste Maigrot raconte en 1808 à son beau-père la chance du curé Rivière, originaire de Bletterans, nommé « à deux lieues de Lyon, le

---

<sup>2523</sup> *Travaux de la société d'émulation du département du Jura pendant les années 1841-1842*, Lons-le-Saunier, Gauthier, 1843, p. 83, éloge funèbre de l'abbé Coulon.

<sup>2524</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1875 02 12, Émilie Labordère à sa mère, Paris à Plainoiseau.

<sup>2525</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2526</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 06, *ibid.*

<sup>2527</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 21, *ibid.*

<sup>2528</sup> Pierrard, Pierre, *Histoire des curés de campagne de 1789 à nos jours*, Paris, Plon, 1986, p. 105.

<sup>2529</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 30, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

village est superbe, la cure magnifique et une société délicieuse. Cinquante négociants au moins de Lyon y ont leurs campagnes et un revenu de 40 à 50 000f. Il vit si bien avec eux que lorsqu'ils meurent à Lyon, ils ont la complaisance de venir se faire enterrer par l'abbé Rivière pour augmenter son casuel. Aussi, leur dit-il, avec mon traitement et l'enterrement de deux d'entre vous par an, je peux vivre sans soucis. »<sup>2530</sup> Marie Berthelet commande des messes pour le repos de l'âme de son défunt mari, « des messes pour le pauvre papa, on lui en dira chaque mois aussi longtemps que possible »<sup>2531</sup> ; en 1883, un service solennel pour le décès du prince de Chalais est payé 200,20 francs<sup>2532</sup>. En 1863, après le décès de Frédéric Loiseau à Paris, sa mère organise un service solennel : « j'ai eu à me louer de nos bons curés de Frontenay, Passenans, toute la population y est venue en masse. »<sup>2533</sup> Tous les services exceptionnels sont payants et rapportent au curé un complément à son casuel. Les bourgeois participent à l'amélioration de sa vie quotidienne. Marie Berthelet offre un surplus au curé, et attend qu'il mette l'aube qu'elle lui a brodée pour la grand-messe du 15 août<sup>2534</sup>. Musiciens, les bourgeois interviennent à la messe : dans sa lettre au prince d'Arenberg, Auguste de Chassey donne des nouvelles de quelques personnalités d'Arley : « Mr le curé se porte aussi très bien, nous nous accordons parfaitement excepté sur la question de musique où je crois que nous ne serons jamais d'accord. Mme de Chassey se sert souvent de l'harmonium, nous avons fait venir quelques morceaux de Paris car la musique de piano ne va pas du tout pour cet instrument. Il y aurait quelques réparations à faire à l'harmonium, ce serait surtout d'accorder les jeux extrêmes, mais pour cela je crois qu'il faudrait l'envoyer à Besançon ou à Paris. »<sup>2535</sup> Charles Berthelet, avec sa voix de ténor, est sollicité : « le pasteur est venu demander à ton frère de chanter à la messe de minuit, il a accepté »<sup>2536</sup>, il chante aussi « à la demande du curé pour l'ouverture du mois de Mai à l'Église »<sup>2537</sup>. Marie Berthelet se propose de « monter un chœur avec le curé et les sœurs [religieuses] pour la Saint-Vincent. »<sup>2538</sup> Charles Loiseau se moque de sa tante dévote : « Tante Clémentine a passé 30 ans de sa vie à recevoir les curés, à leur donner du pâté et du bon vin, à leur faire des calottes le soir, à broder leurs chasubles, à fournir leurs quêtes, et ils lui en ont tant fait qu'aujourd'hui elle ne peut plus en supporter aucun. Sur quelques centaines qui lui sont passés par les mains, il n'y en a pas trois qu'elle voit avec plaisir. »<sup>2539</sup> La famille Loiseau participe, par ses legs testamentaires, aux finances de la fabrique de sa paroisse, Saint-Lothain. Héléna Loiseau lègue à son décès en 1888 une vigne et « après une première entente, Mlle Loiseau, chargée des volontés de sa mère, ajoutait trois cents francs à raison du peu de valeur de l'immeuble. Mlle Loiseau nous écrit

---

<sup>2530</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 04, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>2531</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2532</sup>Archives privées du château d'Arley, 1883 07 08, registres des comptes du régisseur Henry Vannier, 1880-1890, « payé au trésorier de la fabrique ». Le prince de Chalais est Hélié Louis Roger, duc de Talleyrand Périgord.

<sup>2533</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1863, notes d'Héléna Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>2534</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 14, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2535</sup>Archives privées du château d'Arley, 1866 05 16, Auguste de Chassey au prince P. d'Arenberg, Arlay à Vienne.

<sup>2536</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2537</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 26, *ibid.*

<sup>2538</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 01, *ibid.*

<sup>2539</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1889 12 18, Charles Loiseau à son épouse.



qu'elle adhère à une combinaison plus avantageuse pour la fabrique, elle donne encore trois cents francs de plus et gardera l'immeuble. »<sup>2540</sup> Charles Loiseau donne 300 francs « pour assurer à perpétuité deux messes basses pour le repos de l'âme de Mlle Clémentine Loiseau »<sup>2541</sup> en 1902. Isabelle Berthelet, en 1896, paye 140 francs aux religieuses franciscaines de Lons-le-Saunier pour le drap mortuaire de son défunt époux Charles, et 200 francs au séminaire de Lons-le-Saunier pour les messes à dire pour le repos de son âme. Ses propres fournitures de deuil, en noir, lui coûtent 296,25 francs<sup>2542</sup>. En une année, entre 1881 et 1882, deux bourgeoises d'Arlay, contemporaines en âge mais ne se fréquentant pas, rivalisent d'évergétisme par leurs dons à l'Église : l'une, Adèle Vannier, offre le grand autel en marbre, consacré le 24 mai 1882 par l'évêque de Saint-Claude César Joseph Marpot. Le curé lui souhaite la bienvenue en ces termes : « Monseigneur, [...], vous venez dédier au Seigneur un temple et un autel dus l'un et l'autre à de pieuses libéralités. [...] Cette année même [notre Église] a été enrichie d'un élégant Maître Autel. ». Le lendemain, l'église est consacrée. « Ne possédant pas d'autel fixe, elle n'était pas susceptible de consécration. Comme le Maître Autel menaçait ruine et dans certaines parties n'était pas convenable, il fut décidé qu'un autre serait élevé soit en pierre, soit en marbre. Madame Amédée Vannier ayant eu connaissance du projet offrit de faire la dépense et c'est ainsi que l'église s'est trouvée enrichie du Maître Autel fixe, dont la consécration a amené la consécration de l'église elle-même », écrit le curé Fusier dans son registre paroissial. « Pour recevoir sa Grandeur, deux arcs de triomphes avaient été dressés, l'un au-dessus de l'hôpital, l'autre près de l'église, en face du chemin d'Arlay à Juhans »<sup>2543</sup>, c'est-à-dire l'un devant la maison Berthelet, l'autre devant la maison Vannier. L'autre bourgeoise, Marie Berthelet, fait bénir le 8 décembre 1882, lors de la fête de l'Immaculée Conception, une statue de Notre-Dame-de-Lourdes érigée sur le chemin d'Arlay à Juhans, sur un terrain « concédé par Madame Berthelet et qui reste sa propriété »<sup>2544</sup>. Les Vannier, les Berthelet, les Loiseau forment une bourgeoisie dont le rapport à la religion peut être considéré comme classique et représentatif des normes de leur époque.

### 5.3. La critique frontale

Plus intrigants sont les courriers des mêmes bourgeois ruraux en réaction contre l'Église. Marie Berthelet regimbe devant certaines obligations : « À la messe, la quête est dédiée aux Écoles catholiques de Lyon, c'est peu intéressant. Quelle pitoyable chose que ces niaiseries perpétuelles, elles rapetissent notre Sainte Religion ! »<sup>2545</sup> Elle se permet de

---

<sup>2540</sup>ADJ, 4O 3553, 1891 01 20, dons et legs, dossier Loiseau.

<sup>2541</sup>ADJ, 4O 3556, 1902, dons et legs, dossier Loiseau.

<sup>2542</sup>ADJ, 4E 12978, 1896 01 10 et 11, acte reçu M° Clavelin à Arlay, inventaire après le décès de Charles Berthelet à Arlay le 6 décembre 1895.

<sup>2543</sup>Archives de la cure d'Arlay, 1882 05 24, registres paroissiaux, récit de la journée par le curé Fusier.

<sup>2544</sup>Archives de la cure d'Arlay, 1882 12 08, registres paroissiaux, compte-rendu du curé Fusier.

<sup>2545</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

questionner les fondements de l'Église. « Voilà l'effet du mariage pour les fils. On était une chose précieuse, indispensable à sa mère, et par l'effet d'un sacrement (le pire de tous), on passe à l'état d'embaras, d'inconvénient. Cette règle est générale. Quand on marie une fille, ce n'est pas tout à fait la même chose, on reste son amie, sa consolation. »<sup>2546</sup> « Le pire » des sept sacrements de l'église catholique déstabilise en effet le rôle central de la mère dans une famille en faveur du couple, ce que ne peut supporter Marie Berthelet qui s'en prend à l'Église. Ces protestations restent au sein d'une famille. Qu'en est-il des lettres de contestations envoyées, en dehors du cercle familial ou amical, aux autorités mêmes de l'Église ? La classe dominante bourgeoise, à la campagne, s'arroge la possibilité de prendre une distance, de critiquer et de le faire savoir. Les sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, en commentant le concept bourdieusien de capital économique, social et culturel, ajoutent aux bourgeois un capital symbolique, qui intervient de façon décisive dans la définition sociologique de la richesse. « Celle-ci ne se mesure pas seulement aux biens possédés. Ni aux savoirs accumulés ou au système de relations entretenues. Mais aussi au rapport de forces symboliques qui légitime et justifie d'être ce qu'on est. L'assurance et l'estime de soi que donnent ces richesses. »<sup>2547</sup> Honoré de Balzac, dans *Les Comédiens sans le savoir*, résume en une phrase cette assurance dans le ton de la voix qui se reflète dans le ton de l'écriture bourgeoise :

« - Laissez entrer ces messieurs, dit une voix.

C'est une voix bourgeoise, la voix d'un éligible, une voix puissante et bien rentée. »<sup>2548</sup>

Le bourgeois ose donner son avis, prendre langue avec l'autorité supérieure qui sera le mieux à même de l'entendre et de le satisfaire. Pour appuyer la nomination du curé Voisard à Arlay en 1802, Abry d'Arcier écrit à l'évêque de Besançon Demandre, démissionnaire depuis la nomination par Bonaparte de l'évêque constitutionnel Lecoq. Monseigneur Demandre lui répond le 24 juin 1802 qu'il adhère entièrement au projet Voisard et qu'il mettra la demande « sous les yeux de M. l'archevêque »<sup>2549</sup>. Abry d'Arcier reprend la plume et trace un premier jet à l'intention du nouvel archevêque de Besançon hostile à la nomination de Voisard. Il le fait passer aux Maigrot de Poligny pour avoir l'avis de l'abbé Guérillot, de Saint-Lothain, qui trouve cette ébauche « beaucoup trop faible » : « vous adhérez trop aux volontés de Mr l'archevêque, [...] vous devez persister à montrer le curé Voisard comme le seul qui vous convient à tous égards. »<sup>2550</sup>

L'opposition frontale avec les décisions de l'Église se poursuit dans les échanges de courriers entre Hélène Loiseau et l'archevêque de Besançon au début des années 1850. Hélène Loiseau est désespérée de la décision de sa fille Louise, 23 ans, d'entrer comme novice auprès des sœurs hospitalières de Besançon. « Quand je la vois si têtue et si froide, devant ma peine

---

<sup>2546</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 07, *ibid.*

<sup>2547</sup>Pinçon, Michel, Monique Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2003, p. 23.

<sup>2548</sup>Balzac, Honoré de, *Les Comédiens sans le savoir. La Comédie Humaine*, Paris, Houssiaux, 1874, p. 167.

<sup>2549</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 5 Messidor an X, Msg Jean-Baptiste Demandre à Abry d'Arcier, Besançon à Arlay.

<sup>2550</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1802 09 03, Marie Jeanne Baptiste Maigrot née Letroublon, Poligny à Arlay, rapporte sa conversation avec le père Guérillot.

profonde, je suis découragée et me dis que les enfants sont bien ingrats »<sup>2551</sup>, écrit-elle, recevant d'une cousine ce conseil : « Vous auriez tort de cacher à Louise le chagrin qui vous ronge »<sup>2552</sup>. Dans les correspondances étudiées, deux autres cas d'ordination religieuse des enfants font le désespoir des parents. L'administrateur des biens du prince d'Arenberg, Morel Poulet, écrit à Antoine Vannier en 1869 : « Je suis bien souffrant et ai un vif chagrin qui nous consterne tous. Mon aînée est entrée la semaine dernière au Noviciat du Sacré-Cœur-de-Conflant près Paris. C'est pour nous un vide et une perte à laquelle nous ne pouvons nous habituer et qui nous a rendus malades. »<sup>2553</sup> Marie Berthelet raconte à quel point un oncle est impressionné par l'entrée au couvent de sa nièce : « Gustave Favier a été très impressionné par la prise de voile d'Irène Bouvenot, elle était couchée à plat ventre au milieu de l'église, couverte d'un drap, on a chanté pour elle l'office des morts. Après les vœux, il y a eu un dîner de famille auquel elle a assisté de l'autre côté de la grille. »<sup>2554</sup> Héléna Loiseau, en 1853, écrit à Monseigneur Mathieu, prélat au siège épiscopal de Besançon entre 1834 et 1875 « en protestant de toutes ses forces » contre la prochaine profession perpétuelle de sa fille, dernière étape après le noviciat avant l'entrée définitive au couvent. L'évêque lui répond, courroucé : « J'ai reçu la lettre par laquelle vous m'exprimez la crainte que je n'aie pris une décision prématurée en agréant le désir de Mademoiselle votre fille de faire sa profession, et en la fixant au 21 de ce mois. Vous me dites remplir un devoir en protestant de toutes vos forces contre cette décision qui abrège le temps du noviciat, et vous me demandez de le prolonger jusqu'après l'hiver. [...] Le pouvoir des parents sur leurs enfants n'est pas un pouvoir arbitraire et sans règles. [...] Quand les enfants persévèrent dans un désir de vocation légitime et honnête, les parents doivent leur donner la juste liberté de la suivre. [...] Voici trois ans que votre fille a été attirée intérieurement à la vie d'hospitalière [...]. Vous vous êtes prononcée contre sa vocation [...]. Mais c'est vous, Madame, qui manquez à tous vos devoirs envers Dieu en mettant à la vocation et à la profession de votre fille tous les obstacles qui dépendent de vous. [...] Ignorez-vous donc que par la profession, Jésus-Christ devient l'époux de votre fille, et daigne entrer lui-même dans votre famille ? Voulez-vous lui faire l'injure de le rebuter parce que vous ne le trouvez pas digne de vous ? On m'a dit que vous aviez la foi. J'en suis bien plus fâché que si vous étiez incrédule parce qu'alors vous auriez une excuse plus facile devant Dieu. [...] Dans ce que vous faites, il y a la matière d'un péché très grave et très mortel. [...] Je ne me rendrai pas complice de votre iniquité maternelle. [...] Je conjure Dieu de détourner de vous et des vôtres tout ce qui pourrait nuire à votre bonheur véritable en ce monde et à votre salut dans l'autre. »<sup>2555</sup> La menace du « péché très grave et très mortel » qui pourra « nuire au salut dans l'autre monde », en refusant d'accepter Jésus-Christ pour gendre, est limpide et accablante. On imagine l'ébranlement d'une lettre aussi violente pour les deux femmes,

---

<sup>2551</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1850 06 15, Héléna Loiseau à sa « tante Victor » Loiseau, Saint-Lamain à Besançon.

<sup>2552</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1850 06 20, une cousine à Héléna Loiseau, Besançon à Saint-Lamain.

<sup>2553</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1869 07 28, Morel Poulet à Antoine Vannier, Aix-la-Chapelle à Arlay.

<sup>2554</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Irène Bouvenot, née en 1855 à Seillières, carmélite, fille d'Anthème Bouvenot, juge de paix, et d'Estelle Favier.

<sup>2555</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1853 12 08, Msg Mathieu à Héléna Loiseau, Besançon à Saint-Lamain.

pratiquantes, qui vivent seules au château de la Sauge, Héléna Loiseau, 47 ans et sa fille aînée Clémentine, âgée de 28 ans. Que la mère ait osé exprimer sa conviction intime et rebelle aux plus hautes instances de l'Église, à un archevêque jusqu'alors inconnu, est remarquable. Le prélat, sans doute, en est lui-même surpris et prend la peine d'écrire un mot juste après la prononciation des vœux de sœur Louise Loiseau à laquelle la mère n'assiste pas : « La cérémonie s'est faite très bien, très simplement. [...] J'étais désolé de vous plonger l'âme dans l'affliction, mais je le devais et vous m'en bénirez un jour [...] je savais que vous étiez dans l'amertume. [...] Que Dieu ait pitié de vous, et qu'il vous traite selon sa grande miséricorde. »<sup>2556</sup> Une correspondance et un rapprochement intellectuel s'ensuit : « Jusqu'à présent vous avez exigé toujours le contraire de mes volontés », écrit Héléna Loiseau dans un brouillon. Une relation, que d'aucuns, trente à cinquante ans plus tard, qualifieraient de masochiste, s'instaure : « J'éprouve une certaine douceur à me soumettre pour qu'après m'avoir affligée, vous deveniez pour moi un consolateur et un conseil. »<sup>2557</sup> Héléna Loiseau a trouvé le guide spirituel qui lui manquait dans sa campagne, et peut enfin correspondre en matière de religion avec un interlocuteur de bon niveau et de sa classe sociale. L'archevêque de Besançon aide son fils Frédéric Loiseau, en garnison à Rouen, à rencontrer un monde choisi : « J'ai envoyé à Mr votre fils des recommandations pour l'archevêque de Rouen, pour ses grands vicaires et pour le supérieur de la maison d'Yvetot, qui sont tous mes amis de cœur et qui pourront procurer à votre fils quelques connaissances dans le pays. »<sup>2558</sup> L'évêque de Saint-Claude Charles Jean Fillion se déplace au mariage de Frédéric Loiseau en 1860 : « Frédéric a épousé le 20 février Mlle Marie de Robinier. Le mariage a été célébré à Villevieux et béni par Mgr de St Claude. »<sup>2559</sup> La bourgeoisie rurale, souvent déçue par le clergé local, est flattée de correspondre avec les hautes autorités ecclésiastiques, lesquelles entretiennent ainsi la flamme religieuse auprès de la bourgeoisie à la campagne.

---

<sup>2556</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1853 12 21, Msg Mathieu à Héléna Loiseau, Besançon à Saint-Lamain.

<sup>2557</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1854 02 11, brouillon, Héléna Loiseau à Msg Mathieu, Saint-Lamain à Besançon.

<sup>2558</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1854 04 26, Msg Mathieu à Héléna Loiseau, Vesoul à Saint-Lamain.

<sup>2559</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1860 02 20, notes d'Héléna Loiseau entre 1852 et 1868.

La religion, dans les lettres étudiées, est la religion catholique. La judaïté est évoquée à deux reprises. À propos d'un jugement au tribunal de commerce en faveur des créanciers des frères Lhomme, cousins de l'épouse du docteur Daille, celui-ci écrit à Antoine Vannier en 1840 : « L'affaire est saisie, arrangée et gouvernée par des banquiers, c'est-à-dire par des juifs. »<sup>2560</sup> L'antisémitisme est présent dans les campagnes jurassiennes au mitan du XIX<sup>e</sup> siècle. Émile Lévy, né à Besançon en 1829, est employé à Paris lorsqu'il épouse en 1883 Agathe Jacquemin, veuve d'un propriétaire vigneron d'Arlay. Ils s'installent à Arlay avec une nièce, deviennent les bouchers du Bourg d'Arlay. Marie Berthelet tient à signaler que la nièce est catholique : « Il y avait 31 enfants pour la première communion. La petite Levy était du nombre, sa tante ou sa nounou était à la messe. »<sup>2561</sup> La présence d'un homme d'origine juive, sans doute athée, dans le vignoble d'Arlay n'entraîne pas plus de commentaires. Dans les années 1850, les protestants ne sont pas les bienvenus dans le Jura. Le prince Pierre d'Arenberg s'enquiert de la religion d'un nouveau fermier arrivant de Suisse. « Je regrette, lui répond Antoine Vannier, de ne pas pouvoir répondre à Son Altesse sur la religion de Toffet, fermier du parc de Vers. Il serait fâcheux s'il était protestant, car le bail a été passé de suite par Mr Comte, puisqu'il prenait aux conditions fixées par la résolution. J'espère cependant qu'il sera catholique comme tous les Suisses des environs de Fribourg. »<sup>2562</sup> Le régisseur écrit immédiatement à Comte que « le prince serait très contrarié si le Suisse Toffet n'était pas catholique. Il verrait avec peine un protestant faire de la propagande religieuse dans votre localité et entrer en rivalité avec votre curé et les autres personnes de votre commune. »<sup>2563</sup> Clémentine Loiseau, en 1886, fait preuve de plus de clémence et écrit à son neveu Charles : « Le curé a fait une scène à ma mère "vos enfants vous font des cachettes, Charles veut vous mettre un domestique de chez les protestants, vous ne serez pas soignée. [...]" J'ai été indignée, tu en conviendras. » À la campagne, les bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout les femmes, sont croyants mais pas toujours proches de leur curé, ni en accord avec lui. Ils préfèrent le dialogue avec les plus hautes autorités ecclésiastiques régionales, et n'hésitent pas à les solliciter. Le renversement de la prédominance politico-religieuse catholique, qui marque les années 1880-1914, les inquiète. Les mères se méfient des nouvelles amitiés de leurs fils qui risquent d'ébranler leur foi. Marie de Beaufort écrit en 1887 à son fils : « On m'a dit (quelqu'un de pas du tout méchant), que Mr Buchin était taxé "libre penseur" mais je crois que tu n'es pas garçon à te laisser convaincre sur ce chapitre. Je te reconnais un vrai fond chrétien ou au moins croyant. »<sup>2564</sup> Le bourgeois rural, s'il n'est pas anticlérical, se renferme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans un bastion de défenseur de la foi animé par les femmes, toujours plus étroit.

<sup>2560</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1840 02 26, docteur Daille à Antoine Vannier, Arlay à Arlay.

<sup>2561</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2562</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1855 03 11, Antoine Vannier au prince P. d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>2563</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1855 03 11, A. Vannier à Alexis Aimé Comte, Arlay à Vers-en-Montagne.

<sup>2564</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1887 09 13, Marie de Beaufort à Charles Loiseau, Villevieux à Paris.

## 6. Loisirs et divertissements

« Quelle chance tu as d'aller au théâtre, c'est si bon de rire »<sup>2565</sup>

Champ lexical : respiration, bataclan, théâtre, spectacle, jus de réglisse, masques, bal, perdu au jeu, loterie, prospectus, lecture tout haut, prêté, musiciens, croyants, déchiffrer, ennui, abrutissant.

À l'instar des aristocrates nantis qui cultivent leur oisiveté, les bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle prennent des dispositions pour leurs loisirs. Ils maîtrisent leur temps, et le temps libre leur est familier. Ils aspirent, hommes et femmes, à se trouver des occupations en accord avec leur position dans la société et dans l'espace où ils évoluent. Zénaïde Martin, à propos de la nouvelle résidence d'un juge de paix d'Arbois en retraite à Plainoiseau, s'interroge : « À la campagne, que faire ? »<sup>2566</sup> Que font les bourgeois ruraux de leur temps libre lorsqu'ils sont seuls ou à plusieurs ? Quels stimuli intellectuels sollicitent-ils au cours de leur quotidien ? Quel usage font-ils du plein air qui caractérise la vie à la campagne ? Entretiennent-ils leurs corps pour profiter de la nature qui les entoure ou préfèrent-ils se concentrer sur des activités à l'intérieur de leur maison ?

---

<sup>2565</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2566</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 02 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie, de Plainoiseau.

## 6.1. Se distraire en plein air

### 6.1.1. Le sport

Edmond Goblot dans *La barrière et le niveau* remarque que « le bourgeois ne craint pas plus qu'un autre l'effort physique, à condition qu'il soit volontaire et gratuit. Il rougirait d'y trouver ses moyens d'existence. »<sup>2567</sup> Entourés d'une classe populaire dont l'activité agricole se déroule majoritairement en plein air et exige des hommes comme des femmes une force physique, les bourgeois de la campagne jurassienne au XIX<sup>e</sup> siècle se démarquent. Les lettres étudiées, peu enclines à décrire le physique de la bourgeoisie rurale, se révèlent tout aussi peu prolixes en matière de sport. Certes, l'éducation masculine privilégiée, à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une exploitation pédagogique de l'exercice et du domptage du corps. Georges Vigarello dans *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge* indique que les écoles primaires du Second Empire sont très directement « encouragées » à créer leur gymnase et que la sensibilité culturelle envers la gymnastique change, dans l'objectif de développer la santé<sup>2568</sup>. Charles Loiseau en pension au petit séminaire de Vaux-les-Poligny n'est guère enthousiaste : « Hier on a commencé la saison des bains. Je n'aime que tout juste la température de 16 degrés. J'ignore complètement les lois de la nage, et ce n'est pas dans une étroite piscine où 80 élèves prennent leurs ébats que je pourrai apprendre la pratique des grandes brasses. »<sup>2569</sup> Paul Berthelet ne sait pas nager<sup>2570</sup> mais a pris, avant 18 ans, des cours d'escrime. Sa mère l'informe que « Richard, [son] maître d'escrime, est mort subitement en fumant sa pipe, chez une voisine. »<sup>2571</sup> Aucune femme bourgeoise adulte ne semble prendre plaisir dans l'effort physique, rendu impossible par son corset : « Au-dessus de la montée, j'ai cru ne pas pouvoir aller plus loin, écrit Marie Berthelet, la respiration me manquait totalement. »<sup>2572</sup> Il s'agit là d'un dénivelé minime d'une trentaine de mètres sur un parcours d'une vingtaine de minutes à petits pas, à partir de l'église d'Arlay en procession jusqu'à la Vierge de Juhans. Charles Berthelet se caractérise par son embonpoint. Les corps et les vêtements bourgeois sont peu adaptés au plein air, un paradoxe à la campagne, et l'activité sportive n'apparaît valorisée dans aucune des lettres étudiées.

---

<sup>2567</sup>Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p. 32.

<sup>2568</sup>Vigarello, Georges, *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 240.

<sup>2569</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1877 06, Charles Loiseau à sa mère, Vaux-les-Poligny à Villevieux.

<sup>2570</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.  
« Je regrette que tu ne saches pas [...] nager. »

<sup>2571</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, *ibid.*

<sup>2572</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, *ibid.*

### 6.1.2. La chasse

Le seul sport auquel l'homme adulte s'adonne volontiers, et dont il parle, est la chasse. Émile Guillaumin dans *La vie d'un simple*, décrit les différents propriétaires d'Étienne Bertin comme des passionnés de chasse, ennemis jurés des braconniers. La chasse, vue par « le simple », est à peu près la seule activité de plein air<sup>2573</sup>. La myriade de minuscules parcelles du vignoble jurassien se prête mal à la chasse, qui n'est possible que dans les rares grands espaces forestiers. La législation sur la chasse est sévère. Le port d'arme est réglementé sous l'Empire et la loi du 3 mai 1844 soumet la possession du permis de chasser au versement d'un droit de 25 francs et à l'inscription du chasseur au rôle d'imposition. Jean-Luc *Mayaud*, dans *La petite exploitation rurale triomphante en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, estime que seuls les notables peuvent afficher une passion cynégétique. Les petits versent dans le braconnage, l'économie domestique du paysan se nourrit de ces appoints ponctuels<sup>2574</sup>. Les régisseurs Vannier père et fils sont chasseurs, par mimétisme avec leur employeur le prince Pierre d'Arenberg : « Je chasse toutes les semaines dans de jolies battues peu fatigantes, écrit le prince, nous tuons de 100 à 130 lièvres par chasse, vous en manqueriez peu à ma place. »<sup>2575</sup> Les maires des communes sont autorisés à affermer le droit de chasse dans les bois communaux<sup>2576</sup> et de 1829 à 1892, ils monopolisent l'amodiation de la chasse de la commune d'Arlay, dont les bois sont particulièrement grands : 123 hectares du « bois d'Aval » en direction de Desne, 400 hectares du « bois d'Amont » vers Mantry, 14 hectares du « bois de Ruet » jusqu'à Quintigny. Le bail, mis aux enchères tous les six ans, augmente tout au long du siècle, passant de 15 francs par an en 1829 à 30 francs en 1865 et jusqu'à 100 francs en 1879. En 1885, le conseil municipal remarque pour la première fois en un siècle que « la location confère à quelques personnes, pour un prix dérisoire, le droit exclusif de la chasse »<sup>2577</sup>, mais ne va pas plus loin dans la dénonciation d'un privilège digne de l'Ancien Régime et renouvelle son bail à Henry Vannier. Après son décès, les lots 90 à 115 de la vente aux enchères de ses biens concernent les « armes et munitions diverses »<sup>2578</sup> : six fusils allant de 8,50 francs à 165 francs, six pistolets ou revolvers autour de 5 francs, cinq sabres à 10 francs en moyenne, ainsi que quelques instruments de pêche. Jules Vaudrit possède un fusil double, un fusil simple, deux sacs de chasse, l'un en peau l'autre en filets, cotés 120 francs. Jean-Paul Bertaud relève que la chasse se conçoit en « bonne compagnie », c'est-à-dire entre hommes<sup>2579</sup>. Antoine Vannier chasse avec son beau-frère César Clerc de Landresse : « N'oublie pas mes chiens, je serais vexé si je

---

<sup>2573</sup>Guillaumin, Émile, *La vie d'un simple*, Paris, Nelson, 1958, p. 291.

<sup>2574</sup>*Mayaud*, Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante. France. XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 126.

<sup>2575</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1863 11, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier à Arlay.

<sup>2576</sup>Perrin, Louis, *Annuaire historique, administratif et commercial du département du Jura, 1868*, Lons-le-Saunier, Lançon, 1868, p. 247.

<sup>2577</sup>ADJ, 5E 201/75, 1885 07 26, registre des délibérations municipales d'Arlay.

<sup>2578</sup>ADJ, 4E 12978, 1892 06 19, acte reçu M<sup>e</sup> Clavelin à Arlay, enchères de 295 meubles et objets après le décès d'Henry Vannier le 15 janvier 1892.

<sup>2579</sup>Bertaud, Jean-Paul, « La virilité militaire », dans Alain Corbin dir.), *Histoire de la virilité*, tome 2, *Le triomphe de la virilité*, Paris, Le Seuil, 2011, p 299.



n'avais pas recruté convenablement pour les vacances. »<sup>2580</sup> Henry, son fils, est initié tout jeune par son père – étudiant, il profite de ses vacances à Arlay pour traquer lièvres et perdrix<sup>2581</sup> -, et chasse régulièrement avec ses amis Chavant, Vaudrit, Clavier et Gorin dans les années 1880 à Arlay, mais aussi sur les terres du prince d'Arenberg à Tursul près de Dijon. Il représente le prince Auguste d'Arenberg aux sociétés de tir de Lons-le-Saunier et de Poligny pour lesquelles il paye, aux frais du prince, deux prix gagnants pour 195 francs en 1882, une « coupe Japon montée bronze » à 70 francs en 1885, un « vase Alhambra nickelé » à 80 francs en 1886, une vasque à 100 francs en 1887 pour la société de tir de Lons-le-Saunier.<sup>2582</sup> Marie Berthelet connaît le vocabulaire de la chasse, intégré par les femmes bourgeoises : « Dans la plaine, nous avons vu de Grivel qui tirait des alouettes au cul levé »<sup>2583</sup>, c'est-à-dire à l'envol de l'oiseau. La chasse se fait à pied, les hommes montent rarement à cheval. L'équitation ne se pratique jamais comme un sport ou un divertissement en soi mais seulement pour se déplacer. La pêche et la chasse, anciens privilèges nobiliaires, perpétuent une tradition de droits d'usage partagée par les nobles locaux et les bourgeois qui s'en estiment dépositaires.

### 6.1.3. Les autres divertissements

Les occasions de se divertir au village sont peu nombreuses, et à chaque fois soulignées dans les lettres de Marie Berthelet à son fils. Des petites troupes de théâtre passent dans les campagnes de foire en foire, avec ou sans succès : « Hier, c'était la foire toute la matinée. De pauvres saltimbanques avaient élevé un théâtre, faisaient de la réclame, personne ne s'est présenté, ils ont rangé leur bataclan. »<sup>2584</sup> À mi-chemin entre Lons-le-Saunier et Arlay, « au retour de la ville, une charrette de singes et de chiens savants s'était arrêtée à Plainoiseau, ils ont sauté, valsé, dansé, cabriolé. »<sup>2585</sup> Marie Berthelet n'exprime aucun sentiment, ni positif ni négatif, sur la bohème de ces vies errantes de bateleurs, sur cette identité mal définie, mouvante. Ancrée dans sa vie sédentaire, la vie sauvage lui est étrangère et indifférente. « Hier à Lons, nous avons rencontré le dompteur, un nègre américain anglais qui nous a dit qu'il y avait une séance à la ménagerie à cinq heures. La ménagerie est très belle, il y avait des petits loups qui ne sentaient pas bon, un joli perroquet, un singe abominable gris énorme, avec un museau de chien couleur chair et un derrière comme le père Depierre t'enseignait à les peindre »<sup>2586</sup>, écrit Marie Berthelet à son fils. Les cirques ambulants attirent autant les adultes que les enfants. La ville offre spectacles et distractions que les campagnards apprécient. Sous l'Empire, Gabriel Perrey fait miroiter à son petit cousin Abry d'Arcier les attraits de la capitale : « Outre les plaisirs en tous genres qui se succèdent continuellement dans la capitale, nous

---

<sup>2580</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1840 05 12, Clerc de Landresse à Antoine Vannier, Besançon à Arlay.

<sup>2581</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1875 07 09, Morel Poulet à Antoine Vannier, Lallaing à Arlay.

<sup>2582</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1882 06 28, 1885 06 18, 1886 06 24 et 1887 07 29, registre de comptes du régisseur Henry Vannier 1880-1890.

<sup>2583</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne

<sup>2584</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 18, *ibid.*

<sup>2585</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 15, *ibid.*

<sup>2586</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 16, *ibid.*

allons avoir spectacle à la cour, et vous savez que j'ai toujours des billets à votre disposition. Je voudrais tout employer pour hâter votre voyage au printemps. »<sup>2587</sup> Évariste Maigrot, en juin 1811, profite des fastes du Premier Empire : « Il y aura demain une fête superbe à St Cloud, je tâcherai d'y aller »<sup>2588</sup>. La fête brillante du 23 juin 1811 dans les jardins de Saint-Cloud, illuminés avec féerie, à laquelle assistent l'Empereur et toute sa cour, sera ruinée par un terrible orage qui fera fuir les spectateurs en pagaille. Charles Berthelet, étudiant à Paris, est tout aussi tenté par les agapes de la III<sup>ème</sup> République : « Je comptais avoir une carte hier pour aller au bal de l'Elysée et je n'ai pu m'en procurer. Il paraît que c'est phénoménal ce qu'on y absorbe de bonnes choses. Je m'y serais rattrapé un peu sur le gouvernement des impôts qu'ils nous font payer chaque année. »<sup>2589</sup> Les séjours en ville sont l'occasion de voir des spectacles : « Quelle chance tu as d'aller au théâtre, c'est si bon de rire »<sup>2590</sup>, dit la mère à son fils militaire à Carcassonne, qui a « la perspective d'aller passer de temps en temps [ses] soirées au théâtre. »<sup>2591</sup> La comédie et l'opérette sont sans doute mieux appréciées des provinciaux de cette étude que les tragédies classiques. « Tu me donneras des nouvelles de la Femme à papa [vaudeville par Alfred Hennequin et Albert Millaud], ton frère me dit que c'est bien drôle »<sup>2592</sup>. Charles a sans doute vu la pièce à sa sortie au théâtre des Variétés à Paris en décembre 1879. « C'est fort joliment bien d'aller au spectacle, il n'y a pas meilleur passe-temps. Surtout quand on peut se donner ce plaisir pour 75 centimes »<sup>2593</sup>, dit Marie Berthelet, dont la mesure du plaisir est corrélée à son sens de l'économie. « Je regrette le théâtre »<sup>2594</sup>, « c'est une charmante distraction que j'ai toujours regrettée »<sup>2595</sup>, écrit-elle à deux reprises dans sa campagne du vignoble jurassien qui offre si peu d'occasions culturelles, même si elle observe que « le docteur allait au spectacle à Lons et revenait dans la nuit. »<sup>2596</sup> La pratique amatrice de pièces de théâtre montées entre amis, pratiquée par la bourgeoisie de l'entre-deux guerres au XX<sup>e</sup> siècle<sup>2597</sup>, ne semble pas être un passe-temps de la bourgeoisie rurale du vignoble jurassien. Le seul spectacle qui est proposé à Arlay est celui de fin d'année de l'école des Sœurs, où les petites filles costumées en « bohémiennes sont passées au jus de réglisse »<sup>2598</sup>. La mi-carême est l'occasion de réjouissances villageoises, les « masques », jeunes gens déguisés, entrent dans les maisons d'un village à l'autre, et au son de la flûte, « mènent un grand quadrille dans la cour, des cabrioles, des roues, le poirier fourchu. La bande de St Vincent est arrivée ensuite, ils ont chanté, fait des grimaces. Puis ceux de Quintigny qui

<sup>2587</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1809 01 01, Gabriel Perrey à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>2588</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1811 06 22, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>2589</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>2590</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2591</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 29, *ibid.*

<sup>2592</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 28, *ibid.*

<sup>2593</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 06, *ibid.*

<sup>2594</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 12 31, *ibid.*

<sup>2595</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 29, *ibid.*

<sup>2596</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 09, *ibid.*

<sup>2597</sup> Pièces de théâtres annuellement jouées à Lyon entre amis par les familles Laferrère ou Marmonier, descendants des Vannier d'Arlay, dans les années 30 et 40.

<sup>2598</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

ont fait le sabbat toute la nuit. »<sup>2599</sup> Le reste de l'année, seuls les cabarets attirent quelques jeunes bourgeois. « Tu sais qu'à Arlay la seule occupation des jeunes hommes le dimanche, c'est d'être au café »<sup>2600</sup>, écrit le jeune Daille à son camarade Vaudrit, qui y joue au billard. « Tu as tort de me redouter pour le billard, lorsque tu auras fait une partie avec moi, tu seras complètement désabusé. »<sup>2601</sup> Passé un certain âge, aucun adulte bourgeois, selon les lettres étudiées, ne fréquente les estaminets locaux, réservés à la classe laborieuse. Si la place de l'église d'Arlay « de toute antiquité a été une place publique où les habitants s'assemblent pour se livrer à leurs jeux »<sup>2602</sup>, le bourgeois, et a fortiori la bourgeoise se mêlent peu aux jeux populaires. S'ils aiment le plein air, c'est entre eux, sur leur terrasse où ils dînent l'été<sup>2603</sup> ou boivent des bières et des liqueurs<sup>2604</sup>, ou même en « pique-nique à la côte », ou encore sur le flanc de la colline du château « à l'endroit où le vicomte de Gand avait établi un ermitage pour la fête de Mme de Lauraguais » : « nous sommes 14, il n'y a qu'un gigot, un pâté, notre jambon, des truites, de la salade, du fromage, des fraises et des cerises, un gâteau, des meringues. Chacun s'est installé à sa guise sur des pliants, il y avait un banc qui pour moi n'était pas à négliger. »<sup>2605</sup>

## 6.2. Se divertir chez soi

Les bourgeois ruraux, peu enclins à partager les récréations de la population rurale à l'extérieur, s'aménagent en revanche de nombreuses distractions à l'intérieur même de leurs grandes maisons confortables, propres et agréables à vivre – ce qui n'est pas le cas des maisons des cultivateurs, qui ne comportent souvent qu'une porte et une fenêtre.

### 6.2.1. Les bals

Les bourgeois du vignoble jurassien se reçoivent à la maison, à table et en visite et organisent quelques fêtes. Pour les 16 ans de Marie Regaud en 1843, un bal est organisé à la Chevance d'Or pour lancer la jeune fille dans le monde du vignoble jurassien. Sa mère commençait à danser à même pas 11 ans : « je t'envoie [sic], lui écrivait son grand-père, une petite parure de bal pour que tu ne m'oublies pas au milieu de tes plaisirs »<sup>2606</sup>. Les jeunes filles de Grivel déclinent : « Je suis désolée, Madame, » écrit Adrienne de Grivel à Juliette

---

<sup>2599</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 04, *ibid*.

<sup>2600</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 08 04, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>2601</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 03 11, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>2602</sup>ADJ, 5E 201/70, 1843 03 19, registre des délibérations municipales d'Arlay. Contestation de plantation d'arbres par Xavier Humbert.

<sup>2603</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 08, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2604</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 13, *ibid*.

<sup>2605</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 03, *ibid*.

<sup>2606</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1813 11 18, Bonaventure Abry d'Arcier à sa petite-fille, Arlay à Poligny.

Regaud, « de ne pouvoir me réunir à vous pour le bal de demain. Mais vous devez comprendre que moi et mes sœurs ne pouvons pas aller dans le monde, notre pauvre mère étant toujours souffrante. Je suis enchantée pour Marie d'une si jolie soirée, j'espère qu'elle viendra nous parler de tous ses succès. »<sup>2607</sup> Évariste Maigrot, Juliette Regaud et sa fille Marie, les trois générations, sont invités à une soirée au château de La Muyre pour les festivités de la mi-carême : « on se réunira à 7 h du soir, il sera de rigueur d'être masqués et déguisés. »<sup>2608</sup> La polka fait l'unanimité quand elle apparaît pendant la saison 1843-1844, écrit Anne Martin-Fugier dans *La vie élégante ou la formation du Tout-Paris 1815-1848*, et triomphe dans le beau monde parisien<sup>2609</sup>. La mode s'en empare, des coiffures, des gilets, des châles polka apparaissent. L'hiver 1845, avec peu de décalage, cette danse fait rage à Arlay, où « ces demoiselles apprendront la polka avec le plus grand plaisir. » Une partition de piano de polka-mazurka est éditée à Paris, intitulée « Antonio » et illustrée par un dessin d'un Arlay romantique où l'on reconnaît la rivière de la Seille, les tours de la Chevance d'Or, la maison Pagod-Vannier à gauche et la colline du château ancien. Le groupe des personnages au premier plan montre des bourgeois élégants en promenade, deux hommes et quatre femmes : peut-être Antoine/Antonio Vannier, commanditaire de la partition, son frère Amédée, leurs épouses et sœurs ?

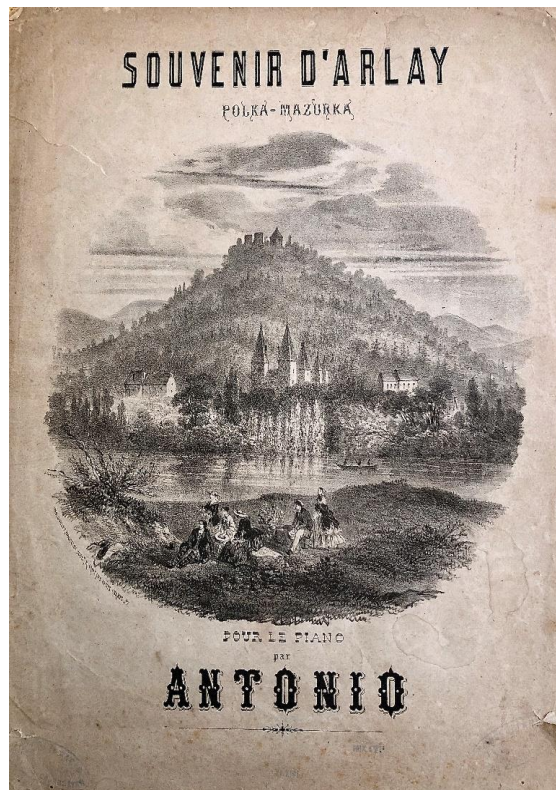


Figure 32 : *Souvenir d'Arlay*, partition de piano vers 1845, 34x27 cm. Collection de la famille Vannier.

<sup>2607</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1843, lettre non datée, Adrienne de Grivel à Juliette Regaud, La Muyre à Arlay.

<sup>2608</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1843 02, Madame de Grivel à la Chevance d'Or, La Muyre à Arlay.

<sup>2609</sup>Martin-Fugier, Anne, *La vie élégante ou la formation du Tout-Paris 1815-1848*, Paris, Perrin, 2011, p. 173.

La danse est populaire à Arlay dans les années 1880. Pour les fêtes de la Saint-Vincent, patron du village, en 1885 quatre bals sont organisés<sup>2610</sup>. Les fils de la bourgeoisie rurale n'apprennent pas tous à danser. « As-tu dansé, as-tu acquis ce talent d'agrément ? »<sup>2611</sup>, demande Marie Berthelet à son fils. Il lui répond sans doute par la négative car elle commente six jours après : « Je regrette que tu ne saches pas danser »<sup>2612</sup>.

### 6.2.2. La loterie et les jeux de hasard

Le cercle bourgeois se réunit massivement et virtuellement lors des loteries organisées par les dames de la bonne société. Le jeu de hasard est bien connu et mène à certaines catastrophes. Le cousin des Vannier Louis Furet, juge au tribunal civil de Lons-le-Saunier, se ruine au jeu au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il perd son domaine de Saint-Didier hérité de sa grand-mère Pagod, et le vend aux Berthelet le 23 juillet 1813 pour 26 000 francs<sup>2613</sup>. Ses terres à Arlay qu'il est obligé de vendre dix ans plus tard intéressent vivement le prince d'Arenberg : « je voudrais que vous vous entendiez avec les Vannier neveu et tantes pour la vente de Mr Furet, peut-être y aura-t-il moyen de s'entendre pour le bloc »<sup>2614</sup>, écrit Pierre d'Arenberg en 1828. « Le prince Pierre acquiert pour 4907 francs l'expropriation Furet qui a perdu au jeu »<sup>2615</sup>, confirme son régisseur général Frizon. Dans les années 1880, les hommes perdent toujours de grosses sommes au jeu : « Chavant, Favier et Vannier ont misé 1000 francs, perdus en deux coups »<sup>2616</sup>, relate Marie Berthelet sans commentaire. Henry Vannier joue « un jeu d'enfer »<sup>2617</sup> à Aix-les-Bains avec sa maîtresse. La loterie qu'organisent les bourgeoises du vignoble jurassien ne suscite que des mises d'argent minimales mais occupe largement les organisatrices. Les jeunes filles de Grivel semblent jouer un rôle important au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans cet engouement pour la loterie qui rassemble toute la communauté bourgeoise et noble des environs. « Parlons d'abord de notre loterie, nous travaillons sans relâche, nous quettons partout, le plus difficile est le placement des billets »<sup>2618</sup>, écrit Adrienne de Grivel à Juliette Regaud en 1843. Sa sœur Maria renchérit : « si vous saviez combien j'ai d'ennui au sujet de notre pauvre loterie » mais « je suis bien contente, j'ai déjà un petit magot »<sup>2619</sup>. Le tirage au sort se passe en terrain neutre. Louise Roland, fille de médecin à Lons-le-Saunier, enseigne le piano aux jeunes filles de la bonne société du vignoble. « Mlle Louise Roland nous a offert leur maison pour tirer la loterie, mais nous voulons votre avis, puisque vous connaissez

---

<sup>2610</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2611</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 09, *ibid*.

<sup>2612</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 15, *ibid*.

<sup>2613</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1813 07 19, acte reçu M<sup>e</sup> Ebrard à Lons-le-Saunier, grosse aux acheteurs.

<sup>2614</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1828 11 25, prince Pierre d'Arenberg au capitaine Roz, Paris à Arlay.

<sup>2615</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1829 09 03, Frizon à M<sup>e</sup> Jacquier, Arlay à Lons-le-Saunier.

<sup>2616</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2617</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 11, *ibid*.

<sup>2618</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1843, lettre non datée, Adrienne de Grivel à Juliette Regaud, La Muyre à Arlay.

<sup>2619</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, *ibid*.

Mlles Roland. »<sup>2620</sup> Une loterie peut aussi être organisée par le prêtre d'une paroisse. « Le curé de Seillières a chargé le comte de Froissard de me demander un secours pour les pauvres, et pour une loterie qu'il a établie, vous voudrez bien lui remettre 150 francs de ma part »<sup>2621</sup>, écrit le prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier. En 1875, c'est une immense « loterie patriotique de la Sauge » qu'entreprend Clémentine Loiseau. Elle réussit, à travers ses relations, sa famille étendue et éloignée partout en France, ses voisins et même ses domestiques à faire acheter 3 300 billets. Marie Berthelet lui prend treize billets, la marquise de Labarge en prend sept, elle en vend aux Grivel à La Muyre, aux Broissia à Domblans, aux Chamberet à Frontenay, mais aussi à Camille Prost, maire de Lons-le-Saunier ou Maurice Bretillet, banquier à Besançon. Sa tante de Mierre lui achète cent billets d'un seul coup, le cardinal de Besançon vingt. Son entregent fait merveille, il faut se représenter le nombre de lettres envoyées et reçues pour atteindre cet objectif. Les 336 lots gagnés consistent en une liste éclectique d'objets usagés pris à la Sauge ou donnés par les familles amies : brochures, livres, statues, lampes, paniers, poupées, boîtes, vases, albums photographiques, mouchoirs, gravures, cannes, éventails, capelines, cravates, encriers, écrans, chocolats, bonbons, etc. Mme de Chamberet gagne deux lots, un chapeau en velours à roses et deux boîtes de pruneaux, la comtesse de Grivel deux flacons, le maire Prost un sac gris et rouge, le cardinal de Besançon une boîte de cuillères à café, la bonne « Joséphine » (la seule à ne pas avoir un nom de famille dans la longue liste des participants) un carnet bleu. Une personne sur dix peut gagner un lot, c'est mieux qu'à la loterie nationale à laquelle souscrivent les bourgeois ruraux - Zénaïde Martin en achète cinq billets en 1878<sup>2622</sup>, Charles Berthelet six billets à la loterie des Arts Décoratifs en 1884<sup>2623</sup> -, mais l'enjeu, social d'un côté, financier de l'autre, n'est pas comparable. Le jeu de hasard se combine à la sociabilité, la remise des prix est l'occasion de manifestations d'amitiés, le réseau bourgeois se soude en s'amusant, Clémentine Loiseau peut jauger son influence sur le gotha franc-comtois par le succès de son entreprise.

### 6.2.3. Les jeux de société

Distractions solitaires, en famille ou entre amis émaillent le quotidien. Amédée Regaud joue au tric-trac<sup>2624</sup>, un jeu des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qui a connu une renaissance durant la Restauration. En 1885, le jeu a été remplacé : « Gorin et Chavant, avant le souper, ont joué au jacquet, c'est une espèce de tric-trac »<sup>2625</sup>, explique Marie Berthelet. Le couple Charles et

<sup>2620</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, *ibid*.

<sup>2621</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1847 02 18, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay. Le comte Flavien Froissard de Broissia, châtelain de Neublans, est membre de la Société d'émulation du Jura et fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=121151#>.

<sup>2622</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1878 12 06, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>2623</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2624</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1850 09 12, signature illisible à Amédée Regaud, Tlemcen à Arlay. « Faites-vous toujours votre partie de tric-trac ? »

<sup>2625</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

Isabelle Berthelet joue aux dames<sup>2626</sup>, Marie Berthelet collectionne et assemble les timbres<sup>2627</sup>. L'ennui guette le bourgeois oisif. « La vie que je mène est tout à fait abrutissante », écrit Marie Berthelet. « Je ne lis plus, on ne cause plus, on fait rarement de la musique. » La conversation de qualité représente un atout majeur dans les visites d'après-midi mais les participants, au sein du village et même dans sa propre famille, ne se renouvellent guère. Lire et faire de la musique sont des ressources précieuses qu'aucun bourgeois ne néglige à la campagne pour occuper son temps libre : ces occupations justifient deux chapitres distincts.

### 6.3. La lecture

#### 6.3.1. Une habitude bourgeoise

Alain Corbin rappelle que durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le livre coûte cher. Sous la Restauration, l'achat d'un roman de nouveautés absorberait le tiers du salaire mensuel d'un ouvrier agricole<sup>2628</sup>. Le tirage moyen déclaré des romans, selon Christophe Charle dans *Les intellectuels en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, stagne entre 1090 exemplaires en 1816 et 1010 en 1833<sup>2629</sup>. La mutation du réseau de distribution, la baisse du prix des livres induisent une évolution des conduites dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avec un livre qui reste un objet choyé, et une pratique à la fois personnelle et partagée.

Le bourgeois rural, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, manie le papier et la plume, écrit et lit régulièrement. Même si, à l'intérieur de sa maison, les sources de lumière demeurent ponctuelles, timides et localisées, il a les moyens de s'éclairer, préalable indispensable à ces deux activités d'écriture et de lecture. Outre l'exercice quotidien de l'écriture par le biais de la correspondance privée, un jeune bourgeois de moins de 30 ans comme Félix Gorin écrit des chansons<sup>2630</sup>, des poèmes sur un pique-nique récent et « un acrostiche sur le nom d'Isabelle. »<sup>2631</sup> Charles Berthelet se décide, entre 1883 et 1884, à publier le travail manuscrit de Bonaventure Abry d'Arcier, le grand-père de sa grand-mère Juliette Regaud, dans *l'Histoire du Bourg d'Arlay par Abry d'Arcier*. Il y travaille avec l'archiviste paléographe jurassien Augustin Vayssière, archiviste successivement des départements de l'Ain, du Jura, de la Corrèze et de l'Allier. « Cet ouvrage est mis en vente, à Lons le Saunier, chez M. Journet, libraire, rue du commerce. On trouve chez lui le tirage sur papier de luxe et sur papier ordinaire. »<sup>2632</sup> Un grand article de l'abbé Mahon, très élogieux, paraît dans le journal *La Liberté* du 20 mars

---

<sup>2626</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 08, *ibid.*

<sup>2627</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 11, *ibid.*

<sup>2628</sup>Corbin, Alain, « Le secret de l'individu », dans Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 491.

<sup>2629</sup>Charle, Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1996, p. 44.

<sup>2630</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2631</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 04, *ibid.*

<sup>2632</sup>*La Liberté, Journal du Jura et de la Franche-Comté*, Lons-le-Saunier, 8 et 15 avril 1884

1884<sup>2633</sup>. Charles Loiseau s'implique dans la rédaction d'un périodique, *La Petite Chronique Comtoise*, qui sortira entre janvier 1892 et février 1894, là encore sur le thème de l'histoire en Franche-Comté, mais qui ne dépasse pas les soixante-seize souscripteurs à Lons-le-Saunier. Le bourgeois aime à la fois lire et s'entourer de livres. Les inventaires des maisons bourgeoises du vignoble jurassien consultés mentionnent tous un meuble bibliothèque et une série d'ouvrages. Les Vannier à Arlay possèdent en 1806<sup>2634</sup> 221 volumes estimés 45 francs, dont la grande majorité, des livres à l'usage d'un curé de campagne, provient de la collection d'un grand-oncle, le père Jacques Joseph Raffin. Jules Vaudrit, en 1853, affiche dans son étude une « bibliothèque en chêne verni renfermant divers ouvrages de droit et de littérature estimée 1 250 francs »<sup>2635</sup> dans son contrat de mariage. Ce prix élevé correspond à la valeur réelle des livres neufs et du meuble bibliothèque, largement sous-estimés dans les inventaires après décès. Le docteur Daille, à son décès en 1866, possédait 210 livres divers dont des « ouvrages médicaux et 16 volumes de Jean-Jacques Rousseau » estimés 90 francs, et un meuble bibliothèque prisé 119 francs. Chez les Berthelet, une des chambres de la Chevance d'Or, à l'étage, est transformée en 1884 en bibliothèque et réunit 1 368 volumes en 1896, estimés 342,75 francs, dont les « Fables de La Fontaine illustrées de 1759 » en quatre volumes prisés 40 francs et décrits aujourd'hui comme un des plus beaux et plus célèbres livres français du siècle de Louis XV, illustrés par Oudry<sup>2636</sup>. Nombre de ces livres ont été acquis par l'érudit Bonaventure Abry d'Arcier et datent des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Dans les grandes maisons à la campagne, les livres des générations précédentes s'accumulent sur les étagères ou dans des malles des greniers et confortent le capital culturel des familles. Ils s'achètent dans des ventes aux enchères, par correspondance et lors de séjours dans les grandes villes. « La superbe bibliothèque de Mr de La Bretonnière vient d'être vendue à l'encan, mon père y a acheté le dictionnaire de la noblesse en douze volumes pour rien »<sup>2637</sup>, écrit Évariste Maigrot. Sans doute fait-il référence au *Dictionnaire de la noblesse* de François Alexandre Aubert de La Chenaye Desbois en douze volumes, publié de 1770 à 1778. Marie Berthelet appréhende l'appât que lui procurent les catalogues de livres qu'elle reçoit par la poste<sup>2638</sup>, mais offre des ouvrages pour les étrennes au fils du notaire Chavant par exemple, « les Contes d'Andersen, un volume très bien illustré. »<sup>2639</sup> « Nous commençons à recevoir les prospectus pour les livres d'étrennes, voilà les tentations ». Henry Vannier fait du repérage dans ses visites à Besançon et achète en 1886 pour le château d'Arlay un volume du secrétaire d'Erasmus, Gilbert Cousin<sup>2640</sup>.

Les contraintes économiques obligent parfois un individu d'une famille bourgeoise à vendre ses livres. Il n'y consentira qu'en dernière extrémité et n'en parlera que pour que son

<sup>2633</sup>*La Liberté, Journal du Jura et de la Franche-Comté*, Lons-le-Saunier, 20 mars et 25 mars 1884

<sup>2634</sup>ADJ, 4E 43/137, 1806 02 28, acte reçu M° Jacquier à Arlay, partage entre les héritiers Vannier.

<sup>2635</sup>ADJ, 4E 43/223, 1853 05 25, reçu M° Daille à Bletterans, contrat de mariage Vaudrit/Chapuis.

<sup>2636</sup>ADJ, 4E 12978, 1896 01 10 et 11, acte reçu M° Clavelin à Arlay, inventaire après le décès de Charles Berthelet à Arlay le 6 décembre 1895.

<sup>2637</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 05, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris.

<sup>2638</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 11 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2639</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 13, *ibid.*

<sup>2640</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1886 07 08, registre des comptes du régisseur Henry Vannier.



interlocuteur juge de son désespoir. Évariste Maigrot s'est ruiné à Paris dans sa tentative d'y obtenir un emploi ; il est, dit-il, « tout nu, sans linge ni chaussures, [...] ce qui s'appelle à la dernière misère », et il ajoute : « il ne me reste plus rien sauf ma bibliothèque »<sup>2641</sup> qu'il a conservée alors qu'il ne fait qu'un repas par jour à crédit. Reine d'Arçon met en vente la bibliothèque de la famille, ruinée en 1819. Déçue par les estimations du curé Mignerot « que l'on disait amateur » et qui n'a pas su distinguer dans son estimation les différences des éditions, elle fait appel « au plus fameux libraire de Paris ». Pour une bibliothèque qu'elle estime valoir 36 000 francs, elle n'en « retirera que le tiers »<sup>2642</sup>. Pour une femme de lettres, la vente de sa bibliothèque constitue un indice majeur de son insolvabilité.

### 6.3.2. La lecture solitaire

Le livre est un objet personnel et la lecture est solitaire. Zénaïde Martin écrit à sa fille qu'elle souhaite à la maison lire certains livres qui appartiennent à cette dernière, issus « de ta bibliothèque »<sup>2643</sup>. Marie Berthelet lit « Salammbô de Gustave Flaubert » en deux semaines en janvier 1885, bien qu'elle soit « sans cesse dérangée »<sup>2644</sup>. Abel de Chassesey, son cousin, lui « avait recommandé cet ouvrage »<sup>2645</sup>. Comme la musique, le livre est un sujet de conversation dans les salons et les bourgeois discutent des ouvrages récents ou plus anciens : *Salammbô* a été publié en 1862. Elle achève sa lecture le 25 janvier : « il y a surabondance d'entrailles, de cadavres, de cruautés inouïes, je commençais à en avoir mon reste »<sup>2646</sup>, écrit-elle, alors qu'au début de sa lecture, elle écrivait : « Cet ouvrage m'intéresse énormément par son étrangeté. Quand je l'aurai terminé, je le recommencerai. »<sup>2647</sup> Commenter sa lecture est une habitude en famille et dans les cercles de la bonne société. Le livre se lit à la fois pour son propre plaisir et pour faire profiter son entourage de ses acquis culturels. Les recommandations sont bienvenues : « Si dans la bibliothèque des officiers, il y a le Marquis de Villemer par George Sand, lis-le, c'est admirablement écrit. Je me délecte de ce français si pur et si rare. »<sup>2648</sup> Les commentaires abondent : « Je lis un livre d'Henry Greville [Alice Marie Céleste Fleury sort son premier roman en 1878], tu sais que ce monsieur est une dame. »<sup>2649</sup> Si Marie Berthelet apprécie « Madame Théodore, un roman traduit de l'allemand », c'est parce que « les réflexions s'harmonisent avec [sa] position actuelle. »<sup>2650</sup> Le livre procure à la fois évocation et réminiscences : « Theuriet a l'avantage de jolies descriptions, me promène dans de belles forêts. J'ai assisté par la grâce de sa plume au pèlerinage de Notre Dame de Bar [Bar-le-

---

<sup>2641</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 12 07, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>2642</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1819 01 25, Reine d'Arçon à Bonaventure Abry d'Arcier, Quintigny à Arlay.

<sup>2643</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1876 03 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>2644</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2645</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 11, *ibid.*

<sup>2646</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 25, *ibid.*

<sup>2647</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 12, *ibid.*

<sup>2648</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 19, *ibid.*

<sup>2649</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 05, *ibid.*

<sup>2650</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 07, *ibid.*

Duc]. »<sup>2651</sup> La lecture n'a pas d'horaire précis ni de lieu de prédilection ou de saison bien que Marie Berthelet lise plus l'hiver que l'été. Il lui arrive de lire à table lorsqu'elle dîne seule : « La soupe est arrivée, tout en mangeant j'ai commencé Sauvageonne de Theuriet, prêté par Mme Chavant. »<sup>2652</sup>

### 6.3.3. La lecture partagée

L'habitude de lire à haute voix pour d'autres que soi-même, très prisée dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle compte tenu de la rareté du livre, se maintient dans les années 1880. L'accoutumance s'apprend tôt. Il tarde au jeune Charles Loiseau, en pension, de « ne pas entendre pendant tout le repas des lectures soi-disant édifiantes et qui sont, les unes, incompatibles avec le bon goût, les autres naïves à faire peur. »<sup>2653</sup> Certains matins, Charles Berthelet et son épouse se relayent : « Ce matin tôt, le couple est descendu déjeuner et ils ont fait la lecture tout haut. »<sup>2654</sup> Charles Berthelet lit le journal à voix haute au petit-déjeuner familial, par exemple *le Moniteur*<sup>2655</sup>, et en particulier les critiques littéraires : « le compte-rendu d'une pièce de Dumas »<sup>2656</sup>, « l'analyse d'un nouvel ouvrage de Zola. »<sup>2657</sup> Emmanuel Regaud, en visite, « a lu dans *les Soirées Littéraires* Le Pêcheur de Nacre. On a lu des énigmes à la tante qui les devine à merveille »<sup>2658</sup>. Entre connaissances, on passe des soirées à écouter une lecture à haute voix : « l'abbé [Mahon à Saint-Didier] nous a lu à haute voix les plus jolies pièces de sa traduction de Burns »<sup>2659</sup>. Une fois lu, le livre peut circuler. Bonaventure Abry d'Arcier, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, face à la rareté des livres et au regard de son niveau d'érudition, doit s'adresser à quelques lieues à la ronde pour obtenir le prêt des ouvrages qui l'intéressent. Le maire de Plainoiseau Augustin Trouillot réclame en 1808 « son Dunod »<sup>2660</sup>. De François-Ignace Dunod de Charnage, juriste et historien, Bonaventure Abry d'Arcier possède les *Mémoires sur le Comté de Bourgogne* édité en 1740, *Observation sur les titres de la Bourgogne*, 1756, *Histoire des Séquanois*, 1737, *Histoire de l'église de Besançon*, 1750, *Usages de Bresse*, 1725, *Traité de la mainmorte*, 1733. Il prête un Dunod à Désiré Monnier, lequel « désirerait bien aussi tenir le dictionnaire celtique »<sup>2661</sup>, sans doute les *Mémoires sur la langue Celtique, contenant l'histoire de cette langue*, de Jean-Baptiste Bullet, que possède Abry d'Arcier dans sa bibliothèque. Plus proche en distance, le curé Voisard emprunte à la Chevance d'Or « deux volumes de la vie des Saints, un volume des récréations mathématiques, le

---

<sup>2651</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 20, *ibid.*

<sup>2652</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 18, *ibid.*

<sup>2653</sup>Archives privées de la famille loiseau, vers 1879, Charles Loiseau à sa mère, Vaux-les-Poligny à Villevieux.

<sup>2654</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2655</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 06, *ibid.*

<sup>2656</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 26, *ibid.*

<sup>2657</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 02 02, *ibid.*

<sup>2658</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 13, *ibid.*

<sup>2659</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 26, *ibid.*

<sup>2660</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 22, Évariste Maigrot à son beau-père, Arlay à Paris. Augustin Trouillot (1758-1835) est maire de Plainoiseau.

<sup>2661</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1813, Désiré Monnier à Abry d'Arcier, Domblans à Arlay.

dictionnaire géographique et deux volumes d'Aristote »<sup>2662</sup>, Abry d'Arcier détient une *Vie des saints* de 1704, un *Dictionnaire géographique* de Beaudrand de 1801, les *Récréations mathématiques* de 1741<sup>2663</sup>. Les curés lettrés d'Arlay convoitent aussi, à partir de 1829, la bibliothèque du château : « Son Altesse, écrit l'abbé Coulon à son frère, ayant eu la bonté de proposer au soussigné la lecture des lettres de l'abbé Galiani, j'en réclame les deux premiers volumes. »<sup>2664</sup> Un intense trafic de livres s'organise entre connaissances du vignoble jurassien dans les années 1880. Céline de Grivel, au château de La Muyre, prête un « livre de Gustave Droz »<sup>2665</sup> à Marie Berthelet, qui en fait profiter trois semaines plus tard ses amies d'Arlay « Mesdames Rix et Chavant. »<sup>2666</sup> Madame Chavant prête « Mlle Cléopâtre [d'Arsène Houssaye, 1864], très bien écrit »<sup>2667</sup> ; Clémentine Loiseau<sup>2668</sup>, au château de la Saugé, prête *Le nabab* (d'Alphonse Daudet, 1877), un livre que Zénaïde Martin avait lu à sa sortie, en 1878<sup>2669</sup>. « Hier, écrit Marie Berthelet, j'ai vu la mère Spitz, je lui ai prêté des livres ce qui lui fait grand plaisir. »<sup>2670</sup> Cécile Bachod propose ses livres. La postière Mademoiselle Sauvage également ; les Berthelet acceptent les lectures offertes par la classe inférieure et en pourvoient les paysans qui leur sont proches : « Louis Berthaud est venu chercher des livres pour Joseph et pour lui, ton frère lui en a donné. »<sup>2671</sup>

#### 6.3.4. Les dernières parutions

Les livres contemporains attirent les lecteurs bourgeois qui se tiennent parfaitement informés des sorties les plus récentes. Dans un carnet, Juliette Maigrot, avant son mariage en 1826, note ses lectures : *Walter Scott* en 28 volumes dans l'édition de Gosselin de la même année, *La fiancée de Bénarès*, *Nuits indiennes*, par Philarète Chasles édité en 1825, *Les Poèmes charmants* d'Étienne de Jouy de 1823, « ouvrage que je lirai toujours avec le plus grand plaisir. »<sup>2672</sup> Dans les échanges de lettres entre la mère et la fille, Zénaïde Martin et Émilie Labordère, de 1867 à 1880 sur douze livres cités, sept ont été publiés dans la décennie précédente et cinq sont plus anciens. À partir de 1872, les cinq livres lus ne sont plus que des livres contemporains. L'originalité de cette famille est que les femmes communiquent parfois en italien et lisent en anglais dans la langue originale<sup>2673</sup>, signe d'une éducation

<sup>2662</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1818, abbé Voisard à Abry d'Arcier, Domblans à Arlay.

<sup>2663</sup>ADJ, 4E 12978, 1896 01 10 et 11, acte reçu M° Clavelin à Arlay, inventaire après le décès de Charles Berthelet à Arlay le 6 décembre 1895.

<sup>2664</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1829 06 12, abbé Coulon à Frizon, Arlay à Arlay.

<sup>2665</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 19, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2666</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 19, *ibid.*

<sup>2667</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 19, *ibid.*

<sup>2668</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 22, *ibid.*

<sup>2669</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1878 09 29, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>2670</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2671</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 16, *ibid.*

<sup>2672</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1825 09 01, notes de Juliette Berthelet sur un carnet.

<sup>2673</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, sont cités entre 1867 et 1880 les romans d'Ann Radcliff, *Lady in white* de Wilkie Collins, *Love me little love me long* de Charles Reade, *Lives of the poets* de Johnson, *Martin Chuzzlewit* et *Our mutual friend* de Dickens, *Under two flags* d'Ouida, *Good bye sweet heart* de Rhoda Broughton.

particulièrement accomplie sur laquelle nous reviendrons dans un prochain chapitre. Dans les missives de Marie Berthelet à son fils entre 1882 et 1885, sur seize livres nommés par leurs titres, douze ont moins de dix ans, sept ont moins d'un an ; quatre seulement ont été écrits entre vingt et trente ans auparavant. Hector Malot, Alphonse Daudet, André Theuriet, Georges Ohnet, Gustave Droz, Clémentine Helm, Émile Zola sont lus dès leur parution. Paul de Kock, George Sand (*Le Diable aux champs*, *Le marquis de Villemer*), *La vie en famille* de Zénaïde Fleuriot, Gustave Flaubert sont toujours appréciés, ainsi que certains classiques indémodables pour les jeunes filles : « Nenetta a pleuré à chaudes larmes en lisant Paul et Virginie »<sup>2674</sup>. La campagne n'a rien à envier à la ville pour la nouveauté, sauf les cabinets de lectures et les bibliothèques qui permettraient de lire sur place ou d'emprunter et d'éviter la relecture : « Je relis le Maître des forges [Georges Ohnet sorti en 1882] »<sup>2675</sup>, écrit-elle alors qu'elle l'a déjà lu il y a à peine un an et cinq mois et qu'elle connaît bien l'auteur puisqu'elle a aussi lu *Lise Fleuron* et *La comtesse Sarah*. À Saint-Claude, Julien Feuvrier, ancien précepteur des fils Berthelet, s'« approvisionne de livres à la bibliothèque de Secours Mutuels où l'on trouve beaucoup d'excellents ouvrages. »<sup>2676</sup> Posséder une bibliothèque communale est une des ambitions du maire d'Arlay, Jules Vaudrit, qui est « enchanté » que l'ami de Charles Berthelet, chef de bureau au ministère de l'Éducation Publique, lui propose « d'obtenir une bibliothèque scolaire »<sup>2677</sup>. Il faut attendre 1892 pour qu'une bibliothèque populaire soit envisagée à Arlay, qui « pourrait rendre de très grands services aux habitants qui trouveraient dans la lecture des ouvrages qu'elle comprendrait, en même temps qu'une récréation et un délaissement après leurs travaux, les moyens de s'instruire et d'acquérir des connaissances qui leur seraient de la plus grande utilité. »<sup>2678</sup> À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, toutes les classes confondues lisent dans le vignoble jurassien, « après leur travaux ». Symptomatique est la liste des quatre personnes proposée par le maire Jules Vaudrit pour former le comité de la « bibliothèque populaire d'Arlay »<sup>2679</sup>. Charles Berthelet, 40 ans, est invité à siéger, représentant la culture bourgeoise. Alexandre Bigot, caviste du château d'Arlay, 61 ans, fils de deux domestiques de Pierre d'Arenberg, subroge l'approbation princière. Si Henry Vannier avait été encore vivant, le poste lui aurait sans doute été proposé. François Jambez, instituteur fonctionnaire de la République, est le garant éducatif et politique. Auguste Bouillon, 35 ans, fils de cultivateurs, futur maire d'Arlay après Vaudrit en 1896, symbolise l'accès à la culture du plus grand nombre. L'ancien et le nouveau monde se retrouvent dans cette composition autour de la culture. Dans la liste des emprunteurs hommes et femmes des livres de la bibliothèque populaire d'Arlay entre 1904 et 1907, aucun nom bourgeois n'apparaît<sup>2680</sup>. La bourgeoisie garde son réseau de livres et de

---

<sup>2674</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2675</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 13 et 1883 11 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2676</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1875 12 24, Julien Feuvrier à Marie Berthelet, St-Claude à Arlay.

<sup>2677</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2678</sup>ADJ, 5E 201/76, 1892 15 14, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>2679</sup>ADJ 5E 201/172, bibliothèque populaire d'Arlay, liste proposée par le maire au préfet.

<sup>2680</sup>ADJ 5E 201/172, bibliothèque populaire d'Arlay, registres d'entrée et de sortie des livres prêtés, 1904-1907.

lecteurs fermé et réservé à son groupe, sans déchoir jusqu'à recourir à une bibliothèque publique.

Régine Pernoud dans *La bourgeoisie* rappelle les mots de Thiers dans son ouvrage *De la propriété*, paru en 1848, dans lequel le propriétaire possède de vastes bibliothèques : « Il lit Sophocle, Virgile, Dante, Galilée, Descartes, Bossuet, Montesquieu, Voltaire. Si ce n'est lui, c'est chez lui, autour de lui qu'on les lit, les goûte, les apprécie et qu'on réunit cette société éclairée, polie, au goût exercé. »<sup>2681</sup> Dans le vignoble du Jura, les classiques de la littérature française sont peu cités. Sans doute ne les lit-on pas aussi souvent, mais le livre, et en particulier le roman contemporain à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, prend une place très importante dans le développement culturel du bourgeois rural comme attribut d'une classe sociale et comme ciment du groupe.

## 6.4. La musique

En 1861, Eugène Labiche campe son décor de l'acte I de *La Poudre aux yeux* : « Un salon bourgeois chez Malingear : piano à gauche, bureau à droite, guéridon au milieu. »<sup>2682</sup> Un salon avec un piano ne prête à aucune confusion, le spectateur comprend que les protagonistes de sa pièce de théâtre sont des bourgeois. D'ailleurs, Flaubert dans son *Dictionnaire des idées reçues* est formel : « Piano : indispensable dans un salon »<sup>2683</sup>. Citadine ou campagnarde, la bourgeoisie rurale écoute de la musique et la pratique, au moins à partir du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 6.4.1. Un large éventail

Bien qu'habitant dans des villages de province, les bourgeois ruraux voyageurs ont toute une gamme de musique à leur disposition, de la fanfare municipale aux grands opéras parisiens.

À Arlay, en 1866, le maire Favier propose au conseil municipal d'ouvrir un cours de musique « qui serait un moyen de moralisation pour la jeunesse à laquelle elle offrirait une agréable distraction. » Un budget de 360 francs est alloué, « suivi éventuellement d'achat d'instruments »<sup>2684</sup>. Maurice Agulhon, dans son *Histoire Vagabonde* atteste que les sociétés municipales, de musique en particulier, se multiplient sous Napoléon III, « indice d'une nouvelle manière de vivre ensemble mais aussi poste supplémentaire au budget communal. »<sup>2685</sup> Le prince Auguste d'Arenberg offre une bannière en 1869 pour « encourager

---

<sup>2681</sup>Pernoud, Régine, *La bourgeoisie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1985, p. 14.

<sup>2682</sup>Labiche, Eugène, *La poudre aux yeux*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 806.

<sup>2683</sup>Flaubert, Gustave, *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Le livre de Poche, 1997, 256 p.

<sup>2684</sup>ADJ, 5E 201/72, 1866 05 23, registre des délibérations municipales d'Arlay.

<sup>2685</sup>Agulhon, Maurice, *Histoire Vagabonde*, t. 1, Paris, Gallimard, 1988, p. 161.

la fanfare à continuer et à progresser »<sup>2686</sup>, et son père le prince Pierre est sollicité en 1870 pour acheter un instrument : « Dans ce moment-ci, il manque une basse, instrument assez cher »<sup>2687</sup>. Paul Gerbod dans *Vox Populi* s'est intéressé à la musique « populaire » en milieu rural et à son essor entre la monarchie de Juillet et la Troisième République. « Dans les campagnes, écrit-il, ce sont les couches les plus modestes de la société paysanne qui constituent la meilleure pépinière des orphéons locaux. »<sup>2688</sup> Il ajoute que la musique populaire n'a pas suscité le mépris ou l'indifférence unanime des milieux habitués à une musique dite « savante »<sup>2689</sup>. Charles Berthelet, pétri d'opéra et de musique classique, chante aussi bien à la messe qu'avec la fanfare municipale pour la Saint-Vincent<sup>2690</sup>. Les Berthelet encouragent volontiers la fanfare d'Arlay en versant leur cotisation annuelle « au père Rix pour la musique, [...] ton frère y a rajouté cinq francs, il était très content. »<sup>2691</sup> Les musiciens, les premiers janvier, entrent dans les cours et jouent « deux jolis quadrilles et une polka. »<sup>2692</sup> Ils ne sont pas toujours nombreux, un trio peut animer un bal : « La fête des musiciens s'est très bien passée, le trio a joué à 3h30 sur la place de la maison commune, puis ils sont remontés, ont pris leur café et ont commencé le bal. »<sup>2693</sup> Ils donnent un concert « chez Philippe » pour la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, « qui leur a rapporté 25F, pas de quoi payer leurs écots. »<sup>2694</sup> L'Harmonie de Ruffey recrute les mécènes bourgeois des environs : « La lettre que tu me renvoies », écrit Charles Loiseau à sa mère, « émane du grand électeur conservateur de Ruffey, en même temps chef de musique, un nommé Bœuf, qui me demande d'accepter (moyennant 5 francs) le titre de membre honoraire. »<sup>2695</sup> Peut-être en partie grâce à ces orphéons de village et aux partitions qui circulent, les musiques populaires font partie du quotidien des bourgeois ruraux. Si Félix Gorin rédige un pamphlet qui doit être chanté sur « l'air des Pompiers de Nanterre », c'est qu'il sait que ses amis auront en tête la chansonnette dansante qui alterne les couplets aux trois temps de la valse et aux accents militaires « À droite ou à gauche, Vaudrait jamais n'sra vôtre »<sup>2696</sup>.

#### 6.4.2. La musique classique

La musique « savante » distingue cependant les bourgeois du peuple. « Le grand Graveleuse est à l'affût quand Charles chante, il met son oreille contre le mur »<sup>2697</sup>, écrit Marie

<sup>2686</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1869 07 18, prince A. d'Arenberg à Henry Vannier, Menetou à Arlay.

<sup>2687</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1870 04 09, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

<sup>2688</sup>Gerbod, Paul, « Vox Populi », dans ouvrage collectif, *La musique en France à l'époque romantique, 1830-1870*, Paris, Flammarion, 1991, p. 234.

<sup>2689</sup>Gerbod, Paul, « Vox Populi », *ibid.*, p. 239.

<sup>2690</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 01, 1885 01 05, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2691</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 21, *ibid.*

<sup>2692</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 01 02, *ibid.*

<sup>2693</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 13, *ibid.*

<sup>2694</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 12 04, *ibid.*

<sup>2695</sup>Archives privées de la famille Loiseau, vers 1885, Charles Loiseau à sa mère, Paris à Villevieux.

<sup>2696</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2697</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 11, *ibid.*

Berthelet. Quand le prince Auguste d'Arenberg s'assoit dans le salon de la Chevance d'Or, la conversation porte sur la musique qui réunit les élites, et la seule qu'elle pratique : « Le prince aime la musique de Berlioz »<sup>2698</sup>. La bourgeoisie a deux domaines de prédilection : l'opéra et le piano, écrit Anne Rousselin-Lacombe dans son article « Pianos et pianistes »<sup>2699</sup>.

Lons-le-Saunier propose quelques concerts de musique classique. En 1814, Évariste Maigrot et sa fille sont invités par la société de musique de Lons-le-Saunier dans les salles de la Chevalerie<sup>2700</sup>. Paul Berthelet, en garnison à Carcassonne, va entendre *Faust* de Gounod et *Guillaume Tell* de Rossini ; « Tu fais très bien d'aller entendre de la musique toutes les fois que cela est possible »<sup>2701</sup>, lui dit sa mère.

Mais c'est à Paris que les bourgeois ruraux se délectent de musique, lorsqu'ils ont l'occasion d'y séjourner. Zénaïde et Émilie Martin, mère et fille, assistent en 1863 aux concerts du Cirque d'hiver, dirigés par Padeloup et très courus : « Nous sommes allées hier au concert populaire, nous y avons aperçu Mme de Franqueville [63 ans, née Laure Masuyer à l'Étoile] qui, sans doute, ne nous a pas distinguées dans la foule qui était immense. On n'a pas idée d'une pareille vogue, ce cirque immense, si rempli qu'une épingle ne tomberait pas à terre, si silencieux qu'on y entendrait une mouche voler. Le choix des morceaux, tous classiques, sérieux, est excellent et l'exécution ne laisse rien à désirer. L'orchestre est composé de 100 musiciens au moins. Le cirque peut contenir 5000 personnes. »<sup>2702</sup> Sans sonorisation, avec un public de cinq-mille personnes, le silence absolu est de rigueur même avec cent musiciens dans l'orchestre. Quinze ans plus tard, l'étudiant en droit et en chant Charles Berthelet va lui aussi régulièrement, avec son ancien précepteur l'abbé Mahon, entendre le maestro Padeloup : « Avec Charles, il y a une grande harmonie dans nos goûts et nos appréciations musicales, nous aimons, en sortant de Padeloup, nous communiquer nos impressions qui se rencontrent d'une manière étonnante. »<sup>2703</sup> Les programmes musicaux offrent à chaque représentation des extraits de nombreux compositeurs. « Je suis allé dimanche dernier entendre Sivori, écrit l'abbé Mahon, il m'a ravi, c'est le plus fort violon qui ait charmé mes oreilles »<sup>2704</sup>. Ce jour-là, on joue au concert Padeloup six morceaux de six compositeurs différents, dont le concerto pour violon n° 8 de Rode avec le violoniste soliste Sivori. Édouard Colonne au Châtelet propose des programmes d'un seul compositeur, comme *La damnation de Faust* de Berlioz, « une œuvre énorme, curieuse, bizarre, et des passages magnifiques »<sup>2705</sup>. Au Trocadéro, « Charles va écouter Lucifer, de Peter Benoit, oratorio flamand [de 1865], il dit que c'est superbe. »<sup>2706</sup> En voyage de noces à Paris avec son épouse, ils vont entendre un jour *Les Huguenots* de

---

<sup>2698</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 27, *ibid*.

<sup>2699</sup>Rousselin-Lacombe, Anne, « Pianos et pianistes », dans, ouvrage collectif, *La musique en France à l'époque romantique, 1830-1870*, Paris, Flammarion, 1991, p. 126.

<sup>2700</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 12 06, invitation imprimée, et manuscrite pour les noms des invités, de la Société de Musique de Lons-le-Saunier.

<sup>2701</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 21, 1883 06 12, 1883 04 17, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2702</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1863 11 30, Zénaïde Martin à son mari, Paris à Vescles.

<sup>2703</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1877 12 16, abbé Mahon à Marie Berthelet, Paris à Arlay.

<sup>2704</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 02 29, *ibid*.

<sup>2705</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 11, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>2706</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

Meyerbeer et le lendemain *La Traviata* de Verdi, et se rendent encore à l'Opéra-Comique deux jours après avec le couple Passier<sup>2707</sup>. En 1886, Charles Loiseau entreprend à 25 ans un voyage à Bayreuth avec un ami. Depuis dix ans, toute l'Allemagne mélomane se rassemble chaque été à Bayreuth, qui reste pour les Français, selon Daniel Halévy dans *La fin des notables, La république des ducs*, « le secret d'une élite. Toutes les scènes allemandes jouaient la Tétralogie, Paris et son public ne la soupçonnaient pas. »<sup>2708</sup> Laure Hillerin, dans *La comtesse Greffulhe*, raconte que « les rares représentations de Wagner à Paris déclenchaient systématiquement des cabales et des manifestations violentes dans le public »<sup>2709</sup> farouchement anti-allemand depuis 1870. La comtesse Greffulhe se rend pour la première fois à Bayreuth en 1891, conquise par ce qu'elle nomme « cette immense fête des nerfs ». Charles Loiseau écrit à sa mère : « À 4 heures nous étions au théâtre de Wagner, en allemand Buhnenfestspielhaus, c'est un peu compliqué mais moins que la musique du compositeur en question. Comme chanteur, mise en scène et orchestre, c'est fort au-dessus de tout ce qu'on peut entendre en France et même, je crois en Europe. Bayreuth est un vrai lieu de pèlerinage, et acteurs et spectateurs sont des croyants. C'est te dire qu'il y a en tout une unité, une perfection et en même temps une originalité incroyable. Beaucoup de beau monde, l'élite de l'aristocratie allemande et du monde artiste. »<sup>2710</sup> Charles Loiseau raconte en famille que seuls trois français assistent au festival : lui-même, son ami Dépinay, et Georges Clemenceau<sup>2711</sup>. Le jeune Jurassien est, lui aussi, assez féru de musique pour connaître Wagner et Bayreuth et entreprendre le voyage jusqu'au temple suprême.

#### 6.4.3. La pratique : piano et chant

C'est finalement chez eux, dans le vignoble jurassien, que les bourgeois ruraux entendent le plus de musique : la pratique amateur est généralisée et les écrits étudiés en dévoilent les traces à partir de 1825. Juliette Regaud, à la Chevance d'Or, commande à 24 ans, en 1825, les « Cinquante leçons de Bertini jeune », un jeune compositeur et professeur de piano installé depuis quatre ans à Paris. Il y a sans doute un piano à la Chevance d'Or. Sa fille Marie Berthelet, à son mariage en 1849, apporte en dot le demi-queue du facteur marseillais renommé Boisselot, sur lequel elle va jouer toute sa vie. L'instrument est prisé 100 francs en 1896<sup>2712</sup>. La cousine de Chassey, résidant à Arlay entre 1861 et 1878, joue au piano et à l'harmonium à l'église. Charles Berthelet, certainement pianiste, lit la musique et profite

---

<sup>2707</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 12, 1883 12 13, 1883 12 15 Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2708</sup>Halévy, Daniel, *La fin des notables, La république des ducs*, t. 2, Paris, Grasset, coll. Pluriel, 1995, p 263.

<sup>2709</sup>Hillerin, Laure, *La comtesse Greffulhe*, Paris, Libres Champs, 2018, p. 142.

<sup>2710</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1886 07 24, Charles Loiseau à sa mère, Bayreuth à Villeveux.

<sup>2711</sup>Archives privées de la famille Loiseau, notes non datées et non signées d'un petit-fils de Charles Loiseau sur les souvenirs de son grand-père.

<sup>2712</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1825 09 01 carnets de Juliette Regaud.

ADJ 4E 43/179, 1849 05 28, contrat de mariage reçu M° Vaudrit à Arlay.

ADJ, 4E 12978, 1896 01 10 et 11, acte reçu M° Clavelin à Arlay, inventaire après le décès de Charles Berthelet à Arlay le 6 décembre 1895.



de ses études de droit à Paris pour travailler sa voix ; sa parente Valérie Masuyer, à l'Étoile, tente de lui procurer les meilleurs professeurs de chant : « J'ai déjà parlé à votre sœur, écrite-elle à une amie, de mon jeune parent Charles Berthelet et de son désir de prendre des leçons de chant. C'est vers Dupré et Roger que tendent ses désirs, mais je pense qu'avant de recourir à de si grands maîtres, il faut que sa voix soit dégrossie, assouplie par des études préparatoires bien dirigées. Personne n'est plus à-même que vous de connaître ce qu'il lui faut et de le lui procurer à des conditions abordables pour sa bourse d'étudiant en droit. Il est bon musicien, lit facilement, je crains qu'il ne gaspille par le plaisir que ses camarades ont à l'entendre chanter le beau ténor qu'il possède. Nous avons ici un baryton élève de Delsarte et de Delsédie, et une soprano qui prend à Paris des leçons de grands maîtres. Si Charles se formait, nous aurions ici de vraie bonne musique. Ce serait une joie pour Mme de Franqueville [née Masuyer] qui en ce moment se remet à son piano. »<sup>2713</sup> Son ancien précepteur Mahon est dithyrambique : « J'ai entendu, ce qui s'appelle entendu, Charles chanter Othello. Cela dépasse le vulgaire talent d'amateur, la voix de Charles a un timbre qui n'est que souplesse et velouté. »<sup>2714</sup> Charles décroche une audition auprès du chef d'orchestre de l'Opéra-Comique, Lamoureux, un des premiers chefs d'orchestre de France »<sup>2715</sup>, mais ne perce pas. Rentré à Arlay, sa mère détaille au fil de ses lettres écrites entre 1882 et 1885, les œuvres que Charles déchiffre. Elle n'en donne en général que le titre à son fils Paul qui connaît lui aussi les classiques du lyrique : *Robert le Diable* (de Meyerbeer), *Le grand air d'Obéron* (de Weber), *Le Trouvère* (de Verdi), « La Lucie » (*Lucie de Lammermoor* de Donizetti). Célibataire, Charles prépare de nombreux duos, certain dans les soirées musicales du vignoble jurassien de trouver la soprano qui chantera avec lui : celui d'*Aïda* (Verdi), de *Faust* (Gounod), de *La Juive* (Halévy). Marie Berthelet travaille son piano pour elle, sans doute à un très bon niveau – « je me suis mise à déchiffrer du Chopin »<sup>2716</sup> – et pour accompagner son fils, elle déchiffre « le premier acte de Roland [Lully] au piano »<sup>2717</sup>, « repasse l'Africaine [Meyerbeer] »<sup>2718</sup>, prépare *La dame blanche* (Boieldieu), *La Traviata* (Verdi), *Guillaume Tell* (Rossini). Ils passent beaucoup de temps ensemble autour du piano, des « après-dîner à potasser des opéras »<sup>2719</sup>, font « énormément de musique, revu Guillaume Tell, fini Faust et le Trouvère. »<sup>2720</sup> Quand elle écrit : « Nous avons répété Guillaume et Robert »<sup>2721</sup>, son fils Paul militaire lit *Guillaume Tell* et *Robert le Diable*. Sa belle-fille, élevée dans un village de l'Ain, joue bien entendu du piano. À partir de 1884, elle joue à quatre mains avec sa belle-mère « la partition des dames de Juhans [les dames Bachod] »<sup>2722</sup>, et chante le duo de *Mireille* (Gounod) avec son mari

<sup>2713</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1875 10 30, Valérie Masuyer à « Adeline », L'Étoile à Paris.

<sup>2714</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2715</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 07 31, *ibid.*

<sup>2716</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 17, *ibid.*

<sup>2717</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 07, *ibid.*

<sup>2718</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 17, *ibid.*

<sup>2719</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 06, *ibid.*

<sup>2720</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 13, *ibid.*

<sup>2721</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 13, *ibid.*

<sup>2722</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 10 31, *ibid.*

Charles<sup>2723</sup>. Le choix des compositeurs, éclectique, reste toutefois classique parmi les meilleurs succès du siècle. Seul Offenbach, auteur d'une excellente musique plus légère, est banni par les puristes d'Arlay : sa musique est « dépravée, grinçante, grimaçante, c'est bon pour notre sale époque. »<sup>2724</sup>

Amédée Vannier, diplômé en médecine à Paris en 1830, revient à Arlay avec un piano carré en acajou verni au tampon et aux bronzes Empire, réalisé en 1829 dans l'atelier du facteur Franoÿ, vieille rue du Temple n° 26 à Paris. A-t-il été invité aux soirées musicales de son professeur et directeur de thèse le professeur Orfila, qui régale ses invités de ses romances<sup>2725</sup> ? Les marteaux sont recouverts de cuir. Dans les mêmes années le facteur Jean-Henri Pape a l'idée de les recouvrir de feutre, ce qui accroît considérablement l'intensité et l'éclat du son. Le piano à queue Pape du château d'Arlay date de 1827. Les pianos sont encore rares. De 1830 à 1847, la production parisienne de pianos passe de quatre mille à onze mille pianos par an, relève Malou Haine dans son article « Les facteurs d'instruments de musique ». En 1850, il existe deux-cents facteurs de pianos dans la capitale<sup>2726</sup>. La famille Vannier joue sur ce même pianoforte tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, Adèle a appris le piano à Cuisery et en joue à Arlay à partir de son mariage en 1845<sup>2727</sup>, tout comme ses deux filles Marie et Alice.

Chez les Martin à Plainoiseau, Émilie écrit à 11 ans en 1856 : « j'ai bien pris ma leçon, mais contre l'habitude, la maîtresse ne m'a point fait faire de gammes. »<sup>2728</sup> Elle joue *Le cor des Alpes*, *La dame blanche*, *Les deux pigeons*, probablement sur le piano droit en palissandre parisien Debain vendu 695 francs avec emballage et frais de port en 1854<sup>2729</sup>. Mariée depuis deux ans en 1869, elle songe à abandonner ses gammes sur son nouveau piano : « Tu serais vraiment coupable d'abandonner ton piano car il est du devoir de ne se négliger en rien et de chercher à progresser en tout, surtout quand c'est un moyen de plaire à ceux qui vous aiment. »<sup>2730</sup> Le piano est un instrument social de bonne compagnie. La mère, Zénaïde Martin, joue également : « J'ai étudié la première partie d'une symphonie de Beethoven qui est horriblement difficile. »<sup>2731</sup>

---

<sup>2723</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 22, *ibid*.

<sup>2724</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 02 01, *ibid*.

<sup>2725</sup>Bernard, Élisabeth, « Musique et communication, les formes de concerts », dans, ouvrage collectif, *La musique en France à l'époque romantique, 1830-1870*, Paris, Flammarion, 1991, p. 70.

<sup>2726</sup>Haine, Malou, « Les facteurs d'instruments de musique », dans, ouvrage collectif, *La musique en France à l'époque romantique, 1830-1870*, Paris, Flammarion, 1991, p. 103.

<sup>2727</sup>Collection de la famille Vannier : pianoforte et partitions annotées.

<sup>2728</sup>ADJ, 51J 35, Fonds Labordère, vers 1856, lettre non datée, Émilie Martin à sa mère Zénaïde Martin, de Plainoiseau.

<sup>2729</sup>ADJ, 51J 67, Fonds Labordère, 1854 05 12, « Debain rue Vivienne 53. Vendu à Louis Jousserandot à Lons-le-Saunier un piano droit palissandre 800 francs, emballage 25 francs, frais de port 20 francs, remise 150 francs, total 695 francs ». La facture est classée dans les papiers de famille Martin à Plainoiseau. Le piano a peut-être été racheté au professeur et préfet Louis Jousserandot, membre de la Société d'émulation du Jura, qui fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot et Pierre Merlin pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=114066>.

<sup>2730</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1869 02 18, Zénaïde Martin à sa fille Émilie, de Plainoiseau.

<sup>2731</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1873 03 12, *ibid*.

À la Sauge, un piano existe avant 1861 puisque Frédéric Loiseau achète au château de Sathonay un bahut « qui pourra être mis à la Sauge à la place du piano. »<sup>2732</sup> Sa sœur Clémentine joue à quatre mains avec Marie Berthelet<sup>2733</sup>. Charles, encore enfant en pension à Vaux-les-Poligny, joue du piano - il achète à son professeur de musique « une nouvelle méthode de Czerny »<sup>2734</sup> - et chante : « il me faut aller chanter à la chapelle et la préparation de la chorale me prend beaucoup de temps »<sup>2735</sup>. Il suit les compositeurs contemporains et demande à sa mère de lui envoyer « de suite l'Aubade de Lalo »<sup>2736</sup>, tirée du Roi d'Ys, composée en 1878 et qui ne sera montée à l'Opéra que dix ans plus tard.

Dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, tout le vignoble jurassien bourgeois se met au piano, avec ou sans talent. « À Arlay, il n'y a que le docteur qui aime la musique »<sup>2737</sup>, écrit Marie Berthelet péremptoire, considérant sans doute qu'Irénée Clavier est le seul vrai mélomane du cercle des bourgeois musiciens d'Arlay. Antoinette Depierres « fait des exercices de gammes avec la pédale du forté. La pauvre enfant n'a pas plus de goût pour la musique que le reste de la famille. »<sup>2738</sup> « La mère Spitz se délecte des ouvrages de Berlioz »<sup>2739</sup>, mais « son mari refuse qu'elle joue du piano »<sup>2740</sup> ! Les instruments eux-mêmes vieillissent, surtout ceux fabriqués dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sans cadre mécanique, et doivent être accordés régulièrement. L'accordeur passe de maison en maison : en mai 1883, à la Chevance d'Or, il « a fini d'arranger le piano, il part pour l'Étoile arranger celui de la mère Donzel [dans la maison Masuyer] »<sup>2741</sup>. En juin, le piano est déjà désaccordé, Marie Berthelet demande à un autre accordeur de passer : « le piano qui n'a pas du tout tenu l'accord ». Ce dernier vient de Besançon, il fait deux tournées par an et demande 5 francs pour l'accord. « Mon piano est trop vieux, il a 35 ans »<sup>2742</sup>, écrit-elle en 1884, confirmant que son piano à queue a été acheté à son mariage pour remplacer le pianoforte de sa mère. Dans les années 1880, et plus encore auparavant, les partitions de musique ont un coût non négligeable. « Charles a acheté une partition de musique à 4 francs, ce n'est pas peu cher »<sup>2743</sup>, écrit sa mère. Elles sont vendues à Paris, Charles, lorsqu'il y est étudiant, les achète pour sa mère : « ta musique arrivera en retard, l'édition complète coûte 6 f à l'Odéon plus 1,10 f de timbres. »<sup>2744</sup> La deuxième édition de la partition du *Faust* de Gounod pour piano et chant arrangée par Léo Delibes, aux 252 pages, coûte 15 francs. Toutes les éditions ne se valent pas. Dans *La Lucie de Lammermoor* en

---

<sup>2732</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1861 11 19, Frédéric Loiseau à sa mère, Sathonay à Saint-Lamain.

<sup>2733</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2734</sup>Archives privées de la famille Loiseau, vers 1877, Charles Loiseau à sa mère, de Vaux-les-Poligny.

<sup>2735</sup>Archives privées de la famille Loiseau, non daté, « vendredi matin », Charles Loiseau à sa mère, de Vaux-les-Poligny.

<sup>2736</sup>Archives privées de la famille Loiseau, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Loiseau à sa mère, de Vaux-les-Poligny.

<sup>2737</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 17, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2738</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 07, *ibid.*

<sup>2739</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 07, *ibid.*

<sup>2740</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 17, *ibid.*

<sup>2741</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 17, *ibid.*

<sup>2742</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 02, *ibid.*

<sup>2743</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 22, *ibid.*

<sup>2744</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 02 28, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

français achetée par Charles « à l'économie, il y a beaucoup de coupures, la partition italienne est beaucoup plus longue. »<sup>2745</sup> Les Berthelet sont abonnés aux « échos d'Allemagne », recueils de musique imprimée, dans lesquels ils puisent leurs partitions et qu'ils relient d'une couverture en cuir. Puisque tous les voisins pianotent, les partitions s'échangent. « Le père Larouë nous a ramené la Damnation de Faust [Berlioz] qu'Aline [Larouë née Vernier à Arlay] avait depuis un an »<sup>2746</sup>, écrit Marie Berthelet qui récupère une « Traviata en français »<sup>2747</sup> de Maria Journet, et qui prête « quatre volumes »<sup>2748</sup> de Berlioz à Madame Spitz.

La musique se pratique en famille. À la fin du siècle, on trouve dans chaque famille bourgeoise du vignoble deux ou trois générations de musiciens amateurs qui rivalisent de quatre mains et de duos piano-chant. On prend les cours de piano et de chant à Lons-le-Saunier. Dans les années 1840, les sœurs de Grivel et les Regaud mère et fille fréquentent les cours de mademoiselle Louise Roland<sup>2749</sup>, fille du médecin Pierre Simon Roland de Lons-le-Saunier. En 1885, les dames Savy, rencontrées par hasard, sont à Lons-le-Saunier « pour leur cour de chant »<sup>2750</sup>. En société, lors des déjeuners chez les amis, les talents des uns et des autres sont mis à contribution autour de l'incontournable piano. Il n'y a pas que les jeunes filles de la maison qui entonnent leur couplet, les hommes chantent aussi, que ce soit Charles Berthelet, Georges Michel, gendre des Froissard-Broissia à Blandans, qui régale les invités du déjeuner à La Muyre avec sa « jolie voix »<sup>2751</sup>, ou Candide Berthelet, père de Charles et de Paul, qui s'exerce aux extraits des *Échos d'Allemagne*<sup>2752</sup>.

---

<sup>2745</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2746</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 08, *ibid*.

<sup>2747</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 13, *ibid*.

<sup>2748</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 07, *ibid*.

<sup>2749</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1843, lettre non datée, Adrienne de Grivel à Juliette Regaud, La Muyre à Arlay.

<sup>2750</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2751</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 23, *ibid*.

<sup>2752</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 29, *ibid*. « La partition des Échos d'Allemagne, chantés par ton père ».

Les distractions en plein air ou chez soi convenant à la bourgeoisie rurale n'abondent guère. Le jeune Jean Claude Marcellin Daille, futur notaire, l'écrit à son camarade Jules Vaudrit : « Pour moi, je suis toujours à Arlay où je m'ennuie plus que jamais. »<sup>2753</sup> Le mot « ennui », dans le sens de désœuvrement, apparaît 11 fois dans les correspondances étudiées : la bourgeoisie prend le temps de s'ennuyer. Cette dernière se distrait grâce à la lecture, qu'elle pratique seule ou en groupe. L'échange de livres et les discussions littéraires se révèlent des gages de sociabilité. Le piano n'est pas seulement un élément de décor. Il offre, à la campagne, une excellente distraction pour une société en quête de distraction. À force de répétitions pendant l'enfance, et de pratique, le niveau des pianistes est fort convenable et permet de transformer l'exercice obligatoire en plaisir. "Mon piano a été ma meilleure consolation"<sup>2754</sup>, disait Laure Masuyer, épouse d'Aimée de Franqueville, à Marie Berthelet. Le livre et la musique jouent un rôle non négligeable dans la vie des bourgeois ruraux.

---

<sup>2753</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 04 21, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>2754</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

## 7. Stéréotypes de genre

« Charles fait pour le salon de jolis bouquets de chrysanthèmes »<sup>2755</sup>

Champ lexical : petit ménage, fûmelles, vrai zéro, influence de crinolines, dynastie, son intérieur, braillard d'enfant, croquis, poudre de violette, bouquets, chromos, peinture, cagnotteurs.

L'identité masculine normée au XIX<sup>e</sup> siècle se fonde sur plusieurs piliers : l'autorité que l'homme exercerait au sein de sa famille, la réussite professionnelle et le travail, la fréquentation d'espaces non-mixtes et l'occupation de l'espace public. La féminité s'exprimerait dans la dépendance, la vie domestique, la maternité. Les lettres étudiées ébranlent ces paradigmes réducteurs et montrent, comme l'écrit Brigitte Diaz dans *L'épistolaire ou la pensée nomade* « que la lettre a été, et depuis longtemps, l'outil privilégié d'une écriture de la dissidence ; qu'elle fut de tout temps le véhicule de prédilection de ce qu'on appellera ici une pensée nomade – pensée de soi, de la cité ou de la littérature - qui ne saurait se satisfaire des enclos génériques qu'on lui réserve habituellement. »<sup>2756</sup> Les écrits, en particulier ceux de Marie Berthelet, laissent apparaître une vraie marge de manœuvre individuelle, partagée par toute la petite société de bourgeois ruraux qui l'entoure, pour négocier avec les normes du genre.

---

<sup>2755</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2756</sup>Diaz, Brigitte, *L'épistolaire ou la pensée nomade*, Paris, PUF, coll. « Écriture », 2002, p. 64.

## 7.1. Les normes du genre

### 7.1.1. Les normes dominantes

Certes les normes dominantes sont parfaitement intégrées par tous les épistoliers de cette étude. Comme l'écrit Alice Primi, les hommes du XIX<sup>e</sup> siècle « se complaisent à opposer la matrice au cerveau et justifier la domination masculine, les femmes publient de même d'innombrables écrits, manuels pour inculquer aux autres femmes les limites à ne pas franchir et s'enfermer elles-mêmes dans les stéréotypes. »<sup>2757</sup> « J'ai une sorte de bonheur à m'occuper du matin au soir de mon petit ménage, il est vrai que je suis toujours distraite par mille choses différentes »<sup>2758</sup>, écrit la mère d'Évariste Maigrot en 1810. Marie Berthelet elle-même ressasse les poncifs dans les années 1880 : « Les femmes sont faites pour souffrir. Le proverbe est véridique : les hommes meurent de chagrin, les femmes en vivent. »<sup>2759</sup> La femme est faite pour soigner, pour mater : « Je suis très touchée par les bontés dont t'ont entourées les bonnes sœurs. Combien tu serais à plaindre si tu étais entre les mains des infirmiers »<sup>2760</sup>, écrit Marie Berthelet à son fils qui sort de l'hôpital. La femme née « misérable »<sup>2761</sup> est vaniteuse et tentatrice. « Quelle atroce engeance que ces fûmelles [sic], elles troublent tout, détraquent tout. Les bonnes sont bien rares, et quand on les prend, on ne sait pas quel diable elles renferment »<sup>2762</sup>, dit-elle à propos de sa belle-fille Isabelle. « Fûmelles » est souligné, Marie Berthelet invente un nouvel hapax. Il est vrai que la langue française est indigente pour désigner la femme et la fille et entretient une ambiguïté qui illustre trop clairement le statut de la femme au XIX<sup>e</sup> siècle, figé par un inflexible Code civil promulgué en 1804, qui passe de la dépendance de son père à celle de son mari. La « fille » (de son père) et la « fille » (une enfant) est un seul même mot en français, alors que dans d'autres langues européennes latines ou germaniques, la fille possède un vocabulaire propre lorsqu'on souhaite exprimer la fille de son père (daughter, torchter, figlia), ou l'enfant (girl, mädchen, ragazza). Il en va de même pour le mot « femme », qui est le même mot en français pour l'être humain féminin ou bien pour l'épouse. L'interdépendance fille/père et femme/époux est manifeste. Les hommes bénéficient, eux, d'une indépendance lexicale totale, qui lève d'emblée toute ambiguïté, grâce au double vocable à la signification totalement spécifique : « fils » ou bien « garçon », « homme » ou bien « mari ». Comme le souligne Anne-Marie Houdebine-Gravaud dans son

---

<sup>2757</sup>Primi, Alice, « La question des femmes au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Michèle Riot-Sarcey (dir.), *De la différence des sexes, Le genre en histoire*, Paris, Larousse, 2010, p. 168.

<sup>2758</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1810 11 10, Marie Jeanne Baptiste Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Poligny à Arlay.

<sup>2759</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 10 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2760</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 02 26, *ibid.*

<sup>2761</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 07, *ibid.*

<sup>2762</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 10 25, *ibid.*

article « Des femmes dans la langue et les discours », la langue structure la pensée, atteste du sexisme des représentations, et les dissymétries lexicales le manifestent<sup>2763</sup>.

En 1861, la ferme des Loiseau à Champagny, dans le canton de Salins, brûle. Frédéric Loiseau en est le nu-propriétaire, à la suite d'une avance d'hoirie dans son contrat de mariage, mais gravement malade « en état de démence bien constatée, et, aux yeux de la loi, incapable ». Sa femme demande à son père d'intercéder auprès du père de Frédéric Loiseau pour faire reconstruire la ferme, ce dernier refuse catégoriquement. « Personne, encore moins la femme de Frédéric, n'a le droit ni la qualité d'amodier, à moins qu'elle n'ait une procuration de son mari. Et elle n'en a pas. Elle n'est que vrai zéro aux yeux de la loi », répond-t-il violemment en ajoutant : « Consultez des gens instruits, sans influence de crinolines »<sup>2764</sup>. La femme n'a aucun droit, même sur ses biens propres. Théophile Martin gère la succession de sa belle-mère pour son épouse héritière qui doit obtenir de lui son aval pour des biens qui lui appartiennent : « J'ai trouvé une lettre du banquier Prost », écrit Zénaïde Martin à son mari. « Il annonce que les pièces relatives au transfert du titre des Dombes laissé par ma mère, lui sont arrivées, et qu'ayant besoin de ta signature, il te prie de passer à son bureau la première fois que tu viendras à Lons le Saunier. »<sup>2765</sup> En représentation officielle, les femmes sont ignorées. Lorsque le prince Auguste d'Arenberg arrive dans son château d'Arlay, les autorités masculines locales se précipitent pour le saluer : « Le curé, précédé du maire, revient du château présenter ses hommages à l'Altesse. Charles, Mr Chavant, le docteur iront ce soir à 8 heures et demi faire leur visite »<sup>2766</sup>. La République, le clergé, la bourgeoisie terrienne, le notaire et le docteur forment le comité d'accueil, intermédiaires entre la noblesse et le peuple. « La grammaire de la formation de leur classe était une grammaire genrée »<sup>2767</sup>, écrivent Leonore Davidoff et Catherine Hall dans *Family Fortunes, Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise 1780-1850*, tout en démontant le mythe du self-made man britannique en rappelant les héritages, les dispositions familiales et la contribution des femmes à cette accumulation, que ce soit par leur travail personnel ou par leurs réseaux familiaux et relations d'amitié. « Les hommes « autonomes » étaient en fait insérés dans les relations familiales, tandis que les femmes « dépendantes » fournissaient le capital et les relations, sans parler du travail invisible. »<sup>2768</sup> Pourtant, dans la bourgeoisie rurale dont nous étudions la correspondance, les contours du genre semblent plus fluctuants.

---

<sup>2763</sup>Houdebine-Gravaud, Anne-Marie, « Des femmes dans la langue et les discours », dans *Cahier des Annales de Normandie* n° 26, Mélanges René Lepellety, 1995, p. 391.

<sup>2764</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1862 02 25, Théodule Loiseau au colonel Bruno Maiffredy de Robernier, Dijon à Uzès.

<sup>2765</sup>ADJ, 51J 68, 1875 09 02, Fonds Labordère, Zénaïde Martin à son époux Théophile, Plainoiseau à Vescles.

<sup>2766</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 18, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2767</sup>Davidoff, Leonore, Catherine Hall, *Family Fortunes, Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise 1780-1850*, Paris, La Dispute, coll. « le genre du monde », 2014, p. 427.

<sup>2768</sup>Davidoff, Leonore, Catherine Hall, *ibid.*, p. 28.



### 7.1.2. La prise de distance féminine

De multiples discours pensés tant par des hommes que par des femmes s'attachent à décrire le lien privilégié entre féminité, vie domestique et maternité. La bourgeoise rurale est-elle vraiment seulement dépendante, épouse, mère, femme au foyer ? Il est intéressant de constater que, malgré les diktats de la norme, les bourgeois se distancient du supposé « esprit du temps ». Que penser des réflexions de Marie Berthelet lorsqu'elle écrit, qui plus est à son fils : « je m'aperçois bien trop tard que je n'ai pas les vertus d'une mère de famille et d'une maîtresse de maison »<sup>2769</sup> ou qu'elle préférerait que sa belle-fille garde « la taille fine. Notre dynastie peut s'éteindre sans que la patrie en souffre ! Avoir des héritiers, pourquoi ? »<sup>2770</sup>, renversant toutes les certitudes de l'épanouissement des mères et grand-mères bourgeoises au foyer ? Que dire de cette reconnaissance des joies de la paternité – en miroir des déceptions maternelles – et du rôle d'un père pour son bébé tout juste né : « Ce brave Joseph est adorable de bêtise avec sa dragonne, il couche et lève sa fille et la mange de caresses. »<sup>2771</sup> En 1864, un homme écrivait à un autre homme, Morel Poulet à Antoine Vannier, inquiet de l'emménagement d'Amélie Depierres à Menetou : « Madame Depierres devra se contenter de son intérieur, sans aucune relation, ce qui est pénible quand on n'y est pas habitué »<sup>2772</sup>, conscient qu'une femme puisse ne pas se contenter de son foyer. Les activités intellectuelles des femmes égalent celles des hommes. Elles lisent, jouent de la musique, discutent politique entre elles et avec les hommes comme nous le verrons dans un prochain chapitre, et « s'interrompent » dans leur écriture pour les corvées domestiques qu'elles prennent en charge : « on m'a interrompu pour la boucherie »<sup>2773</sup>, écrit Marie Berthelet en reprenant la plume. L'intelligence est une qualité que cette dernière reconnaît chez une femme et qui participe à sa distinction, en dépit de son apparence physique : « La femme de Favier n'est pas belle, elle est intelligente et plus distinguée que son mari. »<sup>2774</sup> Frédéric Rouvillois dans son *Histoire de la politesse de la Révolution à nos jours* rappelle les mots de la baronne Staffe : « La femme n'impose pas ses convictions personnelles, un de ses grands charmes est de ne pas se poser en supérieur à l'homme »<sup>2775</sup> et les épistolières de cette étude émettent ou sont témoins de convictions personnelles féminines exprimées avec force. Elles sortent de chez elles, de ce cocon féminin dans lequel la norme voudrait les enfermer, se rendent visite régulièrement, vont vérifier leurs parcelles et discutent avec les paysans, tout autant que l'homme de la bourgeoisie rurale. Elles connaissent la chasse ou chassent elles-mêmes comme Suzanne Trouillot à Plainoiseau : « Mme Georges T. s'est réinstallée ici, elle chasse, tue de petits

---

<sup>2769</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2770</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 26, *ibid.*

<sup>2771</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 13, *ibid.* Naissance de Léonie Berthaud le 8 décembre 1883 à Arlay, fille de Joseph Berthaud et Élixa née Gros.

<sup>2772</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1864 11 02, Morel Poulet à Antoine Vannier, Lallaing à Arlay.

<sup>2773</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2774</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 03, *ibid.*

<sup>2775</sup>Rouvillois, Frédéric, *Histoire de la politesse de la Révolution à nos jours*, Paris, Flammarion, 2006, p. 98.

oiseaux »<sup>2776</sup>, raconte Zénaïde Martin à sa fille en 1880. Même si la chasse reste habituellement une affaire d'hommes, il ne semble pas choquant qu'une femme puisse s'y adonner. Elles peuvent entrer dans les cabarets et s'y asseoir seules, en milieu de journée bien entendu : « J'ai attendu ton frère et Chavant, pour les affaires de la grand-mère, dans la salle du café de l'auberge à Larnaud. Un affreux braillard d'enfant n'a pas cessé de hurler tout le temps. Il m'a pris une incroyable frayeur de voir cette engeance chez nous. »<sup>2777</sup> Marie Berthelet administre ses propres comptes, participe activement à la gestion de son domaine et de celui de ses fils, stratégiquement - « Nous avons longuement parlé ton frère et moi de ce misérable domaine de St Didier »<sup>2778</sup>- et dans le détail : « Je suis restée, il fallait quelqu'un à la maison pour livrer le foin dans le cas où Libaz enverrait ses voitures. »<sup>2779</sup> En sus de la maîtrise de la sphère domestique, le social, le stimulus intellectuel, l'économique, la politique, monopolisés par l'homme dans la norme bourgeoise du XIX<sup>e</sup> siècle, sont à la portée des femmes. Au sein de leur petit cercle des nantis de la campagne, en fonction de leur personnalité, elles s'expriment et sont reconnues intellectuellement par les hommes. Dans la sphère publique en revanche, la femme n'existe pas : le comité de la bibliothèque n'en inclut aucune – elles sont pourtant lectrices comme les hommes – les études supérieures et les carrières professionnelles leurs sont niées.

## 7.2. L'injonction masculine déconstruite

L'homme bourgeois, à la campagne, réussit, quant à lui, à contourner la masculinité normée qu'il vit avec une grande latitude. Selon John Tosh dans *What should historians do with masculinity ? Reflections on nineteenth-century Britain*, trois thématiques s'imposent pour étudier les hommes des élites : la profession, le foyer et la famille, les cercles masculins (associations, etc.) »<sup>2780</sup>. « Être un homme », écrit Caroline Muller dans sa thèse sur *La direction de conscience au XIX<sup>e</sup> siècle (France, 1850-1914), Contribution à l'histoire du genre et du fait religieux*, « c'est manifester par son action une conformité à ce qui est défini comme masculin dans un espace et un temps donné. »<sup>2781</sup> Pourtant, les « marqueurs de

---

<sup>2776</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 10 10, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau. Suzanne Céline Enjourand (1865-1927), est l'épouse en 1875 de l'avocat puis magistrat Georges Trouillot, propriétaire à Plainoiseau, membre de la Société d'émulation du Jura, qui fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=113202>.

<sup>2777</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2778</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 24, *ibid*.

<sup>2779</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 02 24, *ibid*.

<sup>2780</sup>Tosh, John, *What should historians do with masculinity ? Reflections on nineteenth-century Britain*, History Workshop Journal, no 38-1, Oxford University Press, 1994, p. 179-202.

<sup>2781</sup>Muller, Caroline, *La direction de conscience au XIX<sup>e</sup> siècle (France, 1850-1914), Contribution à l'histoire du genre et du fait religieux*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2017, p. 433.

masculinité »<sup>2782</sup> selon la formule d'Anne-Marie Sohn dans *Sois un homme ! La construction de la masculinité au XIX<sup>e</sup> siècle*, ne correspondent pas aux bourgeois ruraux.

### 7.2.1. Un service militaire évité

À moins d'être militaire de carrière, le bourgeois n'a pas connu les valeurs viriles de l'armée. Depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, tous les fils des familles étudiées échappent au service militaire en se payant un remplaçant s'ils tirent un mauvais numéro dans le tirage au sort des conscrits de 20 ans<sup>2783</sup>. Le futur docteur Daille est réformé en 1813 comme aîné d'orphelins ; en 1813, Antoine Vannier, réformé en 1819, comme aîné de veuve. En 1825, Amédée Vannier tire le numéro 73 et échappe à la circonscription, seuls les quarante premiers numéros de tout le canton sont en général retenus. En 1843, le futur notaire Marcellin Daille tire le numéro 101, en 1843 Jules Vaudrit le numéro 35 mais est exempté pour infirmité. Émile Favier<sup>2784</sup>, fils du maire, étudiant, tire le numéro 3, est déclaré propre au service, et remplacé par Claude Mollet contre rémunération. Dans *La vie d'un simple*, Émile Guillaumin raconte que même les paysans, pour sauver leurs fils du service militaire, les assurent « à un marchand d'hommes avant le tirage au sort. Le service, d'une durée de huit ans, semblait alors une épouvantable calamité. Dans les campagnes, on n'avait pas la moindre notion de l'extérieur. En s'assurant avant le tirage, ça coûtait cinq cents francs à peu près, alors que, si on s'exposait à être pris, on ne s'en tirait pas à moins de mille ou onze cents francs »<sup>2785</sup>, qui correspondait au prix d'un remplaçant. Se sachant en sécurité puisque leurs parents paieront en cas de tirage défavorable, les jeunes bourgeois plaisantent sur le tirage du numéro : « Je ne te fais pas mon compliment de ton numéro, quoiqu'il soit un peu plus convenable que celui d'Emile »<sup>2786</sup>, écrit Jean Claude Marcellin Daille à Jules Vaudrit. En 1856, Henry Vannier tire le 18, il est substitué par Berthaud qui avait tiré le numéro 64 : la compensation financière n'est plus versée à la famille du remplaçant mais à l'État depuis 1855. La guerre de Crimée de 1855 a augmenté les tarifs du remplacement à 2200 francs en moyenne. À la campagne, écrit Anne-Marie Sohn dans *La fabrique des garçons*, « le conseil de révision fait l'homme et c'est après avoir fait ses preuves à la caserne qu'il convient de se marier. »<sup>2787</sup> Aucun des jeunes gens bourgeois de 20 ans ne participe aux libations et aux fêtes des lendemains du conseil de recrutement, ce rite de passage entre hommes leur est étranger. Ils se distinguent de leurs contemporains à 20 ans, et plus encore dans leur vie adulte domestique.

---

<sup>2782</sup>Sohn, Anne-Marie, *Sois un homme ! La construction de la masculinité au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2009, p. 14.

<sup>2783</sup>ADJ, 5E 201/97 et 201/98, tableaux de recensement des classes de l'an IX-1911.

<sup>2784</sup>Émile Favier, avocat puis juge de paix, fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Jean-Daniel Michel pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=120344>.

<sup>2785</sup>Guillaumin, Émile, *La vie d'un simple*, Paris, Nelson, 1958, p. 57.

<sup>2786</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 03 11, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>2787</sup>Sohn, Anne-Marie, *La fabrique des garçons*, Paris, Textuel, 2015, p. 40.

### 7.2.2. L'homme domestique

Le bourgeois rural vit davantage à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison. Dans la société bourgeoise normée au XIX<sup>e</sup> siècle, la femme stéréotypée règne enfermée sur sa maisonnée et l'homme est censé partir chaque matin travailler et conquérir le monde. Cette assertion est possible en ville. À la campagne, l'univers professionnel, s'il existe, se déroule souvent chez soi comme on l'a vu avec l'étude notariale Vaudrit accolée à la pièce d'entrée cuisine de la maison. Quant à Charles Berthelet ou son père Candide Berthelet, ils n'ont d'autre profession que d'être gestionnaires, ou cogestionnaires avec leur épouse ou leur mère, de plusieurs domaines agricoles. Un des piliers de la masculinité, la position professionnelle et plus particulièrement, comme l'écrivent Leonore Davidoff et Catherine Hall, les activités « professionnelles garantissant une indépendance par rapport à toute forme de patronage direct »<sup>2788</sup>, s'effrite à la campagne où le bourgeois peut vivre de sa rente de la terre toute une vie sans travailler. La position de pouvoir liée à la propriété peut aussi être remise en question : à la Chevance d'Or, de 1824 à 1894, ce sont toujours les femmes qui sont propriétaires et les hommes qui sont venus vivre sur les terres féminines. Même si, aux yeux de la Loi, les épouses demeurent soumises aux décisions de leurs époux, au sein du village et dans la gestion quotidienne, le propriétaire est bien la femme et non l'homme. La prospérité familiale ne repose pas sur le seul salaire de l'époux. Là encore, le modèle hégémonique, un outil qui « permet à un moment donné et en un lieu donné aux hommes et aux institutions qu'ils représentent d'asseoir leur domination »<sup>2789</sup> étudié par Raewyn Connel dans *Masculinities*, ne se vérifie guère dans la vie quotidienne de la bourgeoisie à la campagne. L'idéologie genrée qui fait, dans l'article « La question des femmes au XIX<sup>e</sup> siècle » d'Alice Primi, de la sphère familiale, pour la bourgeoisie classique, citadine, « l'indispensable refuge où les hommes peuvent éprouver leur autonomie et leur puissance à l'aune de l'enfermement et de la subordination de leur épouse, se rassurant ainsi face à la menaçante instabilité du monde extérieur »<sup>2790</sup>, ne semble pas se confirmer pour le même groupe social rural. La sphère familiale ne constitue pas un refuge pour le bourgeois rural mais son univers, à l'instar de la femme, et les loisirs et distractions domestiques sont entièrement partagés par les deux sexes. Le bourgeois rural écrit des poèmes, en 1854 comme Amédée Morin pour remercier d'un séjour à la Chevance d'Or, ou Félix Gorin dans les années 1884 qui s'exprime dans des acrostiches et des poèmes satiriques en vers. Il peint et expose ses œuvres à l'intention de ses amis. Le notaire Chavant « est allé faire un petit paysage, le soleil vient de se montrer »<sup>2791</sup>. Il « nous a montré une peinture de sa façon, c'est inouï de laideur, une image d'Epinal est de beaucoup préférable. »<sup>2792</sup> Paul Berthelet, militaire, dessine et envoie ses croquis de chevaux

---

<sup>2788</sup>Davidoff, Leonore, Catherine Hall, *Family Fortunes, Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise 1780-1850*, Paris, La Dispute, coll. « le genre du monde », 2014, p. 26.

<sup>2789</sup>Connell, Raewyn, *Masculinities*, Berkeley, University of California Press, 1995, p. 295.

<sup>2790</sup>Primi, Alice, « La question des femmes au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Michèle Riot-Sarcey (dir.), *De la différence des sexes, Le genre en histoire*, Paris, Larousse, 2010, p. 170.

<sup>2791</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2792</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 28, *ibid.*

à sa mère<sup>2793</sup>, « c'est toujours un plaisir de voir tes œuvres »<sup>2794</sup>, lui dit-elle ; Charles aussi : « Charles et Viennet dessinent au bord de la rivière. »<sup>2795</sup> C'est avec Charles Berthelet, en tant qu'amateur de peinture, que prend contact en 1890 Honoré Chapuis, peintre bisontin né à Arlay en 1817, pour faire don du grand tableau qui orne la mairie<sup>2796</sup>. La référence aux fleurs est traditionnellement féminine, Alain Corbin consacre de nombreuses pages du *Miasme et la jonquille* au parfum, à la culture de la fleur et à son usage dans la maison, associé à la féminité, à l'innocence. « Un dialogue muet, tissé de symboles, s'instaure entre la fleur, la jeune fille et la femme. Le parfum végétal, délicate invite, raffine son discours. »<sup>2797</sup> Charles Berthelet, étudiant à Paris, parfume son papier à lettre : « Ne t'étonne pas, écrit-il à sa mère en 1878, si tu trouves que ce papier exhale un parfum agréable, cela provient de ce que j'ai mis dans ma boîte à papier de la poudre de violette. »<sup>2798</sup> De retour à Arlay, il « fait pour le salon de jolis bouquets de chrysanthèmes »<sup>2799</sup>, « a arrangé des fleurs sur la table de marbre du salon. »<sup>2800</sup> La mère et le fils vont ensemble « chercher des fleurs pour renouveler les vases. »<sup>2801</sup> Pour sa fête, Marie Berthelet offre à Charles une pièce de 40 francs et un gros bouquet<sup>2802</sup> ; la fleur n'est pas, à la campagne, un attribut exclusivement féminin. D'ailleurs Marie Berthelet se souvient « du jardin de jonquilles »<sup>2803</sup> de son père, et Paul depuis sa caserne glisse dans ses enveloppes une branche de thym, une fleur de pommier sauvage, une violette<sup>2804</sup>. Même les cuisines ne semblent pas étrangères aux hommes d'intérieur que sont les bourgeois ruraux : « La gelée sera trop salée. Ton frère a fait un tour de cuisine à contre-temps »<sup>2805</sup>, écrit Marie Berthelet. Les hommes collectionnent les raretés. Le docteur Daille était, en 1866, amateur de minéraux et d'oiseaux empaillés<sup>2806</sup> et laisse « un cabinet composé d'objets d'histoire naturelle et des monuments archéologiques sur le pays, qui ont une valeur incontestable et méritent certainement d'être classés sous les vitrines du musée de Lons-le-Saunier. »<sup>2807</sup> Charles Berthelet se passionne pour l'archéologie, en particulier après la découverte de la grotte Grappin en 1889, les silex et les fragments d'os taillés étant attribués au Magdalénien moyen « à navettes » de la fin du Pléniglaciaire supérieur. « Fort intrigué, [Grappin] montra sa trouvaille à Charles Berthelet, propriétaire d'un délicieux castel dans le village et grand amateur d'archéologie. M. Berthelet lui donna le conseil d'entreprendre des fouilles et l'aida

<sup>2793</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 27, *ibid.*

<sup>2794</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 07, *ibid.*

<sup>2795</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 30, *ibid.*

<sup>2796</sup>ADJ, 5E 201/76, 1890 04 27, registre des délibérations municipales d'Arlay.

<sup>2797</sup>Corbin, Alain, *Le miasme et la jonquille*, Paris, Aubier, 1982, p. 339.

<sup>2798</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 01 05, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>2799</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2800</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 24, *ibid.*

<sup>2801</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 02, *ibid.*

<sup>2802</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 04, *ibid.*

<sup>2803</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 09, *ibid.*

<sup>2804</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 20 et 1884 04 14, *ibid.*

<sup>2805</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 26, *ibid.*

<sup>2806</sup>ADJ, 4E 43/352, 1866 03 16 et 17, acte reçu M<sup>o</sup> Vaudrit à Arlay, inventaire après le décès du docteur Jean-Louis Daille à Arlay le 26 février 1866.

<sup>2807</sup>*Mémoires de la Société d'émulation du Jura, année 1866*, Lons-le-Saunier, Gauthier frères, 1867.

même dans les débuts »<sup>2808</sup>, écrit Armand Viré dans ses « Recherches préhistoriques dans le Jura et le plateau central en 1896 ». Mais cette activité de collection n'est pas réservée aux hommes. Paul Berthelet aime les chromos, parents pauvres de la peinture ou de la gravure aux couleurs brillantes et artificielles, encadrés pour orner les chaumières, tout autant que Cécile Bachod ou Antoinette Depierres. « Tu as bien fait de t'acheter ces chromos, peu à peu tu t'en feras une collection »<sup>2809</sup>, lui dit sa mère. Tous les trois comparent leurs collections et s'échangent les doublons : « tes chromos feront le bonheur de la Nenette »<sup>2810</sup>. Alice Vannier remplit un album de 48 pages de chromos allant de représentations de paysages de montagnes idylliques aux scénettes illustrées au format carte de visite de la confiserie Farjon ou du chocolat Gauthier-Gorin à Lons-le-Saunier<sup>2811</sup>. Lors des visites mondaines, ce sont les hommes qui font visiter la maison : aux Monnier des forges de Baudin, « Charles a montré la bibliothèque, les bibelots, pendant ce temps-là les dames ont causé au salon »<sup>2812</sup>. Dans aucune des lettres étudiées on ne perçoit cette « injonction de virilité, source d'anxiété et d'angoisse »<sup>2813</sup>, décrite par Alain Corbin. L'homme bourgeois, à la campagne, se construit différemment.

### 7.2.3. Les genres mélangés

La ségrégation des sexes est rare dès l'enfance. Frédéric Loiseau écrit à Marie Berthelet jeune mariée et termine sa missive par : « je vous dis adieu avec respect comme à la fille de mon colonel, et avec affection comme à une de mes meilleures amies d'enfance. »<sup>2814</sup> Dans les années 1880, deux jeunes gens célibataires du sexe opposé, lui 30 ans et elle 24 ans – Charles Berthelet et sa voisine Cécile Bachod -, peuvent passer un après-midi ensemble à faire de la musique sans que Marie Berthelet ne se formalise que les convenances soient malmenées<sup>2815</sup>. Les amis hommes d'Arly rendent couramment visite à Marie Berthelet seule et il arrive à celle-ci de les retenir à dîner : « J'ai eu Gorin et Chavant à souper, pendant que les Charles sont à Saint-Didier »<sup>2816</sup>. Peu de dîners ne se déroulent qu'entre hommes, parfois chez l'intendant Henry Vannier, mais Marie Berthelet raconte aussi un dîner entre femmes chez l'épouse du notaire absent, avec sa bru Isabelle et Madame Bidot, la sœur de Félix Gorin, qui

---

<sup>2808</sup>Viré, Armand, « Recherches préhistoriques dans le Jura et le plateau central en 1896 », dans *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, Paris, Masson, 1897, p. 14.

<sup>2809</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2810</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 06, *ibid.*

<sup>2811</sup> Collection de la famille Vannier. Alice Vannier, fille d'Amédée et Adèle Vannier, a 15 ans en 1880, elle se marie en 1886 à Gaston de Montgolfier.

<sup>2812</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 10 31, *ibid.*

<sup>2813</sup>Corbin, Alain, « L'injonction de la virilité, source d'anxiété et d'angoisse », dans Alain Corbin (dir.), *Histoire de la virilité*, tome 2, *Le triomphe de la virilité*, Paris, Le Seuil, 2011, p 367.

<sup>2814</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1850 05 06, Frédéric Loiseau à Marie Berthelet, Béziers à Arlay.

<sup>2815</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. « La Cécile va étudier des partitions pour les chanter avec ton frère. Les gens d'Arly feront des conjectures »

<sup>2816</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 02 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

habite Voiteur<sup>2817</sup>. De rares activités sont réservées aux hommes : les « cagnotteurs » - l'intendant Vannier, le notaire Chavant, Félix Gorin, le maire Vaudrit, le docteur Clavier et Charles Berthelet - six hommes de 30 à 50 ans, s'invitent à tour de rôle le soir pour jouer aux cartes de petites sommes. Si les hommes se mettent à jouer après un dîner qui rassemble hommes et femmes, ils s'isolent après le repas, se rendent maîtres d'une des pièces de la maison. « Les Messieurs ont joué, les dames étaient dans la chambre de Mme Chavant »<sup>2818</sup>, écrit Marie Berthelet après un dîner chez le notaire. Ils fument, pas les femmes, mais en leur présence alors que les manuels de savoir-vivre de la comtesse de Bassonville, rappelés par Monique Éleb et Anne Debarre dans *L'Invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914*, préconisent que « si une femme permet de fumer chez elle, c'est le cabinet du mari qui doit servir de fumoir. »<sup>2819</sup> Point de fumoir ni de cabinet du mari à la Chevance d'Or, la fumée des cigares des cagnotteurs, des musiciens ou de Victor Rix envahit le salon. À son décès, Henry Vannier laisse cinq porte-cigares dont deux seront rachetés par Félix Gorin aux enchères<sup>2820</sup>. Le notaire ne cherche pas plus à préserver les dames du tabac. Partageant la calèche qui les ramène de Lons-le-Saunier, « tout le long du chemin en revenant », écrit Marie Berthelet, « Chavant s'est bourré le nez de tabac tout frais, le vent m'envoyait ce que son nez ne pouvait contenir, je n'ai fait qu'éternuer. »<sup>2821</sup> L'inspiration nasale du tabac râpé, les éternuements en série, les mouchages et crachements inélegants sont bannis de la bourgeoisie citadine depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et persistent dans les sociétés provinciales plus rustiques et moins attentives aux codes genrés des bonnes manières. Si la Société d'émulation du Jura accueille des femmes depuis 1847<sup>2822</sup>, aucune des épistolières étudiées n'y adhère, alors que Bonaventure Abry d'Arcier, Évariste Maigrot, le docteur Daille, Charles Berthelet en sont des membres correspondants actifs, sans pour autant profiter de cette société pour s'être créé un cercle de retrouvailles exclusivement masculines. Hormis dans le cadre de leurs activités cynégétiques, les bourgeois ruraux n'évoluent guère dans l'univers des cercles et des associations réservées aux hommes qui foisonnent en ville au XIX<sup>e</sup> siècle ; un autre pilier de la masculinité s'ébrèche.

---

<sup>2817</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 22 et 1884 11 24, *ibid*. Victoire Gorin a épousé en 1877 à Lons-le-Saunier le militaire Eugène Flavien Bidot.

<sup>2818</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 10, *ibid*.

<sup>2819</sup>Éleb, Monique, Anne Debarre, *L'Invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914*, Paris, Hazan, 1995, p. 6.

<sup>2820</sup>ADJ, 4E 12978, 1892 06 18 et 19, acte reçu M° Clavelin à Arlay, inventaire après le décès d'Henry Vannier à Arlay le 15 janvier 1892.

<sup>2821</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2822</sup>Herbillon, Évelyne, "Les femmes et la Société d'émulation du Jura de 1818 à 1939", *Volume du Bicentenaire*, Lons-le-Saunier, Société d'émulation du Jura, 2018, p. 265-280.

Tels qu'ils sont décrits dans les lettres étudiées, la vie et les loisirs que mènent les bourgeois ruraux ne correspondent pas aux standards du genre au XIX<sup>e</sup> siècle. Hommes et femmes de cette classe sociale à la campagne s'inscrivent à la fois dans les discours normatifs et en échappent le plus souvent. Daniel Fabre remarquait que si, dans la France bourgeoise citadine, « un code commun se met en place et s'étend qui assigne à la femme une place définie et constante, on ne peut tracer un tableau homogène du monde paysan. Si l'on s'en tient au simple inventaire des gestes quotidiens, la division des tâches est des plus variables. »<sup>2823</sup> L'annuaire du Jura de 1808, dans son chapitre sur les mœurs, le tempérament et les maladies des habitants du vignoble du jura, signalait que « les femmes partagent en toutes saisons et en toutes occasions les travaux de leurs maris, et sont sujettes aux mêmes infirmités. »<sup>2824</sup> Dans la bourgeoisie rurale, issue et proche de la société paysanne, épigone de la noblesse dans ses loisirs, il semble que les hommes partagent en toutes occasions, ou presque, les activités des femmes. La masculinité fondée sur la force, la réussite professionnelle, la virilité, la domination primaire, l'exclusion des femmes n'est pas la leur. La féminité inscrite dans la dépendance, l'activité domestique accaparante, la maternité, la faiblesse, la réserve n'est pas celle des bourgeoises rurales. Cette société bourgeoise, loin des villes et des apprentissages strictement genrés, semble imaginative en matière de genre et tout aussi distante des clichés normatifs.

Pour Joffre Dumazedier dans son ouvrage *Vers une civilisation du loisir ?*, « avec la montée de la bourgeoisie laborieuse qui édifiait le commerce et l'industrie modernes, l'oisiveté tomba en disgrâce »<sup>2825</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nul doute que les bourgeois ruraux continuaient à s'inventer des normes différentes.

---

<sup>2823</sup>Fabre, Daniel, « Une culture paysanne », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 209.

<sup>2824</sup>*Annuaire de la préfecture du Jura pour l'année 1808*, Lons-le-Saunier, Delhorme, 1808, p. 91.

<sup>2825</sup>Dumazedier, Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Le Seuil, 1962, p. 45.





## 8. À table !

« je ne fais pas toujours des bons repas comme chez nous. »<sup>2826</sup>

Champ lexical : potage, gaudes, à la fourchette, repas champêtres, matafan, pognons, éclairée, arrangée, verdure et fleurs, confectionné, ananas, huitres, truffes, faisan, goûter, en échange.

« Un repas ne sert pas seulement à restaurer les forces et à préserver la marche normale de l'organisme », remarque Jean-Louis Flandrin dans *Tables d'hier, tables d'ailleurs*. « Par le partage des aliments, il sert aussi à créer, affirmer et consolider les relations sociales. »<sup>2827</sup> Il participe de la représentation de soi et de l'échange : la classe bourgeoise, tout comme elle se doit de répondre à tout courrier ami reçu, rend les invitations à dîner en invitant à son tour. Les lettres de Marie Berthelet à son fils entre 1882 et 1885 s'intéressent au repas et à la table, et décrivent pas moins de 55 menus en qualité d'invitée, de maîtresse de maison ou simplement à l'occasion d'un repas qu'elle fait seule<sup>2828</sup>. Paul est exilé militaire à Carcassonne, la mère nourricière garde avec lui ce lien puissant avec son foyer natal par le truchement des aliments. Charles, étudiant à Paris, écrivait en 1878 : « Ici je suis obligé de marcher, de me lever de bonne heure, et je ne fais pas toujours des bons repas comme chez nous. »<sup>2829</sup> L'évocation de la nourriture et des tables familiale et familiales renforce la charge affective exacerbée par l'éloignement.

---

<sup>2826</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>2827</sup> Flandrin, Jean-Louis, Jane Cobbi (dir.), *Tables d'hier, tables d'ailleurs*, Paris, Odile Jacob, 1999, p. 286.

<sup>2828</sup> L'annexe 4 page 743 propose la liste classée par dates de tous les menus.

<sup>2829</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

## 8.1. Les usages

La relation avec la nourriture est totalement genrée : ce sont les femmes, cuisinières et maîtresses de maison, qui nourrissent et ce sont les hommes qui mangent. Marie Berthelet décrit un dîner (elle écrit « souper ») à quatre entre femmes chez Madame Chavant, l'épouse du notaire : « un pain de thon garni de champignons et une omelette truffée, de la salade et de la crème fouettée. »<sup>2830</sup> Bien que ce repas ne constitue pas un simple dîner entre voisins puisqu'il réunit Marie Berthelet, sa bru Isabelle, et Madame Bidot de Voiteur, le menu témoigne d'un petit appétit. La viande n'est pas obligatoire. Les femmes, corsetées, obsédées par la taille de guêpe en cette fin de siècle des années 1880-1890, distribuent généreusement mais restent frugales. Un souper à cinq avec trois hommes et deux femmes, décidé au dernier moment, aura un menu plus abondant : « un potage, du filet [de bœuf ou de porc] à la minute, un rôti de veau, de la salade, du jambon, de la soupe aux cerises. »<sup>2831</sup> Il ne s'agit que d'un repas improvisé au retour d'une journée passée à Saint-Didier au mois de février, la soupe aux cerises est conservée depuis sa préparation par Marie Berthelet et sa bru Isabelle début juillet<sup>2832</sup>.

### 8.1.1. Le déjeuner

Alors qu'en ville, la bourgeoisie se reçoit le soir, les invitations mondaines – hors du cercle de la famille et des voisins et amis proches –, se font à la campagne pour le déjeuner du milieu de journée, et sont lancées presque toujours du jour au lendemain. Si Clémentine Loiseau vient en visite à Arlay depuis son château de Saint-Lamain – 12 kilomètres - elle arrive vers 10 heures 30 après deux heures de route, déjeune et repart dans l'après-midi<sup>2833</sup>. La conduite de nuit sur les chemins reste rare et malaisée. « Nous allons essayer de déjeuner à onze heures et de dîner à six, avec Adine [la cuisinière des Berthelet], il n'y a guère moyen que cela dure »<sup>2834</sup> écrit Marie Berthelet en juin 1884. Si Henry Vannier invite ses amis à déjeuner, c'est en effet à onze heures<sup>2835</sup>, alors que le prince Auguste d'Arenberg, aux habitudes mondaines parisiennes, déjeune lors de ses séjours à Arlay à 13 heures 30<sup>2836</sup>.

---

<sup>2830</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2831</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 02 24, *ibid.* Félix Gorin et Alphée Chavant, tous deux voisins et intimes de la famille Berthelet Marie, son fils Charles et sa bru Isabelle

<sup>2832</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 03, *ibid.*

<sup>2833</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 05, *ibid.*

<sup>2834</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 07, *ibid.*

<sup>2835</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 23, *ibid.*

<sup>2836</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

### 8.1.2. Le dîner

Jean-Paul Aron, dans *Le Mangeur du XIX<sup>e</sup> siècle*, rappelle qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on se met à table pour dîner à 5 heures, et sous le Second Empire jusqu'à 6 et 7 heures. « La mère Vaudrit est venue nous inviter à dîner demain à six heures et demi »<sup>2837</sup> dit Marie Berthelet, qui précise dans un de ses dîners à la Chevance d'Or qu'on s'est mis à table à six heures trente précises »<sup>2838</sup>. Le souper parisien après le spectacle, qui se prolonge jusqu'au milieu de la nuit, est évidemment inconnu en province<sup>2839</sup>. Dès qu'un dîner s'est terminé tard, Marie Berthelet le raconte à son fils Paul : « Nous sommes rentrés à onze heures »<sup>2840</sup> de chez les Chavant, ils sont partis à « plus de minuit »<sup>2841</sup> raconte-t-elle à son fils, ce qui représente une exception particulièrement tardive dans les habitudes nocturnes des Berthelet.

### 8.1.3. Le petit-déjeuner

Sans pourtant connaître les mêmes obligations que les paysans, les Berthelet se lèvent tôt à Arlay et entament leur journée par le petit-déjeuner. En ville, selon Jean-Paul Aron, « on ne mange guère au saut du lit, on boit un peu de café, accompagné ou non de lait ; du thé, qui profite, sous la Restauration, de l'anglomanie ambiante ; rarement du cacao ou du chocolat. On beurre quelques mouillettes au besoin. »<sup>2842</sup> À la campagne, le « déjeuner », c'est-à-dire le petit-déjeuner, est copieux. Marie Berthelet écrit parfois ses lettres tout en buvant sa « tasse de thé au citron » accompagnée de brioche<sup>2843</sup>, son fils militaire a pris aussi cette habitude, et sa mère l'engage à s'acheter un « petit réchaud à l'esprit de vin, qui [lui] sera utile le matin pour prendre du thé au citron. »<sup>2844</sup> Un matin d'été, « le pupitre » de Marie Berthelet « est placé entre une soupe aux herbes et un bol de crème »<sup>2845</sup>. L'hiver, le maïs de la Bresse jurassienne cultivé jusque dans la plaine d'Arlay est grillé aux aurores et mélangé à du lait : « Je n'ai pas encore déjeuné, je sens l'odeur des gaudes de la cuisine, c'est à présent notre déjeuner de chaque matin, Isabelle ne s'en contente qu'à l'addition de crème, ton frère demande aussi des œufs. »<sup>2846</sup> D'après Richard Pyot dans sa *Statistique générale du Jura*, le maïs est consommé dans tous les ménages du Jura, soit en bouillie, soit en gâteaux. « Cette substance, la plus saine et la plus alimentaire de toutes après le froment, est employée aussi pour engraisser les animaux domestiques, dont la chair est rendue fort délicate par son usage. »<sup>2847</sup> Les gaudes sont achetées ou offertes aux Berthelet dès la récolte de septembre à

---

<sup>2837</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 17, *ibid.*

<sup>2838</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 25, *ibid.*

<sup>2839</sup> Aron, Jean-Paul, *Le Mangeur du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2013, p. 201.

<sup>2840</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 21, *ibid.*

<sup>2841</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 08, *ibid.*

<sup>2842</sup> Jean-Paul Aron, *Le Mangeur du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2013, p. 191.

<sup>2843</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2844</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 03, *ibid.*

<sup>2845</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 05, *ibid.*

<sup>2846</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 15, *ibid.*

<sup>2847</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 400.

novembre : « la mère de la petite Adine [Adine Lazare] m'a donné des gaudes nouvelles, j'en ai mangées ce matin, elles sont très bonnes. »<sup>2848</sup> S'ils doivent partir pour la journée, les Berthelet déjeunent tôt « à la fourchette »<sup>2849</sup>, c'est-à-dire en ajoutant au petit-déjeuner de la nourriture solide comme des viandes. La crème, le lait, les œufs sont produits sur place. Le beurre provenant des plateaux du Haut-Jura, « de la montagne », possède la meilleure réputation. La famille d'Arenberg en villégiature à Antibes en 1838 commande « 80 livres de beurre de montagne bien salé à expédier, on en trouve ici que du médiocre et à 3 F la livre. »<sup>2850</sup> Marie Berthelet, si elle ne produit pas son beurre à domicile ou l'achète à Bletterans à 95 centimes<sup>2851</sup>, demande à Henry Vannier, le régisseur du château d'en rapporter de ses tournées sur les terres princières des plateaux : « Le beurre des montagnes vient de Nozeroy, j'ai prié Henry de nous en amener 30 livres »<sup>2852</sup>, écrit-elle début novembre 1882, prête à stocker et à consommer 15 kilos de beurre dans le froid de l'hiver. Elle en recommande fin octobre 1883 : « Nous avons reçu ce matin du beurre des montagnes que nous achetons à l'intendant. »<sup>2853</sup> Même à la campagne, le beurre est un marqueur de classe et cuisiner au beurre, plutôt qu'à l'huile végétale ou à la graisse de porc est un signe d'ascension sociale. Le pain, aliment indispensable aux classes laborieuses, est un grand absent des courriers bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle étudiés. Une seule lettre évoque, lors d'un périple en voiture d'Arlay à Mirebel, Charles Berthelet mangeant en route « un gros crouton de pain, une tranche de filet froid et un saucisson de veau, le tout arrosé d'un demi-litre d'abondance ». « Il aime les repas champêtres »<sup>2854</sup>, conclut sa mère, associant ce pique-nique avec du pain aux en-cas des paysans aux champs. Le prince Pierre d'Arenberg, à l'entrée de l'hiver et comme œuvre de charité, mentionne le pain à distribuer éventuellement aux pauvres de la paroisse : « J'avais pensé à l'établissement de soupes pour venir en aide à la population nécessiteuse, mais le bon marché du pain et des légumes secs rend ce soin peu nécessaire. Il vaudra mieux en janvier donner du travail et choisir celui qui sera regardé comme le plus utile. »<sup>2855</sup> Dans la plaine du Jura, rappelle Lucien Febvre dans son *Histoire de Franche-Comté*, le régime de vie au début du XIX<sup>e</sup> siècle « demeurerait assez rude : gaudes de maïs le matin, au lever, pour la réveillotte ; soupe et lard à midi, avec pain de froment et de seigle pour les riches, de sarrasin mêlé de maïs et de pommes de terre, ou de maïs et de citrouille pour les pauvres ; aux quatre-heures, du pain et du fromage ; le soir, soupe, pain et lard. »<sup>2856</sup> Richard Pyot en 1838 relate que « le simple vigneron, presque toujours arriéré de comptes avec son maître, dépourvu de ses principales provisions longtemps avant la fin de l'année, fait usage d'une nourriture [peu] variée. Le maïs en bouillie ou la soupe le matin, la soupe aux légumes ou aux gruaux, avec un mets préparé au maigre à midi, quelquefois même la soupe seule avec le pain et le fromage.

---

<sup>2848</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2849</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 04, *ibid.*.

<sup>2850</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1838 12 03, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Nice à Arlay.

<sup>2851</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2852</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 02, *ibid.*

<sup>2853</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 28, *ibid.*

<sup>2854</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 28, *ibid.*

<sup>2855</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1884 10 10, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

<sup>2856</sup> Febvre, Lucien, *Histoire de Franche-Comté*, Paris, 1922, réimpression Marseille, Laffitte reprints, 1983, p. 264.

Le soir, la soupe, ou les pommes de terre avec le pain simplement, rarement du porc salé. La pomme de terre fait, dans la classe pauvre, le tiers sinon la moitié des frais de nourriture. »<sup>2857</sup> Alors que Marie Berthelet donne le menu des vendangeurs pour leur déjeuner dans les vignes, elle oublie le pain : « tout le chantier est parti avec du fromage et du matafan pour leur dîner. »<sup>2858</sup> Le matafan est une omelette paysanne de tradition franco-provençale salée au lard et aux pommes de terre, ou sucrée aux pommes, appréciée par les Jurassiens : le notaire « Chavant part avec un grand matafan, il est ravi. »<sup>2859</sup> L'influence franco-provençale dans la cuisine jurassienne se vérifie dans le vocabulaire culinaire de Marie Berthelet lorsqu'elle écrit à son fils : « tes pognons aux pommes ne me font pas envie, ils me remettent en mémoire une affreuse pâtisserie que me confectionnait la vieille Jeannette »<sup>2860</sup>, le pognon est un dessert à base de pâte. Les bourgeois du vignoble jurassien se démarquent par la variété de leur alimentation et le peu de cas qu'ils font du pain quotidien.

## 8.2. La cérémonie

### 8.2.1. Les convives

Avant même de connaître le contenu de l'assiette bourgeoise, reprenons l'ordre mental de la cérémonie du repas telle qu'elle est décrite par Marie Berthelet dans ses missives. Elle écrit le lendemain matin le déroulé de la journée de la veille, et la date des repas est donc celle du jour précédent. On déduit de la consultation du calendrier des années concernées que les déjeuners sont souvent organisés les dimanches, mais sans exclusive, et les dîners volontiers en semaine. Marie Berthelet commence par donner le compte du nombre de convives, qu'elle soit seule, à deux avec son fils Charles, à trois lorsqu'il se marie, à plusieurs lorsqu'ils ont des visites. Les grands déjeuners – puisque c'est au déjeuner qu'on s'invite - se font en général à dix convives : typiquement, on trouvera autour de la table bourgeoise, chez l'un ou chez l'autre, les couples Vaudrit, Chavant, Berthelet, Henry Vannier, Irénée Clavier, Félix Gorin et Marie Berthelet. L'équilibre hommes-femmes n'est jamais respecté. Les tables sont pourvues de rallonges, les services en porcelaine abondent de plats et d'assiettes. Au château de La Muyre, à Domblans, on peut tenir à 18 autour de la table<sup>2861</sup>. Lors du déjeuner du vendredi 22 février 1884, dans la semaine qui précède le carême, le comte et la comtesse Ernest de Grivel ont pour convives 10 femmes et 6 hommes. Scarlett Beauvalet-Boutouyrie et Isabelle Luciani soulignent que « l'alimentation, tout particulièrement, s'inscrit entre le biologique et le social. »<sup>2862</sup> Dans la rythmique de son écriture, Marie Berthelet privilégie le

---

<sup>2857</sup> Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 335.

<sup>2858</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2859</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 16, *ibid.*

<sup>2860</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 23, *ibid.*

<sup>2861</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2862</sup> Beauvalet-Boutouyrie, Scarlett, Isabelle Luciani, « Le corps dans les écrits du for privé », dans Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les Écrits du for privé en France*, Paris, Éditions du CTHS, Université Paris-Sorbonne, 2014, p. 110

social avant l'aliment lui-même, affirmant l'importance de la réunion autour d'une table pour les relations humaines.

### 8.2.2. Le décorum

Une fois le nombre de convives indiqué, Marie Berthelet se plait à présenter la mise en scène, le décorum bourgeois. Il n'est pas certain que le salon soit investi lors d'une invitation à un repas, aucune lettre n'en fait cas. Les convives sont donc réunis autour d'une table chargée et décorée qu'ils découvrent avant de s'asseoir. Chez Maria Journet, dans sa maison neuve, « la table était très bien mise, dans une jolie salle à manger bien éclairée »<sup>2863</sup>. Pour Monique Éleb et Anne Debarre, dans *L'Invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914* « l'éclairage de la salle à manger est abordé par tous les traités. Il semble alors nécessaire de créer une ambiance chaleureuse et « brillante » pour dîner. »<sup>2864</sup> Jean-Paul Aron relate les efforts de mise en scène, de théâtre des maîtres de maisons, même entre voisins et pour des invitations récurrentes. « Au-delà du bonheur du sens, la mise en scène vise à l'édification. L'ordonnateur est un prêtre, le mangeur un communiant. Qui n'a pas compris ce dessein, qui va à la table comme au divertissement, n'est pas mûr pour le dîner »<sup>2865</sup> écrit-il. La décoration de la table passe, dans l'esprit et sous la plume de Marie Berthelet, avant la relation du menu. Les plats remarquables par leur architecture culinaire ou la rareté des denrées sont présentés aux convives avant même qu'ils prennent place à table, dans un agencement calculé et ostentatoire. Marie Berthelet, au dîner d'Henry Vannier à la fin de l'hiver, remarque que « sa table était très bien arrangée, avec un gros plat de géraniums au milieu, deux bateaux de petites raves et deux de beurre, et quatre compotiers de pommes, poires, oranges et une salade d'ananas. »<sup>2866</sup> Yves Péhaut dans son article « L'invasion des produits d'outre-mer », raconte que Louis XIV aurait goûté le « premier ananas fourni par ses serres à Versailles. Gustave Flaubert, dans *l'Éducation sentimentale* (1869), prête à l'une de ses héroïnes la commande d'une salade d'ananas au restaurant. Mais dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que les agrumes et la banane amorcent la percée que l'on sait, l'ananas frais ne sort pas du cercle de la haute société, car il revient trop cher. »<sup>2867</sup> « Je n'en avais jamais mangé, c'est très bon »<sup>2868</sup> écrit Marie Berthelet qui goûte l'ananas pour la première fois. En revanche elle consomme des oranges et des mandarines, qu'elle achète l'hiver à Lons-le-Saunier<sup>2869</sup> ou qu'elle se procure de Marseille<sup>2870</sup> et les fait découvrir à sa voisine Stéphanie Rix, née Will : « La mère Rix est venue, je lui ai fait manger des mandarines, c'est un plaisir de

---

<sup>2863</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 22, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2864</sup> Éleb, Monique, Anne Debarre, *L'Invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914*, Paris, Hazan, 1995, p. 108.

<sup>2865</sup> Jean-Paul Aron, *Le Mangeur du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2013, p. 295.

<sup>2866</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2867</sup> Péhaut, Yves, « L'invasion des produits d'outre-mer », dans Jean-Louis Flandrin, Massimo Montanari (dir.), *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 1996, p. 762.

<sup>2868</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2869</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 30, *ibid.*

<sup>2870</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

la voir manger quelque chose qu'elle trouve bon. Elle y met une attention qu'on ne trouve que chez les Allemandes, elles ont une façon toute particulière de déguster les choses... Toutes celles que j'ai connues avaient les mêmes manières. »<sup>2871</sup>

Les fruits rares en mars sont mis en valeur, tout comme les agrumes - l'ananas constituant l'acmé du dîner - pour éblouir les invités qui entrent dans la salle à manger. Ils seront ensuite retirés et servis à la fin du repas. Comme l'écrit Jean-Paul Aron, « le temps de la nature commande au choix des cuisiniers et aux goûts des mangeurs, mais l'on se réjouit des découvertes techniques qui affectent le calendrier et transgressent les rythmes du monde. »<sup>2872</sup> À la Chevance d'Or, on pose « les deux candélabres » sur la table, aucun bourgeois du vignoble ne semble disposer de surtout de table décoratif. « J'avais arrangé des fleurs avec de la mousse dans le grand compotier, et une mousse de pommes et de poires dans deux autres compotiers, mis les hors-d'œuvre bien arrangés et les deux candélabres. »<sup>2873</sup> Feuilles, fleurs et fruits sont de rigueur sur la nappe blanche damassée et brodée pour accueillir les hôtes. « La table était peu chargée avec deux plats de fruits, poires et pommes. Deux assiettes, avec un gâteau d'amandes et des croquets au chocolat, puis les deux candélabres. Au milieu un jambon garni de verdure et de fleurs. »<sup>2874</sup> Comme tous les bourgeois invités possèdent eux-mêmes des couverts en argent, des assiettes en porcelaine, des verres en cristal souvent gravés, et savent les ordonner sur la table selon un rite pointilleux qui n'autorise aucune fantaisie, rien ne signale leur présence attendue. Une fois les convives assis, on retire l'ensemble des plats présentés de la table et le dîner peut commencer. Il est servi par la cuisinière, ou mieux encore par un valet. Marie Berthelet signale une seule fois que « c'est Henry [Grappin, domestique] qui a servi à table »<sup>2875</sup>, sinon la cuisinière s'en charge, la sonnette de table tinte entre les plats pour l'avertir qu'il ou elle doit servir ou desservir. Une fois cette mise en condition accomplie, alors seulement commence le repas et, dans les lettres de Marie Berthelet, sont détaillés les plats servis. À moins d'un repas de mariage ou de grande fête, on trouve rarement un menu soigneusement écrit à la main sur un carton et posé devant chaque convive. Lorsque l'occasion se présente, comme au déjeuner au château de La Muyre, Marie Berthelet ne manque pas d'emporter le menu en le confiant à son fils Charles pour qu'il le glisse dans sa poche<sup>2876</sup>.

### 8.3. La table bourgeoise

#### 8.3.1. L'élaboration

---

<sup>2871</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 17, *ibid.*

<sup>2872</sup> Aron, Jean-Paul, *Le Mangeur du XIXe siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2013, p. 137.

<sup>2873</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2874</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 26, *ibid.*

<sup>2875</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 25, *ibid.*

<sup>2876</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 24, *ibid.*



Frédéric Rouvillois dans *l'Histoire de la politesse de la Révolution à nos jours* enseigne que jusqu'au milieu du siècle domine ce qu'on appelle le « repas à la française », trois services, conçu comme trois séquences successives. Le premier : potages, hors d'œuvre, relevés et les entrées. Le second les rôts, légumes et entremets. Le troisième les desserts. À chaque séquence, tous les plats sont posés sur la table et les convives choisissent sans ordre de passage. À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le « service à la Russe » prime, les plats arrivent les uns après les autres<sup>2877</sup>. Il semble qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le vignoble jurassien, le service se présente à la Russe, et les plats se succèdent. « Nous avons débuté par un potage au vermicelle au fromage, puis deux énormes pieds de cochon, deux poulets au bleu garnis de citrons et de champignons, un plat de choux de Bruxelles au jus et au fromage, puis le cuisseau de chevreuil avec une bonne poivrade, et pour finir, le jambon et la salade. Au dessert, on a apporté une assiette de pralines au chocolat et une assiette de fondant. Pour plat du milieu, j'avais confectionné un nid de marrons pilés et passés ce qui le faisait ressembler à un torchis d'hirondelles, en rond comme une muraille, et l'intérieur rempli d'une crème fouettée fortement sucrée »<sup>2878</sup> écrit Marie Berthelet pour décrire son dîner de la veille. Le potage s'impose dans les dîners d'hiver, mais Marie Berthelet sert « une soupe au fromage »<sup>2879</sup> à son fils et à elle-même en août. Jean-Paul Aron remarque dans les menus du XIX<sup>e</sup> siècle une configuration stable : potage, triade carnée (relevé, entrée, rôti), entremets (légumes, plats sucrés) et desserts (confiserie, pâtisserie, fruits, fromages). »<sup>2880</sup> La triade carnée est ici respectée (cochon, poulet, chevreuil), les légumes sont servis soit en accompagnement, soit à part comme le plat de choux de Bruxelles. L'élaboration compte pour beaucoup dans le plaisir visuel du mangeur. Le nid d'hirondelles est un classique de l'architecture sucrée. Selon Michel Onfray dans *La raison gourmande, Philosophie du goût*, les bourgeois aiment « le travestissement, le monumental compliqué, l'apparence trompeuse, l'allure avenante, l'obsession de l'angle sous lequel apparaît le réel pour qu'il soit à son meilleur avantage, même et surtout si l'intérieur doit être sacrifié au profit de l'extérieur, le fond au détriment de la forme, l'âme au détriment de la réputation. »<sup>2881</sup>

### 8.3.2. Les prérogatives

Marie Berthelet ne manque jamais de signaler la salade qui est servie presque sans exception à toutes les tables, déjeuners comme dîners, et en toutes saisons bien qu'elle ne pousse qu'à partir de mai dans le Jura. Chez les Vaudrit, le menu comporte « un potage, du poulet au citron, un pâté de Lyon, du filet de bœuf garni de champignons et de truffes, une rouelle de veau à la purée de marrons, une épaule de chevreuil, une salade, un plat au sucre

<sup>2877</sup> Rouvillois, Frédéric, *Histoire de la politesse de la Révolution à nos jours*, Paris, Flammarion, 2006, p. 168.

<sup>2878</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2879</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 25, *ibid.*

<sup>2880</sup> Aron, Jean-Paul, *Le Mangeur du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2013, p. 152.

<sup>2881</sup> Onfray, Michel, *La raison gourmande, Philosophie du goût*, Paris, Grasset, 1995, p. 185.

et un dessert »<sup>2882</sup>, soit quatre plats carnés, cinq si l'on compte le pâté. En novembre comme en juillet, la truffe est râpée dans les plats chez les Rix, les Vaudrit, les Grivel, Henry Vannier ou les Berthelet. La truffe est un aliment rare et cher, mais les bourgeois ruraux se la procurent sans passer par les marchés citadins. Comme l'écrit Marie de Beaufort à son fils Charles Loiseau en 1882 : « on attend les truffes de Gaston. Il paraît qu'à Besançon, la livre a atteint le chiffre de 40 francs, il faudrait être nabab pour se payer une pareille fantaisie. »<sup>2883</sup> Eugène Labiche moque cette faiblesse bourgeoise de vouloir à tout prix manger de la truffe dans *La poudre aux yeux*<sup>2884</sup>. La pièce se termine par la commande inutile d'un dîner de gala, « j'ai commandé un dîner insensé... j'en suis honteux !... Six plats de truffes !... » dit Ratinois qui propose aux deux familles qui se sont expliquées sur leur réel niveau de vie : « Allons, mangeons-le !... ce sera notre châtement ! » Au château de La Muyre, les Grivel servent pour six convives : « potage, bœuf et raifort, salmis [ragout] de pigeons, canards rôtis, haricots cuits, truite au bleu [plongées vivantes dans un court bouillon], un soufflé et un dessert<sup>2885</sup>. Les Chavant font servir un faisan et une bécasse<sup>2886</sup>, les produits de la chasse restent une prérogative de la bourgeoisie et de la noblesse locale qui possèdent les permis de chasse. « Faisan : très chic dans un dîner »<sup>2887</sup> écrit Flaubert dans son *Dictionnaire des idées reçues*, la venaison et le petit gibier ornent les tables des bourgeois du vignoble jurassien. Au trio de viandes s'ajoute le poisson des rivières du Jura, comme la truite, le brochet ou le barbeau. « Toute la matinée on a refusé de la truite à la porte »<sup>2888</sup> écrit Marie Berthelet. Elle goûte le loup de mer pour la première fois chez Maria Journet et en définit l'aspect et la saveur à partir d'autres poissons de mer qu'elle a dégusté dans le Jura : « c'est très bon, ce poisson ressemble à un barbeau mais n'a pas d'arrêtes, pour le goût, c'est entre la raie et le turbot. »<sup>2889</sup> Au chapitre aquatique, on peut ajouter les huitres, régulièrement servies sur les tables bourgeoises du vignoble jurassien : « J'ai reçu une carte du docteur qui me priait de venir manger une douzaine d'huitres chez lui ce soir »<sup>2890</sup> écrit Marie Berthelet en novembre 1884. Elles arrivent de Dijon, précise-t-elle sans plus de détails. Le notaire Chavant est aussi un pourvoyeur d'huitres, il fait parvenir aux Berthelet « trois douzaines d'huitres très fraîches. »<sup>2891</sup> Le fromage, gruyère de comté de la fruitière d'Arlay, fournit un ingrédient aux plats cuisinés, mais il est aussi servi comme tel en même temps que les desserts et accompagne tous les pique-niques. On peut consommer le fromage « en boîte »<sup>2892</sup>, blanc « à

---

<sup>2882</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2883</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1882 01 08, Marie de Beaufort à son fils Charles Loiseau, Lons-le-Saunier à Dijon.

<sup>2884</sup> Labiche, Eugène, *La poudre aux yeux*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 854.

<sup>2885</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2886</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 29, *ibid*.

<sup>2887</sup> Flaubert, Gustave, *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Le livre de Poche, 1997, 256 p.

<sup>2888</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2889</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 22, *ibid*.

<sup>2890</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 21, *ibid*.

<sup>2891</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 07, *ibid*.

<sup>2892</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 08, *ibid*. Le Mont d'Or est en boîte mais n'est produit que l'hiver. Un camembert ?

la crème »<sup>2893</sup>, on mange dans le vignoble du Jura dans les années 1880 « du roquefort qui sentait bien mauvais »<sup>2894</sup> et du camembert<sup>2895</sup>. Les desserts sont servis par deux ou trois et confectionnés en cuisine, ou achetés en ville. Maria Journet rapporte « un beau dessert de Lyon où on les fait si bien »<sup>2896</sup>. Le dessert de pâtissier est à la mode : de retour de Lons-le-Saunier un 14 juillet, Marie Berthelet remarque qu'en « ville, les magasins étaient en l'air et les pâtisseries dévalisées »<sup>2897</sup>. Le *Dictionnaire des idées reçues* de Gustave Flaubert donne pour l'article « dessert » : « regretter qu'on y chante plus. Les gens vertueux le méprisent : « Non ! non ! pas de pâtisseries ! Jamais de dessert ! »<sup>2898</sup> La province n'achève pas de repas sans dessert, elle peut, si la saison ne s'y prête pas, faire l'impasse sur les fruits : « Nous n'aurons point de fruit pour notre dessert. Notre devoir nous force aux grandes économies »<sup>2899</sup> écrit Marie Berthelet en novembre 1884. « La table est le plus sûr baromètre de la fortune dans les ménages parisiens »<sup>2900</sup> écrit Balzac dans *La Cousine Bette*. Le repas de mariage bourgeois, à Arlay, n'est qu'une répétition, en plus recherché, des grands repas entre amis et voisins du vignoble.

## 8.4. L'abondance

### 8.4.1. L'excès

Deux menus de mariage des premières années du XX<sup>e</sup> siècle ont été conservés par les descendants de la famille Vannier. Mathilde Journet, petite-fille du notaire Jules Vaudrit, épouse Léon Dapples, à Arlay, le 21 juillet 1900. Leur déjeuner de noces est organisé à la sortie de la messe deux jours plus tard, lundi 23 juillet 1900<sup>2901</sup>. Juliette Berthelet, petite-fille de Marie Berthelet, épouse à Arlay le mercredi 8 avril 1908 Urbain de Chivré. Le menu de noce, écrit recto-verso, s'orne d'un dessin. La protéine animale est toujours valorisée à outrance. Dans le menu de 1908, quatre viandes, sans compter le pâté de foie gras, bécasses et mauviettes rappellent la tradition cynégétique des élites. Le menu de 1900 propose le trio carné classique, les perdreaux truffés comme petit gibier de chasse, agrémenté de truite et de langoustes peu fréquentes dans le vignoble du Jura. Les sorbets à mi-course, peut-être alcoolisés, offrent une pause. L'ancienneté des vins choisis reflète l'origine des familles. Le vin

<sup>2893</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 26, *ibid.*

<sup>2894</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 26, *ibid.*

<sup>2895</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 20, *ibid.*

<sup>2896</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 22, *ibid.*

<sup>2897</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 15, *ibid.*

<sup>2898</sup> Flaubert, Gustave, *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Le livre de Poche, 1997, 256 p.

<sup>2899</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 25, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2900</sup> Balzac, Honoré de, *La Cousine Bette*, Paris, Gallimard, Pléiade, 1977, p. 104.

<sup>2901</sup> Archives de la cure d'Arlay, 1900 07 23, mariage religieux de Mathilde Journet et Léon Dapples. Jean et Marie (née Vannier) Laferrère et cinq de leurs six enfants, Gaston et Alice (née Vannier) de Montgolfier et leurs deux filles signent le registre de mariage, tout comme Isabelle Berthelet de Lauzière et sa fille Juliette Berthelet.

de paille servi à la Chevance d'Or en 1908 a été pressé par l'ancêtre de la mariée à la cinquième génération Bonaventure Abry d'Arcier, en 1818 ; le Château-Chalon de 1869 bu également en entrée dans le menu de 1900 a peut-être été acheté et mis en cave par le grand-père de Mathilde Journet, Jules Vaudrit.

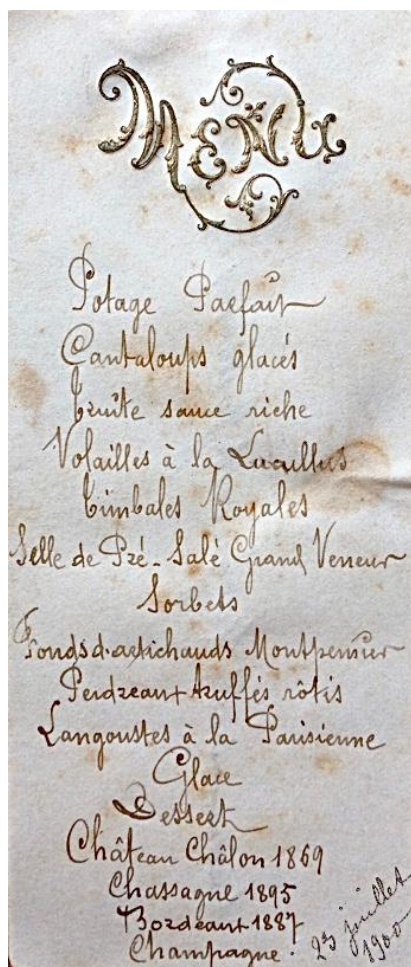


Figure 34 : menu du mariage de Mathilde Journet avec Léon Dapples.  
 Arlay, lundi 23 juillet 1900, 7,5x18 cm. Collection de la famille Vaudrit.

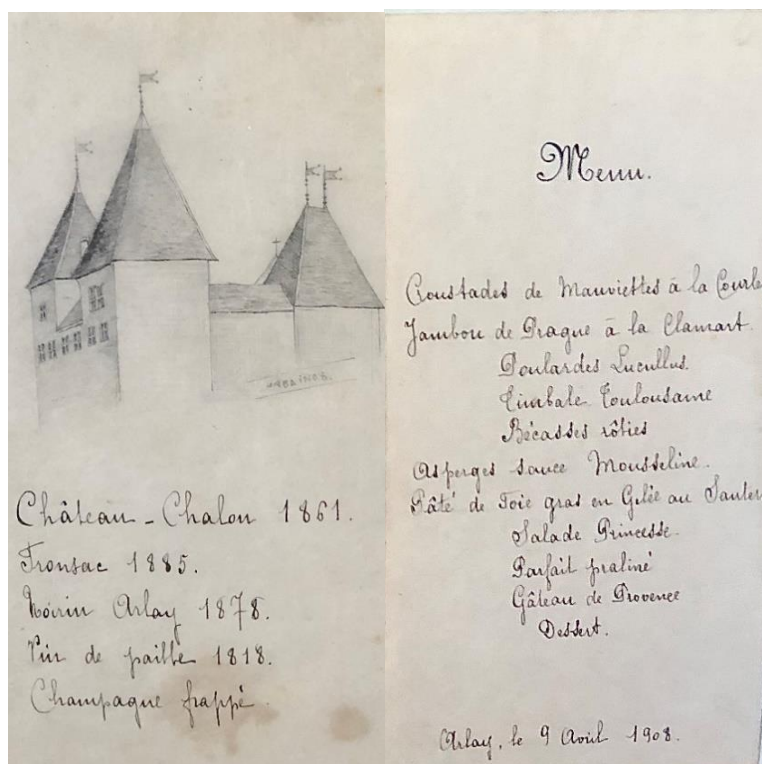


Figure 33 : menu du mariage de Juliette Berthelet avec Urbain de Chivré.  
 Arlay, mercredi 9 avril 1908, 8x15 cm, recto et verso.  
 Collection de famille Vannier.

L'abondance des plats n'est pas réservée aux invitations des amis, aux membres extérieurs à la famille, aux grandes fêtes. Un déjeuner en semaine entre Marie Berthelet et son fils Charles comporte « du bœuf, une saucisse fumée, un filet saignant sur des tomates, et un poulet rôti. »<sup>2902</sup> Un dîner se composera d'une « soupe au fromage, un gigot braisé, des pommes de terre frites, un filet à la sauce tomate, et une salade. »<sup>2903</sup> Ne mentionner que le déjeuner et le dîner reviendrait à oublier une étape essentielle dans la journée nutritive à la campagne, le goûter. Jean-Louis Flandrin et Jane Cobbi rappellent que les paysans, en été, faisaient pendant leur longue journée de travail quatre repas au lieu de trois. Si en hiver, on pouvait avoir la succession déjeuner/dîner/souper, cela donnait en été déjeuner/dîner/goûter/souper<sup>2904</sup>. Les

<sup>2902</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2903</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 25, *ibid*.

<sup>2904</sup> Flandrin, Jean-Louis, Jane Cobbi (dir.), *Tables d'hier, tables d'ailleurs*, Paris, Odile Jacob, 1999, p. 277.

bourgeois du vignoble jurassien, dans les années 1880, alors qu'ils ne font aucun des efforts physiques des paysans, perpétuent cette tradition du goûter en particulier lors des visites d'après-midi. Chez la grand-mère Berthelet à Lons-le-Saunier, sa belle-fille Marie Berthelet accompagnée d'Antoinette Depierres est reçue à quatre heures avec « saucisson, gâteau, petits fours, oranges, pommes, fromage, vin de Bordeaux de 28 ans. »<sup>2905</sup> À Arlay, « sur les quatre heures, Gorin est arrivé, on lui a offert de la bière, de la galette, des meringues, du gâteau de biscuit. »<sup>2906</sup> Marie Berthelet reçoit la visite d'Ernest et Céline de Grivel : « c'était vendredi, il n'y avait pas moyen d'offrir du saucisson pour le goûter, j'étais fort embarrassée. Confitures, poires, pêches, bonbons anglais, chocolat, vin d'Espagne, bière brune. »<sup>2907</sup> Le saucisson est bienvenu au goûter bourgeois. On accompagne de bons vins chaque repas. Celui-ci s'achève par du café, du thé et des liqueurs. Cette succession de repas, cette accumulation de plats, de viandes, ne semblent-elles pas excessives ? D'une part chaque met n'est sans doute servi qu'en toute petite quantité, et d'autre part le repas bourgeois demeure, comme l'écrit Alain Plessis, « un signe de prestige, d'appartenance à ce monde des gastronomes soucieux de se distinguer du vulgaire »<sup>2908</sup> dont l'alimentation n'est ni variée, ni carnée.

#### 8.4.2. La table paysanne

Les fêtes paysannes exceptionnelles sont marquées, elles aussi, par l'abondance démesurée, « ne fût-ce que pour nier la pénurie quotidienne, par la recherche d'ingrédients exceptionnels »<sup>2909</sup> comme le signalent Jean-Louis Flandrin et Jane Cobbi, et dans l'imitation des agapes bourgeoises régulières. Marie Berthelet brocarde le pastiche quand elle décrit le mariage d'une paysanne d'Arlay avec le buraliste qui lui évoque le fumier ; le mariage leur « coûte 160 francs, Noir [aubergiste] a fourni tout le linge, pâté, gibier, poisson, volaille, pièce montée, 24 bouteilles de vin, puis il y a eu bal chez Noir. »<sup>2910</sup> Le bourgeois rural possède son linge et ne se nourrit pas dans les auberges ou les restaurants, à moins de voyager ou de résider temporairement en ville. La seule mention d'un restaurant dans toutes les lettres de Marie Berthelet est celle du Café Anglais à Paris, fréquenté par les plus grandes personnalités du XIX<sup>e</sup> siècle et célèbre jusque dans le vignoble du Jura : Félix Guérillot, séjournant à Paris en même temps que Charles Berthelet, lui offre un déjeuner au Café Anglais<sup>2911</sup>, un événement marquant qui mérite d'être relaté par courrier. Le repas de fête des domestiques emprunte tous les codes bourgeois qu'ils servent, codes qu'ils ont intégrés et qu'ils reproduisent en miroir à leur échelle. « Hier nos garçons ont fait leur St Nicolas, Charles est allé causer avec

---

<sup>2905</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2906</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 14, *ibid.*

<sup>2907</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 22, *ibid.*

<sup>2908</sup> Plessis, Alain, « Une France bourgeoise » dans Burguière André et Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 327.

<sup>2909</sup> Flandrin, Jean-Louis, Jane Cobbi (dir.), *Tables d'hier, tables d'ailleurs*, Paris, Odile Jacob, 1999, p. 291.

<sup>2910</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne, mariage Latapie/Fauterel à Arlay.

<sup>2911</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 13, *ibid.*

eux. Ils avaient un potage au gras, un filet de cochon garni de pommes de terre, du veau en fricassée, quatre pigeons rôtis, de la salade et comme entremet une omelette aux confitures et au rhum, et pour dessert des marrons avec de la galette de pommes et confiture de fraises. Nous leur avons donné du thé et du rhum pour mettre dedans. »<sup>2912</sup> Il n'est pas certain qu'ils aient eu du vin à table ; le thé est, pour eux, une denrée aussi rare que le café. Le trio de viandes est respecté, l'entremet, selon le Littré « servi en même temps que le rôti et que l'on mange après, pâtisseries, œufs, fritures, salades, etc »<sup>2913</sup> ne fait pas défaut. Le potage est au gras, à la différence du potage au maigre quotidien en cuisine. Les domestiques doivent attendre le dimanche pour fêter la Saint-Nicolas qui est tombée un mercredi en 1882.

## 8.5. L'échange

Françoise Zonabend, dans *La mémoire longue, Temps et histoires au village*, remarque que, dans la classe paysanne, « l'argent circule le moins possible pour l'achat des produits alimentaires. On ne consomme que ce que l'on produit, chasse ou ramasse, ce qu'on ne produit pas, on l'échange. »<sup>2914</sup> Dans la classe bourgeoise, on achète plus couramment ses denrées, en particulier en ville, mais les échanges, les dons et les contre-dons sans aucune intervention de numéraire sont également nombreux : les lettres de Marie Berthelet reflètent ces gestes fondateurs de liens sociaux, essentiels au sein d'une famille, d'un groupe d'amis, d'un village. Ils renouvellent les solidarités parentales, vicinales et villageoises. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les villageois, de la domestique sur le point de partir vers Paris aux bourgeois ruraux, s'offrent, en fonction des saisons, les produits du jardin : du miel, du melon, des fraises, un mannequin [long panier] de fruits, des tomates, des poires, des prunes, des abricots, un sac de gaudes, des noisettes, des courges, des poix, des lentilles, des pruneaux, et même de la paille et du fumier. On donne et on reçoit de la pâte de coing, du chocolat, des confitures, des fondants, des meringues, des andouilles, du fromage, du beurre, du vin jaune, du vin de paille, du vin de l'Étoile, de l'eau de vie. Certains cadeaux sont très appréciés comme les truffes et les huîtres, les mandarines et les oranges. D'autres viennent de loin : les Depierres envoient de Menetou « des écrevisses superbes comme j'en vois rarement, l'orage les avait fait périr et tourner, c'était une infection, le chef de gare ne les a pas laissées traîner dans ses bureaux. »<sup>2915</sup> Les oiseaux, les poissons, le gibier comptent parmi les dons entre amis voisins : coq, cocottes, poulets, bécasses, cailles, grives, alouettes, pigeons, perdrix, carpes, brochet, truite, chevreuil, levreau, lapin de garenne, lièvres garnissent la table de cuisine de la Chevance d'Or, offerts par les Rix, l'intendant, le docteur Clavier, Félix Gorin, les Chavant, les Bachod, les Depierres ou les Loiseau. Marie Berthelet reconnaît, après avoir servi à ses

---

<sup>2912</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 11, *ibid*.

<sup>2913</sup> Littré, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Littré, 1883, p. 1435.

<sup>2914</sup> Zonabend, Françoise, *La mémoire longue, Temps et histoires au village*, Paris, PUF, 1980, p. 73.

<sup>2915</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

invités du cuisseau de chevreuil, qu'elle n'aurait « certainement pas donné [son dîner] sans les cadeaux d'Henry »<sup>2916</sup> Vannier, chasseur. Elle-même donne aussi volontiers qu'elle reçoit, à ses amis, à sa famille : de l'échange de produits en nature naît la cohésion et la solidarité. « J'ai apporté à ta grand-mère deux pigeons, en échange elle m'a offert un beau poulet qu'on va faire cuire. »<sup>2917</sup> Si le partage de nourriture, l'art d'échanger revêt de l'importance dans la culture populaire à la campagne, il est tout aussi présent dans la culture bourgeoise rurale.

---

<sup>2916</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 25, *ibid.*

<sup>2917</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 08, *ibid.*

Pierre Bourdieu, dans *La distinction*, affirme que « le rapport à la nourriture – le besoin et le plaisir primaires par excellence – n'est qu'une dimension du rapport bourgeois au monde social : l'opposition entre l'immédiat et le différé, le facile et le difficile, la substance ou la fonction et la forme, qui s'expriment de manière particulièrement éclatante, et au principe de toute esthétisation des pratiques et de toute esthétique. »<sup>2918</sup> Si la variété est indéniable, si les produits proviennent parfois de loin, il est peu question de saveur, de goût, de plaisirs fins dans les lettres de Marie Berthelet à son fils, qui s'étonne des manières de Stéphanie Rix, d'origine allemande, qui sait pendre son temps et « déguster ». La seule épice évoquée consiste en un « paquet de 24 grammes de vanille qui embaume. »<sup>2919</sup> La bourgeoisie se montre soucieuse de nourriture, elle aime transformer l'aliment, le dominer, le représenter, le dissimuler dans des sauces. Elle l'est peut-être moins de gastronomie.

---

<sup>2918</sup> Bourdieu, Pierre, *La distinction : critique du jugement social*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, p. 218.

<sup>2919</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.





## 9. La politique

« Au tems [sic] de fiévreuse agitation où nous vivons, on se subdivise en fractions, en nuances si subtiles qu'on ne sait plus sur quel terrain on peut rencontrer ses vieux amis. »<sup>2920</sup>

Champ lexical : ordre, échauffourée, brevet du Lys, opinions anti-libérales, tranquillité, notre pays, intrigues, couleur bien tendre, canaille, nuances, conciliatrice, exaltation, dégoûtant, esprit étroit, tendances libérales.

Ce chapitre sur la politique naît d'une absence flagrante de matériau au sein des correspondances étudiées dans les trois premiers quarts du XIX<sup>e</sup> siècle : la politique est peu écrite, à peine décrite. L'appartenance politique est-elle si évidente en famille pour que les lettres entre proches comme une mère et un fils, un gendre et son beau-père, un mari et sa femme ne l'abordent presque jamais frontalement mais toujours au détour d'une périphrase ? Relève-t-elle de la sphère si privée qu'il est de mauvais aloi d'en faire part à ses relations épistolaires ? Sans engagement public et ostentatoire, la politique se réduirait-elle à une conviction personnelle qui ne s'exprimerait qu'à l'oral, en petits comités choisis, et jamais à l'écrit ? L'information circule-t-elle suffisamment tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle pour que la politique puisse fournir un sujet à la campagne ? Le prince Pierre d'Arenberg exprimait à son régisseur Antoine Vannier, en 1849, sa « méfiance » dans la poste : « C'est surtout dans les moments de crise que de semblables moyens sont mis en pratique, il n'y a pas de doute que dans les bureaux de poste les impérialistes ont leurs agents, pourquoi se soumettre à leur contrôle quand il peut s'éviter par de la discrétion et de la sagesse ? »<sup>2921</sup> La « discrétion », plus encore que la censure éventuelle, joue certainement un rôle dans l'apparence apolitique des bourgeois ruraux. Mais, comme l'écrit Jean-Luc Mayaud dans son article « Pour une communalisation de l'histoire rurale », « au village, l'apprentissage du politique passe par celui de la complexité d'une insertion à deux niveaux, et donc du double jeu et du double langage. »<sup>2922</sup>

---

<sup>2920</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1848 09 29, Valérie Masuyer à Amédée Regaud, L'Étoile à Arlay.

<sup>2921</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1849 11 05, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Maffliers à Arlay.

<sup>2922</sup>Mayaud, Jean-Luc, « Pour une communalisation de l'histoire rurale », dans *La politisation des campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, n° 274, 2000, p. 167.

## 9.1. Jusqu'en 1870

### 9.1.1. Un écho lointain

Un premier constat émerge à la lecture des courriers de 1800 à 1870 : les épistoliers semblent observer une certaine distance vis-à-vis des grands événements de l'Histoire de France, nationale ou même locale. La « Grande Histoire » n'apparaît que partiellement, jamais comme un sujet spécifique mais sous la forme d'une ou de quelques phrases au fil du texte. Quelques rares événements majeurs sont décrits brièvement sans affects : le retour de l'Empereur à Paris en 1814, les révoltes de 1831 et 1832, 1834 à Arbois, 1848 et 1849. Les Trois Glorieuses, les barricades de Poligny en 1851, l'avènement du Second Empire et de la III<sup>e</sup> République ne laissent pas de trace dans les courriers bourgeois. Évariste Maigrot, séjournant à Paris en mars 1815, constate : « le Roi est parti dans la nuit du 19 au 20 avec sa maison et hier matin, le drapeau tricolore flottait sur le château des Tuileries. La révolution s'est faite sans secousse. L'Empereur a fait son entrée ce matin à neuf heures, tout est parfaitement tranquille. »<sup>2923</sup> Fin novembre 1831, le prince Pierre d'Arenberg, dont le statut d'ancien Pair de France et de résident à Paris en fait un cas particulier, s'inquiète de l'influence de la révolte des canuts à Lyon sur ses terres franc-comtoises. « L'émotion suscitée à Arlay par les événements de juillet 1830 et l'insurrection parisienne », écrit Claude-Isabelle Brelot, a provoqué « une première prise de distance du prince à l'endroit de la France. »<sup>2924</sup> Il est rassuré par son régisseur Antoine Vannier : « Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez de la tranquillité du pays, l'éloignement et le peu de sympathie que cette révolte de Lyon a trouvé dans les départements voisins de cette affreuse catastrophe, donnent bien de l'espoir aux amis de l'ordre de ne le point voir être troublé. »<sup>2925</sup> Arlay est tranquille, l'insurrection des ouvriers de la soie, suivie de près par les élites gouvernantes et bien informées, dont le prince d'Arenberg, semble bien lointaine tant en distance qu'en retentissement dans les campagnes. À Arlay, Antoine Vannier « remercie des nouvelles » que lui donne le prince de la politique au niveau national et qu'il n'aurait peut-être pas perçue à l'échelle locale. Après l'insurrection républicaine à Paris en juin 1832, Antoine Vannier répond à son employeur que « les désordres de Paris ont été sans influence dans notre département, et à part quelques légers troubles occasionnés sur quelques marchés par la cherté du blé, nous jouissons du reste d'une tranquillité aussi parfaite qu'on puisse l'espérer dans les moments de crise où nous nous trouvons. »<sup>2926</sup> Ce qui intéresse directement les habitants du vignoble du Jura, bourgeois

---

<sup>2923</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 03 21, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>2924</sup>Brelot, Claude-Isabelle, « Pierre d'Alcantara-Charles-Marie, prince d'Arenberg (1790-1877) : un fondateur en butte aux aléas de son temps », dans Claude-Isabelle Brelot, Bertrand Goujon (dir.), *La Maison d'Arenberg en France*, t. 1, Enghien, Fondation d'Arenberg, 2018, p. 127.

<sup>2925</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1831 12 02, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Maffliers à Arlay.

<sup>2926</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1832 06 13, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

compris, ce sont les fluctuations monétaires des denrées dont dépendent les paysans et les rentiers de la terre et la crise politique ne résonne localement qu'en crise agricole. Le 9 avril 1834, une nouvelle émeute éclate à Lyon, entraînant dans plusieurs villes de France de graves insurrections. À Arbois, une organisation clandestine et efficace met la bourgade en ébullition. Le 13 avril, de nombreux émeutiers proclament la République mais les autorités reprennent les rênes deux jours après. « Les troubles d'Arbois, écrit Antoine Vannier, nous ont causé un instant d'inquiétude, heureusement, ils n'ont pas eu de suite, aujourd'hui tout est parfaitement tranquille dans cette ville comme dans notre pays. Déjà une dizaine d'arrestations ont été faites, mais les principaux chefs sont en fuite. Du reste, on ne cite aucune personne marquante comme faisant partie de cette échauffourée, si ce n'est Mr Regnaud d'Epercy. »<sup>2927</sup> L'émeute est dépréciée en « troubles » et « échauffourée », la ville d'Arbois distante de 30 kilomètres n'est pas considérée comme le même « pays » qu'Arlay, la politique éloignée n'affecte pas la tranquillité du microcosme local. Le rôle du régisseur consiste à rasséréner le propriétaire, mais il est évident que les soubresauts politiques sont perçus différemment à Paris et à la campagne. En mars 1848, le prince d'Arenberg donne des nouvelles de la capitale après la révolution de Février : « Paris est calme, le commerce, les maisons de banques font des pertes considérables, on s'occupe beaucoup des prochaines élections et on espère un retour à la confiance. »<sup>2928</sup> Le pillage du château de Courlans le 3 avril 1840, à 15 kilomètres d'Arlay, dont le propriétaire est soupçonné de rationner des réserves de pommes de terre, fait l'objet d'une relation par Antoine Vannier à qui le prince Pierre d'Arenberg répond : « Votre langage est celui d'un homme juste et éclairé et vous appréciez bien cette fureur populaire qui ne demande que destruction, pillage et désordre ! [...] Je suis charmé d'apprendre que personne d'Arlay n'ait été compromis dans cette indigne et vendable échauffourée [sic]. »<sup>2929</sup> Le bourgeois se rallie au noble devant la « fureur populaire » et persiste à démontrer au citadin que les événements à la campagne ne sont pas globaux mais bien ponctuels, de village en village. Il est possible que le village d'Arlay subisse l'influence occulte du prince d'Arenberg, par personnes interposées comme son régisseur, et du fait de sa position économique comme pourvoyeur de travail à bon nombre de paysans et d'employés du village. Le même prince d'Arenberg, inquiet de la tournure des prochaines élections, demande à Antoine Vannier en avril 1848 de « mettre une partie du linge à l'abri, de même pour les vins fins, mettre sous terre ce qu'on regarde comme les plus précieux. En un mot Monsieur, prévenir les malheurs qui peuvent dans un temps difficile surgir. »<sup>2930</sup> La campagne d'Arlay semble assez éloignée du climat révolutionnaire vécu par l'aristocrate. « Nos élections se sont terminées lundi », écrit Antoine Vannier en juillet 1848, « tout s'est passé avec assez de calme quoique cependant il y ait eu beaucoup de cabales ». Les micro-intrigues locales n'apparaissent dans aucun dossier « Élections municipales » de la série M des Archives départementales du Jura. « L'ancien conseil a été conservé presque en totalité, deux membres

---

<sup>2927</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1834 04 01, *ibid.*

<sup>2928</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1848 03 11, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

<sup>2929</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1848 04 12, *ibid.*

<sup>2930</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1848 04 18, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Bruxelles à Arlay.

seulement ont été changés. Tous les autres ont été réélus même à une assez grande majorité. Les villages voisins n'ont pas fait de même [ce qui confirmerait le cas exceptionnel d'Arlay sous l'emprise et l'imitation princière], presque partout ce sont des noms nouveaux, en valent-ils mieux pour autant ? Je ne le pense pas, mais enfin, nous sommes dans un moment d'effervescence, il faut donner aux esprits le temps de se calmer, ils reviendront ensuite aux vrais principes d'ordre sans lesquels rien de stable ne peut exister. Le gouvernement paraît vouloir marcher vers ce but, que Dieu lui accorde protection. »<sup>2931</sup> Les sursauts d'effervescence se calmeront, à Arlay rien n'a changé, le docteur Daille reste le maire du village. La stabilité est la valeur prédominante. Un an plus tard, Antoine Vannier confirme à Pierre d'Arenberg « la tranquillité conservée dans notre province et particulièrement à Arlay. »<sup>2932</sup> Dans sa préface du livre d'Eugène Weber, *La fin des terroirs, la modernisation de la France rurale 1870-1914*, Mona Ozouf affirme que « par rapport aux historiens français qui ont décrit la descente de la politique vers les masses, Weber ne se distingue vraiment que par la date à laquelle il fixe pour les campagnes la sortie de l'archaïsme : il la recule aux entreprises et aux accomplissements de la III<sup>e</sup> République, et là se situe son originalité. »<sup>2933</sup> Dans *La vie d'un simple*, Émile Guillaumin fait découvrir la révolution de 1848 par son personnage Étienne Bertin à travers le journal que lit le maître. « À la campagne, on ne s'inquiète guère de ces choses-là. Que ce soit Pierre ou Paul qui soit en tête, on n'en a pas moins à faire face aux mêmes besognes et à lutter contre des misères analogues. »<sup>2934</sup> Le maître, le bourgeois, connaissent les événements mais vivent au village où le fracas des bouleversements ne diffuse qu'un lointain écho : on ne perçoit celui-là que rarement, à moins d'en être affecté.

### 9.1.2. Les deux occupations étrangères

Les deux occupations étrangères de 1815 et 1871 sont, elles, évoquées dans plusieurs courriers. Les grandes maisons et leurs écuries sont réquisitionnées pour loger officiers et chevaux, les bourgeois mis à contribution pour financer le stationnement des troupes ennemies. « Je suis un peu moins triste depuis qu'on aperçoit ici qu'on n'aura pas encore la guerre, et que je puis espérer que notre Jura ne sera pas de nouveau visité par les Autrichiens. Cette idée me faisait perdre la tête »<sup>2935</sup>, écrit Évariste Maigrot à son beau-père en avril 1815 après le retour de Napoléon. Les alliés étrangers des Bourbon reviennent en août 1815 : « nous avons une petite garnison d'Autrichiens, je pense que chacun l'aura à son tour »<sup>2936</sup>,

---

<sup>2931</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1848 07 28, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris

<sup>2932</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1849 03 21, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Bruxelles à Arlay.

<sup>2933</sup>Ozouf, Mona, préface, dans Eugène Weber, *La fin des terroirs, la modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Pluriel, 2011, p. VII.

<sup>2934</sup>Guillaumin, Émile, *La vie d'un simple*, Paris, Nelson, 1958, p. 144.

<sup>2935</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 04 25, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>2936</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 08 13, Jeanne Baptise Maigrot née Letroublon à Bonaventure Abry d'Arcier, Poligny à Arlay.

écrit madame Maigrot de Poligny. Les troupes, plutôt hongroises, stationnent plusieurs semaines dans le Jura. Le 7 février 1871, le château d'Arlay est occupé par le colonel de Lobenthal. « Exigeant une contribution militaire de 36 100 francs, le général Hann von Weyhern menace de prendre les notables locaux en otages et de livrer les maisons du Bourg au pillage. 5 310 francs sont finalement remis, le prince contribue à hauteur de 2 100 francs. »<sup>2937</sup> L'occupation prussienne se renouvelle en mai 1871 : « Avant-hier les soldats allemands sont partis. On pouvait espérer voir la fin d'une occupation si gênante mais à midi, il en est arrivé cinquante de plus »<sup>2938</sup> et se prolonge jusqu'à l'été, « mais sans ennui pour nous » écrit Henry Vannier. « Mes rapports avec les officiers prussiens sont, je ne dirai pas agréables, mais bien convenables. »<sup>2939</sup>

### 9.1.3. Une allégeance à l'ordre

Le prince Pierre d'Arenberg, malgré sa hantise des indiscretions de la poste, ne masque aucunement ses convictions politiques au fil de ses courriers adressés à son régisseur d'Arlay : « J'espère que dans le Jura vous aurez le bon sens de choisir des députés sages et que les rêveurs républicains seront éloignés des listes. »<sup>2940</sup> Aux élections législatives de 1849, il forme les vœux que « les candidats conservateurs auront l'avantage »<sup>2941</sup>, déplore le suffrage universel et de « voir la grandeur et la prospérité d'un pays comme la France dépendre d'un terne à la loterie. »<sup>2942</sup> En 1852, il écrit au Préfet pour l'influencer dans son choix d'un maire et de son adjoint à Arlay : « M. Humbert est le seul maire possible à Arlay pour y faire respecter l'autorité, y ramener l'ordre, la police et pour que la soumission de la grande partie de la population puisse y renaître et prendre quelques racines. C'est un homme d'ordre, d'énergie, que rien n'ébranlera, ancien maire, ancien membre du conseil général, sa nomination inspirera la confiance aux hommes religieux et sages. Pour ce qui concerne l'adjoint, Reverchon Pierre Henry serait un bon choix, c'est un cultivateur aisé, religieux et ferme. Il a déjà rempli ces fonctions. Par toutes les autres nominations de maire pour Arlay, on tombe dans la faiblesse, la nullité et le commérage. »<sup>2943</sup> Humbert et Reverchon sont nommés les 22 et 29 juillet 1852. L'ordre, la foi, la fermeté incarnent trois valeurs que le prince souhaite pour son village d'Arlay. Le mot et son implication morale sont repris par la bourgeoisie : « la population de Paris a besoin d'ordre, toutes les classes de la société le désirent »<sup>2944</sup>, écrit Amédée Regaud à son épouse en avril 1848, toujours en sous-entendant que les événements politiques ne se passent

---

<sup>2937</sup>Goujon, Bernard, *Les Arenberg, Le gotha à l'heure des nations 1820-1919*, Paris, PUF, 1917, p. 527.

<sup>2938</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1871 05 17, Henry Vannier au prince P. d'Arenberg, d'Arlay.

<sup>2939</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1871 08 22, *ibid.*

<sup>2940</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1849 04 06, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Bruxelles à Arlay.

<sup>2941</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1849 04 17, *ibid.*

<sup>2942</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1849 08 01, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Menetou à Arlay.

<sup>2943</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1852 07 18, copie, prince P. d'Arenberg au Préfet du Jura.

<sup>2944</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1848 04 26, Amédée Regaud à son épouse, Antibes à Arlay.

qu'à Paris. Henry Vannier, élu au conseil municipal d'Arlay en avril 1870, promet au prince d'Arenberg que « quoiqu'il arrive, [il] y soutiendra toujours avec énergie la cause de l'ordre et de la justice. »<sup>2945</sup> La bourgeoisie aspire à la sécurité rassurante de l'ordre, réponse, comme l'écrit Peter Gay dans *Une culture bourgeoise 1815-1914, Londres, Paris, Berlin. Biographie d'une classe sociale*, « au sentiment de désorientation, voire de chaos, que l'innovation perpétuelle ne peut manquer d'engendrer »<sup>2946</sup>. Elle se montre moins constante dans ses convictions politiques.

#### 9.1.4. Les convictions politiques

Les fonctions politiques des bourgeois au sein de leur commune ou du canton ne révèlent pas toujours un indice de leur allégeance politique. Les maires d'Arlay Favier et le docteur Daille prêtent allègrement serment au Roi citoyen, à la II<sup>e</sup> République et à l'Empereur. Jules Vaudrit, républicain modéré, est nommé par le préfet en 1868 sous Napoléon III et sera maire d'Arlay sous la III<sup>e</sup> République de 1881 à 1896. Antoine Vannier, représentant les intérêts de son employeur, est membre du conseil municipal sous Louis-Philippe, la II<sup>e</sup> République et Napoléon III (1834 à 1837, puis 1840 à 1865). Le régisseur du château siège bien souvent au conseil municipal lorsque celui-ci n'est pas présidé par un noble, rappelle Claude-Isabelle BreLOT dans son article « Le Château face au vote paysan (1800-1882) »<sup>2947</sup>. Décrit comme « juste et éclairé », il épouse sans doute, à une échelle locale, les principes du prince d'Arenberg qu'il représente au conseil municipal et qui l'aurait dans le cas contraire sans nul doute remplacé. Bonaventure Abry d'Arcier avait été nommé brièvement maire d'Arlay pour une durée d'un an et demi, lors des toutes premières élections du 15 février 1790, au cœur de la Révolution Française. En 1815, il se rattache au nouveau régime royaliste et écrit au sous-préfet pour vanter les qualités d'un paysan d'Arlay, disant de ce dernier qu'il est « la probité même, a toujours été un bon royaliste, il a donné asile à plusieurs prêtres pendant l'orage »<sup>2948</sup>. Son gendre Évariste Maigrot est le premier édile de 1804 à 1816. On sait par ses courriers parisiens qu'il ne réside pas en permanence à Arlay pendant cette période, et ne s'installe définitivement dans sa commune qu'en février 1816, date à laquelle il donne sa démission au Préfet du Jura : « arrivé hier soir de Paris où des affaires personnelles et des circonstances imprévues m'ont fixé depuis la fin de 1814. »<sup>2949</sup> Maire sous le Premier Empire, est-il bonapartiste pour autant ? Un pamphlet imprimé intitulé « Ode à l'éternel », « composé lors

---

<sup>2945</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1870 04 22, Henry Vannier au prince P. d'Arenberg, d'Arlay.

<sup>2946</sup>Gay, Peter, *Une culture bourgeoise 1815-1914, Londres, Paris, Berlin. Biographie d'une classe sociale*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n° 113, 2005, p. 188.

<sup>2947</sup>BreLOT, Claude-Isabelle, « Le Château face au vote paysan (1800-1882) », dans *Politix*, Paris, de Boeck Supérieur, 1991/3, p. 53-58.

<sup>2948</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815, Bonaventure Abry d'Arcier au sous-préfet, la lettre « n'a point été envoyée ».

<sup>2949</sup>ADJ, 2 Op 940, 1816 02 22, dossiers d'Arlay en préfecture, Évariste Maigrot au Préfet du Jura, Arlay à Lons-le-Saunier.

de la déclaration de guerre par Buonaparte [sic. Barbarisme péjoratif réduisant Napoléon Bonaparte à ses origines corses] à la Russie » par « Grélier, de Lons-le-Saunier », qui dépeint Napoléon en tyran, Attila, monstre, barbare, brigand, a été retrouvé dans les archives de la Chevance d'Or. Louis-Désiré Grélier, ancien commissaire de marine ayant voyagé à Saint-Domingue d'où il revient avec une épouse, fait partie des ultraroyalistes lédoniens. Un autre pamphlet circule dans le vignoble jurassien à la même époque, dont deux versions manuscrites sont conservées à Arlay, l'une dans les archives de la Chevance d'Or chez Abry d'Arcier/Maigrot, l'autre dans celles de la famille Vaudrit. Il s'agit de la satire des « douze apôtres, ou les fous, les sots et les méchants », œuvre en vers non signée mais identifiée par Jean BreLOT dans *l'Histoire de Lons-le-Saunier* comme écrite par le docteur Désiré Gaillot<sup>2950</sup>. Datée de 1815 et signée « le franc parleur » dans la version de la Chevance d'Or, les douze royalistes de Lons-le-Saunier raillés ne sont pas nommés en toutes lettres mais en chiffres codés. Dans les cinq pages de la version Vaudrit, les noms apparaissent en clair. Le premier « apôtre », code G926329, est Grélier, auteur du pamphlet sur Napoléon, « qui revint d'Amérique, [...] poète, [...] un rimeur de ce ton arrive de Bicêtre ou part à Charenton ». Ninon d'Arçon, née Brenez, la nièce d'Abry d'Arcier, est chiffrée 73848/69262Z, et son mari Louis François d'Arçon D19848. Maigrot est maire sous l'Empire et possède à la fois une satire de Napoléon et une autre de la coterie royaliste de Lons-le-Saunier, dont font partie sa cousine germaine par alliance et son époux. Maigrot est aussi celui qui a obtenu, en novembre 1814, après six mois de Première Restauration, et alors qu'il habite à Paris depuis plus d'un mois, « un brevet du Lys » pour son beau-père, distinction honorifique royaliste. « Si cette distinction n'a rien de bien flatteur en raison de l'abus qu'on en a fait, il peut être quelques fois humiliant de ne pas l'avoir »<sup>2951</sup>, écrit-il, affirmant alors opportunément son allégeance et celle de son beau-père aux Bourbon. Pourtant, il lit *La Minerve*, journal libéral, soupçonné sous la Restauration d'être l'organe des bonapartistes et des républicains. Son beau-père écrit à sa nièce que « Maigrot ne se donne même plus le temps de lire *La Minerve* »<sup>2952</sup> tant il est occupé par ses travaux d'agronome. En 1830, il siège au conseil municipal d'Arlay aux côtés du maire Favier, et il s'y trouve encore en 1843. En ce qui concerne le militaire Amédée Regaud, une lettre au ministre de la Guerre écrite par un ancien colonel de la Garde Impériale, le baron d'Empire Secrétan, le dénonce en 1830 comme ultra-royaliste et ne méritant pas sa promotion dans l'armée. « Monsieur Amédée Regaud, lieutenant au 47<sup>e</sup> de ligne, trop connu pour ses opinions anti-libérales ainsi que toute sa famille, était venu à Lons-le-Saunier après les Journées de Juillet dans l'intention de donner sa démission, consciencieusement convaincu qu'il ne pouvait rester dans un corps où il était généralement mal vu. Mais dissuadé par son père qui comptait encore sur des protections, il vient d'être nommé capitaine au même régiment au préjudice de lieutenants plus anciens que lui et surtout plus français. »<sup>2953</sup> L'anti-

---

<sup>2950</sup> BreLOT, Jean, Gustave Duhem, *Histoire de Lons-le-Saunier*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1957, p. 281.

<sup>2951</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 11 14, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>2952</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1819 04 13, brouillon, Abry d'Arcier à Ninon d'Arçon, Arlay à Quintigny.

<sup>2953</sup> Archives du Service Historique de la Défense, Vincennes, 3YF82101, 1830 09 19, dossier d'Amédée Regaud.



libéral de 1830 ne tolère pas la monarchie constitutionnelle et la Charte. Les opinions d'Amédée Regaud ne transpirent pas dans la lettre qu'il écrit à son épouse au tout début de la II<sup>e</sup> République : « Le nombre de bons est plus considérable que celui des méchants et tous les honnêtes gens veulent la République mais avec l'ordre, le respect pour les lois et pour la propriété. J'espère que la République nous donnera plus tard la tranquillité qui ramènera la confiance et la prospérité dont nous avons si grand besoin. »<sup>2954</sup> La République lui permet d'être promu colonel : « Son patriotisme qui avait empêché son avancement sous le gouvernement déchu, est maintenant un titre de plus pour qu'il l'obtienne »<sup>2955</sup>, écrit le député du Jura au ministre de la Guerre fin avril 1849. Considéré comme anti français en 1830 pour ses opinions royalistes exacerbées, il est acclamé comme patriote en 1848 lors de son ralliement à la République. En 1851, après le coup d'État de Napoléon III, Regaud est devenu antirépublicain. Un ami militaire lui écrit d'Oran : « Je voudrais que les gueux qui ont voulu ce changement qu'on appelle République et que vous dénommez fort bien Ruine publique se mangeassent les poings de misère et de rage. »<sup>2956</sup> Ainsi que lui écrivait son beau-frère Mathias Hiestand en 1831, « lors de l'organisation de la gendarmerie en 1816, c'était des intrigues d'une espèce, aujourd'hui ce sont des intrigues d'une autre que l'on a introduites dans l'arme. »<sup>2957</sup> Les intrigues des régimes politiques qui se succèdent en France sont telles que le bourgeois rural a tout avantage à garder ses opinions politiques secrètes ou modérées pour conserver sa capacité d'adaptation à toutes les situations. Lorsque ses convictions, jugées comme extrêmes, sont dévoilées au grand jour, le bourgeois rural peut être mis au ban de sa micro-société. En 1851, le docteur Amédée Vannier figure sur la liste des individus mis en surveillance politique par la police du Second Empire : il est en effet abonné au journal *Le Siècle* et cité dans une liste des lecteurs de journaux socialistes, *La Feuille du village*, *Le Siècle*, *La Presse*, *Le National*, *L'Événement*, *La Voix du Peuple* du 1er janvier 1850 au 15 janvier 1851<sup>2958</sup>. Il connaît et fréquente peut-être le docteur François Honoré Gindre, à Crançot, « propagandiste très dangereux », condamné à 8 jours de prison en 1849 et 150 francs d'amende pour complicité de délit politique, socialisme ardent et prononcé<sup>2959</sup>. Amédée Vannier est un républicain dans l'âme et conservera dans ses papiers personnels la feuille imprimée de la dépêche télégraphique signée à Paris par Léon Gambetta, en date du 4 septembre 1870, annonçant que « La République est proclamée [...]. La dynastie impériale a cessé d'exister, la population de Paris a prononcé sa déchéance ». Le socialisme du médecin Amédée Vannier compromet son frère Antoine Vannier régisseur, partisan de l'ordre moral

---

<sup>2954</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1848 04 26, Amédée Regaud à son épouse, Antibes à Arlay.

<sup>2955</sup>Archives du Service Historique de la Défense, Vincennes, 3YF82101, 1848 04 30, Cordier, député du Jura, à Arago, Ministre de la Guerre.

<sup>2956</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1851 05 24, signature illisible au colonel Amédée Regaud, Oran à Arlay.

<sup>2957</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1831 11 20, Mathias Hiestand, époux d'Olympe née Regaud, à son beau-frère Amédée Regaud, Dijon à Montmédy.

<sup>2958</sup>ADJ, Mp 205/3, Gendarmerie, « Envoi de la liste des individus en surveillance politique et des condamnés politiques graciés entièrement. »

<sup>2959</sup>Archives du Service Historique de la Défense, Vincennes, 7 J 73, Département du Jura. Résultat des délibérations de la commission départementale sur les prévenus politiques.

comme l'exigent ses fonctions. La rupture est inévitable, encouragée par le prince d'Arenberg, les deux frères et leurs descendance cessent leurs relations<sup>2960</sup>.

## 9.2. La III<sup>e</sup> République

### 9.2.1. Toujours un notable à la mairie

La liste des maires et des membres du conseil municipal du village d'Arlay indique que ce sont bien les notables qui obtiennent les charges communales et cantonales tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>2961</sup>. Comme l'écrit Claude-Isabelle Brelot, « leur signification est autant sociale que politique et elles tiennent autant au rang, à l'ancienneté de l'enracinement dans le village et au réseau de la parentèle qu'aux opinions. Elles relèvent de la préséance : le maire est le premier dans son village. »<sup>2962</sup> Gustave Favier, Xavier Humbert et le docteur Daille se succèdent plusieurs fois comme premiers édiles pendant plus d'un demi-siècle. En revanche les familles bourgeoises anciennes comme les descendants Abry d'Arcier ou les Vannier sont moins en demande d'une reconnaissance publique de leur position sociale, et moins en vue à la Préfecture qui nomme les maires jusqu'en 1884. De 1816 à 1900, aucun membre de ces familles bourgeoises ne sera appelé à exercer la fonction de maire. Le bourgeois rural, sans fonction politique, exerce son influence, le cas échéant, par d'autres moyens comme l'évergétisme - la source concédée par Juliette Regaud à la commune - et son appui à l'Église - don de l'autel par Adèle Vannier -. La nomination puis l'élection du notaire Jules Vaudrit, de 1868 à 1870 et à partir de 1881 pour une durée de quinze ans, est symptomatique d'une évolution et de l'avènement d'une bourgeoisie plus récente que les familles Abry d'Arcier et Vannier ; d'autant plus que cette bourgeoisie ne s'ancre pas dans la propriété terrienne, une rareté parmi ses concitoyens qui sont tous peu ou prou, propriétaires ou non, exploitants agricoles. Ses talents d'intermédiaire dans les affaires de ventes et de locations de terrains placent cependant Jules Vaudrit au centre des intérêts du territoire et de l'interconnaissance

---

<sup>2960</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1869 12 10, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay. Henry Vannier remercie le prince pour ses condoléances après le décès d'Antoine Vannier et écrit : « J'ai suivi en tous points les recommandations de Votre Altesse en ce qui concerne la conduite à tenir vis-à-vis de ce misérable docteur [son oncle Amédée Vannier]. Mon attitude calme et digne, mon silence a dû être pour lui un châtement plus terrible que l'auraient été des récriminations bruyantes et hors de propos dans une aussi triste et si solennelle circonstance. [...] Il n'a eu ni pour ma mère ni pour moi un mot de consolation ni de regret. » La rupture entre les frères est patente, elle perdurera. Aucun membre de la famille d'Amédée Vannier n'a été invité au mariage de la nièce Amélie Vannier avec Gabriel Depierres le 13 décembre 1863. Aucun membre de la famille d'Antoine Vannier n'est présent au mariage de Marie Vannier, aînée d'Amédée et Adèle Vannier, en novembre 1869, et Henry Vannier, invité en 1886 au mariage de la cadette Alice Vannier, sa cousine germaine et voisine, décline par un courrier aussi poli que froid, conservé dans les archives privées de la famille Vannier.

<sup>2961</sup> L'annexe 5 page 749 donne la liste des maires d'Arlay au XIX<sup>e</sup> siècle par ordre chronologique.

<sup>2962</sup> Brelot, Claude-Isabelle, « Le Château face au vote paysan (1800-1882) », dans *Politix*, Paris, de Boeck Supérieur, 1991/3, p. 53-58.

villageoise. Il siège aussi, de 1871 à 1891, au conseil général dont il est le vice-président à partir de 1880. L'influence de l'édile se lit par ailleurs dans la requête de Jules Vaudrit au préfet en 1881 pour placer un jeune d'Arlay agent voyer, classée « personnelle » : « Vous pouvez sans inconvénient aucun rapprocher ce jeune homme de son pays et, si cela est possible, lui donner le poste de Conliège ou tout autre qui serait vacant dans les environs de Lons le Saunier et je vous en serai reconnaissant de le faire... Jamais le jeune Berthaud ne s'est occupé de politique et il ne fera j'en suis certain aucune hostilité au gouvernement. Il appartient du reste à des parents honnêtes et qui, j'en suis convaincu, seront toujours disposés à suivre le vote que je leur indiquerai »<sup>2963</sup>, un vote républicain. Henry Vannier doit justifier de son amitié avec l'anticlérical Jules Vaudrit auprès du prince d'Arenberg en 1871. Ce dernier le met en garde : « Vous habitez une localité, où parmi les individus qui ont reçu une instruction plus élevée, un esprit d'opposition aux pensées conservatrices est habituel [le prince pense-t-il au docteur socialiste Amédée Vannier ?]. Par la lecture des journaux critiques de l'autorité supérieure, par le blâme habituel et frondeur de ces feuilles, on est entraîné à voir le mal, et à redouter des influences qui vous sont dépeintes comme nuisibles, dangereuses, ambitieuses et contraires à votre bien être, l'amour propre s'en mêle, on croit jouer un rôle, important, on croit qu'on se grandit, en critiquant. On croit que l'on est supérieur au curé, par exemple, et l'on ne songe pas que la considération que l'on ôte ainsi à une autorité, ne tourne pas à notre profit, bien au contraire, car la faiblesse de l'un retombe sur l'autorité voisine. Croyez au principe que les autorités sont solidaires entre elles... Parce que le curé est un prêtre qui cherche à ramener des populations dans des sentiments chrétiens, il n'est pas pour cela un homme dangereux, il est une autorité dont on a tort de s'éloigner, et si dans son état il n'agit pas suivant ce que vous croyez être le mieux, vous le jugez avec sévérité.... Je vous observerai que ni moi ni vous ne pouvons pas connaître les devoirs que le prêtre croit avoir. Cette lettre que je vous adresse, Monsieur Henry, a pour but de vous donner à réfléchir sur le danger que vous courez de vous associer à un homme de votre localité, que je regarde comme plus dangereux par le mauvais esprit dont il est animé, qu'il a hérité de son père, que tout autre, même que le fameux Jeannin [maire Républicain éphémère en 1870] ! Avant tout, Mr Vaudrit est un esprit d'opposition, je voudrais vous en sauver. »<sup>2964</sup> Henry Vannier lui répond : « Je suis bien avec Mr Vaudrit, c'est vrai. Il n'a pas toujours reçu des journaux d'une couleur bien tendre, mais il a sur celui qui s'acharne après lui [le curé Gréa] un avantage, c'est de s'être beaucoup amélioré. Il est des gens qui sont presque nécessaires, il est du nombre. Il a toujours été du conseil municipal ce qui prouve l'influence qu'il a dans le pays et l'intérêt que j'ai à le ménager pour le prince. »<sup>2965</sup> Signe d'une évolution, le régisseur de la deuxième génération résiste à l'emprise princière, argumente qu'il vaut mieux un républicain modéré qu'intransigeant. Vaudrit, à l'échelle d'un village, est un exemple des notables républicains qui émergent dans le Jura comme Georges Trouillot, avocat lédonien propriétaire à Plainoiseau, futur ministre en 1898. Après la courte période de 1870 à 1881, il faut attendre 1896 pour que les paysans aisés d'Arlay, et non plus

---

<sup>2963</sup>ADJ, P 280, Administration des postes, facteurs, demande d'emploi, 1881 09 16, lettre de Vaudrit au préfet.

<sup>2964</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1871 0530, prince Pierre d'Arenberg à Henry Vannier, Menetou à Arlay.

<sup>2965</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1871 06 24, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

les seuls notables, accèdent à la fonction de maire. Régine Pernoud dans son *Histoire de la bourgeoisie de France* démontre que « le monde paysan, bien que composant l'immense majorité de la nation, ne recommencera à exercer quelque influence - très indirectement - sur le pouvoir politique que dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque la question paysanne se posera de façon aiguë. »<sup>2966</sup>

### 9.2.2. Une politisation

L'avènement de la III<sup>e</sup> République semble libérer l'expression écrite et exacerber les positions, de la paysannerie à la bourgeoisie rurale. La tradition républicaine est ancienne dans le Jura, et en particulier dans le vignoble, de l'insurrection d'Arbois en 1834 aux élections législatives de mai 1849 dont 5 députés élus sur 7 sont de tendance républicaine, les carrières républicaines franc-comtoises se multiplient. À Arlay, « ici aussi nous avons nos Rochefort et nos Fonvielle et qui font bien du mal au pays »<sup>2967</sup>, écrit Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, faisant référence aux deux journalistes, polémistes républicains convaincus. La mairie d'Arlay passe en effet, pendant moins d'une année, dans les mains d'Aimé Jeannin, maire républicain radical. Dès son éviction, Henry Vannier commente : « on publie à l'instant que notre illustre maire était relevé de ses fonctions et remplacé par le premier conseiller qui est Vincent Daille. Grâce à Dieu nous voilà débarrassé de ce fléau »<sup>2968</sup> ; puis « Je doute qu'on ait jugé de communard plus à craindre et plus foncièrement canaille. »<sup>2969</sup> « Nous voilà donc débarrassés de toute cette bande Jeannin et Cie qui a fait assez de mal dans le pays »<sup>2970</sup>, conclut-il. Aux élections de 1874, il prêche pour que « l'élément conservateur et honnête » domine au conseil municipal. « Monsieur Jeannin n'en fait pas partie, pas plus que ses amis. Le conseil se compose de gens d'ordre animés de bons sentiments et voulant faire du bien. »<sup>2971</sup> L'ordre demeure une valeur fondamentale pour la noblesse comme pour la bourgeoisie qui la représente.

### 9.2.3. La circulation des journaux

L'information circule davantage, les événements politiques ne sont plus seulement taxés de parisiens et concernent, grâce au suffrage universel, le pays dans son ensemble et tous les citoyens. Les bourgeois ruraux lisent les journaux, s'informent les uns les autres. Napoléon n'avait laissé subsister que quatre journaux. Évariste Maigrot à Paris et son beau-

---

<sup>2966</sup>Pernoud, Régine, *Histoire de la bourgeoisie de France*, t. 2, *Les Temps modernes*, Paris, Le Seuil, 1962, p. 337.

<sup>2967</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1871 04 22, *ibid.*

<sup>2968</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1871 04 21, *ibid.*

<sup>2969</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1871 04 27, *ibid.*

<sup>2970</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1872 05 01, *ibid.*

<sup>2971</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1874 02 07, *ibid.*

père à Arlay lisent la même gazette : « Vous avez dû voir sur la gazette l'arrestation de l'avocat Fenouillot, je ne sais quoi penser »<sup>2972</sup>. Et Bonaventure Abry d'Arcier, ainsi que le général Lecourbe, s'abonnent pour quatre mois au prix de 15 livres au *Journal de l'Empire*<sup>2973</sup>. Au château d'Arlay, Antoine Vannier consigne dans ses registres<sup>2974</sup> quelques abonnements sporadiques, en 1857 au *Journal des villes et des campagnes*, feuille légitimiste et ultramondaine, à *L'Annuaire du département du Jura* en 1859, à *La Sentinelle du Jura* en 1861 et 1862, au *Bulletin des Lois* toute la décennie 1860, au journal *Le Français* à partir de 1869, journal d'apostolat qui remplace *L'Ami de la religion*. Son fils Henry Vannier est beaucoup mieux informé et peut lire à partir des années 1880, grâce aux abonnements payés par la famille d'Arenberg, l'hebdomadaire *La Semaine agricole*, les journaux *La Liberté*, *Le Courrier du Jura* et *Le Moniteur universel*. Le prince Auguste d'Arenberg finit par se demander pourquoi il finance autant de journaux pour la lecture quotidienne de son régisseur : « À quoi bon avoir deux journaux quotidiens, *La Liberté* et le *Moniteur universel* ? »<sup>2975</sup>, écrit-il de Funchal en 1890. À partir des années 1870, les bourgeois ruraux du vignoble se procurent de nombreux journaux, propices aux débats d'idées et à la diffusion de thématiques politiques. « *Les Débats*, que vous avez la bonté de nous envoyer si exactement, nous sont une distraction précieuse, nous n'en passons pas une ligne »<sup>2976</sup>, remercie Zénaïde Martin, qui profite de l'abonnement de sa fille à quelques jours d'intervalle et lit aussi *La Sentinelle du Jura*<sup>2977</sup>. Les Berthelet lisent toutes sortes de revues : *Les Soirées littéraires*<sup>2978</sup> qui ne comporte que quelques pages avec des jeux, le bulletin *La Mosaïque*, revue pittoresque illustrée annuelle dont ils possèdent toute la collection - « nous en sommes à la onzième année »<sup>2979</sup> -, les *Magasins pittoresques*, magazine populaire et distrayant publié depuis 1830 et dont « Charles a acheté toute la collection à trente sous le volume relié, jusqu'en 1870 »<sup>2980</sup>, les « vieilles histoires du *Journal des Demoiselles* »<sup>2981</sup> que Marie Berthelet conserve depuis les années 1840 quand elle avait 15 ans. La famille Vannier garde également ses anciens numéros du *Paris élégant. Journal des modes* datés de 1839, du *Journal des demoiselles* en 1841 et 1842, de *La Mode* entre juillet 1843 et novembre 1846, du *Magasin des familles* en 1849 et 1850, du *Conseiller des dames* de décembre 1851 à octobre 1856, du *Petit courrier des dames* en 1867 et de *La Mode illustrée* de 1867 à 1885<sup>2982</sup>. Les Berthelet achètent de façon irrégulière *Le Pèlerin*<sup>2983</sup>, journal

<sup>2972</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1804 03 28, Évariste Maigrot à son beau-père, Paris à Arlay. Jean Fenouillot est le propriétaire du manoir de Proby à Arlay.

<sup>2973</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1808 06 14 et 1808 09 19, bulletins de souscription.

<sup>2974</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1855 à 1871, puis 1880-1890, registres des comptes des régisseurs Antoine et Henry Vannier.

<sup>2975</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1890 04 21, prince Auguste d'Arenberg à Henry Vannier, Funchal à Arlay.

<sup>2976</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1876 03 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>2977</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 10 17, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>2978</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 13 Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2979</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 01 07, *ibid.*

<sup>2980</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 19, *ibid.*

<sup>2981</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 19, *ibid.*

<sup>2982</sup>Collection de la famille Vannier.

<sup>2983</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

qui affirme la présence dynamique de l'Église, et les journaux locaux le *Courrier du Jura*<sup>2984</sup> et *La liberté*<sup>2985</sup>, que Marie Berthelet se procure. Les journaux circulent en effet de maison en maison, comme les livres, ce qui dévoile, malgré les apparences, l'intérêt des bourgeois ruraux pour la politique. La simultanéité des événements n'a pas d'importance, le journal véhicule une information parfois périmée mais source de réflexion : « J'ai lu l'article du Figaro de Mme Spitz consacré à George Sand, très intéressant. »<sup>2986</sup> Marie Berthelet résilie son abonnement au *Petit moniteur universel* en 1884<sup>2987</sup> et l'emprunte ensuite : « Charles nous a fait la lecture du *Moniteur* au déjeuner » en 1885.

#### 9.2.4. Les femmes politisées

Mieux documentée, plus au fait de l'actualité nationale, la bourgeoisie rurale affirme sous la III<sup>e</sup> République ses convictions politiques qui se lisent dans les correspondances, surtout féminines, une particularité qu'il convient de relever alors que les femmes ne votent pas et sont censées ne pas avoir d'opinions politiques quand elles reçoivent dans leur salon.<sup>2988</sup> Certes, dès le début du siècle, Ninon d'Arçon, ultra-royaliste, noircit ses lettres à son oncle Abry d'Arcier de diatribes monarchistes, tout en craignant la censure : « J'apprehende que mes quelques vers pour votre aimable curé ne soient tombés dans de mauvaises mains : les pauvres Ultras ont tant d'ennemis et la pièce si peu orthodoxe. »<sup>2989</sup> Elle est d'ailleurs, en 1832, « connue de la police générale par une espèce de monomanie contre révolutionnaire qui, sous le gouvernement même, objet de son dévouement fanatique, l'avait exposée à des désagréments assez graves. »<sup>2990</sup> Valérie Masuyer, cousine éloignée de la famille Abry d'Arcier, a été dame d'honneur et intime d'Hortense de Beauharnais à partir de 1830, reine de Hollande en exil à Rome et à Londres, et mère du futur Napoléon III. Elle se tient au chevet de la reine lorsque celle-ci meurt en 1837. Le 29 septembre 1848, en revenant de Paris à sa maison de L'Étoile dans le vignoble jurassien, elle envoie une longue lettre à son parent Amédée Regaud et entre directement, après une première phrase convenue, dans le vif du sujet : « Au tems [sic] de fiévreuse agitation où nous vivons, on se subdivise en fractions, en nuances si subtiles qu'on ne sait plus sur quel terrain on peut rencontrer ses vieux amis. J'apporte de Paris cette conviction que l'élection du prince ne peut plus être empêchée. On pourra à force de

---

<sup>2984</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, *ibid*.

<sup>2985</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 13, *ibid*.

<sup>2986</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 29, *ibid*.

<sup>2987</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 02, *ibid*. « Je ne me suis pas réabonnée au Petit Moniteur par mesure d'économie. Il y a si longtemps que nous le recevions ! »

<sup>2988</sup>Perrot, Michelle, à propos de l'entrée au Panthéon de Simone Veil, article extrait du journal *Le Monde*, 30 juin 2018.

<sup>2989</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1817 09, Reine d'Arçon à son oncle Abry d'Arcier, Lons-le-Saunier à Arlay.

<sup>2990</sup>ADJ, C15, 1832 02 25, Lettre au préfet du Ministère de l'intérieur, Division de police générale, 1<sup>er</sup> bureau, à propos d'un nouveau « pamphlet séditieux ».

mensonges et de sales calomnies lui ôter la popularité d'une élection unanime et ce sera fâcheux pour le pays. Car pour faire le bien comme il le voudrait, pour établir une république honnête, modérée, juste, ferme, sage et conciliatrice, garantie des droits de tous et des intérêts de chacun, il faut une force que l'accord seul des votes peut donner. Les masses populaires poussées au mal depuis huit mois par des socialistes furieux veulent bien se rallier à un nom symbole d'ordre et de régénération, comment ceux qui veulent conserver ne leur tendraient-ils pas la main pour raffermir la société ébranlée jusque dans ses fondements. Voilà les raisons qui, plus que mon attachement pour mon brave et digne prince, me font désirer la réussite. Car lui peut-il être heureux au milieu des difficultés d'une situation pareille. Notre département est le seul qui n'ait encore rien fait pour cette élection, j'ai masse de bulletins à distribuer et je serais heureuse si l'aide d'hommes comme vous m'était acquise. Mais si ce n'était pas là votre avis, ne vous en tourmentez pas le moins du monde, jetez ma lettre au feu et n'y voyez que l'expression de mes vieux sentiments d'affection, Valérie. Je joins ici quelques brochures qui peut-être vous intéresseront. »<sup>2991</sup> « Ceux qui veulent conserver » sont ses amis et parents de la bourgeoisie rurale, « l'ordre » et la « régénération » sont invoqués. Femme de 51 ans issue de la bourgeoisie rurale, elle s'est procuré une « masse de bulletins à distribuer », confiante dans son entregent pour lancer auprès d'hommes de sa connaissance sa propagande pour que la bourgeoisie vote pour une République présidée par le prince impérial. La mention d'Amédée Regaud dans la marge de ce courrier est éloquente : « imagination vive [...] exaltation d'idée ». En septembre 1829, le prince Louis-Napoléon vient seulement d'être élu député et ne se déclarera candidat aux élections présidentielles que le 4 novembre. Valérie Masuyer anticipe l'événement, son parent n'y adhère pas, moins bien informé que sa cousine, peut-être déstabilisé par un engagement politique féminin remarquable. La III<sup>e</sup> République s'installe en 1870 et s'affirme en 1879, Jules Grévy remplace Mac Mahon légitimiste. Les femmes de la bourgeoisie rurale écrivent leur peu de confiance dans le nouveau gouvernement. « Nous vivons une époque bien troublée, bien incertaine »<sup>2992</sup>, écrit Zénaïde Martin à sa fille. « Les républicains se mangent entre eux »<sup>2993</sup>, constate Marie Berthelet qui se dit « à la veille d'une révolution, c'est l'avis de tout le monde. Ce gouvernement arrange si mal ses affaires. »<sup>2994</sup> « On se souviendra du règne de Grévy ! »<sup>2995</sup> écrit-elle encore, « le parti rouge fait rage, j'espère qu'il ne parviendra pas à ses fins »<sup>2996</sup>. Les femmes s'intéressent à la politique, la commentent. « Ton frère est allé faire acte de bon citoyen en votant pour le conseiller d'arrondissement. Le candidat de Ruffey est nuance Vaudrit. L'autre Bellyssime est un pharmacien franc-maçon [Francisque Jean Baptiste Bellissime, pharmacien de Bletterans]. Tout naturellement, on a voté pour le moins dégoûtant dans le but d'ôter une voix à l'autre. »<sup>2997</sup> L'emploi du « on » dénote la discussion familiale. Le vote du fils incarne la voix et

---

<sup>2991</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1848 09 29, Valérie Masuyer à Amédée Regaud, L'Étoile à Arlay.

<sup>2992</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 03 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plaineoiseau à Paris.

<sup>2993</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>2994</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 06, *ibid.*

<sup>2995</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 19, *ibid.*

<sup>2996</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 15, *ibid.*

<sup>2997</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 13, *ibid.*

les stratégies politiques de la mère. Si « les Charles ont parlé politique et se sont disputé »<sup>2998</sup>, c'est bien que le couple Charles et Isabelle Berthelet exprime tous les deux, homme et femme, des opinions politiques assez marquées pour provoquer une querelle dont la mère est témoin. La sensibilité et les convictions des femmes en politique, impossibles à vérifier dans les sources publiques qui les excluent et par là-même les sous-évaluent, sont patentes tout au long du siècle dans la classe aisée de la campagne.

#### 9.2.5. Un crypto-légitimisme

Les tendances politiques familiales émergent des correspondances, surtout à partir du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. « Ton oncle est triste pour la mort du comte de Chambord [24 août 1883]. J'ai eu des tristesses plus légitimes »<sup>2999</sup>, écrit Marie Berthelet ne résistant pas à un bon mot sur le légitimisme des partisans d'Henry V. Elle s'explique quatre jours plus tard : « Il est certain que le chagrin a causé la maladie du comte de Chambord. En regardant la France tomber si bas, si bas, il a dû avoir de cruels regrets de l'avoir abandonnée, car c'était l'abandonner que de refuser la couronne pour une question de drapeau. Le saint homme a été mal conseillé, la comtesse de Chambord n'y est pas étrangère. C'est une femme d'une austère vertu mais je lui crois l'esprit étroit. Elle aime peu la France et déteste les d'Orléans. »<sup>3000</sup> La tendance royaliste et antirépublicaine de la famille Berthelet se confirme : « Ton assistance à la messe du comte de Chambord serait-elle pour quelque chose dans cet ennui ? [Paul n'a pas obtenu la promotion militaire attendue]. Narguons ces misères et moquons-nous de la république », écrit Marie Berthelet. « Comme toi, nous pensons à cette vieille ordure de Victor Hugo, son esprit doit rouler dans les ténèbres et ne verra rien des monuments auxquels son orgueil a tout sacrifié au cours de sa trop longue existence »<sup>3001</sup>, écrit Marie Berthelet quatre jours après le décès de Victor Hugo le 22 mai 1885. Près de deux millions de personnes assisteront à ses funérailles au Panthéon le 1er juin. « Si cette indigne république pouvait crever, tout irait mieux ! Ses abominations, ses iniquités attirent les malédictions du ciel sur notre pauvre pays »<sup>3002</sup>, écrit-elle encore. Marie de Beaufort éduque son fils dans sa foi pour la royauté, qui s'autorise par courrier depuis sa pension de Vaux quelques réflexions personnelles contradictoires : « Et puisque mes tendances libérales choquent à un si haut point pour toi l'amour inné et si soigneusement cultivé du drapeau blanc, je me proclame légitimiste, pour te faire plaisir, jusqu'au jour où mon âge [il a 15 ans] et mes lumières me permettront le luxe d'une opinion. Voilà Henry V bien content d'avoir un partisan de plus. »<sup>3003</sup>

---

<sup>2998</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 10, *ibid.*

<sup>2999</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 02, *ibid.*

<sup>3000</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 06, *ibid.*

<sup>3001</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan.

<sup>3002</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3003</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1877 05 20, Charles Loiseau à sa mère Marie de Beaufort, Vaux-les-Poligny à Villeveux.



### 9.2.6. Le sens politique

Partisans de l'ordre, navrés par la III<sup>e</sup> République, inquiets de l'influence des « rouges » et des changements fondamentaux de la société, les familles Loiseau et Berthelet sont de tradition monarchiste.

Charles Berthelet n'entre pas moins au conseil municipal à la demande du maire républicain et néanmoins ami de la famille Jules Vaudrit. « Nous avons eu la visite de monsieur le maire Vaudrit pour placer Charles en tête de la nouvelle liste électorale. Il a pensé que sa place dans le conseil ferait plaisir au Prince »<sup>3004</sup>. Le maire se soucie à juste titre de l'avis du prince Auguste dont les largesses sont une manne pour sa commune, et considère que les Berthelet ont un pouvoir d'influence certain. « Charles est conseiller municipal, il a eu 264 voix et il en faut 160 pour être élu »<sup>3005</sup> ; il est confirmé lors du premier conseil en date du 18 mai 1884. Les bourgeois ruraux aux idées affirmées se prêtent au jeu politique de la modération pour s'insérer dans les décisions communales ou départementales. Charles Berthelet accepte les discussions avec le préfet républicain Jules Ligier, dont il connaît parfaitement la tante originaire d'Arlay. « Le soir, Isabelle a boudé Charles et n'a pas soupé à cause de sa longue visite chez M le Préfet à Lons et parce qu'il avait été avec des républicains ! Je n'ai pu m'empêcher d'en rire »<sup>3006</sup>, commente Marie Berthelet, dont le sens politique encourage les concessions de son fils aîné et dénonce « l'esprit étroit » de sa bru, pour reprendre le qualificatif consacré à la comtesse de Chambord. L'attitude de Charles, catholique pratiquant, préfigure le ralliement proposé par le pape Léon XIII dans son encyclique *Au milieu des sollicitudes* datée du 16 février 1892 qui invite les catholiques français à accepter la République. Une certaine droite traditionnelle s'insère dans le régime républicain et contribue dans une certaine mesure à son enracinement. Vaudrit lui-même ménage les voix à droite et à gauche et comme l'écrit Félix Gorin dans une chanson à l'occasion des élections municipales du 4 mai 1884, « À droite ou à gauche, Vaudrit jamais n'sra vôtre »<sup>3007</sup>. La bourgeoisie rurale, forte de convictions personnelles affirmées, sait manœuvrer dans les arcanes de la politique.

---

<sup>3004</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3005</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 10, *ibid.*

<sup>3006</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 02, *ibid.* Jules Ligier est né à Poligny en 1843. Sa mère est née Larouë, sœur de l'architecte Wladimir Larouë époux de Laurence Vernier d'Arlay.

<sup>3007</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 20, *ibid.*

Pour les héros de Tolstoï dans *Guerre et Paix*, confrontés aux réformes en cours et à la guerre avec Napoléon, « l'existence de tous les jours, la vraie existence individuelle, avec ses intérêts matériels de santé, de maladie, de travail, de repos, ses aspirations intellectuelles vers les sciences, la poésie, la musique, ses passions, ses haines, ses amours et ses amitiés, n'en suivait pas moins son cours habituel, sans s'inquiéter outre mesure du rapprochement ou de la rupture avec Napoléon, ni des grandes réformes entreprises. »<sup>3008</sup> Les bourgeois ruraux du vignoble du Jura semblent détachés des changements politiques qui se succèdent en France depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du Second Empire. La Révolution Française n'est pas un sujet, elle n'est mentionnée dans aucune des lettres étudiées. La société bourgeoise rurale reste figée dans un entre-soi crypto-légitimiste, sauf exception, où les mêmes tendances politiques sont partagées, où l'ordre doit régner. Façonnées sur le même modèle, les opinions politiques bourgeoises, connues mais non écrites, transparaissent peu dans les lettres étudiées. Les convictions personnelles demeurent le plus souvent secrètes, celui qui revendique une appartenance trop extrême prend le risque d'être ostracisé. La III<sup>e</sup> République voit les orientations politiques s'exacerber, éclater au grand jour : les tendances s'affirment davantage dans les courriers de la bourgeoisie rurale ; on y lit, parfois à demi-mots, les convictions intimes des femmes autant que celles des hommes. Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, tous se tiennent parfaitement informés grâce aux journaux qui circulent parmi les bourgeois des villages avec intensité, mais restent discrets quand il s'agit de prendre en public un parti trop radical : ils préfèrent jouer et tenir « un double jeu et un double langage »<sup>3009</sup>. Tout au long du siècle, avec ou sans fonction municipale, on observe la capacité de la bourgeoisie à osciller en fonction des situations, à s'adapter à tous les régimes successifs tant que ces derniers restent modérés, et ainsi à maintenir sa position d'influence.

---

<sup>3008</sup>Tolstoï, Léon, *Guerre et Paix*, t. 2, Paris, Hachette, 1901, p. 1.

<sup>3009</sup> Mayaud, Jean-Luc, « Pour une communalisation de l'histoire rurale », ... p. 167, déjà cité.



## Conclusion de la troisième partie

Au village, la maison de maître est l'écrin des représentations du théâtre bourgeois et les générations successives qui l'occupent l'entretiennent avec dévotion. Préférentiellement héritée, la maison, avec ses vieilles pierres et son architecture extérieure, insérées dans un parc, rappelle aux passants la position des propriétaires. À l'intérieur, une scénographie étudiée et un décor de meubles, objets, tableaux, tapis et papiers peints donnent le ton : l'hôte y sera inmanquablement guidé pour une visite gratifiante et à caractère muséal. Le ou les domestiques travaillent en coulisse, et le plus souvent sur scène. Ils se fondent dans les murs et les couloirs, à la fois visibles et transparents, essentiels et négligeables. Ce sont des « gens », les figurants indispensables au scénario bourgeois. Les dialogues y sont tranchés, teintés d'humour, volontiers triviaux. Certains sujets considérés comme peu convenables dans les représentations d'une bourgeoisie urbaine stéréotypée sont ici abordés sans fard. Les costumes des protagonistes, cousus par des tailleurs et des couturières et choisis en adéquation avec leur statut et leurs principes, contribuent au spectacle et conditionnent indubitablement le « public ». L'action de la pièce jouée par les bourgeois ruraux, sur cette scène qu'est la maison dans laquelle ils restent volontiers enfermés, ne manque pas de variété. La religion s'y pratique individuellement, en famille, et souvent hors-champ, occasionnellement avec un vrai recul. Les heures s'y égrènent en loisirs divers et en divertissements. La musique répétée, jouée et chantée y occupe une place importante, tout comme la lecture seule ou partagée. Dans les scènes mimant les distractions bourgeoises, les rôles masculins semblent bénéficier de plus de latitude que les figures féminines à déjouer les clichés que la bonne société conventionnelle aimerait leur assigner. Les acteurs passent également beaucoup de temps à table ; là encore cette dernière est à chaque fois mise en scène tant dans son décor que dans la succession des mets. Leur script présente des lacunes en ce qui concerne la politique, tant le sujet laisse peu de traces à l'écrit, mais les interprètes hommes et femmes du théâtre bourgeois, d'ordinaire à huis clos, échangent volontiers leurs opinions de vive-voix.

La bourgeoisie rurale, dans son « jeu » pour filer la métaphore théâtrale, se distingue de la bourgeoisie urbaine aussi bien dans sa relation avec la nature environnante qu'au sein de son foyer, dans l'intimité de sa maison. Une encyclopédie au succès retentissant auprès de la bourgeoisie des campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle pour ses conseils agricoles pratiques s'intitule : *La maison rustique*<sup>3010</sup>. La maison de maître et ses pratiques sont-elles, en fin de compte, rurales

---

<sup>3010</sup> Bailly de Merlieux, Charles François (dir.), *La Maison rustique au XIX<sup>e</sup> siècle*, *Encyclopédie d'agriculture pratique*, 4 tomes, Paris, Decourchant, 1835-1837. Le tome 5 paraît en 1844.

ou rustiques ? Le glissement sémantique est tentant ; convient-il de s'interroger sur la « rusticité » des mœurs de la bourgeoisie rurale au XIX<sup>e</sup> siècle dans le vignoble du Jura, en comparant celles-ci, à période égale, aux habitudes de la bourgeoisie urbaine ? Plusieurs indices montrent en effet une certaine indépendance de la bourgeoisie rurale. L'arrivée tardive, dans les années 1880, des couloirs promus par Haussmann depuis les années 1850 à Paris, les alcôves avec des lits dans les salles à manger qui ne seront démontées qu'en 1900, un mobilier accumulant les beaux meubles des générations passées mais sans aucune unité de style ni démonstration de goût sauf celui de l'ancien et de la préservation, la robe de jeune fille photographiée vers 1863 et clairement datée d'une mode antérieure qui ne semble pas encore périmée à la campagne, tous ces signes indiquent un mode de vie suranné et d'un retard sur les usages urbains contemporains. Éduqués presque toujours en ville comme nous le verrons dans la prochaine partie, très informés en particulier dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ils font preuve d'une résistance à la nouveauté qui les caractérise. S'y ajoutent l'aplomb et la franchise avec laquelle certains thèmes délicats comme la sexualité sont évoqués et la hardiesse d'un champ lexical qui donnent à imaginer une bourgeoisie à la campagne relativement crue. Rustique, anachronique, dépassée, inconvenante, la bourgeoisie rurale et provinciale n'en apparaît que plus libre et plus originale.

## Quatrième partie : Soi, les proches et les autres

« On ne naît pas bourgeois, mais on le devient au prix d'une longue acculturation, de tout un dressage de l'esprit et du corps »<sup>3011</sup>, écrit Alain Plessis dans *l'Histoire de la France, Héritages*. Cette quatrième et dernière partie traite des étapes de la vie vues par les bourgeois ruraux, de la naissance à la mort. Les petits enfants apprennent dès leur premier âge, en famille, les codes bourgeois. Les jeunes garçons sont le plus souvent séparés de leur famille dès 7 ou 8 ans pour suivre, dans un collège de la ville où ils sont pensionnaires, un apprentissage encadré par une discipline quasi-militaire. Les jeunes filles grandissent à la maison élevées davantage par leurs mères que par leurs pères mais un passage de quelques années au couvent parfait leur éducation. L'investissement émotionnel - et financier car les études coûtent cher - des parents vis-à-vis de leurs enfants croît avec le siècle. Dans certaines familles, composées selon le modèle récurrent de deux parents et deux enfants, l'attachement familial exacerbé se transforme en terrain pathologique dont Freud exploitera, à partir de modèles bourgeois, les mécanismes. L'âge adulte conduit presque inmanquablement au mariage. La bourgeoisie rurale y perçoit et calcule l'alliance de deux familles, et ce n'est qu'à la toute fin du siècle que se profile le concept de l'union de deux êtres en prenant en compte leur attirance l'un pour l'autre. Les tractations maritales, entérinées par le contrat de mariage, sont détaillées dans les correspondances. Ces dernières servent aussi aux bourgeois à échanger leurs préoccupations pour leur santé propre et celle de leurs proches, leur vision de la maladie et de la mort. Le nucléo familial, s'il semble replié sur lui-même, se nourrit cependant du monde qui l'entoure. À la campagne, les bourgeois ruraux côtoient une pauvreté extrême qui en appelle à leur générosité. À Arlay, la richesse extrême est incarnée par la famille d'Arenberg, une référence incontournable. Entre les deux, les relations des bourgeois ruraux sont amples. Au village, les liens qu'ils tissent avec leurs voisins, dans et en dehors de leur groupe social, sont remarquables. Au-delà, la sociabilité, là encore souvent entretenue grâce aux courriers, est constitutive de la bourgeoisie selon des codes et des conduites bien établis. La marge entre l'amitié et la relation amicale est ténue, mais on observe une réelle conscience d'une appartenance à un territoire, ainsi qu'une vraie identité du groupe à l'égard de la socialité.

---

<sup>3011</sup>Plessis, Alain, « Une France bourgeoise » dans André Burguière et Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 361.

## 1. De la naissance à l'âge adulte : affection et éducation

« vedi mamma, ti amo molto »<sup>3012</sup>

Champ lexical : gamins, poupon, Bébé, discret, séparation, en cage, pension ennuyeuse, polisson, bachot, chance, serré, sacrifice, dirigée, raccommodages, amertume, enfant gâté.

« Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'enfant est, plus que jamais, au centre de la famille. Il est l'objet d'un investissement de tous ordres : affectif certes, mais aussi économique, éducatif, existentiel. Héritier, l'enfant est l'avenir de la famille, son image projetée et rêvée, son mode de lutte contre le temps et la mort »<sup>3013</sup>, écrit Michelle Perrot dans son chapitre « Figures et rôles ». Dans *Saintes ou pouliches, L'éducation des jeunes filles au XIX<sup>e</sup> siècle*, Isabelle Bricard rappelle que « Louis-Philippe et Marie-Amélie donnent pendant dix-huit ans le spectacle d'un bonheur bourgeois et cossu, au milieu de leurs huit enfants » et que « le prince impérial est élevé comme un fils de riche bourgeois et non comme un intouchable dauphin privé de l'affection de ses parents par les exigences de l'étiquette. »<sup>3014</sup> Pourtant, selon Régine Pernoud, dans *l'Histoire de la bourgeoisie de France*, « la place de l'enfant dans la société bourgeoise a donné lieu à bien des commentaires souvent discordants. Que l'enfant opère sa rentrée dans la littérature avec les poèmes de Victor Hugo ne doit pas faire illusion : nous avons vu que Victor Hugo comme l'ensemble des poètes romantiques, n'a été admis que très tardivement par la société bourgeoise. »<sup>3015</sup> Dans son *Dictionnaire des idées reçues* rédigé dans les années 1850, Flaubert écrit à l'article « enfants » : « affecter pour eux une tendresse lyrique, quand il y a du monde. »<sup>3016</sup> Feinte ou réelle, l'affection des parents pour leurs enfants est rarement exposée dans les correspondances étudiées. Tout juste donneront-ils des nouvelles de leur progéniture en quelques mots, comme lorsque César Clerc de Landresse écrit à son beau-frère à propos de ses enfants de 10 et 11 ans : « ma femme se porte à merveille, mes gamins aussi. »<sup>3017</sup> Les liens forts que tissent les parents avec leurs enfants existent cependant et se traduisent par un

---

<sup>3012</sup>ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, « mercredi matin 1856 », Émilie Martin à sa mère Zénaïde Martin, de Plainoiseau. Traduction de l'italien au français : « Vois-tu petite maman, je t'aime beaucoup ».

<sup>3013</sup>Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Philippe Ariès, Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 146.

<sup>3014</sup>Bricard, Isabelle, *Saintes ou pouliches, L'éducation des jeunes filles au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1985, p. 17.

<sup>3015</sup>Pernoud, Régine, *Histoire de la bourgeoisie de France*, t. 2, *Les Temps modernes*, Paris, Le Seuil, 1962, p. 388.

<sup>3016</sup>Flaubert, Gustave, *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Le livre de Poche, 1997, 256 p.

<sup>3017</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1833 12 12 Clerc de Landresse à Antoine Vannier, Arbois à Arlay.

investissement émotionnel et financier qui se prolonge parfois bien au-delà de l'enfance, surtout à la fin du siècle.

## 1.1. La petite enfance

### 1.1.1. Le nouveau-né

L'enfant nouveau-né est rarement cité dans les lettres du corpus étudié, plus souvent sous le vocable « poupon » ou « enfant » que sous le nom de « bébé » qui n'apparaît sous sa forme substantive que sous la plume de la parisienne Émilie Labordère à la fin des années 1860 lorsqu'elle écrit à sa mère dans le vignoble du Jura, à propos de son premier enfant âgé de quelques mois : « Bébé va bien, il est seulement un peu enrhumé »<sup>3018</sup>. Le nouveau-né n'est pas un sujet qui s'écrit dans un courrier, peut-être doit-il rester un sujet privé au sein de la famille, peut-être aussi l'usage de la mise en nourrice annihile-t-il tout commentaire tant que l'enfant ne vit pas avec ses parents. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Élisabeth Badinter dans *L'amour en plus, Histoire de l'amour maternel (XVII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle)*, estime que « quatre ans est la durée moyenne du séjour de l'enfant chez sa nourrice. Sevrés à quinze ou dix-huit mois, les jeunes enfants ne rentrent pas pour autant dans leur famille. »<sup>3019</sup> Trois semaines après la naissance de sa fille Valérie, Bonaventure Abry d'Arcier écrit à son père : « Ma femme va bien, elle a eu de terribles suites de grossesse, sa petite se porte bien, je l'ay été voir ces jours derniers à Nance. »<sup>3020</sup> « Sa » petite, dit-il en actant que le nouveau-né, entièrement du domaine de la mère, est mis en nourrice dès la naissance à Nance, à 10 kilomètres d'Arlay dans la campagne bressane. L'éloignement de l'enfant en bas-âge est intégré par la société bourgeoise. En visite à Paris, Évariste Maigrot remarque : « Madame Bataillard a conservé ses deux jumeaux [2 ans et 4 mois] qui sont bien intéressants et sont de l'âge de Juliette. »<sup>3021</sup> Sa fille Juliette est sans doute en nourrice dans la campagne jurassienne. Parmi ses croquis des années 1837-1838, Désiré Monnier, résidant à Domblans à quelques kilomètres d'Arlay, dessine trois dames élégantes de la bourgeoisie rurale venant rendre visite à « l'enfant sevré ». Sa nourrice le tient debout, il s'élançait vers ces belles dames qu'il ne connaît pas et dont l'une d'elles est sa mère. L'intérieur de la nourrice est simple et ordonné, la nappe, la serviette, le coussin, les vêtements

---

<sup>3018</sup>ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1869 01 06, Émilie Labordère à sa mère Zénaïde Martin, Paris à Plainoiseau. André Labordère est né le 5 juillet 1868 à Montdidier (Somme). et meurt à 9 mois, le 22 avril 1869, chez ses parents.

<sup>3019</sup>Badinter, Élisabeth, *L'amour en plus, Histoire de l'amour maternel (XVII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Flammarion, 1980, p. 145.

<sup>3020</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1779 04 25, Bonaventure Abry d'Arcier à son père, d'Arlay. Pierrette Marie Valérie Abry d'Arcier est née le 1 avril 1779 à Arlay.

<sup>3021</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 16, Évariste Maigrot à son beau-père, Paris à Arlay. Léon et Charles Bataillard sont nés le 2 décembre 1801 à Paris. Leur mère Agathe Pierrette née Vasse (1779-1818) s'est mariée en 1801 à Paris avec Pierre Bataillard (1759 Salins-1840 Poligny), receveur des droits au greffe du tribunal de Poligny.



comme le sol sont parfaitement propres et le hochet que l'enfant vient de laisser tomber peut rester au sol. Des images pieuses sont accrochées au mur, une grappe de raisin dans la corbeille à fruits symbolise l'abondance heureuse de la paysanne nourricière. Le bol et la cuillère posés à terre au premier plan signifient la fin des tétées et « l'usage de la bouillie de farine de maïs, qui est la nourriture exclusive des enfants dans les campagnes »<sup>3022</sup> selon *l'Annuaire de la préfecture du Jura pour l'année 1808*. La nourrice à la campagne est encore la norme, mais l'élan de tendresse que Désiré Monnier prête à l'enfant devant sa mère lointaine, et le fait même qu'il y consacre un dessin très abouti, induit un changement de mentalité dans la mouvance rousseauiste : le tout petit aurait besoin de sa mère naturelle, qu'il reconnaît en tant que telle en délaissant aussitôt sa mère nourricière.



Figure 35 : *L'enfant sevré*, Désiré Monnier.

Dessin, 15x24 cm, album Monnier, vol. III, 1837-1838, n° 16 p. 21. Collection de la Bibliothèque municipale de Besançon.

En 1868, à Paris, Émilie Labordère a laissé « bébé », 5 mois et demi, aux soins d'une nourrice et écrit à sa mère la veille de Noël quelques lignes sur une lettre de quatre pages à son sujet : « Tu me dis aussi de te parler de bébé, comment veux-tu que je le fasse, puisque je ne le vois que fort rarement, tu oublies donc toujours qu'il n'est pas avec nous. [...] Il n'a pas une mine merveilleuse et, si on le compare avec la plupart des enfants que l'on rencontre au Luxembourg, il paraît bien pâle et bien maigre. Voilà tout ce que j'ai à en dire. »<sup>3023</sup> « Tu me dis

<sup>3022</sup>*Annuaire de la préfecture du Jura pour l'année 1808*, Lons-le-Saunier, Delhorme, 1809, p. 91.

<sup>3023</sup>ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1868 12 24, Émilie Labordère à sa mère Zénaïde Martin, Paris à Plainoiseau. André Labordère meurt à 9 mois, le 22 avril 1869, domicilié chez ses parents.

aussi », « à en dire » : le bébé n'est pas le sujet principal des préoccupations des mères et des grand-mères dans leurs correspondances. Le fait cependant que la grand-mère oublie que l'enfant ne vit pas avec ses parents implique que les coutumes ont évolué. Dès 1849, Léonie d'Aubignosc écrivait de Paris à la jeune épouse Marie Berthelet : « Je veux m'occuper sérieusement de mes chers enfants, je sens qu'il faut renoncer au monde en partie au moins lorsqu'on veut bien élever ses enfants. »<sup>3024</sup> Il n'est pas certain que cette amie allaite elle-même, la nourrice à domicile demeurant le choix de nombreuses familles bourgeoises. En 1878, une autre amie de Marie Berthelet évoque un drame de famille, un petit enfant est « mort brûlé dans son petit lit par l'imprudence de sa nourrice qui avait mis une brique trop chaude et c'est quand on est retourné pour le lever comme d'habitude qu'on l'a trouvé asphyxié dans son berceau. »<sup>3025</sup> Le bébé de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est admis en famille et les bourgeois à la campagne voient les paysans jouir de leur progéniture. En 1864, Élisabeth, femme de Joseph Berthaud, est fière de leur fille de 5 mois et la présente à Marie Berthelet : « Élisabeth Joseph m'a apporté voir sa fille. Ce poupon fait la joie de la maison. »<sup>3026</sup> Le père, dès la naissance, était « adorable de bêtise avec sa dragonne »<sup>3027</sup>. Pourtant, comme le rappelle Élisabeth Badinter, « l'attention maternelle est un luxe à la campagne, la mère paysanne n'a pas le temps de veiller sur sa progéniture, encore moins de jouer avec elle. L'enfant reste une lourde charge dont elle a souvent envie de se débarrasser, chez la nourrice, puis au-dehors quand il est plus grand. »<sup>3028</sup> Dans les familles bourgeoises en revanche, on reste discret, voire muet sur les sentiments parents-enfants des premiers mois qui suivent les naissances.

### 1.1.2. L'enfant

Les correspondances ne sont sans doute pas non plus les meilleures sources de renseignements sur une petite enfance dont les anecdotes ne se racontent guère dans les courriers. Ce n'est qu'à partir du moment où les enfants commencent à lire et à rédiger des lettres eux-mêmes que les familles les conservent et que la relation enfant-adulte et adulte-enfant s'exprime par écrit. À 5 ans, Juliette Maigrot « apprend passablement à lire »<sup>3029</sup>, dit son père. Lorsqu'elle a 11 ans, le grand-père Abry d'Arcier lui témoigne par écrit tout son

---

<sup>3024</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1849 09 20, Léonie d'Aubignosc à Juliette Regaud, Paris à Arlay.

<sup>3025</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 02 06, « Henriette » à Marie Berthelet, Dole à Arlay. Mort de Jean Rouby, un an et demi, le 1 février 1878 à Dole. Né à Dole 16 novembre 1876, fils du docteur Adrien Rouby 36 ans et de Claire Breune 27 ans, mariés à Dole le 10 sept 1870. Claire Breune est la fille d'un médecin et de Lucile Blandin, fille de Claude Antoine Blandin et Pierrette Buchod, et sœur de Victoire Blandin, mariée à Arlay en 1856 en présence de son beau-frère Breune, d'Amédée Regaud et de Candide Berthelet.

<sup>3026</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Léonie Berthaud est née le 8 décembre 1883 à Arlay, fille de Joseph Berthaud et Élisabeth née Gros.

<sup>3027</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 13, *ibid.*

<sup>3028</sup>Badinter, Élisabeth, L'amour en plus, Histoire de l'amour maternel (XVII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle), Paris, Flammarion, 1980, p. 266.

<sup>3029</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 06 22, Évariste Maigrot à son beau-père, Arlay à Paris.

attachement : « Ma chère enfans [sic] », lui dit-il, « si ma mémoire est souvent en défaut, mon cœur n’y sera jamais pour toy. Je t’aime de tout mon cœur, le papa Darcier. »<sup>3030</sup> Juliette, à 13 ans, lui répond sans orthographe : « Mon cher bon papa, [...] il me tarde bien de te voir jesper que je te vairé bien tot, je suis pour la vie ta petite fille Juliette Maigrot [sic] », ou bien « Mon cher papa, [...] le tems me dure un peu de toi et de mon papa Maigrot. Adieu mon cher papa jessuis pour la vie ta petite fille Juliette [sic]. »<sup>3031</sup> En 1856, Émilie Martin, à 11 ans, écrit de grandes pages à sa mère en voyage, alternant le français et l’italien. « Adieu donc, ma chère maman, je t’embrasse de tout mon cœur et je voudrais bien, et je prie bien pour que tu reviennes ici le plutôt possible, car, vedi mamma, ti amo molto e se ti ho talvolta fatto pena, ne sono molto afflitta. Bacerai, tu embrasseras bien papa pour moi s’il est encore près de toi quand tu recevras ma lettre. Ta fille bien affectionnée, Émilie Martin. »<sup>3032</sup> Les formules d’affection qui concluent les lettres mettent en relief des sentiments forts entre adultes et enfants. Qu’ils soient réels ou artificiels, ils sont attendus dans la société bourgeoise dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle et se développent tout au long du siècle. L’enfance en famille est valorisée, contrastant d’autant plus à la campagne de l’enfance paysanne, sacrifiée pour participer dès le plus jeune âge à l’exploitation agricole. Émile Bertin, dans *La vie d’un simple* d’Émile Guillaumin, se souvient d’avoir gardé les brebis à 7 ans en 1830, les cochons « qu’il faut sortir chaque jour » à 9 ans et, à la fin de sa vie, envoyait les enfants « qu’on n’oblige à aucun travail sérieux avant douze ou treize ans. »<sup>3033</sup> En 1855, Antoine Vannier offre, de la part du prince d’Arenberg, une somme de 300 francs « pour venir en aide aux enfants pauvres et incapables de travailler. »<sup>3034</sup> Les enfants du village, bourgeois et paysans, se croisent, se fréquentent, lient des amitiés qui perdurent dans l’âge adulte : Vaudrit et Daille, futurs notaires, correspondent avec Alexandre Grappin ; les fils Berthelet, jeunes gens, continuent à voir leurs contemporains cultivateurs à Arlay. L’éducation des enfants se fait avant tout en famille. Ils apprennent la civilité, le contrôle de soi, les gestes de politesse qui les accompagneront toute leur vie et constitueront leur passeport de bourgeoisie. « Le jeune fils Chavant [Albert, 7 ans, fils du notaire] est venu avec sa mère, je lui ai offert tout ce que je pouvais en fait de friandises, il a fait des mines, pose, fait le discret et n’a rien voulu prendre. »<sup>3035</sup> Selon Edmond Goblot, « l’éducation bourgeoise et mondaine, même limitée à la simple et superficielle politesse, comporte une éducation morale. Il faut qu’elle éclaire l’enfant sur le bien et le mal, du moins sur ce qui est estimé tel dans le milieu bourgeois où il est appelé à vivre, Il faut qu’elle l’habitue à mettre cette morale en pratique, puisqu’il est impossible que la politesse se réduise à un

---

<sup>3030</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1813 01 09, Bonaventure Abry d’Arcier à sa petite-fille, Arlay à Poligny.

<sup>3031</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1814 10 08, Juliette Maigrot à son grand-père, Poligny à Arlay.

<sup>3032</sup>ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, « mercredi matin 1856 », Émilie Martin à sa mère Zénaïde Martin, de Plainoiseau. Traduction de l’italien au français : « Vois-tu, petite maman, je t’aime beaucoup, et si je t’ai fait quelquefois de la peine, j’en suis très affligée. Tu embrasseras... »

<sup>3033</sup>Guillaumin, Émile, *La vie d’un simple*, Paris, Nelson, 1958, p. 36.

<sup>3034</sup>Archives privées du château d’Arlay, 1855 11 12, Antoine Vannier au prince Pierre d’Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>3035</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 04 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Albert Chavant est né à Arlay le 10 avril 1876.

perpétuel mensonge. »<sup>3036</sup> S'il est envisageable que les fils de bourgeois à la campagne fréquentent les bancs de l'école communale, à l'instar de Gustave Favier, neveu du notaire Jacquier, futur maire d'Arlay, qui y est écolier de 1807 à 1810, de 9 à 12 ans<sup>3037</sup>, les filles n'ont pas cette possibilité et ne forgent pas d'amitiés féminines au sein du village. Elles ne sont inscrites ni dans la classe tenue par des religieuses et financée par le prince Pierre d'Arenberg depuis 1833, qui doivent selon lui y enseigner « la Sainte Religion, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, les éléments de la grammaire française, le tricot »<sup>3038</sup>, ni à l'école communale des filles dirigées par une « institutrice laïque »<sup>3039</sup> comme Herminie Daille, fille du docteur Daille.

## 1.2. Les garçons et les jeunes hommes

### 1.2.1. Les études secondaires

Pour les garçons, autour de l'âge de 10 ans, parfois avant, le monde de l'enfance s'arrête brutalement, non pas parce qu'ils doivent travailler mais parce que les parents les envoient en pension. Pour ceux qui habitent à la campagne mais aussi pour les citadins, l'arrachement est définitif, ponctué seulement de maigres vacances. Dans *La fabrique des garçons*, Anne-Marie Sohn rappelle qu'au collège, jusqu'aux années 1870, plus de la moitié des élèves sont internes<sup>3040</sup>. Les mères qui ne profitent de leurs fils que depuis qu'ils ont quitté leur nourrice, redoutent cette séparation. Henry Vannier quitte la maison d'Arlay à l'âge de dix ans, et même le prince d'Arenberg compatit à cette situation : « J'espère que Madame Vannier est rassurée par les succès de Henry sur le pénible de la séparation. Ma position me rend sympathique à ses regrets qui pour le moment doivent être ensevelis dans le silence. »<sup>3041</sup> Lui-même attend que ses jumeaux aient douze ans : « Veuillez dire au curé d'Arlay que je me sépare de mes garçons, je les mets dans un collège de ce pays-ci [Belgique] qui est tenu par les confrères de ceux qui tenaient le collège de l'Arc à Dole. C'est pour moi un grand chagrin car je perds la joie de ma maison. Je le juge cependant nécessaire pour leur bien. »<sup>3042</sup> Les courriers sont unanimes : Léonie d'Aubignosc décrit son fils Gaston « un bel enfant de 9 ans et demi qui a beaucoup de vivacité, de turbulence, mais un cœur parfait, je n'ai plus malheureusement qu'un an à l'avoir, après le collège me l'enlève. »<sup>3043</sup> Maurice Crubellier dans *L'enfance et la*

---

<sup>3036</sup>Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p.61.

<sup>3037</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1871 07 19, minutes du procès Vannier-Dubief et citations de témoins, dont Gustave Favier.

<sup>3038</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1844, note manuscrite du prince d'Arenberg à propos de « la maison des sœurs ».

<sup>3039</sup>ADJ, 5E 201/70, 1844 12 22, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>3040</sup>Sohn, Anne-Marie, *La fabrique des garçons*, Paris, Textuel, 2015, p. 6.

<sup>3041</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1846 09 05, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Menetou à Arlay.

<sup>3042</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1849 04 06, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Bruxelles à Arlay.

<sup>3043</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1849 09 20, Léonie d'Aubignosc à Juliette Regaud, Paris à Arlay.

*jeunesse dans la société française 1800-1950*, évoque une cassure<sup>3044</sup>. Tous les fils des familles bourgeoises d'Arlay partent au collège. Amédée Vannier suit les traces de son frère aîné, et est envoyé dès l'âge de 8 ans, en huitième, en pension au collège de Poligny. Il y reste plus de dix ans jusqu'à son baccalauréat ès lettres le 4 septembre 1824<sup>3045</sup>. « Cet établissement est vaste, commode et bien aéré. Il y a de grandes cours et de belles salles de récréations pour le mauvais temps. Il possède 135 lits garnis et une bibliothèque d'environ 1500 volumes. [...] Le prix de la pension est de 400 francs pour les élèves âgés de plus de quatorze ans, et de 350 francs pour ceux qui n'ont pas encore atteint cet âge. »<sup>3046</sup> L'investissement des parents est important. Pour reprendre la formule de Bonnie Smith dans *Les bourgeoises du Nord 1850-1914*, « les enfants sont chers à leurs mères et leur coûtent cher »<sup>3047</sup>. Le bourgeois, écrit Edmond Goblot dans *La barrière et le niveau* « a besoin d'une instruction qui demeure inaccessible au peuple, qui lui soit fermée, qui soit la barrière. »<sup>3048</sup> L'auteur voit l'apprentissage du latin comme un verrou social : « la principale différence entre un bourgeois et un homme du peuple fut longtemps que le bourgeois savait le latin. »<sup>3049</sup> En 1880, il y a environ 150 000 collégiens, soit moins de 5% d'une classe d'âge selon Anne-Marie Sohn dans *La fabrique des garçons*. Au-delà de longues heures d'étude subies dans un univers carcéral régi militairement, dès l'adolescence les fils de famille se lient à un réseau qui pourra leur servir professionnellement. Ainsi le notaire Dalivoy, à Louhans, s'adresse-t-il à Antoine Vannier par « mon cher et vieux camarade »<sup>3050</sup> et termine-t-il par « mes compliments à votre frère »<sup>3051</sup> : ils étaient tous trois pensionnaires au collège de Poligny dans les années 1815. « Au XIX<sup>e</sup> siècle, rappelle Anne-Marie Sohn, la transmutation de l'enfant en homme se fait pour l'essentiel dans l'entre-soi, en premier lieu entre pairs. »<sup>3052</sup> Jules Vaudrit fréquente également le collège de Poligny en 1838, il a 14 ans, et le collège de l'Arc à Dole entre 1839 et 1841<sup>3053</sup>. Il est fréquent de changer de collège. Louis de Lauzière est scolarisé à Belley, dans l'Ain près de chez ses parents. Il passe au collège de Ferney, mais en 1883 « le collège où est Louis va fermer, les prêtres qui le tiennent ne font pas leurs affaires, il est probable qu'il ira à Dole »<sup>3054</sup>, écrit sa tante. « Ferney étant fermé, on a remis Louis à Belley, il était peu content d'être remis en cage »<sup>3055</sup>, il y est « très mal nourri »<sup>3056</sup>. Hyppolite Colin, neveu d'Antoine et d'Amédée Vannier, est en pension au petit séminaire de Vaux-les-Poligny, où il meurt brutalement à 16 ans le 27 juillet 1851. Charles

<sup>3044</sup>Crubellier, Maurice, *L'enfance et la jeunesse dans la société française 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1979, p. 68.

<sup>3045</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1824 11 22, lettre du principal du collège de Poligny M. Reffay au départ d'Amédée Vannier et diplôme.

<sup>3046</sup>Annuaire du département du Jura pour l'année de grâce 1830, Lons-le-Saunier, Escalle aîné, 1830, p. 134.

<sup>3047</sup>Smith, Bonnie G., *Les bourgeoises du Nord 1850-1914*, Paris, Perrin, 1981, p. 45.

<sup>3048</sup>Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Paris, Alcan, 1925, 2<sup>e</sup> ed. PUF, 1967, p. 81-86.

<sup>3049</sup>Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p. 77.

<sup>3050</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1843 01 10, M<sup>e</sup> Léon Dalivoy à Antoine Vannier, Louhans à Arlay.

<sup>3051</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1845 10 30, *ibid*.

<sup>3052</sup>Sohn, Anne-Marie, *La fabrique des garçons*, Paris, Textuel, 2015, p. 18.

<sup>3053</sup>Livres scolaires de la bibliothèque de la famille Vaudrit annotés.

<sup>3054</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 07 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3055</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 13, *ibid*.

<sup>3056</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 14, *ibid*.

Loiseau dit du même pensionnat : « Il est temps que cela finisse, je commence à trouver la vie de pension ennuyeuse. »<sup>3057</sup> Il a été collégien à Lons-le-Saunier, deux ans au collège de l'Arc à Dole, finit sa scolarité au petit séminaire de Vaux-les-Poligny et passe le baccalauréat-es-lettres à Besançon le 18 juillet 1879<sup>3058</sup>. Le collège, passage obligé des jeunes bourgeois au XIX<sup>e</sup> siècle, est un casse-tête pour les parents d'élèves médiocres ou peu appliqués. La rébellion est condamnée : « Pierre de Savy [11 ans] ne veut rien faire du tout, c'est un fieffé polisson. »<sup>3059</sup> Henry de Chassey, 19 ans, est mis au collège à Besançon : « il est paresseux comme trois chenilles et se rebiffe contre les professeurs. »<sup>3060</sup> Gaston Depierres, dont les parents résident à Menetou dans le Cher, suit aussi son collège à Besançon en 1883, il « se décide à travailler, il n'est que temps »<sup>3061</sup>, mais repasse à Dole début 1885 : « Gaston est remis en cage chez les frères de Dijon le 4 janvier. »<sup>3062</sup> À la fin du siècle, l'obtention ou non du diplôme du baccalauréat pour les jeunes hommes occupe les conversations : « le fils de la Tante Julie passe son bachot, tout le monde pense à l'avenir et cherche sa place. »<sup>3063</sup> Quand Henry de Chassey le rate, Marie Berthelet conclut : « Pour ses affaires, c'est comme pour le bachot, il faut la chance. »<sup>3064</sup> Mère de deux fils peu brillants dans leur scolarité, elle se rebelle contre la toute-puissance des études : « Quand je vois comment on gâte à présent les joies de l'enfance par des études forcées, je suis indignée. Si seulement ces tortures avaient de bons résultats »<sup>3065</sup>, dit-elle à propos du jeune Louis Passier qui n'a que 9 ans, futur médecin. Elle aimerait plus d'indulgence pour les garçons : « Le voyage du prince est repoussé, son fils unique est fatigué, on le bourre de latin, d'allemand, d'anglais, on le fait mourir avec ce régime »<sup>3066</sup>, dit-elle à propos de Pierre d'Arenberg, 13 ans, fils du prince Auguste. Ses fils Charles et Paul Berthelet, dans les années 1860 et 1870, ont échappé à l'encasernement du collège grâce à l'embauche d'un précepteur à domicile. Pour Alain, « l'usage d'engager un précepteur pour les garçons dans le cadre de la famille ne se maintient guère que dans la noblesse ou dans des milieux singeant la noblesse »<sup>3067</sup>, rappelant à quel point une certaine bourgeoisie rurale comme la famille Berthelet reste imprégnée de valeurs nobiliaires devenues désuètes dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Le notaire Benjamin Mahon est le successeur d'Emmanuel Jacquier à Lons-le-Saunier à partir de 1860. Il a un frère à Soulaines, dans l'Aube, tailleur d'habits, marié

---

<sup>3057</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1878 03, Charles Loiseau à sa mère, de Vaux-les-Poligny. Il a 17 ans.

<sup>3058</sup>Archives privées de la famille Loiseau : notes d'un petit-fils de Charles Loiseau qui relate les premiers souvenirs de son grand-père ; diplôme de bachelier-es-lettres.

<sup>3059</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Pierre Goyet de Savy est né en 1872, 4<sup>e</sup> des 5 enfants de Louis Goyet de Savy (1827-1874) et Claire née de Rotalier (1842-1906).

<sup>3060</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3061</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 15, *ibid.*

<sup>3062</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 01, *ibid.*

<sup>3063</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 16, *ibid.*

<sup>3064</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 10, *ibid.*

<sup>3065</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 10, *ibid.*

<sup>3066</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 08, *ibid.* Pierre d'Arenberg est né à Menetou le 14 août 1871.

<sup>3067</sup>Plessis, Alain, « Une France bourgeoise » dans André Burguière et Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 362.

en 1853<sup>3068</sup> : Paul Félix Mahon. Ce dernier se présente dans le Jura en 1860 lors du mariage de son frère comme négociant, puis comme abbé et devient le précepteur de Charles Berthelet. Il écrit parallèlement des romans dont la Société d'émulation du Jura tresse les louanges : « Parmi les brochures adressées à la Société, M. le Président appelle l'attention de la compagnie sur une *Nouvelle chinoise* de l'abbé Mahon, membre de la société, et qui a déjà fait hommage à ses archives de son premier ouvrage, intitulé *Lucy Moor*, dont la presse parisienne a signalé les qualités littéraires »<sup>3069</sup> ainsi que le feuilleton *Annie Varange* dans *Les Annales Franc-Comtoises* en 1867. Les études de Charles terminées, l'abbé Mahon quitte les Berthelet pour travailler à Paris et éduquer le jeune Raymond de Dalmas, fils d'un député, sous-chef de cabinet de Napoléon III<sup>3070</sup>, puis revient dans le Jura et loue la maison des Berthelet à Saint-Didier. Il est remplacé pendant ce temps par Julien Feuvrier avant que ce dernier ne débute sa carrière au collège de l'Arc à Dole et n'y entraîne Paul Berthelet comme pensionnaire qui n'en garde pas un bon souvenir : « Je comprends très bien », lui dit sa mère, « que tu désires te retrouver libre dans cette ville de Dole où tu as été si serré. »<sup>3071</sup> Les deux garçons n'ont pas été confrontés aux autres, n'ont acquis que dans un cadre familial « cette éducation qui donne aux enfants bourgeois les caractères de leur classe »<sup>3072</sup>, cette mémoire corporelle et cette posture dans le monde social que Bourdieu nomme l'hexis. « L'hexis corporelle est la mythologie politique réalisée, incorporée, devenue disposition permanente, manière durable de se tenir, de parler, de marcher, et, par-là, de sentir et de penser. »<sup>3073</sup> Ils n'ont pas ou peu connu la « violence pédagogique ou la pédagogie violente [...] considérées comme salvatrices, car envisagées comme un apprentissage du respect de l'ordre social institué »<sup>3074</sup>, selon Jean-Claude Caron dans *À l'école de la violence*. Peut-être la personnalité de Charles Berthelet a-t-elle été moins étouffée que dans un collège pour qu'il envisage un apprentissage professionnel de chant lyrique – sous couvert d'études de droit.

### 1.2.2. Les études universitaires

Après les études secondaires viennent les études universitaires, toujours réservées aux jeunes hommes. « L'instruction intellectuelle du jeune bourgeois, secondaire et supérieure, dure plus longtemps. Cela suffirait pour constituer deux classes »<sup>3075</sup>, note Edmond Goblot. Pour les parents du vignoble jurassien qui n'ont revu leurs fils qu'occasionnellement entre leurs 10 et leurs 18 ans, cela signifie un départ pour Paris – Amédée Vannier, Henry Vannier, Charles Berthelet, Henry de Chassey, Charles Loiseau, ou pour Strasbourg, Jules Vaudrit -, un « énorme

<sup>3068</sup> Mariage de Paul Félix Mahon, 24 ans, et de Françoise Célinie Perrin, 27 ans, 7 septembre 1853 à Soulaines.

<sup>3069</sup> *Mémoires de la Société d'émulation du Jura, année 1866*, Lons-le-Saunier, Gauthier frères, 1867, p. XXI

<sup>3070</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1877 12 16, abbé Mahon à Marie Berthelet, Paris à Arlay. « J'ai demandé à M. de Dalmas, père de mon élève Raymond, trois ou quatre jours de vacances au jour de l'an ». Raymond de Dalmas a 15 ans, il est né le 5 février 1862 au 216 rue de Rivoli à Paris.

<sup>3071</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3072</sup> Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p. 61.

<sup>3073</sup> Bourdieu, Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, p. 117.

<sup>3074</sup> Caron, Jean-Claude, *A l'école de la violence*, Paris, Aubier, 1999, p. 35.

<sup>3075</sup> Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p. 77.

sacrifice »<sup>3076</sup> financier, selon les mots de Marie Berthelet. Alain Plessis reprend la formule de Philippe Ariès : « La famille bourgeoise tente de calculer sa postérité en fonction de son budget et de son ambition. »<sup>3077</sup> Dans toutes les familles de la bourgeoisie rurale du corpus de correspondances étudiées, Abry d’Arcier/Maigrot/Regaud/Berthelet, Vannier, Vaudrit, Loiseau, Martin/Labordère, les parents limitent leur progéniture à trois enfants et le plus souvent à deux enfants voire à une fille unique dans le cas Abry d’Arcier/Maigrot/Regaud. Seuls les cousins des Regaud/Berthelet, Auguste et Philomène Buretel de Chassey, auront huit enfants de 1862 à 1879. Marie Berthelet désapprouve la naissance d’un neuvième : « Le bruit court à Arlay que ta tante Philo attend encore un poupon. J'espère que ce n'est pas vrai, la pauvre femme en mourrait. »<sup>3078</sup> Préoccupés de l’avenir de leurs enfants comme de la transmission de leurs biens, les parents bourgeois limitent volontiers leur descendance.

### 1.3. Les petites et jeunes filles

#### 1.3.1. Une éducation à la maison...

La jeune bourgeoise apprend à la maison, et parfait ensuite au couvent l’éducation que lui a donnée sa mère. L’emploi du temps d’une journée d’Émilie Martin, 11 ans, à Plainoiseau dans le vignoble du Jura est consacré à ses études à domicile ; le maître vient lui corriger ses devoirs et lui en donner de nouveaux : « Je me suis levée à six heures, j’ai déjeuné et à sept heures, j’ai appris mes leçons, j’ai étudié, j’ai cousu. Le maître est venu, on a corrigé la dictée, il y avait trois fautes. Nous avons déjeuné du poulet, je me suis promenée avec Ursule [sa bonne], en revenant, j’ai étudié, fait la rédaction, la couture. Puis on est allé dîner, je me suis couchée à huit heures du soir. »<sup>3079</sup> À 13 ans, devant l’orthographe et la graphie désastreuses de Juliette Maigrot, sa grand-mère à Poligny qui a pris la place de la mère défunte et s’occupe de l’élève lui procure un maître d’écriture, du Tronchet, « qui a fait ses classes dans la même pension de Besançon et en même temps que [le] curé [d’Arlay] Voisard. »<sup>3080</sup> Léonie d’Aubignosc, en 1849, est catégorique : « Quant à ma fille Blanche, c’est différent [du fils Gaston à peine plus âgé], elle ne me quittera jamais. À 9 ans, c’est une jolie et douce enfant qui a la distinction de son père. »<sup>3081</sup> À 13 ans, Marie Berthelet est encore éduquée par sa

---

<sup>3076</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 08 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. « Les de Chassey veulent envoyer Henry dans une école à Paris pour se préparer à St Cyr, c’est un énorme sacrifice que ces pauvres gens vont s’imposer. »

<sup>3077</sup>Plessis, Alain, « Une France bourgeoise » dans André Burguière et Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 361.

<sup>3078</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 10 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3079</sup>ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, « mercredi matin 1856 », Émilie Martin à sa mère Zénaïde Martin, de Plainoiseau.

<sup>3080</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1814 12 01, Jeanne Baptiste Maigrot née Letroublon, grand-mère paternelle de Juliette Maigrot, à Abry d’Arcier, grand-père maternel, Poligny à Arlay.

<sup>3081</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1849 09 20, Léonie d’Aubignosc à Juliette Regaud, Paris à Arlay.



mère : « Comme elle doit approcher la perfection, dirigée, dans son éducation, par une mère aussi éminemment distinguée ! »<sup>3082</sup>, s'exclame le général Bachelu.

### 1.3.2. ... puis au couvent

Les filles restent plus longtemps que les garçons au sein du foyer familial, même si, selon Maurice Crubellier, « les jeunes filles de bonnes familles, celles du moins qui ont laissé des mémoires, semblent avoir au moins fait un stage au couvent. »<sup>3083</sup> Marie Berthelet, en visite à Lons-le-Saunier, retourne à l'église des Cordeliers : « Là j'ai retrouvé la place que j'occupais quand j'étais en pension, la place de ma tante Dornier. »<sup>3084</sup> Dans l'église de Poligny, elle « retrouve bien des souvenirs d'enfance »<sup>3085</sup>, ce qui indique qu'elle a été pensionnaire, à partir de 14 ans, dans des établissements différents des deux bourgades. Peut-être à Lons-le-Saunier est-elle inscrite dans une des deux « maisons d'éducation pour les jeunes demoiselles, l'une dirigée par Mlle Poux, l'autre par Mlle Bourcier. À l'enseignement de la lecture, de l'écriture, du calcul, de l'orthographe, de la géographie, de l'histoire et de la mythologie, s'ajoutent des leçons de dessin, de musique et de danse, et tous les soins nécessaires à une bonne éducation. »<sup>3086</sup> Le couvent des sœurs de Marie d'Agen réputé pour son enseignement n'ouvre qu'en 1853 ; il se transforme en couvent des Filles de Marie Immaculée. La jeune Alice Vannier, fille d'Adèle et du docteur Amédée Vannier y sera pensionnaire de 10 à 19 ans. Alors que dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'éducation des filles se faisait principalement auprès de leur mère avec un court passage en pension pour la compléter, il est admis, en 1870, de confier sa fille à des religieuses dès ses 10 ans. Bonne éducation et formation chrétienne forment les deux piliers de l'enseignement : la jeune Alice Vannier relate sur plusieurs pages les « belles cérémonies » du couvent, « la première communion présidée par monseigneur Marpot puis ensuite la confirmation, [...] une profession de religieuse. Sa Grandeur a adressé quelques mots à la professe, il paraît qu'il a déployé toute son éloquence dans ce peu de mots. Je n'ai pas entendu grand-chose car le son de sa voix allait au chœur des religieuses, mais ce que j'ai pu entendre m'a fait présumer de la sublimité de son sermon. » Les activités autres que religieuses se résument en trois lignes : « Nous faisons nos récapitulations, déjà passé deux parties pour le concours et fait deux compositions écrites. Cette année, j'apprends les raccommodages, j'en ai déjà fait quelques-uns. »<sup>3087</sup> Marie-Françoise Lévy, dans *De mères en filles, L'éducation des Françaises 1850-1880*, rappelle « le peu de goût qu'inspire à la société

---

<sup>3082</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1841 01 09, Général Bachelu à Juliette Regaud, Paris à Arlay.

<sup>3083</sup>Crubellier, Maurice, *L'enfance et la jeunesse dans la société française 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1979, p. 282.

<sup>3084</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 26, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3085</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 09, *ibid.*

<sup>3086</sup>Annuaire du département du Jura pour l'année de grâce 1830, Lons-le-Saunier, Escalle aîné, 1830, p. 142.

<sup>3087</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1884 07 21, Alice Vannier à sa mère, Lons-le-Saunier à Arlay.

bourgeoise une instruction poussée destinée aux femmes. »<sup>3088</sup> Marie Berthelet regrette que ses parents n'aient pas plus investi dans son éducation : « Toute ma vie j'ai désiré avoir des leçons de musique, d'harmonie, j'enviais les jeunes filles qui avaient des maîtres. »<sup>3089</sup> Les jeunes filles apprennent les langues étrangères. Clémentine Loiseau « écrit et lit l'anglais et l'allemand. »<sup>3090</sup> Sa sœur religieuse Louise était « très instruite, elle comprenait le latin, écrivait l'anglais et parlait fort bien le français, elle avait lu beaucoup l'histoire et aurait pu l'écrire. »<sup>3091</sup> Émilie Martin apprend l'anglais et l'italien dès son plus jeune âge. La langue italienne, maîtrisée par la mère, fait office de langage secret entre femmes, de communication parallèle à une époque où le père de famille est en droit d'ouvrir chaque courrier dans sa maison. À 10 ans et demi, Émilie, dans la confiance, écrit « non ho detto niente a nessuno della tua operazione. Babbo se ne dubita »<sup>3092</sup>. Elles qui ont appris l'italien à travers les livres, avec une maîtrise totale de l'écrit mais sans pratique orale de la langue, se réjouissent de la comprendre lorsqu'elles rencontrent - Émilie a 18 ans - un Italien à Paris : « le professeur de chant est italien, il parle à Émilie presque constamment cette langue, nous le comprenons à merveille. »<sup>3093</sup> Juste après son mariage, Émilie Labordère continue à écrire à sa mère entièrement en italien, renforçant le lien unique entre la mère et la fille, et l'agrément d'un univers féminin hermétique<sup>3094</sup>. La transition entre le cocon familial et les années de couvent – l'université n'étant pas une option pour les jeunes femmes - est tout aussi brutale que le départ en pension des garçons. Alors que dans les années 1880 Marie Berthelet fait couramment l'aller-retour d'Arlay à Lons-le-Saunier dans la journée, Alice Vannier éduquée chez les religieuses ne rentre jamais de Lons-le-Saunier à Arlay pour aller voir sa famille lors d'un jour de congé. « Monseigneur nous a donné un jour de congé, beaucoup de ces demoiselles sont allées le prendre chez elles [...] j'aurais bien préféré être auprès de vous »<sup>3095</sup>. Les pensionnaires habitant à la campagne ne retournent chez elles qu'au nouvel an, à Pâques et aux vacances d'été - a fortiori si le couvent est à Lyon, au Sacré-Cœur comme c'est le cas pour Marie Vannier, la sœur aînée d'Alice dans les années 1860, ou au couvent des Ursulines pour Marie de Robernier, future épouse Loiseau, dans les années 1850<sup>3096</sup> -. Alice Vannier quitte définitivement le couvent à 19 ans en 1884, « le cinq du mois d'août, nous pourrons sortir dès sept heures du matin car la distribution [des prix] se fera le quatre. Comme je me réjouis, ma chère Maman, d'aller auprès de vous, je compte les jours, les heures qui me séparent de cet heureux moment, et si ce n'était la peine de quitter mes bonnes maîtresses,

---

<sup>3088</sup>Lévy, Marie-Françoise, *De mères en filles, L'éducation des Françaises 1850-1880*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, p. 24.

<sup>3089</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3090</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1861 11 19, Frédéric Loiseau à sa mère, Sathonay à Saint-Lamain.

<sup>3091</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1887, éloge funèbre de sœur Louise Loiseau, morte à Saint-Ferjeux le 10 juillet 1887.

<sup>3092</sup>ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1856 02 12, Émilie Martin à sa mère, de Plainoiseau. « Je n'ai rien dit à personne de ton opération, papa s'en doute. »

<sup>3093</sup>ADJ, 51J 68, Fonds Labordère, 1863 11 30, Zénaïde Martin à son époux Théophile, Paris à Vescles.

<sup>3094</sup>ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1867 12 29, Émilie Labordère à sa mère Zénaïde Martin, Paris à Plainoiseau.

<sup>3095</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1884 07 21, Alice Vannier à sa mère, Lons-le-Saunier à Arlay.

<sup>3096</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1860 05, notes d'Hélène Loiseau entre 1852 et 1868 : « Fin mai, Clé et moi sommes allées à Lyon visiter la supérieure des Ursulines qui a élevé Marie. »

ma joie serait aussi complète qu'elle peut l'être en ce monde. Cependant je me console par la pensée que je pourrai retourner souvent au pensionnat. »<sup>3097</sup> La jeune fille reprend sa vie en famille jusqu'à son mariage. « Émilie ne sera pas fâchée d'en avoir fini avec les cours, les leçons qui l'ont si longtemps amusée », écrit Zénaïde Martin alors que sa fille a 18 ans. « La voilà à un âge où l'on aime à s'occuper de choses utiles et sérieuses. »<sup>3098</sup>

#### 1.4. Une enfance prolongée

Dans la société paysanne, la « sortie de l'enfance [des garçons] – Philippe Ariès l'avait bien noté – est sans doute plus précoce tant leur émancipation du groupe des femmes est constitutive de leur identité. À côté des filles vite bridées, tôt pliées à une stricte « contenance », les garçons ne sont que mouvement »<sup>3099</sup>, écrit Daniel Fabre dans « Une culture paysanne ». Si les bourgeois ruraux tendent à nier l'enfance de la classe paysanne vouée au travail, ils mettent tout en œuvre, tout en déléguant l'éducation de leurs fils et souvent de leurs filles aux collèges et couvents spécialisés, pour allonger l'état de l'enfance de leur propre progéniture jusqu'à leur majorité légale, parfois au-delà. Un personnage de *Pot-Bouille*, de Zola, vante l'éducation de sa fille arrivée à l'âge adulte : « C'était une enfance prolongée... - Vous me croirez si vous voulez, monsieur, dit M. Vuillaume, mais ma fille n'avait pas encore lu un seul roman, à dix-huit ans passés... »<sup>3100</sup> En vue de leur mariage, la claustration virginale est requise pour les jeunes filles bourgeoises rentrées du couvent à la maison. Alors que leurs fils sont passés du collège à l'université et parfois déjà entrés dans le monde du travail, les mères de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle tentent de les maintenir dans un état de dépendance affective. À 24 ans, Charles Loiseau reçoit à Paris de sa mère une lettre lui reprochant de ne pas passer toutes ses vacances avec elle : « Encore une fois, tu es ton maître. [...] Il y aurait un brin de convenance, un sentiment de devoir à me rester un peu quand même. Que de fois je l'ai dit avec la presque humilité d'une pauvre mère que tu étais ma seule joie, mon seul courage. [...] Moi je t'ai donné toute ma vie de jeune femme, de jeune mère... [...] Amuse toi bien quand même, mais il me paraît impossible qu'avec ta nature logique, tu ne te dises pas au fond : ma mère a raison. Moi je me dis que le vase déborde d'amertume. »<sup>3101</sup> Ce n'est qu'à son anniversaire de 25 ans que sa mère reconnaît : « Et maintenant te voilà un homme et moi presque vieille »<sup>3102</sup>, elle a 47 ans. Marie Berthelet pousse la limite homme-enfant et homme mûr à 30 ans : « Tout va bien jusqu'à la trentaine, mais à cette époque les idées des hommes se détraquent. »<sup>3103</sup> Lorsque son fils Charles revient de plusieurs années

---

<sup>3097</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1884 07 21, Alice Vannier à sa mère, Lons-le-Saunier à Arlay.

<sup>3098</sup>ADJ, 51J 77, 1863 12 25, Zénaïde Martin à sa mère Marie Julie Ferrey, Paris à Saint-Laurent-en-Grandvaux.

<sup>3099</sup>Fabre, Daniel, « Une culture paysanne » dans André Burguière et Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 217.

<sup>3100</sup>Zola, Émile, *Pot-Bouille*, Paris, Charpentier, 1883, p. 84.

<sup>3101</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1885 08 30, Marie de Beaufort à son fils, Villevieux à Paris.

<sup>3102</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1886 11 16, Marie de Beaufort à son fils, Lons-le-Saunier à Paris.

<sup>3103</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 19, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

d'études à Paris, il a 31 ans. Sa mère entend diriger ses fréquentations : « Gorin propose une partie de pêche à Baume, il ne m'est pas prouvé que les camarades de Gorin seront de bonne compagnie, je tiens à ce que ton frère commence dans ce pays sa réputation de garçon sérieux, quand ce ne serait que vis-à-vis de ta grand-mère. J'aime mieux si Charles veut sortir qu'il aille à la chasse chez Félix Guérillot. »<sup>3104</sup> S'il part de la maison pour deux jours, Marie Berthelet écrit : « j'ai eu à faire la valise de Charles »<sup>3105</sup>. Elle avoue elle-même que « c'est un enfant gâté, c'est un mauvais service que je lui ai rendu. »<sup>3106</sup> Marie Berthelet maternelle tout autant son fils cadet Paul, 24 ans, militaire en garnison depuis plusieurs années : « On va laver tes chaussettes [après une permission à Arlay], aussitôt qu'elles seront prêtes, on te les enverra sans attendre tes mouchoirs, la grosse lettre est longue à broder. Je te les enverrai avec tes gants. »<sup>3107</sup> Le rôle central de la mère éducatrice et protectrice, dans la bourgeoisie rurale, se prolonge bien au-delà de l'enfance. Hasard des correspondances étudiées ou réalité, le père, faisant pourtant « figure de guide et de maître »<sup>3108</sup> selon Yvonne Knibiehler et Catherine Fouquet dans leur *Histoire des mères du Moyen-Age à nos jours*, est peu mis en exergue.

---

<sup>3104</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 06, *ibid.*

<sup>3105</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 07, *ibid.*

<sup>3106</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 23, *ibid.*

<sup>3107</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 02 25, *ibid.*

<sup>3108</sup>Gutermann-Jacquet, Deborah, *Les équivoques du genre, devenir homme et femme à l'âge romantique*, Rennes, PUR, 2012, p. 31.

L'éducation est primordiale dans la culture bourgeoise. L'apprentissage des comportements et des manières d'être « font l'homme et la femme bien élevés » selon Alain Plessis : « autant de signaux culturels permettant aux bourgeois de se distinguer, de montrer leur cohésion et d'affirmer la légitimité de leur supériorité. »<sup>3109</sup> Les parents veillent à ce que leurs enfants reproduisent les schèmes qui les intègrent à leur classe sociale, en inculquant eux-mêmes ces principes dans l'enfance et en les confiant à des établissements onéreux et spécialisés à partir de 10 ans. L'enfance, valorisée au XIX<sup>e</sup> siècle, n'est vécue en famille qu'un très court laps de temps, entre les âges de 3-4 et de 10-12 ans. L'absence, due à des études secondaires suivies loin de chez soi lorsqu'on habite à la campagne, sublime la relation parents-enfants en devoir sacrificiel. La dette du jeune adulte envers ses parents n'en sera que plus intense, fondée autant sur l'affection que sur les convenances et la morale comme l'exprime Marie de Beaufort, et s'organisera autour d'une dépendance affective soigneusement entretenue qui se poursuivra à l'âge adulte.

---

<sup>3109</sup>Plessis, Alain, « Une France bourgeoise » dans André Burguière et Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 337.

## 2. Le mariage, pas le couple

« Il était autant fait pour être marié que moi pour être acrobate ! »<sup>3110</sup>

Champ lexical : avenir, célibat, s'établir, courtoise, concurrents, intercession, honorable, arrangements, renseignements, fardeau, distingué, belle dot, de son goût, répulsion, amour, cœur, caresses, âmes.

« De la haute à la petite bourgeoisie, d'un niveau de revenu à l'autre, d'un pays à l'autre, comme d'une époque à l'autre, les bourgeoisies sont multiples », écrit Martine Segalen dans son chapitre « *L'Occident : industrialisation et urbanisation* ». « Toutes cependant partagent une idéologie qui les unifie au-delà de leurs distinctions matérielles, en mettant au centre de leurs valeurs un modèle familial qui joue un rôle social considérable au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse du groupe domestique ou du réseau de parenté. Au cœur du dispositif bourgeois, une famille qui se définit comme le lieu de l'ordre, porteuse d'un modèle normatif puissant où tout écart est considéré comme une dangereuse déviance sociale. »<sup>3111</sup> Le mariage se confond avec et dans la famille. Caroline Muller analyse les journaux de jeunes filles de la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle qui « donnent le point de vue des jeunes filles qui ne participent pas au processus de recherche et de négociations qui précède les unions. Il est alors possible de découvrir la manière dont elles vivent ce moment, là où nous étions habitués à analyser le mariage par le biais de regards extérieurs : celui du romancier, du moraliste ou du législateur. »<sup>3112</sup> Les courriers étudiés croisent, tout comme les journaux intimes, l'appréciation des jeunes gens et de leurs parents sur le mariage, avant, pendant et après leur union. Le « cœur », évoqué par la grande bourgeoisie parisienne dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, mettra quelque temps encore à battre dans le vignoble du Jura.

---

<sup>3110</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3111</sup>Segalen, Martine, « *L'Occident : industrialisation et urbanisation* » dans André Burguière, Christiane Klapisch-Zuber, Martine Segalen, Françoise Zonabend (dir.), *Histoire de la famille*, tome 2, *Le choc des modernités*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 390.

<sup>3112</sup>Muller, Caroline, « Je crois que je l'aimerai de tout mon cœur », dans Stéphane Gougelmann, Anne Verjus (dir.), *Écrire le mariage en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2016, p. 314.

## 2.1. Les principes

### 2.1.1. L'endogamie

L'endogamie est la norme du mariage bourgeois à la campagne. « En phase d'accumulation, les interdits sexuels tels qu'ont pu les analyser les anthropologues dans les sociétés primitives ont pour objectif de favoriser, à travers les mariages hors du groupe, les échanges économiques et d'élargir ainsi les bases de l'espace de développement. Lorsque l'accumulation est réalisée, il suffit de la maintenir, et alors l'endogamie est tout indiquée »<sup>3113</sup>, écrivent Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans leur *Sociologie de la bourgeoisie*. Au village, l'endogamie concerne toutes les classes sociales, comme l'ont montré les travaux d'Alain Pauquet dans le Berry au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>3114</sup>. « Homogamie, voire endogamie sont dans tous les milieux, régionaux et sociaux, des tendances affirmées, qui expliquent aussi les formes de sociabilité : on épouse son semblable parce qu'on le rencontre »<sup>3115</sup>, écrit Michelle Perrot dans « Figures et rôles ». Mais si le vigneron paysan a l'occasion de rencontrer et de fréquenter son futur partenaire *de visu*, il n'en est pas de même du bourgeois rural. S'il veut se marier dans sa classe sociale, avec un conjoint possédant une éducation, une culture et un patrimoine équivalents, seules deux ou trois familles pourraient convenir dans son village, une vingtaine seulement dans son environnement proche : elles n'ont pas nécessairement d'enfants à marier à l'époque voulue. Le mariage rural, s'il affiche une proximité en matière de milieu social, induit le plus souvent, chez les mariés une origine géographique éloignée. La distance augmente d'ailleurs avec les progrès du déplacement au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la famille Abry d'Arcier à Arlay, Évariste Maigrot en 1801 est originaire de Poligny à 25 kilomètres, Amédée Regaud en 1826 de Lons-le-Saunier à 11 kilomètres, Candide Berthelet en 1849 de Gigny à 45 kilomètres, Isabelle de Lauzière en 1883 de Champagne-en-Valromey dans l'Ain à 120 kilomètres. Aucun courrier ne fait état de ce déracinement familial, paroissial, social, cet arrachement au confort affectif construit dans l'enfance : les futurs mariés l'ont déjà expérimenté lors de leurs études secondaires, vivent leurs amitiés nouées en pension par le truchement de la correspondance, et sont programmés pour se marier en dehors de leur territoire d'origine. À chaque union, le nouvel élément vient d'ailleurs. Il insuffle un mouvement et une maîtrise de la bilocalité au sein d'une immobilité sociale totale.

---

<sup>3113</sup>Pinçon, Michel, Monique Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2003, p. 48.

<sup>3114</sup>Pauquet, Alain, *La société et les relations sociales en Berry au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 286.

<sup>3115</sup>Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Philippe Ariès, Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 134.

### 2.1.2. L'interdit du célibat

Le mariage dans la bourgeoisie rurale au XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas une option. « Je vous avouerai que je ne connais pas d'autre avenir pour une jeune fille que celui du mariage »<sup>3116</sup>, écrit le prince Pierre d'Arenberg à l'annonce du mariage de la fille de son régisseur en 1863. Après que son fils Charles se fut marié comme l'imposait sa situation, sa mère s'exclame : « Il était autant fait pour être marié que moi pour être acrobate ! »<sup>3117</sup> Autant le célibat incarnait une norme respectée au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans des familles nombreuses soucieuses de ne pas éparpiller leur patrimoine, autant il est de plus en plus mal considéré tout au long du siècle. À la génération précédente des frères Vannier régisseur et médecin, sur huit enfants, un seul se marie en 1798, les autres décèdent jeunes ou restent célibataires. Stéphane Gougelmann dans *Écrire le mariage en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, rappelle qu'il n'y a que 12% de célibataires dans la génération des femmes qui sont nées au début des années 1820, moins de 10% en 1920<sup>3118</sup>. « Le célibat est encore honorable dans les campagnes, où il correspond au sacrifice de l'individu au patrimoine familial, alors que dans les villes il a de plus en plus mauvaise presse »<sup>3119</sup>, écrit Jean-Claude Bologne dans *l'Histoire du célibat et des célibataires*. Dans une bourgeoisie rurale qui contrôle ses naissances, le célibat n'est plus une nécessité pour sauvegarder un patrimoine familial. Les préjugés s'accumulent sur les célibataires. « La virginité ou continence perpétuelle ne conserve pas chez la femme, comme beaucoup paraissent le croire, la fraîcheur, la santé, en un mot, les divers attraits du corps. [...] La femme mariée, au contraire, paraît revivre, après la conception surtout »<sup>3120</sup>, écrit Emmanuel Clément dans son *Guide des gens mariés* daté de 1873. « C'est dans ce contexte, ajoute Jean-Claude Bologne, que se multiplient, dans les grandes villes du XIX<sup>e</sup> siècle, des organismes de rencontres qui tentent de prendre le relais des marieurs de village : petites annonces de journaux, messes de Sainte-Catherine, agences matrimoniales, goûters matrimoniaux. »<sup>3121</sup> La vocation religieuse est la seule échappatoire, rester « vieille fille », échapper à l'ordre social fondé sur la famille est de plus en plus mal perçu. La littérature s'empare de la figure de la femme adulte seule, dans sa physionomie, sa physiologie, son caractère, et ne propose aux lecteurs qu'une représentation discriminante, relayée par Marie Berthelet qui dit de sa voisine Jeanne Latapie, seule à 35 ans : « elle est archifolle, le célibat ne lui convient pas du tout. »<sup>3122</sup> Le célibat des hommes est surtout condamné sous le rapport de la moralité. En 1845, au moment du mariage d'Amédée Vannier qui est resté célibataire jusqu'à l'âge de 40 ans, le prince Pierre d'Arenberg souligne : « Il lui était impossible comme médecin

---

<sup>3116</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1863 11 16, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Jarowitz à Arlay. Mariage d'Amélie Vannier et Gabriel Depierres le 14 décembre 1863.

<sup>3117</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3118</sup>Gougelmann, Stéphane, Anne Verjus (dir.), introduction, *Écrire le mariage en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2016, p. 7.

<sup>3119</sup>Bologne, Jean-Claude, *Histoire du célibat et des célibataires*, Paris, Fayard, 2004, p. 212.

<sup>3120</sup>Clément, Emmanuel, *Guide des gens mariés*, Paris, Librairie de Jules Tarde, 1873, p.19.

<sup>3121</sup>Bologne, Jean-Claude, *Histoire du célibat et des célibataires*, Paris, Fayard, 2004, p. 217.

<sup>3122</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 15, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne.



de ne pas s'établir. »<sup>3123</sup> Six ans auparavant, le célibat d'Amédée Vannier faisait déjà couler de l'encre : « N'oublie pas de ma part le docteur [34 ans] soupirant pour les onze mille vierges et reculant devant toutes »<sup>3124</sup>, écrivait César Clerc de Landresse à son beau-frère Antoine Vannier. Le régisseur Henry Vannier, âgé de 26 ans, subit la pression de son employeur pour se marier. Le prince Pierre d'Arenberg écrit à son père : « Tâchez que Henry trouve une femme qui vous convienne. C'est plus difficile que pour Théophile, mais enfin elle existe, je n'en doute pas. »<sup>3125</sup>. À 34 ans, le célibataire convaincu prend prétexte du conflit franco-prussien pour répondre : « Ma mère pas plus que moi n'avons pensé à faire une noce dans des moments aussi critiques, et où les existences peuvent être changées d'un jour à l'autre. C'est un projet dont l'exécution est ajournée jusqu'au moment où le calme sera rétabli. »<sup>3126</sup> Au lendemain de la mort de la mère d'Henry Vannier, le prince l'accable : « je vous plains, car tout en ayant été un bon fils reconnaissant, vous ne lui avez pas donné la consolation qu'elle a demandé à Dieu, c'était de vous voir marié, et bien établi en famille. »<sup>3127</sup> Le mariage ne se réduit pas à affaire privée : les père et mère sont, de l'avis du prince d'Arenberg comme de celui du jeune homme, nécessairement impliqués. Le mariage assoit une position professionnelle. Le célibat masculin jusqu'à 30 ans est parfaitement accepté : « Il fait si bon n'être pas marié, n'être pas ruiné et patriarche », écrit Charles Berthelet à sa mère, à 27 ans. « Il est si agréable de pouvoir se dire : je puis me permettre tel petit voyage, j'ai deux louis dans ma poche, je peux les dépenser à ma guise sans avoir le remords de conscience d'en priver mon ménage. »<sup>3128</sup> L'épargne et le plaisir mesurés comptent parmi les valeurs fondamentales de la bourgeoisie, c'est pourquoi le voyage et la dépense du célibataire seront rapidement désapprouvés. Charles Berthelet l'a si bien intégré qu'il évoque déjà sa culpabilité. Selon les chiffres de Martine Segalen dans *Mari et femme dans la société paysanne*, l'âge moyen au mariage est en baisse régulière au XIX<sup>e</sup> siècle et passe chez les hommes de 28,4 ans en 1826-1830 à 26,2 ans en 1901-1905, et pour les filles de 25,8 ans à 23,1 ans<sup>3129</sup>. En ce qui concerne l'âge du mariage de la bourgeoisie rurale d'Arley - les six mariages de la famille Vannier, quatre de la famille Abry d'Arcier et quatre de la famille Vaudrit<sup>3130</sup> - la moyenne des hommes est de 30,57 ans et celle des femmes de 23,14 ans, des chiffres très similaires à la moyenne nationale, la différence

---

<sup>3123</sup>Archives privées du château d'Arley, 1845 11 05, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Saint-Aignan à Arley.

<sup>3124</sup>Archives privées du château d'Arley, 1839 11 19, César Clerc de Landresse à Antoine Vannier, Besançon à Arley.

<sup>3125</sup>Archives privées du château d'Arley, 1862 12 24, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Vienne à Arley.

<sup>3126</sup>Archives privées du château d'Arley, 1870 08 23, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arley.

<sup>3127</sup>Archives privées du château d'Arley, 1871 10 04, prince Pierre d'Arenberg à Henry Vannier, Vienne à Arley.

<sup>3128</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 02 16, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arley.

<sup>3129</sup>Segalen, Martine, *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1980, p. 18.

<sup>3130</sup>Mariages Vannier/Clerc en 1829 ; Colin/Vannier en 1833 ; Vannier/Petitjean en 1845 ; Depierres/Vannier en 1863 ; Laferrère/Vannier en 1869 ; de Montgolfier/Vannier en 1886. Âge des hommes : 30, 33, 40, 33, 29, 29 et des femmes : 22, 30, 18, 25, 22, 23 et différence d'âge des couples : 8, 11, 22, 8, 7, 6.

Mariages Maigrot/Abry d'Arcier en 1801 ; Regaud/Maigrot en 1826 ; Berthelet/Regaud en 1849 ; Berthelet/de Lauzière en 1883. Âge des hommes : 25, 29, 27, 31 et des femmes : 22, 25, 22, 22 et différence d'âge des couples : 3, 4, 3, 9.

Mariages Vaudrit/Chapuis en 1853 ; Vaudrit/Journet en 1872 ; Journet/Dapples en 1900 ; Journet/de Savy en 1910. Âge des hommes : 28, 31, 29, 34 et des femmes : 27, 23, 24, 19, et différence d'âge des couples : 2, 8, 5, 10.

d'âge entre les conjoints, de 7,57 années en moyenne à Arlay, étant sensiblement supérieure à la moyenne nationale.

### 2.1.3. Un sujet épistolaire

La lettre formant le seul support de communication à distance, cette étape essentielle de la vie d'un adulte qu'est le mariage est largement annoncée et commentée, que ce soit un mariage à venir ou passé et qui concerne toutes les classes sociales. Six ans avant les noces, le futur mariage d'une fille Ménans avec le baron Henri Picot d'Aligny, laquelle apportera en dot en 1872 le château de Monnet, est déjà pronostiqué : « Plusieurs personnes parlent du mariage du fils de Mr d'Aligny avec une demoiselle Ménans, la fille de celui qui a fait l'acquisition du château de Monnet. »<sup>3131</sup> Dans les années 1880, Marie Berthelet ne manque pas d'avertir son fils Paul des projets de mariages, au village et dans ses environs, des jeunes gens de sa génération qu'il a connus enfant : « Crochet courtise pour de bons motifs la grande chèvre à François Poilevey, il a un drôle de goût ! »<sup>3132</sup> Elle stigmatise à chaque occasion les grandes dépenses des villageois à l'occasion des mariages, disproportionnées selon elle en rapport à leur condition. Elle brocarde « le luxe de la toilette des Rameaux pour la noce de la [sic] Sophie »<sup>3133</sup> et le « dîner de 80 couverts. Quelle dépense, quelle sottise que la vanité ! »<sup>3134</sup> Après avoir comparé le mariage Fauterel/Latapie au fumier, elle le chiffre et énumère les agapes incongrues dans un milieu populaire du grand déjeuner de noces : « Le mariage coûte 160 francs, Noir [aubergiste] a fourni tout le linge, du pâté, du gibier, du poisson, de la volaille, une pièce montée, et vingt-quatre bouteilles de vin, puis il y a eu bal chez Noir. »<sup>3135</sup> En 1838, Richard Pyot dans sa *Statistique générale du Jura* écrivait : « Au retour de l'église, chacun vient prendre place au festin, repas splendide, où sont servis aujourd'hui, même chez les cultivateurs les moins aisés, des mets variés et délicats. Après le repas, les jeux pour les vieux et la danse pour la jeunesse, jusqu'au lendemain sans interruption. Il est à remarquer que la cérémonie du mariage chez les gens riches et bien élevés, se passe avec

---

<sup>3131</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1866 05 16, Auguste de Chassey au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Vienne. Le château de Monnet est vendu en 1865 au maître de forges Jean Ménans. Dans une lettre du prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier en date du 19 février 1865, le prince s'intéresse à cette vente de Monnet et la propose à son fils Auguste. En 1866, l'aînée des Ménans a 17 ans. La cadette, Blanche Ménans, a 15 ans ; Elle épousera Henri Picot d'Aligny à 21 ans, le 11 septembre 1872 à Dammartin-Marpain, Jura.

<sup>3132</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 21, Marie Berthelet à son fils, Arlay à Carcassonne. Il s'agit de Lucien Crochet qui épouse Marie Graveleuse à Arlay le 26 novembre 1883, et de Rosalie Poilevey, épouse d'Emmanuel Pernin à Arlay le 12 septembre 1889.

<sup>3133</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 03, *ibid.*

<sup>3134</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 04 28, *ibid.* Mariage de Paul Élie Ternet et de Sophie Rameaux à Lombard le 24 avril 1884. Son oncle Sosthène Rameaux, riche cultivateur vigneron installé à Arlay, est un des quatre témoins. Le contrat de mariage est reçu le 24 avril 1884 par M<sup>o</sup> Chavant à Arlay.

<sup>3135</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 03, *ibid.* Mariage d'Alfred Latapie et de Clothilde Fauterel à Arlay le 3 septembre 1884.

moins d'apparat. »<sup>3136</sup> Le menu de triade carnée de la noce paysanne s'apparente en tous points aux menus bourgeois, y compris le gibier dont le bourgeois se considère le propriétaire légitime. Les catégories sociales inférieures empruntent aux classes supérieures dont elles menacent le privilège et l'exclusivité. Maurice Agulhon dans « La vie du corps », note pourtant une évolution : à partir de la deuxième moitié du siècle « le caractère de saturnale des noces de village s'atténuera lentement, tandis que, en sens inverse, la pauvreté des menus quotidiens fera place à une nourriture plus diversifiée. »<sup>3137</sup>

## 2.2. Les modalités

### 2.2.1. Les facilitateurs

La rencontre entre deux jeunes gens de la bourgeoisie est bien entendu envisageable à la campagne dans un rayon de moins de 20 kilomètres. Comme l'écrit un ami lédonien à Évariste Maigrot, lequel courtise la fille de Bonaventure Abry d'Arcier : « je suis bien en peine de savoir comment tournera ton projet de mariage. Je ne suis pas sans inquiétude d'après les nouveaux obstacles que vient d'élever le beau-père, mais si tu peux avoir dans ta manche la fille, tu pourras en venir à bout. Tu as des rivaux, il y a plusieurs concurrents. Dresse tes batteries en conséquence, tu devrais faire quelques voyages de plus à Arlay, les absents ont toujours tort. »<sup>3138</sup> Certains lieux de villégiature sont favorables aux rencontres, par exemple les eaux thermales. Zoë de Lauzière envoie au printemps 1883 sa fille Isabelle « à Uriage [thermes en Isère] pour ses migraines et la chasse au mari. »<sup>3139</sup>

Mais quand les futurs époux vivent à des dizaines de kilomètres les uns des autres, sans se connaître, l'intermédiaire demeure essentiel dans le mariage bourgeois et les courriers un excellent support de mise en relation. Les amis sont mis à contribution. Charles Nodier écrit à Charles Weiss pour qu'il aide à faire aboutir les projets de mariage de Didier Dornier, qui « a recours à notre intercession auprès de son père pour faire valoir les très bonnes raisons qui peuvent appuyer la prière qui lui a été faite de consentir à son union avec Mlle R... [Clémence Regaud]. Que cette demande [...] n'a rien aux yeux des amis de son fils qui ne soit fondé en raison et en convenance. Que Mlle R... qui est aussi sage que belle, peut prétendre d'ailleurs à une fortune que je crois assez indépendante. Qu'elle appartient aux plus honnêtes gens du monde sous tous les rapports possibles, étant petite fille de Mr d'Arçon et arrière-petite-fille

---

<sup>3136</sup>Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons-le-Saunier, Athalin Courbet, 1838, p. 365.

<sup>3137</sup>Agulhon, Maurice, « La vie du corps », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 331.

<sup>3138</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1800 08 19, lettre sans signature à Évariste Maigrot, de Lons-le-Saunier à Poligny. Mariage d'Évariste Maigrot et Valérie Abry d'Arcier à Arlay le 19 mars 1801.

<sup>3139</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

de Mr de l'Étoile »<sup>3140</sup>, autant d'arguments censés convaincre le père du marié. Clémentine Loiseau, rare célibataire du groupe de bourgeois ruraux du vignoble du Jura, s'est construit, en partie grâce à son implication dans la loterie qu'elle supervise, un carnet d'adresses réputé des familles fréquentables bien au-delà de la Franche-Comté. Isabelle de Calonne, née de Savy à l'Étoile, ancienne amie de Marie Berthelet, cherche à marier son fils et lui demande de vérifier certaines informations sur une possible prétendante : « Je vais à la Sauge, écrit cette dernière, il faut que je prenne des informations auprès de Clémentine pour un mariage pour René de Calonne. »<sup>3141</sup> Quand il s'agit d'arranger un mariage complexe, celui de « cette pauvre Marguerite [Buretel de Chasse, 23 ans], si froide avec le caractère de sa mère », elle compte sur la marieuse et amie : « Je vais mettre Clémentine Loiseau en campagne, elle a bien marié Mlle de Broissia avec un malheureux ! »<sup>3142</sup> Avant de franchir le pas du mariage, mieux vaut contrôler à partir de plusieurs sources d'information : « Ta grand-mère n'est pas contente de Mlle Joséphine », écrit Marie Berthelet à son fils Paul, « elle lui en veut d'avoir si mal pris ses renseignements au sujet du mariage d'Isabelle [de Lauzière, cousine germaine de Paul], ce Monsieur a deux cent mille francs de dettes en hypothèques ! C'est un bonheur pour toute la famille que ce mariage ne se soit pas accompli. »<sup>3143</sup> Toute la communauté bourgeoise est concernée et sollicitée pour cautionner ou arrêter toute transaction matrimoniale. Antoine Vannier, à Arlay, est requis depuis Paris pour un renseignement sur un mariage en Belgique : « ce jeune Monsieur recherche assez sérieusement la main de ma cousine Virginie Papeleux. Ma tante et ma cousine seraient bien heureuses si elles pouvaient se procurer des renseignements sur cette famille, on le dit rentier, et si cette famille est honorable. »<sup>3144</sup> Antoine Vannier interroge le percepteur de Salins, Victor Lubin, son contemporain et « vieil ami » originaire de Saint-Germain les Arlay, qui lui répond en le tutoyant : « sa famille n'est pas honorablement posée dans la société, son père est menuisier et sa mère couturière. »<sup>3145</sup> Le mariage ne se fait pas. L'assise bourgeoise de la famille prime sur les qualités propres du prétendant, le jeune ingénieur Louis Pelletier, qui réunit pourtant « toutes les conditions personnelles en jouissant d'un appointement de 5000 francs par an. »<sup>3146</sup> Quelles sont alors les conditions requises pour un mariage dans la bourgeoisie rurale ?

---

<sup>3140</sup>Nodier, Charles, *Correspondance inédite 1796-1844*, publié par Estignard, Paris, Petiau, 1877, 283 p. Lettre du 23 juin 1818. Mariage de Didier Dornier et Clémence Regaud, sœur d'Amédée Regaud époux de Juliette Maigrot, à Lons-le-Saunier le 19 août 1818.

<sup>3141</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Quatre mois plus tard, mariage de René de Calonne et de Marthe de Boigne à Chambéry le 2 février 1884.

<sup>3142</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 09, *ibid.* Mariage de Marguerite de Broissia (fratrie de 11 enfants) et de Georges Michel, de Moulins (Allier), à Domblans le 11 juin 1883.

<sup>3143</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 07 04, *ibid.*

<sup>3144</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1857 02 24, Benoit Joseph Corbisier à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

<sup>3145</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1857 03 07, Victor Lubin à Antoine Vannier, Salins à Arlay.

Victor Lubin est né le 10 juillet 1799 à St Germain les Arlay, fils de Gaspard Lubin capitaine de la garde nationale en 1793 et de Louise Manèque. Percepteur à Salins, il s'est marié en 1824 à Marie Josephe Arbet.

Louis Pelletier, de Salins, se marie le 27 juillet 1857 avec Aurélie Juvenal à Nantes, décédée le 18 janvier 1866 à Montluçon, et se remarie en 1868 à Valenciennes avec Sophie Mathias.

<sup>3146</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1857 02 24, Benoit Joseph Corbisier à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

## 2.2.2. Les conditions exigées

### 2.2.2.a. Les arguments économiques

« Dans la famille bourgeoise, le mariage fait figure d'établissement ; il est l'objet de stratégies patrimoniales complexes, s'apparentant à celles des riches paysans qui appartiennent leurs patrimoines à travers l'union de leurs enfants »<sup>3147</sup>, écrit Martine Segalen. Le mariage bourgeois est systématiquement précédé par un contrat passé entre les deux familles qui détermine les avoirs des époux au moment de leurs noces. Ces contrats, « la plus grande opération financière de leur vie »<sup>3148</sup> pour la grande majorité des bourgeois selon Théodore Zeldin, font l'objet de tractations soutenues. Dès juin 1800, pour un mariage incertain qui ne se fera qu'en mars 1801, les deux beaux-pères communiquent entre eux et évaluent leurs biens : Maigrot père écrit à Abry d'Arcier père qu'il va vendre une maison qu'il possède à Arlay « à Mr d'Arnaud pour se « procurer incessamment l'argent qui doit hâter les arrangements que nous avons à prendre ensemble. »<sup>3149</sup> Deux ébauches précèdent le contrat de mariage d'Évariste Maigrot et Valérie Abry d'Arcier en 1801. Dans la première, non datée, les époux projettent de vivre en communion à Poligny avec les parents Maigrot qui leur verseront 1/6<sup>e</sup> de leurs revenus chaque année. Le trousseau de la future mariée est estimé à 1200 francs. Un deuxième projet réalisé 15 jours avant la signature du contrat sous seing privé sur papier timbré propose aux futurs époux de vivre à Arlay chez Bonaventure Abry d'Arcier qui « s'oblige à [les] garder dans sa communion, à les loger, chauffer, nourrir en donnant de plus à sa fille la somme de 200 livres [livres = francs] » et « en cas de séparation par les futurs époux de la communion de leur père et beau-père, il accordera à sa fille la pension annuelle de 600 livres et donnera de plus une somme de 2 000 livres pour l'aider à se mettre en ménage. »<sup>3150</sup> Les parents Maigrot accordent à leur fils une pension annuelle de 400 francs. L'estimation du trousseau à 2 000 francs est litigieuse et ne satisfait pas madame Maigrot mère qui signe le contrat et ajoute que sa « signature n'aura lieu pour les conventions ci-dessus qu'autant que le trousseau sera réduit à la somme de 1 200 francs au lieu de 2 000. » Le contrat reçu par maître Jacquier à Arlay le 18 mars 1800<sup>3151</sup> acte le trousseau de la bru d'une valeur de 1 200 francs. Dans la bourgeoisie rurale du vignoble jurassien, sur l'ensemble des contrats de mariage dépouillés pour cette étude, la moyenne des dots apportées par les épouses est de

---

<sup>3147</sup>Segalen, Martine, « *L'Occident : industrialisation et urbanisation* » dans André Burguière, Christiane Klapisch-Zuber, Martine Segalen, Françoise Zonabend (dir.), *Histoire de la famille*, tome 2, *Le choc des modernités*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 392.

<sup>3148</sup>Zeldin, Théodore, *Histoire des passions françaises, 1848-1945*, t. 1, *Ambition et amour*, Paris, Recherches, 1979, p. 340.

<sup>3149</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1800 06 06, Joseph Maigrot à Bonaventure Abry d'Arcier, Poligny à Arlay.

<sup>3150</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1801 03 03, 12 ventôse an 9, contrat de mariage de l'Évariste Maigrot et Valérie Abry d'Arcier signé sous seing privé.

<sup>3151</sup>ADJ, 4E 43/133, 1801 03 18, 27 ventôse an 9, acte reçu M<sup>o</sup> Jacquier à Arlay. Mariage de l'Évariste Maigrot et Valérie Abry d'Arcier le 19 mars 1801, 28 ventôse an 9.

20 000 francs, souvent divisées en une pension de 1 000 à 1 200 francs, le trousseau s'élevé en moyenne à 2000 francs, 10% de la dot. L'apport des époux est plus diversifié et se compte en numéraire, avance d'hoirie, pension, partie de maison, héritage à venir. Dans *La Cousine Bette*, Honoré de Balzac attribue une dot de 20 000 francs à des petits bourgeois parisiens : « Mme Marneffe [...] avait été mariée au moyen d'une dot de vingt mille francs à un employé subalterne du ministère de la Guerre. [...] L'exiguïté de la fortune du sieur Marneffe chez qui s'était déjà fondue la dot de Mlle Valérie Fortin [...] avaient obligé le ménage à réaliser des économies sur le loyer. »<sup>3152</sup> À la campagne, une pareille somme est loin d'être négligeable. Un beau mariage du vignoble jurassien, celui de Charles Berthelet et d'Isabelle de Bernard de Lauzière en 1883, fait état dans le contrat d'un trousseau pour la future de 2 000 francs, assorti d'une somme de 10 000 francs « dont les revenus seront spécialement affectés en frais de toilettes » et une pension de 4 000 francs<sup>3153</sup>. Un contrat de mariage exceptionnel, celui d'Alice Vannier et du parisien Gaston de Montgolfier en 1886 à Arlay, sans valeur de comparaison dans la bourgeoisie rurale, présente un trousseau de 12 000 francs agrémenté d'une somme de 200 000 francs et d'une pension de 15 000 francs. Le contrat ajoute même une « clause de survie » en faveur du futur. Si son épouse décède avant lui, il bénéficiera, « à titre de souvenir », d'une rente annuelle et viagère de 5 000 francs, qui ne cessera qu'au cas où il convolerait à un second mariage<sup>3154</sup>. La dot n'est pas le seul instrument de stratégie matrimoniale et cache la véritable motivation des deux parties : les « espérances » des familles alliées, c'est-à-dire les futurs héritages dont pourront bénéficier les époux au décès de leurs parents et de leurs oncles et tantes célibataires. Ainsi la fortune exceptionnelle d'Adèle Vannier qui hérite de sa sœur Célinie Prieur en 1880, à Arlay, de deux millions de francs, est-elle connue jusqu'à Paris par les prétendants attirés par le patrimoine familial. Lorsque Charles Berthelet épouse Isabelle de Lauzière, sa mère commente : « Les de Lauzière sont riches, ils passent pour l'être. En plus de sa dot, Isabelle aura 300 000 francs, Charles fait un bon mariage. » S'il avait été plus riche, il aurait pu prétendre à mieux encore : « Si nous avions eu de l'argent, ton frère aurait pu faire un très beau mariage. J'ai su que Mr de Froissard avait demandé sur lui des renseignements, les jeunes gens croyants et de bonne conduite sont rares, aussi sont-ils recherchés. »<sup>3155</sup> « Les renseignements » relayés par les intermédiaires n'ont pas été convaincants. Les deux familles jouent la comédie de leur fortune pour attirer les plus offrants. Dans *Pot-Bouille* d'Emile Zola, il s'agit de piéger un mari, puisque les hommes, comme l'exprime crûment madame Josserand, « ne sont bons qu'à être fichus dedans. »<sup>3156</sup> Une fois terminées les scènes de représentation qui ont précédé le mariage, « il me faut maintenant tomber le masque », écrit Marie Berthelet en bonne actrice du théâtre bourgeois, « rentrer

---

<sup>3152</sup>Balzac, Honoré de, *La Cousine Bette*, Paris, Gallimard, Pléiade, 1977, p. 103

<sup>3153</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 27, grosse du contrat de mariage reçu par M° Chaboux à Champagne, Ain. Mariage de Charles Berthelet et Isabelle de Bernard de Lauzière le 28 novembre 1883 à Champagne-en-Valromey.

<sup>3154</sup>Archives de la famille Vannier, 1886 11 23, grosse du contrat de mariage reçu par M° Louvier à Lyon. Mariage d'Alice Vannier et Gaston de Montgolfier le 9 décembre 1886 à Arlay.

<sup>3155</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3156</sup>Zola, Émile, *Pot-Bouille*, Paris, Charpentier, 1883, p. 429.

dans mon rôle. »<sup>3157</sup> Entre les réputations de fortune des familles et la réalité, les surprises sont parfois vives. Treize ans après son mariage, Évariste Maigrot reproche à son beau-père de ne pas pouvoir emprunter les 6 000 francs qu'il sollicite et le soupçonne d'avoir « bien caché l'état de [ses] affaires. »<sup>3158</sup> Isabelle de Calonne n'hésite pas à écrire à sa « vieille amie » qu'elle a appris « avec regret que [sa future bru] n'est pas tout à fait aussi riche que son fils. »<sup>3159</sup> Le mariage comme ressource financière est une constante bourgeoise. « Il paraît que le docteur Clavier va se marier, écrit Marie Berthelet. Il faut qu'il ait bien besoin d'argent, c'est je crois le seul moyen qu'il puisse employer pour en obtenir de son père. Ce diable d'argent fait bien du mal ! »<sup>3160</sup> L'usage du mariage comme source de revenus financiers est si bien ancré dans la bourgeoisie que la mère prévient son fils cadet célibataire : « Le mariage est un fichu remède pour sortir des ennuis. C'est la saignée pour un anémique ! »<sup>3161</sup> Pourtant à l'annonce du mariage de son fils aîné Charles, elle avoue : « La dot d'Isabelle nous permettra d'arranger nos affaires »<sup>3162</sup> et « c'est bien pour nous sortir de peine que Charles se marie. »<sup>3163</sup> Deux ans après le mariage, elle confie crûment : « Je vais aider ton frère à supporter le fardeau dont il s'est affublé, il a cru nous tirer d'affaires. »<sup>3164</sup>

#### 2.2.2.b. Les qualités requises

Lors de la narration épistolaire d'un mariage à venir, que ce soit par les parents, la famille, les relations ou les intéressés eux-mêmes, le niveau de fortune de l'époux est nécessairement évoqué, en termes vagues ou précis au contraire. Charles Berthelet, pour relater un mariage prochain auquel il est invité, ne donne qu'un chiffre à sa mère : « Laurence Chevillard se marie avec 25 000 livres de rentes, j'en suis très heureux pour elle, moi je n'ai pas le bonheur du monsieur fortuné qui l'épouse ! »<sup>3165</sup> Marie de Beaufort, quand elle détaille les qualités d'un fiancé, est plus éloquente mais n'oublie pas de citer son niveau de fortune : « Le futur est fort gentil, l'air doux et timide d'une fillette, quelque chose de presque triste. Il n'a plus ni père ni mère, près de 400 000 francs, très religieux, adorant la campagne, et entrant comme gendre pour ne pas séparer la fille de ses parents. »<sup>3166</sup> Clémentine Loiseau, la marieuse, insiste sur les qualités du futur idéal : sa foi, son inclination politique, sa richesse,

<sup>3157</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3158</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 12 24, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>3159</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Mariage de René de Calonne et de Marthe de Boigne à Chambéry le 2 février 1884.

<sup>3160</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 05, *ibid.* Clavier ne se marie que 4 ans plus tard, le 21 décembre 1889 à Valence avec Mathilde Ferdinande Marie Claret de la Touche.

<sup>3161</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 11, *ibid.*

<sup>3162</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 23, *ibid.*

<sup>3163</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 09 28, *ibid.*

<sup>3164</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 20, *ibid.*

<sup>3165</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1878 02, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay. Laurence Chevillard, 24 ans, fille de Léon Chevillard ancien magistrat, propriétaire à l'Étoile, épouse le 27 2 1878 Louis Alexandre Cosson, 37 ans, propriétaire à Versailles.

<sup>3166</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1881 12 03, Marie de Beaufort à son fils Charles, de Lons-le-Saunier. Mariage de Marie Darnaud et Henri Guinand le 10 janvier 1882 à Nevy-sur-Seille.

sa distinction. Le fait qu'il ait voyagé apporte un exotisme bienvenu dans le cadre très strict du moule bourgeois. « On dit toute espèce de bien de ce Monsieur Olivier, dit-elle, il a 32 ans, très religieux, bien-pensant en politique, riche, distingué moralement et physiquement, savant (il sait cinq langues y compris l'arabe), il aime les sciences, l'histoire naturelle, il a beaucoup voyagé, en Inde, en Norvège et même en Laponie »<sup>3167</sup>. Toute description physique du jeune homme est absente des courriers étudiés. Tout au plus évoque-t-on, pour les hommes, leur distinction. Il est important d'être « bien né » mais il est essentiel de se distinguer du commun. À un prétendant qui réunit « tout ce qu'on peut désirer, fortune, naissance, et qualités, il a de l'esprit, du jugement, et paraît d'une grande douceur, gai et bon par excellence. La seule chose que [Adrienne de Grivel] lui reproche, c'est de ne pas avoir l'air distingué. »<sup>3168</sup> La fortune des épouses est tout autant scrutée. La royaliste Ninon d'Arçon estime en 1819 qu'il « faut à présent 6 000 francs de rente pour tenir une maison et faire élever ses enfants bien modestement. Il faut donc à Léopold [son fils unique] une femme de 100 000 francs, dont la fortune ne soit entachée ni de biens nationaux, ni de remboursements en assignats, ni d'usure. Quant à la figure, cela est égale, on s'y accoutume. »<sup>3169</sup> Le frère de César Clerc de Landresse en 1836 « n'est encore amoureux de personne mais il l'est éperdument de la belle dot d'une jeune personne à laquelle il adresse les hommages les plus empressés. »<sup>3170</sup> En 1858, Stéphen Martin explique à sa jeune sœur de 13 ans que « plus une femme est fortunée quand elle se marie, plus elle est exposée à mal réussir, car elle peut toujours se demander si c'est elle qu'on épouse ou la dot. »<sup>3171</sup>

## 2.3. Le désir ?

### 2.3.1. Se plaire

À quel moment, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le sentiment amoureux, l'attraction de deux personnes l'une pour l'autre se lisent-ils dans les courriers étudiés ? Le prince d'Arenberg, en 1845, commente une lettre qu'il a reçue du docteur Amédée Vannier qui annonce le mariage de ce dernier : « Il m'en parle d'une manière satisfaisante, j'espère que cette union est fondée

---

<sup>3167</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1878 02 09, Clémentine Loiseau à son neveu Charles, Saint-Lamain à Vaux-les-Poligny. Mariage d'Ernest Olivier à Thérèse Loiseau le 18 mars 1878 à Besançon. Le père de Thérèse Loiseau, Gustave Loiseau, est le cousin germain de Théodule Loiseau, père de Clémentine Loiseau.

<sup>3168</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1843, lettre non datée, Adrienne de Grivel à Juliette Regaud, Domblans à Arlay.

<sup>3169</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1819 08 15, Ninon d'Arçon à Abry d'Arcier, Quintigny à Arlay.

<sup>3170</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1836 05 29, César Clerc de Landresse à Antoine Vannier, Besançon à Arlay. Mariage d'Edouard Clerc, notaire, avec Louise Dauchy le 21 août 1837 à Besançon.

<sup>3171</sup>ADJ, 51J 72, Fonds Labordère, vers 1858, Stéphen Martin à sa sœur Émilie.



sur la raison. »<sup>3172</sup> L'espérance et le doute qu'exprime le prince impliquent la faille : un mariage risque d'être fondé sur la déraison. La raison est dictée par la norme sociétale bourgeoise. Les parents font un choix pour leurs enfants, la jeune fille doit s'y soumettre. Emmanuel de Grivel cherche à marier deux de ses filles en 1843, Laure et Adrienne. Une rencontre est organisée, Laure s'entretient avec son prétendant, mais « n'a pas plu, elle en est contente, ne trouvant pas elle-même le jeune homme de son goût. »<sup>3173</sup> Que se serait-il passé si elle avait été du goût du jeune homme ? Adrienne de Grivel le raconte après sa première rencontre avec un futur choisi par son père : « Ce jeune homme est reparti triste, d'autant plus que je lui ai plu, moi. Je suis bien ennuyée, je ne voulais pas entendre parler de mariage avant six mois ou un an. Vous savez, Madame, que les mariages sont écrits au ciel et que Dieu arrange toutes les choses comme il veut. Ce jeune homme m'est destiné depuis deux ans, je ne puis l'éviter à moins que je ne renonce tout à fait au mariage. Voilà une bien grande confiance que je vous fais mais je sais et connais votre discrétion, votre cœur, tout cela doit rester entre nous deux, de grâce brûlez ma lettre. »<sup>3174</sup> L'aveu est révélateur. Une jeune fille noble de province sait, au mitan du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'elle pourrait aimer son mari, que l'amour, « se plaire », est aussi une composante du mariage, mais qu'elle devra se sacrifier pour obéir aux dessins divins et surtout paternels. En 1849, le jeune homme amoureux renonce à contre-cœur à briguer un mariage que le beau-père refuse. Là encore, le sentiment affleure mais n'est pas un argument suffisant. « Le pauvre garçon a reçu un rude coup en apprenant la décision de Monsieur Regaud [qu'il doit renoncer à la main de Marie Regaud], c'était un doux rêve qui ne devait pas se réaliser. Si Mr Regaud changeait d'avis ou ne trouvait pas un parti qui convienne à Mlle Marie, il sera toujours à sa disposition. » « Je voudrais que Mlle Marie n'eût aucune fortune, on me la donnerait peut-être alors et avec mes espérances de position à venir, je me sentirais capable de lui faire oublier à force de tendres soins et d'affection qu'elle aurait pu être plus riche. »<sup>3175</sup>

### 2.3.2. Précéder le mariage

Plusieurs exemples pris dans la bourgeoisie rurale à Arlay et dans le vignoble du Jura montrent que tout au long du siècle, malgré la norme, le mariage a pu parfois échapper à l'emprise familiale. Les relations sexuelles avant le mariage ont provoqué les seules unions à l'intérieur du village, sans pour autant mettre en danger la communauté bourgeoise mais sans le consentement des parents : les jeunes gens qui se sont fréquentés, qui ont choisi malgré la

---

<sup>3172</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1845 11 05, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Saint-Aignan à Arlay.

<sup>3173</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1843, lettre non datée, Adrienne de Grivel à Juliette Regaud, Domblans à Arlay.

<sup>3174</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, *ibid.* Mariage d'Adrienne de Grivel et d'Alfred le Démours, comte d'Ivory le 18 juillet 1843 à Domblans.

<sup>3175</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1849 03 28, Léonie d'Aubignosc à Juliette Regaud, Vierzon à Arlay. Le jeune prétendant est le frère de l'épistolière, Émile Gaspard-Michel, 26 ans, militaire, qui épousera le 10 novembre 1859 sa nièce Blanche Brun d'Aubignosc, fille de Léonie et Frédéric Brun d'Aubignosc.

pression sociétale d'assouvir les pulsions qui les attiraient l'un l'autre, sont en fin de compte du même milieu social, de la même culture, du même groupe. C'est aussi la raison pour laquelle ils se sont justement fréquentés et aimés, et qu'ils ont, seuls, décidé de se marier. Ainsi Antoine Vannier et Xavière Petitjean de Merlu se marient-ils sans la présence de leurs parents le 10 novembre 1798. La mariée est une petite-fille Pagod, d'une famille bourgeoise établie à Arlay à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le marié provient d'une famille de riches paysans embourgeoisés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; son père possède 40 hectares de terres. Antoine Vannier naît quatre mois après le mariage, le 19 mars 1799. En 1808, Fanchette Bourdon, enceinte, « n'a pas craint de dire [à son père] que Mr Goy ne l'avait pas séduite, qu'elle l'avait voulu ainsi, qu'elle l'aimait et n'aurait pas d'autre mari que lui. »<sup>3176</sup> Quelle que soit la fureur du père, Sébastien Bourdon, les Goy sont des riches négociants, le beau-père est le maire du village. En 1845 puis 1853, les deux enfants du notaire d'Arlay François Vaudrit se marient sans l'assentiment du père, lequel consent mais n'assiste à aucun des deux mariages : sa fille épouse le notaire de Bletterans en 1845, son concurrent ; puis son fils Jules Vaudrit, notaire et futur maire d'Arlay épouse Alexandrine Vaudrit le 28 mai 1853 à Arlay... Une petite Maria Vaudrit naît trois mois et demi après, le 8 septembre 1853. La mariée est une nièce de l'instituteur d'Arlay, il ne s'agit pas d'une mésalliance, la fille du même instituteur a épousé le notaire de Frangy-en-Bresse en 1847<sup>3177</sup>. Notaires et instituteurs appartiennent encore à la même classe sociale dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, mais la bourgeoisie notariale de village, grâce à de solides honoraires, s'élève au sein de la classe bourgeoise tout au long du siècle alors que les émoluments des instituteurs stagnent, tout comme leur ascension sociale.

### 2.3.3. Choisir personnellement

En 1883, Charles Berthelet met sa mère, veuve et cheffe de famille, devant le fait accompli : « Ton frère, écrit-elle à son cadet, sans m'avoir consultée, sans m'avoir prévenue en rien, me dit qu'il veut épouser sa cousine et qu'il faut que j'écrive de suite à ta tante pour la lui demander. »<sup>3178</sup> Il ne s'agit pas là d'un mariage d'amour mais le fait qu'il implique tout de même sa mère, après avoir fait son choix seul, dans le processus d'officialisation prouve qu'en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le mariage n'est plus du seul ressort des parents. D'ailleurs, à propos du mariage de Maria Vaudrit avec Ernest Journet qui est un échec, Marie Berthelet écrit : « Je comprends qu'on empêche un enfant de faire une folie, mais imposer un mariage, jamais. Vaudrit a forcé Maria à se marier contre son gré. »<sup>3179</sup> Jules Vaudrit, qui s'était marié sans l'avis de son père en 1853, a décidé du mari de sa fille en 1872, une pratique remise en question au cours de la décennie suivante. Le sentiment entre les époux est devenu un élément important

---

<sup>3176</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 04, Évariste Maigrot à son beau-père, Arlay à Paris.

<sup>3177</sup>Mariage de Joséphine Chapuis et Bertrand Ranveau le 27 juillet 1847 à Arlay.

<sup>3178</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3179</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 27, *ibid.* Mariage de Maria Vaudrit et Ernest Journet le 30 novembre 1872 à Arlay.

du mariage. Même si Peter Gay, dans *Une culture bourgeoise*, tempère en écrivant qu'en France « le mariage demeurait largement un contrat d'affaires », il constate que « de toutes les révolutions silencieuses qui bouleversèrent totalement la vie de la famille bourgeoise à l'époque victorienne, l'amour romantique, ou ce qui passait pour tel, fut sans doute la plus décisive. »<sup>3180</sup> Comme l'écrit Michelle Perrot, « dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de plus en plus nombreux sont ceux qui souhaitent faire coïncider l'alliance et l'amour, le mariage et le bonheur. »<sup>3181</sup> Caroline Muller fait l'hypothèse « d'un changement de génération : les années 1860 sont au cœur du renouveau du catholicisme en France. La bourgeoisie est largement revenue dans les églises après la coupure révolutionnaire et laisse à nouveau à l'Église le soin d'élever ses filles. Or l'éducation catholique contribue à faire de l'amour conjugal un devoir religieux [...], enseigne que les sentiments des époux sont le reflet et le prolongement de l'amour de Dieu. Le décalage entre les désirs des familles et les aspirations de leurs filles proviendrait donc d'une moindre exposition de la génération des parents à ce discours religieux sur l'amour. »<sup>3182</sup> Cela se traduit dans les lettres des années 1880 par un badinage épistolaire inconnu précédemment dans le corpus étudié. Alors que selon Isabelle Bricard dans *Saintes ou pouliches, L'éducation des jeunes filles au XIX<sup>e</sup> siècle*, « une fiancée ne doit jamais en principe écrire à son futur »<sup>3183</sup>, Alice Vannier correspond en 1886 avec son fiancé plus d'une semaine avant leur mariage, et lui envoie des messages d'amour, des promesses de bonheur convenus. Son futur mari lui répond en écrivant les mots « amour », « sentiments », « caresses », « cœur », « aimer », « âmes », sans que la jeune fille ne s'en offusque. Le mariage, en l'occurrence un mariage d'argent, est devenu un temple de l'amour, conventionnel et mièvre, qui s'exprime comme tel dans les courriers aussi bien par les hommes que par les femmes : « Mon Alice adorée [et non pas Mlle Alice], Vous ne pourriez croire combien votre bonne lettre toute pleine de cœur m'a rendu heureux, elle s'était faite tant désirée que réellement, petite méchante, je commençais à être un peu inquiet. Aussi a-t-elle été saluée avec un cri de joie. Je ne puis m'empêcher de la relire à toute heure du jour, elle est si gentiment écrite ! C'est donc bien vrai ma bonne petite chérie, que vous aimez un peu ce vilain méchant qui vous a déjà tant tourmenté ? C'est aussi bien vrai que notre bonheur n'aura nul autre pareil ? Oui, je le crois, ma bien aimée, et comme vous le dites nos deux âmes sont bien faites pour vivre ensemble car elles ont mêmes aspirations, mêmes sentiments, même amour. Que cela va être gentil, tous deux seuls dans notre petit ménage, bien près l'un de l'autre et nous prodiguant nos caresses. Dites-moi après ceci si Dieu n'a pas bien fait en voulant notre union. Comme le temps me paraît bien long malgré les nombreuses courses que j'ai à faire. C'est si bon de vous serrer près de ce cœur que vous avez su si bien faire vôtre. [...] Ma

---

<sup>3180</sup>Gay, Peter, *Une culture bourgeoise*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n° 113, 2005, p. 82.

<sup>3181</sup>Michelle Perrot, « Figures et rôles », dans Philippe Ariès, Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 137.

<sup>3182</sup>Muller, Caroline, « Je crois que je l'aimerai de tout mon cœur », dans Stéphane Gougelmann, Anne Verjus (dir.), *Écrire le mariage en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2016, p. 318.

<sup>3183</sup>Bricard, Isabelle, *Saintes ou pouliches, L'éducation des jeunes filles au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1985, p. 306.

vie, c'est vous et avec celle-ci, que vous ravivez en moi quand je suis à vos côtés, j'éprouve un besoin d'aimer et d'être aimé par une âme loyale sincère et dévouée comme la vôtre. Encore 170 heures, mon Alice bien aimée, pour que Dieu unisse nos deux âmes qui dès lors, comme vous le dites si bien, seront unies pour l'éternité. [...] Aurai-je encore une lettre de vous avant dimanche ? Vous savez que vous m'en devez encore deux au moins. À dimanche, n'est-ce pas, en attendant, je dépose ici (x) mon plus tendre baiser. [...] Votre heureux fiancé qui vous aime pour la vie, Gaston de Montgolfier. »<sup>3184</sup> S'aimer pour la vie se superpose à s'allier pour la vie. Le mariage devient une union entre deux individus, plus encore qu'entre deux familles. En 1843, quatre mois après son mariage non désiré, Adrienne d'Ivory vante son bonheur « au sein d'une nouvelle famille » sans mentionner son époux : « je suis la plus heureuse des femmes, la plus soignée, la plus aimée, la plus mignotée qu'il soit possible de trouver au sein d'une nouvelle famille. »<sup>3185</sup> Trois ans après son mariage, en 1889, Gaston de Montgolfier épingle un minuscule bouquet de fleurs dans une carte et légende : « À ma femme bien aimée. Son petit mari qui l'adore, Gaston de Montgolfier. »<sup>3186</sup> En 1894, il reprend leur code amoureux des fiançailles : « (x) ici encore un bon baiser ma femme aimée, ton Gaston. »<sup>3187</sup> Le couple s'est émancipé de la famille.

## 2.4. Les rites

Les cérémonies du mariage bourgeois rural des années 1880 sont ponctuées de moments forts. De nombreux cadeaux affluent dans les semaines qui précèdent les noces. La fiancée en reçoit de toute sa famille et de celle de son mari. « Isabelle a reçu de jolis cadeaux, mais ceux de ma famille sont les plus beaux », écrit Marie Berthelet à l'occasion des noces de son fils aîné Charles. « Isabelle te remercie, dit-elle à son fils cadet, de la croix en perles et des boucles d'oreilles que je lui ai données de ta part. Tu lui répondras une charmante lettre pour la remercier du cadeau que l'on te fait [un plat d'argent avec monogrammes]. »<sup>3188</sup> L'échange de cadeaux concerne aussi les membres proches des familles, parents et frères et sœurs, réminiscence du caractère familial d'un mariage. « Louis de Lauzière [frère de la mariée] a demandé modestement pour son cadeau de noce une garniture de cheminée, du même prix que ton plat en argent, 135 francs. »<sup>3189</sup> Les cadeaux sont évalués et calibrés pour équilibrer les présents dans les deux familles. Les fiançailles sont courtes. Isabelle Berthelet faisait la « chasse au mari » en avril 1883, s'aperçoit que le mari idéal qu'elle visait est criblé de dettes

---

<sup>3184</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1886 12 02, Gaston de Montgolfier à Alice Vannier, Paris à Lyon chez Jean-Baptiste et Marie Laferrère née Vannier. Ils se marient le 9 décembre 1886 à Arlay.

<sup>3185</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1843 11 17, Adrienne d'Ivory, née de Grivel, à Juliette Regaud, château de Mauvilly à Arlay.

<sup>3186</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1889 09 19, Gaston de Montgolfier à son épouse, Paris à Beaujeu, château des Roches de Cornillon.

<sup>3187</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1894 06 04, *ibid.*

<sup>3188</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 13, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3189</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 11, *ibid.*

en juillet, et épouse son cousin en novembre. Isabelle de Calonne se renseigne pour son fils en octobre 1883, le mariage se fait moins de quatre mois plus tard. Le laps de temps entre la mise en relation, la négociation, la rencontre et la noce était légèrement plus long au début du XIX<sup>e</sup> siècle, presque un an pour Évariste Maigrot et Valérie Abry d’Arcier en 1800/1801. Les fiancés et leurs mères font en général quelques courses en ville en prévision de leur mariage. « Le voyage de Lyon pour des achats est supprimé » dans le cas du mariage Berthelet/de Lauzière, « il n’y a plus que le voyage de noces qui persiste. »<sup>3190</sup> Le jeune ami Félix Gorin propose que Charles Berthelet « donne un gueuleton pour enterrer sa vie de garçon. »<sup>3191</sup> Le déjeuner de noce est organisé chez soi à la campagne – les couverts en argent d’Arlay voyagent jusque dans l’Ain pour compléter le service des Lauzière<sup>3192</sup> – alors qu’en ville, les bourgeois ont recours à la location de salles de réception pour leurs grands mariages. Charles est invité « à la noce de Chevassus [médecin lédonien]. Son beau-père fait largement les choses, il va y avoir un bal de 500 personnes à l’hôtel Continental [inauguré en 1878 au 3, rue de Castiglione à Paris] »<sup>3193</sup> ; « ton frère a regardé les toilettes, tout scintillait de diamants, et a renoncé au souper car il n’avait pas faim. »<sup>3194</sup> Chaque région garde ses particularismes ; à Paul Berthelet qui revient d’une noce à Carcassonne, sa mère écrit : « Cette noce devait être très intéressante, surtout sur le rapport des coutumes qui ne sont plus du tout les nôtres. »<sup>3195</sup> Dans les jours qui suivent la cérémonie, les parents des mariés envoient des lettres de faire-part auxquelles il convient de répondre en renvoyant sa carte de visite : « Il m’arrive des cartes de visites avec de vrais noms de pignards : Tronchon, Du Vachu, j’en conclus que le général Zoë [mère de la mariée] a déjà envoyé les lettres de faire-part. »<sup>3196</sup> Les mariés sont partis en voyage de noces, attesté dans les courriers étudiés depuis la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : « Mme Larouë passe la lune de miel à Paris avec son cher mari »<sup>3197</sup> en 1845. À la fin de l’hiver 1884, les Calonne passent les Alpes : « les jeunes mariés courent la prétentaine en Italie, ils dînent à Venise. »<sup>3198</sup> Charles et Isabelle Berthelet « partent à Besançon remercier les tantes [de Chassey], puis à Dijon, Sens, Fontainebleau, puis à Paris, pour 15 ou 20 jours, Hôtel Voltaire quai Voltaire. »<sup>3199</sup> En rentrant, les visites que les jeunes mariés se doivent de rendre aux personnes avec lesquelles ils désirent poursuivre des relations, clôturent le cycle du rituel

---

<sup>3190</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 11 11, *ibid.*

<sup>3191</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 10 20, *ibid.*

<sup>3192</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 11 09, *ibid.* « Ta tante me demande de lui prêter mon argenterie pour la noce, quelle singulière idée, ma complaisance est mise à rude épreuve. »

<sup>3193</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 05 01, *ibid.* Mariage du docteur Victor Chevassus, originaire de Lons-le-Saunier, et Nathalie Sinclair le 7 mai 1883 à Levallois-Perret.

<sup>3194</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 05 11, *ibid.*

<sup>3195</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 12 09, *ibid.*

<sup>3196</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 12 10, *ibid.*

<sup>3197</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg. Mariage de Laurence Vernier et de l’architecte polinois Wladimir Larouë à Arlay le 27 mai 1845.

<sup>3198</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1884 03 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3199</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 12 01, *ibid.*

matrimonial. « Les Feuvrier m'ont fait, après Poligny, Montigny, leur visite de noces »<sup>3200</sup>, écrit Marie Berthelet.

## 2.5. Les séparations

Le couple fonde une famille, procréée, mais la représentation de la famille bourgeoise unie est écornée par plusieurs lettres du corpus de correspondances étudiées. La séparation, souvent difficilement décelable dans les sources officielles publiques, existe de facto à la campagne avec un recours, pour les couples, à une double résidence, les enfants restant avec leurs mères. La séparation est parfois subie, c'est le cas du couple Regaud à Arlay, car Amédée Regaud est militaire. « Et vous, Madame, comment vous trouvez-vous du veuvage et de la solitude ? »<sup>3201</sup>, ose écrire l'ami de famille le général Bachelu, 60 ans, à Juliette Regaud, mariée depuis dix ans, son époux bataillant en Algérie. « Prends patience, ma bien bonne amie », écrit ce dernier à son épouse, « je sais bien que ton existence est triste, il faut prendre le bon et le mauvais, la mienne n'est pas meilleure séparé de toi et de notre enfant. Si ce n'était dans l'intérêt de nous deux, je prendrais ma retraite. »<sup>3202</sup> Dans le cas d'Hélène Loiseau, mariée en 1824, la séparation est voulue. Il vit à Dole, elle au château de la Sauge. Elle se confie à l'archevêque de Besançon : « Sachez, Monseigneur, que depuis 28 ans [elle est mariée depuis 29 ans et demi] je passe ma vie à espérer mais les événements passés et de graves sottises m'ont prouvé que cet homme ne croit pas au pardon des injures. » « Je ne me sens pas coupable [...] le sentiment que j'éprouve envers mon mari est une grande répulsion. »<sup>3203</sup> La bourgeoisie rurale s'est arrogée le droit de vivre sans partager la vie d'un mari « répulsif ». « Ce que vous me dites, Madame », lui répond l'archevêque, « m'est suffisant pour connaître et apprécier votre position. Il me semble que, pour le présent, une réunion ne serait guère possible et ne serait pas opportune. Il ne s'agit point de faire rien de forcé, cela deviendrait fort amer, onéreux et ne serait pas durable. » « Rien de forcé » signifie sans doute une séparation de biens, mais l'archevêque accepte la séparation de corps. « Actuellement, je ne vois que l'attente, la prière et la confiance en Dieu qui, père et époux de nos âmes, débrouillera votre position mieux que toute l'industrie humaine. »<sup>3204</sup> Il se propose comme médiateur : « Votre bon fils désirerait un rapprochement. Je ne désire que la volonté de Dieu et des choses prudentes. Quelles seraient vos conditions et voudriez-vous m'accepter pour faire une avance ? »<sup>3205</sup> Une femme peut-elle exiger, au mitan du XIX<sup>e</sup> siècle, ses conditions au sein de son mariage ? « Certainement, il ne faut rien braquer, mais il ne faut pas non plus rien éloigner,

---

<sup>3200</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 26, *ibid.* Mariage de Julien Feuvrier et Marie Adrienne Alexandrine Élie Puffeney à Azans (Dole) le 10 mars 1883.

<sup>3201</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1837 12 09, général Bachelu à Juliette Regaud, Paris à Arlay.

<sup>3202</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1842 12 16, Amédée Regaud à son épouse, Méliamak en Algérie à Arlay.

<sup>3203</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1854 02 11, brouillon, Hélène Loiseau à Msg Mathieu, Saint-Lamain à Besançon. Mariage d'Hélène Champereux et Théodule Loiseau à Poligny le 30 octobre 1824.

<sup>3204</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1854 05 12, Msg Mathieu à Hélène Loiseau, Vesoul à Saint-Lamain.

<sup>3205</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1854 04 26, Msg Mathieu à Hélène Loiseau, Paris à Saint-Lamain.

ni empêcher les voies de Dieu. Je conçois que vous ne devez pas faire les avances, et c'est pourquoi je me suis proposé. Du reste, ne précipitons rien, n'entravons rien. »<sup>3206</sup> En 1860, rien n'est résolu : « Les détails que vous me donnez me montrent de plus en plus l'étendue de vos croix et aussi la grâce que Dieu vous fait de les porter courageusement. »<sup>3207</sup> Lors d'un rendez-vous chez le notaire de Poligny, « Mr Loiseau ayant désiré ma signature pour la vente de la forêt des Châtaines dont il a donné le montant à ses filles, 10 000 francs à Clé et 10 000 à Louise », Héléna Loiseau note dans son carnet : « je n'avais pas vu Mr Loiseau depuis onze ans »<sup>3208</sup>, sans même nommer son mari par son prénom. Quant aux époux Martin, mariés en 1834, ils habitent chacun sur leurs terres des années 1850 à 1872, l'une à Plainoiseau, l'autre à Vescles, à 50 kilomètres, se voient peu et s'écrivent régulièrement<sup>3209</sup>. Maria Journet née Vaudrit quitte son époux après la faillite de ce dernier à Lyon fin 1883, onze ans après leur mariage. Elle rentre vivre à Arlay avec ses deux filles. « Les scellés sont chez Maria, Vaudrit [son père] ne veut plus voir son gendre et séparer ce que Dieu a uni d'après son désir. C'est une décision cruelle, Maria est mal dirigée par ses parents. »<sup>3210</sup> Le divorce reste inacceptable, et ce tabou, même dans une famille aux opinions républicaines, ne sera pas franchi. L'épouse ne sera que « séparée judiciairement de biens. »<sup>3211</sup> La projection d'un bonheur conjugal de façade n'est pas une exigence sociétale. En parlant de son gendre Journet en déroute, « la mère Vaudrit est féroce, elle est indignée de ce qu'il ne se noie pas »<sup>3212</sup> et n'hésite pas à le clamer dans la société bourgeoise d'Arlay. Marie Berthelet raconte à son fils la morosité de sa vie de couple au tout début de son mariage : « je me souvenais des premiers mois de mon mariage, mon entrée en ménage, je n'étais pas d'une gaieté folle, ton papa et les domestiques se couchaient de bonne heure, je m'arrangeais des petites soirées à moi seule, avec couture, layette en train, et la lecture des lettres de Mme de Sévigné. »<sup>3213</sup> Quant aux problèmes de couple de Charles et Isabelle, leur mère et belle-mère Marie Berthelet les détaille dans ses missives au fils cadet dès les premiers jours de leur mariage en janvier 1884 : « Je ne sais pas si c'est la pitié ou un autre sentiment qui a fait faire à ton pauvre frère cet acte de folie. De son côté, Isabelle aurait épousé un ramoneur pour sortir de cet enfer de Charron [le château de ses parents de Lauzière dans l'Ain]. Ils sont loin d'être heureux. »<sup>3214</sup> Un an plus tard, Charles comparera son ménage à une « fosse à purin dont on ne peut se débarrasser et dont l'odeur vous incommode »<sup>3215</sup>. Le mariage Berthelet-de Lauzière se termine à la mort de Charles Berthelet à 43 ans, en 1895. Après seulement douze ans de mariage, Isabelle Berthelet restera veuve pendant quarante-quatre ans<sup>3216</sup>. Michele Perrot, dans « En marge : célibataires et

---

<sup>3206</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1854 05 12, Msg Mathieu à Héléna Loiseau, Besançon à Saint-Lamain.

<sup>3207</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1860 12 18, Msg Mathieu à Héléna Loiseau, Besançon à Saint-Lamain.

<sup>3208</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1862 05 12, notes d'Héléna Loiseau entre 1852 et 1868.

<sup>3209</sup>ADJ, 51J 68, 51J 69, Fonds Labordère, correspondances.

<sup>3210</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Mariage de Maria Vaudrit et Ernest Journet à Arlay le 30 novembre 1872.

<sup>3211</sup>ADJ, 4E 13024, 1902 02 24, acte reçu M° Clavelin à Arlay, succession de Jules Vaudrit.

<sup>3212</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3213</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 26, *ibid.*

<sup>3214</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 19, *ibid.*

<sup>3215</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 03 14, *ibid.*

<sup>3216</sup>Charles Berthelet (1852-1895) – 1883 – Isabelle de Lauzière (1861-1939).

solitaires » remarque que « des femmes seules, il y en a beaucoup. Au recensement de 1851, elles sont 46% au-dessus de 50 ans : 12% de célibataires, 34% de veuves. Les proportions sont identiques en 1896. »<sup>3217</sup> La mère des frères Antoine et Amédée Vannier, Xavière née Petitjean de Merlu, n'a été mariée que sept ans et est restée veuve trente-cinq ans<sup>3218</sup>. Adèle, épouse du docteur Vannier, est veuve pendant trente-huit ans après trente-six ans de mariage<sup>3219</sup>. Les veufs sont plus rares, mais Évariste Maigrot aura été marié moins de deux ans et sera resté seul soixante-et-un ans. Ni les jeunes veuves – Isabelle Berthelet, 32 ans, Xavière Vannier, 26 ans –, ni le jeune veuf – Évariste Maigrot, 26 ans- ne se remarient. Est-ce un particularisme ? Ou une affirmation que la bourgeoisie rurale, une fois les patrimoines établis grâce à un premier mariage, ne nécessite pas de protection et de consolidation nouvelle en convolant de nouveau, tant du côté des femmes que des hommes ? Préfère-t-elle rester seul/e par engagement d'un amour éternel envers le conjoint défunt ou parce qu'elle ne croit guère aux avantages d'un remariage et aux vertus d'être en couple ?

---

<sup>3217</sup>Perrot, Michelle, « En marge : célibataires et solitaires » dans Philippe Ariès, Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 299.

<sup>3218</sup>Antoine Vincent Vannier (1772-1805) -1798- Catherine Xavière Petitjean de Merlu (1779-1841).

<sup>3219</sup>Amédée Vannier (1805-1881) -1845- Adèle Petitjean de La Noüe (1827-1919).



Les mariages homogènes se succèdent de génération en génération dans la bourgeoisie rurale du vignoble jurassien. Il se crée alors des dynasties qui se jaugent par leurs quartiers de bourgeoisie, quatre grands-parents bourgeois, à l’instar des quartiers de noblesse. Le mariage est une affaire de famille pour que le lignage ne puisse être remis en question et que l’assise économique se perpétue. L’historien Jules Michelet fait en 1860 dans *La femme* une analyse misogyne mais révélatrice du mariage tel qu’il est vécu : « Une chose curieuse en France, contradictoire en apparence et qui ne l’est pas, c’est que le mariage est très-faible, et très fort l’esprit de famille. Il arrive (surtout en province, dans la bourgeoisie de campagne) que la femme, mariée quelque temps, une fois qu’elle a des enfants, fait de son âme deux parts, l’une aux enfants, l’autre aux parents, à ses premières affections qui se réveillent. — Que garde le mari ? Rien. C’est ici l’esprit de famille qui annule le mariage. On ne peut pas se figurer comme cette femme est ennuyeuse, se renfonçant dans un passé rétrograde, se remettant au niveau d’une mère d’esprit suranné, tout imbu de vieilles choses. Le mari *vit doucement*, mais baisse vite, découragé, lourd, propre à rien. Il perd ce que, dans ses études, dans une jeune société, il avait gagné d’idées pour aller un peu en avant. Il est bientôt amorti par la *dame propriétaire*, par le pesant étouffement du vieux foyer de famille. »<sup>3220</sup> Le couple est en effet peu valorisé au travers des courriers étudiés. Jamais le pronom « nous » ne remplace, ne serait-ce que dans un seul courrier, le pronom « je » sur les sujets traitant de l’éducation ou dans les lettres envoyées aux enfants. Rien ne laisse transparaître une intimité, une décision commune. Si les enfants écrivent, ils s’adressent à leur mère ou à leur père exclusivement, jamais à leurs deux parents à la fois<sup>3221</sup>. Les manuels de savoir-vivre s’adressent à « l’homme comme il faut », à « la femme comme il faut », jamais aux deux ensemble à qui il est recommandé de n’afficher aucune démonstration d’affection en public. Ce n’est qu’à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle que le parisien Gaston de Montgolfier, tout en exaltant l’amour pour les enfants, introduit par écrit une large place au couple et à la première personne du pluriel, à l’enseigne de son acrostiche « Vannier ».

« Viens mon Alice...  
Ah ! reportons sur nos bébés  
Notre amour pur que Dieu bénit,  
N’avons-nous pas été aimés ?  
Inconnu vois, Il nous unit  
Et fit en temps battre nos cœurs  
Réunissant nos âmes sœurs. »<sup>3222</sup>

Le XX<sup>e</sup> siècle verra s’épanouir le couple et les cœurs s’enflammer jusque dans le Jura.

---

<sup>3220</sup>Michelet, Jules, *La femme*, Paris, Hachette, 1860, 396 p.

<sup>3221</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1878 01 02, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay. « Remercie mon père » ...

<sup>3222</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1889 08, poème manuscrit signé « A ma femme (Août 1889) Gaston de Montgolfier. »

### 3. L'âge, la santé, la mort

« La convalescence doit être soignée comme la maladie, c'est un principe essentiel »<sup>3223</sup>

Champ lexical : valétudinaire, vieilli, à mon âge, usé, conservé, respectée, nerveux, vapeurs, clous, purge, anémie, sangsue, peur, homéopathie, Dieu, dents nouvelles, memento, deuil, « pauvre », autre monde.

Les bourgeois ruraux sont souvent vieux ! Statistiquement, à l'échelle d'un village du vignoble jurassien, ils dépassent largement la moyenne nationale. Parfaitement conscients de leur privilège de vivre plus longtemps, ils entendent bien se protéger. Ceux qui atteignent un âge avancé, à partir de cinquante ans, s'en préoccupent et l'écrivent. « Un valétudinaire se conserve, un imprudent peut se perdre en un jour »<sup>3224</sup> écrit le prince Pierre d'Arenberg à son régisseur de 68 ans. La prudence est une valeur partagée dans les milieux bourgeois, la classe supérieure accepte et respecte sa population âgée, l'encourage à se maintenir. La santé est un souci majeur et omniprésent dans les correspondances. Les évocations thérapeutiques et médicamenteuses, les dépenses de santé, la mise en place d'une stratégie face à la maladie, le recours à la médecine parallèle et aux conseils de toutes natures illustrent l'attention focalisée sur le corps des bourgeois à la campagne. Pour Scarlett Beauvalet-Boutouyrie et Isabelle Luciani, « [l'écrit du for intérieur] donne à voir la manière dont les corps construisent l'expérience quotidienne, jusque dans la matérialité même des mots où ils s'expriment. »<sup>3225</sup> Les correspondances étudiées permettent d'appréhender la représentation des âges de la vie au XIX<sup>e</sup> siècle, les angoisses médicales récurrentes et leurs remèdes, ainsi que l'attitude de la bourgeoisie rurale vis-à-vis de la mort.

---

<sup>3223</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3224</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 05 14, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Vienne à Arlay.

<sup>3225</sup> Beauvalet-Boutouyrie, Scarlett, Isabelle Luciani, « Le corps dans les écrits du for privé », Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les Écrits du for privé en France*, Paris, Éditions du CTHS, Université Paris-Sorbonne, 2014, p. 128.

### 3.1. La vieillesse

#### 3.1.1. La vieillesse bourgeoise

L'espérance moyenne de vie augmente beaucoup au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle était en 1801 de 30 ans. En 1850, elle s'élève à 38 ans pour les hommes et à 41 ans pour les femmes. Elle reflète une diminution de la mortalité infantile grâce, en particulier, à la vaccination contre la variole dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans cette étude, entre 1800 et 1919 à Arlay, les 21 membres des trois familles Abry d'Arcier, Vannier et Vaudrit qui dépassent l'âge de 20 ans meurent à l'âge moyen de 61,6 ans : un âge strictement identique pour les 12 hommes et pour les 9 femmes<sup>3226</sup>. Mieux nourris, pratiquant une meilleure hygiène, exempts de travaux physiques, bénéficiant du concours onéreux de la médecine, les riches meurent plus vieux. Il semble que, dans la bourgeoisie rurale, l'âge de cinquante ans soit vécu comme un tournant vers le grand âge. La trentaine et la quarantaine sont les années de l'ambition d'un homme. Évariste Maigrot, en 1814, s'inquiète de son âge : « C'est aujourd'hui le jour de ma naissance, j'entre dans ma trente-neuvième année, il est bien temps que je commence ma fortune, encore quelques années et j'aurai vieilli en n'ayant éprouvé que des malheurs et des chagrins. »<sup>3227</sup> Alors qu'elle va avoir cinquante ans un mois après, en 1851, Candide Branche écrit à sa sœur aînée : « nous arrivons dans un âge où le corps est sujet à bien des bobots [sic] »<sup>3228</sup>. La cinquantenaire Marie Berthelet parsème ses missives de « à mon âge » : « À mon âge, on attend plus le bonheur »<sup>3229</sup>, écrit-elle à 57 ans, et un an après : « À mon âge, une chute de verglas est grave »<sup>3230</sup>. Alors qu'elle imagine « un petit voyage », elle constate : « Je ne parle pas raisonnablement pour une femme de mon âge : le mot plaisir doit être rayé de mon vocabulaire. »<sup>3231</sup> Les connaissances de son âge sont, pour elle, des vieux : « Le vieux Louis de Savy a goûté l'eau de vie de 1822 »<sup>3232</sup>, « la vieille Isabelle tout en pataron [sic. Franco-provençal ?] pour les noces de son fils »<sup>3233</sup>. À 68 ans, le général Gilbert Bachelu confesse :

---

<sup>3226</sup> Famille Abry d'Arcier, âge au décès de Bonaventure Abry d'Arcier : 75 ans ; Valérie née Abry d'Arcier : 23. Évariste Maigrot : 87. Juliette née Maigrot : 60 ; Amédée Regaud : 67 ; Marie née Regaud : 67 ; Candide Berthelet : 59 ; Charles Berthelet : 43 ; Paul Berthelet : 25.

Famille Vannier, âge au décès d'Antoine Vannier : 33 ans ; Catherine née Petitjean de Merlu : 62 ; Antoine Vannier : 70 ; Adèle née Clerc : 64 ; Henry Vannier : 56 ; Zélie Vannier : 67 ; Amédée Vannier : 76 ; Adèle née Petitjean de La Noüe : 92.

Famille Vaudrit, âge au décès de François Vaudrit : 70 ; Marguerite née Martin : 40 ; Jules Vaudrit : 78 ; Alexandrine née Chapuis : 80.

<sup>3227</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 10 26, Évariste Maigrot à son beau-père, Paris à Arlay.

<sup>3228</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1851 08 01, Candide Branche à Zoë Berthelet née Branche, Mornay à Lons-le-Saunier. Zoë Branche est née le 16 septembre 1801 à Mornay (Ain).

<sup>3229</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3230</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 11, *ibid.*

<sup>3231</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 15, *ibid.*, à 56 ans.

<sup>3232</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 26, *ibid.* Louis de Savy est né en 1827, il a 57 ans comme Marie Berthelet.

<sup>3233</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 29, *ibid.* Isabelle de Calonne, née de Savy, est née en 1825, elle a 58 ans.

« Désormais je suis vieux, je suis un vieillard et même j'en ai pris je crois toutes les habitudes. À l'exemple du docteur Masuyer, j'hésite à me risquer hors de ma triste demeure et à rechercher la société et les dangereuses émotions que ma faible tête serait capable d'y rencontrer. »<sup>3234</sup> À 73 ans, le prince Pierre d'Arenberg s'adresse à son régisseur d'Arlay de 62 ans : « La vie à nos âges a des exigences, il ne faut plus s'occuper que de conserver, de se maintenir, de ne pas donner au hasard et à l'imprudence le motif de déranger un équilibre que la raison doit diriger. »<sup>3235</sup> Le vieillard du XIX<sup>e</sup> siècle doit se protéger des imprudences : « Soignez votre santé, mon cher monsieur, pas d'imprudence, à nos âges, nous ne devons pas risquer même un refroidissement »<sup>3236</sup> avertit le prince. « Je vous ai quitté avec la conviction qu'avec des ménagements, et une vie dont les habitudes douce et réglée n'amènerait pas d'agitation ni de trouble, votre santé se conserverait. À nos âges, l'imprudence doit être évitée. »<sup>3237</sup> Dès qu'Antoine Vannier a dépassé la soixantaine, il est secondé dans son métier de régisseur par son fils Henry. « Faites-vous accompagner par votre fils Henry » lui suggère son employeur. « À nos âges, il ne faut pas courir le monde seuls, et dans maintes occasions il pourra nous rendre un de ces petits services dont je ne veux pas faire l'énumération mais qui résultent de l'occasion. »<sup>3238</sup> Le docteur Amédée Vannier est encore le médecin du personnel du château d'Arlay jusqu'en 1865, à 60 ans, et occasionnellement jusqu'en 1875, à 70 ans<sup>3239</sup>. En revanche Jules Vaudrit vend son étude notariale dès ses 50 ans, en 1874, après avoir travaillé 24 ans- de 26 à 50 ans.

### 3.1.2. La vieillesse paysanne

L'échelle de représentation de la vieillesse change en fonction de la classe sociale. Le bourgeois doit s'arrêter de travailler pour se conserver. La classe populaire doit conserver son travail pour survivre. Zénaïde Martin s'inquiète du sort de « Blanchot [qui] vient d'avoir une fluxion de poitrine, on ne croit pas qu'il se retrouvera dorénavant assez fort pour travailler, il

---

<sup>3234</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1845 01 08, général Gilbert Bachelu à Juliette Regaud, Arbois à Arlay. Gilbert Bachelu est né le 9 février 1777, à Dole.

<sup>3235</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1863 08 03, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Paperbach-Mühlhof à Arlay.

<sup>3236</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1866 03 20, prince Pierre d'Arenberg, 76 ans, à Antoine Vannier, 65 ans, Vienne à Arlay.

<sup>3237</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 06 25, prince Pierre d'Arenberg, 77 ans, à Antoine Vannier, 66 ans, Jarowitz à Arlay.

<sup>3238</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1864 08 05, prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier, Paperbach-Mühlhof à Arlay.

<sup>3239</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1855 à 1879, registres de dépenses de la régie du château d'Arlay tenus par Antoine et Henry Vannier. « État des visites au château du dr Vannier de 1853 à 1855 : 142,50 francs. En 1855 et 1856 : 368 francs. En 1856 et 1857 : 23 francs. Pour visites de Mr et Mme Rolland pendant l'année 1859 : 42 francs. Soins du dr Vannier à Olivier pendant sa maladie, 25 francs en 1860. Remis au Dr Vannier 300 francs sur un bon de Son Altesse Sérénissime. Remis au dr Vannier suivant autorisation de SAS en juillet 1865 : 300 francs et septembre 1865 : 100 francs. Pour visite aux gens du château en 1866 : 17 francs. Au dr Vannier pour soins donnés à Mr et Mme Watrin pendant l'année 1867 : 15 francs. En janvier 1869 pour les visites à Mr Étienne pour l'année 1868 : 61 francs. En décembre 1871, payé au dr Vannier pour visites au concierge et à Béchet : 57,10 francs. En septembre 1875, au dr Vannier 23 francs pour le service aux gens de la maison. »

est vieux, 75 ans, et usé. »<sup>3240</sup> Henry Vannier propose au prince Pierre de recruter « un homme qui réunit les conditions voulues pour faire un bon serviteur. C'est un gendarme qui vient de demander sa retraite, âgé de 48 ans mais bien conservé et vigoureux. » Joseph Perraud, en 1911<sup>3241</sup>, est toujours le domestique d'Adèle Vannier à 77 ans, Philomène Bady sa cuisinière a, quant à elle, 65 ans. « Les recherches anthropologiques ont révélé que le respect pour les personnes âgées n'est pas la norme dans les sociétés primitives » écrit Théodore Zeldin dans son *Histoire des passions françaises*. « Zola, dans son étude de la paysannerie [*La Terre*, 1887], a dressé un tableau saisissant des terribles heurts qui pouvaient opposer les générations. »<sup>3242</sup> Les trois enfants des Fouan négocient la pension de leurs vieux parents qui réclament 800 francs par an en échange du partage de leurs terres de près de 10 hectares. Leur fils Buteau ricane : « vous allez vivre comme des bourgeois ? »<sup>3243</sup> En 1858, le docteur Daille à Arlay demande effectivement et obtient de ses quatre enfants 800 francs par an en échange du partage de ses biens, « avec le confort de sa maison et de son verger »<sup>3244</sup>. Les paysans de Zola rognent la pension de leurs parents à 600 francs, qu'ils ne paieront jamais. Le grand âge de la bourgeoise à la campagne semble plus apaisé. « Je pense souvent, écrit Marie Berthelet, à la vieillesse de ma tante de Chassey qui a été si calme, si entourée, si respectée ! »<sup>3245</sup>

## 3.2. La santé

### 3.2.1. Les maladies

Autant la santé, à tout âge, est un sujet récurrent des correspondances étudiées, autant la maladie ne semble disposer que de peu de mots pour s'exprimer : le champ lexical est relativement indigent quant à la désignation du mal, et contraste avec l'abondance et la précision des diagnostics. Les remèdes sont, quant à eux, relativement limités.

En 1861, dans *La poudre aux yeux* d'Eugène Labiche, le personnage de madame Malingear fait rire le public quand elle rabroue son mari médecin :

« - Quand on ne comprend pas... on dit : "C'est nerveux ! ..." Ah ! Si j'étais médecin ! ... »<sup>3246</sup>

Les maladies nerveuses abondent dans les courriers de cette étude de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. « Chaque classe sociale a sa pathologie »<sup>3247</sup> écrit Marcel Proust dans *À la recherche du temps perdu* à propos du poids sur l'estomac dont se plaint sa domestique Françoise. La bronchite d'Amélie Vannier est « greffée

<sup>3240</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1878 12 06, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>3241</sup> ADJ, 6M/341, Recensements, liste nominative de 1911 à Arlay.

<sup>3242</sup> Zeldin, Théodore, *Histoire des passions françaises, 1848-1945, Anxiété et hypocrisie*, Paris, Recherches, 1979, p. 242-243.

<sup>3243</sup> Zola, Émile, *La Terre*, Paris, Robert Laffont, 1992, p. 748.

<sup>3244</sup> ADJ, 4E 43/189, 1858 08 02, acte reçu M° Vaudrit à Arlay, partage des biens du docteur Daille.

<sup>3245</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Joséphine de Chassey, née Regaud, meurt à 77 ans le 1 février 1874 à Besançon.

<sup>3246</sup> Labiche, Eugène, *La poudre aux yeux*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 807.

<sup>3247</sup> Proust, Marcel, *À la recherche du temps perdu. La Prisonnière*, Paris, Gallimard, 1988, p. 526.

sur son asthme nerveux »<sup>3248</sup>, Henry Vannier se plaint d'une « douleur rhumatismale et nerveuse à la fois [qu'il a] au creux de l'estomac »<sup>3249</sup>, le peintre « Viennet a une névralgie sur l'estomac »<sup>3250</sup>, la lune descendante détend les nerfs de Marie Berthelet<sup>3251</sup>, qui se guérit de ses névralgies avec de la quinine<sup>3252</sup> mais persifle les émotions nerveuses de sa bru : « Isabelle est sujette aux vapeurs, je ne me suis jamais donné ce luxe-là. »<sup>3253</sup> Isabelle Berthelet se désole régulièrement de ses migraines<sup>3254</sup>. Une maladie exclusivement masculine, semble-t-il, traverse tout le XIX<sup>e</sup> siècle : les « clous », ou furoncles dont la cause provient souvent d'une hygiène insuffisante. En 1808, Évariste Maigrot « commence à moins souffrir de [son] cloux [sic] »<sup>3255</sup>, en 1883, même « le docteur a des clous à la figure et au cou »<sup>3256</sup>. Paul Berthelet souffre d'un clou « bien mal placé ». Sa mère en conclut : « tu as les humeurs en mouvement »<sup>3257</sup>, un terme considéré en 1883 « d'ancienne médecine »<sup>3258</sup> par lequel on désignait des éruptions à la peau, des hémorragies, des diarrhées, les attribuant à un trouble des humeurs. La médecine du XVIII<sup>e</sup> siècle est encore prégnante à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, pour guérir des « clous », on purge autant au début du XIX<sup>e</sup> siècle qu'à la fin : Maigrot va se « purger au premier jour »<sup>3259</sup>, et Marie Berthelet en 1885 propose à son fils d'attendre sa permission pour qu'elle le guérisse de son clou : « quand tu viendras, on te purgera. »<sup>3260</sup> Georges Vigarello, dans *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge* remarque que « l'abondance de pilules ou d'élixirs purgatifs [dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle] confirme combien survivent les attentes traditionnelles » et les représentations archaïques du corps coexistent avec celles de la modernité du siècle<sup>3261</sup>. L'abbé Coulon, prêtre d'Arlay, évoque sans retenue ses problèmes gastriques : « La colique me retint ici durant la matinée »<sup>3262</sup> explique-t-il à son frère, empêché de faire la tournée des villages environnants. « Mes coliques ont bien diminuées depuis deux jours, cependant je les ai prises en route aujourd'hui pour Commenailles. Demain, elles iront à Desnes. »<sup>3263</sup> Scarlett Beauvalet-Boutouyrie et Isabelle Luciani rappellent l'exposition de soi en matière de maladies « avec une précision qui paraîtrait, aujourd'hui, relever de l'intime. »<sup>3264</sup> Aux maux des nerfs

<sup>3248</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan.

<sup>3249</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1870 06 19, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

<sup>3250</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 07 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3251</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 19, *ibid.* « La chute de la lune m'ayant détendu les nerfs. »

<sup>3252</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 11, *ibid.*

<sup>3253</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 27, *ibid.*

<sup>3254</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan.

<sup>3255</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 29, Évariste Maigrot à son beau-père, Arlay à Paris.

<sup>3256</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3257</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 08, *ibid.*

<sup>3258</sup> Littré, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Littré, 1883, p. 2064.

<sup>3259</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 29, Évariste Maigrot à son beau-père, Arlay à Paris.

<sup>3260</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 08, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3261</sup> Vigarello, Georges, *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 253.

<sup>3262</sup> Archives privées G. Curtis, 1829 10 17, abbé Coulon à Ferdinand Coulon, Arlay à Arbois.

<sup>3263</sup> Archives privées G. Curtis, 1829 11 10, *ibid.*

<sup>3264</sup> Beauvalet-Boutouyrie, Scarlett, Isabelle Luciani, « Le corps dans les écrits du for privé », Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les Écrits du for privé en France*, Paris, Éditions du CTHS, Université Paris-Sorbonne, 2014, p. 100.

et de la tête, de la peau et du ventre, s'ajoute la fascination pour le sang. Les illustrations omniprésentes des coulures de sang provoquées par la couronne d'épines, sur les pieds et les mains du Christ sur sa croix, du cœur saignant du Sacré-Cœur transpercé de la lance du romain confèrent au sang un prestige sacré dans l'échelle des souffrances, et le comportement du sang est particulièrement surveillé par la médecine du XIX<sup>e</sup> siècle. « La réapparition de quelques boutons d'eczéma [...] n'a rien d'inquiétant dans ce mouvement de sang qu'il faut attribuer au printemps »<sup>3265</sup> dit le médecin d'Adèle Vannier en 1896. À lire Zénaïde Martin en 1876 qui se plaint d'une enflure, le diagnostic d'anémie est en vogue : « mon enflure est peu de chose, M. Coras [médecin de Montain] l'attribue à de la faiblesse, à un peu d'anémie, c'est le nom à la mode que tous les médecins ont maintenant à la bouche. Je crois la médecine puissante dans certains cas, pas dans tous. »<sup>3266</sup> La sangsue joue toujours au XIX<sup>e</sup> siècle un rôle essentiel de régulateur. Dans les années 1880 les « montées de sang » de Jules Vaudrit sont contrôlées par des sangsues<sup>3267</sup>, le « phlegme à la nuque » du docteur Clavier drainé par « 20 sangsues, 10 seulement ont pris et sont mortes tout de suite »<sup>3268</sup>. En 1859, la « violente douleur de tête » de M. Rolland « a un peu cédée à une forte application de sangsues. »<sup>3269</sup> En 1829, le docteur Guyétant à Lons-le-Saunier propose de guérir les migraines de Zoë Berthelet : « si les règles ne sont pas assez abondantes, appliquer une dizaine de sangsues à l'intérieur des cuisses et bien laisser saigner les piqures. »<sup>3270</sup> Le recours chirurgical suscite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de fortes peurs et réticences, avec raison. Le docteur Clavier frôle la mort en 1883 avec un « entrax [sic] au cœur. [...] Deux médecins de la ville sont venus [à Arlay] et l'ont emmené dans une voiture fermée, ils ne voulaient pas s'exposer à faire l'opération ici, car on va charcuter ce malheureux. »<sup>3271</sup> Trois jours après, Marie Berthelet décrit l'opération : « malgré le chloroforme », découvert et utilisé en doses empiriques depuis moins de 40 ans, « le pauvre patient sautait en l'air, il a fallu quatre hommes pour le tenir. »<sup>3272</sup>

### 3.2.2. Les épidémies

Les grandes épidémies terrorisent les populations et engendrent des mouvements contradictoires de la bourgeoisie rurale qui cherche à se protéger. La variole fait peur. Émile Favier, étudiant, ne rentre pas à Arlay pour ses vacances de Pâques : « La petite vérole qui marque une grande partie des habitants d'Arlay l'a empêché d'y venir, par suite de la crainte

---

<sup>3265</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1896 03 18, registre des copies de courriers écrits par Jules Vaudrit, chargé d'affaires d'Adèle Vannier à Arlay, Jules Vaudrit à Jean-Baptiste Laferrère, Arlay à Lyon.

<sup>3266</sup> ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1876 03 19, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, Plainoiseau à Montdidier.

<sup>3267</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3268</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 21, *ibid.*

<sup>3269</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1859 09 15, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>3270</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1829 04 06, dr Sébastien Guyétant à François Berthelet, Lons-le-Saunier à Lons-le-Saunier.

<sup>3271</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3272</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 24, *ibid.*

qu'il avait d'avoir la figure en écumoire. »<sup>3273</sup> En revanche, quand l'épidémie touche la ville, les bourgeois rapatrient leurs fils pensionnaires à la campagne : « Cette petite vérole noire à Dole est peu rassurante. Informe-toi bien » écrit Charles Berthelet à sa mère, « et, si la contagion persiste, fais revenir Paul à la maison, il vaut mieux être moins lettré mais debout. »<sup>3274</sup> La fièvre typhoïde se propage régulièrement, les Jurassiens suivent son évolution à travers la France. En octobre 1882, elle sévit à Paris<sup>3275</sup>. En novembre 1883, elle « est à Besançon » et à Lyon<sup>3276</sup>. L'épidémie de choléra de 1854 est particulièrement meurtrière : Mi-août, « il n'est que trop vrai que le choléra fait des ravages dans le Jura et dans les départements voisins. Il a commencé à Gray, où il a fait un très grand nombre de victimes. Toute la ville est dans la consternation, et les émigrations sont nombreuses ce qui rend plus pénible encore la position des malheureux obligés d'attendre leur sort sans pouvoir l'éviter. Les campagnes ne sont pas plus épargnées que la ville de Dole et la mortalité s'élève presque dans les mêmes proportions. Les journaux restent muets dans la crainte d'épouvanter les populations. »<sup>3277</sup> Il y a 46 décès à Arlay en 1853, 108 en 1854 et 35 en 1855. Les bourgeois aisés quittent les zones affectées et changent de résidence. Antoine Vannier envoie son épouse et ses deux enfants en lieu sûr et les récupère fin septembre : « l'état sanitaire d'Arlay est enfin rentré dans sa situation normale. J'ai fait rentrer ma famille depuis quelques jours. »<sup>3278</sup> Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, le fléau a refait surface régulièrement en Europe, en Moravie en 1866<sup>3279</sup>, en Italie en 1867<sup>3280</sup>, et ces nouvelles relayées à Arlay par les journaux et par un prince d'Arenberg grand voyageur ont ancré la terreur de la contagion. À chaque alerte, les populations se replient sur elles-mêmes, et quand un étranger arrive au village en risquant de porter des miasmes sur lui, il est mal accueilli. Alors que le journal *La Liberté du Jura* titre sur l'épidémie de choléra dans le Midi de juillet à septembre 1884, le maire d'Arlay « Vaudrit est très ennuyé de l'arrivée du fils Spitz qui arrive de Toulon, il a peur qu'il apporte le choléra »<sup>3281</sup>. Marie Berthelet s'inquiète : « un homme de Marseille est venu à Voiteur, le pays est consterné. »<sup>3282</sup>

### 3.2.3. L'automédication

La maladie n'est pas combattue uniquement par la médecine officielle. L'automédication et le savoir empirique sont la règle, souvent à titre préventif : quand « il y a

<sup>3273</sup> Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 04 21, Jean-Claude Daille à Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>3274</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>3275</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3276</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 01 et 11 14, *ibid.*

<sup>3277</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1854 08 19, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>3278</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1854 09 27, Antoine Vannier au prince P. d'Arenberg, Arlay à Menetou.

<sup>3279</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1866 10 28, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Jarowitz à Arlay. « Le choléra qui est complètement fini y a fait encore des victimes et occasionné une grande misère ».

<sup>3280</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 08 10, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Vienne à Arlay. « Il y a pas mal de choléra en Italie, j'espère que vous n'en avez pas d'exemples. »

<sup>3281</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3282</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 11, *ibid.*



une épidémie de grippe, on la soigne avec des œufs au lard »<sup>3283</sup>, si Charles Berthelet se croit « malade, il prend de l'eau de riz avec de la fleur d'oranger et du bicarbonate de soude »<sup>3284</sup>. Sa mère lui prescrit les remèdes : « Il se forme un petit abcès sur les gencives de ton frère, je lui ai fait mettre dessus des figues bouillies dans du lait. »<sup>3285</sup> La maladie est gérée aussi après la disparition des symptômes, prérogative des familles bourgeoises qui n'ont pas à retourner travailler et maîtrisent leur temps libre : « La convalescence doit être soignée comme la maladie, c'est un principe essentiel »<sup>3286</sup> écrit Marie Berthelet. Tous reconnaissent la valeur prophylactique du vin. Différentes écoles de médecine et de guérison cohabitent, les bourgeois font leur choix. En 1847, ça ne fait qu'une vingtaine d'années que Hahnemann a introduit l'homéopathie en France : « Ma femme », écrit le procureur Pierre François Colin, oncle de Zénaïde Martin, « avait été prompte à croire aux prodiges de l'homéopathie. Elle les attendait depuis 7 mois lorsque, dernièrement, l'inspiré docteur de cette science un peu occulte a dû nous assurer que, malgré son zèle, il en reconnaissait l'impuissance en notre faveur, et nous a conseillé de rentrer dans les voies accoutumées. »<sup>3287</sup> En 1884, Marie Berthelet reste sceptique, mais les Depierres à Menetou ont adopté l'homéopathie pour soigner leur fils : « Gaston est soigné par des pilules homéopathiques. Je ne puis croire cette médication par les infiniment petits. »<sup>3288</sup> Les bourgeois catholiques se soumettent à la volonté divine, et n'acceptent les soins médicaux qu'en complément de l'aide de Dieu, leur allié. Blessé au pied et au menton, après d'intenses douleurs, Amédée Regaud invoque Dieu à l'hôpital d'Oran : « les chirurgiens croient que la balle est sortie et que je n'aurai presque plus à souffrir, Dieu les entende. »<sup>3289</sup> Dieu décide s'il doit guérir ou pas. Charles Berthelet commente la vaccination de son frère Paul, 16 ans, mais se réfère au pouvoir thaumaturgique divin : « Si Paul est vacciné et que son vaccin prenne, c'est déjà une bonne garantie. Mais le mieux est de mettre sa confiance en Dieu. »<sup>3290</sup> À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que les familles se dispersent, que les jeunes couples sont partis s'installer en ville, le soin à domicile des bourgeois ruraux âgés restés seuls au village s'organise grâce à des aides extérieures et traduit une évolution dans la manière de vivre la maladie. Les communautés religieuses fournissent un réseau de garde-malades : à la surveillance quotidienne de la santé dont il est difficile d'apprécier les compétences médicales, s'ajoutent les prières. Deux sœurs du couvent de la Marne à Montferrand (Doubs), se relayent à l'automne 1893 au chevet d'Adèle Vannier à Arlay, ses deux filles mariées vivent l'une à Lyon, l'autre à Paris. Leur salaire n'est pas fixe et laissé à l'appréciation des bénéficiaires. « Ces dames m'ont autorisé à payer 3 francs par

---

<sup>3283</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 29, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3284</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 28, *ibid.*

<sup>3285</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 11, *ibid.*

<sup>3286</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 20, *ibid.*

<sup>3287</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1847 06 27, Pierre François Colin à Zénaïde Martin, Paris à Plaineoiseau.

<sup>3288</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3289</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1838 03 07, Amédée Regaud à son épouse, Oran à Arlay.

<sup>3290</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

jour »<sup>3291</sup> écrit Jules Vaudrit à la Supérieure Générale du couvent. Nourries et logées, elles « gagnent » à deux, pour leur couvent, 1 095 francs par an, soit 547,5 francs l'une. Dans l'échelle du service à la personne, sœur Dorothée et sœur Simplicie valent – selon l'appréciation de leurs employeurs - 25% de plus que les domestiques femmes d'Adèle Vannier dont les gages s'élèvent à 420 francs, et moitié moins que le domestique homme payé 940 francs.

#### 3.2.4. Les frais médicaux

Marguerite Perrot, dans *Le mode de vie des familles bourgeoises : 1873-1953*, évalue les dépenses de santé, pour la période 1873-1913, à 1 % du budget annuel d'une famille, jamais plus de 5%.<sup>3292</sup> Les bourgeois ruraux n'hésitent pas à dépenser leur argent pour se soigner. Charles Berthelet meurt jeune, à 43 ans en 1895, sans doute d'une maladie mortelle plutôt que d'un accident puisqu'il a consulté dans les mois qui ont précédé son décès, le docteur Desbiez de Bletterans pour 125 francs d'honoraires et « Monsieur le docteur en médecine Rendu de Paris » pour 1 200 francs<sup>3293</sup>. La millionnaire Adèle Vannier fait la fortune du deuxième médecin de Bletterans, le docteur Chevrot : « J'ai réglé, écrit Jules Vaudrit, avec le docteur Chevrot toutes les visites qu'il a faites à Madame Vannier à ce jour. Je lui avais donné précédemment en deux fois 1 300 francs. Il m'a demandé hier pour solde un billet de 1 000 francs que je lui ai remis, n'ayant pas cru devoir lui faire la moindre observation, d'autant plus qu'il a très bien soigné Madame Vannier et que celle-ci voulait qu'il fût payé généreusement. »<sup>3294</sup> Les frais de pharmacie sont dérisoires en comparaison : 11,50 francs à Bletterans chez le pharmacien Bellissime, 7,95 francs à Lons-le-Saunier chez Legrand. Selon Jacques Léonard, le médecin de campagne est propharmacien et fabrique et facture ses médicaments, ce qui gonfle ses revenus, pour un total avoisinant « cinquante à soixante pour cent de sa recette annuelle. »<sup>3295</sup> La bourgeoisie rurale dépense pour garder ou remplacer ses dents : Marie Regaud se fait soigner sa dentition à Lyon à l'âge de 20 ans<sup>3296</sup>, Zénaïde Martin se fait poser des dents artificielles en porcelaine en 1869, à 61 ans : « Je suis étonnée que ma tante n'ait pas remarqué tes dents nouvelles »<sup>3297</sup> lui écrit sa fille. Les bourgeois ruraux participent à l'engouement pour les eaux thermales et y consacrent un budget important. Le militaire Amédée Regaud y soigne ses blessures par balle par une cure. En 1837, c'est aux eaux

---

<sup>3291</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1893 12 08, registre des copies de courriers écrits par Jules Vaudrit, chargé d'affaires d'Adèle Vannier à Arlay, Jules Vaudrit à la Supérieure Générale des sœurs garde-malades, Arlay à Montferrand.

<sup>3292</sup> Perrot, Marguerite, *Le mode de vie des familles bourgeoises : 1873-1953*, Paris, P.F.S.N.P., 1982, p. 71.

<sup>3293</sup> ADJ, 4E 12978, 1896 01 10 et 11, acte reçu M° Clavelin à Arlay, inventaire après le décès de Charles Berthelet à Arlay le 6 décembre 1895. Le docteur en médecine cité est sans doute Henri Rendu (1844-1902), agrégé médecin des hôpitaux, chef de clinique à Necker, médecin de Maupassant, des frères Goncourt...

<sup>3294</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1895 03 20, registre des copies de courriers écrits par Jules Vaudrit, chargé d'affaires d'Adèle Vannier à Arlay, Jules Vaudrit à Gaston de Montgolfier, Arlay à Paris.

<sup>3295</sup> Léonard, Jacques, *La vie quotidienne d'un médecin de province au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1977, p. 115.

<sup>3296</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1842 12 27, Amédée Regaud à son épouse Juliette, Méliamak en Algérie à Arlay.

<sup>3297</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1869 05 13, Émilie Labordère à sa mère, Paris à Plaineiseau.

de Bourbonne (Haute-Marne)<sup>3298</sup>, en 1841 à Barèges (Hautes-Pyrénées)<sup>3299</sup>, en 1857 de nouveau à Bourbonne : « la vie de Bourbonne est assez triste, on ne sait que faire toute la journée, il n'y a pas possibilité de se promener malgré la prescription du docteur qui me recommande le mouvement. Il n'est pas tombé une goutte d'eau à Bourbonne depuis que j'y suis, tout est grillé, c'est d'ailleurs une bonne condition pour les baigneurs, les eaux thermales sont plus pures et exercent plus d'action sur les malades. J'ai trouvé ici comme aide major à l'hôpital le fils de l'avoué Tamisier ; le pauvre garçon a une hémiplégie du côté gauche. »<sup>3300</sup> Les relations sociales s'intensifient dans les cures thermales dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, lesquelles attirent les célibataires des deux sexes qui prennent leur santé pour prétexte : dans les années 1880 Henry Vannier y rencontre une maîtresse, Isabelle de Lauzière y chasse sans succès un futur mari.

### 3.3. La mort

#### 3.3.1. Une acceptation

Malgré les soins qu'ils s'accordent et leur attention soutenue pour leur santé, les bourgeois ruraux semblent accepter la mort. « Ainsi que toi, écrit Amédée Regaud à son épouse, je crains bien que ce pauvre père Masuyer ne quitte bientôt ce monde où il ne laissera que des regrets. Cette perte sera bien sensible à ses bonnes filles, c'est la loi de la nature. »<sup>3301</sup> Les enterrements des connaissances, dans le village ou dans les alentours, sont incontournables et rassemblent toutes les classes sociales. Charles Berthelet participe aux funérailles de Jean-Joseph Tournier, cultivateur à Arlay et grand-père des frères Berthaud, ses camarades du village<sup>3302</sup>. En 1808, Évariste Maigrot, en tant que maire du village, se rend à l'enterrement à Arlay de Jean-Joseph Jacquot, 67 ans, cultivateur : « On n'a pas idée de la mesquinerie de Thiboudet pour l'enterrement du père Jacquot. On n'a même pas offert de cierges aux membres du conseil, il n'y en avait pas même pour le peu de parents qui ont assisté à la cérémonie et encore étaient-ils moins gros que le petit doigt. »<sup>3303</sup> Les rites mortuaires précis et correspondant aux codes de la sociabilité doivent être respectés sous peine d'être ostracisé par la communauté villageoise. À Saint-Didier, en 1884, « le cercueil [de Gustave Gerrier] était couvert de fleurs, une belle couronne d'immortelles, puis de la clématite, des

---

<sup>3298</sup> Archives du Service Historique de la Défense, Vincennes, 3YF82101, 1837 09 17, Colonel Combe au Ministre de la Guerre à Paris.

<sup>3299</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1841 01 29, Général Bachelu à Juliette Regaud, Paris à Arlay. « Le pied de Mr Regaud n'est donc pas encore radicalement guéri, puisqu'il pense aller prendre les eaux de Barèges. »

<sup>3300</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1857 08 08, Amédée Regaud à son épouse, Bourbonne à Arlay.

<sup>3301</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1848 04 20, Amédée Regaud à son épouse, Antibes à Arlay. Marie-Gabriel Masuyer, professeur de médecine à la faculté de Strasbourg entre 1798 et 1838, père de Fanny, Valérie et Laure Masuyer, est mort à l'Étoile le 24 mars 1849 à 88 ans.

<sup>3302</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Décès de Jean Joseph Tournier le 8 juillet 1884 à Arlay, à 85 ans.

<sup>3303</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 07 05, Évariste Maigrot à son beau-père, Arlay à Paris. Décès de Jean Joseph Jacquot le 29 juin 1808 à Arlay. Un des deux témoins est son gendre Philibert Thiboudet, propriétaire à Ruffey, 52 ans.

fleurs champêtres. »<sup>3304</sup> Le faire-part, essentiel dans une communauté bourgeoise dispersée à chaque mariage, prévient les relations sociales : « J'ai reçu le billet de part de votre beau-frère Clerc de Landresse » écrit le prince Pierre d'Arenberg à Antoine Vannier. « Je vous prie de dire à Mad Vannier et aux siens combien je prends part à ce malheur qui est pour eux, comme pour la chose publique, une grande et véritable perte. »<sup>3305</sup> Le faire-part bourgeois est imprimé immédiatement après le décès, et dans la précipitation l'orthographe des noms de famille s'en trouve parfois altérée. Concentré sur la seule nouvelle du décès et sur le déroulement des funérailles au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le faire-part prend rapidement une nouvelle forme et illustre l'importance de la famille dans la représentation bourgeoise. Le nom de chaque membre du clan, du veuf ou de la veuve au cousinage jusqu'au 6<sup>e</sup> degré, avec leurs titres et qualités, est inscrit, tous font part de la perte familiale. Le décès n'est plus individuel, il est revendiqué par le groupe en entier.

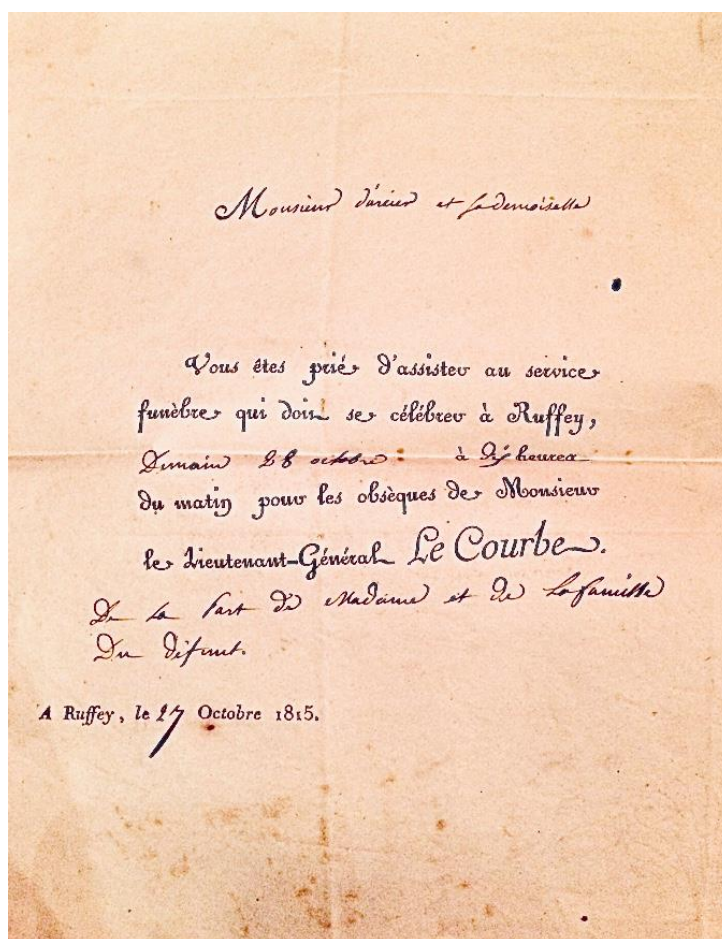


Figure 36 : faire-part du décès du général Lecourbe  
12x18 cm, en date du 27 octobre 1815 du décès du général Lecourbe à Belfort le 22 octobre 1815, adressé à Bonaventure Abry d'Arcier et à sa petite-fille Juliette Maigrot.  
Archives privées de la famille Abry d'Arcier.

<sup>3304</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 08 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Décès Gustave Gerrier, juge de paix, le 30 juillet 1884 à Saint-Didier, à 63 ans.

<sup>3305</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1867 09 17, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Paperbach à Arlay. Décès de César Clerc de Landresse le 31 août 1867 à Besançon, à 66 ans.

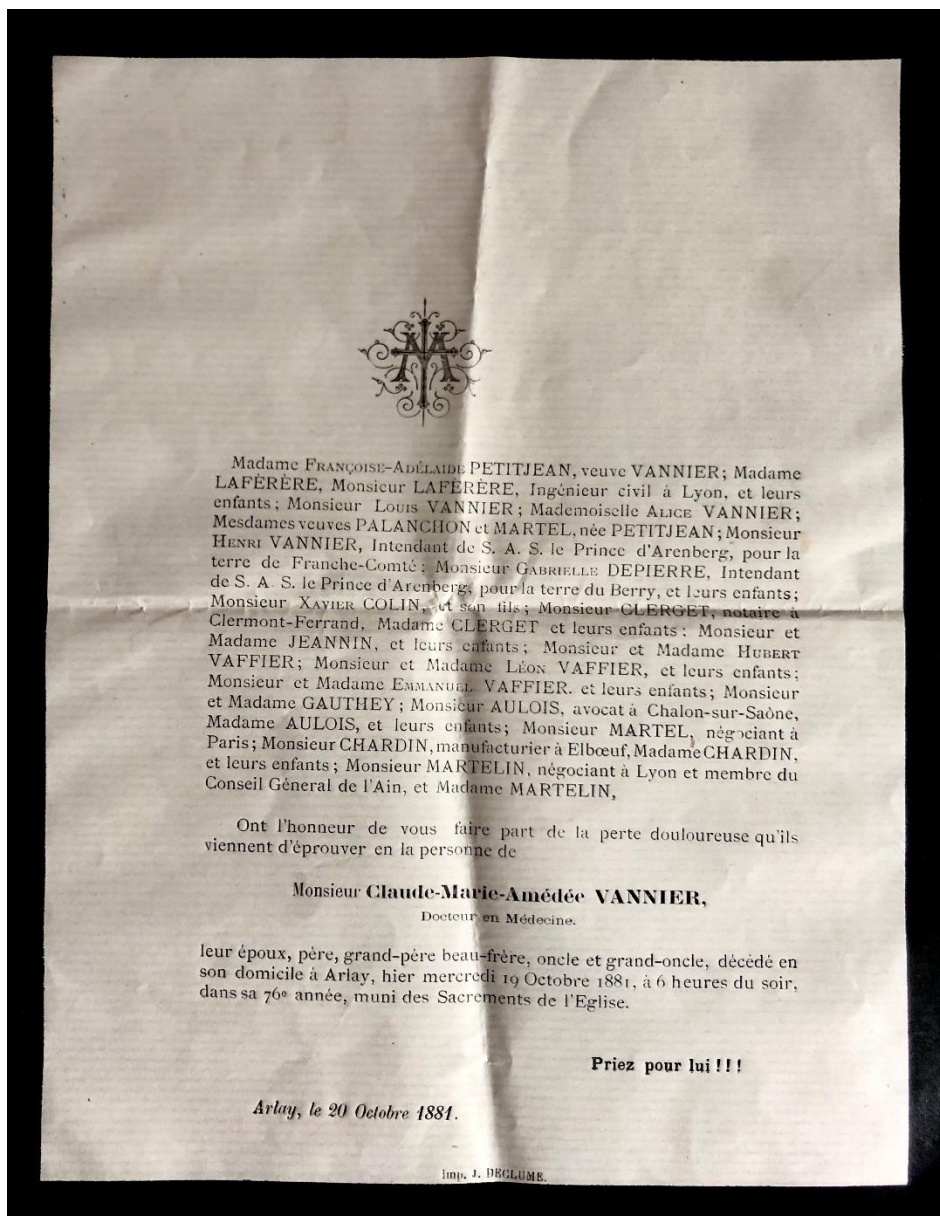


Figure 37 : faire-part du décès d'Amédée Vannier  
20,5x26 cm, en date du 20 octobre 1881. Amédée Vannier est décédé la veille à Arlay le 19  
octobre 1881. Archives privées de la famille Vannier.

Le faire-part est souvent suivi d'un memento donné ou envoyé aux parents et amis du défunt, sur un format carte de visite en hauteur recto-verso, qui servira d'intercalaire et de marque-page dans les missels. « J'ai reçu le memento de la mère de Julie de Laclos morte le 28 mars »<sup>3306</sup> écrit Marie Berthelet en 1885. Après le décès de cette dernière en 1894, la famille Vaudrit conserve son memento dans un petit livre de prières.

<sup>3306</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan. Décès de Marie Catherine Roux de Rochelle née Füller le 28 mars 1885 à Paris, mariée à Emmanuel Roux de Rochelle mort en 1879 à Villevieux, mère de Julie de Laclos née Roux de Rochelle.

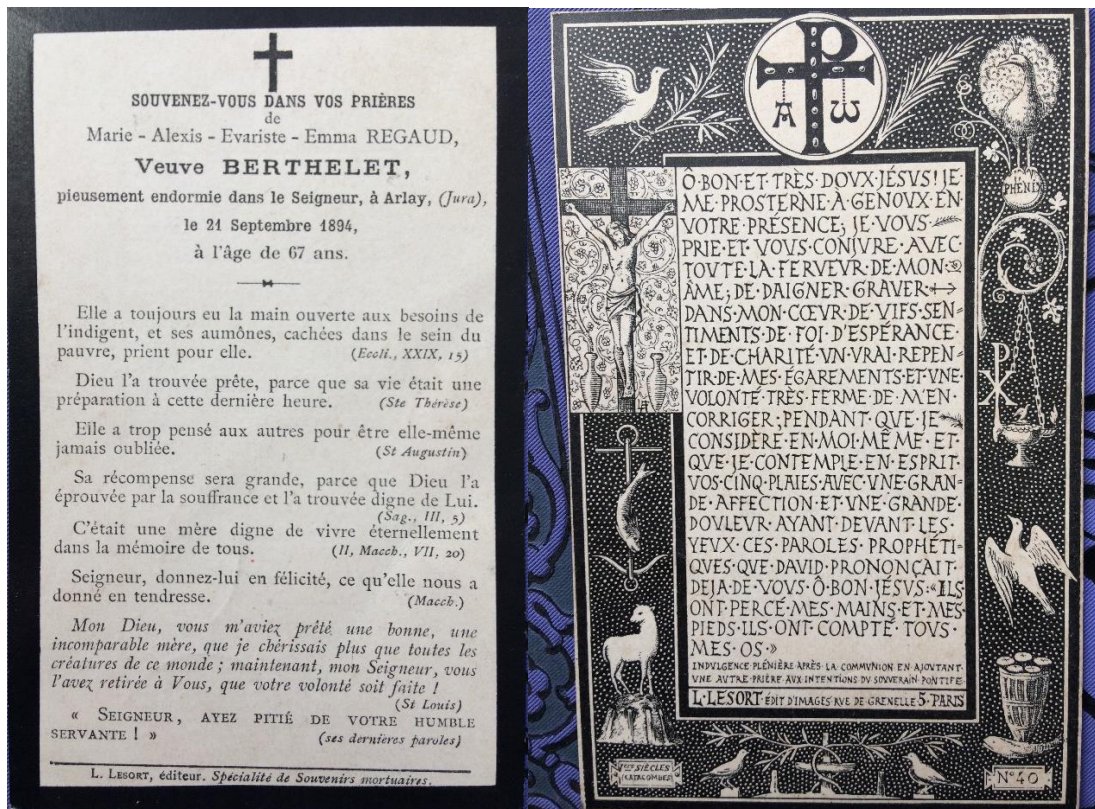


Figure 38 : memento de Marie Berthelet.

Recto et verso, 5,2x9,1 cm, memento imprimé au décès de Marie Berthelet à Arlay le 21 septembre 1894 à 67 ans. Collection de la famille Vaudrit.

Le groupe familial, où qu'il soit, prend le deuil et une tenue adéquate est de rigueur. « Nous avons appris par un faire-part la mort de cet excellent M Reydellet » écrit Émilie Labordère à sa mère en évoquant un oncle. « Je me trouve avoir heureusement un costume noir très propre et très convenable, et un chapeau noir. Tu vois ainsi que j'ai pu prendre le deuil tout de suite. »<sup>3307</sup> Les familles aristocratiques imposent le deuil à leurs domesticité, incluse dans la famille : « Je n'ai encore fait prendre le deuil qu'à Théophile, je désire savoir si je dois habiller aussi le caviste, le concierge et le jardinier »<sup>3308</sup> demande Henry Vannier après l'assassinat du prince Louis d'Arenberg en 1870.

### 3.3.2. Foi et fatalité

La douleur de la perte d'un être cher est transcendée par la foi. « Ma pauvre sœur il y a douze jours était retombée dans l'état où elle était il y a deux ans. Ce matin, elle s'est

<sup>3307</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1872 11 24, Émilie Labordère à sa mère, Paris à Plainoiseau. Décès d'Armand Reydellet, ingénieur, le 18 novembre 1872 à Nantua, veuf de Marie Gabrielle Honorine Martin sœur de Théophile Martin et tante d'Émilie Labordère née Martin.

<sup>3308</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1870 05 26, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay. Décès de Louis d'Arenberg, fils du prince Pierre, à Saint-Petersbourg le 7 mai 1870.

endormie pour ne se réveiller qu'au ciel »<sup>3309</sup> écrit Jean-Baptiste Roux de Rochelle à son oncle en 1822. La délivrance par la mort d'un monde cruel est intégrée : « Nous sommes allés aux vêpres des morts. Ils sont bien plus heureux que ceux qui sont restés »<sup>3310</sup> écrit Marie Berthelet le jour des morts, le 2 novembre 1883. Un an plus tard, elle confirme : « Il y a en a que ce jour-là attriste, je ne suis pas de ce nombre. Ceux qui ont quitté cette terre de misère sont bien heureux, il ne faut pas les plaindre, c'est un sentiment égoïste qui vous fait regretter ceux qui vous aimaient, qui partageaient vos peines, les soulageaient. De là-haut, on juge les choses d'une toute autre façon, et les épreuves de la vie sont considérées comme des bienfaits. »<sup>3311</sup> Une connaissance de Clémentine Loiseau commente « la mort de cette pauvre Zoé Droz » : « C'est un vide pour sa famille où elle était aimée, mais pour elle, c'est le commencement du bonheur, elle était si pieuse. »<sup>3312</sup> Le qualificatif « pauvre » est constamment employé, dans toutes les lettres et sous la plume de tous les épistoliers, avant le prénom, le nom ou la place familiale d'un mort : « mon pauvre père », « le pauvre Alphonse », « la pauvre Alma [la chienne des Loiseau] ». Cette formulation systématisée doit être lue comme un appel à l'apitoiement, comme un transfert de sa propre peine sur le mort : « pauvre de moi », doit-on comprendre, qui ai perdu mon père, Alphonse, ma chienne Alma. Ce n'est pas le défunt qui est à plaindre, c'est moi qui suis resté sur terre. Les dernières paroles de Marie Berthelet, auraient été, imprimés sur son memento : « Seigneur, ayez pitié de votre humble servante ». Ces *ultima verba* en forme de supplique, destinés à survivre au-delà du trépas, sans doute transcrits ou rédigés par son fils Charles à son chevet, témoignent de la mainmise de la religion catholique dans la mort bourgeoise. Est-il possible que derrière ces rites parfaitement observés, ces formules prescrites, les bourgeois ruraux éprouvent en fin de compte une certaine indifférence face à la mort, comme sous l'Ancien Régime ? Aucune lettre ne développe le thème du manque au quotidien d'un être cher. Les disparus peuplent les imaginaires mais leurs morts sont vécues sans révolte comme une fatalité acceptable.

Victor Hugo, dans *Les misérables*, fait s'exclamer Thénardier : « Dire qu'il n'y a pas d'égalité, même quand on est mort ! Voyez un peu le Père-Lachaise ! les grands, ceux qui sont riches, sont en haut, dans l'allée des acacias, qui est pavée. Ils peuvent arriver en voiture. Les petits, les pauvres gens, les malheureux, quoi ! on les met dans le bas, où il y a de la boue jusqu'aux genoux, dans les trous, dans l'humidité. On les met là pour qu'ils soient plus vite gâtés ! On ne peut pas aller les voir sans enfoncer dans la terre. »<sup>3313</sup> À Arlay, les bourgeois se distinguent encore du commun dans leur dernière demeure : le mur du fond du cimetière, tout au fond face à l'entrée, leur est réservé, par le simple fait qu'il n'accueille que les rares concessions à perpétuité. Ces concessions valent cher. En 1881, Jean-Baptiste Laferrère achète 6 mètres

---

<sup>3309</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1822 06 14, Rochelle à Abry d'Arcier, Salins à Arlay. Décès de Claude Agapine Perrey née Roux de Rochelle le 14 janvier 1822 à Salins.

<sup>3310</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3311</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 02, *ibid*.

<sup>3312</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1894 01 05, Crestin d'Oussière (le signataire C. d'Oussière n'est pas identifié avec précision) à Clémentine Loiseau, Arbois à Arlay. Décès de Zoë Droz des Villars à Gevingey le 27 décembre 1893, à 74 ans.

<sup>3313</sup> Hugo, Victor, *Les misérables*, Paris, Gallimard, coll. Pléiade, 1956, p. 785.

superficiels de terrain pour y enterrer son beau-père le docteur Amédée Vannier « et les membres de sa famille »<sup>3314</sup> pour le prix de 450 francs. La somme est significative, un an de salaire d'une domestique. En 1908, Isabelle Berthelet née de Lauzière, achète elle aussi 6 mètres superficiels de terrains pour y fonder à perpétuité la sépulture particulière de Charles Berthelet, décédé en 1895, de Marie Berthelet née Regaud décédée en 1894 et de Paul Berthelet décédé en 1887. Le prix d'achat de 495 francs est partagé entre la commune pour 330 francs et le bureau de bienfaisance pour 165 francs<sup>3315</sup>. Jules Vaudrit débourse 150 francs pour les deux mètres de terrain à perpétuité qui serviront de tombe familiale<sup>3316</sup>. Jusque dans la représentation de la mort, le sens de la propriété est moins aigu dans la famille Vaudrit que dans les familles descendantes des Vannier et des Abry d'Arcier. Les Rix, anciens domestiques enrichis, se contentent de la concession trentenaire, achetée par Stéphanie Rix en 1893<sup>3317</sup>. Les bourgeoisies s'estiment et se mesurent aussi en mètres carrés de pierres tombales.

---

<sup>3314</sup> ADJ, Qp 1015, 1881 11 10, actes civils publics du bureau de Bletterans.

<sup>3315</sup> ADJ, 2Op 938, dossiers d'Arley en préfecture, 1908 04 21, concession à perpétuité.

<sup>3316</sup> ADJ, Qp 1015, actes civils publics du bureau de Bletterans, 1881 11 22, concession à perpétuité pour la sépulture de Mathilde Vaudrit décédée à Arley le 1 juillet 1874.

<sup>3317</sup> ADJ, 2Op 938, dossiers d'Arley en préfecture, 1893 12 04, concession trentenaire pour la sépulture de Victor Rix décédé à Arley le 17 septembre 1893.



La bourgeoisie entretient le souvenir de ses morts, de préférence « à perpétuité ». Les portraits, les photographies encadrées et figées sur les murs des grandes maisons de famille à la campagne rappellent la présence des disparus. De nombreux objets-reliques sont portés sur le corps, en bijoux, comme dans une fusion charnelle avec le défunt, ou placés dans la maison. Les cheveux des morts, réputés imputrescibles, sont conservés. Les Vannier possèdent une boucle de ceinture réunissant sous verre trois mèches de cheveux attachés, un tableau funèbre en miniature réalisé pour sa marraine Zélie Vannier avec les cheveux d'Hyppolite Colin, collégien prometteur mort à 16 ans dans son pensionnat de Vaux-les-Poligny<sup>3318</sup>. « Tous ces objets, entre reliques et empreintes, occupent une place particulière dans les intérieurs » écrit Manuel Charpy dans sa thèse sur *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914*. « Plus encore que les images des vivants, elles possèdent un statut singulier. »<sup>3319</sup> Marie Berthelet dénomme « ses » morts les « amis de l'autre monde »<sup>3320</sup>. Leur souvenir est si bien entretenu que si la dynastie familiale acquiert à chaque génération de nouveaux membres, elle ne se sépare jamais vraiment de ses disparus. L'achat d'une concession éternelle ne révèle-t-il pas à la fois la volonté d'honorer le passé, de glorifier la continuité, et d'entretenir l'espoir d'une bourgeoisie « à perpétuité » ?



Figure 39 : miniature réalisée avec les cheveux d'Hyppolite Colin.

Diamètre 7 cm, « reste précieux d'un enfant cheri [sic. L'artiste en cheveux ou son apprenti manie mal l'orthographe] ». Collection de la famille Vannier.

<sup>3318</sup> Collection de la famille Vannier, décès d'Hyppolite Colin, fils d'Adolphe Colin et de Claudine née Vannier, le 27 juillet 1851 au petit séminaire de Vaux-les-Poligny.

<sup>3319</sup> Charpy, Manuel, *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914*, Thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais, 2010, p. 465.

<sup>3320</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

## 4. Pauvreté et richesse extrêmes au village

« Ce pauvre Arlay est une véritable cour des miracles, tous les jours des gueux y affluent. »<sup>3321</sup>

« Charles donne toujours à Isabelle la simplicité de la princesse comme exemple. »<sup>3322</sup>

Champ lexical : ouvriers en détresse, malheureux, charité bien faite, pauvres malades, prières, aumône, grande misère, ouvrages et bonnes œuvres, voleurs, recommandé, soupe, ingratitude, protocole, gracieux, égal à égal, gens ordinaires, envieux.

Au laboratoire de la société rurale qu'est Arlay au XIX<sup>e</sup> siècle, les indigents côtoient ponctuellement une des familles parmi les plus fortunées de France. Si la misère existe au village comme en ville, elle y est sans doute moins cachée. Les plus pauvres, dans les villages de la campagne, ne sont pas relégués dans des quartiers ouvriers que les plus riches ont peu d'occasions de fréquenter ; ils vivent en contact permanent avec la collectivité rurale dans son ensemble. Comment les familles bourgeoises aisées du village gèrent-elles cette dichotomie entre le « gueux » et le « prince » ? S'impliquent-elles dans la redistribution de la richesse et la protection sociale ? Imitent-elles l'évergétisme nobiliaire ?

---

<sup>3321</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 22, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3322</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 15, *ibid.*

## 4.1. La pauvreté extrême

### 4.1.1. La précarité

Après la mort de son père, le régisseur Henry Vannier répond une longue lettre aux condoléances que lui a adressées son employeur le prince Pierre d'Arenberg : « Si de là-haut mon pauvre père connaît les intentions du prince qui a bien voulu demander des prières pour lui, il le bénira, car c'était son désir et en nous faisant cette recommandation, il a ajouté : « surtout, faites du bien aux pauvres ». Je n'ai pas besoin de vous dire, mon prince, avec quelle religieuse exactitude je me conformerai à ses dernières volontés. »<sup>3323</sup> Les trois vertus théologiques tirées de la *Première épître aux Corinthiens* de saint Paul sont ici réunies : la foi, celle du défunt, de son épouse et de son fils qui recueillent ses dernières volontés ; l'espérance, par l'intercession de la prière, d'accéder à la béatitude céleste, au paradis ; la charité, enfin, envers les indigents : « faites du bien aux pauvres », soulagez-les de leur pauvreté.

La précarité est une donnée récurrente, annuelle du monde rural qui connaît une activité discontinue avec ses temps morts et ses périodes de pointe. La saisonnalité de l'agriculture entraîne un problème d'emploi. D'ordinaire économe en main d'œuvre, le travail de la terre mobilise des effectifs considérables durant quelques brèves périodes qui culminent lors des moissons et de la vendange. Dans *Economic Future in Historical Perspective*<sup>3324</sup>, Paul A. David et Mark Thomas ont démontré que plutôt que de recourir à de la main d'œuvre extérieure, la France a fait le choix, au XIX<sup>e</sup> siècle, de maintenir sur place une main d'œuvre disponible périodiquement. D'ailleurs, les habitants de la campagne acceptent mal l'arrivée éventuelle de migrants : « Voilà des misérables qu'il faudrait secourir », écrit Marie Berthelet fin novembre 1883. « Ce pauvre Arlay est une véritable cour des miracles, tous les jours des gueux y affluent. »<sup>3325</sup> Les étrangers venus s'installer au village sont rares et immédiatement repérés. Le prince Pierre d'Arenberg se préoccupe du sort d'une communauté espagnole arrivée dans le vignoble du Jura dans les années 1840 : « Il m'est revenu, écrit-il à son régisseur, que vous avez en résidence à Arlay des Espagnols très malheureux, entre-autres des personnes du nom de Maës. Vous remettrez à Mr le curé d'Arlay la somme de 200 francs qu'il leur distribuera de la manière qu'il jugera la plus utile, soit en linge, habillement ou meubles selon leurs besoins. »<sup>3326</sup> Sans doute s'agit-il de carlistes ayant fui l'Espagne après avoir pris parti pour le prétendant au trône Charles de Bourbon contre sa nièce la reine Isabelle II, ce qui redouble la bienveillance du prince. Autant la main d'œuvre était nécessaire au moment des vendanges,

---

<sup>3323</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1869 12 16, registre papier pelure, Henry Vannier au prince Pierre d'Arenberg, d'Arlay.

<sup>3324</sup>David, Paul A., Mark Thomas, *The Economic Future in Historical Perspective*, Oxford, OUP/The British Academy, 2006, p. 528.

<sup>3325</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 22, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3326</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1841 04 07, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

de septembre à début novembre, autant les travaux de la campagne seront en sommeil tout l'hiver et les travailleurs occasionnels manqueront de besogne.

On distingue en effet à la campagne deux sortes de pauvres : celui qui pourrait travailler et celui qui est dans l'impossibilité de travailler, dès lors désigné comme « malade ». L'intermédiaire n'a pas sa place dans la société rurale, il sera immédiatement stigmatisé comme paresseux, enclin à la boisson, peu fiable et ne pourra réintégrer son éligibilité de pauvre que par le travail. En revanche le statut de pauvre désirent travailler est largement encouragé à la campagne. Dans le vignoble du Jura à la nature généreuse, le « bon pays », le pauvre précarisé réussit généralement à louer ses bras pour des périodes très brèves qui se comptent en jours, et reste toute sa vie un « journalier » ou une « journalière » à l'état civil comme dans la vie. Cet équilibre fragile est facilement rompu lors d'une conjoncture économique difficile, de mauvaises récoltes, de climat désastreux. Lorsque le travail se raréfie, le journalier pauvre s'appauvrit davantage. La dynamique sociétale entre alors en jeu pour que les pauvres puissent survivre grâce à un travail. La famille d'Arenberg favorise régulièrement des programmes de mobilisation professionnelle de saisonniers. « C'est encore, écrit le régisseur Antoine Vannier, à mon avis, le meilleur moyen de faire la charité, car il profite à celui qui donne comme à celui qui reçoit et offre un résultat doublement avantageux, il donne du pain pour le moment à celui qui en a besoin, et en plus il augmente le bien-être du vigneron en lui permettant une récolte plus abondante »<sup>3327</sup>. Enfin, troisième avantage, le travail aboutit à une réalisation qui bénéficiera au propriétaire. En novembre 1846, au commencement de la crise frumentaire, industrielle et financière de 1846-1848, le prince Pierre d'Arenberg, qui pense aux mois d'hiver recouvrant ses terres du Jura, écrit à son régisseur : « Proposez-moi des travaux à la côte de 300 francs, dans la vigne ou ailleurs, je pense que le mois de janvier sera le plus favorable pour satisfaire les besoins de la population et des ouvriers en détresse. »<sup>3328</sup> La guerre de Crimée entre 1854 et 1856, le krach boursier aux États-Unis, les mauvaises récoltes de blé entraînent des années difficiles aux répercussions immédiates sur les plus pauvres à la campagne. Le régisseur Antoine Vannier propose dès le tout début de l'année 1854 un « chantier de charité dans les vignes au prix de 1200 francs » : « tout en faisant un travail utile, on donnera à chaque malheureux la facilité de passer la saison rigoureuse qui se trouve encore aggravée par la cherté des subsistances. »<sup>3329</sup> En janvier 1855, il écrit à son employeur : « Depuis le mois de janvier seulement, c'est-à-dire depuis le froid et la neige, la misère commence à se faire sentir, car il n'y a pas de travaux possibles. Aussi pour faire gagner quelqu'argent aux malheureux, je viens de faire remplir la glacière ce qui a occupé pendant deux jours 9 manœuvres et 5 voitures avec celles du château. Aussitôt que le temps le permettra, on pourra employer alternativement une certaine quantité de manœuvres dans les vignes [...]. Les malheureux d'ailleurs sont tellement découragés par le peu de produits qu'ils obtiennent depuis quelques années qu'il faut bien leur ranimer un peu leur énergie. »<sup>3330</sup>

---

<sup>3327</sup>Archives privées du château d'Arley, 1855 01 26, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arley à Paris.

<sup>3328</sup>Archives privées du château d'Arley, 1846 11 18, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Saint-Aignan à Arley.

<sup>3329</sup>Archives privées du château d'Arley, 1854 01 02, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arley à Paris.

<sup>3330</sup>Archives privées du château d'Arley, 1854 01 26, *ibid.*

En octobre de la même année 1855, Antoine Vannier remarque : « Malgré que la récolte en maïs ait été belle dans notre pays, la récolte en blé a été si mauvaise que la misère se fera plus encore grandement sentir. Mais le moment n'est pas venu d'organiser des secours. Il faut laisser épuiser les ressources du moment, car les dons d'aujourd'hui ne serviraient à rien pour plus tard, la plupart des gens dans le besoin profitent toujours largement du présent sans jamais songer à l'avenir. »<sup>3331</sup> La pauvreté se vit au jour-le-jour et ne connaît pas cette valeur essentielle à la classe dirigeante du XIX<sup>e</sup> siècle qu'est l'épargne. Le prince d'Arenberg récompense le bon travail et demande à son régisseur « l'achat de draps gris pour des vestes et de droguet pour des pantalons, à donner aux enfants des vigneronns qui ont le mieux travaillé leurs vignes dans le courant de l'année 1832. » Il ajoute : « Je pense qu'en ne fournissant que les étoffes et les fournitures telles que doublures, boutons, etc., le nombre des enfants peut être considérable par l'économie de la façon qui sera à la charge des parents. »<sup>3332</sup> La pauvreté n'a pas d'âge. L'enfant pauvre est incité à se surpasser dans son travail pour en être gratifié. La bourgeoisie rurale est peu concernée par cette politique coûteuse de travaux, élaborée afin de rémunérer les pauvres qui travaillent. Tout au plus monnaye-t-elle un don en nature contre une force de travail gratuite, comme le fait Marie Berthelet lorsqu'elle propose « une charité bien faite », rémunératrice, un logement contre un travail : « La pauvre mère Cusin a été mise à la porte, les créanciers vendront tout, je lui ai offert la petite maison du pré de Labarre en location, elle payera en journée, et ce sera une charité bien faite. Je vais y faire mettre une serrure et l'arranger car il pleut dedans. »<sup>3333</sup>

#### 4.1.2. L'intervention communale

En 1830, près de 9% de la population du village d'Arlay est considérée comme vivant en-dessous du seuil de pauvreté et nécessitant une aide. « On porte à 150 individus le nombre des malheureux de cette commune, sur une population d'environ 1700 », écrit le maire Daille au préfet. Cette proportion est importante. Elle inclut les tout petits exploitants agricoles qui possèdent ou louent quelques ares de terres et de vignes dont la vente des fruits leur assure la survie. « La fin de l'hiver est le moment le plus difficile pour les malheureux qui ont consommé leurs provisions pendant les froids. [...] Cette époque étant celle où recommencent les travaux de la campagne (cette commune est vignoble), ils sont obligés de travailler pour leur compte au lieu d'aller gagner de quoi venir au secours de leur ménage. » Parmi les « 150 malheureux » sont aussi comptabilisés les « pauvres malades », c'est-à-dire les pauvres en marge de la société laborieuse car incapables de travailler pour différentes raisons. Une commune riche comme Arlay bénéficie d'un bureau de bienfaisance. Le docteur Daille, maire

---

<sup>3331</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1854 10 08, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Menetou.

<sup>3332</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1832 11 17, note du prince Pierre d'Arenberg à l'intention d'Antoine Vannier écrite à Arlay.

<sup>3333</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 12 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

d'Arlay en 1830, en rappelle la stricte vocation : « que ses revenus ne profitent qu'aux pauvres malades »<sup>3334</sup>, ce qui exclut les travailleurs potentiels. Ce bureau de bienfaisance tire ses revenus de terres dont il a hérité par testament. Le bail à ferme du 5 septembre 1852 recense 2,47 hectares de terres, 38 ares de vigne et 23 ares de pré appartenant au bureau de bienfaisance, loués à l'année pour la somme de 312 francs, plus la moitié des fruits de la vigne<sup>3335</sup>. Le budget annuel du bureau de bienfaisance s'élève, selon le *Dictionnaire* d'Alphonse Rousset<sup>3336</sup> à 600 francs par an en 1853. Dès 1840, le rayon d'action du bureau se précise : l'article 4 limitant à 150 francs le secours aux « indigents sans travail » est supprimé, et remplacé par un nouvel article 7 qui autorise de porter secours aux malades ou indigents à hauteur « d'un franc à trois francs par quinze jours, ce qui rentre plus immédiatement dans les intentions des différents testaments. »<sup>3337</sup> Avec 600 francs, le budget du bureau de bienfaisance d'Arlay permet ainsi de financer pendant les deux mois de soudure à la fin de l'hiver une quarantaine de pauvres, pour une moyenne de 2 francs. La rente de la terre diminuant dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, la commune décide d'intervenir. Lors d'un conseil municipal de 1887, il est décidé que 80 francs seraient alloués aux « nécessiteux de la commune. Considérant que les ressources du bureau de bienfaisance, par suite notamment de la diminution qui s'est produite dans les revenus des immeubles qu'il possède seraient loin de pouvoir suffire aux besoins des indigents dont le nombre augmente chaque jour », craignant qu'à « la suite des mauvaises conditions d'hygiène, surtout en raison de la mauvaise alimentation, des maladies [viendraient] à se produire », la commune trouve « prudent de se ménager de nouvelles ressources » et réserve « cette somme aux indigents. »<sup>3338</sup> Cette intervention communale dans la gestion des dépenses sociales préfigure le rôle grandissant de l'État sous la III<sup>e</sup> République en matière d'assistance aux plus démunis. Peter Lindert, dans *Growing Public*, démontre à quel point le développement de la démocratie a joué un rôle pivot dans l'augmentation des dépenses sociales, et que ces dépenses n'ont jamais freiné l'expansion économique globale<sup>3339</sup>.

#### 4.1.3. La générosité châtelaine

Le budget du bureau de bienfaisance, même avec un apport communal, reste modéré. Le château, de nouveau, intervient largement. Tous les pauvres ne peuvent pas travailler, et les conditions climatiques du Jura empêchent parfois tous les travaux extérieurs, tâches dévolues à la main d'œuvre de journaliers : « Nous sommes ici en plein hiver », écrit Antoine

---

<sup>3334</sup>ADJ, 5E 201/68, 1830 11 06, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

<sup>3335</sup>ADJ, 4E 43/182, 1852 09 05, acte de location reçu M<sup>e</sup> Vaudrit à Arlay.

<sup>3336</sup> Rousset, Alphonse, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté, département du Jura*, Besançon, Bintot, 1853, « Arlay », p. 75.

<sup>3337</sup>ADJ, 5E 201/68, 1840 11 06, registre des délibérations du conseil municipal d'Arlay.

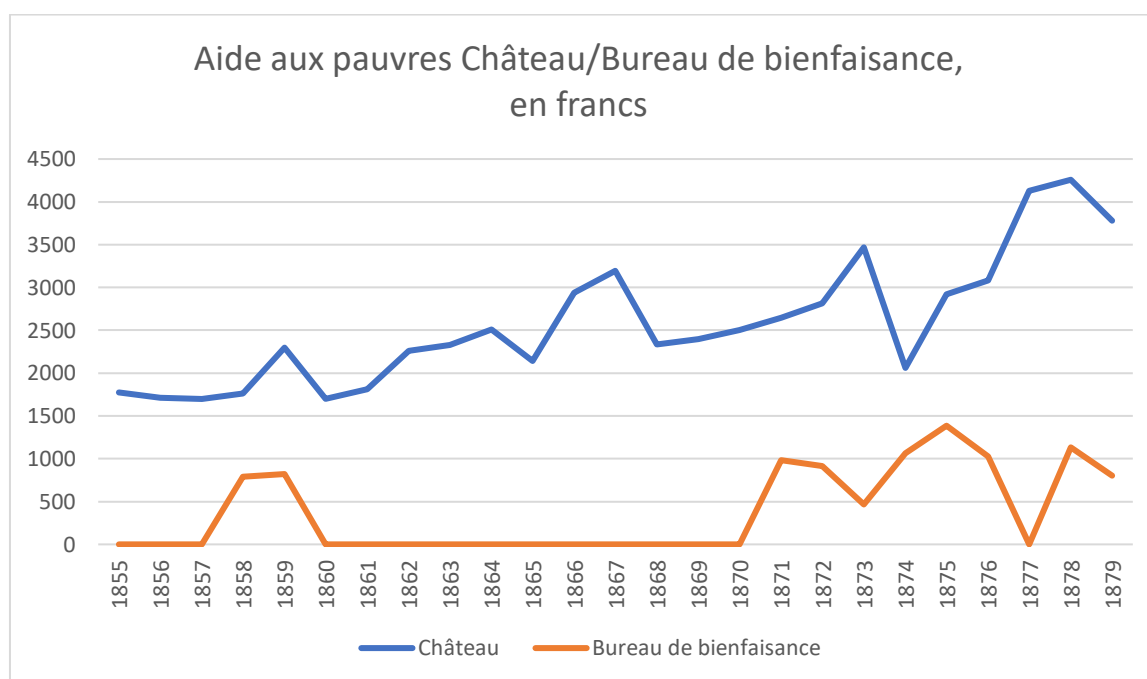
<sup>3338</sup>ADJ 5E 201/75, 1887 07 14, *ibid.*

<sup>3339</sup>Lindert, Peter H., *Growing Public*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 252.

Vannier à son employeur, « depuis huit jours le terrain est couvert d'une couche assez épaisse de neige. Le moment est venu de venir au secours des malheureux. Tous les travaux sont forcements suspendus et la misère commence à se faire sentir. »<sup>3340</sup> En sus des travaux organisés en faveur des pauvres valides, la famille d'Arenberg consacre chaque année un généreux budget aux indigents invalides d'Arlay, en croissance constante de 1855 à 1879, de 1 772,90 francs à 3 779,30 francs<sup>3341</sup>, dont 800 à 1200 francs sont versés aux sœurs de l'école de filles pour leur salaire. Pendant la même période, le budget du bureau de bienfaisance oscille entre 469,50 francs au plus bas en 1873 à 1 134,27 francs au plus haut en 1878, un quart à un tiers de moins que les munificences princières.

Tableau 18 : comparaison bienfaisance Château/Bureau.

Chiffres du registre de comptes du château d'Arlay entre 1855 et 1879, en francs, pour le « secours et actes de bienfaisance ». Archives privées du château d'Arlay. Comptes du bureau de bienfaisance d'Arlay, documentation non continue entre 1855 et 1879ADJ, 5E 201/162.



#### 4.1.4. L'implication bourgeoise ?

Il aurait été plausible de retrouver les familles bourgeoises d'Arlay au sein du bureau de bienfaisance, soucieuses d'une redistribution de la richesse. Pourtant, elles interviennent peu, ni dans les revenus, ni dans la gestion du bureau de bienfaisance. En 1807, lorsque le bureau de bienfaisance est créé, Bonaventure Abry d'Arcier, ainsi que les notaires Jacquier père et fils,

<sup>3340</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1854 12 08, Antoine Vannier au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Paris.

<sup>3341</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1855 à 1879, livre de comptes des régisseurs Antoine et Henry Vannier.

font partie des 12 membres du « bureau de charité du Bourg d'Arlay »<sup>3342</sup>. En tant que maire d'Arlay, Évariste Maigrot en est le président. Il faut ensuite attendre 1868 pour qu'apparaissent les noms de Candide Berthelet comme membre pour la seule année 1869 et celui du docteur Amédée Vannier de 1868 à son décès. Il est remplacé en 1881 par Victor Rix, ancien domestique à Paris et retraité rentier à Arlay.

#### 4.1.4.a. Participation en argent

Aucun des onze dons et legs après décès en faveur du bureau de bienfaisance d'Arlay entre 1808 et 1883 n'émane de personnalités bourgeoises<sup>3343</sup>. Le seul notable du bureau de bienfaisance est son président de droit, le maire en fonction, et les cinq membres élus par les conseillers municipaux sont tous des paysans aisés et propriétaires. D'ailleurs dans toutes les familles étudiées à travers leurs lettres, les dons et legs après décès en faveur de bonnes œuvres sont rares. Théodule Loiseau lègue « 100 francs au bureau de bienfaisance de Dole, 100 francs à la société de secours mutuels et 100 francs aux pauvres de Mr le curé de Dole »<sup>3344</sup> et Zoë Berthelet, née Branche, lègue 7 000 francs à l'hôpital de Nantua, « sous condition que cette somme, convertie en rente perpétuelle, donnerait droit à un lit dans l'hospice pour les malades indigents de la commune de Mornay. »<sup>3345</sup> Les legs en faveur de la fabrique paroissiale sont à peine plus fréquents, et ne concernent pas les indigents : si Hélène Loiseau née Champereux lègue 60 francs à la paroisse de Saint-Lamain, c'est pour « faire dire chaque année une messe pour elle le jour anniversaire de sa mort et quatre autres pour sa famille à perpétuité »<sup>3346</sup>, un geste renouvelé par sa fille Clémentine Loiseau qui offre à son décès 300 francs « pour assurer à perpétuité la célébration, le 17 octobre et le 7 février de chaque année, de deux messes basses pour le repos de son âme »<sup>3347</sup>.

L'étude des correspondances met en lumière une relation du bourgeois rural au pauvre plus émotionnelle que virtuelle. Ce dernier donne quand il connaît son pauvre, sa charité exige une présence réelle. Marie Berthelet rechigne à l'offrande proposée par le curé d'Arlay : « On a fait la quête pour les italiens, on a donné les sous d'habitude, j'aime mieux les malheureux de mon pays que ces gens qui ont toujours le couteau ouvert. Ceux qui ont survécu à la catastrophe ne m'intéressent pas, et ceux qui ont succombé n'ont besoin que de nos prières. »<sup>3348</sup> Seuls « les malheureux de [son] pays », sa paroisse, comptent pour la propriétaire de la Chevance d'Or.

---

<sup>3342</sup> ADJ, 5E 201/160, registre du bureau de bienfaisance à Arlay.

<sup>3343</sup> ADJ, 4O 135 à 148, 1808 à 1900, dons et legs.

<sup>3344</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1863 07 06, Alfred Loiseau à Marie de Beaufort, Dijon à Villevieux. Décès de Théodule Loiseau le 2 juillet 1868 à Dole.

<sup>3345</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1886 09 17, copie du testament de Zoë Berthelet, née Branche déposé chez M<sup>o</sup> Comte, notaire à Thoirette dans l'Ain. Décès de Zoë Berthelet le 25 avril 1887 à Mornay, Ain.

<sup>3346</sup> ADJ, 4O 3553, 1887 02 01, note du receveur du bureau de Sellières. Décès d'Hélène Loiseau le 22 janvier 1887 au château de la Saugue à Saint-Lamain.

<sup>3347</sup> ADJ, 4O 3556, 1902 07 02, Acceptation du don par l'Évêché de Saint-Claude. Décès de Clémentine Loiseau le 7 février 1902 à Salins-les-Bains.

<sup>3348</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 02, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Sans doute après le tremblement de terre d'Ischia du 28 juillet 1883 qui fit 2 000 morts.



L'Église joue un rôle important d'intercesseur et d'incitateur à la charité. En 1863, le prince Pierre d'Arenberg écrit à son régisseur que sa femme lui a remis « 200 francs pour secours qu'elle veut donner aux pauvres d'Arlay par l'intermédiaire du curé et par celui des sœurs »<sup>3349</sup> - les sœurs dirigent la petite école de filles privée d'Arlay. Cette année 1863, sur les 2 329,55 francs dépensés par le château en « secours et actes de bienfaisance », 60% sont dédiés au salaire des trois religieuses et aux bonnes œuvres du curé Gréa, 40% distribués directement en « actes de bienfaisance ». Les étapes de la foi catholique stimulent les bonnes actions bourgeoises. « Je désire très vivement habiller les deux filles Bailly et Bertin pour leur première communion », écrit Émilie Labordère à sa mère. « Je te prie de prendre trente francs dans ma bourse. »<sup>3350</sup> Marie Berthelet offre à une petite voisine « sa couronne de première communion »<sup>3351</sup>, a donné « cinq francs à la sœur pour aider à chausser une petite pauvre »<sup>3352</sup> mais ne se sent pas concernée tant qu'elle n'a pas la misère devant elle : « j'ai donné une aumône pour ne pas désobliger le curé »<sup>3353</sup>, écrit-elle un dimanche. La bourgeoise - les témoignages sont tous féminins – ouvre sa bourse au cas par cas : « C'est aujourd'hui l'anniversaire de ta naissance », écrit Marie de Beaufort à son fils Charles en 1886. « J'ai fait deux heureuses pour la somme de 6 francs, deux pauvres femmes que j'ai un peu habillées en ton nom en leur disant de prier pour toi. Si tu avais vu leur joie, tu serais joyeux toi-même, tant il est vrai que les jouissances sont proportionnées aux misères et aux privations. »<sup>3354</sup> Marie Berthelet distribue quelques aumônes aux pauvres de la rue qu'elle connaît : « À Lons, la mère Gaillet se promène en corset et en jupe courte, c'est tout à fait attrayant. Elle est folle, je lui ai donné 20 sous pour s'acheter des gâteaux. »<sup>3355</sup> L'argent ne fuse pas toujours. « Toutes les années, je donnais cinq francs à la vieille Estelle Bauffle, écrit Marie Berthelet. Elle est venue les chercher, cette aumône me gêne bien, je lui ai fait dire que si la recette manquait encore, je ne pourrai plus lui donner. »<sup>3356</sup> Si les pauvres s'adressent aux bourgeois pour leur emprunter de l'argent, la réponse est négative : « La mère Donnard est dans une grande misère, elle demande à Charles de lui prêter 100 francs, c'est pour lui de toute impossibilité. »<sup>3357</sup> En comparant sa charité mesurée aux largesses de la famille d'Arenberg, Marie Berthelet « espère que dans les balances si justes du bon Dieu, une petite privation pèsera autant qu'un gros superflu. »

---

<sup>3349</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1863 09 22, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Paperbach à Arlay.

<sup>3350</sup>ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1876 04 07, Émilie Labordère à sa mère Zénaïde Martin, Montdidier à Plainoiseau.

<sup>3351</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3352</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 19, *ibid.*

<sup>3353</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 16, *ibid.*

<sup>3354</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1886 11 16, Marie de Beaufort à Charles Loiseau, Villevieux à Paris.

<sup>3355</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3356</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 05, *ibid.*

<sup>3357</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 02, *ibid.*

#### 4.1.4.b. En nature

Les bonnes œuvres de la bourgeoisie rurale, peu matérialisées en argent, sont difficilement quantifiables. Lorsque Zénaïde Martin écrit : « j'aurai bientôt fini mes raccommodages, il m'en tarde parce que j'ai beaucoup à travailler pour les pauvres »<sup>3358</sup>, on imagine que les dames bourgeoises consacrent un temps non négligeable à coudre et rapiécer des vêtements pour les nécessiteux, sans compter leurs visites et leurs soins aux malades. À lire Marie Berthelet, « Martine Loiseau [surnom de Clémentine Loiseau] est incroyablement douée en ouvrages et en bonnes œuvres »<sup>3359</sup>. Cette dernière reçoit en 1875 les louanges d'un ancien sacristain qu'elle a soigné : « Lorsque j'étais malade et couvert de clous sur le corps, vous n'avez rien épargné pour me soulager et me guérir de toutes les infirmités que j'avais. [...] Votre dévouement pour notre chère paroisse, tant pour l'ornement de son temple, que pour secourir les pauvres et les malades de cette paroisse ne se ralentit point. [...] À la fin de votre carrière, après une vie longue et heureuse, recevez dans le ciel la récompense que vos vertus auront méritées. »<sup>3360</sup> Marie Berthelet sait distinguer les pauvres dans sa paroisse. Lors d'une visite de la princesse d'Arenberg, née Jeanne Greffulhe aux pauvres d'Arlay, guidée par une des religieuses de l'école privée, elle ironise : « La princesse continue ses visites, la sœur l'a conduite chez Patatin, Dandandre, Bachotte, tout le monde bien recommandable. Pauvres, mais voleurs ! »<sup>3361</sup> Tous les pauvres ne sont pas dignes de compassion. Marie Berthelet rectifie le rayon d'action de la princesse et morigène la religieuse qui est chargée de faire la distribution des menus achats de tissu et de nourriture : « je lui ai recommandé quelques personnes »<sup>3362</sup> : la bourgeoisie choisit ses pauvres. Si les *Demoiselles de village* en promenade, dans le tableau de Gustave Courbet daté de 1851-1852 donnent à une petite pauvre un morceau de pain ou de tarte à manger, à la Chevance d'Or, on offre chaque soir une soupe chaude aux pauvres qui se présentent, tout au long de l'année. En mars 1883, « je donne à souper à Aline Dubief qui crève de faim et garde le lit de misère. Ce que je lui donne ne peut pas la nourrir, mais simplement l'empêche de tomber d'inanition. Le père Maillot est dans le même cas, je m'attends à le voir frapper à la porte. C'est l'Estelle Pantalon qui fait la bonne œuvre de venir chercher la soupe de Dubief. »<sup>3363</sup> En juin, « depuis plusieurs jours, Alexis n'a pas pu venir chercher sa part de soupe, les gens l'on vu passer avec une pioche, il doit être en journée. »<sup>3364</sup> En septembre « la pauvre malade à qui je donnais du bouillon est morte hier à midi, on sonne pour elle à présent »<sup>3365</sup>. Les soupes ne suffisent pas, mais les Berthelet ne

---

<sup>3358</sup>ADJ, 51J 30, Fonds Labordère, 1880 11 01, Zénaïde Martin à sa fille Émilie Labordère, de Plainoiseau.

<sup>3359</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3360</sup>Archives privées de la famille Loiseau, 1875 01 01, Prosper Thoulier à Clémentine Loiseau, Saint-Lamain à Saint-Lamain, château de la Sauge.

<sup>3361</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3362</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 26, *ibid.* Le 26 juin 1884, « la Princesse a acheté une quantité de choses et est chez tous les marchands, des draps, des chemises, des pantalons, des étoffes de toutes sortes, du café, du sucre, que sais-je encore. »

<sup>3363</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 29, *ibid.*

<sup>3364</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 16, *ibid.*

<sup>3365</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 20, *ibid.* Décès le 20 septembre 1883 à Arlay de Jeanne Marie Nouveaux, cultivatrice au Champ de Feu, veuve Boisselat de Juhans.

donnent pas leur pain. « La pauvre Jeannette à Pipi est morte, je lui donnais du bouillon, sa maladie est la suite de la mauvaise conduite de son père »<sup>3366</sup>, écrit Marie Berthelet, la « maladie » étant peut-être un euphémisme pour un manque de ressources alimentaires. Le pauvre, le journalier peut mourir de la faim à Arlay au XIX<sup>e</sup> siècle : « L'Afrique [surnom] est mort, dit Marie Berthelet. La misère est cause de sa mort, tout l'hiver il a enduré la faim, et ne mendiait pas. »<sup>3367</sup>

#### 4.1.5. Une charité calculée

La charité de la classe supérieure n'est jamais tout à fait gratuite. Comme l'écrit l'administrateur des biens de la famille d'Arenberg Morel-Poulet au régisseur à Arlay, « les secours que vous estimez à 3 000 francs pour le travail dans les vignes et que son Altesse sera à même de donner, exciteront dans la population des sentiments de reconnaissance qui seront d'un bon effet. »<sup>3368</sup> Selon l'analyse de Marie Berthelet, si « la princesse donne des pastilles de chocolat à tous les enfants qu'elle rencontre en promenade », c'est parce que « les petits admirateurs valent bien les grands. Ils conserveront peut-être mieux qu'eux les souvenirs de ses bontés. »<sup>3369</sup> Le bourgeois aimerait être admiré pour ses bonnes actions, il en attend une reconnaissance durable et sait qu'il risque d'être déçu. Lorsque Paul Berthelet fait engager un soldat originaire d'Arlay dans son régiment, sa mère lui écrit : « Le vigneron est arrivé auprès de toi et tu fais bien d'en prendre soin, c'est un devoir de charité. Tiens-toi quand même sur tes gardes, en général ces pignards sont rampants, traîtres et visqueux, espérons que celui-là dérogera aux vertus de sa famille. »<sup>3370</sup> Émilie Labordère renchérit : « Nous avons beaucoup fait pour la famille Burtin et, ce qu'il y a de triste, c'est qu'il ne faut s'attendre qu'à la plus noire ingratitude. Ce sont des gens dont il faut se méfier, ils disent qu'ils partiront aussitôt après la 1<sup>ère</sup> ou la 2<sup>ème</sup> bonne année. »<sup>3371</sup>

La générosité de la bourgeoisie de village, est-elle si discrète qu'elle n'apparaît pas dans les sources officielles, et très peu dans les correspondances ? La pauvreté des campagnes ne paraît pas aussi agressive, dangereuse que celle décrite au XIX<sup>e</sup> siècle dans les villes, concentrée dans des faubourgs paupérisés et sauvages. À la fois en marge et intégrée à la dynamique paysanne, les pauvres de la campagne sont physiquement proches des bourgeois dans leur quotidien. Ces derniers, familiers de la misère qui les entourent, peu préoccupés d'éradiquer la pauvreté par le travail, l'éducation, le bien-être, ne laissent trace que d'une compassion de circonstance pour le moins mesurée. La proximité avec la pauvreté ne semble pas favoriser l'œuvre de charité.

---

<sup>3366</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 28, *ibid*. Décès le 28 juin 1884 à Arlay, rue haute du Bourg, de Jeanne Charlotte Jeanniaux, , 11 ans, son père est décédé, il avait émigré comme plâtrier à Paris.

<sup>3367</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 22, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan. Décès le 22 mai 1885 à Arlay, rue haute du Bourg, de François Thiévant, mort à 49 ans, journalier.

<sup>3368</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1853 12 29, Morel-Poulet à Antoine Vannier, Paris à Arlay.

<sup>3369</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3370</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 05, *ibid*.

<sup>3371</sup>ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, 1874 05 03, Émilie Labordère à sa mère Zénaïde Martin, Paris à Plainoiseau.

## 4.2. La richesse extrême

### 4.2.1. Un modèle

À l'opposé de l'échelle sociale, la famille aristocratique d'Arenberg possède à Arlay vignes, terres et château et focalise l'attention de la population, en particulier celle d'une bourgeoisie rurale avide d'interactions. Sur deux générations, Antoine Vannier et son fils Henry, tous deux régisseurs des terres princières en Franche-Comté de 1829 à 1892, et dans une moindre mesure le docteur Amédée Vannier, vivent à la fois dans l'allégeance et la connexité avec leurs employeurs, successivement le prince Pierre et son fils le prince Auguste d'Arenberg. Leurs habitudes culturelles princières sont incorporées, intériorisées et reproduites par les subalternes qui s'identifient à leurs maîtres. Ainsi Henry Vannier fait-il « mettre le cocher en grande livrée pour promener »<sup>3372</sup> sa maîtresse dans Arlay. Son oncle Gabriel Depierres, régisseur au château de Menetou-Salon, fait imprimer à la naissance de sa fille un faire part en lettres anglaises bordé d'un liseré bleu à l'adresse équivoque : « M. et Mme Gabriel Depierres ont l'honneur de vous faire part de la naissance de leur fille Anna Adèle Edith. Château de Menetou-Salon, le 21 avril 1873. »<sup>3373</sup> Henry Vannier donne des conseils de savoir-vivre pour communiquer avec l'aristocratie. Les Berthelet s'adressent à lui pour faire parvenir au prince Auguste d'Arenberg une miniature du vicomte de Gand « après avoir demandé le protocole à Henry »<sup>3374</sup> ou pour accompagner un envoi du livre *l'Histoire du Bourg d'Arlay* par un mot : « nous avons consulté Henry sur le protocole de la lettre au prince »<sup>3375</sup>. Marie Berthelet avait déjà, au nom de son fils Charles, profité d'un entretien avec le prince six mois auparavant pour lui « demander la permission de lui en offrir un exemplaire »<sup>3376</sup>. Tant Henry Vannier que son père Antoine sont maîtres dans l'art de s'adresser par écrit aux Altesses Sérénissimes en mêlant, dans une même phrase, la troisième personne du singulier à la deuxième du pluriel. Ils sont les porte-paroles de la famille d'Arenberg, et distillent dans Arlay des informations à leur sujet qui intéressent manifestement les bourgeois puisqu'ils les relayent dans leurs courriers. Marie Berthelet indique à son fils en octobre 1882 que « l'intendant a acheté pour le Prince une propriété dans les environs de Dijon »<sup>3377</sup>, à Tarsul, qu'en décembre 1883 « le Prince passe quinze jours chez le Comte de Paris »<sup>3378</sup> et qu'il « veut

---

<sup>3372</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 09 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3373</sup> Archives départementales de la Haute-Saône, 44J 132, Fonds Depierres, faire-part de naissance d'Edith Depierres à Menetou-Salon le 21 avril 1873. Edith Depierres se marie en 1905 à Port-sur-Saône avec Jules Dubouies.

<sup>3374</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 06, *ibid.*

<sup>3375</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 02, *ibid.*

<sup>3376</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 13, *ibid.*

<sup>3377</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 28, *ibid.*

<sup>3378</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 04, *ibid.*

qu'on arrange dans la côte une sorte de pelouse très unie en gazon anglais pour y établir un jeu dont [elle, Marie Berthelet] ne [se] rappelle plus du nom. »<sup>3379</sup>

#### 4.2.2. Une interaction

La relation sociale avec les châtelains est capitale pour les Berthelet, qui se vantent de leur interaction séculaire. Marie Berthelet ne manque pas de montrer au prince Auguste d'Arenberg en visite à la Chevance d'Or les lettres échangées entre leurs arrière-grands-parents Abry d'Arcier et la comtesse de Lauraguais<sup>3380</sup> - « il ne connaissait pas son écriture et a admiré un cachet très bien conservé »<sup>3381</sup> - et regrette une distanciation dans leurs relations : le prince Auguste, écrit-elle, « a demandé à Henry de nos nouvelles, ce qui était tout naturel chez le vieux prince devient une grande faveur chez celui-ci. »<sup>3382</sup> Le « vieux prince », le prince Pierre d'Arenberg, selon Désiré Monnier, « était un homme d'esprit, doué de connaissances presque universelles, parlant bien, aimable, d'un accès facile à la classe inférieure, d'une politesse froide à l'endroit de la gentilhommerie »<sup>3383</sup>. La classe qui lui est inférieure inclut les Berthelet d'Arlay, ainsi que la famille de son régisseur Antoine Vannier à qui il témoigne de nombreuses marques de reconnaissance et d'empathie. Alors que le couple Antoine et Adèle Vannier vient de perdre un petit enfant à l'âge de 4 ans, le prince écrit au père : « Nous sommes charmés que la santé de Madame Vannier s'améliore. Préparez-là à la vue de nos enfants, cette Marie contemporaine de ce pauvre Henry ne peut pas ne pas lui faire mal. »<sup>3384</sup> « Je n'ai pas encore remercié Mme Vannier pour la pâte de coing qu'elle a bien voulu m'adresser » écrit-il encore, « mes enfants et moi mangeons à sa santé cette excellente gourmandise et nous regrettons d'être autant séparés d'elle et d'Arlay. »<sup>3385</sup> Alors que la famille Depierres a quitté depuis plus de trente ans le service de la régie des terres du Cher à Menetou, la marquise Louise de Vogüé, née d'Arenberg prend la peine de répondre en 1923 à l'annonce du décès d'Antoinette « Nnette » Depierres, fille aînée du régisseur Gabriel Depierres : « Je connaissais son attachement pour les miens et j'avais partagé les souffrances de cette vie exceptionnellement éprouvée. Je m'unis très sincèrement à vos regrets que je fais miens. »<sup>3386</sup>

Auguste d'Arenberg, fils du prince Pierre, est moins investi que son père dans ses possessions franc-comtoises : il reconstruit dans les années 1880 son château de Menetou où il est élu

---

<sup>3379</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 05, *ibid.* Le jeu est un boulingrin, de l'anglais *bowling-green*, un jeu de boule sur gazon.

<sup>3380</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 13, *ibid.*

<sup>3381</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 27, *ibid.*

<sup>3382</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 08, *ibid.*

<sup>3383</sup>*Annuaire du département du Jura pour l'année 1869*, Lons-le-Saunier, Damelet, 1869, p. 132.

<sup>3384</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1835 06 17, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Paris à Arlay. Décès d'Henry Vannier le 3 avril 1835. Marie d'Arenberg (1830-1905) future comtesse de Mérode.

<sup>3385</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1849 02 13, prince P. d'Arenberg à Antoine Vannier, Bruxelles à Arlay.

<sup>3386</sup>Archives départementales de la Haute-Saône, 44J 108, Fonds Depierres, 1923 04 14, marquise Louise de Vogüé, fille d'Auguste d'Arenberg, à Roger Depierres, cousin germain d'Antoinette Depierres à Vesoul.

député du Cher de 1877 à 1881 et de 1885 à 1902. Il passe cependant un mois en famille dans son château d'Arley en mai 1883 et en juin 1884. Sa présence est la source d'une grande agitation pour les employés du château - « Henry est dans ses petits souliers »<sup>3387</sup> - et pour les bourgeois d'Arley : Marie Berthelet est « tous les jours sur le qui-vive attendant la visite de la princesse »<sup>3388</sup>. Le prince Auguste et son épouse née Jeanne Greffulhe, font séparément leurs visites aux bourgeois du village. « Le prince fait ses visites après déjeuner avant de partir en courses avec Henry. À peine avais-je terminé [mon déjeuner] que le Prince est arrivé, fort gracieux, très sans façon »<sup>3389</sup>, écrit Marie Berthelet, séduite par la familiarité affichée par l'aristocrate qui rehausse la bourgeoisie rurale, sensible à la considération d'une classe hors norme. « En sortant de la messe, le prince m'attendait pour me demander de tes nouvelles, il est très poli et très gracieux »<sup>3390</sup>, écrit-elle à son fils Paul. À la réception du livre de *l'Histoire du Bourg d'Arley*, le prince Auguste a renvoyé « une lettre charmante où il fait les plus beaux compliments sur le beau volume de l'Histoire d'Arley qu'il a reçu et auquel, dit-il, la place d'honneur sera donnée dans sa bibliothèque. [...] Sa lettre a trois pages, d'égal à égal, il ne fait pas du tout Prince. »<sup>3391</sup> Que le prince communique volontiers, qu'il sache utiliser un langage commun entre l'aristocratie et la bourgeoisie et qu'il écrive de sa main un long texte sont des marques de faveur remarquées et appréciées. Dans la hiérarchie de la bourgeoisie rurale, la proximité avec le château est un signe de prééminence. Marie Berthelet savoure d'écrire à son fils que « la voisine [Mme Chavant, épouse du notaire] est arrivée après la visite du prince pour savoir ! »<sup>3392</sup> Seul Jules Vaudrit, maire républicain, se plie à contre-cœur aux hommages dus au châtelain et mécène du village. « Vaudrit est allé reconduire le Prince après sa visite, il a bien fait l'aimable. Mais il paraît qu'après, il est allé dans la maison de Maria [sa fille] où il a tapé les portes, fait un ramage insensé pour donner cours à sa colère. Tout cela est de l'ennui et de l'orgueil. »<sup>3393</sup> La présence châtelaine ne laisse aucun bourgeois indifférent.

#### 4.2.3. Légitimation et fascination

Outre la gratification d'être dignes d'intérêt, les bourgeois attendent de ces visites princières une légitimation de leurs choix esthétiques dans la décoration de leurs maisons. D'après ce qu'en sait Marie Berthelet, « l'hôtel de Paris [du prince Auguste] est meublé de choses anciennes, il aime les bibelots »<sup>3394</sup>, ce qui le rapproche d'une conception bourgeoise de l'ameublement. Le fait qu'il trouve « très beau » un portrait de famille, qu'il ait « aussi remarqué la console »<sup>3395</sup> rassure les Berthelet. La discussion est lors de la visite de la princesse, « on ne peut plus gracieuse » ; Marie Berthelet assure à son fils : « Nos vieux

<sup>3387</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 17, Marie Berthelet à son fils Paul, Arley à Carcassonne.

<sup>3388</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 15, *ibid.*

<sup>3389</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 13, *ibid.*

<sup>3390</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 17, *ibid.*

<sup>3391</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 05, *ibid.*

<sup>3392</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 13, *ibid.*

<sup>3393</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 11, *ibid.*

<sup>3394</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 27, *ibid.*

<sup>3395</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 13, *ibid.*

meubles l'intéressent beaucoup, j'ai bien vu que le prince lui en avait parlé. »<sup>3396</sup> Que « Mme de Grivel [soit] en correspondance avec la princesse qui lui envoie des livres »<sup>3397</sup> et que ces livres circulent ensuite entre la petite noblesse de province et la bourgeoisie rurale, qu'ils soient lus d'un milieu à l'autre sans distinction flatte les bourgeois imitateurs du mirage culturel aristocratique qu'ils perçoivent.

Toute visite entraînant une contre-visite obligatoire selon les règles du savoir-vivre de la bourgeoisie au XIX<sup>e</sup> siècle, Marie Berthelet écrit : « Je vais prendre mon grand courage et faire ma visite au château. Je m'en effraye, si c'était seulement pour aller chez des gens ordinaires... »<sup>3398</sup> Les grands aristocrates parisiens sont bien des êtres extraordinaires pour les bourgeois comme pour tous les habitants d'Arlay. Quand la princesse est aperçue dans Arlay avec ses trois enfants, « les gens du Bourg n'ont pas voulu croire que c'était elle car elle n'était pas assez belle. »<sup>3399</sup> Sans doute s'attendaient-ils à la voir vêtue comme la princesse des contes. Quant aux « enfants du prince, ils se promènent dans Arlay avec leurs tabliers blancs »<sup>3400</sup> tout simples. Marie Berthelet elle-même s'étonne que « le prince et sa famille [soient] allés à la messe à pied et [soient] revenus de même »<sup>3401</sup>, sans carrosse. Le bon goût dans la sobriété devient un modèle pour les bourgeois imitateurs. « Nous n'avons guère d'argent à mettre dans la toilette, Charles donne toujours à Isabelle la simplicité de la princesse comme exemple »<sup>3402</sup>, écrit Marie Berthelet qui n'a croisé la princesse qu'en tenue de campagne et jamais dans sa vie mondaine parisienne. L'arrivée de la famille princière est tout de même précédée d'un envoi, par le chemin de fer, de tout ce qui lui sera nécessaire sur place : « Si tu savais quel remue-ménage il faut pour recevoir la petite princesse, écrit Marie Berthelet. Il n'y a je ne sais combien de charrettes de caisses à la gare, tout cela pour un séjour d'un mois. Si j'avais de l'argent, je l'emploierais bien autrement. »<sup>3403</sup>

---

<sup>3396</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 17, *ibid.*

<sup>3397</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 28, *ibid.*

<sup>3398</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 13, *ibid.*

<sup>3399</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 09, *ibid.*

<sup>3400</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 20, *ibid.* Il s'agit d'Alix d'Arenberg, 14 ans, Charles, 11 ans et demi, et Louise, 10 ans et demi.

<sup>3401</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 11, *ibid.*

<sup>3402</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 15, *ibid.*

<sup>3403</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 06 06, *ibid.*

La position d'intermédiaire de la bourgeoisie rurale met Marie Berthelet en contact avec les deux extrémités de l'échelle sociale, avec lesquelles les codes sociaux qu'elle a acquis fonctionnent. La notion de ségrégation, volontiers débattue par les historiens de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle et en particulier appliquée à la ville haussmannienne<sup>3404</sup>, ne s'accorde pas au village qui concentre dans un même espace la pluralité sociale. Les pauvres de la campagne ne sont pas perçus comme répulsifs et menaçants, porteurs d'un trouble potentiel. Ils existent et les bourgeois, loin de les ignorer, les gèrent au cas par cas, dans une approche frontale ciblée. Le groupe bourgeois ne sert en aucun cas de catalyseur pour une action plus large qu'une simple intervention individualisée. Le paternalisme industriel, illustré par le maître de forges Edmond Monnier, inspiré de Frédéric Ozanam, qui offre dès 1845 une caisse de secours mutuel aux forges de Baudin, à 12 kilomètres d'Arlay, procure des secours et des médicaments aux ouvriers et à leurs familles tout en leur imposant une cotisation obligatoire n'est pas un modèle suivi par la société rurale. À Arlay, le château garde le monopole de l'exercice de la charité ce qui semble en dispenser les bourgeois. La position bourgeoise à la campagne repose sur un socle dont les indigents forment une part non négligeable. Les élever hors de leur misère, chercher à les éduquer, à les enrichir modifierait l'équilibre de la position ; les bourgeois ruraux préfèrent les maintenir dans une pauvreté décente. Marie Berthelet a parfaitement bonne conscience, se situant elle-même dans le milieu qu'elle espère inamovible des gens de biens, et écrit : « Ce sont toujours les gens de rien qui sont durs avec leurs subordonnés. » Pense-t-elle à la famille riche et puissante d'Arenberg lorsqu'elle ajoute à la suite : « C'est la vieille histoire qui se passe partout, je trouve qu'il faut être bien humble pour être envieux, c'est reconnaître qu'il vous manque quelque chose. »<sup>3405</sup> Marie Berthelet exprime sa fascination, son besoin de légitimation et son intimidation, sa proximité face aux châtelains de son village, issus dans le cas précis d'Arlay de la grande noblesse européenne, ce qui est peu courant. Ces derniers sont si éloignés des « gens ordinaires » qu'elle fréquente, qu'elle ne songe aucunement à les envier et fait preuve d'indépendance en estimant qu'elle saurait dépenser différemment son argent, et en n'imitant pas la générosité princière. Là encore, Marie Berthelet ne cherche pas à changer d'une position stable dans laquelle elle se montre peu généreuse et se félicite « qu'il ne lui manque rien ».

---

<sup>3404</sup>Exemples d'ouvrages sur le sujet : Ariès, Philippe, *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, éd. 1971 (1<sup>ère</sup> édition : 1946), p. 129-135.

Ceaux, Jean, "Rénovation urbaine et stratégie de classe. Rappel de quelques aspects de l'haussmannisation", in *Espaces et sociétés*, oct. 1975-janv. 1975, p. 30-31.

Bourillon, Florence, *Étude de la sociabilité dans un milieu pré et post haussmannien : le quartier des Arts-et-Métiers entre 1850 et 1880*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris-X, 1985, 699 p.

Des Cars, Jean, et Pierre Pinon, *Paris-Haussmann : "le pari d'Haussmann"*, Paris, Éditions du pavillon de l'Arsenal et Picard, 1991, 365 p.

Fourcaut, Annie (dir.), *La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question (France, XVIII<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècles)*, Grâne, Créaphis, 1996, 465 p.

<sup>3405</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 01, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.





## 5. Sociabilité : une géographie sociale

« Tu seras mon confident et mon camarade, je pourrai tout te raconter à loisir. »<sup>3406</sup>

Champ lexical : une masse de visites, rendre la visite, tournée, nos parents, à mon ami, consolation, confident, aimer beaucoup, entourée d'esprits, fréquenté, société, cartes de visites, écritures inconnues, anciens amis, les comtois, compatriotes.

La sociabilité de la bourgeoisie rurale dans le vignoble du Jura au XIX<sup>e</sup> siècle se lit à travers le prisme des correspondances citées tout au long de cette étude. Les seules lettres écrites par Marie Berthelet à son fils de 1882 à 1885 dévoilent 181 noms de famille différents<sup>3407</sup>, et des dizaines encore apparaissent dans les autres courriers : connaissances, parentèle, relations de travail, amis, amis d'amis. Tous ou presque ont été identifiés, sauf ceux dont l'auteur ne mentionne qu'un nom de famille trop courant, comme le dénommé « Clerc » qui voyage en voiture de Dole à Paris avec Évariste Maigrot, « Dauphin » rencontré chez Vernier, « Madame de Saint-Marc », « Dupuy », « Guerrin », et quelques noms mal calligraphiés et peu reconnaissables. Cette abondance d'indices, sur ces thèmes insaisissables et qui ne laissent ordinairement que peu de traces dans les sources traditionnelles que sont la rencontre, la relation et l'amicalité, impose un travail spécifique. Les recherches d'Alain Pauquet sur *La société et les relations sociales en Berry au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, à partir d'une analyse systématique des témoins des mariages, ont permis de mettre en évidence des comportements de sociabilité, un terme qui s'est diffusé parmi les historiens à la suite des travaux de Maurice Agulhon<sup>3408</sup>, différents selon les milieux sociaux<sup>3409</sup>. Qu'en est-il dans la bourgeoisie rurale ? Comment trier, classifier, donner un sens à cette masse d'informations sur les relations sociales en tous genres des épistoliers de cette étude ? Une approche par cercles

---

<sup>3406</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 28, *ibid.*

<sup>3407</sup> L'annexe 6 page 751 recense la liste des visites ou des relations évoquées entre 1882 et 1885 par Marie Berthelet, par ordre chronologique des courriers dont elle est extraite.

<sup>3408</sup>Agulhon, Maurice, thèse de doctorat, *Un mouvement populaire au temps de 1848. Histoire des populations du Var dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Université de la Sorbonne, 1969.

<sup>3409</sup>Pauquet, Alain, *La société et les relations sociales en Berry au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 526.

concentriques de sociabilité était possible : la famille et la parentèle, la clientèle au village, l'endogamie, le groupe bourgeois. Face à l'importance d'un environnement rural qui façonne les comportements à la campagne, il a semblé pertinent de se rapprocher de la théorie du philosophe, géographe et sociologue Henri Lefebvre dans son livre *La production de l'espace*<sup>3410</sup>, dans lequel il interroge l'espace, réel et mental. Il ne considère pas l'espace et la société comme deux réalités séparées, extérieures l'une à l'autre, mais au contraire pense l'espace comme une dimension inhérente aux rapports sociaux : le social est toujours spatial. La géographie des relations, selon Henri Lefebvre, peut être divisée en trois dimensions, trois espaces : l'espace vécu, l'espace perçu et l'espace conçu. Armand Frémont dans *La région, espace vécu*, a envisagé cette notion d'espace vécu à l'échelle de la région<sup>3411</sup> mais l'espace vécu de la bourgeoisie rurale au XIX<sup>e</sup> siècle se réduit à l'espace quotidien, familial et familier, au village. L'espace perçu explore la pratique spatiale des relations. « Une pratique spatiale doit posséder une certaine cohésion, ce qui ne veut pas dire une cohérence »<sup>3412</sup>, écrit Henri Lefebvre et nous verrons à quel point la sociabilité bourgeoisie est cohérente, tout en analysant ses limites. Enfin l'espace conçu explore la construction et l'appréhension de la sociabilité par la bourgeoisie rurale, avec son champ des possibles dans le domaine de la rencontre et ses limites.

## 5.1. Espace vécu

### 5.1.1. Hétérogénéité au quotidien

#### 5.1.1.a. Chez-soi

La sociabilité bourgeoise au village diffère de celle de la ville. Les lettres de Marie Berthelet offrent un parfait exemple des relations sociales quotidiennes et de leur pratique chez une dame aisée, veuve, oisive, la cinquantaine, à la campagne dans les années 1880. « L'habitude, pour une dame, de choisir un jour de semaine où elle recevait entre deux heures et sept heures de l'après-midi s'est implantée sous la monarchie de Juillet »<sup>3413</sup>, écrit Anne Martin-Fugier, dans *La vie élégante ou la formation du Tout-Paris 1815-1848*. La saison mondaine en ville se déroule de décembre à Pâques. Si ces habitudes se développent dans la bourgeoisie citadine de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elles n'ont pas cours dans les bourgades de province. Marie Berthelet reçoit elle aussi les après-midis, mais tous les jours de la semaine, dimanche compris, sauf lorsqu'elle est elle-même en visite. Elle ne tient pas de

---

<sup>3410</sup>Lefebvre, Henri, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974, 485 p.

<sup>3411</sup>Frémont, Armand, *La région, espace vécu*, Paris, PUF, 1976, 223 p.

<sup>3412</sup>Lefebvre, Henri, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974, p. 48.

<sup>3413</sup>Martin-Fugier, Anne, *La vie élégante ou la formation du Tout-Paris 1815-1848*, Paris, Perrin, 2011, p. 121.

salon à date récurrente, son salon est en revanche le lieu de rencontres quotidiennes chaque après-midi. Été comme hiver, Marie Berthelet voit défilier chaque jour chez elle après le déjeuner de nombreuses connaissances, dont elle décrit la présence dans sa lettre du lendemain matin adressée à son fils. La plupart de ces visites se composent des relations qu'elle entretient avec le voisinage, avec un éclectisme d'âges et de conditions sociales notoire. Un exemple parmi tant d'autres permet de concevoir le type de relations vécues au quotidien par la bourgeoisie rurale : « Nous avons eu hier », écrit-elle en mars 1884, « une masse de visites : Mlle Sauvage, Mme Rix, Mme de Labarge, Madame Rameaux, Marie Germain, les de Grivel. »<sup>3414</sup> Marie Sauvage, 40 ans, receveuse des postes, loue une chambre de la maison Pagod en face de la Chevance d'Or. Stéphanie Rix, 48 ans, est une ancienne femme de chambre d'origine allemande, épouse d'un ancien valet de grande maison de 52 ans retiré depuis six ans à Arlay dans une maison bourgeoise. La marquise de Labarge, née Hélène Teste, 79 ans, est veuve, riche propriétaire du manoir de Proby. Elle laissera à son décès près de 600 000 francs à ses neveux de Chamberet, héritiers<sup>3415</sup>. Henriette née Cusin, épouse de Sosthène Rameaux, vigneron aisé d'Arlay, est accompagnée de sa fille Marie épouse de Guillaume Germain, respectivement 62 et 34 ans. Le comte et la comtesse de Grivel, Ernest, 53 ans, et Céline, 41 ans, habitent au château de La Muyre à Domblans. Marie Berthelet ne dresse aucune hiérarchie dans ces visites successives, sauf leur ordre d'arrivée ; il est probable que les visiteurs ne se soient pas seulement croisés mais que la marquise ait discuté avec l'ancienne domestique et les épouses de vigneron. Le spectre relationnel bourgeois quotidien, à la campagne, est large. La présence de paysans vigneron dans la maison bourgeoise n'a rien d'exceptionnel. Alexandre Grappin, cultivateur, est un camarade d'enfance des futurs notaires Daille - « Alexandre Bondieu [surnom d'Alexandre Grappin] qui est venu me voir hier »<sup>3416</sup> et Vaudrit – signature d'une lettre par : « ton ami »<sup>3417</sup> - dans les années 1840. Charles et Paul Berthelet ont passé leur enfance dans les années 1870 avec Lucien Crochet et les frères Louis et Joseph Berthaud, paysans, et les jumeaux Bert, gendarme et mécanicien. « Ton frère a invité Alfred Bert à dîner »<sup>3418</sup>, informe Marie Berthelet, « Crochet et Joseph ne sont pas revenus depuis le soir où ils ont soupé chez nous. »<sup>3419</sup> L'amitié entre les garçons résiste à la distance : « Hier j'ai trouvé Joseph [Berthaud] à la cuisine avec Louis [Berthaud] », écrit Marie Berthelet à son fils Paul, « il venait demander de tes nouvelles, je lui ai dit que tu lui écrirais bientôt »<sup>3420</sup>. Paul Berthelet offre sa photographie en uniforme des dragons à Lucien Crochet, qui la conserve dans un album regroupant famille et amis<sup>3421</sup>. Le livre de photographies contient également la photographie de Jeanne Latapie, sœur du buraliste

<sup>3414</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 31, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3415</sup>ADJ, Qp 1174, 1889 10 15, Enregistrement, Bletterans, mutation par décès d'Hélène de Labarge, née Teste de Sagey, décédée à Arlay le 17 avril 1889.

<sup>3416</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 05 19, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>3417</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 06 19, Alexandre Grappin à Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>3418</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 14, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3419</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 28, *ibid.*

<sup>3420</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 30, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3421</sup>Archives privées de la famille Vaudrit.

d'Arlay et amie de la famille de cultivateurs Crochet/Reverchon. Cette dernière est proche de Jules Vaudrit et assidue aux visites d'après-midi à la Chevance d'Or. Joseph Berthaud vient consulter Charles Berthelet chez lui pour qu'il le conseille dans la vente de titres de rentes<sup>3422</sup>. « Crochet et Joseph ont parlé de toi chez Latapie [le buraliste], ils t'aiment beaucoup »<sup>3423</sup>, rapporte la mère au fils militaire, qui revoit en imagination son fils plus jeune : « il me semblait à chaque instant que tu allais rentrer avec Louis Berthaud ». George Sand décrit son château de Nohant, « si château il y a (car ce n'est qu'une médiocre maison du temps de Louis XVI) » entouré des maisons du village « comme qui dirait porte à porte, et il faut vivre d'accord avec le paysan, qui est aisé, indépendant, et qui entre chez vous comme chez lui. Nous nous en sommes toujours bien trouvés. »<sup>3424</sup> Dans la sociabilité quotidienne au village, il n'est pas question d'entre-soi bourgeois qui signifierait l'isolement. Les bourgeois voisins immédiats n'y sont pas assez nombreux pour y créer une société qui se suffirait à elle-même.

#### 5.1.1.b. En visite

Les visites sont réciproques, c'est d'ailleurs une règle absolue de rendre une visite par une autre visite en retour. « Je vais rendre la visite des Latapie, il me tarde d'en être débarrassée »<sup>3425</sup>, écrit Marie Berthelet quelques jours après avoir reçu la « visite de toute la bande des Latapie, même du moutard »<sup>3426</sup>. Charles Berthelet « est allé chez Guillaume Germain pour prendre des informations sur la foire »<sup>3427</sup>, sa mère se déplace chez Élisabeth et Joseph Berthaud pour voir leur fille nouveau-née<sup>3428</sup>, y retourne six mois après<sup>3429</sup>, alors qu'elle évite la marquise de Labarge : « La vieille Labarge est ennuyée que je ne lui fasse pas de visite et ton frère non plus. Cette vieille ne nous a donné que des ennuis. »<sup>3430</sup> Que son domestique Henry Grappin soit un cousin germain et témoin de mariage de Joseph Berthaud<sup>3431</sup> n'empêche pas une relation suivie entre la bourgeoise et le cultivateur. Certains après-midis sont consacrés à « une tournée de visites » dans quatre maisons successivement : « Favier, les Larouë, Mme Chavant trouvée au lit, les Rix »<sup>3432</sup> dans un rayon de 500 mètres.

#### 5.1.1.c. Mixité

Les visites d'après-midi à la Chevance d'Or sont principalement féminines mais sans exclusive. Le « bon curé » est un fidèle, mais, comme le rappelle un manuel de savoir-vivre,

---

<sup>3422</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 08 06, *ibid.*

<sup>3423</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 08, *ibid.*

<sup>3424</sup>Sand, George, *Histoire de ma vie*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 2004, p. 159.

<sup>3425</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3426</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 16, *ibid.*

<sup>3427</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 02, *ibid.*

<sup>3428</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 13, *ibid.*

<sup>3429</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 19, *ibid.*

<sup>3430</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 05 05, *ibid.*

<sup>3431</sup>Mariage de Joseph Berthaud et Élisabeth Gros le 2 mars 1883 à Baume-les-Messieurs.

<sup>3432</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 05 06, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

« un prêtre n'est pas un homme, c'est un prêtre et pour cette raison, une femme peut et doit le saluer sans attendre son salut. »<sup>3433</sup> Félix Gorin est un habitué, son cousin le docteur Clavier également, ainsi que le régisseur Henry Vannier, le notaire Alphée Chavant et le maire Jules Vaudrit dont les emplois du temps sont assez élastiques pour que ces messieurs puissent s'asseoir en semaine dans le salon bourgeois. On y sert du café et de l'alcool, indifféremment du sexe des visiteurs. « Mme Rix et Mlle Sauvage se sont rencontrées, elles sont venues ensemble après dîner [déjeuner] prendre un café, de la crème et de l'anisette »<sup>3434</sup>, écrit Marie Berthelet qui, lorsqu'elle rend visite aux Rix, s'attend à « prendre le café et des liqueurs »<sup>3435</sup>. L'été, les hommes boivent de la bière – « nous avons eu hier Gorin et Chavant, ils sont venus prendre de la bière à la maison »<sup>3436</sup> - mais il semble qu'il soit incongru de servir du vin en dehors des repas. Les visites des premiers jours de janvier sont incontournables. Le 2 janvier 1885 « nous avons eu les dames Sauvage, Gorin, le docteur, les Vaudrit, Galiffet, le père Rix, Jacquemin, les Chavant, les Germain »<sup>3437</sup>, soit neuf visites consécutives ou concomitantes. Une bonne part des journées bourgeoises au village est consacrée à l'interaction avec les voisines, parfois les voisins : les visiteurs qui sonnent à la porte rendent ces journées aussi attendues qu'imprévisibles. Ce rite quotidien, sans fin puisqu'une visite entraîne une autre, peut être vécu comme une obligation inéluctable : « Nous avons eu beaucoup de visites. C'est la vie de la campagne d'être sans cesse bousculés. »<sup>3438</sup> Dans la lignée du don et du contre-don, la courtoisie de la réciprocité est consubstantielle à la bonne éducation.

### 5.1.2. Les espaces de sociabilité

#### 5.1.2.a. Une table inclusive et exclusive

Le salon ne constitue pas le seul lieu d'accueil de la maison bourgeoise. La salle à manger, réputée intime et familiale, est ouverte aux relations de toutes les strates sociales. Les deux Berthaud et Crochet y ont dîné, Charles Berthelet « a invité les Rix à venir dîner sans façon du jambon et un pied de cochon qui était resté, ils ont accepté de grand cœur »<sup>3439</sup>, les Berthelet reçoivent Mme de Grivel à déjeuner<sup>3440</sup>. Comme le rappellent les sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans *Les ghettos du gotha* à propos de la bourgeoisie du XX<sup>e</sup> siècle et applicable à la bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle, « l'importance de la sociabilité se traduit par le nombre des objets qui renvoient aux arts de la table, porcelaine, argenterie, cristal »<sup>3441</sup> et dont les Berthelet ne manquent pas, tout comme de chaises autour d'une table pourvue de

<sup>3433</sup>Archives privées de la famille Vannier, vers 1865, notes manuscrites de Marie Vannier.

<sup>3434</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 21, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3435</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 14, *ibid.*

<sup>3436</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 11, *ibid.*

<sup>3437</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 03, *ibid.*

<sup>3438</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 02 20, *ibid.*

<sup>3439</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 11 27, *ibid.*

<sup>3440</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 25, *ibid.*

<sup>3441</sup>Pinçon, Michel, Monique Pinçon-Charlot, *Les ghettos du gotha*, Paris, Le Seuil, 2007, p. 188.

rallonges. Alors qu'au salon différentes classes sociales peuvent se croiser, se rencontrer, les invitations à table ne mélangent pas les paysans et les bourgeois. La classe paysanne est invitée à déjeuner ou à dîner seule, sans que le maître ou la maîtresse de maison bourgeois ait prévu d'autres invitations autour de la même table, et ne participe qu'à un moment de convivialité entre voisins. Rien n'indique que les déjeuners avec les paysans se font à la cuisine ou à la salle-à-manger mais la présence constante, en cuisine, d'une domestique qui parle et qui écoute, et l'habitude pour la bourgeoisie de ne pas y prendre ses repas laissent imaginer le déjeuner bourgeois-paysan dans le cadre solennel de la salle-à-manger. Les déjeuners bourgeois offrent en revanche l'occasion d'une célébration de l'entre-soi bourgeois et d'une mise en contact plus soutenue et réfléchie que la simple visite. La courtoisie se mue autour d'un plat en affabilités et en relations nouvelles : « J'ai eu hier à dîner, écrit Évariste Maigrot, de Verges, d'Arçon et Mr Regaud de Lons le Saunier. J'avais dîné précédemment avec eux chez Mesdames Bachod et là j'ai commencé ma connaissance avec ce dernier, nous sommes au mieux ensemble. »<sup>3442</sup> Il est probable que « Mr Regaud » soit l'avocat Denis Regaud, qu'Évariste Maigrot rencontre en 1808 dans un dîner des dames Bachod, propriétaires à Arlay au hameau de Juhans, et au fils duquel il donnera sa fille en 1826, après avoir pratiqué la famille Regaud lédonienne pendant 18 ans. La connexion bourgeoise grandit autour des tables et s'entretient. La rencontre circonstancielle devient une relation s'inscrivant dans la durée à condition que les nouveaux venus appartiennent au même milieu. Le réseau à la fois inclusif, ouvert à de nouveaux venus, et exclusif dans une stricte sélection, se forme volontiers à table, dans le but d'asseoir sa position, de conforter son portefeuille de relations, de créer des liens et d'établir des alliances.

#### 5.1.2.b. Les chambres d'amis

L'occupation des chambres d'amis, troisième lieu de réception avec le salon et la salle-à-manger, relève d'une sociabilité intime. Il est courant d'être invité à dormir par sa famille proche. Antoine Vannier en voyage d'affaires à Besançon est logé chez son beau-frère Clerc de Landresse rue des Chambrettes<sup>3443</sup>. Zoë de Lauzière se félicite d'avoir reçu à Mornay (Ain) son frère et sa belle-sœur Candide et Marie Berthelet<sup>3444</sup>. Les Berthelet à Arlay invitent une ou deux nuits leurs cousins Regaud et de Chasse. Les séjours de relations sont rares et impliquent une grande proximité affective. Si « le docteur [Clavier, 23 ans] est passé par Lyon où il a couché chez Maria [Journet née Vaudrit, 30 ans] », c'est qu'ils sont amis très proches. Antoinette, fille de Gabriel et Amélie Depierres-Vannier, vient de Menetou passer presque trois mois dans sa dix-huitième année chez les Berthelet à Arlay plutôt que chez son oncle

---

<sup>3442</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 06 22, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Arlay à Paris. Eugène-Lazare Chaillet de Verges, né en 1755, lieutenant-colonel au régiment d'Aquitaine et chevalier de Saint-Louis, marié en 1790 à Lons-le-Saunier avec Marie Françoise Bachod, fille et sœur d'hommes de loi propriétaires à Juhans, hameau d'Arlay. Louis François François d'Arçon (1757-1836), lieutenant-colonel, marié en 1802 à Reine Françoise dite Ninon Breney.

<sup>3443</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1840 02 17, Perrard à Antoine Vannier, Arbois à Besançon.

<sup>3444</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, vers 1873, Zoë de Lauzière à Marie Berthelet, Mornay à Arlay.

Henry Vannier célibataire<sup>3445</sup>. Les Passier, le père et ses deux enfants, sont invités de Paris à Arlay pour plus d'un mois<sup>3446</sup>. Dans son ouvrage sur *George Sand à Nohant*, Michelle Perrot raconte les trajets de trente heures pour se rendre de Paris à Nohant avant les chemins de fer. Après la construction du chemin de fer en 1851, le voyage est réduit à moins de douze heures. « Le raccourcissement des trajets a un effet paradoxal, encore qu'attendu. Il réduit aussi la durée des séjours »<sup>3447</sup> à Nohant de trois mois à quelques jours. Dans la bourgeoisie rurale du vignoble, les séjours se comptent encore en semaine, mais pas plus qu'un ou deux par an. De 1882 à 1885, les multiples chambres de la Chevance d'Or, conçues pour accueillir le visiteur étranger au village, sont très peu utilisées, signe d'un contact social effectif concentré sur la proximité plus que sur l'affinité.

La sociabilité au village, dans la classe bourgeoise, s'épanouit chez soi. Les cabarets, les cafés et leurs billards, la place du village, les jeux de quilles représentent autant de forums masculins que les hommes bourgeois ne fréquentent que sporadiquement et brièvement entre le moment où ils reviennent de leurs études et leur mariage<sup>3448</sup>. Les fontaines et lavoirs, lieux de la sociabilité féminine à la campagne, sont ignorés des bourgeoises. La rue n'est qu'un passage. La flânerie, la promenade dans le village propices aux rencontres spontanées ne sont mentionnées dans aucune lettre. L'usage du transport en commun mis en place d'Arlay à Lons-le-Saunier en 1885 dont « la diversité des voyageurs donne occasion à des scènes fort drôles »<sup>3449</sup> est une nouveauté absolue parce que les bourgeois y rencontrent des villageois, au hasard, pour la première fois.

---

<sup>3445</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 29 à 1883 06 05, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3446</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 03, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne, et 1885 05 12, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Perpignan.

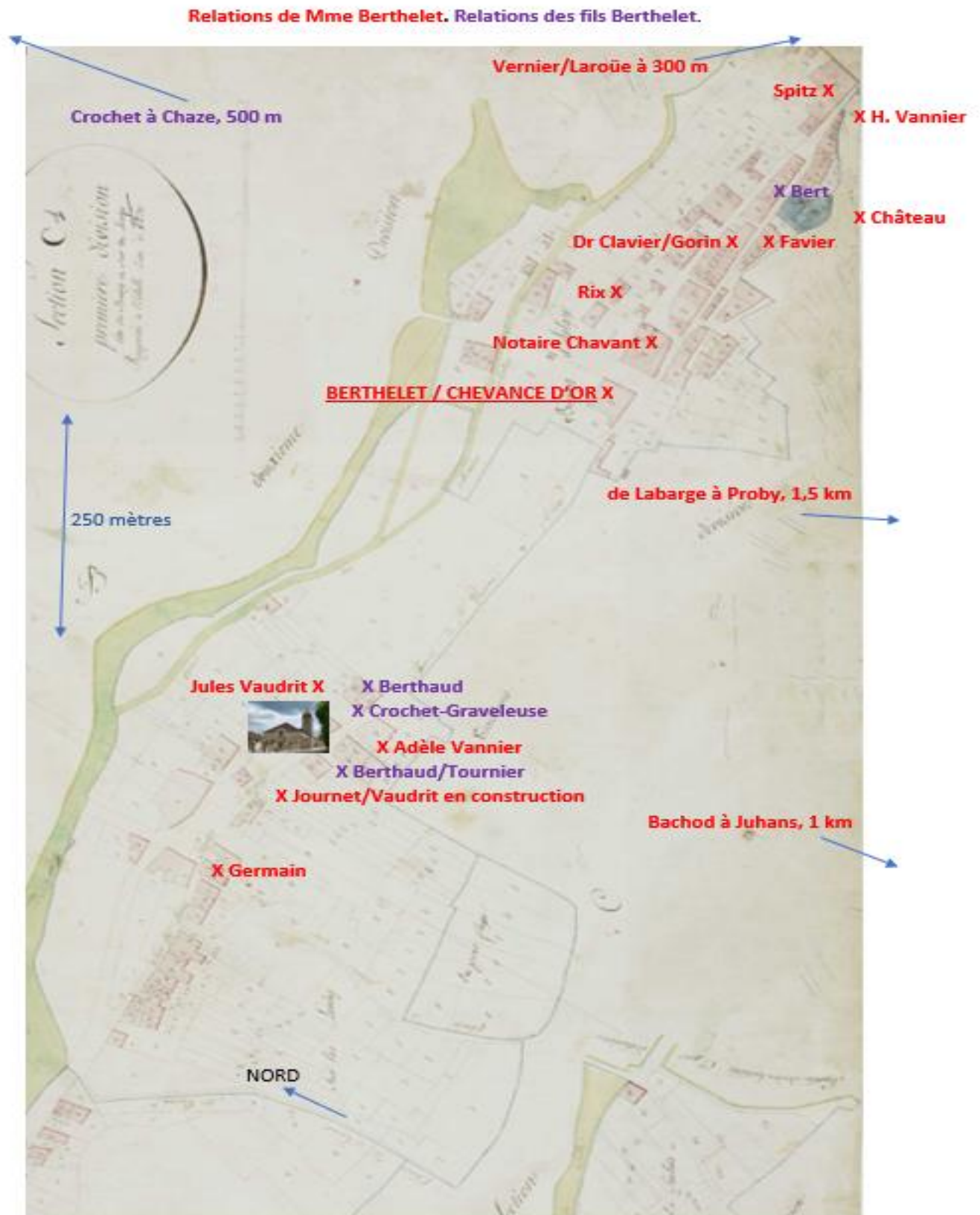
<sup>3447</sup>Perrot, Michelle, *George Sand à Nohant, Une maison d'artiste*, Paris, Le Seuil, 2018, p. 101.

<sup>3448</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845, lettres de Jean-Claude Daille à Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg.

<sup>3449</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 24, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.



Tableau 19 : cartographie des relations de voisinage Berthelet à Arlay en 1882.  
 Réalisée sur fond de carte d'Arlay réalisée par le géomètre Girardet en 1811, ADJ 3Pplan204.



### 5.1.3. La famille

#### 5.1.3.a. La parentèle

« Après souper la conversation est tombée sur notre aimable famille, ce sujet n'est bon qu'à troubler le cœur et la conscience »<sup>3450</sup>, écrit avec ironie Marie Berthelet à son fils. Martine Segalen dans sa *Sociologie de la famille* relève l'ambiguïté du terme « famille », et fait la distinction entre le « groupe domestique » et la « parenté » plus large<sup>3451</sup>. Alain Pauquet cite les historiens et sociologues comme Max Weber qui s'interrogent pour savoir si les relations familiales ne sont pas à exclure de l'étude de la sociabilité, vu leur caractère prédéterminé<sup>3452</sup>. Pourtant, à l'intérieur d'une même famille, les choix sont manifestes au sein de la parentèle et prouvent que la relation familiale doit être incluse dans la sociabilité : certaines branches sont privilégiées. Les Masuyer, propriétaires à l'Étoile, sont de lointains parents : l'épouse d'Abry d'Arcier, née Breney, est une cousine germaine du père du docteur Masuyer. Évariste Maigrot dîne avec un neveu Masuyer parisien en 1814<sup>3453</sup>. Son gendre Amédée Regaud se sert en 1850 des relations impériales de la fille du docteur Masuyer, ancienne dame de compagnie de la Reine Hortense : « je viens de voir le Prince Président, j'ai été accueilli avec bonté, il m'a dit "vous êtes le parent de Mlle Valérie Masuyer". »<sup>3454</sup> Sa petite-fille Marie Berthelet est toujours proche de sa parente au 9<sup>e</sup> degré de l'Étoile, Laure de Franqueville née Masuyer, en 1879.<sup>3455</sup> D'autres branches sont évitées : « Nos parents de Beaufort [Emmanuel et Marie Regaud] ont fort peu de sympathie pour ton oncle Auguste [de Chasse, cousin germain] »<sup>3456</sup>, concède Marie Berthelet qui elle-même ne peut pas souffrir sa belle-sœur Zoë de Lauzière. Les deux frères Antoine et Amédée Vannier et leurs descendants rompent définitivement leurs relations dans les années 1860. Les causes des brouilles et des jalousies apparaissent peu dans les lettres. Si Marie Berthelet estime que sa voisine et contemporaine « Mme Amédée [Adèle Vannier, épouse du médecin Amédée Vannier] est plus folle que jamais »<sup>3457</sup>, rien n'indique ce qui a pu ancrer cette appréciation par le passé. Certains contacts se révèlent plus utiles que d'autres. À son arrivée à Paris en 1804 pour obtenir un emploi de fonctionnaire, Évariste Maigrot se rend directement chez ses cousins par alliance, Perrey - chef du secrétariat à la

---

<sup>3450</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 01 14, *ibid.*

<sup>3451</sup>Segalen, Martine, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 37.

<sup>3452</sup>Pauquet, Alain, *La société et les relations sociales en Berry au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 15.

<sup>3453</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 12 04, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay. Jean-Baptiste Breney, père de l'épouse d'Abry d'Arcier, est un frère de Jeanne Breney épouse de l'avocat Dunoyer, parents d'Antoinette Dunoyer, mariée en 1751 à Sens-sur-Seille à Pierre Masuyer, avocat, eux-mêmes parents du docteur Gabriel Masuyer (1761-1849), marié en 1781 à Jeanne Baptiste Petitot (1761-1836), d'où les trois filles : Fanny (1791), Valérie (1797 – 1878) et Laure (1800-1880) – 1830 – Aimé de Franqueville (1788-1850 à l'Étoile).

<sup>3454</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1850 09 25, Amédée Regaud à son épouse, Paris à Arlay.

<sup>3455</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1879 12 08, Laure de Franqueville à Marie Berthelet, l'Étoile à Arlay. Laure de Franqueville meurt le 7 juin 1880 à l'Étoile, à 80 ans.

<sup>3456</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 10, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3457</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 06, *ibid.*

Chancellerie - et Roux de Rochelle - chef de division au ministère des Affaires étrangères. « Je n'ai pas trouvé Rochelle mais sa femme avec laquelle j'ai passé une heure, je retournerai ce soir après son bureau »<sup>3458</sup>, dit-il, n'ayant pas imaginé qu'un homme puisse être un après-midi au bureau plutôt que dans son salon. Dans son article « Fonctions de la famille », Michelle Perrot rappelle « que le legs familial ne se réduit pas aux biens matériels. L'héritage, c'est aussi un portefeuille de relations »<sup>3459</sup>. Une mémoire précise et sélective de la famille permet de capitaliser les appuis et d'en attendre un soutien éventuel.

#### 5.1.3.b. Le nucleo familial

La cellule familiale réduite, enfants, frères et sœurs et alliés, parents, forme une seule entité. Le mariage implique une symbiose totale avec sa belle-famille : les beaux-parents sont dénommés parents, les beaux-frères et belles-sœurs frères et sœurs. Ainsi Évariste Maigrot s'adresse-t-il à son beau-père Abry d'Arcier en le nommant « mon cher papa », et en signant « votre fils »<sup>3460</sup>, le frère d'Amédée Regaud s'adresse à l'épouse de ce dernier par « ma chère sœur »<sup>3461</sup>, une formulation parfois déroutante dans l'analyse d'une correspondance offrant peu d'indices d'identification. Le nucleo familial, au sein de la maison bourgeoise, se compose jusque dans les années 1870 de trois générations qui vivent sous le même toit. Selon Vincent Gourdon dans son *Histoire des grands-parents*, « les études sur les familles des classes supérieures à l'époque moderne ont toutes montré que celles-ci se caractérisent par une propension supérieure à la cohabitation intergénérationnelle. »<sup>3462</sup> Les ménages communiars sont la règle à Arlay. Juliette Maigrot avait 23 ans lorsque son grand-père Abry d'Arcier décède, Marie Berthelet aura vécu avec son grand-père Évariste Maigrot pendant 42 ans. « Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'affection entre grands-parents et petits-enfants fait l'objet d'un discours presque unanime de valorisation »<sup>3463</sup>, écrit Vincent Gourdon, les liens de la lignée sont forts. La cohabitation intergénérationnelle décline dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À Arlay seul Charles (et son épouse Isabelle) Berthelet reste après son mariage en 1883 mais ne propose pas à sa grand-mère Zoë Berthelet, née Branche, seule à Lons-le-Saunier, de vivre avec eux. Les jeunes couples Vannier ou Vaudrit partent vivre en ville à partir de 1872<sup>3464</sup>. Jules Vaudrit fait construire une nouvelle maison pour sa fille et ses petits-enfants dans les années 1880, à

---

<sup>3458</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 28, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>3459</sup>Perrot, Michelle, « Fonctions de la famille », dans Philippe Ariès, Georges Duby (dir.) *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 114.

<sup>3460</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1811 06 29, Évariste Maigrot à Abry d'Arcier, Paris à Arlay.

<sup>3461</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1849 12 29, Alcide Regaud à Juliette Regaud, Voiteur à Arlay.

<sup>3462</sup>Gourdon, Vincent, *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, 2012, p. 61.

<sup>3463</sup>Gourdon, Vincent, *ibid.*, p. 116.

<sup>3464</sup>Mariage de Maria Vaudrit à Ernest Journet le 30 novembre 1872 et installation à Lyon. Marie Vannier épouse Jean-Baptiste Laferrère en 1869, ils habitent Lyon, Alice Vannier épouse en 1886 le parisien Gaston de Montgolfier.

100 mètres de la cellule familiale, sans envisager une cohabitation pourtant possible à l'intérieur de la maison Vaudrit composée de quatre chambres. Les familles nouvellement composées aspirent à leur indépendance vis-à-vis des générations précédentes.

La relation familiale s'étend jusqu'aux parrains et marraines, choisis au sein de la famille, grands-parents pour le premier né, oncles et tantes, frères ou sœurs plus âgés, et plus rarement parmi des amis proches : l'amitié que porte Marie Berthelet à Amélie Vannier, de onze ans sa cadette, la fait choisir comme marraine supplétive lors du baptême de Paul Berthelet, le 1er janvier 1862. Son parrain est Paul Maigrot, un cousin d'Honfleur, « représenté par Charles Berthelet, frère de l'enfant, sa marraine est dlle Lucie de Chassey, sa cousine domiciliée à Besançon, représentée par dlle Marie Amélie Vannier »<sup>3465</sup>. « Ta marraine Amélie », écrit Marie Berthelet à son fils. La relation intergénérationnelle, avec de grands écarts d'âge entre connaissances, est courante dans la bourgeoisie rurale et les correspondances étudiées en donnent maints exemples. Si les Grivel organisent un bal en 1843 pour leurs filles en âge de se marier, ils invitent Marie Regaud, 16 ans mais aussi sa mère et son grand-père Maigrot<sup>3466</sup>. Jeannette Champereux, née Jarry, 73 ans, écrit du château de la Sauge à Arlay à « sa chère amie »<sup>3467</sup> Juliette Regaud, 48 ans. Dans un village où les relations bourgeoises se réduisent à quatre ou cinq familles, les amitiés bourgeoises se forment avec un écart d'âge parfois important. Henry Vannier est assez proche de Jules Vaudrit, de 12 ans son aîné, pour lui offrir sa photographie dédicacée : « à mon ami »<sup>3468</sup>.

### 5.1.3.c. La relation mère-fils : le cas Berthelet

L'abondance, dans cette étude, de références extraites de la correspondance de Marie Berthelet à son fils Paul justifie une analyse psychologique de la relation mère-fils.

Une règle élémentaire de l'échange épistolaire n'est-elle pas, comme le note Brigitte Diaz dans *L'épistolaire ou la pensée nomade* « que quand vous écrivez à quelqu'un, c'est pour lui et non pas pour vous : vous devez donc moins chercher à lui dire ce que vous pensez, que ce qui lui plaît davantage. [...] En tant que discours pour autrui, la lettre semble devoir résister à l'enrayement solipsiste et à l'inertie entropique qui menacent toujours peu ou prou les écritures de soi. »<sup>3469</sup> La correspondance est-elle un miroir de soi ou un miroir de l'autre ? La lettre de Marie Berthelet à Paul par sa forme – quatre pages quotidiennes - tient plus de l'écriture de soi que de l'échange. La mère accuse parfois réception d'un courrier de son fils qui lui aussi écrit chaque jour mais n'y répond jamais. La correspondance de l'un et de l'autre consiste en monologues, non en dialogues. Bien qu'écrite, la prose de Marie Berthelet prend sa source dans l'oralité : si son fils se trouvait face à elle, elle prononcerait les mêmes mots

---

<sup>3465</sup>Archives diocésaines de l'Eglise d'Arlay, 1862 01 01, registre des baptêmes, cure d'Arlay. Paul Berthelet est né le 19 décembre 1861 à Arlay.

<sup>3466</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1843 02, Madame de Grivel à la Chevance d'Or, La Muyre à Arlay.

<sup>3467</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1850 01 03, Jeannette Champereux à Juliette Regaud, Saint-Lamain à Arlay.

<sup>3468</sup>Collection de la famille Vaudrit, album de photographies.

<sup>3469</sup>Diaz, Brigitte, *L'épistolaire ou la pensée nomade*, Paris, PUF, coll. « Écriture », 2002, p. 140.

que ceux qu'elle écrit, les uns à la suite des autres, dans ses courriers spontanés et structurés comme une suite d'idées qui se succèdent, peu développées, les unes après les autres. « La causerie, écrit George Sand, est un échange au lieu qu'une lettre est un monologue où, malgré soi, on se résume de manière effrayante. »<sup>3470</sup> Ces résumés, ces suites de pensées s'expriment par écrit dans un style oral, faute d'être énoncés lors d'une conversation. Le champ lexical « causerie », « causer », « dire », « bavardage », largement utilisé dans les lettres souligne l'oralité. Chaque jour, Marie Berthelet, assise à sa table d'écriture, s'impose, pendant des dizaines de minutes, un travail d'introspection, une auto-observation. Elle analyse peu ses pensées, elle les livre sous une forme brute. Une lecture en décalé par son correspondant la stimule. Marie Berthelet se sert de l'autre – son fils - comme d'un catalyseur narcissique : par le biais de son écriture quotidienne, elle recherche l'admiration et le désir de l'autre. Baudelaire entretenait une relation conflictuelle et intense avec sa mère Caroline Aupick. « Les plaintes de Caroline », écrit Catherine Delons dans *L'idée si douce d'une mère, Charles Baudelaire et Caroline Aupick*, « son auto-apitoiement, sa volonté de susciter la sympathie due à son malheur de mère, qui semblent procéder de la même exhibition narcissique, correspondent aussi à une valorisation du rôle maternel, au cliché de la mère qui se sacrifie »<sup>3471</sup>. Le thème du sacrifice est abondamment développé par Marie Berthelet et atteint son paroxysme lors du mariage de son fils aîné Charles qu'elle vit comme un abandon. Tout en rejetant sa belle-fille, elle reporte alors son amour de mère sur son fils cadet dans une relation exclusive développée pendant tout le dernier trimestre 1883. « À présent que ton frère est passé à l'ennemi, tu seras ma seule consolation »<sup>3472</sup>, écrit-elle à Paul le jour de l'annonce du mariage de Charles. « Tu es mon soutien, ma consolation, le seul ami à qui je puisse me confier, tu m'aideras. Toutes mes tendresses, toutes mes espérances se tourneront vers toi. »<sup>3473</sup> La mère est en échec, elle souffre et le fait savoir. L'amour possessif - « Tu es mon tout à présent, mon bon chéri, le Charles d'autrefois est évanoui »<sup>3474</sup>, exige la compassion - « tu m'aideras » - et la réciprocité : « Nous avons besoin l'un et l'autre de nous aimer beaucoup. »<sup>3475</sup> L'intensité de la relation de la mère et du fils se vérifie en 1886 dans le testament que Paul Berthelet écrit à 24 ans, avant de mourir – sans doute de maladie - quatre mois plus tard et qui tient en onze mots : « Je soussigné Paul Berthelet institue ma mère pour ma légataire universelle. »<sup>3476</sup> À partir du mariage de son frère aîné, le cadet devient le seul récipiendaire de l'âme profonde de sa mère : « je n'ai rien à lui dire [à Charles] que les choses ordinaires de la vie, le fond de mon cœur lui est scellé. »<sup>3477</sup> « Tu seras mon confident et mon camarade, je pourrai tout te

---

<sup>3470</sup>Sand, George, *Correspondance*, George Sand à Hetzel, 17 octobre 1847, t. 8, Paris, Garnier, 1971, p.103.

<sup>3471</sup>Delons, Catherine, *L'idée si douce d'une mère, Charles Baudelaire et Caroline Aupick*, Paris, Les Belles Lettres, 2011, p. 103.

<sup>3472</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 23, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3473</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 30, *ibid.*

<sup>3474</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 01 05, *ibid.*

<sup>3475</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 11 03, *ibid.*

<sup>3476</sup>ADJ, 4E 12960, 1887 05 12, acte reçu M° Buffard à Arlay, testament de Paul Berthelet décédé le 4 avril 1887 à Arlay.

<sup>3477</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 05, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

raconter à loisir »<sup>3478</sup>, impose-t-elle à son fils sous forme de cadeau sacrificiel suprême, à « toi qui occupes la plus grande place dans mon cœur »<sup>3479</sup>. Marie Berthelet, veuve depuis seulement quatre ou cinq ans, transfère-t-elle sur son fils cadet – aussi absent, dans un sens, que son défunt mari - la relation qu'elle aurait pu, qu'elle aurait aimé avoir avec son mari ? L'expérience traumatique de l'abandon, le phénotype envahissant de la déception, la vulnérabilité non contrôlée révèlent-ils des signes de l'inconscient ? Dans une écriture préfreudienne, peut-on y lire une projection de désir incestueux mère-fils, sans pour autant connaître en miroir la relation fils-mère puisque les lettres quotidiennes du fils à sa mère n'ont pas été conservées, un « système incestuel » selon la formule de Paul-Claude Racamier dans *L'inceste et l'incestuel*<sup>3480</sup> ? Il semble que la séduction narcissique de la mère révèle un trouble de la personnalité, et répond à au moins cinq des critères de la définition du trouble de la personnalité narcissique du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux DSM-5*<sup>3481</sup>, tels que l'idéalisation d'un alter-ego, des fantasmes de succès, le manque d'empathie, l'envie, l'exploitation de l'autre dans les relations interpersonnelles. Sur le thème de l'abandon par les hommes, ne pourrait-on pas convoquer le mari de Marie Berthelet décédé sans laisser de trace épistolaire, et son père absent pendant toute son enfance puisqu'il était à des milliers de kilomètres militaire à la conquête de l'Algérie ? Comment interpréter dans une écriture qui semble automatique les phrases qui s'enchaînent : « Il y a aujourd'hui vingt ans que mon pauvre père est mort ; Le temps s'écoule bien rapidement ; Ton frère m'a envoyé un ballot de fleurs, il y a des résédas, des anémones, des héliotropes, des œillets, des pensées et une autre fleur dont il a oublié le nom, la feuille sent le poussin mort. »<sup>3482</sup> Comment appréhender les nombreux « rêves insensés »<sup>3483</sup> que raconte Marie Berthelet dans ses courriers, dévoilés au beau milieu d'observations pragmatiques et sans fantaisie ? « Cette nuit, j'ai beaucoup rêvé, d'abord au général Chomereau, il était venu chez nous avec sa famille, il était en grand uniforme, et avait un chapeau posé en bataille, tout couvert de plumes blanches comme les maréchaux du premier empire ; Le général avait amené un chien, ce chien rempli des qualités les plus merveilleuses s'appelait : Canon ! Puis je me suis embarquée sur un vaisseau, c'est quand il s'est trouvé en pleine mer que j'ai songé que peut-être je ne reverrais pas mon monde, que je pourrais faire naufrage. Je priais de tout mon cœur la Sainte Vierge étoile des marins quand je me suis réveillée. La Cécile va mieux, nous irons cet après-dîner faire quelques visites. Nous arrivons de la messe. »<sup>3484</sup> Ou bien : « J'avais si chaud dans mon lit que j'ai rêvé au soleil et au printemps. J'étais avec ma pauvre mère, Mme Loiseau et Martine, nous descendions la

<sup>3478</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 09 28, *ibid.*

<sup>3479</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 10 19, *ibid.*

<sup>3480</sup> Racamier, Paul-Claude, *L'inceste et l'incestuel*, coll. Psychismes, Paris, Dunod, 2010, 174 p.

<sup>3481</sup> Association américaine de psychiatrie, *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, DSM-5*, Paris, Elsevier-Masson, 2015, 1200 p.

<sup>3482</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 02, *ibid.* Amédée Regaud est mort le 2 mai 1863 à Arlay.

<sup>3483</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 03 11, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. « Ce vent affreux m'a bercée cette nuit, j'ai fait des rêves insensés. J'ai rêvé au curé Gréa qui témoignait une grande joie de me voir. J'ai rêvé aussi que C... L... [Clériade de Lauzière ?] nous envoyait des titres, il avait allongé son nom à l'allemande ! »

<sup>3484</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 05 25, *ibid.* Le colonel Louis Marie Gaston de Chomereau de Saint-André (1826 à Arbois, 1905 à Dijon), commandant du 17<sup>e</sup> régiment des dragons à Carcassonne.

côte de Frontenay, tout était vert et resplendissant ; Sur la gauche de belles vaches paissaient, le petit berger qui les gardait s'appelait Julien [un fils de Marie Berthelet, appelé Julien, est mort à 4 ans le 19 septembre 1862]. Nous admirions la belle vue qui s'étend si loin, on voyait briller la Seille, le château d'Arlay se décomposait sur l'azur du ciel. J'éprouvais un bien-être infini à sentir Maman auprès de moi, quand trois polissons de chiens se sont dit des injures sous ma fenêtre et m'ont réveillée. Ils m'ont fait grand tort, un bon rêve est ce qu'il y a de meilleur dans la vie. Il y a quelques semaines, j'ai été réveillée par une forte odeur de lilas, il m'a semblé avoir une branche sous le nez, je la vois encore, elle n'était pas tout à fait épanouie, le parfum a persisté longtemps ! Tu vas me croire folle, je t'assure que j'ai tout mon bon sens mais dans la solitude je me crois plus entourée d'esprits que d'habitude. »<sup>3485</sup> Dans les *Transferts de Courbet*, Pierre Sullivan remarque que « dans le rêve, un élément inconscient fait retour à certaines conditions de déformations ou de transformations déterminées par le principe du plaisir : un passage de l'inconscient au conscient se fait sous l'œil d'une instance qui veille à la poursuite du sommeil. Freud se servira de ce dispositif pour inventer la situation analytique divan-fauteuil qui reproduit en fait le schéma de la formation du rêve. »<sup>3486</sup> La question se pose à l'historien de savoir si une lecture psychanalytique, à partir des connaissances en psychanalyse des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles fondées partiellement sur des névroses caractéristiques de la bourgeoisie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ne pourrait éclairer différemment l'analyse de courriers aussi évocateurs que le soliloque écrit-parlé conscient-inconscient de Marie Berthelet. Les lettres interpellent l'historien, le psychanalyste, mais aussi le lecteur qu'elles renvoient devant son impuissance face à un drame familial en huis-clos. Les écrits « intrapsychiques », pour reprendre le terme utilisé par Yves Sarfati dans son analyse des « scènes (intrapsychiques) de la vie familiale des Courbet-Oudot »<sup>3487</sup> s'avèrent de nouveaux révélateurs des modes de relations.

## 5.2. Espace perçu

### 5.2.1. Un capital social

Une vie sociale se déroule quotidiennement au village dans l'espace vécu et intègre toutes les strates de la société rurale. Mais la sociabilité s'étend dans un rayon d'action beaucoup plus vaste, dans une relation à distance entretenue par la correspondance et par la fidélité d'un solide réseau, cette fois-ci bien plus exclusif.

---

<sup>3485</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 10, *ibid.*

<sup>3486</sup> Sullivan, Pierre, « 'Je peins comme Dieu' (G. Courbet) », dans Yves Sarfati (éd.), *Transferts de Courbet*, Paris, Dijon, les Presses du réel, 2013, p. 217.

<sup>3487</sup> Sarfati, Yves, « Scènes (intrapsychiques) de la vie familiale des Courbet-Oudot », dans Yves Sarfati (éd.), *Transferts de Courbet*, Paris, Dijon, les Presses du réel, 2013, p. 30.

### 5.2.1.a. La société

Le réseau d'amicalité de la bourgeoisie rurale est une construction échafaudée et consolidée sur plusieurs générations. Reine Françoise d'Arçon écrit de sa famille en 1819 qu'elle « s'est bien alliée, et a toujours fréquenté ce qu'il y avait de mieux dans le pays » : elle privilégie le groupe familial puis la fréquentation sur une longue durée, et se fait « accueillir dans les sociétés qui ont le plus de rapport avec [s]es goûts, [s]es habitudes et [s]a façon de penser ». « Et par comparaison, » ajoute-t-elle, « je ne puis m'empêcher quelquefois de remarquer dans les individus dont se composent les autres, susceptibilité, prétention, vanité, verbiage, pesanteur, disgrâce, ambition, fourberie, bavardage, jalousie. »<sup>3488</sup> Les relations sont exclusives et choisies avec soin. Bonaventure Abry d'Arcier, lors de l'inauguration de la nouvelle église d'Arlay, se barricade chez lui à la Chevance d'Or pour ne pas avoir à ouvrir sa porte à de vagues fréquentations : « Il s'est présenté à ma porte plus de quatre-vingts personnes peu ou point connues tant à pied qu'en voiture, mais les domestiques avaient ordre de n'ouvrir à qui que ce soit. »<sup>3489</sup> En dehors du village, il existe un petit nombre d'élus sélectionnés. Eux seuls forment la « société », sous-entendu la « société bourgeoisie ». Si trois familles bourgeoises du village voisin de Domblans se retrouvent par hasard le même après-midi en visite à Arlay, Marie Berthelet écrit : « Après les de Broissia et les dames Vermot sont arrivés les Robert. Toute la société de Domblans s'était donnée rendez-vous comme par un fait exprès. »<sup>3490</sup> La rencontre fortuite n'existe pas, le hasard n'intervient pas. De nouvelles relations bourgeoises se créent pourtant, de plusieurs manières.

### 5.2.1.b. De nouveaux liens

Les liens de camaraderie développés au jeune âge, en pension, forment un excellent terreau pour amplifier le rayon de relations à un niveau régional. Marie Berthelet cite régulièrement ses deux amies « la vieille Isabelle » de Calonne, née Goyet de Savy, et Claire Muller, née Delort, ses contemporaines originaires de l'Étoile et d'Arbois, rencontrées probablement au couvent. Jean Claude Daille évoque avec son camarade Jules Vaudrit leurs camarades de collège, « Jobard, étudiant en médecine, [...] le gras Félix de Pont-de-Roide [Doubs], Mercier à Saint-Hippolyte [Doubs], Louis à Pierre [Pierre-de-Bresse, Saône-et-Loire] »<sup>3491</sup>. Pour les hommes, le milieu professionnel offre tout au long d'une carrière un moyen de se créer de nouveaux contacts qui se transforment d'une relation de clientèle en nouveau réseau et parfois en alliance. Le régisseur Antoine Vannier, pour ses affaires,

---

<sup>3488</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1819 08 15, Reine Françoise d'Arçon à Abry d'Arcier, Quintigny à Arlay.

<sup>3489</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1820 02 23, brouillon, Abry d'Arcier à Alexis Dananche, Arlay à Saint-Amour.

<sup>3490</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 19, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3491</sup>Archives privées de la famille Vaudrit, 1845 05 19, Jean-Claude Daille à son ami Jules Vaudrit, Arlay à Strasbourg. Docteur Claude Marcel Généreux Jobard né à Vermondans dans le Doubs (1824-1876) ? Augustin Félix (1823-1849) ? Lucien Mercier (1823-1899) contrôleur des douanes ?



fréquente Léon Dalivoy, notaire à Louhans. Ils se sont assis aux mêmes bancs du collège de Poligny. En 1843, le « vieux camarade » ajoute en post-scriptum dans une lettre à caractère professionnel « mes amitiés à Amédée »<sup>3492</sup> : le docteur Amédée Vannier épousera deux ans plus tard la cousine germaine du notaire Dalivoy, Adèle Petitjean. Les dîners entre connaissances des mêmes cercles bourgeois permettent de nouvelles rencontres. Évariste Maigrot décrit à son beau-père une invitation à souper chez François Joseph Febvre, à Lons-le-Saunier : « c'était une réunion des Bobilier, nous étions vingt passé, ce souper était superbe, très gai. Je me trouve lancé dans le grand monde. »<sup>3493</sup> Il ne s'agit plus des relations intravillageoises mais bien de mondanités, du « grand monde » lédonien comme l'écrit avec une pointe d'ironie Évariste Maigrot. « On est venu m'inviter à un dîner considérable des gens de Lons le Saunier mais j'avais une bonne migraine »<sup>3494</sup>, écrit-il encore. Les cercles s'additionnent et les bourgeois les plus sociables en profitent pour élargir leurs cercles en intégrant ceux des autres. C'est sur sa « vieille amie » Claire Muller que compte Marie Berthelet pour que son aîné Charles réussisse sa vie professionnelle, « elle a une quantité de belles connaissances qui peuvent être utiles à ton frère »<sup>3495</sup>, écrit-elle à son fils cadet.

#### 5.2.1.c. Les relations anciennes

Les relations de la bourgeoisie rurale sont ancrées dans un héritage familial, certaines familles sont amies de génération en génération. Ainsi Bonaventure Abry d'Arcier est-il l'« aimable voisin »<sup>3496</sup> du général Jarry sous l'Empire, sa petite-fille entretient des relations avec la nièce du général - Hélène Loiseau née Champereux - au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, son arrière-petite-fille est proche de Clémentine Loiseau dans les années 1880. Les familles Abry d'Arcier et Loiseau sont même alliées. Charles Onésime Guillaume Roux de Rochelle est le neveu de Bonaventure Abry d'Arcier. Son épouse en 1823, Laure de Junet d'Aiglepierre est une nièce du docteur Antoine Joseph Loiseau et cousine germaine de Théodule Loiseau. Au château de La Muyre, Madame de Grivel, née Marie Claudine Antoinette Françoise Montjoÿe, écrit une lettre de condoléances à la mort de Laurence Abry d'Arcier, née Breney, en 1800<sup>3497</sup>. Les trois sœurs de Grivel sont amies de Juliette Regaud dans les années 1840. Le comte Ernest de Grivel et son épouse invitent les Berthelet et sont reçus à la Chevance d'Or en 1884. Les enfants des relations des parents se connaissent et se fréquentent. Ainsi Charles Berthelet rencontre-t-il à Paris René de Calonne « venu [le] voir »<sup>3498</sup> : les deux mères sont des amies. Plus la relation est ancienne en termes de générations, plus elle est suivie.

<sup>3492</sup>Archives privées du château d'Arley, 1843 01 10, M<sup>e</sup> Léon Dalivoy à Antoine Vannier, Louhans à Arley.

<sup>3493</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 04, Évariste Maigrot à son beau-père, Arley à Paris.

<sup>3494</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1808 08 19, *ibid*.

<sup>3495</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arley à Carcassonne.

<sup>3496</sup>Archives privées du château d'Arley, 1813 12 05, général Jarry à Abry d'Arcier, Saint-Lamain à Arley.

<sup>3497</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1800 03 16, Françoise de Grivel à Bonaventure Abry d'Arcier, Domblans à Arley. Décès de Laurence Abry d'Arcier née Breney le 25 ventôse an 8 (16 mars 1800) à Arley.

<sup>3498</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arley.

#### 5.2.1.d. Les relations croisées

Dans un monde relativement clos, les relations croisées sont fréquentes. Sur une liste manuscrite de 85 noms dressée par Zénaïde Martin<sup>3499</sup>, sans doute à l'occasion des cartes à envoyer après le nouvel an, de nombreux noms de famille des épistoliers étudiés sont cités : Monsieur et Madame de Beaufort à l'Étoile, Monsieur et Madame de Savy à Persanges, Monsieur et Madame Boulatignier à Pise, Madame veuve Jacquier à Lons, Monsieur Prost banquier à Lons, Madame Berthelet à Arlay, les Saint-Léger de Plainoiseau et Domblans, les Loiseau de la Saugé. À Paris, Zénaïde Martin repère parmi les auditeurs d'un concert une des sœurs Masuyer avec qui elle est en relation : « nous sommes allées hier au concert populaire, nous y avons aperçu Mme de Franqueville [63 ans, née Laure Masuyer à l'Étoile] qui, sans doute, ne nous a pas distinguées dans la foule qui était immense. » Les Bachod, propriétaires à Juhans hameau d'Arlay, sont proches de la famille de Chassey ; ce sont eux qui apprennent à la cousine de ces derniers « qu'Henry est admis à St Cyr »<sup>3500</sup>. Auguste de Chassey, cousin des Regaud/Berthelet, chasse avec Antoine Vannier et rassure le prince d'Arenberg : « Monsieur Vannier le père jouit d'une santé des plus heureuses et d'un appétit formidable, à la chasse, il a tenu une journée entière ce que je ne l'avais pas vu faire depuis plusieurs mois. »<sup>3501</sup>

#### 5.2.2. Les modalités

##### 5.2.2.a. La carte de visite

Le microcosme bourgeois se renouvelle peu et s'entretient beaucoup. L'usage de la carte de visite se multiplie, non pas tant pour se faire connaître, mais pour se rappeler au bon souvenir de connaissances déjà acquises. L'adresse n'est jamais indiquée sur les cartes de visite. La calligraphie est gothique et gravée dans les années 1840, en lettres anglaises et imprimée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

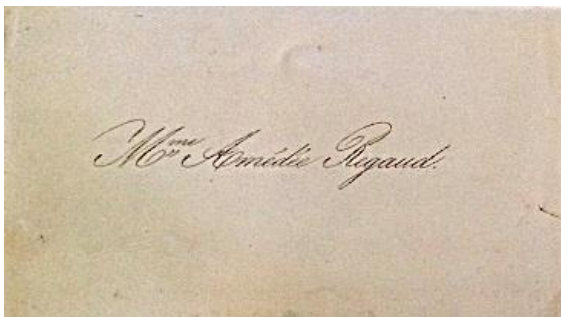


Figure 41 : carte de visite de Juliette Maigrot épouse d'Amédée Regaud, 6,5x4 cm.



Figure 40 : carte de visite du docteur Amédée Vannier. 8,8x4,8 cm. Collection de la famille Vannier.

<sup>3499</sup> ADJ, 51J 69, Fonds Labordère, non datée, vers 1875, liste dressée par Zénaïde Martin.

<sup>3500</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 07 20, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3501</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1866 05 16, Auguste de Chassey au prince Pierre d'Arenberg, Arlay à Vienne.

À la nouvelle année, il est d’usage dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle d’envoyer sa carte de visite par la poste à toutes ses relations. Le 31 décembre 1877, Charles Berthelet étudiant à Paris envoie « des cartes à Arlay à Henry [Vannier], à Vaudrit [Jules Vaudrit], au père Favier [Gustave Favier] et à Auguste Favier, à Mad. de Labarge ». « J’ai reçu, écrit-il, ce matin la carte de Feuvrier [Julien Feuvrier, son ancien précepteur]. »<sup>3502</sup> Marie Berthelet recommande à son fils militaire d’envoyer de Carcassonne sa carte à seize correspondants : sa « grand-mère, la tante Zoé [de Lauzière], les Emmanuels [Regaud], la marraine Lucie [de Chassey], grande rue neuve 143, Maria Journet avenue de Noailles 61 à Lyon, Mr et Mme Jules Seuil rue Vavin 8, et les Hébert des Roquettes à la même adresse, Mr le comte et Mme la comtesse de Grivel à La Muyre, les dames Bachod place de la paix à Lons-le-Saunier, les Latapie, Vaudrit, le docteur [Clavier], le curé, Chavant [Alphée Chavant, notaire], Vannier [Henry Vannier], les Rix. »<sup>3503</sup> Paul Berthelet panachera ainsi la famille proche et éloignée – les Seuil et Morin sont des cousins côté Maigrot - et les amis et relations maternelles dans Arlay. « Comme toi, lui répond sa mère, je trouve cette mode de cartes de visites absurde. Le prochain s’ennuie et on ennue le prochain pour se rappeler mutuellement au souvenir d’indifférents. »<sup>3504</sup> L’investissement relationnel demeure pourtant une obligation.

#### 5.2.2.b. La correspondance

Afin de ne pas perdre son identité bourgeoise et perpétuer le capital social à travers les générations successives, le carnet d’adresses soumis à l’épreuve de l’espace et du temps doit sans cesse être ravivé. C’est le rôle des générations les plus avancées en âge. Charles Berthelet avoue à sa mère : « J’ai à peu près fini avec les écritures du nouvel an ; d’ailleurs elles ne sont pas trop lourdes pour moi, ton lot, sous ce rapport, est bien plus lourd que le mien. »<sup>3505</sup> Les fêtes du nouvel an ne sont pas les seuls moments culminants de la mondanité bourgeoise à distance. Dans le mois et demi qui suit le mariage de Charles Berthelet, sa mère compte les faire-part envoyés : « nous en avons envoyé plus de deux cents, sans compter ceux qui ont été envoyés de là-haut [Charon, à Champagne-en Valromey]. »<sup>3506</sup> Deux cents faire-part de mariage pour le seul côté du marié ne sont pas négligeables mais ne représentent pas, une fois soustraite la vaste parentèle, un carnet d’adresses mondain considérable. D’ailleurs écrire, mis à part à son fils, n’est pas une sinécure pour Marie Berthelet, elle s’y attelle par devoir : « J’ai beaucoup à écrire aujourd’hui, ce qui ne m’amuse guère, j’ai horreur de la

---

<sup>3502</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1877 12 31, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>3503</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1883 12 28, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne. Paul Hébert des Roquettes est le fils d’Auguste Hébert et de Clémentine Morin à Honfleur (Calvados), petit-fils du côté maternel de Rose Morin née Grenguet, dont le cousin Jean-François Hernandez de la Martillière est un beau-frère par alliance d’Évariste Maigrot.

<sup>3504</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1885 01 08, *ibid.*

<sup>3505</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1877 12 31, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay.

<sup>3506</sup>Archives privées de la famille Abry d’Arcier, 1884 01 15, *ibid.*

correspondance »<sup>3507</sup>. « En général, à part toi et ton frère, je n'aime pas qu'on m'écrive, ton pauvre père détestait les lettres et je me souviens que les écritures inconnues bouleversaient Maman »<sup>3508</sup>, ajoute-t-elle. La lettre joue un rôle considérable dans cet espace perçu par la bourgeoisie, à distance. Elle assure la survie du groupe.

### 5.2.3. Relations ou amis ?

Une fois le cercle de connaissances circonscrit, en particulier grâce à des relations familiales héritées, le bourgeois rural n'ambitionne pas son renouvellement. Évariste Maigrot, pourtant jeune veuf de 32 ans, n'écrit-il pas à propos des dissensions de la famille Bourdon à Domblans : « Je suis sensiblement affligé de ceci, ce sont d'anciens amis, je n'aime pas les nouveaux, et cette circonstance va changer la face de la maison. » Évariste Maigrot n'est pas l'ami d'un seul individu dans la famille Bourdon, mais bien de toute la famille, il évoque ses « anciens amis » au pluriel. L'amitié individuelle apparaît peu dans les correspondances étudiées, la préférence est donnée aux relations amicales avec des familles dans leur entier, souvent déjà choisies par les générations précédentes et non pas par soi-même. Ces relations représentent-elles une pratique de l'amitié individuelle ou plutôt une simple sociabilité sans risque au sein du groupe bourgeois ? Les relations de Marie Berthelet, celles qu'elle reçoit chaque après-midi ou celles à qui elle envoie sa carte de visite relèvent-elles vraiment de l'amitié ? L'amitié de la bourgeoisie rurale est-elle volontaire ? Certains choix négatifs prouvent une possible autonomie à l'intérieur du cercle de relations. Henry Vannier ne souhaite entretenir aucun lien avec les dames Bachod à Arlay ni pour lui ni pour sa nièce, ce qui embarrasse Marie Berthelet, amie des Bachod : « La mère Bachod est arrivée, la présence de Nenet [Antoinette Depierres] va me gêner car son oncle ne veut pas de relation avec elle. »<sup>3509</sup> Marie Berthelet ne dit-elle pas de madame Prost, à Lons-le-Saunier : « Mme Prost grille d'envie de se lier avec nous. Il n'y a pas la réciproque, les relations seront fraîches, rien n'est commun comme cette créature-là ! Les écus ne font pas tout. »<sup>3510</sup> Alors qu'elle appelle Adèle Vannier, l'épouse du docteur Amédée Vannier, « Mme Amédée », une formulation réservée à de rares amies très proches, Marie Berthelet si prolixe pour détailler la société rurale qui l'entoure, l'ignore presque totalement dans les années 1880. Elles sont pourtant contemporaines, nées toutes deux en 1827, voisines, se connaissent depuis près de quarante ans et appartiennent au même milieu social. L'absence totale de relations, alors qu'Adèle Vannier est parallèlement en lien avec le groupe bourgeois d'Arlay comme les Vaudrit par exemple<sup>3511</sup>, montre en creux que la relation intracommunautaire reste un choix personnel et

---

<sup>3507</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 03 20, *ibid.*

<sup>3508</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 17, *ibid.*

<sup>3509</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 16, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3510</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1885 04 27, *ibid.* S'agit-il de Clarisse Hyacinthe Marie Prost, née Lamy, 39 ans, épouse du banquier lédonien Camille Prost ?

<sup>3511</sup>ADJ, 4E 12938, 1881 10 30, acte reçu M° Chavant à Arlay : pouvoir donné par Adèle Petitjean, veuve Vannier à Jules Vaudrit, notaire honoraire à Arlay, à l'effet de régir, gérer et administrer les biens et affaires lui provenant de la succession de sa sœur Célinie Prieur née Petitjean, décédée à Paris fin mars 1880. Adèle Vannier est veuve depuis 8 jours, les Vaudrit/Journet/Dapples sont et resteront de proches amis de la famille Vannier.

facultatif. La belle-fille de Marie Berthelet, Isabelle née de Lauzière, ainsi que les deux filles de cette dernière, s'entendront parfaitement dans les années 1890 avec la fille d'Adèle Vannier, Marie Laferrère et sa descendance comme en témoigne la carte postale de 1907 écrite par Paule de Montgolfier à sa cousine germaine Marguerite Marmonier née Laferrère : « Nous allons mercredi chez Mme Berthelet [Isabelle Berthelet née de Lauzière] pour répéter un chœur de chant que nous chanterons dimanche prochain à l'église »<sup>3512</sup>. En revanche il s'agit toujours de contact relationnel plus que d'amitié. Il semble que le bourgeois rural soit plus souvent l'ami d'un groupe que d'individus. Alain Pauquet dans *La société et les relations sociales en Berry au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle* rappelle que « depuis Durkheim, la sociologie a amplement démontré la réalité des conditionnements sociaux qui, sans être totalement déterminants, président largement aux choix individuels sans que les individus en aient forcément conscience. Et cela concerne également les relations d'amitié. »<sup>3513</sup> Amicalité, amitié, ami : les nuances sont difficiles à cerner. L'amicalité des bourgeois avec la classe paysanne a laissé peu de traces dans les archives publiques, alors que l'amitié bourgeoise se retrouve dans les alliances, les témoins de mariages, les relations qui font l'objet d'invitations et qui signent les contrats de mariage. Quant aux amis intimes, c'est la notion même de l'intimité qu'il s'agit de prendre en considération, croissante au XIX<sup>e</sup> siècle, mais balbutiante comme nous l'avons évoqué, par exemple dans le domaine de l'architecture et du décor intérieur. Avec ses deux vraies amies connues en pension, Isabelle de Calonne et Claire Muller, les seules qualifiées par le terme d'« amies » à travers toute sa correspondance, Marie Berthelet n'entretient qu'une relation épistolaire. En 1882, cette dernière n'avait pas vu « sa vieille amie » Claire Muller depuis 1859<sup>3514</sup>.

En résumé, le bourgeois rural possède dans l'espace perçu peu d'amis, peu d'ennemis, mais un cousinage et un réseau qu'il a recueilli et qu'il a le devoir d'entretenir. Sans doute le jeune homme bourgeois, dès son enfance plus ouverte au monde tant au village qu'au collège, se crée-t-il un réseau au spectre plus large que la jeune fille bourgeoise. À l'âge adulte, tous deux possèdent les instruments et les codes des relations sociales.

### 5.3. Espace conçu

L'espace conçu d'Henri Lefebvre est celui des « savants, des planificateurs, des urbanistes, des technocrates. »<sup>3515</sup> L'espace conçu interrogera ici l'espace relationnel construit dans l'imaginaire du bourgeois rural au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>3512</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1907 09 02, carte postale écrite par Paule de Montgolfier, fille de Gaston de Montgolfier et Alice née Vannier, à sa cousine germaine Marguerite Marmonier née Laferrère, fille de Jean-Baptiste Laferrère et Marie née Vannier, Arlay à Lyon.

<sup>3513</sup> Pauquet, Alain, *La société et les relations sociales en Berry au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 305.

<sup>3514</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1882 10 09, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3515</sup> Lefebvre, Henri, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974, p. 48.

### 5.3.1. Aisance sociale ?

Le bourgeois est façonné dès son plus jeune âge pour vivre en société. Dans son enfance, chez ses parents, son comportement est modelé par les espaces qu'il distingue, salle à manger, salon, chambre, cuisine, et dans lesquels il lui est demandé un maintien particulier. « Le corps lui-même », écrivent les sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans *Les ghettos du gotha*, « est modelé par sa mise en scène permanente devant le regard d'autrui. »<sup>3516</sup> En pension, il expérimente la socialisation avec l'inconnu et s'arme encore davantage par une éducation de la parole, de l'écrit, de la gestuelle. Les codes bourgeois fabriquent l'individu à l'image d'un groupe d'appartenance particulièrement équipé pour sociabiliser. « Ne pas connaître la promiscuité dans son quotidien est une expérience qui doit être pour quelque chose dans l'aisance avec laquelle les personnes bien nées mettent en scène leur corps dans les interrelations sociales. Par la même occasion, c'est la place occupée dans la société qui est intériorisée en même temps que ce rapport à l'espace »<sup>3517</sup>, ajoutent Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans la *Sociologie de la bourgeoisie*. Par ailleurs l'instruction et les connaissances des bourgeois ruraux leur permettent de s'évader de leur quotidien géographique, de voyager mentalement. La présence d'ananas sur une table, le retour de l'ingénieur René Denis du Panama, les récits de la conquête d'Algérie, l'attirance pour la mer tout comme la lecture des livres et des journaux sont autant de portes ouvertes au monde et aux hommes. Le fait même qu'au village il n'y ait pas, comme en ville, de quartiers bourgeois exclusifs dans lesquels les classes supérieures vivent au milieu de leurs pairs, ni même de clubs, de cercles ou de chambrées comme dans les villages de Provence<sup>3518</sup>, incite de facto à la rencontre d'univers différents. L'analyse de Fabrice Ripoli et Vincent Veschambre sur l'appropriation de l'espace, « incontournable en géographie, a fortiori en géographie sociale »<sup>3519</sup>, s'applique mal dans les petits villages à l'habitat et aux relations sociales mixtes. Le corps et l'esprit du bourgeois rural sont façonnés pour que le mécanisme des relations soit parfaitement huilé. L'auteur de l'éloge funèbre de l'érudit comtois Désiré Monnier, mort à Domblans en 1867, dit de lui dans *l'Annuaire du département du Jura pour l'année 1869* : « Il avait l'art de se mettre à son aise et d'y mettre les autres, qualité précieuse en voyage et partout. »<sup>3520</sup> La qualité d'aisance sociale est-elle une marque de fabrique de la bourgeoisie rurale ? Elle montre en tous cas une subtilité dans des rapports sociaux dont l'amplitude est sans doute plus rare en ville. Elle semble à l'aise dans les toutes les situations qu'elle maîtrise et qu'elle connaît, avec les plus humbles comme avec les plus riches, dans son village comme dans sa correspondance.

---

<sup>3516</sup>Pinçon, Michel, Monique Pinçon-Charlot, *Les ghettos du gotha*, Paris, Le Seuil, 2007, p. 22.

<sup>3517</sup>Pinçon, Michel, Monique Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2003, p. 87.

<sup>3518</sup>Agulhon, Maurice, *La République au village*, Paris, Plon, 1970, p. 207 à 245.

<sup>3519</sup>Ripoli, Fabrice, Vincent Veschambre, « L'appropriation de l'espace ; une problématique centrale pour la géographie sociale » dans *Penser et faire la géographie sociale*, dir. Raymonde Séchet, Vincent Veschambre, Rennes, PUR, 2006, p. 297.

<sup>3520</sup>*Annuaire du département du Jura pour l'année 1869*, Lons-le-Saunier, Damelet, 1869, p. 125-126.

### 5.3.2. Repli identitaire

#### 5.3.2.a. La zone de confort

La bourgeoisie rurale se montre moins confiante lorsque les circonstances imposent une nouveauté imprévue, une relation nouvelle. À l'occasion de l'érection de la statue du général Lecourbe à Lons-le-Saunier en 1857, Amédée Regaud demande à son épouse de préparer un éventuel déjeuner à Arlay pour les officiels militaires qui pourraient faire le voyage depuis Paris : « Le général de Villiers ne sait pas encore s'il viendra pour cette cérémonie, dans tous les cas ne t'inquiète pas, il est plus facile de donner à déjeuner qu'à dîner, nous trouverons de la truite, de la volaille, filet de bœuf, côtelette, etc. »<sup>3521</sup> Juliette Regaud s'inquiète de cet hôte important qui tranche avec son univers clos. Leur fille Marie Berthelet ne saisit pas en quoi la lecture de *Au bonheur des Dames*, ouvrage dans lequel Zola campe un grand magasin parisien, pourrait la concerner. Cette étude, dit-elle, « intéressera bien davantage les Parisiens que les gens de la Province. »<sup>3522</sup> Alors que le centre du village d'Arlay s'est déplacé en 1819 avec la construction d'une nouvelle église, suivie d'une mairie et d'une école, Marie Berthelet regrette encore, dans les années 1880, l'ancien quartier bourgeois d'Arlay, situé au Bourg, peuplé au XVIII<sup>e</sup> siècle des familles notables du village.

#### 5.3.2.b. Le regroupement

Le regroupement systématique des Francs-Comtois de Paris, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, est significatif. Jean-Luc Mayaud rappelle que Gustave Courbet, dès son arrivée à Paris fin 1839, à l'âge de 21 ans, recherche la compagnie des Francs-Comtois. « C'est un véritable cercle d'exilés qui se forme »<sup>3523</sup>. « Tout ceux qui sont allés à Paris, pendant que M. Courvoisier était ministre, peuvent-ils oublier avec quelle simplicité et quelle affection ils furent reçus à l'hôtel de la chancellerie ? », écrit Armand Marquiset. « À la vue d'un compatriote, son sourire montrait une expression particulière, et sa main pressa toujours avec un égal plaisir la main du citadin et celle du villageois que la Franche-Comté reconnaissante amenait dans son

---

<sup>3521</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1857 08 08, Amédée Regaud à son épouse, La Bourbonne à Arlay. Il s'agit probablement du général Louis de Villiers (1802-1884), ancien capitaine et aide de camp du général d'Houdetot dans la campagne d'Algérie à laquelle Amédée Regaud participe.

<sup>3522</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 04 15, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3523</sup>Mayaud, Jean-Luc, « Courbet à découvert », dans Jean-Jacques Fernier, Jean-Luc Mayaud, Patrick Le Nouène, *Courbet et Ornans*, Paris, Herscher, 1979, p. 44-48.

ministère. »<sup>3524</sup> Évariste Maigrot, sous l'Empire, raconte ses premières rencontres dès son arrivée à Paris : il se rend immédiatement « à Maisons [Maisons-Alfort] chez Augustin Trouillot, 46 ans, originaire du vignoble du Jura et propriétaire à Plainoiseau. Le déjeuner du dimanche se passera chez Monsieur Bataillard, en compagnie de Bourdon et de Clerc, entre Comtois de bourgs voisins<sup>3525</sup>. Enfin Évariste Maigrot est d'emblée invité à déjeuner « chez M. Vernier à sa maison de campagne de Meudon. Il y a réuni tous les Comtois qui se trouvent actuellement à Paris, nous étions 25 au moins, tous solliciteurs et ayant bon appétit. » Théodore Vernier, ancien sénateur lédonien de 73 ans, recueille et met en relation les Comtois exilés à Paris comme Évariste Maigrot, 28 ans. Le déjeuner est stratégique, il permet à ce dernier de rendre « visite à M. Vernetti que mon étoile [lui] a fait rencontrer chez M. Vernier, en son domicile de St Germain en Laye. »<sup>3526</sup> Pierre Jean Baptiste Dominique de Vernety est directeur des droits réunis à Lons-le-Saunier et Évariste Maigrot envisage sans succès un poste de fonctionnaire à ses côtés. En 1814, Maigrot, censé remplir ses fonctions de maire à Arlay, séjourne de nouveau plusieurs mois à Paris. Il avoue : « Je suis resté trop longtemps ici pour que mon voyage ait pu demeurer secret, j'y ai vu tant de Comtois »<sup>3527</sup>, et se plaint de ses « compatriotes »<sup>3528</sup> qui ne l'ont pas aidé dans ses démarches professionnelles. Son arrière-petit-fils Charles Berthelet, étudiant à Paris en 1878, fréquente lui aussi les Franc-Comtois en exil dans la capitale. « Le jour de Noël, Armand Jacquier est venu pour m'inviter à déjeuner »<sup>3529</sup>, écrit-il à sa mère. S'il est invité à Paris à la noce de Jeanne Mazeau avec Jules Choppard le 9 mai 1883, c'est qu'elle est la fille de Charles Mazeau (1825-1905), futur ministre, et la petite-fille de Nicolas Mazeau, notaire à Lons-le-Saunier de 1852 à 1863. *La Liberté, journal du Jura et de la Franche-Comté* reprend en 1881 un article publié dans un journal parisien, *l'Étoile française* : « La Franche-Comté s'insinue partout, dans la politique, dans l'art, dans la presse, dans la littérature. [...] Vous ne pouvez plus entrer dans une administration sans vous heurter à un monsieur carré d'épaules et lourd d'apparence, dont l'accent nasal – tout pareil à un reniflement- trahit l'origine séquanais. [...] Le Franc-Comtois est resté au fond ce qu'il était en 93, un girondin, un fédéraliste. Le patriotisme de clocher est supérieur à ses yeux aux intérêts de parti et aux classifications politiques. La principale des références qu'il demande à ses amis est leur extrait de naissance. »<sup>3530</sup> Le patriotisme de clocher trahit, pour l'auteur, la gêne proverbiale et érigée

---

<sup>3524</sup>Marquiset, Armand, *Travaux de la Société d'émulation du département du Jura pendant l'année 1836*, Lons-le-Saunier, Gauthier, 1837, p. 104.

<sup>3525</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 16, *ibid.* Pierre « Bataillard » (1759 Salins-1840 Poligny), receveur des droits du greffe du tribunal civil de Paris III<sup>e</sup>. Peut-être Claude François « Bourdon », médecin, né en 1777 à Lons-le-Saunier, propriétaire à Domblans. « Clerc », non identifié, qui « monte à Dole » et avec qui Évariste Maigrot partage une mansarde.

<sup>3526</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1804 04 29, *ibid.*

<sup>3527</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1814 10 26, *ibid.*

<sup>3528</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1815 05 02, *ibid.* « J'ai bien à me plaindre de nos compatriotes, M Rivière m'a amusé pendant 15 jours et j'ai retrouvé dans Rochelle auquel j'ai été réduit de m'adresser cette sécheresse d'âme qui tient presque de la cruauté ».

<sup>3529</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, sans doute 1878, lettre non datée, Charles Berthelet à sa mère, Paris à Arlay. Armand Jacquier, fils de notaire, 21 ans, futur général de brigade.

<sup>3530</sup>Desrondins, Alfred, extrait du journal *L'Étoile française*, dans *La Liberté, journal du Jura et de la Franche-Comté*, Lons-le-Saunier, Gauthier frères, 10 novembre 1881.



en cliché des provinciaux dans des relations sociales nouvelles en terre « étrangère ». Les courriers étudiés attestent que le bourgeois jurassien séjournant à Paris se ceint dans un cocon qu'il s'est tissé en amalgamant deux entités qui forment son identité, l'appartenance bourgeoise et l'appartenance franc-comtoise. Confortable au sein de ce sous-groupe rassurant, il éprouvera sans doute quelques difficultés à en sortir. Parmi les centaines de noms de personnes cités au fil des lettres, très peu apparaissent sans qu'on puisse leur attribuer une connexion territoriale, familiale ou professionnelle. La mondanité, la rencontre dépourvue de cohérence, la sociabilité futile, si elles existent, ne sont pas racontées et ne sont pas suivies d'une relation nouvelle soutenue. La nouveauté sociale occupe une place minimale dans le schéma mental identitaire du bourgeois rural, la sclérose et l'éjection du groupe social, faute de relations adéquates : seul l'apport d'un nouveau capital social à chaque alliance permet d'éviter un tel péril.

« Chaque société [...] produit un espace, le sien »<sup>3531</sup>, déclare Henri Lefebvre. La société bourgeoise à la campagne possède sa propre spatialité, son propre rapport à l'espace. Elle vit ses relations sociales au sein de sa famille et dans la réalité quotidienne du village, anime et entretient un cercle comprenant de grands écarts sociaux. Elle veille, dans un vaste espace perçu et à travers une correspondance fournie, à constamment préserver et nourrir son groupe d'appartenance. Mentalement, elle est éduquée à concevoir un accroissement constant de ses relations sociales mais préfère une position confortable dans des situations qu'elle maîtrise. La tripartition de l'espace – vécu, pratiqué, représenté - qui fait référence en géographie sociale permet de modeler les rapports qui se déploient au sein d'un groupe social. Elle est particulièrement adaptée à l'analyse de la sociabilité de la bourgeoisie dans un contexte rural, l'espace étant ici consubstantiel à la classe sociale. En ajoutant le paramètre du temps, le XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont trois notions espace-temps-société qui s'influencent les unes des autres, ni statiques ni figées, en perpétuelle mouvance et toutes trois interdépendantes. La spatialité, le temps et les Hommes participent à part égale à l'Histoire.

---

<sup>3531</sup>Lefebvre, Henri, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974, p. 40.



## Conclusion de la quatrième partie

Les enfants de la bourgeoisie rurale sont éduqués en ville et grandissent en partie loin de leurs proches, jusqu'à ce qu'ils reviennent au village après leurs études et fondent eux-mêmes une famille. Le mariage est une grande affaire largement discutée dans les correspondances et les jeunes filles, à l'inverse des garçons, sont élevées dans la candeur infantile même si cette étude écorne en partie le mythe d'une virginité inconditionnelle avant le mariage : peut-être est-ce la particularité d'une bourgeoisie vivant dans une campagne prosaïque. Si la bourgeoise du XIX<sup>e</sup> siècle, mariée à un industriel comme le décrit Bonnie Smith dans *Les bourgeoises du Nord 1850-1914*, « est spécifiquement vouée à la reproduction »<sup>3532</sup>, la bourgeoise du vignoble jurassien contrôle ses naissances, et par là-même la division de son patrimoine. Le mariage est considéré comme une manne financière, avec lequel elle cherche à composer et qui peut se solder par une séparation de fait. Grâce au mariage, le ou la bourgeois/e double son appétence, construite dès l'enfance dans les codes de son groupe, pour la sociabilité. Les lettres témoignent d'une vie sociale intense et rhizomique, et permettent d'inscrire la relation dans les normes et les contextes des rencontres, dans une finalité, dans une temporalité et dans un espace géographique. Elles dévoilent un réel décloisonnement des mondes sociaux, peu envisageable en ville. Le narrateur dans *À la Recherche du temps perdu* raconte que sa famille ignore que Swann se partage entre elle et une brillante vie mondaine, parce que « les bourgeois d'alors se faisaient de la société une idée un peu hindoue et la considéraient comme composée de castes fermées où chacun, dès sa naissance, se trouvait placé dans le rang qu'occupaient ses parents ».<sup>3533</sup> Les bourgeois, en ville, peuvent vivre dans des quartiers peuplés de relations potentielles issues de leur groupe social. Comme l'écrivent Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans la *Sociologie de la bourgeoisie*, « l'entre-soi résidentiel permet la mise en commun des richesses accumulées, favorise la sociabilité pour accroître le capital social »<sup>3534</sup>. Isolés dans leurs villages, les bourgeois ruraux entretiennent une sociabilité double : à la fois avec leur milieu social – souvent virtuellement grâce à la correspondance – mais aussi avec leurs voisins du quotidien, qu'ils soient journaliers, cultivateurs, employés, propriétaires terriens ou même aristocrates. Le grand seigneur - un cas particulier du village d'Arlay - impose sa bienveillance et patronne, avec un sens aigu de son devoir d'exemplarité, tous les villageois, bourgeoisie incluse. Cette dernière est partagée à son égard entre une fascination et une allégeance d'Ancien Régime, et

---

<sup>3532</sup>Smith, Bonnie G., *Les bourgeoises du Nord 1850-1914*, Paris, Perrin, 1981, p. 16.

<sup>3533</sup>Proust, Marcel, *A la recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann*, I, 1, collection La Pléiade, Paris, Gallimard, 1987, p. 16.

<sup>3534</sup>Pinçon, Michel, Monique Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2003, p. 53.

une appétence à une vraie indépendance. Hommes et femmes bourgeois à la campagne, aux marges des codes de leur groupe social parfaitement intégrés, se croisent et correspondent sans contenance genrée.

L'altérité de la rencontre fait-elle du bourgeois rural un être social à l'esprit large, ouvert intellectuellement à la découverte et au monde ? Sans doute, parce qu'il côtoie des expériences de vies lesquelles, même circonscrites au territoire local, lui apprennent d'autres modes de vies. En tire-t-il profit, se remet-il en question ? Les correspondances ne permettent pas d'y répondre par l'affirmative.

## Conclusion générale

La bourgeoisie se définit dans la triple dimension économique, culturelle et sociale énoncée par Pierre Bourdieu<sup>3535</sup>. Aucune des trois composantes ne se suffit à elle-même, et ces trois ressources consubstantielles à ce groupe social s'entretiennent l'une l'autre. Ce travail s'articule en quatre parties car la bourgeoisie rurale ajoute à ce triptyque une quatrième donnée : son environnement. Si *La Liberté, le Journal du Jura et de la Franche Comté* en date du 3 mai 1884, annonce au « Théâtre de Lons-le-Saunier : Les Misérables, drame en six tableaux, avec un Prologue et un Épilogue et deux Parties par Victor Hugo », l'encart publicitaire est immédiatement suivi du bulletin commercial rendant compte de la foire de Lons-le-Saunier du 1<sup>er</sup> mai, et des cours de la vente de « bœufs de première qualité de 70 à 75 francs les 100 kg, les vaches de première qualité de 230 à 235 francs la tête, le froment à 4 francs 35 centimes, le foin 35 francs les 500 kg [etc.] ». Le bourgeois rural, lecteur assidu du journal *La Liberté* - dont le prix d'abonnement n'est pas à négliger et révèle un certain capital économique -, prendra autant d'intérêt à nourrir son capital culturel et social en s'informant des spectacles offerts à la ville qu'à se documenter sur les performances des produits de ses terres. Le bourgeois qui vit toute l'année à la campagne est mû par des mécanismes liés à son biotope. L'étude de l'« être bourgeois dans le vignoble du Jura au XIX<sup>e</sup> siècle » en a défini les contours, individuellement et au sein de sa famille. Edmond Goblot, en cernant *la barrière et le niveau* de la bourgeoisie, signale que « chacun appartient à une famille avant d'appartenir à une classe. C'est par sa famille que le bourgeois-né est bourgeois ; c'est avec sa famille qu'il s'agit de le devenir [...] Pour cela, une ou deux générations sont souvent nécessaires. »<sup>3536</sup> Plus qu'une classe sociale, plus qu'un petit nombre d'individus notables, ce sont bien quelques familles du vignoble du Jura qui ont ici été présentées. Elles sont en effet ancrées dans leur territoire depuis au moins deux générations, souvent plus, et réussissent à traverser le siècle en maintenant leur position.

### 1. Une bourgeoisie figée ?

#### 1.1. Immobilisme ?

L'historien de la bourgeoisie au XIX<sup>e</sup> siècle en France loue l'esprit d'entreprise, les réussites sociales, les possibilités nouvelles d'un siècle porté par le mérite et le progrès. Les mots « moderne » ou « modernité » n'apparaissent jamais dans les courriers, alors que

---

<sup>3535</sup>Bourdieu, Pierre, *La distinction : critique du jugement social*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, 668 p.

<sup>3536</sup>Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965, p. 5.

Christophe Charle démontre comment la notion de « modernité » a été étendue de proche en proche au XIX<sup>e</sup> siècle. Les bourgeois ruraux pensent peu « le futur au présent »<sup>3537</sup> et beaucoup plus au passé toujours présent. Le mot « progrès » appartient à peine à leur vocabulaire, et n'est utilisé que deux fois dans leurs courriers, dans un sens négatif, pour signifier un état de santé qui se détériore ou un moindre mal. Le prince Pierre d'Arenberg place le mot « Progrès » écrit en majuscule dans la bouche de Gambetta alors qu'il retranscrit à l'attention de son régisseur Henry Vannier un discours que celui qu'il surnomme « l'ex-dictateur » prononce à Thonon le 29 septembre 1872 : « Dans une des déclarations de l'ex-dictateur, je trouve : "Vous parliez tout à l'heure de l'instruction laïque, tout est là ! Il n'y aura rien à fonder, rien à espérer pour la génération future tant que l'on ne l'aura pas arrachée aux ennemis du Progrès, à ces institutions bonnes à faire des sacristains, non des citoyens !!!" ». Le prince d'Arenberg ajoute : « Quel est l'homme honnête que de semblables discours ne révolte pas, qui ne déplore pour un pays, pour une patrie, de semblables sectaires ? »<sup>3538</sup> Le Républicain serait le héraut du Progrès, alors que « l'homme honnête », partisan de l'ordre moral et religieux, ne serait attaché qu'au conservatisme. Il est vrai que les progrès du XIX<sup>e</sup> siècle ne semblent pas offrir aux bourgeois de la campagne du Jura un renouveau et un élan particulier. Jusque dans les années 1880, ils vivent dans une continuité dont les sillons sont tracés depuis l'Ancien Régime, ce qui a permis à cette étude de n'être que rarement périodisée et à chaque sujet d'être traité sur un temps long, personnalisé par des générations qui se succèdent et se ressemblent. La bourgeoisie rurale est installée dans un équilibre compris et respecté au village, jamais remis en question. Peter Gay écrit que « les classes moyennes faisaient grand cas de la sobriété, au sens propre et au sens figuré ; elles appréciaient la permanence banale de la vie domestique. Les familles bourgeoises les plus impécunieuses, terrées dans leur trou perdu, essayaient d'avoir l'air sûres d'une seule chose, même lorsqu'elles n'en étaient pas trop certaines : il y avait une distinction à être bourgeois, même pour elles. ». Il déduit de cet immobilisme que « les critiques qui ne vont pas jusqu'à condamner la bourgeoisie victorienne comme totalement malfaisante, vulgaire ou frigide, lui reprochent d'être ennuyeuse, profondément imperméable à l'héroïsme par sa prudence, ses calculs, ses compromis. »<sup>3539</sup> Adeline Daumard renchérit : « la médiocrité du sens social des notables et des représentants des classes moyennes, leurs réticences face aux réformes sociales et fiscales qui auraient exigé une ingérence accrue de l'État dans la vie privée et professionnelle, apparaissent comme un des traits caractérisant la bourgeoisie française de cette époque. »<sup>3540</sup> La bourgeoisie du vignoble du Jura est-elle ennuyeuse et médiocre ? Malgré une apparence sclérosée parce qu'elle avance à petits pas difficiles à percevoir, elle est au contraire vivante et possède son propre dynamisme. Il est vrai qu'elle est fataliste et qu'elle regarde, parfaitement informée, le monde qui avance sans elle. Laissons à Marie Berthelet un dernier aphorisme, écrit à son fils de 23 ans

---

<sup>3537</sup>Charle, Christophe, *Discordance des temps, une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 18.

<sup>3538</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1872 10 13, prince Pierre d'Arenberg à Henry Vannier, Jarowitz à Arlay.

<sup>3539</sup>Gay, Peter, *Une culture bourgeoise*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n°113, 2005, p. 339-340.

<sup>3540</sup>Daumard, Adeline, préface, dans Félix Ponteil, *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie 1815-1914*, Paris, Albin Michel, 1989, p. V.

en 1884 : « les gens qui sont doués d'énergie ont les cartes en main, c'est ce qui manque à ta génération »<sup>3541</sup>. Elle explique même que la bourgeoisie est prédestinée à subir son destin à cause de ses aïeux, de sa famille : « dans certains malheurs, je vois qu'on paye les fautes de ceux qui nous ont précédé. Il est question de cette chose dans les Saintes Écritures, cette pensée me fait prendre bien des ennuis en patience. »<sup>3542</sup> La famille est l'atout majeur et indispensable du bourgeois au XIX<sup>e</sup> siècle mais, de l'avis même des intéressés, sa charge pèse et le maintient immobilisé, incapable d'entreprendre, pétri de convictions et d'angoisses face à un monde qui se transforme. L'idéologie républicaine associée à la classe bourgeoise l'idée d'une mobilité sociale ascendante, de la supériorité du mérite sur la naissance. L'ascension sociale devient un dogme. Défini par sa mobilité, le propre du bourgeois serait de ne cesser de devenir bourgeois, un état jamais acquis. « Chez le bourgeois », écrit Anne-Emmanuelle Martini, « le devenir se confond avec l'être, plutôt qu'il n'est précédé par lui. »<sup>3543</sup> L'avenir d'une bourgeoisie fondée sur le modèle républicain méritocratique est comblé de promesses, de processus d'accumulation, d'appropriation, et de multiplication d'un capital bourgeois. Rien de cette évolution sociétale ne se vérifie dans cette étude. Dans les années 1880, la société bourgeoise rurale dans le Jura est restée attachée à ses valeurs anciennes d'héritage culturel et familial et, si elle le souhaitait, ne saurait comment en changer. La stagnation flirte avec le déclin.

## 1.2. Déclin ?

La chute de la rente foncière précipite définitivement le mouvement. Jean-Pierre Jessenne dans *Les campagnes françaises entre mythe et histoire* remarque très justement que « 1914 et le début de la Première Guerre mondiale sont volontiers choisis par les historiens pour clore le XIX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, en ce qui concerne le monde rural, un indéniable tournant est pris autour de 1880 dans la mesure où la crise agricole met en cause les équilibres qui semblaient avoir été trouvés dans le mode de développement rural, et illustre avec force l'insertion des campagnes aux dynamiques capitalistes, y compris mondiales. »<sup>3544</sup> Ce tournant des années 1880 est fatal à la bourgeoisie du vignoble du Jura, un des maillons essentiels du monde rural. Hasard de la collecte d'archives du chercheur ou indice d'importance, les échanges de lettres qui forment le corpus de cette étude se tarissent à partir de 1890 et ne vont pas au-delà de 1900. En ce qui concerne les correspondances des familles étudiées, le début du XX<sup>e</sup> siècle, juste avant la Première Guerre mondiale, est muet. Le XIX<sup>e</sup> siècle se termine bien entre 1880 et 1900 pour la bourgeoisie rurale et non pas en 1914. Pour l'historien qui cherche à déceler les ruptures et les permanences dans une évolution sociale, et leur intégration au cours d'une évolution continue, cette dernière

---

<sup>3541</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 11 04, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

<sup>3542</sup>Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 06 30, Ibid.

<sup>3543</sup>Martini, Anne-Emmanuelle, « Un destin bourgeois : Adolphe Landry et sa famille », dans *Cultures bourgeoises*, Revue Ethnologie Française, t.20, Paris, PUF, 1990, p. 25.

<sup>3544</sup>Jessenne, Jean-Pierre, *Les campagnes françaises entre mythe et histoire*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 195.



période, des années 1880 à 1900, est riche d'enseignements. Par chance, la période agitée de 1870 à 1890 est prolifique en écriture : sur l'ensemble des lettres analysées dans cette étude, 634 - dont 509 écrites par Marie Berthelet - ont été rédigées pendant ces vingt années de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, soit plus la moitié de tous les courriers étudiés<sup>3545</sup>. La crise est vivement ressentie. Dans le Jura viticole, à la chute des prix agricoles mis en concurrence par l'arrivée massive de produits agricoles étrangers à meilleur marché, s'ajoute le désastre du phylloxéra. Si la dernière vendange à Arlay se fait, nous l'avons vu, en 1895, le vignoble est largement touché depuis une bonne quinzaine d'années. Les paysans-vignerons voient leurs maigres bénéfices fondre, et ceux qui ne sont pas tentés par l'émigration exigent des propriétaires une baisse des loyers des terres et des vignes qu'ils cultivent. Tout au long du siècle, la symbiose entre le bourgeois propriétaire des terres et le cultivateur était faite de bons compromis, mais le propriétaire n'y trouve plus son compte. Ses habitudes de vie, financées par le rendement des terres, sont mises en danger et il doit réagir ou disparaître. Le devenir des familles étudiées dans cette étude est symptomatique.

## 2. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle

### 2.1. Destinée des familles étudiées

#### 2.1.1. Peu de familles restent au village

Zénaïde Martin décède en 1882 à Plainoiseau ; en 1880, elle avait enterré son mari Théophile Martin, mort dans un accident de chasse sur ses terres de Vescles. Leur fille, Émilie Martin avait épousé en 1867 Alfred Labordère. Après plusieurs mutations dans différentes préfectures, le couple se fixe à Paris et revient fréquemment à Plainoiseau où l'ancien préfet est membre du conseil général du canton d'Arinthod de 1883 à son décès en 1902.

Charles Loiseau poursuit des études de droit à Paris au début des années 1880, se marie en 1890 avec Jenny Voïnovic. Copropriétaire du château de la Sauge avec sa tante Clémentine Loiseau dont il héritera en 1902, il s'y installe dans les premières années de son mariage mais quitte le Jura avec toute sa famille en 1899 pour s'installer à Moulins (Allier). Attaché d'ambassade au Vatican, il vit à Rome de 1914 à 1919, puis revient habiter la Sauge après 1920. Dans la famille Vannier, il ne reste à Arlay à la fin du siècle qu'Adèle née Petitjean, veuve du docteur Amédée Vannier. Son neveu Henry Vannier, régisseur du prince Auguste d'Arenberg, est mort en 1892 sans descendance, ses autres neveux et nièces vivent à Menetou-Salon, Pontarlier, Clermont-Ferrand et Belley. Ses deux filles vivent en famille l'une à Lyon - Marie Vannier mariée en 1869 à Jean Baptiste Laferrère -, l'autre à Paris - Alice Vannier mariée en 1886 à Gaston de Montgolfier. Au décès d'Adèle Vannier en 1919, ses héritiers obtiennent en indivision la maison de famille Vannier devenue résidence secondaire.

---

<sup>3545</sup> 109 lettres étudiées sont datées entre 1800 et 1820, 136 entre 1820 et 1840, 199 entre 1840 et 1860, 114 entre 1860 et 1880, et 634 entre 1880 et 1900.

Le notaire Jules Vaudrit meurt en 1902 à Arlay, sa veuve lui survit jusqu'en 1909. Leur fille Maria vit à Lyon depuis son mariage en 1873 avec Ernest Journet. Ils se séparent après la faillite de ce dernier en 1883-1884 et son départ pour Medan sur l'île de Sumatra. Maria Journet élève leurs deux filles à Lyon. L'une y habitera avec son époux Léon Dapples avec lequel elle s'est mariée en 1900, l'autre revient dans le Jura après avoir épousé Charles Goyet de Savy en 1909, propriétaire de 143 hectares sur la commune de Domblans.

Chez les Berthelet de la Chevance d'Or, mère et fils, Marie et Charles Berthelet, meurent à un an d'intervalle en 1895 et 1896 et laissent Isabelle née de Lauzière veuve avec ses deux petites filles. L'une, Juliette Berthelet, se marie en 1908 avec Urbain de Chivré, leurs enfants grandissent à Arlay, l'autre, Marie-Josèphe Berthelet en 1924 avec Paul Robert, fils d'Henri Robert et Stéphanie Guérillot de Domblans<sup>3546</sup>.

### 2.1.2. Les plus jeunes s'installent en ville

À part dans la famille Berthelet, tous les jeunes bourgeois ruraux de cette étude quittent le Jura dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Les filles se marient avec des citadins et s'installent en ville. Les garçons y prolongent leurs études et y débutent leur carrière. La bourgeoisie de ce corpus d'étude, en nombre, s'étiolle peu à peu et n'est plus représentée à Arlay en 1905 que par trois veuves : Adèle Vannier, 78 ans – décédée à Arlay en 1919 -, Alexandrine Vaudrit, 76 ans – décédée à Arlay en 1909 -, et Isabelle Berthelet, 43 ans, qui vit avec ses deux jeunes filles de 11 et 17 ans. La ville, approchée grâce au mariage ou aux études, devient l'échappatoire d'une bourgeoisie rurale confrontée à la baisse drastique de ses revenus locaux : la rente foncière n'assurant plus un revenu satisfaisant, elle se métamorphose en bourgeoisie urbaine. Les Vannier-Laferrère et les Vaudrit-Journet entretiennent dorénavant à Lyon les relations cordiales qu'ils ont développées au village. Marie Laferrère née Vannier donne à Jules Vaudrit en 1894 des nouvelles de sa fille et de ses deux petites-filles : « J'ai vu Mme Journet ainsi que Mathilde et Marguerite, toutes trois vont bien. »<sup>3547</sup> Les bourgeois d'origine rurale transforment rapidement leurs codes rustiques en nouvelles habitudes citadines élaborées. Un exemple parmi tant d'autres révèle que les jeunes femmes mariées de la nouvelle génération nées pendant les années 1880 comme Marguerite Laferrère dont la mère est née Marie Vannier, épouse à Lyon en 1906 de Victor Marmonier, décident du jour de la semaine où leur salon, déhousé pour l'occasion, recevra des visiteurs triés strictement au sein de leur groupe social. Peut-être les jeunes nouveaux citadins sont-ils aussi prompts à oublier la bourgeoisie ancien modèle de leurs parents campagnards. Dans un contexte différent, mais qu'il généralise à l'Europe entière, Stefan Zweig rappelle dans *Le Monde d'hier, Souvenirs d'un Européen*, « l'air étouffant et malsain, saturé d'effluves parfumés »<sup>3548</sup>, dans

---

<sup>3546</sup> Urbain de Chivré, Marie et Paul Robert sont tous trois membres de la Société d'émulation du Jura, et font l'objet d'une fiche prosopographique à leurs noms rédigées pour le Cths (prosopographie de la France savante) : <http://cths.fr/an/savant.php?id=112926>, <http://cths.fr/an/savant.php?id=126412> et <http://cths.fr/an/savant.php?id=121877>.

<sup>3547</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1894 05 17, Marie Vannier à Jules Vaudrit, Lyon à Arlay.

<sup>3548</sup> Zweig, Stefan, *Le monde d'hier, Souvenirs d'un Européen*, Paris, Albin Michel, 1948, p. 93.

lequel il a grandi dans les années 1880 et raconte l'aube du XX<sup>e</sup> siècle dans des pages enthousiastes : « Il est peut-être difficile de peindre [...] l'optimisme, la confiance dans le monde qui nous animaient, nous les jeunes, au début de ce siècle. Partout on allait de l'avant. Quiconque risquait gagnait à coup sûr. »<sup>3549</sup> À l'inverse de cette tendance, et symbole d'un repli de la bourgeoisie rurale sur elle-même, à Arlay, la grille du portail de la famille Vannier qui, en 1843, a été conçue ajourée, permettant au passant une approche ouverte de la cour et de la maison, est obturée par une plaque métallique au début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'analogie des départs massifs des bourgeois de la campagne vers les villes avec l'exode rural des mêmes années 1881 à 1921, une « longue descente rapide », comme l'indique Jean BreLOT dans son *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, une « énorme hémorragie par émigration », est flagrante. « Sur les 23 500 habitants perdus par le département, les communes rurales ont la plus large part, 21 000 ; les villes ont subi dans l'ensemble, une diminution du vingtième ; le monde rural n'est plus après la [Première] guerre que les 6/7 de ce qu'il était. »<sup>3550</sup> Que ce soit dans le Jura ou dans les villages de basse Provence comme le constate Maurice Agulhon, la campagne perd « à la fois ses plus pauvres prolétaires et sa micro-aristocratie de bourgeois rentiers (ou du moins une grande partie des uns et des autres), tandis que la masse des petits exploitants agricoles et des artisans voyait son niveau de vie et d'instruction s'élever »<sup>3551</sup>. En France, 56 % de la population est encore rurale en 1914, les quelques 7,5 millions d'agriculteurs représentent environ 10 % de la population active<sup>3552</sup>. La paysannerie existe toujours à la veille de la Grande Guerre, mais elle a déjà changé de visage. Daniel Halévy dans *La fin des notables* analyse les mues paysannes tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, décrivant le cultivateur d'abord révolutionnaire, puis attaché à ses droits, à sa petite propriété récente, défenseur de son patrimoine et favorable au Second Empire. Sous la III<sup>e</sup> République, « comme sa condition matérielle, sa condition morale s'éleva. [...] Métayers et petits propriétaires ensemble s'ennuyaient de former toujours un bas peuple humilié, d'avoir toujours à peiner, payer et saluer. [...] C'est une révolution, avait dit Gambetta ; en effet, c'en était une, et toujours l'ancienne, la grande, reprise en des formes nouvelles, dans un climat nouveau, un climat de lenteur et de paysannerie. »<sup>3553</sup> Il ajoute : « On voit souvent dans l'imagerie de ce temps-là, surtout dans la républicaine, un paysan qui sème tandis qu'à l'horizon le soleil se lève : la réalité était plus proche du symbole. »<sup>3554</sup> Comme l'écrit Claude Isabelle BreLOT, « avec l'avènement de la « République des paysans », le monde rural s'émancipe de la tutelle des élites traditionnelles et, au fil des années 1870, les consultations électorales nationales sanctionnent « la fin des notables ». »<sup>3555</sup>

---

<sup>3549</sup>Sweig, Stefan, *Ibid.*, p. 229-233.

<sup>3550</sup>BreLOT, Jean, *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1953, p. 22.

<sup>3551</sup>Maurice Agulhon, *Histoire Vagabonde*, t. 1, Paris, Gallimard, 1988, p.35.

<sup>3552</sup>Barjot, Dominique, Jean-Pierre Chaline, André Engrevé, *La France au XIX<sup>e</sup> siècle, 1814-1914*, Paris, PUF, 1995, p. 360.

<sup>3553</sup>Halévy, Daniel, *La fin des notables*, t. 1, Paris, Grasset, coll. Pluriel, 1995, p. 98 à 100.

<sup>3554</sup>Halévy, Daniel, *La fin des notables, La république des ducs*, t. 2, Paris, Grasset, coll. Pluriel, 1995, p 87.

<sup>3555</sup>Claude-Isabelle BreLOT, « Le Château face au vote paysan (1800-1882) », dans *Politix*, Paris, de Boeck Supérieur, 1991/3, p. 53-58. « La fin des notables » selon l'expression de Daniel Halévy.

## 2.2. Emergence de nouveaux notables ruraux

### 2.2.1. La propriété terrienne change de mains

Dans *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie 1815-1914*, Adeline Daumard s'interroge dans la préface : « Comment les classes populaires se sont-elles insérées dans une société qui a fait une place grandissante aux bourgeois et aux valeurs bourgeoises ? »<sup>3556</sup> À la campagne, ces « couches nouvelles sociales »<sup>3557</sup>, selon l'expression de Gambetta en 1874, viennent-elles peu à peu remplacer l'ancienne bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle en déclin par une nouvelle forme de bourgeoisie dont les historiens du social peuvent analyser les ressemblances de niveaux de vie et d'identité ? Maurice Agulhon consacre plusieurs pages à l'évolution de la structure sociale paysanne au lendemain de la crise agricole, au moyen et gros cultivateur qui « tourne à l'entrepreneur cossu et se rapproche moralement du bourgeois »<sup>3558</sup> et Yves Lequin, dans *l'Histoire des Français XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles* rappelle que « les propriétaires-rentiers du sol [...] incarnent un idéal auquel aspirent les plus aisés des paysans. »<sup>3559</sup> Qu'en est-il dans le Jura ? « La grande majorité du sol cultivé passe entre les mains des paysans, écrit Jean BreLOT : en 1882, la propriété paysanne représentait les 2/3 du sol cultivé et en 1918 les 7/9, fait d'autant plus remarquable que le nombre des exploitants diminuait de plus de moitié. »<sup>3560</sup> Dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, le vignoble a totalement disparu, anéanti par le phylloxéra à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est reconstitué lentement, « les frais de reconstitution, selon Gabriel Désert, représentent une dépense de 3 000 à 4 500 francs par hectare. »<sup>3561</sup> À Arlay, des 36,94 hectares du vignoble de la famille d'Arenberg en 1875, seuls 7,50 hectares sont replantés en 1911. « Le métayage à mi-fruits est abandonné progressivement : la part qui revient au prince fait moins de 10 % de la vendange totale en 1909 contre plus de la moitié dix ans plus tôt »<sup>3562</sup>, écrit Claude Isabelle BreLOT. De nouveaux accords sont conclus entre propriétaires et cultivateurs, d'autant que ces derniers supportent souvent eux-mêmes les frais de modernisation. « La faible rentabilité du capital foncier », écrit Jean-Pierre Jessenne dans *Les campagnes françaises entre mythe et histoire*, « surtout après les crises, a incité les rentiers du sol à en laisser en partie la charge à

---

<sup>3556</sup>Daumard, Adeline, préface, dans Félix Ponteil, *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie 1815-1914*, Paris, Albin Michel, 1989, p. XI.

<sup>3557</sup>Gambetta, Léon, discours prononcé à Auxerre, 1874.

<sup>3558</sup>Agulhon, Maurice, « Évolution de la structure sociale », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 489-493.

<sup>3559</sup>Lequin, Yves, *Histoire des Français XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, La société, Paris, Armand Colin, 1983, p. 35.

<sup>3560</sup>BreLOT, Jean, *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1953, p. 63.

<sup>3561</sup>Désert, Gabriel, « La grande dépression de l'agriculture », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 390.

<sup>3562</sup>BreLOT, Claude-Isabelle, « L'héritage Lauraguais. Les propriétés comtoises : un ancrage historique », dans Claude-Isabelle BreLOT, Bertrand Goujon (dir.), *La Maison d'Arenberg en France*, t. 2, Enghien, Fondation d'Arenberg, 2018, p. 413.

des petits et moyens paysans propriétaires ; ceux-ci ont assumé l'intensification progressive des productions dans la mesure où elle leur permettait à la fois de satisfaire les besoins familiaux, de commercialiser des surplus et d'assurer des rentrées d'argent, notamment consacrés à l'achat de nouvelles terres. »<sup>3563</sup> Dans les deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, le cadastre d'Arlay est relativement figé. La bourgeoisie propriétaire vend peu. Lorsqu'une rare parcelle ou un petit domaine est mis en vente, il est souvent acheté par le prince d'Arenberg qui n'hésite pas à payer le prix fort pour consolider sa stratégie foncière. Le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle multiplie les possibilités. Certes quelques familles de l'ancienne bourgeoisie, celles qui gardent au village la vieille maison de famille, conservent leurs domaines agricoles situés sur la commune. Les terres rapportent peu ; mais d'une part les prix de vente sont au plus bas et de plus aucune de ces familles nouvellement citadines ne ressent la nécessité de réaliser ses avoirs fonciers. Ainsi les descendants d'Amédée Vannier feront exploiter leurs 10 hectares à distance pendant une grande partie du XX<sup>e</sup> siècle, en se les partageant en famille, les deux sœurs Robert/de Chivré leurs 26 hectares de 1913 à 1969<sup>3564</sup>. Les autres familles bourgeoises, anciennes, celles qui vendent la maison de leurs aïeux, tirent un trait sur leurs assises jurassiennes et se séparent de leur domaine foncier. C'est le cas des enfants d'Antoine Vannier, Henry Vannier et Amélie épouse Depierres : ils ne conservent la maison de leurs parents - maison achetée en 1681 par leurs ancêtres Pagod - que pendant six ans après le décès de leur mère et trouvent un acheteur en 1878. Les 10 hectares hérités de leur père Antoine Vannier en 1869 et divisés en 30 parcelles sont tous vendus dès le décès de ce dernier. À ce propos, le prince d'Arenberg écrit à son intendant en réagissant à cette privation de la propriété terrienne : « la grande partie de la réalisation des biens de votre père rendra sans doute votre partage avec votre sœur plus facile, mais d'un autre côté, avoir tout ce que l'on possède en capitaux a aussi son danger. Vous en êtes le juge, je me borne à en faire l'observation. »<sup>3565</sup> À son décès en 1892, Henry Vannier ne possède plus aucun bien foncier, ni de capitaux<sup>3566</sup>. C'est le cas aussi de la famille Bachod, lédonienne tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle mais installée à Arlay à partir de 1893, quand Joseph Hyppolite Andrau Moral épouse Cécile Bachod, dernière héritière du domaine de 19 hectares au hameau de Juhans qu'elle estime dans sa dot à 40 000 francs<sup>3567</sup>. Ils décident de vendre l'ensemble de leurs terres, vignes et maison en 1902, et de s'installer à Paris. La tendance est générale en France : comme le rappelle Gabriel Désert, « les rentiers du sol, menacés dans leurs revenus et leur capital, se sont de plus en plus désengagés. Ils ont réalisé leurs capitaux fonciers, déjà obérés, et placé en bourse l'argent liquide ainsi obtenu. [...] La loi de l'offre et de la demande joue à plein en faveur des agriculteurs. »<sup>3568</sup>

---

<sup>3563</sup>Jessenne, Jean-Pierre, *Les campagnes françaises entre mythe et histoire*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 281.

<sup>3564</sup>ADJ, 5E 201/83, matrice cadastrale à Arlay.

<sup>3565</sup>Archives privées du château d'Arlay, 1870 03 03, prince Pierre d'Arenberg à Henry Vannier, Vienne à Arlay.

<sup>3566</sup>ADJ, Qp 1177, Enregistrement, Bletterans, 1892 07 12, mutation par décès d'Henry Vannier, mort le 15 janvier 1892 à Arlay.

<sup>3567</sup>ADJ, 4E 12985, 1893 10 07, contrat de mariage

<sup>3568</sup>Désert, Gabriel, « La déroute des rentiers du sol », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 387.

## 2.2.2. Les nouveaux notables

Plusieurs familles paysannes et vigneronnes d'Arlay ont été rencontrées au fil des correspondances étudiées. Les écrits de la bourgeoisie rurale sont de toute évidence une source non négligeable pour un travail sur le monde des travailleurs ruraux, eux-mêmes peu aptes ou enclins à écrire et qui ont laissé peu de traces de leur vie intime. Intéressons-nous à leur évolution en ce tournant du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

Joseph Berthaud (1858-1919), ami de Paul Berthelet, possède 1 hectare et 21 ares au moment de son mariage avec Élisabeth Gros en 1883, et 4 hectares 29 ares en 1907<sup>3569</sup>. Peu après ses noces, Joseph Berthaud rencontre Charles Berthelet afin de lui demander conseil pour vendre des titres, peut-être ceux que sa jeune épouse lui apporte en dot, quatre actions et trois obligations de la « Compagnie des chemins de fer de Paris »<sup>3570</sup>, dans l'idée d'acquérir un pré : une démarche inverse de celle des bourgeois ruraux qui vendent leurs biens fonciers.

Louis Crochet (1857-1940) épouse Marie Graveleuse, mitoyenne des Berthaud, en 1883. Il double presque son emprise foncière sur la commune et passe de 2 hectares 88 ares après son mariage à 4 hectares 39 ares en 1906. Son père, François-Joseph Crochet (1826-1890) avait déjà acheté 87 ares de terres et prés en Champagne à Henry Vannier et à sa sœur Amélie Depierres en décembre 1871, et sa belle-mère, aux mêmes, 24 ares en mai 1870. Une parcelle de 22 ares est achetée en 1891 à Marie Lafontaine née Graveleuse, demeurant à Paris ; une autre à sa sœur Appoline Crochet épouse Simonot qui vit désormais à Noisy-le-Sec. Une vigne de 31 ares en 1895 à Aristide Guichard, garçon distillateur à Paris, héritée de sa femme Simonot d'Arlay ; 52 ares de terre en 1900 à Jules Henri Tournier, dentiste à Lons-le-Saunier, héritier de son épouse née Daille : autant d'acquisitions réalisées grâce au phénomène d'émigration massive en ville et d'abandon définitif du village. Louis Crochet est membre du Syndicat agricole du canton de Bletterans en 1919<sup>3571</sup>.

Le docteur Amédée Vannier est le témoin du mariage à l'église d'Arlay de Sosthène Rameaux (1827-1909) et d'Henriette Cusin le 20 juin 1849. Son frère Antoine Vannier, régisseur du prince d'Arenberg, compte parmi les 14 signataires de leur contrat de mariage le 4 juin 1849<sup>3572</sup>. Il est l'interlocuteur des frères Rameaux, originaires de Lombard et qui exploitent de nombreux étangs appartenant au prince d'Arenberg, et peut-être le facilitateur du mariage avec la demoiselle Cusin, héritière de 7 hectares 30 ares de vignes et de terres à Arlay. Lorsque Jean-François Rameaux, le père, ancien maire de Lombard, meurt en 1860, le « partage de ses biens, joints à ceux de sa veuve, distribue à leurs 5 enfants 35 hectares de terre, une maison à Lombard et une autre à Recanoz, le moulin de l'étang Boisson, et 10 étangs couvrant 46 hectares »<sup>3573</sup>, écrit Bernard Bichon dans son *Histoire des étangs de la Bresse*

---

<sup>3569</sup>ADJ, 5E 201/83, matrice cadastrale à Arlay.

<sup>3570</sup>ADJ, 4E 66/364, 1883 01 27, contrat de mariage reçu M<sup>e</sup> Lefebvre à Voiteur. Lettre de Marie Berthelet à son fils Paul du 6 août 1883 mentionnant la visite de Joseph Berthaud à Charles Berthelet, déjà citée.

<sup>3571</sup>Archives privées de la famille Crochet/Poulot à Arlay, grosses des actes d'achats et carte du syndicat.

<sup>3572</sup>ADJ, 4E 43/179, 1849 06 04, contrat de mariage reçu M<sup>e</sup> Vaudrit à Arlay. Archives paroissiales.

<sup>3573</sup>Bichon, Bernard, *Histoire des étangs de la Bresse jurassienne*, Péronnas, SEPEC, 2017, p. 135-136.

*jurassienne*. Henriette Cusin, dont la signature calibrée et les boucles de ses majuscules laissent imaginer qu'elle a passé quelques années en pension chez des religieuses, possède à son mariage en 1849 la maison de ses père et mère défunts dans laquelle les époux s'installent et qui se compose d'un mobilier évalué à 4 120,15 francs dont le descriptif est joint au contrat. La cave et la grange représentent plus de la moitié de la valeur totale ; dans la maison, armoires, lits, draps et nappes se chiffrent sans surprise au-dessus de 100 francs, mais n'apparaissent ni livres, ni instruments de musique, ni meubles ou objets superflus de prix. Le couple Rameaux/Cusin a deux filles. L'aînée Marie Rameaux (1850-1949) épouse en 1872 Guillaume Germain (1846-1918), le contrat de mariage mentionne pour sa dot un trousseau de 2 000 francs et 300 francs de rente par an versée par les parents. La cadette Louise Rameaux épouse Paul Canoz en 1880, avec une dot équivalente<sup>3574</sup>, et part habiter Sellières d'où son mari est originaire. En 1881 à Arlay, les Rameaux/Cusin emploient deux domestiques recensés sous la dénomination « cultivateurs », plus valets de ferme que valets de chambre. Le jeune couple Germain/Rameaux a un seul domestique, lui aussi « cultivateur ». Marie Germain est une habituée des visites d'après-midi à Marie Berthelet, accompagnée de sa fille Anna Germain (1873-1949); elle possède les codes de la bourgeoisie ancienne nécessaires aux relations sociales. Son mari, propriétaire de 6 hectares 79 ares sur la commune d'Arlay passe à 16 hectares 64 ares en 1903. Zoë Berthelet née Branche, représentée par Charles Berthelet son petit-fils, prête en 1881 une somme importante – 4 000 francs pour 5 ans à 5 % - à son oncle Constant Rameaux, propriétaire à Lombard, afin qu'il investisse dans un nouvel étang<sup>3575</sup> : La bourgeoisie ancienne accorde toute sa confiance aux entrepreneurs dynamiques et ambitieux issus de la paysannerie. Lorsque Anna Germain épouse en 1896 François Bourdy (1870-1953), originaire de Cosges, mari et femme se font verser, par contrat, une rente viagère de la part de leurs parents de 300 francs annuels pour lui et de 400 francs pour elle, outre son trousseau de 1 000 francs<sup>3576</sup>. Leur fils Jean Bourdy (1904-1999), développe l'exploitation viticole familiale. Ce nouveau groupe social composé de vigneron-cultivateurs travaille la terre, gère du personnel agricole, profite des ventes des parcelles de vignes laissées en friche après les années sombres du phylloxéra pour les racheter et les reconstituer. Son niveau de vie ne cesse de se développer ; grâce à son capital économique, social, bientôt culturel, il se fraye une place laissée vacante par une bourgeoisie ancienne en déclin pour former un nouvel avatar d'une bourgeoisie rurale émergente au début du XX<sup>e</sup> siècle. Alcide Auguste Lajeunesse, neveu de Marie Germain née Rameaux, fils de cultivateur propriétaire, possède à Arlay au décès de son épouse en 1904 une bibliothèque en acajou, un piano avec des partitions, des meubles de salon recouverts de velours rouge, huit tableaux aux sujets divers, des pendules et des lampes chinoises, de l'argenterie pour recevoir à table et, dans le cabinet de toilettes, un siège et un bidet en acajou<sup>3577</sup>. Une photographie datée des années 1920 réunit les familles Vaudrit-Journet et Vannier-Laferrère, vivant à Lyon et en vacances dans le Jura, à Jean Bourdy, d'Arlay,

---

<sup>3574</sup>ADJ, 4E 12905, 1872 05 14, contrat de mariage reçu M° Vaudrit à Arlay.

ADJ, 4E 12932, 1880 04 19, contrat de mariage reçu M° Chavant à Arlay.

<sup>3575</sup>ADJ, 4E 12936, 1881 12 21, acte reçu M° Chavant à Arlay.

<sup>3576</sup>ADJ, 4E 12932, 1880 04 19, contrat de mariage reçu M° Chavant à Arlay.

<sup>3577</sup>ADJ, 4E 13034, 1904 02 3-8, inventaire reçu M° Clavelin à Arlay.

un après-midi d'été en promenade Lac de Chalain : la nouvelle bourgeoisie est légitimée par l'ancienne.



Figure 42 : cliché de descendants Vannier, Vaudrit et Bourdy.  
Photographie amateur à l'auteur non identifié, au lac de Chalain, 12x8,5 cm, vers 1926-1927.  
Collection de la famille Vannier.

De gauche à droite : Adèle Laferrère (petite-fille du docteur Amédée Vannier d'Arlay), Marc, Jean, Marie-Hélène Dapples (arrière-petits-enfants du notaire Jules Vaudrit d'Arlay), Pierre et Marie-Violette Bidot (enfants d'Emile Bidot et de Marie-Madeleine-Hortense Fondet de Montussaint, d'Arlay), Marguerite Goyet de Savy, née Journet (petite-fille de Jules Vaudrit) et sa fille Marie-Claire, Jean Bourdy (fils de François Bourdy et d'Anna Germain).

Dans les représentations de la société villageoise, ces nouveaux bourgeois-exploitants agricoles ouvrent un monde des possibles pour tous les petits et moyens propriétaires paysans à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle. Certes, la figure familière du médecin, du notaire et du régisseur est toujours vivace à Arlay. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, il s'agit du docteur d'origine arménienne Dertad Essayan qui habite l'ancienne maison de la famille de Chassey - vendue en 1878 aux Rix, le couple d'anciens domestiques -, du notaire Louis Appolinaire Clavelin qui a racheté la maison du docteur Clavier au Bourg et qui en a fait son office notarial, et au château du régisseur Georges Tournier à partir de 1911, dont la maison de fonction est celle qui avait été aménagée pour son prédécesseur Henry Vannier. Mais aucun de ces trois notables aux professions bourgeoises n'est propriétaire de biens fonciers sur la commune, une référence toujours



valorisée au plus haut point par la communauté villageoise. Les maires d'Arlay élus au début du XX<sup>e</sup> siècle illustrent l'intronisation des nouveaux bourgeois que le XIX<sup>e</sup> siècle aurait qualifiés de paysans. Claude-Isabelle Brelot note que « la républicaine « révolution des mairies » de 1882 est précédée d'une lente érosion des positions acquises par les élites traditionnelles dans les mairies campagnardes. [...] En Franche-Comté, pays de petite propriété où la noblesse est confrontée à une forte cohésion de véritables démocraties rurales, le vote paysan semble éliminer les gentilshommes de la vie municipale. [...] La mairie apparaît comme le contre-pouvoir du château, qu'elle marginalise. »<sup>3578</sup> Le prince d'Arenberg pressent les prodromes de ce changement dès 1874 et écrit à Henry Vannier à propos du maire paysan Vincent Daille : « Je partage votre opinion sur le maire Daille, et je vois volontiers qu'il remplisse ces fonctions, car on serait embarrassé de trouver dans Arlay aujourd'hui dépeuplé de sa bourgeoisie qui l'habitait autrefois, quelqu'un qui se chargerait de ce fardeau, et qui le porterait mieux que lui. »<sup>3579</sup> Cette expression du village d'Arlay « dépeuplé de sa bourgeoisie », adaptée à cet épilogue, est remarquable : Pierre d'Arenberg a conscience dès les années 1870 que les « bourgeois d'ancien type » pour reprendre la formule de Maurice Agulhon<sup>3580</sup>, s'amenuisent dans les villages. Les cultivateurs aisés deviennent les nouveaux notables. À la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est Louis Auguste Bouillon, cultivateur, ancien membre du conseil municipal depuis 1892, qui est élu maire d'Arlay de 1896 à 1900 et de 1904 à 1912 - quatre édiles se succèdent en démissionnant au bout d'un an entre 1900 et 1904 -, suivis par Alcide Auguste Lajeunesse. Le prince Pierre d'Arenberg, à travers ses correspondances d'affaires adressées à ses deux régisseurs Vannier père et fils, apparaît souvent mesuré et rationnel, conscient de son devoir d'encadrer une bourgeoisie rurale protéiforme. Il meurt en 1877. Coïncidence ou signe, c'est à partir du moment où son fils Auguste d'Arenberg hérite d'Arlay et s'en désintéresse au profit de ses terres et château de Menetou que la bourgeoisie ancienne d'Arlay, dans le sens sémantique de cette étude, se délite sous les coups de la chute de la rente foncière et, achevée par le phylloxéra, tend à disparaître en une vingtaine d'années.

Le sort des bourgeois ruraux du XIX<sup>e</sup> siècle, après 1880, se vérifie ailleurs que dans le microcosme du vignoble du Jura. Dans sa thèse sur *Les acteurs du développement rural en Isère*, Gilles Della-Vedova évoque une « notabilité redessinée »<sup>3581</sup> entre 1870 et la Belle Époque. Yves Lequin dans son *Histoire des Français, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, indique qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une « partie du petit peuple lorgne de plus en plus vers la propriété foncière, lors même que les milieux d'affaires, la bourgeoisie en général s'en détournent pour les grandes opportunités du marché financier. »<sup>3582</sup> Maurice Agulhon relate le destin « des gros exploitants agricoles au travers des péripéties des années 1880-1914 ». Parfois les notables se maintiennent et les « gros paysans [...] tendent presque à se confondre avec eux ». « Dans

---

<sup>3578</sup> Brelot, Claude-Isabelle, « Le Château face au vote paysan (1800-1882) », dans *Politix*, Paris, de Boeck Supérieur, 1991/3, p. 53-58.

<sup>3579</sup> Archives privées du château d'Arlay, 1874 02 13, prince Pierre d'Arenberg à Henry Vannier, Vienne à Arlay.

<sup>3580</sup> Agulhon, Maurice, *Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, 1970, 543 p.

<sup>3581</sup> Della-Vedova, Gilles, *Les acteurs du développement rural en Isère*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Luc Mayaud, Université Lumière Lyon 2, 2016, p. 538.

<sup>3582</sup> Lequin, Yves, *Histoire des Français XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, La société, Paris, Armand Colin, 1983, p. 339.

quelques régions, écrit-il, disparition : départ vers la ville, vente des terres, laissant place à l'ascension vers la propriété d'une paysannerie modeste et jusque-là subordonnée. »<sup>3583</sup> Le cas particulier du groupe social d'Arlay corrobore une analyse plus générale du destin de la bourgeoisie rurale en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 2.3. Définition de la bourgeoisie rurale

- Le large spectre du champ lexical de la bourgeoisie rurale au XIX<sup>e</sup> siècle, mis en exergue dès le premier développement et en tête de chaque chapitre, reflète en miroir la sociabilité étendue dont l'analyse clôt cette étude. À l'inverse du bourgeois citadin, le bourgeois à la campagne est confronté dans son quotidien aux situations sociales les plus extrêmes, de l'indigence à l'opulence, du voisinage paysan aux amitiés bourgeoises. Il s'adapte avec aisance aux gammes de vocabulaire des uns et des autres, qu'il assimile pour son propre compte et qu'il réemploie avec désinvolture et adresse. Son écriture alternant le lexique vulgaire ou châtié est emblématique de la bourgeoisie de village.
- L'ampleur concomitante de ses relations sociales est remarquable. La parentèle et le cercle des connaissances bourgeoises représentent une large part de sa sociabilité, entretenue grâce à une abondante correspondance, mais, au jour le jour, le bourgeois rural fréquente ses voisins les plus proches. Relativement isolé dans son village pour ce qui est de sa stricte classes sociale - il a été démontré à quel point cette dernière se divise en fractions aussi subtiles que catégoriques -, il reçoit chez lui sans apprêts, avec la facilité que lui procure une solide éducation qui le prédispose à devenir un être sociable, aussi bien le paysan que la postière ou que la vieille marquise, tout en sachant parfaitement cloisonner le cas échéant.
- La position sociale du bourgeois reste toujours tangible au sein du village et se reflète dans sa maison dont il soigne les apparences et la mise en scène intérieure.
- Confronté à la nature environnante et au travail de la terre, le bourgeois des champs est immergé et impliqué dans un écosystème rural qui régent les heures du jour et de la nuit et qui façonne son comportement, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.
- La femme bourgeoise à la campagne, surtout lorsqu'elle est elle-même propriétaire des terres, se construit une relative indépendance et un rôle qui dépasse ouvertement la vie de famille. L'homme bourgeois rentier de la terre ou même régisseur, médecin, notaire, s'autorise quant à lui au sein de ses loisirs et dans la sphère domestique une sensibilité qui le distingue de l'austère modèle bourgeois citadin.
- Enfin, un des traits caractéristiques de la bourgeoisie rurale s'exprime dans l'exaltation de son ancienneté. Face à une bourgeoisie urbaine qui célèbre la réussite personnelle, l'âge historique des familles et du groupe social est en effet l'élément constitutif de la bourgeoisie rurale. L'héritage familial, tant financier que moral, dicte les conduites individuelles dans un schéma dupliqué et idéalisé à chaque génération pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à son effritement

---

<sup>3583</sup> Agulhon, Maurice, « Les transformations du monde paysan », dans Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 493.

dans les années 1880. Les lettres étudiées s'en font écho : le retour sur le passé y est transcrit plus volontiers que les perspectives d'avenir.

Pourrait-on conclure en suggérant une seule formule éloquente, un seul terme pour qualifier, avec toutes ses nuances, le bourgeois rural de cette étude ? « Hobereau » ? Sous la plume de Halbwachs, les hobereaux surveillent l'exploitation, sont en contact avec les paysans, ont le sens du rang qu'ils occupent<sup>3584</sup>. Ce sont des gentilshommes de petite noblesse qui vivent sur leurs terres. Que les hobereaux soient assimilés à la noblesse écarte cette appellation car même si la bourgeoisie de campagne s'entremêle volontiers à la petite noblesse, elle ne peut y être réduite. George Sand, dans *Le Marquis de Villemer*, évoque « le gentilhomme de campagne ». Elle plaisante sur les « types bien tranchés, des bourgeois qui se préparaient trois ans d'avance pour aller passer, une fois en leur vie tout un mois à Paris. Ils ressemblaient un peu à des paysans et nullement à des bourgeois, ils portaient de gros habits, quelquefois des sabots, avec de la poudre par parenthèse. Certes, un gentilhomme de campagne d'à présent a l'air plus cultivé que ceux dont je vous parle [...] mais il s'est effacé dans le roulis général qui arrondit tous les cailloux de la même manière. »<sup>3585</sup> N'étant ni particulièrement distingués ou délicats, ni d'origine noble, les bourgeois ruraux ne sont pas des gentilshommes. Charles Nodier se souvient des « gens lettrés » du village de Quintigny dans les années 1808-1810 : « Il n'y avait peu de soirées que je n'allasse passer avec délices chez le patriarche de mon cher Quintigny. [...] Les veillées rustiques de l'excellent vieillard [...] devinrent des soirées auxquelles les gens lettrés du hameau ne dédaignèrent pas de se faire présenter. J'y ai vu le maire, sa femme et leurs neuf jolies filles, le percepteur du canton, le médecin vétérinaire qui était un profond philosophe, et même le desservant de la chapelle, qui était un digne prêtre.<sup>3586</sup> » L'édile, les femmes, l'homme de loi, le médecin, le membre du clergé incarnent bien les « gens lettrés » des villages mais beaucoup d'autres villageois, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle seront aussi des gens lettrés sans pour autant appartenir à la bourgeoisie rurale. Dans la même veine, Proust ressuscite, un siècle plus tard, un terme s'accordant particulièrement à une bourgeoisie épistolière mais à la fois trop évasif et aujourd'hui obsolète : Madame de Sévigné est qualifiée de « gendelettre dans l'âme »<sup>3587</sup>. En définitive, c'est l'expression extraite d'une lettre écrite en 1917 par Marguerite Marmonier, petite-fille du docteur Amédée Vannier, qui désigne au mieux l'appartenance à la bourgeoisie rurale telle qu'elle est conçue au XIX<sup>e</sup> siècle. Après avoir rendu visite à des relations dans un village du Beaujolais, Marguerite Marmonier décrit à son époux leur maison, « une installation simple mais sentant la vieille famille »<sup>3588</sup>. On y retrouve en quelques mots l'importance de la maison pour le bourgeois de la campagne, la valorisation d'une certaine élégance sans afféterie, le sentiment diffus qui s'en échappe, l'appréciation de

---

<sup>3584</sup>Maurice Halbwachs, édition critique de Gilles Montigny, *Les classes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p. 65.

<sup>3585</sup>Sand, George, *Le Marquis de Villemer*, Paris, Calmann-Lévy, 1925, p. 120.

<sup>3586</sup>Charles Thuriot, *Charles Nodier, écrivain franc-comtois*, in Mémoires de la Société d'Emulation du Jura, quatrième volume, 1888, Lons-le-Saunier, Déclume, 1889.

<sup>3587</sup>Proust, Marcel, *A la recherche du temps perdu. Du côté de chez Swann*, II, coll. La Pléiade, Paris, Gallimard, 1987, p. 257.

<sup>3588</sup>Archives privées de la famille Vannier, 1917 09 22, Marguerite, née Laferrère, à son époux Victor Marmonier, Lyon à Paris. Maison de la famille Sornay à Villé-Morgon.

l'ancienneté de la bourgeoisie et enfin l'apologie de la famille par opposition à l'individu, et la reconnaissance d'un groupe social.

## 2.4. Les correspondances comme sources

La correspondance est familière aux biographes qui en disposent pour explorer les processus du comportement et de la création, affiner leur approche de tel homme ou telle femme politique, personnage célèbre, intellectuel, artiste, et scruter leurs réseaux d'influence et leurs milieux. Si nombre de correspondances sont parfaitement répertoriées et abondamment analysées, les chercheurs se focalisent sur l'individu auteur ou destinataire de la lettre plus que sur son contexte quotidien. Le travail systématique sur des correspondances émanant de personnalités obscures, non pas pour mettre en lumière une trajectoire de vie mais plutôt pour révéler une société et un ensemble de situations, demeure plus rare. Le XIX<sup>e</sup> siècle est l'âge d'or de la correspondance privée<sup>3589</sup>, âge dont nous restons proches aujourd'hui par notre goût de l'intime. L'écriture pallie toujours l'éloignement, et récemment, depuis quinze ans, entre l'ordinateur domestique et le téléphone portable, tous deux propices aux messages écrits de toutes formes et à la relation écrite, une nouvelle ère au XXI<sup>e</sup> siècle nous relie au XIX<sup>e</sup> siècle épistolier. « Du côté des épistoliers, chacun s'efforce de donner sens au monde qui est le sien et construit sa propre version de la réalité où s'enchevêtrent l'événement et les petits riens qui tissent la trame quotidienne »<sup>3590</sup>, écrivent Cécile Dauphin, Pierrette Lebrun-Pézerat et Danièle Pouban dans *Ces bonnes lettres*. L'être bourgeois se révèle à travers ses courriers, son moi transparaît, dans un jeu de vérité. Selon l'épistémologue Georges Gusdorf, l'écriture est bien « un mode privilégié de la conscience de soi »<sup>3591</sup>. En opposition à l'image formatée que les familles bourgeoises, que toutes les familles voudraient laisser d'elles-mêmes, les correspondances concèdent des bribes de spontanéité moins contrôlées qui font le sel de cette étude. Jacques-Olivier Boudon dans *Le plancher de Joachim* affirme, après la découverte des traces écrites laissées par le charpentier : « Je n'ai pas choisi Joachim Martin. D'une certaine manière, c'est lui qui m'a élu... Car au-delà de ce qu'il raconte, c'est une personnalité inattendue qui apparaît, un personnage à certains égards aussi exceptionnel que le meunier exhumé par Carlo Ginzburg. La diversité des thèmes qu'il aborde permet de cerner la personnalité d'un homme, de percevoir ses préoccupations, mais aussi d'entrevoir les contours de sa vie intérieure. »<sup>3592</sup> Marie Berthelet, Antoine et Henry Vannier, Évariste Maigrot, Zénaïde Martin, Pierre d'Arenberg et tous les autres épistoliers de cette étude sont autant de personnalités remarquables et précieuses dont les écrits recèlent de

---

<sup>3589</sup>Chartier, Roger (dir.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1991, 462 p.

<sup>3590</sup>Dauphin, Cécile, Pierrette Lebrun-Pézerat, Danièle Pouban, *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 20.

<sup>3591</sup>Gusdorf, Georges, *Auto-bio-graphie, lignes de vie 2*, Paris, Odile Jacob, 1990, p. 42.

<sup>3592</sup>Boudon, Jacques-Olivier, *Le plancher de Joachim*, Paris, Belin, 2017, p. 9.

pistes à explorer. Si les richesses de la correspondance comme source sont patentes tout au long de ce travail, ses limites ne doivent pas pour autant être ignorées. Le caractère personnel des lettres dévoile des appréciations qui ne sont recevables qu'à l'instant T de l'écriture, et varient peut-être dans la durée sans laisser de traces. L'historien du social doit se tenir prêt à retrouver dans l'avenir de nouvelles sources, de nouvelles lettres exhumées des mêmes archives privées qui viendront confirmer ou infirmer son observation. De plus l'écriture d'une missive est conçue comme un échange alors que les fonds de correspondances croisées sont au mieux accidentels et le plus souvent inexistant. La connaissance des réponses permettrait une analyse plus dynamique et plus complète. Enfin le geste épistolaire s'inscrit toujours dans une tension entre la confiance et le secret. Certains sujets sont peu abordés par les épistoliers : la politique ne s'écrit guère dans les courriers, pas plus que les échecs et les contradictions. Les sources classiques de l'histoire sociale sont essentielles pour contextualiser les correspondances étudiées et suppléer aux manques.

L'heureuse découverte de correspondances inédites, en si grand nombre, tapies dans l'ombre des placards depuis un ou deux siècles plonge le chercheur au cœur de la conscience et des représentations que ces familles se font, au XXI<sup>e</sup> siècle, de leurs passés et d'elles-mêmes. Les « vieilles familles » d'aujourd'hui, issues de la bourgeoisie rurale du XIX<sup>e</sup> siècle dont il est question dans cette étude, ont la certitude de posséder une histoire et la présence d'archives familiales conservées depuis un grand nombre de générations en est pour eux une preuve tangible. Ces documents sont protéiformes, qu'ils soient issus des domaines généalogiques, des affaires économiques comme les livres de comptes, les titres de propriété, les partages de successions, des emprises spatiales illustrées par des plans, des diplômes et des décorations, des photographies, et des correspondances. Peu importe qu'ils soient triés, inventoriés, ou même consultés. Ils sont là, quelque part dans la maison familiale, souvent éparpillés en liasses dans des tiroirs, sans ordre chronologique ni raison. Ils servent d'évidence, de symbole et de légitimation d'un patrimoine familial. L'histoire de chaque famille a pourtant été façonnée, à chaque génération. Ces papiers ne constituent qu'une infime partie de ceux qu'ont possédés les générations précédentes. La sélection est récurrente au cours des siècles, et les lacunes interrogent. Quelle est exactement l'histoire dont ces familles veulent se prévaloir ? La mémoire n'a-t-elle pas été triée, épurée pour ne garder qu'un récit choisi ? L'histoire a-t-elle été corrigée, signe d'une inquiétude ou bien d'une grande confiance en soi ? L'historien lui-même, face à une documentation, s'engage, prend parti, élude et choisit. Roger Chartier dans son introduction à *Au bord de la falaise, l'histoire entre certitudes et inquiétudes* s'interroge : « quels sont les critères grâce auxquels un discours historique, qui est toujours une connaissance sur traces et indices, peut être tenu pour une reconstruction valide et explicative (en tout cas plus valide et explicative que d'autres) de la réalité passée qu'il a constituée comme son objet ? » Il y répond ainsi : « c'est peut-être en suivant le parcours qui mène de

l'archive au texte, du texte à l'écriture, et de l'écriture à la connaissance, [que les historiens] pourront relever le défi qui leur est aujourd'hui lancé. » Le document d'archives, le texte, les mots soutiennent cette étude et permettent de « cheminer le long de la falaise »<sup>3593</sup> du premier plateau du Jura immortalisé par Courbet, en surplomb du vignoble et de ses « vieilles familles ».



Figure 43 : *La Roche pourrie, étude géologique*, Gustave Courbet. Huile sur toile, 59,7x73 cm, 1864, photographiée par Henri Bertrand. Collection du musée de la Grande Saline, en dépôt au musée des Beaux-Arts de Dole (Jura).

---

<sup>3593</sup>Chartier, Roger, *Au bord de la falaise, l'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 17-18.



# État des sources

## 1. Archives publiques

### 1.1. Archives nationales :

#### 1.1.1. Base Léonore

en ligne, « qui donne accès aux dossiers nominatifs des personnes nommées ou promues dans l'Ordre de la Légion d'honneur depuis 1802 et décédées avant 1977 », <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/leonore/accueil.htm>.

#### 1.1.2. Études notariales à Paris

MC/ET/VII/513, 1792 04 16, contrat de mariage Rivière de Lisle reçu M° Pezet de Corval à Paris.

MC/ET/XXIX, 799, 1815 10 06, legs Vernier reçu M° Denis à Paris.

MC/ET/LIII, 1170, 1878 10 14, donation Rix reçue M° Deslandes à Paris.

#### 1.1.3. Archives du Service Historique de la Défense, Vincennes

GR 3 YF 82101 Dossier militaire du colonel Amédée Regaud.

### 1.2. Archives départementales du Jura

#### 1.2.1. Série E. Registres d'état civil, actes publics de notaires

##### 1.2.1.a. Sous-série 3E Registres d'état civil et tables décennales

##### Sous-série 3E **Arlay**

3E/1112 à 1121. Série du greffe. Tables décennales de 1803 à 1902.

3E/1656 à 1677. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1793 à 1872.

3E/8341 à 8384. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1873 à 1892.

3E/10667 à 10670. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1893 à 1912.

##### Sous-série 3E **Domblans**

3E/1397 à 1406. Série du greffe. Tables décennales de 1803 à 1902.



3E/3487 à 3495. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1793 à 1872.

3E/8313 et 8314. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1873 à 1892.

3E/10695 à 10697. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1893 à 1912.

#### Sous-série 3E **Plainoiseau**

3E/1397 à 1406. Série du greffe. Tables décennales de 1803 à 1902.

3E/6032 à 6039. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1793 à 1872.

3E/8333 et 8334. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1873 à 1892.

3E/10510 et 10511. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1893 à 1912.

#### Sous-série 3E **Saint-Didier**

3E/1223 à 1232. Série du greffe. Tables décennales de 1803 à 1902.

3E/6634 à 6040. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1793 à 1872.

3E/8076 et 8077. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1873 à 1892.

3E/10581 et 10582. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1893 à 1912.

#### Sous-série 3E **Saint-Lamain**

3E/1377 à 1386. Série du greffe. Tables décennales de 1803 à 1902.

3E/6683 à 6688. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1793 à 1872.

3E/8263 et 8264. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1873 à 1892.

3E/10561 et 10562. Série du greffe. Naissances, mariages, publications de mariages, décès de 1893 à 1912.

#### **Autres**

Tables décennales et état-civil d'Arbois, Arinthod, Dole, Quintigny, Poligny, Orgelet, Ruffey-sur-Seille, Saint-Germain lès Arlay, Salins, Voiteur.

##### 1.2.1.b. Sous-série 4E Minutes de notaires

###### **Arbois**

Minutes de M° Louis Chauvin, 4E 40/316 à 320, 1890 à 1891.

###### **Arlay**

Minutes de M° Benoît Jacquier, 4E 43/61 à 132, 1765 à l'an VIII.

Minutes de M° Benoît Jacquier, 4E 43/133 à 150, an IX à 1820.

Minutes de M° François Vaudrit, 4E 43/161 à 180, 1820 à 1850.  
Minutes de M° Jules Vaudrit, 4E 43/181 à 200, et 4E 12897 à 12910, 1850 à 1874.  
Minutes de M° Alphée Chavant, 4E 12911 à 12955, 1875 à 1885.  
Minutes de M° Étienne Marie Buffard, 4E 12956 à 12964, 1885 à 1889.  
Minutes de M° Appolinaire Clavelin, 4E 12965 à 13044 et 4E 16902 à 17322, 1889 à 1923.

#### **Bletterans**

Minutes de M° Claude Vaudrit, 4E 4148 à 4227, 1786 à 1813.  
Minutes de M° Émile Gautheron, 4E 4309 à 4319, 1814 à 1817.  
Minutes de M° Émiland Gautheron, 4E 17084 à 17087, 12/1 à 12/93, 1818 à 1843.  
Minutes de M° Marcelin Daille, 4E 43/222 à 230, 1852 à 1860.  
Minutes de M° Louis Pierre Renaud, 4E 43/231 à 244, 4E 12045 à 13082, 1861 à 1882.

#### **Chapelle-Voland**

Minutes de M° Guibaudet, 4E 56/216 à 226, 1875 à 1883.

#### **Dole**

Minutes de M° Claude Antoine Blandin, 4E 34/783 à 815, an XI à 1829.

#### **Lons-le-Saunier**

Minutes de M° Jean Baptiste Philibert Benoît, 4E 2176 à 2295, 1785 à 1812.  
Minutes de M° Jean Pierre Jeunet, 4E 2866 à 2924 et 17/6 à 17/29, an X à 1822.  
Minutes de M° Gaspard Lacroix, 4E 4705 à 4756 et 4<sup>E</sup> 35/1 à 35/8, an X à 1833.  
Minutes de M° François Joseph Jacquier, 4E 22/1 à 22/56, 1820 à 1834.  
Minutes de M° Jean Emmanuel Jacquier, 4E 22/57 à 2856, 1835 à 1860.  
Minutes de M° François Désiré Jeunet, 4E 17/32 à 17/79, 1823 à 1846.  
Minutes de M° Nicolas Mazeau, 4E 38/1 à 40, 1852 à 1863.  
Minutes de M° Benjamin Mahon, 4E 22/165 à 240 et 60/1 à 38 et 69/1 à 26, 1860 à 1898.  
Minutes de M° Alcide Laurent Bidot, 4E 38/41 à 83, 1863 à 1880.

#### **Poligny**

Minutes de M° Claude Philippe Nequille, 4E 28/252 à 308, 1817 à 1845.

#### **Ruffey**

Minutes de M° Jean Antoine Engle, 4E 43/91 à 121, 1782 à 1813.

#### **Salins-les-Bains**

Minutes de M° François Tournier, 4E 20/406 à 433, 1840 à 1846.

#### **Seillières**

Minutes de M° Jean Crézéguet, 4E 58/69, 1862.  
Minutes de M° François Félix Deniset, 4E 58/31, 1876.

#### **Voiteur**

Minutes de M° Eugène Lefevre, 4E 66/356 à 361, 1879 à 1882.

1.2.1.c. Sous-série 5E Archives communales déposées aux Archives départementales

#### **Arlay 5E201**

Administration générale :

5E201/65 à 76 11 Registres des délibérations du conseil municipal de 1789 à 1904.

Contributions :

5E201/81 à 83 Matrices cadastrales de 1791 à 1865.

5E201/85 Registre des mutations de propriétés de 1808 à 1814.

- 5E201/86 États de sections en 1791.  
 5E201/87 États de sections en 1815.  
 5E201/88 Rôles d'impositions des contributions directes, 1791-1818, 1836-1861 et 188  
 5E201/89 Cadastre parcellaire. Listes des plus imposés de la commune, 1823-1830.  
 Contributions sur les voitures et chevaux, 1873-1908 ; sur les billards, 1872.  
 Rôle des habitants qui ont fait des entrepôts de fumier ou autres matériaux  
 sur les terrains vagues de la commune, 1870. Impôts extraordinaire, 1880, 8  
 plans du cadastre, 1811.

Population :

- |          |                             |           |
|----------|-----------------------------|-----------|
| 5E201/90 | Tableaux de la population.  | 1791-1812 |
| 5E201/91 | Registres de la population. | 1815      |
| 5E201/92 | Registres de la population. | 1824      |
| 5E201/93 | Registres de la population. | 1861      |
| 5E201/94 | États nominatifs.           | 1836-1876 |
| 5E201/95 | Listes nominatives.         | 1881-1911 |

Affaires militaires :

- |          |  |           |
|----------|--|-----------|
| 5E201/97 | Tableaux de recensement des classes.   | 1800-1845 |
| 5E201/98 | Tableaux de recensement des classes.   | 1846-1911 |
| 5E201/99 | Réquisitions, an II-1816, 1832 et 1871. Logement des militaires, an VIII-1878. |           |

Sapeurs-pompiers :

- 5E201/102 Procès-verbal d'élections d'officiers, sous-officiers et caporaux, 1831-1848 ; de reconnaissance et de prestation de serment des officiers, 1838-1865. Réorganisation de la compagnie, 1817-1852 ; nominations des officiers et sous-officiers, 1852-1865 ; listes des sapeurs-pompiers, 1831-1865. Règlement pour le service et l'uniforme, 1860. Habillement, 1854-1866.

Garde nationale :

- |           |  |      |
|-----------|--|------|
| 5E201/104 | Extrait du tableau cantonal des citoyens mobilisables, 1848. Armement : contrôles, feuilles d'appel pour la visite des armes, 1831-1851. |      |
| 5E201/105 | Bulletins individuels des citoyens composant la garde nationale.   | 1840 |

Police :

- |           |   |           |
|-----------|---|-----------|
| 5E201/106 | Registre des passeports délivrés.   | 1799-1806 |
| 5E201/107 | Passeports.   | 1807-1857 |
| 5E201/108 | Taxe municipale sur les chiens, 1868-1913. Amodiation du droit de chasse, 1807-1859. Arrêtés concernant les cabarets, cafés et maisons de jeu, 1812-1844, 1852 et 1870. Arrêtés de police, 1882-1900. Vaccination, 1893-1915. |           |
| 5E201/113 | Certificats de moralité délivrés à des particuliers qui ont fixé leur résidence dans la commune, 1793-1854. Déclarations de grossesses, an V-1840.  |           |

Élections :

- |           |  |           |
|-----------|--|-----------|
| 5E201/114 | Listes des électeurs municipaux et politiques. | 1800-1919 |
|-----------|--|-----------|

5E201/115 Listes des électeurs pour l'appel des votants. 1855-1914

Travaux communaux :

5E201/130 Réparation à l'horloge communale, 1848. Poids public : établissement, 1882-1883 ; plan 1882. Bureau de poste 1868-1909.

Adduction d'eau :

5E201/131 Fontaines ; constructions, réparations, recherches de sources, 1830-1916 ; un plan de fontaine, 1833 ; un plan recherche de source, 1902 ; un plan construction de fontaines, 1903 et projet de puits, 1862 et un plan . Construction d'une fontaine monumentale sur la place des levées et un plan, 1853-1860. Puits : adjudication, réparations et démolition, 1825-1860. Lavoirs : construction, réparations, 1858 et 1890-1891.

Travaux publics :

5E201/140 Rôles de prestations sur les chemins vicinaux. 1825-1880

5E201/143 Chemins : travaux et actes de cessions de terrains pour cause d'utilité publique, 1841-1867 et 1892 ; plans, 1844 et 1849.

5E201/145 Alignements donnés aux propriétaires le long des chemins et voie publique. 1822-1934

5E201/146 Demandes d'alignement par des particuliers, 1837-1914. Dégradations causées aux chemins par des entrepreneurs, 1855-1905. Demandes de suppression de chemins, de sentiers, de fossés et de buisson faites par des particuliers, an VI-1913.

Agriculture :

5E201/153 Statistiques agricoles, sans date et 1830-1849 ; registre de renseignements statistiques, 1857-1866 ; questionnaires, 1900-1912. Ensemencement de terres communales en graines de betteraves, 1811-1812. Recensement des grains et fourrages, 1792-an III. Recensement des animaux, an II, an IV et 1892.

Culte :

5E201/156 Budgets et comptes de la fabrique ; budgets, 1847-1904 ; comptes, 1840-1903.

5E201/157 Construction d'une église, 1818-1820. Acquisition d'une horloge, 1858-1861, réparations, 1884. Acquisition d'un presbytère, 1872-1882.

Bureau de bienfaisance :

5E201/160 à 162 Registres des délibérations de 1807-1914.

5E201/164 Nominations de membres de la commission administrative, 1818-1914.

Instruction, arts, culture :

5E201/169 Marchés passés entre la commune et des instituteurs et institutrices ; traitement, 1791-1848. Nominations d'instituteurs et d'institutrices, 1870-1913. Traitements des instituteurs et institutrices, 1876-1884 ; indemnités, 1852 et 1890-1912. Cours d'adultes, 1868-1898. Récompenses honorifiques :

médaille de bronze décernée à Monsieur Carrez, instituteur, par le Ministère de l'Instruction publique, 1874 et 1878.

Bibliothèque populaire :

- 5E201/172 Liste des personnes proposées par le maire pour former le comité et règlement, 1892. Catalogue des livres inventoriés en 1905 ; registres d'entrée et de sortie de livres prêtés, 1904-1956.
- 5E201/173 Enseignement de la musique, 1866-1868. Fanfare d'Arlay, 1878-1907.

Fonds privés :

- 5E201/181 Établissement, construction et réparation de chalet de la fromagerie, 1839-1895.
- 5E201/182 Délibération de la commission instituée par les sociétaires de la fromagerie pour la construction d'un chalet, et transcription de pièces ayant rapport à cette construction. 1851-1857.

**L'Étoile 5E422**

Administration générale de la commune

- 5E422/15-17 Registre des délibérations 1814 à 1890.

Contributions

- 5E422/21-25 Matrices cadastrales, propriétés bâties 1814-1882.
- 5E422/30 Listes des plus imposés, 1835-1857.

Population

- 5E422/31-32 Tableau de population et états nominatifs 1830-1891.

**Quintigny 5E431**

Administration générale de la commune

- 5E431/2-6 Registre des délibérations 1814 à 1890.

Contributions

- 5E431/10-15 Matrices cadastrales, propriétés bâties 1815-1911.

**Plainoiseau 5E579**

Administration générale de la commune

- 5E579/p1-3 Registre des délibérations 1837 à 1918.

Contributions, administrations financières

- 5E579/p5-6 États des sections 1818 et 1824.
- 5E579/p5-6 Rôle récapitulatif des contributions, 1884.

Assistance et prévoyance  
5E579/p27 Bureau de bienfaisance.

### **Saint-Lamain 5E249**

Administration générale de la commune  
5E249/25 à 30 Registre des délibérations 1831 à 1950.

Population, économie sociale, statistique  
5E249/33 États nominatifs, 1836 à 1876 ; dénombrement de 1891 et 1896.  
5E249/34 Agriculture : sinistres, 1886 à 1913.

Contribution, administrations financières  
5E249/35 Matrice de rôle pour la contribution foncière de la commune 1811  
5E249/81 Matrice des propriétés non bâties 1827-1866.  
5E249/36 Matrice cadastrale des propriétés bâties. 1883-1911.  
5E249/39 Quatre plans cadastraux 1808.  
5E249/41 Rôles d'impositions des contributions directes 1882-1931.  
5E249/42 Contributions sur les voitures, chevaux 1897-1899.  
5E249/43 Rôle de la taxe municipale sur les chiens 1860-1915.

Affaires militaires  
5E249/46 Logement et cantonnement des troupes, 1876-1891.

Assistance et prévoyance  
5E249/78 Bureau de bienfaisance

Dénombrement de population ailleurs qu'à Arlay :

**L'Étoile**, 5E/422/32, tableaux et listes nominatives de 1836 à 1891.

**Saint-Didier**, 5E/202/61, tableaux et listes nominatives de 1809 à 1891.

**Saint-Lamain**, 5E/249/33, tableaux et listes nominatives de 1836 à 1891.

1.2.2. Série J. Documents et fonds privés

**2 J19 Lettre en patois** « À la famille de Jules Baud ».

**4 J Archives du château de la Saugé**, projet du percement du tunnel de la Faucille sur la ligne Paris-Genève.

**34 J Fonds Jobez** (château de Syam)  
34J 2-20 Correspondance d'Emmanuel Jobez.

**51 J Fonds Labordère**  
51J 19-20 Correspondance privée reçue par Alfred et Émilie Labordère.  
51J 21-29 Correspondance privée reçue par Alfred Labordère.

- 51J 30-34 Correspondance privée reçue par Émilie Labordère.
- 51J 35 Lettres adressées par Émilie Labordère.
- 51J 67 Papiers personnels de Théophile Martin.
- 51J 68 Correspondance concernant Théophile et Zénaïde Martin.
- 51J 69 Lettres reçues par Zénaïde Martin
- 51J 71 Papiers personnels de Stéphen Martin.
- 51J 77 Lettres reçues par Marie-Julie Colin, veuve Ferrey, écrites par Zénaïde Martin.
- 51J 85 Correspondance de Pierre-François Colin.

Vingt lettres écrites entre 1863 à 1881 par Zénaïde Martin ont été sélectionnées pour cette étude ainsi que vingt lettres qu'elle a reçues de 1842 à 1879. Vingt-quatre lettres des lettres écrites par Émilie Martin entre 1856 et 1879, dix-neuf lettres reçues entre 1858 et 1900, ainsi que cinq lettres écrites par Alfred Labordère ont été retenues.

### 131 J **Chroniques sur Lons-le-Saunier**

par le notaire François Joseph Jacquier.

### 94 J **Fonds Armand Groz**, notaire à Poligny,

- 94J 1 Famille Bougaud originaire de Ruffey-sur-Seille.
- 94J 2 Famille Engle.
- 94J 4 Famille Clavier.
- 94J 6 Famille Sauthier.

### 110 J **Fonds industriel de la fonderie Baudin** et de la famille Monnier et alliés

110J 319-619 Correspondance.

### 149 J **Fonds Lajeunesse**, moulin d'en Haut d'Arlay

149J 5-6 lettres de clients 1890, 1896.

## 1.2.3. Série M. Administration générale et économie générale du département 1800-1940

Sous-série 3M Plébiscites, élections

Collèges électoraux, an VIII-1830.

M 3920 à 3935.

Élections municipales et compositions des municipalités. Canton de **Bletterans**.

M 1488/21 Nominations 1815.

M 1559/87 Nominations 1874.

M1567/106 Municipalités 1874.

M 1571/109 Procès-verbaux d'élections.

M 1588/126 installation maires 1878.

M 1595/133 installation maires 1881.

M 1603/141 installation 1884.

M 1612/147 installation 1888.

M 1730/34 élections 1848.

M 1755/59 élections 1852.

M 1780/83 élections 1870.

M 1455 1 Protestations réclamations.

#### Sous-série 4M Police

M 412-531, 2548-2620, 2649-2652 surveillance légale, 1831-1939.

Mp 205/3, Gendarmerie.

#### Sous-série 6M Population, affaires économiques, statistiques

**Arlay** : 6M/341, Résultats généraux, 1876, renseignements statistiques, 1881, 1886.  
Listes nominatives 1896 à 1936.

**Domblans** : 6M/880, Résultats généraux, 1876, renseignements statistiques, 1881, 1886. Listes nominatives 1896 à 1936.

**L'Étoile** : 6M/551, Résultats généraux, 1876, renseignements statistiques, 1881, 1886.  
Listes nominatives 1896 à 1936.

**Plainoiseau** : 6M/892, Résultats généraux, 1876, renseignements statistiques, 1881, 1886. Listes nominatives 1896 à 1936.

**Saint-Didier** : 6M/567, Résultats généraux, 1876, renseignements statistiques, 1881, 1886. Listes nominatives 1896 à 1936.

**Saint-Lamain** : 6M/859, Résultats généraux, 1876, renseignements statistiques, 1881, 1886. Listes nominatives 1896 à 1936.

#### 1.2.4. Série O. Administration et comptabilité communales 1800-1940

##### Sous-série 2O Administration communale

2 OP 938, **Arlay**, Police, Personnel, Mairie 1812-1871, Cimetière 1819-1930, Bâtiments communaux 1856-1908.

2 OP 939, **Arlay**, Eau 1824-1827.

2 OP 940, **Arlay**, Biens communaux non bâtis 1807-1921.

2 OP 941, **Arlay**, Revenus et divers 1812-1813.

2 OP 941 bis, **Arlay**.

##### Sous-série 4O Dons et legs

4O 135 à 149, divers dons à la fabrique ou au bureau de bienfaisance d'**Arlay**.

4O 1825 don de la veuve Loiseau au bureau de bienfaisance de **Lons-le-Saunier**.

4O 1838 don des delles Bachod au bureau de bienfaisance de **Lons-le-Saunier**.

4O 1981 don de Mme de Labarge aux Petites sœurs des pauvres de **Lons-le-Saunier**.

4O 3729 don de Mlle Furet à la fabrique de **Salins**.

4O 3553 don de la vve Loiseau née Champreux à la fabrique de **Saint-Lamain**.

4O 3556 don de Charles Loiseau à la fabrique de **Saint-Lamain**.



### 1.2.5. Série P. Finances, cadastre, postes 1800-1940

#### Sous-série 3P Cadastre et remembrement

**Arlay** : 3P/299 et 300, État de sections A à D.

3P/300, Cadastre, propriétés bâties en 1812.

3P/306 et 307, Matrice des propriétés bâties en 1882 et 1910.

3PPLAN/200 à 208, Plans de 1811.

**Domblans** : 3P/1533 et 1534, Matrice des propriétés bâties en 1882 et 1910.

3PPLAN/2203 à 2218, Plans de 1825.

**L'Étoile** : 3P/1639 et 1640, Matrice des propriétés bâties en 1882 et 1910.

3PPLAN/2370 à 2373, Plans de 1810.

**Plainoiseau** : 3P/3031 et 3032, Matrice des propriétés bâties en 1882 et 1910.

3PPLAN/4636 à 4645, Plans de 1824.

**Saint-Didier** : 3P/3454 et 3455, Matrice des propriétés bâties en 1882 et 1910.

3PPLAN/5322 à 5325, Plans de 1810.

**Saint-Lamain** : 3P/3496 et 3497, Matrice des propriétés bâties en 1882 et 1910.

3PPLAN/5388 à 5391, Plans de 1808.

#### Sous-série 6P Postes

P 197 Administration des postes, nominations.

P 280 Administration des postes, facteurs, demande d'emploi.

### 1.2.6. Série Q. Domaines, Enregistrement, Hypothèques

#### Sous-série 3Q Enregistrement

Tables, registres de formalités et sommiers des bureaux de l'Enregistrement du Jura.

##### Bureau d'**Arbois**

Déclarations de succession – Mutations par décès.

2Q 11366, 1885.

##### Bureau de **Bletterans**

Actes civils publics

Qp 892 à 1050 et 2Q 10217 à 10265, an III à 1925.

Actes sous seing-privé

Qp 1057 à 1112, an VII à 1900.

Déclarations de succession – Mutations par décès

Qp 1113 à 1185 et 2Q 10278 à 10302, an VIII à 1930.

##### Bureau de **Dole**

Déclarations de succession – Mutations par décès

Qp 2920, 1894.

1.2.7. Série R. Affaires militaires

R 310 Garde nationale mobile, 1868-1869.

1.2.8. Série T. Enseignement, imprimerie, presse, affaires culturelles, sports

Sous-série 1T 2. Enseignement secondaire

T 646 registre inscription examens.

T 686 registre de délibération de la commission des examens.

1.2.9. Série U. Justice

Sous-série 3U Tribunaux de première instance

3U3 **Lons-le-Saunier**, Dossiers de scellés à Conliège

Up 8444, Justice, affaires de notaires.

Up 868, Minutes jugements correctionnels du Tribunal de Lons-le-Saunier.

1.2.10. Série V. Culte

Sous-série 9V/3 Édifices communaux servant au culte

9V3/13, **Arlay**, réparations et acquisitions de l'église et du presbytère, 1787 à 1893.

### **1.3. Autres archives municipales et départementales**

Archives départementales de l'Ain

Série E. État Civil. En ligne. <http://www.archives.ain.fr/archive/recherche/etatcivil/n:88>

Archives départementales du Doubs

Série E. État Civil de Besançon. En ligne.

<https://portail-archives.doubs.fr/editorial/page/22974e8c-0ee5-404c-b392-53e205e7625a>

Répertoires de notaires

<https://portail-archives.doubs.fr/search/form/f674b816-c0d2-4d2d-86e6-7813d988b816>

Ville de Besançon

Albums de dessins entre 1836 et 1851 de Désiré Monnier (1788-1867) cote 341827-341832

En ligne : <http://memoirevive.besancon.fr/>

Archives départementales de la Haute-Saône

44J Fonds Depierres, dont

44J 78 : diplômes de secours volontaire de Gabriel Depierres,

44J 80 : scolarité et jeunesse d'Adolphe Depierres, frère du précédent,

44J 81 : correspondance familiale 1852-1896,

44J 82 : succession de Claire Depierres née Canot, mère des précédents,

44J 86 : journal de Roger, fils d'Adolphe Depierres, 7/01/1910 au 23/12/1928, 141 p.,  
44J 108 : correspondance familiale 1873-1929,  
44J 132 : faire-part de naissances, mariages et décès, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Archives départementales du Rhône

Série E. État Civil. En ligne.

<https://archives.rhone.fr/search/form/dde23a8f-cc71-4300-9805-bda67eec1ac0>

Série M. Recensement de la population. En ligne.

[https://archives.rhone.fr/search/form/e47668b4-15f2-4292-9287-9741bdf15f04?sort=referencecode\\_asc&mode=list&1-title=Tillsit&2-date=](https://archives.rhone.fr/search/form/e47668b4-15f2-4292-9287-9741bdf15f04?sort=referencecode_asc&mode=list&1-title=Tillsit&2-date=)

Archives départementales de la Saône-et-Loire

Série E. État Civil. En ligne.

[https://www.archives71.fr/arkotheque/client/ad\\_saone\\_et\\_loire/etat\\_civil/Sous-série](https://www.archives71.fr/arkotheque/client/ad_saone_et_loire/etat_civil/Sous-série) 3E.

Notaires. En ligne

[https://www.archives71.fr/arkotheque/consult\\_fonds/index.php?ref\\_fonds=10](https://www.archives71.fr/arkotheque/consult_fonds/index.php?ref_fonds=10)

Cluny :

Répertoires de M<sup>o</sup> Barthelemy Delorme 1832 - 1866 - 8 U 5/14

Répertoires de M<sup>o</sup> Benoît Carré, 1860-1887 - 8 U 5/17

## **2. Fonds privés**

### **2.1. Archives et collections privées de la famille Vaudrit**

- Papiers de famille,
- Successions,
- Menus,
- Faire-parts,
- Photographies,
- Six lettres datées de 1845 reçues par Jules Vaudrit de Jean-Claude Marcellin Daille et d'Alexandre Grappin,
- Une lettre qu'Henry Vannier écrit à Jules Vaudrit de Vienne en 1868,
- Copie d'une lettre écrite par Jules Vaudrit en 1886 à ses « concitoyens » d'Arlay.

### **2.2. Archives du château d'Arlay**

Archives modernes

#### **2.2.1. Caisse IV, correspondances**

Lettres du prince Pierre d'Arenberg (5 liasses), du prince Auguste d'Arenberg, de M. Barbier, régisseur (2 liasses), de M. Kiel, régisseur, de M. Comte, régisseur, de M. Bertholomet, avoué, de M. Letellier, régisseur, de M. Perrard, architecte, de M. Parmentier, intendant (3 liasses), de M. Morel-Poulet, intendant.

Ont été retenues pour cette étude cent-soixante-deux lettres envoyées par le prince Pierre d'Arenberg pendant presque cinquante ans entre 1828 et 1877, la plupart à ses deux régisseurs Antoine Vannier et son fils Henry Vannier, ainsi que cinq lettres écrites entre 1868 et 1890 par le prince Auguste d'Arenberg à Henry Vannier.

#### **2.2.2. Caisse V, correspondances**

Lettres de notaires, d'avoués et huissiers, de M. Frizon, régisseur, de M. Mirbiel, de M. Clerc de Landresse, avocat, de M. Pichot, de M. Cassabois, banquier, de M. Baille, banquier, de M. Cuénot, des gardes-forestiers, de M. Dosseur, banquier, de M. Vandel, de Corbisier, valet de chambre, de la Valette, de la société des hauts-fourneaux, de M. Blondel, de Pétetin, géomètre, de M. Germain, receveur-général, de M. Jobez, industriel, relatives aux archives, de M. Chastain, régisseur, relatives aux routes et aux chemins, de M. Dernet, de M. A. Vannier, régisseur, de divers, gérance de M. A. Vannier (5 liasses), de demandes et pétitions, de multiples correspondants d'Antoine et Henry Vannier.

109 lettres ont été exploitées.

#### **2.2.3. Registres de copies de correspondances**

115 lettres écrites par Antoine Vannier et deux lettres par Henry Vannier, adressées à leur employeur le prince Pierre d'Arenberg entre 1827 et 1874, ont été utilisées dans cette étude.

Ces lettres sont pour la plupart des copies consignées par le régisseur ou son copiste sur les seize registres intitulés « copie de lettres », chacun de plus de trois-cents pages. Contrairement à son père, Henry Vannier n'écrit pas le lieu de destination de ses courriers et ne donne parfois que des informations succinctes sur la date d'écriture ; ainsi le 7 février 1874, par exemple, sera écrit « 7 février 4 ».

Registres sur papier, copie des lettres d'Antoine Vannier :

- 1827 07 07 au 1828 12 13, lettres numérotées de 259 à 767, 328 p. suivies d'une table des noms des correspondants,
- 1828 12 15 au 1830 07 31, lettres numérotées de 768 à 1338, 290 p. suivies d'une table des noms des correspondants,
- 1830 08 01 au 1832 12 22, lettres numérotées de 1339 à 1918, 294 p. suivies d'une table des noms des correspondants,
- 1832 12 28 au 1834 12 19, lettres numérotées de 1919 à 2278, 284 p. suivies d'une table des noms des correspondants,
- du 1835 01 07 au 1840 08 18, lettres numérotées de 2279 à 3031, 350 p. suivies d'une table des noms des correspondants,
- du 1840 08 25 au 1847 11 28, lettres numérotées de 3032 à 3895, 346 p. suivies d'une table des noms des correspondants,
- du 1847 09 28 au 1855 04 02, lettres numérotées de 3896 à 400, puis de 1 à 343, 340p. suivies d'une table des noms des correspondants,
- du 1855 04 03 au 1861 05 17, lettres numérotées de 1 à 474, 352 p. suivies d'une table des noms des correspondants,
- du 1861 05 30 au 1866 08 10, lettres numérotées de 1 à 305, 304 p. suivies d'une table des noms des correspondants,
- du 1866 08 10 au 1869 11 02, lettres numérotées de 1 à 404, 207 p. suivies d'une table des noms des correspondants.

Registres sur papier pelure, écriture décolorée et souvent illisible, lettres d'Henry Vannier :

- 1869 12 10 au 1874 04 08, 499 p. suivies d'une table des noms des correspondants vide,
- 1867 06 au 1870 03 13, 499 p. suivies d'une table des noms des correspondants vide,
- du 1869 12 09 au 1872 11 13, 499 p. suivies d'une table des noms des correspondants vide,
- du 1872 11 16 au 1875 01 18, 497 p. suivies d'une table des noms des correspondants vide,
- du 1875 01 18 au 1877 06 31, 492 p. suivies d'une table des noms des correspondants vide,
- du 1877 07 04 au 1880 08 12, 326 p. suivies d'une table des noms des correspondants vide.

#### 2.2.4. Autres registres et documents épars

Personnel du château, gages et habillements, 1870 à 1910, 17 p.

Compte ouvert pour les versements faits S.A.S., par Mrs les régisseurs, compte ouvert pour les dépenses des exercices 1831 à 1855, sans pagination, environ 600 pages.

Compte ouvert pour les versements faits S.A.S., par Mrs les régisseurs, compte ouvert pour les dépenses des exercices 1855 à 1867, 587 p.

Compte ouvert pour les versements faits S.A.S., par Mrs les régisseurs, compte ouvert pour les dépenses des exercices 1868 à 1879, 553 p.

Compte ouvert pour les versements faits S.A.S., par Mrs les régisseurs, compte ouvert pour les dépenses des exercices 1880 à 1891, 543 p.

Livre-journal, exercices 1827 à 1857, sans pagination, environ 200 p.

Journal, détail des recettes et des dépenses, 1842 à 1862, sans pagination, environ 500 p.

Journal, détail des recettes et des dépenses, 1863 à 1892, sans pagination, environ 500 p.

Nombreuses lettres et documents non classés dans des cartons.

### **2.3. Archives et collections privées de la famille Vannier**

- Papiers de famille,
- Livres de comptes de Zélie Vannier et de Marie Laferrère, respectivement sœur et fille du docteur Amédée Vannier,
- Bornages de propriétés,
- Tableaux de location des terres de 1826 à 1908,
- Contrats de baux,
- Minutes de procès,
- Factures d'achat,
- Menus,
- Faire-parts,
- Notes de civilité,
- Photographies, tableaux, portraits, miniatures,
- Cartes postales anciennes,
- Meubles et objets,
- 334 lettres écrites par Jules Vaudrit pour le compte d'Adèle Vannier, copiées dans un grand cahier, entre 1894 et 1896,
- Correspondance écrite par Gaston de Montgolfier à sa fiancée puis épouse Alice Vannier, de 1886 à 1906.

### **2.4. Archives de la famille Abry d'Arcier**

Inventaire des archives dressé par Charles Berthelet dans les années 1880 :

- Dossier E Divers lettres d'Évariste Maigrot et du colonel Regaud,
- Dossier Y Lettres,
- Dossier 1C Lettres, divers papiers,
- Dossier 1E lettres diverses,
- Dossier 1G Pièces concernant les Regaud,

- Dossier 2E Lettres diverses,
- Dossier 20 Papiers Maigrot.

Vingt-sept lettres ou brouillons de lettres écrits par Bonaventure Abry d'Arcier entre 1771 et 1824 ont été sélectionnés pour cette étude, dont cinq lettres écrites à son gendre Évariste Maigrot en 1804, 1811 et 1814 et que ce dernier lui rapporte de Paris. Soixante-trois des lettres qu'il a reçues entre 1800 et 1823 ont été retenues et analysées. Cette étude mentionne également six lettres parmi les nombreux courriers écrits ou reçus au XVIII<sup>e</sup> siècle par Bonaventure Abry d'Arcier.

Quarante-cinq lettres écrites par Évariste Maigrot ont été sélectionnées pour cette étude, dont quinze écrites d'Arlay entre février et novembre 1808 à son beau-père à Paris, et trente écrites au même depuis Paris lors de ses trois séjours, dont le dernier dure plus d'un an : trois lettres du 28 mars au 29 avril 1804, trois lettres du 22 juin au 14 juillet 1811 et vingt-quatre lettres du 1<sup>er</sup> octobre 1814 au 18 décembre 1815. Neuf des lettres qu'il a reçues entre 1800 et 1832 ont été retenues et analysées.

Trois lettres écrites par Juliette Maigrot à son grand-père en 1814 ont été sélectionnées pour cette étude, ainsi qu'un petit carnet de notes écrit en 1825 et une reconnaissance de dettes en 1845. Cinquante-cinq lettres qu'elle a reçues entre 1813 et 1857 ont été retenues et analysées, dont treize écrites par Adrienne de Grivel non datées mais attribuables à l'année 1843.

Huit lettres écrites entre 1836 et 1857 par Amédée Regaud à son épouse Juliette ont été sélectionnées pour cette étude.

Le fonds d'archives privées de la famille Abry d'Arcier contient également des courriers écrits par de nombreux membres de la famille, dont certaines missives ont été utilisées dans cette étude :

- quatre de Reine Françoise d'Arçon, née Breney,
- deux de Judith Chaalons née Maigrot - sœur d'Évariste Maigrot,
- trois de Zoë Berthelet née Branche - grand-mère de Charles et Paul Berthelet,
- une de Candide Branche - frère de la précédente,
- une de Zoë de Lauzière née Berthelet - fille de la précédente,
- six de Paul Maigrot - cousin germain d'Honfleur,
- six des deux parents d'Évariste et Judith Maigrot,
- des membres des familles Roux de Rochelle, Perrey, Breney, de Chassey, Regaud, Masuyer.

D'autres sont écrits par des connaissances :

- six lettres de l'abbé Mahon,
- deux lettres de Julien Feuvrier,
- vingt lettres écrites par la famille de Grivel au château de La Muyre à Domblans,
- sept lettres du général Bachelu,
- deux de Charles Nodier, deux de Léonie d'Aubignosc, une de Juliette Delort.

Non classées :

- Lettres de Marie Berthelet et de son fils Charles. Les 509 lettres écrites entre 1882 et 1885 par Marie Berthelet à son fils cadet Paul Berthelet ont toutes été en partie transcrites.
- Les vingt-quatre lettres envoyées par Charles Berthelet à sa mère en 1877 et 1878, lorsqu'il était étudiant à Paris, ont été retenues pour cette étude, ainsi que quatre lettres qu'il a reçues en 1878 alors qu'il avait 26 ans. Charles Berthelet écrit sans doute chaque jour à sa mère et ne date que certaines de ses lettres. Pour les courriers sans date, seul le contexte permet d'affirmer qu'il les a rédigées entre la fin 1877 et l'année 1878.

## **2.5. Archives et collections privées du château de la Sauge**

- Papiers de famille,
- Comptes,
- Récits,
- Menus,
- Faire-parts,
- Photographies, tableaux, portraits, miniatures, dessins,
- Meubles et objets.

Nombreuses correspondances dont :

- Cinq lettres écrites par le général Jarry entre 1813 et 1815 adressées à Bonaventure Abry d'Arcier,
- Deux lettres écrites en 1849 et 1850 par Jeannette Champereux à 82 ans et adressées à Juliette Regaud, 49 ans,
- Deux lettres écrites par Héléna Loiseau en 1850 et en 1854 ainsi que ses notes d'un petit carnet à couverture bleue, entre 1852, année par année. Dix des lettres qu'elle a reçues entre 1850 et 1879.
- Une lettre écrite par Théodule Loiseau en 1862.
- Sept de ses lettres écrites par Clémentine Loiseau entre 1886 et 1900, ainsi que ses cahiers de listes des participants à différentes loteries, dont une « loterie patriotique de la Sauge » en 1875.
- Une lettre écrite par sœur Louise Loiseau en 1872.
- Quatre lettres écrites par Frédéric Loiseau entre 1850 et 1861 ainsi qu'une lettre qu'il a reçue en 1860.
- Quatorze lettres écrites par Marie de Beaufort à son fils entre 1881 et 1887 ainsi que vingt-quatre des lettres qu'elle a reçues de lui entre 1868 et 1886.
- Vingt-sept lettres écrites par Charles Loiseau entre 1877 et 1889 ainsi que vingt-et-une des lettres qu'il a reçues entre 1877 et 1900.



### 3. Sources imprimées

#### 3.1. Sources imprimées : Presse et périodiques locaux au XIX<sup>e</sup> siècle

Annuaire du département du Jura pour tout le XIX<sup>e</sup> siècle, annuels.

Journaux locaux (Jura, Franche-Comté) du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier :

- *La Liberté, Journal du Jura et de la Franche-Comté*, Lons le Saunier, Gauthier frères, de 1880 à 1885,

- *L'Union Républicaine du Jura : journal politique, littéraire et agricole*, Lons-le-Saunier, 1883 à 1885,

- *La sentinelle du Jura*, Lons-le-Saunier, 1831 à 1892,

- *L'écho de la montagne*, Saint-Claude, 1877 à 1890.

*Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, Besançon, Dodivers, 1881.

Travaux de la Société d'émulation du Jura, annuels ou bisannuels depuis sa création en 1817.

#### 3.2. Poésie, romans, littérature

Balzac, Honoré de, *La Cousine Bette*, Paris, Gallimard, Coll. Pléiade, 1977.

Balzac, Honoré de, *Scènes de la vie de campagne, les Paysans*, Paris, Houssiaux, 1855.

Balzac, Honoré de, *Un drame au bord de la mer*, Paris, Houssiaux, 1874.

Banville, Théodore de, *Les parisiennes de Paris*, Paris, Michel Lévy frères, 1866.

Daudet, Alphonse, *Le Nabab*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. Pléiade, t. 2, 1990.

Flaubert, Gustave, *Correspondances, janvier 1859-décembre 1868*, t. 3, La Pléiade, Paris, Gallimard, 1881.

Flaubert, Gustave, *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Le livre de Poche, 1997.

Flaubert, Gustave, *L'Éducation sentimentale*, Paris, Charpentier 1891.

Flaubert, Gustave, *Madame Bovary*, Paris, Gallimard, 1935.

Goncourt, Edmond de, *Journal des Goncourt : mémoires de la vie littéraire*, Paris, Charpentier, 1892.

Goncourt, Edmond et Jules de, *Portraits intimes du dix-huitième siècle*, Paris, E. Dentu, 1856-1858.

Hugo, Victor, *Les Misérables*, Paris, NRF, coll. Pléiade, 1956.

Labiche, Eugène, *29 degrés à l'ombre*, Paris, Robert Laffont, 1991.

Labiche, Eugène, *Garanti dix ans*, Paris, Robert Laffont, 1991.

Labiche, Eugène, *La cagnotte*, Paris, Robert Laffont, 1991.

Labiche, Eugène, *La grammaire*, Paris, Hatier, 2004.

Labiche, Eugène, *La poudre aux yeux*, Paris, Robert Laffont, 1991.

Labiche, Eugène, *La station Champbaudet*, Paris, Robert Laffont, 1991.

Labiche, Eugène, *Un chapeau de paille d'Italie*, Paris, Michel Lévy, 1851

Labiche, Eugène, *Un garçon de chez Véry*, Paris, Robert Laffont, 1991.

Lamartine, Alphonse de, *Cours familial de littérature*, Paris, chez l'auteur, 1856.

Maupassant, Guy de, *Une vie*, Paris, Ollendorff, 1903.

Maupassant, Guy de, *Le Million*, Paris, Hatier, 2009.

Michelet, Jules, *La femme*, Paris, Hachette, 1860.

Nodier, Charles, *Œuvres complètes de Charles Nodier, contes*, vol. IX, Paris, Renduel, 1837.

Pinchon, Joseph, Jacqueline Rivière, *L'enfance de bécassine*, Paris, Gautier, 1913.

Proust, Marcel, *À la recherche du temps perdu. Du côté de chez Swann*, I et II, coll. La Pléiade, Paris, Gallimard, 1987.

Proust, Marcel, *À la recherche du temps perdu. La Prisonnière*, coll. La Pléiade, Paris, Gallimard, 1988.

Proust, Marcel, *À la recherche du temps perdu. Sodome et Gomorrhe*, coll. La Pléiade, Paris, Gallimard, 1988.

Rimbaud, Arthur, *Œuvres choisies*, Tournai, La Renaissance du Livre, 2001.

Sand, George, *Correspondance*, t. 8, Paris, Garnier, 1971.

Sand, George, *Histoire de ma vie*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 2004.

Sand, George, *Le Marquis de Villemer*, Paris, Calmann-Lévy, 1925.

Sand, George, *Lettres d'un voyageur*, Paris, Lévy frères, 1869.

Shaw, George Bernard, *Pygmalion*, Paris, l'Arche, 1995.

Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, Arvensa Éditions, ebook.

Sweig, Stefan, *Le monde d'hier, Souvenirs d'un Européen*, Paris, Albin Michel, 1948.

Tolstoï, Léon, *Guerre et Paix*, t.2, Paris, Hachette, 1901.

Vallès, Jules, *Jacques Vingtras. L'insurgé*, Paris, Charpentier, 1908.

Wolf, Virginia, *Une chambre à soi*, Paris, 10/18, 2001.

Zola, Émile, *Nana*, Paris, Charpentier, 1880.

Zola, Émile, *Madeleine Férat*, Paris, Flammarion, 1978.

Zola, Émile, *Pot-Bouille*, Paris, Charpentier, 1883.

# Bibliographie

## 1. Histoire en France au XIX<sup>e</sup> siècle

Augulhon, Maurice (dir.), *Les maires en France du consulat à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986.

Barjot, Dominique, Jean-Pierre Chaline, André Engrevé, *La France au XIX<sup>e</sup> siècle, 1814-1914*, Paris, PUF, 1995.

Bertier de Sauvigny, Guillaume de, *La Restauration*, Paris, Flammarion, 1963.

Bloch, Marc, *L'étrange défaite*, Paris, Société des Éditions Franc-tireur, 1946.

Bloch, Marc, *Les plans parcellaires*, Paris, Annales d'Histoire économique et sociale, vol. 1, 1929.

Braudel, Fernand, « La longue durée », *Annales : Économies, Sociétés, Civilisations*, 13<sup>e</sup> année, n° 4, Armand Colin, Paris, oct.-déc. 1958.

Burguière, André, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France, Héritages*, Paris, Le Seuil, 2000.

Dupâquier, Jacques, Denis Kessler (dir.), *La société française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1992.

Ginzburg, Carlo, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier frioulan du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1993, [1976].

Ginzburg, Carlo et Carlo Ponti, « La microhistoire », *Le Débat*, 10, décembre 1981.

Goujon, Bertrand, *Les monarchies postrévolutionnaires (1814-1848)*, Paris, Le Seuil, 2012.

Lequin, Yves, *Histoire des Français XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècles. La société*, Paris, Armand Colin, 1983.

Mayaud, Jean-Luc, *Courbet, L'Enterrement à Ornans : un tombeau pour la République*, Paris, La boutique de l'Histoire, 1999.

Nora, Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. 3, *Les France*, vol. 1, 2, et 3, Paris, Gallimard, 1992.

Pinkney, David H., *La Révolution de 1830 en France*, Paris, PUF, 1988.

Sorlin, Pierre, *La société française*, t. 1, *1840-1914*, Paris, Arthaud, 1969.

Vidalenc, Jean, *La société française de 1815 à 1848*, t. 1, *Le peuple des campagnes*, Paris, Rivière, 1970.

Weber, Eugen, *Fin de siècle, La France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1986.

## 2. Histoire économique au XIX<sup>e</sup> siècle

Bouvier, Jean, *Le krach de l'Union Générale*, Paris, PUF, 1960.

David, Paul A., Mark Thomas, *The Economic Future in Historical Perspective*, Oxford, OUP/The British Academy, 2006.

Lindert, Peter H., *Growing Public*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

Marco, Luc, Patrick Verley, « La montée des faillites en France au XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 46<sup>e</sup> année, n° 4, 1991.

Nye, Joseph, *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990.

Stoskopf, Nicolas, *Banquiers et financiers parisiens, Patrons du second Empire*, Cahors, Picard & Cénomane, 2002.

## 3. Société rurale

Agulhon, Maurice, *La République au village*, Paris, Pion, 1970.

Antoine, Annie, (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé*, Rennes, PUR, 1999.

Barral, Pierre, *Les agrariens français de Méline à Pisani*, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 164, Paris, Armand Colin, 1968.

Barral, Pierre, « Note historique sur l'emploi du terme paysan », dans *Études rurales*, n° 21, Paris, EHESS, 1966.

Bazin, René, *La Terre qui meurt*, Paris, Calman Lévy, 1899.

Bonnin, Philippe, *La maison rurale et les structures de l'habiter*, Études rurales, n° 125-126, Paris, EHESS, 1992.

Boulmier, André, « L'outillage des champs dans le département de Saône-et-Loire », dans *Revue de géographie de Lyon*, volume 26, n° 1, 1951.

Chaffanel, Thomas, *Adaptations et professionnalisation du notariat. Histoire sociale des notaires dans le Rhône rural au XIX<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2012.

Corbin, Alain, *Archaisme et modernité en Limousin au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Marcel Rivière, 1975.

Corbin, Alain, *Le Village des cannibales*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Histoire », 1995.

Cornu, Pierre et Jean-Luc Mayaud (dir.), *Au nom de la terre, agrarisme et agrariens en France et en Europe du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2007.

Cuisenier, Jean, *La maison rustique : logique sociale et composition architecturale*, Paris PUF, 1991.

Duby, Georges, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3, *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 1976.

Fabre, Daniel, Jacques Lacroix, *La vie quotidienne des paysans du Languedoc au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1973.

Farcy, Jean-Claude, *La jeunesse rurale dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Christian, 2004.

Flandrin, Jean-Louis, *Les Amours Paysannes, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1975.

Garrier, Gilbert, *Vignerons du Beaujolais au siècle dernier*, Roanne, Horvath, 1984.

Garrier, Gilbert, *Le phylloxéra, Une guerre de trente ans, 1870-1900*, Paris, Albin Michel, 1989.

Garrier, Gilbert, *Histoire sociale et culturelle du vin*, Paris, Bordas Cultures, 1995.

Gavignaud, Geneviève, *Les campagnes en France au XIX<sup>e</sup> siècle (1780-1914)*, Paris, Ophrys, 1990.

Gratier de Saint-Louis, Renaud, « Du fléau à la batteuse : battre le blé dans les campagnes lyonnaises (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) », dans *Ruralia*, juin 2000 (en ligne).

Guillaumin, Émile, *La vie d'un simple. Mémoires d'un métayer*, Paris, Nelson, 1958.

Jessenne, Jean-Pierre, *Les campagnes françaises entre mythe et histoire*, Paris, Armand Colin, 2006.

Lachiver, Marcel, *Par les champs et par les vignes*, Paris, Fayard, 1988.

Laferrère, Michel, « Quelques aspects de la vie rurale d'Arly », dans *Revue de géographie de Lyon*, André Allix (dir.), vol. XXVIII, Lyon, Davout, 1953.

Mayaud, Jean-Luc, *Courbet, Gens de la terre, La France rurale 1880-1940*, Paris, Édition du Chêne, 2002.

Mayaud, Jean-Luc, « Des notables ruraux du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle en Franche-Comté : la famille de Gustave Courbet », dans *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1979.

Mayaud, Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante. France. XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999.

Mayaud, Jean-Luc, *Les paysans du Doubs au temps de Courbet*, Paris, Les Belles Lettres, 1979.

Moulin, Annie, *Les paysans dans la société française de la Révolution à nos jours*, Paris, Le Seuil, coll. « Points », 1988.

Pierrard, Pierre, *Histoire des curés de campagne de 1789 à nos jours*, Paris, Plon, 1986.

Schweitz, Arlette, *L'espace domestique en Touraine septentrionale (1850-1930)*, thèse de doctorat, Paris, EHESS, 1984.

Segalen, Martine, *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1980.

Singer, Barnett, *Village notables in nineteenth-century France, Priests, Mayors, Schoolmasters*, Albany, State University of New York Press, 1983.

Thabault, Roger, *Mon village, Ses hommes, ses routes, son école*, Paris, PFNSP, 1993.

Vuillot, ancien marchand de vin, *L'art de préparer et guérir toutes sortes de vins, d'enlever les mauvais goûts aux vins et eaux-de vie*, Lons-le-Saunier, Courbet, 1859.

Weber, Eugen, *La fin des terroirs, la modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Pluriel, 2011.

Zonabend, Françoise, *La mémoire longue, Temps et histoires au village*, Paris, PUF, 1980.

#### **4. Bourgeoisie et élites**

Agulhon, Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848*, Paris, Colin, 1977.

Aprile, Sylvie, Manuel Charpy, Judith Lyon-Caen (dir.), « La bourgeoisie : mythes, identités et pratiques », Paris, *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* n° 34, 2007/1.

Baudelot, Christian, Roger Establet, Jacques Malemort, *La petite bourgeoisie en France*, Paris, Maspero, 1981.

Brelot, Claude Isabelle, « Les notables du XIX<sup>e</sup> siècle au prisme des études comparées », dans *Histoire de l'Europe rurale contemporaine. Du village à l'État*, Actes du colloque de Lyon, 2-3 novembre 2005, Paris, A. Colin, 2006.

Büttner, Horst, Günter Meissner, *La maison bourgeoise en Europe*, Paris, Pygmalion Gérard Watelet, 1982.

Chaline, Jean-Pierre, *Les bourgeois et l'argent*, dans *Romantisme, Revue du dix-neuvième siècle*, Paris, CDU-Cedes, 1983.

Chaline, Jean-Pierre (dir.), *Élites et sociabilité en France*, actes du colloque, Paris, Perrin, 2003.

Chaline, Jean-Pierre, *Les bourgeois de Rouen. Une élite urbaine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de la FNSP, 1982.

Charpy, Manuel, *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914*, thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais, 2010.

Daumard, Adeline, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Flammarion, 1991.

Daumard, Adeline (dir.), *Les fortunes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris-La Haye, Mouton, 1973.

Davidoff, Leonore, Catherine Hall, *Family Fortunes, Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise 1780-1850*, Paris, La Dispute, coll. « le genre du monde », 2014.

Gay, Peter, *Une culture bourgeoise 1815-1914, Londres, Paris, Berlin. Biographie d'une classe sociale*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n° 113, 2005.

Groethuysen, Bernard, *Origines de l'esprit bourgeois en France*, Paris, Gallimard, 1977.

Halévy, Daniel, *La fin des notables, La République des ducs*, t. 2, Paris, Grasset, coll. Pluriel, 1995.

Harrison, Carol, *The Bourgeois Citizen in Nineteenth-Century France: Gender, Sociability, and the Uses of Emulation*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

Jardin, André, Jean-André Tudesq, *La France des notables*, Paris, Le Seuil, 1973.

Kocka, Jürgen, *Les bourgeoisies européennes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, « Socio-Histoire », 1996.

Lhomme, Jean, *La grande bourgeoisie au pouvoir (1830-1880)*, Paris, PUF, 1960.

Martin-Fugier, Anne, *La vie élégante ou la formation du Tout-Paris 1815-1848*, Paris, Perrin, 2011.



Maza, Sarah, *The Myth of the French Bourgeoisie: An Essay on the Social Imaginary 1750-1850*, Harvard University Press, 2005.

Morazé, Charles, *Les bourgeois conquérants, La montée en puissance, 1780-1848*, t. I, Bruxelles, Complexe, 1985.

Pernoud, Régine, *La bourgeoisie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1985.

Pernoud, Régine, *Histoire de la bourgeoisie de France*, t. 2, *Les Temps modernes*, Paris, Le Seuil, 1962.

Perrot, Marguerite, *Le mode de vie des familles bourgeoises : 1873-1953*, Paris, Presses de la FNSP, 1982.

Perrot, Philippe, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, une histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Complexe, 1984.

Ponteil, Félix, *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie 1815-1914*, Paris, Albin Michel, 1989.

Saisselin, Rémy G., *Le bourgeois et le bibelot*, Paris, Albin Michel, 1990.

Sombart, Werner, *Le bourgeois*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1966.

Tudesq, André, *Les grands notables en France*, Paris, PUF, 1964.

## 5. Noblesse

Brelot, Claude-Isabelle, « Une politique traditionnelle de gestion du patrimoine foncier en Franche-Comté au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Les noblesses européennes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque de l'école française de Rome, novembre 1985, Rome, École française de Rome/Université de Milan, 1988.

Brelot, Claude-Isabelle, *La noblesse en Franche-Comté de 1789 à 1808*, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

Brelot, Claude-Isabelle, *La noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*, t. 1, *Restaurations et reconversions*, t.2, *De la tradition à l'innovation*, Paris, Les Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1992.

Brelot, Claude-Isabelle, « Le Château face au vote paysan (1800-1882) », dans *Politix*, Paris, de Boeck Supérieur, 1991/3.

Brelot, Claude-Isabelle, « Savoir-vivre, savoir-être : attitudes et pratiques de la noblesse française au XIX<sup>e</sup> siècle », *Romantisme*, t. 27, n° 96, 1997.

Brelot, Claude-Isabelle, Bertrand Goujon (dir.), *La Maison d'Arenberg en France*, t. 1 et 2, Enghien, Fondation d'Arenberg, 2018.

Goujon, Bertrand, *Les Arenberg. Le gotha à l'heure des nations (1820-1919)*, Paris, Presses Universitaires de France, 2017.

Mension-Rigau, Éric, *Le donjon et le clocher, Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, 2003.

## **6. Histoire sociale, des mentalités, des sensibilités, de la vie quotidienne, de la culture**

Agulhon, Maurice, Pierre Goujon, ouvrage collectif, *Les maires en France du consulat à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986.

Agulhon, Maurice, *Histoire Vagabonde*, t. 1, *Idéologies et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1988.

Agulhon, Maurice, *Les marginaux et les autres*, Paris, Mentalités, IMAGO, 1990.

Ambroise-Rendu, Anne-Claude, Christian Delporte (dir.), *L'indignation*, Paris, Nouveau Monde, 2008.

Ambroise-Rendu, Anne-Claude, *Histoire de la pédophilie XIX<sup>e</sup> -XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 2014.

Ariès, Philippe, *L'homme devant la mort*, Paris, Le Seuil, 1977.

Ariès, Philippe, *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, éd. 1971 (1<sup>ère</sup> édition : 1946).

Ariès, Philippe, Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1999.

Aron, Jean-Paul, *Le Mangeur du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

Association américaine de psychiatrie, *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, DSM-5*, Paris, Elsevier-Masson, 2015.

Baedeker, Karl, *Paris et ses environs, Manuel du voyageur*, Paris, Ollendorff, 1884.

Baldin, Damien, *Histoire des animaux domestiques*, Paris, Le Seuil, 2014.

Baratay, Éric, *Le point de vue animal*, Paris, Le Seuil, 2012.

Beaupré, Fanny, Roger-Henri Guerrand, *Le confident des dames. Le bidet du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : histoire d'une intimité*, Paris, La Découverte, 1977.

Benech, Louis-Victor, *Supériorité de la médecine naturelle, prouvée par des milliers de cures inconnues jusqu'à ce jour, surtout dans les maladies chroniques*, Paris, L'auteur, 1849.

Bernard, Élisabeth, Malou Haine, Anne Rousselin-Lacombe, ouvrage collectif, *La musique en France à l'époque romantique, 1830-1870*, Paris, Flammarion, 1991.

Bologne, Jean Claude, *Histoire de la pudeur*, Paris, Olivier Orban, 1986.

Bologne, Jean Claude, *Histoire du célibat et des célibataires*, Paris, Fayard, 2004.

Bourdelaïs, Patrice, Jean-Yves Raulot, *Une peur bleue, histoire du choléra en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Payot, 1987.

Bourillon, Florence, *Étude de la sociabilité dans un milieu pré et post haussmannien : le quartier des Arts-et-Métiers entre 1850 et 1880*, Thèse de 3e cycle, Université de Paris-X, 1985.

Burguière, André, Christiane Klapisch-Zuber, Martine Segalen, Françoise Zonabend (dir.), *Histoire de la famille, t. 2, Le choc des modernités*, Paris, Armand Colin, 1986.

Cariage, Jean-Louis, *L'exercice de la Médecine en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle*, Besançon, Impr. Néo-Typo, 1965.

Caron, Jean-Claude, *À l'école de la violence*, Paris, Aubier, 1999.

Charle, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1991.

Charle, Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1996.

Charle, Christophe, *Discordance des temps, une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011.

Corbin, Alain, *Le miasme et la jonquille*, Paris, Aubier, 1982.

Corbin, Alain, *Le temps, le désir et l'horreur*, Paris, Aubier, 1991.

Corbin, Alain, *Les cloches de la terre*, Paris, Albin Michel, 1994.

Corbin, Alain, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps, t. 2, De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le Seuil, 2005.

Corbin, Alain (dir.), *La pluie, le soleil et le vent, Une histoire de la sensibilité au temps qu'il fait*, Paris, Aubier, 2013.

Crubellier, Maurice, *Histoire culturelle de la France, XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1978.

Crubellier, Maurice, *L'enfance et la jeunesse dans la société française 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1979.

Daumard, Adeline, « Quelques remarques sur le logement des Parisiens au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Annales de démographie historique*, Paris, Société de démographie historique, Mouton, 1975.

Delattre, Simone, *Les douze heures noires, La nuit à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 2000.

Des Cars, Jean, Pierre Pinon, *Paris-Haussmann : "le pari d'Hausmann"*, Paris, Éditions du pavillon de l' Arsenal et Picard, 1991.

Dumazedier, Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Le Seuil, 1962.

Éleb-Vidal Monique, Anne Debarre-Blanchard, *Architectures de la vie privée, Maisons et mentalités, XVII<sup>e</sup>- XIX<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, 1989.

Éleb, Monique, Anne Debarre, *L'Invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914*, Paris, Hazan, 1995.

Flandrin, Jean-Louis, Massimo Montanari (dir.), *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 1996.

Flandrin, Jean-Louis, Jane Cobbi (dir.), *Tables d'hier, tables d'ailleurs*, Paris, Odile Jacob, 1999.

Faure, Olivier, *Les Français et leur médecine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1993.

Faure, Olivier, *Histoire sociale de la Médecine en France XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 1994.

Fourastié, Jean et Françoise, *Voyages et voyageurs d'autrefois*, Paris, Denoël, 1972.

Fourcaut, Annie (dir.), *La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question (France, 18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)*, Grâne, Créaphis, 1996.

Freund, Gisèle, *Photographie et société*, Paris, Le Seuil, 1974.

Gapaillard, Jacques, *Histoire de l'heure en France*, Paris, Vuibert-Adapt, 2011.

George, Jocelyne, *Histoire des Maires de 1789 à 1939*, Paris, Plon, 1989.

Gerbod, Paul, *La vie quotidienne dans les lycées et collèges du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1968.

- Goubert, Jean-Pierre, *Du luxe au confort*, Paris, Belin, Coll. Modernités XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup>, 1988.
- Gougelmann, Stéphane, Anne Verjus (dir.), *Écrire le mariage en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2016.
- Gourdon, Vincent, *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, 2012.
- Guerrand, Roger-Henri, *Les Lieux, Histoire des commodités*, Paris, La Découverte-Poche, 2009.
- Guiral, Pierre, *La vie quotidienne en France à l'âge d'or du capitalisme*, Paris, Hachette, 1976.
- Guiral, Pierre, Guy Thuillier, *La vie quotidienne des domestiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1978.
- Hamon, Philippe, *Imageries, littérature et image au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, José Corti, 2001.
- Iacub, Marcela, *Par le trou de la serrure. Une histoire de la pudeur publique, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2008.
- Kalifa, Dominique, *Crime et culture au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2005.
- Langlois, Claude, *Le crime d'Onan. Le discours catholique sur la limitation des naissances (1816-1930)*, Paris, Les Belles Lettres, 2005.
- Léonard, Jacques, *La vie quotidienne d'un médecin de province au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1977.
- Mandelstam, Ossip, *Le Bruit du temps*, Paris, Le Seuil, 1988.
- Martin-Huan, Jacqueline, *La longue marche des domestiques en France du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Nantes, Opéra, 1997.
- Martin-Fugier, Anne, *La vie d'artiste au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pluriel, 2016.
- Moussa, Sarga, et Sylvain Venayre (dir.), *Le voyage et la mémoire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Créaphis, 2011.
- Nourrisson, Didier, *Le Buveur du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1990.
- Onfray, Michel, *La raison gourmande, Philosophie du goût*, Paris, Grasset, 1995.
- Pagès, Alain (dir.), *Zola au Panthéon, Paris*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2010.
- Passeron, Jean-Claude, Jacques Revel et Yan Thomas, *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005.
- Pistone, Danièle, *La musique en France de la révolution à 1900*, Paris, Champion, 1979.

Pomian, Krzysztof, *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984.

Racamier, Paul-Claude, *L'inceste et l'incestuel*, coll. Psychismes, Paris, Dunod, 2010.

Roche, Daniel, *Le peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier-Montaigne, 1981.

Rouvillois, Frédéric, *Histoire de la politesse de la Révolution à nos jours*, Paris, Flammarion, 2006.

Sohn Anne-Marie, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Paris, Aubier, 1996.

Thuillier, Guy, *Pour une histoire du quotidien au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, EHESS, 1977.

Thuillier, Guy, *L'imaginaire quotidien au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 1985.

Vigarelo, Georges, *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 1993.

Vigarelo, Georges, *Histoire du viol, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1998.

Vincent-Buffault, Anne, *L'exercice de l'amitié. Pour une histoire des pratiques amicales au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Le Seuil, 1995.

Vincent-Buffault, Anne, *Histoire des larmes, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Rivages, 1986.

Zeldin, Théodore, *Histoire des passions françaises, 1848-1945*, Paris, Recherches, 1979.

## **7. Histoire des femmes, histoire des masculinités, histoire du genre**

Aron, Jean-Paul (dir.), *Misérable et glorieuse, la femme du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1980.

Bricard, Isabelle, *Saintes ou pouliches, L'éducation des jeunes filles au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1985.

Connell, Raewyn, *Masculinities*, Berkeley, University of California Press, 1995.

Corbin, Alain (dir.), *Histoire de la virilité*, t. 2, *Le triomphe de la virilité*, Paris, Le Seuil, 2011.

Clément, Emmanuel, *Guide des gens mariés*, Paris, Librairie de Jules Tarde, 1873.

Dr Brennus, *Amour et sécurité*, Paris, Constant Chollet, 1895.

Fraisse, Geneviève, *Femmes toutes mains. Essai sur le service domestique*, Paris, Le Seuil, 1979.

Fraisse, Geneviève, Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 4, *le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1991.

Fouquet, Catherine, Yvonne Knibiehler, *Histoire des mères du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Montalba, 1980.

Gutermann-Jacquet, Deborah, *Les équivoques du genre, devenir homme et femme à l'âge romantique*, Rennes, PUR, 2012.

Herbillon, Évelyne, "Les femmes et la Société d'émulation du Jura de 1818 à 1939", *Volume du Bicentenaire*, Lons-le-Saunier, Société d'émulation du Jura, 2018.

Lévy, Marie-Françoise, *De mères en filles, L'éducation des Françaises 1850-1880*, Paris, Calmann-Lévy, 1984.

Martin-Fugier, Anne, *La bourgeoise, femme au temps de Paul Bourget*, Paris, Grasset, 1983.

Martin-Fugier, Anne, *La place des bonnes. La domesticité féminine à Paris en 1900*, Paris, Perrin, 2004.

Mosse, George L., *L'image de l'homme, L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997.

Mortas, Pauline, *Une rose épineuse. La défloration au XIX<sup>e</sup> siècle en France*, Rennes, Presse universitaires de rennes, coll. « Mnémosyne », 2017.

Muller, Caroline, *La direction de conscience au XIX<sup>e</sup> siècle (France, 1850-1914), Contribution à l'histoire du genre et du fait religieux*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2017.

Nye, Robert A., *De l'honneur nobiliaire à l'honorabilité bourgeoise. Les origines de la masculinité moderne*, Actes de la recherche en sciences sociales, n° 105, 1994.

Perrot, Michelle, *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

Perrot, Michelle, *De la vieille fille à la garçonne : la femme célibataire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Autrement, 1981.

Riot-Sarcey, Michèle (dir.), *De la différence des sexes, Le genre en histoire*, Paris, Larousse, 2010.

Smith, Bonnie G., *Les bourgeoises du Nord 1850-1914*, Paris, Perrin, 1981.

Sohn, Anne-Marie, *La fabrique des garçons*, Paris, Textuel, 2015.

Sohn, Anne-Marie, *Sois un homme ! La construction de la masculinité au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2009.

Thebaud, Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éd., 2007.

Tosh, John, *What should historians do with masculinity ? Reflections on nineteenth-century Britain*, History Workshop Journal, no 38-1, Oxford University Press, 1994.

## **8. Philologie, écriture, histoire de la correspondance, études sur la littérature**

Antoine, Gerald, Robert Martin, *Histoire de la langue française, 1880-1914*, t. 14, Paris, Édition du CNRS, 1985.

Artières, Philippe, Dominique Kalifa (dir.), « Histoire et archives de soi », dans *Sociétés & Représentations* n° 13, Paris, CREDHESS, 2002.

Artières, Philippe, Jean-François Laé, *Les archives personnelles. Histoire, Anthropologie, Sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011.

Balibar, Étienne, Simone Bonnafous et Pierre Fiata (dir.), « Laïc, laïque, laïcité », *Mots*, n° 27, juin 1991.

Bardet, Jean-Pierre, et François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les Écrits du for privé en France*, Paris, Éditions du CTHS, Université Paris-Sorbonne, 2014.

Berthier, Philippe, *La Vie quotidienne dans La Comédie humaine de Balzac*, Paris, Hachette, 1998.

Chartier, Robert (dir.), *La correspondance, les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1991.

Chotard-Lioret, Caroline, *La socialité familiale en province : une correspondance privée entre 1870 et 1920*, thèse de doctorat, Université Paris V, 1983.

Cécile Dauphin, *Prête-moi ta plume... : les manuels épistolaires au XIX<sup>e</sup> siècle*, Kimé, coll. « Le sens de l'histoire », Paris, 2000.

Dauphin, Cécile, Pierrette Lebrun-Pézerat, Danièle Pouban, *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1995.

Delons, Catherine, *L'idée si douce d'une mère, Charles Baudelaire et Caroline Aupick*, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

Diaz, Brigitte, *L'épistolaire ou la pensée nomade*, Paris, PUF, coll. « Écriture », 2002.



Donnard, Jean-Hervé, *Les réalités économiques et sociales dans « La Comédie humaine »*, Paris, Armand Colin, 1961.

Dufour, Philippe, *La pensée romanesque du langage*, Paris, Le Seuil, 2004.

Dubois, Jacques, *Les romanciers du réel, de Balzac à Simenon*, Paris, Le Seuil, 2000.

Fonyi, Antonia, *Maupassant*, Paris, Kimé, 1993.

Guiral, Pierre (dir.), *La société Française vue par les romanciers*, Paris, Armand Colin, 1968.

Guiraud, Pierre, *Les gros mots*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1983.

Gusdorf, Georges, *Lignes de vie*, t. 2, *Auto-bio-graphie*, Paris, Odile Jacob, 1990.

Houdebine-Gravaud, Anne-Marie, « Des femmes dans la langue et les discours », dans *Cahier des Annales de Normandie* n° 26, Mélanges René Lepellety, 1995.

Jackson, John E., Juan Rigoli, Daniel Sangsue, *Être et se connaître au XIX<sup>e</sup> siècle*, Genève, Métropolis, 2006.

Lachiver, Marcel, *Dictionnaire du monde rural, Les mots du passé*, Paris, Fayard, 1997.

Lamartine, Alphonse de, *Cours familier de littérature*, « Entretien VII : Madame de Sévigné », Paris, chez l'auteur, 1856.

Lucey, Mickael, *Les ratés de la famille, Balzac et les formes sociales de la sexualité*, Paris, Fayard, 2008.

Martin, Philippe (dir.), *La correspondance : Le mythe de l'individu dévoilé ?*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2015.

Poublan, Danièle, Robert Chartier (dir.), *La correspondance, les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1991.

Richard, Jean-Pierre, *Proust et le monde sensible*, Paris, Le Seuil, 1990.

Robichet, Jacques, préface d'Eugène Labiche, *Théâtre*, Paris, Robert Laffont, 1991.

Sohn, Anne-Marie (dir.), *La correspondance, un document pour l'histoire*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen, 2002.

Siblot, Paul, « Langue, praxis et production de sens », *Langage* n° 127, , Paris, Larousse, 1997.

Wey, Francis, *Remarques sur la langue française sur le style et la composition littéraire*, t. 1, Paris, Firmin Didot, 1845.

## 9. Sciences sociales, sociologie, ethnologie, psychologie, géographie, historiographie

Barthes, Roland, *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1970.

Bloch, Marc, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, (1<sup>e</sup> éd. 1949), Cahier des Annales, Paris, Librairie Armand Colin, 2<sup>e</sup> édition, 1952.

Bourdieu, Pierre, Jean-Claude Passeron, *La reproduction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970.

Bourdieu, Pierre, *La distinction : critique du jugement social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, 2001.

Bourdieu, Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980.

Certeau, Michel de, *L'invention du quotidien*, vol. 1, *Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

Charle, Christophe (dir.), *Histoire sociale, Histoire globale ?*, Actes de colloque, Paris, MSH, 1989.

Chartier, Roger, *Au bord de la falaise, l'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998.

Cousin, Bruno, Camila Giorgetti, Jules Naudet, Serge Paugam, *Ce que les riches pensent des pauvres*, Paris, Le Seuil, 2017.

Cuisenier, Jean (dir.), *Ethnologies françaises, Cultures bourgeoises*, t. 2, Paris, Armand Colin, 1990.

Cuvillier, Armand, *Manuel de sociologie*, Paris, PUF, 1968.

Dibie, Pascal, *Ethnologie de la chambre à coucher*, Paris, Grasset, 1987.

Élias, Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, coll. Agora, 1973.

Élias, Norbert, *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Presses Pocket, 1990.

Frémont, Armand, *La région, espace vécu*, Paris, PUF, 1976.

Gaulejac, Vincent de, *La névrose de classe*, Paris, Hommes et Groupes, 1987.

Gaulejac, Vincent de, *L'Histoire en héritage. Roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, « Sociologie clinique », 1999.

- Goblot, Edmond, *La barrière et le niveau*, Brionne, Gérard Monfort, 1965.
- Gotman, Anne, *L'héritage*, Paris, PUF, 2006.
- Gourdon, Vincent, *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, 2012.
- Halbwachs, Maurice, *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, Paris, Marcel Rivik, 1964.
- Heinich, Nathalie, *La sociologie de Norbert Élias*, Paris, La Découverte, 1997.
- Jolas, Tina, Marie-Claude Pingaud, Yvonne Verdier, Françoise Zonabend, *Une campagne voisine, Minot, un village bourguignon*, Paris, MSH, 1990.
- Hirsch, Thomas, *La psychologie collective*, Paris, Flammarion, 2015.
- Le Wita, Béatrix, *Ni vue ni connue, Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, MSH, 1988.
- Le Wita, Béatrix, Jean Cuisenier (dir.), *Ethnologues françaises, Cultures bourgeoises*, t. 2, Paris, Armand Colin, 1990.
- Lefebvre, Henri, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974.
- Mannoni, Maud, *Éducation impossible*, Paris, Le Seuil, 1973.
- Montigny, Gilles, *Les classes sociales, édition critique de Maurice Halbwachs*, Paris, PUF, 2008.
- Paugam, Serge, *Le Lien social*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 3<sup>e</sup> éd., 2013.
- Paugam, Serge, « Naturalisation, culpabilisation et victimisation », *Communications*, n° 98, Paris, Le Seuil, 2016.
- Pinçon, Michel, Monique Pinçon-Charlot, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Le Seuil, 1889.
- Pinçon, Michel, Monique Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2003.
- Pinçon, Michel, Monique Pinçon-Charlot, *Les ghettos du gotha*, Paris, Le Seuil, 2007.
- Pomian, Krzysztof, *Histoire culturelle, histoire des sémiophores*, dans *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999.
- Rimbaud, Placide, *Société rurale et urbanisation*, Paris, Le Seuil, 1968.
- Sarfati, Yves (éd.), *Transferts de Courbet*, Dijon, les Presses du réel, 2013.

Séchet, Raymonde, Vincent Veschambre, *Penser et faire la géographie sociale*, Rennes, PUR, 2006.

Segalen, Martine, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 2000.

Sorre, Max., *Rencontres de la géographie et de la sociologie*, Paris, Marcel Rivière, 1957.

Vidal de La Blache, Paul, et Marcel Dubois (dir.), *Annales de géographie*, Paris, Armand Colin, 1891.

Warnier, Jean-Pierre, *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*, Paris, PUF, 1999.

Zima, Pierre, *Manuel de sociocritique*, Paris, L'Harmattan, 1985.

## 10. Monographies

Barral Pierre, *Les Périer dans l'Isère au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1964.

Boudon, Jacques-Olivier, *Le plancher de Joachim*, Paris, Belin, 2017.

Bourguignon, Jean, *Valérie Masuyer, dame d'honneur de la Reine Hortense*, Paris, Plon, 1937.

Castan, Auguste, *Clerc de Landresse, Notice sur sa vie*, Extrait du "Courrier franc-comtois" du 2 septembre 1867 Besançon, Dodivers, 1867.

Chabot, Paul, *Jean et Yvonne, domestiques en 1900*, Paris, Tema-Éditions, 1977.

Dauphin, Noëlle, *Georges Sand, terroir et histoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

Desbiez, Françoise, *Des familles comtoises, Desbiez, Reverchon, Gerrier, Lecourbe*, Versailles, Engoulevent, 2014.

Fernier, Robert, *catalogue raisonné, la vie et l'œuvre de Gustave Courbet*, Paris, Bibliothèque des arts, 1978.

Hillierin, Laure, *La comtesse Greffulhe*, Paris, Libres Champs, 2018.

Lem, Jean, *Un bourgeois à Ceyzérieu au XIX<sup>e</sup> siècle, Louis Chaley, 1791-1880*, Le Bugey, 1956.

Marion, Catherine, *À la recherche d'une romancière franc-comtoise : Blanche de Buxy*, in *Travaux présentés par les membres de la société en 1873 et 1874*, Société d'émulation du Jura, Lons le Saunier, Declume, 1876.

Mennessier-Nodier, Marie, *Charles Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie*, Paris, Didier, 1867.

Perrot, Michelle, *George Sand à Nohant, Une maison d'artiste*, Paris, Le Seuil, 2018.

Thuriet, Charles, « Charles Nodier, écrivain franc-comtois », dans *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, quatrième volume, 1888, Lons-le-Saunier, Declume, 1889.

## 11. Études régionales, histoire de la Franche-Comté

Abry d'Arcier, Bonaventure, *Histoire du Bourg d'Arlay*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1881 (édition posthume par Charles Berthelet et Augustin Vayssière).

Bonjean, Jean-Michel, « Reine-Françoise Brenez d'Arçon. Les ultra-royalistes à Lons-le-Saunier pendant la Révolution » dans les *Travaux de la Société d'émulation du Jura*, Lons-le-Saunier, Declume, 1977 et 1978.

Bonjean, Jean-Michel, « Trois générations de notables à Arinthod : les Morel (1770-1870) », dans les *Travaux de la Société d'émulation du Jura*, Lons-le-Saunier, 1981.

Benoît, Bruno, *La lyonnitude. Dictionnaire critique et historique*, Lyon, Élah, 2000.

Bichon, Bernard, *Histoire des étangs de la Bresse jurassienne*, Péronnas, SEPEC, 2017.

Borgeaud, Olivier, *Approche sociale d'une famille du vignoble jurassien au XIX<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Luc Mayaud, Université de Lyon 2, 2017.

Brelot, Jean, *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, Declume, 1953.

Boudart, Paul, *Arlay depuis la préhistoire à l'après-guerre*, chez l'auteur, 1923.

Desvignes, Auguste, *Nouveau traité sur le moyen de faire un second vin*, Lons-le-Saunier, Damelet, 1873.

Delsalle, Paul, *Lexique pour l'étude de la Franche-Comté à l'époque des Habsbourg (1493-1674)*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2004.

Febvre, Lucien, *Histoire de Franche-Comté*, Paris, 1922, réimpression Marseille, Laffitte reprints, 1983.

Fernier, Jean-Jacques, Jean-Luc Mayaud, Patrick Le Nouène, *Coubert et Ornans*, Paris, Herscher, 1979.

Fiétier, Roland (dir.), *Histoire de la Franche-Comté*, Toulouse, Privat (collection Univers de la France et des pays francophones), 1985 (2<sup>e</sup> édition).

Fohlen, Claude (dir.), *Histoire de Besançon*, t.2, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1966.

Fourcault, Nicolas, *Évaluation des poids et mesures anciennement en usage en Franche-Comté*, Besançon, Jacquin, 1872.

Gay, Annie, *Les notables dolois de l'Empire à la Monarchie de Juillet*, thèse de doctorat sous la direction de Maurice Gresset, Université de Franche-Comté, Besançon, 1985.

Gay, Annie, « Notables et culture dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La vie intellectuelle doloise. », dans les *Travaux de la Société d'émulation du Jura*, Lons-le-Saunier, 1992.

Hours, Henri (dir.), *Naissance d'un département*, Société d'émulation du Jura, Lons-le-Saunier, 1991.

Lurion, Roger de, *Nobiliaire de Franche-Comté*, Besançon, 1890, fac-similé, Marseille, 1976.

Mesmay, Général J.T. de, *Dictionnaire historique, biographique et généalogique des anciennes familles de Franche-Comté*, 3 t., Besançon, Filiations comtoises, Mémoire et documents, 2006.

Melcot, Adrien, *Le Jura, Dictionnaire historique, géographique et statistique du département*, deuxième édition, Lons-le-Saunier, Declume frères, 1885.

Monnier, Désiré, *Les Jurassiens recommandables*, 1828, Paris, Hachette, 2012.

Mordefroid, Jean-Luc, *Les recherches de Julien Feuvrier (1851-1936)*, Dole, catalogue d'exposition du Musée de Dole, 2010.

Nodier, Charles, *Correspondance inédite 1796-1844*, publié par Estignard, Paris, Petiau, 1877.

Pauquet, Alain, *La société et les relations sociales en Berry au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Perrin, Louis, *Annuaire historique, administratif et commercial du département du Jura*, 1868, Lons-le-Saunier, Lançon, 1868.

Pulliat, Victor, *Almanach du comice agricole de Lons-le-Saunier*, Lons-le-Saunier, Declume, 1887.

Roche, Max, « Magistrats et familles de notables du département du Jura (1790-1830) », dans les *Travaux de la Société d'émulation du Jura*, Lons-le-Saunier, 1990.

Rouget, Charles, *Les vignobles du Jura et de la Franche-Comté*, Lyon, Cote, 1897.

Rousset, Alphonse, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté*, département du Jura, Besançon, Bintot, 1853.

Société d'émulation du Jura, ouvrage collectif, *Volume du centenaire de la Révolution de 1848 dans le Jura*, Lons-le-Saunier, Declume, 1948.

Pyot, Richard, *Statistique générale du Jura*, Lons le Saunier, Athalin Courbet, 1838.

Viré, Armand, « Recherches préhistoriques dans le Jura et le plateau central en 1896 », dans *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, Paris, Masson, 1897.

## **12. Généralités et instruments de travail**

*Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Smits, an VII.

Bréal, Michel, Anatole Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, Hachette, Paris, 1885.

Charraud, Alain, Hélène Valdelièvre, « La taille et le poids des Français », dans *Économie et statistique*, n° 132, Paris, INSEE, avril 1981.

Larousse, Pierre, Claude Augé, *Nouveau Larousse illustré*, Paris, Labrousse, 1898.

Littré, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Littré, 1883

Reinhard, Marcel, André Armengaud et Jacques Dupâquier, *Histoire générale de la population mondiale*, Paris, Montchrestien, 1968.

# **Annexes, tables et index**

**Être bourgeois dans le vignoble du Jura au XIX<sup>e</sup> siècle**

par Olivier Borgeaud

Thèse de doctorat en Histoire

sous la direction de M. le Professeur Jean-Luc Mayaud





# 1. Prosopographies

## Prosopographie des principaux épistoliers de cette étude

Prosopographies réparties en six fonds archivistiques, suivies d'un échantillon de leurs écritures et d'une photographie le cas échéant, et d'un tableau généalogique.

### 1.1. Archives et collections privées de la famille Vaudrit

#### 1.1.1. Jules Vaudrit

Le notaire François Adrien Jules Vaudrit (1824 Arlay - 1902 Arlay), 1m72, châtain aux yeux roux, visage ovale et teint clair, représente la troisième génération d'une famille de notaires. Son grand-père Claude Vaudrit est notaire à Bletterans de 1786 à 1813. Son père François Vaudrit (1793 Bletterans – 1863 Arlay), 1m72, brun aux yeux noirs, visage ovale et teint coloré, est inscrit au collège de Poligny où il reçoit des livres de prix en 1808 et 1810, passe son baccalauréat-es-lettres en 1811 et étudie le droit à la faculté de Dijon où il est reçu « bachelier en droit » le 23 janvier 1815 puis licencié en droit le 3 juin 1815. Il s'installe à Arlay en 1820 dans la charge du notaire François Joseph Jacquier, successeur de Jannin à Lons-le-Saunier. Ses deux sœurs se marient, l'une en 1808 à Antoine Souche, employé à la direction des droits réunis à Salins, l'autre en 1816 à Émiland Gautheron, notaire à Bletterans. François Vaudrit se marie le 19 novembre 1821 avec Marguerite Martin (1794-1834), fille du juge de paix de Verissey (Saône-et-Loire). À la fois pour y installer l'étude et pour l'habiter, ils acquièrent en 1824 une première maison derrière l'église d'Arlay et font construire peu de temps après sur le terrain adjacent. François et Marguerite Vaudrit ont deux enfants, Eugénie et Jules. Eugénie Vaudrit épouse en 1845 le notaire de Bletterans Prosper Muller. Jules Vaudrit est inscrit au collège de Poligny en 1838, au collège royal dit « de l'Arc » à Dole en 1839 et en 1841. Il est étudiant en droit à Strasbourg à partir de 1844, et parallèlement stagiaire clerk du notaire Keller. Il soutient en 1848 à la faculté de droit de Strasbourg sa thèse intitulée *De l'usufruit en général et des obligations de l'usufruitier en particulier : comment l'usufruit prend fin ?* et rentre à Arlay où il reprend le 12 octobre 1850 l'étude de son père qu'il revend à Alphée Chavant en 1874. Il épouse le 25 mai 1853 Julie Alexandrine Chapuis (1829-1909), fille du maréchal-ferrant d'Arlay, nièce de l'instituteur. Son patrimoine est évalué dans son contrat de mariage à 52 624 francs<sup>3594</sup>. Maire d'Arlay deux ans de septembre 1868 à septembre 1870, puis pendant 15 ans de 1880 à 1895, sa politique est « sincèrement républicaine mais imbuée d'un large esprit de concorde et de tolérance »<sup>3595</sup>. En 1868, les électeurs du canton de

<sup>3594</sup> ADJ, 4E 43/223, 1853 05 25, contrat de mariage reçu M° Daille, notaire à Bletterans.

<sup>3595</sup> *L'union Républicain du Jura*, 1902 03 03, éloge funèbre prononcé par le docteur Chevrot, conseiller général du canton de Bletterans, aux obsèques de Jules Vaudrit à Arlay le 26 février 1902.

Bletterans le choisissent comme conseiller d'arrondissement, puis lui confie le mandat de conseiller général pendant 27 ans, de 1871 à 1898. Il tient la vice-présidence du conseil général de 1880 à 1891. Jules et Alexandrine Vaudrit n'ont qu'une fille, Maria Julie Françoise Vaudrit (1853 Arlay – 1945 Arlay). Cette dernière épouse le 30 novembre 1872 Ernest Journet (1838 Bletterans – 1902 Médan, Sumatra). Ils ont deux filles : Marguerite Journet (1873-1954) qui épouse Charles Goyet de Savy (1865-1919) en 1910, fils de Louis et Claire de Savy à l'Étoile, propriétaire de 143 hectares à Bois-Vernois ; Mathilde Journet (1876-1955) qui épouse en 1900 Léon Dapples (1871-1926), d'origine Suisse et protestante, négociant. Ils vivent à Lyon.<sup>3596</sup>

à vous de dire le 1<sup>er</sup> août si satisfaits de  
la façon dont, jusqu'à présent, j'ai rempli mon  
mandat, vous voulez me conserver votre confiance.  
Recevez, mes chers concitoyens, la nouvelle  
assurance de mes sentiments bien dévoués.

J. Vaudrit  
Conseiller général sortant

Arlay le Juillet 1886

Figure 44 : écriture de Jules Vaudrit.

Lettre de propagande pour sa réélection au conseil général en juillet 1886 : « À vous de dire le 1<sup>er</sup> août si, satisfaits de la façon dont, jusqu'à présent, j'ai rempli mon mandat, vous voulez bien me conserver votre confiance./ Recevez, mes chers concitoyens, la nouvelle assurance de mes sentiments bien dévoués./ J. Vaudrit/ Conseiller général sortant/ Arlay le Juillet 1886 ». Archives privées de la famille Vaudrit, cliché de l'auteur.

<sup>3596</sup> Archives privées de la famille Vaudrit ; état-civil.



Figure 46 : portrait posthume d'après une photographie de Jules Vaudrit.  
Huile sur toile, signé Rameaux, 1904 en haut à gauche, 72x60cm. Collection privée.



Figure 45 : photographie de Jules Vaudrit.  
Studio Victoire, 22 rue Saint-Pierre à Lyon,  
6,5x10,5 cm, vers 1885. Collection de la  
famille Vaudrit.



Figure 48 : portrait d'Alexandrine Chapuis épouse de Jules Vaudrit.  
Huile sur toile, 70x55 cm, signé Charles Corbineau, 1885. Collection de la famille Vannier.



Figure 47 : cliché de Jules Vaudrit.  
Photographie amateur, 8x12 cm, vers  
1890. Collection de la famille Vaudrit.



Figure 49 : photographie de Maria Vaudrit, épouse Journet.  
Studio Terrisse à Lyon, 6,5x10,5 cm, vers 1874, détail. Collection de la famille Vaudrit.



Figure 51 : photographie de Mathilde et Marguerite Journet vers 1895.  
Cliché amateur, auteur inconnu, 8x11 cm, devant la maison de leur mère Maria Journet, née Vaudrit, vers 1895.

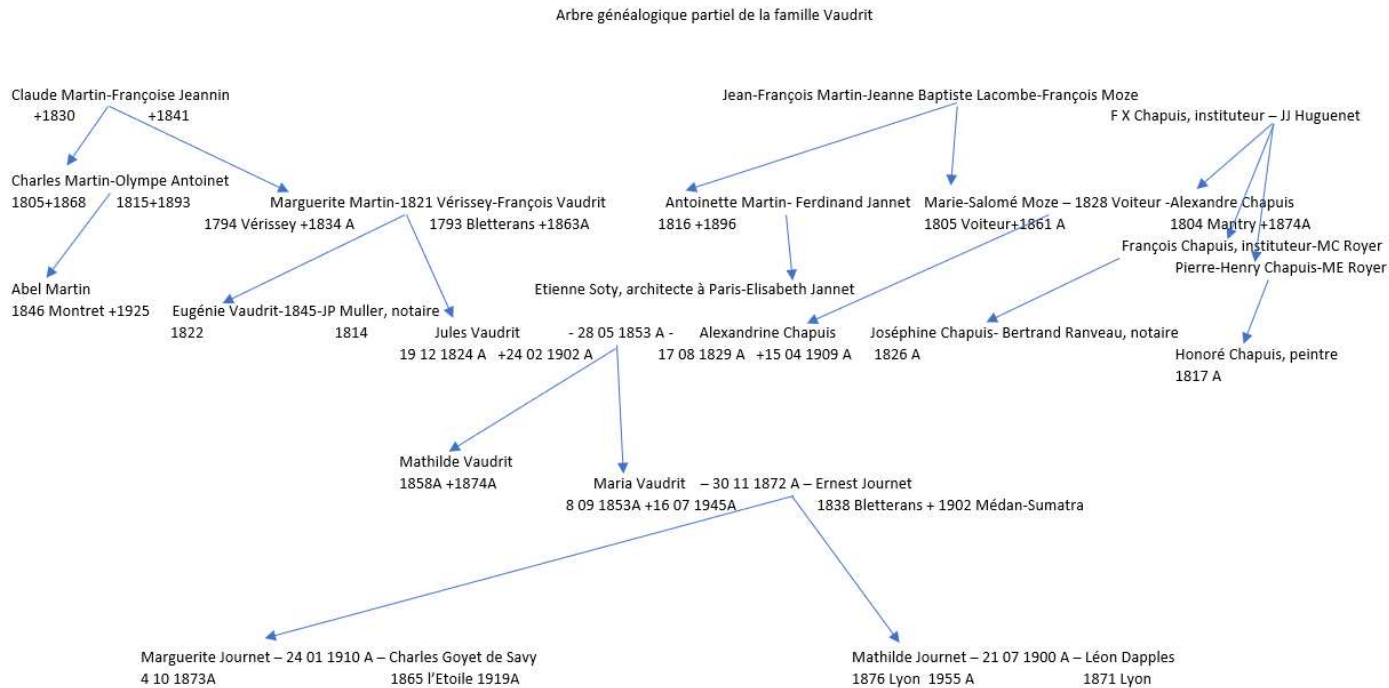


Figure 50 : photographie de Mathilde et Marguerite Journet vers 1880.  
Studio Terrisse à Lyon, 6,5x10,5 cm, vers 1880, détail. Collection de la famille Vaudrit.



Figure 52 : photographie des couples Dapples et de Savy.  
16,5x12 cm, détail. Cliché amateur, auteur inconnu, des sœurs Mathilde et Marguerite née Journet, avec leurs époux Léon Dapples et Charles Goyet de Savy de gauche à droite.

Tableau 20 : arbre généalogique Vaudrit.



## 1.2. Archives privées du château d'Arlay

### 1.2.1. Prince Pierre d'Arenberg

Pierre d'Alcantara Charles Marie, prince d'Arenberg (1790 Paris – 1877 Bruxelles) est, au partage de l'héritage de ses parents en 1823, le plus grand propriétaire de la Franche-Comté avec 3500 hectares, dont le château et les terres d'Arlay (Jura). La terre de Menetou (devenue Menetou-Salon) lui revient en 1834 après un partage avec ses frères. Nommé pair de France en 1827, il épouse à Paris le 27 janvier 1829 Alix de Talleyrand-Périgord (1808-1842). Ils ont quatre enfants dont deux donneront une descendance. Veuf à 52 ans après 13 ans de mariage, il épouse à 70 ans à Vienne (Autriche) en 1860 Jeanne de Kaunitz-Rietberg-Questenberg (1801-1875), veuve d'un premier mariage. Il est membre de la Société d'émulation du Jura de 1826 à sa mort<sup>3597</sup>.

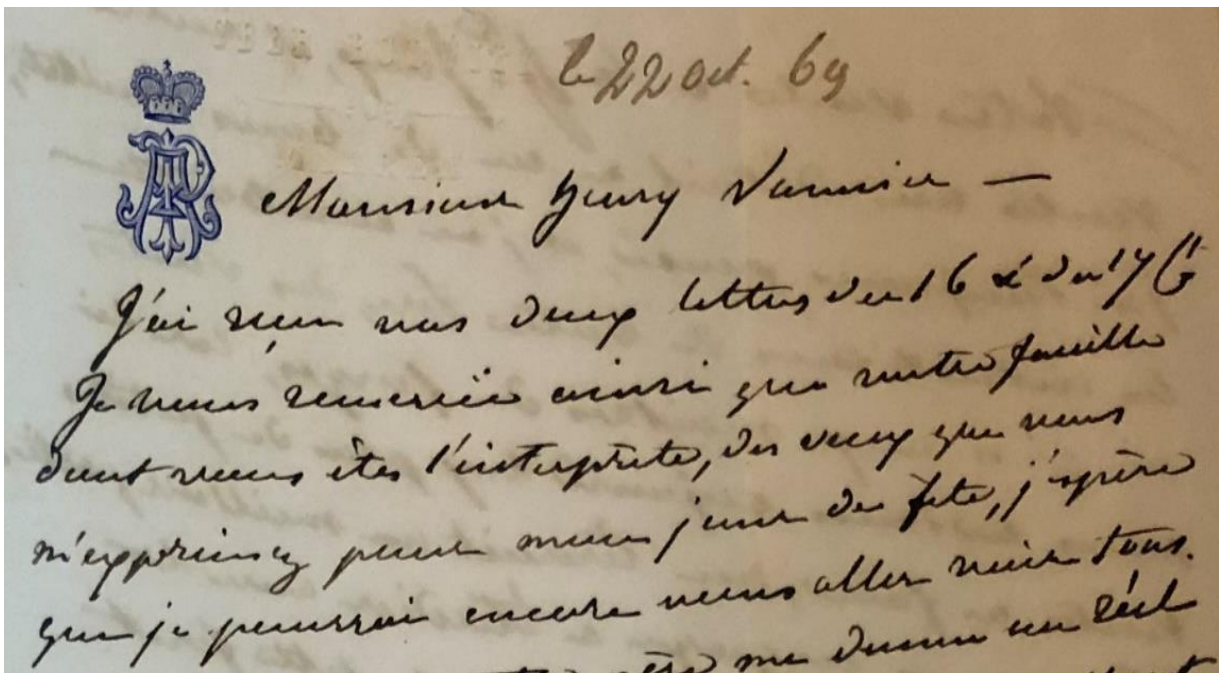


Figure 53 : écriture du prince Pierre d'Arenberg.

En date du 22 octobre 1869 : « Monsieur Henry Vannier/ J'ai reçu vos deux lettres du 16 et du 17 ct [courant]. Je vous remercie ainsi que votre famille dont vous êtes l'interprète, des vœux que vous m'exprimez pour mon jour de fête, j'espère que je pourrai encore vous aller voir tous. » Archives privées du château d'Arlay, cliché de l'auteur.

<sup>3597</sup> Fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante). <http://cths.fr/an/savant.php?id=120634#>.

### 1.2.2. Prince Auguste d'Arenberg

Auguste Louis Albéric, prince d'Arenberg (1837 Paris – 1924 Paris) épouse le 18 juin 1868 à Paris Jeanne Greffulhe (1850-1891). Parisien, il hérite de son père le prince Pierre d'Arenberg les terres du Cher et de Franche-Comté mais s'investit davantage à Menetou qu'à Arlay, y reconstruisant le château dans les années 1880 et s'y présentant comme homme politique député du département. Il est membre de la Société d'émulation du Jura<sup>3598</sup>. Ernest d'Arenberg (1886-1915), le plus jeune de leurs cinq enfants, est l'héritier du château d'Arlay qui passe, après sa mort prématurée en 1915, à sa sœur Louise d'Arenberg, épouse du marquis Louis de Vogüé.

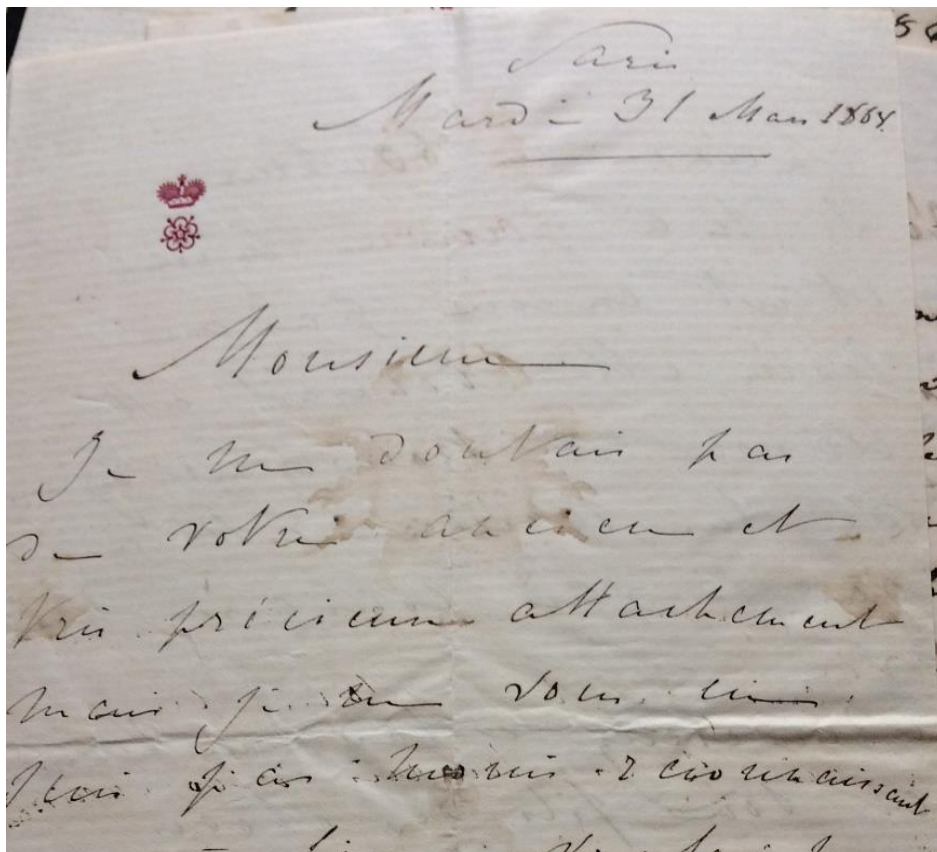


Figure 54 : écriture du prince Auguste d'Arenberg.

En date du 31 mars 1868, lettre au régisseur Antoine Vannier : « Paris/ Mardi 31 mars 1868/ Monsieur/ Je ne doutais pas de votre ancien et très précieux attachement mais je ne vous en suis pas moins reconnaissant »... Archives privées du château d'Arlay, cliché de l'auteur.

### 1.2.3. Antoine Vannier

Marie Antoine Vannier (1799 Arlay-1869 Arlay), 1m73, châtain aux yeux bleus, visage rond et teint clair, issu d'une famille paternelle de vignerons propriétaires ancrée à Arlay depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, et maternelle de bourgeois jurassiens, est le fils d'Antoine Vincent Vannier (1772-1805) et de Catherine Xavière Petitjean de Merlu (1779-1841). Le patrimoine Vannier dans les

<sup>3598</sup> Fiche prosopographique à son nom rédigée par Martine François et Hervé Danesi pour le Cths (prosopographie de la France savante), <http://cths.fr/an/savant.php?id=104366#>.



années 1825 est évalué à presque 100 000 francs<sup>3599</sup>. Antoine Vannier, pensionnaire au collège de Poligny, y fait ses classes, puis étudie le droit et devient avocat. Il débute sa carrière en 1827 comme régisseur du château d'Arlay, puis à partir de 1832 de l'ensemble des terres du prince Pierre d'Arenberg dans les départements du Doubs et du Jura, une fonction qu'il occupera jusqu'à son décès en 1869. Il est conseiller municipal et souvent intermédiaire des intérêts du château pendant 28 ans, de 1834 à 1837, puis de 1840 à 1865.

Antoine Vannier épouse le 30 octobre 1829 à Besançon Adèle Clerc (1807-1871), la jeune sœur du collègue de travail avocat César Clerc de Landresse à qui le prince Pierre d'Arenberg a confié ses intérêts dans le procès de la Haute-Joux. Ils vivent dans la maison de famille maternelle dite maison Pagod au Bourg d'Arlay, le bureau du régisseur est au château. Ils ont trois enfants, un premier né, Henry Xavier Vannier qui meurt à 4 ans en 1835, Amélie Vannier (1838-1922) mariée en 1863 à Gabriel Depierres (1830-1910), régisseur au château de Menetou pour les terres d'Arenberg dans le Cher, et Henry Vannier qui suit.

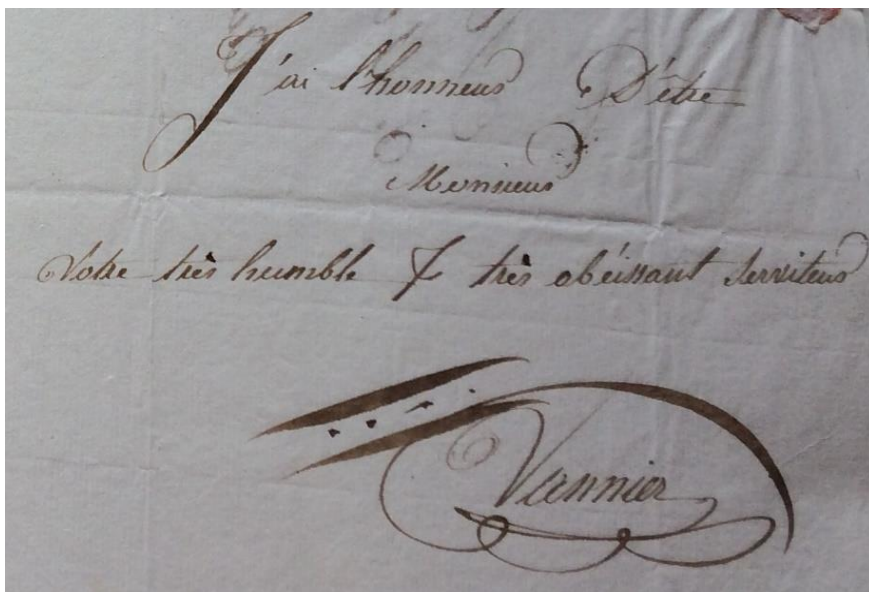


Figure 55 : écriture d'Antoine Vannier.

En date du 30 janvier 1830 : « J'ai l'honneur d'être/ Monsieur/ votre très humble et très obéissant serviteur/ Vannier ». Archives privées du château d'Arlay, cliché de l'auteur.

#### 1.2.4. Henry Vannier

Henry Édouard Vannier (1836 Arlay -1892 Arlay), 1m75, châtain aux yeux bleus, visage rond et teint coloré, troisième enfant d'Antoine et Adèle Vannier, suit ses études de droit à Paris et y soutient sa thèse début 1861. Il travaille avec son père dès son retour à Arlay, à ses côtés jusqu'à la mort de ce dernier en 1869 non sans avoir effectué à l'automne 1868 un long voyage en Autriche et en Europe de l'Est en revenant par Bagnoli en Vénétie, sur les terres du prince Pierre d'Arenberg et de sa seconde épouse. Il est régisseur des possessions franc-comtoises d'Arenberg de 1869 à son décès en 1892, et habite une maison à l'entrée du parc du château

---

<sup>3599</sup> ADJ, 5E 201/88, 1826 02 06, rôle d'imposition des contributions directes à Arlay.

que le prince d'Arenberg lui a renouvelée dès 1867. Henry Vannier ne se marie pas et meurt à 56 ans avec peu d'épargne et après avoir vendu son patrimoine foncier d'Arlay hérité de son père dès les années 1870.

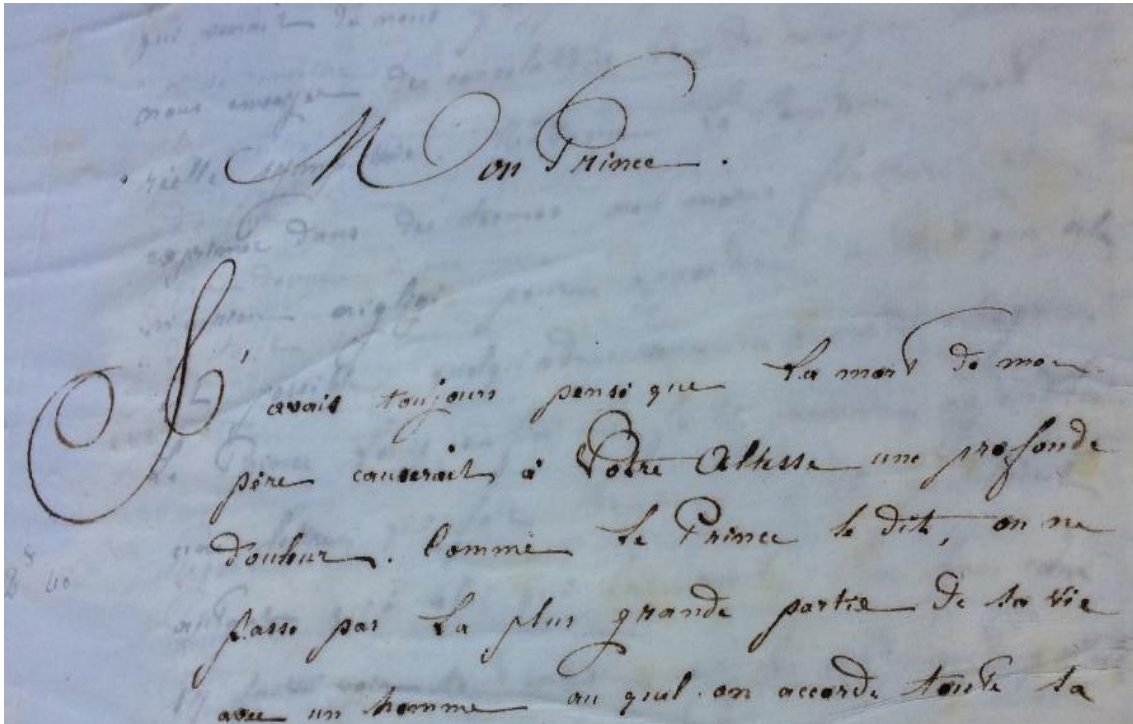


Figure 56 : écriture d'Henry Vannier.

En date du 16 décembre 1869 dans la copie sur papier-pelure d'un courrier adressé au prince Pierre d'Arenberg : « Mon Prince. / J'avais toujours pensé que la mort de mon père causerait à Votre Altesse une profonde douleur. Comme le Prince le dit, on ne passe pas la plus grande partie de sa vie avec un homme auquel on accorde toute sa » ... Archives privées du château d'Arlay, cliché de l'auteur.



Figure 57 : photographie d'Henry Vannier.

Détail du cliché dédié à son ami Jules Vaudrit, studio B. Salmon à Besançon, 6,5x10,5 cm, vers 1870. Collection de la famille Vaudrit.

### 1.2.5. César Clerc de Landresse

Les archives privées du château d'Arlay ont permis de travailler également sur douze des lettres professionnelles écrites par César Clerc de Landresse (1801 Baume-les-Dames – 1867 Besançon) à son beau-frère Antoine Vannier entre 1833 et 1844 et conservées caisse V des archives du château d'Arlay. Étudiant en droit à Dijon, César Clerc prête le serment d'avocat en 1822, s'installe pour un temps à Lyon où il est le secrétaire de Courvoisier. Avocat à Arbois et maire éphémère en 1831-1832, il participe aux événements républicains de 1834 immédiatement réprimés. Il emménage à Besançon où il poursuit sa carrière de brillant avocat et devient bâtonnier. Maire de Besançon de 1860 à son décès en 1867, il est autorisé par décret impérial à rajouter « de Landresse » à son patronyme le 16 août 1860. « Dynamique, hardi, gros travailleur, cet ancien secrétaire de Courvoisier, républicain à Arbois en 1834, mort à la tâche en 1867 »<sup>3600</sup> se sera dévoué à sa ville de Besançon pour laquelle il crée deux écoles d'horlogerie et de musique et lance les travaux du nouveau quartier Saint-Amour.

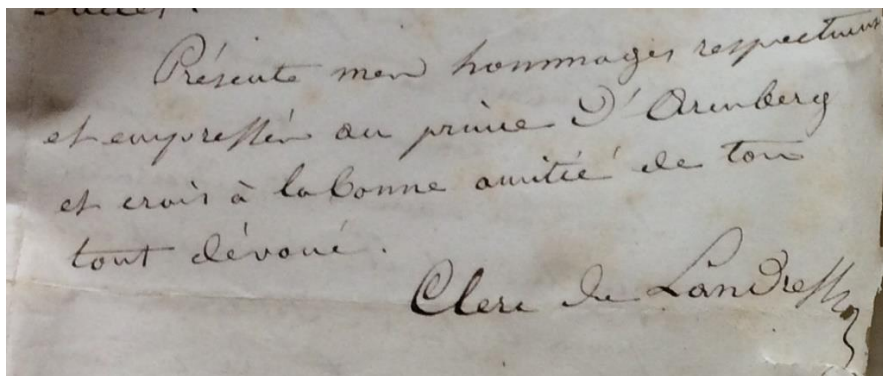


Figure 58 : écriture de César Clerc de Landresse.

En date du 6 mai 1846 dans une lettre adressée à son beau-frère Antoine Vannier : « Présente mes hommages respectueux et empressés au prince d'Arenberg et crois à la bonne amitié de ton tout dévoué/ Clerc de Landresse ». Archives privées du château d'Arlay, cliché de l'auteur.

---

<sup>3600</sup> Marlin, Roger, « Un siècle de vie bourgeoise », dans Claude Fohlen (dir.), *Histoire de Besançon*, t. 2, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1966, p. 354.

### 1.3. Archives et collections privées de la famille Vannier

#### 1.3.1. Le docteur Amédée Vannier

Amédée Vannier (1805-1881), est le dernier de la fratrie des quatre enfants d'Antoine Vannier père et de Catherine Xavière née Petitjean de Merlu. Son frère aîné est le régisseur du prince d'Arenberg. L'une de ses deux sœurs, Zélie Vannier (1801-1868) reste célibataire ; la deuxième, Adine Vannier (1803-1858) épouse en 1833 Adolphe Colin.

Amédée Vannier mesure 1m70, il est blond aux yeux bleus, le visage rond et le teint coloré. Il est scolarisé au collège de Poligny où il est pensionnaire de la huitième à la terminale et où il est reçu bachelier-es-lettres le 4 septembre 1824. Étudiant en médecine à Paris, il soutient sa thèse de docteur en médecine sur la métrite aiguë le 27 avril 1830. Attaché à la famille d'Arenberg dès son retour à Arlay, il est le médecin du personnel du château de 1839 à 1875 et voyage à Menetou pour soigner les enfants d'Arenberg dans les années 1840. Le docteur Amédée Vannier épouse le 23 novembre 1845 à Cuisery Adèle Petitjean de La Noüe (1827-1919), ils ont trois enfants : Marie Vannier (1847-1936) qui épouse à Arlay en 1869 Jean-Baptiste Laferrère, Louis Vannier (1848-1915) faible d'esprit, et Alice Vannier (1865-1953) qui se marie en 1886 à Arlay avec Gaston de Montgolfier. À la mort de sa sœur aînée propriétaire de la maison de famille paternelle aux Levées d'Arlay, derrière l'église, il en hérite et s'y installe. Il meurt à Arlay en 1881, un an après que son épouse a hérité d'une sœur aînée parisienne la somme exceptionnelle de deux millions de francs alors que lui-même ne disposait que d'un capital de moins de 50 000 francs<sup>3601</sup>.

Le fonds d'archives privé de la famille Vannier possède peu de lettres mais cette étude a largement puisé dans de nombreux papiers de famille tels que des livres de comptes, en particulier ceux de Zélie Vannier et de sa nièce Marie Laferrère née Vannier, fille du docteur Amédée Vannier, les bornages de propriétés, les tableaux de location des terres de 1826 à 1908 et les contrats de baux, des minutes de procès, des factures d'achat, des menus et des faire-part, des notes de civilité, plusieurs photographies et ainsi que 4 lettres issues de la correspondance écrite par Gaston de Montgolfier à sa fiancée puis épouse Alice Vannier à partir de 1886.

---

<sup>3601</sup> ADJ, Qp 1168, Enregistrement, Bletterans, 1882 04 05, mutation par décès d'Amédée Vannier, décédé à Arlay le 19 octobre 1881.



Figure 60 : photographie d'Adèle Vannier née Petitjean de La Noüe.  
Cliché de l'épouse du docteur Amédée Vannier réalisé par le studio A. Cloz à Lons-le-Saunier,  
6,5x10,5 cm, détail, vers 1860. Collection de la famille Vannier.



Figure 59 : portrait du docteur Amédée Vannier.  
Huile sur toile, 53x64 cm, portrait non signé, daté 1830.  
Collection de la famille Vannier.



Figure 62 : dessin d'Adine Vannier épouse Colin.  
Sœur d'Antoine et d'Amédée Vannier, dessin au crayon, 10x15 cm, vers 1830. Collection de  
la famille Vannier.



Figure 61 : miniature de Catherine Xavière  
Vannier, née Petitjean de Merlu.  
Mère d'Antoine, Zélie, Adine et Amédée Vannier,  
diamètre 7 cm, vers 1805. Collection de la  
famille Vannier.



Figure 64 : cliché du docteur Amédée Vannier et son fils Louis Vannier (1849-1915).



Figure 63 : cliché d'Adèle née Petitjean de La Noüe, épouse du docteur Amédée Vannier.

Deux photographies du studio Schemboche à Nice, 6,5x10,5 cm, détail, vers 1857. Collection de la famille Vannier.



Figure 65 : cliché de Marie Vannier.

Studio Auguste Cloz à Lons-le-Saunier, 6,5x10,5 cm, vers 1865. Collection de la famille Vannier.



Figure 67 : cliché de Marie Laferrère née Vannier.

Marie Laferrère née Vannier (1847-1936), et sa sœur Alice Vannier (1865-1953), future épouse de Gaston de Montgolfier, filles d'Adèle et du docteur Amédée Vannier, toutes deux nées à Arlay. Photographies d'Auguste Lumière à Lyon, 6,5x10,5 cm, détail, vers 1881. Collection de la famille Vannier.



Figure 66 : cliché d'Alice Vannier, future épouse de Gaston de Montgolfier.

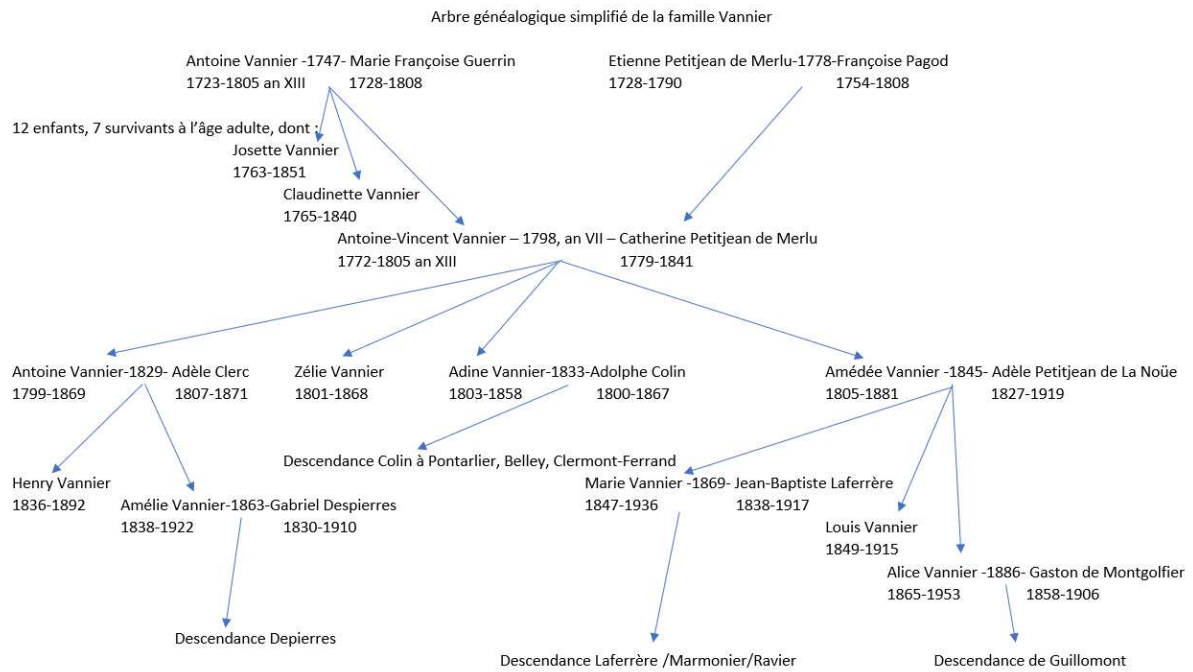


Figure 68 : cliché de la famille Vannier.

Sur la chaise roulante, Adèle Vannier, veuve du docteur Amédée Vannier (1827-1919), devant leur maison d'Arlay ; de gauche à droite, sa descendance lyonnaise : son arrière-petit-fils Jacques Marmonier, sa fille Marie Laferrère née Vannier avec son époux Jean-Baptiste Laferrère, accompagnés de quatre de leurs six enfants ; Adèle Laferrère, Marguerite Marmonier née Laferrère, Anne Laferrère, Jean Laferrère. Photographie de Victor Marmonier, époux de Marguerite née Laferrère, 22,5x16,5 cm, septembre 1915. Collection de la famille Vannier.



Tableau 21 : arbre généalogique Vannier.



## 1.4. Archives de la famille Abry d’Arcier

### 1.4.1. Bonaventure Abry d’Arcier

Pierre Claude Bonaventure Abry d’Arcier (1749 Salins-1824 Arlay), 1m67, brun aux yeux bruns, le visage ovale et le teint pâle, est un érudit, homme de loi avocat en Parlement dès 1769. Fils de Pierre Abry d’Arcier, conseiller-garde-marteau à la Réformation des bois de la Saline de Salins, il épouse en 1778 à Vincelles (Jura) Alexise Geneviève ‘Laurence’ Breney (1858-1800) et consacre son temps libre à des recherches en histoire régionale. Il vit à Arlay, à la « Chevance d’Or », manoir du XVI<sup>e</sup> siècle acheté par son père à Louis-François de Vaulchier, seigneur de Grandchamp, en 1772. Chef de la garde nationale d’Arlay en juillet 1789, il est nommé le premier maire de la commune en 1791. Bonaventure Abry d’Arcier est membre de la Société d’émulation du Jura depuis sa création en 1818 jusqu’à son décès en 1824<sup>3602</sup>. Il paye 366 francs de cens en 1816. Bonaventure Abry d’Arcier écrit ses lettres en deux exemplaires : le premier jet raturé est conservé comme brouillon, la lettre terminée est envoyée à son destinataire. Il collectionne les lettres qu’il reçoit chez lui à Arlay ou en voyage, comme par exemple les lettres qu’il a reçues de son gendre alors qu’il séjournait à Paris entre février et novembre 1808 et qu’il rapporte à Arlay dans ses bagages.

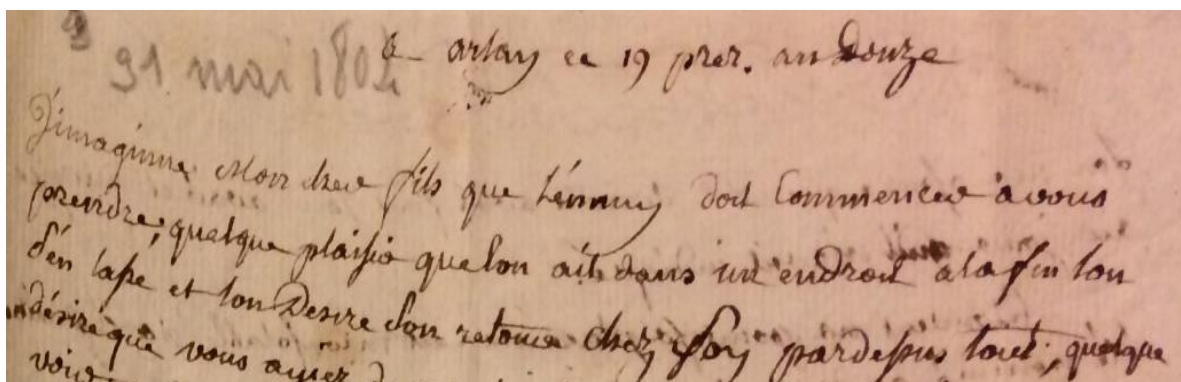


Figure 69 : écriture de bonaventure Abry d’Arcier.

Le 31 mai 1804 dans une lettre à son gendre Évariste Maigrot : « À Arlay ce 19 prer. an douze/ J’imagine mon cher fils que l’ennuy doit commencer à vous prendre ; quelque plaisir que l’on ait dans un endroit, à la fin l’on se lasse et l’on désire son retour chez soy par-dessus tout, quelque désir que vous ayez ». Archives privées de la famille Abry d’Arcier, cliché de l’auteur.

<sup>3602</sup> Fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante), <http://cths.fr/an/savant.php?id=114490#>.

Figure 70 : dessin représentant Bonaventure Abry d'Arcier. A partir d'un médaillon, dessin exécuté par l'artiste Jules Viennet en 1883 pour illustrer l'édition posthume, sous la direction de Charles Berthelet et Augustin Vayssière, de *l'Histoire du Bourg d'Arlay*, p. 1, 8,5x11,5 cm.



#### 1.4.2. Évariste Maigrot

Sa fille Marie Pierrette Bonaventure dite « Valérie » Abry d'Arcier (1779 Arlay-1802 Arlay) se marie le 19 mars 1801 à Arlay avec François Joseph Évariste Maigrot (1776 Poligny-1863 Arlay), 1m76, châtain aux yeux bleus, visage ovale et teint clair, fils d'un homme de loi à Poligny. Elle meurt à 23 ans, peu de mois après avoir mis au monde leur seule enfant, Juliette. Veuf à 26 ans, son époux ne se remarie pas. Installé chez son beau-père Abry d'Arcier depuis son mariage, il ne réussit pas à devenir fonctionnaire malgré de nombreuses démarches effectuées sous l'Empire, en particulier lors de longs séjours à Paris, et se consacre à l'amélioration du domaine agricole et viticole d'Arlay. Maire d'Arlay de l'an IX à 1815, il est farouchement partisan du regroupement du culte à l'église Saint-Claude au Bourg d'Arlay et de l'abandon de l'église Saint-Vincent située à l'extrémité de la commune, une situation qui prendra fin en 1819 avec l'érection d'une nouvelle église se substituant aux deux précédentes au centre du village. Il succède à son beau-père comme membre de la Société d'émulation du Jura, section d'agriculture, de juin 1824 à 1854<sup>3603</sup>. Il semble qu'Évariste Maigrot ait suivi des études de droit qu'il n'a jamais pratiqué. Sa calligraphie particulièrement soignée et son expression écrite révèlent une solide éducation.

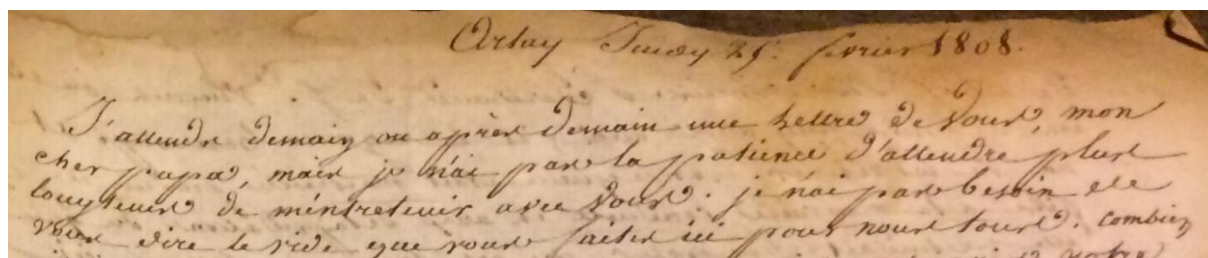


Figure 71 : écriture d'Évariste Maigrot.

Le 25 février 1808 dans un courrier adressé à son beau-père Bonaventure Abry d'Arcier : « Arlay Jedy 25 février 1808./ J'attends demain ou après-demain une lettre de vous, mon cher papa, mais je n'ai pas la patience d'attendre plus longtemps de m'entretenir avec vous. Je n'ai pas besoin de vous dire le vide que vous faites ici pour nous tous. Combien » ...

Archives privées de la famille Abry d'Arcier, cliché de l'auteur.

<sup>3603</sup> Fiche prosopographique à son nom rédigée par Jean-Michel Bonjean et Vincent Claustre pour le Cths (prosopographie de la France savante), <http://cths.fr/an/savant.php?id=120382>.

### 1.4.3. Juliette Regaud, née Maigrot

Juliette Caroline Josette Adélaïde Maigrot (1801-1861), fille du précédent, est orpheline de mère dès l'âge de 4 mois. Elle grandit à la fois chez sa grand-mère Maigrot à Poligny et chez son père et son grand-père Abry d'Arcier à Arlay, à qui elle écrit de sa main enfantine lorsqu'elle séjourne à Poligny et dont elle hérite du domaine d'Arlay en 1824 à 23 ans. Sa fortune à son mariage est estimée à 80 000 francs<sup>3604</sup>.

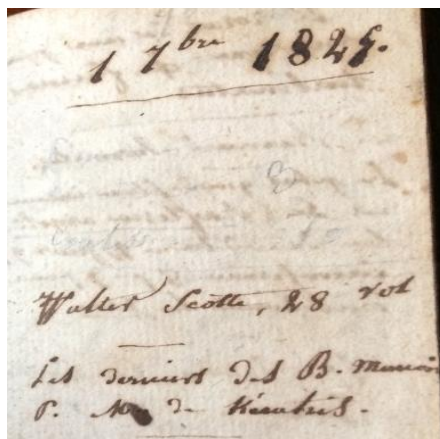


Figure 72 : écriture de Juliette Regaud née Maigrot.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1825 extraite d'un carnet 5x8,5 cm : « 1 7bre 1825./ Walter Scott, 28 vol/ Les derniers des B. manoir p. M. de Keratris [Les derniers des Beaumanoir par M. de Kératry]. » Archives privées de la famille Abry d'Arcier, cliché de l'auteur.



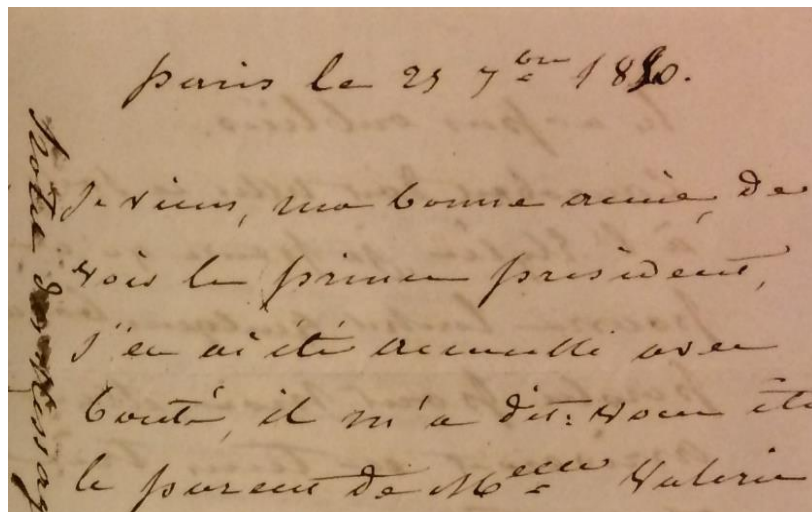
Figure 73 : cliché de Juliette Regaud.

Studio A. Cloz à Lons-le-Saunier, 6,5x10,5 cm, fin 1850, détail. Collection du château de la Sauge.

<sup>3604</sup> Archives du Service Historique de la Défense, Vincennes, 3YF82101, dossier d'Amédée Regaud, 1826 02 06, déclaration et certificat du maire d'Arlay Humbert.

#### 1.4.4. Amédée Regaud

Jacques Amédée Honoré Regaud (1796 Saint-Claude-1863 Arlay) épouse Juliette Maigrot le 25 mars 1826 à Arlay. Fils de l'avocat lédonien Denis Emmanuel Regaud, il entre à Saint-Cyr à 16 ans le 26 octobre 1812, devient sous-lieutenant en 1813, lieutenant en 1823, capitaine en 1830, lieutenant-colonel du 31<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne en 1844, colonel du 9<sup>e</sup> de ligne le 10 juin 1848, et retraité à partir du 29 avril 1850. Il est affecté à la campagne d'Algérie du 27 août 1835 au 4 juin 1837, du 24 mars 1842 au 31 mars 1848 et du 18 juillet 1848 au 20 septembre 1850, date à laquelle il se retire à Arlay. Il a reçu un coup de feu au menton et au pied gauche le 25 avril 1836 au combat de la Tafna qu'il soigne en France, est décoré chevalier de la Légion d'honneur le 30 août 1836 et officier le 19 avril 1843<sup>3605</sup>.

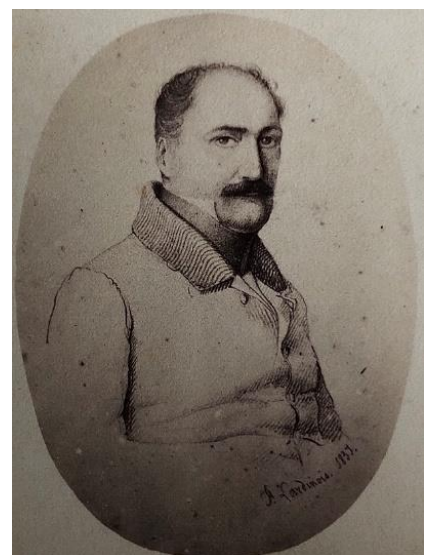


Paris le 25 7<sup>bre</sup> 1850.  
Je viens, ma bonne amie, de  
voir le prince président,  
j'en ai été accueilli avec  
bonté, il m'a dit: Vous êtes  
le parent de Melle Valérie

Figure 74 : écriture d'Amédée Regaud.

Le 25 septembre 1850 dans une lettre à son épouse : « Paris le 25 7bre 1850. Je viens, ma bonne amie, de voir le prince président, j'en ai été accueilli avec bonté, il m'a dit : vous êtes le parent de Melle Valérie [Masuyer] ». Archives privées de la famille Abry d'Arcier, cliché de l'auteur.

Figure 75 : dessin représentant Amédée Regaud. Studio A. Cloz à Lons-le-Saunier, 6,5x10,5 cm, fin 1850, photographie d'un portrait au crayon d'Amédée Regaud signé F. Lardinois en 1837. Collection du château de la Sauge.



<sup>3605</sup> Archives du Service Historique de la Défense, Vincennes, 3YF82101, dossier d'Amédée Regaud.

#### 1.4.5. Marie Berthelet, née Regaud



Figure 76 : cliché de Marie Berthelet née Regaud.  
Photographie amateur, 9x13 cm, détail, vers 1890, collection particulière.

La fille unique de Juliette et Amédée Regaud, Marie Évariste Alexis Emmanuelle Regaud (1827 Arlay - 1894 Arlay) grandit avec sa mère à Arlay, son père militaire ne rentrant que sporadiquement lors de longues permissions. Elle épouse le 19 mai 1849 Louis Joseph Désiré Candide Berthelet (1822 Gigny - 1881 Arlay), fils du militaire Claude François Berthelet, officier de la Légion d'honneur, décédé à Lons-le-Saunier en 1835 alors que Candide n'a pas encore 13 ans. Aucune lettre écrite par Candide Berthelet n'a été retrouvée, alors que son épouse écrit à son fils cadet en 1883 : « j'ai relu des lettres de ton papa pendant la guerre »<sup>3606</sup> de 1870. Candide Berthelet s'est porté candidat pour le grade de capitaine dans la Garde nationale mobile au printemps 1869 et il est recruté malgré la note, confidentielle, écrite à son sujet au préfet du Jura par le chef d'escadron commandant la Compagnie de gendarmerie du

---

<sup>3606</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1883 12 22, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

Jura en tournée : « Antécédents bons, relations et attaches bonnes, a de l'aisance et appartient à une famille aisée, peu influent, a des opinions et une attitude politiques favorables au gouvernement. N'a pas beaucoup d'aptitude, ne peut faire qu'un médiocre capitaine de la Garde nationale mobile. »<sup>3607</sup>



Figure 77 : cliché de Candide Berthelet dans son uniforme de capitaine de la Garde nationale mobile vers 1869-1870, réédition du studio Malbret à Carcassonne dans les années 1880, 6,5x10,5 cm, collection particulière.

Le couple Berthelet vit les trois premières années de son mariage 1849-1851 à Saint-Didier, un domaine acheté à Louis Furet, descendant Pagod, par Claude François Berthelet, père de Candide Berthelet, en 1813, puis s'installe à partir de 1851 à la Chevance d'Or à Arlay dans la propriété maternelle. Des trois garçons du couple, deux survivent à l'âge adulte, Charles et Paul Berthelet, le petit Julien Berthelet meurt en 1862 à 4 ans. Marie Berthelet mentionne la naissance d'une fille mort-née le 7 avril 1850 : « Il y a 34 ans, une petite fille est venue au monde et partie. »<sup>3608</sup> Cette enfant n'apparaît dans aucun registre d'état-civil à Arlay, Saint-Didier, Lons-le-Saunier, Gigny, Mornay (Ain) et n'a sans doute pas été déclarée. Elle repose aux côtés de nombreux membres de la famille dans la chapelle de la Chevance d'Or.

Marie Berthelet devient veuve à 54 ans en 1881. Son fils aîné Charles Berthelet, 29 ans, est alors étudiant à Paris. Le cadet, Paul Berthelet, 19 ans, s'engage volontaire dans l'armée en novembre 1881, 6 mois après la mort de son père.

Pendant quatre ans, Marie Berthelet à Arlay écrit chaque jour sauf exception une lettre de quatre pages à son fils cadet Paul en garnison. Elle a entre 55 et 58 ans, son fils aîné Charles est revenu à Arlay où il se marie à l'automne 1883 avec sa cousine germaine ; le jeune couple s'installe à la Chevance d'Or à Arlay.

---

<sup>3607</sup> ADJ, R 310, Renseignements sur les candidats officiers et sous-officiers, 1869 03 31, le chef d'escadron commandant la Compagnie de gendarmerie du Jura au préfet du Jura, Lons-le-Saunier à Lons-le-Saunier.

<sup>3608</sup> Archives privées de la famille Abry d'Arcier, 1884 04 07, Marie Berthelet à son fils Paul, Arlay à Carcassonne.

Plusieurs séquences de ces lettres écrites entre 1882 et 1885 ont été conservées :

- 2 au 4 janvier 1882 : trois lettres,
- 9 au 16 septembre 1882, suivi d'une permission à Arlay de quinze jours : huit lettres,
- 4 octobre 1882 au 7 janvier 1883 : quatre-vingt-douze lettres,
- 16 mars 1883 au 29 novembre 1884 : deux-cent-cinquante-trois lettres,
- 31 décembre 1884 au 31 mai 1885, il est passé de garnison de Carcassonne à Perpignan le 8 mai 1885 : cent-cinquante-trois lettres.

Au total cinq-cent-neuf lettres écrites par Marie Berthelet ont été lues, partiellement transcrites et analysées pour cette étude. Son écriture cursive et la ressemblance de nombreuses lettres – « o », « a », « m », « n », « u », « v » prennent les mêmes traits - rendent parfois le déchiffrement difficile.

Ainsi dans l'exemple représentatif proposé ci-après, les quatre pages n'en représentent qu'une seule légèrement plus petite qu'un format A4, pliée en deux, recto-verso, bordée de noir en signe de deuil, son mari étant décédé en 1881.

Les lettres de Marie Berthelet se décomposent en général en micro-séquences abordant différents thèmes. Le lieu « Arlay », identique sur toutes les missives, est indiqué en haut à droite, avant la date - jour, mois et année. La formule d'appel, si elle existe, est invariable : « Mon cher enfant » mais Marie Berthelet préfère entrer immédiatement dans le vif du sujet. L'épistolière accuse réception, en général relativement brièvement, de l'information qu'elle a reçue la veille et qu'elle commente par retour de courrier en tentant de créer un lien avec son propre contexte à Arlay. Cet infléchissement lui permet de continuer sur la vie quotidienne du voisinage à Arlay et d'en tirer quelques considérations. La météorologie, en rapport avec les activités agricoles ou les états d'âmes prend une place non négligeable dans ces lettres, ainsi que l'énumération des visiteurs et des visites d'après-midi. La conversation à une voix s'éloigne ensuite des activités de proximité pour évoquer soit le château, soit les connaissances et ramifications du réseau bourgeois et leurs particularités. La domesticité est le sujet récurrent qui n'apparaît qu'en troisième page, lorsque le monologue se concentre à nouveau sur la maison et les proches, et provoque de truculents aphorismes. Les thèmes de la santé, des souvenirs, des projets à court terme sont régulièrement abordés. La formule de salutation est courte : au mieux la mère écrit à son fils « À demain, mon cher enfant, je t'embrasse de tout cœur [ou « tendrement »] » en toutes lettres. « Dans le champ affectif qui se déploie de l'amical respect à la caresse, le verbe *embrasser* reste dominant », écrivent Cécile Dauphin, Pierrette Lebrun-Pézerat et Danièle Pouban dans *Ces bonnes lettres* et s'interrogent : « Ces formules demeurent-elles purement abstraites ? ou renvoient-elles à des comportements vécus<sup>3609</sup> ? » Le plus souvent la formule de pré-signature est abrégée : « Adieu, je t'em... », écrit parfois dans la marge en hauteur à gauche. Marie Berthelet ne signe habituellement pas ses lettres quotidiennes, ou rarement d'un : « ta mère, Marie », parfois écourté en « ta m... ».

---

<sup>3609</sup> Dauphin, Cécile, Pierrette Lebrun-Pézerat, Danièle Pouban, *Ces bonnes lettres, Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 175.



Arday le 21 Avril 1883.

Qu'on parle d'Almanach et charmant,  
Mon bien cher enfant, et je t'en  
remercie d. tout mon cœur, on  
ne peut redonner jeun en le regardant.  
Je suis bien content d'apprendre  
que tu as pu entendre Faust, c'est  
si bien! Tu as fait un dit; qu'il  
va tout à fait bien, et a acheté la  
version d. Wagner intitulée l'étude,  
et l'étude d'après l'œuvre et après  
le bon chant. - Tu as Arday et en  
cette occasion d. notre premier d'acteur.  
Il nous entraîne au cœur, et fait agiter  
un phlegme sur la Merje; il peut  
être mort dans les 24 heures. Voici  
suis et a fait son testament, et y  
avait mis Thomas pour le vaci catheter  
car c'est un testament Meythagen.  
On lui a mis ensuite 20 sous.

Figure 78 : écriture de Marie Berthelet, page 1.

Archives privées de la famille Abry d'Arcier, cliché de l'auteur, lettre quotidienne à son fils Paul,  
datée du 21 avril 1883.

« Arlay le 21 avril 1883.

Ton petit almanach est charmant,  
mon bien cher enfant, et je t'en  
remercie de tout mon cœur, on  
se sent redevenir jeune en le regardant.  
Je suis bien contente d'apprendre  
que tu as pu entendre Faust, c'est  
si beau ! ton frère me dit : qu'il  
va tout à fait bien, il a acheté la  
romance de Wagner intitulée l'Étoile,  
il l'étudie d'après Fauré et espère  
la bien chanter. Tout Arlay est en  
émoi à cause de notre pauvre docteur.  
À son entraxe au cœur, il faut ajouter  
un phlegme sur la nuque ; il peut  
être mort dans les 24 heures. Hier  
soir il a fait son testament. Il y  
avait six témoins pour le voir cacheter  
car c'est un testament mystique.  
On lui a mis ensuite 20 sangsues, »

desi seulement ont pris et sont morts  
de suite, le tout a été moins mauvais  
qu'un ou le pensent. Le vent de  
Méditerranée de la nuit sont venus et l'ont  
cassé dans une direction ferme; ils  
n'auraient pas s'expliquer: faire l'opération  
ici, car on va chercher et malheureux.  
Ouvre intallé sans premier examen chez  
lui; et est déçu; Tous nous sommes  
bien traités: J. demeurant son bon Dieu  
d. nous consacrer notre cha et d'entendre; et  
n. ce n'est pas la volonté de lui d'écouter  
le feu et un feu chrétien!... Le plein  
N'est pas encore écrit, mais le caractère  
venant, ce sera fait et commun. -  
Hier, j'ai eu M<sup>me</sup> Rie, Maria,  
la Meurt, et un ouest qui est très gracieux.  
On envoie toutes sortes de choses pour le  
château, surtout des chairs perçues  
Marius Mardel, Henry en fait un

Figure 79 : écriture de Marie Berthelet, page 2.  
Archives privées de la famille Abry d'Arcier, cliché de l'auteur.

« dix seulement ont pris et sont mortes  
tout de suite ; la nuit a été moins mauvaise  
qu'on ne le pensait. Ce matin deux  
médecins de la ville sont venus et l'ont  
emmené dans une voiture fermée ; ils  
ne voulaient pas s'exposer à faire l'opération  
ici, car on va charcuter ce malheureux.  
Gorin installe son pauvre cousin chez  
lui, il est désespéré ; tous nous sommes  
bien tristes ! Je demande au bon Dieu  
de nous conserver notre cher docteur, et  
même si ce n'est pas sa volonté de lui donner  
la foi et une fin chrétienne !... La pluie  
n'est pas encore arrêtée, mais le baromètre  
remonte, ce sera fait de [illisible].  
Hier j'ai eu Mme Rix, Maria,  
la Nenette et son oncle qui est très gracieux.  
On envoie toutes sortes de choses pour le  
château, entre autres des chaises percées  
nouveau modèle, Henry en fait une »

description qui fut réunie à l'autre le  
Caucas; il y en a une notable quantité,  
c'est à craindre, que le premier arriverait  
uniquement pour passer le Caucase. -  
Quant tu en aurais le temps, copies  
de ces chiffres anciens pour les vendre,  
ils serviront mieux. Tu as bien fait d'acheter  
ces Chromes, peu à peu tu te feras une  
collection. - Demain, j'envoierai Henry  
à Cuvier pour proposer les tracés que j'  
aurai été fait, et venir un chemin qui en  
aurait bien dans les régions... Il me tarde  
d'avoir des nouvelles de premier classé,  
ce serait une grande perte pour le pays  
et un grand manque; il est bon  
pour tout le monde, les premiers s'en  
tiennent beaucoup. Le Vaincu est au  
let très souffrant, et dans un grand  
dangereux; sa situation est elle un grand  
dangereux. Les bâtons H. . . sont

Figure 80 : écriture de Marie Berthelet, page 3.  
Archives privées de la famille Abry d'Arcier, cliché de l'auteur.

« description qui fait venir l'eau à la bouche : il y en a une notable quantité, c'est à croire que le prince arrive ici uniquement pour poser culotte. Quand tu en auras le temps, copies [sic] donc de ces chiffres anciens pour la Nenette, elle serait ravie. Tu as bien fait d'acheter ces chromos, peu à peu tu te feras une collection. Demain, j'enverrai Henry à Cuisia pour payer les travaux qui y ont été faits, et voir un chemin qu'on doit tracer dans les vignes... Il me tarde d'avoir des nouvelles du pauvre Clavier, ce serait une grande perte pour le pays s'il venait à manquer, il est bon pour tout le monde, les pauvres s'en louent beaucoup. La voisine est au lit très souffrante, et dans un grand chagrin ; Où retrouverait-elle un pareil dévouement ? Les bâtons m... sont »

change en vœux pleureurs; à servir  
mon vœu par la pitié pour eux.  
Le premier d'Éboulis a servi une partie  
de sa fortune; nous y avons le duc de  
Chaulieu, et à Paris des opérateurs de  
bonne venue, et le reste est partagé  
entre notre père et le comte de  
Mérade. Les personnes qui peuvent  
faire des biens, sont heureuses; mais j'  
espère que dans les balcons si justes  
de bon Dieu, une petite primitive  
sera de plus en plus superflue.  
D'après une lettre que tu m'as écrite  
ce jour-ci, Mouton, je suis notre premier  
bon hôte; elle en est certaine. L'idée  
que l'on a de Mouton donne un air  
de bien, et y a même le succès possible.  
Les choses se passent ainsi, sans cela est  
peu poétique! Si demain, chez eux,  
je t'embrasse tendrement.

Figure 81 : écriture de Marie Berthelet, page 4.  
Archives privées de la famille Abry d'Arcier, cliché de l'auteur.

« changés en saules pleureurs ; ce serait aussi une grande perte pour eux. Le prince de Chalais a laissé une partie de sa fortune à son gendre le duc de Choiseul, il a fait quantité de bonnes œuvres, et le reste est à partager entre notre prince et la comtesse de Mérode. Les personnes qui peuvent faire du bien sont heureuses, mais j'espère que dans les balances si justes du bon Dieu, une petite privation pèsera autant qu'un gros superflu. D'après une lettre que ta marraine écrivait à Nenette, je crois notre princesse bien bête ; elle est restée à l'idée que l'air d'Arlay donne mal au cœur, et y restera le moins possible. La chaise percée aidant, tout cela est peu poétique ! À demain, cher enfant, je t'embrasse tendr--- »



#### 1.4.6. Charles Berthelet

Amédée Jean Candide Charles Berthelet (1852 Arlay-1895 Arlay) est l'aîné des deux fils de Marie et Candide Berthelet. Il est éduqué par un précepteur à domicile, l'abbé Mahon, frère d'un notaire de Lons-le-Saunier et passe sans doute quelques années au collège. Ses parents l'envoient à Paris poursuivre des études de droit, mais il se consacre, en approchant de la trentaine, à des cours de chant dans l'intention de devenir chanteur lyrique professionnel. Sans succès, il revient à Arlay et se marie avec sa cousine germaine Marie Jeanne Élisabeth Clothilde - dite Isabelle - de Bernard de Lauzière (1861 Bourg-en-Bresse - 1939 Arlay) le 28 novembre 1883 à Charron/Champagne-en-Valromey, fille du comte Clériade de Lauzière et de Zoë, née Berthelet, la sœur cadette de Candide Berthelet. La belle-mère de Charles Berthelet est aussi sa tante paternelle. Le couple Charles et Isabelle Berthelet s'emploie à restaurer, grâce à la dot de l'épouse, la Chevance d'Or. Charles Berthelet entreprend de valoriser le travail de son aïeul Abry d'Arcier dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Jura* dont il est membre de 1880 à sa mort en publiant en 1881 avec le concours du chartiste Augustin Vayssière : « Histoire du Bourg d'Arlay, ancien chef-lieu des possessions de la maison de Chalon »<sup>3610</sup>. Charles Berthelet s'intéresse à l'archéologie après la découverte de silex et d'os taillés dans la grotte Grappin à Arlay en 1889.

Isabelle et Charles Berthelet ont deux filles : Juliette Berthelet (1888 Arlay -1976 Sceaux), mariée le 8 avril 1908 à Arlay à Urbain de Chivré, et Marie Berthelet (1894 Arlay – 1972 Arlay), mariée le 10 août 1921 à Arlay à Paul Robert. Charles Berthelet meurt à 43 ans, laissant une veuve de 34 ans et ses deux filles de 7 ans et 1 an.

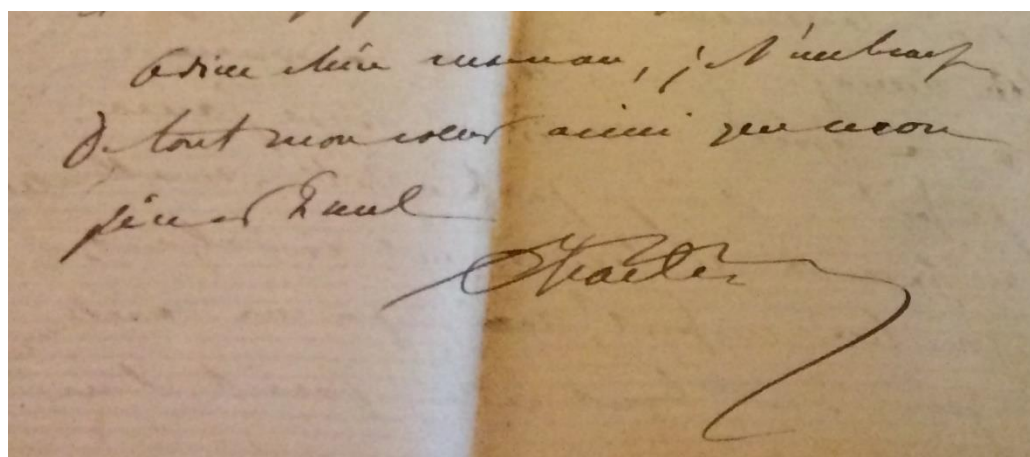


Figure 82 : écriture de Charles Berthelet.

Le 16 février 1878 : « Adieu chère maman, je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que mon père et Paul/ Charles ».

---

<sup>3610</sup> Charles Berthelet est membre de la Société d'émulation du Jura, et fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Martine François, Claude-Isabelle Brelot et Vincent Claustre pour le Cths (prosopographie de la France savante), <http://cths.fr/an/savant.php?id=123437#>.

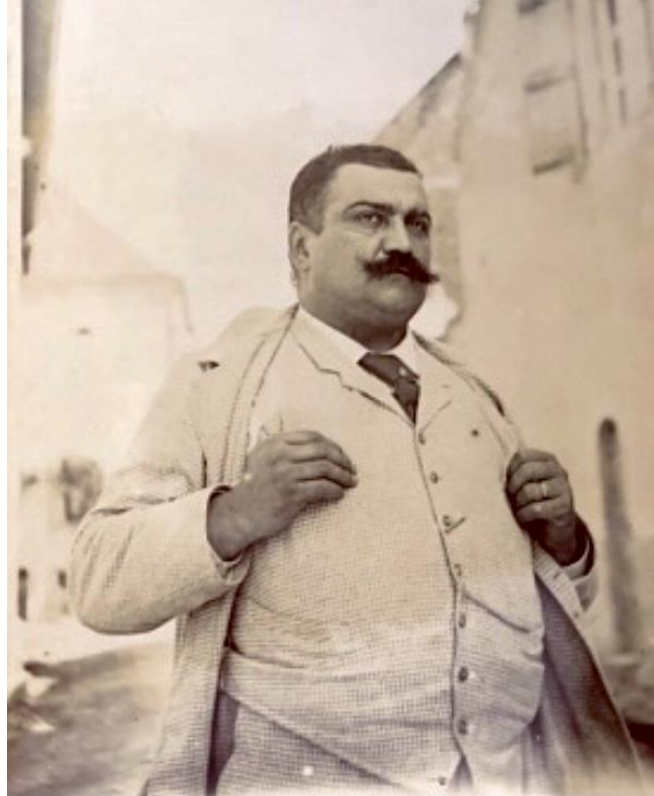


Figure 83 : cliché de Charles Berthelet.

Photographie amateur, 9x13 cm, détail, dans la rue devant chez lui à Arlay vers 1890, collection particulière.

#### 1.4.7. Paul Berthelet

Paul Lucien Marie Berthelet (1861 Arlay -1887 Arlay) est le fils cadet de Marie et Candide Berthelet. Il a pour précepteur à domicile Julien Feuvrier et passe une ou plusieurs années en pension au collège à Dole – attesté par un courrier en 1878. Militaire à 20 ans, en garnison à Carcassonne, il est promu brigadier-fourrier en novembre 1883 au 17<sup>e</sup> régiment de dragons, puis maréchal des logis-fourrier en juin 1885. Il est à Arlay le 28 novembre 1886, date à laquelle il écrit son testament, à 25 ans, sans doute inquiet et peut-être malade, et meurt cinq mois plus tard.

Aucune des lettres écrites par Paul Berthelet n'a subsisté, en particulier les lettres quotidiennes dont s'inquiète sa mère lorsqu'elle ne les a pas reçues. En revanche son écriture, comparée à celle de son court testament olographe, peut être reconnue sur les neuf paquets en papier ceints d'une ficelle dans lesquels sont enfermées les missives de sa mère Marie Berthelet. Il est probable que Paul Berthelet les ait conservées une à une alors qu'il était en garnison, empaquetées et rapportées à Arlay en 1886. Sa mère les aura ensuite pieusement préservées après le décès prématuré de son fils cadet.

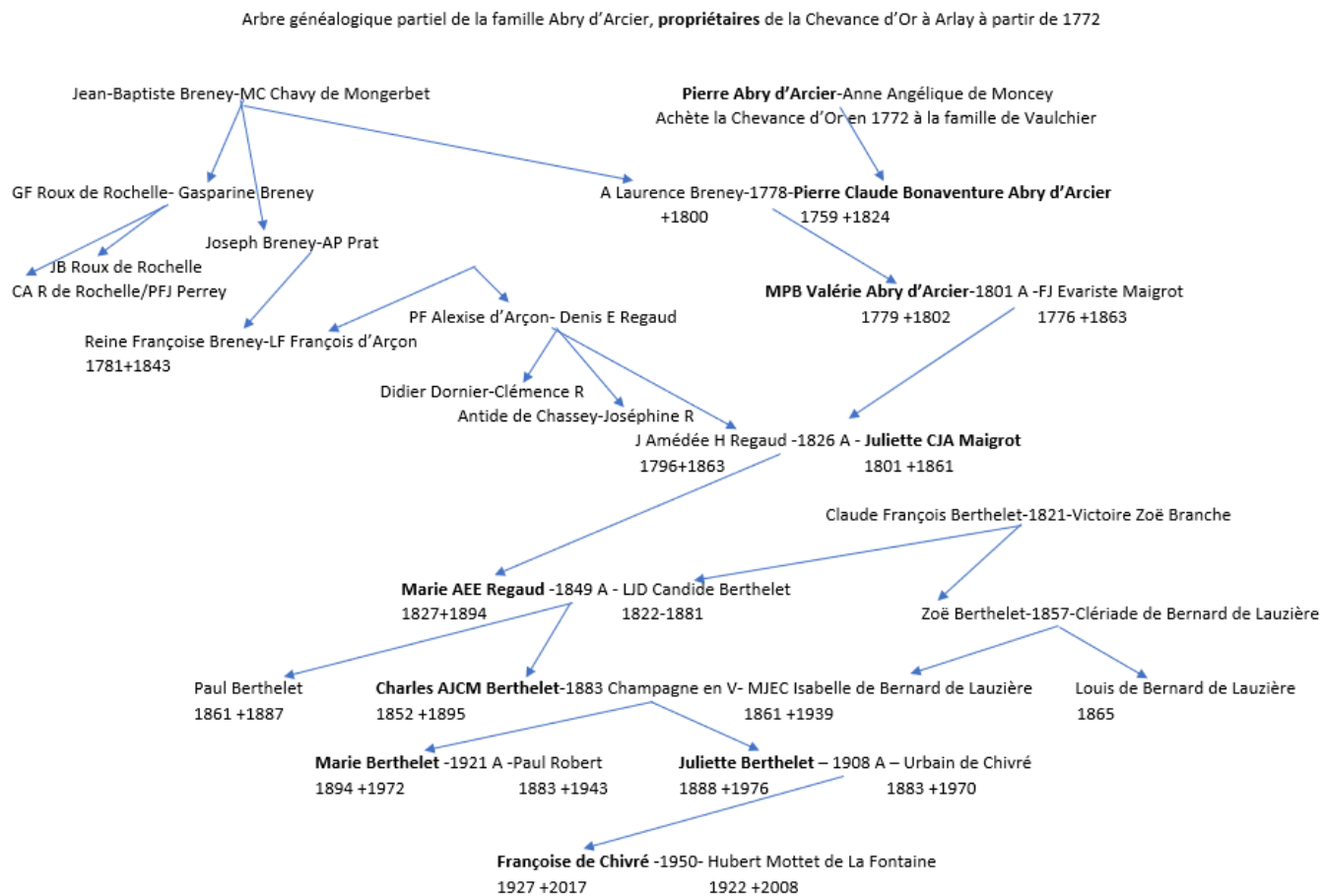


Figure 84 : écriture de Paul Berthelet.  
« Octobre, Novembre, Décembre 1884 - Lettres ».  
Archives privées de la famille Abry d'Arcier,  
cliché de l'auteur.



Figure 85 : cliché de Paul Berthelet.  
En uniforme des dragons, studio Paul Malbret, 14 rue de l'Aigle d'Or à Carcassonne,  
6,5x10,5 cm, vers 1883, détail, collection de la famille Crochet/Poulot.

Tableau 22 : arbre généalogique des descendants Abry d’Arcier.  
 Les propriétaires successifs de la Chevance d’Or sont identifiés **en gras**.



## 1.5. Archives et collections privées de la famille Loiseau

### 1.5.1. Le général Jarry

Le général Étienne Anatole Gédéon Jarry (1754 Nozeroy-1819 Saint-Lamain), fils de juriste, fait des études de droit. Il entre comme sous-lieutenant au régiment de Vivarais en 1791, monte rapidement au grade de lieutenant en 1792 ; capitaine puis lieutenant-colonel en 1793, il participe à de nombreuses campagnes sous l'Empire. Il est général de brigade en 1807, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, nommé baron de l'Empire le 15 août 1809. Le 29 janvier 1810, il obtient un congé et retourne deux mois dans son Jura natal où il achète le château de la Sauge, commune viticole de Saint-Lamain, à 56 ans<sup>3611</sup>. Il s'y retire définitivement en 1814, et y meurt le 23 janvier 1819 après avoir écrit un testament le 25 novembre 1818 léguant à sa sœur aînée Françoise née Jarry, veuve Jarry, 1/3 des revenus de ses deux domaines dont l'un, à Montchauvier, est échu à sa sœur Thérèse épouse Gaudy, et l'autre, à Saint-Lamain, Passenans, Frontenay et Bréry, comprenant le château et lui rapportant 861,29 francs chaque année<sup>3612</sup>, à sa sœur Jeannette épouse Champereux.

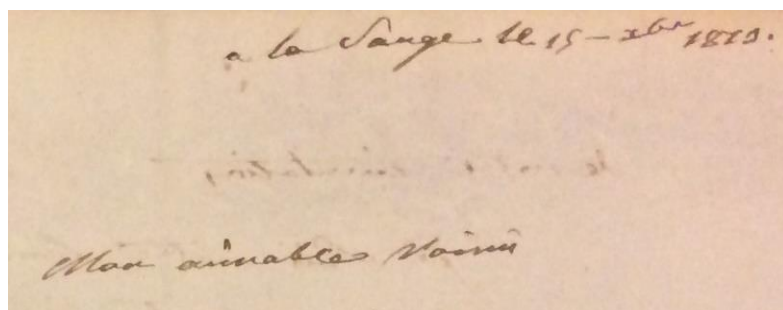


Figure 86 : écriture du Général Jarry.  
Le 15 décembre 1813 : « À la Sauge le 15 Xbre 1813/  
Mon cher voisin ». Cliché de l'auteur.



Figure 87 : portrait en miniature du général Jarry.  
Portrait en miniature du Général Jarry, 5x6 cm, vers 1800. Collection du château de la Sauge.

### 1.5.2. Jeannette Champereux, née Jarry

Jeanne Françoise dite Jeannette Jarry (1767 Salins-1850 Saint-Lamain), sœur et héritière du château de la Sauge de son frère le général Jarry. Jeannette Jarry se marie le 1<sup>er</sup> juin 1805 à Besançon avec un cousin germain de son beau-frère Étienne Clair Gaudy, Jean-Antoine Champereux (1761-1841), receveur principal des droits réunis à Pontarlier puis à Poligny. Ils ont une fille unique Héléna Champereux.

<sup>3611</sup> Loiseau, Ivan, *Un caractère franc-comtois : le Général Jarry*, Dole, Chazelle, 13 p.

<sup>3612</sup> ADJ, 5E 249/40, matrice des contributions directes de la commune de Saint-Lamain, 1818-1881.

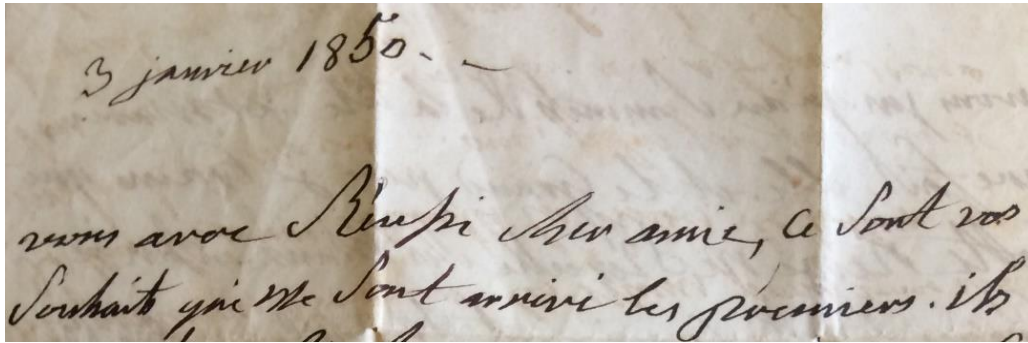


Figure 88 : écriture de Jeannette Champereux née Jarry.

Le 3 janvier 1850 : « 3 janvier 1850/ Vous avez réussi, cher amie, ce sont vos souhaits qui me sont arrivés les premiers. Ils... » Cliché de l’auteur.

### 1.5.3. Héléna Loiseau, née Champereux

Antoinette Emmanuelle Hélène dite Héléna Champereux (1806 Besançon-1887 Saint-Lamain), hérite du château et du domaine de la Sauge de sa mère, qu’elle gère et dans lequel elle vivra toute sa vie alors que son époux habite à Dole. Elle déclare un revenu annuel pour son domaine de la Sauge à hauteur de 1388,61 francs en 1867<sup>3613</sup>, et estime ainsi son capital foncier à moins de 30 000 francs.

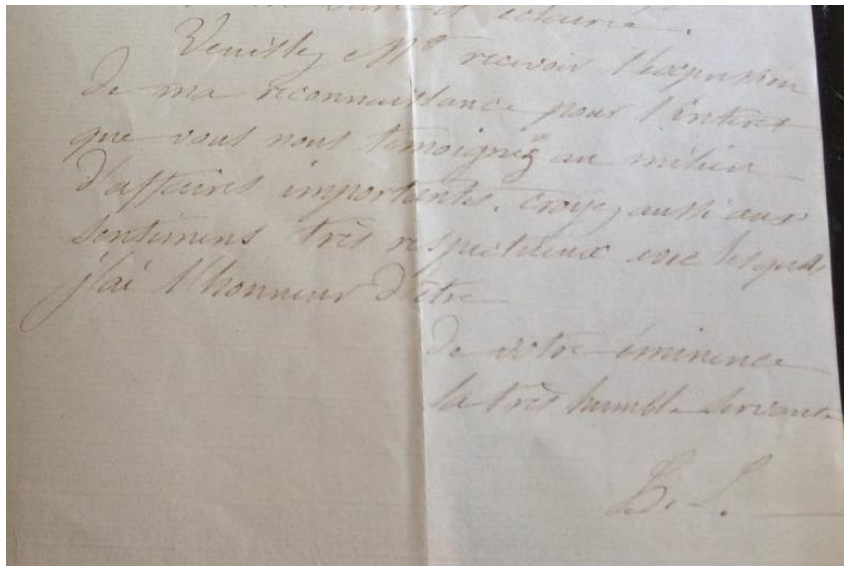


Figure 90 : écriture d'Héléna Loiseau.

Le 11 février 1854, brouillon d’une lettre adressée à l’archevêque de Besançon, M<sup>g</sup> Mathieu : « Veuillez, M<sup>g</sup>, recevoir l’expression de ma reconnaissance pour l’intérêt que vous nous témoignez au milieu d’affaires importantes. Croyez aussi aux sentiments très respectueux avec lesquels j’ai l’honneur d’être/ de votre éminence/ la très humble servante/ H.L. » Cliché de l’auteur.



Figure 89 : portrait en miniature d'Héléna Loiseau.  
4x5 cm. Collection du château de la Sauge.

<sup>3613</sup> ADJ, 5E 249/40, Impôts directs des contribuables de la commune de Saint-Lamain, 1818-1881.

#### 1.5.4. Théodule Loiseau

Théodule Loiseau (1795 Besançon-1868 Dole) épouse Héléna Champereux le 10 novembre 1824 à Poligny. Il est fils d'un médecin de Besançon, juge auditeur, reçoit de ses parents par le biais de son contrat de mariage un domaine à Paroy dont il devient maire. Il vit seul à Dole sans sa famille.

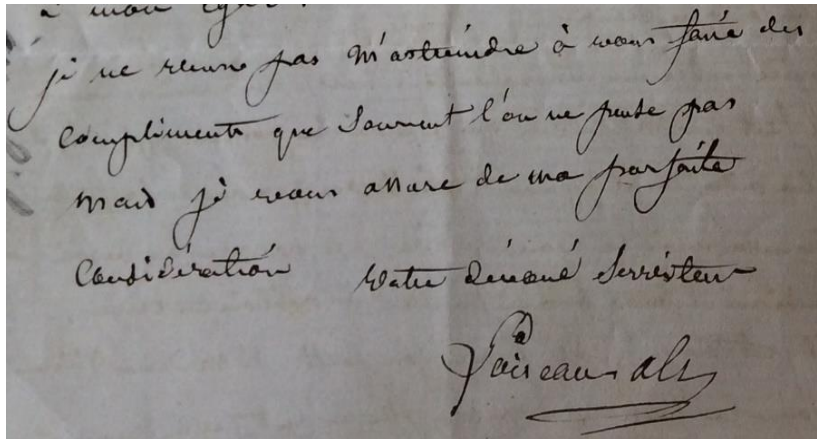
A photograph of a handwritten letter snippet in cursive script. The text reads: "Je ne veux pas m'astreindre à vous faire des compliments que souvent l'on ne pense pas mais je vous assure de ma parfaite considération Votre dévoué serviteur Loiseau dls". The signature "Loiseau dls" is written in a large, stylized cursive.

Figure 91 : écriture de Théodule Loiseau.

Le 25 février 1862 « Je ne veux pas m'astreindre à vous faire des compliments que souvent l'on ne pense pas mais je vous assure de ma parfaite considération/Votre dévoué serviteur/Loiseau ». Cliché de l'auteur.

Théodule et Héléna Loiseau ont trois enfants, Frédéric, Clémentine et Louise :

#### 1.5.5. Clémentine Loiseau

Clémentine Loiseau (1825 Saint-Lamain-1902 Salins) hérite du château de la Sauge de sa mère, dont elle partage la propriété avec son neveu Charles Loiseau.

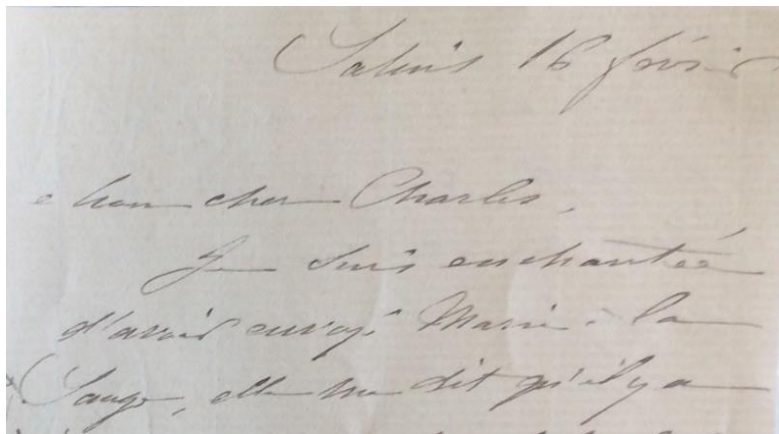
A photograph of a handwritten letter snippet in cursive script. The text reads: "Salins 16 février  
mon cher Charles,  
Je suis enchantée  
d'avoir envoyé Marie à la  
Sauge, elle me dit qu'il y a". The handwriting is elegant and clear.

Figure 92 : écriture de Clémentine Loiseau.

Le 16 février 1900 dans une lettre adressée à son neveu Charles Loiseau : « Salins 16 février/à mon cher Charles/Je suis enchantée d'avoir envoyé Marie à la Sauge, elle me dit qu'il y a ». Cliché de l'auteur.



Figure 93 : cliché de Clémentine Loiseau.

Studio Boname, 3 rue Mairet, Besançon, 6,5x10,5 cm, vers 1875, détail. Collection du château de la Sauge.

#### 1.5.6. Louise Loiseau

Louise Loiseau (1838 Salins-1887 Besançon), religieuse hospitalière à Besançon à partir de 1853 et à l'orphelinat de Saint-Ferjeux.

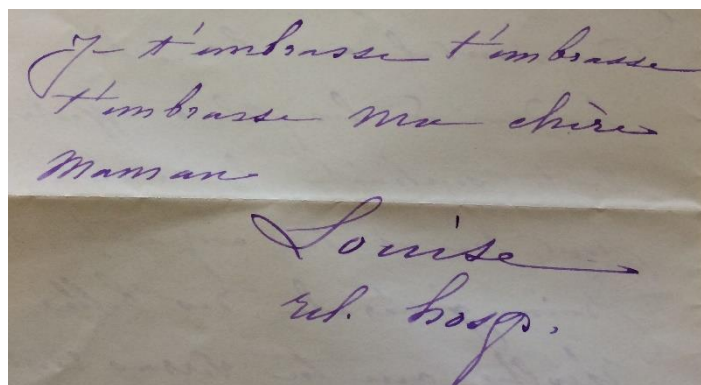


Figure 94 : écriture de Louise Loiseau.

Le 31 décembre 1861 : « Je t'embrasse t'embrasse  
t'embrasse ma chère Maman/ Louise/ rel. hosp. ».  
Cliché de l'auteur.



Figure 95 : cliché de Louise Loiseau.  
Studio Boname, 3 rue Mairet, Besançon,  
6,5x10,5 cm, vers 1875, détail.  
Collection du château de la Sauge.



### 1.5.7. Frédéric Loiseau

Alexis Luc Frédéric Loiseau (1823 Saint-Lamain-1863 asile de Charenton), lieutenant au 20<sup>e</sup> régiment de ligne, sert en Algérie, se marie à 37 ans et meurt à 40 ans d'une « maladie de la moëlle épinière et du cerveau » décelée dès juillet 1861, après plusieurs hospitalisations au Val-de-Grâce<sup>3614</sup>.

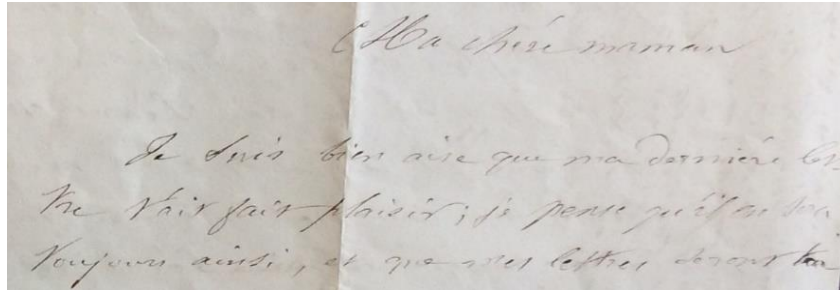


Figure 96 : écriture de Frédéric Loiseau.

Le 19 novembre 1861 : « Ma chère Maman/ je suis bien aise que ma dernière lettre t'ait fait plaisir ; je pense qu'il en sera toujours ainsi, et que mes lettres seront ». Cliché de l'auteur.



Figure 97 : cliché de Frédéric Loiseau.

Studio Victor Beckers, Besançon, 6,5x10,5 cm, vers 1861, détail. Collection du château de la Sauge.

---

<sup>3614</sup> Archives privées de la famille Loiseau, 1861, notes d'Hélène Loiseau entre 1852 et 1868.

#### 1.5.8. Marie de Beaufort, née de Robernier

Jeanne Marie Maiffredy de Robernier (1834 Salins-1888 Lons-le-Saunier) épouse Frédéric Loiseau le 20 février 1860 à Villevieux, dont elle a un fils, Charles. Après le décès de son époux en 1863, cette dernière se remarie le 29 avril 1874 à Lons-le-Saunier avec Ferdinand David de Beaufort (1827 Montigny-les-Beaume- 1899 Lons-le-Saunier), capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur. Ils habitent Lons-le-Saunier l'hiver et le château du Perret à Villevieux l'été.

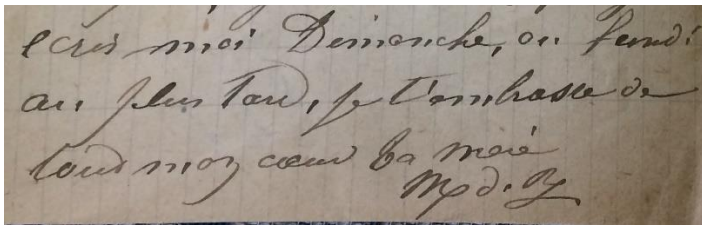


Figure 98 : écriture de Marie de Beaufort.

Le 11 novembre 1885 : « écris moi dimanche ou lundi au plus tard, je t'embrasse de tout mon cœur, ta mère/M de B ». Cliché de l'auteur.



Figure 99 : cliché de Marie Loiseau née de Robernier.

Épouse en premières noces de Frédéric Loiseau, et en secondes noces de Ferdinand David de Beaufort. Studio A. Cloz à Lons-le-Saunier, 6,5x10,5 cm, vers 1860, détail.

Collection du château de la Sauge.

#### 1.5.9. Charles Loiseau

Le fils de Frédéric et Marie Loiseau, Bruno Luc Charles Loiseau (1861 Villevieux-1945 Saint-Lamain) est avocat, homme de lettres et diplomate. Il mesure, selon son passeport, 1m58. Il est collégien à Lons-le-Saunier, puis au collège de l'Arc à Dole pendant deux années et enfin au petit séminaire de Vaux-les-Poligny ; il fait ses études de droit à Dijon où il obtient sa licence le 5 août 1882 à 20 ans. Il soutient sa thèse de doctorat sur le droit international à Paris en 1884. Journaliste et publiciste, il épouse le 14 avril 1890 à Dakovo en Croatie la comtesse Eugénie Christine Voïnovic Uzicé (1866 Split-1956 Neuilly, Voïnovic s'écrivit également Vojnovitch) rencontrée lors d'un voyage à Vienne en passant par Zagreb (Agram)<sup>3615</sup>. Charles Loiseau, propriétaire du château de la Sauge, devient au début du XX<sup>e</sup> siècle attaché d'ambassade en Italie, chargé des relations avec le Vatican après la Séparation des Églises et

<sup>3615</sup> Leur fils Yvan Loiseau (1892-1981), est membre de la Société d'émulation du Jura et fait l'objet d'une fiche prosopographique à son nom rédigée par Claude-Isabelle Brelot pour le Cths (prosopographie de la France savante), <https://cths.fr/an/savant.php?id=126446>.

de l'État et spécialiste du monde yougoslave par son mariage. De 1900 à 1930, il pilote un projet de voie ferrée entre la France et Istamboul en passant sous la Faucille entre Lons-le-Saunier et Genève, projet qui n'aura pas de suite mais lui permettra de consolider de solides relations diplomatiques entre la France, la Suisse et de nombreux pays d'Europe Centrale.

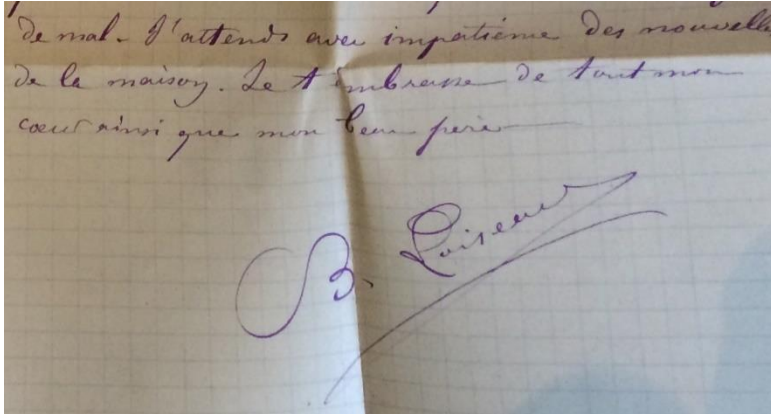


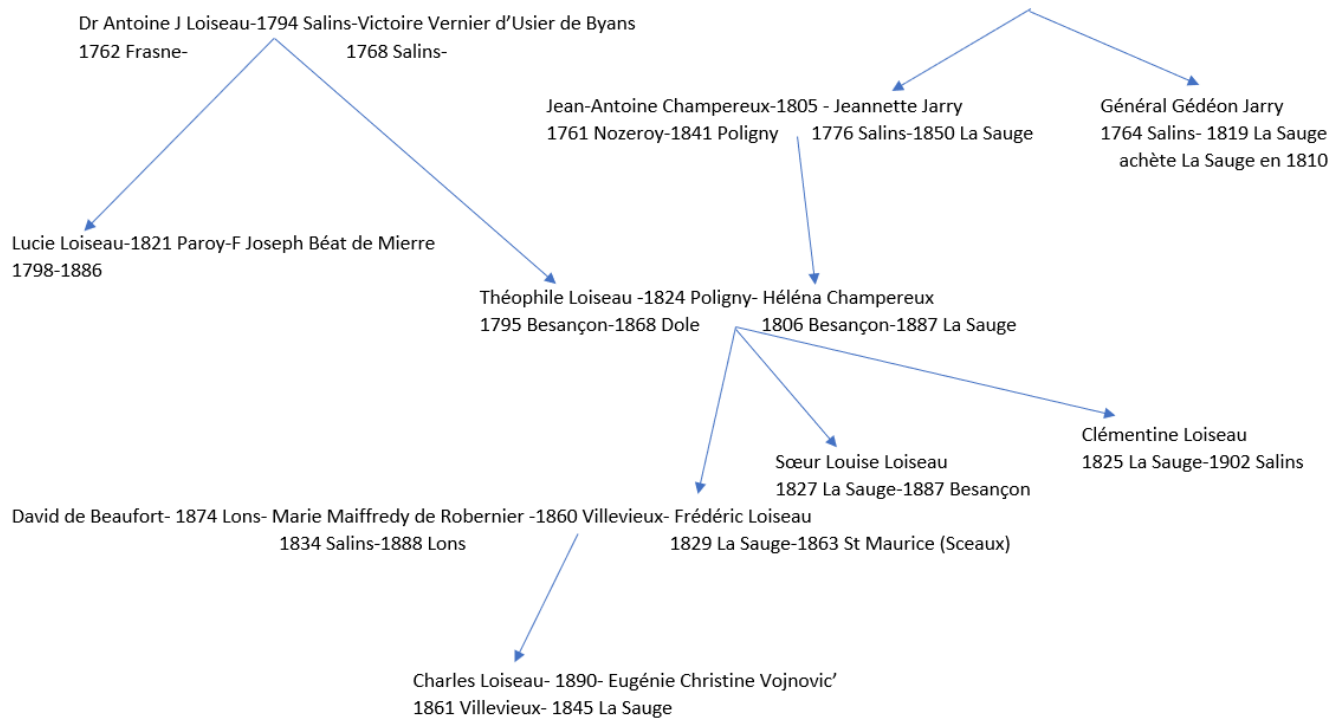
Figure 100 : écriture de Charles Loiseau.  
Le 18 octobre 1877 : « de mal. J'attends avec impatience des nouvelles de la maison. Je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que mon beau-père/ C Loiseau ». Cliché de l'auteur.



Figure 101 : cliché de Charles Loiseau et sa mère.  
Studio Louis Demay, Aix-les-Bains/Belley, 9x15cm, vers 1877.  
Collection du château de la Sauge.

Tableau 23 : arbre généalogique Loiseau.

Arbre généalogique succinct de la famille Loiseau, propriétaires du château de la Sauge à Saint-Lamain



## 1.6. Fonds Labordère, archives départementales du Jura, 51J

### 1.6.1. Zénaïde Martin, née Ferrey

Marie Gasparine Delphine Philippine Laurence Zénaïde Ferrey (1814 Saint-Laurent-en-Grandvaux - 1882 Plainoiseau) épouse le 17 août 1834 à Saint-Laurent-en-Grandvaux Marie François Théophile Martin (1806 Vesclès - 1880 Vesclès), avocat. Leur fils Jules Victor Stéphen (1836 Saint-Laurent-en-Grandvaux – 1864) est diplômé bachelier es-lettres à Dijon en 1856, es-sciences en 1858, et commence des études de médecine à Paris interrompues par son décès en 1864 à Plainoiseau.

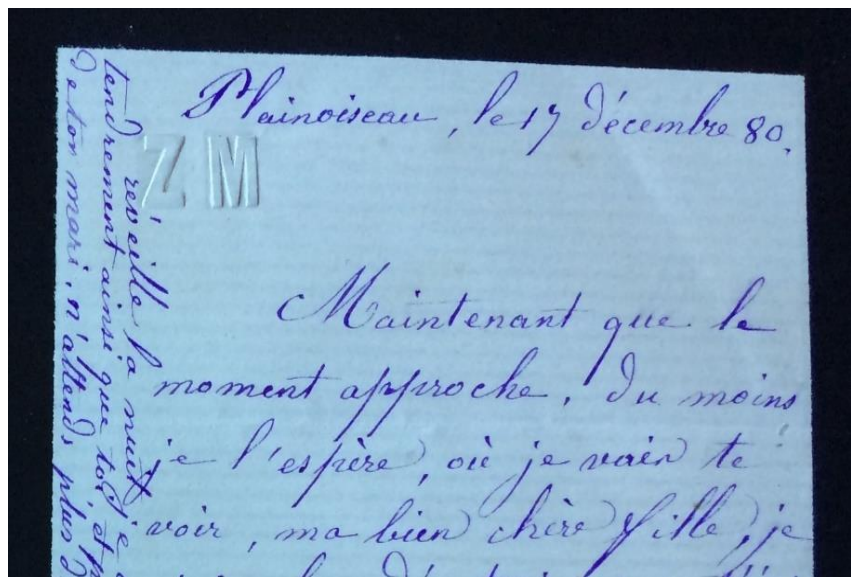


Figure 102 : écriture de Zénaïde Martin.

Le 17 décembre 1880 : « Plainoiseau, le 17 décembre 80. Maintenant que le moment approche, du moins je l'espère, où je vais te voir, ma bien chère fille, je ». Lettre issue du Fonds Labordère, ADJ, 51J 30. Cliché de l'auteur.

### 1.6.2. Émilie Labordère, née Martin

Leur fille Émilie Martin, (1845 Saint-Laurent-en-Grandvaux – 1927), héritière de son grand-oncle le procureur général Pierre François Colin, épouse le 26 mars 1867 à Paris Jean Labordère.

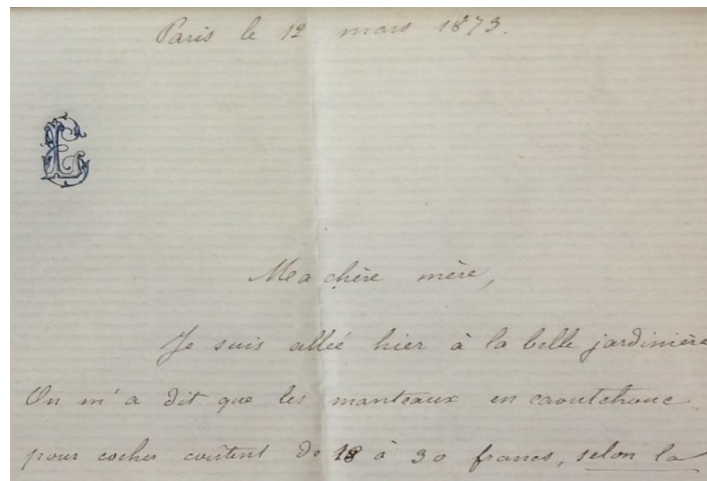


Figure 103 : écriture d'Émilie Labordère.

Le 12 mars 1873 : « Paris le 12 mars 1873/Ma chère mère/Je suis allée hier à la belle jardinière. On m'a dit que les manteaux en caoutchouc pour cocher coûtent de 18 à 30 francs, selon la ». Lettre issue du Fonds Labordère, ADJ, 51J 30. Cliché de l'auteur.

### 1.6.3. Jean Labordère

Jean Alfred Ethelbert Labordère(1834-1902) est avocat au conseil d'État et à la Cour de Cassation, préfet de la Haute-Loire en 1876, du Cher et des Côtes-du-Nord (1877-1880), républicain modéré. Il est chevalier de la Légion d'honneur (1878), membre de la Société d'émulation du Jura en 1891.

Émilie et Jean Labordère ont deux fils, André Labordère (1867-1868) mort à neuf mois, et Marcel Labordère né à Paris en 1869.

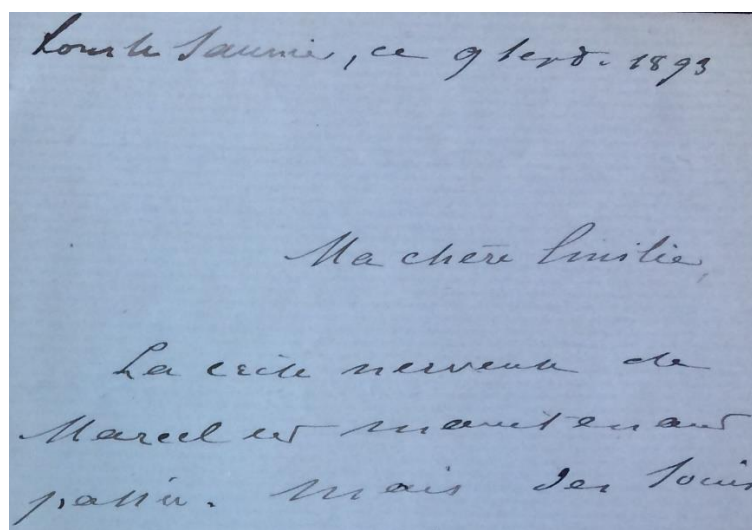


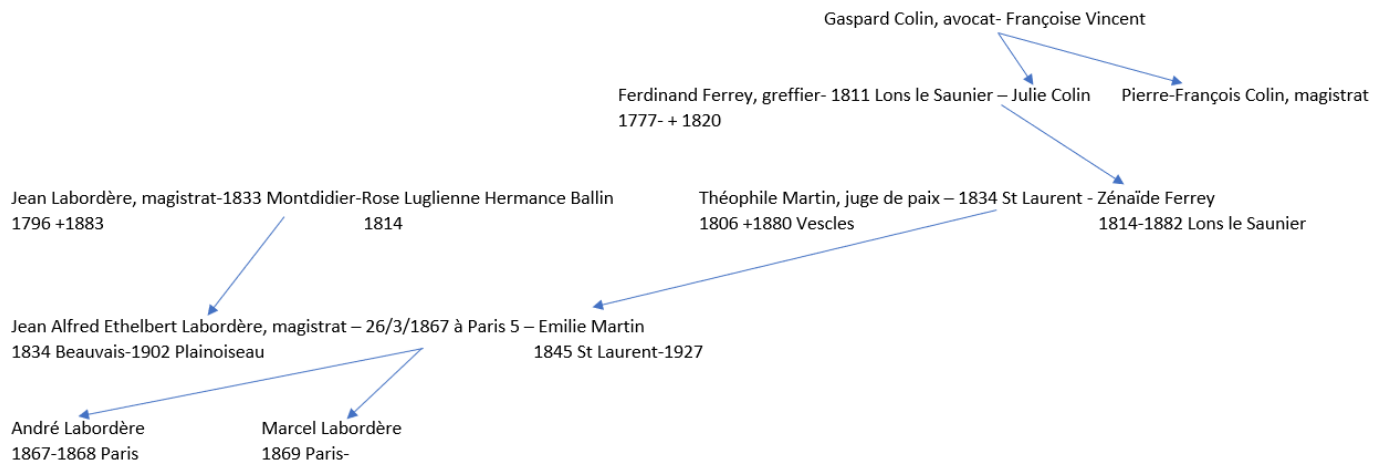
Figure 104 : écriture d'Alfred Labordère.

Le 9 septembre 1893 « Lons le Saunier, ce 9 sept. 1893/ Ma chère Émilie,/ La crise nerveuse de Marcel est maintenant passée. Mais des soins ».

Lettre issue du Fonds Labordère, ADJ, 51J 43. Cliché de l'auteur.

Tableau 24 : arbre généalogique Martin/Labordère.

Arbre généalogique partiel de la famille Martin/Labordère à Plainoiseau



## 2. Nombre de lettres envoyées et reçues

Parcourues : 10 000.

Sélectionnées envoyées : 1192 ; reçues : 1128.

Lettres sélectionnées	Reçues	Envoyées
Jules Vaudrit	6	13
Prince Pierre d'Arenberg	111	162
Prince Auguste d'Arenberg	2	5
Antoine Vannier	203	66
Henry Vannier	7	49
César Clerc de Landresse		
Alice de Montgolfier née Vannier	5	
Paul Berthelet	509 (de sa mère)	
Marie Berthelet	27	509 (à son fils Paul)
Charles Berthelet	1	24 (à sa mère)
Abry d'Arcier	63	27
Évariste Maigrot	9	49
Judith Chaalons née Maigrot		2
Juliette Regaud	56	3
Amédée Regaud	2	8
Zoë Berthelet née Branche	1	3
Candide Branche, frère de la précédente		2
Zoë de Lauzière, née Berthelet		1
Paul Maigrot, cousin du Havre		6
Jeanne-Baptiste Maigrot, née Letroublon, mère d'Évariste Maigrot		4
Joseph Maigrot, père d'Évariste Maigrot		2
Gédéon Jarry		5
Jeannette Jarry		1
Alfred Loiseau	1	
Hélène Loiseau	10	4
Clémentine Loiseau		7
Frédéric Loiseau	3	4



Louise Loiseau		1
Marie de Beaufort	24	14
Charles Loiseau	21	23 (22 à sa mère, 1 à son épouse)
Alfred Labordère		4
Émilie Labordère	24	19
Pierre François Colin		1
Zénaïde Martin née Ferrey	20	20
Stéphen Martin		1
<b>autres :</b>		
Abbé Coulon		12 à son frère
Ferdinand Coulon	11 de son frère	
Abbé Mahon		6
Emmanuel de Grivel		4
Gabrielle de Grivel née de Varennes d'Aiglestein		2
Adélaïde de Grivel		1
Adrienne de Grivel		13
Maria de Grivel		1
Laure de Grivel		1
Alcide Regaud		1
Amédée Morin		1
Parmentier à Lallaing	1	
Blanc à Châlons-sur-Saône	1	
Mouquin à Mirebel	1	
Frizon	5	7
Abel de Chassey	1	
Armande d'Aiglepierre née de Chamvans		1
Général Bachelu		7
Charles Bataillard		1
André Bobilier		1
Reine Françoise d'Arçon, née Breney		4
Marie Gasparine de Rochelle, née Breney		1
Bride, de Mauffans		3
Arsène Campy		1
Général de Castellane		1
Mathieu, archevêque de Besançon		6
Fillion, évêque de Saint-Claude		1
Corbisier		1

Alexis de Dananche	1	
de Moncey, cousine d'Abry d'Arcier		1
de Poligny, à Paris		1
Juliette Delort née Vaucheret		1
Gabriel Depierres		1
docteur Jean-Louis Daille	1	2
docteur Sébastien Guyétant		1
Dufresnoy née Abry		1
docteur Gabriel Masuyer		1
Fanny Masuyer		1
Valérie Masuyer		2
Laure de Franqueville, née Masuyer		1
Julien Feuvrier		2
Joseph Jacquier	1	1
Georges Trouillot		1
Joseph Fonvielle		1
Léonie d'Aubignosc née Michel		1
Alexandrine de Montrichard, née de Rigny		1
Désiré Monnier		2
Morel Poulet		19
Aimé Nicod		3
Charles Nodier		2
Auguste Prost		2
Alexis Répécaud		3
Rivière de Lisle		1
docteur Robbe à Bletterans		1
Roux de Rochelle		8
Augustin Vayssière		1
Curé Voisard		1



### 3. Annexe du chapitre « Typologie et attachement »

Perception architecturale des Berthelet dans les années 1880. Spectre visuel non exhaustif des maisons qu'ils fréquentent à Arlay.



Figure 105 : cliché de la Chevance d'Or.

Maison de Marie Berthelet, de son fils Charles Berthelet et de sa bru Isabelle, née de Lauzière, en 1885. Cliché de Michel Laferrère, 8x5,5 cm, années 1950. Collection de la famille Vannier.

### 3.1. Les maisons bourgeoises à Arlay

En direction de l'ouest, dans le Bourg d'Arlay

- Juste en face de la façade est de la Chevance d'Or, de l'autre côté de la rue du Champ de Foire, est située la maison Pagod puis Vannier, achetée en 1690, revendue en 1878 et 1883 au notaire Alphée Chavant, détruite en 1954.

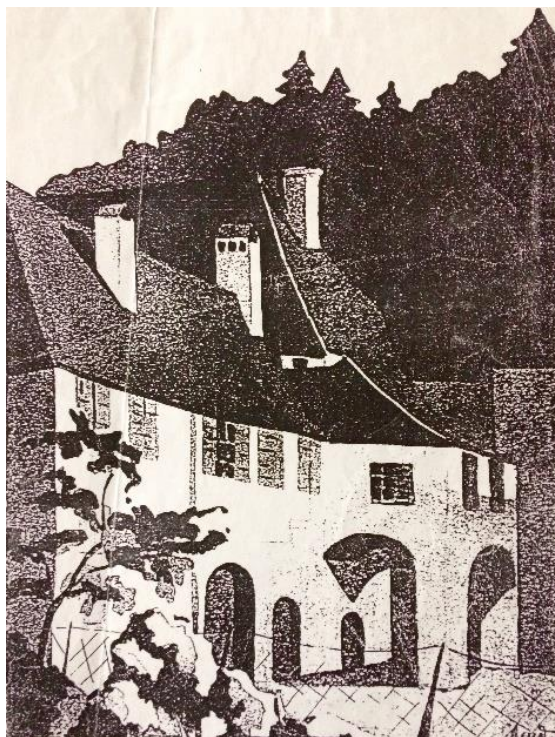


Figure 106 : maison Pagod au Bourg d'Arlay.

Lavis, 21x29,5 cm, par Agnès Laferrère. Vue depuis la rue du Champ de Foire et de la Chevance d'Or. Collection de la famille Vannier.

- À l'est de la maison Pagod, à 80 mètres de la Chevance d'Or, se trouve la maison qu'habite le couple Victor et Stéphanie Rix. Signalée en 1778 sur le « plan géométrique d'une partie du Bourg d'Arlay »<sup>3616</sup> comme partagée entre MM. Pérochet et Pétetin, la maison est vendue en 1840 par les familles Pétetin et Goyet de Savy pour 10 000 francs<sup>3617</sup>, rachetée 10 500 francs en 1861 par Auguste Buretel de Chassey<sup>3618</sup>, puis revendue en 1878 pour 10 550 francs à Victor Rix<sup>3619</sup>. La maison passera dans de nouvelles mains en 1894 pour 9000 francs<sup>3620</sup>, en

---

<sup>3616</sup> Archives privées du château d'Arlay

<sup>3617</sup> ADJ 4E 17/66, 1840 02 17, acte reçu M° Jeunet à Lons-le-Saunier.

<sup>3618</sup> ADJ 4E 22/167, 1861 08 09, acte reçu M° Mahon à Lons-le-Saunier.

<sup>3619</sup> ADJ 4E 12926, 1878 10 19, acte reçu M° Chavant à Arlay.

<sup>3620</sup> ADJ 4E 12988, 1894 05 09, acte reçu M° Clavelin à Arlay.

1896 pour 15 000 francs<sup>3621</sup>. Jean Laferrère, fils de Jean-Baptiste Laferrère et Marie née Vannier, la rachète 30 000 francs en 1920<sup>3622</sup>, ses descendants la vendent en 2010.



Figure 107 : maison des Rix en 1885.  
Cliché du propriétaire en 2020.

- Entre la rue Haute et la rue Basse du Bourg d'Arley, à 175 mètres de la Chevance d'Or se situe une maison du XVI<sup>e</sup> siècle avec tourelle et jardin, vendue en 1801 à François Xavier Coindet pour 13 000 livres<sup>3623</sup>. Sa fille Marie Eugénie épouse Louis François Humbert en 1816, y décède en 1872. En 1885, la maison est la propriété du docteur Clavier, lequel héberge son cousin lédonien Félix Gorin. Elle sera vendue en 1912 au notaire d'Arley Apollinaire Clavelin<sup>3624</sup>.



Figure 108 : maison du docteur Clavier en 1885.  
Cliché de l'auteur depuis la rue Basse du Bourg d'Arley en 2020.

---

<sup>3621</sup> ADJ 4E 13001, 1886 10 11, acte reçu M° Clavelin à Arlay.

<sup>3622</sup> Archives privées de la famille Vannier, 1920 06 27, acte reçu M° Clavelin à Arlay.

<sup>3623</sup> ADJ 4E 43/133, 6 Messidor an IX, acte reçu M° Jacquier à Arlay.

<sup>3624</sup> ADJ, 5E 201/83, matrice cadastrale à Arlay.

- En face de la maison précédente, la famille Favier est propriétaire dès 1811<sup>3625</sup> d'une maison à Arlay dans la rue Haute du Bourg, dont le jardin correspond à l'ancien cimetière qui jouxtait l'église Saint-Claude détruite au début du XIX<sup>e</sup> siècle.



Figure 109 : maison des enfants Favier/Bouvenot/Bertrand en 1885.  
Cliché de l'auteur en 2020.

- La maison à l'ouest du Bourg d'Arlay qu'occupent les Spitz en 1885, à 350 mètres de la Chevance d'Or, est, fin XVIII<sup>e</sup> et début XIX<sup>e</sup>, en partie l'habitation et l'office notarial des Jacquier père et fils, jusqu'à l'installation de François Joseph Jacquier à Lons-le-Saunier à partir de 1820. François Joseph Jacquier rachète en 1808 la partie de maison qu'il partageait en mitoyenneté avec la famille Boisson pour 3950,60 francs, soit 4000 livres, et fait reconstruire l'ensemble<sup>3626</sup>. En 1881, son fils Louis Augustin Jacquier vend la maison devenue maison de campagne depuis 1820, pour 15 900 francs, à Jacques Adolphe Spitz<sup>3627</sup>. Gaston de Spitz, fils du précédent, vend en 1896 la maison dont il a hérité à Eugène Fondet de Montussaint, ancien directeur des écoles Françaises à Moscou, pour 17 000 francs<sup>3628</sup>.



Figure 110 : maison des Spitz dite « du Carouge » en 1885.  
Carte postale, 9x14 cm, vers 1900, intitulée « Arlay, B.F. Paris, cliché R. Chapuis ». Détail.  
Collection de la famille Vannier.

<sup>3625</sup> ADJ 3P299, matrice des propriétés bâties à Arlay en 1811.

<sup>3626</sup> ADJ 4E 2910, 1808 08 13, acte reçu M° Tercy à Lons-le-Saunier.

<sup>3627</sup> ADJ 4E 60/5, 1881 05 15, acte reçu M° Mahon à Lons-le-Saunier.

<sup>3628</sup> ADJ 4E 69/18, 1896 07 27, acte reçu M° Mahon à Lons-le-Saunier.

- La maison dite du « Tourne-Bride » est en surplomb de la maison du Carouge, à l'entrée du parc du château d'Arlay. Propriété des Arenberg au XIX<sup>e</sup> siècle, elle est dévolue à partir de 1867 au régisseur du château, Henry Vannier.

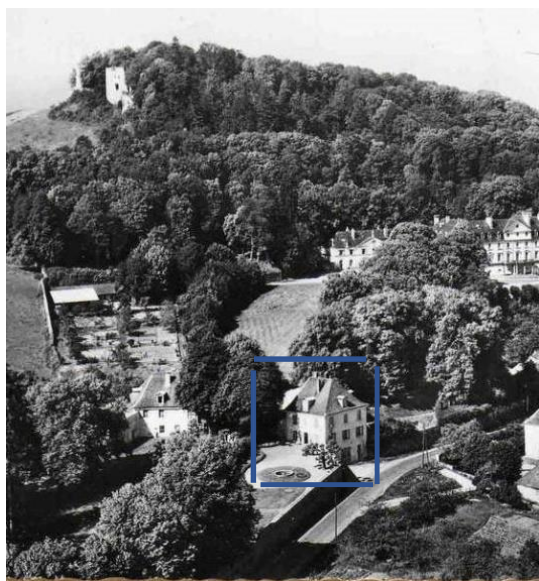


Figure 111 : maison d'Henry Vannier en 1885.

Carte postale d'Arlay, vers 1958. Détail. Collection particulière. La maison du « Tourne-Bride » est encadrée de **bleu**. Derrière, on aperçoit le château fin XVIII<sup>e</sup> et sur la colline les ruines de l'ancien donjon.

- Ambroise Alexandre Vernier, originaire de Clairvaux, acquiert une maison en 1839, à 500 m à l'ouest de la Chevance d'Or. Il a épousé Émilie Favier en 1818 à Arlay, nièce du notaire François Joseph Jacquier et sœur de Gustave Favier, maire d'Arlay (1830-31 et 1855-68) . Cette dernière y vit jusqu'à son décès en 1886, sa fille Laure Vernier épouse de l'architecte Wladimir Larouë y décède en 1919. La maison est vendue 10 000 francs en 1920<sup>3629</sup>.



Figure 112 : maison d'Émilie Vernier en 1885.

Émilie Vernier, née Favier, accueille régulièrement sa fille Laure, épouse de l'architecte polinois Wladimir Larouë. Cliché de l'auteur en 2020.

<sup>3629</sup> ADJ 4E 17310, 1920 04 18, acte reçu M° Clavelin à Arlay.



En direction du sud, à partir de la Chevance d'Or :

- Le manoir de Proby, à 1,800 kilomètres de la Chevance d'Or et en dehors du village, appartient au début du XIX<sup>e</sup> siècle à Jean Fenouillot, conseiller à la cour de Besançon. Il est vendu en 1822 à Pierre Denis Verguet, négociant, fils du directeur de la poste aux chevaux à Dole. François Verguet, marié en 1826 à Ornans à Hélène née Teste, hérite de Proby en 1829, et meurt en 1838. Sa veuve se remarie en 1840 avec le marquis Nicolas Gabriel Léopold Bonnard de Brosses de Labarge. La marquise de Labarge décède sans enfants du premier et du second lit en 1889, ses neveux de Chamberet, propriétaires du château de Frontenay, héritent de Proby.



Figure 113 : manoir de Proby propriété de la marquise de Labarge en 1885.  
Carte postale, 9x14 cm, vers 1900. Détail. Collection particulière.

En direction de l'est, dans le quartier des Levées :

- La maison Vannier est la première maison à gauche de la route qui traverse Arlay d'ouest en est, à 400 mètres de la Chevance d'Or. En 1885, elle est occupée par Adèle Vannier, née Petitjean, veuve du docteur Amédée Vannier et tante du régisseur Henry Vannier, et par la jeune Alice Vannier, 20 ans, qui épousera Gaston de Montgolfier en 1886.



Figure 114 : maison d'Adèle Vannier, veuve du docteur Vannier, en 1885.  
Cliché de l'auteur en 2021.

- De part et d'autre de l'église d'Arlay, à 500 mètres de la Chevance d'Or, Marie Berthelet est souvent l'hôte des Vaudrit et de Maria Journet, leur fille unique, dans sa maison neuve.



Figure 115 : maison du notaire Vaudrit en 1885.

Carte postale intitulée « Arlay (Jura) – Maison Journet-Vaudrit », 9x14 cm, vers 1915.

Collection de la famille Vannier.



Figure 116 : maison de Maria Journet en 1885.

Photographie vers 1930, auteur inconnu, 5x3,6 cm. Collection de la famille Vaudrit.

### 3.2. Maisons de voisins cultivateurs ou commerçants fréquentées à Arlay par Marie Berthelet dans les années 1880.

- Au Bourg d'Arlay, les fils Bert – 7 enfants, le père est mécanicien - sont amis des fils Berthelet.



Figure 117 : maison de la famille Bert, en 1885.  
Rue Haute du Bourg d'Arlay. Cliché de l'auteur en 2020.

- Dans le quartier des Levées, autour de l'église d'Arlay, les maisons Crochet et Berthaud, deux cultivateurs amis des fils Berthelet, sont mitoyennes et partagent un pignon à redents.



Figure 119 : maison de Louis Crochet en 1885.  
Maison appartenant à Marie née Graveleuse,  
épouse de Louis Crochet.  
Cliché de l'auteur en 2020.



Figure 118 : maison de Joseph Berthaud en 1885.  
Cliché de l'auteur en 2020.

Jean Guillaume Germain est, avec son beau-père Sosthène Rameaux, un des vigneron et cultivateurs les plus aisés d'Arlay. Son épouse Annette, née Rameaux rend visite à Marie Berthelet à la Chevance d'Or. Ils habitent, à côté de la fromagerie d'Arlay, une maison aux bâtiments agricoles importants.



Figure 120 : maison des Germain dans les années 1880.  
Cliché de l'auteur en 2020.

Le bureau de tabac est tenu par la famille Latapie à qui Marie Berthelet rend visite en 1883.



Figure 121 : maison Latapie et bureau de tabac en 1885.  
Carte postale, 9x14 cm, vers 1900. Rue des Levées, le long de l'église.  
Collection de la famille Vannier.

### 3.3. Les maisons bourgeoises et nobles fréquentées par les Berthelet dans les années 1880 dans les environs d'Arlay.

- Maisons des cousins Berthelet :

Les Buretel de Chassey, cousins des Berthelet par les Regaud, possèdent plusieurs maisons à Mirebel, où habitent Auguste de Chassey et son épouse, née de Balathier-Lantage en 1885, après avoir vécu à Arlay entre 1861 et 1878.

Isabelle de Bernard de Lauzière quitte, lorsqu'elle épouse Charles Berthelet en 1883, sa maison de Charron, hameau de Champagne-en-Valromey (Ain).



Figure 123 : maison de la famille de Chassey. Mirebel (Jura),  
Carte postale, 14x9 cm, vers 1900. Détail.  
Collection particulière.



Figure 122 : maison de la famille de Lauzière.  
Hameau de Charron (Champagne-en-Valromey).  
Cliché du propriétaire en 2020.

- Maisons d'amis :

À Domblans, 6 kilomètres à l'ouest d'Arlay, les Berthelet fréquentent le château de La Muyre appartenant à la famille de Grivel, celui de Blandans propriété des Broissia, et le château des Vermot, maître de forges à Châtenois (Territoire de Belfort).

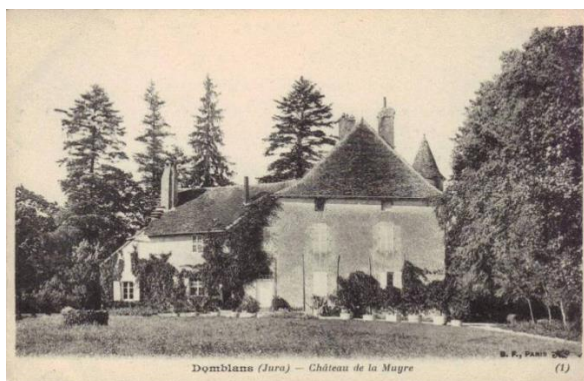


Figure 125 : château de la famille de Grivel.  
Carte postale intitulée « Domblans (Jura) –  
Château de la Muyre. B.F., Paris. », 14x9 cm,  
vers 1900. Collection particulière.



Figure 124 : maison de la famille de Broissia.  
Hameau de Blandans (Domblans, Jura).  
Carte postale, 14x9 cm, vers 1900.  
Collection particulière.



Figure 126 : château des dames Vermot en 1885.  
Carte postale intitulée « 174. Domblans (Jura) – Le château (XIII<sup>e</sup> siècle). Phot. Combier. Macon », 14x9 cm, vers 1900. Collection particulière.

En amont de la Seille, à Nevy-sur-Seille, à 10 kilomètres d'Arlay, le peintre orientaliste Regnault de Maulmin possède une maison que Marie Berthelet visite en 1884.



Figure 127: maison des Regnault de Maulmin en 1885.  
Derrière l'église de Nevy-sur-Seille (Jura). Cliché de l'auteur en 2020.

À l'Étoile, 10 km au sud d'Arlay, Marie Berthelet est invitée par les Boulatignier au château de Pise et par les Goyet de Savy au château de Persange.



Figure 129 : maison des Boulatignier en 1885.  
Carte postale intitulée  
« 930 - Château de Pise (Jura), B.F., Paris.  
Cliché R. Chapuis. », 14x9 cm, vers 1900.  
Détail. Collection particulière.



Figure 128 : maison des Savy en 1885.  
Carte postale intitulée « 1849 - Lons-le-  
Saulnier (Jura)- Château de Persange, B.F.,  
Paris. », 14x9 cm, vers 1900.  
Collection particulière.

À 12 kilomètres au nord d'Arlay, le château de la Sauge habité par la famille Loiseau tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle s'élève juste en dehors du village de Saint-Lamain.



Figure 130 : château de la Sauge, propriété des Loiseau.  
Carte postale intitulée « Excursion en Franche-Comté, n° 67 – Château de la Sauge  
(XV<sup>e</sup> siècle), par Passenans (Jura), Teulet, édit, Besançon. », 14x9 cm, vers 1900.  
Collection particulière.

À 13 kilomètres d'Arlay, avant d'arriver à Sellières, se trouvent les ateliers des forges de Baudin et la maison des propriétaires, les Monnier, à qui Marie Berthelet rend visite en 1884.



Figure 131 : maison de la famille Monnier.

Carte postale intitulée « Environ de Sellières (Jura) Baudin – Le château - B.F. Paris, cliché R. Chapuis, n° 1629 », 14x9 cm, vers 1900. Détail. Collection particulière.





#### 4. Annexe du chapitre « À table ! »

55 menus décrits par Marie Berthelet dans ses lettres entre 1882 et 1885.

1882 11 10 « [vendredi déjeuner] Nous allons faire à ton oncle Emmanuel un poulet avec des épiluchures de truffes et des fraises. »

1882 11 18 « [samedi déjeuner] Déjeuner improvisé avec les Rix, Charles et moi : soupe, bœuf, anchois, capucines, jambon, gelée, filet sauce madère avec des truffes, pied de cochon, œufs brouillés aux truffes, bon vin, dessert. »

1882 11 20 « [un dimanche soir] Souper chez les Vaudrit : potage, poulet au citron, pâté de Lyon, filet de bœuf garni de champignons et de truffes, rouelle de veau à la purée de marrons, épaule de chevreuil, salade, plat au sucre et dessert. Bons vins, café, thé et liqueurs. Comme convives Chavant, le Docteur et son cousin, Charles et moi, nous étions 8. Rentrés à 10h et demie. »

1882 11 21 « [lundi soir] Souper chez les Chavant d'hier très bon, commencé par des huitres, j'en ai mangé une douzaine, potage, pâté chaud, filet de bœuf aux truffes, des épinards, une épaule de chevreuil, un joli dessert, les convives étaient les mêmes que la veille, nous sommes rentrés à 11h. »

1882 11 25 « [dimanche déjeuner] Dîner de Charles chez l'intendant, une julienne, une omelette aux truffes, des [illisible] au jus, un filet de chevreuil, du kirch à 45 F la bouteille, on compte un franc par an, la nôtre vaudrait 60 francs. »

1882 11 25 « [à la Chevance d'Or un dimanche soir] Dîner pour l'intendant, Clavier, Gorin, les Chavant, les Vaudrit : potage, civet de levreau, pieds truffés, filet rôti, salade, jambon en gelée, pouding crème au rhum et joli dessert. Écrit le lendemain : j'avais tout préparé pour le soupé [la veille, elle écrivait "dîner"], c'est Henry qui a servi à table. J'avais arrangé des fleurs avec de la mousse dans le grand compotier, et mousse pommes et poires dans deux autres compotiers, mis les hors d'œuvre bien arrangés et les deux candélabres. Nous nous sommes mis à table à 6h et demi précises. »

1882 11 27 « [mardi déjeuner] Ton frère a invité les Rix à venir dîner sans façon du jambon et un pied de cochon qui était resté, ils ont accepté de grand cœur. »

1882 12 11 « [dimanche] Hier nos garçons ont fait leur St Nicolas, Charles est allé causer avec eux. Ils avaient un potage au gras, un filet de cochon garni de pommes de terre, du veau en fricassée, quatre pigeons rôtis, de la salade et comme entremet une omelette aux confitures et au rhum, et pour dessert des marrons avec de la galette de pommes et confiture de fraises. Nous leur avons donné du thé et du rhum pour mettre dedans. »

1883 03 26 « [déjeuner du dimanche de Pâques] Hier, nous avons dîné chez les Vaudrit en famille avec le père Journet et tous les Journet de Lyon : potage, bœuf, ris de veau à la financière, c'est-à-dire avec des champignons et des truffes, qui était très bon, pâté de gibier aux truffes, poulet rôti, langouste avec mayonnaise et une grosse carpe au bleu. Maria avait apporté de Lyon un nouveau gâteau au curaçao et aux oranges. Il y avait des noix confites et des cerises au caramel dans des cornets de papier. »

1883 03 26 « [dimanche de Pâques 25 mars] Nous avons donné du vin à nos gens pour fêter Pâques. Ils avaient pour leur dîner : soupe de bœuf, lapin à la Marengo, rôti de veau, salade. Invités le père Bourdin et les deux vigneron, tout ce monde a été émerveillé du lapin. »

1883 03 28 « [mardi soir] Souper chez Henry, sa table était très bien arrangée, un gros plat de géraniums au milieu, deux bateaux de petites raves et deux de beurre, quatre compotiers pommes poires, oranges et une salade d'ananas, je n'en avais jamais mangé, c'est très bon. Le potage, le bœuf, pâté de bécasses, un cuisseau de sanglier rôti, des choux fleurs au jus, un beau brochet au bleu. Ensuite des petits pots de crème au chocolat, des meringues, un gâteau aux amandes. Arrosé de bon vin. Puis un choix de thé ou de café. Il y avait comme convives : Journet et Maria, père Vaudrit, les Chavant, Gorin (qui est parrain aujourd'hui), nous sommes restés jusqu'à onze heures. »

1883 04 06 « [vendredi déjeuner] J'offre des grenouilles à dîner à la Nenette, elle les adore. »

1883 04 07 « [samedi] goûter chez la grand-mère à Lons (avec Nenette) : saucisson, gâteau, petits fours, oranges, pommes, fromage, vin de Bordeaux de 28 ans. »

1883 08 07 « [mardi] Nous aurons pour notre dîner le bœuf, une saucisse fumée, un filet saignant sur des tomates, et un poulet rôti. [Marie Berthelet et Charles] »

1883 08 20 « [dimanche déjeuner] dîner chez les Chavant avec l'avoué Gauthier, truite frite, poulet au blanc, gigot rôti, haricots verts, écrevisses en buisson, salade, joli dessert. »

1883 08 21 « [lundi déjeuner] dames Bachod à dîner, filet de bœufs, rôti de veau, salade, écrevisses, poires au rhum. »

1883 08 25 « [jeudi soir] souper Charles et moi, soupe au fromage, gigot braisé, pommes de terre frites, filet à la sauce tomate, salade. »

1883 10 08 « [dimanche] déjeuner Viennet, Boulent, Chavant, Saussard, Carrez et son ombre sous la forme de son fils Joseph : deux gros poulets farcis aux truffes et cuits dans leurs jus, filet de bœuf sur un lit de tomates farcies, râble de lièvre, un jambon, salade, poire au rhum et des anchois et cornichons. Vin et bière. »

1883 10 08 « [dimanche] dîner les mêmes, soupe au fromage, gigot, rôti de jeune poulet et salade. Il était plus de minuit quand les gens de St Lothain, Arbois et de Lons le Saunier sont partis. »

1883 10 22 « [dimanche 21 à déjeuner] dîner chez Maria : les Vaudrit, les Chavant, Henry Vannier, le docteur Clavier, les Journet, Charles et moi. La jolie salle à manger était bien éclairée et six fois trop chaude. Potage, loup de mer (c'est très bon, ce poisson ressemble à un barbeau mais n'a pas d'arrêtes, pour le goût, c'est entre la raie et le turbot) servi chaud avec de la sauce aux capres. Civet de lièvre manqué, filet de bœuf garni de crêtes de coq, truffes,

champignons et ris de veau. Rôti de grives, salades, petits pois. Un beau dessert de Lyon où on les fait si bien. Rentrées passé six heures. »

1883 10 28 « [samedi soir] dîner oncle Emmanuel et Marie, Charles et moi, pâté de Mme Rix, bœuf, filet entouré de pdt frites, des grives, poires au rhum, ils n'en avaient jamais mangé. »

1883 10 31 « [mardi soir] gardé les dames Bachod à souper, potage au riz, filet, grives rôties, pâté, salade. »

1883 11 13 « [lundi déjeuner] chez la voisine Chavant, il y avait Mr et Mme Achille Mignerot et le docteur : soupe de bœuf, saucisses sur de la purée de pommes de terre, cuissot de chevreuil salade, œufs aux truffes, biscuits à la crème et dessert. Rentrée vers quatre heures. »

1883 11 29 « [mercredi soir] menu d'arrivée des mariés [retour de Charles et Isabelle Berthelet de leur voyage de noces à Paris] : civet de lièvre, poulet rôti, de la salade, des prunes au rhum. »

1883 12 31 « [dimanche déjeuner] dîner chez les Chavant, Henry, Gaston, Clavier, Gorin et moi : potage, bœuf, escargots, veau aux petits pois, une volaille aux truffes, de la salade, des épinards, de la crème, un gâteau et un dessert du jour de l'an. »

1884 01 01 « [lundi soir, réveillon] Souper hier soir chez le Docteur, nous étions dix, en sus des convives de la veille, ses deux frères et Gustave Favier. Truite, poulets, gigot, rôti de filet de cochon, terrine de foie de canard, salade, épinards, et dessert du jour de l'an, un plat au sucre. »

1884 02 24 « [samedi déjeuner] dîner à la Muyre. Charles a mis le menu dans sa poche. Nous étions 18. J'étais à la droite de M de Grivel, M et Mme de Broissia, leur fille Marie-Louise, leur gendre Mr Michel et sa femme, Mr Michel est très beau garçon, Mr et Mme Robert, Mme et Mlle Vermot, Mr Regnaud le peintre, sa femme et sa belle-mère, Gustave Favier et nous. Mr Michel a une jolie voix, il a chanté, ainsi que Charles. »

1884 02 26 « [lundi déjeuner] dîner à St Didier, déjeuner apporté d'Arlay, chez l'abbé Mahon, avec ses neveux Patrice 1865 et Lucile 1861, les Charles et moi : potage, bœuf, une saucisse de Morteau, un gigot rôti, des bons harengs de saison, un pâté accompagné de salade, et pour dessert un fromage à la crème et des petits fours. Vin blanc de St Didier et vin rouge du midi et une bouteille de Lunel (muscat). »

1884 03 27 « [mercredi déjeuner] dîner à St Didier, déjeuner apporté d'Arlay, avec le notaire Grenat, des saucissons chauds, du poulet farci, du riz, un filet rôti, une terrine de foie gras, la laitue en salade, et une marmelade de pommes. »

1884 04 14 « [dimanche déjeuner] Nous avons eu Gaston et son oncle Henry à dîner : de la soupe, de la tête de veau sans croûte, donnée par Cusin, du filet au vin jaune, un gigot rôti, de la salade, du pâté de foie gras en gelée, c'est un moyen de faire d'un petit plat un gros plat, un jambonneau, des pommes marchandes et un joli dessert. »

1884 04 18 « [jeudi déjeuner] J'ai retenu ton camarade à dîner, [avec Charles, Isabelle séjourne chez ses parents] : j'aurais voulu le mieux régaler, je ne l'attendais que dimanche : bœuf, saucisse fumée, omelette de rognons avec des cornichons, épaule de veau braisée, un petit morceau de filet rôti avec des pommes de terre paille et de la salade. Un gâteau d'amandes et des petits fours. Du Noirin, du vin jaune et du mousseux. »

1884 05 08 « [mercredi déjeuner] dîner Charles, moi, Gorin, le Docteur : la soupe, le bœuf, du saucisson, beurre frais, filets rôtis, salade, langue salée et œufs durs, frites, fromage en boîte, pommes, confiture de fraises, petits fours. »

1884 05 13 « [lundi soir] souper improvisé Gustave, Henry, Chavant, le docteur, Charles et moi : soupe aux pâtes d'Italie au fromage, des saucisses fumées sur des pommes de terre, du filet à la minute, un gratin, de la salade, des beignets de pomme. »

1884 05 18 « [dimanche déjeuner] à dîner : le curé, le père de Lauzière, Isabelle, Charles et moi : pot au feu, pommes de terre au lard et aux raves, grosse volaille au riz très bonne, un filet saignant, de la salade, du dessert. »

1884 06 12 « [Lundi de Pentecôte] Pique-nique à la côte, nous sommes 14, il n'y a qu'un gigot, un pâté, notre jambon, des truites, de la salade, du fromage, des fraises et des cerises, un gâteau, des meringues. Chacun s'est installé à sa guise sur des pliants, il y avait un banc qui pour moi n'était pas à négliger (à l'endroit où le vicomte de Gand avait établi un ermitage pour la fête de Mme de Lauraguais). »

1884 06 18 « [mercredi déjeuner] On allait me mettre à cuire deux œufs pour mon second déjeuner quand ton oncle Auguste est arrivé. Rien n'était plus froid que le cramail. Omelette, veau froid, maigre festin. »

1884 07 01 « [mardi déjeuner] déjeuner léger à cause des chanteurs : œufs frais, beurre, gros filet saisi, sauce au beurre et au citron, garni de cresson et couvert de pommes de terre frites, jambon, fraises, galette au sel, bonbons, café et crème. »

1884 08 05 « [lundi déjeuner] dîner avec Clémentine de la Sauge, père Condet archiviste, curé, Gustave Favier : truite à la maître d'hôtel, filet braisé et tomates farcies, poulet truffé, jambon salade, surprise à la noisette et pistache. »

1884 07 01 « [lundi soir] soupé tard, pot au feu, bœuf, poulet farci et riz, ris de veau avec des champignons et aux truffes, gigot rôti, salade, jambon, gelée, un gâteau aux amandes. Les chanteurs ont quitté la maison à 10h 30. »

1884 07 03 « [mardi soir] retenu Mme Bachod à dîner, il n'y avait presque rien au menu, du pot au feu, du jambon, de la daube froide. »

1884 08 03 « [samedi soir] souper chez les de Grivel, Mr Monnier de Voiteur, Galiffet, Billot : potage, bœuf, salamis de pigeons, canards, rôtis, haricots cuits, truite au bleu, soufflé et dessert. »

1884 08 05 « [lundi soir] pique-nique nocturne dans un pré du côté de Lombard. On devait nous prendre dans dix minutes avec la voiture de Gustave. Nous avons porté du vin rouge et du jambon, les autres ont porté un gros rôti et du fromage, une galette, du vin mousseux et la liqueur. La nuit nous a surpris dans les prés, une magnifique lune est venue nous éclairer, et on a fait un feu de joie avec la paille et les papiers qui avaient servi aux emballages, c'était un coup d'œil ravissant ! nous étions rentrés à neuf heures et demi ! »

1884 08 23 « [vendredi après-midi] visite des de Grivel : c'était vendredi, il n'y avait pas moyen d'offrir du saucisson pour le goûter, j'étais fort embarrassée. Confitures, poires, pêches, bonbons anglais, chocolat, vin d'Espagne, bière brune. »

1884 09 07 « [dimanche déjeuner] dîner avec les Charles et le docteur : bœuf, sauce tomate, pommes de terre à la maitre d'hôtel, pigeons rôtis, salade. »

1884 09 29 « [dimanche soir] souper avec les dames Bachod : potage, veau sur de l'oseille, gros rôti de gibier, salade, les fraises des Berthaud. »

1884 10 29 « [dimanche déjeuner à la Chevance d'Or, seule] « Alouettes, Choux de Bruxelles, salade et marrons à la crème fouettée. »

1884 11 24 « [dimanche soir] souper chez Mme Chavant, avec Isabelle, moi, et Mme Bidot, un pain de thon garni de champignons et une omelette truffée, de la salade et de la crème fouettée, nous sommes rentrées à près de 10 heures. »

1884 11 26 « jeudi soir à la Chevance d'Or]: « Nous étions dix, les Chavant, Galiffet, Gorin, Clavier, Vannier et le vieux Trouze, les deux Charles et moi. La table était peu chargée, deux plats de fruits, poires et pommes. Deux assiettes, avec un gâteau d'amandes et des croquets au chocolat, puis les deux candélabres. Au milieu un jambon garni de verdure et de fleurs. Débuté par un potage au vermicelle au fromage, puis deux énormes pieds de cochon, deux poulets au bleu garnis de citrons et de champignons, un plat de choux de Bruxelles au jus et au fromage, puis le cuisseau de chevreuil avec une bonne poivrade, pour finir, le jambon et la salade. Au dessert, on a apporté une assiette de pralines au chocolat et une assiette de fondant. Pour plat du milieu, j'avais confectionné un nid de marrons pilés et passés ce qui le faisait ressembler à un torchis d'hirondelles, en rond comme une muraille, et l'intérieur rempli d'une crème fouettée fortement sucrée. »

1884 11 29 « [dimanche déjeuner] Nous avons notre curé à dîner, il faut que j'aille à la cuisine pour truffer un poulet avec le reste du pied de cochon, les restes de jeudi servent, le jambon, le chevreuil, il n'y a de neuf que le poulet. »

1885 01 03 « [samedi] Gala du père Vaudrit, bœuf, saucissons, puis ribambelle de plats, saumon, tête de veau garnie de truffes, volailles truffées, céleris au jus, pâté de gibier, magnifique gâteau.

1885 01 20 « [lundi soir] Le menu d'hier pour nous quatre, Charles, Isabelle, moi et Mme de Grivel, a été des plus simple : œufs au jus, saucisson cru, filet rôti, pommes de terre frites, terrine de foie de canard, salade, camembert, crème fouettée, gâteau de gaudes, compote de cerises, gaufrettes, chocolat, massepain et fruits confits. Le soir, pot au feu, poulet rôti, salade avec encore de la terrine, et le même dessert. »

1885 01 25 « [samedi déjeuner] « chez les Rix : potage au tapioca, hors d'œuvre, saucisson, roulés sauce vin blanc et aux truffes, poulet au bleu, filets de cochon à la purée de marrons, énormes grives rôties, magnifique dessert, nous sommes rentrés vers quatre heures pour recevoir la mère de Grivel. »

1885 01 25 « [samedi soir] « avec Mme de Grivel : ris de veau, filet rôti, salade, crème au chocolat, elle est restée jusqu'à onze heures. »

1885 02 24 « [lundi soir] « à cinq avec Gorin et Chavant : potage, filet à la minute, rôti de veau, salade, jambon, soupe aux cerises. »

1885 03 29 « [samedi soir] Souper chez les Chavant avec Gorin : Potage, pâté chaud aux quenelles et aux champignons, veau à l'oseille, un faisan, une bécasse, un pâté de bécasse, et un gâteau. »

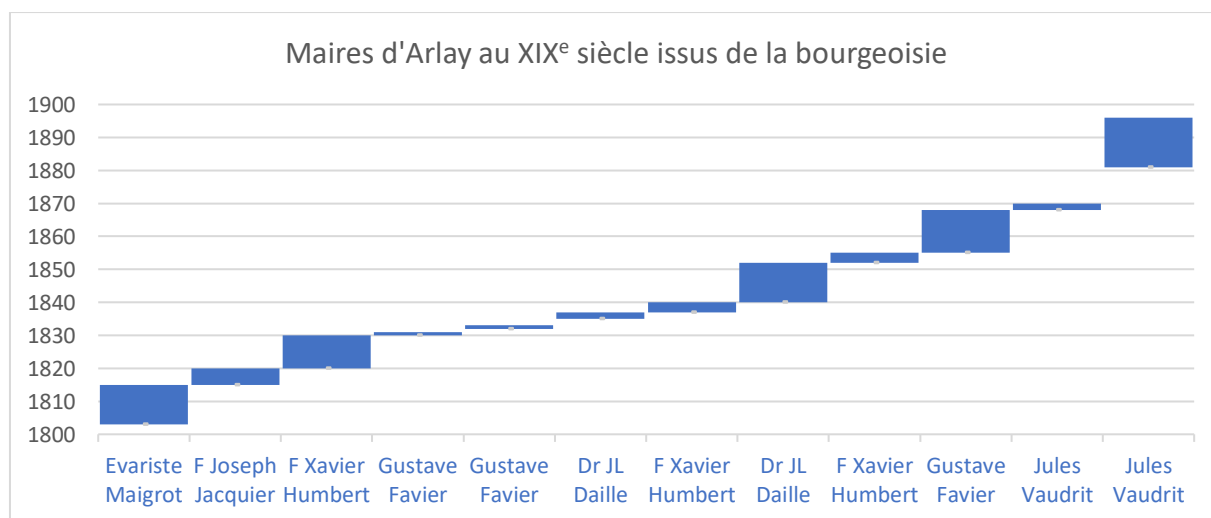
## 5. Annexe du chapitre « Politique »

Liste des maires d'Arlay au XIX<sup>e</sup> siècle :

An VIII - an XI	Claude Antoine Bouvent
An XI au 30 juin 1815	Évariste Maigrot
15 décembre 1815 au 16 janvier 1820	François Joseph Jacquier
28 janvier 1820 au 30 septembre 1830	François Xavier Humbert
5 octobre 1830 au 28 octobre 1831	Louis Gustave Favier
4 décembre 1831 au 30 septembre 1832	Benoît Perrin
12 mars 1833 au 16 novembre 1833	Louis Gustave Favier
Novembre 1833 à septembre 1834	Claude Reverchon
7 septembre 1834 au 31 mars 1835	Jean Claude Daille
1 avril 1835 au 3 juillet 1837	Dr Jean Louis Daille
27 juillet 1837 au 19 juin 1840	François Xavier Humbert
1 août 1840 au 21 juillet 1852	Dr Jean Louis Daille
27 Juillet 1852 au 7 Juin 1855	François Xavier Humbert
25 juin 1855 au 20 août 1868	Louis Gustave Favier
9 septembre 1868 au 15 septembre 1870	Jules Vaudrit
27 septembre 1870 au 19 avril 1871	Aimé Jeannin
24 avril 1872 au 31 décembre 1878	Vincent Daille
28 janvier 1877 à 26 juillet 1877	Claude Frédéric Guerrin
5 août 1877 au 20 janvier 1878	Claude Vincent Dausse
20 janvier 1878 au 23 janvier 1881	Léon Guillemin
23 janvier 1881 au 17 mai 1896	Jules Vaudrit
17 mai 1896 au 20 mai 1900	Louis Auguste Bouillon.

De 1803 à 1870, sauf pendant les deux années 1831-1832 et 1833-1834, puis de 1881 à 1896, le premier édile de la commune d'Arlay est un notable issu de la bourgeoisie rurale, soit, sur 100 ans, pendant 80 ans.

Tableau 25 : un premier édile bourgeois.







## 6. Annexe des chapitres 5.1 et 5.2 « Sociabilité »

Liste des visites ou des relations évoquées entre 1882 et 1885 par Marie Berthelet, par ordre chronologique avec

- indication de l'année, du mois et du jour,
- entre guillemets un extrait fragmenté de la lettre annonçant le nom du ou des visiteurs,
- à la suite, en italique et entre parenthèses, une présentation succincte des visiteurs avec quelques dates, et leur lien avec Marie Berthelet ou son entourage.

### 6.1. Visites chez les Berthelet, à la Chevance d'Or

- Un grand nombre de visites de voisins ne sont pas répertoriées, car elles sont récurrentes plusieurs fois par semaine ; Les visiteurs les plus assidus sont les Spitz, les Rix, Jeanne Latapie, Marie Sauvage, les Chavant, Félix Gorin, le docteur Clavier, le curé, Henry Vannier, les Vaudrit, les dames Bachod.

1882 10 09 « de Claire Muller, ma vieille amie, 22 ans que je ne l'avais vue. » (*née Claire Delort en 1824 à Arbois, mariée en 1849 à Arbois à Paul Antoine Abraham Muller, maître de forges à Champagnole*)

1882 10 18 « de l'abbé Vincent et de Gustave Favier » (*Abbé Vincent non identifié. Charles Gustave Favier, né en 1839 à Arlay, fils du maire d'Arlay Louis Gustave Favier, Commis principal des postes, Attaché au service télégraphique de l'Armée, officier de la Légion d'honneur 1871*)

1882 11 17 « des Robert de Domblans et Félix Guérillot » (*Henri Xavier Charles Marie Robert né en 1845 à Arbois, magistrat, marié à Marie Marthe Stéphanie Guérillot née en 1861, fille de Paul Charles Joseph Guérillot, sous inspecteur des forêts et d'Éléonore Regnault. Leur beau-frère Félix Guérillot est avocat, voir la note de bas de page n°1478*).

1882 11 19 « de la Baussard avec ta tante » (*Stéphanie Baussard, dame de compagnie de la grand-mère Berthelet à Lons-le-Saunier. Zoë de Lauzière*)

1882 12 04 « Visite de Félix Guérillot, venu à cheval »

1882 12 04 (jour de foire à Arlay) « Visite de Mme Donzel » (*propriétaire à l'Étoile de la maison Masuyer. voir la note de bas de page n°253.*)

1882 12 30 « Boulerot et Vayssière qui abhorre la musique », (*Léon Boulerot, est le beau-frère d'Ernest de Grivel. Augustin Vayssière, né à Vers-sur-Sellières en 1850, mort à Moulins (Allier) en 1895, Archiviste paléographe (promotion 1875), Historien, Archiviste des départements de l'Ain, du Jura, de la Corrèze et de l'Allier*)

1883 03 29 à 1883 06 05 séjour d'Antoinette Depierres (*Antoinette Depierres, surnommée « Nnette », fille de Gabriel Depierres régisseur à Ménéto Salou et d'Amélie Vannier. Nièce d'Henry Vannier*)

1883 05 19 « Visite de la voisine, la Nennette, des dames Bouverot » (*Estelle Bouvenot est née Favier en 1827 à Arlay, fille du maire Gustave Favier*)

1883 05 21 « Visite de Mme Donzel » (*les Donzel ont hérité de la propriété de l'Étoile léguée par les sœurs Masuyer*)

1883 06 11 « Visite de Monsieur Donzel, son fils Paul et sa femme »

1883 06 23 « Visite de Viennet, l'artiste fera le portrait du grand-père d'Arcier » (*voir la note de bas de page n°597.*)

1883 06 28 « Visite des de Grivel qui sortaient du château » (*Famille de Grivel du château de La Muyre*)

1883 07 04 « Ton frère est rentré hier avec l'abbé de St Léger qu'il a trouvé avec Céleste » (*Henri de Saint-Léger est le curé de Domblans, ses parents et ses sœurs vivent à Plainoiseau*)

1883 08 08 « Curé de Domblans à dîner à midi »

1883 08 10 « Encore eu la visite de nos bonnes sœurs, la sœur Hortense est décidément en enfance » (*sœurs dirigeant l'école des filles financée par le prince d'Arenberg à Arlay*)

1883 09 16 « Visite de Mmes Soty, Vaudrit et d'Hauteville. » (*L'architecte parisien Étienne Soty (1827-1905) est un cousin germain, par sa femme Joséphine Elisabeth née Jannet, d'Alexandrine Vaudrit née Chapuis. La famille d'Hauteville n'a pas été identifiée*)

1883 09 23 « Laure Larouë m'a pris tout mon temps » (*née Vernier en 1826 à Clairvaux, cousine germaine des Favier, épouse de l'architecte de Poligny Laroüe décédé en 1889*)

1883 10 27 « Visite du notaire Gremet de Bellevesvre » (*Jacques Antoine Gremet, né en 1844, notaire de Georges Passier, intermédiaire pour une vente de vin*)

1883 11 06 « Nous avons vu Lévy venu faire une visite à ton frère. Pour une personne qui ne le connaît pas, il est très bien élevé. » (*Émile Lévy, propriétaire cultivateur à Arlay, retiré de la liste électorale en 1886 parce que condamné à Strasbourg en 1862 à 8 jours de prison pour vol*)

1883 11 18 « Visite de Mme de Grivel et de Julie de Laclos de Villevieux, qui s'occupe toujours de sa peinture et propose l'été prochain de peindre la maison » (*Jules Roux de Rochelle (1800 Paris-1879 Villevieux) a eu une fille Julie mariée en 1850 à Paris à Choderlos de Laclos de Salins*)

1883 12 05 « Visite de Mlle Sauvage avec sa mère » (*Mlle Sauvage est receveuse à la poste d'Arlay*)

1884 01 14 « Ton frère a invité Alfred Bert à dîner, le pauvre diable est toujours gelé » (*né en 1848, brigadier de gendarmerie, marié le 15 mai 1886 à Arlay à MA Chapuis*)

1884 03 22 « Visite des dames Bachod et Guerrier » (*Adolphe Guerrier, propriétaire à l'Étoile*)

1884 04 15 « Visite de Martine de la Sauge » (*Clémentine Loiseau se fait appeler Martine*)

1884 04 16 « Visite de Mmes Rix, Spitz et Chavant »

1884 04 17 « Visite de Mlle Sauvage et Mme Rix »

1884 05 10 « Visite du père et de la mère Contesse » (*cousins d'Alphée Chavant*)

1884 06 19 « Visite des de Broissia, le père la mère et deux demoiselles », (*amis de Blandans, Edouard de Froissard de Broissia, né en 1829 et son épouse Élisabeth née Morisset en 1834, dix enfants*) « puis des dames Vermot » (*du château de Domblans*)

1884 06 19 à 1884 06 21 Séjour d'Auguste de Chassey (*cousin germain de Marie Berthelet*)

1884 06 22 « Leon Monnier est passé » (*Léon Monnier (1810 Poligny-1894 Voiteur), fils Monnier-Jobez, frère du propriétaire des forges de Baudin*), « avec Georges Carrez et le curé de Toulouse »

1884 09 01 « Visite des Regnault de Nevy » (*Émile Regnault de Maulmin né 1836 à Lons-le-Saunier, artiste peintre orientaliste, marié en 1866 à Marie de Toytot, propriétaires à Nevy-sur-Seille*)

1884 07 01 « Visite Achile Billot » (*1834-1921 Seillières*), professeur de dessin au lycée de Lons à partir 1868, 50 ans)

1884 08 05 « Raté la visite des dames Bachod » (*propriétaires d'un domaine à Juhans, hameau d'Arlay*)

1884 09 28 « Visite du Commandant Favier et des Robert de Voiteur » (*Nestor Auguste Favier (1831-1894), Chef d'escadron, Commandant la compagnie de gendarmerie de l'Ain, officier de la Légion d'honneur en 1886*)

1885 01 12 « Visite des de Grivel. Monsieur part comme chaque année chasser à Marseille, c'est là où habite sa sœur Mme d'Ivory. » (*Adrienne de Grivel (1817-1907), mariée à Jean-Alfred le Demours de Kernilien d'Ivory*)

1885 01 27 « Visite de Charles Lamy, venu à la foire de Bletterans pour des affaires de sa mère, il part aujourd'hui à Paris. » (*non identifié*)

1885 04 03 à 1885 05 12 Séjour de la famille Passier, Alphonse Passier est l'ami de Charles Berthelet, veuf, deux enfants. (*Voir la note de bas de page n°112.*)

1885 04 22 « Visite des Regnault, de Nevy » (*famille Regnault de Maulmin*)

## **6.2. Visites de Marie Berthelet chez des amis**

1883 03 19 « Visite à la Sauge » (*chez les Loiseau*)

1883 04 07 « Visite avec la Nnette chez Chavant, Rix, Vaudrit, et la grand-mère à Lons »

1883 08 04 « En ville, je suis allée voir Clothilde de Courten, la sœur du colonel qui réside à Verges » (*Clothilde née de Chomereau de Saint-André, mariée en 1856 au château de Verges à Hector de Courten, sœur du colonel Gaston de Chomereau*)

1883 08 13 « Partis en voiture avec ton frère chez les dames Bachod, puis à Domblans, laissé ton frère chez le curé, filé à Voiteur pour ma visite à Marie Vincent [*Marie Vincent née Bidot (1839-1920), fille de Michel Bidot magistrat mort en 1885 Voiteur, mariée en 1861 à Jules Vincent, avocat et juge*], revenue à Domblans le curé [*de Saint-Léger*] ma montré ses bibelots, ses fleurs, ses livres, ses tableaux et son chat, et visite aux Robert de Domblans. »

1883 10 09 « Visite à la Sauge avec Mlle Sauvage et Mme Rix qui allaient à Frontenay, pris rendez-vous à quatre heures. À la Sauge, les demoiselles Prudhomme de Salins [voir la note de bas de page n°1544]. »

1883 12 18 « Visite chez Joseph Berthaud, la Liza levée [20 ans], tenait sa pouponne Léonie » née 8 décembre 1883 (*Joseph Berthaud, né 1856, deux frères Auguste et Louise, cultivateurs*)

1884 02 23 « Dîner à la Muyre. Charles a mis le menu dans sa poche. Nous étions 18. J'étais à la droite de M de Grivel, M et Mme de Broissia, leur fille Marie-Louise, leur gendre Mr Michel

et sa femme, Mr Michel est très beau garçon, Mr et Mme Robert, Mme et Mlle Vermot, Mr Regnauld le peintre, sa femme et sa belle-mère, Gustave Favier. Mr Michel a une jolie voix, il a chanté, ainsi que Charles. » (*Marguerite de Broissia s'est mariée en 1883 à Domblans à GPM Michel. Émile Regnault est peintre orientaliste. Le château de Domblans appartient à Hélène Marie Catherine Vermot (1858-1901), veuve de Charles Arthur Vermot, maître de forges*).

1884 03 07 « À Poligny, nous verrons les Larouët et Alexis » (*Wladimir Larouët, architecte. Alexis non identifié*).

1884 03 15 « Visite à Persanges, puis aux Donzel » (*à Persanges, propriété des Savy*) (*à l'Étoile, maison Masuyer*)

1884 03 16 « Visite à Lons : raté la tante Breney qui était à Ferchaux » (*née Ferdinande Dépantaine à Montmorot en 1806, propriétaire à Villeneuve-sous-Pymont, mariée en 1830 à Désiré François Breney, fils Breney/Prost*), « Henry Breney et sa femme » (*né en 1833, marié en 1873 à Villeneuve avec Désirée Vauchier de Pont-de Beauvoisin*), « visite aux Contesse, il n'y avait qu'Héloïse » (*docteur lédonien Alphée Contesse et son épouse Héloïse, oncle et tante d'Alphée Chavant*)

1884 03 20 « Visite à la Sauge, retour par Blandans et Domblans. » (*chez les Loiseau, de Froissia et Vermot ou Robert ou le père de Saint-Léger*)

1884 05 26 « Tournée des visites, les de Broissia à Blandans, les Robert, Mr de St Léger à la cure, les dames Vermot »

1884 09 28 « Visite reportée à Baudin chez les Monnier. Visite des Robert de Voiteur » (*les Monnier des forges de Baudin*)

1884 11 05 « Visite à Arbois chez Mr Petitjean et les dames Coulon » (*probablement Léonide Coulon née 1834 et Baptistine Coulon née 1838, et un cousin de leur mère, Adolphe Petitjean, décédé en 1885 à Arbois*)

### 6.3. Rencontres fortuites

1883 05 27 « J'ai beaucoup causé à la procession avec Estelle Bouvenot » (*sœur de Gustave et Auguste Favier, mariée à Anthème Bouvenot*)

1884 04 27 « À la messe, les dames Bouvenot et Bertrand » (*Estelle Favier épouse Bouvenot et Marie Favier épouse Louis Bertrand*) et la Laure (*Larouët, née Vernier*)

1885 03 13 « À la ville, rencontre avec les dames de Savy »

1885 05 12 « Vu les Robert à la gare, le père Guérillot ne va pas mieux »

### 6.4. Relations évoquées dans une lettre

1882 09 12 « Le frère de Mlle Sauvage, le capitaine, est mort. Un autre frère est mort sur les champs de bataille en 1870. » (*Pour le frère capitaine, il s'agit sans doute du capitaine Laurent Emmanuel Sauvage, mort le 6 septembre 1882 à Toulon, né à Toulouse (Jura) en 1840.*)

1882 12 04 « Les Boulatignier sont partis pour Nice, l'Étoile est un véritable désert »  
*(propriétaires du château de Pise à l'Étoile)*

1883 04 03 « L'abbé Veniat m'a encore écrit, il veut venir à Arlay avec la vieille Henriette et Auguste » *(non identifiés)*

1883 05 03 « Le père Mignerot est mort, on l'enterre demain, Gorin viendra certainement »  
*(mort de François-Philibert Mignerot, né en 1800, ancien maire de Desne) (Félix Gorin né en 1852, fils de Ferdinand Gorin, pharmacien à Lons et d'Anastasie Clavier, tante du docteur Irénée Clavier. Félix Gorin a une sœur, Victoire Gorin, mariée en 1877 à Lons à Eugène Bidot)*

1883 05 09 « Les Laroüe arrivent avec la mère Vernier, les Favier vont aussi arriver pour quelques temps » *(Laure née Vernier, épouse de l'architecte de Poligny Laroüe, avec sa mère née Favier)*

1883 08 14 « Lettre de la gnangnan » *(Madame Feuvrier depuis le 10 mars 1883, née Puffeney)*  
 « son Julien [Feuvrier] est parfait pour elle, René va mieux, la mère Puffeney fatiguée, le père Puffeney a fait une immense pièce de vers en l'honneur de Pasteur le 14 juillet ».

1883 09 11 « Écrit à Marie Hébert » *(Hébert des Roquettes, cousinage Maigrot)*

1883 11 07 « Lettre de la vieille tante de Meyrignac et de Lucie, avec un colis » *(Mélanie, née Buretel de Chassey en 1812, épouse à Mirebel en 1856 Eugène du Bois de Meyrignac)*

1883 11 18 « Mr de Savy est furieux du mariage de ton frère, même avec 20 millions il ne lui aurait pas donné Fernande. C'est une visite de moins à faire, j'expliquerai pourquoi à la vieille Isabelle. » (« La vieille Isabelle » née de Savy est l'amie de pension de Marie Berthelet)

1883 12 09 « Les Boulatignier partent à Nice »

1883 12 28 « Lettre de Lucie, la vieille Isabelle » *(Lucie de Chassey, Isabelle de Calonne)*

1883 12 31 « Lettre des Feuvrier et de Marie Robert, de la grand-mère, Nenette, Maria de Chassey »

1884 01 01 « Lettre de Marie Hébert, ils sont à Paris pour consulter sur l'état mental du pauvre Paul »

1884 03 08 « Lettre de Maria Hébert »

1884 03 31 « Le pauvre Sixte de Broissia s'est cassé le coude en tombant de cheval » *(Sixte Henri Alfred de Froissard de Broissia, vicomte de Broissia (1863-1927))*

1884 03 11 « Charles Mazeau est grand-père » *(Charles Mazeau (1825-1905) - Ministre - Sénateur de la Côte d'Or - Magistrat Premier Président de la Cour de Cassation)*

1884 04 07 « Marie Hiestand a une fluxion de poitrine, Lucie de Bellefonds a trois enfants »  
*(Marie Hiestand, fille de Matthias Hiestand et Olympe née Regaud, sœur d'Amédée Rehaud, à Dijon)(Bellefonds : probablement la famille en Saône-et-Loire de Sabine de Bellefonds, épouse Bachod)*

1884 04 22 « Lettre de la mère Jacquier qui n'oublie jamais l'anniversaire (de la mort) de ton pauvre père » *(Mathilde Jacquier, née Deleschaux (1820-1891))*

1884 05 06 « Recu une lettre de part de la mort d'Odette de Chassey, morte à Avignon au sacré cœur » *(famille)*

1884 07 27 « Gustave Guerrier [Gustave Guerrier (1821-1884 St Didier), avoué à Besançon], tombé en paralysie ; son fils Léon Guerrier [1859-1911] est zouave »

1884 08 05 « Nous irons voir Claire Muller à Champagnole » (*Claire Muller née Delort en 1824 à Arbois, épouse le 25 avril 1849 à Arbois du maître de forges à Champagnole Paul Muller (1822-1868)*)

1884 08 06 « Il faut que je réponde un mot à Mme Coras » (*de Montain, Marie Marthe Hortense née Simonin, femme du médecin Emmanuel Jean-Baptiste Coras*)

« Lettre de la mère Jacquier, Armand [*son fils, (1857-1939)*] est devenu lieutenant et demande à aller en Tunisie. Elle est vraiment bien malheureuse ».

1884 08 31 « Je vais écrire à la mère Jacquier pour l'anniversaire de la mort du pauvre Alphonse » (*fils de Mathilde Jacquier, décédé à 22 ans*)

1884 12 04 « Lettre de faire part de mariage de la fille ainée des Mazeau » (*Charles Mazeau, futur ministre*)  
1882 12 09 « Lettres d'une de nos vieilles amies, Fanny Tercy » (*Fanny née Messageot à Lons en 1782 et morte à Quintigny en 1851, épouse d'Anne François Tercy, belle-sœur de Charles Nodier*)

1884 12 04 « Lettre annonçant mariage de René de Calonne, (*fils d'Isabelle née de Savy, marié à Joséphine de Boigne le 2 février 1884 Chambéry*)

1884 06 16 « Je vais écrire à Mme Herbault, son mari a été très bon ami de ton père »

1885 01 02 Lettre de Lucie, de la vieille Isabelle, de Martine, « sa mère ne va pas bien, sœur Louise ne sort pas de sa chambre »

1885 01 03 « Lettre de Maria Hébert, sa sœur est mariée à un Mr Seuil »

1885 01 24 « Reçoit faire part décès du docteur Achille Chéreau » (*Achille Chéreau (1817-1885), marié le 15 mai 1856 à Arlay à Anne Cécile Roz, fille Roz/Trossat*)

1885 03 21 « Souvenir de Frédéric Loiseau par le biais d'une médaille en or » (*Frédéric Loiseau de la Sauge*)

1885 03 22 « Le père Guérillot » (se meurt)

1885 05 20 « J'ai reçu le memento de la mère de Julie de Laclos morte le 28 mars » (*Marie Catherine Roux de Rochelle, décédée 28 mars 1885 à Paris*)

## 6.5. Relation d'autres familles évoquées dans les lettres de Marie Berthelet

### 6.5.1. Relations de la famille Vaudrit

1883 06 19 « Mme d'Hauteville est bien malheureuse de la mort de sa mère » (*non identifiée*)

1883 08 10 « Maria sortait de chez les dames Bachod »

1883 09 07 « Vaudrit envoie Noir chercher à la gare les deux Journet et les deux Soty » (*Ernest Journet et son épouse Maria née Vaudrit, de Lyon/ Étienne Soty, architecte, et son épouse née Élisabeth Jannet, cousine germaine d'Alexandrine Vaudrit née Chapuis, de Paris*)

### 6.5.2. Relations de la famille Bachod

1882 9 12 « Dames Bachod sont en visite chez les Clerc à Cousance »

1882 10 24 « La mère Bachod doit aller rendre sa visite à Julie de Laclos »

1883 06 26 « Cécile Bachod a fait un voyage à Moirans en tête à tête (par hasard) avec ton oncle Auguste »

1883 08 14 « Froid entre Henry Vannier et Sabine Bachod », il se rencontrent chez les Berthelet mais « font bonne contenance ».

1883 09 23 « Les Bachod partent en Savoie visiter un parent, puis à la noce de Mlle Crétin qui épouse un médecin de Bourg » (*Mariage du docteur Léon Louis Joseph Parant, médecin à Bourg-en-Bresse, et de Marie Claudine Victorine Gabrielle Crétin, de Lons, fille Crétin-Buffer, le 29 septembre 1883 à Lons-le-Saunier*)

1884 07 03 « Cécile Bachod est parti en voyage avec Mme de Broissia pour une quinzaine dans le Bourbonnais »

#### 6.5.3. Relations d'Hélène de Labarge, née Teste

1882 10 22 : « La mère Bachod est en colère contre la vieille Labarge qui l'a reçu très aigrement lui reprochant de ne pas aller la voir assez souvent. Mme Bachod croit qu'il y a de la Chavant là-dedans. » (*Chavant Labarge se fréquentent*).

1883 08 18 « La famille Teste est chez la marquise » *Marquise de Labarge née Teste, propriétaire du manoir de Proby, hameau d'Arlay*

1883 12 31 « Ces messieurs (Gorin, Henry et son neveu Gaston, le docteur Clavier) avaient dîné la veille chez la vieille Labarge »

1884 09 23 « Les de Chambrette de Frontenay dinent chez la marquise » (*de Chamberet*)

#### 6.5.4. Relations du prince Auguste d'Arenberg

1883 06 24 « Le Prince est à Bersaillin chez les de Froissard » (*Prince Auguste d'Arenberg*)

1884 07 21 « Le Prince visite La Muyre avant d'aller à la Sauge » (*chez les Grivel puis les Loiseau*)

#### 6.5.5. Relations d'Henry Vannier

1882 11 13 « Henry va recevoir une fournée d'hôtes : le commandant Bulot, le grand Xavier Colin, Chavant » (*Bulot, non identifié, Xavier Colin est le cousin germain d'Henry Vannier, Chavant est le notaire d'Arlay*)

1883 03 18 « Henry [Vannier], le docteur et Gorin sont à la pêche à Doucier »

1883 03 21 « Nenette vient à Arlay. Son frère Gaston est avec oncle Henry à Arlay le jour de Pâques »

1883 05 15 « Les dames Vannier sont allés voir la mère Vernier en même temps que moi »

1883 05 23 « Gustave Favier (venu pour la mort de sa belle-mère) déjeune demain chez l'intendant » (*Gustave Favier a épousé en 1875 à Saint-Germain les Arlay Célinie Grandvaux*)

1883 08 14 *Froid entre Henry Vannier et Sabine Bachod, il se rencontrent chez Berthelet mais « font bonne contenance ».*

1884 04 10 « Henry prend Gorin en horreur »



#### 6.5.6. Relations de la famille de Grivel

1885 01 25 « Les de Grivel étaient des connaissances des Masuyer et avaient des vignes à l'Étoile »

1885 03 05 « de Grivel fort mécontent de son séjour à Nice, n'a ramené qu'un misérable lièvre à manger samedi avec Galiffet, le docteur, Gustave Favier et Vannier » (*Galiffet non identifié*)

1884 08 22 « Les de Grivel iront passer quelque temps chez Mme de Laubespain »

#### 6.5.7. Relations du docteur Clavier et de son cousin Félix Gorin

1883 08 26 « Le docteur a du monde à dîner, ses parents, Bidot » (*Docteur Thimothée Clavier, Flavien Eugène Bidot, militaire, beau-frère de son cousin germain Felix Gorin*)

1883 10 19 « Docteur Clavier a été invité à dîner chez la vieille Labarge et décline »

1883 11 11 « Mme Chavant venait de Desnes voir Mme Mignerot » (*Sophie, née Clavier, épouse d'Achille Mignerot, sœur du docteur Thimothée Clavier d'Arlay*)

1884 02 14 « Il y a aujourd'hui un grand déjeuner chez les de Broissia »

1884 07 29 « À la Saugé, il y avait Mme Guignon qui faisait une partie d'échec avec le curé, puis sont arrivés Mr et Mme Lévêque de Sellières, lui est pharmacien à l'hôpital de la charité. »

### 6.6. Relations de Charles Berthelet évoquées dans les lettres de sa mère

1882 12 13 « Dîné à Lons chez Boulerot. » (*Léon Boulerot, président de la société de gymnastique de Lons-le-Saunier, beau-frère d'Ernest de Grivel*)

1883 03 18 « Charles déjeune à Paris chez Zélie Guérillot »

1883 03 18 « Déjeuner à Paris chez Charly Laroche » (*journaliste*)

1883 04 01 « Charles déjeune chez Favier avec Félix Guérillot »

1883 04 14 « Félix Guérillot a payé à dîner à Charles au café anglais »

1883 04 17 « Prends des leçons de chant chez Martin »

1883 04 20 « Ton frère a déjeuné chez les Klein avec Vayssière »

1883 05 01 « Charles ira à la noce du docteur Victor Chevassus » (*Victor Chevassus, médecin à Lons, né en 1855, épouse le 7 mai 1883 Nathalie Clarisse Sinclair à Levallois-Perret*)

1883 06 24 « Charles voulait aller à la fête de Crotenay chez le père Légérot » (*Charles Légérot (1816-1884) marié le 4 février 1851 à Gasparine Guillemin, de Montain*)

1883 08 04 « Charles est à Baume avec Gorin, le docteur, les Chevassus, Chavant, monté dans les grottes pendant une heure, à la bougie, tombé dans des trous d'eau » (*Victor Chevassus, médecin à Lons, né en 1855, épouse le 7 mai 1883 Nathalie Clarisse Sinclair à Levallois-Perret*)

1883 11 07 « Charles a voyagé avec Armand Jacquier qui a mis sa gloriole de côté, passe lieutenant à l'ancienneté et part pour l'Afrique »

1883 11 25 « Charles invite à sa noce Auguste Favier à la place de Breney qui ne peut pas venir, invite Gustave (Favier), Gorin » (*Auguste Favier (1831-1894), militaire / Gustave Favier (1839-1907), commis principal des postes/Félix Gorin*)

1883 12 11 « Toutes les dames Pochet étaient à la noce [Berthelet/de Lauzière]» (*La sœur aînée de Clériade de Lauzière, beau-père de Charles Berthelet, a épousé en 1851 Louis Pochet*)  
1884 04 03 « René Denis est revenu de Colombie » (*camarade de Charles non identifié*)  
1884 04 28 « En ville, Charles a trouvé Charles de St Léger, sa femme et le jeune Bataillard qui l'ont emmené manger chez eux » (*famille Saint-Léger/Bataillard à Plainoiseau*)  
1884 05 04 « Invitation à dîner chez Burdy» (*le pharmacien de Bletterans*)  
1884 05 12 « Va chez Galiffet à St Germain aider à mettre du vin en bouteilles »

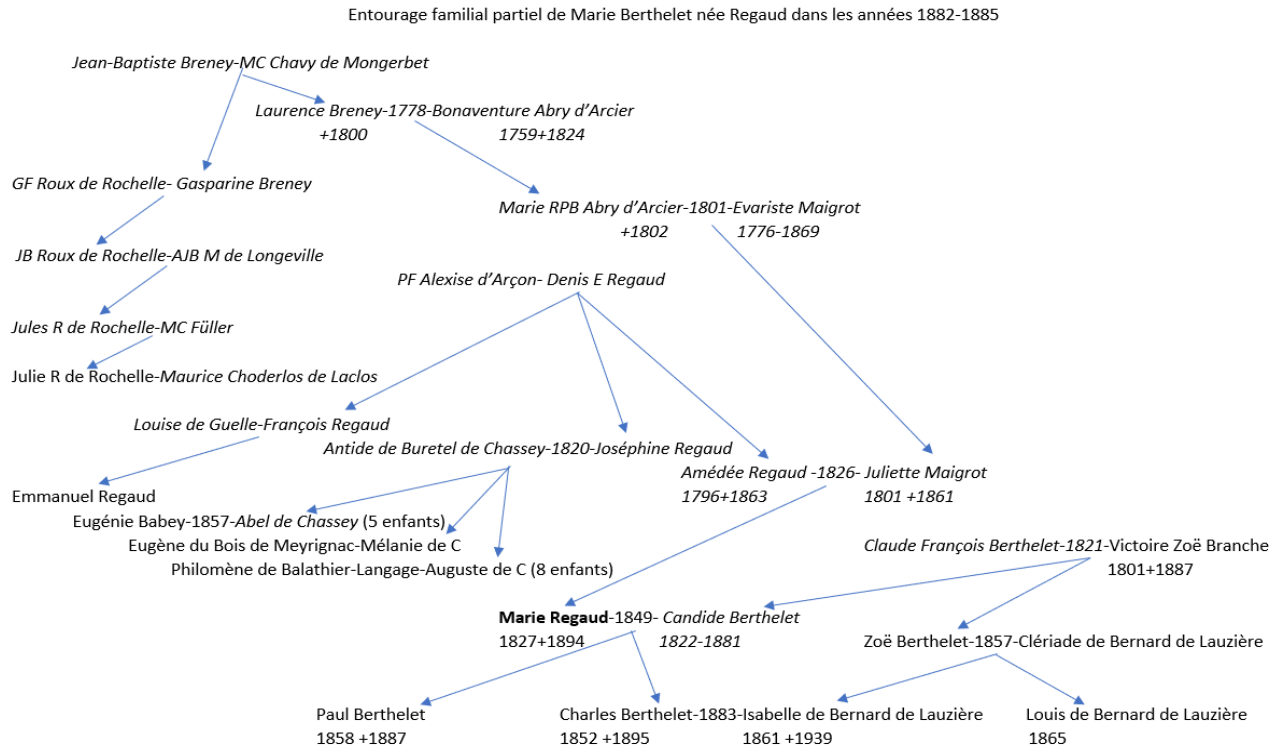
## **6.7. Relations de Paul Berthelet évoquées dans les lettres de sa mère**

1883 12 28 Sa mère conseille à Paul d'envoyer une carte à l'occasion de la nouvelle année à sa grand-mère, à sa tante Zoé, aux Emmanuel, à sa marraine Lucie, grande rue neuve 143 (à Besançon), à Maria Journet Av de Noailles 61 (Lyon), à Mr et Mme Jules Seuil rue Vavin 8, et Hébert, même adresse, à Mr le comte et Mme la comtesse de Grivel à la Muyre, aux dames Bachod place de la paix à Lons le Saunier, aux Latapie, aux Vaudrit, au docteur, au curé, aux Chavant, à Henry Vannier, aux Rix.

## 6.8. Tableau des relations familiales Berthelet des années 1880

Tableau 26 : relations familiales des Berthelet dans les années 1880.

Relations familiales évoquées dans les lettres de Marie Berthelet à son fils Paul entre 1882 et 1885. *Les membres de la famille décédés avant 1882 sont écrits en italique.*



## 7. Portraits de quelques Jurassiens mentionnés dans cette étude <sup>3630</sup>



Figure 132 : cliché de Louis et Marie Crochet, née Graveleuse. Cliché professionnel, auteur inconnu, vers 1910. Les Crochet habitent en face de la maison du docteur Amédée Vannier et sont fréquemment cités par Marie Berthelet, en particulier lors de leur mariage en 1883. La maison Crochet/Graveleuse est mitoyenne de la maison de Joseph Berthaud.



Figure 133 : cliché de Jeanne Latapie. Photographie F. Violette à Nuits, 6,5x10,5 cm, vers 1880. Sœur du buraliste d'Arlay, célibataire, « amie de tante Mathilde Reverchon » écrit au dos. Collection de la famille Crochet-Poulot.

---

<sup>3630</sup> L'auteur remercie Jean-Michel Bonjean pour l'avoir autorisé à reproduire certaines de ces illustrations.



Figure 134 : miniature de Reine d'Arçon.

Reine François d'Arçon, née Breney (1781-1843), nièce de Bonaventure Abry d'Arcier, avec son époux Louis François d'Arçon et son fils Léopold d'Arçon. Miniature, 9x9 cm, vers 1800, collection particulière.



Figure 135 : cliché d'Achille Billot.

Achille Billot (1834-1921), professeur de dessin, connaissance de Charles Berthelet. Photographie Cloz à Lons-le-Saunier, 6,5x10,5 cm, vers 1860, collection particulière.



Figure 137 : cliché du docteur Gabriel Masuyer. Le docteur Gabriel Masuyer (1761-1849), cousin de la famille Abry d'Arcier/Berthelet, propriétaire à l'Étoile (Jura) d'un domaine dont il hérite de sa mère Antoinette née Dunoyer.

Deux daguerréotypes des frères Bisson à Paris, vers 1848, sans doute transformés en photo-carte dans les années 1860, 6,5x10,5 cm, collection particulière.



Figure 136 : cliché de Valérie Masuyer. (1797-1878), dame d'honneur de la Reine Hortense, héritière avec ses deux sœurs du domaine de l'Étoile.

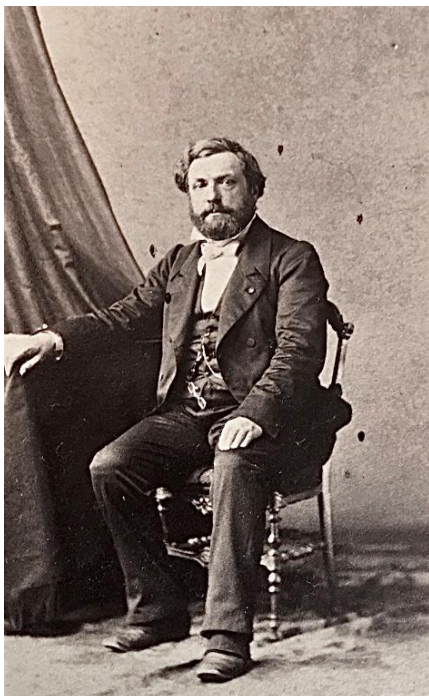


Figure 139 : cliché de Sébastien Boulatignier (1805-1895), propriétaire du « château de Pise" à l'Étoile (Jura), connaissance des Berthelet à Arlay.

Deux photographies vers 1860, 6,5x10,5 cm, studio inconnu, collection particulière.



Figure 138 : cliché d'Henriette Boulatignier née Oudet. (1816-1898), épouse de Sébastien Boulatignier.



Figure 140 : cliché de Gustave Gerrier (1821-1884), propriétaire à Saint-Didier (Jura), ami de Candide Berthelet. Photographie vers 1860, studio inconnu, 6,5x10,5 cm, collection particulière.



Figure 141 : autoportrait d'Emile Regnault de Maulmin. (1836-1896), artiste-peintre, propriétaire à Nevy-sur-Seille et connaissance de Marie Berthelet. Huile sur toile, 26x33 cm, collection particulière.







## Table des illustrations

Figure 1 : <i>La leçon d'agriculture</i> , François-André Vincent. ....	167
Figure 2 : <i>Les demoiselles de village</i> , Gustave Courbet.....	224
Figure 3 : cliché d'Amédée Regaud .....	224
Figure 4 : familles Vannier-Laferrère et Vaudrit à Arlay, 1894. ....	225
Figure 5 : « Alma », et une personne non identifiée, vers 1860. ....	225
Figure 6 : détail d'une photographie de la maison Vannier à Arlay.....	297
Figure 7 : lanterne du bureau de poste d'Arlay en 1895. ....	308
Figure 8 : dessin de la Chevance d'Or par Viennet. ....	334
Figure 9 : carte postale de la Chevance d'Or, 14x9 cm, vers 1900. ....	334
Figure 10 : photographie de la maison Pagod côté rue. ....	335
Figure 11 : photographie de la maison Pagod côté jardin. ....	335
Figure 12 : croquis de la maison Vannier .....	337
Figure 13 : cliché de la maison Vannier côté rue. ....	337
Figure 14 : cliché depuis la fenêtre du grenier de la maison Vaudrit. ....	337
Figure 15 : photographie de la maison Vaudrit.....	338
Figure 16 : photographie de la maison Vaudrit.....	338
Figure 17 : maison Journet côté jardin.....	340
Figure 18 : maison Journet côté rue.....	340
Figure 19 : secrétaire en acajou époque Empire. ....	351
Figure 20 : secrétaire en noyer époque Directoire. ....	351
Figure 21 : estampille du secrétaire en acajou. ....	352
Figure 22 : marque de fabrique du secrétaire en noyer. ....	352
Figure 23 : bureau à cylindre fermé. ....	353
Figure 24 : bureau à cylindre ouvert. ....	353
Figure 25 : photographie des domestiques d'Adèle Vannier vers 1910.....	384
Figure 26 : photographie des domestiques d'Adèle Vannier vers 1915.....	385
Figure 27 : carte postale de la maison Journet .....	386
Figure 29 : cliché de Marie Vannier.....	430
Figure 28 : cliché de Charles Berthelet.....	430
Figure 30 : cliché d'Henry Vannier. ....	433
Figure 31 : cliché de Paul Berthelet.....	433
Figure 32 : <i>Souvenir d'Arlay</i> , partition de piano.....	457
Figure 33 : menu du mariage de Juliette Berthelet avec Urbain de Chivré. ....	497
Figure 34 : menu du mariage de Mathilde Journet avec Léon Dapples. ....	497
Figure 35 : <i>L'enfant sevré</i> , Désiré Monnier. ....	526
Figure 36 : faire-part du décès du général Lecourbe .....	569
Figure 37 : faire-part du décès d'Amédée Vannier .....	570
Figure 38 : memento de Marie Berthelet. ....	571
Figure 39 : miniature réalisée avec les cheveux d'Hyppolite Colin.....	574
Figure 41 : carte de visite de Juliette Maigrot.....	607
Figure 40 : carte de visite du docteur Amédée Vannier. ....	607

Figure 42 : cliché de descendants Vannier, Vaudrit et Bourdy.....	629
Figure 43 : <i>La Roche pourrie, étude géologique</i> , Gustave Courbet.....	635
Figure 44 : écriture de Jules Vaudrit. ....	680
Figure 45 : photographie de Jules Vaudrit. ....	681
Figure 46 : portrait posthume d'après une photographie de Jules Vaudrit. ....	681
Figure 47 : cliché de Jules Vaudrit. ....	681
Figure 48 : portrait d'Alexandrine Chapuis épouse de Jules Vaudrit.....	681
Figure 49 : photographie de Maria Vaudrit, épouse Journet.....	682
Figure 50 : photographie de Mathilde et Marguerite Journet vers 1880.....	682
Figure 51 : photographie de Mathilde et Marguerite Journet vers 1895.....	682
Figure 52 : photographie des couples Dapples et de Savy.....	683
Figure 53 : écriture du prince Pierre d'Arenberg. ....	684
Figure 54 : écriture du prince Auguste d'Arenberg.....	685
Figure 55 : écriture d'Antoine Vannier.....	686
Figure 56 : écriture d'Henry Vannier.....	687
Figure 57 : photographie d'Henry Vannier.....	687
Figure 58 : écriture de César Clerc de Landresse.....	688
Figure 59 : portrait du docteur Amédée Vannier.....	690
Figure 60 : photographie d'Adèle Vannier née Petitjean de La Noüe. ....	690
Figure 61 : miniature de Catherine Xavière Vannier, née Petitjean de Merlu.....	690
Figure 62 : dessin d'Adine Vannier épouse Colin.....	690
Figure 63 : cliché d'Adèle née Petitjean de La Noüe, épouse du docteur Amédée Vannier. ....	691
Figure 64 : cliché du docteur Amédée Vannier.....	691
Figure 65 : cliché de Marie Vannier.....	691
Figure 66 : cliché d'Alice Vannier, future épouse de Gaston de Montgolfier.....	692
Figure 67 : cliché de Marie Laferrère née Vannier.....	692
Figure 68 : cliché de la famille Vannier. ....	693
Figure 69 : écriture de bonaventure Abry d'Arcier. ....	695
Figure 70 : dessin représentant Bonaventure Abry d'Arcier.....	696
Figure 71 : écriture d'Évariste Maigrot. ....	696
Figure 72 : écriture de Juliette Regaud née Maigrot. ....	697
Figure 73 : cliché de Juliette Regaud.....	697
Figure 74 : écriture d'Amédée Regaud.....	698
Figure 75 : dessin représentant Amédée Regaud. ....	698
Figure 76 : cliché de Marie Berthelet née Regaud. ....	699
Figure 77 : cliché de Candide Berthelet.....	700
Figure 78 : écriture de Marie Berthelet, page 1.....	702
Figure 79 : écriture de Marie Berthelet, page 2.....	704
Figure 80 : écriture de Marie Berthelet, page 3.....	706
Figure 81 : écriture de Marie Berthelet, page 4.....	708
Figure 82 : écriture de Charles Berthelet. ....	710
Figure 83 : cliché de Charles Berthelet.....	711
Figure 84 : écriture de Paul Berthelet. ....	712
Figure 85 : cliché de Paul Berthelet.....	712

Figure 86 : écriture du Général Jarry.....	714
Figure 87 : portrait en miniature du général Jarry.....	714
Figure 88 : écriture de Jeannette Champereux née Jarry.....	715
Figure 89 : portrait en miniature d'Héléna Loiseau.....	715
Figure 90 : écriture d'Héléna Loiseau.....	715
Figure 91 : écriture de Théodule Loiseau.....	716
Figure 92 : écriture de Clémentine Loiseau.....	716
Figure 93 : cliché de Clémentine Loiseau.....	717
Figure 94 : écriture de Louise Loiseau.....	717
Figure 95 : cliché de Louise Loiseau.....	717
Figure 96 : écriture de Frédéric Loiseau.....	718
Figure 97 : cliché de Frédéric Loiseau.....	718
Figure 98 : écriture de Marie de Beaufort.....	719
Figure 99 : cliché de Marie Loiseau née de Robernier.....	719
Figure 100 : écriture de Charles Loiseau.....	720
Figure 101 : cliché de Charles Loiseau et sa mère.....	720
Figure 102 : écriture de Zénaïde Martin.....	722
Figure 103 : écriture d'Émilie Labordère.....	723
Figure 104 : écriture d'Alfred Labordère.....	723
Figure 105 : cliché de la Chevance d'Or.....	729
Figure 106 : maison Pagod au Bourg d'Arlay.....	730
Figure 107 : maison des Rix en 1885.....	731
Figure 108 : maison du docteur Clavier en 1885.....	731
Figure 109 : maison des enfants Favier/Bouvenot/Bertrand en 1885.....	732
Figure 110 : maison des Spitz dite « du Carouge » en 1885.....	732
Figure 111 : maison d'Henry Vannier en 1885.....	733
Figure 112 : maison d'Émilie Vernier en 1885.....	733
Figure 113 : manoir de Proby propriété de la marquise de Labarge en 1885.....	734
Figure 114 : maison d'Adèle Vannier, veuve du docteur Vannier, en 1885.....	734
Figure 115 : maison du notaire Vaudrit en 1885.....	735
Figure 116 : maison de Maria Journet en 1885.....	735
Figure 117 : maison de la famille Bert, en 1885.....	736
Figure 119 : maison de Louis Crochet en 1885.....	736
Figure 118 : maison de Joseph Berthaud en 1885.....	736
Figure 120 : maison des Germain dans les années 1880.....	737
Figure 121 : maison Latapie et bureau de tabac en 1885.....	737
Figure 123 : maison de la famille de Chassey.....	738
Figure 122 : maison de la famille de Lauzière.....	738
Figure 124 : maison de la famille de Broissia.....	738
Figure 125 : château de la famille de Grivel.....	738
Figure 126 : château des dames Vermot en 1885.....	739
Figure 127 : maison des Regnault de Maulmin en 1885.....	739
Figure 128 : maison des Savy en 1885.....	740
Figure 129 : maison des Boulatignier en 1885.....	740

Figure 130 : château de la Saugue, propriété des Loiseau.....	740
Figure 131 : maison de la famille Monnier. ....	741
Figure 132 : cliché de Louis et Marie Crochet, née Graveleuse.....	761
Figure 133 : cliché de Jeanne Latapie.....	761
Figure 134 : miniature de Reine d'Arçon. ....	762
Figure 135 : cliché d'Achille Billot.....	762
Figure 137 : cliché du docteur Gabriel Masuyer. ....	763
Figure 136 : cliché de Valérie Masuyer. ....	763
Figure 139 : cliché de Sébastien Boulatignier ....	763
Figure 138 : cliché d'Henriette Boulatignier née Oudet. ....	763
Figure 140 : cliché de Gustave Gerrier .....	764
Figure 141 : autoportrait d'Emile Regnault de Maulmin. ....	764

## Table des graphiques, tableaux, cartes et plans

Tableau 1 : population à Arlay au XIX <sup>e</sup> siècle .....	22
Tableau 2 : nuage de mots .....	33
Tableau 3 : plan cadastré des propriétés Vannier vers 1900.....	151
Tableau 4 : plan cadastré des propriétés Vannier vers 1900, détail.....	152
Tableau 5 : prix moyen, en francs, de la location d'un hectare de terre et de pré à Arlay entre 1830 et 1900.....	177
Tableau 6 : prix de la terre à Arlay entre 1875 et 1895 .....	178
Tableau 7 : prix du vin et rendement .....	192
Tableau 8 : cartographie des lieux-dits d'Arlay au XIX <sup>e</sup> siècle.....	201
Tableau 9 : cartographie des maisons des enfants victimes de Jean Torchon en 1808. ....	240
Tableau 10 : plan de la maison du docteur Daille à Arlay. Places à fumier. ....	252
Tableau 11 : <i>Atlas National Illustré</i> , département du Jura .....	272
Tableau 12 : distance en km des déplacements de Marie Berthelet.....	273
Tableau 13 : atlas parcellaire du domaine de la Saugue, 42x34 cm, vers 1820.....	296
Tableau 14 : nombre d'ouvertures dans les 308 maisons d'Arlay, en pourcentage. ....	330
Tableau 15 : impôt foncier divisé en 10 catégories. ....	332
Tableau 16 : maisons d'Arlay classées en 10 catégories.....	333
Tableau 17 : cartographie des maisons bourgeoises à Arlay.....	343
Tableau 18 : comparaison bienfaisance Château/Bureau. ....	580
Tableau 19 : cartographie des relations de voisinage Berthelet à Arlay en 1882. ....	598
Tableau 20 : arbre généalogique Vaudrit.....	683
Tableau 21 : arbre généalogique Vannier. ....	694
Tableau 22 : arbre généalogique des descendants Abry d'Arcier. ....	713
Tableau 23 : arbre généalogique Loiseau. ....	721
Tableau 24 : arbre généalogique Martin/Labordère. ....	724
Tableau 25 : un premier édile bourgeois. ....	749
Tableau 26 : relations familiales des Berthelet dans les années 1880. ....	760

## Index des noms de villes et de villages

Aix-la-Chapelle .....	448
Aix-les-Bains.....	260, 262, 411, 458, 720
Amondans.....	214
Antibes .....	490
Arbois ... 22, 40, 44, 51, 54, 69, 74, 97, 110, 122, 123, 125, 126, 129, 130, 133, 136, 152, 181, 188, 189, 190, 203, 261, 265, 271, 276, 290, 298, 300, 311, 315, 342, 366, 423, 431, 442, 444, 451, 504, 513, 524, 561, 563, 572, 596, 603, 605, 638, 646, 688, 744, 751, 754, 756	
Arinthod .....	242, 266, 622, 638, 674
Arlay .....	<i>passim</i>
Arras .....	376
Auray .....	427
Avignon.....	262
Bagnoli.....	262
Barbizon.....	288
Barèges.....	568
Bar-le-Duc.....	263
Barsac .....	205
Baudin .....	270, 411, 483, 589, 644, 741, 753, 754
Baume-les-Dames .....	688
Baume-les-Messieurs.....	302, 594
Bellevesvre .....	195
Belley.....	530
Berlin .....	69, 265
Bersaillin .....	757
Besançon .....	262
Bletterans . 21, 31, 48, 58, 65, 70, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 94, 100, 119, 122, 129, 130, 132, 136, 138, 160, 171, 172, 177, 213, 215, 220, 260, 264, 309, 315, 336, 338, 340, 355, 372, 373, 375, 376, 399, 438, 444, 461, 490, 516, 551, 567, 573, 593, 626, 627, 639,646, 679, 689, 727, 753, 759	
Bordeaux .....	205
Bourbonne.....	568, 612
Bourg-en-Bresse .....	110
Bourges.....	425
Bréry.....	96, 714
Bruxelles .....	264
Cannes.....	268
Carcassonne.....	<i>passim</i>
Châlons-sur-Saône .....	74, 155, 264, 290, 726
Chambéry .....	756
Champagne-en-Valromey .....	162, 710, 738
Champagnole.....	225, 261, 263, 270, 365, 751, 756
Charron.....	738
Château-Chalon .....	181, 193, 203, 204, 205, 497
Clairvaux .....	733, 752

Commenailles .....	563
Conliège.....	512, 647
Courvières.....	174
Cousance .....	266, 756
Dammartin-Marpain .....	543
Desnes .....	87, 233, 269, 406, 563, 758
Dijon .....	495, 510, 531, 554, 581, 585, 603, 604, 672, 679, 688, 719, 722, 755
Dole .. 23, 30, 105, 114, 155, 188, 205, 217, 262, 265, 280, 298, 319, 366, 391, 527, 529, 555, 561, 565, 581, 591, 613, 635, 638, 639, 646, 675, 679, 711, 714, 715, 716, 719, 734, 754	
Domblans.....29, 53, 68, 73, 74, 76, 99, 124, 156, 215, 235, 259, 260, 261, 265, 276, 292, 293, 317, 344, 348, 362, 390, 403, 407, 408, 432, 459, 463, 464, 491, 525, 545, 549, 550, 593, 605, 606, 607, 609, 611, 613, 623, 637, 645, 646, 652, 738, 739, 751, 752, 753, 754	
Douai .....	264
Doucier .....	390, 757
Elbeuf .....	89
Etoile, L' ....71, 73, 103, 183, 193, 269, 289, 301, 308, 312, 344, 420, 468, 470, 472, 499, 515, 545, 599, 605, 607, 642, 643, 645, 646, 680, 740, 752, 754, 755, 758, 763	
Fontain .....	127
Fontainebleau.....	554
Fribourg .....	165, 450
Fribourg-en-Brisgau .....	133
Fronsac .....	205
Frontenay .....	40, 75, 96, 107, 123, 124, 260, 263, 270, 344, 440, 445, 459, 604, 714, 734, 753, 757
Funchal .....	514
Gegelly.....	97
Gevingey.....	572
Gigny .....	70, 154, 318, 540, 699
Giverny .....	288
Honfleur.....	135, 608
Ischia .....	581
Ivory .....	553, 753
Jarowitz .....	191
Lallaing.....	184, 279
Larnaud.....	270, 479
Le Puy .....	190
Levallois-Perret .....	758
Listrac .....	205
Lombard .....	96, 543, 627, 746
Londres.....	40, 105, 515
Lons-le-Saunier ..... 22, 24, 31, 40, 43, 45, 46, 58, 63, 64, 65, 67, 69, 70, 74, 76, 77, 87, 90, 91, 92, 93, 98, 99, 101, 106, 113, 119, 121, 122, 123, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 150, 154, 156, 158, 162, 172, 175, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 190, 195, 196, 197, 199,200, 204, 205, 206, 208, 212, 214, 217, 220, 223, 224, 232, 234, 236, 237, 238, 242, 249, 260, 263, 264, 266, 267, 268, 270, 271, 276, 277, 282, 296, 298, 300, 310, 312, 315, 324, 335, 342, 351, 354, 357, 358, 367, 372, 380, 390, 398, 399, 408, 417, 418, 420, 428, 430, 434, 440, 442, 443, 446, 453, 454, 458, 461, 468, 473, 482, 484, 492, 495, 496, 498, 508, 509, 515, 530, 531, 534, 535, 536, 540, 544, 545, 548, 554, 560, 564, 567, 596, 597, 600, 606, 608, 609, 612, 613, 619, 624, 625, 627, 632, 639, 644, 645, 647, 654, 660, 668, 674, 675, 676, 679, 690, 691, 699, 710, 719, 730, 732, 757, 758, 762	
Louhans .....	530
Lyon .....	535
Macornay.....	154
Maffliers .....	503
Maisons-Alfort .....	613
Maizières .....	214

Mantry.....	182, 328, 442, 453
Marnoz .....	298
Marseille.....	492
Mauffans .....	100, 182, 328, 726
Mazières-en-Gâtine .....	19
Medan .....	623
Méliamak.....	555
Menetou.....	48, 63, 97, 108, 127, 132, 155, 157, 174, 180, 198, 209, 210, 237, 262, 265, 270, 293, 315, 344, 380, 386, 431, 467, 478, 499, 512, 529, 531, 565, 566, 578, 586, 596, 684, 685, 686, 689
Meudon .....	122
Mièges.....	263
Mirebel .....	110, 114, 265, 302, 314, 355, 416, 490, 726, 738, 755
Moirans .....	756
Monnet.....	288
Montain.....	132, 173, 564, 756, 758
Montbéliard.....	263
Montdidier.....	525
Montferrand .....	566, 567
Montigny-les-Arsures.....	555
Montmédy.....	98, 510
Montmorot.....	754
Montpellier.....	197
Montreuil.....	285
Morez .....	316
Mornay .....	41
Mouchard .....	41, 42, 118, 260, 264
Moulins.....	751
Nance .....	96, 436, 525
Nantua.....	571, 581
Neuchâtel .....	262
Nevers .....	317
Nice .....	263, 308, 339, 431, 490, 691, 755, 758
Nohant.....	288
Noisy-le-Sec .....	627
Nozeroy .....	170, 263, 442, 490, 714
Oran.....	510
Orgelet.....	270, 638
Ornans .....	214
Paperbach-Mühlhof .....	561
Paris.....	<i>passim</i>
Paroy .....	299, 716
Passenans .....	300, 445, 714, 740
Perpignan .....	701
Pierre-de-Bresse .....	605
Plainoiseau.....	22, 31, 68, 69, 79, 81, 88, 93, 105, 108, 120, 129, 136, 139, 140, 171, 173, 175, 181, 186, 190, 195, 197, 199, 207, 218, 219, 262, 264, 265, 266, 268, 270, 275, 279, 280, 281, 283, 284, 289, 294, 299, 301, 302, 328, 343, 346, 351, 353, 354, 370, 373, 382, 387, 421, 422, 425, 430, 431, 440, 443, 444, 451, 454, 459, 462, 463, 464, 471, 477, 478, 479, 512, 514, 516, 524, 525, 526, 528, 533, 535, 556, 562, 564, 566, 567, 571, 582, 583, 584, 607, 613, 622, 638, 642, 645, 646, 722, 752, 759
Poligny..	22, 40, 43, 49, 51, 64, 69, 74, 80, 97, 98, 99, 106, 113, 119, 120, 126, 133, 160, 184, 187, 188, 203, 207, 231, 243, 249, 261, 264, 265, 269, 270, 277, 278, 296, 297, 318, 338, 361, 370, 374, 377, 391, 392, 419, 437, 440, 447, 456, 476, 504, 506, 507, 518, 525, 528, 530, 533, 540, 544, 546, 555, 556, 606, 613, 638, 639, 644, 679, 686, 696, 697, 714, 716, 727, 752, 753, 754, 755



Pontarlier.....	51, 94, 177, 180, 260, 366, 376, 622, 714
Port-sur-Saône.....	127, 381, 585
Quintigny.....	21, 30, 64, 71, 75, 87, 96, 130, 199, 223, 264, 301, 425, 434, 453, 455, 462, 509, 549, 605, 632, 638, 642, 756
Réalmont.....	381
Riom.....	264
Rome.....	69, 515, 622
Rousses, Les.....	262
Ruffey.....	21, 31, 65, 87, 90, 96, 122, 130, 131, 150, 151, 152, 199, 238, 246, 249, 310, 467, 516, 568, 638, 639, 644
Saint-Aignan.....	132, 542, 550, 577
Saint-Amour.....	21, 55, 130, 605, 688
Saint-Claude.....	247, 289, 300, 334, 343, 446, 449, 465, 581, 654, 696, 698, 726
Saint-Didier.....	41, 68, 69, 88, 162, 189, 190, 208, 271, 279, 299, 307, 318, 339, 343, 354, 407, 443, 458, 463, 483, 488, 532, 568, 569, 638, 643, 645, 646, 700, 764
Saint-Etienne.....	249
Saint-Flour.....	264
Saint-Germain les Arlay.....	96, 342, 545
Saint-Hippolyte.....	605
Saint-Lamain.....	22, 42, 52, 65, 73, 99, 110, 111, 118, 119, 120, 122, 174, 178, 181, 196, 198, 204, 205, 263, 267, 289, 292, 295, 299, 300, 344, 350, 353, 357, 366, 371, 381, 425, 426, 437, 442, 448, 449, 472, 488, 535, 549, 555, 556, 581, 583, 601, 606, 638, 643, 645, 646, 714, 715, 718, 719, 740
Saint-Laurent-en-Grandvaux.....	536, 722
Saint-Lothain.....	445, 447
Saint-Vallier.....	319
Salins.....	21, 40, 42, 51, 70, 74, 75, 92, 98, 118, 135, 174, 176, 298, 312, 333, 367, 380, 477, 525, 545, 572, 581, 613, 638, 639, 645, 679, 695, 714, 716, 717, 719, 752, 753
Sathonay.....	353
Savigny-sous-Beaune.....	44
Seillières.....	79, 176, 269, 448, 459, 639, 753
Sens.....	554
Sens-sur-Seille.....	599
Soulaines.....	531
St Gervais.....	262
Strasbourg.....	128
Tarsul.....	263
Thann.....	205
Tlemcen.....	459
Toulon.....	242
Toulouse-le-Château.....	131
Trouville.....	367
Uzès.....	477
Vaux-les-Poligny.....	204, 225, 249, 301, 452, 463, 472, 517, 530, 531, 549, 574, 719
Venise.....	554
Vermondans.....	605
Vers-en-Montagne.....	170, 172, 450
Vescles.....	266, 270, 275, 284, 354, 373, 403, 431, 468, 477, 535, 556, 622, 722
Vesoul.....	127, 278, 449, 555
Vétheuil.....	288
Vieille-Loye, La.....	92
Vienne.....	195, 684
Vierzon.....	122
Villeneuve-sous-Pymont.....	754

Villeveix .....	65, 93, 96, 106, 171, 172, 175, 205, 249, 289, 301, 372, 379, 387, 418, 449, 450, 452, 463, 467, 469, 517, 536, 570, 581, 582, 719, 752
Vincelles .....	69, 695
Voiteur.....	187, 340, 381, 411, 484, 488, 565, 600, 627, 638, 639, 746, 753, 754
Weissenburgbad .....	262

## Index des noms de famille

Abry d'Arcier, Bonaventure.....	40, 45, 59, 61, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 74, 75, 85, 95, 98, 99, 100, 110, 118, 119, 124, 134, 150, 154, 182, 183, 215, 225, 261, 267, 295, 296, 297, 301, 312, 318, 333, 334, 347, 350, 357, 360, 361, 364, 365, 370, 374, 416, 436, 442, 456, 460, 461, 462, 463, 476, 484, 497, 506, 508, 514, 525, 528, 544, 546, 560, 569, 580, 605, 606, 652, 653, 695, 696, 762
Aiglepierre, Junet d' .....	606
Aligny, Picot d' .....	543
Andlau, d'.....	360
Andrau .....	100, 101, 308, 626
Arbet.....	545
Arcelin .....	346
Arçon, François d' .....	45, 64, 71, 75, 357, 361, 425, 442, 462, 509, 515, 544, 549, 596, 605, 652, 726, 762
Arenberg, Auguste d' .....	62, 67, 87, 155, 198, 202, 205, 237, 254, 262, 263, 270, 280, 313, 314, 344, 364, 412, 431, 454, 466, 468, 477, 488, 514, 585, 586, 622, 630, 650, 685, 725, 757
Arenberg, Pierre d'.....	47, 55, 58, 60, 63, 69, 74, 77, 79, 87, 92, 93, 108, 113, 126, 127, 128, 131, 132, 134, 150, 153, 154, 155, 157, 158, 161, 164, 169, 172, 173, 174, 175, 176, 180, 184, 191, 192, 193, 194, 202, 203, 205, 206, 208, 210, 216, 217, 219, 220, 223, 228, 231, 233, 262, 264, 267, 270, 271, 279, 288, 289, 290, 292, 300, 311, 313, 329, 341, 375, 382, 387, 389, 423, 443, 444, 450, 453, 458, 459, 465, 467, 490, 503, 504, 505, 506, 507, 511, 512, 513, 528, 529, 531, 541, 542, 543, 550, 559, 561, 563, 564, 565, 569, 571, 576, 577, 578, 580, 582, 586, 607, 620, 626, 630, 633, 649, 684, 685, 686, 687, 725
Aubignosc, Brun d' .....	51, 122, 278, 279, 527, 529, 533, 550, 652, 727
Aumale, duc d' .....	123
Bachelu, général .....	66, 123, 261, 262, 276, 534, 555, 560, 561, 568, 652, 726
Bachod.....	23, 51, 100, 101, 140, 150, 185, 207, 267, 276, 285, 312, 315, 343, 440, 464, 470, 483, 499, 596, 607, 608, 609, 744, 745, 746, 747, 751, 752, 753, 755, 756, 757, 759
Bady.....	383, 384, 562
Baille.....	367
Bailly .....	93, 295, 298, 367, 442, 521, 582
Balathier Lantage, de .....	114
Bassard .....	207, 376, 377
Bataillard .....	76, 99, 133, 525, 613, 726, 759
Baud .....	43
Baudron .....	165, 239, 242, 381
Bauffle .....	582
Baussard .....	398, 751
Beaufort, David de .....	67, 91, 96, 106, 116, 140, 205, 249, 315, 372, 387, 388, 418, 450, 495, 517, 536, 538, 548, 581, 582, 607, 719, 726
Bellefonds, de .....	755
Bellyssime .....	516

Benech.....	135, 664
Bentall .....	165
Bert.....	137, 231, 593, 736, 752
Berthaud.....	52, 60, 81, 92, 101, 163, 182, 214, 239, 242, 254, 267, 274, 284, 307, 338, 375, 379, 417, 422, 423, 427, 464, 478, 480, 512, 527, 568, 593, 594, 595, 736, 747, 753, 761
Berthelet, Candide ...	77, 87, 100, 118, 120, 124, 171, 223, 279, 297, 299, 359, 364, 365, 437, 473, 481, 527, 540, 560, 581, 699, 710, 764
Berthelet, Charles	27, 29, 30, 44, 64, 78, 80, 95, 101, 102, 106, 107, 109, 110, 112, 114, 115, 116, 118, 123, 125, 134, 135, 136, 141, 156, 165, 170, 188, 190, 194, 195, 206, 210, 215, 227, 257, 268, 279, 280, 281, 283, 298, 302, 307, 310, 314, 319, 334, 342, 345, 346, 350, 352, 355, 357, 359, 361, 362, 373, 376, 399, 401, 402, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 428, 430, 436, 445, 446, 452, 455, 459, 460, 461, 463, 464, 465, 467, 468, 469, 470, 472, 473, 481, 482, 483, 484, 487, 490, 498, 518, 532, 542, 547, 548, 551, 554, 556, 558, 560, 565, 566, 567, 568, 573, 594, 595, 601, 606, 608, 613, 653, 700, 710, 711, 725, 729, 738, 753, 758, 759, 762
Berthelet, François.....	70, 102, 109, 154, 564, 699, 700
Berthelet, Isabelle, née de Lauzière	29, 51, 110, 197, 203, 246, 274, 277, 313, 316, 334, 346, 360, 409, 424, 436, 446, 460, 496, 517, 540, 547, 553, 554, 556, 557, 563, 568, 573, 610, 710, 745
Berthelet, Marie	27, 29, 30, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 83, 84, 86, 87, 92, 93, 96, 97, 99, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 118, 120, 122, 123, 124, 125, 128, 129, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 149, 155, 156, 159, 160, 161, 168, 170, 171, 182, 183, 184, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 195, 196, 197, 198, 200, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 252, 253, 254, 255, 257, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 273, 274, 276, 277, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 297, 299, 300, 301, 302, 304, 305, 307, 308, 310, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 319, 320, 327, 328, 329, 330, 333, 334, 336, 339, 340, 341, 344, 345, 346, 348, 350, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 361, 362, 363, 364, 366, 369, 370, 371, 372, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 395, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 407, 409, 410, 411, 412, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 431, 432, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 450, 451, 452, 454, 455, 456, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 467, 468, 469, 470, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 481, 482, 483, 484, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 501, 514, 515, 516, 517, 518, 527, 528, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 539, 541, 543, 544, 545, 547, 548, 551, 553, 554, 555, 556, 559, 560, 562, 563, 564, 565, 566, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 578, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 612, 699, 700, 701, 702, 704, 706, 708, 710, 711, 725, 729, 735, 736, 737, 739, 740, 741, 743, 744, 751, 752, 753, 755, 756, 760, 761, 764
Berthelet, Paul .	71, 75, 123, 124, 205, 226, 419, 432, 433, 452, 468, 481, 483, 531, 532, 554, 560, 563, 573, 584, 593, 601, 602, 608, 652, 700, 711, 712, 725, 759
Berthelet, Zoë .....	41, 560, 564, 581, 600, 652, 725
Berthet .....	131
Bertin.....	20, 154, 173, 223, 230, 267, 453, 506, 528, 582
Berzier .....	406
Besson .....	133
Beugnot .....	119
Bidot .....	367, 483, 484, 488, 629, 639, 747, 753, 755, 758
Bigot .....	375, 376, 378, 382, 465
Billecard.....	69
Billot .....	418, 746, 753, 762
Billoud .....	165
Bobilier .....	128, 150, 276, 606, 726
Bœuf.....	422, 467
Boisselat .....	583
Boisson .....	225, 312, 319, 336, 340, 342, 627, 732

Bonin .....	239, 242
Bonvent .....	58, 150
Bouillier .....	101
Bouillon .....	236, 237, 238, 239, 242, 379, 465, 630, 749
Boulatignier .....	68, 116, 129, 130, 308, 339, 420, 431, 607, 740, 755, 763
Boulerot .....	235, 345, 367, 751, 758
Bourdon .....	76, 99, 232, 408, 551, 609, 613
Boussaud .....	208, 209, 212
Bouvenot .....	424, 448, 732, 752, 754
Bouvent .....	749
Branche .....	41, 77, 102, 560, 581, 600, 652, 725
Brange .....	205
Breney .....	45, 61, 68, 154, 357, 425, 442, 596, 599, 606, 652, 695, 726, 754, 758, 762
Bretennière, Masson de la .....	61, 70, 71
Bretillot.....	459
Bride .....	100, 726
Brocard .....	376, 389
Broglie, Pauline de .....	400
Broissia, de .....	124, 314, 459, 473, 545, 605, 738, 745, 752, 753, 754, 755, 757, 758
Bronardel.....	353
Buchin.....	450
Buffard.....	101, 129, 376, 602
Burdy .....	101, 245, 759
Calonne, de.....	51, 61, 545, 548, 554, 560, 605, 606, 610, 755, 756
Campy.....	41, 159, 299, 407, 726
Camus.....	136
Camusson .....	398
Canard .....	242
Canoz.....	175, 628
Carrel.....	165
Carrez .....	136, 182, 207, 744, 753
Castellane, de .....	123, 726
Chaalons .....	69, 96, 97, 160, 265, 652, 725
Chalais, de.....	106, 445, 709
Chamberet, de .....	75, 96, 107, 165, 270, 315, 459, 593, 734, 757
Chambord, de .....	517, 518
Champereux .....	99, 111, 120, 122, 129, 178, 289, 380, 555, 581, 601, 606, 653, 714, 715, 716
Chamvans, de .....	726
Chanudet .....	105
Chapelan.....	164
Chapuis. 182, 203, 215, 282, 308, 309, 315, 329, 336, 355, 364, 372, 373, 388, 399, 406, 429, 461, 482, 542, 551, 560, 679, 681, 732, 740, 741, 752, 756	
Chassey, Buretel de.. 61, 77, 114, 121, 124, 265, 267, 291, 298, 314, 342, 352, 355, 375, 428, 445, 462, 469, 531, 532, 533, 543, 545, 554, 562, 596, 599, 601, 607, 608, 652, 726, 730, 738, 752, 755	
Chavant.....31, 73, 95, 102, 112, 128, 129, 130, 153, 184, 206, 207, 232, 245, 250, 255, 263, 283, 302, 307, 336, 339, 341, 342, 363, 370, 373, 375, 383, 389, 402, 407, 411, 443, 454, 458, 459, 461, 463, 464, 477, 479, 481, 483, 488, 491, 495, 499, 528, 543, 587, 594, 595, 608, 609, 679, 730, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 751, 752, 753, 754, 757, 758, 759	
Chavet .....	235
Chevassus .....	204, 426, 554, 758
Chevillard.....	116, 548
Chevrot.....	282, 400, 567, 679
Chivré, de.....	61, 183, 203, 345, 360, 496, 623, 626, 710

Choiseul, de .....	709
Chomereau de Saint-André, de .....	190, 603, 753
Choppard .....	613
Clavelin ...58, 129, 130, 165, 170, 194, 197, 203, 215, 268, 309, 310, 316, 336, 343, 355, 356, 358, 359, 360, 373, 399, 424, 425, 428, 436, 446, 453, 461, 464, 469, 484, 556, 567, 629, 730, 731, 733	
Clavier.....52, 96, 107, 132, 134, 184, 208, 232, 251, 260, 263, 268, 269, 341, 390, 397, 406, 411, 428, 438, 454, 472, 484, 491, 499, 548, 564, 595, 596, 608, 707, 731, 743, 744, 745, 747, 751, 755, 757, 758	
Clemenceau .....	469
Clerc de Landresse .....	61, 69, 125, 129, 271, 311, 315, 453, 454, 524, 542, 549, 569, 596, 673, 686, 688, 725
Coindet .....	319, 341, 356, 731
Colin .....	88, 89, 94, 163, 169, 170, 176, 177, 186, 574, 689
Colin, Hyppolite .....	530, 574
Colin, Pierre François .....	264, 566, 644, 722, 726
Condét .....	746
Contesse .....	73, 752, 754
Coras.....	132, 173, 564, 756
Cosson .....	116, 548
Coulon .....	40, 54, 97, 122, 129, 189, 203, 290, 387, 411, 423, 442, 443, 444, 464, 563, 726, 754
Courbet, Gustave.....	27, 28, 44, 45, 51, 53, 118, 125, 149, 153, 157, 166, 214, 224, 366, 367, 409, 411, 420, 583, 604, 612, 635, 657, 660, 672, 673
Courvoisier.....	125, 131, 612, 688
Coutterey.....	431
Crétin.....	757
Crochet .....	137, 190, 313, 338, 347, 384, 407, 432, 433, 543, 593, 595, 736, 761
Cusin.....	164
Daguien .....	124
Daille.....48, 51, 59, 90, 130, 131, 205, 208, 215, 221, 222, 223, 231, 252, 253, 268, 277, 290, 297, 309, 311, 315, 340, 341, 355, 365, 372, 373, 399, 405, 406, 408, 409, 419, 429, 450, 456, 461, 474, 480, 482, 484, 506, 508, 511, 513, 528, 554, 562, 565, 578, 593,597, 605, 649, 679, 727, 749	
Daillet .....	311
Dalivoy.....	530, 606
Dalmas, de .....	532
Dananche, Gaillard de .....	55, 261, 605, 727
Dapples.....	257, 337, 347, 386, 496, 497, 542, 609, 623, 629, 680, 683
Darnaud.....	548
Dauchy.....	549
Dauphin .....	591
Dausse .....	101, 187, 268, 336, 749
Degaud .....	375
Delabella.....	374, 378, 406, 423, 424
Delamarche .....	116
Deleschaux.....	72, 73, 93, 121, 372, 755
Delort .....	51, 261, 263, 270, 365, 366, 605, 652, 727, 751, 756
Demandre .....	447
Demougeot.....	162
Denis.....	135
Depierres, Antoinette, dite "Nenette" .....	42, 97, 114, 142, 237, 254, 264, 274, 293, 315, 381, 386, 426, 431, 432, 465, 472, 483, 498, 609, 705, 707, 709, 744, 751, 753, 755, 757
Depierres, Gabriel .....	127, 312, 313, 432, 511, 541, 686, 727, 751
Depierres, Gaston .....	105, 255, 531
Dépinay.....	469
Desbiez .....	132, 567, 673
Doncieux.....	162, 379

Donzel.....	68, 69, 472, 751, 752, 754
Dubief.....	52, 164, 296, 529, 583
Dubouies.....	105, 585
Duc du Larderet .....	319
Dufresnoy .....	727
Dumalamède .....	346
Dunoyer.....	599, 763
Dupuy .....	591
Essayan.....	132, 629
Faivre.....	268, 380
Fauterel .....	63, 498, 543
Favier.....	23, 58, 59, 93, 216, 223, 230, 267, 276, 312, 314, 328, 342, 376, 397, 402, 448, 458, 466, 478, 480, 508, 511, 529, 564, 594, 608, 732, 733, 745, 746, 749, 751, 752, 753, 754, 755, 757, 758
Favre-Gilly.....	366
Febvre.....	342, 428, 606
Félix .....	605
Fenouillot.....	74, 388, 514, 734
Ferrari.....	411
Ferrey .....	113, 166, 536, 722, 726
Feuvrier .....	226, 391, 392, 465, 532, 555, 608, 652, 675, 711, 727, 755
Fillion, Msg.....	449, 726
Fondet de Montussaint.....	342, 358, 400, 629, 732
Fonvielle .....	52, 381, 387, 513, 727
Franoy.....	471
Franqueville, de .....	289, 468, 470, 474, 599, 607, 727
Frizon.....	70, 126, 131, 162, 172, 175, 382, 458, 464, 726
Froissard de Broissia, de.....	459, 473, 547, 752, 755, 757
Furet .....	69, 70, 312, 319, 458, 700
Fusier.....	300, 446
Gagneur.....	49, 119, 203, 269, 426
Galiffet.....	595, 746, 758, 759
Gambetta, Léon .....	323, 510, 620, 624, 625
Gand, vicomte de.....	348, 456, 585, 746
Gantes, de.....	277
Gaudry.....	51, 377
Gaudy .....	367, 714
Germain.....	185, 593, 594, 595, 628, 629, 737
Gerrier .....	68, 132, 568, 569, 673, 764
Gindre.....	130, 510
Glassot.....	377
Gorin.....	48, 52, 66, 96, 206, 207, 208, 228, 229, 232, 246, 254, 260, 263, 283, 284, 314, 341, 363, 370, 383, 392, 401, 410, 411, 421, 426, 428, 454, 459, 460, 467, 481, 483, 484, 488, 491, 498, 499, 518, 537, 554, 595, 705, 731, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 751, 755, 757, 758
Goux .....	81
Gouy.....	172
Goy .....	76, 195, 408, 551
Grandvaux .....	757
Grappin.....	41, 53, 138, 163, 164, 187, 210, 239, 268, 284, 290, 370, 376, 378, 379, 382, 383, 387, 404, 405, 407, 482, 493, 528, 593, 594, 649
Graveleuse.....	101, 137, 163, 313, 347, 407, 432, 467, 543, 736, 761
Gréa.....	203, 375, 442, 512, 582, 603
Grebod.....	395, 407
Greffulhe .....	247, 355, 469, 583, 587, 685

Grélier.....	509
Grévy, Jules.....	54, 516
Grivel, de 29, 53, 56, 61, 66, 140, 156, 235, 259, 261, 265, 269, 344, 345, 367, 381, 390, 403, 441, 454, 456, 457, 458, 459, 464, 473, 491, 498, 549, 550, 553, 588, 593, 595, 601, 606, 608, 652, 726, 738, 745, 746, 747, 751, 752, 753, 758, 759	
Guelle, de.....	122, 436
Guérillot.....	74, 80, 83, 120, 134, 267, 277, 379, 417, 447, 498, 537, 751, 754, 756, 758
Guerrin .....	74, 591, 749
Guignon .....	758
Guillemin .....	58, 223, 749, 758
Guinand .....	548
Guyétant, docteur.....	154, 183, 186, 300, 564, 727
Hautefeuille, d' .....	339
Hauteville, d' .....	752, 756
Hébert des Roquettes .....	48, 110, 608, 755, 756, 759
Hiestand .....	98, 510, 755
Hugon .....	282, 346, 388
Hugonnet.....	370
Humbert .....	58, 59, 86, 108, 164, 193, 207, 223, 230, 297, 305, 319, 328, 341, 356, 375, 396, 397, 416, 428, 439, 456, 507, 511, 697, 731, 749
Jacquemin.....	450, 595
Jacquier 23, 58, 65, 69, 70, 72, 90, 93, 106, 129, 133, 215, 224, 252, 267, 276, 309, 312, 318, 338, 342, 354, 356, 368, 372, 380, 399, 428, 432, 458, 461, 529, 531, 546, 580, 607, 613, 679, 727, 731, 732, 733, 749, 755, 756, 758	
Jacquot .....	58, 568
Jarry, Général.....	65, 99, 120, 267, 289, 295, 299, 348, 350, 367, 606, 714, 725
Jarry, Jeannette.....	714, 725
Jeanniaux.....	584
Jeannin .....	231, 284, 512, 513, 749
Jobard.....	605
Jobin .....	342
Joliclerc.....	366
Jouclairet .....	164, 380
Jouffroy.....	174
Journet, Ernest.....	136, 339, 340, 551, 556, 600, 680, 756
Journet, Maria .. 51, 70, 204, 225, 254, 338, 340, 347, 363, 386, 410, 473, 492, 495, 496, 556, 608, 682, 735, 759	
Jousserandot.....	471
Juvenal.....	545
Kaunitz-Rietberg-Questenberg, de .....	684
Kiel.....	99, 100
Klein.....	758
La Bretonnière, de .....	461
La Fontaine, Mottet de .....	56
La Roche, de.....	364
Labarge, de ..23, 51, 75, 100, 107, 165, 185, 223, 255, 267, 341, 368, 375, 429, 440, 459, 593, 594, 608, 645, 734, 757	
Labbé.....	75, 139, 268, 270
Labordère, Alfred.....	173, 199, 358, 430, 431, 622, 643, 722, 723, 726
Labordère, Emilie, née Martin69, 79, 81, 88, 93, 116, 120, 129, 136, 139, 140, 171, 173, 175, 181, 185, 186, 190, 195, 199, 207, 218, 219, 262, 264, 265, 266, 268, 275, 279, 280, 281, 283, 284, 289, 294, 299, 301, 302, 328, 346, 351, 353, 370, 382, 387, 403, 421, 422, 440, 443, 444, 459, 462, 464, 468, 471, 479, 514, 516, 524, 525, 526, 528, 533, 535, 562, 564, 567, 571, 582, 583, 584, 644, 722, 723, 726	
Laclos, Choderlos de .....	129, 348, 366, 570, 752, 756

Lacournère.....	134
Lacroix .....	68, 238, 239, 241, 242, 262
Laferrère, Adèle .....	629, 693
Laferrère, Anne.....	693
Laferrère, Hubert.....	374
Laferrère, Jean.....	228, 693, 731
Laferrère, Jean-Baptiste .....	130, 135, 302, 346, 370, 378, 384, 400, 431, 564, 572, 600, 610, 689, 693, 731
Lajeunesse.....	31, 87, 100, 101, 164, 169, 170, 171, 242
Lamarche.....	342
Lamy.....	43, 236, 609, 753
Larouë.....	51, 106, 277, 318, 338, 342, 397, 473, 554, 594, 733, 754
Latapie.....	44, 63, 106, 254, 410, 498, 541, 543, 593, 594, 608, 737, 751, 759, 761
Lauraguais, comtesse de.....	127, 185, 193, 456, 586, 625, 746
Lauzière, Bernard de.....	50, 61, 142, 165, 193, 316, 352, 360, 364, 419, 496, 530, 542, 544, 545, 547, 553, 554, 556, 573, 596, 599, 603, 608, 610, 623, 652, 710, 725, 729, 738, 746, 759
Lazare .....	43, 377, 383, 490
Lecourbe, général .....	48, 122, 131, 132, 514, 569, 612, 673
Lecoz.....	447
Legoux .....	436
Lelièvre.....	235
Léon XIII.....	518
Letroublon .....	74, 377, 447, 506, 533
Lévêque.....	758
Lévy.....	450, 752
Libaz .....	479
Liégeard.....	139, 268
Ligauna .....	421, 425
Lobenthal, de.....	507
Loiseau, Alfred.....	178, 289, 366, 367, 388, 581, 725
Loiseau, Charles.....	42, 59, 67, 91, 93, 111, 112, 174, 204, 205, 225, 249, 301, 315, 366, 372, 379, 380, 384, 387, 388, 400, 437, 445, 446, 450, 452, 461, 463, 467, 469, 472, 495, 517, 531, 532, 536, 582, 716, 719, 720, 726
Loiseau, Clémentine.....	53, 62, 67, 71, 96, 110, 136, 198, 204, 210, 344, 348, 357, 387, 446, 450, 459, 464, 488, 535, 545, 548, 549, 572, 581, 583, 606, 716, 725, 752
Loiseau, Frédéric..	118, 119, 122, 176, 263, 353, 381, 425, 426, 427, 437, 445, 449, 472, 477, 483, 535, 718, 719, 725, 756
Loiseau, Hélène.....	42, 67, 122, 125, 134, 174, 178, 186, 205, 225, 260, 262, 263, 271, 277, 289, 296, 300, 366, 371, 381, 396, 437, 442, 445, 447, 448, 449, 535, 555, 556, 581, 606, 715, 716, 718, 725
Loiseau, Louise.....	292, 429, 449, 535, 717, 726
Loiseau, Théodule.....	178, 205, 366, 388, 437, 477, 549, 555, 581, 606, 716
Louvet.....	405, 406
Lubin.....	545
Mac Mahon .....	516
Magnenoz.....	371, 381
Mahon.....	69, 106, 127, 129, 189, 190, 204, 208, 279, 342, 354, 358, 391, 428, 460, 463, 468, 470, 531, 532, 652, 710, 726, 730, 732, 745
Maigrot, Evariste... ..	30, 46, 47, 58, 60, 61, 62, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 74, 75, 76, 80, 86, 87, 92, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 105, 110, 113, 116, 118, 119, 120, 121, 122, 129, 133, 135, 139, 150, 154, 157, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 169, 171, 172, 182, 183, 184, 192, 194, 211, 215, 220, 223, 230, 232, 234, 236, 237, 238, 241, 245, 246, 247, 261, 264, 265, 268, 273, 278, 279, 280, 281, 294, 295, 296, 298, 301, 305, 334, 364, 377, 379, 382, 388, 399, 404, 408, 416, 420, 425, 436, 444, 445, 455, 457, 461, 462, 463, 468, 476, 484, 504, 506, 508, 509, 513, 514, 525, 527, 540, 544, 546, 548, 551, 554, 557, 560, 563, 568, 581, 591, 596, 599, 600, 606, 608, 609, 613, 652, 695, 696, 725, 749
Maigrot, Joseph.....	184, 207, 546, 725



Maigrot, Paul .....	134, 135, 601, 652, 725
Maillot .....	583
Manèque .....	545
Maraux .....	69, 99, 126
Marey .....	208
Marmonier.....	385, 455, 693
Marmonier, Marguerite née Laferrère .....	225, 385, 610, 693
Marpot, Msg César Joseph .....	247, 300, 446, 534
Martin, Marguerite .....	679
Martin, Stéphen.....	549, 644, 726
Martin, Théophile .....	477, 571, 622, 644, 722
Martin, Zénaïde . 69, 79, 88, 108, 113, 120, 129, 136, 139, 140, 166, 171, 172, 173, 175, 181, 186, 190, 195, 196, 197, 207, 218, 219, 262, 264, 265, 266, 268, 270, 279, 280, 281, 283, 289, 294, 299, 301, 328, 351, 354, 370, 373, 382, 387, 392, 403, 421, 425, 440, 443, 451, 459, 462, 464, 468, 471, 477, 479, 514, 516, 524, 525, 526, 528, 533, 535, 536, 561, 562, 564, 566, 567, 582, 583, 584, 607, 722, 726	
Mascot.....	235
Masuyer.... 69, 71, 103, 183, 280, 289, 312, 344, 364, 468, 470, 472, 474, 503, 515, 516, 561, 568, 599, 607, 652, 673, 727, 752, 754, 758, 763	
Mathias.....	545
Mathieu .....	170, 171, 239, 242, 375
Mathieu, Msg.....	122, 442, 448, 449, 555, 556, 715, 726
Mazeau .....	613, 639, 755, 756
Ménans.....	543
Ménétrier .....	388
Mercier .....	605
Mérode, de .....	264, 586, 709
Meyrignac, Dubois de .....	352, 755
Mierre, de .....	96, 118, 357, 459
Mignerot.....	406, 462, 745, 755, 758
Mignot .....	175
Millet .....	375
Moncey, Gouhennant de .....	40, 727
Monnier .....	31, 53, 58, 87, 220, 270, 293, 411, 463, 483, 525, 526, 586, 589, 611, 675, 727, 741, 746, 753, 754
Montaigu, de .....	360, 364
Montgolfier, de.....	98, 263, 336, 356, 400, 483, 496, 542, 547, 553, 558, 567, 600, 610, 622, 651, 689, 692, 734
Montjoÿe .....	606
Montrichard, de.....	123, 124, 727
Morel.....	69, 128, 263, 316, 674
Morel Poulet.....	127, 184, 210, 270, 279, 376, 378, 448, 454, 478, 727
Morin.....	344, 354, 481, 608, 726
Moulignon, Dubois de.....	56
Mouquin .....	726
Moureaux .....	373
Muller.....	51, 91, 225, 261, 263, 270, 365, 605, 606, 610, 679, 751, 756
Nabot.....	95, 232
Napoléon .....	58, 89, 134, 280, 443, 466, 506, 508, 513, 515, 519, 532
Nicod de Ronchaud .....	40, 46, 183, 443, 727
Nodier, Charles .....	30, 44, 76, 301, 425, 434, 544, 652, 655, 674, 727, 756
Noir.....	101, 271, 274, 498, 543, 756
Nouveaux.....	583
Olivier .....	265, 549, 561
Ordinaire.....	125, 214
Orfila.....	471

Oudet.....	68
Outhier .....	113
Pagod.....	70, 161, 312, 319, 335, 336, 342, 442, 457, 458, 551, 593, 626, 686, 700, 730
Pape.....	471
Parant .....	757
Paris, comte de .....	585
Parmentier.....	216, 726
Passaquay .....	134
Passier .....	44, 65, 123, 141, 195, 206, 226, 280, 284, 315, 358, 401, 417, 469, 531, 597, 752, 753
Péligon .....	319
Pelletier .....	545
Penaud.....	65
Pépin .....	347
Perçot .....	99
Pérochet .....	730
Perrard.....	300, 596
Perraud .....	378, 380, 383, 384, 388, 444, 562
Perrey .....	105, 123, 276, 365, 420, 454, 455, 572, 599, 652
Perrin.....	749
Pétetin.....	93, 342, 730
Petitjean de Merlu .....	70, 88, 126, 162, 163, 263, 312, 335, 363, 442, 551, 557, 560, 685
Petitjean, Adolphe .....	97, 754
Petitot.....	599
Petitperrin .....	381
Pianet .....	42, 174
Pochet .....	759
Poilevey .....	380, 543
Poulot.....	384, 432, 433
Prost .....	40, 43, 77, 97, 193, 195, 235, 367, 390, 459, 477, 607, 609, 727, 754
Prudent.....	58, 373
Prudhomme, de .....	277
Puffeney .....	392, 555, 755
Racine.....	235
Raffin .....	319, 436, 461
Raicle, de .....	360
Rameaux.....	169, 174, 185, 252, 267, 268, 423, 439, 543, 593, 627, 681, 737
Regard .....	165
Regaud, Amédée..	58, 64, 86, 87, 95, 97, 98, 99, 118, 122, 123, 124, 125, 194, 224, 268, 277, 278, 280, 281, 315, 318, 356, 359, 361, 364, 370, 372, 399, 417, 425, 432, 459, 503, 507, 509, 510, 515, 516, 527, 540, 545, 555, 560, 566, 567, 568, 599, 600, 603, 607, 612, 697, 698, 725
Regaud, Denis .....	596
Regaud, Emmanuel .....	106, 184, 265, 266, 463
Regaud, Juliette, née Maignot ....	29, 41, 51, 53, 56, 66, 67, 71, 86, 94, 99, 101, 111, 113, 122, 123, 134, 135, 160, 177, 194, 231, 259, 261, 262, 276, 278, 279, 289, 293, 297, 310, 344, 354, 361, 364, 366, 370, 380, 390, 391, 397, 399, 403, 419, 436, 441, 457, 458, 460, 464, 469, 473, 511, 527, 528, 529, 533, 534, 545, 549, 550, 553, 555, 561, 568, 569, 600, 601, 606, 607, 612, 653, 697, 698, 725
Regnault de Maulmin.....	316, 348, 362, 366, 739, 753, 764
Regnault d'Epercy .....	74, 505
Répécaud.....	727
Reverchon.....	132, 406, 507, 594, 673, 749, 761
Reverdy.....	409
Rie, Msg de .....	436
Rivière de Lisle .....	100, 122, 727

Rix.....	51, 77, 139, 142, 184, 207, 208, 276, 284, 314, 342, 375, 382, 398, 402, 403, 420, 464, 467, 484, 492, 495, 499, 501, 573, 581, 593, 594, 595, 608, 705, 730, 731, 743, 745, 747, 751, 752, 753, 759
Robbe .....	122, 727
Robernier, Maiffredy de.....	140, 176, 263, 477, 535, 719
Robert.....	74, 360, 381, 605, 623, 626, 710, 751, 753, 754, 755
Rochefort.....	513
Rochelle, Roux de..	100, 121, 122, 124, 129, 130, 135, 191, 245, 570, 572, 600, 606, 613, 652, 726, 727, 752, 756
Rognon, Roux du.....	119
Roland .....	403, 458, 470, 473
Rolland.....	376, 561, 564
Rosier.....	233
Rostand, Edmond.....	400
Rouge .....	376
Rouget de Lisle.....	30
Royer .....	121, 163, 237, 404
Saint-Léger, Clerget de.....	68, 297, 362, 607, 752, 753, 754, 759
Saint-Marc, de .....	591
Sand, George	16, 20, 49, 54, 110, 225, 247, 248, 267, 278, 288, 295, 309, 363, 370, 371, 392, 462, 465, 515, 594, 597, 602, 656, 673, 674
Sandret .....	362
Sappel, de.....	68, 116
Sassier.....	69
Saussard .....	744
Sauvage .....	139, 142, 207, 314, 420, 431, 464, 593, 595, 751, 752, 753, 754
Savin .....	173
Savy, Goyet de .....	51, 56, 61, 68, 190, 207, 269, 301, 314, 342, 347, 386, 473, 531, 542, 545, 560, 605, 607, 629, 680, 683, 730, 740, 754, 755, 756
Secrétant .....	343
Seuil.....	608, 756, 759
Simonin.....	442
Simonot .....	163, 242, 282, 342, 388, 405, 423, 627
Soty .....	752, 756
Spitz.....	133, 140, 142, 206, 255, 314, 342, 358, 420, 434, 464, 472, 515, 565, 732, 751, 752
Strabaux.....	209, 223
Suchette, du Courthial de la.....	121
Talleyrand-Périgord, de.....	105, 106, 247, 365, 445, 684
Tercy.....	30, 732, 756
Teste.....	75, 100, 165, 375, 593, 734, 757
Thibaudin.....	438
Thiboudet .....	150, 568
Thiévant.....	584
Thiévent.....	242
Thoulier .....	583
Tissot .....	267, 319
Toffet.....	450
Torchon .....	238, 239, 240, 241, 242
Tournier.....	233, 568, 629
Trouillot .....	105, 463, 478, 479, 512, 613, 727
Ursel, duc d' .....	217
Valtrin.....	209, 212, 382
Vannier, Adèle, née Petitjean de La Noüe ...	51, 90, 91, 98, 116, 130, 135, 153, 164, 165, 176, 177, 178, 198, 199, 205, 228, 251, 263, 291, 336, 346, 370, 372, 378, 380, 383, 384, 385, 391, 400, 409, 410, 416, 424, 426, 427, 431, 446, 483, 511, 547, 557, 562, 564, 566, 567, 586, 599, 606, 609, 610, 686, 689, 690, 693, 734

Vannier, Alice, épouse de Montgolfier 345, 356, 400, 483, 511, 534, 535, 536, 547, 552, 553, 600, 689, 692, 725, 734

Vannier, Amédée . 49, 51, 58, 70, 77, 89, 95, 96, 108, 131, 132, 135, 160, 162, 163, 164, 176, 186, 191, 198, 215, 237, 254, 262, 267, 283, 296, 297, 298, 299, 302, 307, 331, 335, 336, 338, 339, 347, 354, 363, 373, 377, 380, 410, 428, 436, 446, 471, 480, 510, 511, 512, 530, 532, 534, 541, 542, 549, 557, 560, 561, 570, 573, 581, 585, 599, 606, 609, 629, 651, 689, 690, 691, 692, 693, 734, 761

Vannier, Amélie, épouse Depierres ... 51, 97, 98, 127, 153, 312, 336, 380, 393, 428, 478, 511, 541, 562, 596, 601, 686, 751

Vannier, Antoine ..... 42, 47, 54, 58, 60, 63, 74, 75, 79, 88, 92, 93, 95, 99, 100, 108, 113, 124, 126, 127, 128, 132, 134, 155, 157, 158, 160, 161, 162, 164, 169, 170, 172, 173, 174, 175, 176, 184, 191, 192, 193, 194, 195, 203, 205, 209, 210, 215, 216, 217, 219, 220, 223, 225, 228, 231, 233, 254, 262, 264, 265, 267, 270, 271, 279, 288, 289, 292, 299, 300, 304, 309, 311, 315, 316, 335, 336, 341, 363, 376, 382, 416, 423, 428, 442, 444, 448, 450, 453, 454, 459, 478, 480, 490, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 510, 511, 514, 524, 528, 529, 530, 541, 542, 543, 545, 549, 550, 551, 559, 560, 561, 564, 565, 569, 576, 577, 578, 580, 582, 584, 585, 586, 596, 605, 606, 607, 649, 685, 686, 688, 725

Vannier, Claudinette .....101, 372

Vannier, Henry 54, 66, 89, 95, 97, 106, 112, 127, 128, 134, 155, 156, 173, 198, 203, 205, 206, 208, 209, 210, 214, 215, 216, 233, 247, 254, 255, 262, 263, 269, 271, 274, 279, 290, 291, 300, 309, 313, 329, 336, 341, 356, 368, 374, 376, 378, 382, 387, 389, 399, 410, 411, 412, 416, 422, 424, 425, 426, 428, 429, 431, 432, 439, 440, 443, 445, 453, 454, 458, 461, 465, 467, 480, 483, 484, 488, 490, 491, 492, 495, 507, 508, 511, 512, 513, 514, 529, 532, 542, 560, 561, 562, 563, 568, 571, 576, 580, 585, 586, 595, 597, 601, 608, 609, 649, 650, 684, 686, 687, 725, 733, 734, 744, 751, 757, 759

Vannier, Josette .....96, 151, 175, 215, 372, 377

Vannier, Louis .....237, 257, 263, 689, 691

Vannier, Marie, épouse Laferrère 108, 116, 225, 291, 345, 374, 381, 426, 430, 431, 511, 535, 553, 595, 600, 610, 651, 689, 691, 692, 693

Vannier, Zélie 101, 159, 172, 176, 186, 215, 216, 220, 223, 294, 299, 309, 336, 354, 356, 357, 360, 365, 372, 377, 428, 436, 560, 574, 651, 689

Vatrin .....210, 377

Vaucher ..... 121

Vaudrit, François ..... 31, 58, 90, 128, 129, 178, 206, 298, 338, 339, 340, 416, 428, 551, 560, 679

Vaudrit, Jules ..24, 41, 44, 48, 49, 51, 73, 87, 90, 91, 92, 95, 98, 101, 106, 128, 129, 130, 135, 136, 138, 205, 208, 215, 221, 222, 223, 231, 254, 257, 262, 263, 267, 277, 290, 291, 300, 308, 311, 337, 338, 339, 340, 341, 346, 347, 352, 354, 357, 364, 370, 373, 374, 378, 384, 397, 398, 399, 400, 404, 405, 406, 410, 416, 429, 431, 438, 453, 456, 461, 465, 474, 480, 496, 497, 508, 511, 512, 518, 530, 532, 551, 554, 556, 560, 561, 564, 565, 567, 573, 587, 593, 594, 595, 597, 600, 601, 605, 608, 609, 629, 649, 679, 680, 681, 725, 749

Vaulchier du Deschaux, de ..... 171, 333, 436, 695

Vayssière .....460, 710, 727, 751, 758

Verges, Chaillet de ..... 190, 191, 207, 596

Vergues ..... 129

Verguet .....23, 43, 86, 87, 99, 150, 366, 375, 734

Vermot ..... 348, 411, 605, 738, 739, 745, 752, 754

Vernety, de .....121, 613

Vernier .....51, 111, 122, 133, 277, 342, 398, 416, 424, 427, 443, 473, 518, 554, 591, 613, 733, 752, 754, 755, 757

Veselitch ..... 380

Viennet ..... 123, 334, 482, 563, 744, 752

Viette ..... 236

Villiers, de ..... 612

Vionnet ..... 209

Vogüé, de ..... 685

Voïnovic ou Vojnonitch .....622, 719

Voisard ..... 442, 444, 447, 463, 464, 533, 727

Vuillemenot de Nanc .....319, 442

Vuillermoz.....	119
Walsin d'Esterhazy.....	119
Waters, de.....	305
Wey, Francis.....	44
Weyhern, von.....	507
Will.....	77, 207, 492